This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NEDL TRANSFER
HN 2SSK W

Digitized by Google

Cyc. 88
K H6

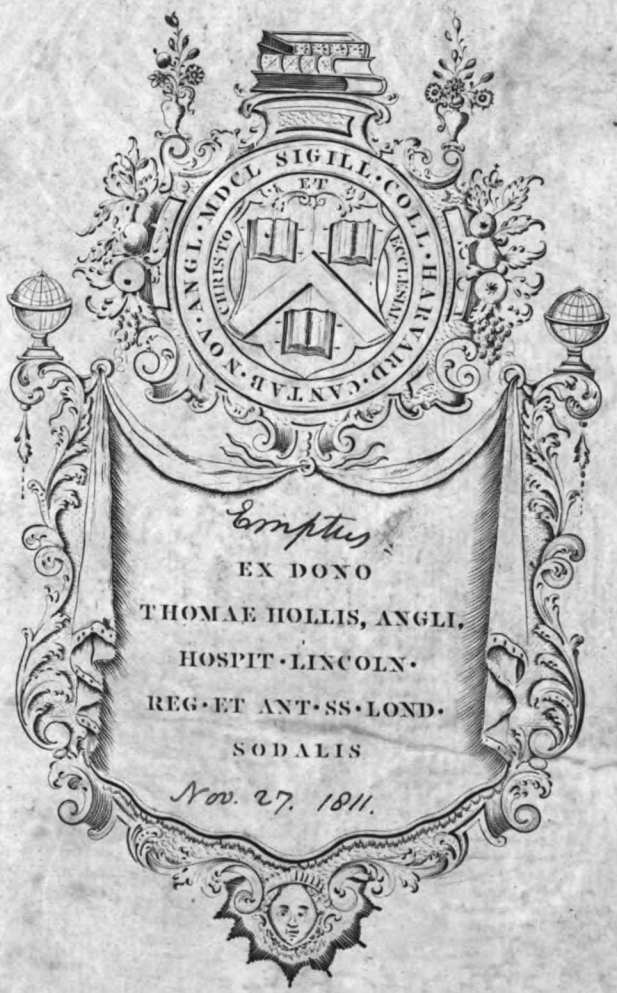

Emptus
EX DONO
THOMAE HOLLIS, ANGLI,
HOSPIT · LINCOLN ·
REG · ET ANT · SS · LOND ·
SODALIS
Nov. 27. 1811.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3. 3. 4

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND
VOCABULAIRE
FRANÇOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales propres, figurées, synonymes & relatives.

2°. Les loix de l'Orthographe ; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire ; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire ; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne ; le Blason, ou l'Art héraldique ; la Mythologie ; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale ; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

ARC-BOUTANT; ſubſtantif maſculin. Pilier qui ſert à ſoutenir une voûte, & qui ſe termine en demi-arc. Il empêche l'écartement & la pouſſée. *Cet arc-boutant n'eſt pas ſolide.*

ARC-BOUTANT, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit mât de 25 à 30 pieds de longueur. Il eſt ferré par un bout avec un fer à trois pointes, & ſert, entr'autres choſes, à repouſſer un vaiſſeau s'il vient à l'abordage.

ARC-BOUTANS, ſe dit auſſi des pièces de bois entaillées ſur les barrots pour ſoutenir les barrotins.

ARC-BOUTANT D'ÉCHAFAUD, ſe dit encore d'une pièce de bois qui, appuyée par une de ſes extrémités ſur le vaiſſeau en chantier, fait partie de l'échafaud appelé *triangle.*

ARC-BOUTANS, ſe dit, en termes de Caroſſiers, des verges qui ſervent à tenir en état les moutons du carroſſe.

ARC-BOUTANS, ou *étais des Jumelles*, ſe dit, dans beaucoup de machines, des pièces de bois qui aſſemblent & ſoutiennent les Jumelles ſur les pieds des patins.

ARC-BOUTANT, s'emploie au figuré, pour déſigner la perſonne la plus importante dans un parti, dans une affaire. *Ce Prince étoit l'arc-boutant de la Ligue.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arboutant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ARC-BOUTÉ, ÉE; adjectif & par-

Digitized by Google

ticipe passif. *Voyez* ARC-BOUTER.

ARC-BOUTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de soutenir, d'appuyer. *Il faut arc-bouter cette voûte.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *arbouter*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARC DE CLOÎTRE ; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il se dit d'une voûte composée de deux, trois, quatre, ou plusieurs portions de berceaux qui se rencontrent en angle rentrant dans leur concavité, de manière que leurs côtés forment le contour de la voûte en polygone.

ARC-DE-TRIOMPHE ; substantif masculin. Édifice consistant en une grande porte faite en arc, laquelle est quelquefois accompagnée de deux petites, qui, comme elle, sont ornées de figures de bas relief & d'inscriptions, pour célébrer quelque évènement fameux, & pour en conserver la mémoire.

On dit aussi, *Arc triomphal.*

ARC-DOUBLEAU ; substantif masculin, & terme d'Architecture. Espèce d'arcade, qui a de la saillie sur le creux d'une voûte. Chaque colonne ou pilastre porte son arc-doubleau ; d'où la voûte paroît armée de bandeaux qui semblent la fortifier & la soutenir.

ARCE ; nom propre d'une petite rivière de France en Champagne, qui, après un cours d'environ trois lieues, se jette dans la Seine, à Bar-sur-Seine.

ARCE ; nom propre d'une ancienne ville du pays de Canaan, aux pieds du Liban.

ARCE, est encore le nom d'un bourg & d'un château d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Labour, sur une montagne, près du torrent de Melfi.

ARCE ; vieux mot qui signifioit autrefois palissade.

ARCEAU ; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui se dit en parlant de voûtes, de portes ou de croisées, dont il désigne la courbure. *L'arceau d'une voûte.*

ARCEAU, se dit aussi au pluriel, d'ornemens de Sculpture, composés de filets, contournés en façon de trèfles. On les emploie, sur-tout, selon Daviler, aux talons des corniches Corinthiennes & Composites.

ARCEDECLIN ; vieux mot qui signifioit autrefois Maître-d'hôtel.

ARC EN BARROIS ; nom propre d'une ville de France, en Bourgogne, sur la rivière d'Aujon, à deux lieues, sud-sud-est, de Château-Vilain.

ARC-EN-CIEL ; substantif masculin. *Iris.* Météore qui paroît dans les nues comme une bande de différentes couleurs, courbée en arc.

Les Grecs, les Romains, les Arabes, ne nous disent rien dans leurs Ecrits, qui puisse faire penser qu'ils aient connu les causes de ce phénomène, le plus beau de ceux qui ont rapport aux couleurs de la lumière.

Le célèbre *Antonio de Dominis*, Archevêque de Spalatro, en Dalmatie, fut le premier qui fit voir dans un petit Ouvrage imprimé à Venise en 1611, que les rayons du Soleil réfléchis de l'intérieur même des gouttes de pluie, formoient cette

Digitized by Google

peinture qui paroît en arc, & qui sembloit, dit M. de Voltaire, un miracle inexplicable : il rendit le miracle naturel, ou plutôt il l'expliqua par de nouveaux prodiges de la nature.

Il vit, avec une sagacité alors bien peu commune, que chaque rangée, chaque bande de gouttes de pluie qui forme l'Arc-en-ciel, devoit renvoyer des rayons de lumière sous différens angles : il vit que la différence de ces angles devoit faire celle des couleurs : il fit mesurer la grandeur de ces angles : il prit une boule d'un cristal bien transparent, qu'il remplit d'eau : il la suspendit à une certaine hauteur exposée aux rayons du Soleil. *Descartes* qui a suivi *Antonio de Dominis*, qui l'a rectifié & surpassé en quelque chose, fit aussi la même expérience. Quand cette boule est suspendue à telle hauteur que le rayon de lumière, qui donne du Soleil sur la boule, fait avec le rayon allant de la boule à l'œil un angle de quarante-deux degrés deux ou trois minutes, cette boule donne toujours une couleur rouge. Quand cette boule est suspendue un peu plus bas, & que ces angles sont plus petits, les autres couleurs de l'Arc-en-ciel paroissent successivement, de façon que le plus grand angle, en ce cas, fait le rouge, & que le plus petit angle de quarante degrés dix-sept minutes, forme le violet. C'est-là le fondement de la connoissance de l'Arc-en-ciel : mais il étoit réservé à Newton de mettre ce phénomène dans le plus grand jour, en y adaptant sa découverte de la décomposition de la lumière, & de la réfrangibilité propre à chaque espèce de rayon. C'est dans les écrits de ce grand homme que vous devez étudier les détails qui ont rapport à cet objet.

ARC-EN-CIEL LUNAIRE, se dit de l'arc-en-ciel que forme quelquefois la Lune par la réfraction que souffrent ses rayons dans les gouttes de pluie qui tombent pendant la nuit. L'arc-en-ciel lunaire a les couleurs de l'arc-en-ciel solaire ; mais elles sont plus foibles, à cause de la différente intensité des rayons. Ce phénomène ne peut même guères frapper la vue, que quand la Lune est dans son plein.

ARC-EN-CIEL MARIN, se dit d'un phénomène qui paroît quelquefois quand la mer est extrêmement tourmentée, & que le vent agitant la superficie des vagues, fait que les rayons du Soleil s'y rompent, & y peignent les mêmes couleurs que dans les gouttes de pluie ordinaire. On prétend que ce phénomène se remarque aussi quelquefois sur les prairies, par la réfraction des rayons du Soleil dans les gouttes de rosée.

ARCÉOPHON ; nom propre, & terme de Mythologie. Jeune homme de Salamine, qui aima éperduement Arsinoé, fille de Nicocréon, Roi de Chypre, & qui mourut de chagrin de n'avoir pu se faire aimer de la princesse. Vénus, pour venger cet amant des rigueurs d'Arsinoé, la métamorphosa en caillou.

ARCEPRESTRE ; vieux mot qui signifioit autrefois Grand-Prêtre.

ARCES ; nom propre. Bourg de France en Saintonge, à six lieues, sud-oueſt, de Saintes.

ARCÉSILAS ; nom propre d'un fameux Philosophe de l'antiquité, Fondateur de la seconde Académie, ainsi appelée, pour la distinguer de celle de Platon. Sa doctrine consistoit à douter de tout, à discourir

Digitized by Google

du pour & du contre, & à ſuſpendre ſon jugement en toutes choſes.

La nature avoit rendu ce Philoſophe propre à ſoutenir ſes paradoxes : elle l'avoit doué d'un génie prompt, vif, heureux ; & il uniſſoit aux graces du corps les charmes de l'éloquence. Il fut un compoſé de vices & de vertus : débauché à l'excès, il alloit impudemment, ſous les yeux de tout le monde, chez Théodota & chez Phileta ; l'une & l'autre courtiſanes décriées. D'un autre côté, il pratiquoit pluſieurs vertus morales. Il faiſoit du bien aux malheureux, & vouloit qu'on ne le ſût pas. On conte qu'étant allé voir un pauvre malade, on l'apperçut gliſſant adroitement ſous l'oreiller, une bourſe pleine d'écus. On ſait le dialogue qu'il y eut entre ce Philoſophe & Cléanthe, ſon adverſaire, qui étoit d'une ſecte oppoſée. Des ennemis d'Arcéſilas diſoient *qu'il vivoit auſſi mal qu'il penſoit. Taiſez-vous*, leur dit Cléanthe, *ne blâmez pas Arcéſilas, il renverſe la morale par ſes diſcours ; mais il l'établit par ſes actions.* Arcéſilas, qui étoit préſent, dit à ſon adverſaire, qu'il n'aimoit pas à être flatté. *Eſt-ce vous flatter*, lui repartit Cléanthe, *que de ſoutenir que vous dites une choſe, & que vous en faites une autre?*

Arcéſilas eut ſur la mort une penſée qui mérite d'être connue : *La mort*, diſoit-il, *eſt de tous les maux, le ſeul dont la préſence n'ait jamais incommodé perſonne, & qui ne chagrine qu'en ſon abſence.*

ARCESINE ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée & Etienne le Géographe, une ancienne ville de l'île d'Amorgos.

ARCÉUS ; (baume ou onguent d') *Prenez* deux livres de graiſſe de bouc ; une livre & demie de térébenthine, autant de gomme Elémi, & une livre d'axonge de porc ; Faites fondre ce mêlange ; paſſez-le au travers d'un linge, & agitez-le, juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement réfroidi.

Ce baume ou onguent eſt digeſtif, maturatif & vulnéraire. On s'en ſert pour conſolider les plaies, de même que dans les piqûres, les diſlocations, les contuſions, & pour fortifier les nerfs.

ARCEUT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois droit de gîte.

ARCEUTHUS ; nom propre. C'étoit, ſelon Strabon, une rivière de Syrie, qui arroſoit le territoire d'Antioche.

ARCHAÏSME ; ſubſtantif maſculin. Ce mot déſigne une expreſſion antique, un tour de phraſe ſuranné, *Cet Auteur abonde en archaïſmes.*

ARCHAL ; *Voyez* FIL D'ARCHAL.

ARCHAMA ; Ptolémée place une ville de ce nom dans la Cappadoce.

ARCHANDROPOLIS ; nom propre. C'eſt une ville d'Egypte, dont parle Hérodote.

ARCHANGE ; ſubſtantif maſculin. *Archangelus.* C'eſt un Ange d'un ordre ſupérieur, dans la Hiérarchie céleſte. Saint Michel, conſidéré comme le Prince des Anges, eſt ordinairement appelé l'*Archange Saint Michel.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *arkanje*, pour les raiſons données, en parlant de ces lettres.

ARCHANGEL ; nom propre d'une ville conſidérable de Ruſſie, ſur

Digitized by Google

la Dwina, environ à ſix lieues de l'embouchure de cette rivière, dans la Mer Blanche.

On trouve en abondance dans cette ville, & au plus vil prix, tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il s'y tient une foire annuelle, qui s'ouvre le 20 Août, & qui dure dix jours. La plus grande partie du commerce s'y fait par échange. Les principales nations de l'Europe ont là des correſpondans : mais les Anglois & les Hollandois y font beaucoup plus d'affaires que tous autres. Au reſte, le commerce d'Archangel eſt beaucoup diminué depuis qu'on a bâti Saint-Petersbourg.

On doit envoyer de France à Archangel, des vins de Bordeaux & d'Anjou ; des eaux de vie, des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, des étoffes d'or & d'argent, des bijoux, du papier, des épiceries, *&c.*

On en ramènera des cendres de Moſcovie, du cuir, du chanvre, des cires, des peaux d'élans, & diverſes autres pellereries.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arkangel*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARCHANGÉLIQUE ; ſubſtantif féminin. Quelques-uns ont donné ce nom par excellence à la plante qu'on nomme *Angélique*, à cauſe de ſes propriétés médicinales. *Voyez* ANGÉLIQUE.

ARCHANGÉLIQUE, eſt auſſi le nom d'une plante, qu'on appelle encore *ortie blanche*. Sa racine eſt rameuſe & fibreuſe. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'un pied, & ſont creuſes, noueuſes, & un peu velues. Ses feuilles ſont cordiformes, pointues ; ſes fleurs labiées, & ſon fruit eſt compoſé de quatre ſemences triangulaires. Elle croît dans les haies & les buiſſons.

Le ſuc de la plante eſt d'un goût fort, & ſes fleurs ſont vulnéraires & aſtringentes.

On emploie les fleurs en manière de thé, de même que les ſommités fleuries ; les fleurs macérées au ſoleil, dans de l'huile d'olive, ſont un baume vulnéraire, excellent pour les plaies des tendons ; il déterge les ulcères, & diſſipe les tumeurs. Le ſuc ſert à arrêter les pertes de ſang. On le donne aux hommes à la doſe de deux onces, & aux chevaux à la doſe d'une demi-livre.

ARCHARD ; *Voyez* ACHIAR, c'eſt la même choſe.

ARCHAUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pieux mis dans une rivière, pour rompre l'effort de l'eau.

ARCHE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne l'eſpace qui eſt entre les deux piles d'un pont. On appelle *maîtreſſe arche*, celle du milieu du pont, parce qu'elle eſt ordinairement plus large & plus haute que les autres.

ARCHE, ſe dit, en termes de Marine, de la boîte de ménuiſerie, qui couvre la pompe du vaiſſeau, pour la conſerver.

ARCHE, ſe dit, en termes de Verrerie, de chacune des ſix parties qui compoſent l'extérieur du four, dans l'intérieur duquel elles communiquent par des lunettes d'environ un pied de diamètre. C'eſt dans ces arches qu'on fait recuire les matières propres à fabri-

Digitized by Google

quer le verre, avant de les mettre dans les pots.

ARCHE, se dit singulièrement du vaisseau ou batiment que Dieu ordonna à Noé de bâtir, pour y retirer les hommes qu'il vouloit sauver du Déluge universel, & les animaux dont il vouloit conserver l'espèce. La Genèse dit que ce bâtiment avoit trois cens coudées de longueur, cinquante de largeur & trente de hauteur. D'ailleurs, il faut rire des différens systêmes des Critiques & des Naturalistes, qui ont voulu expliquer humainement ce qui étoit évidemment impossible à Noé, sans miracle.

On dit figurément, *être hors de l'arche*; pour dire, être hors de l'Eglise.

On appelle aussi figurément & proverbialement *arche de Noé*, un lieu, une maison, où il y a assemblée de toutes sortes de gens.

ARCHE D'ALLIANCE, dont parle l'Ancien Testament, étoit un coffre, construit par l'ordre de Dieu, pour y garder les Tables de la Loi. Cette *Arche* étoit en grande vénération chez les Hébreux. Elle étoit placée dans la partie la plus sainte du Tabernacle, & on la portoit dans les expéditions militaires, comme un gage de la protection divine.

Les Juifs modernes ont dans leurs synagogues une espèce d'armoire où ils enferment leurs livres sacrés, laquelle est considérée parmi eux, comme une figure de l'Arche d'Alliance. C'est de-là qu'on dit proverbialement d'un livre canonique, *qu'il est dans l'armoire de la Synagogue*.

ARCHES, (la Cour des) se dit, en Angleterre, d'une Juridiction épiscopale, où ressortissent les Appels des Causes Ecclésiastiques de la Province de Cantorbéry.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très-brève.

ARCHEBRIKE; vieux mot qui s'est dit autrefois par dérision, pour Archevêque, ou Archidiacre.

ARCHECAPELAIN; vieux mot qui signifioit autrefois Chancelier.

ARCHE-DE-NOÉ; substantif féminin. Coquillage bivalve, que M. Dargenville met dans le genre des cœurs; Lister, parmi les moules; Rumphius, parmi les peignes; & d'autres, dans la famille des huitres.

ARCHÉE; substantif féminin. Les Philosophes Hermétiques donnent ce nom à l'agent universel & particulier à chaque individu, qui met toute la nature en mouvement, & dispose les germes & les semences de tous les êtres sublunaires, à produire & à multiplier leurs espèces.

On peut voir dans Basile Valentin, Paracelse & Vanhelmont, les puérilités pompeuses & inintelligibles qu'ils ont débitées sur leur archée.

ARCHÉE; vieux mot qui signifioit autrefois portée d'arc.

ARCHEER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser à l'arc.

ARCHEGAYE, ARCIGAYE; vieux mots qui se sont dits autrefois d'une sorte de lance, pique ou épée.

ARCHEGETES; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Apollon étoit honoré dans l'île de Naxo.

Hercule étoit révéré sous le même nom dans l'île de Malthe.

ARCHELAÏS; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville de Cappadoce.

Les Tables de Peutinger placent une autre ville du même nom entre Jéricho & Scythopolis.

Digitized by Google

ARCHÉLAUS ; nom propre. Philosophe Grec, disciple d'Anaxagore & maître de Socrate. Il fut surnommé le Physicien, parce qu'il enseigna le premier à Athènes, la Physique de l'Ionie. Sa doctrine consistoit en Physique, à admettre les parties *similaires*, pour le principe matériel de toutes choses, & l'entendement divin pour la cause de l'arrangement des corps. Il enseigna que les animaux, même les hommes, furent produits d'une matière terrestre, chaude & humide.

Sa Morale ne valoit pas mieux que sa Physique. Il soutenoit que les loix humaines étoient la source du bien & du mal moral ; il croyoit par conséquent que toutes les actions étoient indifférentes par leur nature, & qu'elles devenoient bonnes ou mauvaises, selon les vues auxquelles les hommes les avoient soumises.

ARCHELET ; substantif masculin, & terme de Pêcheur, qui désigne une branche de saule, pliée en rond, qu'on attache au verveux, pour le tenir ouvert.

ARCHELOGIE ; substantif féminin. C'est le nom d'un Traité des premiers élémens de la Médecine, fondés sur la raison & l'expérience, & considérés par abstraction.

ARCHEMORE ; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils de Lycurgue, Roi de Némée. Sa Nourrice Hypsipile, l'ayant mis sur l'herbe, pour aller montrer plus promptement une fontaine aux Princes qui alloient assiéger Thèbes, un serpent, caché dans cet endroit, piqua l'enfant ; & il en mourut. Les Princes, pour consoler Lycurgue, instituèrent en l'honneur d'Archemore, les Jeux Néméens, qui se célébroient tous les cinq ans. Les Vainqueurs étoient couronnés d'ache ; & les Juges qui distribuoient les prix, devoient être en habit de deuil.

ARCHÉOPOLIS ; nom propre d'une ville de la Colchide, que Procope place dans une colline inculte, arrosée par une rivière qui sort d'une montagne du voisinage.

ARCHER ; substantif masculin. Homme de guerre qui combat avec l'arc. Dans ce sens il n'y a plus d'archers qu'en Orient & chez les peuples barbares.

On appelloit autrefois dans le Royaume, *francs archers*, une milice établie par Charles VII, en 1448, & réformée par Louis XI en 1481.

Aujourd'hui on dit par mépris d'une femme effrontée & de basse extraction, que c'est un *franc archer*.

ARCHER, se dit de certains petits Officiers de Justice & de Police, armés de hallebardes & d'autres armes, desquels les fonctions consistent à arrêter les voleurs, ceux qui interrompent le repos public, & à exécuter d'ailleurs les ordres qu'ils reçoivent de la Justice & de la Police. *Les Commissaires ont mis leurs Archers en campagne.*

ARCHÈRE ; substantif féminin. Femme armée d'un arc.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARCHERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois gibier chassé à l'arc.

ARCHEROT ; vieux mot qui signifioit autrefois petit Archer.

Nos vieux Poëtes gratifioient autrefois Cupidon, ou le Dieu de l'Amour, de cette galante épithète.

Digitized by Google

ARCHET ; ſubſtantif maſculin, & terme de Lutherie. Petit arc, qui a pour corde des crins de cheval, qu'on frotte de colophane, pour faire réſonner un violon ou quelqu'autre inſtrument de muſique de ce genre. *Un archet garni d'ivoire.*

ARCHET, ſe dit d'une ſorte de chaſſis tourné en arc, qui ſert à ſoutenir une couverture ſur la tête des enfans au berceau. *Cet archet ne va pas à ce berceau.*

ARCHET, ſe dit encore d'un chaſſis courbé en arc, ſous lequel on fait ſuer un malade : d'où l'on dit figurément de quelqu'un qui a fait les remèdes pour ſe guérir d'une maladie vénérienne, qu'*il a paſſé ſous l'archet.*

ARCHET, ſe dit, dans certains Arts & Métiers, d'un arc d'acier qui tient par les deux bouts à une corde tendue, dont les Ouvriers ſe ſervent pour tourner & percer.

ARCHET, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'un bout de fil de fer plié en cercle oblong, lequel fait partie du moule qui ſert à fondre les Caractères d'Imprimerie.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

ARCHÉTYPE ; ſubſtantif maſculin, & terme didactique, qui ſignifie original, modèle ſur lequel on fait un ouvrage.

Les Philoſophes appellent *Archétype du monde*, l'idée ſur laquelle Dieu a créé le monde.

ARCHÉTYPE, ſe dit, en termes de Monnoie, de l'étalon primitif & général qui ſert à règler les étalons particuliers.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, l'*y* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *arkétipe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARCHEVÊCHÉ ; ſubſtantif maſculin. *Archiepiſcopatus.* C'eſt l'étendue de pays, ſoumiſe à la Juriſdiction d'un Archevêque. *Cet Archevêché s'étend juſqu'à la Loire.*

ARCHEVÊCHÉ, ſe dit auſſi du Palais de l'Archevêque. *Il y a demain aſſemblée à l'Archevêché.*

On compte en France dix-huit Archevêchés, qui ſont Aix, Albi, Arles, Auſch, Beſançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Embrun, Lyon, Narbonne, Paris, Rheims, Rouen, Sens, Toulouſe, Tours & Vienne.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième brève au ſingulier, & longue au pluriel.

ARCHEVÊQUE ; ſubſtantif maſculin. *Archiepiſcopus.* Prélat Métropolitain, ou le premier Evêque d'une Province Eccléſiaſtique, lequel a pluſieurs Evêques pour Suffragans. *L'Archevêque de Paris.*

Il n'y a point de différence entre l'Evêque & l'Archevêque, quant à l'ordre, au caractère & à la dignité : mais il y en a quant aux privilèges & à la juriſdiction.

L'Archevêque juge les appellations interjettées des Sentences rendues par les Officiaux de ſes Suffragans.

Il a le droit de confirmer les élections des Evêques Suffragans, de les conſacrer, de leur faire obſerver les Canons & les Conſtitutions de la Province, de conférer les Bénéfices auxquels les Evêques

ont

Digitized by Google

ont négligé de nommer, dans le temps limité par les Canons ; de convoquer les Conciles Provinciaux que le Roi permet d'assembler, & d'indiquer l'assemblée Provinciale pour l'élection des Députés aux assemblées générales du Clergé.

L'Archevêque a encore le droit de faire porter la Croix haute devant lui, d'officier Pontificalement dans toute l'étendue de sa Métropole, & d'y donner la bénédiction.

ARCHEVÊQUE, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne un œillet violet.

La première & la troisième syllabes sont longues, les deux autres sont très-brèves.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Archevêke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHI; terme emprunté du grec. Il n'a, par lui-même, aucune signification déterminée ; mais il marque un grand excès dans les mots auxquels on le joint. Ainsi on dit, dans le style familier, *archifou, archifripon, &c.* pour exprimer le plus haut degré de folie, de friponnerie, *&c.*

ARCHI, est aussi le nom d'une ville de la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain.

Le Dictionnaire de Trévoux dit, sans citer personne, qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle *Archi ;* mais une ville qui s'appelle *Archiatharoth.* C'est, à la vérité, une erreur qui n'est pas particulière à ce Dictionnaire, quelques-uns la lui ont suggérée ; parce que, sans doute, ils n'avoient pas lu attentivement le seizième Chapitre de Josué, qui prouve qu'*Archi* est une ville, & *Atharoth* une autre.

ARCHIACOLYTE; substantif masculin. C'est le titre d'un ancien Dignitaire de Cathédrale, qui étoit Chef d'un Ordre de Chanoines, qu'on appeloit *Acolytes.*

Les *Acolytes*, ni les *Archiacolytes* ne subsistent plus.

ARCHIAS; nom propre. Poëte Grec, connu particulièrement par le beau Plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur, pour lui obtenir la qualité de Citoyen Romain.

ARCHICAMÉRIER ou ARCHICHAMBELLAN; substantif masculin. Titre d'un Officier, non de l'Empereur, mais de l'Empire d'Allemagne. C'est l'Electeur de Brandebourg qui est revêtu de cette Dignité. Ses fonctions consistent, selon la Bulle d'Or, à porter le Sceptre devant l'Empereur, & à donner à laver à ce Prince, lors du festin qui suit son Election.

ARCHICHANCELIER ; substantif masculin. *Archicancellarius.* C'étoit, sous les deux premières races de nos Rois, le Chancelier, Chef & Président des autres Chanceliers ou Secrétaires de la Cour.

Les Electeurs Ecclésiastiques sont encore aujourd'hui qualifiés d'*Archichanceliers ;* mais il n'y a que l'Electeur de Mayence qui le soit de l'Empire. Ce n'est pas pour lui un vain titre, puisqu'en cette qualité il est Doyen perpétuel des Electeurs ; qu'il convoque la Diette d'Election, quand le Trône Impérial est vacant ; & qu'il a la garde des Archives & autres Titres de l'Empire, avec inspection sur le Conseil Aulique & la Chambre Impériale de Spire.

ARCHICHANTRE; substantif masculin. Chef des Chantres d'une Eglise. Cette dignité subsiste encore dans quelques Eglises.

ARCHICHAPELAIN ; substantif

Digitized by Google

masculin. C'étoit, sous les Rois de la seconde race, le titre de celui qui avoit la conduite de la Chapelle du Palais.

L'Archichapelain avoit de grandes prérogatives sur tout ce qui avoit rapport à l'Eglise. Il étoit, dans le Conseil, le Médiateur entre les Evêques & le Roi.

C'est à cette dignité qu'ont succédé, sous la troisième race, les titres de Chapelain, de Confesseur, d'Aumônier, & enfin de Grand-Aumônier.

ARCHICONSUL; substantif masculin. C'est le titre du Président de l'Académie de la Crusca de Florence.

ARCHIDAME; nom propre d'un Roi guerrier de Lacédémone. On lui demandoit un jour jusqu'où s'étendoit le Domaine des Lacédémoniens. Par-tout, répondit-il, où ils peuvent étendre la lance.

Philippe, Roi de Macédoine, ayant battu un parti de troupes de Lacédémone, écrivit au Roi Archidame d'un ton fier & menaçant; mais celui-ci dut confondre l'orgueil de l'autre par sa réponse: *Regarde*, lui dit-il, *ton ombre au soleil, & vois si elle est plus grande qu'elle étoit avant la victoire.*

Ces traits suffisent pour peindre un Prince Lacédémonien.

ARCHIDAPIFER; substantif masculin. Titre d'un Officier, qui est Grand-Maître-d'Hôtel, non pas de l'Empereur, mais de l'Empire. C'est l'Electeur de Bavière qui est revêtu de cette Dignité.

ARCHIDIACONAT; substantif masculin. Dignité d'Archidiacre. *Il a obtenu l'Archidiaconat.*

La première syllabe est moyenne, les cinq autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *c* en *k*, & écrire *Archidiakonat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHIDIACONÉ; substantif masculin. C'est la partie d'un Diocèse, soumise à la visite, ou juridiction spirituelle d'un Archidiacre.

ARCHIDIACRE; substantif masculin. C'est un Ecléfiastique revêtu d'une dignité, qui lui donne une sorte de juridiction sur les Cures de la campagne. *On aura incessamment la visite de l'Archidiacre.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ARCHIDONA; nom propre d'une ville d'Espagne, en Andalousie, sur les frontières du Royaume de Grenade.

ARCHIDONA, est aussi le nom d'un bourg de l'Amérique méridionale, au Pérou, vers la rivière de Napo & la ville d'Avila.

ARCHIDRUÏDE; substantif masculin. On donna autrefois ce nom au Chef ou Pontife des Druïdes, qui étoient les Prêtres des Gaulois.

ARCHIDUC; substantif masculin. Titre de dignité d'un Duc, qui a la prééminence sur les autres Ducs.

Ce mot n'est aujourd'hui usité qu'en parlant des Princes de la Maison d'Autriche.

ARCHIDUCHÉ; substantif féminin. Seigneurie d'Archiduc ou d'Archiducheſſe. *L'Archiduché d'Autriche.*

La première syllabe est moyenne, les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Digitized by Google

ARCHIDUCHESSE ; ſubſtantif féminin. Princeſſe revêtue de ce titre par ſa naiſſance, ou pour avoir épouſé un Archiduc. *L'Archiducheſſe paſſe ce ſoir.*

ARCHIDUCHESSE, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne un œillet à fond blanc, nuancé de violet.

ARCHIÉCHANSON ; ſubſtantif maſculin. Titre d'un Officier de l'Empire. Le Roi de Bohême eſt revêtu de cette dignité. Ses fonctions conſiſtent à préſenter à l'Empereur la première coupe de vin lors du feſtin qui ſuit l'élection de ce Prince.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE ; adjectif. Qui a rapport à la dignité ou à la perſonne de l'Archevêque. *Les fonctions Archiepiſcopales.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les quatre ſuivantes ſont brèves, la ſixième eſt moyenne au ſingulier maſculin, longue au pluriel, & brève au féminin qui a une ſeptième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un archiépiſcopal Palais*, mais *un Palais archiépiſcopal.*

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer *ch* & le *c* en *k*, le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *arkiépiſcopal*, *arkiépiskopaux*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARCHIÉPISCOPAT ; ſubſtantif maſculin. Dignité d'un Archevêque. *On l'a promu à l'Archiépiſcopat.*

ARCHIÉPISCOPAT, ſe dit auſſi de la durée du temps pendant lequel un Archevêque a occupé le ſiège Archiépiſcopal. *Son Archiépiſcopat dura dix ans.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & les autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ARCHIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois faiſeur d'arcs.

ARCHIÉRARQUE ; ſubſtantif maſculin. On a donné ce nom au Pape, comme chef de la Hiérarchie.

ARCHIERE, vieux mot qui ſignifioit autrefois bandoulière.

ARCHIEUNUQUE ; ſubſtantif maſculin. C'étoit, ſous les Empereurs Grecs, un des principaux Officiers de la Cour de Conſtantinople ; il étoit le Chef des Eunuques.

ARCHIGALLE ; ſubſtantif féminin. C'étoit, chez les anciens, le chef des Galles ou des Prêtres de Cybelle. Sa naiſſance étoit ordinairement diſtinguée. Il portoit un habit de femme & un collier d'où pendoient deux têtes d'Atys ſans barbe, avec le bonnet Phrygien.

ARCHIGRELIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Cordiers, qui déſigne un cordage compoſé de pluſieurs grelins.

ARCHILE ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ARCHILOQUE ; nom propre d'un célèbre Poëte Grec, né à Paros, l'une des Cyclades. Il fut l'inventeur des vers ïambiques. Ses penſées ſont vives, fortes & hardies ; ſon ſtyle eſt nerveux, véhément & énergique. Lycambe lui ayant refuſé ſa fille en mariage, le Poëte s'en vengea par des ſatyres ſi cruelles, tant contre Lycambe que contre ſes filles & ſa famille, qu'il les réduiſit tous à ſe pendre de déſeſpoir. C'eſt

Digitized by Google

à ce propos qu'Horace a dit :

Archilocum propriò rabies armavit iambo.

ARCHILUTH ; substantif masculin. Sorte de grand luth à deux jeux, qui a ses cordes étendues comme celles du théorbe. Les Italiens s'en servent pour l'accompagnement.

ARCHIMAGE ; substantif masculin. Chef des Mages, dont la religion fut établie chez les anciens Perses par Zoroastre. *Voyez* MAGES & ZOROASTRE.

ARCHIMANDRITAT ; substantif masculin. Le bénéfice & la dignité d'un Archimandrite. *On l'a nommé à l'Archimandritat de cette ville.*

ARCHIMANDRITE ; substantif masculin. Ce mot, qui signifioit autrefois un Supérieur de monastère, désigne aujourd'hui ce que nous appelons un Abbé régulier.

ARCHIMARÉCHAL ; substantif masculin. Titre d'un grand Officier d'Empire, dont les fonctions consistent à précéder immédiatement l'Empereur dans les cérémonies, & à porter l'épée nue devant ce Prince. L'Electeur de Saxe est Archimaréchal né de l'Empire.

ARCHIMÈDE ; nom propre d'un célèbre Mathématicien de Syracuse. Les machines qu'il inventa, prouvent qu'il excella particulièrement dans l'Astronomie, la Méchanique, & la Catoptrique. Ces machines sont, 1°. une sphère de verre, dont les cercles avoient les mêmes mouvemens que ceux du ciel ; 2°. une vis, machine simple & ingénieuse, qui servit, à ce que l'on prétend, à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit inondée ; 3°. les miroirs qui réduisirent en cendres la flotte avec laquelle Marcellus assiégeoit Syracuse.

Un Ouvrier ayant fait une couronne d'or à Hiéron, Roi de Syracuse, ce Prince, qui la soupçonna d'alliage, proposa à Archimède de découvrir l'artifice. Ce grand homme s'occupa longtemps de cet objet sans y réussir ; mais étant un jour dans le bain, il songea qu'un corps plongé dans l'eau perdant une quantité de son poids, égale au poids d'un pareil volume d'eau, il pourroit par ce principe obtenir la solution de son problème. Cette idée, qui se vérifia, le ravit au point qu'il sortit du bain & se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse, en criant, *je l'ai trouvé.*

Ce furent les machines de guerre qu'Archimède avoit imaginées, qui arrêtèrent les Romains devant Syracuse pendant neuf années ; & peut être que cette Ville n'auroit pas été prise, sans la perfidie de l'Espagnol Meric qui y commandoit. Il livra de nuit à Marcellus la porte qui étoit près de la fontaine d'Aréthuse. Le Général Romain avoit expressément ordonné que dans le pillage & le sac de la Ville on épargnât Archimède. Celui-ci cependant, qui ignoroit l'état de la Ville, s'occupoit dans son cabinet à résoudre un problème de Géométrie, quand un soldat y entra & le somma d'aller parler à Marcellus. Le Géomètre pria ce soldat de lui laisser achever son opération sans l'interrompre ; mais le brutal, irrité de cette réponse, massacra impitoyablement Archimède, l'un des plus grands hommes de l'antiquité.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIMIME ; substantif masculin. C'est la même chose qu'archibouffon ou bateleur. *Voyez* MIME.

Digitized by Google

ARCHIMINISTRE ; ſubſtantif maſculin. Premier Miniſtre d'un Souverain. Charles le Chauve fit Boſon ſon premier Miniſtre, ſous le titre d'Archiminiſtre.

ARCHINARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptoléméе, une ville de l'inde, au-delà du Gange.

ARCHINGEY ; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à trois lieues, ſud-oueſt, de Saint-Jean d'Angeli.

ARCHIPEL, ARCHIPELAGE, ou ARCHIPELAGUE ; ſubſtantifs maſculins. Tous ces mots ſont ſynonymes & déſignent en général une mer entrecoupée de beaucoup d'îles. Archipel eſt plus uſité que les deux autres mots.

ARCHIPEL, ſe dit particulièrement de cette partie de la Méditerranée qui eſt entre la Romanie, la Natolie, la Macédoine, la Livadie, la Morée & l'île de Candie. C'eſt ce que les anciens appeloient mer Égée. Cette mer ſépare l'Europe de l'Aſie, depuis l'île de Rhodes juſqu'à la Propontide. On donne à l'Aſie les îles adjacentes à la Natolie, & les autres à l'Europe.

ARCHIPEL, (Duché de l') eſt une ancienne Souveraineté, qui a duré pendant pluſieurs ſiècles ſous la domination des Ducs de Naxe, alors propriétaires de la plûpart des îles de la mer Égée. Le dernier Duc de Naxe qui poſſéda cette Souveraineté, fut le Duc Jacques Criſpo. Le Grand Seigneur Selim II. la lui ravit en 1556, pour la donner au Juif Michez, qui ne la garda que peu d'années. Depuis la mort de ce dernier, elle fait partie de l'empire Ottoman.

ARCHIPEL D'AMBOINA, ſe dit d'une partie de l'Archipel, des îles Moluques & de l'Océan des Indes.

ARCHIPEL DES CÉLÉBES, ſe dit d'une partie de l'Océan des Indes, à l'oueſt des îles Moluques.

ARCHIPEL DE CHILOÉ OU D'ANCUD, ſe dit de cette partie de la mer Pacifique qui baigne la partie méridionale du Royaume de Chily, en Amérique.

ARCHIPEL DES MALDIVES, ſe dit d'une partie de l'Océan des Indes, à l'oueſt du Malabar.

ARCHIPEL DU MAURE, ſe dit d'une partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Moluques, vers le nord & l'eſt de l'île de Gilolo.

ARCHIPEL DU MEXIQUE, c'eſt la même choſe que ce qu'on appelle *Golfe du Mexique*, dans la mer du nord

ARCHIPEL DES MOLUQUES, ſe dit d'une partie de la mer des Indes, vers les îles Moluques.

ARCHIPEL DES PAPOUS, ſe dit d'une partie de la mer des Indes, qui s'étend vers le pays des Papous & la nouvelle Guinée.

ARCHIPEL DE S. LAZARE, ſe dit d'une partie de l'Océan oriental, qui s'étend vers les îles des Larrons, & entre le Japon & les Philippines.

ARCHIPEL DE LA NOUVELLE YORCK, ſe dit d'une partie de la mer du nord, entre le continent de la nouvelle Yorck & l'île longue.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARCHIPHÉRACITE ; ſubſtantif maſculin. Les Juifs ont donné ce nom au chef des Miniſtres chargés de lire & d'interpréter dans leurs ſynagogues les chapitres de la Loi & des Prophêtes.

ARCHIPOMPE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Il ſe dit d'une enceinte de planches, dont on forme un puits dans le fond de cale, pour recevoir les eaux qui s'écoulent vers cet endroit. Les pompes ſont élevées au milieu de l'archipompe.

Digitized by Google

ARCHIPPÉ ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au pays des Marſes. Elle fut abîmée dans le lac Fucin, aujourd'hui Celano, par un tremblement de terre ou une inondation.

ARCHIPRESBITÉRAL, ALE ; adjectif. Qui a rapport à l'Archiprêtre, qui le concerne. *Une dignité archipresbitérale.*

ARCHIPRÊTRE ; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité eccléſiaſtique, en vertu duquel les Curés, qui en ſont revêtus, ont prééminence ſur les autres Curés.

Les *Archiprêtres* étoient autrefois les premiers Prêtres d'une Egliſe Epiſcopale. Leurs fonctions conſiſtoient à veiller ſur la conduite des autres Prêtres & des Clercs, à célébrer la Meſſe en l'abſence de l'Evêque, & à maintenir l'ordre & la diſcipline. Ces prérogatives ſubſiſtent encore dans quelques Diocèſes d'Italie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIPRÊTRÉ ; ſubſtantif maſculin. La dignité d'un Archiprêtre, ou l'étendue de ſa juriſdiction dans une certaine contrée. *On a démembré quelques Cures de cet Archiprêtré.*

ARCHIPRIEUR ; ſubſtantif maſculin. On a quelquefois donné ce titre au Maître de l'Ordre des Templiers.

ARCHIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ortélius, une acienne ville d'Aſie, dans la première Arménie.

ARCHISÉNÉCHAL ; ſubſtantif maſculin. Titre honorifique qu'ont porté les Dauphins. Humbert ſecond ſe qualifioit d'Archiſénéchal des Royaumes d'Arles & de Vienne. Il devoit, en cette qualité, veiller à la conſervation des droits de l'Empire dans ces Royaumes.

ARCHISYNAGOGUS ; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui eſt latin, déſignoit, chez les Juifs, le Chef de la Synagogue, qu'ils appeloient encore *l'Ange* ou *le Prince de la Synagogue.* Ses fonctions conſiſtoient à préſider aux aſſemblés de la Religion, & à juger diverſes affaires civiles & criminelles.

Il ne faut pas, comme Grotius, confondre l'*Archiſynagogus* avec l'*Archiphéracite.*

ARCHITECTE ; ſubſtantif maſculin. *Architectus.* Qui ſait l'art de bâtir, qui en fait profeſſion.

Le bon *Architecte* réunit bien des talens. Les Mathématiques lui ſont familières ; il poſſède le Deſſein ; il entend les métiers du Mâçon, du Tailleur de pierre, du Charpentier, du Couvreur, *&c.* & généralement de tous ceux qui travaillent à la conſtruction d'un édifice. Comment, ſans cela, les guideroit-il ?

Il eſt donc plus rare qu'on ne penſe communément, de trouver quelqu'un digne du nom d'*Architecte.* Quel homme cependant eſt plus utile à la ſociété ?

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

ARCHITECTONOGRAPHE ; ſubſtantif maſculin, dérivé du grec. Il déſigne celui qui fait la deſcription d'un édifice, d'un bâtiment quelconque.

ARCHITECTONOGRAPHIE ; ſubſtantif féminin, dérivé du grec, & qui déſigne la deſcription d'un bâtiment, d'un édifice quelconque.

ARCHITECTURE ; ſubſtantif féminin. *Architectura.* Ce mot déſi-

Digitized by Google

gne, en général, l'art de bâtir.

On distingue ordinairement trois sortes d'*Architectures*, la civile, la militaire, la navale; quelques-uns en comptent une quatrième, l'*Architecture hidraulique*.

L'Architecture civile, qu'on appelle simplement *Architecture*, a pour objet la construction des palais des Grands, & celle des maisons des Particuliers.

L'Architecture militaire, a pour objet la fortification des places de guerre.

L'Architecture navale, s'occupe de la construction de toutes sortes de navires.

L'Architecture hidraulique, enseigne à fonder dans des terreins aquatiques, & à bâtir dans l'eau.

Le terme d'*Architecture* se dit encore dans d'autres acceptions.

On appelle *Architecture en perspective*, celle dont les parties sont de différentes proportions, & diminuées à raison de leurs distances, pour en faire paroître à la vue l'ordonnance plus grande ou plus éloignée qu'elle ne l'est en effet.

ARCHITECTURE FEINTE, se dit de celle dont le but est de représenter les plans saillies & reliefs d'une *Architecture réelle*, par le secours seul du coloris.

ARCHITECTURE, se dit aussi de l'ordonnance & de la disposition d'un bâtiment. *Les Etrangers admirent l'architecture du Louvre.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le second *c* en *k*, & écrire *Architekture*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHITRÉSORIER; substantif masculin. Titre de dignité de l'Empire, & dont l'Electeur Palatin est revêtu. Ses fonctions consistent à monter à cheval, lors du couronnement de l'Empereur, & à répandre, dans la place publique, des pièces d'or & d'argent, que le Peuple amasse.

ARCHITIS; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Vénus étoit adorée au mont Liban. On l'y représentoit affligée de la blessure d'Adonis; elle avoit la tête appuyée sur la main gauche, & couverte d'un voile de dessous lequel on croyoit voir couler des larmes.

ARCHITRAVE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il désigne la partie de l'entablement qui représente une poutre, & qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes au-dessous de la frise.

On appelle *architraves mutilées*, celles dont les moûlures sont arasées ou retranchées, pour recevoir quelqu'inscription; & *architraves coupées*, celles qu'on voit interrompues dans quelqu'entrepilastre, par les croisées qui montent jusques dans la frise.

Les grands Architectes blâment ces sortes d'*architraves*.

ARCHITRAVE, se dit, en termes de Marine, d'une pièce de bois placée au-dessous de la plus basse frise de l'arcasse, qui sert de base aux termes.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHITRICLIN; substantif masculin. *Architriclinus*. Ce mot est tiré de l'Ecriture-Sainte, & il désigne celui qui règle l'ordonnance d'un festin, & qui en a la direction.

Digitized by Google

ARCHITRIOMPHANTE ; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte, qui déſigne un œillet à fond blanc, nuancé de couleur de pourpre.

ARCHIVES ; ſubſtantif féminin pluriel. Ce mot déſigne d'anciennes Chartres, ou d'anciens Titres & Papiers importans, qui concernent les Droits ou Privilèges d'une Communauté, d'une Maiſon, d'une Souveraineté. *Ce droit eſt rappelé dans les Archives.*

ARCHIVES, ſe dit auſſi du lieu où ces Chartres & Titres ſont conſervés. *Le feu prit aux Archives, mais on ſauva de l'incendie la plûpart des Titres.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARCHIVIOLE ; ſubſtantif féminin. Sorte de clavecin, auquel on a adapté un jeu de vielle qu'on accorde avec le clavecin, & qu'on fait jouer par le moyen d'une roue & d'une manivelle.

ARCHIVISTE ; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt prépoſé à la garde des Archives.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIVOLTE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Il ſe dit de la bande ornée de moûlures qui règne à la tête des vouſſoirs d'une arcade, & dont les extrémités portent ſur les impoſtes. Les *archivoltes* ſont ornées comme les architraves, & reſſemblent en effet à une architrave cintrée.

ARCHIVOLTE RETOURNÉE, eſt celle dont la bande n'eſt pas coupée, & qui retourne horiſontalement ſur l'impoſte.

ARCHIVOLTE RUSTIQUE, eſt celle dont les moûlures ſont interrompues par une clef de boſſages ſimples & ruſtiques.

Le Dictionnaire de Trévoux dit ce mot maſculin ; mais l'Académie françoiſe le fait féminin.

ARCHO ; (les) nom propre de trois petites îles de l'Archipel, au midi oriental de Patmos, & au midi occidental de Samos.

ARCHOIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois tirer de l'arc.

ARCHONTAT ; ſubſtantif maſculin. La dignité, la charge d'Archonte.

ARCHONTE ; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre des principaux Magiſtrats de pluſieurs Républiques de la Grèce, & particulièrement de celle d'Athènes.

Quand les Athéniens eurent aboli la Monarchie, ils créèrent, pour les gouverner, des *Archontes*, dont la dignité étoit à vie, à la charge cependant de rendre compte de leur adminiſtration. Cette durée d'autorité ayant depuis paru ſuſpecte à ce Peuple, jaloux de ſa liberté, il rendit la charge d'*Archonte* décennale, de perpétuelle qu'elle étoit précédemment, & enfin il en réduiſit l'exercice à un an.

Les *Archontes* d'Athènes étoient au nombre de neuf. Le premier s'appeloit proprement l'*Archonte*, qu'on ſurnommoit quelquefois l'*Eponyme*, parce que l'année étoit déſignée par ſon nom.

Le ſecond s'appeloit *le Roi*, nom étrange chez des gens qui avoient anéanti la Royauté.

Le troiſième étoit le *Polémarque* ou *Général des Armées*, & les ſix autres étoient qualifiés de *Légiſlateurs*.

Chacun de ces *Archontes* avoit une attribution particulière d'affai-

res

Digitized by Google

res qu'il décidoit; mais le corps seul des *Archontes* avoit droit de vie & de mort.

On a aussi appelé du nom d'*Archonte*, chez les Grecs, certains Officiers Ecclésiastiques & Laïcs de l'Empire, & sur-tout ceux qui étoient à la Cour des Empereurs de Constantinople.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arkonte*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHONTIQUES; (les) Hérétiques, qui rejettoient les Sacremens, nioient la résurrection des corps, & se permettoient tous les excès de la volupté. Ils avoient des livres, qu'ils appeloient *les Révélations des Prophètes*.

ARCHOUS; nom propre d'une rivière d'Assyrie, qui séparoit l'Arbélitide de la Susiane.

ARCHURE; substantif féminin, & terme de Charpente & de Ménuiserie, qui désigne les pièces placées devant les meules du moulin.

ARCHYTAS *de Tarente*; nom propre d'un ancien Philosophe & Mathématicien, qui vivoit environ 400 ans avant l'Ère chrétienne. Il inventa la vis & la poulie.

ARCIEN; vieux mot qui signifioit autrefois Etudiant en Philosophie.

ARCIEUT, ARCIUT; vieux mots qui signifioient autrefois droit de gîte.

ARCILACIS; Ptolémée place en Espagne deux anciennes villes de ce nom; l'une dans la Bétique, & l'autre dans le territoire des Bastitans.

ARCILLIÈRES; substantif féminin pluriel, & terme de Rivière. Il se dit des pièces de bois cintrées & tournantes, qui servent à la construction d'un bateau foncet.

ARCINA; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée met dans la Dacie.

ARCINES; nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, environ à sept lieues, au nord, du Mans.

ARCIROESSA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, sur le Pont-Euxin. Etienne le Géographe dit qu'elle étoit tributaire d'Héraclée.

ARCIS; nom propre. *Arciaca*. Ville de France, en Champagne, située sur l'Aube, environ à cinq lieues, nord-est, de Troyes.

ARCISSES; nom propre d'une Abbaye de Filles, dans le Perche, sur la rivière d'Ozée, à neuf lieues, ouest-sud-ouest, de Chartres. Elle vaut à l'Abbesse cinq à six mille livres de rente.

ARCIUT; substantif masculin. Terme de la Coutume de Béarn, qui désigne un droit que payent aux Evêques les Abbés Laïcs, & autres Ecclésiastiques, Acquéreurs ou Donataires de dixmes.

ARCKLOW; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, à l'embouchure du Doro. Elle a un Marché public, & deux Députés au Parlement.

ARCO; (l') substantif masculin, & terme de Fondeurs, qui désigne les parties de métal répandues dans les cendres d'une Fonderie, & qu'on retire en criblant ces cendres.

ARCO, est aussi le nom d'une ville d'Italie, dans le Trentin, près de la rivière de Sarca, au nord-est de Riva.

ARCOB; nom propre d'une ancienne ville de la Terre-Sainte, dans une contrée du même nom. Elle appartenoit à la Tribu de Manassé.

ARCOBRIGA; Ptolémée met deux

Digitized by Google

anciennes villes de ce nom en Espagne, l'une dans la Lusitanie, & l'autre au pays des Celtibériens.

ARCOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois tirer de l'arc.

ARÇON; substantif masculin. Ce mot désigne une des deux pièces de bois qui soutiennent la selle d'un cheval, & lui donnent sa forme. Il y a l'*arçon* de devant, & l'*arçon* de derrière.

On dit d'un cavalier, *qu'il a perdu* ou *vidé les arçons*; pour dire, qu'il est désarçonné ou renversé de cheval.

Perdre les arçons, se dit aussi figurément; pour dire, être embarrassé, déconcerté dans quelque affaire, ne savoir quel parti prendre.

On dit encore figurément, *être ferme sur ses arçons, dans ses arçons*; pour dire, être constant dans ses principes, demeurer attaché à son opinion, la soutenir avec fermeté.

ARÇON, se dit, en termes de Chapeliers, de l'outil avec lequel ils divisent & séparent le poil ou la laine dont les chapeaux doivent être fabriqués.

La première syllabe est moyenne, la seconde est brève au singulier, & longue au pluriel.

Il faudroit changer le ç en *f*, & écrire *arfon*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCONÉSUS; nom propre. C'est, selon Strabon, une île d'Asie, près d'Halicarnasse.

Il y avoit aussi dans la mer Égée une île déserte du même nom, près de celle de Samothrace.

ARÇONNAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à une lieue, sud sud-est, d'Alençon.

ARÇONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARÇONNER.

ARÇONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Chapeliers, qui exprime l'action de travailler avec l'arçon, le poil ou la laine dont on veut se servir pour fabriquer des chapeaux.

ARÇONNEUR; substantif masculin, & terme de Chapeliers. Il désigne un ouvrier qui arçonne la laine & le poil dont on doit fabriquer des chapeaux.

Les Cardeurs de Paris sont aussi qualifiés de Maîtres *Arçonneurs*.

ARCOS; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, vers les frontières d'Arragon, sur la rivière de Xalon, à trois lieues de Medina-Celi.

Il y a aussi une ville du même nom dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadelette.

ARCOUA; nom propre. Ville située au milieu de la côte d'Abex. Elle appartient au Grand Seigneur.

ARC-RAMPANT; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui désigne une ligne courbe, dont les extrémités, qu'on appelle *impostes*, ne sont pas de niveau.

ARCS; (les) nom propre d'un Bourg de France, en Provence, près de la rivière d'argent, à deux lieues, sud-est, de Draguignan.

ARCTIQUE; adjectif des deux genres, & terme d'Astronomie, qui signifie septentrional. Cette épithète se donne au pôle qui s'élève sur notre horison.

On appelle, *cercle polaire arctique*, par opposition au cercle polaire antarctique, un petit cercle de la sphère, parallèle à l'équateur, & éloigné du pôle arctique de vingt-trois degrés trente minutes.

ARCTITUDE; substantif féminin.

Digitized by Google

Terme dont s'eſt ſervi d'Héricourt, pour déſigner, l'étréciſſement des parties génitales d'une femme; ce qui la rend inhabile à la conſommation du mariage. *Voyez* IMPUISSANCE.

ARCTIUM; ſubſtantif maſculin. Plante à tige longue & molle. Sa graine eſt de la groſſeur du cumin. Ses feuilles reſſemblent à celles du bouillon; mais elles ſont plus rondes & plus velues.

On emploie la décoction de ſa racine contre les rétentions d'urine, & pour calmer les maux de dents.

ARCTOPHYLAX; terme d'Aſtronomie. *Voyez* BOUVIER, c'eſt la même choſe.

ARCTURUS; terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'une étoile fixe & brillante de la première grandeur, ſituée entre les jambes du Bouvier.

ARCTUS; terme d'Aſtronomie. *Voyez* OURSE.

ARCUATION; ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, dont quelques-uns ſe ſont ſervis, pour déſigner cette courbure des os qui arrive aux enfans noués.

ARCUDIA; nom propre d'une ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Tripoli, ſur le golfe de la Sidre.

ARCUEIL; nom propre d'un Village conſidérable de France, à une lieue de Paris. On y remarque l'aquéduc que la Reine Marie de Médicis y fit achever en 1624, ſur les deſſeins de la Broſſe, pour amener à Paris les eaux qui portent le nom de cet endroit. On y voit auſſi les reſtes d'un autre aquéduc que l'Empereur Julien, appelé *l'Apoſtat*, y avoit fait conſtruire, pour conduire les mêmes eaux dans le Palais qu'il habitoit à Paris en 360, & qui étoit où l'on voit aujourd'hui l'Hôtel de Clugny.

ARCY; nom propre d'un Bourg de France, en Bourgogne, ſur la rivière de Cure, à quatre lieues, ſud-ſud-eſt, d'Auxerre.

ARDACHER; nom propre d'un Bourg d'Allemagne, dans la Baſſe-Autriche, près de la rive méridionale du Danube, entre Ens & Valſée.

ARDAGH, nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Province de Leinſter, à ſix milles, ſud-oueſt, de Longfort.

ARDALIDES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. C'eſt un des ſurnoms des Muſes, ainſi appelées d'Ardalus, fils de Vulcain, qui les révéroit ſingulièrement.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARDANAT; nom propre d'une ville des Indes, près de l'île de Diu, & au delà du fleuve Indus.

ARDART; nom propre d'une ville épiſcopale d'Irlande, près de la mer, à cinq milles, à l'oueſt de Trally. Elle envoie deux Députés au Parlement.

ARDASSES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Commerce, qui déſigne, en Perſe, les ſoies les plus groſſières, & comme le rebut de chaque eſpèce.

ARDASSINE; adjectif féminin, ſubſtantivement pris, & terme de Commerce, qui déſigne une très-belle ſoie qu'on tire de Perſe par la voie de Smyrne. Elle eſt preſqu'auſſi fine que les Cherbaſſis; cependant les fabriques de ſoieries en font peu d'uſage en France, parce qu'elle

Digitized by Google

ne soutient pas l'eau chaude dans le devidage.

ARDASTAN ; nom propre d'une ville de l'Iraque Persique.

ARDAXANE ; nom propre. *Ardaxanus*. C'est, selon Polybe, une rivière d'Illyrie, dans le voisinage de la ville de Lissus.

ARDBRAC ; nom propre. Ville Episcopale d'Irlande, dans la Province de Leinster.

ARDBRY ; nom propre. Port de Barbarie, au royaume de Tripoli, dans la Province de Mepata.

ARDEBIL ; nom propre. *Ardebila*. Ville de Perse, dans l'Aderbejan, l'une des plus célèbres du Royaume, tant par le séjour qu'y ont fait plusieurs Rois de Perse, que par le tombeau de Schahsefi, qui y est singulièrement révéré. Elle est située dans une grande pleine, entourée de montagnes, dont la plus haute a son sommet toujours couvert de neiges. Cette position entre des montagnes, fait que tantôt on éprouve dans cette ville des froids excessifs, & tantôt des chaleurs insupportables.

La dévotion de la Perse pour le tombeau de Schahsefi, attire à Ardebil un peuple immense. La porte de la Mosquée où est ce tombeau, est croisée de chaînes de fer, qui une fois touchées par un criminel, le mettent à l'abri des recherches de la Justice ; excellent moyen pour multiplier les scélérats.

Il se fait dans cette ville un très-grand commerce, & l'on y trouve, comme à Tauris, des marchandises de toute espèce.

ARDÉE ; nom propre d'une ancienne ville des Rutules, & successivement des Latins, après qu'Énée eut défait Turnus, qui y tenoit sa Cour. Ovide dit, que les soldats d'Énée ayant brûlé cette ville, elle fut métamorphosée en héron.

ARDÉE, est aussi le nom d'une rivière de France, en basse Normandie. elle a sa source dans le Diocèse d'Avranches, au-dessus de Mortain, & son embouchure dans le golfe de Saint-Michel, à une lieue au-dessous d'Avranches, après un cours d'environ neuf lieues.

ARDELION ; substantif masculin, & expression familière, par laquelle on désigne quelqu'un qui fait le bon valet, & qui promet plus qu'il ne peut tenir.

ARDÉMÉANACH ; nom propre d'une contrée d'Ecosse, dans la Province de Ross. Elle est remplie de hautes montagnes, dont le sommet est toujours couvert de neiges.

ARDEMMENT ; adverbe, qui signifie, avec ardeur, d'une manière ardente.

Ce mot n'a point d'usage au propre ; on ne s'en sert qu'au figuré. *Je desirois ardemment qu'il vînt ici. Il n'étoit pas possible d'aimer plus ardemment.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer *em*, & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ardamant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARDEN ; nom propre d'une contrée de Syrie, dont Tornoz est la capitale.

ARDEN, est aussi le nom d'une contrée de Suisse, dans le bas Valais. Elle compose le second des six Gouvernemens du pays.

ARDENBOURG ; nom propre d'une ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise, à une lieue de l'Ecluse.

Digitized by Google

ARDENNE, ou LA FORÊT D'ARDENNE, ou LES ARDENNES; nom propre d'une grande Forêt, qui s'étend dans le Duché de Luxembourg, la partie méridionale de l'Evêché de Liege & du Comté de Hainaut, & la partie septentrionale de la Champagne. César, qui parle de cette Forêt, comme de la plus grande qui fût dans les Gaules, dit qu'elle occupoit plus de cinq cens milles en longueur.

ARDENNE, est aussi le nom d'une Abbaye de Normandie, près de la ville de Caen. Elle vaut 6000 liv. de rentes au Titulaire.

ARDENT, ENTE; adjectif. *Ardens.* Qui est en feu, en flammes. *Il tomba sur des charbons ardens. Il fit amende-honorable, ayant en main une torche ardente.*

CHAPELLE ARDENTE, se dit d'un grand nombre de cierges qu'on a coutume d'allumer autour d'une bière. *Cette Chapelle ardente étoit composée d'un nombreux luminaire.*

ARDENT, signifie aussi qui brûle, qui enflamme. *Ce feu est très-ardent. Il fait une chaleur ardente.*

MIROIR ARDENT; *voyez* MIROIR.

VERRE ARDENT; *voyez* VERRE.

FIÈVRE ARDENTE, se dit, en termes de Médecine, d'une fièvre vive & brûlante. *Voyez* FIÈVRE.

CHAMBRE-ARDENTE; *voyez* CHAMBRE.

ARDENT, se dit, en termes de l'art héraldique, d'un charbon, d'un flambeau allumé.

DON VELA, en Espagne, d'argent à l'aigle de sable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, ardens ou allumés d'or, & posés dans le sens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtés sont accostés de ces flambeaux.

ARDENT, se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui se porte à quelque chose avec inclination, avec passion. *Il est fort ardent à servir ses amis.*

ARDENT, signifie aussi, dans le sens figuré, violent, extrême, impétueux. *Il a pour elle la passion la plus ardente.*

ARDENT, se dit encore, dans le sens figuré, des personnes ou des animaux qui ont beaucoup d'activité. *C'est une femme très-ardente. Ce faucon est très-ardent. Ce cheval seroit sans défaut, s'il étoit moins ardent.*

ARDENT, se dit, toujours figurément, du poil roux, ou qui tire sur la couleur de feu.

On dit au manège, qu'*un cheval est poil ardent;* pour dire, que son poil tire sur la couleur de feu.

ARDENT, se dit, en termes de Marine, d'un Navire qui approche aisément au plus près du vent.

ARDENT, est aussi substantif, & se dit d'une certaine exhalaison enflammée, qu'on voit quelquefois le long des eaux, & qui ressemble à un flambeau allumé. Ce Météore paroît ordinairement en automne. C'est ce qu'on appelle autrement *feu follet.* *Voyez* ce mot. *Il parut un ardent qui l'effraya.*

ARDENT, s'est dit des personnes attaquées d'une maladie pestilentielle épidémique qui les brûloit, & qui fit autrefois beaucoup de ravages à Paris, & dans le Royaume. C'est de-là qu'est venu le titre de *Sainte Geneviève des Ardens*, parce que ce fut, dit-on, par l'intercession de cette Sainte, que cessa cette cruelle maladie.

ARDENS, se dit des Académiciens de Naples, ainsi appelés de la devise qu'ils se sont donnée. Le corps de la devise est un *taureau* disposé sur un autel, pour y être brûlé par le

Digitized by Google

feu du Ciel, & l'ame eſt compoſée de ces paroles, *ce n'eſt que de-là*; pour dire, qu'ils ne ſont animés que de flammes céleſtes.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une ardente ſoif*, mais *une ſoif ardente*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ardant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois brûler.

ARDES; nom propre d'une ville de France, en Auvergne, à ſept lieues, au ſud de Clermont.

ARDES, eſt auſſi le nom d'une Peninſule d'Irlande, ſur le lac Coin, dans l'Ultonie, & le Comté de Downe.

ARDESCHE; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource dans les montagnes du Vivarais, vers Aubenas, & ſon embouchure dans le Rhône, près du Pont-Saint-Eſprit, après un cours d'environ 15 lieues.

ARDES-LAYS; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Mauleon.

ARDESTON; nom propre d'une ville de Perſe, connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent.

ARDEUR; ſubſtantif féminin. *Ardor*. Ce mot déſigne au propre, une chaleur vive, extrême, véhémente. *Il eſt dangereux de s'expoſer à l'ardeur du Soleil.*

ARDEUR, ſe dit, par extenſion, de la chaleur âcre & douloureuſe qu'on éprouve dans certaines maladies. *Cette boiſſon diminuera l'ardeur de la fièvre.*

ARDEUR, s'emploie au figuré, pour déſigner l'empreſſement, la chaleur, la vivacité qui accompagnent quelque entrepriſe. *Il a ſollicité cette grace avec toute l'ardeur imaginable. On peut compter ſur l'ardeur de ſon zèle.*

ARDEUR, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, de la grande activité de certains animaux, comme le cheval & le chien. *Ce cheval ne manque pas d'ardeur. Ce chien chaſſe le ſanglier avec une ardeur ſingulière.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARDEY; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans le Comté de Deſmond, ſur la rivière de Maire. Il ne faut pas, comme le Dictionnaire de Trévoux, confondre cet endroit avec Ardtully, qui eſt éloigné d'Ardey de cinq lieues. Il ne faut pas non plus croire, avec ce Dictionnaire, qu'Ardey ſoit à la ſource de la rivière de Maire, ni que cette rivière ſoit, comme il le dit, une petite rivière.

ARDI, ARDIE; vieux mots qui ſignifioient autrefois petite monnoie, liard.

ARDIÈRES; nom propre d'une rivière de France, dans le Beaujolois. Elle a ſa ſource près des Ardillats, & ſon embouchure dans la Saône, au-deſſus de Belleville, après un cours d'environ cinq lieues.

ARDILA; nom propre d'une rivière

Digitized by Google

d'Eſpagne. Elle a ſa ſource dans l'Eſtrémadure, au nord des montagnes qui ſéparent cette Province de l'Andalouſie, & ſon embouchure dans la Guadiane.

ARDILIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois lieu rempli de brouſſailles.

ARDILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois argille.

ARDILLIÈRES; nom propre d'un bourg de France, au pays d'Aunis, à quatre lieues, ſud-eſt, de la Rochelle.

ARDILLON; ſubſtantif maſculin. Petite pointe de métal, qui fait partie d'une boucle, & qui ſert à arrêter la courroie qu'on paſſe dans cette boucle. *L'ardillon de cette boucle eſt rompu.*

On dit proverbialement d'une choſe où il ne manque rien, & ſurtout en parlant d'équipages, *qu'il n'y manque pas un ardillon.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & les deux autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *ardilion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARDIN; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, ſur la rivière d'Autize, à onze lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Poitiers.

ARDINACHIA; nom propre d'une ville d'Irlande, dont parle Surius.

ARDISTAMA; Ptolémée place une ville de ce nom dans la Galatie.

ARDMORE; nom propre d'un port d'Irlande, dans le Comté de Waterford, entre la Baie d'Youghal, au nord, & celle de Dungarvan, au midi.

ARDOIR, ARDRE; vieux verbes qui ſignifioient autrefois brûler, mettre le feu.

ARDOISE; ſubſtantif féminin. C'eſt une eſpèce de pierre tendre, de couleur bleuâtre, qui ſert particulièrement à couvrir les bâtimens. On la trouve toujours par couches dans les carrières. Elle ſe ſépare en tables, en feuilles plus ou moins minces: elle n'eſt pas dure, on l'égratigne aiſément avec une pointe de fer. Frappée avec l'acier, elle ne donne point d'étincelles. L'ardoiſe ſe vitrifie: quand elle eſt dure, elle entre aſſez aiſément en fuſion, mais le verre en eſt toujours trouble: elle ne fait point efferveſcence avec les acides.

Il eſt des *ardoiſes* qui ſe poliſſent aſſez bien: on en fait des tables.

L'*ardoiſe* à aiguiſer, eſt tendre, & ſe fend par couches aſſez épaiſſes. Il y en a de la noire, de la griſe, de la jaunâtre. On en trouve qui eſt compoſée de deux couches, l'une griſe, l'autre jaune.

Il y a encore des *ardoiſes* tendres & friables noires, brunes, ou griſes, qui ont pour la plûpart une odeur fétide ſi on les brûle. On peut ſe ſervir de quelques-unes comme de crayons noirs. Il en eſt qui brûlée, devient rougeâtre, & ſert de crayon rouge.

Il paroît que les *ardoiſes* tirent leur origine de la terre calcaire, & de la Marne, & que ces matières ſont unies avec une ſubſtance graſſe, & un acide vitriolique.

La bonne *ardoiſe* doit avoir un ſon clair, & un œil d'un bleu léger. Un moyen certain de s'aſſurer ſi elle eſt de nature à ne ſe point imbiber d'eau, c'eſt de placer une ardoiſe perpendiculairement dans un vaſe où il y ait un peu d'eau,

Digitized by Google

& de l'y laiſſer dans cette poſition pendant une journée : Si l'ardoiſe eſt bonne, c'eſt-à-dire, d'une contexture ferme, elle n'attirera point l'eau au-delà de ſix lignes au-deſſus de ſon niveau ; & peut être n'y aura-t-il que les bords qui étant un peu déſunis par la taille, ſe trouveront humectés : au contraire, ſi l'ardoiſe eſt de mauvaiſe qualité, elle s'imbibera d'eau comme une éponge, juſqu'à la ſurface ſupérieure.

Le millier d'*ardoiſes*, en nombre, paye à l'entrée du Royaume dix ſous, & quinze ſous à la ſortie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

• Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *ardoize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARDOISÉ, ÉE ; adjectif. Ce mot déſigne ce qui tire ſur la couleur d'ardoiſe. *Une pierre ardoiſée.*

ARDOISIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'ouvrier qui travaille l'ardoiſe. *Voyez* ARDOISE.

ARDOISIÈRE ; ſubſtantif féminin. Carrière d'où ſe tire l'ardoiſe.

Les plus fameuſes Ardoiſières de France, ſont aux environs d'Angers. On vante ſur-tout celles de Trelaze & des Ayraux.

ARDONA ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au Royaume de Naples. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de la Capitanate.

ARDONE ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARDOREL ; nom propre d'une Abbaye de France, en Languedoc, à cinq lieues, ſud-eſt, de Lavaur. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 3000 liv. de rentes.

ARDOSA ; nom propre d'un bourg de Portugal, dans l'Eſtrémadure.

ARDRA ; nom propre d'une ville, & d'un Royaume d'Afrique, dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint-Thomas. On attribue aux habitans de ce Royaume, des mœurs aſſez ſingulières. Ils ſont, à ce qu'on prétend, magnifiques dans leurs habits qu'ils forment de fines toiles de coton brodées d'or. Ils aiment beaucoup la propreté, & ſe lavent fréquemment, ſur-tout les femmes qui ſe parfument d'ailleurs de civettes, & d'autres aromates.

Les mœurs des filles ſont très-diſſolues. Elles ſe livrent ſans façon, à qui leur plaît. Elles ſont d'ailleurs libres de ſe marier, comme elles jugent à propos, ſans être tenues de prendre avis de leurs parens. La polygamie étant permiſe dans ce Pays, les Nobles ont droit de prendre des jeunes filles de bonne maiſon, qui les ſervent nues à leur table, juſqu'à ce qu'elles ſoient en état d'être leurs femmes ; alors le mari les habille.

La couronne appartient au fils aîné du Roi, & les cadets n'ont rien. On honore les mânes de ce Prince, en étranglant après ſa mort pluſieurs de ſes eſclaves, & de ſes concubines.

Les Hollandois tirent quantité de Nègres de ce Pays ; ils y conduiſent en échange des damas de Java blancs & rouges, du cuir doré, des habitsde Chypre, du drap rouge à franges larges, des barres de fer, des toiles fines, des étoffes riches, de l'eau-de-vie, *&c.*

ARDRAGH ; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Lagénie, au ſud-oueſt, de Longfort.

ARDRE ; nom propre. Ville & petit Royaume d'Afrique à l'occident de Benin,

Digitized by Google

Benin. Les Nègres de cette contrée vendent aux François & aux Hollandois, beaucoup d'eſclaves qu'ils enlèvent chez leurs voiſins, & auxquels ils joignent ſouvent leurs femmes & leurs enfans. Seroit-ce une queſtion indiſcrete de demander ſi dans cet odieux commerce, l'acheteur eſt moins coupable que le vendeur?

ARDRES; nom propre d'une ville forte de France, en Picardie, ſur les frontières de l'Artois. On y compte environ trois mille ſept cens habitans. Elle eſt ſituée dans un lieu marécageux, à trois lieues, ſud-oueſt, de Gravelines.

Le Gouverneur de cette Ville perçoit annuellement plus de quatre mille trois cens livres, tant en appointemens qu'en émolumens. Le Lieutenant de Roi tire neuf cens livres.

C'eſt entre cette Ville & Guines que François premier & Henri VIII, Roi d'Angleterre, eurent une conférence en 1520, qui fut ſuivie d'un Tournoi & de pluſieurs Fêtes, où ces Princes parurent avec tant d'éclat & de magnificence, que le lieu de cette entrevue s'eſt depuis appelé *le Camp de Drap d'or.*

ARDROSSEN; nom propre d'un bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Cuningham, ſur la côte du golfe de Clyd.

ARDS; vieux mot qui ſignifioit autrefois brûlé, de couleur noire.

ARDSCHIRBABEGAN; nom propre d'un Roi de Perſe, le premier de la Dynaſtie des Saſſanides. Il illuſtra ſon règne, bien moins par ſes victoires que par la pratique des vertus morales, qui firent de ce Monarque un modèle pour les Rois.

Il a laiſſé des Ecrits, où l'on trouve & l'aveu naïf de ſes fautes, & ſes principales règles de conduite. Un courtiſan étoit chargé de lui faire rendre compte tous les jours de ſes actions. Il avoit coutume de dire que le plus mauvais de tous les Princes, étoit celui que les gens de bien craignoient, & duquel les méchans eſpéroient. Il vouloit auſſi que les peines fuſſent proportionnées aux délits des coupables. *N'employez pas l'épée*, diſoit-il à ſes Magiſtrats, *quand la canne ſuffit.* Maxime importante, & trop peu méditée. Ce grand Roi étoit contemporain de l'Empereur Commode.

ARDSTIN; nom propre d'une rivière de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Gallowai. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Clyd, vis-à-vis de la preſqu'île de Cantyre.

ARDSTINSEL; nom propre d'un bourg d'Ecoſſe, ſitué à l'embouchure de l'Ardſtin, dans le golfe de Clyd.

ARDTULLI; nom propre d'un bourg d'Irlande, à cinq lieues, nord-oueſt, d'Ardey.

ARDU; vieux mot qui ſignifioit autrefois difficile, pénible.

ARDUBA; nom propre. C'eſt, ſelon Dion, une ville de Dalmatie, qui fut priſe par Tibère.

ARDVERD; nom propre d'un bourg de France, en Saintonge, à ſix lieues & demie, oueſt, de Saintes. Ce bourg eſt le principal lieu d'une preſqu'île du même nom, que forment la Seudre, la Garonne & l'Océan. Elle a onze lieues de longueur & deux lieues de largeur. On y voit quantité d'arbres toujours verts, particulièrement des pins. Quelques-uns croient que c'eſt de-là qu'eſt venu le nom d'*Ardverd.*

ARDUINNA; terme de Mythologie.

Digitized by Google

Les Gaulois & les Sabins honoroient ſous ce nom Diane, comme Protectrice des Chaſſeurs. Ils la repréſentoient armée d'une cuiraſſe, ayant à la main un arc débandé, & un chien à ſon côté.

ARDURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois colère.

ARDUSSON; nom propre d'une petite rivière de France, en Champagne, qui a ſa ſource auprès de Saint-Flavy, & ſon embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-ſur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues.

ARE; nom propre d'une rivière d'Angleterre, au Duché d'Yorck. Elle a ſa ſource dans le Comté de Lancaſtre, & ſon embouchure dans l'Humber, à douze milles au-deſſous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie heureuſe, & une île dans le golfe Arabique.

AREAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois charrue.

AREB; ſubſtantif maſculin. C'eſt une monnoie de compte uſitée dans les Etats du Grand-Mogol, particulièrement à Amadabad.

Un couron vaut quatre *arebs*; un *areb* vaut vingt-cinq lacs, & un lac cent mille roupies.

AREBBA; nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Paleſtine.

AREBICO; nom propre. Ce fut autrefois une ville de l'Amérique ſeptentrionale; mais ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de l'île de Portoricco.

AREC; ſubſtantif maſculin. Fruit qui croît aux Indes, ſur une eſpèce de palmier droit, rond, délié, qui s'élève à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds. La groſſeur de ce fruit eſt la même que celle d'une noix. Il a un noyau ſemblable à une muſcade, & ſon écorce eſt jaunâtre.

L'arec eſt un objet conſidérable de commerce aux Indes, où il s'en fait une conſommation étonnante. L'uſage principal de ce fruit, eſt de le mâcher avec des feuilles de béthel, & un peu de chaux faite de coquillages de mer. Ce mélange, qu'on appelle *pinang*, fait beaucoup cracher, tient la bouche fraîche, & raffermit les dents & les gencives, qu'il garantit de toute corruption.

On attribue encore à l'*arec* la propriété de fortifier l'eſtomac, quand on en avale le ſuc.

Le meilleur *arec* des Indes ſe tire de l'île de Ceylan. Les Hollandois en envoient beaucoup dans le Royaume de Bengale.

AREC, eſt auſſi le nom d'une ville des Indes, au Royaume de Décan, à ce que dit Mandeſlo, qui la place entre Berce & Atteni; mais ce Mandeſlo n'eſt pas un Auteur bien accrédité pour la fidélité des faits.

ARÉCA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de Syrie, dans la Comagène.

On donne le même nom à une île voiſine de celle d'Ormus.

ARECKA; nom propre d'un port de la Mer rouge, à douze lieues de Suaquem.

ARECON; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Dan.

ARÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois labourage.

ARÉFACTION; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui ſe dit de l'action & de la manière de deſſécher les drogues qu'on veut pulvériſer.

AREGER; (s') vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'arranger.

Digitized by Google

AREGNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois attacher par les rênes.

ARELATINS ; (les) on donna autrefois ce nom aux Sujets du Royaume d'Arles. On appelle aujourd'hui de même les habitans de la ville d'Arles.

AREMAROS ; les Alchimiſtes ont donné ce nom au Cinnabre.

AREMBERG ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſur la rivière d'Ahr. Elle eſt capitale d'un Comté de même nom.

AREMBUS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARÉNA ; nom propre d'une rivière de Sicile, qui a ſon embouchure à l'orient de Mazara.

ARÉNA, eſt auſſi un terme de Philoſophie hermétique, qui déſigne l'état de diſſolution & de putréfaction de la matière du grand œuvre.

ARÉNAGE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom d'un droit que les Bretons payoient autrefois à leurs Souverains.

ARÉNATION ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui ſe dit de l'action de couvrir un malade de ſable chaud.

ARÈNE ; ſubſtantif féminin. *Arena.* Sable ou gravier qu'on trouve en pluſieurs endroits, & particulièrement ſur les bords de la mer & des rivières.

J'aime mieux un ruiſſeau qui ſur la molle Arène,
Dans un pré plein de fleurs lentement ſe promene,
Qu'un torrent débordé, qui d'un cours orageux,
Roule plein de gravier ſur un terrein fangeux.

Ce mot s'emploie beaucoup mieux en poëſie qu'en proſe.

ARÈNE, ſe dit de cette partie de l'amphithéâtre des Anciens, où ſe faiſoient les combats des gladiateurs & des bêtes farouches. C'eſt de là qu'eſt venue l'expreſſion, *deſcendre dans l'arène, ſur l'arène* ; pour dire, ſe préſenter au combat. C'eſt encore de-là que l'amphithéâtre de Nîmes, bâti par les Romains, eſt appelé *les Arènes de Nîmes.* Dans ce ſens, *arène* ſe dit en proſe comme en poëſie.

ARÈNE, eſt, ſelon Strabon, le nom d'une ancienne citadelle du Péloponèſe, qui appartenoit aux Meſſéniens.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARÉNÉ, ÉE ; adjectif, & terme d'Architecture. Il déſigne ce qui eſt baiſſé ou affaiſſé par une charge trop forte. *Un mur aréné.*

ARÉNEUX, EUSE ; adjectif. Il n'a d'uſage qu'en poëſie, pour déſigner ce qui eſt ſabloneux, rempli de ſable. *Les rives aréneuſes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

ARENGERIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois lieu d'aſſemblée tumultueuſe.

ARENSBERG ; nom propre d'une Ville & d'un Comté d'Allemagne, au Duché de Weſtphalie. La Ville eſt ſur la rivière de Roer, à quatre milles, au ſud, de Lipſtadt.

ARENSBOURG ; nom propre. Ville capitale de l'île d'Oeſel, ſur la mer Baltique, au Gouvernement de Riga.

ARENSHAUG ; nom propre d'un

Digitized by Google

Bailliage d'Allemagne, dans lequel eſt la ville de Nauſtadt.

ARENSWALDE; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à dix-neuf lieues, nord-eſt, de Berlin.

ARENTSHAUSEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, au Comté de Lut-Zelſtein.

ARÉOLE; ſubſtantif féminin. *Areola.* Ce mot eſt un diminutif d'aire, & ſignifie une petite aire, une petite ſurface.

ARÉOLE, ſe dit, en termes d'Anatomie, du petit cercle coloré qu'on remarque ſur le ſein, & qui entoure le mammelon.

Ce cercle n'eſt pas toujours de la même couleur. Il eſt d'un rouge agréable dans les filles, brun dans les jeunes femmes, & livide dans les vieilles.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ARÉOMÈTRE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument dont ſe ſervent les Phyſiciens pour connoître le degré de peſanteur des fluides.

Cet inſtrument eſt un globe rond, creux, fait de verre, d'argent ou d'autre matière, & qui ſe termine par un tube long, petit, cylindrique, & diviſé par degrés. Ce tube ſe ferme hermétiquement, après qu'on a mis dans le globe le mercure néceſſaire pour fixer le tube dans une poſition verticale, quand l'aréomètre eſt plongé dans la liqueur dont on cherche la peſanteur.

C'eſt une loi conſtante, qu'un corps s'enfonce dans un fluide, juſqu'à ce qu'il occupe dans ce fluide la place d'un volume qui lui ſoit égal en peſanteur. Vous eſtimerez donc la peſanteur de la liqueur où vous plongerez votre aréomètre, par le plus ou moins de profondeur à laquelle il deſcendra, & qui vous ſera indiquée par les degrés marqués ſur le tube. La liqueur où il deſcendra le plus bas ſera, la plus légère; & celle où il deſcendra le moins bas, ſera la plus peſante. C'eſt ainſi que l'eau-de-vie étant plus légère que le vin, & le vin plus léger que l'eau, l'aréomètre s'enfoncera davantage dans l'eau-de-vie que que dans le vin, & plus dans le vin que dans l'eau.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ARÉOPAGE; ſubſtantif maſculin. *Areopagus.* Ancien Tribunal d'Athènes, ainſi appelé d'un lieu conſacré à Mars, parce que ce Dieu y fut jugé par douze autres Dieux, qui le renvoyèrent abſous du meurtre du fils de Neptune, dont il étoit accuſé.

Les Juges de l'*Aréopage* avoient une grande réputation de mérite & d'intégrité. Ils étoient d'ailleurs tirés de la claſſe des Citoyens les plus diſtingués par leurs biens & leur naiſſance: auſſi vit-on ſouvent les divers Etats de la Grèce prendre l'*Aréopage* pour arbitre de leurs différends.

Ce Tribunal étoit chargé du ſoin de faire obſerver les loix, de l'inſpection des mœurs, & particulièrement de juger les affaires criminelles. Les Aréopagites s'aſſembloient dans un lieu découvert, & pendant la nuit, dans la vue de n'être détournés par aucun objet des voies de la juſtice. C'eſt pour la même raiſon que les Orateurs ne pouvoient employer ni exorde, ni péroraiſon devant l'*Aréopage*, &

Digitized by Google

qu'ils étoient obligés d'exposer leurs causes avec simplicité, sans chercher à émouvoir les passions. Ciceron écrivant à Atticus, sur la fermeté, la constance & la sage sévérité du Sénat de Rome, croit faire un bel éloge de cette auguste Compagnie, en la comparant à l'*Aréopage*.

Ce Tribunal respectable fut dans la plus haute considération jusqu'à Périclès, qui, n'ayant pu devenir Aréopagite, employa ses talens & sa puissance (c'est sans doute une tache à la réputation de ce grand homme) pour avilir l'*Aréopage*, qui dès-lors perdit peu à peu l'estime dont il avoit joui, & l'autorité dont il avoit été revêtu.

ARÉOPAGE, se dit, dans le sens figuré, pour désigner une Compagnie respectable, comme une assemblée de Juges, d'Hommes d'Etat. *C'est un Aréopage.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARÉOPAGITE; substantif masculin. Juge de l'Aréopage. On ignore en quel nombre étoient les Aréopagites, & l'on croit avec vraisemblance, que ce nombre varioit, d'autant que tous les Archontes qui sortoient de charge, avoient de droit une place dans l'Aréopage. *Voyez* ARÉOPAGE.

ARÉOSTYLE; substantif maculin, & terme d'Architecture ancienne, pour désigner une des cinq sortes d'intercolonnations, dans laquelle les colonnes étoient éloignées l'une de l'autre, de huit ou de dix modules.

ARÉOTECTONIQUE; adjectif substantivement pris, & terme de l'Art militaire. Il se dit de la science qui a pour objet les attaques & les combats.

ARÉOTIQUE; adjectif & substantif des deux genres, & terme de Médecine, qui désigne un remède propre à raréfier les humeurs. Les diaphorétiques, les sudorifiques, les alexipharmaques, & autres médicamens analogues, appartiennent à la classe des aréotiques.

ARÉOTOPOTÈS; c'est le nom sous lequel on célébroit à Munichia, comme un héros, celui qui buvoit le mieux.

ARÈQUE. *Voyez* AREC.

AREQUIPA; nom propre d'une ville épiscopale & maritime du Pérou, située à huit lieues du port d'Acari, & à cent lieues de Lima. Si cette ville est située dans un terrein fertile, elle est d'un autre côté menacée sans cesse par un volcan redoutable qui l'avoisine, & auquel on attribue les tremblemens de terre qu'on ressent fréquemment dans la contrée.

ARER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Il signifie chasser sur ses ancres, & se dit d'un navire qui traîne l'ancre qu'on a mouillée dans un fond où elle a lâché prise.

Les temps composés de ce verbe se conjugent avec l'auxiliaire *avoir*. *Le vaisseau auroit aré.*

ARERUE. *Voyez* AREC, c'est la même chose.

ARÈS; les Philosophes hermétiques donnent ce nom à ce qu'ils appellent *le dispensateur de la nature*, caché dans leurs trois principes, qui sont le soufre, le sel & le mercure, & dont ils disent que tout est composé dans le monde. Ils ajoutent que ce dispensateur donne la forme aux individus, & en diversifie les espèces, sans permettre que l'un s'approprie la ma-

Digitized by Google

matiére ſpécifique de l'autre.

ARES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois préſentement, tout à l'heure.

ARESCUEL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois manche.

ARESGNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arrêter un cheval par les rênes.

ARESGOL ; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, au Royaume de Trémécen, qui a été détruite, rétablie, & détruite encore, de maniére qu'il n'en reſte aujourd'hui que des ruines.

ARESIBO ; nom propre. Ville d'Amérique, ſur une rivière du même nom, dans l'île de Porto Ricco, l'une des Antilles.

ARES-METYS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tout à cette heure.

ARESTE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'angle extérieur d'un édifice.

ARESTINGA ; nom propre d'une île de la mer de Perſe, près d'un cap de même nom, ſur la côte du Kerman.

ARÊTE ; ſubſtantif féminin. La partie dure des poiſſons, qui ſert à ſoutenir leur chair, comme les os ſoutiennent celle des animaux. *Ce poiſſon a peu d'arêtes.*

ARÊTE, ſe dit, dans la coupe des pierres, de l'angle ou tranchant que font deux ſurfaces droites d'une pierre quelconque.

On dit, dans le même ſens, qu'*une pierre eſt à vive arrête*, quand elle eſt taillée proprement, ſans aucune caſſure.

On dit auſſi, en termes de Charpentiers, qu'*une pièce de bois eſt taillée à vive arrête*, quand elle eſt bien écarrie, que tous les angles en ſont bien marqués, & qu'on n'y a laiſſé ni écorce ni aubier.

ARÊTE, ſe dit, en termes de Diamantaires, des angles des diverſes faces d'un diamant.

ARÊTE, ſe dit, en termes de Chapeliers, de l'extrémité où l'on arrondit un chapeau, & où l'on coud ce qu'on appelle *bord de chapeau*.

ARÊTE, ſe dit, en termes de Manège, & de Maréchallerie, d'une ſorte de maladie du cheval ; c'eſt une eſpèce de croûte dure & écailleuſe qui vient le long du tendon, & qui va aboutir au pâturon ; elle forme une eſpèce de raie qui ſépare le poil des deux côtés, & de laquelle il ſort en hiver dans les temps humides, des eaux rouſſes & puantes. Cette raye ſe recouvre d'une eſpèce de croûte en Eté, dans les temps ſecs, & dans un terrein aride & poudreux. Ce mal fait rarement boîter un cheval, à moins qu'il ne travaille dans un temps exceſſivement froid : il rend ſeulement les jambes un peu roides, & fait tomber le poil. Les chevaux fins y ſont peu ſujets, à cauſe qu'ils ont peu de poil aux jambes.

On emploie contre ce mal les deſſicatifs. En voici qui ſont éprouvés :

Prenez un demi-quarteron de noix de galle, autant d'alun, & pareille quantité de couperoſe ; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau, & lavez-en la partie.

Ou bien, prenez deux onces de vert de gris, autant de couperoſe ; incorporez ces drogues dans un quarteron de miel, & frottez-en les arêtes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARÉTHUSE ; terme de Mythologie, & nom propre d'une campagne de Diane, qui étoit fille de Nérée &

Digitized by Google

de Doris. Un jour le fleuve Alphée l'ayant appercue dans le bain, en devint amoureux, & la pourſuivit vivement. Aréthuſe ayant alors imploré Diane, cette Deeſſe la métamorphoſa en une fontaine, qu'elle plaça près de Syracuſe; mais l'amoureux fleuve ayant reconnu ſous ce déguiſement celle qu'il aimoit, traverſa la mer pour mêler ſes ondes avec celles de ſa chère Aréthuſe. La fiction eſt plaiſante.

ARÉTHUSE, eſt le nom de pluſieurs autres fontaines. Ortelius parle d'une qui étoit près de Smyrne; Etienne le Géographe parle d'une ſeconde dans l'île d'Ithaque; Pline en place une troiſième en Béotie, & une quatrième dans l'Eubée. Le même Pline met un lac de ce nom, dans la grande Arménie.

ARÉTHUSE, eſt encore le nom de quatre anciennes villes. Il y en avoit une en Macédoine; une ſeconde en Syrie, près d'Apamée; une troiſième en Judée, & une quatrième dans l'Arabie heureuſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le dernier *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Arétuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARÊTIER; ſubſtantif maſculin, & terme de Charpentiers. Il déſigne une pièce de bois qui forme l'arête, ou l'angle ſaillant d'un comble.

ARÊTIÈRES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme d'Architecture, qui déſigne les couches de plâtre ou de mortier que les Couvreurs mettent aux angles ſaillans d'un comble couvert en tuiles.

ARÉTOLOGIE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne la partie de la Philoſophie qui traite de la vertu, & des moyens de devenir vertueux.

ARETON; les Philoſophes hermétiques ont donné ce nom au laiton des Philoſophes.

ARÉVALILLO; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille. Elle a ſa ſource dans les montagnes, au nord-oueſt d'Avila, & ſon embouchure dans l'Adaja, au-deſſus d'Arévalo.

ARÉVALO; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille, ſur les frontières du Royaume de Léon, entre les rivières d'Adaja & d'Arévalillo.

AREUS; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une rivière de la côte de Bithynie.

AREUS, eſt auſſi le nom d'un fils du Dieu de la guerre. Les Poëtes appeloient de même ceux qui s'illuſtroient dans les combats.

AREZZO; nom propre d'une ancienne ville Epiſcopale d'Italie, au Duché de Toſcane, à trois milles des Marais de la Chiana. Cette ville eſt la patrie de Mécénas, ſi digne d'être le favori d'Auguſte, par la protection éclairée qu'il accorda aux Lettres.

ARFIORA; les Philoſophes hermétiques donnent ce nom à la matière du grand œuvre, parvenue au blanc après la putréfaction.

ARG; (l') nom propre. Il y a en Souabe deux rivières de ce nom, qui ont leurs ſources, l'une au village d'Etelsberg, & l'autre au village de Miſſen. Après avoir mêlé leurs eaux à Achberg, elles vont ſe perdre dans le lac de Conſtance, près de Langen-Argen.

ARGA; nom propre. *Aragus*. Rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource aux

Digitized by Google

Monts Pyrénées, à dix lieues, au ſud, de Bayonne, & ſon embouchure dans la rivière d'Aragon, près de Villa-Franca.

ARGA, eſt auſſi le nom d'un fruit qui croît en Afrique, ſur un arbre épineux. Ce fruit, qui eſt de la groſſeur des olives, donne une huile de mauvaiſe odeur, que les Africains brûlent & mangent.

ARGADES; nom propre d'une rivière d'Aſie, qu'Elien place dans la Sitacène.

ARGADINA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Aſie, dans la Margiane.

ARGAIS; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une île de la Méditerranée, ſur la côte de Lycie.

ARGALH; vieux mot qui ſignifioit autrefois égoût, puits perdu.

ARGAN; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille.

ARGANEAU; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui déſigne un gros anneau de fer dont on ſe ſert pour amarrer les manœuvres.

Il y a auſſi aux batteries, de chaque côté d'un ſabord, deux arganeaux, un pour le palan du canon, & l'autre pour la brague.

ARGANEAU D'ANCRE, ſe dit de l'anneau placé à l'extrémité de l'ancre, où l'on attache le cable.

ARGANETTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une machine de guerre propre à jetter des matières combuſtibles.

ARGANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſorte d'habit long.

ARGARAUDACA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Aſie, dans la Médie.

ARGATA, (les Chevaliers de l') ou DU DEVIDOIR; c'eſt ainſi que ſe firent appeler, en 1338, certains gentilshommes du quartier de la Porte Neuve, à Naples, qui s'unirent pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou, contre la flotte de la Reine Marguerite. Ils portoient ſur le côté gauche, un devidoir d'or ſur un champ de gueules. Il ne fut plus queſtion de ces Chevaliers après le règne de Louis d'Anjou.

ARGÉES; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris. Fête annuelle des anciens Romains, dans laquelle les Veſtales jettoient dans le Tibre, le jour des ides de Mai, une trentaine de figures d'hommes faites avec du jonc, & qu'on appelloit *Argiens*.

Plutarque conjecture que le nom d'*Argiens* fut donné à ces figures, parce que les peuples barbares qui habitèrent les premiers ces contrées, noyoient dans le Tibre tous les Grecs qui tomboient en leur pouvoir, & qu'Hercules leur perſuada de quitter cette coutume inhumaine, & d'expier leur cruauté, en inſtituant les Argées. Le même Auteur conjecture encore, que cette fête pouvoit bien avoir ſon origine dans la haine qu'Evandre l'Arcadien portoit aux Grecs. Ce Prince, pour perpétuer la mémoire de cette haine, avoit ordonné qu'on fît des figures qui repréſentaſſent des Grecs ou *Argiens*, & qu'on les jettât dans la rivière.

ARGÉES, eſt encore le nom qui fut donné, ſelon quelques-uns, aux ſept collines de Rome, en mémoire d'Argée, fils de Licinius, un des compagnons d'Hercules, qu'Evandre reçut chez lui.

La première ſyllabe eſt moyenne, la

la seconde longue, la troisième très-brève.

ARGEIPHONTÈS; terme de Mythologie, & surnom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus.

ARGEMA ou ARGEMON; substantif masculin, & terme de Chirurgie, qui désigne un ulcère du globe de l'œil, dont le siège est en partie sur la conjonctive ou blanc de l'œil, & en partie sur la cornée transparente. Il paroît blanc sur la cornée, & rougeâtre sur la conjonctive.

Cet ulcère est dangereux en raison de son étendue, de sa profondeur & de la qualité du pus qui en découle. S'il vient de cause interne, il faut purifier les humeurs. On emploie à cet effet les saignées, les lavemens, les purgatifs, le régime, *&c.* Quand il y a inflammation, on fait usage de topiques émoliens & anodins; après quoi on travaille à cicatriser.

Si l'inflammation est légère, on se servira du collyre estimé de Maître Jean, dont voici la préparation & la manière de l'employer.

On prend dix grains de camphre, autant de vitriol blanc, & un scrupule de sucre candi que l'on dissout dans trois onces d'eau distillée de roses, de plantain & d'euphraise, dans laquelle on a fait fondre auparavant dix grains de gomme arabique en poudre, pour la rendre mucilagineuse. On en fait couler quelques gouttes tièdes dans l'œil malade, dix ou douze fois par jour, & par-dessus l'œil on applique une compresse trempée dans un collyre rafraichissant fait avec un blanc d'œuf & les eaux de rose & de plantain battus ensemble.

ARGEMONE; substantif féminin. Plante, qu'on appelle aussi *pavot épineux*, parce qu'elle ressemble à un pavot, & qu'elle est armée d'épines. Ses feuilles, légèrement découpées, ressemblent à celles de l'anémone: ses fleurs sont rouges & composées de plusieurs feuilles disposées en rose. Ses semences sont rondes.

On séme l'argemone en automne, sur une couche bien ameublie, couverte d'un peu de terreau, & au printems, on la transporte dans les plates-bandes.

ARGENCE; nom propre d'une petite rivière de Normandie, qui a sa source près de Saint-Silvain, à trois lieues, sud-est, de Caen, & son embouchure dans la Dive, après un cours d'environ quatre lieues.

ARGENCE, est encore le nom d'un Bourg de la même Province, à trois lieues de Caen, vers l'orient.

ARGENDAL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre Simmeren & Bacharach.

ARGENDAL, est aussi le nom d'une rivière de France, en Provence, qui a trois sources; une à Seillons; la seconde, à Saint-Martin de Várages & la troisième, du côté de Barjols. Cette rivière a son embouchure dans la Méditerranée, près de Fréjus, après un cours d'environ quatorze lieues. Ses eaux sont pures, limpides, & abondent en truites & autres excellens poissons.

ARGENS; (l') rivière. C'est la même qu'Argendal. *Voyez* ce mot.

ARGENSOLES; nom propre d'une Abbaye de Filles, en Champagne, à deux lieues, sud-sud-ouest, d'Epernai. On lui donne quatorze mille livres de rentes.

ARGENT; substantif masculin. *Argentum.* L'argent, appelé aussi *lune* par les Chimistes, est un métal par-

Digitized by Google

fait, d'un blanc brillant & éclatant.

L'*argent* eſt auſſi fixe dans le feu que l'or; mais il demande un dégré de feu un peu moins fort pour entrer en fuſion. L'argent eſt, après l'or, le plus flexible des métaux, & il ne ſe diſſout pas dans l'eau régale.

Sa peſanteur ſpécifique, quoique conſidérable, eſt près de moitié moindre que celle de l'or. Peſé à la balance hydroſtatique, il y perd environ un onzième de ſon poids. Un pied cube d'argent pèſe 720 livres.

La ténacité de ſes parties eſt auſſi de près de moitié moindre que celle des parties de l'or: un fil d'argent d'un dixième de pouce de diamètre ne peut ſoutenir qu'un poids de 270 livres avant de ſe rompre.

Souvent on trouve l'argent vierge tout formé & malléable, & alors, dit M. Gellert, on le nomme mine de payſan. Il eſt ſous la forme de fils, de poils, de laine, de petits feuillets & d'écailles, dans la plûpart des terres & des ſables; on trouve auſſi de l'argent natif attaché à du cobalt, ſur la mine d'argent vitreuſe, ſur la mine d'argent rouge, ſur la mine de plomb, aux mines de fer & aux criſtaux d'étain.

Jamais l'argent natif ne contient d'or, au lieu que l'or natif eſt rarement ſans argent; mais on prétend que l'argent natif contient un peu d'arſénic.

La mine d'argent, appelée *merde d'oie*, eſt très-riche, elle eſt mêlée avec de la marne d'une couleur brune ou d'un jaune pâle. On y voit l'argent ſous la forme de cheveux ou de filets déliés. On donne le même nom à une eſpèce de minéral verdâtre ou gris, qui contient de l'argent, parce qu'il eſt à peu près de la couleur des excrémens des oies.

La mine d'argent vitreuſe, qui, ſelon quelques-uns, eſt la même choſe que la mine de plomb, eſt d'une figure irrégulière & indéterminée: quelque fois elle eſt cubique, octogone, ou autrement polygone; elle ne contient que du ſoufre & de l'argent pur. Quand cette mine eſt bien pure, elle eſt malléable, & on peut la tailler preſque comme du plomb; mais lorſqu'il entre quelques matières étrangères dans ſa compoſition, elle ſe met aiſément en fragmens détachés, qui ne laiſſent pas d'être malléables à un certain point. Il y a de la mine vitreuſe qui eſt tout-à-fait aigre & caſſante: on a tout lieu de croire que cette qualité vient de l'arſénic: ſa couleur eſt d'un noir plus ou moins foncé; & même il y en a une eſpèce qui eſt griſe, comme la mine de cuivre griſe; mais elle en diffère en ce qu'elle ne contient point de cuivre.

La quantité d'argent contenue dans la mine vitreuſe, varie; cependant, en général, elle eſt conſidérable, & en fait environ les trois quarts; cette mine entre en fuſion dans le feu, auſſi-tôt qu'elle commence à y rougir.

La mine d'argent cornée eſt malléable, comme celle dont on vient de parler, & on peut la tailler; il y en a de blanchâtre, de jaunâtre & d'un brun foncé. Cette mine paroît formée par un aſſemblage de feuillets minces; elle eſt demi tranſparente, preſque comme de la corne; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Quand on la met dans le feu, il en part une fumée ſulfureuſe & arſénicale; on en tire communément deux tiers

Digitized by Google

d'argent ; elle paroît à l'extérieur comme rouillée ou ternie ; mais on la reconnoît aiſément, en ce qu'on peut la tailler & la plier.

La mine d'argent rouge, eſt une mine très-riche, d'un rouge vif & tranſparent, ou d'un rouge foncé. On peut quelquefois reconnoître cette dernière eſpèce en la raclant avec un couteau ; on la diſtingue du cinabre, en ce que la couleur de cette dernière ſubſtance eſt d'un rouge aurore, ou de couleur de briques ; au lieu que la mine d'argent rouge eſt de la couleur des grenats & des rubis, c'eſt-à-dire, d'un rouge pourpre ; on trouve pourtant auſſi de la mine de cette eſpèce, qui eſt d'une couleur de briques, mais cela eſt rare. Une autre marque à laquelle on peut la reconnoître, c'eſt que plus on triture le cinabre, plus il devient d'un beau rouge ; au lieu que ſi on écraſe de même la mine d'argent rouge, ſa couleur devient méconnoiſſable. Cette mine ſe montre ſous pluſieurs formes différentes ; lorſqu'elle eſt cryſtalliſée, elle forme ordinairement des priſmes héxagones, ou autrement polygones. Elle eſt très-peſante, entre en fuſion par le moyen d'un feu très-doux, même avant d'y rougir, & pour lors il en part une fumée épaiſſe, accompagnée d'une odeur arſénicale : quoique l'argent & l'arſénic faſſent la baſe de la compoſition de cette mine, on pourroit auſſi aſſurer qu'il y entre une petite portion de ſoufre ; parce que, ſi on la met ſur des charbons ardens, avec du nître, elle s'enflamme & détonne avec lui ; en effet, ce n'eſt ni l'argent, ni l'arſénic qui font cet effet, puiſque l'arſénic, quand on le met en fuſion avec le nître, ne produit qu'une efferveſcence ou gonflement, accompagné de bruit, par lequel l'eſprit de nître ſe dégage ; mais il ne ſe fait point d'inflammation. La mine d'argent d'un rouge vif, contient ordinairement 120 ou 124 marcs d'argent au quintal. La quantité d'argent, contenue dans la mine d'argent, qui eſt d'un rouge foncé, varie & ne peut être déterminée ; quelquefois cette dernière contient auſſi quelques parties ferrugineuſes. On trouve la mine d'argent rouge jointe avec de la mine d'arſénic teſtacée, ou par écailles, avec de la mine de cobalt, avec de la mine de plomb, avec de la mine de cuivre & d'antimoine : on en trouve auſſi dans les filons de mine d'étain, lorſqu'un filon de mine d'argent s'y eſt joint ; elle diffère du cinabre natif, en ce que celui-ci eſt feuilleté ; pour le cinabre artificiel, il eſt ſtrié comme l'antimoine.

La mine d'argent blanche eſt ou blanchâtre, ou d'un gris clair ; elle eſt peſante & caſſante ; quand elle eſt bien pure, elle contient quatorze marcs d'argent au quintal ; cependant elle eſt plus chargée de cuivre que d'argent. Cette mine eſt compoſée d'argent, de cuivre, d'arſénic & de ſoufre : il y en a des eſpèces dont la couleur eſt encore plus claire, qui contiennent auſſi du fer ; mais ces dernières n'ont que très-peu d'argent, & n'en donnent que deux onces au quintal ; on les nomme quelquefois *mines d'argent blanches*. Il ne faut point confondre la mine d'argent blanche, dont il s'agit ici, avec les mines de cobalt qui ſont d'un gris clair, attendu qu'elles ſe reſſemblent beaucoup pour la couleur ; celles de cobalt ſont cependant plus blanches, & ti-

Digitized by Google

rent un peu ſur le jaunâtre ou ſur le rougeâtre, comme le biſmuth.

L'on met auſſi la mine de cuivre griſe au nombre des mines d'argent, quoiqu'il ſoit plus naturel de la mettre au rang des mines de cuivre; ſa couleur eſt d'un gris obſcur; on la trouve avec les mines de cuivre, ou avec les pyrites cuivreuſes, auxquelles elle eſt ſouvent mêlée: cette mine contient aux environs d'un demi marc d'argent au quintal; quelques-uns la nomment *mine d'argent noire.*

La mine d'argent en plume eſt compoſée d'un aſſemblage de petits filets noirs très-déliés, qui reſſemblent à des cheveux, ou à la barbe d'une plume. Elle contient environ deux onces d'argent au quintal, auſſi-bien que du ſoufre & de l'arſénic; car elle donne de l'orpiment ou du réalgar.

La mine d'argent en ſuie ou fuligineuſe, eſt ſous la forme d'une pouſſière noire & molle; elle eſt très-riche, & contient quelquefois au-delà de cent marcs d'argent au quintal. On la trouve communément dans les fentes des montagnes, & par grumeaux ou maſſes détachées.

Outre les mines que nous venons de décrire, on trouve encore de l'argent dans le cuivre, dans le plomb, dans l'étain, dans la mine de fer, dans la blende, dans les terres jaunes, rouges & brunes; dans la pierre de corne noire & bleuâtre, & même, ce qui eſt plus ſurprenant, dans des couches ou lits de pierres, qui quoiqu'on n'y remarque point d'argent natif, ni de ſubſtances minérales, ne laiſſent pas de contenir une portion aſſez conſidérable de ce métal; c'eſt pourquoi il eſt très-à-propos de faire ſouvent l'eſſai d'un foſſile, pour voir l'argent qu'il contient, quand même à l'extérieur il ne ſembleroit point en promettre.

Voici les caractères diſtinctifs de l'argent.

Dans la liſte des métaux, conſidérés relativement au poids, il occupe le rang immédiatement après le plomb.

Il eſt très-ſimple, & examiné par les opérations communes, c'eſt celui en qui l'on remarque le moins de parties hétérogènes.

Lorſqu'il eſt pur, à peine le feu dans lequel on le fixe, lui enlève-t-il une partie ſenſible de ſon poids. Tenu en fuſion pendant deux mois entiers, il perd à peine la douzième partie de ſa maſſe; encore lorſqu'on a fait cette expérience, y avoit-il lieu de douter qu'il eût été bien purifié.

Il eſt malléable & ductile; le feu lui donne cette dernière qualité.

Il rougit & fond en même-temps.

Il ſe diſſout dans l'eau forte.

On le purifie avec le plomb, qui ne l'altère point, & le laiſſe pur dans la coupelle.

L'antimoine le réduit en ſcories, & le volatiliſe.

ARGENT DE COUPELLE. On fait rougir une coupelle dans le feu, & l'on y met quatre ou cinq fois autant de plomb qu'on a d'argent à coupeller; on laiſſe fondre & étendre ce plomb, duquel une partie s'introduit en peu de temps dans les pores de la coupelle, & les remplit; on jette l'argent au milieu de la coupelle, il ſe met bientôt en fuſion: on pouſſe le feu fortement, enſorte que la flamme réfléchiſſe ſur la matière; toutes les impuretés alors s'uniſſent au plomb, parce

Digitized by Google

que ce métal étant ſulfureux, il accroche & embraſſe bien mieux les corps groſſiers que ne fait l'argent; le feu chaſſe ce mêlange impur à la circonférence en manière d'écume ou de ſcorie, & l'argent demeure pur & net au milieu: on connoît que la purification eſt achevée, quand il ne s'élève plus de fumée: on verſe l'argent dans une lingotière pour l'y laiſſer réfroidir; c'eſt ce qu'on appelle *argent de coupelle*. Les ſcories de l'argent mêlées avec le plomb, font la litharge. Ces ſcories ne conſiſtent qu'en quelques parties d'autres métaux ou de marcaſſites qui ſont demeurées attachées à l'argent quand on l'a tiré de la mine.

Il faut remarquer que l'argent étant jetté dans le plomb fondu, eſt bien plutôt mis en fuſion, que ſi on l'avoit fait fondre ſeul dans un creuſet, parce que les parties ſulfureuſes du plomb ſervent beaucoup à exciter la fuſion des métaux.

Cette purification nettoie l'argent de tous les autres métaux, excepté de l'or, qui réſiſte comme lui à la coupelle; ainſi l'on ne peut pas être aſſuré que cet argent de coupelle ſoit tout-à-fait pur: il faut avoir recours à une autre opération, qu'on appelle *départ*, ſi on veut le dépouiller de quelque petite quantité d'or qu'il peut contenir. Voici la manière de procéder à cette opération.

On fait fondre enſemble dans un creuſet, par un grand feu, trois parties d'argent, & une partie d'or; on jette peu-à-peu le mêlange fondu dans l'eau froide; il s'y condenſe en grenailles; on jette l'eau, on fait ſécher ces grenailles, & on les met diſſoudre dans deux ou trois fois autant d'eau forte: l'argent ſe diſſout, & l'or ſe précipite au fond du vaiſſeau; car il ne peut être pénétré par ce diſſolvant.

PRÉCIPITÉ D'ARGENT, CHAUX D'ARGENT, EAU SECONDE. On jette la diſſolution d'argent dans une terrine où l'on a mis beaucoup d'eau, & une plaque de cuivre; on laiſſe le mêlange cinq ou ſix heures en repos, ou juſqu'à ce que tout l'argent ſoit précipité & comme adhérent à la plaque de cuivre; on le ramaſſe alors & on le fait ſécher; c'eſt ce qu'on appelle *précipité d'argent*, & quelquefois, *chaux d'argent*: l'eau qui a ſervi à cette précipitation, eſt devenue bleue, à cauſe d'une portion de cuivre qu'elle a diſſout; on l'appelle *Eau ſeconde*: on s'en ſert pour déterger & pour manger les chairs baveuſes. On l'applique extérieurement.

On pourroit encore faire précipiter l'argent diſſout, en mêlant dans la diſſolution de l'eau ſalée; car le ſel marin produiroit le même effet que les parties de cuivre, c'eſt-à-dire, que ſe choquant rudement contre les pointes de l'eau forte, qui tiennent les particules de l'argent ſuſpendues, il les romproit & leur feroit lâcher priſe; enſorte que l'argent n'ayant plus rien qui le ſoutînt, tomberoit par ſon propre poids.

On remet le précipité d'argent en lingot, en le faiſant fondre dans un creuſet avec un peu de ſalpêtre, & le verſant enſuite dans une lingotière: cet argent eſt le plus pur de tous, & ſeroit à douze deniers s'il y en avoit; mais on trouve toujours un peu d'alliage de cuivre dans l'argent, quelque bien purifié qu'il ſoit.

DENIER D'ARGENT. Ce qu'on appelle

un *Carat*, en parlant de l'or, eſt un denier en parlant de l'argent; ainſi une once d'argent bien pur eſt de vingt-quatre deniers ou de vingt-quatre ſcrupules, qui ſont vingt-quatre fois vingt-quatre grains: cette once d'argent ne devroit point diminuer dans les épreuves; mais ſi elle diminue d'un ſcrupule à la coupelle, l'argent n'eſt que de vingt-trois deniers; ſi elle diminue de deux ſcrupules, il n'eſt que de vingt-deux deniers: au reſte, on ne s'exprime pas en matière d'argent par vingt-quatre deniers, comme en matière d'or, par vingt-quatre carats; on double le denier d'argent, & l'on dit, de l'argent à douze deniers, pour faire entendre de l'argent bien pur; de l'argent à onze deniers & demi, de l'argent à onze deniers, pour faire entendre les dégrés de pureté, & ainſi du reſte.

ARGENT DE VAISSELLE. L'argent de vaiſſelle contient une partie de cuivre ſur vingt-quatre parties d'argent, & l'argent de coupelle n'en contient qu'un quart de partie, ſur vingt-quatre parties d'argent.

On bat l'argent le plus pur, & on le réduit en feuilles très-minces & très-déliées, qui s'emploient en Médecine; on peut auſſi ſe ſervir du précipité d'argent à la place des feuilles.

L'argent eſt propre pour ceux qui ont reçu une trop grande quantité de vif argent, ſoit par les frictions, ſoit par la bouche; car il ſe lie ou s'amalgame avec lui dans le corps, & l'appéſantiſſant, il lui ôte ſa vertu; on en fait prendre par la bouche depuis quatre grains juſqu'à un ſcrupule: on peut même en donner une plus grande doſe, ſans craindre qu'il faſſe du mal.

ARGENT EN GRAINS, ſe dit de l'argent de coupelle qu'on a fait fondre dans un creuſet, & qu'on verſe enſuite perpendiculairement dans de la belle eau fraîche, contenue dans un vaiſſeau cylindrique, où il ſe diviſe en petits grains, en touchant la ſurface de l'eau.

SOLUTION D'ARGENT, ſe dit d'une liqueur tranſparente, ſans couleur, très-âcre, amère & cauſtique au goût. Elle eſt compoſée d'une once d'argent en grains diſſout dans un vaiſſeau de verre, par deux onces de bonne eau forte.

VITRIOL, SEL OU CRYSTAL D'ARGENT. On jette dans la ſolution d'argent, des grains d'argent pur, les uns après les autres, autant qu'elle en peut diſſoudre. Cette nouvelle diſſolution ſe met dans un lieu frais; bientôt il s'y forme de petites couches blanches, claires & légères, poſées les unes ſur les autres & comme compoſées d'aiguilles triangulaires, de même que le nître. En les ſéparant de la liqueur, on aura du ſel, des cryſtaux ou du vitriol d'argent, qu'on peut faire ſécher: mais il faut ſonger que les pointes de ces aiguilles ſont ſi aiguës, qu'il n'eſt guères poſſible d'y toucher ſans s'en reſſentir.

PIERRE INFERNALE D'ARGENT, ſe dit du cryſtal, ſel ou vitriol d'argent fondu dans un creuſet à une chaleur modérée, & enſuite jetté dans des moules de fer. Cette pierre infernale eſt un excellent cauſtique pour quantité d'opérations chirurgicales. Outre qu'il ſe conſerve pendant pluſieurs années, il eſt très-puiſſant, & il ne faut que l'approcher pour brûler les parties d'un corps vivant, pour y faire une eſcarre que l'inflammation ſuivra; & la partie, après qu'il y aura

Digitized by Google

eu ſéparation des parties brûlées des autres, paroîtra pure, nette & vive; enſorte qu'en approchant ce cauſtique à pluſieurs repriſes de tous les ulcères ſuperficiels & fongueux, & des chancres de la même nature, on les guérira parfaitement.

ARGENT, eſt, dans notre langue, le terme générique de toutes ſortes de monnoies d'or, d'argent, de cuivre ou d'autre métal quel qu'il ſoit. Dans ce ſens, il eſt le ſigne repréſentatif de la valeur des marchandiſes. *Il n'y a plus d'argent à la banque. Les avares tiennent l'argent dans les coffres. Il a placé ſon argent à quatre pour cent.*

On dit, *payer argent ſec, argent bas, argent ſous corde;* pour dire, payer en argent comptant.

On appelle, *argent mignon*, celui qu'on tient en réſerve & qu'on peut employer en dépenſes ſuperflues, ſans déranger le train ordinaire de ſa maiſon, de ſes affaires. Ces expreſſions ſont familières.

ARGENT, ſe dit plus particulièrement de la monnoie faite de ce métal. *Il m'a rendu en argent, l'or que je lui avois prêté.*

ARGENT BLANC, ſe dit de toute monnoie fabriquée de ce métal. Tels ſont parmi nous les écus de ſix francs, ceux de trois livres, les pièces de vingt-quatre, de douze, & de ſix ſous.

ARGENT FIN, ſe dit de l'argent à douze deniers, ou au titre le plus haut auquel on puiſſe le porter.

BAS ARGENT, ſe dit de celui qui eſt de plus de ſix deniers au-deſſous du titre de l'argent monnoyé.

ARGENT FAUX, ſe dit de tout ce qui eſt fait de cuivre rouge, qu'on a couvert de pluſieurs feuilles d'argent par le moyen du feu.

ARGENT TENANT OR, ſe dit de l'or qui a perdu ſon nom & ſa qualité pour être allié ſur le blanc, & au-deſſous de dix-ſept karats.

ARGENT DE CENDRÉE, ſe dit d'une poudre d'argent attachée aux plaques de cuivre miſes dans de l'eau forte qui a ſervi à l'affinage de l'or. On eſtime cet argent à douze deniers.

ARGENT LE ROI, ſe dit de celui qui eſt au titre auquel les Ordonnances l'ont fixé pour les Ouvrages de Monnoyeurs & d'Orfévres. On appelle aujourd'hui *Argent le Roi*, celui qui eſt au titre de onze deniers dix-huit grains de fin, & qui paſſe à la monnoie & dans le commerce à 50 livres 11 ſols 11 deniers le marc.

ARGENT EN PÂTE, ſe dit de celui qui eſt près d'être mis en fonte dans le creuſet.

ARGENT EN BAIN, ſe dit de celui qui eſt en fuſion actuelle.

ARGENT EN LAME, ſe dit de l'argent trait applati entre deux rouleaux, & prêt à être appliqué ſur la ſoie par le moyen du moulin, ou à être employé tout plat pour orner différens ouvrages de broderie, *&c.*

ARGENT TRAIT, ſe dit de celui qu'on a réduit à l'épaiſſeur d'un cheveu, en le faiſant paſſer ſucceſſivement par les trois trous d'une filière.

ARGENT FILÉ, ou FIL D'ARGENT, ſe dit de l'argent en lame, employé & appliqué ſur la ſoie par le moyen du moulin.

ARGENT EN FEUILLE OU BATTU, ſe dit de celui que les Batteurs d'or ont réduit en feuilles très-minces, à l'uſage des Argenteurs & Doreurs.

ARGENT EN COQUILLE, ſe dit des rognures de l'argent en feuille ou battu. Il ſert à peindre & à argenter quelques ouvrages.

ARGENT FIN, FUMÉ, ſe dit de l'ar-

Digitized by Google

gent fin, soit trait, soit en lame, soit filé, soit battu, auquel on a fait prendre la couleur d'or en l'exposant pendant longtemps à la fumée afin de le vendre pour de l'argent fin doré. Cette fraude est défendue par Arrêt du Conseil du 10 Novembre 1691. Cet Arrêt ordonne que les outils servant à cette manœuvre seront rompus, & fait défense d'en rétablir l'usage, à peine de punition corporelle.

Il est défendu, par le même Arrêt, à tout ouvrier d'employer dans les galons, dentelles, &c. & autres ouvrages d'or & d'argent, aucune lame, trait ou fil d'argent fumé; & aux Marchands, d'en vendre & débiter, à peine de confiscation & de trois cens livres d'amende.

ARGENT A LA GROSSE, c'est la même chose qu'argent mis à la grosse aventure.

ARGENT DE PERMISSION, c'est le nom qu'on donne à l'argent de change dans la plûpart des villes des Pays-Bas François ou Autrichiens. Cet argent diffère de l'argent courant, & les cent florins de permission y valent cent huit florins & un tiers courant. Il en est de même des livres de gros. Toutes les remises qu'on fait chez l'étranger, se réduisent en argent de permission.

ARGENT DE BANQUE, se dit de celui que les Négocians, ou autres particuliers, déposent dans les trésors publics, qu'on appelle *banques*. Telles sont les banques d'Amsterdam, de Hambourg, de Gênes, de Venise, &c.

ARGENT A RETOUR DE VOYAGE, se dit, en termes de Commerce maritime, de celui qu'on prend à tant pour cent d'intérêt, payable au retour du vaisseau avec lequel on va faire l'emploi de l'argent emprunté.

ARGENT, signifie, en termes de l'art Héraldique, la couleur blanche de toute armoirie. En gravure d'armoiries, l'argent se désigne en laissant le fonds uni, sans hachures.

SCHOMBERG, d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

VIF-ARGENT, c'est la même chose que *mercure*. Voyez *ce mot*.

ARGENT, ou ARGENT VIF DES PHILOSOPHES, se dit, chez les disciples d'Hermès, de la matière du grand œuvre parvenue au blanc parfait par le moyen de la cuisson.

ARGENT COMMUNIQUANT, c'est, chez les mêmes, selon Jean de Roquetaillade, le sel qui entre dans la composition de la pierre philosophale.

Le mot d'*argent* entre dans plusieurs expressions proverbiales & figurées. On dit, *argent comptant porte médecine*; pour dire, que l'argent comptant est d'un grand secours dans les affaires.

Prendre quelque chose pour argent comptant; pour dire, croire une chose légèrement, être crédule.

Avoir le drap & l'argent; pour dire, garder la marchandise & ne la pas payer.

Avoir le temps & l'argent; pour dire, avoir tout au gré des desirs.

Jouer bon jeu, bon argent; pour dire, jouer pour payer sans délai.

Y aller bon jeu, bon argent; pour dire, agir sans détour, avec franchise & vérité.

Mettre de bon argent contre du mauvais; pour dire, faire des avances dans une affaire incertaine, périlleuse, telle qu'un procès qu'on peut perdre.

Donner de l'argent en barre; pour dire, que l'effet qu'on donne, vaut de l'argent comptant.

Digitized by Google

Le terme vaut l'argent ; pour dire, que le payement qu'on a à faire, ou que la choſe dont on parle, n'aura lieu de long-temps.

C'eſt autant d'argent perdu ; pour dire, que l'argent expoſé dans une affaire, ne la fera pas réuſſir.

C'eſt un argent mort ; pour dire, un argent qui ne produit point d'intérêt.

Qui a de l'argent, a des pirouettes ; pour dire, que celui qui a de l'argent, ſe procure tout ce qu'il veut, même les choſes les plus inutiles.

Point d'argent, point de Suiſſes ; pour dire, qu'on n'obtient rien pour rien.

Tout cela eſt bel & bon, mais de l'argent vaut mieux ; pour dire, qu'on ne ſe contente pas de ſimples promeſſes.

On appelle, *bourreau d'argent*, un homme prodigue à l'excès.

Au reſte, tous ces proverbes ne ſont d'uſage que dans le ſtyle familier.

ARGENT, eſt encore le nom propre d'une petite ville de France, en Berry, ſur la Saudre, à dix lieues, au nord, de Bourges.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier, & la ſeconde eſt longue au pluriel, qui ne peut guères être uſité qu'en parlant de morceaux d'argent de diverſes qualités.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arjant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARGENTA ; nom propre d'un Bourg d'Italie, au Duché de Ferrare, dans l'Etat de l'Egliſe, entre Ravennes & Ferrare.

Tite-Live place une ville du même nom dans la Theſſalie.

ARGENTAC ; nom propre d'une ville de France, dans le Limouſin, ſur la rive droite de la Dordogne, à ſix lieues, ſud-eſt, de Tulle.

ARGENTAN ; nom propre d'une ville de France, en Normandie, ſur la rivière d'Orne, environ à dix lieues, ſud-eſt, de Caen. Il s'y fabrique de belles toiles, des cuirs eſtimés, & quelques petites étoffes de laine.

ARGENTARI, ou ARGENTERA ; nom propre d'un Bourg de l'île de Sardaigne, ſur la côte occidentale, au ſud de Monte Falcone, & à l'oueſt de Saſſari.

ARGENTARO ; nom propre d'un Cap & d'une Preſqu'île de Toſcane, au ſud d'Orbitello.

ARGENT-DOUBLE ; nom propre d'une rivière de France, en Languedoc. Elle a ſa ſource dans le lac de Fougaſſiere, & ſon embouchure dans l'Aude, près de la Paroiſſe de la Redore, après un cours d'environ ſix lieues.

ARGENTÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARGENTER.

ARGENTÉ, eſt auſſi le nom d'un poiſſon du cap de Bonne-Eſpérance. Il a la forme & la groſſeur d'une carpe d'une livre. Il eſt blanc, orné de diverſes raies argentines & éclarantes, qui partent du milieu du dos de part & d'autre ſur les deux côtés. Ces raies ſemblent être couvertes de feuilles d'argent, auſſi bien que ſa queue : ſa bouche eſt garnie de petites dents fort pointues. Ce poiſſon ſe tient ordinairement dans la mer ; mais en certain temps il aſſemble dans les rivières, où il s'en prend beaucoup.

ARGENTEAU ; nom propre d'un château des Pays-bas, ſur la Meuſe, au Duché de Limbourg. Il n'en reſte que des ruines.

Digitized by Google

ARGENTEOLA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Eſpagne, dans l'ancienne Aſturie.

ARGENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action d'appliquer & de fixer des feuilles d'argent ſur des ouvrages de bois, de métal, de toile, ou d'autre matière quelconque, pour faire paroître ces ouvrages comme s'ils étoient d'argent. *Je veux faire argenter ce cadre.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'argente*, la ſyllabe *gen* eſt longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arjanter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARGENTERIE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne la vaiſſelle & les meubles d'argent. *Il a fait une emplette conſidérable d'argenterie.*

ARGENTERIE, ſe dit, dans les Paroiſſes, de la croix, des vaſes, du benitier, des chandeliers d'argent qui ſervent dans l'Egliſe. *On n'enterre avec l'argenterie qu'en payant.*

ARGENTERIE, ſe dit d'un fonds qui ſe fait tous les ans chez le Roi, pour être employé à certaines dépenſes extraordinaires. *La caiſſe de l'argenterie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

ARGENTEUIL; nom propre d'un bourg de l'Île de France, ſur la rive droite de la Seine, à deux lieues, nord-oueſt, de Paris. La fameuſe Héloïſe y fut ſupérieure de Religieuſes depuis 1120 juſqu'en 1129. *Voyez* ABELARD.

ARGENTEUIL, eſt encore le nom d'un autre bourg de France, en Champagne, ſur la rivière d'Armançon, à deux lieues, ſud-eſt, de Tonnerre.

ARGENTEUR; ſubſtantif maſculin. Ouvrier dont le métier eſt d'appliquer de l'argent en feuilles ſur quelques ouvrages de bois, de métal, ou d'autres matières. Les ſtatuts des Argenteurs de Paris datent du règne de Charles IX.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARGENTEUX, EUSE; adjectif familier. Qui a beaucoup d'argent. *Ce Magiſtrat eſt très-argenteux.*

ARGENTFRES; vieux mot qui ſignifioit autrefois une frange d'argent.

ARGENTIER; ſubſtantif maſculin. Officier qui, dans les Cours ou autres grandes maiſons, eſt prépoſé à la diſtribution de certains fonds d'argent.

ARGENTIER, étoit autrefois, en France, un titre qui revenoit à celui de Sur-Intendant des Finances du Roi. Le fameux négociant, Jacques Cœur, fut argentier de Charles VII.

ARGENTIER, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne une tulipe de couleur de pourpre, ſur un fond blanc.

ARGENTIÈRE; (l') nom propre d'une petite ville de France, en Vivarais, environ à deux lieues, ſud-ſud-oueſt, d'Aubenas.

Digitized by Google

ARGENTIÈRE, eſt auſſi le nom d'une île de l'Archipel, éloignée d'un mille de celle de Milo.

ARGENTIN, INE; adjectif. Qui a une couleur d'argent. *Une liqueur argentine.*

ARGENTIN, ſe dit auſſi de ce qui a un ſon ſemblable à celui de l'argent. *Cet inſtrument rend des ſons argentins. Cette Actrice a une voix argentine.*

ARGENTIN, eſt encore un terme de Mythologie, & déſigne le Dieu qui, chez les Anciens, préſidoit à la monnoie d'argent.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième l'eſt encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une argentine cloche*, mais *une cloche argentine.*

ARGENTINA; nom propre d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, aux pieds de l'Apennin, près de la ville de Montalte.

ARGENTINE; ſubſtantif féminin. Plante qui a ſes feuilles aîlées, dentelées en manière de ſcie, vertes par deſſus, & d'une couleur argentine par deſſous. Ses fleurs ſont roſacées, & reſſemblent à celles de la quinte-feuille. Elles précèdent un fruit ſphérique, chargé de ſemences arrondies & jaunâtres. Cette plante croît dans les prés, ſur les bords des rivières, & dans les ſables humides.

Toute la plante eſt aſtringente, rafraîchiſſante, vulnéraire, deſſicative; & quelques auteurs la diſent en outre fébrifuge.

Le ſuc ſe donne à l'homme depuis quatre onces, juſqu'à ſix. On prend les feuilles, la racine & les ſemences en décoction, ou infuſées dans de l'eau ou du vin. La ſemence pilée & priſe à la doſe d'un demi-gros, dans quatre onces de ſon eau diſtillée, arrête les hémorrhagies.

On donne aux animaux, le ſuc à une demi-livre, & la ſemence en poudre à deux gros.

ARGENTINE, eſt encore le nom d'un bourg de Savoie, dans le Comté de Maurienne. Il eſt connu par ſes Forges.

ARGENTO; nom propre. *Ululeus.* Rivière de la Turquie d'Europe. Elle arroſe l'Albanie, après quoi elle ſe jette dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & l'embouchure du Drin.

ARGENTON; nom propre d'une ville de France, en Berry, ſituée ſur la rivière de Creuſe, environ à quinze lieues, ſud-oueſt, de Bourges.

ARGENTON, eſt encore le nom d'un bourg de France, en Anjou, ſur la rive gauche de la Mayenne, environ à cinq lieues, nord-nord-oueſt, d'Angers.

ARGENTON-LE-CHÂTEAU; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à deux lieues & demie, oueſt, de Thouars.

ARGENTON-L'EGLISE; nom propre d'une ville de France, en Poitou, environ à trois lieues, eſt-nord-eſt, d'Argenton-le-Château.

ARGENTOR; nom propre d'une rivière de France, en Poitou, formée de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Or*, & l'autre *Argent.* Ils ont leur ſource près du bourg de Champagne-Mouton; & après s'être réunis dans le voiſinage de Nanteuil,

Digitized by Google

ils vont se perdre dans la Charente, au dessus du confluent de la Tardoire, après un cours d'environ trois lieues.

ARGENTRÉ ; nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, sur le ruisseau de Jouane, à deux lieues, est-nord-est, de Laval. On voit près de là une carrière de marbre noir, & d'autre marbre, jaspé de noir & de blanc.

ARGENTURE ; substantif féminin. Ce mot se dit, tant des feuilles d'argent qu'on applique sur les ouvrages qu'on argente, que de l'art d'appliquer ces mêmes feuilles. *Combien coûtera l'argenture ? Cet homme entend l'argenture ?*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARGENZ ; nom propre d'une rivière de France, en Gascogne, où elle arrose l'Archiprêtré de Plan, & tombe ensuite dans l'Adour, au-dessous de Grenade.

ARGEUS ; nom propre d'une Montagne d'Asie, la plus haute de la Cappadoce : son sommet est toujours couvert de neiges.

ARGIAN ; nom propre d'une ville & d'une contrée de Perse, dans le Kusistan. La ville est sur la rivière de Sirt, près du golfe de Balsora.

ARGI-BASSI ; substantif masculin. Titre d'un des quatre principaux Officiers de bouche du Grand-Seigneur. Il veille à ce que tous les Officiers de cette partie soient à leur devoir. Il a sa table à la Cour, & pour appointemens quatorze sultanins par jour, outre deux robes par an, dont une d'or, & l'autre de soie.

ARGIE ; nom propre d'un ancien Royaume du Peloponèse, le même qui s'appeloit *Argolide*, & dont Argos étoit la ville capitale.

L'*Argie* eut d'abord des Rois, descendans d'Inachus, & leur siège étoit à Argos, avant d'être à Mycène. Mais Amphitrion, petit-fils de Persée, Roi d'Argos, & de Mycène, ayant eu le malheur de tuer par mégarde, Electrion son oncle, & le père de sa femme Alcmène, il fut obligé d'abandonner ses Etats, & de s'enfuir à Thèbes. Sthenelé, oncle du fugitif, s'empara du Royaume de son neveu, & le transmit à Eurysthée son fils, qui mit tout en usage pour exterminer les descendans d'Amphitrion, & de son fils Hercule. Eurysthée mourut sans enfans. Il institua pour héritier son oncle maternel Atrée, fils de Pelops, & père d'Agamemnon. C'est ce Pelops qui a donné le nom de Peloponèse au Pays qui s'appeloit auparavant *Apie*. Ainsi la domination de l'Argie demeura aux Pelopides. Les Héraclides ou Descendans d'Hercule, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir : Mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable, qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pelopides, c'est-à-dire, Tisamène & Pentile, fils d'Oreste, & régnèrent dans le Pays. Cependant le peuple s'empara si bien de l'autorité, qu'il ne laissa au Roi que le nom ; & dans la suite même, il s'érigea en République : il eut part à toutes les guerres de la Grèce ; & enfin, il passa sous la domination des Romains, avec les Achéens auxquels il s'étoit uni.

ARGIE, est aussi, en Mythologie, le nom de la fille d'Adraste, qui épousa Polynice, frère d'Étéocle, & fils d'Œdipe, Roi de Thèbes. Ces deux

Digitized by Google

frères se disputant la couronne, & ayant résolu de terminer leur querelle par un combat singulier, tous deux périrent, l'un par la main de l'autre. Créon alors s'étant emparé de la couronne disputée, le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de défendre, sous peine de la vie, d'enterrer les corps des deux frères ennemis. Argie, veuve de Polynice, mépriſa la défenſe, pour rendre à ſon mari les devoirs funèbres; mais ayant été ſurpriſe dans cet acte de piété, Créon la fit mourir.

ARGIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Habitant du Royaume d'Argie, d'Argolide, ou d'Argos; ce qui y a rapport.

On appeloit autrefois les Grecs du nom d'*Argiens*. Voyez ARGIE.

ARGILA; nom propre. C'eſt, ſelon Etienne le Géographe, une ancienne ville d'Aſie, dans la Carie.

ARGILE; nom propre. *Voyez* ARGYLE.

ARGILE; ſubſtantif féminin. C'eſt une terre peſante, compacte, graſſe & gliſſante, dont les parties ſont très-fines.

Les propriétés générales & caractériſtiques de l'argile pure, dit un ſavant Chimiſte, ſont: 1°. Que cette terre en maſſe ne fait point d'efferveſcence ſenſible avec les acides, quoiqu'elle puiſſe être diſſoute par ces mêmes acides.

2°. L'*argile* étant humectée avec de l'eau, s'en imbibe, ſe gonfle, & s'y délaie.

3°. Quand elle n'eſt délayée qu'avec la quantité d'eau néceſſaire pour la réduire en une pâte d'une conſiſtance moyenne, elle a une ductilité dont l'effet eſt, que ſes parties peuvent changer de place, les unes à l'égard des autres, ſans ſe déſunir, & ſe ſéparer de la maſſe. Au moyen de cette ductilité, l'argile réduite en pâte, peut ſe travailler ſur le tour, & dans les moules; on en peut former des vaſes de toutes ſortes de figures, qui, quoique mous, ne s'affaiſſent point, & conſervent leur forme.

4°. L'*argile* eſt denſe, compacte & ſerrée: ſi l'on frotte ſa ſurface avec un corps poli, elle ſe polit elle-même.

5°. Lorſqu'elle eſt humide, ſi on l'expoſe à une chaleur douce, elle s'y deſſéche peu à peu, prend de la retraite, c'eſt-à-dire, que ſa maſſe diminue dans toutes les dimenſions: elle eſt par cette raiſon, fort ſujette à contracter des fentes. Elle retient l'humidité aſſez fortement, & en laiſſe diſſiper difficilement les dernières portions.

6°. Si l'on chauffe fortement & promptement l'argile avant qu'elle ſoit parfaitement ſèche, elle décrépite, & ſaute en éclat avec grand bruit, à cauſe de l'effort que fait l'eau raréfiée, & réduite en vapeurs pour s'échapper d'entre les parties tenaces de cette terre dont elle eſt enveloppée: auſſi cette décrépitation n'arrive-t-elle pas, ſi la maſſe d'argile, qu'on expoſe au feu, contient aſſez d'eau pour être très-molle; dans ce cas, l'eau trouvant beaucoup moins de réſiſtance de la part de l'argile, en écarte ſeulement les parties, & s'échappe en lui occaſionnant un gonflement, & un bourſouflement aſſez conſidérable.

7°. Si l'on expoſe à un feu très-violent, comme par exemple, à celui de Verrerie, de l'argile qui ait d'abord été ſéchée à fond pour éviter la décrépitation; cette terre, qu'on ſuppoſe toujours ici très-pure, ne ſe fond point, & réſiſte infiniment plus que le ſable à l'action

Digitized by Google

des fondans, & des matières vitrifiantes. Les parties s'agglutinent seulement les unes aux autres très-fortement; la masse d'argile, ainsi calcinée, s'appelle *argile cuite*. Elle prend dans cette calcination, beaucoup de retraite dans toutes ses dimensions; & un tel degré de dureté, qu'elle égale celle du caillou; l'argile cuite à ce point, est en état de faire feu avec l'acier.

8°. Lorsqu'elle est ainsi calcinée & durcie par le feu, elle ne se laisse plus pénétrer par l'eau; si on la broie sur le porphyre en parties très-fines, elle ne s'humecte avec l'eau, que comme du sable broyé au même degré de finesse, & ne peut plus former, comme lorsqu'elle étoit crue, une pâte liante, ductile, capable, en un mot, de se travailler à la roue.

9°. L'*argile* est dissoluble en entier dans les acides, & singulièrement dans le vitriolique, avec lequel elle forme un sel vitriolique à base terreuse, qui est de véritable alun.

10°. Enfin l'argile, qui, tant qu'elle est seule, résiste à la plus grande violence du feu sans se fondre, ni donner même la moindre marque de disposition à la fusion, étant mêlée avec partie égale d'une terre calcaire ou gypseuse quelconque, & deux parties & demi, ou trois parties de sable ou pierre vitrifiable quelconque, se fond, & fait fondre avec elle les deux autres terres de ce mêlange.

Toutes les propriétés dont on vient de faire l'énumération, sont essentielles à la terre argilleuse, absolument pure, c'est-à-dire, lorsqu'elle a été dégagée du mêlange de toute matière hétérogène. La nature ne nous en offre point de telle, ou du moins on n'en a point encore trouvé jusqu'à présent.

Ainsi la meilleure argile naturelle, sera celle qui réunira le plus grand nombre de ces propriétés.

Les *argiles* en général, passent pour dessicatives, astringentes, & abstergentes.

Les principales de celles dont on se sert en Médecine, sont, la craie blanche, la craie rouge, la terre de Chio, la terre d'Erétrie, la terre de Lemnos Blanche, la terre de Lemnos Rouge, l'ocre, la terre de Portugal, la terre de Samos, la terre Sigillée rouge & blanche, la terre Sigillée de Livonie, la terre de Siléſie, la terre de Turquie, & la terre vitriolique.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *arjile*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARGILEUX, EUSE; adj. Qui tient de l'argile. *Une contrée argileuse.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une argileuse terre*, mais *une terre argileuse*.

ARGILUS; nom propre, & terme de Mythologie. Montagne d'Égypte, près du Nil, ainsi appelée, de ce que Jupiter y obtint les faveurs de la Nymphe Argé, qu'il avoit enlevée en Crète, dans la ville de Lyc-

Digitized by Google

tus ; & qu'il conduisit sur cette montagne.

ARGILUS, est encore le nom d'une ancienne ville de Thrace, située dans le voisinage d'Amphipolis, & de l'embouchure du fleuve Strymon.

ARGINEUSE ; nom propre d'une petite ville de Grèce, près de laquelle les Athéniens, commandés par Conon, vainquirent les Lacédémoniens que conduisoit Callicratidas, qui fut tué dans le combat.

ARGIPÉENS ; (les) ancien peuple de la Scythie, dont parle Hérodote. Hommes & femmes naissoient chauves, parmi eux, dit cet Historien ; ils avoient le menton large, le nez applati, la voix différente de celle des autres hommes, & ils ne vivoient que de lait. Comme ils étoient pacifiques, leurs voisins les respectoient, & les prenoient souvent pour Arbitres de leurs différends.

ARGIRO-CASTRO ; nom propre d'un bourg de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, sur les frontières de la Macédoine.

ARGIROLITHE ; substantif féminin. Les anciens Litographes ont donné ce nom à une pierre de couleur d'argent.

ARGIS ; nom propre d'un château fort d'Asie, dans le Diarbeck, près d'Amida. Timur-Bek s'en empara, l'an 796 de l'hégire.

ARGISCH ; nom propre. *Argidava.* Petite ville de la Walachie, aux frontières de Transylvanie, sur la rivière de Dombrowizza, entre Hermanstadt & Tergoviste.

ARGITHEA ; nom propre. C'est, selon Tite-Live, une ville de Grèce, capitale de l'Athamanie.

ARGLAS ; nom propre d'un bourg maritime d'Irlande, dans l'Ultonie, vis-à-vis de la presqu'île d'Ardes, & à l'embouchure de la petite rivière de Cog.

ARGO ; terme de Mythologie, & nom propre du fameux Navire, si célèbre chez les Poëtes, & sur lequel les Princes Grecs, conduits par Jason, allèrent en Colchide, pour y enlever la Toison d'Or ; d'où ils furent appelés *Argonautes.* Voyez *ce mot.* Ce fut la Déesse Minerve qui donna le plan de ce Navire, & qui présida à sa construction. La proue en étoit faite d'un morceau de bois coupé dans la forêt de Dodone, & qui rendoit des Oracles. Après que les Argonautes eurent terminé leur entreprise heureusement, par la conquête de la fameuse Toison, Jason consacra à son retour le Navire Argo à Minerve, dans l'Isthme de Corinthe, d'où il fut bientôt après enlevé au Ciel, & placé parmi les Astres.

ARGO, se dit, en termes d'Astronomie, d'une constellation de l'Hémisphère méridionale, laquelle est, selon le Catalogue Britannique, composée de vingt-cinq étoiles fixes.

ARGOB ; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, capitale d'une contrée de même nom, au-delà du Jourdain, laquelle appartenoit à la demi-Tribu de Manassé.

Il y avoit en Samarie un autre lieu de ce nom, où Phacée, fils de Romelie, assassina Phaceïa, fils de Manehem, Roi d'Israël.

ARGODA ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Chersonnèse-Taurique.

ARGOLIDE ; nom propre. C'est la même chose qu'*Argie.* Voyez *ce mot.*

ARGON ; substantif masculin, & terme d'Oiseleurs, qui désigne un

Digitized by Google

bâton plié en demi-cercle, pour prendre des oiseaux.

ARGONAUTES; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. C'est ainsi qu'on appela les *Princes Grecs*, qui s'embarquèrent sur le Navire *Argo*, pour aller en Colchide conquérir la Toison d'Or. Ils étoient au nombre d'environ cinquante, & Jason étoit leur chef. Les plus distingués d'entre ces guerriers, étoient Hercules, Castor & Pollux, Orphée, Laërte, père d'Ulisse; Oilée, père d'Ajax; Pélée, père d'Achille; Telamon, Calaïs, Zéthés, Thésée & son ami Pirithoüs. *Voyez* ARGO.

ARGONAUTES DE S. NICOLAS, c'est le nom des Chevaliers d'un Ordre Militaire, institué par Charles III, Roi de Naples, sur la fin du quinzième siècle, & dont S. Nicolas étoit le Patron. Ils portoient un collier formé de coquilles enfermées dans des croissans d'argent, duquel pendoit la figure d'un Navire, d'où leur vint le nom d'*Argonautes*.

ARGONNE; (l') nom propre d'une contrée de France, entre la Meuse, la Marne & l'Aine. Elle renferme les villes de Sainte-Menehoud, Clermont, Beaumont, Villefranche, Varennes, Grandpré, Brieul & Montfaucon.

ARGOREUS; terme de Mythologie. C'est un surnom sous lequel Mercure avoit une statue à Pharès, en Achaïe. Pausanias dit que cette statue rendoit des Oracles.

ARGOS; nom propre d'une ancienne ville du Péloponèse, capitale de l'Argie, ou Argolide. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la Morée, avec un château sur la rivière de Planizza. *Voyez* ARGIE.

Etienne le Géographe parle de plusieurs autres villes du même nom. Il en place une en Thessalie, une seconde en Carie, une troisième en Cilicie, une quatrième dans l'île de Nisyros, l'une des Cyclades, & une cinquième sur les frontières de la Macédoine.

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ARGOSTOLI; nom propre. C'est le port le meilleur de l'île de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie.

ARGOT; substantif masculin, & terme de Jardinage, qui désigne l'extrémité d'une branche morte. On doit la retrancher jusqu'au vif.

ARGOT, est aussi le nom d'un certain langage de gueux & de fripons, qui n'est intelligible qu'entre eux. *Il auroit fallu savoir l'argot, pour comprendre ce qu'ils disoient.*

ARGOTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARGOTER.

ARGOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Jardinage, qui exprime l'action de couper une branche à un œil, ou deux, au-dessus de sa mère branche.

ARGOUDAN; substantif masculin. Sorte de coton qu'on recueille en différens lieux de la Chine, & dont les habitans de Quanton font commerce avec ceux de l'île de Haynan.

ARGOUGES; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, environ à quatre lieues, sud, d'Avranches.

ARGOUIRER; vieux verbe qui signifioit autrefois railler, se moquer.

ARGOULET; substantif masculin. Ce mot s'est dit autrefois d'un Carabin, d'un Arquebusier; aujourd'hui

Digitized by Google

d'hui on s'en ſert figurément, & dans le ſtyle familier, pour déſigner un homme de néant. *C'eſt un plaiſant argoulet.*

ARGOUSIN; ſubſtantif maſculin. Bas Officier de Galère, qui veille ſur les Forçats. *Défiez-vous de cet Argouſin.*

ARGOW; (l') nom propre d'une contrée de Suiſſe, autour de la rivière d'Aar, où ſont enclavés, entr'autres lieux, les Bailliages de Buren, Bipp, Wangen, Arbourg, Lentzbourg, Habsbourg, Kunigſfeld, Biberſtein, Schenkeberg, & les villes de Zoffinguen, Arau & Broug.

ARGU; vieux mot qui ſignifioit autrefois blâme, reproche.

ARGUDA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville d'Aſie, dans le Paropaniſe.

ARGUE; ſubſtantif féminin. Machine dont ſe ſervent les Orfèvres & les Tireurs d'or, pour dégroſſir, & rendre plus déliés leurs lingots d'or, d'argent, ou autre métal, en les faiſant paſſer de force au travers de certaines filières, dont les trous ronds vont toujours en diminuant de groſſeur.

ARGUE ROYALE, ſe dit d'un lieu ou Bureau public, où les Orfèvres & Tireurs-d'Or vont faire tirer & dégroſſir leurs lingots d'or & d'argent. L'objet de cet établiſſement a été d'aſſurer les droits de marque, pourquoi il eſt défendu aux Orfèvres & Tireurs-d'Or d'avoir chez eux aucune argue ou machine qui puiſſe en produire l'effet.

ARGUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARGUER.

ARGUENON; nom propre. *Argenus.* Rivière de France, en Bretagne. Elle a ſa ſource au Diocèſe de Saint Brieux, & ſon embouchure dans l'océan, à trois lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Saint-Malo, après un cours d'environ ſept lieues.

ARGUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Arguere.* Ce verbe, qui n'a guères d'uſage qu'au Palais, ſignifie reprendre, contredire. *Il ne falloit pas arguer cet acte de faux.*

ARGUER, eſt auſſi un terme de Tireurs-d'Or, qui exprime l'action de paſſer l'or & l'argent à l'argue pour le dégroſſir.

ARGUEUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois contentieux.

ARGUIN; nom propre d'une Île de la mer Atlantique, ſur la côte d'Afrique, à douze lieues du cap Blanc.

ARGUMENT; ſubſtantif maſculin. *Argumentum.* Terme de Logique, qui ſe dit d'un raiſonnement, par lequel on tire une conſéquence d'une ou deux propoſitions. Les argumens ſe diviſent, relativement à leur forme, en dilemmes, en enthymèmes, & en ſyllogiſmes. *Voyez* ces mots.

ARGUMENT DIALECTIQUE, ſe dit auſſi, en termes de Logique, d'un raiſonnement qui eſt probable, mais qui ne ſuffit pas pour convaincre, ou pour déterminer à l'affirmative, ou à la négative abſolue d'une propoſition.

ARGUMENT, ſe dit, en termes de Rhétorique, & ſe définit, ſelon Ciceron, une raiſon probable qu'on propoſe pour ſe faire croire. Ces argumens ſe diſtinguent, relativement à la ſource d'où on les tire, en argumens tirés de la raiſon, & en argumens tirés de l'autorité. L'Orateur fait uſage des uns & des autres ſelon les circonſtances.

ARGUMENT, ſignifie, par extenſion, indice, apparence, conjecture,

Digitized by Google

preuve. *Il a fourni lui-même cet argument à ſa partie adverſe. Il y a trop d'argumens contre lui.*

ARGUMENT, ſe dit du ſujet en abrégé d'un Livre, d'une Hiſtoire, d'un Poëme, & de tout autre Ouvrage. *L'argument du premier chant de la Henriade.*

ARGUMENT, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de l'arc, par lequel on parvient à la connoiſſance d'un autre arc proportionnel au premier; ainſi,

ARGUMENT D'INCLINAISON, ſe dit d'un arc de l'orbite d'une planète, entre le nœud aſcendant, & l'endroit où elle eſt vue du ſoleil.

ARGUMENT DE LATITUDE, ſe dit de l'arc compris entre le lieu d'une planète & le nœud aſcendant.

ARGUMENT MENSTRUEL DE LATITUDE DE LA LUNE, ſe dit de la diſtance du vrai lieu de la lune, au vrai lieu du ſoleil. C'eſt par le moyen de cet argument qu'on trouve la grandeur d'une éclipſe lunaire ou ſolaire.

ARGUMENT MENSTRUEL DE LONGITUDE DE LA LUNE, ſe dit de l'arc du cercle excentrique de la Lune, entre le lieu trouvé de la Lune, & une ligne droite tirée par le centre de ce cercle, & parallèle à la ligne des apſides.

ARGUMENT ANNUEL, ſe dit de l'arc de l'écliptique, compris entre le lieu du ſoleil, & le lieu de l'apogée de la lune.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *argumant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARGUMENTANT; ſubſtantif maſculin. Celui qui argumente dans un acte public, contre celui qui répond. *Les objections de l'argumentant étoient frivoles.*

ARGUMENTATEUR; ſubſtantif maſculin. *Argumentator.* Celui qui aime & qui cherche à argumenter. On ne s'en ſert qu'en mauvaiſe part. *Cet homme eſt un argumentateur inſoutenable.*

ARGUMENTATIF; vieux mot qui ſignifioit autrefois ingénieux.

ARGUMENTATION; ſubſtantif féminin. *Argumentatio.* La manière de faire des argumens, & l'action de celui qui argumente. *Cette argumentation n'étoit pas claire.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, la quatrième longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ARGUMENTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Argumentari.* Faire un ou pluſieurs argumens. *Le Maître argumentoit contre l'Ecolier.*

ARGUMENTER, ſignifie, par extenſion, prouver par argument. *Pour vous démontrer ma propoſition, voici comme j'argumente.*

ARGUMENTER, ſignifie encore, par extenſion, tirer des conſéquences. *Il ne falloit pas argumenter de la puiſſance à l'acte, mais de l'acte à la puiſſance.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Digitized by Google

J'aurois argumenté. Il eût argumenté.

Le Dictionnaire de Trévoux dit ce verbe actif. On croiroit qu'une erreur pareille, eſt une faute d'impreſſion, ſi ce Dictionnaire ne diviſoit le même verbe en actif, & en neutre.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*argumente*, la ſyllabe *men* eſt longue.

ARGUN; nom propre d'une rivière de la Tartarie Orientale, qui ſépare la Chine de la Ruſſie. Elle a ſa ſource dans le lac Kailar, & ſon embouchure dans le fleuve d'Amour, après un cours d'environ cinquante lieues. Le Père Avril dit qu'il y a quantité de rubis dans cette rivière, qui eſt belle & navigable dans tout ſon cours.

ARGUN, eſt encore le nom d'une ville de Ruſſie, ſur la rivière de ce nom, près des frontières de la Tartarie Chinoiſe.

ARGURA; nom propre d'une ancienne ville de Theſſalie, ſur le Penée.

ARGUS; terme de Mythologie, & nom propre du fils d'Ariſtor, Roi d'Argos. Il avoit cent yeux, dont cinquante étoient toujours ouverts. Junon lui confia la garde de la Vache *ïo*, dont Jupiter étoit amoureux; mais Mercure étant venu à bout de l'endormir au ſon de ſa flûte, il le tua, par l'ordre de Jupiter. Junon le métamorphoſa en Paon, après ſa mort, & prit cet oiſeau ſous ſa protection.

Il y eut deux autres *Argus*: l'un fameux Méchanicien, qui inventa le Navire *Argo*, & l'autre fils de Jupiter & de Niobé, qui le premier cultiva les terres de la Grèce.

ARGUS, eſt un terme de Fleuriſte, qui déſigne une tulipe de couleur de feu, de gris de lin, & de blanc de lait.

ARGUS, eſt le nom de deux coquillages, appelés le grand & le petit *Argus*. Le premier a ſa coquille, qui eſt blanche, ſemée de petits ronds bruns, vides en dedans, leſquels repréſentent les yeux d'*Argus*; l'autre a les yeux formés par de petits ronds blancs ſur un fond aurore.

ARGUS, eſt le nom d'un papillon à ſix pieds, dont les aîles rondes & bleues, repréſentent la figure de quantité d'yeux.

ARGUS, eſt le nom d'un ſerpent de Guinée, extrêmement rare. Il eſt par-tout couvert de taches ſemblables à des yeux.

ARGUS, eſt encore le nom d'un lézard d'Amérique, de couleur bleue, qui, à l'exception de la tête & de la queue, a la peau toute couverte d'yeux, & peinte d'une manière uniforme.

ARGUS, ſe dit, dans le ſens figuré, pour déſigner un eſpion domeſtique très-vigilant & très-clairvoyant. *Cette femme eſt un argus qui ne vous perd pas de vue.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARGY; nom propre. Bourg de France, en Berry, à quatre lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Châteauroux.

ARGYLE; nom propre. Province

Digitized by Google

maritime de l'Ecoſſe Occidentale, avec titre de Duché. Elle eſt entourée de ſept Golfes ou Lacs, dont un, entr'autres, appelé *Lochfyn*, abonde en harengs exquis. Innerata eſt la capitale de cette Province.

ARGYNNIS; terme de Mythologie, & ſurnom de Vénus, ſous lequel Agamemnon fit bâtir un temple à cette Déeſſe.

ARGYRA; nom propre d'une ancienne contrée de l'Inde, au-delà du Gange.

ARGYRA, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville des Indes, dans l'île de Jabadios, dont elle étoit la capitale.

ARGYRA, eſt encore le nom d'une ancienne ville d'Achaïe, que Pauſanias dit avoir été dépeuplée par Auguſte, qui en tranſporta les habitans à Patras.

ARGYRASPIDES; ſubſtantif maſculin pluriel. C'eſt le nom d'un corps d'élite de ſoldats Macédoniens, qui étoient de l'armée d'Alexandre. Ces ſoldats s'appelèrent *Argyraſpides*, du bouclier d'argent qui faiſoit partie de leur armure.

ARGYRE; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe de Theſſalie, qui aimant éperduement Selemnus, jeune Berger d'une rare beauté, paſſoit tous les jours la mer à la nage, pour lui prodiguer ſes faveurs; mais la beauté de Selemnus s'étant fanée, la Nymphe ceſſa de le venir trouver. Le Berger en ſécha de chagrin, & Vénus par pitié, le changea en un fleuve de ſon nom, dont les eaux font oublier l'amour à ceux qui en boivent. Pauſanias dit à ce propos, qu'il faut que cette dernière circonſtance ſoit une fable, ſans quoi l'eau du Selemnus ſeroit impayable.

ARGYRIPPA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Pouille. Elle fut autrefois ſaccagée par Annibal.

ARGYRITE; ſubſtantif féminin. On a ainſi appelé une *pierre*, dans laquelle on trouve de l'argent.

ARGYRITE, eſt encore l'épithète des combats ou jeux des Anciens, dans leſquels les vainqueurs recevoient un prix d'argent, en quoi ils différoient des jeux ſacrés.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ARGYROCOME; adjectif. Quelques-uns déſignent par cette épithète, une comète de couleur argentine, aſſez ſemblable à l'héliocomète, dont elle ne diffère, qu'en ce qu'elle eſt plus brillante, & que ſon éclat eſt ſuffiſant pour éblouir la vue quand on la regarde.

ARGYRODAMAS; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de talc qui eſt de la couleur de l'argent, & qui réſiſte au feu le plus violent.

ARGYROGONIE; ſubſtantif féminin. C'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à la pierre philoſophale.

ARGYROPÉE; ſubſtantif féminin, & terme d'Alchimie, qui déſigne l'art de faire de l'argent avec un métal d'un prix inférieur.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ARGYRUNTUM; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ancienne ville d'Illyrie. Ptolémée appelle le même endroit *Argyrutum*.

ARHENK; nom propre. C'eſt, ſelon la Géographie des Arabes, une ville d'Aſie, ſur le Gihon.

ARHON; nom propre d'une grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, près d'Eſa-

Digitized by Google

gen. Elle a dix lieues de longueur, & quatre de largeur. On y a des olives, des raisins, de la cire & du mi l en abondance.

ARHUS, ou ARHUSEN; nom propre. Ville de Dannemarck, dans le Nord-Jut-Land, sur le bord de la mer Baltique, à l'embouchure de la rivière de Gude, qui la traverse. C'est la patrie du fameux Profes seur de Médecine, Olaus Worms.

ARIA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, dans une contrée de même nom, sur la rivière Arias.

ARIA est encore le nom d'une Île du Pont-Euxin, consacrée à Mars. Pline la place vis-à-vis de la ville de Pharnacée.

ARIA, est aussi une plante qui fleurit en Avril, & qui croît dans les bois, sur les montagnes, entre les rochers. Dale lui attribue la vertu de calmer la toux, & de faciliter l'expectoration.

ARIACE; nom propre. C'est, selon Pline, une petite ville de Mysie, entre Placia & Scylace, vis-à-vis du Mont-Olimpe.

ARIADNE, ou ARIANE; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Pasiphaé & de Minos, Roi de Crète. Elle fut si touchée de la bonne mine de Thésée, qui alloit s'exposer au Minotaure, qu'elle lui indiqua les moyens de sortir du labyrinthe, s'il parvenoit à vaincre le monstre. Le Héros étant sorti vainqueur, Ariadne le suivit, & l'ingrat abandonna cette amante dans l'île de Naxe; mais Bacchus vint l'y épouser. Ce Dieu, pour immortaliser le nom de sa nouvelle épouse, plaça dans le Ciel la couronne qu'il lui avoit donnée, entre les constellations du Dragon & du Serpent.

ARIADNÉES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes instituées en l'honneur d'Ariadne, fille de Minos, Roi de Crète. *Voyez* ARIADNE.

ARIANES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, à l'occident de l'embouchure du fleuve des Amazones.

ARIANISME; substantif masculin. *Arianismus*. Hérésie d'Arius, & des Hérétiques connus sous le nom d'*Ariens*. L'arianisme s'éleva au commencement du quatrième siècle Ses Sectateurs nioient que le Fils fût Dieu & consubstantiel au Père, & prétendoient qu'il n'étoit qu'un être tiré du néant, & produit dans le temps.

Ils avouoient cependant que le Fils étoit le Verbe ou la Parole de Dieu; mais en soutenant que cette Parole n'étoit pas éternelle, & qu'elle n'avoit qu'une priorité d'existence sur tout autre genre de créatures.

Cette hérésie fut anathématisée par le Concile de Nicée, tenu en 325; & l'on prétend que l'Empereur Constantin le Grand ordonna qu'on punît de mort toute personne qui conserveroit quelque écrit d'Arius. Mais cette sévérité n'opéra pas l'extinction de cette secte, qui s'étendit au contraire, de tous côtés, & fit en Orient les progrès les plus rapides.

Les Ariens cependant se divisèrent en plusieurs branches, depuis le Concile général de Nicée, où ils avoient été condamnés: les uns qui se qualifioient d'*Ariens purs*, suivoient en tout, la doctrine d'Arius; les autres qu'on appela *Semi-Ariens*, mitigeoint cette doctrine, en reconnoissant que le Fils de Dieu étoit semblable au Père, au moins par grace. Les Ariens furent depuis ap-

Digitized by Google

pelés *Eunomiens*, *Photiniens*, *Acaciens*, &c. du nom de leurs différens Chefs.

Il paroît que du temps de S. Grégoire de Naziance, le parti Arien dominoit à la Cour & dans la capitale ; mais il y fut terrassé sur la fin du quatrième siècle par l'Empereur Théodose le Grand, & par les Loix de ses Successeurs, qui en détruisirent les Eglises dans toute l'étendue de l'Empire Romain. Les Vandales portèrent ensuite l'*Arianisme* en Afrique, & les Visigots en Espagne, où cette hérésie a subsisté plus long-temps que par-tout ailleurs, parce qu'elle y fut protégée par les Souverains qui l'avoient embrassée, & qui l'abjurèrent enfin vers l'an 660.

L'*Arianisme* étoit éteint depuis près de neuf cens ans, quand Erasme fut accusé au commencement du seizième siècle, d'avoir voulu le faire renaître dans son Commentaire sur le Nouveau Testament. Quelque temps après, l'Espagnol Michel Servet, que Calvin fit brûler à Genève, publia un petit Traité contre le Mystère de la Trinité, sur lequel il s'éleva à Genève, après la mort de l'Auteur, un nouveau système d'Arianisme, qui passa de cette ville en Pologne, où il fit de grands progrès. Cette hérésie moderne a dégénéré à la longue en Socinianisme. *Voyez* ce mot. Au reste, comme l'Arianisme moderne est une secte anti-Chrétienne, elle n'est soufferte dans aucun pays Catholique, & n'a d'asyle que chez les Mahométans, où la Divinité de *Jesus-Christ* n'est pas reconnue.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARIANO ; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Apennin, à treize milles, à l'est, de Bénévent.

ARIANO, est encore le nom d'un bourg d'Italie, dans le Ferrarois, à vingt-huit milles, nord-est, de Ferrare.

ARIASPE ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Drangiane.

ARIASSOR ; nom propre. Ville de la Pamphylie, dont parle Ptolémée.

ARICA ; nom propre d'une ville maritime de l'Amérique méridionale, au Pérou. C'est dans les environs que se cultive le légume qu'on appelle *Piment*, & qui est un objet de consomination si considérable chez les Peruviens, qu'ils en enlèvent tous les ans dans les vallées d'Arica pour plus de six cens mille piastres.

Le commerce d'Arica est d'ailleurs tres-important. Toutes les richesses du Potosi y sont en dépôt chaque année, pendant quinze jours. Lima y envoie des draps & des serges ; Quito des lainages, l'Espagne des étoffes riches par les gallions : il y arrive aussi de Quito & d'Europe, du froment, de la farine, du maïs, de l'acicoca, des huiles, du sucre, du mercure, des sirops, des outils, des quincailleries, &c.

ARICADA ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Drangiane.

ARICARETS ; (les) peuple d'Amérique, qui habite les bords de la rivière d'Aricari, dans la Guiane.

ARICIE ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans le Latium, aux pieds du Mont Albain.

ARICINE ; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Diane étoit honorée dans une forêt du même nom, ainsi apelée d'*Aricie*, Princesse du sang royal d'Athènes, à qui

Digitized by Google

Thésée ravit la couronne. Cette Princesse fugitive, se retira dans cette forêt, où elle épousa Hippolite, que Diane y avoit caché, quand Ésculape l'eut ressuscité. Ce héros, en reconnoissance de ce bienfait, y éleva un temple à la Déesse, & y institua une fête qui se célébroit aux Ides d'Août : elle consistoit à s'abstenir de la chasse ce jour-là, à couronner les bons chiens, & à allumer des flambeaux. Le Prêtre de ce temple étoit un vagabond, qui devoit avoir tué son prédécesseur, & il portoit continuellement une épée nue, pour se défendre des attaques de ceux qui prétendoient à sa place.

ARICOURIS ; (les) peuple de l'Amérique méridionale, qui habite dans la Guiane, vers la rivière des Amazones. Les hommes & les femmes vont nus, & ils ne donnent d'autre signe de Religion, que le respect qu'ils témoignent au Soleil & à la Lune qu'ils croient animés.

ARIDAS ; substantif masculin. Sorte de taffetas qu'on fabrique aux Indes Orientales, avec une soie ou fil lustré, qu'on tire de certaines herbes ou plantes.

ARIDE ; adjectif de tout genre. *Aridus, a, um.* Ce mot désigne au propre, ce qui est sec, stérile. *Cette contrée est aride.*

ARIDE ; s'emploie au figuré, & se dit d'un esprit qui ne produit rien. *Cet Auteur a l'esprit aride.*

ARIDE, se dit, dans le même sens, d'un sujet ingrat qui ne fournit pas au discours. *L'éloge d'un pareil homme est un sujet bien aride.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aride terre*, mais *une terre aride.*

ARIDITE ; substantif féminin. *Ariditas.* Ce mot signifie sécheresse, stérilité, & il s'emploie au propre & au figuré, comme l'adjectif aride. On dira donc ; au propre, *l'aridité d'une terre, d'une contrée ;* & au figuré, *l'aridité d'un sujet, l'aridité du style, des idées*, &c.

ARIDITÉ, se dit, selon l'Académie Françoise, en matière de dévotion, pour désigner l'état de l'ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. *Son amour est à l'épreuve des aridités dont Dieu l'afflige.*

Les quatre syllabes sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

ARIDURE ; substantif féminin, & terme de Médecine, qui désigne l'état de maigreur & de consomption du corps, ou de quelques-uns de ses membres. C'est la même chose qu'Atrophie. On s'en sert plus communément aujourd'hui, pour désigner l'Atrophie particulière d'un membre quelconque.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARIEGE ; (l') nom propre d'une rivière de France, qui a sa source au Comté de Foix, dans les Pyrénées, & son embouchure dans la Garonne, environ à une lieue, sud-sud-oueſt, de Toulouse, après un cours de vingt-quatre lieues. Elle roule, avec son sable, des pailles d'or fin, qu'amassent ceux qui habitent ses rives. Il arrive quelquefois qu'ils sont largement récompensés de leurs peines ; mais cela est rare.

Cette rivière abonde d'ailleurs en excellens poissons, tels que les

Digitized by Google

truites, ſurnommées *aloſes*, &c.

ARIENS; (les) ſorte d'Hérétiques, ainſi appelés d'Arius, leur Chef, *Voyez* ARIANISME.

ARIES. *Voyez* BÉLIER.

ARIETTE; ſubſtantif féminin, & terme de Muſique, qui ſignifie proprement un petit air; mais il déſigne aujourd'hui, en France, un air léger & détaché, à l'imitation des Italiens. Les *Ariettes* ſont ordinairement en rondeaux.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

ARIGNANO; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, en Toſcane, ſur la rivière d'Arno, entre Florence & Arezzo. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

ARIMA; nom propre d'un Royaume du Japon, dans lequel on voit une ville & un détroit du même nom, formé par la mer oriental, entre les îles de Saicoco & d'Amacuſe.

ARIMAN; nom propre d'une ville de Galaad, dans la Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain.

ARIMANES; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité des anciens Perſes, ſelon la Théologie de Zoroaſtre. Ces peuples reconnoiſſoient deux premiers principes: Oromaze, auteur de tout bien, & Arimanes, auteur de tout mal. Ce ſyſtême eſt le fondement de celui des Manichéens.

ARIMANTIS; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ARIMARA; nom propre. Ville de Syrie, que Ptolémée place ſur l'Euphrate.

ARIMASPES; (les) ancien peuple qui habitoit autrefois ce que nous appelons aujourd'hui *l'Ingrie*, *le Duché de Pleskou*, & celui de *Novogorod*.

ARIMATHIE; nom propre. C'eſt, ſelon Saint Luc, une ville de Judée. Quelques-uns la mettent dans la Tribu d'Ephraïm, à dix lieues de Jéruſalem.

ARIMOA; nom propre d'une île de la mer des Indes, à cinq ou ſix lieues de la côte ſeptentrionale de la nouvelle Guinée.

ARINDRATO; ſubſtantif maſculin. Arbre de l'île de Madagaſcar, dont le bois pourri, répand un agréable parfum quand on le brûle.

ARINGIAN; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Tranſoxane. Elle fait partie de la vallée de Samarcand.

ARIOLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois devin.

ARION; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un célèbre Muſicien, que des Matelots voulurent aſſaſſiner ſur la mer, pour le voler; mais comme il obtint la grace qu'il leur demanda, de jouer encore une fois de ſon luth avant de mourir, les Dauphins, entraînés par les charmes de ſes accords, entourèrent le vaiſſeau, & alors Arion ſe précipita dans la mer. Un de ces Dauphins reçut le Muſicien ſur ſon dos, & le porta à bord. Les Dieux, pour récompenſer le poiſſon, le placèrent parmi les aſtres.

ARION, eſt encore le nom d'un cheval fameux, que Neptune fit éclore d'un coup de ſon trident; d'autres diſent qu'il naquit de Neptune & de Cérès. Quoiqu'il en ſoit, fils d'un trident ou de deux divinités, il traîna pendant quelque temps le char de Neptune ſur les eaux, & ſervit enſuite de monture à Hercule, qui en fit préſent à Adraſte.

Tout eſt bref dans ce mot.

ARJONA;

Digitized by Google

ARJONA; nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Rio-Frio, à deux lieues, au ſud, du Guadalquivir, entre Jaën & Anduxar.

ARIOSE ou ARIOSO; terme de Muſique. C'eſt-à-dire, du même mouvement que ſi l'on chantoit un air.

ARIOSTE; nom propre d'un fameux Poëte Italien du ſeizième ſiècle. Il doit particulièrement ſa réputation à ſon Poëme de *Roland le furieux*. On remarque dans cet Ouvrage, qui paſſe encore pour un chef-d'œuvre en Italie, un génie élevé, une verſification aiſée, une diction pure & élégante, & des deſcriptions pleines d'ornemens; mais il s'y trouve auſſi des écarts d'imagination, dont il eſt difficile au bon ſens de s'accommoder. *L'hipogriſe*, ou *le Cheval aîlé de Roger; l'Anneau merveilleux d'Angélique*, qui le rend inviſible; des géans, des monſtres, des enchantemens, & une foule d'autres épiſodes de ce genre, ſouvent hors d'œuvre, ont fourni une vaſte carrière aux critiques de ce Poëme ſingulier.

Arioſte, que nous appelons communément *l'Arioſte*, mourut en 1533. Ce qui doit fixer la gloire de cet Auteur, malgré ſes Critiques, c'eſt qu'on a fait plus de cent éditions de ſon *Roland*, & qu'il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Ajoutons ce qu'en a dit M. de Voltaire, dont l'opinion doit faire loi quand il s'agit de poëſie.

L'Arioſte, dit ce grand Poëte, a racheté l'intempérance de ſon imagination & le romaneſque incroyable de ſon *Roland*, par des allégories ſi vraies, par des ſatyres ſi fines, par une connoiſſance ſi approfondie du cœur humain, par les graces du comique, qui ſuccèdent ſans ceſſe à des traits terribles; enfin par des beautés ſi innombrables en tout genre, qu'il a trouvé le ſecret de faire un monſtre admirable.

ARIPO; nom propre d'un fort d'Aſie, ſur la côte occidentale de l'île de Ceylan, au ſud de celle de Manar, & à l'embouchure de la Coronda. Ce fort eſt aux Hollandois. Il y a près de là, à l'orient, un banc où l'on pêche des perles.

ARIS; nom propre d'une rivière de Meſſenie, au bord de laquelle les Thuriates bâtirent la ville neuve de Thuria.

ARISARUM; ſubſtantif maſculin. Plante qui ne diffère du pied de veau & de la ſerpentaire, qu'à cauſe que ſes fleurs ſont en forme de capuchon. Elle croît dans les haies & le long des chemins. Elle donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel, d'huile & de phlegme.

Sa feuille & ſa fleur ſont vulnéraires & déterſives. On s'en ſert en collyre, contre les fiſtules des yeux, & on les applique en onguent ou en décoction ſur les ulcères malins.

La racine de cette plante, pulvériſée, eſt bonne contre la peſte. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

ARISBE; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une ville de la Troade. Strabon parle d'une autre ville du même nom, dans l'île de Lesbos; & Suidas d'une troiſième, dans la Béotie.

ARISCLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois planche propre à faire des portes.

ARISE; nom propre d'une rivière de France, qui coule dans le Comté

Digitized by Google

de Foix & dans le Languedoc. Elle a ſa ſource dans les Pyrénées, & ſon embouchure dans la Garonne, environ à une lieue, nord-oueſt, de Rieux, après un cours de huit à neuf lieues.

ARISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARISER.

ARISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe eſt un terme de Marine, auquel on ajoute le mot vergues, pour exprimer l'action de baiſſer les vergues, & de les attacher ſur les deux bords du vibord le plus fermement qu'on peut, pour donner priſe au vent. *Il faut ariſer les vergues.*

ARISH; ſubſtantif maſculin. Meſure de Perſe, qui contient 3197 pieds d'Angleterre.

ARISSE; nom propre d'une petite ville d'Egypte, qu'on croit être à la place de l'Oſtracine des Anciens.

ARISTA; nom propre d'une étoile fixe, mieux connue ſous le nom d'*Epi de la Vierge*. Voyez *ce mot*.

ARISTARQUE; nom propre d'un Philoſophe grec, le premier qui ait prétendu que la terre tournoit autour du ſoleil. Il nous reſte, de ſes Ecrits, un *Traité de la grandeur & de la diſtance du Soleil & de la Lune*, traduit & commenté par Frédéric Commandin, & publié par Wallis en 1688.

ARISTARQUE, eſt auſſi le nom d'un fameux critique de Samothrace, non moins éclairé que Sévère, qui critiqua ſolidement & ſenſément les meilleurs Poëtes, ſans en excepter ni Pindare ni Homère. Il floriſſoit vers l'an 148 avant l'Ère chrétienne; & il mourut d'une hydropiſie, dans l'île de Chypre, à l'âge de ſoixante douze ans.

ARISTARQUE, ſe dit figurément & ſubſtantivement, pour ſignifier un Cenſeur, un Critique ſévère. On voit bien que ce mot doit cette ſignification au Critique de Samothrace, dont nous venons de parler. *Les Ariſtarques modernes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Ariſtarke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARISTÉE; terme de Mythologie, & nom propre du fils d'Apollon & de Cyrène. Comme il étoit amoureux d'Euridice, & qu'il pourſuivoit cette Princeſſe le jour de ſes nôces avec Orphée, elle fut piquée dans ſa fuite par un ſerpent, dont le venin la fit mourir ſur le champ. Les Nymphes d'Arcadie, pour venger la mort d'Euridice, firent périr toutes les abeilles d'Ariſtée. Ce Prince alla conſulter Prothée, ſur les moyens de réparer ſa perte; celui-ci lui ordonna d'appaiſer les mânes d'Euridice par un ſacrifice de quatre geniſſes & d'autant de taureaux; & il lui promit que des entrailles de ces animaux ſortiroient des eſſaims d'abeilles. La promeſſe s'accomplit. Ariſtée alla enſuite cultiver la Sicile, la Sardaigne & la Thrace; & après ſa mort, il fut mis au rang des Dieux champêtres.

Il avoit un Autel à Syracuſe, dans le Temple de Bacchus, où il étoit repréſenté en Berger. Pindare dit qu'Ariſtée indiqua aux hommes l'uſage du lait, de l'huile & du miel.

ARISTÈRES; (les) nom de certains Hérétiques, Sectateurs de Sabbatius. C'étoit une branche de Novatiens. *Voyez* ce mot.

Digitized by Google

ARISTERI; nom propre d'une île de l'Archipel, dans le golfe de Napoli.

ARISTIDE; nom propre d'un Athénien, non moins célèbre par sa vertu & son amour pour la justice, que par les services signalés qu'il rendit à sa patrie. Il fut contemporain de Thémistocle, & son collègue dans l'administration des affaires de la République. Banni d'Athènes par les intrigues de ce Thémistocle, il revola au secours de sa patrie, dès qu'elle l'eut rappelé pour la défendre contre l'invasion de Xerxès. Il eut la générosité de pardonner à son rival, & refusa de se joindre à ceux qui vouloient le faire bannir à son tour. *Aristide* a été du petit nombre des hommes d'Etat, qui se sont ruinés dans le maniement des deniers publics. Sa pauvreté étoit telle, quand il mourut, que la République fut obligée de faire les frais de ses funérailles, de doter ses filles, & d'avoir soin de son fils, à qui il ne laissoit qu'un grand nom, & des vertus à imiter.

ARISTIDE, est aussi le nom d'un Peintre célèbre, dont parle Pline. On admiroit entr'autres, un tableau où cet Artiste avoit représenté, dans le sac d'une Ville, une femme expirant d'un coup de poignard, & un enfant qui se traînoit à sa mammelle pour y chercher sa vie. Cette situation touchante étoit rendue si vivement, qu'elle portoit le trouble jusques dans l'ame des plus indifférens.

ARISTIPPE; nom propre d'un ancien Philosophe, qui fut d'abord Disciple de Socrate, & qui devint ensuite Chef de la Secte Cyrénaïque. Il enseignoit que le souverain bonheur de l'homme consistoit dans la volupté, & il mettoit sa doctrine en pratique. Il nous est resté de lui quelques bons mots: nous en citerons un. Denis le tyran le railloit un jour, en lui disant qu'on voyoit toujours les Philosophes à la porte des Grands, & jamais les Grands à celle des Philosophes: *C'est*, lui répondit Aristippe, *que les Médecins sont ordinairement chez les Malades.*

ARISTOBATHRA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARISTOCRATIE; substantif féminin. Etat politique, où le pouvoir souverain est exercé par un certain nombre de personnes considérables par leur naissance ou par leur mérite.

On doit considérer dans l'*Aristocratie*, dit un Auteur célèbre, deux personnes morales très-distinctes, le Gouvernement & le Souverain, & par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les Citoyens, l'autre seulement pour les Membres de l'administration. Ainsi, quoique le Gouvernement puisse règler sa police intérieure, comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au Peuple qu'au nom du Souverain, c'est à-dire, au nom du Peuple même; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premières Sociétés se gouvernèrent Aristocratiquement. Les Chefs des familles délibéroient entr'eux des affaires publiques; les jeunes gens cédoient sans peine à l'autorité de l'expérience. De-là les noms de *Prêtres*, d'*Anciens*, de *Sénat*, *&c.* Les Sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, & sont très-bien gouvernés.

Mais à mesure que l'inégalité

Digitized by Google

d'inſtitution l'emporta ſur l'inégalité naturelle, la richeſſe ou la puiſſance fut préférée à l'âge, & l'Ariſtocratie devint élective. Enfin la puiſſance, tranſmiſe avec les biens du père aux enfans, rendant les familles patriciennes, rendit le Gouvernement héréditaire, & l'on vit des Sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois ſortes d'Ariſtocratie, la naturelle, l'élective & l'héréditaire. La ſeconde eſt la meilleure.

Outre l'avantage de la diſtinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ſes membres : car, dans le Gouvernement populaire, tous les Citoyens naiſſent Magiſtrats ; mais celui-ci les borne à un petit nombre, & ils ne le deviennent que par élection ; moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, & toutes les autres raiſons de préférence & d'eſtime publique ſont autant de nouveaux garans qu'on ſera ſagement gouverné.

D'ailleurs, les aſſemblées ſe font plus commodément, les affaires ſe diſcutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre & de diligence ; le crédit de l'Etat eſt mieux ſoutenu chez l'Etranger par de vénérables Sénateurs, que par une multitude inconnue ou mépriſée.

En un mot, c'eſt l'ordre le meilleur & le plus naturel, que les plus ſages gouvernent la multitude, quand on eſt ſûr qu'ils la gouverneront pour ſon profit & non pour le leur ; il ne faut point multiplier envain les reſſorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choiſis peuvent faire encore mieux.

A l'égard des convenances particulières, il n'eſt pas néceſſaire qu'un Etat ſoit ſi petit, ni un Peuple ſi ſimple & ſi droit, que l'exécution des Loix ſuive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne Démocratie. Il ne faut pas non plus une ſi grande Nation, que les Chefs épars pour la gouverner, puiſſent trancher du Souverain, chacun dans ſon département, & commencer par ſe rendre indépendans, pour devenir enfin les maîtres.

Mais ſi l'Ariſtocratie exige quelques vertus de moins que le Gouvernement populaire, elle en exige auſſi d'autres qui lui ſont propres, comme la modération dans les richeſſes, & le contentement dans les pauvres : car il ſemble qu'une égalité rigoureuſe y ſeroit déplacée ; elle ne fut pas même obſervée à Sparte.

Au reſte, ſi cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'eſt bien pour qu'en général l'adminiſtration des affaires publiques ſoit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps ; mais non pas, comme le prétend Ariſtote, pour que les riches ſoient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix oppoſé apprenne quelquefois au Peuple, qu'il y a dans le mérite des hommes, des raiſons de préférence plus importantes que les richeſſes.

La première ſyllabe eſt brève ; la ſeconde moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le ſecond *t* en *s*, & écrire *Ariſtokraſie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARISTOCRATIQUE ; adjectif de tout genre. Qui appartient à l'Ariſtocratie, qui y a rapport. *Les Loix ariſtocratiques ; une République ariſ-*

Digitized by Google

tocratique. Voyez ARISTOCRATIE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ariſtocratique Gouvernement*, mais *un Gouvernement ariſtocratique.*

ARISTOCRATIQUEMENT ; adverbe, qui ſignifie d'une manière ariſtocratique. *Les Républiques de Berne & de Veniſe ſe gouvernent ariſtocratiquement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, la ſixième eſt très-brève, & la dernière moyenne.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ariſtokratikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARISTOGITON ; nom propre de ce généreux Citoyen, qui, de concert avec Harmodius, délivra Athènes, ſa patrie, de la tyrannie d'Hipparque. Les Athéniens érigèrent depuis des Statues en l'honneur de leurs Libérateurs.

ARISTOLOCHE ; ſubſtantif féminin. Plante dont on diſtingue particulièrement quatre ſortes, toutes uſitées en Médecine.

La première, qu'on appelle *Ariſtoloche ronde*, a pluſieurs tiges foibles, pliantes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi : ſes feuilles ſont preſque rondes, molles, d'un vert pâle. Il ſort de leurs aiſſelles des fleurs d'un pourpre foncé, approchant du noir : il leur ſuccède un fruit membraneux ovale, vert, & qui brunit en mûriſſant : ce fruit ſe diviſe en ſix loges, qui contiennent des ſemences applaties, minces, noires, poſées les unes ſur les autres. La racine de la plante eſt ronde, fibreuſe, griſe en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur déſagréable, & d'un goût très-amer.

Cette plante donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile & de phlegme.

Elle eſt ſpécialement emménagogue, céphalique, apéritive, réſolutive & très-déterſive.

On ſe ſert fréquemment de la racine, mais rarement de la ſemence. On tire de la racine un extrait & une poudre qu'on donne aux hommes à la doſe d'un gros, & aux chevaux à la doſe d'une once.

L'ARISTOLOCHE LONGUE, ne diffère de la précédente que par ſes feuilles, qui ſont ſoutenues par de longs pétioles : elle a les mêmes propriétés, mais dans un moindre degré.

L'ARISTOLOCHE CLÉMATITE, à peu près ſemblable aux précédentes, eſt âcre, amère, aromatique, déterſive, vulnéraire, emménagogue, foible émétique.

On tire de la racine une poudre qui ſe donne à l'homme depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & aux chevaux à la doſe d'une demi-once. On fait des infuſions des feuilles & des ſommités.

L'ARISTOLOCHE PETITE, a les propriétés de la précédente.

On nous apporte ſèches, de la Provence & du Languedoc, les racines d'Ariſtoloche. On doit les choiſir récemment ſéchées, groſſes, bien nourries, peſantes, griſes en dehors, jaunes en dedans, & d'un goût très-amer.

Digitized by Google

Les Ariſtoloches payent vingt ſous par quintal, pour droits, à l'entrée du Royaume.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ARISTON; nom propre. Philoſophe de l'île de Chio, & Diſciple de Zénon. Il rejettoit la Logique, comme inutile; & la Phyſique, comme ſupérieure aux vues de l'eſprit humain. Il n'adoptoit que la morale, & faiſoit conſiſter le ſouverain bien à haïr le vice, à aimer la vertu, & à être indifférent pour tout ce qui n'étoit ni vice ni vertu.

ARISTOPHANE; nom propre d'un célèbre Poëte comique, qui illuſtra, dans Athènes, l'ancienne Comédie. Il fut contemporain de Socrate & d'Euripide, & il leur ſurvécut. On admire dans les Piéces d'Ariſtophane l'élégance, la délicateſſe, la pureté d'expreſſion, qui conſtituent ce qu'on appelle *le ſel Attique*. Le talent particulier de ce Poëte étoit la raillerie. Il ſaiſiſſoit merveilleuſement le ridicule des hommes, & l'expoſoit dans tout ſon jour; mais on lui reproche avec juſtice, & ſes obſcénités, & d'avoir nommé ſur la ſcène les citoyens qu'il avoit en vue dans ſes ſatyres amères. La poſtérité ne lui pardonne pas d'avoir employé, dans ſa Comédie des Nues, tout ſon art & tout le feu de ſon génie, pour décrier Socrate, le plus ſage des Grecs.

Les ouvrages d'Ariſtophane cependant, le rendirent ſi agréable aux Athéniens, qu'ils ordonnèrent par un Décret public, qu'il lui ſeroit fait une couronne de l'olivier ſacré que l'on conſervoit dans la citadelle.

ARISTOPHANÉÏON; ſubſtantif maſculin. Nom d'une emplâtre émolliente de Paul Éginette. Elle eſt compoſée de quatre livres de poix, de deux livres d'apochyma, d'une livre de cire, d'une once d'opopanax, & d'une demi-pinte de vinaigre.

ARISTOTE; nom propre d'un Philoſophe célèbre de l'antiquité, qui fut ſurnommé le Prince des Philoſophes. Il naquit à Stagire, ville de Macédoine, environ 384 ans avant l'Ére Chrétiennne. La mort prématurée de Nicomachus, ſon père, & la négligence de ſon Tuteur ne lui ayant procuré qu'une mauvaiſe éducation, il diſſipa tout ſon bien par libertinage, ſi l'on en croit Epicure, Athénée & Élien; mais Ammonius dit qu'il vint à Athènes, ſur la foi de l'Oracle de Delphes, & qu'il y étudia pendant 20 ans, ſous Platon, avec tout le ſuccès qu'on devoit attendre d'un génie ſupérieur. Après la mort de ce Philoſophe, Ariſtote fut appelé à la Cour de Philippe, pour veiller à l'éducation du jeune Alexandre. Il avoit été deſtiné à cet important & glorieux emploi dès le moment de la naiſſance du Prince, par une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à Philippe qu'à Ariſtote. Il enſeigna à ſon élève tout ce qui pouvoit former un grand Roi, & il revint à Athènes quand ce Prince partit pour aller conquérir l'Aſie. Il fut reçu dans cette Ville avec la plus grande diſtinction, & on lui donna le Lycée pour fonder une nouvelle école de Philoſophie. Le concours des auditeurs fut extraordinaire: le matin, il enſeignoit la Philoſophie; & le ſoir, la Rhétorique; & comme il donnoit ordinairement ſes leçons en ſe promenant, ſes diſciples furent

Digitized by Google

appelés *Péripatéticiens*. Le mérite ſupérieur du Philoſophe excita l'envie contre lui : elle rampa dans l'obſcurité pendant la vie d'Alexandre ; mais après la mort de ce héros, les ennemis d'Ariſtote le firent accuſer d'impiété par Eurymedon, Prêtre de Cérès. L'exemple de Socrate, qu'une pareille accuſation avoit fait condamner à mort, décida Ariſtote à ſe retirer à Chalcis, dans l'île d'Eubé : il répondit aux gens de bien, qui s'oppoſoient à ſa retraite, qu'il ne falloit pas que la Philoſophie reçut dans Athènes un nouvel outrage. Il rappeloit ainſi le ſouvenir de la condamnation de Socrate.

Ce Philoſophe mourut à l'âge de 63 ans. Il fut ſingulièrement révéré dans Stagyre ſa patrie. Ses concitoyens lui élevèrent des autels, & célébrèrent une fête en ſon honneur.

Il laiſſa de Pithia, ſœur d'Hermias, tyran d'Atarne, ſon ami, un fils nommé Nicomachus, qu'il aimoit tendrement, & à qui il dédia ſes livres de morale. Il eut encore d'une concubine, une fille, qui fut mariée à un petit fils de Demarate, Roi de Perſe. Ariſtote compoſa, malgré ſes nombreuſes occupations, une multitude prodigieuſe d'ouvrages, dont la deſtinée fut ſingulière. Il les avoit confiés à Théophraſte, ſon diſciple & ſon ſucceſſeur dans le Lycée, avec défenſe de les rendre publics. Celui-ci en mourant les remit à un nommé Nélée, de la ville de Scepſis, en Myſie, & les héritiers de cet homme les cachèrent dans un caveau pour les dérober aux recherches du Roi de Pergame, qui enlevoit par-tout des livres pour s'en former une bibliothèque. Ils demeurèrent près de 130 ans enfouis dans ce caveau, & ils en furent enfin tirés preſque tout gâtés, pour paſſer entre les mains d'*Appellicon*, riche Athénien, qui les acheta & les mit dans ſa bibliothèque. Sylla les ayant depuis fait tranſporter à Rome, un Grammairien nommé *Tyrannion*, obtint la permiſſion d'en tirer une copie. Cette copie ayant été communiquée à Andronic le *Rhodien*, non-ſeulement il les tira de la confuſion où ils étoient, mais il répara ce qui étoit endommagé ; & en les publiant, il eut la gloire d'être le reſtaurateur des ouvrages d'Ariſtote. On peut les réduire à quatre claſſes : 1°. ceux qui ont rapport à l'art oratoire & à la poëtique, ouvrages compoſés pour Alexandre, les plus complets & les plus eſtimés que l'antiquité nous ait laiſſés ſur ces matières. On les regarde avec juſtice comme des chef-d'œuvres de goût & de Philoſophie. 2°. Ses traités de morale, où l'on trouve un caractère d'honnête homme qui plaît infiniment, mais une morale ſèche qui réfroidit le lecteur, en n'offrant que des vues générales, & des propoſitions métaphyſiques, plus propres à orner l'eſprit qu'à toucher le cœur. 3°. Sa Logique, où il découvre les principales ſources de l'art de raiſonner : il approfondit l'abîme de l'eſprit humain, & en pénètre tous les reſſorts par la diſtinction exacte qu'il fait de ſes opérations. Cette méthode, quoique louée par tous les Philoſophes, n'eſt pas à beaucoup près exempte de défauts. 4°. Ses traités de Phyſique, qui comprennent les huit livres des principes naturels, où il y a pluſieurs queſtions très-ſublimes, que l'Auteur pouſſe & éclaircit en grand maître, mais dont l'enſemble ne vaut rien ; & ce qu'il a écrit ſur l'hiſtoire naturelle des animaux.

Digitized by Google

Ce dernier ouvrage contient des choſes intéreſſantes, mais mêlées de beaucoup de fautes d'anatomie & de beaucoup d'erreurs populaires. Au reſte, il eſt ſingulièrement honoré par le jugement avantageux qu'en porte M. de Buffon. Cet ouvrage, dit ce grand Naturaliſte, s'eſt préſenté à mes yeux comme une table de matières qu'on auroit extraites avec le plus grand ſoin de pluſieurs milliers de volumes remplis de deſcriptions & d'obſervations de toute eſpèce : c'eſt l'abrégé le plus ſavant qui ait jamais été fait, ſi la ſcience eſt en effet l'hiſtoire des faits ; & quand même on ſuppoſeroit qu'Ariſtote auroit tiré de tous les livres de ſon temps, ce qu'il a mis dans le ſien, le plan de l'ouvrage, ſa diſtribution, le choix des exemples, la juſteſſe des comparaiſons, une certaine tournure dans les idées, que j'appelerois volontiers *le caractère philoſophique*, ne laiſſent pas douter un inſtant qu'il ne fût lui-même beaucoup plus riche que ceux dont il auroit emprunté.

Ce Philoſophe a eu une foule de commentateurs anciens & modernes, & ſes écrits ont éprouvé bien des révolutions. Ils furent condamnés par les premiers Docteurs de l'Egliſe, loués dans le ſixième ſiècle, approuvés univerſellement dans le onzième, enſeignés & commentés par les Maures & les Arabes dans toute l'Afrique & l'Eſpagne. Les Commentaires d'Averroës & d'Avicenne ſur Ariſtote, mirent ce Philoſophe en honneur dans l'Univerſité de Paris ; mais en 1210, ſes livres furent brûlés, parce qu'un hérétique en avoit abuſé pour ſoutenir ſes erreurs, & il fut défendu de les lire. On apporta enſuite quelque modération à ce décret, & enfin, en 1366, les défenſes furent levées ; & tous les ouvrages du Philoſophe furent permis. Depuis ce temps, ſa doctrine a prévalu dans l'Univerſité de Paris, juſqu'à ce que les heureuſes découvertes du dernier ſiècle ayant ouvert les yeux aux ſavans, l'en bannirent pour embraſſer un ſyſtême de Philoſophie bien différent des anciennes opinions de l'Ecole.

ARISTOTÉLÈS ; nom que les Aſtronomes donnent à cette tache de la lune qui eſt la vingt-troiſième dans le catalogue du P. Riccioli.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif. Ce mot déſigne un partiſan de la doctrine d'Ariſtote, & ce qui a rapport à cette doctrine. *Les Ariſtotéliciens ne brilleroient pas aujourd'hui. Une ſecte Ariſtotélicienne.*

ARISTOTÉLISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine d'Ariſtote. *La nouvelle Philoſophie a fait diſparoître l'Ariſtotéliſme.* Voyez ARISTOTE.

ARISTOXÈNE ; nom propre d'un ancien Philoſophe, diſciple d'Ariſtote. Suidas rapporte qu'Ariſtoxène avoit compoſé juſqu'à 453 volumes ſur la Philoſophie, l'Hiſtoire & la Muſique. Il ne nous eſt parvenu de cette prodigieuſe quantité d'écrits que ſon traité des élémens harmoniques, le plus ancien ouvrage que nous ayons ſur la Muſique.

ARITER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, mettre en poſſeſſion.

ARITHMANCIE ; ſubſtantif féminin. C'eſt l'art de connoître & de prédire l'avenir par le moyen des nombres.

ARITHMÉTICIEN, ENNE ; ſubſtantifs. Celui ou celle qui fait l'arithmétique. *C'eſt un habile Arithméticien.*

ARITHMÉTIQUE ; ſubſtantif féminin. *Arithmetica.* Art de calculer,

ler, ou ſcience des nombres, qui en conſidère la nature & les propriétés, & qui donne des moyens faciles, tant pour les repréſenter, que pour les compoſer ou les décompoſer.

Voici les caractères dont on ſe ſert en Arithmétique, avec les noms des nombres qu'ils repréſentent:

0, zero; 1, un; 2, deux; 3, trois; 4, quatre; 5, cinq; 6, ſix; 7, ſept; 8, huit; 9, neuf.

Tous les autres nombres s'expriment avec ces caractères, parce que l'on eſt convenu que de dix unités ſimples, il en ſeroit fait une ſeule à laquelle on donneroit le nom de *dixaine*, & que comme l'on compte par trois, quatre, ſix unités, on compteroit de même par trois, quatre, ſix dixaines juſqu'à 9: qu'il ſuffiroit pour diſtinguer ces nouvelles unités, de les mettre à la gauche des unités ſimples. C'eſt ainſi que, pour exprimer quatre-vingt-dix, où ſe trouve un nombre exact de dixaines & point d'unités, j'écrirai 90, en faiſant uſage du zero, qui déſigne tout-à-la-fois qu'il n'y a point d'unités ſimples, & que 9 repréſente un nombre de dixaines: je repréſenterai le nombre quatre-vingt-dix-neuf, qui contient neuf dixaines & neuf unités ſimples, en écrivant 99.

Je compoſerai enſuite, de dix dixaines, une ſeule unité que j'appellerai centaine, & que je ferai connoître en la plaçant à la gauche des dixaines, comme les dixaines ſe connoiſſent pour être placées à la gauche des unités ſimples: ainſi, pour repréſenter cinq cens quarante-huit, j'écrirai 548: le ſigne 8, repréſente les unités ſimples; le ſigne 4, les dixaines; & le ſigne 5, les centaines. S'il n'y avoit point de dixaines ou d'unités ſimples à exprimer, je mettrois un zero pour en tenir la place; je repréſenterois donc cinq cens huit, en écrivant 508; & cinq cens quarante, en écrivant 540.

Ce ſera par une opération ſemblable, que de dix centaines je formerai une nouvelle unité que j'appellerai mille: ainſi pour repréſenter trois mille quatre cens trente-ſix, j'écrirai 3436.

Vous appercevez facilement, par ce qui vient d'être dit, qu'un chiffre ou caractère arithmétique, placé à la gauche d'un autre, ou ſuivi d'un zero, repréſente un nombre dix fois plus grand que s'il étoit ſeul: c'eſt pourquoi, en continuant de renfermer dix unités d'un certain ordre dans une ſeule unité, & de placer ces nouvelles unités dans des rangs de plus en plus avancés vers la gauche, vous parviendrez à exprimer d'une manière uniforme, & avec dix caractères ſeulement, tous les nombres entiers imaginables. *Voyez* NOMBRE, UNITÉ.

Les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, & qui la compoſent proprement, conſiſtent à ajouter, ſouſtraire, multiplier & diviſer. Toute queſtion qui peut être propoſée ſur les nombres, ſe réduit à pratiquer quelques-unes de ces opérations, ou toutes ces opérations. *Voyez*, pour vous les rendre familières & en ſaiſir l'eſprit, les mots ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION & DIVISION.

On diviſe l'arithmétique en différentes eſpèces qui ſont principalement l'arithmétique théorique, l'arithmétique pratique, l'arithmétique numérale, l'arithmétique dé-

Digitized by Google

cimale ; l'arithmétique ſexagéſimale, l'arithmétique vulgaire, l'arithmétique inſtrumentale, l'arithmérique logarithmique, l'arithmétique ſpécieuſe, l'arithmétique binaire, l'arithmétique tétrartique, l'arithmétique des infinis, l'arithmétique des incommenſurables ou irrationnels, l'arithmétique univerſelle & l'arithmétique politique.

ARITHMÉTIQUE THÉORIQUE, ſe dit de la ſcience des propriétés & des rapports des nombres abſtraits, avec les raiſons & les démonſtrations des différentes règles.

ARITMÉTIQUE PRATIQUE, ſe dit de l'art de trouver des nombres par le moyen de certains nombres donnés, dont la relation aux premiers eſt connue ; comme, par exemple, s'il s'agiſſoit de déterminer le nombre égal aux nombres 2 & 4.

ARITHMÉTIQUE NUMÉRALE, ſe dit de celle dont les opérations ſe font avec les chiffres ordinaires, & qui enſeigne le calcul des nombres ou des quantités abſtraites déſignées par ces chiffres.

ARITHMÉTIQUE DÉCIMALE, ſe dit d'une manière de compter par une ſuite de dix caractères, de façon que la progreſſion va de dix en dix. Telle eſt notre arithmétique commune, où après avoir fait uſage des dix caractères arabes, 0, 1, 2, *&c.* nous recommençons par 11, 12, *&c.*

ARITHMÉTIQUE SEXAGÉSIMALE, ſe dit de la doctrine des fractions ſexagéſimales, ou d'une ſorte de calcul dans lequel on procède par ſoixantaines.

ARITHMÉTIQUE VULGAIRE, ſe dit de celle qui roule ſur les entiers & ſur les fractions.

ARITHMÉTIQUE INSTRUMENTALE, ſe dit de celle où les règles communes s'exécutent par le moyen de certains inſtrumens imaginés pour calculer promptement & facilement. Tels ſont les bâtons de Neper ; telle eſt la machine arithmétique que Blaiſe Paſcal inventa à l'âge de dix-neuf ans.

ARITHMÉTIQUE LOGARITHMIQUE, ſe dit de celle où l'on emploie l'addition à la place de la multiplication, & la ſouſtraction à la place de la diviſion, & où l'on diviſe par 2 pour l'extraction de la racine carrée, & par 3 pour l'extraction de la racine cubique. Elle eſt ainſi appelée de ce qu'elle s'exécute par les tables des Logarithmes.

ARITHMÉTIQUE SPÉCIEUSE, ſe dit de celle qui enſeigne la méthode de calculer les quantités repréſentées par les lettres de l'alphabet. L'arithmétique ſpécieuſe ſe nomme encore *arithmétique littérale*, ou *algèbre*. Voyez ALGÈBRE.

ARITHMÉTIQUE BINAIRE, ſe dit d'une ſorte d'arithmétique imaginée par Leibnitz, dans laquelle on ne ſe ſert que des deux caractères 1 & 0. Le zero n'a ici d'autre puiſſance que de multiplier par deux, tandis qu'ailleurs il multiplie par dix. Ainſi 10 ſignifie deux ; 11, trois ; 100, quatre ; 101, cinq ; 110, ſix ; 111, ſept ; 1000, huit, *&c.*

ARITHMÉTIQUE TÉTRARTIQUE, ſe dit d'une ſorte d'arithmétique, inventée par Wegel, & publiée en 1687, dans laquelle on ne fait uſage que des quatre caractères, 1, 2, 3, 0. Cette arithmétique n'eſt guères que de curioſité, non plus que la précédente.

ARITHMÉTIQUE DES INFINIS, ſe dit d'une méthode imaginée par Wallis, pour trouver la ſomme ou déterminer les rapports d'une ſuite de nombres dont les termes ſont infinis

Digitized by Google

ARITHMÉTIQUE DES INCOMMENSURABLES, ou IRRATIONNELS. *Voyez* ces mots.

ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE; Newton a ainſi appelé l'algèbre, ou le calcul des grandeurs en général. *Voyez* ALGÈBRE.

ARITHMÉTIQUE POLITIQUE, ſe dit de celle qui a pour objet, dans ſes opérations, les recherches qui peuvent tendre à perfectionner l'art de gouverner les nations; comme d'indiquer le nombre de perſonnes qui habitent une contrée; la quantité de nourriture qui leur eſt néceſſaire; le travail qu'elles peuvent faire, *&c.*

ARITHMÉTIQUE, s'emploie auſſi adjectivement, & ſe dit de tout ce qui a rapport à la ſcience des nombres, ou à l'art de calculer. *Une opération arithmétique en fera la preuve. Proportion arithmétique.*

On trouvera l'explication des différens objets qui ont rapport à l'arithmétique, ſous les noms qui leur ſont propres.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, & la cinquième eſt très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arithmétique propoſition*, mais *une propoſition arithmétique.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aritmétike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ARITHMÉTIQUEMENT; adverbe. D'une manière arithmétique. *Démontrer arithmétiquement.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève, & la ſixième moyenne.

ARIVOUER; vieux mot qui ſignifioit autrefois port, rivage où l'on aborde aiſément.

ARIUS; nom propre d'un Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie. Il fut chef & auteur de la fameuſe héréſie ſi connue ſous le nom d'*Arianiſme.* Voyez *ce mot.*

ARIZA; nom propre d'un Bourg d'Eſpagne, en Aragon, ſur le Xalon, vers les frontières de la vieille Caſtille, à l'oueſt de Medina Celi.

ARKEL; nom propre d'un château & d'une contrée des Pays-Bas, entre le Vaal & le Leck.

ARKI; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la Boſnie, entre Belgrade & Zagraw.

ARLANT; nom propre d'une petite ville de France, en Auvergne, ſituée ſur la rivière de Dore, à ſept lieues, eſt-ſud-eſt, d'Iſſoire.

ARLANZA; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille. Elle a ſa ſource dans la Sierra, & ſon embouchure dans la Piſverga, à Quintana de la Puente.

ARLANZON; nom propre d'une rivière d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille. Elle a ſa ſource à Pineda, & ſon embouchure dans l'Arlanza, après avoir arroſé Burgos.

ARLEQUIN; ſubſtantif maſculin, C'eſt un perſonnage bouffon de la Comédie Italienne, le digne compagnon de Scaramouche.

ARLEQUIN, eſt auſſi le nom d'un petit oiſeau, ainſi appelé à cauſe de la variété de ſes couleurs. Il a dans ſon plumage du bleu, du cendré, du brun & du jaune. C'eſt un deſtructeur de mouches.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Digitized by Google

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *arlekin*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARLEQUINADE; substantif féminin. Bouffonnerie à la manière d'arlequin.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARLES; nom propre. *Arelatum*. Ville considérable de France, en Provence, jadis capitale d'un royaume du même nom. Elle est située dans une contrée fertile, sur la rive gauche du Rhône, environ à cinq lieues, sud-est, de Nîmes. C'est le siège d'un Archevêque & de plusieurs Juristictions royales.

On remarque dans cette Ville & dans le voisinage nombre d'antiquités Romaines.

ARLES, est encore le nom d'une ville de France, dans le Roussillon, sur le Tech, environ à six lieues, sud-oueſt, de Perpignan.

ARLESHEIM; nom propre d'une ville de Suisse, dans l'Evêché de Bâle.

ARLET; substantif masculin. Sorte de cumin, dont il se fait un grand commerce aux Indes orientales, sur-tout à Surate. On en distingue de trois espèces; le blanc, le noir & le petit. Le premier est le plus cher.

ARLEUX; nom propre d'un Bourg de France, dans le Cambrésis, sur le Sauset, à deux lieues, sud, de Douai.

ARLON; nom propre d'une ville des Pays-Bas, au Comté de Chini, à quatre lieues, à l'est, de Luxembourg.

ARLOT; vieux mot qui signifioit autrefois fripon, coquin.

ARMA; nom propre. C'est, selon de l'Île, une Bourgade d'Amérique, dans le Pérou, au-dessus & au sud de Caramanta

ARMADE; (le régiment de l') C'est celui qui a le droit de loger à Lisbonne, & de garder la principale porte du Palais du Roi de Portugal.

ARMADILLE; substantif masculin. Animal quadrupède, qui est de la grosseur du chat. Il a le museau d'un cochon, la queue d'un lezard & les pieds d'un herisson. Il est armé d'écailles, & sa chair est bonne à manger. Cet animal, dont Brisson distingue sept espèces, se trouve en Afrique & en Amérique, particulièrement au Brésil & dans la Guiane. Il est amphibie.

Lémeri dit, qu'on tire de sa queue un petit os, qui étant pulvérisé & réduit en petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle, calme les douleurs & les bourdonnemens d'oreilles, quoiqu'accompagnés de surdité. Ces grains se mettent dans les oreilles malades, mais un seul à la fois.

ARMADILLE, substantif féminin. C'est le nom que les Espagnols donnent à une petite flotte composée de six à huit vaisseaux de guerre, qui ont depuis vingt-quatre jusqu'à cinquante pièces de canon. Cette flotte est entretenue pour la garde de la nouvelle Espagne, & pour empêcher le commerce des étrangers avec les Espagnols & les Indiens. Il y a une Armadille à Collao, & une à Carthagène.

ARMADILLE, est aussi le nom de certains vaisseaux legers, dont les Espagnols font usage aux Indes occidentales.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

Digitized by Google

ARMAGARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARMAGH ; nom propre. Ville Archiépiſcopale d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, ſur la rivière de Kalin. Elle a marché public, & envoie deux députés au Parlement. C'eſt la capitale du Comté d'Armagh.

ARMAGNAC ; nom propre d'une Province & Comté de France, en Gaſcogne. Auſch en eſt la capitale. On donne à l'Armagnac vingt deux lieues de longueur & ſeize de largeur. Le ſol y eſt fertile en grains, en vins, en lins, en poires de bon chrétien & en ſalpêtre. Ces denrées ſont les principaux objets du commerce de ce Comté.

ARMAILLÉ ; nom propre d'un Bourg de France, en Anjou, environ à huit lieues, oueſt-nord oueſt, d'Angers.

ARMANCE ; nom propre d'une rivière de France, en Champagne. Elle a ſa ſource près de Chaourſe, & ſon embouchure dans l'Armançon, après un cours de cinq ou ſix lieues.

ARMANÇON ; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource en Bourgogne, près d'Arnai-le-Duc, & ſon embouchure en Champagne, dans l'Yonne, environ à une lieue, ſud-eſt, de Joigni.

ARMAND ; ſubſtantif maſculin, & terme de Maréchallerie. C'eſt un remède qu'on fait prendre à un cheval dégoûté & malade, pour lui rendre l'appétit & les forces. En voici la préparation :

Prenez un plat rempli de mie de pain blanc ; mouillez-la avec du verjus ou du vinaigre ; joignez-y trois ou quatre pincées de ſel, & ſuffiſante quantité de miel roſat ou violat, ou de miel commun, ſi vous n'en avez point d'autre ; faites cuire cette pâte à petit feu pendant un quart d'heure pour en ôter l'humidité ſuperflue, & ajoutez-y de la cannelle en poudre, le poids de deux écus, une douzaine & demie de clous de girofle battus, une muſcade rapée, & une demi-livre de caſſonnade ; remettez le tout ſur le feu, & laiſſez cuire lentement pendant un demi-quart d'heure, en remuant de temps en temps avec une ſpatule de bois, pour bien mêler le tout, & faire incorporer les aromates avec le pain & le miel ; mais il faut peu de feu, parce que la vertu des drogues s'évaporeroit ; vous ferez enſuite tremper dans l'eau pendant quatre ou cinq heures le gros bout d'un nerf de bœuf ; & après qu'il ſera ramolli, vous le ferez ronger au cheval, qui l'applatira peu à peu, ou vous l'applatirez avec un marteau ; après quoi vous y mettrez de l'armand gros comme une noix ; vous ferez tenir la langue du cheval, & vous introduirez votre nerf ainſi chargé, le plus avant qu'il ſera poſſible, dans la bouche de l'animal ; dès qu'il aura pénétré ſuffiſamment, on lâchera la langue, & on laiſſera mâcher au cheval le nerf de bœuf & l'armand tout enſemble pendant une demi-minute ; vous répéterez cette manœuvre cinq ou ſix fois, & vous donnerez à manger au bout de trois heures à l'animal pour lui redonner encore l'armand, de la même manière, de trois en trois heures.

L'*armand* eſt utile à tous les chevaux degoûtés & malades, pourvû qu'ils n'ayent point de fièvre. Il nourrit & fait revenir l'appétit, & ne manque jamais, lorſqu'on fait pénétrer doucement le nerf juſqu'au

Digitized by Google

fond du goſier, de faire jetter au dehors quantité de flegmes amères & bilieux qui cauſent le dégoût. Il faut à chaque fois qu'on retire le nerf du goſier, le nettoyer & l'eſſuyer avec du foin.

ARMANOTH; nom propre. *Voyez* ARDÉMÉANACH.

ARMARINTE; ſubſtantif féminin. Plante umbellifère dont les tiges & les feuilles ont beaucoup de rapport avec celles de la férule. Ses fleurs ſont diſpoſées en roſe, & il leur ſuccède un fruit ovale, obrond, anguleux, obtus, diviſé en deux ſemences, dont chacune reſſemble à un grain d'orge.

Cette ſemence eſt âcre; toute la plante a une odeur aromatique & d'encens; elle eſt échauffante, aſtringente & anti-ictérique.

On fait peu d'uſage de la ſemence, à cauſe de ſon âcreté; on fait infuſer la racine dans du vin, & on applique ſur les contuſions les feuilles, comme celles de perſil & de cerfeuil.

ARMATEUR; ſubſtantif maſculin. C'eſt le Commandant d'un vaiſſeau armé pour croiſer ſur les bâtimens du parti contraire.

ARMATEUR, ſe dit auſſi d'un Négociant qui équipe un vaiſſeau pour le commerce, ou pour croiſer ſur l'ennemi.

ARMATEUR, ſe dit encore, par extenſion, du vaiſſeau même qui eſt armé en courſe.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARMATURE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Il ſe dit des barres, clefs, boulons, étriers & autres liens de fer, qui ſervent à un aſſemblage de charpente.

ARMATURE, ſe dit, en termes de Fondeurs, de l'aſſemblage de différens morceaux de fer, deſtinés à porter le noyau & le moule de potée d'un ouvrage de bronze.

ARMATURE; ſe dit, en termes de Lithologie, de la croûte métallique & luiſante, qui couvre les pierres figurées.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARMAVIARA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville de la grande Arménie.

ARMAXA; nom propre. C'eſt, ſelon Antonin, une ville d'Aſie, dans la Cappadoce.

ARMAZI; vieux mot qui ſignifioit autrefois armoire.

ARME; ſubſtantif féminin. C'eſt en général un inſtrument qui ſert à combattre, ſoit en attaquant, ſoit en défendant. *Se battre à l'arme blanche. C'eſt une arme à feu.*

ARMES, ſe dit au pluriel, de tout le harnois d'un homme de guerre. *Cet Officier a de belles armes.*

ARMES, ſe dit auſſi au pluriel, de la profeſſion de la guerre. *Ce Gentilhomme a quitté les armes.*

ARMES, ſe dit des exploits militaires. *L'heureux ſuccès des armes de la République.*

On appelle *ſuſpenſion d'armes*, la ceſſation de tous actes d'hoſtilités entre deux partis qui ſont en guerre.

ARMES OFFENSIVES, ſe dit de celles qui ſervent à attaquer.

ARMES DÉFENSIVES, ſe dit de celles qui ſervent à la défenſe.

ARMES, ſe dit en droit, de tout ce dont un homme ſe ſert dans la colère, pour frapper ſon ennemi.

ARMES DE PARADE, ou *armes courtoiſes*, ſe dit de celles dont on fai-

Digitized by Google

ſoit uſage dans les joûtes & dans les tournois.

ARMES A OUTRANCE, c'étoit autrefois un duel de pluſieurs contre pluſieurs, quelquefois de quatre, de ſix, de huit & de douze combattans. Ce duel ſe faiſoit ſans permiſſion, entre gens de parti contraire, & même de différentes Nations, en temps de paix comme en temps de de guerre. Cette ſorte de duel, qui ſouvent n'avoit lieu que pour faire parade de force & d'adreſſe, étoit précédé de pluſieurs formalités. Un Héraut portoit le Cartel de défi, qui indiquoit le jour & le lieu du rendez-vous, le nombre des coups qu'on ſe porteroit, & la qualités des armes dont on feroit uſages. Le défi étant accepté, on choiſiſſoit des juges, qui adjugeoient au vainqueur la lance, la cotte-d'armes & l'épée du vaincu. On ne pouvoit remporter la victoire dans ces ſortes de combats, qu'en frappant ſon ennemi au ventre ou à la poitrine. Celui qui le frappoit aux bras ou aux cuiſſes, étoit blâmé, & perdoit ſes armes & ſon cheval.

LE PAS D'ARMES, étoit une autre ſorte de combat des anciens Chevaliers. On en trouve la manière dans les exploits de Don Quichotte.

ARMES, ſe dit, en termes d'Eſcrime, dans les phraſes ſuivantes: *tirer des armes*; pour dire, s'exercer à l'eſcrime. *Tirer dans les armes*; pour dire, alonger un coup d'épée entre les bras de l'ennemi. *Tirer hors les armes*; pour dire, alonger un coup d'épée hors des bras de l'ennemi. *Tirer ſur les armes*; pour dire, faire paſſer la lame de l'épée par-deſſus le bras de l'ennemi. *Tirer ſous les armes*; pour dire, faire paſſer la lame de l'épée par-deſſous le bras de l'ennemi. *Mettre les armes à la main à un jeune homme*; pour dire, être le premier à lui enſeigner l'art de tirer des armes. *Avoir les armes belles*; pour dire, tirer des armes de bonne grace. *Etre bien ſous les armes*; pour dire, avoir de la grace & bonne mine quand on eſt armé.

On appelle *Maître en fait d'armes*, celui qui enſeigne à tirer des armes; & *homme d'armes*, un Cavalier armé de toutes pièces.

Faire ſes premières armes, ſignifie faire ſa première campagne.

On dit, en parlant des habitans d'un lieu, en état de porter les armes, qu'il y a dans cet endroit *tant d'hommes portant armes*.

Condamner un Soldat à paſſer par les armes, c'eſt le condamner à mourir à coups de mouſquets. *On fit paſſer le Sergent par les armes*.

ARMES A L'EPREUVE, ſe dit d'une cuiraſſe de fer poli, dont le devant eſt à l'épreuve du mouſquet, le derrière à l'épreuve du piſtolet, & d'un pot en tête qui eſt à l'épreuve du mouſquet.

ARMES DES PIÈCES DE CANONS, ſe dit de tous les inſtrumens néceſſaires au ſervice du canon, comme la lanterne, le refouloir, l'écouvillon, le dégorgeoir, *&c.*

ARMES BOUCANIÈRES, ſe dit des fuſils dont ſe ſervent les Chaſſeurs des Îles, particulièrement ceux de Saint-Domingue.

AUX ARMES, eſt un cri, par lequel on averti une troupe de prendre les armes. *Aux armes, aux armes, l'ennemi approche.*

ARMES NATURELLES, ſe dit des défenſes que la nature a procurées aux animaux, comme les griffes, les dents, les becs d'oiſeaux, *&c.*

ARMES, ſe dit au figuré, de tout ce qui ſert à combattre, à détruire une

Digitized by Google

passion, une erreur, ou à appuyer une opinion. *Sa conduite fournissoit des armes contre lui.*

Armes, se dit, dans le même sens, de ce qui peut nous séduire, nous charmer, nous engager. *Les caresses d'une jolie femme, sont des armes bien puissantes.*

On dit aussi figurément, *faire tomber les armes des mains d'une personne;* pour dire, la calmer, la fléchir, l'adoucir. *Son silence & son air parlèrent éloquemment au père, & lui firent tomber les armes de la main.*

On dit, dans le même sens, *faire armes de tout;* pour dire, mettre en œuvres toutes sortes de ressorts pour parvenir à un but.

On dit encore, dans le même sens, d'une femme qui est bien parée, qu'*elle est sous les armes.*

On dit proverbialement que *les armes sont journalières;* pour dire, que dans la guerre on est sujet à éprouver la bonne & la mauvaise fortune.

La même chose se dit figurément de toutes les circonstances de la vie, où l'on peut faire bien & mal, & des occasions susceptibles de bons & de mauvais succès. *La pièce nouvelle n'a pas réussi; les armes sont journalières. Je gagnai hier dix écus, j'en ai perdu quinze aujourd'hui; les armes sont journalières.*

On dit aussi, mais basement, & chez le peuple, *s'escrimer des armes de Samson;* pour dire, jouer des mâchoires, à cause que Samson battit les Philistins avec une mâchoire d'âne.

Echanger les armes, étoit anciennement une cérémonie usitée, pour confirmer une alliance ou amitié. On lit dans l'Iliade, que Glaucus & Diomède, après avoir combattu l'un contre l'autre, se jurèrent amitié, & changèrent de cuirasse: Mais comme celle de Diomède n'étoit que d'airain, & que celle de Glaucus étoit d'or, il est passé en proverbe d'appeler *échange de Diomède*, tout marché dans lequel une des parties trouve un avantage exorbitant.

Armes, se dit, en termes de l'art héraldique, de certains signes propres & héréditaires à chaque maison noble, lesquels sont peints & figurés sur l'écu, sur la cotte d'armes, & dans les bannières & pennons. *Cette maison porte des armes distinguées.*

Armes assomptives, se dit de celles qu'un homme a droit de prendre en vertu de quelque action honorable & d'éclat. En Angleterre, un guerrier qui n'est pas noble, & qui fait prisonnier de guerre un Gentilhomme ou un Prince, a droit de porter les armes de son prisonnier, & de les transmettre à sa postérité.

Armes de domaine, se dit de celles que les Souverains portent toujours de même, comme annexées aux terres de leur domination.

Armes d'ailliance, se dit de celles que les familles prennent & ajoutent aux leurs, pour connoître les alliances qui se font par les mariages.

Armes de Communauté, se dit de celles des Républiques, Provinces, Villes, Eglises, Académies, Chapitres, *&c.*

Armes de concession, se dit de celles qui sont données & autorisées par les Princes, & souvent prises des pièces des leurs, pour être ajoutées à celles de la personne qu'ils en veulent honorer, en récompense de quelque service signalé.

Armes de dignité, se dit de celles qui

Digitized by Google

qui font connoître la charge qu'on exerce, tant eccléſiaſtique, que ſéculière; & ce ne ſont le plus ſouvent que des ornemens extérieurs qu'on aujoute aux armes de Famille.

ARMES DE PATRONAGE, ſe dit de celles de Patrons, Terres & Juriſdictions qu'on ajoute aux ſiennes, comme font les Eccléſiaſtiques & les Gouverneurs des Provinces.

ARMES DE SUCCESSION, ſe dit de celles que les Héritiers ou Légataires prennent par les clauſes teſtamentaires, avec les fiefs de leurs Prédéceſſeurs.

ARMES DE PRÉTENTION, ſe dit de celles des Domaines & des Juriſdictions ſur leſquelles le Seigneur légitime a droit, & qu'il ajoute aux ſiennes, ſans pourtant être le maître de ces Domaines ou Juriſdictions qui ſe trouvent poſſédés par un Prince étranger.

ARMES PARLANTES, ſe dit de celles qui ont du rapport avec le nom de la perſonne qui les porte; comme la maiſon de *Chabot* a trois Chabots, & *Créquy* un Créquier, *&c.*

ARMES ARBITRAIRES, ſe dit de celles qui ſont priſes par caprice.

ARMES VRAIES ET LÉGITIMES, ſe dit de celles qui ſont compoſées ſuivant les Loix héraldiques: on peut ajouter ſuivant l'uſage & la coutume de la Nation.

ARMES FAUSSES ET IRRÉGULIÈRES, ſe dit de celles qui ſont contraires à ces règles: il faut cependant en excepter les armes *enquerrantes* ou à *enquerir*, accordées pour quelque cas particulier, ou quelque action extraordinaire.

ARMES PURES ET PLEINES, ſe dit de celles qui n'ont aucune autre pièce de blaſon, que celles qu'elles doivent avoir. Telles ſont les Armes de France, *d'azur aux trois fleurs-de-lys d'or*; & il n'y a dans tout le Royaume, que le Roi ſeul & ſon Succeſſeur légitime qui les puiſſent porter pures & pleines, c'eſt-à-dire, ſans briſures & écartelures. Les aînés des premières Nobleſſes de France, portent auſſi les armes de leurs familles pures & pleines; les puînés les briſent de quelque pièce de blaſon.

ARMES BRISÉES, ſe dit de celles auxquelles on a ajouté quelque pièce pour briſure; comme celles de M. le Duc d'Orleans, qui porte les Armes de France briſées d'un lambel d'argent.

ARMES CHARGÉES, ſe dit de celles auxquelles on ajoute quelque pièce pour quelque action glorieuſe.

ARMES DIFFAMÉES ou DÉCHARGÉES, ſe dit de celles dont on a retranché quelque pièce ou partie, pour punition de quelque délit; comme il arriva ſous S. Louis, à Jean d'Avênes, qui, pour avoir injurié ſa mère Marguerite, Comteſſe de Flandre, en préſence de ce Roi, fut condamné à porter le lion de ſes armes morné, c'eſt-à-dire, ſans ongles & ſans langue.

Suivant l'article 197, de l'Ordonnance de 1629, les bâtards nobles doivent porter en leurs armes, eux & leurs deſcendans, une barre qui les diſtingue d'avec les légitimes.

Les armes, arquebuſes, piſtolets, harnois, braſſarts, mouſquets, canons d'armes, & autres armes de fer, payent à l'entrée du Royaume quarante ſous par quintal.

Il faut remarquer que les armes de guerre ſont de toutes les marchandiſes de contrebande, celles dont la ſortie hors du Royaume, eſt le plus formellement défendue, & le

Digitized by Google

plus sévèrement punie par les Ordonnances de nos Rois.

Outre les peines afflictives que les contrevenans encourent dans certains cas, il y a confiscation des armes & des chevaux, voitures & équipages qui les ont conduites, outre l'amende de cinq cens livres.

Les armes dont la sortie est défendue sous les peines que nous venons de dire, sont les affuts, balles, bandouillières, baudriers, bombes, ceinturons, canons, casques, cercles à feu, cuirasses, épées, fourreaux de pistolets, fusils, grenades, hallebardes, javelines, mèches, mortiers, mousquets, petards, piques, poisses, poudre à feu, salpêtre, saucisses, selles de chevaux.

Différences relatives, entre *arme* & *armure*.

ARME, est tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à le défendre des atteintes ou des effets du coup, & seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps : on dit, par exemple, une *armure* de tête, & une *armure* de cuisse; mais on ne dit pas en général les *armures*, on se sert alors du mot d'*armes*.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très-brève.

ARMES; (le Cap des) nom propre d'un Promontoire d'Italie, au Royaume de Naples, sur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, vis-à-vis de la Sicile.

ARMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Armatus, a, um.* Voyez ARMER.

ARME, se dit, en termes de l'Art héraldique, des ongles des lions, des aigles, des griffons, &c. de même que des flèches dont les pointes sont d'autre couleur que le fût : on le dit encore d'un soldat & d'un cavalier, tel que celui des armes de Lithuanie.

Sarras en Provence, alliance des Albert de Luynes, d'azur à la massue d'or, armée de piquerons d'argent, dressée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

A MAIN ARMÉE; expression adverbiale, qui signifie avec force, & les armes à la main. *Ils entrèrent chez lui à main armée. Ils ravagèrent la contrée à main armée.*

ARMÉE; substantif féminin. *Exercitus.* Corps considérable de gens de guerre, à pied & à cheval, assemblés sous un même Général qui les commande. *Le Maréchal commandoit une belle Armée.*

ARMÉE ROYALE, se dit d'une Armée nombreuse qui marche avec un train de grosse artillerie. *L'Armée Royale campoit à la vue de la Ville.*

ARMÉE DU SIÈGE, se dit de celle qui est occupée à battre une Place, à en faire le siège. *L'Armée du siège manquoit de provisions.*

ARMÉE D'OBSERVATION, se dit de celle qui couvre & qui protège une autre Armée occupée à faire un siège. *L'Armée d'observation quitta son camp.*

ARMÉE DU SECOURS, se dit de celle qui est en marche pour secourir une Place assiégée. *L'Armée du secours fut arrêtée par la cavalerie ennemie.*

ARMÉE A DEUX FRONTS, se dit d'une Armée rangée sur plusieurs lignes, dont les unes regardent l'orient ou le midi, tandis que les autres regardent l'occident ou le nord. Une Armée prend cette po-

Digitized by Google

sition quand elle est attaquée par la tête & par la queue.

ARMÉE NAVALE, se dit de la réunion de plusieurs vaisseaux de guerre qui portent des troupes destinées à agir contre les vaisseaux ennemis. S'il y avoit moins de douze à quinze navires, ce ne seroit pas une Armée navale, mais une Escadre.

Dieu est appelé dans l'Ecriture, *le Dieu des Armées.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARMELINE; (Martre) substantif féminin. Animal quadrupède, plus petit que la Martre Zibeline. Il a la peau très-fine & très-blanche, & n'a d'autres taches qu'une noire au bout de la queue. Cet animal se trouve en Laponie.

ARMEMENT; substantif masculin. Appareil de guerre, ou levée de troupes & de provisions qui sont nécessaires pour faire la guerre. *On prépare un grand armement.*

ARMEMENT, se dit des armes offensives & défensives des Soldats, Cavaliers, & Dragons. *On vient de renouveller l'armement de ce Regiment.*

ARMEMENT, se dit, en termes de Marine, de l'équipement général d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre, & même d'un vaisseau Marchand préparé pour un voyage de long cours. *L'armement de l'Escadre va se faire incessamment.*

ARMEMENT, se dit aussi des gens de l'équipage d'un vaisseau. *Le Capitaine eut peine à contenir l'armement.*

On appelle *état d'armement*, la liste que la Cour envoie, dans laquelle sont désignés les Officiers, les vaisseaux, & le nombre des matelots destinés pour armer.

Etat d'armement, se dit encore du nombre, de la qualité, & des proportions des agrès, apparaux & munitions des Navires qu'on veut armer.

ARMEMENT, se dit du temps que doit durer *l'armement*, & des frais qu'il a coûtés. *Cet armement ne dura que trois mois, & il coûta deux millions.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *armemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARMENCE; nom propre d'une contrée de Suisse, dans le Valais. Elle a six lieues de longueur, & s'étend sur la rive gauche du Rhône, jusqu'aux Alpes. Elle n'est remarquable que par une mine de cuivre, & une fontaine d'eau salée.

ARMÉNIE; nom propre. *Armenia.* Grande contrée d'Asie, qui a l'Euphrate à l'occident; le Diarbeck, le Kurdistan & l'Aderbijan au midi; le Chirvan à l'orient, & la Géorgie au nord. Elle est arrosée par sept grands Fleuves; & l'on dit que le Paradis-Terrestre y étoit situé. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'Arménie est un des Pays les plus beaux & les plus fertiles de l'Asie.

Les *Arméniens* sont singulièrement adonnés au commerce; aussi négocient-ils par toute la terre, excepté à la Chine. Le centre de leur commerce est à Julfa, célèbre fauxbourg d'Ispahan, où ils sont réunis au nombre de plus de trente mille familles, qui envoient en Europe

Digitized by Google

& ailleurs les plus riches productions de l'orient.

Les villes d'*Arménie* ſont aſſez bien policées ; mais il eſt dangereux de voyager dans le pays, ſans être armé & accompagné.

Les *Arméniens* ſont pour la plûpart Chrétiens Schiſmatiques. Leur Clergé eſt compoſé de deux Patriarches, dont chacun a ſous lui des Archevêques, des Evêques, des Prêtres & des Moines ; mais ces Prêtres & ces Moines ſont ſi ignorans, qu'ils ſavent à peine faire les fonctions de leur état. Le Patriarche d'Itchmiadzin, eſt ſur-tout très-riche & très-reſpecté parmi eux. Son revenu va, dit-on, à près de ſix cens mille écus. Chaque Arménien qui le reconnoît, lui doit cinq ſous par an, depuis l'âge de quinze ans. Les riches lui donnent beaucoup plus. Son autorité eſt telle que chacun tremble quand il parle d'excommunication. On prétend qu'il a quatre-vingt mille villages ſous ſa Juriſdiction.

ARMÉNIE, (pierre d') pierre, ainſi appelée de ce qu'on la tiroit autrefois d'*Arménie*, mais qui ſe trouve en Allemagne, & dans le Tyrol. Elle eſt inégale, raboteuſe, groſſe comme une noiſette, opaque, avec des taches vertes, bleues, brunes & polies. Il faut choiſir la plus haute *en couleur.*

La pierre d'*Arménie* ſe broie & ſe vend aux Peintres ſous le nom de cendre verte.

Elle eſt déterſive & deſſicative, appliquée extérieurement. On la prend intérieurement en purgatif, depuis un ſcrupule juſqu'à quatre, contre la mélancolie, la folie & l'épilépſie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

ARMÉNIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Habitant de l'Arménie ; ce qui a rapport à l'Arménie. *Les Arméniens entendent le commerce. Apprendre la langue Arménienne.* Voyez ARMÉNIE.

ARMENTIÈRES ; nom propre d'une ville de France, dans la Flandre Valonne, à trois lieues, au ſud, d'Ypres. On y voit une Manufacture de draps.

ARMER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Armare.* Ce verbe exprime au propre, l'action de fournir d'armes, de revêtir d'armes. *Exemples.* Dans le ſens de fournir d'armes. *Les anciens Barons armoient leurs Vaſſaux.*

Dans le ſens de revêtir d'armes. *On armoit autrefois les Chevaliers de toutes pièçes.*

ARMER, s'emploie, dans le ſens neutre, & ſignifie, par extenſion, lever des troupes, des ſoldats. *Les Puiſſances maritimes vont armer inceſſamment.*

ARMER, ſignifie donner ſujet de faire la guerre, de prendre les armes. *La Succeſſion d'Autriche arma la plus grande partie de l'Europe.*

ARMER UN VAISSEAU, c'eſt, en termes de Marine, l'équiper de vivres, de munitions, de ſoldats, de matelots, & des choſes néceſſaires pour naviguer & pour combattre. *On vient d'armer trois galères & cinq vaiſſeaux.*

ARMER LES AVIRONS, ſignifie diſpoſer les avirons à ſervir ſur les bords de la chaloupe.

ARMER, ſignifie, en termes d'Arts & Métiers, garnir une choſe avec une autre qui y ajoute de la force, ou qui la met plus en état de ſervir. *On a mal armé cette maſſue. Il*

Digitized by Google

fait armer une pierre d'aimant.

ARMER L'OISEAU, ſignifie, en termes de Fauconnerie, lui attacher des ſonnettes aux pieds.

ARMER UN MÉTIER, en termes de Manufactures de Soieries; c'eſt, par rapport à la chaîne, quand elle eſt paſſée au travers du remiſſe, qu'elle eſt tirante, & qu'il s'agit de la faire mouvoir pour former le corps de l'étoffe; attacher des ficelles de moyenne groſſeur aux liſſerons par de longues boucles, enfiler les marches, & les ajuſter pour faire lever ou baiſſer les liſſes, & partager la chaîne, de façon que l'ouvrier puiſſe mouvoir ſa navette.

ARMER, s'emploie au figuré, & ſignie ſoulever, exciter, animer, irriter. *Sa mauvaiſe conduite a armé contre lui tous les honnêtes gens. C'étoit armer le père contre le fils.*

S'ARMER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie au propre, ſe munir d'armes offenſives ou défenſives. *Il s'arma d'une épée & d'un fuſil.*

S'ARMER, ſignifie, par extenſion, faire la guerre, prendre les armes. *Toute l'Europe s'arma dans cette querelle.*

S'ARMER, s'emploie, dans le ſens figuré, & ſignifie, ſe précautionner, ſe mettre en garde contre les choſes qui peuvent nuire, faire peine, incommoder. *Il me paroît que vous vous armez contre l'hiver.*

S'ARMER, ſignifie encore figurément, ſe fortifier, ſe préparer contre les évènemens du ſort, de la fortune. *Il a fallu s'armer de courage, de patience.*

S'ARMER, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui appuie les branches de ſon mords contre le poitrail, pour ſe défendre d'obéir à la main du Cavalier. *Ce cheval s'arme volontiers.*

Le remède, en cas pareil, eſt d'attacher ſous la bouche du cheval ſujet à s'armer, une boule de bois entourée d'étoffe entre les os de la mâchoire inférieure, qui l'empêche de porter ſa bouche ſi près de ſon poitrail.

On dit encore qu'*un cheval s'arme des lèvres*, quand il couvre ſes barres avec ſes lèvres, afin de rendre l'appui du mords plus ſourd. Il faut, dans ce cas-ci, donner au cheval un mords plus large, & qui ſoit mieux arrêté ſur les barres.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARMÉRET; vieux mot qui ſignifioit autrefois galant, poli.

ARMET; ſubſtantif maſculin. C'eſt un caſque, une armure de tête. *L'armet de Membrin.* Ce mot n'eſt uſité qu'en parlant des Chevaliers errans.

ARMIANA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville du pays des Parthes.

ARMIÈRES; nom propre d'une petite ville du Hainaut, ſur la Sambre.

ARMIEU; nom propre d'une petite ville de France, en Dauphiné, près de l'Iſère, environ à trois lieues, oueſt, de Grenoble.

ARMILLAIRE; adjectif, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'une ſphère artificielle évidée & compoſée de pluſieurs cercles pour repréſenter la diſpoſition du Ciel, & le mouvement des aſtres. Il y a la ſphère armillaire de Ptolémée, celle de Copernic, celle de Tychobra-

Digitized by Google

hé, & ces différentes ſphères repréſentent les cercles que décrivent les planètes dans les ſyſtêmes de ces Auteurs. *Voyez* SPHÈRE.

ARMILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bracelet.

ARMILLES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme d'Architecture. Ce mot déſigne de petites moulures, qui entourent en façon d'anneau le chapiteau Dorique, immédiatement au-deſſous de l'ove. Ces moulures carrées ſe nomment filets ou liſtels, lorſqu'au lieu de tourner circulairement, elles ſont étendues en ligne droite.

ARMILUSTRIE; ſubſtantif féminin. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient au mois d'Octobre dans le Champ de Mars. On y faiſoit la revue générale des troupes; les Chevaliers, les Centurions & les Soldats étoient couronnés, & l'on y ſacrifioit au ſon des trompettes.

ARMINACHA; nom propre d'une petite ville de Turquie, dans la Natolie, aux pieds du Mont-Taurus, & à quatorze lieues, à l'eſt, de Tianée.

ARMINIANISME; ſubſtantif maſculin. *Arminianiſmus*. Doctrine de Jacques Arminius, fameux Miniſtre d'Amſterdam, & depuis Profeſſeur en Théologie à Leyde, & de ſes Sectateurs, appelés *Arminiens*.

Ces Sectaires différoient particulièrement des autres Réformés, en ce qu'ils croyoient que Calvin, Beze, *&c.* avoient établi des dogmes trop ſévères ſur le Libre-arbitre, la Grace & la Prédeſtination. Gomar, Profeſſeur en Théologie à Groningue, & Calviniſte outré, s'élèva vivement contre la doctrine d'Arminius. La diſpute commença en 1609, & faillit d'allumer une guerre civile dans les Provinces-Unies: mais le Synode de Dordrecht ayant diſcuté la matière en 1618 & 1619, aſſoupit la diſpute, par le jugement qu'il prononça en faveur des Gomariſtes.

La doctrine d'Arminius a bien changé depuis ſon origine. Les Arminiens d'aujourd'hui ſoutiennent qu'il n'eſt pas néceſſaire de croire au Myſtère de la Trinité pour être ſauvé; que l'adoration dûe au Saint-Eſprit, n'eſt commandée par aucun précepte de l'Ecriture; que Jeſus-Chriſt n'eſt pas un Dieu égal à ſon Père; que la foi en Jeſus-Chriſt, n'a point été commandée; qu'on doit tolérer tous les Chrétiens, pour ne compoſer tous enſemble qu'une même Egliſe, ou pour permettre à chacun la liberté de ſa Religion; que juſqu'ici il n'a point été décidé par un jugement infaillible, quels ſont ceux d'entre les Chrétiens qui ont embraſſé la Religion la plus conforme à la Parole de Dieu.

ARMINIENS; (les) ſorte d'Hérétiques ainſi appelés d'*Arminius*, leur chef. *Voyez* ARMINIANISME.

ARMINIUS; nom propre d'un fameux Proteſtant, chef d'une doctrine, qui de ſon nom a été appelée *Arminianiſme*. Voyez *ce mot*.

ARMIOLE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un vaiſſeau propre à mettre du vin.

ARMIRO; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, ſur la côte de l'Archipel, & ſur un golfe de même nom, à vingt mille pas de l'île de Négrepont.

ARMIRO, eſt auſſi le nom de deux rivières de l'île de Candie, & d'une montagne de Portugal, ſur les fron-

Digitized by Google

tières de l'Alentejo, près de la ville de Port-Alègre.

ARMIROS ; (les) peuple ſauvage d'Amérique, qui habite les bords de la rivière de la Plata. L'Eſpagnol Alvar-Nunnez-Cabeça-de-Vaca découvrit le pays des Armiros en 1541. Il rapporte que cette Nation faiſoit deux recoltes par an, & qu'elle nourriſſoit grand nombre de poules, d'oies & de perroquets. Il ajoute enſuite que les Armiros mangeoient leurs ſemblables : mais l'autorité d'Alvaro ne doit pas être ſuffiſante pour le perſuader.

ARMISTICE ; ſubſtantif maſculin. Trève ou ſuſpenſion d'armes. *Le ſiège recommencera quand l'armiſtice ſera expiré.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ARMOA ; nom propre d'une rivière qui coule dans la Morée, à l'oueſt de l'Erymanthe des Anciens.

ARMOGAN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, uſité ſur la Méditerranée, pour déſigner un beau temps, propre à naviguer.

ARMOIRE ; ſubſtantif féminin. Meuble de bois ainſi appelé, de ce que ſon premier uſage fut pour ſerrer des armes. Il ſert maintenant à enfermer toutes ſortes de nippes & d'effets. *Cette armoire eſt à deux volets ſans tiroirs.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARMOIRIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de l'Art Héraldique, qui déſigne certaines marques d'honneur & de dignité, compoſées d'émaux, de couleurs & de figures déterminées, accordées ou autoriſées par les Souverains, pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons.

Les ſeuls Nobles avoient originairement droit d'avoir des armoiries ; mais Charles V ayant annobli les Bourgeois de Paris en 1371, il leur permit de prendre des armoiries ; ce qui engagea les notables Bourgeois des autres villes à en prendre auſſi.

On n'eſt pas d'accord ſur l'origine des armoiries ; mais il eſt vraiſemblable qu'elles doivent leur exiſtence aux enſeignes, ſous leſquelles on ſe raſſembloit pour les expéditions militaires. Ces enſeignes repréſentoient diverſes figures d'animaux & autres, qui pouvoient ſervir d'emblême au courage & aux qualités du Général : d'où chaque guerrier porta bientôt après un ſigne particulier ſur ſon bouclier, ou ſur ſon épée. On peut conſulter ce que dit à ce propos la Colombière dans ſa *Science héroïque.*

Ceux qui prétendent que les armoiries doivent leur origine aux Tournois & Carouſels, diſent qu'anciennement dans ces ſpectacles, les Cavaliers faiſoient peindre ſur leurs boucliers, des chiffres ou deviſes & emblêmes, pour marquer leurs belles actions, leurs inclinations, leurs paſſions, ou quelqu'autre choſe à leur avantage, ou à celui de leurs dames : que dans ces occaſions ils portoient, comme un témoignage public de leur paſſion, les couleurs pour leſquelles leurs dames s'étoient déclarées, & qu'ils en parſemoient ou partageoient leur écu. Quoiqu'il en ſoit, on convient que les armoiries ne ſont héréditaires que depuis environ ſix cens ans. *Voyez* ARMES.

Les deux premières ſyllabes

Digitized by Google

ſont moyennes, la troiſième eſt longue.

ARMOISE ; ſubſtantif féminin. *Artemiſia.* Plante que le peuple appelle *herbe de la Saint-Jean.* Elle s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Ses tiges ſont herbacées, droites, dures, cannelées, cylindriques, un peu velues, rougeâtres & moelleuſes. Ses fleurs & les ſemences qui leur ſuccèdent, ſont ſemblables à celles de l'abſinthe. Sa racine eſt rampante & fibreuſe.

Cette plante contient beaucoup de ſel eſſentiel & d'huile à demi-exaltée, de la terre & peu de flegme. Son odeur eſt forte & pénétrante.

Priſe intérieurement, elle eſt apéritive, ſtimulante, emménagogue, antihyſtérique : extérieurement elle eſt vulnéraire, déterſive & recommandée par pluſieurs Auteurs. Sa racine eſt douce & aromatique.

On tire une poudre des ſommités ſèches : les feuilles s'emploient en infuſions, décoctions, lavemens, fomentations. On pulvériſe les vieilles racines, qu'on donne à l'homme à la doſe d'un gros. On fait prendre aux animaux la plante en poudre, à la doſe d'une demi-once ; & infuſée, à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

Outre ces uſages, il y a le ſirop d'armoiſe, dont voici la préparation, les vertus & les doſes.

SIROP *d'Armoiſe.* Prenez quatre poignées de feuilles d'armoiſe nouvellement cueillies ; coupez-les ; pilez-les ; laiſſez-les infuſer pendant douze heures dans quatre livres d'eau d'armoiſe diſtillée ; faites bouillir l'infuſion juſqu'à conſomption du quart ; coulez-la enſuite avec expreſſion ; faites-y diſſoudre deux livres de ſucre ; clarifiez-la, & faites-la cuire en conſiſtance de ſirop, en y ajoutant ſur la fin de la cuite, un nouet qui contiendra une demi-once de ſel d'armoiſe, trois gros de bonne cannelle groſſièrement battue, un gros de ſpicanard hâché menu, avec autant de caſtoreum ; & votre ſirop ſera fait.

Il eſt diurétique, provoque les mois, diſſipe les vapeurs, guérit la colique venteuſe, fortifie le cerveau, & réſiſte au venin. La doſe eſt depuis une demi-once, juſqu'à une once & demie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *armoize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARMOISIN ; ſubſtantif maſculin. Taffetas foible & peu luſtré qu'on fabrique à Lyon & en divers endroits d'Italie, ſurtout à Florence.

Il y a auſſi l'*Armoiſin des Indes*, qui eſt encore inférieur en qualité à celui d'Europe.

ARMON ; ſuſtantif maſculin. C'eſt une des deux pièces du train d'un caroſſe, entre leſquelles le gros bout du timon eſt placé. *Ces armons ſont mal travaillés.*

ARMONIAC. *Voyez* AMMONIAC.

ARMORIAL ; ſubſtantif maſculin. Livre ou recueil qui contient les armoiries de la nobleſſe d'une province, d'un royaume. *Les armes dont vous parlez, ne ſe trouvent pas dans l'Armorial de la Province. Cet Armorial eſt exact.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la

Digitized by Google

la dernière eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

ARMORIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARMORIER.

ARMORIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de peindre, graver, mettre ou appliquer des armoiries ſur quelque choſe. *On a mal armorié cette voiture.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

ARMORIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Ce mot ſignifioit autrefois *maritime* dans la langue des anciens Celtes, & déſignoit cette partie de la Gaule celtique, qui s'étendoit le long de l'océan. Bientôt après on n'appela *Villes armoriques*, que celles qui étoient entre les embouchures de la Seine & de la Loire; c'eſt-à-dire ce qui comprend, à peu près, les Provinces de Normandie & de Bretagne, avec partie de celles de Touraine, d'Anjou, du Perche & du Maine.

ARMORISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt inſtruit dans la ſcience des armoiries ou du blaſon.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARMOSIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois harmonie.

ARMOT; nom propre d'une petite île de la mer de Gaſcogne, ſur la côte de Saintonge.

ARMOYÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois blaſonné.

ARMURE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne les armes défenſives qui couvrent & joignent le corps; comme le caſque, la cuiraſſe, le gantelet, la cotte de maille, &c. *C'eſt une armure à l'épreuve du mouſquet.*

ARMURE, ſe dit des plaques de fer qu'on attache à une pierre d'aimant, & qui en augmentent conſidérablement la force.

ARMURE, ſe dit, en termes de Manufacture de ſoierie, de l'ordre dans lequel on fait mouvoir les liſſes, tant de chaîne que de poil, pour la fabrication de l'étoffe.

ARMURE, ſe dit, en termes de Serruriers, de la ferrure néceſſaire à une machine quelconque, pour ſa conſervation ou ſes uſages. *L'armure d'une meule de moulin.*

ARMURE, ſe dit, en termes de Paſſementiers, des pièces de fer qui ſont aux deux bouts de la navette pour la conſerver.

ARMURE, ſe dit figurément de tout ce qui ſert à nous prémunir contre les accidens de la vie, & les revers de fortune. *La ſageſſe eſt l'armure qui vous défendra.*

Voyez ARME, pour les différences relatives qui ſont entre ce mot & *armure*.

La première ſyllabe eſt moyenne,

Digitized by Google

la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARMURIER ; substantif masculin. Ouvrier qui fabrique & vend des armes défensives ; comme casques, cuirasses, *&c.*

ARMURIER, se dit aussi de l'ouvrier qui fabrique & vend des armes à feu ; comme fusils, pistolets, *&c.*

ARMUS ; substantif masculin. Poisson saxatile dont parle Albert le Grand, qui dit que le corps en est agréablement coloré.

ARMUYDEN ; nom propre d'une ville de Zélande, dans l'île de Valcheren, à deux mille pas, à l'est, de Middelbourg.

ARNA ; nom propre. C'est, selon Strabon, une ancienne ville de Thessalie.

ARNAGLOSSE ; substantif féminin. Poisson de mer & espèce de sole, grande de trois pouces, & qui a la chair tendre & délicate.

ARNALDISTES ; (les) On a ainsi appelé les sectateurs d'un certain Arnauld de Bresse ; hérétique du douzième siècle. Il attaquoit le Baptême & l'Eucharistie, & prétendoit que ceux qui possédoient des biens d'Eglise, seroient damnés. Son fanatisme lui coûta cher. On le pendit & on le brûla à Rome en 1155, quoique le peuple le regardât comme un Prophète.

ARNALT ou ARNABO ; substantif masculin. Grand arbre des Indes orientales, qui a l'odeur du citron, la feuille du saule, & qui ne porte point de fruit.

ARNAN, ARVAU ; vieux mots qui signifioient autrefois arcade, voûte.

ARNAT-LA-PORTE ; nom propre. Bourg de France, dans le Limousin.

ARNAUD ; vieux mot qui signifioit autrefois un débauché, un coquin.

ARNAUDER ; vieux verbe qui signifioit autrefois chercher querelle.

ARNAULD ; (Antoine) nom propre d'un Docteur de Sorbonne, né à Paris en 1612, & le vingtième enfant d'Antoine Arnauld & de Catherine Marion. Il fut un des plus savans hommes du royaume ; & l'on regrette, avec justice, qu'il ne se soit, pour ainsi dire, servi de sa plume, que pour composer des écrits polémiques contre les Jésuites. Son histoire est partout dans les mémoires du temps.

ARNAUTES ; (les) peuple d'Albanie, sur la côte orientale du golfe de Venise. On le dit brave, errant, infatigable & voleur.

On appelle encore *Arnautes*, les Albanois de l'île de Nio, dans l'Archipel.

ARNAY-LE-DUC ; nom propre d'une ville de France, en Bourgogne, sur la rivière d'Arroux, environ à cinq lieues, nord-est, d'Autun.

ARNE ; nom propre d'une rivière des Pays-bas, en Zélande, dans l'île de Valcheren. Elle a son embouchure à Armuyden.

ARNE, est aussi le nom d'une ville de Mésopotamie, selon Etienne le Géographe : & d'une autre de Béotie, selon Pausanias.

ARNÉ ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Princesse d'Athènes & fille de Sithone. Elle fut changée en chouette, pour avoir voulu vendre sa patrie à Minos.

ARNEAF ; substantif masculin. C'est un oiseau mieux connu sous le nom de *Pie-grièche*. Voyez *ce mot*.

ARNEBOURG ou ARNEBERG ;

Digitized by Google

nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur l'Elbe, entre Angermonde & Vesben. On y voit les ruines d'un château, où pluſieurs Princes ont ſéjourné. Cette ville appartient au Roi de Pruſſe.

ARNEDO ; nom propre. *Arnedum.* Ville maritime de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Chancy, environ à ſeize lieues de Lima.

ARNEM ; nom propre d'un bourg conſidérable du Valais, près du Rhône. On y juge les affaires civiles & criminelles du département.

ARNES ; nom propre d'un bourg de Suède, dans l'Angermanie, ſur le golfe de Bothnie.

ARNESTEYN ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Thuringe, entre Mansfeld & Quedlimbourg.

ARNHEIM ; nom propre d'une ville des Pays-bas, dans la Province de Gueldres, ſur le Rhin, à quelques lieues de Nimègue.

Les Hollandois ont donné le même nom à cette partie de la terre auſtrale, qu'ils ont découverte au ſud de la nouvelle Guinée.

ARNHUSEN ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, près de la rivière de Rega, ſur les frontières de la Marche de Brandebourg.

ARNIQUE ; *Voyez* DORONIC.

ARNISSA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce en Macédoine. Thucidide en fait mention.

ARNO ; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toſcane. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, à quinze milles, à l'oueſt, de celle du Tibre, & ſon embouchure dans la mer de Toſcane, à douze milles, au nord, de Livourne.

ARNODE ; ſubſtantif maſculin. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui, dans les feſtins ou autres aſſemblées, récitoient des vers d'Homère, ayant une branche de laurier à la main. Ils étoient ainſi appelés d'un mot grec, qui ſignifie *agneau ;* parce qu'on leur donnoit un agneau pour récompenſe.

ARNON ; nom propre d'un fleuve ou torrent, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Sa ſource eſt dans les montagnes des Moabites, & ſon embouchure dans la mer morte.

ARNON, eſt auſſi le nom d'une rivière de France, dans le Berry. Elle a ſa ſource près de l'Abbaye des-Pierres, & ſon embouchure dans le Cher, au-deſſous de Vierzon, après un cours d'environ vingt lieues.

ARNONA ; nom propre d'une contrée de la Paleſtine, au-delà du Jourdain, ſur les rives de l'Arnon.

ARNSBOCKE ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans le Holſtein, entre Lubeck & Ploco.

ARNSBOURG ; nom propre d'une ville maritime de Livonie, dans l'île d'Oeſel, ſur la mer Baltique.

Il y a à Colding, en Dannemarck, dans le Jutland, une citadelle du même nom.

ARNSHEIM ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, environ à trois lieues de Creutzenach.

ARNSTADT ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, ſur la rivière de Géra. Elle

Digitized by Google

appartient au Comte de Schwartzenbourg.

ARNTSÉE ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au bord d'un grand lac, dans la vieille Marche de Brandebourg. Elle appartient au Roi de Pruſſe, qui y a un château.

AROBE ou ARROBE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. C'eſt un poids uſité en Eſpagne, en Portugal, à Goa & dans toute l'Amérique Eſpagnole ; mais il n'eſt pas le même partout pour la peſanteur. A Madrid, & dans la plus grande partie de l'Eſpagne, l'*Arobe* fait environ vingt-trois liv. & un quart, poids de marc ; & en Portugal, il fait vingt-neuf livres.

AROCHE ; nom propre d'un bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le territoire de Séville. Il donne ſon nom à une longue chaîne de montagnes, qui s'étendent ſur les frontières de l'Eſtrémadure Eſpagnole, depuis le Portugal, juſqu'en deçà des ſources de la Guadiana.

AROÉ ; nom propre d'une ancienne ville d'Achaie, dont le nom moderne eſt *Patras*. *Voyez* ce mot.

AROER ; nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Gad, au-delà du Jourdain, ſur le fleuve Arnon.

AROILLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois oreille.

AROMAÏA ; nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au ſud & vers l'embouchure de l'Orenoque.

AROMATE ; ſubſtantif maſculin. On comprend ſous ce nom générique, toute drogue qui eſt odoriférante. L'encens, la cannelle, le clou de girofle, *&c.* ſont des aromates.

Les *Aromates* ſont la partie la plus conſidérable du commerce des Épiciers-Droguiſtes. Ils ſervent dans les cuiſines, dans la Pharmacie, & pour la compoſition des parfums. *Voyez* AROMATIQUE.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AROMATIQUE ; adjectif des deux genres. Il déſigne ce qui eſt de la nature des aromates, ce qui en a l'odeur. *Des racines, des plantes aromatiques.*

Voici comme la Pharmacie prépare le baume & les tablettes *aromatiques.*

BAUME AROMATIQUE. *Prenez* une once d'huile d'abſinthe vulgaire, autant de celles de nard, de menthe crépée & de maſtic ; trois gros d'huile de noix de muſcade tirée par expreſſion, un demi-gros d'huile diſtillée de girofle, & autant de celle de calamus odorant ; un demi-ſcrupule d'huile de romarin, autant de celles de lavande, d'orange, de benjoin & de cumin ; un gros de poudre des eſpèces d'iapipereon, autant de gomme tacamahaca, & ſix grains de trochiſques de gallia moſchata, pulvériſés ; mêlez enſemble toutes les huiles claires ; faites-y fondre, par un feu très-lent, les huiles de muſcade & de benjoin ; retirez le vaiſſeau de deſſus le feu : & quand la matière ſera à demi-refroidie, incorporez-y les poudres, & gardez votre baume dans un pot bien bouché.

Il eſt bon pour réchauffer & fortifier l'eſtomac, & pour chaſſer les vers du bas ventre. On en frotte ſur la partie, & l'on applique deſſus un linge plié en quatre.

Digitized by Google

TABLETTES AROMATIQUES. *Prenez* un gros & demi de petit galanga, un gros de calamus aromaticus, autant de gingembre blanc & de grains de paradis ; un demi-gros de girofle, autant de caſſe odorante, de zédoaire, de pimprenelle, de poivre long & de ſemence de carvi ; un ſcrupule de cubèbes, autant de noix muſcade, de ſafran oriental & de macis ; un demi-ſcrupule d'huile de cannelle, autant de celles de menthe crépée, d'orange & de romarin, avec ſeize onces de ſucre très-blanc ; pulvériſez le ſucre en particulier, & les autres drogues enſemble ; mêlez les poudres dans un mortier de marbre, avec les huiles & quantité ſuffiſante d'eau ſtomacale de Mynſicht, pour faire une pâte ſolide, dont vous formerez des tablettes que vous ferez ſécher, & que vous garderez dans une boîte en lieu ſec.

Elles fortifient, guériſſent la colique venteuſe, & réſiſtent à la malignité des humeurs. La doſe eſt depuis une drachme juſqu'à deux.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aromatique herbe*, mais *une herbe aromatique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *aromatike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AROMATISATION ; ſubſtantif féminin, & terme de Pharmacie, qui ſignifie l'action d'aromatiſer ou de mêler des aromates avec les drogues, les médicamens. *L'aromatiſation rend un remède agréable.*

AROMATISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AROMATISER.

AROMATISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Mêler des aromates avec une ſubſtance quelconque. *On aromatiſe les médicamens pour les rendre agréables.*

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aromatiſe*, la ſyllabe *ti* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aromatizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AROMATITE ; ſubſtantif féminin. Pierre précieuſe d'une ſubſtance bitumineuſe, reſſemblante à la myrrhe par ſa couleur & ſon odeur. On la trouve en Egypte & en Arabie.

AROMPO ; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède de la côte d'or, en Guinée. Il a la queue & le poil longs. Les Nègres l'appellent *Arompo*, ou *Mangeur d'hommes*, parce qu'il ſe nourrit de cadavres humains qu'il déterre avec ſes ongles. Il ſe tient dans les bois.

ARON ; nom propre d'un Bourg conſidérable de Perſe, dans l'Iraque, à deux lieues de Cachan.

ARONCHES ; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Alentejo, ſur les frontières de l'Eſtrémadure Eſpagnole, entre Evora & Portalègre.

ARONDE ; ſubſtantif féminin. Il ſignifioit autrefois hirondelle ; mais aujourd'hui il n'eſt guères uſité qu'en

Digitized by Google

cette phraſe, *à queue d'aronde;* pour dire, une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, & qui s'aſſemble avec une autre pièce par le moyen d'une entaille de la même forme.

On dit, en termes de fortifications, qu'un ouvrage à corne eſt fait en *queue d'aronde*, quand la gorge en eſt étroite, & que les faces en ſont ouvertes.

ARONDE, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de France, qui a ſa ſource en Picardie, près de la neuve Ville-le-Roi, & ſon embouchure dans l'Oiſe, à une demi-lieue de Compiegne, après un cours d'environ quatre lieues.

ARONDEL, ou ARUNDEL; nom propre d'une ville & port d'Angleterre, dans le Comté de Suſſex, ſur la rivière d'Arun, & près de ſon embouchure.

ARONDEL, (les marbres d') ſe dit de pluſieurs monumens de Chronologie, ainſi appelés de Thomas, Comte d'Arondel, qui les fit venir en Europe. On voyoit gravés ſur ces marbres, trouvés dans l'île de Paros, les plus célèbres époques de la Grèce, pendant le cours de plus de treize ſiècles, qui commençoient au règne de Cécrops, fondateur du Royaume d'Athènes: mais pendant les troubles d'Angleterre, on a bêtement employé, au grand regret des ſavans, la plûpart de ces morceaux précieux, à réparer des portes & des cheminées. Ce que la ſtupide ignorance a épargné, a été dépoſé dans la bibliothèque d'Oxford, & fait partie de ce qu'on appelle aujourd'hui les marbres d'Oxford.

ARONDELIÈRE; *Voyez* CHELIDOINE, c'eſt la même choſe.

ARONDELLE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de petit bouclier.

ARONDELLES DE MER; terme de Marine, qui ſe dit des pinques, des brigantins, des pinaſſes & autres bâtimens de mer médiocres & legers.

ARONDELLE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois hirondelle.

ARONDON; nom propre. Si l'on en croit Paul Lucas, on trouve dans cet endroit les ruines d'une vaſte & ſuperbe ville de l'Aſie mineure, ſituée à quatre lieues de Deniſelly, ſur une rivière qui mêloit ſes eaux avec celles du Méandre. La deſcription pompeuſe que ce voyageur fait des monumens qu'il dit avoir vus, & le ſilence des autres voyageurs ſur ces prétendues ruines, qui mériteroient la plus grande attention, rendent un peu ſuſpect le récit de Paul Lucas.

ARONE; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Milanez, ſur le lac majeur, à deux milles & vis-à-vis d'Anghierra. C'eſt la patrie de Saint Charles Borromée.

ARONE, eſt auſſi le nom d'une rivière d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Elle ſort du lac de Bracciano, & va ſe perdre dans la mer de Toſcane, à quinze milles de Rome, entre Palo & Porto.

ARONISTE; ſubſtantif maſculin. Les Samaritains donnent ce nom aux Prêtres de la race d'Aaron.

AROOL; nom propre. Ville de Ruſſie, dans l'Ukraine, ſur la rivière d'Occa, vers les frontières de la Principauté de Vorotinski, à quatre-vingt lieues, nord, de Moſcow.

AROP; c'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à la matière du grand œuvre.

AROPH; ſelon Paracelſe, ce mot

Digitized by Google

signifie *Mandragore*. Cet Alchimiſte ajoute que l'aroph diſſout la pierre des reins, & guérit la gravelle.

AROSBAY; nom propre & ville des Indes orientales, dans l'île de Madura.

AROSEN; nom propre d'une ville de Suède, dans le Veſtmanland, ſur le lac Meler.

AROT & MAROT; nom propre de deux prétendus anges dont parle Mahomet dans l'Alcoran. Il dit qu'une très-belle femme ayant prié ces deux anges à manger, elle leur fit boire du vin: qu'échauffés par cette liqueur, ils la ſollicitèrent à l'amour; qu'elle leur fit entendre qu'ils obtiendroient ce qu'ils deſiroient, s'ils vouloient auparavant lui enſeigner les paroles par le moyen deſquelles ils diſoient qu'on pouvoit aiſément monter au ciel; que les anges l'ayant ſatisfaite, elle ne voulut plus leur tenir parole, & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant conté à Dieu ſon aventure, il la changea en l'étoile du matin, qu'on nomme *Aurore* ou *Lucifer*; & les deux anges furent ſévèrement punis. C'eſt ſur cette fable que Mahomet fonda la défenſe qu'il fit du vin aux Muſulmans.

AROTÈRES; (les) Pline place un ancien peuple de ce nom, en Ethiopie, ſur la mer rouge, vers le golfe Dulitique.

Hérodote parle d'un autre peuple du même nom, qui habitoit ſur les bords de la mer Caſpienne, vers le fleuve Cyrus.

AROTES; ſubſtantif maſculin pluriel. Les Syracuſains donnoient ce nom aux hommes de condition libre, que la néceſſité de ſubſiſter réduiſoit à faire le ſervice d'eſclaves.

AROUAISE; nom propre d'une ancienne contrée, & forêt d'Artois, près de Bapaume. C'eſt aujourd'hui un village & une Abbaye de Chanoines reguliers de St. Auguſtin. L'Abbé, qui eſt regulier, a environ trente mille livres de rentes.

AROUANS; (îles des) île de l'Amérique méridionale, la plus grande de celles que forment les bouches du fleuve des Amazones.

AROUAQUES; (les) peuple de l'Amérique ſeptentrionale, près des bords de l'Eſſebeke, & des frontières du Paria. Il eſt peu connu de Laët, qui le met au bord de la rivière de Wiapoce, & dit qu'il s'applique à cultiver les terres.

AROUE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. Poids uſité en Amérique, dans les pays qui obéiſſent à la Couronne d'Eſpagne. C'eſt la même choſe qu'arobe.

AROUGHEUM; ſubſtantif maſculin. Animal de la Virginie, qui reſſemble au caſtor, mais qui vit ſur les arbres à la manière des écureuils. La peau de cet animal ſert à faire des fourures eſtimées en Angleterre. Elle eſt un objet du commerce des Anglois avec les Sauvages, voiſins de la Virginie.

AROUINS; (île des) île de l'Amérique Méridionale, à l'eſt de celle des Arouans, d'où elle n'eſt ſéparée que par une des bouches du fleuve des Amazones.

AROUNIARA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Bréſil, orné d'un magnifique plumage, & grand comme nos pigeons.

AROURE; ſubſtantif féminin. Meſure de terres dont ſe ſervoient les Grecs & les Egyptiens. Elle contenoit environ les deux tiers de notre arpent.

AROUSSES; vieux mot qui ſigni-

Digitized by Google

fioit autrefois veſces ſauvages.

AROUTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'acheminer, prendre ſa route vers un lieu.

AROY ; nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. Elle ſort du lac Caſſipe, & mêle ſes eaux avec celles de la rivière de Paria, dans la Province de ce nom.

ARPA ; nom propre d'une Divinité des anciens Romains, une de celles qu'ils appeloient *Dii Minorum Gentium*.

ARPADE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une poignée.

ARPAGE ; ſubſtantif maſculin. *Arpagus*. Les anciennes Inſcriptions déſignent par ce mot un enfant mort au berceau.

Les Romains ne faiſoient originairement point de funérailles pour ces ſortes d'enfans, & ils ne brûloient pas leurs corps. Dans la ſuite on les brûla, quand ils étoient âgés de plus de quarante jours.

L'uſage des Romains étoit peut-être emprunté des Grecs, qui, au lieu d'appeler *mort*, le décès de leurs enfans, diſoient que l'aurore les avoit ravis.

ARPAJA ; nom propre d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, entre Avello & Sainte-Agathe, ſur les frontières de la terre de Labour. Le défilé d'Arpaja eſt fameux dans l'Hiſtoire Romaine, ſous le nom de *Fourches-Caudines*.

ARPAILLEUR ; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi ceux qui s'occupent à remuer les ſables des rivières qui roulent des paillettes d'or, afin de les en ſéparer.

ARPAJON ; nom propre. Ville de l'Île de France, ſur la rivière d'Orge, à une petite lieue, ſud-ſud-oueſt, de Montlhéry.

ARPAJON, eſt auſſi le nom d'une petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues, ſud-eſt, d'Aurillac.

Il y a encore l'Abbaye d'*Arpajon* dans la ville de Milhand, en Rouergue. Elle eſt compoſée de Religieuſes de l'ordre de S. Benoît. Son revenu annuel eſt d'environ 6000 liv.

ARPANLIC ; ſubſtantif maſculin. Sorte de retraite qu'on accorde en Turquie, aux Officiers dépoſés, ou quiont fini le temps de leur commiſſion, afin qu'ils puiſſent ſubſiſter. Un Muphti dépoſé, conſerve ordinairement le pouvoir de diſpoſer de certaines charges, dont la ſurintendance lui donne de quoi vivre. C'eſt-là un Arpanlic.

ARPASOU ; nom propre. C'eſt, ſelon Tavernier, une rivière de Perſe, qui coule entre Erivan & Tauris, d'où elle va ſe perdre dans l'Araxe.

ARPE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois harpie, oiſeau fabuleux.

ARPÉGÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARPÉGER.

ARPEGEMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Muſique. C'eſt la manière de faire entendre ſucceſſivement & rapidement tous les ſons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

On ne peut former un accord plein ſur le violon, & autres inſtrumens qu'on joue avec l'archet, qu'en arpégeant, attendu que l'archet ne peut appuyer ſur toutes les cordes à la fois.

ARPÉGER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Muſique, qui ſignifie faire des arpégemens. *Il tiroit ſes accords en arpégeant*.

ARPÉMIN ; ſubſtantif maſculin. Officier-Pourvoyeur des écuries du

Digitized by Google

du Grand-Seigneur. Il eſt du corps des Gentilshommes de ce Prince. Son emploi eſt ſi lucratif, qu'après trois ans d'exercice, cet Officier eſt ordinairement en état de faire aux Sultanes & aux Miniſtres, les préſens conſidérables qui conduiſent au grade de Bacha.

ARPENS; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de nuit, qui niche ſur les montagnes eſcarpées, & dans les fentes de rocher.

ARPENS DES ALLUS; (les) nom propre d'un bourg de France, dans le Maine.

ARPENT; ſubſtantif maſculin. C'eſt une étendue de terres qui contient ordinairement cent perches carrées, ou dix perches de longueur, & autant de largeur. Chaque perche eſt à Paris de vingt-deux pieds. Quoique ce ſoit là l'arpent le plus général, cette meſure n'a pas la même étendue par tout.

En Poitou, l'arpent a 84 pas en carré: à Monragis, il a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds: à Clermont, il a cent verges, & chaque verge vingt-ſix pieds, *&c.*

En Angleterre & en Normandie, les terres ſe meſurent par *âcre. Ce pré contient dix arpens, dix âcres.*

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arpant*, pour les raiſons données, en parlant de ces lettres.

ARPENTAGE; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'art ou l'action de meſurer les terres par arpent. *Cet homme entend l'arpentage. Ce pré ne contient que deux cens toiſes, ſelon l'arpentage qu'on en a fait.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARPENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARPENTER.

ARPENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* C'eſt l'action de meſurer les terres par arpent. *J'ai fait arpenter ce terrein.*

ARPENTER, ſe dit figurément & familièrement, pour marcher vîte & à grands pas. *Ce coureur arpente bien.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'arpente*, la ſyllabe *pen* eſt longue.

ARPENTEUR; ſubſtantif maſculin. Officier commis pour arpenter les terres, bois, garennes, *&c.*

Les Juges ne peuvent nommer d'autres Arpenteurs que ceux qui ſont établis en titre d'offices; il n'y a que les rapports de ceux-ci qui faſſent foi en Juſtice.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARPENTEUSE; ſubſtantif féminin. Goédard donne ce nom à une chenille de couleur verte, qui ſe nourrit de feuilles de groſelier, & qui devient dans la ſuite une mouche noire & jaune.

ARPENTRAS; nom propre d'une

Digitized by Google

ancienne ville de Suiſſe, ſur le lac Leman. Ce n'eſt plus qu'un village appelé *Vidi*.

ARPHAD ; nom propre. C'eſt, ſelon Don Calmet, une ancienne ville conſidérable de Syrie.

ARPHASACÉENS ; (les) peuples d'Aſie, que les Rois d'Aſſyrie envoyèrent en Samarie, & qui s'oppoſèrent avec les Samaritains au rétabliſſement des murs de Jéruſalem.

ARPI ; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Pouille Daunienne, aujourd'hui la Capitanate, au Royaume de Naples.

ARPINO ; nom propre d'une ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour. C'eſt l'arpinum des anciens, illuſtre pour avoir vu naître Ciceron & Marius.

ARQUA ; nom propre. Bourg d'Italie, dans l'état de Veniſe, à neuf milles de Padoue.

Baudrand place un bourg du même nom, dans le Duché de Milan, entre les villes de Tortone & de Gènes.

ARQUABOT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois un débauché.

ARQUATA ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, & la Marche d'Ancone, à ſept milles d'Aſcoli.

ARQUATULE ; ſubſtantif féminin, & terme de Naturaliſtes, qui ſe dit d'une dent pétrifiée, & marquée de points.

ARQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. Courbé en arc, en cintre. *Une ſolive arquée.*

ARQUÉ, ſe dit, en termes de Marine, d'un Navire, dont la quille eſt courbée en arc. *Ce vaiſſeau a ſa quille arquée depuis long-temps.*

ARQUÉ, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval dont les tendons des jambes de devant ſe ſont retirés par fatigue ou autrement, de manière que les genoux avançant trop, la jambe eſt à moitié pliée au-deſſous. Ainſi on dit qu'un cheval a les jambes arquées ; pour dire, qu'il a les jambes ruinées.

Il y a cependant des chevaux qui ont les jambes arquées naturellement, ſans en être incommodés.

ARQUÉ, ſe dit, en termes de Botanique, d'une feuille qui ſe tourne vers la plante.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arquée poutre*, mais *une poutre arquée.*

ARQUEBUSADE ; ſubſtantif féminin. Coup d'arquebuſe. *Il eſſuya vingt arquebuſades.*

On appelle *eau d'arquebuſade*, un remède dont voici la compoſition.

Prenez quatre poignées de feuilles & de racines de grande conſoude, autant de feuilles de ſauge, & pareille quantité de celles d'armoiſe & de bugle ; deux poignées de feuilles de bétoine, autant de celles de ſanicle, d'œil de bœuf, de petite conſoude, de grande ſcrophulaire, de plantain, d'aigremoine, de verveine, d'abſinthe & de fenouil ; une poignée de feuilles de mille-pertuis, autant de celles d'ariſtoloche ronde, de telephium, de véronique, de petite centaurée, de mille-feuille, de tabac, de menthe & d'hyſſope : cueillez ces herbes dans leur vigueur, mondez-les, hachez-les & pilez les dans un mortier, mettez-les dans un vaiſ-

Digitized by Google

ſeau d'une embouchure étroite, verſez deſſus douze livres de vin blanc; mêlez le tout; bouchez le vaiſſeau, & mettez-le dans un lieu chaud pendant trois jours; diſtillez enſuite au bain marie ou de vapeur, & quand vous aurez tiré environ la moitié de la liqueur, laiſſez réfroidir, & mettez à la preſſe ce qui ſera reſté dans la cucurbite; faites enſuite diſtiller le ſuc exprimé, & mêlez le avec la liqueur obtenue par la première diſtillation, vous aurez l'eau d'arquebuſade, que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Elle eſt bonne contre les contuſions & les diſlocations; pour réſoudre les tumeurs, pour déterger les plaies & les ulcères, & pour réſiſter à la gangrène. On l'emploie extérieurement.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arkebuzade*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARQUEBUSE; ſubſtantif féminin. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, & qui conſiſte en un canon de fer, monté ſur un fût de bois, & garni vers la culaſſe des pièces néceſſaires pour faire feu.

L'*Arquebuſe* eſt la plus ancienne des armes montées ſur un fût. On ne s'en ſert plus aujourd'hui.

ARQUEBUSE A CROC, ſe dit d'une arme peſante, à gros canon, qu'on trouve encore dans la plûpart des vieux châteaux, & avec laquelle on défendoit les places, en la tirant de derrière les murailles. On ne s'en ſert plus guères maintenant. Elle ſe charge de la même manière que le canon, & l'on y met le feu avec une mèche.

ARQUEBUSE A VENT, ſe dit d'une machine qui ſert à pouſſer des balles, par le moyen de l'air, avec une force à peu près ſemblable à l'effet de la poudre. Marin de Lizieux, eſt l'Inventeur de cette ſorte d'armes. Il en préſenta une à Henri IV.

ARQUEBUSE RAYÉE, ſe dit d'une arquebuſe dont le canon eſt rayé en dedans.

On appelle *jeu de l'Arquebuſe*, le lieu où s'aſſemblent les Compagnies d'Arquebuſiers ou de Bourgeois, pour s'exercer à tirer.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arkebuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARQUEBUSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARQUEBUSER.

ARQUEBUSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt l'action de tirer à coups d'arquebuſe. *On ordonna que ces Grenadiers ſeroient arquebuſés.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*arquebuſe*, la ſyllabe *bu* eſt longue.

ARQUEBUSERIE; ſubſtantif féminin. C'eſt l'art de fabriquer des Ar-

Digitized by Google

quebuſes, le métier d'Arquebuſier. *Cet Ouvrier entend l'arquebuſerie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième longue.

ARQUEBUSIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fabrique des Arquebuſes, des fuſils, des piſtolets, &c. *Ce fuſil a été fabriqué par un mauvais Arquebuſier.*

ARQUEBUSIER, ſe dit auſſi, de celui qui fait uſage de l'Arquebuſe, qui en tire, qui en eſt armé. *Il combattoit à la tête d'une Compagnie d'Arquebuſiers.*

ARQUEMIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois alchimie.

ARQUEMIEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois alchimiſte.

ARQUENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, ſud-eſt, de Laval.

ARQUER; verbe neutre de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt ſe courber en arc. *Ces bois arquent depuis long-temps.*

ARQUER, ſe dit, en termes de Marine, d'un Navire dont la quille ou les côtés ſont pliés par accident ou autrement. *La charge inégalement diſtribuée, a fait arquer ce vaiſſeau.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. On dit d'un vaiſſeau, *qu'il arque* ou *qu'il s'arque.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARQUERAGE; vieux terme de Juriſprudence coutumière, qui marquoit l'obligation dans laquelle étoient certains vaſſaux, de fournir chacun un ſoldat à leur Seigneur.

ARQUES; nom propre. Ville de France, en Normandie, à une lieue, ſud-eſt, de Dieppe, ſur une petite rivière de même nom, qui a ſon embouchure dans l'océan, à Dieppe même, après un cours d'environ huit lieues.

Ce fut près de cette ville que le Roi Henri IV. battit le Duc de Mayenne en 1589. Ce grand Prince réduit à la néceſſité de conquérir ſon Royaume, n'avoit à cette journée ſous ſes ordres que quatorze mille cinq cens hommes, & Mayenne en avoit plus de trente mille.

Le Dictionnaire de Trévoux place gratuitement un bourg du nom d'*Arques*, dans le Barrois; & plus gratuitement encore, il dit que ce bourg eſt la patrie de Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orleans: tout le monde ſait que cette fille ſingulière naquit à Dom-Remi, près de Vaucouleurs.

ARQUET; ſubſtantif maſculin. Petit fil de fer attaché le long de la brochette, ou du pointicelle qui retient les tuyaux dans les navettes où il ſert de reſſort.

ARQUI; nom propre d'un ſiège épiſcopal d'Aſie, ſous le patriarchat d'Antioche.

ARQUICO; nom propre. Ville de la côte d'Abex, près de l'île de Mazua, ſur un golfe de ſon nom, qui s'étend depuis cette ville juſqu'au détroit de Babelmandel.

ARRA; nom propre. Ville d'Aſie, ſur la route de Cyrrhe à Emèſe.

Pline place un bourg du même nom, dans l'Arabie-Heureuſe.

ARRACHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRACHER.

ARRACHÉ, ſe dit, en termes de l'art héraldique, des arbres & d'autres plantes, avec des racines qui par-

Digitized by Google

roiſſent, & des têtes & membres d'animaux qui ne ſont pas coupés nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore ſanglans ou non ſanglans, paroiſſant des pièces, arrachées avec force.

GROIN, en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.

ARRACHEMENT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, l'action d'arracher. *Il a payé cent écus pour l'arrachement des pierres qu'il a employées.*

ARRACHEMENT, ſe dit, en termes d'Architecture, des premières retombées d'une voûte enclavée dans le mur, ou des endroits où ſe trouve la naiſſance du cintre, ce qui eſt au-deſſus de l'impoſte.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arachemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARRACHE-PERSIL; ſubſtantif maſculin. On qualifie ainſi ſur la Loire les Bateliers qui remontent les bateaux, en les tirant avec une corde. Ce nom les offenſe.

ARRACHE-PIÉ; (d') expreſſion adverbiale & familière, qui ſignifie d'une manière conſtante, aſſidue, opiniâtre. *Il travaille tous les jours dix heures d'arrache-pié.*

ARRACHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Evellere*. C'eſt, au propre, l'action de détacher avec effort, ce qui tient à quelque choſe. *Le Jardinier auroit dû arracher ces racines.*

ARRACHER, ſignifie, par extenſion, ôter de force. *Il lui arracha ſa montre des mains.*

ARRACHER, ſignifie figurément détourner, détacher. *On n'a jamais pu l'arracher du jeu.*

ARRACHER, ſignifie auſſi figurément éloigner. *On a envain tenté de l'arracher d'auprès de cette femme.*

ARRACHER, ſignifie, toujours figurément, obtenir, tirer avec peine. *Je ne peux pas arracher un ſou de mes Fermiers. Vous ne lui arracherez pas ſon ſecret.*

ARRACHER *une idée, une opinion de l'eſprit de quelqu'un*; c'eſt, dans le ſens figuré, l'en faire déporter. *On ne lui arrachera pas de l'eſprit l'idée des torts qu'il vous impute.*

ARRACHER *les paroles de la bouche de quelqu'un*, ſignifie figurément, faire parler quelqu'un malgré lui. *Il falloit lui arracher les mots l'un après l'autre.*

ARRACHER SA VIE, ſignifie, toujours figurément, travailler pour vivre. *C'eſt un miſérable qui arrache ſa vie où il peut.*

ARRACHER, eſt verbe pronominal réfléchi. *Il ne s'arrache pas volontiers à ſes plaiſirs.*

On dit proverbialement & figurément, pour exprimer la répugnance de quelqu'un pour faire une choſe, & la difficulté qu'il y auroit à l'y contraindre, *qu'on lui arracheroit plutôt la vie.*

On dit dans le même ſens, quand on a tiré de l'argent d'un avare, *qu'on lui a arraché une dent.*

On dit auſſi proverbialement & figurément, *qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui arra-*

Digitized by Google

cher le nez ; pour dire, qu'il eſt plus expédient de ſouffrir un petit mal, ou un léger défaut, que d'uſer d'un remède violent qui pourroit entraîner un grand mal.

ARRACHER *le Jarre*, ſe dit, en termes de Chapeliers, de l'action d'éplucher une peau de caſtor, ou d'en ôter avec des pinces les poils longs & luiſans qui s'y rencontrent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aracher*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ARRACHEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui arrache. Il ne ſe dit guères que de ceux qui arrachent les dents ou les cors des pieds. *Combien vous a demandé cet Arracheur de dents, cet Arracheur de cors ?*

On dit proverbialement de quelqu'un qui eſt dans l'habitude de mentir, *qu'il ment comme un Arracheur de dents.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARRACHEUSE ; ſubſtantif féminin, & terme dont ſe ſervent les Chapeliers, pour déſigner les Ouvrieres qu'ils emploient à éplucher les peaux de caſtor. *Cette Arracheuſe gagne douze ſous par jour.*

ARRACHIS ; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence foreſtière, qui déſigne l'enlèvement frauduleux du plan des arbres.

L'article 11 du titre 27 des Eaux & Forêts, défend *les arrachis* de chêne, de charme, & autres bois dans les forêts du Roi, à peine de punition exemplaire, & de cinq cens livres d'amende.

ARRACIFES ; nom propre. *Inſula rupium.* C'eſt une des îles Marianes, dans la mer pacifique, vers les Philippines.

Il y a en Afrique, ſur la côte des Caffres, un cap du même nom, à ſoixante lieues de celui de Bonne-Eſpérance. Il eſt environné d'écueils, qui en rendent l'abord dangereux.

ARRADES ; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, ſur le chemin de la Goulette à Tunis. Elle a été bâtie par les Romains.

ARRAFLER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois égratigner.

ARRAGEOIS, OISE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres, qui déſigne ce qui eſt d'Arras, un habitant d'Arras. Louis XI chaſſa, en 1481, les Arrageois de la ville d'Arras, dont ce Prince étoit mécontent, parce que quelques-uns d'entr'eux avoient averti ceux de Douai de l'entrepriſe que les François formèrent contre cette dernière Ville en 1479 : mais Charles VIII rappela ces Exilés en 1484, & leur fit reſtituer les biens dont ils jouiſſoient avant d'avoir été chaſſés.

ARRAIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ranger, mettre en ordre.

ARRAIGNIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois appeler en Juſtice.

ARRAINIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois contraindre, exiger avec autorité.

ARRAIOUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Maréchal-de-Camp.

ARRAISONNER ; vieux mot qui

Digitized by Google

signifioit autrefois raisonner, discourir.

ARRAMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARRAMER.

ARRAMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Manufacture de Lainage, qui exprime l'action de tirer ou alonger de force, par le moyen d'un rouleau, une pièce d'étoffe; ce qui est défendu aux Fabriquans & aux Foulons.

ARRAMIE; vieux mot qui signifioit autrefois accusation.

ARRAMIER; vieux verbe qui signifioit autrefois s'obliger devant le Juge à quelque chose.

ARRAMINE; vieux mot qui signifioit autrefois amende pour défaut.

ARRAN ou ARREN; nom propre d'une île considérable de la mer d'Irlande, dans le golfe qui est entre l'Ecosse méridionale & la presqu'île de Cantyr. La mer qui l'environne, & les rivières qui l'arrosent, abondent en harengs, merlans, morues & saumons. On y voit aussi quantité de bêtes fauves, sur-tout sur une de ses montagnes qu'on appelle *Capra*. Il y a dans l'île un bourg du même nom.

ARRAN, est aussi le nom d'une Province de Perse, dont parle l'Histoire de Timur-Bek, qui la place entre la Georgie, l'Azerbijan & le Schirwan.

ARRANÇONNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois contribution.

ARRANCY; nom propre. Bourg de France, dans le Duché de Bar, à une lieue, sud-est, de Longuyon.

ARRANGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARRANGER.

On dit de quelqu'un, qu'*il est arrangé*, quand il a de l'ordre, de la conduite en quoi que ce soit.

ARRANGEMENT; substantif masculin. *Dispositio.* C'est la disposition, l'ordre, l'état des choses qui sont arrangées. *Il n'y a point d'arrangement dans cette Bibliothèque. L'arrangement de ce Magasin a coûté du temps.*

ARRANGEMENT, se dit aussi de l'ordre des paroles, des phrases d'un discours. *Il n'y a point d'arrangement dans ses phrases.*

Les mots bien choisis, servent à donner aux pensées le ton de couleur qui leur est propre. Mais c'est l'arrangement de ces mots qui donne aux phrases, dit un Maître de l'art, une cadence & une sorte d'harmonie qui flatte l'oreille, & qui produit dans l'ame un sentiment agréable. Le contraire arrive s'ils sont mal arrangés; & les plus ignorans y sentent le défaut d'harmonie, quoiqu'ils ne puissent pas en dire la raison.

Cet arrangement consiste à lier les mots, de manière que leur assemblage donne à la phrase une sorte d'arrondissement; & que, par la proportion qui se trouve entre toutes ses parties, il en résulte un concert qui n'ait rien de discordant. Il y faut du soin & de l'attention, mais sans que le travail s'y fasse trop sentir; car une trop scrupuleuse exactitude feroit penser qu'on est moins occupé des choses que des mots. On acquiert par l'usage, & par un fréquent exercice, la facilité d'arranger les mots; & comme, lorsqu'on lit, on voit d'un coup d'œil les syllabes qui précèdent & celles qui suivent, de même un Ecrivain, exercé dans la

Digitized by Google

compoſition, apperçoit, d'une ſeule vue de l'eſprit, l'emplacement qu'il doit donner à chaque mot, & fait éviter la rencontre des mauvais ſons, qui, par leur dureté & par leur rudeſſe, choqueroient une oreille ſenſible à l'harmonie.

Cicéron connoiſſoit ſi bien la néceſſité de rendre les phraſes harmonieuſes, & l'effet que doit produire une marche nombreuſe & cadencée, qu'il ne comprenoit pas qu'on pût y être inſenſible.

ARRANGEMENT, ſe dit, par extenſion, des offres qu'on fait, & des meſurès qu'on prend pour arriver à un but. *Cet arrangement eſt propoſable. Je travaille à un arrangement pour vous ſatisfaire.*

ARRANGEMENT, eſt un terme de Graveurs, qui ſe dit des tailles. Il y a, dans ce ſens, deux ſortes d'*arrangemens*, le libre & le ſervile: le libre, eſt celui qui n'eſt pas aſſujetti à une ſymétrie, ou ſuite de tailles trop uniformes, & dirigées dans le même ſens; tel eſt le brut pittoreſque: le ſervile, eſt celui d'un Graveur, qui, trop rigide obſervateur des préceptes & des règles, ne ſait pas s'en écarter, quand le ſujet l'exige, pour produire un bon effet.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aranjemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARRANGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Diſponere*. Action de placer dans un ordre convenable. *Il faut arranger ces livres, ces tableaux.*

ARRANGER, ſignifie, par extenſion, accommoder, mettre en bon ordre. *Il n'arrange pas mal ſes affaires depuis quelque temps.*

ARRANGER *ſes paroles, ſes phraſes, un diſcours*, ſignifie parler avec ordre, avec juſteſſe. *Cet Orateur arrange admirablement tout ce qu'il dit.*

ARRANGER, eſt pronominal réfléchi, & ſignifie prendre des arrangemens, compoſer, convenir. *Il devoit s'arranger avec ſon créancier. Il a refuſé de s'arranger quand on lui a propoſé.*

S'ARRANGER, ſignifie encore rendre ſa maiſon propre & commode. *Ces jeunes gens s'arrangent très-bien dans leur campagne.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'arrange*, la ſyllabe *ran* eſt longue.

ARRAPER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ſaiſir avec force & vivacité.

ARRAS; nom propre. Grande, belle & forte ville de France, Capitale du Comté d'Artois, ſur la Scarpe, à huit lieues, ſud-ſud-oueſt, de Lille. Elle eſt diviſée en deux parties,

Digitized by Google

ties, dont l'une s'appelle *la Cité*, & l'autre *la Ville*.

C'eſt le Siège d'un Evêque, dont le revenu annuel paſſe quarante mille livres; & d'un Conſeil, qui juge ſouverainement les cauſes criminelles, mais qui eſt du reſſort du Parlement de Paris pour les cauſes civiles, quoiqu'il ſoit qualifié de Conſeil Souverain d'Artois.

Il y a dans cette Ville une riche Abbaye, ſous le nom de *Saint-Vaaſt*, dont le revenu annuel eſt de cent quarante mille livres, dans quoi l'Abbé en perçoit cinquante mille.

Les appointemens & émolumens du Gouverneur d'Arras vont à près de vingt-cinq mille livres, & ceux du Gouverneur de la Citadelle environ à dix mille : ceux du Lieutenant de Roi de la Ville environ à cinq mille livres, & ceux du Lieutenant de Roi de la Citadelle à trois mille livres.

ARRAS, eſt auſſi le nom d'un magnifique perroquet de la Guadeloupe, plus grand d'un tiers que les autres. Son plumage eſt quelquefois tout nuancé de rouge, de blanc, de vert, de bleu & de noir. On l'apprivoiſe aiſément.

ARRATA; nom propre. Lac qu'Elien place en Afrique, auprès des Rhizophages.

ARRATEL; ſubſtantif maſculin. C'eſt un poids de ſeize onces, uſité en Portugal.

ARRATS; nom propre. Rivière de France, en Gaſcogne, qui a ſa ſource à deux lieues & demie, ſud-ſud-eſt, de Maſſoube, & ſon embouchure dans la Garonne, au-deſſous d'Auvillar, après un cours d'environ dix huit lieues.

ARRAYÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois équipé.

ARRE; nom propre d'une petite rivière de France, en Languedoc, qui ſe perd dans l'étang de Frontignan, après un cours d'environ quatre lieues.

ARREANCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ordre.

ARRECIBO; nom propre d'une ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Porto-Rico.

ARRÉER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois préparer, diſpoſer, labourer.

ARRENDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois prendre, & donner à rente.

ARRENER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois briſer les reins.

ARRENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRENTER.

ARRENTEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence coutumière, qui déſigne l'action de donner ou de prendre un héritage à rente. *Ils ont fait l'arrentement de cette Ferme.*

ARRENTEMENT, ſe dit auſſi de l'héritage donné à rente. *Il a tenu pendant dix ans cette Terre par arrentement.*

ARRENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugaiſon comme *chanter*. C'eſt donner ou prendre à bail ou à rente. *Un Propriétaire arrente une Ferme. Ce Fermier a arrenté toutes les terres de l'Abbaye.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue.

Digitized by Google

Dans j'*arrente*, la syllabe *ren* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aranter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARREOU; nom propre. Petite ville de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Neſte, à quatre lieues, ſud-ſud-oueſt, de la Barthe. C'eſt le chef-lieu de la vallée d'Aure. *Voyez* AURE.

ARRÉPHORIES; (les) ſubſtan. fém. & terme de Mythologie. Fête inſtituée par les Athéniens, en l'honneur de Minerve & de Herſe, fille de Cecrops, premier Roi d'Athènes. Des garçons, ou, ſelon d'autres, des filles de ſept à huit ans, étoient les Prêtres ou les Prêtreſſes de cette Fête.

ARRÉRAGES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Juriſprudence. C'eſt ce qui eſt dû, ce qui eſt échu d'une rente, d'une penſion, d'un cens, d'un loyer, d'une ferme. *Il m'eſt dû cent écus d'arrérages.*

On ne peut répéter que cinq années d'arrérages d'une rente conſtituée, vingt-neuf des rentes foncières & emphitéotiques, & dix des penſions viagères, à moins qu'on n'ait interrompu la preſcription par quelque commandement ou demande judiciaire.

Les arrérages de rentes payables en grains, vins, &c. peuvent ſe demander en nature dans le courant de l'année qui ſuit l'échéance; mais après l'année le Créancier ne peut plus les exiger qu'en argent ſur le pied de la valeur des fruits pendant les quatre ſaiſons.

On dit proverbialement & familièrement d'un homme vigoureux & ſoupçonné galant, que c'*eſt un payeur d'arrérages*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *arérajes*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARRESGIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arracher.

ARRÊT; ſubſtantif maſculin. Jugement d'une Compagnie Souveraine, contre lequel il n'y a pas lieu de ſe pourvoir par appel. *On vient de prononcer l'Arrêt qui le condamne.*

Quoique la voie d'appel ne ſoit pas admiſe contre les Arrêts, on peut néanmoins les faire réformer par Requête civile, & par voie de caſſation ou d'oppoſition, ſelon les cas prévus par les Loix.

ARRÊTS *en Robes rouges*, dont parlent les Auteurs, étoient des Arrêts que les Cours prononçoient ſolennellement, & en habits de cérémonie, pour fixer la Juriſprudence ſur quelque queſtion de Droit.

ARRÊTS *ou Jugement d'iterato*, eſt celui qui porte, que dans quinze jours après les quatre mois, le débiteur d'une ſomme de dépens excédant deux cens livres, ſera contraint par corps au payement de ces dépens. Ce Jugement s'appelle *Arrêt* ou *Sentence d'iterato*, parce qu'il s'obtient en conſéquence d'un premier Arrêt ou Jugement qui a été ſignifié avec commandement de payer les dépens adjugés dans quatre mois, & avec déclaration au débiteur, qu'à faute de payement il y ſera contraint par corps.

ARRÊT PAR APPOINTÉ, eſt celui dont les Parties conviennent volontaire-

Digitized by Google

ment par l'avis de leurs conſeils.

ARRÊT DE DÉFENSES, eſt celui qu'obtient un Appelant, & qui fait défenſes de mettre à exécution le Jugement dont il ſe plaint, lequel ſans cet Arrêt, ſeroit exécutoire, nonobſtant l'appel.

ARRÊTS DE RÈGLEMENT, ſont ceux qui établiſſent des règles ou des maximes en matière de procédure, & qui ſont publiés pour être ſuivis & exécutés dans le reſſort des Cours où ils ont été rendus.

ARRÊT CONTRADICTOIRE, eſt celui qui eſt rendu après que les Parties ont été ouies, & qu'elles ont défendu leurs intérêts.

ARRÊT INTERLOCUTOIRE, eſt celui qui ne prononce pas ſur la conteſtation, mais qui ordonne quelque choſe par où doit ſe déterminer la déciſion.

ARRÊT PAR DÉFAUT, eſt celui qu'on rend contre une Partie qui néglige de répondre à l'aſſignation qu'on lui a donnée, ou qui n'a pas fourni ſes défenſes dans les délais de l'Ordonnance, ou qui, après avoir fourni ſes défenſes, ne vient pas à l'Audience pour plaider.

ARRÊT PAR FORCLUSION, eſt celui qu'on obtient contre une Partie qui a négligé de produire dans un procès par écrit.

ARRÊTS *du Conſeil d'Etat privé du Roi*, ſont ceux que le Roi prononce en ſon Conſeil, ſur les Requêtes qui lui ſont préſentées par ſes Sujets, ou ſur les Remontrances des Magiſtrats.

ARRÊT EN COMMANDEMENT, eſt celui que le Roi, étant en ſon Conſeil, donne de ſon propre mouvement, ſans qu'on lui ait préſenté Requête, ou fait des Remontrances.

ARRÊT, ſe dit des ſaiſies de deniers ou effets dûs par quelqu'un à un débiteur.

ARRÊT, ſe dit auſſi de la ſaiſie des effets ou de la perſonne de quelqu'un. *L'arrêt des biens. Ce qui ſera exécuté par Arrêt & empriſonnement de ſa perſonne.*

ARRÊT ET BRANDON, ſe dit d'une ſaiſie de fruits pendans par les racines.

Mettre aux arrêts, en termes de l'Art Militaire, ſignifie défendre à quelque Officier, Sergent ou Soldat, de ſortir du lieu où il lui eſt ordonné de reſter.

Rompre ſes arrêts, ſe dit, dans le même ſens, de celui qui ſort du lieu où il a ordre de reſter aux *arrêts. Garder ſes arrêts*, ſignifie, au contraire, ne pas ſortir de ce lieu.

ARRÊT *de Vaiſſeaux, & fermetures des Ports;* c'eſt retenir dans les Ports par l'ordre du Souverain, les vaiſſeaux qui y ſont pour les employer au ſervice de l'Etat.

ARRÊT, ſe dit, en termes de Manège, de l'action du cheval quand il s'arrête. *Ce cheval a l'arrêt ſûr & léger.*

Former l'arrêt d'un cheval, c'eſt l'arrêter ſur ſes hanches. Pour former *l'arrêt* du cheval, on doit en le commençant, approcher d'abord le gras des jambes pour l'animer, mettre le corps en arrière, lever la main de la bride ſans lever le coude, étendre enſuite vigoureuſement les jarrets, & appuyer ſur les étriers pour lui faire former les temps de ſon arrêt, au moyen de trois ou quatre falcades ou courbettes des hanches.

DEMI-ARRÊT, ſe dit auſſi, en termes de Manège, d'un arrêt qui n'eſt pas achevé, quand le cheval reprend & continue ſon galop ſans peſades ni courbettes. Les chevaux qui n'ont

Digitized by Google

que la force qu'il leur faut pour endurer l'arrêt, ſont les meilleurs au manège & à la guerre.

ARRÊT, ſe dit de la pièce du harnois où un Gendarme appuie & arrête ſa lance, pour rompre en lice ou autrement. *Il mit ſa lance en arrêt.*

ARRÊT, ſe dit, en termes de Chaſſe, de l'action du chien couchant qui s'arrête quand il voit ou ſent le gibier, & qu'il en eſt à portée. *Ce chien étoit à l'arrêt; il a fait un bel arrêt.*

ARRÊT, ſe dit, ſur les rivières, des pieux qui ſervent à arrêter le bois qu'on met à flot, afin qu'on puiſſe le tirer pour en faire des piles.

ARRÊT, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, de la petite pièce de fer qui arrête le reſſort d'une arme à feu, & qui l'empêche de ſe débander. *Ce fuſil eſt en arrêt.*

ARRÊT, ſe dit, en termes d'Horloger, d'une petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge ne ſoit trop précipité. *Il faut un autre arrêt à cette horloge.*

ARRÊT, ſe dit, en termes de Serruriers, de la pièce qui ſert à arrêter un pêne, un reſſort, *&c.*

ARRÊT, ſe dit, en termes de Couture & de Lingerie, des gances qu'on met à l'extrémité des habits ou du linge, afin qu'ils ne ſe déchirent pas. *Les arrêts de ce linge ſont mal faits.*

ARRÊT, ſe dit, en termes de Jardinage, d'un obſtacle, par le moyen duquel on détourne les eaux.

ARRÊT DES CHATREURS, ſe dit d'une plaque de cuivre fendue par le milieu, dont les Charlatans qui font la caſtration pour guérir la hernie inguinale, ſe ſervent afin d'empêcher les inteſtins de ſortir par l'ouverture pendant l'opération.

ARRÊT D'HILDANUS OU REMORA; terme de Chirurgie, qui déſigne une machine propre à faire l'extenſion dans les luxations & les fractures des extrémités. Hildanus en eſt l'Inventeur.

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il n'a point d'arrêt, que c'eſt un eſprit ſans arrêt*; pour dire, qu'il eſt léger, volage, inconſéquent, & qu'on ne peut pas compter ſur ſa parole.

Les deux ſyllabes ſont longues.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arêt*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ARRÊTÉ; ſubſtantif maſculin, & terme de Palais, qui ſignifie une réſolution priſe par une Cour de Juſtice, en conſéquence d'une délibération, & qu'elle n'a pas encore rendue publique par un Arrêt ou Jugement. *La Cour fit hier un arrêté.*

ARRÊTÉ DE COMPTE, ſe dit de l'acte qui règle ce qu'une Partie doit à une autre, après la liquidation des prétentions reſpectives de l'une contre l'autre.

ARRÊTÉ, ſe dit dans les Sociétés de commerce, d'une réſolution priſe par les Aſſociés, à la pluralité des voix.

ARRÊTÉ, eſt auſſi adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRÊTER.

On dit de quelqu'un, *qu'il n'a pas la vue arrêté*; pour dire, qu'il n'a pas la vue aſſurée.

On dit auſſi de quelqu'un, *qu'il n'a pas l'eſprit bien arrêté*; pour dire, qu'il n'eſt pas bien ſenſé.

On dit, en termes de peinture, *qu'un deſſein eſt arrêté*; pour dire, qu'il eſt fini, achevé, que les contours en ſont déterminés avec juſ-

Digitized by Google

teſſe & ſans indéciſion, en quoi il diffère du croquis.

ARRÊTÉ, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, d'un animal qui eſt ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, ſelon la poſture ordinaire des animaux que l'on appelle *paſſans*.

Du Fou du Vigeon en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

ARRÊTE-BŒUF; ſubſtantif maſculin. Plante dont les tiges s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds; elles ſont ligneuſes, velues, armées d'épines longues & dures; ſes feuilles ſont oblongues, & aſſez ſemblables à celles du pois chiche; ſes fleurs ſont papilionacées, & il leur ſuccède de petites gouſſes qui contiennent des ſemences reniformes, ayant le goût de la veſce; elle a ſes racines longues, rampantes, brunes en dehors, & blanches en dedans.

On emploie en médecine les racines d'arrête-bœuf. Elles donnent, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile, de ſel fixe & de ſel eſſentiel: elles ſont déterſives, atténuantes, apéritives, bonnes contre la jauniſſe, la pierre, la néphrétique, & contre les obſtructions de la ratte & du foie.

On donne à l'homme l'écorce pulvériſée de la racine, à la doſe d'un gros, & à celle d'une demi-once en décoction; on l'emploie dans les tiſanes apéritives.

La poudre de la racine ſe donne aux animaux à la doſe d'une once, & en décoction à la doſe de deux onces, ſur une livre d'eau.

ARRÊTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Retinere*. C'eſt, au propre, empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès d'une choſe, l'écoulement d'une liqueur. *Exemples*: dans le ſens d'empêcher la continuation d'un mouvement: *on a arrêté les roues du moulin.*

Dans le ſens d'empêcher le cours d'une choſe: *l'artillerie que l'ennemi avoit placée ſur la hauteur, arrêta l'armée.*

Dans le ſens d'empêcher le progrès d'une choſe: *le remède qu'on lui a fait, a arrêté la fièvre.*

Dans le ſens d'empêcher l'écoulement d'une liqueur: *le Chirurgien piqua l'artère, & on eut peine à arrêter le ſang.*

ARRÊTER, ſignifie, par extenſion, empêcher quelqu'un d'agir: *ce débiteur n'arrêtera pas, ſans argent, les pourſuites de ſon créancier.*

ARRÊTER, ſignifie, dans le même ſens, empêcher quelqu'un de faire ce qu'il vouloit faire: *il ne fallut que lui rappeler ſon aventure pour l'arrêter.*

ARRÊTER, ſignifie empêcher de continuer une choſe commencée: *la rigueur de la ſaiſon ne l'empêcha pas de partir; mais il fut arrêté par les neiges des Alpes.*

ARRÊTER, ſignifie obliger, engager quelqu'un à reſter: *un ordre de la Cour a arrêté le départ du courier. Les plaiſirs du carnaval l'arrêterent à Veniſe.*

ARRÊTER, ſignifie convenir d'une choſe, en demeurer d'accord: *la compagnie arrêta qu'on augmenteroit les offres de dix mille francs.*

ARRÊTER, ſignifie retenir, aſſurer quelqu'un ou quelque choſe pour ſon ſervice: *il arrêta le cocher de ſon frère, & le prit à ſes gages. Il avoit arrêté un hôtel dans cette rue.*

Digitized by Google

ARRÊTER, signifie, dans le sens figuré, réprimer : *il a arrêté la calomnie en prouvant son innocence.*

ARRÊTER, signifie, dans le même sens, faire cesser : *il est difficile d'arrêter le libertinage dans les grandes villes.*

ARRÊTER *ses yeux, ses regards sur quelque chose*, c'est, dans le sens figuré, regarder fixément, attentivement.

ARRÊTER *sa pensée sur quelque chose*, signifie, dans le même sens, réflechir sur quelque chose.

ARRÊTER, en termes de Palais, signifie saisir par autorité de Justice: *les Gardes ont arrêté la voiture, les chevaux & les marchandises.*

ARRÊTER, signifie aussi prendre prisonnier : *les Huissiers l'arrêterent sur le Pont-neuf.*

ARRÊTER *un compte*, signifie, en termes de Jurisprudence & de Commerce, déterminer ce qu'une partie doit à une autre, après discussion de leurs intérêts respectifs : *il a fallu du temps pour arrêter ce compte.*

ARRÊTER UN MÉMOIRE, ARRÊTER DES PARTIES; c'est déterminer le prix des marchandises qui y sont contenues, en apostiller les articles, & écrire au bas la somme à laquelle ils montent.

ARRÊTER, se dit, en termes de Vénerie, de l'action du chien qui interrompt sa course, & s'arrête quand il voit ou sent le gibier, & qu'il en est à portée : *il y a là une compagnie de perdrix, le chien arrête.*

ARRÊTER, se dit, en termes de Metteurs en œuvre, de l'action de fixer la pierre en rabattant les sertissures d'espace en espace, afin d'achever de la sortir plus commodément, & avec moins de risque.

ARRÊTER, se dit, en termes de l'Art de bâtir, de l'action d'assurer une pierre, une porte, des solives, &c. *On a mal arrêté ce chambranle.*

ARRÊTER, se dit, en termes de jardinage, de l'action d'empêcher un arbre de s'élever.

ARRÊTER, se dit, en termes de couture, de l'action de mettre des ganses aux extrémités du linge ou des habits, pour empêcher qu'ils ne se déchirent. C'est encore faire plusieurs points pour fixer les coutures.

ARRÊTER L'ARTILLERIE, se dit, en termes de Marine, de l'action d'attacher avec un coin & des clous, les canons aux côtés du vaisseau, pour les empêcher de vaciller quand le vaisseau balance.

ARRÊTER, est verbe neutre, & signifie cesser d'aller, de marcher, demeurer pour quelque temps en un lieu: *nous arrêtâmes pendant huit jours à Ispahan.*

ARRÊTER, dans cette acception, est aussi pronominal réfléchi : *nous nous arrêtâmes à Londres; ils s'arrêtèrent en Suisse.*

ARRÊTER, est encore pronominal réfléchi au propre & au figuré dans les acceptions suivantes.

S'ARRÊTER, signifie, au propre, tarder, s'amuser dans quelque endroit: *s'il ne s'étoit pas arrêté dans cette campagne, il seroit arrivé hier.*

S'ARRÊTER, signifie cesser de faire quelque chose : *danseront-ils toute la nuit, & ne s'arrêteront-ils pas?*

S'ARRÊTER, signifie se contenir : *il n'a pas voulu s'arrêter, quoiqu'on l'eût averti qu'il seroit blâmé.*

S'ARRÊTER, signifie, dans le sens figuré, se déterminer : *puisque vous me laissez le choix, je m'arrête à vos nouvelles offres.*

S'ARRÊTER, signifie, dans le même sens, se fixer : *il faut s'arrêter à ce qui semble le plus raisonnable.*

S'ARRÊTER, signifie, toujours dans le

Digitized by Google

ſens figuré, avoir égard, conſiderer, faire attention. *Exemples.* Dans le ſens d'avoir égard : *vous n'auriez pas dû vous arrêter à ſes plaintes.*

Dans le ſens de conſidérer : *il s'eſt arrêté aux remontrances qu'on lui a faites.*

Dans le ſens de faire attention : *je ne m'arrête pas à ces minuties.*

S'ARRÊTER, ſignifie encore au figuré, diſcontinuer de pourſuivre une affaire : *c'eſt s'arrêter au moment de réuſſir.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arêter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ARRÊTISTE ; ſubſtantif maſculin. Compilateur ou Commentateur d'Arrêts, d'Edits, d'Ordonnances, de Déclarations. *Louet eſt un Arrêtiſte.*

ARREYRAGEICH ; vieux mot qui ſignifioit autrefois guet de nuit, patrouille.

ARRHA ; nom propre d'une ancienne ville qu'Etienne le Géographe place en Illyrie.

ARRHABON ; nom propre. Rivière d'Aſie, dans l'Arménie. Strabon met ſa ſource dans le Caucaſe, & ſon embouchure dans le Cyrus.

ARRHABONAIRES ; (les) on donna ce nom aux Sacramentaires du ſeizième ſiècle, parce qu'ils ſoutenoient que l'Euchariſtie n'étoit pas réellement le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt, mais un gage de ſon corps & de ſon ſang, & comme l'inveſtiture de l'hérédité promiſe. Un certain Stancarus publia cette doctrine en Tranſylvanie.

ARRHADE ; nom propre. Ville que Ptolémée place dans l'Arabie déſerte.

ARRHAPA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Aſie, dans l'Aſſyrie.

ARRHÉ, ÉE ; adjectif & participe. *Voyez* ARRHER.

ARRHEMENT, ou ENHARREMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce, qui ſignifie le payement qu'on fait ſur le prix d'une marchandiſe achetée.

ARRHER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Arrhas dare.* C'eſt l'action de donner des arrhes, pour aſſurer l'effet d'une convention. *Il a arrhé tous les ſucres qui étoient ſur le port.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARRHES ; ſubſtantif féminin pluriel. *Arrha.* C'eſt l'argent qu'on donne pour aſſurer l'exécution d'un marché.

Les *arrhes* ont l'effet dont on eſt convenu : mais s'il n'y a à cet égard aucune convention expreſſe, & que le marché n'ait pas d'exécution, par la faute de l'acheteur, les arrhes ſe perdent pour lui : ſi au contraire, le vendeur refuſe d'exécuter le marché, il eſt obligé de rendre à l'acheteur le double des arrhes qu'il en a reçues.

ARRHES, ſe dit au figuré. *Cette dame lui a donné des arrhes de ſon amitié. Recevez ces arrhes de ma tendreſſe, de mon dévouement.*

On dit figurément, familière-

Digitized by Google

ment & proverbialement, *qu'on a donné des arrhes au coche*; pour dire, qu'on s'eſt engagé dans une affaire, un parti, une ſociété, *&c.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* & le *h* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *ares*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ARRHUSEN; nom propre. Ville maritime & Epiſcopale de Dannemark, dans le nord-Jutland, à l'embouchure de la rivière de Gude.

ARRIANA; nom propre. Bourg de Barbarie, qui fut autrefois une ville épiſcopale, près de Tunis.

ARRICHION; nom propre. Fameux athlète de l'antiquité. Philoſtrate rapporte de cet athlète, qu'étant renverſé & bleſſé à mort, il parvint encore, dans ce dernier combat, à remporter la victoire en tuant ſon adverſaire.

ARRIÈRE; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. C'eſt la partie du navire qui eſt ſoutenue par l'étambord, le tréport & la barre d'arcaſſe. C'eſt ce qui eſt oppoſé à l'avant, & qui ſe trouve entre l'artimon & le gouvernail.

On dit, *paſſer à l'arrière d'un vaiſſeau*; pour dire, le laiſſer paſſer devant; & *mettre un vaiſſeau de l'arrière*; pour dire, le laiſſer derrière ſoi.

On dit auſſi, *faire vent arrière, venir vent arrière, aller vent arrière, porter vent arrière*; pour dire, faire vent en poupe, *&c.*

L'ARRIÈRE, en termes de l'Art militaire, ſe dit de la partie poſtérieure d'une armée: c'eſt l'oppoſé de front.

ARRIÈRE, eſt auſſi adverbe, & ſignifie en retard, en demeure. *La plûpart des fermiers ſont toujours en arrière.*

On dit figurément d'une affaire qui reſte dans le même état, *qu'elle ne va ni en avant ni en arrière.*

On dit, dans le même ſens, & familièrement, *mettre une choſe en arrière*; pour dire, ne plus s'en occuper.

ARRIÈRE, eſt une prépoſition inſéparable qui ſe joint à un autre mot pour lui faire exprimer quelque choſe de poſtérieur, qui eſt derrière. Quand on dit *arrière-cour*, c'eſt l'oppoſé d'avant-cour. Nous expliquons les différens uſages de cette prépoſition, dans ce ſens.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde, qui eſt diphtongue en poëſie comme en proſe, eſt longue, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arière*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ARRIÈRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRIÉRER.

ARRIÈRE-BAN; ſubſtantif maſculin. C'eſt la nobleſſe de l'Etat convoquée par le Souverain pour aller à la guerre. L'uſage des troupes réglées fait qu'il eſt extrêmement rare de voir convoquer l'*arrière-ban*.

ARRIÈRE-BEC *d'une pile*; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en termes de Rivière, la partie de la pile qui eſt ſous le pont, du côté d'en-bas.

ARRIÈRE-BOUCHE; ſubſtantif féminin. Cavité conſidérable de la partie poſtérieure de la bouche. Elle communique avec le nez par les ouvertures naſales; avec les oreilles, par les trompes d'Euſtache; avec l'eſtomac, par l'œſophage; & avec le poulmon, par le larynx.

ARRIÈRE-BOUTIQUE;

Digitized by Google

ARRIÈRE-BOUTIQUE ; ſubſtantif féminin. Seconde boutique à la ſuite d'une première. *Portez ces étoffes dans l'arrière-boutique.*

ARRIÈRE-CAPTE ; ſubſtantif maſculin. Terme uſité en Guyenne & en Languedoc, pour exprimer ce qu'on appelle relief, ou rachat en Pays coutumier.

ARRIÈRE-CAUTION ; ſubſtantif féminin. Terme de Pratique uſité dans quelques Juriſdictions, pour déſigner une caution qui répond de la ſolvabilité de la caution obligée pour le débiteur principal.

ARRIÈRE-CHANGE ; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'intérêt des intérêts.

ARRIÈRE-CORPS ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Il déſigne la partie d'un bâtiment qui eſt derrière un autre.

ARRIÈRE-CORPS, ſe dit, en termes de Serrurerie, des morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, ſur leſquels il fait relief.

ARRIÈRE-COUR ; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Petite cour, qui dans un corps de bâtiment, ſert à éclairer les appartemens & à les dégager.

ARRIÈRE-DEMI-FILE ; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art militaire. On donne ce nom aux trois derniers rangs d'un bataillon rangé ſur ſix hommes de profondeur.

ARRIÈRE-FAIX ; ſubſtantif maſculin. Corps charnu & membraneux, dans lequel l'enfant étoit enveloppé dans la matrice.

L'*arrière-faix* a quelques propriétés médicinales. On doit le choiſir *entier* & nouvellement ſorti d'une femme ſaine & vigoureuſe. Il contient beaucoup d'huile & de ſel volatil.

On l'applique chaud, ſortant de la matrice, ſur le viſage, pour en effacer les lentilles : on en fait diſtiler de l'eau au bain marie, pour le même objet. Séché & pulvériſé, on le prend intérieurement contre l'épilepſie, pour accélérer l'accouchement, & pour guérir les tranchées. La doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à deux.

ARRIÈRE FERMIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt la même choſe que ſous-fermier.

ARRIÈRE-FIEF ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un fief mouvant d'un autre fief qu'on appelle *dominant.*

ARRIÈRE-FLEUR ; ſubſtantif féminin, & terme de Chamoiſeur, qui ſignifie un reſte de fleur que l'on a oublié d'enlever de deſſus les peaux en les effleurant.

ARRIÈRE-FOUAGIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire payer les arrérages.

ARRIÈRE-GARANT ; ſubſtantif maſculin. Garant, qui certifie la ſolvabilité d'un premier garant.

ARRIÈRE-GARDE ; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Militaire. partie d'une armée qui marche la dernière, immédiatement après le corps de l'armée. C'eſt l'oppoſé de l'avant-garde.

On dit, conduire *l'arrière-garde*, faire *l'arrière-garde*, commander *l'arrière-garde*, renforcer *l'arrière-garde*, battre *l'arrière-garde*, attaquer *l'arrière-garde*, &c.

ARRIÈRE-GARDE, ſe dit, en termes de Marine, de la diviſion qui fait la queue de l'armée, ou qui eſt ſous le vent.

ARRIÈRE-GARDE, ſe dit, en termes de Juriſprudence coutumière, d'une ſorte de garde appartenante au Seigneur ſuzerain, à cauſe de la minorité du ſeigneur de l'arrière-vaſſal, & par la raiſon qu'un mi-

Digitized by Google

neur qui eſt ſous la puiſſance d'autrui, ne peut avoir perſonne ſous ſa puiſſance.

ARRIÈRE-LIGNE, ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Militaire. C'eſt la ſeconde ligne d'une armée campée, & éloignée du front ou de la première ligne, de trois ou quatre cens pas.

ARRIÈRE-MAIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Jeu de Paume. C'eſt un coup du revers de la main. *Sans cet arrière-main, il n'auroit pas gagné la partie.*

ARRIERE-MAIN, ſe dit auſſi de la manière de jouer de quelqu'un qui ſe ſert bien du revers de la raquette. *Ce joueur a un bel arrière-main.*

ARRIERE-MAIN, eſt encore un terme de Manège & de Maréchallerie, qui déſigne tout le train de derrière du cheval.

ARRIÈRE-NEVEU ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils d'un neveu. *Il étoit ſon arrière-neveu.*

On dit, dans le ſtyle ſoutenu, *nos arrière-neveux ;* pour dire, la poſtérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PANAGE; ſubſtantif maſculin, & terme des Eaux & Forêts, qui déſigne le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans une forêt après le temps du panage expiré.

ARRIÈRE-PETITE-FILLE ; ſubſtantif féminin. C'eſt la fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au biſaïeul ou à la biſaïeule.

ARRIÈRE-PETIT-FILS ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au biſaïeul ou à la biſaïeule. *Il aime ſon arrière petit-fils.*

ARRIÈRE-PETIT-NEVEU ; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils de l'arrière-neveu.

ARRIÈRE-POINT ; ſubſtantif maſculin. Manière de coudre, que les Couturières emploient aux poignets des manches de chemiſes, & ſur d'autres ouvrages en linge. Elles forment, avec une aiguille & du fil, un rang de points continus ſur ces poignets, &c. *Elle ſait coudre en arrière-points.*

ARRIÉRER ; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Au propre, c'eſt demeurer derrière. *La moitié de la caravane s'arriéra.*

S'ARRIÉRER, s'emploie, au figuré, en parlant du paiement des redevances. *Il y a beaucoup de Fermiers qui s'arriérent.*

ARRIÈRE-RANG ; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art militaire. C'eſt le dernier rang d'un eſcadron ou d'un bataillon campé.

ARRIÈRE-SAISON ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à l'automne, & plus communément à la fin de l'automne. *Je quittai Paris vers l'arrière-ſaiſon.*

ARRIÈRE-SAISON, ſe dit des Mois qui précèdent la moiſſon & la vendange, quand on parle de blés & de vins. *Il ne faut acheter ni blés ni vins dans l'arrière-ſaiſon, pour avoir ces denrées à bon prix.*

Ainſi, le mois de Juin eſt l'arrière-ſaiſon, quand il s'agit de blés, & le mois d'Août, quand il s'agit de vin.

ARRIÈRE-VASSAL; ſubſtantif maſculin. C'eſt le Vaſſal d'un Vaſſal, ou le poſſeſſeur d'un arrière Fief.

ARRIÈRE-VOUSSURE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. C'eſt une petite voûte qui ſe met dans l'épaiſſeur du mur, derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre. Elle ſert à former une fermeture en plate-bande ou en plein cintre, ou ſeulement bombée.

Digitized by Google

ARRIÈRE-VOUSSURE DE SAINT-ANTOINE, se dit de celle qui est en plate-bande à la feuillure du linteau, & en demi-cercle par-derrière. Son nom lui vient de ce qu'elle est exécutée à Paris à la porte St.-Antoine.

ARRIÈRE-VOUSSURE DE MONTPELLIER, se dit de celle qui est en plein cintre à la feuillure, & en plate-bande par-derrière.

ARRIÈRE-VOUSSURE DE MARSEILLE, se dit de celle qui est en plein cintre sur le devant, & seulement bombée en arrière.

ARRIMAGE; substantif masc. & terme de Marine. C'est l'ordre & l'arrangement de la cargaison d'un navire. *On travaille à l'arrimage.*

ARRIMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARRIMER.

ARRIMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. C'est l'action de disposer, de mettre en ordre, d'arranger la cargaison d'un vaisseau. *On travaille à arrimer le Phénix.*

ARRIMEUR; substantif masculin. Petit Officier établi sur les Ports pour mettre en ordre & arranger la cargaison des navires, particulièrement les tonneaux.

ARRIPHÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Compagne de Diane, & nymphe d'une rare beauté, qui fut violée dans le Temple de cette Déesse, par Tmolus, Roi de Lydie.

ARRISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARRISER.

ARRISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. C'est l'action d'abaisser, de descendre, de metre bas, d'amener. *Ce navire a arrisé ses huniers, ses vergues, ses perroquets.*

ARRITE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une petite monnoie du Comté de Bigorre.

ARRIVAGE; substantif masculin. Terme de police, qui signifie l'abord des marchandises au port.

L'Ordonnance de la Ville de Paris, de 1672, veut qu'il y ait un Echevin commis pour recevoir les déclarations des arrivages de marchandises sur les ports.

ARRIVE; terme de Marine, & commandement au Timonier de pousser le gouvernail, afin que le vaisseau obéisse au vent, & qu'il fille vent en poupe.

On dit au contraire, *n'arrive pas*, quand on veut une manœuvre opposée à la précédente, & alors le Timonier gouverne davantage vers le vent.

ARRIVÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Adventus, a, um.* Voyez ARRIVER

ARRIVÉE; substantif féminin. *Adventus.* Moment où une personne arrive. *On s'empressa à l'arrivée du courier.*

ARRIVÉE, se dit aussi du temps où des marchandises sont apportées en quelqu'endroit. *Il arrha les pelleteries au moment de leur arrivée.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARRIVER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Advenire.* C'est, au propre, approcher de la rive, y aborder. *Ce navire ne peut jamais arriver au port.*

ARRIVER, signifie, par extension, & plus ordinairement, parvenir au lieu où l'on vouloit se rendre. *Nous arrivâmes à Londres à l'entrée de la nuit.*

ARRIVER, signifie aussi être apporté,

Digitized by Google

soit par terre, soit par eau. *Les cafés du Levant arrivèrent la semaine passée.*

ARRIVER A BON PORT, signifie arriver heureusement au lieu où l'on vouloit se rendre.

ARRIVER, signifie survenir. *Nous attendions dix personnes, & il nous en arriva vingt.*

ARRIVER, s'emploie dans le sens figuré.

On dit, *arriver à ses fins*; pour dire, venir à bout de son entreprise.

Arriver aux honneurs, à la fortune; pour dire obtenir des honneurs, des richesses, &c.

On dit, *qu'une chose n'arrivera jamais*; pour dire, qu'elle ne se fera pas.

On dit aussi, *qu'un tel malheur, un tel accident peut arriver à tout le monde*; pour dire, que tout le monde est exposé à ce malheur, à cet accident.

On dit proverbialement, *qu'un malheur n'arrive jamais seul.*

ARRIVER, s'emploie impersonnellement dans plusieurs manières de parler. *Je vous assure qu'il ne m'arrivera pas d'aller à Rome pour cette affaire*; c'est-à-dire, que je n'irai pas à Rome, &c. *S'il vous arrive de vous plaindre de ce propos*; c'est-à-dire, si vous vous plaignez, &c.

ARRIVER, en termes de Marine, c'est obéir au vent; ce qui se fait en poussant la barre du gouvernail sous le vent, & en manœuvrant, comme si l'on vouloit prendre le vent en poupe, lorsqu'on ne veut plus tenir le vent.

ARRIVER *sur un vaisseau*, c'est aller à lui en obéissant au vent, ou en mettant vent en poupe.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *être*. *J'étois arrivé, elle seroit arrivée.*

ARRIVER, gouverne en régime composé, les prépositions *de, du, de là, des*, si l'on parle du lieu du départ; & les prépositions *à, au, à la, aux*, si l'on parle de l'endroit où l'on arrive. EXEMPLES. *Cet homme arriva hier de Paris. Il arrive aujourd'hui à Londres.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arrive*, la syllabe *ri* est longue.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ariver*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARRIVE-TOUT; terme de Marine, & commandement au Timonier de pousser la barre sous le vent, comme pour faire vent-arrière.

ARROCHE; substantif féminin. Plante potagère, connue encore sous le nom de *Bonne-dame*. Elle s'élève à la hauteur d'environ cinq pieds; ses feuilles sont larges, pointues, semblables à celles de la Blette, mais plus petites & plus molles; les sommités de ses branches sont garnies de quantité de petites fleurs à plusieurs étamines jaunâtres; il leur succède une semence ordinairement plate, ronde, & enveloppée d'une écorce mince.

Les feuilles de cette plante contiennent beaucoup de phlegme & d'huile, & peu de sel. Elles sont humectantes & rafraîchissantes, &

Digitized by Google

elles s'emploient en décoctions émollientes, en fomentations & en lavemens. Les Cuiſiniers en mettent dans le bouillon, & elles lui donnent une couleur dorée.

La ſemence de la plante eſt purgative & émétique, mais on en fait peu d'uſage en Médecine.

Il y a l'*Arroche-rouge*, qui ne diffère de la précédente que par la couleur de ſes fleurs.

Il y a auſſi l'*Arroche-fétide*, ainſi appelée de ſon odeur puante; elle eſt antihyſtérique & emménagogue. On fait uſage de ſes feuilles infuſées ou pilées, & confites avec du ſucre. On les emploie encore en lavemens & en cataplaſmes.

ARROE; nom propre. Petite île de Dannemark, dans la mer Baltique, au midi de celle de Fionie, & à l'oueſt de celle de Langelandt. Elle abonde en lièvres, & elle nourrit d'excellens chevaux.

ARROGAMMENT; adverbe. *Arroganter.* D'une manière arrogante, avec arrogance. *Il m'a répondu arrogamment.*

La première ſyllabe eſt longue, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt moyenne.

Les deux *rr* ſe font ſentir.

Il faudroit ſupprimer un *m* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arrogamant*, pour les raiſons données en parlant des ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ARROGANCE; ſubſtantif féminin. *Arrogantia.* Orgueil, fierté, préſomption, qui fait qu'on s'arroge un pouvoir, une autorité, des qualités qu'on n'a pas. *Son arrogance l'a rendu mépriſable.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *rr* ſe font ſentir.

ARROGANT, ANTE; adjectif. *Arrogans.* Superbe, fier, hautain, inſolent. *Voilà un Ecrivain bien arrogant.*

ARROGANT, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Connoiſſez-vous ces arrogans?*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Les deux *rr* ſe font ſentir.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arrogante perſonne*, mais *une perſonne arrogante.*

ARROGE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* S'ARROGER.

ARROGER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Sibi arrogare aliquam rem.* S'attribuer mal à propos des droits, des qualités, un pouvoir, une autorité. *Il s'étoit arrogé le droit de blâmer tout ce que je faiſois.*

Les deux *rr* ſe font ſentir.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'arroge*, la ſyllabe *ro* eſt longue.

ARROI; vieux mot qui ſignifioit autrefois train, équipage.

Digitized by Google

ARROIS; nom propre. Château, Bourg & Chef-lieu de l'île de Mol, l'une des veſternes ou des îles occidentales d'Ecoſſe.

ARRON; nom propre. Rivière de France, dans le Nivernois. Elle a ſa ſource à ſept lieues, nord-eſt, de Nevers, & ſon embouchure dans la Loire, près de Décize, après un cours d'environ dix lieues.

ARRONDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRONDIR.

ARRONDI, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de certaines choſes, qui, étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries qui ſervent à faire paroître cet arrondiſſement, comme les boules, pour les diſtinguer des tourteaux & des beſans.

MIRON, Catalan d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

On appelle, en termes de Botanique, une *feuille arrondie*, celle qui eſt ſans angle; & *tige arrondie*, celle qui eſt cylindrique.

ARRONDIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Rotundare*. C'eſt, au propre, l'action de rendre rond. *Vous auriez dû arrondir cette figure*.

ARRONDIR *une phraſe, une période*, ſignifie, dans le ſens figuré, donner du nombre, de l'harmonie à une phraſe, à une période.

On dit proverbialement & figurément, d'un homme qui agrandit ſes poſſeſſions par l'acquiſition de quelques héritages adjacens, qu'*il arrondit ſon gazon, ſes terres*.

ARRONDIR, eſt pronominal réfléchi; il ſignifie, au propre, devenir rond. *Les cailloux s'arrondiſſent en roulant dans la rivière*.

Il ſe dit au figuré, & ſignifie agrandir ſes héritages par l'acquiſition de quelques terres adjacentes. *Ces jeunes gens s'arrondiſſent dans leur campagne*.

ARRONDIR *une figure*, ſignifie, en termes de Peinture & de Sculpture, lui donner du relief, & faire que toutes les parties paroiſſent avoir l'arrondiſſement qu'elles ont dans le réel de la nature. Les éclairs & les ombres, particulièrement les tournans, produiſent cet effet dans la Peinture.

ARRONDIR *un cheval*, ſignifie, en termes de Manège, le dreſſer à manier en rond, ſoit au trot, ſoit au galop, ſoit dans un grand, ſoit dans un petit rond; lui faire porter les épaules & les hanches uniment & rondement, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de côté.

ARRONDIR, ſignifie, en termes d'Horlogers, mettre en rond les extrémités des dents d'une roue ou d'un pignon. C'eſt auſſi donner à ces dents la courbure convenable. Ainſi l'on dit qu'une roue eſt bien arrondie, quand les dents, ayant la courbure qui convient, ſe reſſemblent toutes parfaitement.

ARRONDIR, ſignifie, en termes de Chapeliers, couper avec des cizeaux l'arrête d'un bord de chapeau ſur le cercle qu'on y a tracé.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARRONDISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Rotundatio*. C'eſt, au propre, l'action par laquelle on arrondit. *Il travaille à l'arrondiſſement d'une roue de rencontre*.

ARRONDISSEMENT, eſt auſſi l'état

Digitized by Google

d'une choſe arrondie. *L'arrondiſſement de cette machine n'eſt pas exact.*

ARRONDISSEMENT *d'une phraſe, d'une période*, ſignifie, dans le ſens figuré, le nombre, l'harmonie d'une phraſe, d'une période.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* & un *ſ* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arondiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARROSAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Fabrique de Poudre à canon. C'eſt, dans les Moulins à Poudre, l'action de verſer de l'eau dans les mortiers, pour y faire le liage du ſalpêtre, du ſoufre & du charbon ſous les pilons.

ARROSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARROSER.

ARROSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Rigatio.* Action d'arroſer, de verſer de l'eau ſur des plantes. *L'arroſement a fait revivre ces plantes.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *ſ* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arozemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARROSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Rigare.* C'eſt l'action d'humecter, de mouiller quelque corps en verſant de l'eau deſſus. *Vous aurez ſoin d'arroſer ces fleurs.*

ARROSER *une viande qui rôtit*, c'eſt répandre ſur cette viande du beurre, du lard fondu, ou le ſuc qu'elle a jetté.

On dit d'une rivière, *qu'elle arroſe une contrée, une Province;* pour dire, qu'elle coule dans cette contrée, cette Province.

ARROSER *de larmes*, ſignifie mouiller de larmes. *Son viſage fut arroſé de ſes larmes.*

ARROSER *les capades, le feutre & le chapeau*; c'eſt, en termes de Chapeliers, jetter de l'eau avec un goupillon ſur l'ouvrage, à meſure qu'il acquiert ces différens noms.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'arroſe*, la ſyllabe *ro* eſt longue.

ARROSOIR; ſubſtantif maſculin. vaiſſeau qui ſert à arroſer. Il y a des arroſoirs de cuivre, de terre, de bois, de fer-blanc. *Portez cet arroſoir au Jardinier.*

ARROSOIR, eſt encore le nom d'un coquillage très-rare, qu'on appelle

Digitized by Google

aussi *brandon d'amour & pinceau de mer.* Il est en forme de tuyau, & a la tête percée en arroſoir. On en a trouvé un dans l'île d'Amboine, & on le voit dans le cabinet du grand Duc de Toſcane.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARROU; nom propre. Bourg de France, dans le Perche-Gouet, à deux lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Chateaudun.

ARROUTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois s'acheminer.

ARROUX; nom propre. Rivière de France, en Bourgogne. Elle ſort de l'étang de Mouillon, près de Chatellenot, & ſe perd dans la loire, au-deſſous du Port-digoin, après un cours d'environ vingt lieues.

ARROY; vieux mot qui ſignifioit autrefois ordre, arrangement.

ARRUGIE; ſubſtantif féminin. David Durand donne ce nom aux canaux ſouterrains qu'on pratique dans les minières pour l'écoulement des eaux.

ARS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Manège & de Maréchallerie, qui ſignifie *membres.* Il n'eſt guères uſité qu'en cette phraſe: *Saigner un cheval des quatre ars;* c'eſt-à-dire, le ſaigner des quatre membres.

ARS, eſt auſſi le nom d'une rivière d'Eſpagne, qui arroſe la Galice, d'où elle ſe rend dans l'océan, près du cap de Finiſtère.

ARS, eſt encore un bourg de France, dans l'île de Rhé, à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, de la Rochelle.

ARSA; nom propre. Rivière d'Italie, qui ſépare l'Iſtrie de l'Illyrie. Elle a ſa ſource dans le lac Coſtiac, & ſon embouchure dans la mer Adriatique, au-deſſous de Pola.

ARSA, eſt encore un bourg de la baſſe Hongrie, ſur la Drave.

ARSACIA; nom propre. Ancienne ville de Médie, ſelon Ptolémée.

ARSACIDES; (les) on appelle ainſi les deſcendans d'Arſaces, Roi des Parthes, vainqueur des Seleucides, & Fondateur d'une Dynaſtie, qui commença deux cens cinquante ans avant l'ère Chrétienne, & qui dura environ cinq cens ans.

ARSAGO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Milanez, à quatre lieues au nord de Milan.

ARSAMAS; nom propre. Ville de Ruſſie, au Pays des Morduates, ſur la Mokſcha-Reca, & ſur la route de Moſcow à Aſtracan.

ARSAMÈTES; ou, ſelon Tacite, ARSANIAS; nom propre. Rivière d'Aſie, vers l'Arménie. Elle couloit entre Artaxarte & Tigranocera, & ſe perdoit dans l'Euphrate.

ARSANE; nom propre. Ville, où Joſephe dit qu'Aſa, Roi d'Iſraël, fut enſeveli.

ARSANECK; les Philoſophes hermétiques donnent ce nom à l'arſenic ſublimé.

ARSAT; nom propre d'une contrée de France, dans le Rouergue.

ARSAY; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à deux lieues, ſud-oueſt, de Loudun.

ARSCENNÈNE; nom propre. Ancienne ville du pays des Mèdes. Ortelius dit qu'elle fut priſe par l'Empereur Maurice.

ARSCHIN; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'Aune de Ruſſie, qui eſt un peu plus forte que celle de Hollande.

L'*Arſchin* n'eſt pas une meſure de la Chine, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ARSCHOT;

Digitized by Google

ARSCHOT ; nom propre. Ville des Pays-Bas Autrichiens, ſur le Demer, à quatre lieues de Malines.

ARSEGAYE ; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de lance.

ARSEN ; ſubſtantif maſculin. C'eſt une meſure dont on ſe ſert à Caffa, ſur la mer Noire, pour meſurer les draperies & les ſoieries.

Pauſanias place dans le Peloponèſe une rivière de ce nom, qui arroſe l'Arcadie.

ARSENAL ; ſubſtantif maſculin. Magazin ſervant à ſerrer les armes & tous autres inſtrumens de guerre, tant pour la terre, que pour la mer. *Il y a un bel Arſenal à Toulon. On travaille dans tous les Arſenaux.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

ARSENIC ; ſubſtantif maſculin. C'eſt une ſubſtance minérale, peſante, volatile, qui ſe diſſipe dans le feu ſous la forme d'une fumée dont l'odeur eſt ſemblable à celle de l'ail.

On diſtingue trois ſortes d'*arſenic*, le cryſtallin ou le blanc, le jaune & le rouge.

L'*arſenic blanc* ſe tire particulièrement des travaux qu'on fait en Saxe ſur le cobalt, minéral qui contient beaucoup d'arſenic, qu'on en ſépare par la torréfaction. Pour cela on grille le cobalt dans une eſpèce de four voûté, auquel on a adapté une cheminée tortueuſe. L'*arſenic*, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée, & s'y amaſſe ſous la forme d'une poudre blanche & légère, qu'on appelle *fleurs d'arſenic*, & en maſſes compactes d'un blanc mat.

L'*arſenic jaune*, eſt un compoſé de neuf parties d'*arſenic* blanc, & d'une partie de ſoufre.

L'*arſenic rouge*, qu'on appelle auſſi *réalgar*, eſt un compoſé de quatre parties d'arſenic blanc, & d'une partie de ſoufre.

On appelle *régule d'arſenic*, la préparation qu'on fait de ce minéral, en le mêlant avec du ſavon & des cendres à ſavon, laiſſant fondre le tout, qu'on jette dans un mortier : la partie la plus peſante tombe au fond ; c'eſt le *régule d'arſenic*.

L'*huile cauſtique d'arſenic*, eſt une préparation d'arſenic & de ſublimé corroſif.

L'*arſenic* eſt uſité dans les Arts pour blanchir des métaux, comme le fer, le cuivre, *&c.* Il rend les épingles plus fermes & moins pliantes. Il ſert auſſi à la préparation de quelques couleurs.

Comme l'*arſenic* eſt un poiſon corroſif très-violent, il produit toujours de triſtes effets. On doit donc le rejetter en Médecine, & ne point écouter ces effrontés Charlatans, qui oſent le faire prendre en petite doſe contre des fièvres intermittentes opiniâtres, qu'ils guériſſent quelquefois, à la vérité, mais aux dépens des malades, qui ſont enſuite affligés de la phtiſie ou d'autres maladies auſſi fâcheuſes.

Les ſymptômes qu'éprouvent les perſonnes empoiſonnées par l'*arſenic*, ſont des douleurs extrêmes dans les entrailles, des vomiſſemens violens, des ſueurs froides, des convulſions, & la mort, pour

Digitized by Google

peu qu'on tarde de ſecourir le malade. Les meilleurs contrepoiſons de l'*arſenic*, ſont les grands lavages délayans & adouciſſans, comme les mucilages, l'huile, le beurre, le lait, & la graiſſe fondue.

En ouvrant les cadavres des perſonnes empoiſonnées par l'arſenic, on voit dans l'eſtomac & dans les inteſtins grêles, des taches rouges, noirâtres, livides, enflammées, & gangréneuſes; on y trouve encore ſouvent l'*arſenic* en ſubſtance, qu'on reconnoît à ſon odeur d'ail, en le mettant ſur des charbons ardens, ou ſur un fer rougi au feu.

L'*arſenic* paye à l'entrée du Royaume vingt-cinq ſous par quintal.

ARSENIC, ſe dit, en termes de Philoſophie hermétique, ſelon Philalethe, & pluſieurs autres, *ſoi-diſant* ſages, de la matière du grand œuvre, en état de putréfaction, parce qu'alors elle eſt un poiſon très-corroſif & très-violent.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *arſenik*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARSENICAL, ALE; adjectif. Qui a des qualités de l'arſenic. *Une préparation arſenicale. On dégage du cobalt les eſprits arſenicaux.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une cinquième ſyllabe très-brève.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arſenicale matière*, mais *une matière arſenicale*.

ARSENOTELE; ſubſtantif maſculin. C'eſt la même choſe qu'*hermaphrodite*. Voyez *ce mot*.

ARSEURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois brûlure.

ARSIN; vieux terme des Coutumes de Picardie & de Flandre. Il ſignifie une exécution de Juſtice, conſiſtant à brûler la maiſon de celui qui a commis quelque crime, comme de tuer un Bourgeois.

ARSINE, nom propre d'une rivière qui coule dans la Laponie Ruſſienne, & qui ſe perd dans la mer Glaciale, vers la mer Blanche.

ARSINGAN; nom propre. Ville de Turquie, dans la Natolie, près de l'Euphrate, entre Sivas & Erzeron.

ARSINOÉ; nom propre de pluſieurs villes de l'Antiquité. Strabon en place une en Grèce, dans l'Étolie, ſur le fleuve Acheloüs, ainſi appelée d'*Arſinoé*, femme & ſœur de Ptolémée II.

Il y avoit, ſelon le même Auteur, une ville maritime du même nom en Aſie, dans la Cilicie.

ARSINOÉ, étoit le nom de quatre autres villes de l'île de Chypre. L'une étoit près de Callinuſe; la ſeconde étoit entre Salamine & le Promontoire Pédalion; la troiſième étoit entre l'ancienne & la nouvelle Paphos, & la quatrième s'avançoit dans les terres.

Etienne le Géographe place une

Digitized by Google

arſinoé en Syrie, vers le territoire de Damas, & une autre en Célésyrie.

ARSINOÉ, eſt auſſi le nom de deux anciennes villes d'Egypte; l'une étoit ſur le golfe Arabique, à l'extrémité du Canal que Ptolémée fit creuſer pour la communication du Nil avec la mer Rouge; l'autre étoit au-deſſus de Memphis, entre Acanthon & Ptolémaïde, près du lac Mœris. Celle-ci s'appeloit auparavant *la ville des Crocodiles*, à cauſe des honneurs qu'on y rendoit à ces animaux. On les y nourriſſoit avec ſoin; on les embaumoit après leur mort, & on les enterroit dans les lieux ſouterrains du labyrinthe.

ARSINOÉ, étoit enfin une ancienne ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque.

ARSINOÉ, eſt encore, en Mythologie, le nom propre de la fille de Nicocréon, Roi de Chypre. Elle fut éperduement aimée d'Arcéophon, jeune homme de Salamine, qui mourut de chagrin, parce qu'elle dédaigna ſes feux; mais Vénus, pour la punir de ſes rigueurs, la métamorphoſa en caillou.

ARSOIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois hier au ſoir.

ARSOLI; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, ſur les frontières de l'Abruzze, à l'orient de Tivoli. Ce n'eſt plus qu'un village.

ARSON; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit arc.

ARSUFFO; nom propre. Petite île de la Méditerranée, ſur les côtes de Judée, près de Joppé ou Jaffa.

ART; ſubſtantif maſculin. *Ars*. Méthode pour bien exécuter une choſe ſelon certaines règles. *Cette maiſon eſt diſtribuée avec art.*

ART, ſe dit de tout ce qui eſt un effet de l'adreſſe & de l'induſtrie de l'homme. Dans ce ſens, il eſt oppoſé à nature. *L'art embellit la nature & la corrige.*

ART, ſe dit figurément des différens moyens qu'on emploie pour ſe conduire, & pour réuſſir dans un objet. *Il s'eſt conduit avec art dans cette négociation.* Dans ce ſens, *art* eſt encore oppoſé à nature.

ARTS LIBÉRAUX, ſe dit de ceux dont les productions appartiennent plus à l'eſprit qu'à la main. Tels ſont, la Poëſie, l'Art Militaire, la Peinture, *&c.*

ARTS MÉCHANIQUES, ſe dit de ceux dont les productions appartiennent plus à la main qu'à l'eſprit. Tels ſont, les métiers de Boulanger, de Charpentier, *&c.*

Les *Arts* ſe diſtinguent encore en *Arts* ſimplement dits, & en *Beaux-Arts*. Les premiers ont l'utilité pour objet, & les autres l'agrément.

Les *Beaux-Arts* ſont enfans du Génie. La belle nature eſt leur modèle; le goût leur maître, & le plaiſir leur but. C'eſt le ſentiment qui les juge: ils ont manqué leur objet quand ils ne parlent qu'à l'eſprit: mais leurs vues ſont remplies, lorſqu'en affectant l'ame ils en émeuvent vivement les paſſions.

On appelle *Chef-d'œuvre de l'Art*, un Ouvrage parfait dans ſon genre.

Quand on conteſte ſur quelque point de *ſcience* ou d'*art*, on dit qu'il faut s'en rapporter aux Maîtres de l'*art*; c'eſt-à-dire, à ceux qui ſont regardés comme les mieux inſtruits ſur la queſtion agitée.

ARTS, au pluriel, ſignifie dans le langage des Univerſités, les Humanités & la Philoſophie.

Maître-ès-Arts, ſe dit dans les Univerſités, de celui qui eſt paſſé Maître en Humanités & en Philoſophie, & qui a le pouvoir d'enſei-

Digitized by Google

gner ces parties de la Littérature.

Dans une Université on appelle *Faculté des Arts*, celle qui eſt compoſée des Régens qui enſeignent les Humanités & la Philoſophie. *Il eſt Aggrégé à la Faculté des Arts.*

ART MNÉMONIQUE, ſe dit des moyens qui peuvent ſervir à perfectionner la mémoire.

ART DES ESPRITS, OU ART ANGÉLIQUE, ſe dit d'un moyen ſuggéré par la ſuperſtition pour acquérir la connoiſſance de ce qu'on veut ſavoir avec le ſecours de l'Ange-Gardien, ou de quelqu'autre. Il n'eſt ſans doute pas néceſſaire d'avertir que cet Art prétendu, n'eſt qu'un nom ſemblable à ceux dont nous allons parler.

ART NOTOIRE, ſe dit d'un autre moyen ſuperſtitieux, par lequel un Impoſteur promet à un Imbecille de le rendre ſavant, ſans qu'il ſoit obligé d'étudier, & pourvu qu'il pratique quelques jeûnes, & faſſe certaines cérémonies inventées pour cet effet.

ART DE S. ANSELME, ſe dit de certains moyens ſuperſtitieux de guérir les plaies, en touchant ſeulement aux linges qui ont été appliqués ſur les bleſſures. On a ſuppoſé S. Anſelme Inventeur de cette ſuperſtition; mais elle eſt dûe à un Anſelme de Parme, Magicien prétendu, dont parle Delrio.

ART DE S. PAUL, autre ſorte d'art notoire que quelques Superſtitieux prétendent avoir été enſeigné par S. Paul, après qu'il eût été ravi au troiſième ciel.

On appelle *le Grand Art*, le ſecret de convertir les métaux en or.

Ce monoſyllabe eſt long.

ARTA; nom propre. Bourg de Suiſſe, au Canton de Schuitz, ſur le lac de Zug.

ARTA, eſt auſſi le nom d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la baſſe Albanie, près de la mer. Elle eſt peuplée de ſept à huit mille habitans, la plûpart Grecs. Il s'y vend beaucoup de tabac & de pelleterie.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, donner le nom de *Larta* à cette ville.

ARTABE; ſubſtantif féminin. *Artaba.* Sorte de meſure qui étoit en uſage chez les Anciens. On n'eſt pas d'accord ſur ce qu'elle contenoit. C'étoit, ſelon Iſidore, ſoixante-douze ſeptiers: Selon Suidas & Héſychius, elle étoit égale au Médimne d'Athènes.

ARTACANA; nom propre. Ville que Strabon place en Aſie, dans l'Arie, ſur les frontières de la Parthie.

ARTACE; nom propre. Ancienne ville maritime d'Aſie, ſur la côte de la Propontide, auprès de Cyzique.

ARTACÉON; nom propre. Petite île de la Propontide, voiſine de Cyzique.

ARTAMÈNE; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Œillet d'un violet brun, ſur un fin blanc. La plante & les marcottes en ſont vigoureuſes.

ARTAMIS; nom propre. Rivière d'Aſie, qui, ſelon Ptolémée, arroſoit la Bactriane.

ARTANA; nom propre d'un Bourg d'Eſpagne, au Royaume de Navarre, à cinq lieues de Pampelune.

ARTANES; nom propre. Rivière de Bithynie, dont Arrien met l'embouchure dans le Pont-Euxin.

ARTANISSA; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, dans l'Ibérie, ſelon Ptolémée.

ARTANNES; Bourg de France, en Touraine, ſur la rivière d'Indre, à trois lieues, ſud-oueſt, de Tours.

Digitized by Google

ARTAXATE ; nom propre. Ville jadis capitale de l'Arménie, sur l'Araxe. Il n'en reste que des ruines.

ARTAXERXÈS ; nom propre de trois Rois de Perse. Le premier, fils de Xerxès, est celui qui avoit mis à prix la tête du fameux Thémistocle. Ce grand Capitaine, chassé d'Athènes sa patrie, alla lui-même se remettre entre les mains d'Artaxerxès ; mais ce Prince fit compter à Thémistocle les 200 talens qu'il avoit promis à quiconque en seroit le meurtrier: il assigna en outre cinq villes pour l'entretien de cet Athénien, dont il comptoit bien se servir dans l'expédition qu'il méditoit contre les Grecs : mais au moment que cette entreprise alloit éclater, Thémistocle se délivra par une mort volontaire de la nécessité de paroître ingrat envers son bienfaiteur ou traître à sa patrie : cet évènement fit renoncer Artaxerxès à son projet.

ARTAXERXÈS II, surnommé *Mnémon*, à cause de son heureuse mémoire, fut, comme le précédent, un des grands Princes qui aient régné sur les Perses ; mais il fut le père d'Artaxerxès III, son successeur, & un de ces Rois tyrans, qui sont, à juste titre, l'exécration de la postérité. A peine fut-il couronné qu'il fit mourir tous les Princes & toutes les Princesses de son sang : il périt à son tour, empoisonné par l'eunuque Bagoas son favori.

ARTEMIS ; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Diane étoit révérée en Grèce & dans l'Asie Mineure.

ARTEMISE ; nom propre d'une Reine de Carie, célèbre par sa valeur & par ses malheureuses amours. Après avoir combattu vaillamment à Salamine, elle attaqua un vaisseau que montoit le Roi de *Calynde*, son ennemi particulier, & elle le coula à fond. Mais après avoir échappé aux hasards de la guerre, elle devint passionnement amoureuse du jeune Dardanus, & elle fut si outrée qu'il ne répondît pas à sa passion, qu'elle lui créva les yeux pendant qu'il dormoit : le regret qu'elle eut ensuite de cette action barbare, fit qu'elle se donna la mort en se précipitant du haut du rocher de Leucade.

Il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques-uns, cette Artemise avec une autre Reine de Carie, du même nom. Celle-ci, sœur & femme de Mausole, immortalisa son amour envers son mari, par le superbe tombeau qu'elle lui fit élever à Halicarnasse, & qui passa pour une merveille du monde. C'est de ce tombeau qu'est venu le nom de *Mausolée* qu'on donne à tout ce qui se fait de remarquable, dans le même genre.

ARTEMISIES ; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes instituées en Grèce & dans l'Asie Mineure, en l'honneur de Diane Artemis.

ARTEMISIUS ; nom d'un mois des anciens Grecs. C'étoit chez les Lacédémoniens, le second mois de l'année, & le septième chez les Macédoniens.

ARTEMITA ; nom propre. Petite île de la mer Ionienne, que Ptolémée met vis-à-vis de l'embouchure de l'Achéloüs.

Il y avoit encore, selon Strabon, une ville de ce nom, dans la Babylonie, à cinq cens stades de Séleucie, vers l'orient.

ARTEMON ; substantif masculin. Terme de Méchanique. Troisième

Digitized by Google

mouſle qui eſt au bas de la machine appelée *Polyſparte*, laquelle ſert à élever des fardeaux.

ARTEMON *de Clazomène ;* nom propre. Ancien & célèbre Machiniſte, inventeur des machines de guerre, appelées *le Bélier* & *la Tortue.*

ARTÉMONIENS ; (les) Hérétiques du troiſième ſiècle, ainſi appelés d'*Artémon*, leur Chef, qui nioit la Divinité de Jeſus-Chriſt, & ſoutenoit qu'il n'avoit eû que de légers avantages ſur les Prophètes.

ARTENAC ; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à ſix lieues, ſud-eſt, de Saintes.

ARTENAY ; nom propre. Bourg de France, dans l'Orléanois propre, environ à quatre lieues, nord, d'Orléans.

ARTENNA ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſelon Caſtelli, un oiſeau aquatique, qui a le pied comme le canard.

ARTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arrêter.

ARTÈRE ; ſubſtantif féminin. *Arteria.* Canal élaſtique du corps de l'animal, qui porte le ſang du cœur vers les extrémités, où il eſt repris par les veines pour être reporté au cœur.

Les Anatomiſtes ne ſont pas d'accord ſur le nombre des membranes dont ils diſent que les *artères* ſont compoſées. Boerhaave en admet cinq, & Haller les réduit à deux, qui ſont, l'interne & la charnue.

Les *artères* ont la figure de cones alongés, & vont en décroiſſant à meſure qu'elles ſe diviſent en un plus grand nombre de rameaux. Toutes les *artères* battent, & forment ce que qu'on appelle *le mouvement de ſyſtole & de diaſtole*, bien plus ſenſible dans les grandes artères, que dans les petites.

Les *artères* ſe diſtinguent en ſanguines, qui portent le ſang du cœur aux extrémités ; en adipeuſes qui ſe diſtribuent à la graiſſe ; & en lymphatiques, qui portent la lymphe dans toutes les parties du corps.

Les plaies des *artères* ſont toujours dangereuſes : voici ce qu'en penſe Boerhaave.

Quand une *artère*, dit-il, qui n'eſt, ni trop grande, ni trop près du cœur, eſt tout à fait coupée tranſverſalement, elle ſe retire, ſe cache entre les parties ſolides du voiſinage, & ſe bouche d'elle-même.

Si cette même *artère* eſt bleſſée tranſverſalement, ſans être totalement coupée, les fibres qui ſe retirent en arrière, accroiſſent la bleſſure ; ce qui donne lieu à une hémorrhagie d'une longue durée : & lorſqu'elle a enfin ceſſé, la foibleſſe de la cicatrice qui cède à l'action des liqueurs, produit quelquefois un anévriſme.

Quand une grande *artère* eſt totalement coupée, il en arrive une hémorrhagie qui cauſe la défaillance ou la mort. Les parties qui ſont ſituées au-deſſous de la bleſſure, tombent en langueur, & ſont inſenſiblement rongées par une gangrène putride & lente, ou après s'être deſſéchées, elles ſe racourciſſent & ſe retirent entièrement.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARTÉRIAQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. On donne ce nom à tout remède ou médicament dont on fait uſage dans les maladies de la trachée-artère, & dans les affections de la voix.

Digitized by Google

Tels ſont les huiles ou les émulſions d'amandes douces ; les ſemences de pavot blanc, les quatre ſemences froides, les ſirops tirés de ces ſubſtances, les vapeurs des décoctions de plantes émollientes & farineuſes, dirigées vers la partie affectée, *&c.*

ARTERIEL, ELLE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Ce qui a rapport, ou ce qui appartient aux artères. Quelques-uns penſent que le ſang artériel eſt plus ſubtil, plus rouge & plus chaud que le ſang des veines.

On appelle *conduit arteriel*, un canal de communication entre l'artère pulmonaire & l'aorte, par lequel le ſang va de l'une à l'autre dans le fœtus, tant qu'il n'a pas reſpiré.

ARTERIEUX, EUSE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Ce qui tient de la nature de l'artère. On appelle quelquefois *veines arterieuſes*, l'artère pulmonaire ; ce mot n'eſt guères uſité.

ARTÉRIOGRAPHIE ; ſubſtantif féminin. Partie de l'Anatomie qui a pour objet la deſcription des artères.

ARTÉRIOLE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Petite artère ; artère capillaire qui fournit peu de ſang.

ARTERIOLOGIE ; ſubſtantif féminin. C'eſt la partie de la Médecine & de l'Anatomie qui traite des artères. *L'étude de l'artériologie.*

ARTERIO PITUITEUX ; adjectif. Terme d'Anatomie. Petits vaiſſeaux, ainſi nommés par Ruiſch qui les a découverts. Ils forment des *plexus* rétiformes dans les narines.

ARTERIOTOMIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Ouverture d'une artère avec une lancette, ou opération de tirer du ſang d'une artère.

Cette opération, qui eſt rare, ne ſe pratique qu'aux tempes & derrière les oreilles, où les artères ont un point d'appui ſur le crâne, ce qui fait qu'on les comprime facilement : par-tout ailleurs, l'ouverture de l'artère eſt très-dangereuſe, & ſouvent mortelle. On a vu beaucoup de perſonnes mourir d'une ſaignée, parce qu'une artère avoit été priſe pour une veine.

ARTESIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Peuple de l'Artois, habitant de l'Artois. *Voyez* ARTOIS.

ARTEZÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à deux lieues, nord-oueſt, de la Flèche.

ARTHEDON ; nom propre d'une Île que Pline met ſur les côtes de l'Aſie Mineure, près de la Troade.

ARTHEZ ; nom propre. Bourg de France, en Bearn, à quatre lieues, nord-oueſt, de Pau.

ARTHI ; nom propre. Bourg d'Irlande, dans la Province de Leinſter, entre Kildare & Caterlagh.

ARTHRITIQUE ; adjectif de tout genre, & terme de Médecine. On appelle ainſi toute maladie qui attaque les jointures, & qui tient de la nature de la goutte. On donne auſſi cette épithète aux remèdes qu'on emploie contre cette ſorte de maladie.

EAU ARTHRITIQUE. *Prenez* trois onces de ſommités de romarin, deux onces de ſommités de ſauge, autant de celles de chamœpitis, & pareille quantité de bonne myrrhe ; une demi-once de noix-muſcades, & autant de racines de pivoine ; deux gros de girofle, & autant de cannelle ; un gros & demi d'iris de Florence, autant de pyrèthre & de ſou-

Digitized by Google

chet rond ; un gros de cardamome, & autant de cubèbes : concaſſez ces drogues, mettez-les dans un matras, verſez deſſus quatre livres d'eſprit de vin rectifié ; bouchez exactement le vaiſſeau ; laiſſez le mêlange en infuſion pendant quatorze jours dans un lieu chaud ; mettez enſuite vos drogues dans une cucurbite de verre ou de grès ; adaptez-y un chapiteau & un récipient ; luttez bien les jointures ; faites diſtiller au bain marie, & gardez l'eau diſtillée dans une bouteille bien bouchée.

Elle eſt bonne contre les douleurs des jointures, la paralyſie & les tremblemens. Elle fortifie le cerveau & les nerfs. La doſe eſt depuis une drachme juſqu'à trois.

PILULES ARTHRITIQUES. *Prenez* trois onces & demi d'aloès ſuccotrin ; une demi-once de ſcammonée ; deux gros d'hermodactes, de turbith, d'agaric, de trochiſques alhandal, de mercure doux, & de tartre ſoluble ; pulveriſez ces drogues, & faites-en une maſſe de pilules avec le ſirop de nerprun.

Ces pilules purgent les jointures, & ſont bonnes contre la goutte & les rhumatiſmes. La doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux.

ARTHRODIE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Eſpèce d'articulation dans laquelle la tête plate d'un os eſt reçue dans une concavité peu profonde d'un autre os. Telle eſt l'articulation de l'humerus avec la cavité glénoïde de l'omoplate.

ARTHROSE ; terme d'Anatomie, qui eſt la même choſe qu'articulation. *Voyez* ce mot.

ARTICHAUT ; ſubſtantif maſculin. Plante potagère dont les feuilles ſont amples, larges, découpées & longues d'environ un pied. Il s'élève d'entre ces feuilles, une tige qui jette pluſieurs rameaux, dont chacun porte à ſon ſommet une tête faite à peu près en forme de gros chardon, avec des feuilles larges & piquantes, couchées les unes ſur les autres. Ces têtes ont auſſi le nom d'*artichaut*.

On diſtingue communément trois ſortes d'artichauts : les rouges, les blancs & les violets.

Les rouges ſont les plus petits ; on les mange à la poivrade ; les blancs ſont les plus ordinaires ; & les violets, qui viennent les derniers, ſont les meilleurs, & ceux qu'on fait ſécher pour l'hiver.

La manière la plus ordinaire de multiplier les artichauts, eſt par œilletons. Ces œilletons ſont des productions qu'on ſépare des vieux pieds d'artichauts, & qu'on plante au mois de mai, chacun dans un trou de la profondeur de quatre pouces, & à douze ou quinze pouces de diſtance l'un de l'autre.

Les *artichauts* veulent être bien fumés, fréquemment arroſés, & couverts pendant la gelée. Pour les faire avancer, il n'y a qu'à répandre deſſus des cendres de bois brûlé.

Dans les lieux humides, il faut planter les œilletons ſur des ados.

L'*artichaut* contient beaucoup d'huile, & de ſel eſſentiel & fixe. Il eſt cordial, apéritif, ſudorifique, nourriſſant, reſtaurant, purifie le ſang, & provoque à l'amour.

On mange les artichauts frits, fricaſſés, confits, à la poivrade, à la barigoulie, & de pluſieurs autres manières.

Artichauts frits. Pour les frire, coupez-les par quartiers ; ôtez-en le foin, rognez la pointe des feuilles, ſaupoudrez-les enſuite de farine détrempée avec du beurre, deux œufs,

Digitized by Google

œufs, un filet de vinaigre, du sel & du poivre; jettez-les dans la friture chaude, & laissez-les y jusqu'à ce qu'ils soient de couleur jaune; servez-les alors avec du persil frit.

Artichauts fricassés. Coupez vos artichauts par morceaux; faites-les cuire dans l'eau pendant un quart d'heure; mettez les ensuite dans une casserolle avec du beurre, du persil, du poivre & du sel, & servez-les dans une sauce composée de bouillon, de jaunes d'œufs & d'un filet de vinaigre.

Artichauts confits. Pelez des culs d'artichauts, ôtez-en les feuilles & le foin, faites-leur jetter un bouillon, passez-les ensuite dans de l'eau fraîche pour les réfroidir; prenez un pot, mettez-y vos artichauts dans de l'eau salée qui surnage de trois doigts; ajoutez-y un tiers de vinaigre, & l'épaisseur de deux doigts de bonne huile; couvrez & placez votre pot dans un lieu qui ne soit ni trop chaud ni trop froid. Vous dessalerez vos artichauts dans de l'eau fraîche avant de vous en servir.

Artichauts à la poivrade. Ce sont de petits artichauts cruds, qu'on mange avec du poivre & du sel.

Artichauts à la barigoulie. Faites cuire dans de l'eau vos artichauts, après en avoir rogné les feuilles, & assaisonnez-les de sel, de poivre, d'un oignon, d'un bouquet d'herbes fines, & de deux cueillerées de bonne huile; quand ils sont cuits, & que l'eau s'est évaporée, laissez-les rissoler un moment dans l'huile; ôtez-en le foin, & mettez-les ensuite dans une tourtière, avec un peu d'huile; couvrez cette tourtière, répandez de la braise sur le couvercle pour faire griller les feuilles, & quand elles seront d'une couleur appétissante, servez avec une sauce composée d'huile, de vinaigre, de sel & de gros poivre.

Les *artichauts* conviennent dans les temps froids aux vieillards & aux tempéramens phlegmatiques & mélancoliques.

On appelle culs d'*artichauts*, le légume même dépouillé de son foin & de ses feuilles. Ces culs d'*artichauts* servent ordinairement dans les cuisines, à garnir des ragoûts.

ARTICHAUT *sauvage*; voyez CHARDON.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

ARTICLE; substantif masculin, & terme de Grammaire. Il se dit de certains mots qui ne signifient rien de physique, mais qui font prendre dans une acception particulière, ceux devant lesquels on les place.

Nous distinguerons deux sortes d'articles: les simples & les composés.

Les simples sont au nombre de trois, *le*, *la*, *les*. Nous employons *le*, devant les noms masculins au singulier, *le temps*, *le soleil*: *la*, devant les noms féminins au singulier, *la fortune*, *la tempête*: *les*, devant les noms pluriels des deux genres; *les animaux*, *les plantes*.

Les *articles* composés sont ceux qui sont formés des *articles* simples & des prépositions *à* & *de*. On en compte quatre. *Au*, *aux*, *du*, *des*.

L'*article* composé n'est usité au singulier que devant les noms masculins qui commencent par une consonne: ainsi nous disons *au* père, *du* père, pour *à le* père, *de le* père.

Si les noms masculins commencent par une voyelle, *l'article* cesse d'être composé, & redevient sim-

Digitized by Google

ple. Ainſi l'on dit *à* l'objet, *de* l'objet.

L'*article* n'eſt jamais compoſé, au ſingulier des noms féminins. On dit donc *à la fille*, *de la fille*.

Il eſt compoſé au pluriel des deux genres, & l'on dit *aux* pères, *aux* filles, *des* pères, *des* filles, pour *à les* pères, *à les* filles, *de les* pères, *de les* filles.

Il eſt aiſé de vérifier la juſteſſe de la diſtinction que nous avons faite des articles, & de démontrer par des exemples, que *au*, *aux*, *du*, *des*, s'emploient pour *à le*, *à les*, *de le*, *de les*. Si je dis, *cette Actrice avoit plu à tout le Parterre : cette Actrice plaiſoit à tous les Spectateurs : cette Actrice fut applaudie de tout le Parterre : cette Actrice fut applaudie de tous les Spectateurs*. Que je ſupprime TOUT & TOUS, de ces exemples : il me reſtera *à le* Parterre, *à les* Spectateurs, *de le* Parterre, *de les* Spectateurs : mais l'uſage qui n'autoriſe pas ces manières de parler, me fera dire après la ſuppreſſion de ces mots, TOUT & TOUS, *cette Actrice avoit plu au Parterre : plaiſoit aux Spectateurs : fut applaudie* DU *Parterre : des Spectateurs*. Il eſt dès-lors évident que les mots *au*, *aux*, *du* & *des*, ne ſont autre choſe que les prépoſitions *à* & *de* combinées avec les articles ſimples *le* & *les* ; ainſi la dénomination d'*articles* compoſés, eſt celle qui convient à ces quatre petits mots. Paſſons maintenant aux différens uſages de ces *articles*.

Les noms communs ou appellatifs ſont précédés d'*articles*, quand par ces noms on veut exprimer toute une eſpèce de choſes. *Les Arts & les Sciences ont-ils rendu les hommes plus ſages ?*

Dans cet exemple, j'exprime par *les Arts & les Sciences*, tous les Arts & toutes les Sciences, & par *les hommes*, toute l'eſpèce humaine.

Les mêmes noms communs & appellatifs, ſont auſſi précédés d'*articles*, quand par ces noms on veut exprimer une ou pluſieurs choſes déterminées. *Les flottes Angloiſes avoient paſſé près du Détroit de Gibraltar.*

Dans cet exemple, j'exprime par *les flottes Angloiſes*, des flottes déterminées : & par ces mots, *du Détroit*, un Détroit déterminé qui eſt celui de Gibraltar.

Si l'on demande ce qui détermine & reſtreint la ſignification d'un nom commun ou appellatif, on répondra, d'après M. l'Abbé d'Olivet, que c'eſt le mot même avec une modification, ou tacite, ou exprimée : la modification ſera tacite, & naîtra des circonſtances, ſi étant en France, je dis de quelqu'un *qu'on l'a banni du Royaume* ; on concevra que je parle du Royaume de France. La modification ſera exprimée par un adjectif ; ſi je dis, *les Troupes Françoiſes campoient ſur le Rhin :* elle ſera exprimée par un pronom ſuivi d'un verbe ; ſi je dis, *le temps qui fuit ne revient plus.*

L'*article* ſe met devant les noms communs pris dans un ſens individuel partitif. *Cet Auteur a de la réputation : ce jeune homme a du mérite.* C'eſt-à-dire, que cet Auteur a une portion de ce qu'on appelle *réputation*, & ce jeune homme une portion de ce qu'on appelle *mérite*. Voyez INDIVIDUEL & PARTITIF.

Le nom commun pris dans un ſens individuel & partitif, ne prend point d'*article*, s'il eſt précédé d'un adjectif qui ne ſoit que qualificatif, ou des mots *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *ſorte*, *eſpèce*,

Digitized by Google

tant, *plus*, *moins*, & *que* quand il eſt employé pour *combien*. Exemples : nom commun précédé d'un adjectif. *Voilà de beaux fruits.*

Précédé de *beaucoup*, ou de *peu*, *il a beaucoup de biens*, ou *peu de biens.*

Précédé de *pas*, ou de *point*. *Vous n'avez pas de temps*, ou *point de temps à perdre.*

Précédé de *rien*. *Il n'y a rien de merveilleux dans ce Tableau.*

Précédé de *ſorte*. *Il n'y a ſorte de politeſſe qu'on ne lui ait faite.*

Précédé d'*eſpèce*. *On lui témoignoit une eſpèce de froideur.*

Précédé de *tant*. *Vous n'auriez pas trouvé tant d'amis, ſi*, &c.

Précédé de *plus* ou *de moins*. *Elle a plus ou moins d'eſprit que ſa ſœur.*

Précédé de *que*. *Que de graces dans ſes regards.*

Si l'adjectif & le ſubſtantif ne forment enſemble qu'une idée individuelle, l'*article* précède l'adjectif, comme dans ces phraſes : *Avez-vous lu l'Hiſtoire des grands Capitaines de la Grèce ? Que dit-on des magnifiques préſens que le Roi envoie en Turquie ?*

On voit que les adjectifs *grands* & *magnifiques*, ne ſont pas de ſimples qualificatifs, mais qu'ils ſont individualiſés, ou forment un ſens indiviſible avec les ſubſtantifs, *capitaines* & *préſens.*

Par une raiſon contraire, il faudroit dire, *il y avoit de grands Capitaines chez les Grecs ; le Roi a fait de magnifiques préſens au Grand-Seigneur.* Dans ces exemples, les mots *grands* & *magnifiques*, ne préſentent à l'eſprit aucune idée d'individualité, mais une manière d'être, une idée de qualification des ſubſtantifs, *capitaines* & *préſens.*

Les noms communs ne veulent point d'article au vocatif. *Romains, écoutez-moi. O mânes de mon amant.*

Il faut excepter le cas où l'on addreſſe la parole à quelque perſonne du peuple, comme quand on dit *l'homme*, *la femme*, *la fille*, &c. *Approchez, je veux vous parler.* M. du Marſais penſe qu'on ne s'énonce ainſi que par ellipſe, & qu'on ſupprime, ô vous qui êtes homme, femme, fille, &c. Approchez, &c.

Les noms communs ne prennent point d'article, quand leur ſignification eſt déterminée par un de ces mots qui ſe mettent toujours avant les ſubſtantifs, & que M. du Marſais appelle *adjectifs métaphyſiques*, parce qu'ils ne ſervent qu'à donner une qualification métaphyſique aux noms qu'ils précèdent, en les faiſant prendre dans une acception particulière, individuelle & perſonnelle, ſans marquer aucune qualité phyſique, mais une ſimple vue de l'eſprit. Tels ſont, *ce*, *cet*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout*, (mis pour chaque) *certain*, *pluſieurs*, *tel*, *mon*, *ton*, *ſon*, leurs féminins & leurs pluriels. Exemples : *à qui appartient ce cheval ? Où eſt cet homme, qui eſt notre, votre, leur Juge ? Nul homme, aucun homme n'a voulu le ſuivre. Prêtez-moi quelque argent. Chaque homme, tout homme eſt ſujet à erreur. Certain fripon, tel fripon, pluſieurs fripons paſſoient. Mon hiſtoire, ton hiſtoire, ſon hiſtoire, ſes démarches étoient ſues de tout le monde.*

Les noms communs ne prennent point d'article, quand on les emploie dans un ſens vague & indéterminé. *Il faut rendre ſervice quand on le peut. Hommes, chars, chevaux, tout fut englouti.*

Les noms communs ne prennent

Digitized by Google

point d'article après les nombres cardinaux qui ne marquent aucun rapport, ni à ce qui précède, ni à ce qui ſuit. *J'ai vingt-cinq ans depuis deux mois.*

Mais le nombre cardinal prend l'article, quand il eſt mis pour un nombre ordinal. *Exemple : je partis le quatre de Janvier*, c'eſt-à-dire, le quatrième jour.

Le nombre cardinal prend encore l'article, quand, outre le nombre, il marque un rapport particulier à ce qui précède, ou à ce qui ſuit. *Exemple : la fortune & l'amour ſont les deux divinités les plus fêtées ſur la terre.* Dans cette phraſe, je fais entendre que *la fortune & l'amour* ſont deux divinités ; & comme j'ajoute qu'elles ſont *les plus fêtées*, le rapport particulier qu'exprime ce ſuperlatif relatif, m'oblige à placer l'article avant le nombre deux.

Avez vous encore les ſix chevaux que je vous ai amenés ? J'ai conſervé les deux jeunes, j'ai vendu les quatre autres. Je demande, non-ſeulement ſi l'on a encore ſix chevaux, mais ſi ce ſont ceux que j'ai amenés, & je les ſpécifie par l'article : & comme la réponſe qu'on me fait, concerne auſſi ſpécifiquement les ſix chevaux que j'ai amenés ; on emploie de même l'article devant deux & quatre.

Les noms propres n'étant pas des noms d'eſpèces, il eſt inutile d'employer l'article pour en faire des individus, puiſqu'ils ne ſont autre choſe. On dira donc ſans article, *Diane eſt la Déeſſe de la chaſſe. Hercules eſt fils de Jupiter. Amſterdam eſt une ville floriſſante.*

Il y a des noms propres, comme, *le Fevre, le Noir, la Valette*, qui pourroient paroître une exception à cette règle, parce qu'ils ſont précédés des particules *le* & *la* ; mais ces particules ne ſont pas articles dans ces noms, elles en ſont une partie indiviſible. Ainſi l'on ne pourroit pas dire du Fevre, au Fevre, &c. Il faudroit dire *de le Fevre, à le Fevre*, &c.

Si l'on dit *la S. Louis*, ce n'eſt pas non plus une exception à la règle établie ; cette expreſſion eſt une ellipſe, & l'on veut dire la fête de S. Louis.

Diſons la même choſe de l'uſage dans lequel on eſt de mettre l'article devant certains noms propres d'Actrices, de Poëtes Italiens, de Peintres, &c. *La Camargot*, c'eſt-à-dire, la danſeuſe Camargot ; *l'Arioſte*, c'eſt-à-dire, le Poëte Arioſte ; *le Carrache*, *le Pouſſin*, c'eſt-à-dire, le Peintre *Carrache*, le Peintre *Pouſſin*, &c.

Les noms propres s'emploient quelquefois comme noms communs par figure. *Par exemple* : Virgile aura la ſignification de Poëte par excellence, Alexandre celle de Héros, Ciceron celle d'Orateur : alors ces noms propres devenus noms d'eſpèces, exigent l'article pour déterminer les vues de l'eſprit. *Le Virgile de nos jours. L'Alexandre du Nord. Les Cicerons étoient auſſi rares chez les Anciens que parmi nous.* Ce qui ſignifie le premier Poëte de nos jours, le Héros du Nord, les Orateurs, étoient auſſi rares, &c.

Dieu eſt le nom de l'Etre ſuprême ; mais ſi, relativement à ſes attributs, on en fait une ſorte de nom d'eſpèce, on dira, avec l'article, *le Dieu de bonté, le Dieu de paix, le Dieu des armées*, &c.

Les noms propres de régions, de contrées, de rivières, de vents,

Digitized by Google

de montagnes, s'emploient avec l'article & ſans article. *Exemples :* noms de régions, contrées, &c. avec l'article : *la Ruſſie eſt au nord de l'Europe.*

Noms de régions, contrées, &c. ſans article : *les vins de Bourgogne & de Languedoc paſſent en Flandre, en Angleterre*, &c.

On place toujours l'article avant les noms de lieux ſuivans : *le Méxique, le Pérou, les Indes, le Japon*, & quelques autres dont on parle rarement.

On le met auſſi avant ceux-ci : *la Marche, le Maine, le Milanez, le Mantouan, le Parmeſan, l'Abruzze, le Péloponèſe, le Perche.* Il arrive *du Japon, du Maine, du Mantouan, de l'Abruzze.*

Il y a des noms d'Îles, de Provinces, de Royaumes, qui ne prennent point d'articles ; tels ſont, *Candie, Corfou, Malthe, Rhodes, Naples, Valence, Veniſe. Valence eſt un beau Royaume. Rhodes eſt une île qui appartint autrefois aux Chevaliers de Malthe.*

L'*article* précède les adjectifs placés avant ou après un nom propre, pour diſtinguer la perſonne dont on parle, de celles qui pourroient porter le même nom : *le Grand Henri, Louis le juſte, le célèbre Deſcartes.*

On dit cependant ſans article, Céſar Auguſte, Philippe Auguſte, François I, François II, &c.

Quand le ſuperlatif relatif eſt avant ſon ſubſtantif, on ne met d'article qu'avant le ſuperlatif : *les plus habiles gens ſont quelquefois les plus grandes fautes.*

Mais ſi le ſubſtantif précède le ſuperlatif relatif, ils ont chacun leur article : *les hommes les plus habiles donnent quelquefois dans les erreurs les plus groſſières.*

Nous nous permettrons, avant de quitter notre objet, l'examen critique de la doctrine publiée dans le Dictionnaire de Trévoux, ſur l'article Grammatical ; bien moins pour relever les erreurs de ce Dictionnaire, que pour répandre toujours plus de clarté ſur cette importante matière.

Ce Dictionnaire dit d'abord que, « l'*Article* eſt une particule uſitée » pour décliner & pour faire l'in» flexion des noms, & marquer » leurs cas & leurs genres ; parce que » les terminaiſons des noms étant » les mêmes dans tous les cas, il » n'y a que l'article qui les faſſe » diſtinguer ».

Mais ſi l'Auteur de cette définition y eût fait attention, il auroit vu que loin de définir, il ne faiſoit qu'obſcurcir & embrouiller la matière. Si même, en admettant des cas, il n'y avoit que l'article qui les fît diſtinguer, comme il le dit, cet article changeroit de forme à chaque cas, & tel article qui marqueroit le rapport exprimé par le génitif, ne pourroit pas marquer un autre rapport ; ce qui eſt contraire aux faits, en voici la preuve : dans cette phraſe ; *le livre du maître ; du* marque le rapport exprimé par le génitif ; mais ſi je dis, *éloignons-nous du bruit ; du* marque un rapport différent de celui qu'exprime la première phraſe.

Il étoit bien plus ſimple de dire que l'*article* eſt un mot qui fait prendre dans une acception particulière, celui devant lequel on le place.

« Quelques-uns, ajoute ce Dic» tionnaire, font paſſer l'*article* » pour une partie d'oraiſon ; mais » il doit plutôt être mis au rang des » pronoms ».

Digitized by Google

L'Auteur a bien fait, ce me semble, de donner à sa doctrine une forme d'apophtègme, à cause de la difficulté de prouver : car comment établir par le secours du raisonnement, que l'article grammatical puisse être pronom, tandis qu'il est de l'essence du pronom de représenter un nom, & que jamais *l'article* ne représente de nom.

Mais, me dira-t-on, dans ces phrases : *j'ai acheté un cheval, le connoissez-vous? J'ai acheté une terre, la connoissez-vous? J'ai acheté deux prés, les connoissez-vous? Le, la, les* sont de vrais pronoms, puisqu'ils tiennent lieu des noms *cheval, terre & près*. Cela est vrai ; mais alors *le, la, les* ne sont pas articles. Le mot *côte* signifie le penchant d'une montagne, dans cette phrase : *j'ai monté la côte*. Le même mot signifie un *os* courbé du corps, dans cette autre phrase : *on lui a cassé une côte*. Dira-t-on pour cela qu'une côte du corps est un penchant de montagne ?

« On se sert, poursuit le Dictionnaire de Trévoux, de l'article » défini dans une signification définie & déterminée, (c'est dire » qu'on se sert de boisson pour » boire.) On se sert de l'article indéfini avec tous les noms pris » dans leur signification confuse, » générale & indéterminée : *il a un* » *train de Roi*. On parle là d'un » Roi en général, & non d'un certain Roi ».

Quelque vide de sens que soit la division des articles en définis & indéfinis, c'est une erreur commune au Dictionnaire de Trévoux, & aux Grammairiens qui ont précédé M. du Marsais. Cette division prouve que tous se sont égarés sur la nature de l'article, & qu'aucun n'a eu une notion claire & distincte de cette partie essentielle de notre Grammaire. En effet, l'article, sous quelque dénomination qu'on le considère, sert à déterminer le sens des noms communs, puisque quand nous les employons dans un sens indéfini, c'est-à-dire, dans leur signification vague & générale, nous ne leur donnons point d'articles. Si l'on dit, *la nouvelle Pièce a été reçue avec applaudissement*, comme on ne détermine pas l'espèce d'*applaudissement*, ce mot n'a point d'article, & il est pris indéfiniment.

Mais une erreur plus lourde & particulière au Dictionnaire de Trévoux, est l'exemple qu'il donne pour appuyer sa doctrine : *il a un train de Roi ;* il est étrange que l'Auteur d'un Ouvrage dont l'objet est d'enseigner les règles de la Langue françoise, n'ait pas senti que dans la phrase citée, *de* n'est pas un article, mais une prépoſition qui forme avec son complément *Roi*, un sens adjectif qui équivaut à Royal : ainsi, *il a un train de Roi*, c'est comme si l'on disoit, *il a un train Royal*. Le Lecteur est maintenant en état d'apprécier la doctrine & l'exemple, & les rapports de l'une avec l'autre.

» Il n'y a que l'usage, continue » ce Dictionnaire, qui puisse ap» prendre l'application juste de l'ar» ticle défini & indéfini.

Si ce nouvel apophtègme n'étoit pas une rêverie, quel est le François qui pourroit se flatter de connoître sa langue ? Heureusement que les faits démontrent que l'article n'est point du tout soumis aux caprices de l'usage, mais qu'il suit des règles constantes & fondées en raison : on a vû qu'elles se réduisent à un petit nombre, & qu'elles sont très-aisées à retenir.

» On emploie l'article indéfini,

Digitized by Google

» dit toujours le Dictionnaire de » Trévoux, devant les mots qui » ſont pris dans un ſens indéfini, » c'eſt-à-dire, dans un ſens qui » ne marque, ni diſtinction indi- » viduelle, ni une totalité ſpécifi- » que. 2°. On met l'article in- » défini avec les noms propres des » perſonnes, Socrate, Ciceron, &c.

Comment l'Auteur de ce qu'on vient de lire, n'a-t-il pas apperçu la contradiction manifeſte qui eſt entre ſes deux préceptes ? L'article indéfini ſe met, dit-il, devant les noms qui ne marquent aucune diſtinction individuelle ; & le même article indéfini ſe met encore, ſelon lui, devant les individus, qui, conſéquemment, marquent une diſtinction individuelle ; car enfin, Socrate & Ciceron ſont des individus. Quel inconcevable galimatias !

Autre contradiction. » L'adverbe » *beaucoup* veut un article indéfini ; » mais il faut un article défini avec » l'adverbe *bien*, pris pour beau- » coup. EXEMPLE : *beaucoup de* » *peine, d'argent*, &c. *Bien de la* » *peine, bien de l'argent*, &c.

Si l'Auteur eût pris le ſens de ces deux phraſes, il auroit vu que *beaucoup de peine* & *d'argent*, ſignifioit une grande quantité de ce qu'on appelle *peine* & *argent* ; & que *bien de la peine*, & *bien de l'argent*, ſignifioit encore une grande quantité de peine & d'argent : s'il eût enſuite combiné ſa nouvelle doctrine, avec la définition précédemment donnée des articles définis & indéfinis, il auroit aiſément compris que l'une détruiſoit l'autre ; puiſque le ſens étant le même dans les deux phraſes, l'article doit être auſſi le même, dès qu'on le donne pour ſpécifier le ſens. Tout concourt à prouver que le morceau que nous critiquons, n'eſt l'ouvrage, ni de la réfléxion, ni du jugement, ni des connoiſſances.

De même que le pour & le contre différent entre eux, l'article défini devroit être l'oppoſé de l'article indéfini : au moins eſt-ce dans ce ſens que le Dictionnaire de Trévoux préſente d'abord ces prétendus articles, comme nous l'avons remarqué ci-devant : l'Auteur les identifie enſuite, en diſant que quelquefois on peut employer indifféremment un de ces articles pour l'autre. Mais en comparant ſes maximes ou ſes idées, il devoit voir qu'elles s'entre-détruiſoient : voici les exemples qu'il apporte pour preuve de la dernière propoſition. *Les gens d'eſprit font toujours plaiſir : des gens d'eſprit font toujours plaiſir.* Il eſt certain qu'on ne reconnoît pas dans ces phraſes, les effets que devroient produire deux principes auſſi oppoſés l'un à l'autre que les prétendus articles défini & indéfini du Dictionnaire de Trévoux : mais il y a pourtant une différence que l'Auteur n'a pas remarquée, & qui n'auroit peut-être pas échappé à un étranger ; qui ne lui auroit pas échappé ſûrement, s'il eût ſû que notre article ſimple étoit deſtiné à déterminer le ſens individuel ſpécifique, ou à individualiſer les eſpèces, & que notre article compoſé déterminoit le ſens partitif, ou individualiſoit quelque partie d'une eſpèce : cet étranger auroit donc conçu par l'expreſſion de la première phraſe, la totalité des gens d'eſprit, & par la ſeconde phraſe, une partie des gens d'eſprit, quelques-uns d'entre les gens d'eſprit.

» Quelquefois enfin, dit le Dic- » tionnaire de Trévoux, on ne met » aucun article aux noms ; l'uſage

Digitized by Google

» l'a ainſi établi, & cela donne de » la force au diſcours. *Par exem-* » *ple;* intérêt, honneur, conſcien- » ce, tout eſt ſacrifié.

L'Auteur devoit ſentir que ces mots ne ſont ſans articles qu'à cauſe qu'ils ſont employés là dans un ſens vague & indéterminé. Il n'eſt queſtion, ni d'un intérêt particulier, ni d'un honneur, *&c.* Ce n'eſt donc pas ſans raiſon, & par un caprice de l'uſage, que l'article manque à ces mots, mais bien pour remplir une vue de l'eſprit qui les conſidère alors indéfiniment.

Il eſt aiſé d'appercevoir par tout ce que nous avons dit, que les fauſſes idées que nos Grammairiens ſe ſont faites ſur la nature de nos articles, ont été une ſource féconde d'erreurs grammaticales, qui ont dû reculer les progrès de notre langue, & la rendre difficile à apprendre en raiſon de l'impoſſibilité d'expliquer les principes ſur leſquels on en a long-temps fondé les préceptes.

ARTICLE, ſignifie, en termes d'Anatomie, jointure ou aſſemblage de deux ou de pluſieurs os dans le corps de l'animal. Il ſe dit particulièrement des jointures des os des pieds & des mains des perſonnes. *Le ſiége du mal étoit dans les articles des doigts.*

ARTICLE, ſe dit en peinture, & ſignifie la même choſe qu'en termes d'anatomie.

ARTICLE, ſe prend encore dans une autre acception, en termes de Peinture, & ſignifie un très-petit contour que l'on appelle auſſi *temps.* On dit d'un de ces *articles*, *qu'il eſt bien prononcé;* pour dire, qu'il eſt deſſiné d'une manière bien marquée.

ARTICLE, ſe dit, en termes de commerce, d'une petite partie ou diviſion de compte, de mémoire, de facture, de livre journal, d'inventaire, &c. *Il n'a pas voulu payer les trois derniers articles de ſon compte.*

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes, conditions & conventions dans les marchés, traités & ſociétés, & des différens chefs ſur leſquels prononce un jugement arbitral. *L'article quatre du traité, du marché, de la ſociété, porte que le Directeur ne pourra prétendre que deux ſous par livre ſur le bénéfice. Les Arbitres ont mis les Parties hors de Cour ſur le ſecond article.*

ARTICLE, ſe dit, en termes de Palais & de Communautés d'arts & métiers, des différens chefs portés par les Ordonnances, Réglemens & Statuts de Communautés. *L'article huit défend ſpécialement l'uſage de cette matière.*

ARTICLES, ſe dit encore au pluriel, en termes de Palais, pour objets, circonſtances, particularités ſur quoi une partie prétend faire interroger ſon adverſaire. Alors *Articles* ne s'emploie qu'avec *faits*, dans ce ſens, *faits & articles pertinens. Il lui a ſignifié des faits & articles pertinens; il l'a interrogé ſur faits & articles pertinens.*

ARTICLE, ſans épithète, ſe dit des clauſes & conventions qui doivent faire la ſubſtance d'un contrat de mariage. *Ce mariage n'a pas eu lieu, parce qu'on ne s'eſt pas accordé ſur les articles.*

ARTICLE, ſe dit auſſi ſimplement & ſans épithète, d'une choſe particulière & différente d'une autre dont on a parlé. *Je vous accompagnerai volontiers juſqu'à Paris, mais juſqu'en Amérique, c'eſt un autre article.*

ARTICLE DE FOI, ſe dit, en matière de religion, de chacune des vérités

que

Digitized by Google

que Dieu a révélées à ſon Egliſe. *Le myſtère de la Trinité & celui de l'Incarnation, ſont des articles de foi.*

On dit d'une choſe qui ne doit pas être crûe, *qu'elle n'eſt pas article de foi.*

On dit proverbialement d'un homme à qui l'on fait croire ce qu'on veut, *qu'il croit tout comme article de foi.*

On dit *à l'article de la mort*, pour dire exprimer l'inſtant où la vie va finir. *Le fils étoit à l'article de la mort quand le père arriva.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

ARTICULAIRE; adjectif des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux articulations, aux jointures. En termes de Médecine, on appelle la goutte *maladie articulaire*, à cauſe qu'elle afflige plus immédiatement les jointures ou articulations.

FACETTES ARTICULAIRES, ſe dit, en termes d'anatomie, des ſurfaces des os, qui ſervent à leur articulation avec des os voiſins.

APOPHYSE ARTICULAIRE *du temporal*, ſe dit d'une éminence qui ſert de baſe à l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes.

CAVITÉ ARTICULAIRE, ſe dit d'une cavité oblongue, placée tranſverſalement entre les apophyſes ſtyloïde & articulaire de l'os des tempes.

ARTICULAIRE, ſe dit toujours, en anatomie, du rameau artériel qui vient de l'artère axillaire, & qui porte le ſang dans l'articulation de l'humerus avec l'omoplate.

CAPSULES ARTICULAIRES, ſe dit d'une ſorte de ligamens qui contiennent la liqueur de la ſynovie, dans les articulations.

NERF ARTICULAIRE. *Voy.* AXILLAIRE.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ARTICULATION; ſubſtantif féminin, & terme d'anatomie, qui ſignifie jointure des os.

Il y a diverſes eſpèces d'*articulations*, qui correſpondent aux différentes ſortes de mouvemens d'actions & d'uſages auxquels la Nature les a deſtinées.

ARTICULATION OSSEUSE, eſt celle dans laquelle les os ſont enchaſſés les uns dans les autres. Elle eſt immobile & ſe fait par emboîtement.

ARTICULATION CARTILAGINEUSE, eſt celle dans laquelle on ne trouve entre les os articulés, qu'un cartilage intermédiaire, la ſeule choſe qui les colle. Cette articulation n'a qu'un mouvement de reſſort relatif au volume du cartilage qui unit les os.

ARTICULATION LIGAMENTEUSE, eſt celle dans laquelle les os articulés tiennent enſemble par des ligamens qui leur permettent de ſe mouvoir.

ARTICULATION MIXTE, eſt celle dans laquelle pluſieurs cauſes, comme un cartilage & un ligament, contribuent à retenir deux os articulés enſemble.

Cette diviſion des articulations anatomiques, appartient à M. Lieutaud.

ARTICULATION, ſe dit, en termes de peinture & de deſſein, comme en anatomie, des endroits du corps où ſont les jointures. C'eſt dans l'exécution de ces parties que ſe développe particulièrement l'intelligence & l'habileté du Deſſinateur.

ARTICULATION, ſignifie, en termes de conchyliologie, la jonction de deux pièces dans une même coquille. C'eſt

Digitized by Google

la même choſe que *gynglyme*.

ARTICULATION DE FAITS, ſignifie, en termes de Palais, expoſition de faits article par article.

ARTICULATION DE LA VOIX, ſignifie, dans le ſtyle ordinaire, prononciation diſtincte des mots. *Cette maladie empêche l'articulation de la voix.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le ſecond *t* en *ſ*, & écrire *artikulaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARTICULÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARTICULER.

ARTICULÉ, ſe dit, en termes d'anatomie, des os qui ſont unis, articulés enſemble. *Voyez* ARTICULATION.

ARTICULÉ, ſe dit, en termes de botanique, de la jonction de deux parties d'une plante. On dit des feuilles, qu'*elles ſont articulées*, quand elles ſortent du ſommet les unes des autres.

ARTICULER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt en termes de Palais, propoſer & déduire des faits par articles, avec offre de les prouver s'ils ſont contredits.

ARTICULER FAITS NOUVEAUX, ſignifie propoſer & déduire des faits nouveaux qui ſervent à la déciſion d'un procès, & qui avoient d'abord été omis.

ARTICULER, ſignifie, dans le ſtyle ordinaire, prononcer diſtinctement les ſyllabes & les mots. *Cette jeune Dame n'a jamais ſu articuler.*

ARTICULER, en termes de peinture; c'eſt la même choſe que *prononcer*. Voyez *ce mot*.

ARTICULER, ſe dit, en termes d'anatomie, en parlant des jointures des os. *Voyez* ARTICULATION.

Dans ce ſens, *articuler*, eſt auſſi pronominal réfléchi: on dira, *l'os de la cuiſſe s'articule avec l'os iſchion.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARTICULIÈREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois diſtinctement.

ARTIEN; ſubſtantif maſculin, & terme de collège. On donne ce nom aux écoliers ſortis des humanités, pour étudier en philoſophie.

ARTIER; nom propre. Petite rivière de France, en Auvergne. Elle a ſa ſource près de Clermont & ſon embouchure dans l'Allier, entre Maringues & Pont du Château, après un cours de cinq ou ſix lieues.

ARTIFICE; ſubſtantif maſculin. Art, induſtrie, habileté. *On remarque un artifice admirable dans tous les ouvrages de cet Artiſte.*

ARTIFICE, ſe dit plus ſouvent dans le ſens de ruſe, fraude, déguiſement. *Il ne falloit pas tant d'artifice pour tromper quelqu'un qui avoit confiance en vous. L'artifice étoit frappant. Les honnêtes gens ignorent ce que c'eſt qu'artifice.*

ARTIFICE, ſe dit des feux qui ſe font avec art, ſoit pour le divertiſſement, ſoit pour la guerre. *On doit*

Digitized by Google

tirer ce soir un magnifique feu d'artifice.

ARTIFICE, se dit aussi de la matière même qui entre dans la composition des feux d'artifice. *Il entend la préparation de l'artifice.*

Voyez ADRESSE, pour les différences relatives qui en distinguent *artifice*, &c.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

ARTIFICIEL, ELLE; adjectif. *Artificialis*, qui se fait par art. *Il a un œil artificiel. Ce sont des roses artificielles.* Il se dit par opposition à naturel.

BEAUTÉ ARTIFICIELLE, se dit de celle où l'art, la parure, le soin ont bien plus de part que la nature. *Cette femme n'est qu'une beauté artificielle.*

MÉMOIRE ARTIFICIELLE, se dit d'une méthode dont on fait usage pour conserver plus aisément le souvenir de certaines choses qu'on ne veut pas oublier.

JOUR ARTIFICIEL, se dit de l'intervalle de temps qui s'écoule depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, tandis que le jour naturel est composé de vingt-quatre heures.

PREUVES ARTIFICIELLES, se dit, en termes de Rhétorique, des preuves que l'Orateur puise dans son propre fonds, à la différence de celles qui dérivent des loix, des autorités, &c. & qui sont appelées *preuves sans artifice.*

LIGNES ARTIFICIELLES, se dit, en termes de Géométrie, des lignes tracées sur une échelle quelconque, lesquelles représentent les logarithmes des sinus & des tangentes, & peuvent servir avec la ligne des nombres, à la résolution des problèmes de trigonométrie, de navigation, *&c.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la cinquième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une sixième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une artificielle fleur*, mais *une fleur artificielle.*

ARTIFICIELLEMENT; adverbe. Avec art. *Cette machine se meut naturellement.* Il ne se dit que des ouvrages de l'art, & il est opposé à naturellement.

ARTIFICIER; substantif masculin. Celui qui fait des feux d'artifice. On distingue deux sortes d'Artificiers: ceux qui composent des feux d'artifices pour le divertissement, & ceux qui travaillent pour la guerre. Ces derniers chargent les bombes, les grenades, leurs fusées, & tout ce qu'on veut jetter dans une place assiégée. Ils sont subordonnés aux Bombardiers.

ARTIFICIEUSEMENT; adverbe. D'une manière fine, adroite, artificieuse. *Il falloit qu'il se conduisît bien artificieusement, pour réussir dans cette affaire.*

ARTIFICIEUX, EUSE; adjectif. *Callidus, a, um.* Fin, adroit, rempli d'artifice. *C'étoit un Auteur artificieux. Ce discours a paru artificieux. C'est une parole artificieuse.*

ARTIFICIEUX, diffère d'*artificiel*, en ce que le premier n'a rapport qu'à l'esprit, & l'autre qu'à la matière.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, la cinquième longue, & la sixième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du

Digitized by Google

ʒ devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une artificieuſe promeſſe*, mais *une promeſſe artificieuſe*.

Il faudroit changer le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en ʒ, & écrire *artificieus, artificieuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARTIGULA; nom propre d'une île d'Ethiopie, ſous l'Egypte.

ARTILLÉ, ÉE; adjectif & terme de marine, qui déſigne un navire garni de ſes canons.

ARTILLER; vieux verbe qui avoit autrefois la ſignification de rendre fort, & celle d'équiper un ſoldat.

ARTILLERIE; ſubſtantif féminin. Gros équipage de guerre, qui comprend le canon, les boulets, les bombes, les mortiers, les pétards, les mouſquets, les carabines, les grenades, la poudre, les balles, la mèche, & généralement toutes les munitions dont on ſe ſert dans les batailles, & dans l'attaque ou la défenſe des places. *L'ennemi manquoit d'artillerie.*

Quand le mot *artillerie* ne ſignifie que le canon d'une armée ou d'une place, on dit dreſſer l'*artillerie*, décharger l'*artillerie*, faire jouer l'*artillerie*, ſervir l'*artillerie*. Un canon s'appelle une pièce d'*artillerie*.

ARTILLERIE, ſe dit quelquefois en parlant des anciennes machines de guerre; comme beliers, catapultes, mangoneaux, *&c.*

ARTILLERIE, ſe dit auſſi de ce qu'on appelle autrement *Pyrotechnie*, ou l'art des feux d'artifice, avec tous les inſtrumens & l'appareil qui lui ſont propres.

GRAND MAÎTRE DE L'ARTILLERIE, étoit autrefois en France, un grand Officier de la Couronne, qui avoit la ſur-intendance, l'adminiſtration & le gouvernement de tout ce qui avoit rapport à l'artillerie. La charge de Grand Maître de l'*Artillerie* a été ſupprimée en 1755, & réunie au Bureau de la Guerre.

ARTILLERIE, ſe dit quelquefois pour le Corps des Officiers qui ſervent à l'Artillerie. *On a récompenſé l'Artillerie. L'Artillerie ſouffrit beaucoup dans cette affaire.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE; *Voyez* ÉCOLE.

ARTILLERIE DE FRANCE, ſe dit d'un Baillage ou Tribunal qui tient ſes ſéances dans l'Arſénal de Paris. Il eſt compoſé d'un Bailli d'épée, d'un Lieutenant-Général, d'un Avocat, d'un Procureur du Roi, *&c.*

Les Officiers de ce Tribunal ſont Juges civils & criminels dans l'enclos de l'Arſénal. Ils connoiſſent de tout ce qui concerne les poudres & ſalpêtres, leur fabrication & leur tranſport dans les magaſins & arſénaux.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième très-brève, & la quatrième longue.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

ARTILLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui ſert à l'Artillerie, dans l'Artillerie.

ARTILLEUR, ſe dit auſſi d'un Auteur qui a écrit ſur l'Artillerie.

ARTILLEUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois Artificieux.

ARTILLIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui travaille à l'Artillerie; comme fondeur, canonier.

ARTIMON; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine. Second mât d'un navire, & poſé ſur l'arrière,

Digitized by Google

le plus près de la poupe. *La tempête avoit briſé l'artimon. Le mât d'artimon.*

VOILE D'ARTIMON, eſt celle qui eſt attachée au mât de ce nom. Cette voile eſt d'un grand ſervice dans la tempête, parce qu'on peut aiſément la manœuvrer, & qu'elle contribue le plus à faire porter à route.

ARTIMPASA, nom propre & terme de Mythologie, ſous lequel Hérodote dit que les Scythes adoroient la Vénus céleſte.

ARTISAN, ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, un Ouvrier qui travaille dans un art mécanique. *Un Cordonnier eſt un Artiſan, &c. Son père étoit un ſimple Artiſan.*

ARTISAN, ſe dit, au figuré, de celui qui eſt le mobile, la cauſe de quelque évènement. *Il fut l'artiſan de ſa fortune, & de la grandeur de ſa maiſon.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux autres ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *artizan*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARTISANE, ſubſtantif féminin, qui n'eſt recueilli que dans le Dictionnaire de Trévoux. Ce mot n'eſt pas uſité au propre, dit ce Dictionnaire, mais il eſt fort beau au figuré. Cet éloge n'a pas ſéduit l'Académie Françoiſe; car elle n'a pas inſéré ce prétendu *fort beau* mot dans ſon Dictionnaire.

ARTISIEN, vieux mot qui ſignifioit autrefois artiſan.

ARTISINO, nom propre. Haute montagne de Sicile, dans la vallée de Noto.

ARTISON, ſubſtantif maſculin. Petit ver qui ronge les étoffes & les pelleteries, & qui s'engendre dans le bois. *Voyez* TEIGNE.

ARTISTE, ſubſtantif maſculin. Celui qui travaille dans un art, où la main & le génie doivent concourir, qui exerce quelqu'un des arts libéraux. Les Peintres, les Sculpteurs, les Graveurs, les Architectes, ſont des Artiſtes. *Cet homme eſt un grand Artiſte.*

ARTISTE, ſe dit de celui qui exécute en Chimie, les procédés que d'autres ont inventés: mais les Artiſtes de cette claſſe ſont bien inférieurs aux autres.

Le Dictionnaire de Trévoux traite ce mot d'une manière remarquable: il dit d'abord qu'*Artiſte* eſt adjectif maſculin & féminin; & pour prouver cette doctrine, il apporte l'exemple qui ſuit, où ce mot ſe trouve employé comme ſubſtantif: *Cet ouvrage vient de la main d'un ſavant Artiſte.*

Quelques lignes plus bas, ce Dictionnaire reprend le P. le Moine d'avoir fait *Artiſte* féminin, & dit que ce mot n'eſt uſité qu'au maſculin. Ce n'eſt pas tout: il contredit cette dernière doctrine, en faiſant le même mot féminin dans l'explication d'*Artiſtement*. On imputeroit de pareilles fautes à l'Imprimeur, ſi elles ne ſe trouvoient pas ſi ſouvent répétées.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève.

ARTISTEMENT, adverbe. D'une manière induſtrieuſe, avec art. *Ce diamant eſt artiſtement monté.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononn-

Digitized by Google

ciation, *artiſtemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARTOIS; nom propre. Province de France, avec titre de Comté. Elle eſt bornée, au nord, par la Flandre; au midi, par le Vermandois, le pays de Santerre, l'Amiénois & le Ponthieu; au levant, par le Hainaut François & le Cambreſis; & au couchant, par le Ponthieu, le Boulonnois & le Calaiſis. Elle a vingt-deux lieues de longueur, & onze de largeur.

Cette Province eſt ſingulièrement fertile en grains; on y recuille auſſi du lin, du houblon, des huiles, & l'on y fabrique des toiles & des dentelles. C'eſt ſur ces objets que roule le commerce de l'Artois.

ARTOLITHOS; ſubſtantif maſculin. Pierre creuſe de la nature de l'éponge, & qui imite un pain rond, d'où lui vient ſon nom.

ARTOMAGAN; nom propre. Île des Larrons, dans la mer Pacifique: c'eſt celle qui occupe le milieu. Les Eſpagnols y paſſent pour aller du Méxique aux Philippines.

ARTONE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, ſur la rivière de Morges, à ſept lieues, nord-nord-eſt, de Clermont.

ARTOTYRITES; (les) Hérétiques qui parurent au ſecond ſiècle, & particulièrement dans la Galatie. Ils communiquoient l'Ordre de Prêtriſe aux femmes, & ils leur permettoient de parler & de faire des Prophéteſſes dans leurs aſſemblées. Ils furent ainſi appelés, ſelon Saint Auguſtin; de ce qu'ils ſe ſervoient dans l'Euchariſtie, de pain & de fromage, fondés ſur ce que les premiers hommes offroient à Dieu, avec les fruits de la terre, les prémices du produit de leurs troupeaux.

ARTRE; *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

ARTRON; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie. Les Anciens employoient ce mot pour marquer le ſimple contact des os, indépendamment de leur union, qu'ils nommoient *Symphyſe*.

ARTS; (île d') nom propre. Île de France, en Bretagne, à une lieue, ſud-ſud-oueſt, de Vannes.

ARTUIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois repas, droit de gîte.

ARTUS; nom propre. Petite île, l'une des Sorlingues, au midi de l'Iſlande.

ARTZBOURG; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Bavière, ſur le Danube, au-deſſous d'Ingolſtadt.

ARTZIBURE; ſubſtantif maſculin. Les Grecs, ennemis des Arméniens, ont donné ce nom à un jeûne de cinq jours qu'obſervent ces derniers, en mémoire du martyr Sergius, que les Grecs regardent comme un Héréſiarque, & que les autres revèrent comme un Saint. Pour rendre ce jeûne odieux, les Grecs ont imaginé que Sergius l'avoit inſtitué en mémoire de ſon chien Artzibure, qui avoit été mangé du loup.

ARU; nom propre. Petite île, entre celle de Sumatra & la preſqu'île de Malaca.

ARVA ou ARWA; nom propre. Ville & Comté de la haute Hongrie, aux frontières de Pologne, ſur la rivière de Vag.

ARVALE; vieux mot qui ſignifioit autrefois mauvais deſſein.

ARVALES; (les Frères) *Fratres Arvales*. C'étoit, dans l'ancienne Rome, douze Prêtres inſtitués par Romulus, qui voulut être du nombre, & dont les fonctions conſiſ-

Digitized by Google

toient à ſervir aux ſacrifices des Ambarvales, qu'on offroit annuellement à Cerès & à Bacchus, pour en obtenir la fertilité des campagne. Les Frères Arvales étoient tous des perſonnages diſtingués. Ils portoient, pour ſigne de leur dignité, une guirlande compoſée d'épis de blés, & attachée avec un ruban blanc.

ARVAN; ſubſtantif maſculin. Coquillage univalve, du genre de la Vis. M. Adanſon le dit très-commun ſur la côte ſablonneuſe du Cap-Verd.

ARUBOTH; nom propre. Ancienne ville ou contrée de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. On en ignore la ſituation préciſe.

ARUDIS; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place en Syrie, ſur l'Euphrate.

ARVE; nom propre. Rivière de Savoie. Elle a ſa ſource dans la montagne maudite, l'une des Alpes, dont le ſommet eſt toujours couvert de neiges; & ſon embouchure dans le Rhône, un peu au-deſſous de Genêve.

ARVE; vieux mot qui ſignifioit autrefois place vague, propre à bâtir.

ARUERIS; nom propre & terme de Mythologie Egyptienne. C'étoit un Dieu ſingulièrement né. Oſiris ſon père, & Iſis ſa mère, enfans jumeaux, le conçurent dans le ſein de leur mère; & Iſis, en naiſſant, étoit groſſe d'Arueris.

ARVERT; *Voyez* ARDVERD.

ARVICITO; nom propre. Bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre le cap de Stilo & la petite ville de Caſtelvetère.

ARUM; *Voyez* PIED-DE-VEAU, qui eſt le mot françois.

ARUMATIA; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de ſauterelle qu'on voit dans l'île de Cayenne. Son attouchement occaſionne aux perſonnes un tremblement dans tous les membres.

ARUN; nom propre. Petite rivière d'Angleterre, au comté de Suſſex. Elle a ſon embouchure dans la mer de Bretagne.

ARUNAR-FIORD; nom propre. Golfe de la partie occidentale de l'île d'Iſlande, & non du royaume d'Irlande, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ARUNTICÈS; nom propre & terme de Mythologie. Impie qui ayant mépriſé les fêtes de Bacchus, en fut ſévèrement puni. Ce Dieu lui fit tant boire de vin, qu'en ayant perdu la raiſon, il abuſa de ſa propre fille Méduline. Celle-ci en fut ſi outrée, qu'elle le fit mourir.

ARVOUT; vieux mot qui ſignifioit autrefois arc-boutant.

ARURE; ſubſtantif féminin. Nom d'une ancienne meſure géographique, en uſage chez les Egyptiens. Elle contenoit cent coudées, ſelon Roſweyde.

Les Grecs appeloient auſſi *arure*, une eſpace de cinquante pieds ſur une terre enſemencée, ou propre à l'être.

ARUSPICE; ſubſtantif maſculin & terme de Mythologie. Miniſtre de la Religion chez les Anciens. Les fonctions des Aruſpices conſiſtoient à prédire l'avenir par l'inſpection des entrailles des victimes, & d'après l'examen de la flamme, de la fumée, & de tout ce qui arrivoit pendant le ſacrifice. Ces fonctions conſiſtoient encore à expliquer les prodiges, & à faire des expiations pour détourner ce qu'ils annonçoient de ſiniſtre.

La première ſyllabe eſt brève, la

Digitized by Google

seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

ARUSPICINE, substantif féminin. *Aruspicina.* Art ou science des Aruspices. *Voyez* ARUSPICE.

ARWANGEN; nom propre. Petite ville & chef-lieu d'un Baillage de Suisse, au canton de Berne, sur l'Aar, entre Araw & Soleure.

ARWAQUES; (les) Peuples sauvages d'Amérique, sur la rivière de Berbice. Leur pays ne produit que des cotoniers, & la teinture qu'on appelle *orellan.* Ils s'occupent à la chasse du cerf & du sanglier.

ARWCHARIS; substantif masculin. Animal quadrupède d'Ethiopie. Il est très-agile, & ressemble au chevreuil; mais il n'a qu'une corne.

ARWEYLER; nom propre. Bourg d'Allemagne, au diocèse de Cologne, sur la rive gauche de l'Aar, au midi de Bonn.

ARY-ARYTÉNOÏDIEN; adjectif masculin, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Muscle situé transversalement entre les deux cartilages aryténoïdes, auxquels il s'attache. Winslow appelle ce muscle, le *vrai aryténoïdien.*

ARYCANDA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, dans la Lycie.

ARYES; (les) Peuple du Brésil, dans l'Amérique méridionale, vers le gouvernement de Porto-Seguro.

ARYTENOÉPIGLOTIQUES; adjectif pluriel pris substantivement, & terme d'Anatomie. Petits faisceaux charnus, qui sont attachés chacun, par une extrémité, à la tête d'un des cartilages aryténoïdes; & par l'autre extrémité au bord voisin de l'épiglotte.

ARYTÉNOÏDES; adjectif masculin pluriel, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Ce sont deux petits cartilages pairs & symétriques, qui, unis ensemble, ressemblent à un bec d'aiguière. Ils sont situés sur le sommet du cartilage cricoïde. On considère dans chacun, la base, la corne, deux faces, une concave & postérieure, une convèxe & antérieure; deux bords, un interne & un externe, qui est fort oblique. Leurs bases sont larges, épaisses, & creusées chacune par une petite facète articulaire, légèrement concave, par laquelle chaque aryténoïde est articulé avec le cricoïde. Leurs cornes sont courbées en arrière, s'inclinant un peu l'une vers l'autre.

ARYTÉNOÏDIENNES; (les glandes) terme d'Anatomie. M. Morgagny appelle ainsi des glandes qui sont dans le voisinage de la glotte. Elles sont minces, applaties & revêtues de la membrane qui tapisse les parties voisines. Ces glandes sont plus apparentes dans certains sujets que dans d'autres.

ARYTÉNOÏDIENS; adjectif pluriel pris substantivement, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi de petits muscles qui occupent la face postérieure & cave des cartilages aryténoïdes.

ARYTHME; substantif masculin, & terme de Médecine. Défaillance du pouls, selon quelques-uns; & irrégularité dans son mouvement, selon d'autres.

ARZÉE; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, au royaume de Trémécen, dans la province de Beni-Arax. Les Arabes la ruinèrent quand ils pénétrèrent en Afrique.

ARZÉGAGE; substantif masculin. Bâton ferré aux deux bouts, & dont s'armoient les Cavaliers Albanois, que Charles VIII & Louis

Digitized by Google

Louis XII entretenoient à leur ſolde.

ARZEL ; adjectif maſculin, & terme de Manège & de Maréchallerie. Il déſigne un cheval qui a une balzane, ou tache blanche au pied de derrière du côté droit, ou au pied de derrière hors du montoir. La ſuperſtition perſuade à certains eſprits foibles, que les chevaux arzels ſont malheureux dans les combats.

ARZENZA ; nom propre. Rivière de la Turquie d'Europe. Elle arroſe l'Albanie, & ſe perd dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & Pirgo.

ARZES ; nom propre. Petite ville au milieu de l'île de Chypre. Elle eſt le ſiège d'un Evêque grec.

ARZILE ou ARZEYLA ; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habad, à quatorze milles du détroit de Gibraltar. Elle eſt fameuſe par le ſiège qu'en fit autrefois Alphonſe, Roi de Portugal, ſurnommé *l'Africain*, qui la prit d'aſſaut, & qui en fit priſonniers tous les habitans ; de même que le Roi de Fez & ſa ſœur, leſquels ſe trouvèrent alors dans cette ville. Les Portugais ont depuis abandonné cette conquête.

ARZINGHAN ; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Natolie, ſur l'Euphrate.

ARZLANCHAYE ; nom propre d'une rivière très-rapide d'Aſie, dont parle Tavernier. Elle coule entre Mileſara & Severak, & ſe jette dans l'Euphrate.

ARZUA ; nom propre. Bourg de Portugal, entre Duero & Minho.

ARZUS ; nom propre. Rivière de Thrace, dont parle Ptolémée. Elle a ſon embouchure dans la mer, entre Sélivrée & Aracléa.

AS ; ſubſtantif maſculin. Un point ſeul, marqué ſur une carte ou ſur une face de dé. *L'as de cœur lui manquoit. Amenez quatre & as, vous gagnerez la partie.*

As, ſe dit d'une diviſion du marc de Bruxelles. Trente-deux as font un eſterlin, & vingt eſterlins font une once. Seize de ces as reviennent à 14 grains $\frac{149}{320}$ poids de France.

As, ſe dit auſſi d'une diviſion de la livre, poids de marc, d'Amſterdam. Trente-deux *as* font un angel : dix angels un loot, & trente-deux loots une livre.

As, ſe dit, chez les Antiquaires, d'un poids particulier, qui eſt la même choſe que la livre romaine, compoſée de douze onces.

As, s'eſt dit chez les Romains, d'une monnoie particulière de cuivre, qui étoit de deux onces lors de la première guerre Punique. Cette monnoie fut enſuite réduite à une once, & ſucceſſivement à une demi-once.

L'*as*, au temps de Numa Pompilius, étoit de bois, de cuir ou de coquilles.

As, s'eſt encore dit chez les Romains, d'une totalité quelconque, qui pouvoit ſe diviſer en douze parties : ainſi quand on diſoit de quelqu'un, qu'il avoit fait un autre ſon héritier de l'*as*, c'étoit dire qu'il l'avoit fait héritier de tout ſon bien ; & comme l'*as* étoit compoſé de douze onces, ſi l'on diſoit d'un homme, qu'il avoit fait quelqu'un héritier d'une once, c'étoit dire qu'il l'avoit fait héritier de la douzième partie de ſon bien.

Ce monoſyllabe eſt long.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Digitized by Google

ASABON ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au ſavon.

ASAD-ABAD ; nom propre. Ville de Perſe, dans l'Irac-Agemi, ſur les frontières du Curdiſtan, environ à ſept lieues de Hamadan. Thevenot la dit grande & bien bâtie.

ASAGEN ; nom que les Diſciples d'Hermès donnent au ſang de dragon.

ASAGI ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au vitriol.

ASAMA ; ancien nom d'une rivière d'Afrique, dans la Mauritanie-Tingitane. On croit que c'eſt l'Ommirabi qui ſépare le royaume de Fez de celui de Maroc.

ASAMAR ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au vert de gris.

ASAMINTHE ; ſubſtantif maſculin & terme de Mythologie. Sorte de ſiège, à l'uſage du Prêtre du temple de Minerve Cranea. Ce Prêtre étoit un jeune garçon ſans barbe, qui devoit abdiquer après avoir exercé les fonctions ſacrées pendant cinq ans, au ſervice de la Déeſſe.

ASAN ; nom propre. Ville de la tribu de Juda, dans la Paleſtine. Elle appartint auſſi à la tribu de Siméon, & enfin aux Lévites.

ASANAMARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange.

ASAPES ; *Voyez* AZAPES.

ASAPH ; (Saint) nom propre. Ville d'Angleterre, au pays de Galles, au-deſſus du confluent des rivières d'Elwy & de Cluyd.

ASARAMEL ; nom propre de l'endroit de la Paleſtine, où les Hébreux, en reconnoiſſance des ſervices de Simon, lui accordèrent & à ſes fils, le privilège de l'indépendance.

ASARINE ; ſubſtantif féminin. *Aſarina*. Plante dont les tiges & les feuilles ſe répandent ſur terre, & reſſemblent à celles du lierre-terreſtre. La fleur eſt d'une ſeule pièce irrégulière, en forme de tuyau & de maſque, ſemblable à la fleur du muſle de veau. Il ſuccède à cette fleur une coque membraneuſe, diviſée en deux loges remplies de ſemences, & qui s'ouvrent de diverſes manières, comme le fruit de la linaire.

Cette plante, qui croît ſur les montagnes du Dauphiné & du Languedoc, contient beaucoup de ſel eſſentiel, & une médiocre quantité d'huile & de phlegme.

Elle eſt vulnéraire, abſterſive, apéritive & ſalutaire contre l'aſthme, la gravelle & les ulcères du poumon.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azarine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASARUM ; *Voyez* CABARET.

ASASER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois raſſaſier.

ASASON-THAMAR ; *Voyez* ENGADDI.

ASAVORER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois goûter, eſſayer.

ASBAMÉE ; nom propre, & terme de Mythologie. Fontaine de Cappadoce, près de la ville de Thyane. Philoſtrate conte que les eaux de cette Fontaine étoient froides au ſortir de la ſource ; qu'elles devenoient enſuite bouillantes ; qu'elles étoient ſalutaires aux gens de bien & eſclaves de leurs ſermens ; mais qu'elles empoiſonnoient les méchants & les parjures. Jupiter, à

Digitized by Google

qui cette Fontaine étoit consacrée, avoit un temple près de sa source, où il étoit adoré sous le nom d'*Asbaméen*.

ASBANIQUET ; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Transoxane.

ASBESTE ; substantif masculin. *Asbestinum*. Pierre incombustible de la nature de l'amiante. *Voyez* AMIANTE.

ASBESTES ou ASBYSTES ; (les) Peuples de Lybie, au dessus de Cyrène, dans le voisinage du temple de Jupiter-Ammon.

ASBIN ; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or.

ASBOTUS ; nom propre. Etienne le Géographe place une ville de ce nom en Grèce, dans la Thessalie.

ASBURTON ; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Devonshire, sur la rivière de Dart, entre Exéter & Plimouth. Il envoie des Députés au Parlement.

ASCA ; nom propre d'une des villes que Strabon prit dans l'Arabie heureuse.

ASCAGNE ; nom propre. *Ascanius*. Fils d'Énée & de Créuse, qui passa avec son père en Italie, après le sac de Troye. Il règna pendant trente-huit ans dans le Latium, où il fonda la ville d'Albe.

ASCAIN ; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à quatre lieues, sud-oueſt, de Bayonne.

ASCALABOS ; substantif masculin. Lézard d'Amérique, tâcheté comme le tigre, & couvert de petites écailles rondes, dont celles de dessus le dos ont l'éclat des perles.

ASCALAPHE ; nom propre & terme de Mythologie. Fils de l'Acheron & de la Nuit. Pluton ayant enlevé Proserpine, Cérès obtint de Jupiter la permission d'aller la retirer des enfers, à condition qu'elle n'y mangeroit rien. Mais Cérès y ayant mangé sept grains de grenade, Ascalaphe en fit rapport ; & la Déesse indignée, lui jetta au nez de l'eau du Phlégeton, qui le changea en hibou. Minerve prit depuis cet oiseau sous sa protection, parce qu'il l'avertissoit de ce qui se passoit pendant la nuit.

ASCALON ; nom propre. Ville fameuse & Satrapie des Philistins, entre Azoth & Gaza, sur la Méditerranée, environ à cinq cens stades de Jérusalem. Elle fut prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transportèrent d'Azoth, l'Arche dont ils s'étoient emparés.

Il y avoit près de cette ville, un étang rempli de poissons consacrés à Derceto, Déesse des Philistins, & desquels personne n'osoit manger.

Ascalon, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, étoit la patrie d'Hérode, fameux par ses crimes & sa fortune, & le premier étranger qui ait règné sur les Juifs. C'est du lieu de sa naissance qu'il fut surnommé l'*Ascalonite*.

ASCALONITE ; substantif & adjectif des deux genres. Qui est d'Ascalon. On a donné cette épithète aux échalottes, à cause qu'on tira d'Ascalon celles que depuis on cultiva ailleurs.

ASCANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois rémission.

ASCANIE ; nom propre. Château & comté d'Allemagne, au cercle de la basse Saxe, dans la principauté de Halberstat, sur la rivière de Wepper.

ASCANIUS ; nom propre. Lac & ri-

Digitized by Google

vière d'Asie, en Bithynie, près de la ville de Nicée.

ASCARIDES ; substantif masculin pluriel. Petits vers qui se nourrissent dans l'homme & dans quelques animaux. Ils sont ronds, courts, blancs, pointus, semblables à de petites aiguilles, & ils se tiennent ordinairement dans l'extrémité de l'intestin rectum, près de l'anus ; on les y trouve en grand nombre & collés les uns aux autres, par une matière visqueuse. Les enfans sont plus sujets à en avoir que les adultes. Les femmes en ont aussi quelquefois dans les parties naturelles.

La présence de ces vers se manifeste par les selles qui en sont chargées ; par une démangeaison vive à l'anus ; par un amaigrissement du bas ventre & par une chaleur extraordinaire.

Pour chasser les *ascarides*, il vaut mieux les attaquer par en bas que par en haut, à cause que les remèdes pris par la bouche ont changé de nature avant d'arriver jusqu'à ces vers qui sont fort éloignés de l'estomach. Ainsi faites usage d'un suppositoire de coton trempé dans du fiel de bœuf ou de l'aloés dissous ; c'est un excellent remède. On peut encore se mettre dans le fondement un petit morceau de lard qu'on aura dessalé, on l'y laissera quelque temps, & on le retirera plein de vers.

Hippocrate recommande un suppositoire composé de graine broyée d'agnus-dei, d'un peu de fiel de bœuf, d'un peu d'huile de cèdre & de laine grasse.

Les lavemens de décoction de gentiane sont aussi très-salutaires.

L'huile de noix ou d'amandes douces prise tous les jours à la dose d'une cuillerée, tue les ascarides.

On donnera aux enfans un lavement préparé de la manière suivante :

Prenez une poignée de feuilles de mauve, & autant de celles de violettes ; deux poignées de feuilles de chou, deux drachmes de graine de coriandre, & pareille quantité de celle de fenouil ; une petite poignée de fleurs de camomille, & autant de petite centaurée : faites une décoction du tout avec du lait ; & mettez fondre dans la colature, une once de miel, ou deux drachmes de la confection d'Hiera.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASCBARAT ; nom propre. Ville du Turquestan, en Asie, la plus avancée dans le pays des Gètes. Elle est, selon d'Herbelot, au-delà du Jaxartes, à trente journées de Samarcand.

ASCENDANT, ANTE ; adjectif, & terme de généalogie. Qui va en montant. On ne s'en sert guères qu'en cette phrase, *la ligne ascendante* ; pour dire, les personnes dont on est né.

ASCENDANT, se dit, en termes d'Anatomie, de différens vaisseaux du corps humain. On appelle, *aorte ascendante*, cette partie de l'aorte qui se distribue principalement à une partie du thorax, à la tête & aux extrémités supérieures. Et *veine cave ascendante*, une grosse veine formée par la rencontre & la réunion des deux iliaques.

ASCENDANT, se dit, en termes d'Astrologie & d'Astronomie, des étoiles qui montent sur l'horison.

NŒUD ASCENDANT, se dit du point où une planète coupe l'écliptique en allant du midi au nord.

LATITUDE ASCENDANTE, se dit de la

Digitized by Google

latitude d'une planète quand elle est du côté du pôle boréal.

Signes ascendans, se dit de ceux qui s'avancent vers le pôle boréal, & qui sont compris entre le Nadir & le Zénith. Tels sont le capricorne, le verseau & les autres signes que le soleil décrit en s'approchant de nous : mais ces signes sont descendans pour l'autre hémisphère.

Ascendant, s'emploie aussi substantivement, en termes de Généalogie, & se dit des parens dont est né, tels que les père, mère, aïeul, bisaïeul, &c. *Voyez* au mot Succession, de quelle manière les ascendans succèdent à leurs descendans.

Ascendant, se dit, en termes d'Astrologie, du point du ciel, ou du degré du signe qui monte sur l'horison. *Cette planète dominoit à son ascendant, quand on vit paroître ce météore.*

Ascendant, se dit, dans le même sens, relativement au temps auquel on est né. *Dites-nous quel est votre ascendant ? Avoit-il Jupiter à l'ascendant ?*

Ascendant, se dit, dans le sens figuré, du pouvoir, de l'autorité, de l'avantage, de la supériorité qu'une personne a sur une autre, & par où elle la domine & la gouverne, sans qu'on puisse quelquefois en donner de raison apparente. *Elle a un ascendant singulier sur l'esprit de son mari. Il ne résiste pas à l'ascendant qu'elle a sur lui.*

Ascendant, se dit aussi figurément, du bonheur que l'on a au jeu. *J'ai toujours eu de l'ascendant sur son jeu.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un ascendant signe*, mais *un signe ascendant*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *assandant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASCENDRE ; vieux verbe qui signifioit autrefois monter.

ASCENSION ; substantif féminin. *Ascensus*. Élévation. Il se dit particulièrement de l'élévation miraculeuse de *Jesus-Christ*, quand il monta au Ciel quarante jours après sa résurrection. *Tertullien rapporte les diverses opinions des hérétiques sur l'Ascension du Sauveur.*

Ascension, se dit aussi du jour auquel l'Eglise célèbre ce mystère. *L'Ascension est dix jours après la Pentecôte.*

Ascension, se dit, en termes de Physique, de l'action par laquelle un fluide monte dans des tuyaux. C'est dans ce sens qu'on dit, *l'ascension du mercure dans le baromètre ; l'ascension de l'eau dans les pompes ; l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires.*

Ascension, se dit, en termes d'Astronomie, d'un point ou d'un arc de l'équateur, qui passe en même-temps avec une étoile ou autre point donné, par l'horison oriental ou par le méridien.

On distingue l'ascension en droite & oblique.

Ascension droite, se dit du dégré de l'équateur qui se lève avec un astre dans la sphère droite, à compter depuis le premier point du bélier.

Digitized by Google

ASCENSION OBLIQUE, se dit du dégré de l'équateur qui se lève avec un astre dans la sphère oblique. L'ascension oblique se prend d'orient en occident, & elle est plus ou moins grande, selon la différente obliquité de la sphère.

ILE DE L'ASCENSION, nom propre d'une île de l'Océan que découvrit en 1508 Tristan d'Acugna, entre l'Afrique & le Brésil le jour de l'Ascension. Elle a quatre lieues de longueur & une de largeur. Cette île manque d'eau & n'est pas habitée; mais elle abonde en tortues d'un excellent goût, dont quelques-unes pèsent jusqu'à cinq cens livres.

ASCENSION, est encore le nom d'une petite ville de l'Amérique méridionale, dans l'île Marguerite, près de la côte de la nouvelle Andalousie, à quatre lieues de la forteresse de Monpatar.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire *asanſion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASCENSIONELLE; adjectif féminin, & terme d'Astronomie, qui n'a d'usage que dans cette phrase, *différence ascensionelle*; pour dire, la différence qui est entre l'ascension droite & l'ascension oblique d'un astre.

ASCERADE; nom propre. Petite Ville de Livonie, sur la Dwina, entre Riga & Kokenhausen.

ASCÈTE; substantif des deux genres. On donne ce nom à toute personne qui s'est vouée d'une manière particulière aux exercices de piété & à un genre de vie austère.

ASCETIQUE; adjectif des deux genres. *Asceticus, a, um.* Terme de dévotion. Il désigne ce qui concerne les ascètes, ce qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. *Elle se voua à la vie ascétique.*

ASCETIQUE, s'emploie aussi substantivement. *Les ascétiques du désert. Les ascétiques de S. Basile.*

ASCHAFFENBOURG; nom propre. Ville d'Allemagne, sur le Mein, dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à l'Electeur de Mayence qui y a un magnifique château.

ASCHARIEN; (les) ce sont les disciples d'Aschari, l'un des plus célèbres docteurs de la loi Musulmane.

ASCHBOURKAN; nom propre d'une Ville d'Asie, dans le Koraſſan.

ASCHBY DE LA ZOUCHE; nom propre d'un Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Leicester, entre Darby & Coventry.

ASCHE; nom propre. Petite ville des Pays-Bas Autrichiens, entre Bruxelles & Aloſt.

ASCHÉION; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Achaïe.

ASCHENEZ; (les) anciens peuples de l'empire d'Assyrie.

ASCHERES; nom propre d'un Bourg de France, dans l'Orléanois, à quatre lieues, nord-nord-est, d'Orléans.

ASCHERLEBEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, sur l'Eine, dans la Principauté d'Anhalt.

ASCHMOUN; nom propre. C'est,

Digitized by Google

ſelon d'Herbelot, une ville d'Egypte, près de Damiette.

ASCHMOUNIN; nom propre d'une ancienne ville de la Thébaïde.

ASCHOUR; nom propre d'une rivière qui arroſe la ville de Kaſch, dans le Turqueſtan.

ASCHOURA; nom propre d'une île de la mer des Indes, près de Melai.

ASCI; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique qui s'élève environ à ſix palmes de hauteur. Elle eſt fort branchue; ſa fleur eſt blanche, petite & ſans odeur; ſon fruit a le goût du poivre, & les Américains s'en ſervent pour aſſaiſonner leurs mets.

ASCIENS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Géographie, qui ſignifie *ſans ombre*. Il ſe dit des peuples qui habitent la Zône torride, & qui ſont ſans ombre en certains temps, où le ſoleil eſt perpendiculairement au-deſſus de leurs têtes.

ASCIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois enclos, clôture.

ASCITE; ſubſtantif feminin, & terme de Médecine. Hydropiſie du bas ventre, ou tumeur & élévation extraordinaire du ventre, cauſée par une grande quantité d'eau renfermée dans cette région.

L'aſcite eſt vraie, ou elle eſt fauſſe: elle eſt vraie, quand les eaux ſont amaſſées dans la cavité du bas ventre. Elle eſt fauſſe, lorſque les eaux ne ſont pas contenues dans l'intérieur du ventre, mais dans les membranes, & pour ainſi dire, dans le ſac du péritoine.

L'aſcite fauſſe eſt beaucoup moins dangereuſe que l'autre; mais toutes deux ſe traitent de la même manière, & comme l'hydropiſie en général. *Voyez* HYDROPISIE.

ASCITES; (les) hérétiques du ſecond ſiècle, qui étoient une branche des Montaniſtes. On les appela *Aſcites*, parce qu'ils danſoient dans leurs aſſemblées autour d'une outre, en diſant qu'ils étoient les vaſes remplis de vin nouveau dont parle JESUS-CHRIST.

ASCITIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Malade d'une hydropiſie aſcite. *Une fille aſcitique.*

ASCLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pièce, morceau de quelque choſe.

ASCLÉPIADE; adjectif, & terme de Poëſie grèque & latine. Vers, ainſi appelé d'Aſclepiade, Poëte grec, qui en fut l'inventeur.

Ce vers eſt compoſé d'un ſpondée, d'un dactyle, d'une céſure longue & de deux dactyles. La première Ode d'Horace eſt en vers aſclépiades:

Mēcēnās ātāvīs ēdītĕ Rēgĭbŭs.

ASCLEPIAS; ſubſtantif maſculin. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles du lière; mais elles ſont plus longues & plus étroites: ſes racines ſont déliées & odorantes, & elle croît dans les montagnes. On la met au nombre des vulnéraires.

ASCLÉPIES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de mythologie. Fêtes qui ſe célébroient chez les Grecs, & particulièrement à Epidaure en l'honneur du dieu Bacchus.

ASCLEPIODORE; nom propre d'un Peintre Grec, qui mérita l'eſtime d'Apelle. Il excella dans le deſſein & la beauté des proportions.

ASCODROGITES; *Voyez* ASCITES, c'eſt la même choſe.

ASCODROUTES, ou ASCO-

Digitized by Google

DROUPITES; (les) hérétiques qui parurent au second siècle, & qui rejettoient les Sacremens, en disant que les choses incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choses visibles & corporelles.

ASCOLI; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, près de l'Apennin.

ASCOLI; est encore le nom d'une autre ville épiscopale d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle est sur une montagne au pied de laquelle coule le Tronto.

ASCOLIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus, dans les Villages de l'Attique. Elles consistoient à immoler un bouc, à faire une outre de sa peau, à sauter sur l'outre en tenant un pied en l'air, & à se mocquer de celui qui se laissoit tomber.

ASCOLOTL; substantif masculin. Poisson sans écaille, qui se nourrit dans le lac au milieu duquel est située la ville de Mexique. Il a la figure d'un lezard, & ses pieds lui servent de nâgeoires. Sa longueur est d'une palme, & sa grosseur d'un pouce; il est bon à manger: son goût est le même que celui de l'anguille; mais ce qui singularise cet animal, c'est qu'il a une matrice semblable à celle d'une femme.

ASCON; vieux mot qui signifioit autrefois petite nacelle.

ASCOPHITES; (les) sorte d'hérétiques du second siècle, qui rejettoient l'ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & prétendoient que pour être saint, c'étoit assez de connoître Dieu. Ils disoient que chaque sphère du monde étoit gouvernée par un Ange.

ASCORDUS; nom propre. Rivière que Tite Live fait couler en Macédoine, à une journée d'Agossa.

ASCOYTIA; nom propre. Bourg d'Espagne, dans le Guipuscoa, sur la rivière d'Urola, à deux lieues de Placentia.

ASCRA; nom propre. Village de Grèce, en Béotie, près de l'Hélicon, & digne d'être connu pour avoir été la patrie du Poëte Hésiode.

ASCUR; vieux mot qui signifioit autrefois tranquille, qui ne craint rien.

ASCYRUM; *Voyez* MILLE-PERTUIS.

ASDRUBAL; nom propre de plusieurs Généraux Carthaginois. Le premier, beau-frère d'Annibal, commanda en Espagne, où il bâtit Carthagène. Le second, frère d'Annibal, fut tué avec 55 mille hommes à ses ordres, par le Consul Claudius Néron, qui le surprit comme il passoit en Italie pour joindre ses forces à celles de son frère Annibal. Le troisième fils de Giscon, père de la belle Sophonisbe, & grand Capitaine, fut encore défait par les Romains. Le quatrième, toujours malheureux, & poursuivi par Scipion, se rendit à ce Général qui l'assiègeoit dans le temple d'Esculape; mais la femme d'Asdrubal indignée, loin d'imiter l'exemple de son mari, égorgea elle-même ses enfans dans ce temple, & s'y brûla.

ASEDOTH; nom propre. Ville d'Asie, dans la tribu de Ruben, au pied du Mont-Pharga.

ASEL; nom propre. Ville de l'île de Medoé, sur le Nil.

ASELLE; substantif masculin. *Oniscus*. Insecte aquatique qui ne diffère du cloporte, que par deux antennes qu'il a de plus, & par les filets

Digitized by Google

filets de ſa queue qui ſont fourchus.

ASEM ; *Voyez* AZEM.

ASEMONA ; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, du côté de l'Idumée.

ASENA ; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Juda, entre Sarca & Zanoé.

ASEPH ; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom en Perſe aux Gouverneurs de certaines Provinces. Le Roi les a ſubſtitués aux Kans, qui commandoient précédemment dans ces Provinces, & qui les ruinoient par leurs vexations.

ASER ; (la Tribu d') nom propre. Contrée de la Peſtine, que poſſédoit la Tribu deſcendue d'Aſer, fils de Jacob & de Zelpha, ſervante de Lia.

ASER ; nom propre. Ville de la Paleſtine, entre Scythopolis & Sichem.

Il y avoit auſſi, ſelon Euſebe, un bourg de ce nom, entre Aſoth & Aſcalon.

ASER-GADDA ; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, entre Molada & Haſſemon.

ASERVISER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois donner une terre à charge de ſervice.

ASFOR, ASEB ; noms que les Philoſophes hermétiques ont donné à l'alun.

ASGAR ; nom propre d'une Province d'Afrique, au Royaume de Maroc, ſituée entre le Royaume de Fez & la Province de Habat ; elle a vingt-ſept lieues de longueur, ſur vingt de largeur. Marmol prétend que la Province d'Aſgar eſt la plus riche de toute l'Afrique, en blés, en bétail, en beurre, en laines & en cuirs.

ASGILIA ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une île de l'Arabie Heureuſe, dans le golfe Perſique.

ASGOUT, EAU D'ASGOUT ; vieille expreſſion qui ſignifioit autrefois eau de pluie.

ASHBORNE ; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Derby, ſur les frontières de celui de Straford.

ASHFORD ; nom propre. Bourg d'Angleterre, au Duché de Kent, ſur la rivière de Sture, à cinq lieues au-deſſous de Cantorbery.

ASHLEY ; nom propre. Rivière de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Caroline. Elle a ſon embouchure dans la mer du Nord avec le Cooper.

ASIARCHAT ; ſubſtantif maſculin. Souveraine Prêtriſe de certaines villes d'Aſie. Ceux qui étoient revêtus de cette dignité, l'exerçoient pendant cinq ans ; ils préſidoient aux jeux ſacrés que les villes célébroient en commun, & ils jouiſſoient d'ailleurs d'une grande autorité.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième moyenne, & la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *χ*, *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aχiarkat*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASIARQUE ; ſubſtantif maſculin. *Aſiarcha*. Souverain Pontife qui exerçoit l'aſiarchat dans certaines villes d'Aſie. *Voyez* ASIARCHAT.

ASIATIQUE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui habite l'Aſie. *Voyez* ASIE.

ASIATIQUE, ſe dit particulièrement de ce qui a rapport aux mœurs d'Aſie. Ainſi l'on dit *des mœurs aſiatiques* ; pour dire, des mœurs efféminées.

Digitized by Google

On dit, dans le même sens, *un luxe asiatique ;* pour dire, un luxe désordonné & excessif.

On dit aussi d'un style diffus, chargé d'ornemens inutiles & superflus, que *c'est un style asiatique.*

ASIATIQUE, est encore un terme de Fleuriste, qui désigne une anémone à feuilles blanches, & dont la pluche est de couleur de grénade mêlée de blanc.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une asiatique parure*, mais *une parure asiatique.*

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aziatike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASIBE ; nom propre. Ville de Cappadoce, dans l'Asie Mineure, vers l'Euphrate & les Monts Moschiques.

Il y a encore eu une autre ville de ce nom en Mésopotamie.

ASIE ; nom propre. *Asia.* C'est une des grandes parties de la terre, & la plus considérable des trois qui composent notre hémisphère. Elle est séparée de l'Europe par la Méditerranée, l'Archipel, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don & la Dwina ; de l'Afrique par la mer Rouge & l'Isthme de Suez : elle est d'ailleurs entourée de l'Océan, & ne communique point avec l'Amérique. Son étendue est d'environ 1750 lieues, d'orient en occident, & de 1550 du midi au septentrion.

On conçoit, par la grande étendue de l'Asie, que l'air y doit être fort varié : vers le nord il est extrêmement froid ; dans le milieu, il est tempéré ; mais vers la Zone-Torride, il est très-chaud.

Le terroir y est abondant en blés, en vins, en riz, & en fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de Tartarie. L'Asie produit aussi quantité d'or & d'argent, de pierreries & de perles. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, & de la porcelaine très-fine.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourrit plusieurs autres qui nous sont inconnus, comme les lions, les léopards, les tigres, les rhinoceros, *&c.* Parmi les animaux qui s'y trouvent utiles à l'homme, ceux dont on tire un plus grand service, sont le chameau & l'éléphant.

Les principaux Etats souverains d'Asie sont quatre Empires entiers ; partie de deux autres Empires ; trente-un Royaumes principaux, & trois Dominations Européennes, outre plusieurs peuples vagabonds.

Les quatre Empires entiers sont, la Perse, le Mogol, la Chine & le Japon.

Les deux autres qui n'y sont compris qu'en partie, & dont les principaux corps sont en Europe, sont la Turquie & la Russie.

Les trente-un Royaumes principaux, sont ceux d'Yemen & de Fartach, dans l'Arabie ; de Visapour, de Golconde, de Bisnagar, de Calicut, & de Cochin, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange ; de Siam, de Camboje, d'Ava ou Pégu, d'Aracan, d'Acham, de Tunquin, de Cochinchine, & des Jaos dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange ; de Barantola ou Lassa, de Necbal, de Cogue au grand Thibet, de Tangu, du Petit Thibet, de Kas-

Digitized by Google

ghar, de la Corée, de Samarcand & de Belch dans la grande Tartarie; de Mingrélie & Dimereti dans la Georgie; des Îles Maldives, de Candi dans l'île de Ceylan; d'Achem, de Materan & de Borneo dans les îles de la Sonde; de Macaſſar & de Ternate dans les îles Moluques.

Les trois Dominations établies par les Européens, ſont, des Caſtillans dans les îles Philippines; des Portugais à Goa, & ſur pluſieurs côtes des Indes; des Provinces-Unies, ou des Hollandois, à Batavia, dans l'île de Java, & ſur pluſieurs côtes des Indes.

Entre les Peuples vagabonds & indépendans, les plus fameux ſont, les Bengèbres & les Béduins dans l'Arabie, & les Tartares Kalmuks *ou* Kalmaks, qui vivent par hordes, & dans l'indépendance.

Les principales Religions de l'Aſie, ſont, le Judaïſme, le Chriſtianiſme, le Mahométiſme & le Paganiſme. Les deux dernières y ſont dominantes. Les deux autres y ſont ſujettes.

Les langues générales que l'on parle en Aſie, ſont au nombre de ſept, dont quatre naturelles, qui ſont, l'Arabe, la Perſane, la Tartare & la Chinoiſe: trois Etrangères, & qui viennent d'Europe; la Grèque, la Latine & la Teutone.

L'Aſie ſemble avoir moins de langues particulières que les autres parties du monde, parce qu'on a taché d'introduire l'uniformité dans l'étendue de chacun des grands Empires qui s'y ſont formés. Il ne laiſſe pas néanmoins d'y en avoir pluſieurs, entr'autres, les langues Japonoiſe, Malabare & Malaye.

Les *Aſiatiques*, autres cependant que les Tartares, paſſent en général pour mous & efféminés, & pour être ſingulièrement paſſionnés envers les femmes. D'ailleurs, on leur donne de l'eſprit, & de l'imagination; mais leur ſtyle eſt ſi ampoulé, qu'il eſt devenu proverbe parmi nous, pour déſigner un ſtyle chargé d'ornemens inutiles & ſuperflus.

Les Anciens diſtinguoient dans l'Aſie, pluſieurs grandes parties, dont chacune avoit ſon nom & ſes diviſions particulières.

L'Aſie Mineure avoit le Pont-Euxin au nord, la Propontide & la mer Égée à l'occident, la Méditerranée au midi, la Syrie & la grande Armenie à l'orient.

L'Aſie Supérieure étoit à l'orient de l'Aſie Mineure, & au nord de l'Arabie.

Tout ce qui eſt entre la Syrie, la Babylonie, le golfe Perſique & la mer Rouge, ſe nommoit *Arabie*, comme aujourd'hui.

A l'orient de l'Aſie Supérieure, étoit l'Inde, que le Gange diviſoit en deux parties: ce qui étoit au midi & à l'occident de ce fleuve, s'appeloit l'*Inde en-deçà du Gange*, le reſte s'appeloit l'*Inde au-delà du Gange*.

Entre l'Inde au-delà du Gange, & l'Océan oriental, étoit le pays des Sines, ou la partie méridionale de la Chine, & la Serique, ou la partie ſeptentrionale de cet Empire. Les Monts-Damaſes, qui traverſent la Chine d'orient en occident, ſéparoient l'Aſie Supérieure, & les Indes d'avec la Scythie.

ASIE, eſt le nom d'une ancienne ville de Lydie, auprès du Mont-Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitarre à trois cordes.

ASIE, en Mythologie, eſt le nom d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Thétis, & femme de Japet. Elle

Digitized by Google

donna ſon nom à la partie du monde dont nous venons de parler.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azie*, pour les raiſons que nous donnons en parlant de ces lettres.

ASIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire ou fournir le néceſſaire.

ASILE; ſubſtantif maſculin. *Aſylium.* Lieu de refuge où les débiteurs & les criminels qui s'y retirent, ſont à l'abri des pourſuites de leurs Créanciers & de la Juſtice. *On ne viola jamais cet aſile.*

Comme la divinité, dit M. de Monteſquieu, eſt le refuge des malheureux, & qu'il n'y a pas de gens plus malheureux que les criminels, on a été naturellement porté à penſer que les temples étoient un aſile pour eux; & cette idée parut encore plus naturelle chez les Grecs, où les meurtriers, chaſſés de leur ville & de la préſence des hommes, ſembloient n'avoir plus de maiſons que les temples, ni d'autres protecteurs que les Dieux.

Ceci ne regarda d'abord que les homicides involontaires: mais lorſqu'on y comprit les grands criminels, on tomba dans une contradiction groſſière: s'ils avoient offenſé les hommes, ils avoient, à plus forte raiſon, offenſé les Dieux.

Ces *aſiles* ſe multiplièrent dans la Grèce: les temples, dit Tacite, étoient remplis de débiteurs inſolvables, & d'eſclaves méchans; les Magiſtrats avoient de la peine à exercer la police; le peuple protégeoit les crimes des hommes, comme les cérémonies des Dieux; le Sénat fut obligé d'en retrancher un grand nombre.

Les loix de *Moïſe* furent très-ſages. Les homicides involontaires étoient innocens; mais ils devoient être ôtés de devant les yeux des parens du mort: il établit donc un aſile pour eux. Les grands criminels ne méritent point d'aſile, ils n'en eurent pas: les Juifs n'avoient qu'un Tabernacle portatif, & qui changeoit continuellement de lieu; cela excluoit l'idée d'aſile. Il eſt vrai qu'ils devoient avoir un temple: mais les criminels qui y ſeroient venus de toutes parts, auroient pu troubler le ſervice divin. Si les homicides avoient été chaſſés hors du pays, comme ils le furent chez les Grecs, il eût été à craindre qu'ils n'adoraſſent des Dieux étrangers. Toutes ces conſidérations firent établir des villes d'aſiles, où l'on devoit reſter juſqu'à la mort du ſouverain Pontife.

On ne connoît plus aujourd'hui parmi nous le droit d'aſile dont jouiſſoient pluſieurs Egliſes & Couvens de France. Nos Rois ont ſenti que ce qui aſſuroit l'impunité des crimes, ne pouvoit que contribuer à les multiplier.

Charlemagne fut le premier qui donna atteinte aux aſiles, en défendant qu'on portât à manger aux criminels réfugiés dans les Egliſes.

Louis XII, ami de ſon Peuple, abolit entièrement le droit d'aſile, dont jouiſſoient les Egliſes & Couvens de S. Jacques de la Boucherie, de S. Merry, de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de l'Abbaye de S. Antoine, des Carmes de la Place Maubert, & des Grands-Auguſtins de Paris.

Pour bénir à ce ſujet la mémoire de ce bon Prince, il ne faut que ſe

Digitized by Google

rappeler ce qui arriva en 1365 : Guillaume Charpentier, assassin avéré de sa femme, fut arraché de l'Hôtel-Dieu, & conduit en prison. Ce criminel se plaignit au Parlement de la violation de son asile, & cette Compagnie condamna à l'amende les Sergens qui avoient emprisonné Charpentier, & ordonna que ce particulier seroit rétabli dans son asile. Bref il ne fut pas puni.

ASILE, se dit, par extension, de tous les lieux où l'on est en sûreté. *Cette Forêt fut son asile.*

ASILE, se dit, dans le sens figuré, d'une maison où quelqu'un trouve la subsistance qui lui manque. *Il seroit mort de faim & de misère, s'il n'eût pas trouvé cet asile.*

ASILE, se dit encore, dans le même sens, des personnes & des choses qui protègent, & dont on est protégé. *Ce grand Prince fut mon asile, tant que la fortune me persécuta. Dans tous les temps cette maison fut l'asile des mœurs.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azile*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASILLE; substantif masculin. *Asillus.* Insecte semblable au taon, qui pique & tourmente les bœufs très-vivement.

ASIMA; nom propre d'un Dieu des Samaritains. Il étoit représenté sous la figure d'un bouc ou d'un singe, & étoit particulièrement révéré par ceux d'Émath. Voilà tout ce qu'on en sait.

ASINAIRE; nom propre. *Asinarius.* Fleuve de Sicile, qui s'appelle aujourd'hui *Falconara.*

ASINAIRES, adjectif pluriel substantivement pris, est aussi le nom des Fêtes que célébroient les Syracusains, en mémoire de la victoire qu'ils avoient remportée près du fleuve Asinaire, sur Nicias & Demosthènes, Généraux Athéniens.

ASINARIA; nom propre. Île d'Italie, sur la côte occidentale de Sardaigne, près de laquelle les Aragonois battirent les Gènois en 1409.

Il y avoit à Rome une rue & une porte de ce nom.

ASINAT; l'Alchimiste Basile Valentin donne ce nom à l'antimoine.

ASINE; adjectif féminin, & terme de Palais, qui n'est d'usage qu'en cette phrase : *bête asine;* pour dire, un âne ou une ânesse, & pour éviter la prononciation de ces mots qui ont quelque chose de trivial dans le discours soutenu.

ASINÉ; nom propre d'une ancienne ville du Péloponèse, dans la Messénie.

Etienne le Géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie.

ASINIUS POLLIO; nom propre. Homme Consulaire & célèbre Orateur du siècle d'Auguste. Né dans l'obscurité, son mérite l'éleva aux emplois les plus distingués de Rome. Virgile & Horace ont fixé sa réputation & la gloire que les lettres lui avoient acquise. Il étoit un des favoris d'Auguste, & il fut le premier qui ouvrit à Rome une Bibliothèque à l'usage du public.

ASJOGAM; substantif masculin. Arbre d'une grosseur médiocre, qui s'élève à quinze pieds de hauteur, & qui croît aux Indes orientales, dans le Malabar.

On prétend que le jus de ses

feuilles, mêlé avec de la graine de cumin, eſt un bon remède contre la colique; & que ces mêmes feuilles pulvériſées & priſes avec du ſucre & du ſandal jaune, purifient le ſang.

ASION-GABER; nom propre. Ville maritime de l'Idumée, ſur le golfe d'Elan.

ASISIA; nom propre. Ville d'Illyrie, dont on voit les ruines dans un endroit appelé *Bergame*.

ASKALOTES; ſubſtantif maſculin. Les Grecs donnent ce nom à une ſorte de lézard de l'île de Ceylan.

ASKÉATON; nom propre. Petite ville d'Irlande, près du Shannon, à treize milles, oueſt, de Limerick, dans le comté de ce nom.

ASKEM KALESI; nom propre. Château & ancienne ville maritime de la Natolie. Pickerling a cru que la ville d'Halicarnaſſe, où réſidoient les anciens Rois de Carie, fut ſituée en cet endroit. Spon rapporte qu'on voit là d'anciens monumens, entr'autres les reſtes d'un théâtre de marbre.

ASKEPE; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de Page, qui ſe tenoit tête nue au palais des Empereurs grecs.

ASKER-MORKEM; nom propre. Ville de Perſe, bâtie par Hégiage, dans la Chaldée, au pays d'Ahouaz, ſur la rive orientale du Tigre.

ASKERSUND; nom propre. Petite ville de Suède, dans la province de Néricie, ſur le lac Veter, à cinq milles d'Orebros.

ASKITH; nom propre. Déſert d'Afrique, en Égypte, dans la vallée de Hoſaïl.

ASKRIG; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

ASLANI; ſubſtantif maſculin. Monnoie qui a cours dans les Echelles du levant. C'eſt le daller ou la piaſtre de Hollande. Les Turcs lui ont donné le nom d'*Aſlani*, à cauſe que cette pièce porte pour empreinte la figure d'un lion.

L'*Aſlani* vaut 115 aſpres à Conſtantinople, & l'aſpre revient à ſix deniers de France.

ASLAPAT; nom propre. Bourg conſidérable d'Aſie, ſur l'Araxe, aſſez près de Naſchivan. Les femmes y ſont d'une rare beauté; auſſi le Roi de Perſe en peuple-t-il ſon Haram.

ASLONNE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, environ à ſix lieues, nord-nord-eſt, de Niort.

ASMERE; nom propre. Ville de l'Indouſtan, dans les États du Mogol & la province de Bambo, au ſud-oueſt d'Agra, près de la ſource du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célèbre Muſulman, révéré des Indiens de ſa ſecte.

ASMIRÉES; nom propre. Montagnes d'Aſie qu'habitent les Aſmiréens, peuples qui ſe répandent encore dans le canton de Cataja, lequel eſt fort étendu, & fait partie de la Tartarie.

ASMODÉE; nom que les Juifs donnent au Prince des démons.

Asmodée, eſt le principal perſonnage d'un roman moral, intitulé: *Le Diable boiteux*.

Asmodée, eſt auſſi le nom d'un ſerpent du Japon, qu'on appelle encore *le Prince des ſerpens*, à cauſe de la beauté de ſa parure: ſes écailles ſont rouſſâtres, ſuperbement ombrées & marbrées de diverſes tâches, grandes & petites, & de figure irrégulière. Ses mâchoires ſont colorées d'une bordure jaune, & ſes yeux ſont beaux,

Digitized by Google

vifs & brillans : il n'eſt pas dangereux.

ASMONÉENS ; (les) Joſephe donne ce nom aux Machabées, à cauſe d'Aſmonée, père de Simon. Selon cet Hiſtorien, le règne des Aſmonéens dura 126 ans, à le prendre depuis la retraite de Mathatias, juſqu'à la mort d'Antigone, qui eut la tête tranchée, & des mains duquel le ſceptre paſſa dans celles d'Hérode.

ASNA ; nom propre. Ville d'Egypte, ſur le Nil, au gouvernement de Girgio. On prétend que c'eſt l'ancienne ville de Syenne. Il s'y fait un commerce conſidérable de blé & de bétail.

ASNIÈRES ; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à une lieue, ſud, de Saint-Jean-d'Angely.

Il y a dans le Maine un bourg du même nom, environ à quatre lieues, nord-oueſt, de la Flêche.

ASOAGIER, ASOUAGIER ; vieux verbes qui ſignifioient autrefois ſoulager, adoucir.

ASOCHIS ; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, en Galilée.

ASODES ; adjectif féminin ſubſtantivement pris, & terme de Médecine. Eſpèce de fièvre continue, dont les principaux ſymptômes ſont de vives inquiétudes autour du cœur & de l'eſtomac. Le malade change ſans ceſſe de place : il ſe tourmente : il ſe dégoûte de tout : il a des nauſées. Le bas-ventre eſt tendu & gonflé : il reſſent de la chaleur dans les entrailles, & quelquefois il a un vomiſſement conſidérable. Cette maladie ſe traite comme une fièvre inflammatoire. *Voyez* FIÈVRE.

ASOLA ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Lombardie, ſur la Chièſe, à vingt milles, à l'oueſt, de Mantoue. Elle appartient à la République de Veniſe.

ASOLO ; nom propre. Ville d'Italie, dans la Lombardie, à la ſource de la rivière de Muſon, & à ſept milles, à l'eſt, de Baſſano. Elle appartient aux Vénitiens.

ASONE ; nom propre. Rivière d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle a ſa ſource ſur les frontières de l'Ombrie, dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la mer Adriatique.

ASOPE ; nom propre & terme de Mythologie. Fils de l'Océan & de Thétis. Jupiter ayant abuſé de ſa fille Egine, il voulut, pour s'en venger, faire la guerre à ce Dieu ; mais il fut métamorphoſé en fleuve.

ASOPH ; *Voyez* AZOPH.

ASOPO ; nom propre. Rivière de Grèce, dans la Livadie. Elle a ſon embouchure dans le détroit de Négrepont, vis-à-vis d'Oropo.

Il y a, dans la même Contrée, une autre rivière de ce nom, qui a ſa ſource au mont Bunina, & ſon embouchure dans le golfe de Zeyton.

ASOPUS ; nom propre d'une rivière de Grèce, en Theſſalie. Elle a deux ſources au mont Oéta, près du Pinde.

Il y avoit dans le Peloponèſe une rivière du même nom, qui venoit de Phrygie, & arroſoit le territoire de Sycione.

ASOPUS, eſt auſſi le nom d'une rivière, qui, ſelon Pline, couloit dans l'Aſie mineure, & baignoit les murs de Laodicée.

Strabon met encore une rivière de ce nom dans l'île de Paros ; &

Digitized by Google

une ville, qui s'appeloit de même, dans la Laconie.

ASOR ; nom propre de plusieurs villes anciennes. Il y en avoit deux de la tribu de Juda, dans la Terre-Sainte, dont une s'appeloit *Asor la-neuve*. Une troisième dans la tribu de Nephtali, sur le lac Séméchon, & la même que Josué conquit sur le Roi Jabin, après avoir défait ce Prince & ses alliés.

Il y avoit aussi dans l'Arabie déserte, une Contrée de ce nom.

ASORBIR ; vieux verbe qui signifioit autrefois éteindre, anéantir.

ASOREILLER ; vieux verbe qui signifioit autrefois nettoyer ses oreilles.

ASORO ; nom propre. Bourg d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démona, sur le Datairo.

ASOS ; nom propre. Bourg de l'île de Crête, selon Etienne le Géographe.

ASOTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois devenir sot.

ASOUAGEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois émancipation.

ASOUPER ; vieux verbe qui signifioit autrefois chopper, heurter.

ASP ; substantif masc. Poisson blanc du genre des carpes, & dont parle Artedi. On le pêche du côté d'Upsal.

ASPA ; nom propre d'une ville que Ptolémée place chez les Parthes.

ASPABOTA ; nom propre d'une ancienne ville des Scythes, située, selon Ptolémée, en deçà de Limaïs.

ASPALATH ; substantif masculin. *Aspalatus*. Bois compact, pesant, oléagineux, odorant ; de couleur purpurine, obscure, marbrée, & d'un goût un peu amer & piquant. Son écorce est épaisse, raboteuse, grise, & l'on ignore encore de quel arbre ce bois vient, & en quels lieux il croît. Quelques-uns disent qu'il est tiré d'un petit arbre épineux des Indes ; d'autres prétendent qu'il vient d'un gros buisson épineux qui croît le long du Danube, à Nisaro & à Rhodes. Ce bois ressemble beaucoup à l'aloès pour la forme, la pesanteur, le goût, l'odeur & les qualités ; mais il en diffère par la couleur. Il contient beaucoup d'huile à demi exaltée, & de sel volatil.

L'*aspalath* est astringent, dessicatif, sudorifique, & résiste à la malignité des humeurs. On en ordonne la décoction en gargarisme contre les aphtes, les ulcères, & autres maux semblables. Les Parfumeurs en font usage pour épaissir leurs parfums.

Ce bois paye trois livres par quintal à l'entrée du Royaume.

ASPALATHIA ; nom propre d'une ancienne ville des Taphiens, que Ptolémée place dans une île sur la côte de l'Acarnanie.

ASPALATHIS ; nom propre. Île qu'Etienne le Géographe place en Lycie.

ASPARAGE ; vieux mot qui signifioit autrefois asperge.

ASPASIE ; nom propre. Femme d'une rare beauté, non moins fameuse par son génie & son éloquence, que par ses mœurs dissolues. Sa maison fut dans Athènes le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de distingué dans la ville. La même femme qui se prostituoit sans pudeur dans cette ville, au premier venu, y donnoit des leçons de politique & d'éloquence avec la décence & la modestie convenables à la dignité du sujet. Socrate, le sage Socrate, ne dédaigna pas d'être le disciple de cette femme singulière, & il se faisoit gloire d'avouer qu'il lui devoit tout ce qu'il

avoit

Digitized by Google

avoit d'éloquence. Elle forma les premiers Orateurs de ſon ſiècle ; & après avoir vécu long-tems en courtiſane avec Periclès, elle devint la femme de ce grand homme. L'autorité qu'elle acquit ſur l'eſprit de ſon mari, fut telle qu'elle gouverna l'Etat ſous le nom de cet illuſtre Athénien. Quand il fut mort, elle retourna à ſes diſſolutions, ſe livra à gens de tout état, & enfin à Artaxerxe avec qui elle vécut pendant trente-ſept ans. Ce Prince fut alors obligé de la céder à ſon fils Darius, à qui Aſpaſie, dans une vieilleſſe extrême, avoit inſpiré la paſſion la plus vive. Elle ſe voua enfin ſur ſes derniers jours à la continence, & mourut Prêtreſſe de Vénus.

ASPASIE ; ſubſtantif féminin. *Aſpaſia*. Remède aſtringent qui s'emploie, ſelon Caſtelli, dans certaines maladies des parties naturelles des femmes. Il ne conſiſte qu'à appliquer ſur le mal de la laine imbibée d'une infuſion de noix de galle verte.

ASPE ; nom propre. Vallée du Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oleron. Elle eſt arroſée par la rivière d'Oleron, qui prend dans cet endroit le nom de *Gave d'Aſpe*. On y voit de bons pâturages, & pluſieurs fontaines d'eaux minérales.

Aspe, eſt encore le nom d'une ville d'Eſpagne, au Royaume de Valence, ſur la rivière d'Elerda, à l'orient d'Origuella.

ASPECH ou ASPECT ; nom propre. Bourg de France, dans le Comminges, à deux lieues, ſud-eſt, de Saint-Gaudens.

ASPECT ; ſubſtantif maſculin. *Aſpectus*. Vue de quelque objet. *Il fut interdit à l'aſpect de ſon père.*

Aspect, ſe dit auſſi d'un objet de vue, & c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'*un édifice préſente un bel aſpect* ; pour dire, qu'il paroît d'une belle ordonnance à ceux qui le conſidèrent.

Aspect, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, de la ſituation des étoiles ou des planètes, les unes à l'égard des autres. On diſtingue cinq ſortes d'aſpects : le ſextil, le quadrat, le trine, l'oppoſition & la conjonction. *Voyez* ces mots.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes au ſinguliet ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aſpet*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ASPENDUS ; nom propre. Ancienne ville de la Pamphylie, ſur l'Eurymedon, à ſoixante ſtades de ſon embouchure.

ASPER ; ſubſtantif maſculin. Petit poiſſon de rivière qu'on trouve dans le Rhône. Il eſt ainſi nommé à cauſe de la rudeſſe de ſes écailles & de ſes mâchoires. Il eſt ſans dents, rougeâtre & parſemé de taches noires. Sa chair paſſe pour apéritive.

ASPEREN ; nom propre. Petite ville de Hollande, ſur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culembourg.

ASPERGE ; ſubſtantif féminin. *Aſparagus*. Plante légumineuſe diſtinguée par ſon goût & par ſes bonnes qualités. Ses feuilles ſont très-déliées ; & ſes fleurs ordinairement compoſées de ſix feuilles diſpoſées en roſes, auxquelles il ſuccède des baies rouges remplies de ſemence.

L'aſperge ſe cultive & on la plante dans des foſſes, dans les terreins ſablonneux, & en ados dans les lieux humides : on diſpoſe les griffes en échiquier à un pied de diſtance. On ne peut commencer à jouir du

Digitized by Google

plant, si on ne veut point l'altérer, qu'après trois ans; mais il dure, si on a soin de le fumer, quinze ou vingt ans. A l'approche de l'hiver, on dégarnit le plant de la terre, dont on l'avoit rehaussé au printemps; & par ce moyen, on le garantit de la pourriture. On peut se procurer des asperges hâtives, en réchauffant le plant avec du fumier; mais elles n'ont jamais la même saveur que les autres.

Les *asperges* s'apprêtent dans les cuisines de plusieurs façons; en voici quelques-unes, & la manière de les confire pour les conserver.

ASPERGES AU JUS. Coupez-les en morceaux; passez-les à la casserole, avec lard fondu, persil, cerfeuil, sel & poivre blanc; faites-les mitonner à petit feu dans un peu de bouillon gras; dégraissez-les quand elles seront cuites, & servez-les à courte sauce & chaudement dans du jus de mouton & de citron.

ASPERGES AU BEURRE BLANC. Faites cuire à l'eau vos asperges en bâtons entiers; quand elles seront cuites, mettez-les égoutter; préparez une sauce composée de beurre frais, de sel, de vinaigre & de poivre blanc; vous la remuerez sans cesse de peur qu'elle ne se tourne en huile; vous la jetterez ensuite sur vos asperges & vous les servirez.

ASPERGES EN SALADE. Faites cuire vos asperges comme pour les mettre au beurre blanc, & servez-les avec huile d'olive, vinaigre, poivre & sel.

ASPERGES CONFITES. Prenez de petites asperges; coupez-les par tranches; ôtez le dur; saupoudrez le reste avec beaucoup de sel & des cloux de girofle grossièrement concassés; couchez-les dans un pot de terre plombé, entre deux lits de sel, dont l'un au fond du pot, & l'autre au-dessus; remplissez le pot de bon vinaigre & tenez-le fermé: vous vous servirez d'une cuiller d'argent pour les tirer, & vous éviterez de toucher le vinaigre avec la main.

L'*asperge* contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. On fait usage en Médecine de sa semence & de sa racine.

La racine est diurétique, & on la place parmi les cinq grandes apéritives. Elle est propre pour chasser la pierre & le sable de la vessie & des reins; pour desobstruer la rate & le mesentere, & pour provoquer les règles.

On la prescrit avec les autres racines apéritives, à la dose d'une demi-once jusqu'à une once, dans une livre de décoction pour les personnes; & on double la dose pour les animaux.

Les semences ou baies rouges, séches & pulvérisées sont salutaires dans la dysenterie & le crachement de sang.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *asperje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPERGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASPERGER.

ASPERGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Aspergere*. Arroser de quelque liqueur qu'on répand par gouttes avec un goupillon ou une branche d'arbre. Ce mot n'a guères d'usage qu'en matière de religion. *Asperger d'eau bénite. Asperger du sang des victimes.*

La première syllabe est brève,

Digitized by Google

la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ASPERGÈS; ſubſtantif maſculin. Goupillon à jetter l'eau bénite. *Ce Prêtre portoit l'aſpergès.* Dans ce ſens il eſt familier.

ASPERGÈS, ſe dit du moment où l'on répand l'eau benite. *Il croyoit arriver trop tard à l'Egliſe, mais on n'en étoit encore qu'à l'aſpergès.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *aſperjès*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASPERITÉ; ſubſtantif féminin. *Aſperitas.* Rudeſſe, âpreté, qualité de ce qui eſt rude, âpre, raboteux. Il s'emploie au propre & au figuré. *Exemple.* Au propre: *L'aſpérité de cette matière ſe manifeſte au toucher.*

Au figuré: *Il n'a pas été poſſible de vaincre l'aſpérité de ſon caractère.*

Tout eſt bref au ſingulier; mais la dernière ſyllabe eſt longue au pluriel.

ASPEROSA; nom propre. Ville maritime de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, ſur la côte de l'Archipel. C'eſt le ſiège d'un Evêque Grec.

ASPERSION; ſubſtantif féminin. *Aſperſio.* Action d'aſperger, d'arroſer, de répandre de l'eau benite avec l'aſperſoir, le goupillon ou quelque branche d'arbre. *Il en fut quitte pour une aſperſion.*

Baptême par *aſperſion*, ſe dit par oppoſition à Baptême par *immerſion.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ASPERSOIR; ſubſtantif maſculin. *Aſperſorium.* Goupillon, ou inſtrument propre à répandre de l'eau bénite. *Le Curé du Village eſt obligé de préſenter l'aſperſoir au Seigneur.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ASPÉRULE; ſubſtantif féminin. *Aſperugo.* Plante à pluſieurs tiges, tendres, anguleuſes & rudes. Ses feuilles ſont oblongues & ſortent des nœuds des tiges; la fleur eſt monopétale, découpée & en forme d'entonnoir. Le calice eſt en forme de godet: il s'applatit de lui-même quand la fleur eſt paſſée, & il ſert d'enveloppe à quatre petites ſemences oblongues.

Cette plante, qui fleurit en Mai & Juin, donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Elle eſt déterſive & vulnéraire.

ASPHALION; terme de Mythologie. Nom ſous lequel Neptune fut révéré des Grecs & particulièrement des Rhodiens. Ces derniers lui dédièrent un temple ſous ce nom dans une île qui s'éleva du fond de la mer & dont ils s'emparèrent.

ASPHALITE; ſubſtantif féminin, & terme d'Anatomie. Cinquième vertèbre des Lombes, ainſi appelée de ce qu'elle eſt regardée comme le ſupport de toute l'épine.

ASPHALTE; ſubſtantif maſculin. Subſtance bitumineuſe, compacte,

Digitized by Google

fragile, pesante, de couleur brune, brillante, inflammable, & qui répand une odeur résineuse très-forte quand on l'a échauffée. Cette sorte de bitume se voit en plusieurs endroits; mais le plus estimé est celui qu'on trouve nâgeant sur la mer morte.

Les Juifs s'en servoient autrefois pour embaumer leurs morts, & l'on en fait usage en France dans la composition de la thériaque, & des vernis noirs qui imitent ceux de la Chine.

Il y a une mine d'asphalte à Neuchâtel, en Suisse, & une autre dans la basse Alsace.

L'*Asphalte* de Neuchâtel se fond au feu en y joignant une dixième partie de poix: on en forme un mastic impénétrable à l'eau & qui dure très-longtemps, pourvu qu'il ne soit point exposé immédiatement au soleil. En 1743, on répara le principal bassin du jardin du Roi avec ce mastic, & depuis ce temps il continue l'effet qu'on s'en étoit promis.

On retire de la mine d'asphalte d'Alsace, en en faisant bouillir le sable dans de l'eau, une sorte d'oing noir, propre à graisser tous les rouages. La distillation de cette mine *per descensum*, donne beaucoup d'huile de pétrole; & la distillation *per ascensum*, de l'huile rouge & de l'huile blanche, qu'on emploie efficacement dans le traitement des ulcères & des maladies cutanées.

L'*asphalte* paye à l'entrée du Royaume cinq livres par quintal.

ASPHALTITE, ou ASPHALTIDE; nom propre d'un lac de la Palestine, ainsi appelé du bitume qui y abonde. Les Villes de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Seboine & de Sedor étoient situées dans les environs. Ce lac est encore appelé *mer morte*, soit à cause de la tranquillité de ses eaux, soit parce qu'aucun animal ne peut vivre sur ses bords ni dans ses eaux.

ASPHAR; nom propre. *Voyez* ASPHALTITE, c'est la même chose, quoique le Dictionnaire de Trévoux en fasse un lac particulier.

ASPHODÈLE; substantif féminin. Plante dont la racine consiste en quantité de navets suspendus par une tête d'un goût un peu amer & âcre; elle jette des feuilles semblables à celle du poireau, mais plus longues & plus étroites; il s'élève de leur centre, à la hauteur d'environ trois pieds, une tige ronde, unie, rameuse, garnie de fleurs de couleur blanche & rouge: il succède à ces fleurs un fruit presque rond, charnu, divisé intérieurement en trois loges qui renferment des semences brunes & triangulaires.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle croît dans les lieux pierreux & dans les jardins. Sa racine est nourrissante & l'on en fait du pain dans des temps de disette, en la mêlant avec de la farine de blé ou d'orge, & après l'avoir fait bouillir dans de l'eau pour en diminuer l'âcreté.

Cette racine est d'ailleurs détersive, apéritive, emménagogue, émolliente & maturative. On la donne pulvérisée aux personnes à la dose d'un scrupule; & aux animaux, à la dose de deux gros. On l'emploie encore en cataplasme.

Il y a une autre espèce d'asphodèle, qui ne diffère de la précédente, qu'en ce que sa tige est simple & sans rameaux.

Les deux premières syllabes sont

Digitized by Google

brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *asfodèle*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPHODÉLODES; (les) anciens peuples d'Afrique dont parle Diodore, qui dit qu'ils ressembloient par la couleur aux Ethiopiens.

ASPHYXIE; substantif féminin, & terme de Médecine. Privation subite du pouls, de la respiration & du mouvement. C'est le dernier degré de la syncope & de la défaillance, & l'asphyxie ne diffère de la mort que par la durée. La grossesse, l'idée d'une chose horrible, les passions violentes, *&c.* sont des causes qui peuvent produire cette maladie.

ASPIC; substantif masculin. Serpent long de quatre à cinq pieds & très-venimeux. On le trouve en Espagne, en Afrique & en Egypte le long du Nil, dans les lieux couverts d'ombre. On remédie à sa morsure comme à celle de la vipère.

L'aspic contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Sa chair, son foie & son cœur, séchés & pulvérisés sont bons pour purifier le sang; la dose est depuis un demi scrupule jusqu'à une demi-drachme.

Aspic, est aussi le nom d'une espèce de serpent qui se trouve aux environs de Paris, & qui ressemble à la vipère; mais il est plus effilé, plus court, n'a point de dents & a la tête moins applatie. On prétend que sa morsure n'est pas dangereuse.

Les anciens ont parlé de plusieurs autres espèces *d'aspics*, qu'on ne distingue pas aujourd'hui sous ce nom.

Aspic, se dit, dans le sens figuré, d'une personne médisante. *Cette femme a une langue d'aspic. C'est un aspic.*

Aspic, en termes de l'art Militaire, s'est dit d'une pièce de canon de douze livres de bale & du poids de 4250 livres.

On appelle, *huile d'aspic*, une huile essentielle d'une espèce de lavande. Elle a l'odeur très-forte. Les Vernisseurs & les Emailleurs en font usage.

Par le tarif de 1664, l'huile d'aspic doit à l'entrée du Royaume trois livres par quintal.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *aspik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPIDO; nom propre. Rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle se jette, près de Laurette, dans le Musone.

ASPIRANT, ANTE; adjectif, & terme d'Hydraulique. On appelle *tuyau aspirant*, celui dont on se sert dans une pompe pour élever l'eau à une certaine hauteur; & *pompe aspirante*, celle qui élève l'eau en l'attirant à la différence de celle qui élève l'eau en la poussant.

Aspirant, s'emploie aussi substantivement pour désigner la personne qui aspire & qui veut parvenir à quelque chose. Tels sont ceux qui veulent être reçus dans un emploi, une dignité, une maison religieuse, un corps de métier, *&c. Il y a foule d'aspirans pour cette charge. Il ne vouloit pas se mettre au nombre des aspirans.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, &

Digitized by Google

la quatrième du féminin très-brève.

ASPIRATION ; ſubſtantif féminin. *Aſpiratio.* Action de celui qui attire en dedans l'air extérieur ; il eſt oppoſé à *expiration*, qui eſt l'action par laquelle on repouſſe en dehors l'air intérieur.

ASPIRATION, ſe dit, en Hydraulique, en parlant, des pompes qui ſervent à élever les eaux, & il eſt ſynonyme à aſcenſion. *Cette pompe agit par compreſſion, & l'autre par aſpiration.*

ASPIRATION, ſe dit, en Grammaire, de la manière de prononcer en aſpirant, c'eſt-à-dire, en marquant fortement la prononciation. Nous diſons *des hommes*, comme s'il étoit écrit *dézomes*, il n'y a point là d'aſpiration ; mais nous diſons des *hottes* en faiſant ſentir le *h*, & c'eſt prononcer avec aſpiration. *Voyez* la lettre *H*.

ASPIRATION, marque auſſi, dans le ſens figuré, le deſir de parvenir à un but qu'on ſe propoſe ; mais dans ce ſens il n'a d'uſage qu'en matière de dévotion. *L'aſpiration de l'ame à Dieu*, ſignifie l'élévation de l'ame vers Dieu.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier ; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *t* en *ſ*, & écrire *aſpiraſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASPIRÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASPIRER.

ASPIRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action d'attirer l'air avec la bouche dans l'intérieur du corps ; c'eſt l'oppoſé d'*expirer* qui eſt l'action de repouſſer en dehors l'air intérieur.

ASPIRER, ſe dit, en Grammaire, pour exprimer l'action de prononcer de la gorge, de manière que la prononciation ſoit fortement marquée. *On aſpire le* h *dans la prononciation du mot Héros. Une lettre aſpirée.*

ASPIRER, ſe dit, en termes de Doreurs, & ſignifie retenir. Ils diſent que *l'or-couleur aſpire l'or* ; pour dire, qu'il le retient.

ASPIRER, s'emploie, dans le ſens figuré, & ſignifie prétendre à une choſe quelconque, la deſirer. *Il aſpiroit au commandement de la Province. Il n'aſpire qu'à une vie tranquille.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aſpire*, la ſyllabe *pi* eſt longue.

ASPIS ; nom propre. Ancienne ville de Macédoine, qui, ſelon Etienne le Géographe, fut bâtie par Philippe, père de Perſée.

ASPITHRA ; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, ſur une rivière du même nom, au pays des Sines.

ASPLE, ou ASPE ; ſubſtantif maſculin. On donne indifféremment ce nom dans les Manufactures en ſoie de Piémont, & au devidoir ſur lequel on tire les ſoies des cocons, & à celui qui, dans les moulins, ſe charge de la ſoie organcinée ; le

Digitized by Google

premier s'appelle *Aſpe de filature*, & le ſecond, *Aſpe de tors ;* mais parmi nous il n'y a que le premier qui ait le nom d'*Aſpe*, ou d'*Aſple ;* l'autre s'appelle *Guindre*.

ASPLEDON ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, dans la Béotie. Strabon la met à vingt ſtades d'Orchomène, au-delà du fleuve Melas.

ASPORT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois enlèvement.

ASPORTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enlever, emporter.

ASPRA ; nom propre. Ville d'Italie, ſur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. On prétend qu'elle appartint autrefois aux Sabins, ſous le nom de *Caſperia*.

ASPRE ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'argent, qui ſe fabrique & qui a cours dans les Etats du Grand-Seigneur. L'*aſpre* revient à ſix deniers de France.

ASPRÉDO ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de rivière, qui a la tête pleine de cavités, & qui n'a qu'une nageoire ſur le dos. Ray dit qu'il approche de la perche pour la figure, mais qu'il eſt plus petit.

ASPRESSE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſévérité, rigueur.

ASPRETÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois exaction.

ASPREUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aigreur dans l'eſprit, ou dans le diſcours.

ASPRO ; nom propre. Rivière de la Turquie d'Europe dans l'Albanie. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & Pirgo.

ASPROPITI ; nom propre. Bourg maritime de Grèce, dans le golfe de Lépante, non loin de la ville dont ce Golfe tire ſon nom.

ASPROPOTAMO ; nom propre. Rivière de Grèce, dans le Deſpotat. Elle a ſa ſource au Mont de Mezzovo, & ſon embouchure dans la mer Ionienne, vis-à-vis des îles Curſolaires.

ASROB ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent à la matière du grand Œuvre, quand elle eſt en putréfaction.

ASSA ; ſubſtantif féminin. Sorte de ſuc concret, dont on diſtingue deux eſpèces : l'une s'appelle *Aſſadulis*, & c'eſt le Benjoin. *Voy.* ce mot. L'autre ſe nomme *Aſſa Fœtida*, à cauſe de ſa puanteur. Celle-ci eſt une gomme compacte, molle, jaune & rouſſe, qui découle du tronc d'une plante dont les feuilles reſſemblent à celles de la rue, & qui croît dans la Lybie, la Médie, la Syrie & les Indes.

Il faut choiſir cette gomme en maſſe, nette, ſèche, d'une odeur forte, puante, & tirant ſur celle de l'ail.

Elle eſt inciſive, attenuante, déterſive, ſudorifique, bonne contre les maladies hiſtériques, & s'emploie exterieurement & intérieurement. Les Maréchaux en font un grand uſage pour médicamenter les chevaux.

L'*aſſa Fœtida*, paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de la valeur, ſuivant l'Arrêt du Conſeil du 15 Août 1685.

ASSABIN ; nom propre. Dieu des Éthiopiens, auquel ils avoient conſacré le Cinnamome. Pour obtenir la permiſſion de couper ce bois, dont l'écorce eſt ce que nous appelons *cannelles*, ces peuples étoient obligés d'offrir en ſacrifice à leur Dieu, quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chèvres & béliers ; encore prenoit-il une part dans le bois coupé. Les Prêtres de ce Dieu étoient ſes Receveurs ; raiſon,

Digitized by Google

ſans doute, pour laquelle ſes permiſſions ſe vendoient ſi cher.

ASSADE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois houe, inſtrument à labourer la terre.

ASSAF ; nom propre. Idole des Arabes Coraïſchites.

ASSAFI ; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à quatre journées de Maroc.

ASSAGIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois rendre ſage.

ASSAHUAYE ; ſubſtantif féminin. Fruit de la groſſeur d'une prune, de couleur rouge, & qu'on recueille au Royaume d'Iſſini. Le goût de ce fruit eſt inſipide ; mais on prétend que quand on en a mangé, on peut faire uſage d'autres fruits acides, ſans en être incommodé.

ASSAILLANT ; ſubſtantif maſculin. Celui qui attaque. Il n'a d'uſage au ſingulier qu'en parlant de tournois. *Ce Prince étoit l'aſſaillant, & ſon frère étoit le tenant.*

Assaillans, ſe dit au pluriel de ceux qui aſſiègent une place, & qui lui livrent un aſſaut. *Les Aſſaillans furent repouſſés. On fit pleuvoir une grêle de pierres ſur les Aſſaillans.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *l* qui ſont oiſifs, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *aſaliant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASSAILLIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſaut.

ASSAILLIR ; verbe actif irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. *Invadere.* C'eſt au propre, l'action d'attaquer vivement. *Il aſſaillit la place à la vue du camp des Ennemis.*

Assaillir, s'emploie dans le ſens figuré. *La tempête les aſſaillit au moment qu'ils alloient entrer dans le port. Il alla les aſſaillir de mille impertinences.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième l'eſt encore, quand le *r* final eſt muet, comme il arrive en converſation ; mais elle devient longue dès que ce *r* ſe fait ſentir, comme cela ſe doit, en liſant, & dans le diſcours ſoutenu.

Conjugaison & quantité proſodique des temps irréguliers du verbe aſſaillir.

Indicatif. *Préſent. Singulier.* J'aſſaille, tu aſſailles, il aſſaille.

Il ne faut pas dire avec le Dictionnaire de Trévoux, *j'aſſaus, tu aſſaus, il aſſaut.*

Pluriel. Nous aſſaillons, vous aſſailliez, ils aſſaillent.

Les trois perſonnes du ſingulier, & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Outre un *s* qu'il faudroit ſupprimer dans tous les temps, comme oiſif, il faudroit encore ſupprimer un *l* dans les deux prémières perſonnes du pluriel, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, nous *aſalions*, vous *aſaliez*, pour les raiſons que nous donnons en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

Imparfait. *Singulier.* J'aſſaillois, tu aiſſaillois, il aſſailloit.

Pluriel. Nous aſſaillions, vous aſſailliez, ils aiſſailloient.

Toutes

Digitized by Google

Toutes les perſonnes des deux nombres, ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Les terminaiſons *ions* & *iez* de ce verbe, ſont diphtongues en poëſie comme en proſe.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif dans les trois perſonnes du ſingulier, & la troiſième du pluriel, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *j'aſaliais*, *&c.* pour les raiſons que nous donnons en parlant de ces lettres, des voyelles, & des *lettres oiſives*.

L'*impératif* reſſemble au préſent de l'indicatif.

Le préſent du ſubjonctif a le ſingulier, & la troiſième perſonne du pluriel, comme le préſent de l'indicatif; & il a les deux premières perſonnes du pluriel ſemblables aux deux premières du même nombre de l'imparfait de l'indicatif.

Le préſent du participe actif, & le gérondif ſont *aſſaillant*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Il faudroit écrire, *aſaliant*.

Les autres temps de ce verbe ſont réguliers, & ſe conjuguent ſelon les règles données pour les temps pareils du verbe *ravir*. Voyez *au mot* VERBE les règles indiquées.

ASSAINEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſignation, hypothèque.

ASSAISONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSAISONNER.

ASSAISONNEMENT; ſubſtantif maſculin. *Condimentum*. C'eſt, au propre, l'action de préparer les viandes pour les rendre agréables au goût. *Ce Cuiſinier réuſſit très-bien dans l'aſſaiſonnement.*

ASSAISONNEMENT, ſe dit, par extenſion, de tous les ingrédiens qui ſervent à aſſaiſonner les mets, ſoit pour les rendre agréables au goût, ſoit pour en faciliter la digeſtion. *Ce mets auroit été exquis, ſi le poivre n'eût pas été en trop grande quantité dans l'aſſaiſonnement.*

Boerhaave condamne comme pernicieux les acides, les ſels & les aromates qu'on fait entrer dans les aſſaiſonnemens. Ils offenſent les vaiſſeaux capillaires, & fatiguent le corps, au lieu de le nourrir, en excitant un faux appétit par l'irritation qu'ils occaſionnent. Les ſubſtances graſſes & huileuſes, d'un autre côté, lubrifient, relâchent & affoibliſſent les ſolides.

Concluez de cette doctrine que les meilleurs aſſaiſonnemens ſont la faim & la ſoif.

ASSAISONNEMENT, ſe dit, au figuré, des manières agréables qui accompagnent les diſcours, les actions de quelqu'un. *Le préſent eſt peu de choſe en lui-même; mais les aſſaiſonnemens qu'elle y a joints, ſont ſans prix.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

ASSAISONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Condire*. C'eſt, au propre, préparer un mets avec les ingrédiens convenables pour le rendre plus agréable au goût, ou pour en faciliter la digeſtion. *Ce Cuiſinier aſſaiſonne très-bien ſes ragoûts. Il ne ſait pas aſſaiſonner les mets ordinaires.*

Digitized by Google

ASSAISONNER, s'emploie abſolument. *Cette Cuiſinière entend l'art d'aſſaiſonner.*

ASSAISONNER, ſe dit, au figuré, des manières honnêtes, agréables, polies, qui accompagnent les diſcours, les actions de quelqu'un. *Le Prince lui donna ſon portrait, & il aſſaiſonna ce préſent du compliment le plus flatteur.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *n* qui ſont oiſifs, changer le troiſième *s* en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *aſaiʒoner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSAKI; ſubſtantif féminin. Les Turcs appellent ainſi *les Sultanes favorites*, qui ſont accouchées d'un fils. Ce titre eſt très-avantageux à la Sultane qui l'acquiert. Elle obtient un appartement diſtingué & ſéparé de celui des autres Sultanes: on lui donne des Eunuques & autres Domeſtiques pour la ſervir: le Sultan lui met une couronne ſur la tête, comme un ſigne de la liberté qu'il lui accorde d'entrer chez lui quand elle le jugera à propos, ſans y être appelée: elle jouit d'une penſion annuelle, qui ne peut être au-deſſous de cinq cens bourſes; elle accompagne le Grand-Seigneur à la promenade & à la chaſſe; & ſi elle a de l'eſprit & de l'intrigue, bientôt tout l'Empire eſt à ſes ordres.

ASSAMBLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois monceau, tas.

ASSAMBLEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois troupes aſſemblées en ordre de bataille.

ASSAMPLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois exemple.

ASSANCALÉ; nom propre. Ville & Forteresſe d'Aſie, dans l'Arménie, ſur le bord de l'Araxe, à une journée d'Erzerom. Elle eſt bâtie ſur un rocher eſcarpé, & au milieu d'une plaine fertile, où ſont des bains d'eaux thermales très-fréquentés.

ASSANCHIUF; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Diarbeck, ſur le Tigre, à l'orient de Niſibe, vers les confins de l'Arménie. Elle appartient aux Turcs.

ASSANGONNÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois rempli de ſang.

ASSAPANIK; ſubſtantif maſculin. Petit animal quadrupède de la Virginie. C'eſt une eſpèce d'écureuil qui vole quelquefois l'eſpace d'un quart de lieue en élargiſſant ſes jambes, & en diſtendant ſa peau comme pour en former des aîles.

ASSAPARA; nom propre d'une île de l'Amérique, vers l'embouchure de l'Aropa.

ASSARDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſaillir.

ASSARON; ſubſtantif maſculin. Meſure de continence chez les Juifs, & dans laquelle ils meſuroient la manne. C'étoit la dixième partie de l'Épha, & environ trois pintes de Paris. Dieu avoit fixé aux Iſraëlites un Aſſaron de manne par tête.

ASSAS-BASSI; ſubſtantif maſculin. On donne ce titre chez les Turcs, aux Capitaines des Baillis des Janiſſaires. Ces Officiers marchent à côté du cheval du Sultan, quand il va à quelque cérémonie publique.

ASSASSIN; ſubſtantif maſculin. *Sicarius*. Celui qui tue de guet-à-pens, de deſſein formé & en trahiſon. *On condamna l'aſſaſſin à la roue.* Voyez ASSASSINAT.

Digitized by Google

Assassin, se dit aussi au Palais, par extension, de celui qui se loue pour venger la querelle d'un autre.

Le mot *Assassin* vient, à ce que quelques-uns prétendent, d'un Prince de la famille des Arsacides, appelés communément *Assassins*, qui habitoit entre Antioche & Damas, dans un Château où il élevoit de jeunes fanatiques, qu'il disposoit à exécuter aveuglément ses ordres. Il s'en servoit ordinairement pour faire assassiner les Princes ses ennemis. D'autres dérivent ce mot de la langue Arabe. Quoiqu'il en soit, les *Assassins* possédoient plusieurs Villes autour de Tyr, & se choisissoient eux-mêmes un Roi, qui étoit connu sous le nom de *Vieux de la Montagne*. Ce Prince fit assassiner, en 1213, Louis de Bavière. Et cette étrange Souveraineté subsista jusqu'en 1257, que les Tartares eurent la gloire de l'anéantir, en tuant le Vieux de la Montagne.

Assassin, ine; adjectif, qui s'emploie au propre & au figuré. On dira au propre, *un fer assassin*; & au figuré, *un regard assassin, des yeux assassins; une mouche assassine*. Cet adjectif appartient plus à la poësie qu'à la prose.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier masculin, longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

ASSASSINAT; substantif masculin. Meurtre de guet-à-pens & par trahison. *Il est coupable d'assassinat.*

L'assassinat est puni parmi nous de la peine de mort sur la roue, sans autre commutation de peine quelle qu'elle soit; & le Roi n'accorde point de Lettres de rémission pour ce crime.

Les complices de l'assassinat sont punis de la même peine que l'assassin même.

**L'assassinat*, commis par un Bénéficier, fait vaquer de plein-droit son Bénéfice.

Assassinat, se dit, par extension, sur-tout au Palais, d'un outrage qualifié & commis de dessein formé & par trahison. Ainsi un homme, qui donne des coups de bâton à un autre sans défense, est coupable d'assassinat dans ce dernier sens, & il est puni selon la qualité des personnes, du fait & des circonstances.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, & écrire *asasinat*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSASSINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assassiner.

ASSASSINEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois assassinat.

ASSASSINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Interimere*. Action de tuer de dessein prémédité, en trahison, de guet-à-pens. *Il l'assassina à l'issue de la forêt.*

Assassiner, signifie, par extension, outrager, maltraiter grièvement, excéder de coups en trahison. *Il fait informer contre ceux qui l'assassinèrent sur la rue à coups de bâton.*

Assassiner, s'emploie figurément & par hyperbole, & signifie importuner excessivement. *C'est un étrange Auteur, il assassine tous ceux qu'il rencontre de la lecture de ses vers. Eh! Monsieur, ne nous assassinez pas de complimens.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou

Digitized by Google

brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, & écrire *asasiner*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSATION; substantif féminin, & terme de Pharmacie, qui signifie la même chose que torréfaction. *Voyez* ce mot.

ASSATION, signifie, chez les Philosophes hermétiques, l'action de sublimer, de volatiliser, de fixer la matière du grand-œuvre. Ce n'est donc pas, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, la couleur noire ou la putréfaction de la matière de la pierre.

ASSAVANTER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire savoir, avertir.

ASSAULER; vieux verbe qui signifioit autrefois assembler, convoquer.

ASSAVOURER; vieux verbe qui signifioit autrefois assaisonner.

ASSAUT; substantif masculin. *Aggressio*. Attaque pour s'emparer de vive force d'une Ville, d'une Citadelle, d'un Fort, d'un Poste quelconque. *Il soutint trois assauts consécutifs.*

On dit, *donner un assaut général*; pour dire, attaquer la place de tous les côtés.

On dit aussi, *monter à l'assaut, donner l'assaut, emporter une place d'assaut*, &c.

Le Maréchal de Lowendhal prit d'assaut la ville de Berg-op-Zoom en 1747.

ASSAUT, se dit, en termes d'Escrime, d'un exercice qui s'exécute avec des fleurets, & qui représente un combat.

On dit dans ce sens, *faire assaut*; pour dire se battre au fleuret pour s'exercer.

L'adresse d'un Escrimeur, qui fait *assaut*, consiste à savoir parer & pousser à propos. Toutes les bottes ou estocades qui peuvent se porter, sont dans les armes, ou hors des armes, ou sur les armes, ou sous les armes, ou en flanconade: ainsi il ne peut y avoir que cinq manières de parer, qui sont, la quarte, la tierce, la quarte-basse, la seconde & la flanconade. *Voyez* ces mots.

ASSAUT, se dit, dans le sens figuré, de toute sollicitation vive & pressante. *J'ai soutenu vingt assauts avant de me décider. Comment résister à tous ces assauts?*

On dit aussi figurément, *faire assaut d'esprit, d'éloquence, d'histoire, de littérature*, &c. pour dire, disputer à qui montrera plus d'esprit, d'éloquence, de connoissances sur l'Histoire, la Littérature, &c.

On dit encore, dans le sens figuré, des personnes du sexe qui se présentent dans quelque assemblée, pour y faire parade de leur beauté; *qu'elles s'y montrent pour faire assaut de beauté.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asaut*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSAUVAGIR; vieux verbe qui signifioit autrefois rendre une terre inculte.

ASSAZOÉ; substantif fémin. Plante qui croît dans l'Abissinie. On n'en fait d'autre description que de dire qu'elle a la propriété particulière de faire périr les serpens qui la tou-

Digitized by Google

chent. On ajoute que son ombre seule les engourdit.

ASSCHE; nom propre. Bourg célèbre, & Seigneurie franche du Brabant, à laquelle est attachée la dignité héréditaire de Guidon du Duché de Brabant.

ASSE; nom propre. Rivière de France, en Provence. Elle a sa source entre Castellane & Senez, & son embouchure dans la Durance, à deux lieues, sud-est, de Forcalquier, après un cours d'environ quinze lieues.

ASSEAU; vieux mot qui signifioit autrefois hachette de charpentier.

ASSECHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSECHER.

ASSECHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui signifie être à sec. On dit qu'une terre & un rocher assechent, quand on peut les voir après que la mer s'est retirée.

ASSÉCURATION; substantif fémin. Terme de Palais, qui désigne, dans le ressort du Parlement de Grenoble, une opposition formée à l'adjudication d'un immeuble saisi réellement.

ASSÉCUTION; substantif féminin. *Consecutio*. Terme de Jurisprudence canonique, qui signifie l'obtention d'un bénéfice. Le clerc qu'on nomme à un Bénéfice incompatible avec un autre dont il est possesseur, fait vaquer celui-ci par l'assécution de l'autre.

ASSED-ABAD; nom propre d'une petite ville de Perse, vers Amadan.

ASSEDI; nom propre. Poëte célèbre chez les Perses. On estime son poëme où il peint les avantages de la nuit sur le jour.

ASSEDIM; nom propre. Ville de la tribu de Nephtali, dans la Palestine, près de la forêt du Liban.

ASSÉE; vieux mot qui signifioit autrefois bécasse.

ASSÉEUR; substantif masculin. Terme usité en matière de répartition d'impôts. Les Asséeurs sont des particuliers élus par les Communautés, pour répartir une imposition quelconque, & déterminer ce qu'en supportera chacun de ceux qui y sont sujets. Les fonctions d'Asséeur sont unies à celles de Collecteur dans la plûpart des Provinces du Royaume: mais ces fonctions sont divisées en Lorraine, & celui qui est Asséeur, ne peut être Collecteur.

ASSEGNÉE; vieux mot qui signifioit autrefois but, point marqué, auquel on se proposoit de tirer.

ASSEGRISER; vieux verbe qui signifioit autrefois, adoucir, appaiser.

ASSEGURANCHE; vieux mot qui signifioit autrefois assurance.

ASSEILLE; vieux mot qui signifioit autrefois petit ais dont on couvroit les livres.

ASSÉ-LE-BERANGER; nom propre. Bourg & Château de France, dans le Maine, à sept lieues & demie, ouest-nord-ouest, du Mans.

ASSÉ-LE-BOISNE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, près de la Sarte, & à quatre lieues, nord-nord-ouest, du Mans.

ASSÉ-LE-RIBOUL; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à sept lieues, nord-nord-ouest, du Mans.

ASSEMBLAGE; substantif masculin. Amas, union de plusieurs choses qu'on joint ensemble. *Ce remède est un assemblage de plusieurs drogues.*

ASSEMBLAGE, se dit, en termes de Charpentiers, Menuisiers, *&c.* de la réunion de plusieurs pièces, auxquelles on a donné des formes pour composer un tout, de manière

Digitized by Google

qu'elles demeurent jointes & attachées enſemble, ſans pouvoir ſe ſéparer.

ASSEMBLAGE, ſe dit, en termes d'Architecture, de l'action de réunir les parties avec le tout par rapport à la décoration, tant intérieure qu'extérieure.

ASSEMBLAGE, ſe dit, en termes de Librairie, d'un certain nombre de formes imprimées, qu'on range ſur une table ſelon l'ordre des lettres de l'alphabet. Ces formes ſont compoſées chacune d'un certain nombre de feuilles imprimées : on lève une feuille ſur chacune ; & on aſſemble les feuilles levées de manière que celle qui eſt marquée de la lettre *a*, ſoit ſuivie de celle dont la ſignature eſt la lettre *b*, &c.

ASSEMBLAGE, ſe dit auſſi des choſes qui ont rapport aux mœurs. *On remarque dans cette jeune perſonne un aſſemblage de qualités diſtinguées.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, le *m* en *n*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aſanblaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSEMBLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSEMBLER.

ASSEMBLÉES, ſe dit adjectivement, en termes d'Anatomie, pour déſigner certaines glandes voiſines les unes des autres, & qui ſont en grande quantité dans quelque partie du corps.

ASSEMBLÉE ; ſubſtantif féminin. *Cœtus.* Jonction de pluſieurs perſonnes en un même lieu. *L'aſſemblée étoit nombreuſe, brillante & diſtinguée.*

ASSEMBLÉES *des Etats du Royaume*, ſe dit de celles que compoſent les trois Ordres de l'Etat, qui ſont, le Clergé, la Nobleſſe, & le Tiers-Etat. Elles ſe tiennent en vertu de Lettres-Latentes du Roi, & elles ont pour objet de délibérer ſur les affaires importantes du Royaume. C'étoit dans ces aſſemblées que ſe faiſoient autrefois les Loix de l'Etat.

La dernière aſſemblée des Etats du Royaume ſe tint à Paris le premier Décembre 1626, & elle fut diſſoute le 3 Février 1627.

ASSEMBLÉES *ordinaires des Etats*, étoient autrefois des aſſemblées qui ſe tenoient régulièrement chaque année, & dans leſquelles ſe diſcutoient les affaires les plus importantes de l'Etat. Ces aſſemblées ſe tenoient le premier de Mars ſous les Rois de la première race. Pepin en fixa le jour au premier de Mai. Dans la ſuite, le jour en fut incertain ; & vers le dixième ſiècle, ces aſſemblées ceſſèrent. On les appela auſſi *Aſſemblées du Camp de Mars* ou *de Mai*, parce qu'elles ſe tenoient en plein air, à la campagne.

ASSEMBLÉES *des Etats d'une Province*, ſont des aſſemblées qui ſe tiennent pour délibérer ſur les affaires particulières de la Province ; telles ſont les aſſemblées des Etats de Languedoc, de Bretagne, de Bourgogne, &c.

ASSEMBLÉES *des Chambres du Parlement*, ſe dit des aſſemblées de tout le Corps du Parlement, qui ſe réunit dans la Grand'-Chambre, pour y délibérer ſur quelque matière importante, comme lorſqu'il s'agit de vérifier un Edit, une Ordonnance, &c.

Digitized by Google

ASSEMBLÉES *générales du Clergé*, ſont celles que compoſent les députations de toutes les Métropoles, appelées *Provinces Eccléſiaſtiques*. Elles ſe tiennent tous les dix ans, & renouvellent avec le Roi le Contrat des Décimes qu'elles ſe ſont engagées de payer, pour acquitter les rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, appelées communément *Rentes ſur le Clergé*. Chaque Province Eccléſiaſtique envoie à ces aſſemblées deux Députés du premier Ordre, & deux du ſecond Ordre.

PETITES ASSEMBLÉES *du Clergé*, ou ASSEMBLÉES *des Comptes*, ſont celles qui ſe tiennent cinq ans après les grandes aſſemblées, ou aſſemblées générales. Un de leurs principaux objets, eſt d'entendre les comptes du Receveur Général du Clergé. Elles diffèrent des précédentes, en ce qu'elles ne ſont compoſées que de deux Députés de chaque Province Eccléſiaſtique, un du premier Ordre, & un du ſecond Ordre.

ASSEMBLÉES *générales d'Habitans*, ſont celles que forment tous les Habitans d'une Ville ou d'une Communauté, pour délibérer ſur les affaires publiques de leur Ville ou Communauté, en conſéquence d'un Mandement du Roi.

ASSEMBLÉES *illicites*, ſont celles qui ſe font en contravention des Ordres du Roi, & qui ſont attentatoires à ſon autorité. Ces ſortes d'aſſemblées deviennent un crime, dont la connoiſſance eſt attribuée, comme cas Royal, aux Bailliages, Sénéchauſſées & Préſidiaux.

ASSEMBLÉE *d'une armée*, eſt le rendez-vous général des troupes en un ſeul lieu pour y camper.

On appelle *quartier d'aſſemblée des troupes*, le lieu qu'on indique aux troupes pour s'aſſembler.

On dit encore, en termes de l'Art militaire, *battre l'aſſemblée*; pour dire, battre le tambour, afin que les ſoldats ſe rendent chacun à ſon poſte ſous le drapeau.

On dit, dans l'uſage ordinaire, *tenir l'aſſemblée*; pour dire, préſider à l'aſſemblée.

On dit, *rompre une aſſemblée*; pour dire, l'obliger à ſe ſéparer.

On dit auſſi qu'*une aſſemblée s'eſt rompue*; pour dire, qu'elle s'eſt ſéparée ſans avoir pris de réſolution; & qu'*une aſſemblée s'eſt levée*; pour dire, qu'elle eſt terminée.

On dit, *aller à l'aſſemblée*; pour dire, aller dans l'endroit où l'on eſt aſſemblé.

On dit que *l'aſſemblée ſe tient*; pour dire, qu'on eſt actuellement aſſemblé: & que *l'aſſemblée ſe tient dans une telle maiſon*; pour dire, qu'on eſt aſſemblé dans cette maiſon.

ASSEMBLÉE, ſe dit, en termes de Chaſſe, du rendez-vous où ſe trouvent les chaſſeurs.

ASSEMBLÉE, ſe dit d'un bal qui ſe donne dans une maiſon particulière où l'on n'admet que des amis ou gens de connoiſſance, en quoi il diffère d'un bal public, où tout le monde a entrée.

On appelle l'Egliſe *l'aſſemblée des Fidèles*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, le *m* en *n*, & écrire, d'après la prononciation, *aſanblée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSEMBLÉEMENT, vieux mot qui

signifioit autrefois enſemble, de compagnie.

ASSEMBLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjuge comme *chanter*. *Congregare*. Action de réunir, de mettre enſemble. *On doit aſſembler l'armée au mois de Mars. Il faut vous occuper d'aſſembler les matières néceſſaires pour la conſtruction de ce château.*

ASSEMBLER, ſe dit, en termes de Menuiſiers, Charpentiers, *&c.* de l'action de mettre pluſieurs pièces à leur place, de les enchaſſer, de les joindre de manière qu'elles ne compoſent qu'un tout. *Aſſemblez les panneaux de cette porte.*

ASSEMBLER *un cheval*, c'eſt, en termes de Manège, lui tenir la main en ferrant les cuiſſes ; ce qui rapproche le train de derrière de celui de devant, & lui relève les épaules & la tête.

ASSEMBLER, en termes de Librairie ; c'eſt réunir enſemble pluſieurs feuilles, ou pluſieurs parties d'un livre.

ASSEMBLER, eſt verbe pronominal réfléchi. *Les trois régimens de nouvelles création s'aſſembleront ſur la côte. Les Etats Généraux du Royaume ne s'aſſemblent plus.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui agit bruſquement & ſans conſulter perſonne, *qu'il a bientôt aſſemblé ſon conſeil.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aſſemble*, la ſyllabe *ſem* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, le *m* en *n*, & écrire, d'après la prononciation, *aſanbler*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSEMBLEUR ; ſubſtantif maſculin. Qui aſſemble. La Fontaine s'eſt ſervi de ce mot dans ſes Fables, où il qualifie Jupiter d'aſſembleur des nuages.

Tout l'Olimpe s'en plaignit,
Et l'aſſembleur des nuages
Jura le Styx, & promit
De former d'autres images.

ASSEN ; nom propre. Petite ville de Hollande, dans la Seigneurie d'Overiſſel.

ASSENÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSENER.

ASSENEDE ; nom propre. Bourg conſidérable des Pays-Bas Autrichiens, & Chef-lieu d'un des quatre Baillages, appelés *les quatre Offices* ou *les quatre Métiers*. Il eſt ſitué à deux lieues d'Axel.

ASSENER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Porter un coup violent, frapper rudement. *Il lui aſſena cent coups de bâton ſur les épaules. Il l'aſſena d'un coup de maſſue.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe prend le ſon de l'*e* moyen, quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets.

Dans

Digitized by Google

Dans *j'aſſene*, la ſyllabe *ſe* eſt moyenne.

ASSENNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ais, planche.

ASSENTATEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois flatteur.

ASSENS; nom propre. Ville & Port de Dannemark, dans l'île de Fionie.

ASSENTEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois conſentement.

ASSENZ; vieux mot qui ſignifioit autrefois accord.

ASSEOIR; verbe actif irrégulier de la troiſième conjugaiſon. Mettre dans un ſiège. *On a mal aſſis cet enfant.*

ASSEOIR, eſt pronominal, réfléchi & ſignifie ſe mettre dans un ſiège. *Il n'a pas voulu s'aſſeoir.*

ASSEOIR, ſignifie, en termes de bâtimens, poſer ſur quelque choſe de ſolide & de ferme. *Où prétendez-vous aſſeoir la maiſon que vous comptez bâtir?*

ASSEOIR, ſignifie, en termes de Maçonnerie, poſer de niveau & à demeure les premières pierres des fondations d'un édifice, le pavé, *&c.*

ASSEOIR *une figure*, (bien) c'eſt, en termes de Peinture & de Sculpture, la repréſenter dans une poſition naturelle, & où il eſt vraiſemblable que ſe ſoutiendroit une figure vivante.

ASSEOIR *une cuve*, c'eſt, en termes de Teinturiers, préparer une cuve de teinture, y mettre les drogues & ingrédiens néceſſaires, afin de pouvoir y laiſſer en bain les étoffes, laines, ſoies, *&c.* auxquelles on veut faire prendre la couleur préparée.

ASSEOIR *un cheval ſur les hanches*, ſignifie, en termes de Manège, dreſſer un cheval à exécuter ſes airs de manège, ou à galopper avec la croupe plus baſſe que les épaules.

On dit d'un oiſeau, qu'*il eſt allé s'aſſeoir ſur un arbre*; pour dire, qu'il eſt allé s'y percher.

ASSEOIR, ſignifie, en matière d'impôts, tailles, gabelles, *&c.* départir les impôts, les tailles, les gabelles, &c. *Ceux qui ont aſſis l'impôt, ignoroient les facultés de la Communauté.*

ASSEOIR *un camp*, ſignifie placer, établir un camp. *Les ennemis vouloient aſſeoir leur camp près de la rivière.*

ASSEOIR *une rente*, ſignifie placer, hypothéquer une rente. *Il vient d'aſſeoir une rente de cent écus ſur cette terre.*

ASSEOIR *un jugement*, *ſon jugement*, ſe dit, dans le ſens figuré, pour fonder un jugement, ſon jugement ſur quelque choſe, ſe décider en connoiſſance de cauſe. *Comment aſſeoir un jugement ſur un récit auſſi peu circonſtancié?*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, qu'*on ne peut aſſeoir aucun fondement ſur la parole de quelqu'un, ſur ſes promeſſes*; pour dire, qu'on ne peut avoir confiance en ſa parole, en ſes promeſſes.

Conjugaiſon & quantité proſodique du verbe *aſſeoir.*

Indicatif. Préſent, ſingulier. J'aſſieds, tu aſſieds, il aſſied.

Pluriel. Nous aſſeyons, vous aſſeyez, ils aſſeyent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier ont la première ſyllabe brève & la ſeconde moyenne; la troiſième perſonne a ſes deux ſyllabes brèves.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont la première ſyllabe brève, la ſeconde moyenne & la troiſième longue; la troiſième perſon-

Digitized by Google

ne a la première ſyllabe brève & la ſeconde longue.

Imparfait. Singulier. J'aſſeyois, tu aſſeyois, il aſſeyoit.

Pluriel. Nous aſſeyions, vous aſſeyiez, ils aſſeyoient.

Toutes les perſonnes des deux nombres de ce temps ont la première ſyllabe brève, la ſeconde moyenne & la troiſième longue.

Outre les changemens communs à tous les temps du verbe, il faudroit changer en *a* l'*o* des trois perſonnes du ſingulier & de la troiſième du pluriel, & écrire, d'après la prononciation, *j'aſſeyais*, &c.

La même obſervation aura lieu ſur le conditionnel préſent.

Remarquez que les terminaiſons *ions* & *iez* de ce verbe, ſont diphtongues en poëſie comme en proſe.

Prétérit défini. Singulier. J'aſſis, tu aſſis, il aſſit.

Pluriel. Nous aſsîmes, vous aſsîtes, ils aſsîrent.

Les deux premières perſonnes du ſingulier ont la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue : la troiſième perſonne a ſes deux ſyllabes brèves.

Les trois perſonnes du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Futur ſimple. Singulier. J'aſſiérai, ou j'aſſeyerai, tu aſſiéras, ou tu aſſeyeras, il aſſiéra ou il aſſeyera.

Pluriel. Nous aſſiérons, ou nous aſſeyerons, vous aſſiérez, ou vous aſſeyerez, ils aſſiéront ou ils aſſeyeront.

J'aſſiérai & il *aſſiéra*, ont leurs trois ſyllabes brèves; tu *aſſiéras*, a les deux premières ſyllabes brèves & la troiſième longue.

J'aſſeyerai & il *aſſeyera*, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue & la troiſième brève; tu *aſſeyeras*, a la première ſyllabe brève & les deux autres longues.

Aſſiérons, aſſiérez, aſſiéront, ont les deux premières ſyllabes brèves & la troiſième longue.

Aſſeyerons, aſſeyerez, aſſeyeront, ont la première ſyllabe brève, & les deux autres longues.

Dans *j'aſſiérai* & *j'aſſeyerai*, il faudroit changer *ai* en *é*, & écrire, d'après la prononciation, *j'aſſiéré*, *j'aſſeyeré*.

Conditionnel préſent. Singulier. J'aſſiérois, ou j'aſſeyerois; tu aſſiérois, ou tu aſſeyerois; il aſſiéroit, ou il aſſeyeroit.

Pluriel. Nous aſſiérions, ou nous aſſeyerions; vous aſſiériez, ou vous aſſeyeriez; ils aſſiéroient, ou ils aſſeyeroient.

Le ſingulier de ce temps a la quantité proſodique de la ſeconde perſonne du futur ſimple; & le pluriel a la quantité proſodique du pluriel du même futur.

Imperatif. Préſent. Singulier. Aſſied, qu'il aſſeye.

Pluriel. Aſſeyons, aſſeyez, qu'ils aſſeyent.

Voyez, pour la quantité, le préſent de l'indicatif.

Subjonctif. Préſent. Singulier. Que j'aſſeye, que tu aſſeyes, qu'il aſſeye.

Pluriel. Que nous aſſeyions, que vous aſſeyiez, qu'ils aſſeyent.

Voyez, pour la quantité, la troiſième perſonne du préſent de l'indicatif, & les deux premières perſonnes du pluriel de l'imparfait du même mode.

Imparfait. Singulier. Que j'aſſiſſe, que tu aſſiſſes, qu'il aſsît.

Pluriel. Que nous aſſiſſions, que vous aſſiſſiez, qu'ils aſſiſſent.

Les deux premières perſonnes du

Digitized by Google

ſingulier ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève; la troiſième perſonne a la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue; la troiſième a la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Quoique nous ayons conjugué les deux premières perſonnes du pluriel de ce temps, nous avertiſſons qu'elles ne ſont pas uſitées : il ſeroit peut-être à propos qu'elles le fuſſent.

Infinitif. Préſent. Aſſeoir. La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait toujours ſentir.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire *aſſoir*.

Le préſent du participe actif & le gérondif font *aſſeyant*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le participe paſſif fait *aſſis* au maſculin, & *aſſiſe* au féminin.

Il faudroit changer le dernier *s* du féminin en un ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *aſſiʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Les temps compoſés, c'eſt-à-dire, tous ceux qui ſe forment avec les verbes auxiliaires, & le participe paſſif, ont la même quantité. *J'avois* aſſis, *il auroit* aſſis, *elle étoit* aſſiſe, *&c.* Voyez VERBES AUXILIAIRES & TEMPS COMPOSÉS.

Le *t* final des temps ou perſonnes de ce verbe eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du ʒ devant une voyelle, mais en ſuivant la règle générale donnée en parlant de la lettre *S*.

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcerez *ils aſſeyent*, comme s'il étoit écrit ils aſſeye. Ceci ſe trouve expliqué au mot VERBE.

Partout où le *s* eſt double, il faudroit en ſupprimer un comme oiſif : *par exemple*, écrire *aſoir*, &c. au lieu d'*aſſeoir*, &c.

ASSER; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de bélier dont les Anciens ſe ſervoient ſur leurs vaiſſeaux. C'étoit une longue poutre ferrée par les deux bouts, & qui étoit pendue au mât. Elle ſervoit à repouſſer les vaiſſeaux ennemis qui venoient à l'abordage, & renverſoit les ſoldats & les matelots.

ASSERA; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, ſur la rivière de Vera, dans la Macédoine.

ASSERAL; ſubſtantif maſculin. Sorte de plante dont les Turcs ſe ſervent comme d'opium. Ils prétendent qu'elle a la vertu de les rendre plus gais & plus vaillans.

ASSERBE. *Voyez* AZERBE.

ASSEREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſûreté donnée en Juſtice.

ASSERER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois prendre, ſe rendre maître.

ASSERIM; nom propre. Forteresſe de l'Indouſtan, dans la Province de

Digitized by Google

Cambaye, à quinze lieues, au sud, de Surate.

ASSERISIER ; vieux mot qui signifioit autrefois appaiſer, calmer.

ASSERMENTER ; vieux mot qui signifioit autrefois amaſſer les ſarmens, & en faire des fagots.

ASSERTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois défricher.

ASSERTION ; ſubſtantif féminin. *Aſſertio.* Terme didactique. Action de ſoutenir vraie une propoſition. *Votre aſſertion ne perſuade pas.*

ASSERTION, ſe dit au Palais pour affirmation en Juſtice. *On lui adjugea la récréance ſur ſon aſſertion.*

ASSERTIVEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois affirmativement.

ASSERVI, IE ; adjectif & partieipe paſſif. *Voyez* ASSERVIR.

ASSERVIR ; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. In ſervitutem mittere.* C'eſt, au propre, mettre en ſervitude, réduire ſous la puiſſance, aſſujettir. *Les Turcs ont aſſervi pluſieurs Nations.*

ASSERVIR, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie ſoumettre. *Je ne m'aſſervirai pas à vos fantaiſies.*

ASSERVIR *les paſſions*, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, & ſignifie, dompter, vaincre les paſſions.

On dit encore figurément, *aſſervir le génie ;* & d'une belle femme, qu'*elle aſſervit les cœurs.*

ASSERVIR, eſt auſſi pronominal réfléchi. *Il n'auroit pas dû s'aſſervir aux caprices de cette folle.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *aſervir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ASSES ; (les) peuples d'Afrique, en Guinée, ſur la côte d'Or, mais fort avant dans les terres, & à l'oueſt de Rio de Volta.

ASSESSEUR ; ſubſtantif maſculin. *Aſſeſſor.* Adjoint-Gradué, qui ſert de conſeil à un Juge principal, & l'aſſiſte dans le jugement des procès. Il y a des Aſſeſſeurs en titre d'office dans pluſieurs Juriſdictions, comme les Sénéchauſſées, Élections, *&c.*

On donne le nom d'*Aſſeſſeurs* aux Conſeillers de la Chambre Impériale, & on les diſtingue en Aſſeſſeurs ordinaires, & en Aſſeſſeurs extraordinaires. *Voyez* CHAMBRE IMPÉRIALE.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *s* qui eſt oiſif, & écrire, *Aſeſſeur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ASSESSIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſiéger.

ASSÉTEIR-MANS. *Voy.* SEPT FRÈRES.

ASSEVIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois deſſécher.

ASSEUREMENT, ASSUREMENT ; vieux mots qui ſignifioient autrefois aſſurance, ſauve-garde, protection.

ASSEURENTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſurer quelqu'un en Juſtice.

ASSEURETÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſurance donnée en Juſtice.

ASSEYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſiéger.

Digitized by Google

ASSEZ ; adverbe. *Satis.* En suffisante quantité, autant qu'il faut. *J'ai assez de vin pour cette année. Cette maison est assez bien bâtie.*

On dit *assez peu*, *assez souvent*, *assez bien ;* pour dire, simplement *peu*, *souvent*, *bien. Je vais assez peu au Spectacle. Nous allions assez souvent à la Cour. Ces chiens chassent assez bien.*

On dit aussi, *c'est assez ;* pour dire, cela suffit.

Significations relatives d'*assez* & de *suffisamment.*

Ces deux mots regardent également la quantité ; avec cette différence qu'*assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir ; & que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez ;* il accumule & souhaite sans cesse. Le prodique n'en a jamais *suffisamment ;* il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit, *c'est assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage : & l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des doses, & de tout ce qui se consume, *assez* paroît marquer plus de quantité que *suffisamment ;* car il semble que quand il y en a *assez*, ce qui seroit de plus y seroit de trop : mais que quand il y en a *suffisamment*, ce qui seroit de plus n'y feroit que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion, & d'un revenu médiocre qu'on en a *suffisamment ;* mais on ne dit guères qu'on en a *assez.*

Il se trouve, dans la signification d'*assez*, plus de généralité ; ce qui lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun ; au lieu que *suffisamment* renferme dans son idée un rapport à l'emploi des choses, qui lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est *assez* d'une heure à table pour prendre *suffisamment* de nourriture ; mais ce n'est pas *assez* pour ceux qui en font leurs délices.

L'économe sait en trouver *assez* où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir *suffisamment* où il y en a même beaucoup.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *asez*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSICHE ; vieux mot qui signifioit autrefois pieu, pilotis.

ASSIDÉENS ; (les) nom dérivé d'un mot Hébreu, qui signifie *justes*, & qu'on a donné à plusieurs sectes de Juifs qui prétendoient que les Œuvres de surérogation étoient nécessaires pour mériter le Ciel. Ils précédèrent les Pharisiens, desquels sortirent les Esséniens qui enseignoient conjointement que leurs traditions étoient plus parfaites que la loi de Moyse.

ASSIDENT ; *Voyez* CONCOMITANT.

ASSIDU, UE ; adjectif. *Assiduus, a, um.* Qui s'applique à une chose quelconque sans discontinuer. *Il fut toujours assidu au travail. Il est assidu à la lecture des livres de son état.*

ASSIDU, désigne celui qui rend des soins suivis à quelqu'autre. *On ne vit jamais un amant plus assidu auprès de sa maîtresse. Il est fort assidu à faire sa cour au Roi.*

ASSIDU, se dit aussi de celui qui répète fréquemment la même chose. *Il étoit assidu à chercher la solution de ce problême.*

Digitized by Google

ASSIDU, se dit encore de certaines choses, dont on désigne la continuation. *Ses visites chez cette femme étoient trop assidues, pour qu'on ne les critiquât pas.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un assidu travail*, mais *un travail assidu.*

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *asidu*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSIDUITÉ; substantif féminin. *Assiduitas.* Application continuelle à une chose quelconque. *Il n'a jamais eu d'assiduité à son devoir. Il falloit plus d'assiduité à l'étude.*

Avoir des assiduités auprès d'une femme, signifie lui rendre des soins: & *avoir des assiduités chez les Grands*, signifie leur faire continuellement la cour.

Les cinq syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ASSIDUMENT; adverbe. Avec assiduité, d'une manière assidue, constamment. *Il s'exerce assidument dans la Chimie.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asidumant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ASSIE; substantif féminin. Pierre dont se servoient les Anciens pour consumer les chairs. Quand ils ne brûloient pas leurs morts, ils les saupoudroient de cette pierre pulvérisée, comme nous employons la chaux pour consumer les cadavres que nous enterrons dans les Eglises.

ASSIECTE, vieux mot qui signifioit autrefois imposition, taille.

ASSIÉGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSIÉGER.

Ce mot s'emploie aussi substantivement, mais au pluriel seulement. *On obligea les Assiégés à se rendre à discrétion.*

ASSIÉGEANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Qui fait un siége, qui assiége. *L'armée assiégeante se trouva bien fatiguée.*

Ce mot s'emploie aussi substantivement, mais au pluriel seulement. *Les Assiégeans perdirent beaucoup de monde à l'attaque de la demi-lune.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les assiégeantes troupes*, mais *les troupes assiégeantes.*

Il faudroit supprimer un *s* & le second *e* qui sont oisifs, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *asiéjant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ASSIÉGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Obsidere.* Faire le siége d'une Ville, d'un Fort, *&c. L'armée ennemie menaçoit d'assiéger la Citadelle.*

ASSIÉGER, se dit, par extension, des personnes qui se trouvent dans l'en-

Digitized by Google

droit aſſiégé. *On aſſiégea l'Electeur dans cette Ville.*

ASSIEGER, ſignifie, dans le ſens figuré, entourer, enfermer, accabler. *Exemples.* Dans le ſens d'*entourer*. *Les Huiſſiers aſſiégeoient ſon Château.*

Dans le ſens d'enfermer. *Les neiges nous aſſiégèrent pendant quinze jours dans ce village.*

Dans le ſens d'*accabler*. *Tous les chagrins l'aſſiégeoient à la fois.*

ASSIÉGER, ſignifie encore, dans le ſens figuré, fatiguer, importuner par une préſence continuelle. *Cette femme m'aſſiége du matin juſqu'au ſoir.*

ASSIÉGER, eſt auſſi pronominal réciproque. *Ces gens-là s'aſſiégent de politeſſes.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ASSIENNE; (pierre) *Voyez* ASSIE.

ASSIENTE; ſubſtantif féminin, emprunté de l'Eſpagnol *Aſſiento*, qui ſignifie une ferme.

On entend en France, ſous ce nom, une Compagnie de Commerce établie pour fournir des Nègres dans les Etats d'Amérique qui appartiennent au Roi d'Eſpagne. Ce Commerce ſe faiſoit originairement par les François; mais par la paix d'Utrecht, les Anglois ſe chargèrent de cette fourniture.

On appelle *droit d'aſſiente*, celui qu'on paye au Roi d'Eſpagne, pour chaque Nègre qui arrive en Amérique, ſur les terres de ce Prince. Les Officiers Eſpagnols & les Commis de l'Aſſiente, diſtribuent les Nègres en quatre claſſes. La première eſt compoſée des Nègres & des Nègreſſes qui ont depuis quinze ans juſqu'à trente, & qui ſe portent bien. Dans la ſeconde ſont les vieillards des deux ſexes, & les malades. Dans la troiſième, les enfans, depuis dix ans juſqu'à quinze; & dans la quatrième, les enfans depuis cinq ans juſqu'à dix.

Cette diſtribution étant faite, on compte les Nègres de la première claſſe, pour chacun deſquels on paye une pièce d'inde. Ceux de la ſeconde claſſe payent par tête trois quarts de pièce; trois Nègres de la troiſième claſſe payent deux pièces, & ceux de la quatrième chacun une demi-pièce.

La Compagnie du Sud d'Angleterre, a droit à la faveur de cette fourniture, d'envoyer tous les ans dans les ports de l'Amérique Eſpagnole, un vaiſſeau du port de cinq cens tonneaux, chargé des mêmes Marchandiſes, que les Eſpagnols ont coutume d'y porter, avec liberté de les vendre & débiter, concurremment avec eux, aux foires de la Vera-Cruz, & de Porto-Bello.

ASSIENTISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt intéreſſé dans la Compagnie de l'Aſſiente.

ASSIETTE; ſubſtantif féminin. *Situs.* C'eſt, au propre, la manière d'être aſſis, placé, poſé, couché. *Ce malade ne trouve aucune bonne aſſiette.*

ASSIETTE, ſignifie, par extenſion, ſtabilité, & ſe dit de la manière dont on place un corps ſur un autre pour le rendre ferme & ſolide. *Cette colonne n'a pas aſſez d'aſſiette.*

ASSIETTE, ſe dit auſſi, par extenſion, du terrein où l'on a bâti une Ville, un Fort, un Château, une Maiſon. *L'aſſiette de ce Château eſt riante.*

Digitized by Google

Cette Ville eſt petite, mais l'aſſiette en eſt agréable.

ASSIETTE *du vaiſſeau*, ſe dit, en termes de Marine, de la ſituation la plus convenable pour bien ſiller. Ainſi, *mettre un vaiſſeau dans ſon aſſiette*, c'eſt le diſpoſer à bien ſiller.

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Manège, de la ſituation du Cavalier ſur la ſelle. *Ce Cavalier prend une bonne, une mauvaiſe aſſiette.*

On dit, dans le même ſens, qu'*un Cavalier ne perd point l'aſſiette*; pour dire, qu'il eſt ferme ſur ſes étriers.

On enſeigne au manège qu'une bonne *aſſiette* eſt ſi importante, que c'eſt la ſeule choſe qui faſſe bien aller un cheval.

ASSIETTE *d'un Camp*, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, du lieu où le Général établit ſon camp. *On a mal choiſi l'aſſiette du Camp.*

ASSIETTE, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une pièce qui en ſupporte une autre; par exemple, la petite pièce de laiton qui eſt adaptée ſur la tige d'un pignon, & ſur laquelle on rive la roue.

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Doreurs, d'une compoſition qu'on couche ſur le bois pour recevoir la dorure.

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Paveurs, de la ſurface inférieure du pavé, celle qui eſt oppoſée à la ſurface ſur laquelle on marche.

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Teinturiers, de l'état d'une cuve où l'on a mis des ingrédiens, & qu'on a diſpoſée à recevoir en bain des étoffes, ſoies, laines, &c. pour leur donner une couleur quelconque.

ASSIETTE, ſe dit, dans le ſens figuré, de l'état & de la diſpoſition de l'eſprit. *Ne lui parlez pas aujourd'hui de vos affaires, ſon eſprit n'eſt pas dans une bonne aſſiette.*

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Juriſprudence, du fonds ſur lequel une rente eſt aſſiſe, aſſignée, & ſur lequel cette rente doit être payée. On dit que *le Roi donne une terre en aſſiette*, quand il aſſigne une rente ſur cette terre.

ASSIETTE, ſe dit, en termes de Juriſdiction des Eaux & Forêts, d'une étendue de bois, déſignée pour être vendue.

Les *aſſiettes* de vente doivent être faites en préſence des Officiers des Eaux & Forêts, par l'Arpenteur, ſur la déſignation des triages & cantons, déterminée par le procès-verbal du Grand Maître, à peine de 3000 liv. d'amende.

ASSIETTE, ſe dit, en matière d'impôts, de tailles, *&c.* de la répartition par laquelle il eſt règlé ce que chaque Communauté, ou chaque Habitant doit de tailles, ou d'autres impoſitions quelconques.

On appelle *Lettres d'aſſiette*, celles qu'on obtient en Chancellerie, pour faire faire la répartition d'une condamnation de dépens ſur toute une Communauté d'habitans.

ASSIETTE, ſe dit d'une ſorte de vaiſſelle plate, dont on ſe ſert à table, & ſur laquelle chaque convive met ce qu'il veut manger. *Je préfère pour l'uſage, une aſſiette de faïance à une aſſiette d'argent. Changez l'aſſiette de Madame.*

ASSIETTE *volante*, ſe dit de certaines aſſiettes que l'on ſert entre les plats, & qui contiennent des entrées des entre-mets, *&c.*

On appelle auſſi *aſſiettes blanches*, celles qui ſont nettes, & qu'on donne en relevant celles dont on s'eſt ſervi. *Madame demande une aſſiette blanche.*

On

Digitized by Google

On dit, *vendre du vin à l'aſſiette*; pour dire, vendre du vin en détail, avec permiſſion de donner à manger à ceux qui l'achètent.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui eſt penſionnaire dans une Auberge, que *ſon aſſiette a dîné pour lui*; pour dire, qu'il doit payer comme s'il avoit été préſent au repas.

ASSIETTE, eſt le nom d'un poiſſon plat de l'Amérique, ainſi appelé parce qu'il eſt rond. Il a ſept à huit pouces de diamètre, & environ un pouce d'épaiſſeur. Sa chair eſt blanche, graſſe & très-bonne à manger.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent aigu au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *aſiéte*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSIETTÉE; ſubſtantif féminin. Plein une aſſiette. *Il m'en ſervit une aſſiettée.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ASSIGNANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſignation.

ASSIGNAT; ſubſtantif maſculin. Deſtination particulière d'un immeuble, à l'acquit annuel d'une rente.

L'*aſſignat* eſt démonſtratif ou limitatif. Il eſt démonſtratif, quand il n'eſt indiqué que pour la ſûreté du payement de la rente: ainſi le déguerpiſſement de l'héritage ne libéreroit pas le Débiteur, contre qui il y a dans ce cas, action perſonnelle.

L'*aſſignat* eſt limitatif, quand l'héritage ſeul eſt chargé de la rente conſtituée; & qu'en l'abandonnant, le Débiteur ſe trouve libéré. Ce dernier *aſſignat* ne donne lieu qu'à l'action réelle.

ASSIGNATION; ſubſtantif féminin. *In jus vocatio.* Terme de pratique. Exploit, par lequel une partie eſt aſſignée à comparoître devant le Juge, à certain jour, lieu & heure, pour répondre aux fins énoncées dans l'exploit.

ASSIGNATION, ſe dit des Mandemens donnés pour faire payer ſur certains héritages une ſomme quelconque par certaines perſonnes. *Il a une bonne aſſignation ſur le Fermier de cette terre.*

ASSIGNATION, ſe dit, en termes de Finances, d'un ordre qui s'expédie au Tréſor Royal, pour recevoir une ſomme aſſignée ſur la Capitation, les Tailles, les Gabelles, ou autres fonds.

ASSIGNATION, ſignifie auſſi rendez-vous. *Il m'avoit donné aſſignation au Palais Royal*, c'eſt-à-dire, il m'avoit donné rendez-vous, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, la quatrième & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer *gn* en *ni*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aſiniaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ASSIGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois eſtimation.

ASSIGNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSIGNER.

ASSIGNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *In jus vocare.* Donner un exploit à quelqu'un pour

Digitized by Google

comparoître en Juſtice, à certain jour, lieu & heure. *Il le fit aſſigner aux Requêtes du Palais.*

ASSIGNER, ſignifie auſſi obliger, affecter, hypothèquer certains fonds au payement de quelque ſomme. *Il a aſſigné la dot de ſa fille aînée ſur cette Baronnie. On m'a aſſigné ſur de bons fonds.*

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'on a aſſigné ſur de mauvais fonds, *qu'on l'a aſſigné ſur les brouillards du Rhône, de la rivière de Seine, de Loire, ſur les fumées de Paris*, &c.

ASSIGNER, ſignifie auſſi indiquer, faire connoître. *Les Phyſiciens n'ont pas encore aſſigné la vraie cauſe de ce phénomène.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *aſinier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet; d'*aſinier*, il faudroit faire j'*aſigne*.

ASSIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois exil, banniſſement.

ASSIMILATION; ſubſtantif féminin. *Aſſimilatio.* Terme de Phyſique, qui ſe dit de l'action par laquelle des choſes ſont rendues ſemblables; ou, ſi l'on veut, c'eſt un mouvement, par le moyen duquel certains corps en transforment d'autres en une nature ſemblable à la leur. Tel eſt le feu qui transforme en ſa propre nature, les matières combuſtibles.

ASSIMILATION, ſe dit, en termes de Médecine, de l'action par laquelle les alimens ſont altérés & aſſimilés à la partie qui les reçoit. Cette opération eſt lente: elle commence dans la bouche. Les alimens y étant mâchés, s'imbibent de ſalive: ils reçoivent dans l'eſtomac & les inteſtins, une grande quantité de ſuc gaſtrique, d'humeur pancréatique & de bile, qui les diſſolvent, & rendent le chile miſcible au ſang. Le chile reçoit une nouvelle préparation dans les glandes du méſentère, & ſurtout dans le réſervoir de pecquet & le canal thorachique, par le mêlange de la lymphe qui y aborde de toutes les parties du corps. Il ſe décharge enſuite, en très-petite quantité, dans la veine ſous-clavière gauche; eſt entraîné par le torrent de la circulation, attenué & mêlé intimément avec le ſang par l'action du cœur & des poumons; & enfin, après avoir circulé pluſieurs fois avec lui, il ſe trouve changé en ſang lui-même, ſource de toutes les parties ſolides & fluides du corps.

ASSIMILÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSIMILER.

ASSIMILER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Similem facere.* Action de rendre ſemblable. Il s'emploie au propre & au figuré. *Exemples*: au propre: *Il auroit fallu, dans ce bâtiment, aſſimiler l'aîle droite à l'aîle gauche.* Au figuré: *Je n'aſſimile pas mes idées aux ſiennes.*

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Digitized by Google

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ASSIMINIER ; substantif masculin. Arbrisseau du Mississipi. Il porte des fleurs disposées en rose, auxquelles succèdent des fruits charnus, qui ont quelque ressemblance avec le concombre. Quoique ce fruit soit d'assez mauvaise odeur, les Sauvages le mangent & le trouvent agréable.

ASSINIBOULS ; (les) Peuple sauvage de l'Amérique septentrionale. Il habite les bords d'un lac de même nom, d'où sort la rivière de Bourbon, qui a son embouchure dans la baie de Hudson.

ASSINIE ; nom propre. Royaume de la Zone-Torride, sur la côte d'Or. C'est peu de chose depuis que les Dinkinranses l'ont ravagé.

ASSINOYS ; (les) Peuple sauvage qui habite entre le Méxique & la Louïsiane.

ASSIS, ISE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSEOIR.

ASSIS, se dit, en termes de l'Art Héraldique, de tous les animaux qui sont sur leur cul ; comme chiens, chats, écureuils, *&c.*

LOUELL, en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuils assis de gueules.

ASSIS, se dit, en termes de Manège, du cheval & du Cavalier. Le Cavalier est bien ou mal assis dans la selle, & le cheval est bien assis sur ses hanches, quand, dans ses airs au manège, & même au galop ordinaire, sa croupe est plus basse que ses épaules.

ASSIS, signifie situé, bâti, placé, *&c. Cette maison est bien assise. Cette ville est assise sur le bord d'un fleuve.*

ASSISE ; substantif féminin, & terme d'Architecture. Rang de pierres de même hauteur, qu'on pose horisontalement pour construire un mur. *Voilà une bonne assise.*

ASSISE *de Parpain*, se dit de celle dont les pierres traversent toute l'épaisseur de la muraille qu'on construit.

ASSISE, se dit, en termes de Coutume, d'un droit que les Seigneurs perçoivent en quelques Provinces, sur les bêtes qui servent à la culture des terres.

ASSISES, au pluriel, se dit, en termes de Jurisprudence, des séances extraordinaires que les Juges supérieurs vont tenir dans les Sièges inférieurs, & qui dépendent de leur Juridiction. Ils examinent si les Officiers subalternes s'acquittent de leur devoir, & ils jugent les plaintes qu'on forme contre ces Officiers.

ASSISES, se dit aussi des séances extraordinaires que tiennent les Seigneurs des fiefs, pour se faire rendre, par leurs vassaux, les hommages, aveux & dénombremens, auxquels ils sont obligés, *&c.*

ASSISES, s'est dit autrefois d'une Cour ou Assemblée solennelle, composée de plusieurs personnes notables, pour juger souverainement les grandes causes. L'autorité de ces *Assises* a été transférée aux Parlemens.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il tient ses assises dans une maison* ; pour dire, qu'il y est écouté, applaudi, qu'il y domine.

ASSISE, se dit, en termes de Fabriquans de bas au métier, de la soie qu'on étend sur les aiguilles, &

Digitized by Google

qui forme, dans le travail, les mailles du bas.

ASSISE, eſt encore le nom d'une ville d'Italie, dans le Duché de Spolette, entre le Chiaſcio & le Topino. On y voit une Egliſe à trois étages, dédiée à S. François.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aſize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSISIAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois reſſort, diſtrict.

ASSISTANCE; ſubſtantif féminin. *Auxilium.* Aide, ſecours. *Il reclama en vain ſon aſſiſtance.*

ASSISTANCE, ſignifie, en termes de Palais, préſence, & ſe dit d'un droit dû aux Procureurs qui aſſiſtent à une taxe de dépens.

ASSISTANCE, ſe dit auſſi dans le même ſens, du Coupil qu'on prend pour aſſiſter aux Actes judiciaires; comme de Tutelle, Curatelle, *&c.*

ASSISTANCE, ſe dit d'une compagnie aſſemblée dans quelque endroit. *Toute l'aſſiſtance en fut ſatisfaite. Il fut applaudi de l'aſſiſtance.*

ASSISTANCE, ſe dit, dans certains Ordres Religieux, du corps des aſſiſtans qui forment le conſeil de l'Ordre. *L'aſſiſtance de cet Ordre a l'autorité de convoquer des aſſemblées extraordinaires.*

ASSISTANCE, déſigne encore les diviſions que certains Ordres Religieux ont faites des diverſes maiſons qui compoſent l'Ordre entier; & cela, relativement aux lieux de leur ſituation, à l'égard de la principale diviſion. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, l'*Aſſiſtance de France*, l'*Aſſiſtance d'Italie. Cette Province eſt de l'Aſſiſtance d'Allemagne.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *ſ* qui eſt oiſif, changer le *c* en *ſ*, & écrire, d'après la prononciation, *aſiſtanſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ASSISTANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. *Præſens.* Qui eſt préſent dans un endroit. *Nous ne vîmes pas les Evêques aſſiſtans.*

ASSISTANT, s'emploie le plus ſouvent ſubſtantivement. *Il y avoit beaucoup d'Aſſiſtans à cette cérémonie. Il n'y a qu'à s'informer des Aſſiſtans.*

ASSISTANT, ſe dit, en Angleterre, de celui qui eſt prépoſé pour aider un Officier principal dans ſes fonctions.

ASSISTANT, ſe dit auſſi de celui qui eſt condamné à être préſent à l'exécution d'un criminel.

ASSISTANT, ſe dit, dans certains Ordres Religieux, de ceux qui ſont prépoſés pour aider le Supérieur Général dans les fonctions de ſa charge. *Le Général des Jéſuites a pluſieurs aſſiſtans.*

ASSISTANTE, ſe dit, dans les Communautés de Filles, d'une Religieuſe prépoſée pour ſuppléer, dans l'occaſion, les fonctions de la Supérieure. *Il faut en avertir l'Aſſiſtante.*

ASSISTANS, s'eſt dit autrefois au Palais, de deux anciens Avocats qui devoient ſe trouver à l'audience pour y aſſiſter un autre Avocat, demandeur en Requête civile, au nom de ſa Partie. L'Ordonnance de 1667 a abrogé cet uſage.

Les deux premieres ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Digitized by Google

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un assistant Prêtre, mais un Prêtre assistant.*

ASSISTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSISTER.

ASSISTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Adesse.* Être présent à quelque chose par devoir, par bienséance, par cérémonie. *Exemples*: dans le sens d'assister par devoir: *Ce Chanoine assiste régulièrement à l'Office divin.*

Par bienséance: *Il assista à l'enterrement de son voisin.*

Par cérémonie: *Il a le droit d'assister au sacre de nos Rois.*

ASSISTER, se dit, en matière criminelle, de la présence d'un coupable au châtiment d'un autre coupable. *Il fut condamné à assister à la potence.*

ASSISTER, signifie aussi juger conjointement avec un autre Juge qui préside. *Il avoit refusé d'assister à ce Jugement.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'avois assisté; elle auroit assisté.*

ASSISTER, est aussi verbe actif, & signifie aider, secourir. *Il l'assista de manière à le convaincre de son amitié.*

On dit, *assister un malade à la mort*; pour dire, l'exhorter à bien mourir.

On dit, dans le même sens, *assister un criminel au supplice.*

ASSISTER, se dit aussi de ceux qui accompagnent quelqu'un, ou qui le conseillent. *Il étoit assisté d'une brigade de Maréchaussée. Il se fit assister de son Avocat.*

On dit familièrement, *Dieu vous assiste*, à quelqu'un qui éternue.

On dit communément la même chose à un Pauvre; pour dire, qu'on n'a rien à lui donner.

Différences relatives qui distinguent les verbes SECOURIR & AIDER du verbe ASSISTER.

On dit *secourir* dans le danger; *aider* dans la peine; *assister* dans le besoin. Le premier part d'un mouvement de générosité; le second d'un sentiment d'humanité, & le troisième d'un mouvement de compassion.

On va au *secours* dans le combat.

On *aide* à porter un fardeau. On *assiste* les pauvres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'assiste*, la syllabe *sis* est longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *asister*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSO; nom propre. Ville d'Asie, dans la Mingrelie, au sud-est, de Savatopoli.

ASSOAGER; vieux mot qui signifioit autrefois soulager.

ASSOCIATION; substantif féminin. *Societas.* Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour une affaire quelconque, dont

Digitized by Google

chacun doit partager les avantages & les charges. *Il n'approuvoit pas cette aſſociation.*

ASSOCIATION, ſe dit, en termes de Commerce, d'un traité de ſociété, par lequel pluſieurs perſonnes ſe joignent enſemble pour faire un commerce plus conſidérable & plus étendu.

ASSOCIATION *d'idées*, ſe dit de deux ou de pluſieurs idées qui ſont toujours enſemble préſentes à l'eſprit, de ſorte que l'une fait conſtamment naître l'autre, ſoit qu'elles ſe rapportent l'une à l'autre, ſoit qu'elles ne s'y rapportent pas.

ASSOCIATION, ſe dit, en termes de Juriſprudence angloiſe, d'une commiſſion que le Roi expédie aux Officiers d'un Tribunal de Juſtice, pour leur aſſocier d'autres perſonnes dans le jugement d'une affaire, d'un procès.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *c* & le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aſoſiaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSOCIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSOCIER.

ASSOCIÉ & ASSOCIÉE, s'emploient auſſi ſubſtantivement, & ſe dit des perſonnes qui ont entr'elles une ſociété, ou qui ont un intérêt commun dans quelque affaire. *J'étois ſon aſſocié, quand il paſſa en Angleterre.*

ASSOCIÉ, ſe dit de certains membres d'Académie. *Il eſt aſſocié de l'Académie des Sciences.* Voyez ACADÉMIE.

ASSOCIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Prendre quelqu'un pour collègue, pour compagnon dans une charge, une commiſſion. *Cet Officier a obtenu d'aſſocier ſon fils à ſes fonctions.*

ASSOCIER, ſignifie admettre quelqu'un dans une compagnie, une aſſociation, pour y participer aux avantages communs. *Ces fermiers l'aſſocièrent avec eux.*

ASSOCIER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie fréquenter quelqu'un, ſe lier avec quelqu'un. *Il s'aſſocia avec un ſoldat aux Gardes.*

ASSOCIER, eſt auſſi pronominal réciproque, & ſignifie contracter ſociété. *Ces Négocians s'aſſocierent pour le commerce des îles.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Remarquez que la terminaiſon *ier* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aſoſier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSOCIÉTÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſociation.

ASSOGUE; mot Eſpagnol qui ſignifie vif-argent. On donne ce nom aux galions qui portent cette marchandiſe en Amérique, où elle ſert à

Digitized by Google

épurer l'or au ſortir de la mine. Ce ſont ces mêmes galions qui rapportent en Eſpagne l'or & l'argent des Indes occidentales.

ASSOITE DE MARIE; nom d'une ſorte de baume vert, tantôt ſec, tantôt liquide, & dont les Eſpagnols ſe ſervent dans la cure extérieure des plaies.

ASSOLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSOLER.

ASSOLEIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois garantir un fonds.

ASSOLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme d'Agriculture, qui ſignifie diviſer les terres labourables d'une ferme en différens ſols, pour les ſemer ou les laiſſer repoſer. On a coutume de les diviſer en trois ſols: l'un ſe ſeme en froment, le ſecond en menus grains, & le troiſième reſte en jachère.

ASSOMANGLIE; ſubſtantif maſculin. Animal d'Afrique, ſur la Côte d'Or. Il a le corps d'un chat, la tête d'un rat, & la peau d'un tigre. Les Nègres prétendent que l'Aſſomanglie eſt l'ennemi juré du tigre, & qu'il le tue quand il peut le joindre.

ASSOMMÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSOMMER.

ASSOMMER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Tuer avec quelque choſe de lourd, d'accablant, comme une maſſue, une pierre, &c. *Ils l'aſſommèrent à coups de pierres.*

ASSOMMER, ſignifie auſſi tuer de quelque manière que ce ſoit. *Dans le ſac de cette Ville, les Soldats aſſommoient hommes, femmes & enfans, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe.*

ASSOMMER; ſignifie, par extenſion, battre, maltraiter exceſſivement. *C'étoit un homme dur, qui aſſommoit ſes enfans pour la moindre choſe.*

ASSOMMER, ſe dit figurément & par exagération, des choſes qui importunent & qui incommodent. *Cet homme aſſomme tout le monde avec ſes diſcours.*

ASSOMMER, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, abattre l'eſprit, le courage, affliger exceſſivement. *La nouvelle de ce naufrage l'a aſſommé.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* & un *m* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *aſomer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ASSOMMOIR; ſubſtantif maſculin. Sorte de piège dont on ſe ſert pour prendre des loirs, des rats, &c.

ASSOMPTION; ſubſtantif féminin. *Aſſumptio.* C'eſt, dans l'Egliſe Romaine, le moment où la Vierge Marie fut enlevée au Ciel en corps & en ame. *On dit que les Apôtres furent préſens à l'aſſomption de la Vierge.*

ASSOMPTION, ſe dit auſſi du jour où l'Egliſe Romaine célèbre la Fête de cet enlèvement miraculeux. *L'Aſſomption eſt à la mi-Août.*

ASSOMPTION, ſe dit, en termes de Logique, de la ſeconde propoſition d'un Syllogiſme, appelée autrement *la Mineure. Cette aſſomption vous ſera niée.* Voyez SYLLOGISME.

ASSOMPTION, eſt auſſi le nom propre d'une Ville de l'Amérique méridio-

Digitized by Google

nale, au Paraguai, dans la Province de Rio de Plata. Elle eſt commodément ſituée, bien peuplée, & ſon territoire abonde ſingulièrement en grains & en excellens fruits, qui ſe recueillent ſur des arbres toujours verts, tant l'air du pays eſt tempéré.

ASSOMPTION, eſt encore le nom d'une île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, à l'embouchure du fleuve de ce nom. *Voyez* ANTICOSTI : c'eſt la même choſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième brève, & la quatrième encore au ſingulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le *t* en *ſ*, & écrire *aſompſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSONAH ; ſubſtantif maſculin. Livre des Turcs, où ſont raſſemblées leurs traditions. C'eſt ce qu'ils reſpectent le plus après l'Alcoran.

ASSONDRER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſurer.

ASSONNANCE ; ſubſtantif féminin. Terme uſité en Rhétorique & en Poëſie, pour exprimer la reſſemblance de ſon, mais imparfaite, que certains mots ont dans leurs terminaiſons. *Par exemple :* il y a aſſonnance entre *proverbe* & *perde ; traverſe* & *abbeſſe ; autel* & *pareil*.

L'aſſonnance eſt un vice dans la proſe françoiſe, & elle ne doit pas terminer les nombres des périodes. Nous en dirons autant des rimes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ASSONNE ; nom propre. Bourg de France, dans le Poitou, environ à ſix lieues, nord-nord-eſt, de Niort.

ASSONNYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois travailler avec ſoin un ouvrage.

ASSORATH. *Voyez* ASSONAH.

ASSORBIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois diminuer, affoiblir.

ASSORÉE-BUND ; ſubſtantif féminin. On déſigne ainſi dans le commerce, une des ſix ſortes de ſoie de l'Empire du Mogol.

ASSORTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois munir, fortifier.

ASSORTI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSORTIR.

On dit d'un Marchand, qu'*il eſt bien aſſorti*, quand il eſt fourni de toutes ſortes de marchandiſes.

ASSORTIMENT ; ſubſtantif maſculin. Rapport de convenance entre certaines choſes. *L'aſſortiment de ces fleurs fait un bel effet.*

ASSORTIMENT, ſignifie l'amas entier, l'aſſemblage de pluſieurs choſes qui vont enſemble. *Elle a un bel aſſortiment de dentelles, de pierreries. Cette Dame a acheté une coëffure, un mouchoir, des manchettes de point d'Angleterre, & tout l'aſſortiment.*

ASSORTIMENT, ſe dit, en termes de Commerce, de diverſes marchandiſes qui compoſent le fond d'un magaſin, d'une boutique. *Il y a chez ce Marchand un bel aſſortiment de ſoieries.*

ASSORTIMENT, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de ce qui convient à chaque corps de caractères, comme les groſſes & petites capitales, les lettres italiques, à accent, à abbréviation, *&c.*

ASSORTIMENT,

Digitized by Google

ASSORTIMENT, se dit encore, dans le même sens, d'un certain nombre de caractères, suffisant pour le travail ordinaire de l'Imprimerie. *Il n'y a point d'assortiment dans cette Imprimerie.*

ASSORTIMENT, signifie, en termes de Peinture, les convenances & proportions qui règnent entre les différentes couleurs & parties d'un tableau. *Ce tableau présente un bel assortiment.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asortimant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSORTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Joindre ensemble plusieurs choses qui conviennent entr'elles. *La doublure n'assortit pas l'étoffe de l'habit. Ce lit assortit bien cette tapisserie.*

ASSORTIR, est aussi verbe neutre dans le sens précédent. *Cette doublure n'assortit pas à l'étoffe de l'habit. Ce lit assortit bien à cette tapisserie.* Ce qui signifie que la doublure n'a point de rapport à l'habit, & que le lit convient à la tapisserie. Il gouverne alors, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*; comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

ASSORTIR, signifie fournir de toutes sortes de choses convenables. *Ce Marchand a bien assorti sa boutique.*

ASSORTIR *un chapeau*, signifie, en termes de Chapeliers, mettre la forme dans un chapeau en blanc.

ASSORTIR, en termes de Plumassiers, c'est choisir les plumes de grandeur égale, & les assembler avec des couleurs convenables.

ASSORTIR, signifie, en termes de Haras, donner à une jument l'étalon qui lui convient le mieux, tant à cause de la figure qu'à cause des qualités.

ASSORTIR, s'emploie, dans le sens figuré, en parlant des personnes. *Il donne des repas magnifiques, mais il ne sait pas assortir son monde*: c'est-à-dire, qu'il ne met pas ensemble les personnes qui se conviennent, & qu'il y met celles qui ne se conviennent pas. *Il faudroit toujours assortir les personnes quand on les marie*: c'est-à-dire, qu'il faudroit qu'elles fussent de condition, d'humeur égale.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asortir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSORTISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui est convenable, qui assortit bien. *Cette couleur est assortissante à la tapisserie.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier

Digitized by Google

en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une assortissante étoffe*, mais *une étoffe assortissante*.

Il faudroit supprimer deux *ſ* qui sont oisifs, & écrire *asortisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOS; nom propre de trois anciennes Villes, dont une en Lycie avec un port, une seconde en Eolie, & une troisième en Misnie.

ASSOSSÉ; vieux mot qui signifioit autrefois absout, déchargé, exempt.

ASSOTÉ, ÉE; adjectif familier, qui signifie entêté, infatué. *Elle est assotée de ce jeune homme.*

ASSOTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois sottise, folie.

ASSOTER; vieux verbe qui signifioit autrefois rendre sot.

ASSOUAGEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois soulagement, consolation.

ASSOUFFIR; vieux verbe qui signifioit autrefois fournir le nécessaire.

ASSOUPEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois achoppement.

ASSOUPI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSOUPIR.

ASSOUPIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Soporare*. Endormir à demi, engourdir les esprits qui agissent, faire naître une disposition prochaine au sommeil. *Ce livre a la propriété d'assoupir tous ceux qui le lisent.*

ASSOUPIR, signifie, par extension, diminuer, suspendre, calmer pour un temps; & il est particulièrement usité en parlant des maux violens & aigus. *La saignée a un peu assoupi les douleurs de tête.*

ASSOUPIR, est pronominal réfléchi, & signifie s'endormir. *Il s'assoupit ordinairement après midi.*

ASSOUPIR, s'emploie dans le sens figuré, & signifie mettre obstacle à l'éclat de quelque mauvaise affaire, en arrêter le progrès, les suites. *Il lui en a coûté pour assoupir cette affaire. Il étoit perdu si ses amis ne se fussent pas empressés d'assoupir les bruits qui se répandoient. On parvint à assoupir ce différend.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *ſ* qui est oisif, & écrire *asoupir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOUPISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui assoupit, qui endort. *Un breuvage assoupissant. Une lecture assoupissant.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une assoupissante liqueur*, mais *une liqueur assoupissante*.

Il faudroit supprimer deux *ſ* qui sont oisifs, & écrire *asoupisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOUPISSEMENT; substantif masculin. *Sopor*, Etat d'une personne assoupie. *Son assoupissement est périodique.*

Digitized by Google

ASSOUPISSEMENT ; se dit, en Médecine, d'un penchant presque insurmontable au sommeil, & d'un état dans lequel les actions volontaires sont suspendues. On distingue, dans ce sens, deux sortes d'assoupissemens. L'un est naturel, & n'est autre chose que le commencement du sommeil. L'autre a sa cause dans quelque dérangement particulier de la machine, comme le ralentissement de la circulation, le relachement des solides, *&c.*

Les moyens de rémédier à cette dernière espèce d'assoupissement, sont d'attaquer la cause qui le produit, & de la faire cesser. Nous disons quelques-uns des remèdes propres pour cet effet, en parlant des maladies où l'assoupissement a lieu.

ASSOUPISSEMENT, s'emploie dans le sens figuré, & signifie une négligence indolente sur son devoir, sur ses affaires, sur ses intérêts. *Toutes ses terres dépérissent ; & quoiqu'on l'en avertisse souvent, il reste là-dessus dans un profond assoupissement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asoupisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSOUPLI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSOUPLIR.

ASSOUPLIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Flexilem reddere*. Action de rendre souple. *Il auroit fallu assouplir cette étoffe.*

ASSOUPLIR *un cheval*, signifie, en termes de Manège, lui faire plier le cou, les épaules, les côtés, & autres parties du corps à force de le manier, & de le faire trotter & galoper.

ASSOUPLIR, s'emploie dans le sens figuré, & signifie rendre souple, traitable. *Il n'a pas été possible d'assouplir son humeur, son caractère.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asouplir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOURDI, IE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSOURDIR.

ASSOURDIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Exsurdare*. Rendre sourd. *Le tonnerre l'a assourdi.*

ASSOURDIR, en termes de Peinture, signifie diminuer la lumière & les détails dans les demi-teintes.

Les Graveurs disent, dans cette acception, *assourdir les reflets ;* pour dire, leur ôter le transparent qui les feroit confondre avec les parties qui sont dans les lumières.

Les mêmes disent encore, *assourdir une taille, un trait ;* pour dire, les adoucir, en diminuer la force, & les rendre moins durs & plus agréables à la vue.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la

Digitized by Google

conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, & écrire *aſourdir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ASSOUROU ; ſubſtantif maſculin. Nom que les Indiens donnent au bois connu parmi nous, ſous le nom de *bois d'Inde*.

ASSOUVAGER, ASSOAGER; vieux mots qui ſignifioient autrefois ſoulager.

ASSOUVI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSOUVIR.

ASSOUVIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Satiare*. Raſſaſier entièrement, faire ceſſer une grande faim. *Il étoit tellement affamé, qu'on a cru qu'il ne ſeroit pas poſſible de l'aſſouvir. Il en coûte pour aſſouvir ſa faim.*

ASSOUVIR, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie ſatisfaire des déſirs violens, des paſſions fortes. *Il n'aſſouvira jamais ſon avarice. Il vouloit aſſouvir ſa fureur dans le ſang de ſon frère.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ASSOUVISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Expletio*. Ce mot, qui n'eſt uſité qu'au figuré, déſigne l'état de ce qui eſt aſſouvi. *Il n'avoit en vue que l'aſſouviſſement de ſa paſſion.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer deux *ſ* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aſouviſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ASSUERUS; nom propre d'un Roi de Perſe, ſous lequel arriva l'hiſtoire d'Eſther & de Mardochée. *Voyez* ces mots.

ASSUJETTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSUJETTIR.

ASSUJETTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Subjicere*. Soumettre, rendre ſujet. *Les Romains aſſujettirent la plûpart des peuples de la terre.*

ASSUJETTIR, ſignifie, dans le ſens figuré, aſtreindre, obliger à quelque choſe. *Il ne faut pas croire que vous l'aſſujettirez à l'étude.*

On dit auſſi figurément, *aſſujettir ſes paſſions, ſes déſirs*; pour dire, les ſoumettre à la raiſon.

ASSUJETTIR, ſe dit en méchanique, & ſignifie arrêter une choſe quelconque, de façon qu'elle n'ait plus aucun mouvement. *On a mal aſſujetti ce mât. Aſſujettiſſez les pieds de cette table.*

On dit, en termes de Manège, *aſſujettir la croupe d'un cheval.*

ASSUJETTIR, eſt verbe pronominal réfléchi. *Le ſage s'aſſujettit aux Loix ſans murmurer.*

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux*. *Vous ne l'aſſujettirez pas à vos caprices.*

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Voulez-vous l'aſſujettir à penſer comme vous?*

Digitized by Google

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ASSUJETTISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui assujettit, qui astreint, qui rend sujet. *Cette manœuvre est trop assujettissante Cet ouvrage n'est pas aussi assujettissant que vous le pensez.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, la cinquième longue, & la sixième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un assujettissant travail*, mais *un travail assujettissant*.

Il faudroit supprimer deux *s* & un *t* qui sont oisifs, donner l'accent grave à l'*e*, & écrire, d'après la prononciation, *asujètisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSUJETTISSEMENT; substantif masculin. Contrainte, obligation de faire certaines choses. *Ce service le tient dans un assujettissement continuel. C'est un assujettissement auquel l'oblige l'emploi qu'il exerce.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

ASSUR; nom propre. Ville d'Asie, sur la côte de la mer de Syrie.

ASSUR, est aussi le nom d'un fils de Sem, qui alla du pays de Sennaar, vers les sources du Tigre, où il bâtit la fameuse ville de Ninive.

ASSURANCE; substantif féminin. Sûreté. *Il peut se montrer en assurance.*

ASSURANCE, signifie certitude. *Sa parole a toujours été une parole d'assurance.*

ASSURANCE, signifie confiance. *Elle ne méritoit pas grande assurance.*

On dit proverbialement dans ce sens, *qu'il n'y a nulle assurance à prendre en quelqu'un*; pour dire, qu'on ne peut pas s'y confier.

ASSURANCE, signifie hardiesse. *Il parla au Roi avec beaucoup d'assurance.*

ASSURANCE, signifie, en Jurisprudence, caution, gage, hypothèque, obligation, nantissement, *&c.* qu'on donne à quelqu'un pour assurer l'exécution d'une convention faite avec lui. *Je lui ai fourni de bonnes assurances.*

ASSURANCE COLLATÉRALE, se dit, en Jurisprudence Angloise, d'un acte qui a rapport à un autre antérieur, & dans lequel on explique expressément une clause qui étoit censée contenue au premier, afin d'en assurer l'exécution, & d'éviter toute contestation à cet égard.

ASSURANCE, ou POLICE D'ASSURANCE, se dit, en termes de Commerce maritime, d'une convention par laquelle quelqu'un, qu'on nomme *Assureur*, se charge moyennant une certaine somme, d'indemniser un Négociant de la perte qu'il pourroit faire sur mer.

On appelle *prime* ou *coût d'assu-*

Digitized by Google

rance, la ſomme que l'*Aſſuré* délivre à l'*Aſſureur*, en ſignant la police d'aſſurance.

CHAMBRE D'ASSURANCE, ſe dit, dans le même ſens, d'une Compagnie d'*Aſſureurs*.

COUP D'ASSURANCE, ſe dit, en termes de Marine, du coup de canon que l'on tire, pour aſſurer le vaiſſeau à la vue duquel on paſſe, ou le port dans lequel on veut entrer, qu'on eſt réellement de la Nation, dont on a arboré le pavillon.

ASSURANCE, ſe dit, en termes de Fauconnerie, d'un oiſeau qui n'eſt plus attaché par le pied. *Le Faucon eſt en aſſurance dans la prairie.*

ASSURANCE, eſt auſſi un terme de Chaſſe. On dit que *la bête va d'aſſurance*, quand elle marche à petit pas & ſans craindre.

On dit proverbialement de quelqu'un qu'on a fait empriſonner; qu'*on l'a fait mettre en lieu d'aſſurance.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *aſuranſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ASSURE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en termes de Fabrique de Tapiſſeries de Haute-liſſe, le fil d'or, d'argent, de ſoie ou de laine dont on couvre la chaîne de la Tapiſſerie. C'eſt ce qu'on appelle *Trame* dans les Fabriques de toiles & d'étoffes de laine.

ASSURÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSURER, Pour les ſignifications communes au verbe & au participe.

ASSURÉ, ſe dit adjectivement de ce qui eſt hardi, qui n'a rien de ce qui caractériſe la peur ou la timidité. *Il parut avec un air aſſuré. Il lui parla d'un ton aſſuré. Une démarche aſſurée. Un œil aſſuré.*

Aſſuré doit ſuivre régulièrement le ſubſtantif auquel il ſe rapporte: Il le précédera néanmoins, s'il eſt pris en mauvaiſe part, comme quand on dit: *Cet homme eſt un aſſuré fripon: un aſſuré trompeur.*

ASSURÉ, s'emploie auſſi ſubſtantivement, en termes de Commerce maritime; & alors il eſt oppoſé à *Aſſureur. L'Aſſuré délivra cette ſomme à l'Aſſureur.* Voyez ASSURANCE & ASSUREUR.

Significations relatives des mots *certain*, *ſûr* & *aſſuré.*

Certain ſemble mieux convenir à l'égard des choſes de ſpéculation, & par-tout où la force de l'évidence a lieu; les premiers principes ſont *certains;* ce que la raiſon démontre, l'eſt auſſi. *Sûr* paroît être très à ſa place dans les choſes qui concernent la pratique, & dans tout ce qui ſert à la conduite; les règles générales ſont *ſûres;* ce que l'épreuve vérifie l'eſt également. *Aſſuré* a un rapport particulier à la durée des choſes, & au témoignage des hommes; les fortunes ſont *aſſurées*, mais légitimes, dans tous les bons Gouvernemens: les évènemens ne peuvent être mieux *aſſurés*, que par l'atteſtation des témoins occulaires, ou par l'uniformité des relations.

On eſt *certain* d'un point de ſcience. On eſt *ſûr* d'une maxime de morale. On eſt *aſſuré* d'un fait ou d'un trait d'hiſtoire.

La juſteſſe du raiſonnement, conſiſte à ne poſer que des principes *certains*, pour n'en tirer enſuite que des concluſions néceſſaires. La conduite la plus *ſûre* n'eſt pas tou-

Digitized by Google

jours la plus louable. La faveur des Princes ne fut jamais un bien *assuré*.

L'homme doit douter de tout ce qui n'eſt pas *certain*. Le prudent ſe défie de tout ce qui n'eſt pas *ſûr*. Le ſage abandonne aux préjugés populaires, tout ce qui n'eſt pas ſuffiſamment *aſſuré*.

ASSURÉMENT ; adverbe. *Certò*. D'une manière ſûre ; certainement. *Cela eſt aſſurément, comme je vous le dis.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne.

ASSURER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Aſſerere*. Certifier, affirmer une choſe. *Exemples :* dans le ſens de certifier : *Je vous aſſurai ce mariage, parce que le père m'en avoit parlé.*

Dans le ſens d'affirmer : *comment croire quelqu'un qui aſſure le faux comme le vrai.*

ASSURER, ſignifie rendre témoignage. *Vous pourrez aſſurer que vous l'avez vû partir.*

ASSURER, ſignifie convaincre, perſuader. *Exemples :* dans le ſens de convaincre : *Tout devoit l'aſſurer que j'avois ſon affaire à cœur.*

Dans le ſens de perſuader : *Il faut lui aſſurer que le ſuccès de ſon affaire dépend de la conduite qu'il tiendra à la Cour.*

ASSURER, ſignifie empêcher qu'une choſe ne ſoit en danger de ſe perdre. *Il a fourni une caution pour aſſurer le payement de cette ſomme.*

ASSURER, ſe dit, en termes de Commerce maritime, d'un Navire, des marchandiſes qu'il porte, & de l'équipage du Navire, & ſignifie garantir moyennant une ſomme qu'on nomme *prime d'aſſurance*, le prix du Navire & des Marchandiſes, & s'engager à payer la rançon de l'équipage s'il vient à être pris par l'ennemi.

Il faut obſerver à ce ſujet que, quoiqu'on puiſſe faire aſſurer la liberté des gens d'un vaiſſeau, on ne peut pas faire aſſurer leur vie. Les propriétaires des Navires, ni les Maîtres ne peuvent pas non plus faire aſſurer le fret à faire de leurs Bâtimens, ni les Marchands le profit eſpéré de leurs marchandiſes, ni les gens de mer leur loyer.

ASSURER *ſon Pavillon*, c'eſt, en termes de Marine, tirer un coup de canon en arborant le Pavillon de ſa nation.

ASSURER, ſignifie rendre ferme, ſolide, étayer. *Il faut aſſurer les pieds de cette table. Cette poutre n'eſt pas aſſurée.*

ASSURER, ſignifie faire enſorte qu'on ne craigne pas. *Rien n'aſſure mieux les Soldats, que de voir marcher à leur tête des Officiers dont ils connoiſſent la bravoure & la prudence.*

ASSURER LA MAIN, ſignifie en Chirurgie & en termes de l'Art d'écrire, rendre la main ferme & ſûre pour opérer adroitement en Chirurgie, & pour bien écrire.

ASSURER UN OISEAU DE PROIE ; c'eſt, en termes de Fauconnerie, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraie. *On n'eſt pas encore venu à bout d'aſſurer ce Faucon.*

ASSURER LA BOUCHE D'UN CHEVAL ; c'eſt, en termes de Manège, accoutumer le cheval que le mords gène, à en ſouffrir l'effet ſans aucun mouvement d'impatience. *Il fallut du temps & de la méthode pour aſſurer la bouche de ce cheval.*

ASSURER LES ÉPAULES D'UN CHEVAL, ſignifie auſſi, en termes de Manège, faire enſorte qu'un cheval ne porte pas ſes épaules de côté.

ASSURER UNE COULEUR ; c'eſt, en

termes de Teinturiers, rendre une couleur plus tenace & plus durable.

ASSURER LE GRAIN, c'eſt, en termes de Corroyeurs, donner au cuir la dernière façon, qui forme entièrement ce grain qu'on remarque du côté de la fleur, dans tous les cuirs corroyés, tant ceux qui ſont en couleur, que ceux qui n'y ſont pas.

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi dans les ſignifications ſuivantes.

S'ASSURER *de quelqu'un*, ſignifie acquérir la protection, le ſuffrage de quelqu'un, de manière à en éprouver les effets dans le beſoin. *Il eut ſoin de s'aſſurer de ce Seigneur avant de commencer l'entrepriſe.*

S'ASSURER *de quelqu'un, de la perſonne de quelqu'un*, ſignifie auſſi ſe rendre maître de quelqu'un, de ſa perſonne, l'arrêter, l'empriſonner. *On parvint à s'aſſurer des Auteurs de la révolte.*

Voyez *affirmer*, pour les nuances qui en diſtinguent *aſſurer*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*aſſure*, la ſyllabe *ſu* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *aſurer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ASSURETTE ; ſubſtantif féminin. Terme de Commerce maritime, qui eſt uſité dans les Échelles du Levant, & qui ſignifie la même choſe qu'aſſurance.

ASSUREUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui aſſure un Navire ou les Marchandiſes de ſon chargement, moyennant une certaine ſomme qu'on appelle *prime d'aſſurance*, & que lui paie le propriétaire du Navire ou des Marchandiſes aſſurées.

ASSUREUR, n'a d'uſage que dans ce ſens.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ASSUTINAT ; ſubſtantif maſculin. Sorte de graine d'une qualité très-chaude. Il s'en conſomme beaucoup dans les Indes Orientales, où on l'emploie dans les cuiſines & dans pluſieurs préparations médicinales. Elle ſe tire de Surate.

ASSYN ; nom propre. Cap d'Ecoſſe au ſud-oueſt d'une Baie de même nom. Il y a des pâturages qui nourriſſent quantité de chevaux & d'autre bétail. On y trouve auſſi du marbre & des bêtes fauves.

ASSYN, eſt encore le nom d'un Lac & d'une Rivière d'Ecoſſe, à l'embouchure de laquelle eſt bâti le bourg d'Aſſynberg.

ASSYRIE ; nom propre. *Aſſyria*. Ancienne contrée d'Aſie, aujourd'hui le Kurdiſtan, dans le Diarbek. *Voyez* ces mots.

ASSYRIENS ; (les) ancien peuple d'Aſie, habitant de l'Aſſyrie. Ninus eſt regardé par la plûpart des Auteurs profanes, comme le Fondateur de l'Empire des Aſſyriens. Quelques-uns attribuent à cet Empire, une durée de treize cens ans depuis ſa fondation juſqu'à la mort de Sardanapale qui en fut le dernier Souverain.

ASTA ; nom propre. Ville des Indes Orientales, au Royaume d'Aſtracan, entre Viſapour & Dabul. Il

s'y

Digitized by Google

s'y fait un commerce considérable.

ASTA, est encore le nom d'une rivière d'Espagne, qui a sa source au Royaume de Léon, & son embouchure dans la mer de Biscaye, à Villa viciosa, après avoir arrosé les Asturies.

Il y avoit aussi dans la Bétique une ville des Turdetans, du même nom de laquelle on voit les ruines dans l'Andalousie, entre Arcos & Xerez, sur la rivière de Guadalette.

ASTABALE ; substantif masculin. Instrument de Musique, qui est une sorte de Tambour usité parmi les Maures.

ASTABAT ; nom propre. Jolie ville d'Asie, dans l'Arménie, à une lieue de l'Araxe. Il croît d'excellent vin sur son territoire, qui est d'ailleurs unique pour la production du *ronas*, racine précieuse de laquelle on tire cette belle couleur rouge qu'on remarque aux toiles des Indes.

ASTACES ; nom propre. Fleuve d'Asie, au Royaume de Pont. Pline a écrit que les Jumens qui paissoient sur ses bords, avoient leur lait de couleur noire.

ASTACHAR ; nom propre. Ville d'Asie, au Royaume de Perse, près de la rivière de Bendemir, des ruines de Persepolis, & de la ville de Chiras.

ASTACOLITHE ; substantif féminin. Les Naturalistes appellent ainsi une *écrevisse* pétrifiée.

ASTACUS ; nom propre. Ancienne ville de Bithynie, ainsi appelée, selon Etienne le Géographe, d'Astacus, fils de Neptune, & de la Nymphe Olbïa.

ASTAFFORT ; nom propre. Ville de France, dans la Guienne, sur le Gers, à cinq lieues, nord est, de Condom.

ASTAGOA ; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume du Monoémugi, près des frontières du Zanguebar, & sur la rivière des bons Signes.

ASTAINERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois courroux.

ASTALARAGA ; substantif masculin. C'est le titre d'un des quatre Eunuques Blancs du Serrail de l'Empereur Turc. Il a soin des malades, porte le Turban, & se promène à toute heure dans le Serrail, comme font les autres principaux Eunuques Blancs.

ASTAPA ; nom propre. Ancienne ville d'Espagne, dont parle Tite-Live. Elle étoit située près de la source du Xénil. Les habitans assiégés & réduits aux abois, aimèrent mieux s'entr'égorger & brûler leur ville, que de subir la loi du Vainqueur.

ASTARAC ; nom propre. Pays & Comté de Gascogne, dont la longueur est de treize lieues, sur onze & demie de largeur. Ce pays est excellent, & produit du vin, du froment & d'autres grains. Il abonde d'ailleurs en bons pâturages & en gibier. Il est borné au nord par les Comtés d'Armagnac & de Fezensac ; au sud, par le pays des Quatre Vallées ; à l'est, par le Comminges & le pays de Rivière-Verdun ; & à l'oueſt, par le Bigorre. Mirande est la capitale du Comté d'Astarac.

ASTAROTH ; nom propre d'une Idole des Philistins. Les Juifs la détruisirent par l'ordre de Samuel.

ASTAROTH, étoit aussi le nom d'une Idole des Sidoniens, qui fut adorée par Salomon pendant son idolâtrie.

ASTAROTH ; étoit encore une ville de la Palestine, au-delà du Jourdain, entre Edrai & Abila.

Digitized by Google

ASTAROTHITES ; (les) on a donné ce nom à certains hérétiques Juifs, qui adoroient en même temps Aſtaroth & le vrai Dieu.

ASTATHIENS ; (les) hérétiques du neuvième ſiècle, & diſciples d'un nommé *Sergius*, qui avoit renouvellé les erreurs des Manichéens. Ils furent favoriſés par l'Empereur Nicephore, ſous lequel ils floriſſoient ; mais ſon ſucceſſeur, Michel Curopalate, les réprima par des loix très-ſévères.

ASTCHTIKAN ; nom propre d'une ville d'Aſie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus.

ASTELEBE ; nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie Mineure, dans la Lydie.

ASTELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bâton de pique.

ASTER ; ſubſtantif maſculin. Plante dont les tiges ſont droites, rondes, déliées, & s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi ; ſes feuilles ſont oblongues, rudes, velues, d'un goût un peut amer & aromatique ; ſa fleur eſt radiée, agréable à la vue, & de couleur bleue ou violette, quelquefois blanche & jaune dans le milieu ; ſes ſemences ſont oblongues, ovales, couronnées d'une aigrette ſimple, capillaire.

Cette plante croît dans l'Europe méridionale aux lieux incultes. Elle contient beaucoup de ſel & d'huile. Elle eſt apéritive, réſolutive & déterſive : on ſe ſert de la fleur contre les inflammations de la gorge & des aines, & contre les morſures des bêtes vénimeuſes. On la prend en décoction, & on l'applique extérieurement.

ASTERABAT ; nom propre. Ville d'Aſie, au Royaume de Perſe, ſur une rivière, & près d'un golfe de même nom.

ASTERIE ; nom propre, & terme de Mythologie. Sœur de Latone. Jupiter en étant amoureux, ſe métamorphoſa en aigle pour la ſéduire ; & de ce commerce naquit Hercules le Tyrien. Aſterie ayant depuis été abandonnée par ſon amant, les Dieux la changèrent en caille, & elle alla habiter une île de la mer Egée, à laquelle elle donna le nom d'Ortygie.

ASTERIE, eſt auſſi le nom que quelques-uns donnent à une eſpèce d'opale. *Voyez* ce mot.

ASTERIE, eſt encore un terme de Fleuriſte, qui déſigne une Anémone blanche mêlée d'incarnat.

ASTERION ; nom propre, & terme de Mythologie. Fleuve du pays d'Argos, dans lequel on cueilloit une ſorte de fleurs pour couronner Junon l'Argienne. Ce fleuve fut père de deux filles qui ſervirent de nourrices à la Déeſſe Junon.

ASTERION, eſt auſſi le nom de deux anciennes villes, dont l'une en Grèce, dans la Péonie, ſelon Tite-Live, & l'autre en Theſſalie, ſelon Heſychius.

ASTERIPHOLE ; ſubſtantif maſculin. *Aſteripholis*. Plante qui produit de petites têtes écailleuſes, où l'on voit des fleurs, dont les fleurons ſont au milieu du Diſque, & les demi-fleurons rangés ſur la couronne : cette plante porte des ſemences en aigrettes, qui ſont ſéparées les unes des autres ſur le fond du calice par des écailles.

ASTERISANTE ; (pierre) les Naturaliſtes ont ainſi déſigné une pierre ſur laquelle paroît en relief ou en gravure, la figure d'une ou de pluſieurs étoiles.

ASTÉRISME ; ſubſtantif maſculin. *Aſteriſmus*. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un aſſemblage de plu-

Digitized by Google

ſieurs étoiles. C'eſt la même choſe que conſtellation.

ASTÉRISQUE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Imprimerie. Petite marque qui eſt ordinairement en forme d'étoile, & que l'on met auprès d'un mot, pour indiquer au lecteur qu'on le renvoie à un ſigne ſemblable, après lequel il trouvera quelque remarque ou explication. *L'Imprimeur a oublié de mettre un aſtériſque dans cet endroit.*

ASTÉRISQUE, eſt encore le nom d'une plante à fleur radiée, dont pluſieurs fleurons compoſent le Diſque, & dont la couronne eſt formée par des demi-fleurons poſés ſur des embrions, & ſoutenus par un calice étoilé qui s'élève au-deſſus de la fleur. Les embrions deviennent dans la ſuite des ſemences plates, & ordinairement bordées.

ASTEROÏDE; ſubſtantif féminin. Plante à fleur radiée, dont le Diſque eſt formé de pluſieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons, qui tiennent à des embrions, & qui ſont placés ſur un calice écailleux. Ces embrions deviennent dans la ſuite des ſemences qui ſont ordinairement oblongues.

ASTESAN, (l') ou *le Comte d'Aſti*; nom propre. Contrée d'Italie, dans la partie occidentale du Piémont. Elle compoſoit autrefois une République, avant de paſſer ſous la domination des Ducs de Milan. Elle appartient aujourd'hui au Roi de Sardaigne.

ASTETLAN; nom propre. Province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Biſcaye, près de la Province de Cinaloa, vers la mer vermeille.

ASTHMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Qui eſt affligé d'un aſthme, qui eſt ſujet à l'aſthme. *Son frère eſt aſthmatique.*

ASTHMATIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Les aſthmatiques doivent éviter l'uſage des alimens trop ſucculens.* Voyez ASTHME.

ASTHME; ſubſtantif maſculin. Sorte de maladie qui conſiſte dans une grande difficulté de reſpirer.

On diſtingue deux ſortes d'aſthmes; *l'aſthme* humide ou humoral, & *l'aſthme* convulſif.

L'aſthme humoral s'annonce par une difficulté de reſpirer, accompagnée de ſifflemens; par des crachats épais, par la peſanteur qu'on reſſent à la poitrine, & par l'état du tempéramment, qui eſt gras, pituiteux, & ſujet à rendre quantité de glaires.

L'aſthme convulſif ſe manifeſte avec plus de violence que l'autre: l'oppreſſion de la poitrine eſt plus forte, & elle eſt quelquefois accompagnée d'une toux ſèche. D'ailleurs le malade eſt ordinairement échauffé, bilieux, ſujet à des mouvemens convulſifs & d'un tempérament ſec.

Les cauſes générales de l'aſthme ſont toutes les maladies qui ont affecté ou affectent encore quelques parties contenues dans la poitrine: tel eſt l'éryſipèle du poumon; telle l'inflammation de cette partie ou de quelqu'autre néceſſaire à la reſpiration, ſurtout quand cette inflammation a dégénéré en ſuppuration, & qu'il ſe rencontre quelque adhérence à la plèvre ou au diaphragme. Le vice de conformation des parties, tant extérieures qu'intérieures de la poitrine, eſt encore une cauſe de cette maladie.

L'aſthme, qui attaque les vieillards, ſe guérit difficilement, & il produit ordinairement l'hydropiſie

Digitized by Google

de poitrine. On doit s'efforcer de prévenir cet état fâcheux. Pour cet effet, on fera uſage des remèdes qui pourront diminuer la trop grande quantité de ſéroſités, & en même-temps donner du reſſort aux fibres des poumons, & les mettre en état de réſiſter à cette affluence de liqueurs nuiſibles.

Dans l'accès de l'aſthme convulſif, on ne peut employer un meilleur remède que la ſaignée, qu'on doit répéter ſelon les forces du malade & l'état de la maladie; car ces accès ſe trouvent rarement ſans ardeur & ſans fièvre : les délayans, la diète, & tout ce qui peut diminuer la quantité & l'effervescence du ſang, ſont auſſi d'un très-grand ſecours : quand l'étouffement eſt moindre, on peut avoir recours aux legers inciſifs, telle que peut être une boiſſon faite avec le miel bouilli dans l'eau, & une pincée de fleurs de tuſſilage & de bouillon blanc; il faut enſuite purger le malade fort doucement pour entraîner les glaires qui ſont dans l'eſtomac.

On peut avoir recours, pour adoucir l'humeur dans la poitrine, au lok ſuivant :

Prenez une once de ſirop de guimauve, autant d'huile d'amande douce; un gros de blanc de baleine diſſous dans l'huile ci-deſſus.

Mêlez le tout enſemble pour un lok, à prendre par cuillerée dans les accès de toux. On le fera fondre doucement dans la bouche.

ASTHMÉ; adjectif & terme de Fauconnerie. Il ſe dit d'un oiſeau qui a le poumon enflé & qui reſpire difficilement. *Ce faucon eſt aſthmé, & il en périra.*

ASTI; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, dans le Piémont, ſur le Tanaro, & capitale de l'Aſteſan. Elle eſt ſituée à 15 milles, au ſud, de Caſal.

ASTIAGES; nom propre. Dernier Roi des Mèdes. Il maria ſa fille Mandane, à Cambyſe, Roi de Perſe, qui la rendit mère du fameux Cyrus. *Voyez* ce mot.

ASTIANAX; nom propre. Fils unique d'Hector & d'Andromaque. Les Grecs craignant que cet enfant ne vengeât la mort de ſon père quand il en auroit la force, le firent condamner à mort par Calchas, & le précipitèrent du haut des murailles de Troyes.

ASTIC; ſubſtantif maſculin, & terme de Cordonnier. Gros os de jambe de mulet ou de cheval. Il ſert à liſſer les ſemelles, & les Cordonniers mettent de la graiſſe dans le trou du milieu pour graiſſer leurs alênes.

ASTIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois broche.

ASTILE; terme de Mythologie, & nom propre d'un Devin célèbre qui fut un des Centaures.

ASTILLÉ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à deux lieues & demie, ſud-oueſt, de Laval.

ASTINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois querelle.

ASTINGES; (les) peuples étrangers qui vinrent dans la Dace offrir leurs ſervices aux Romains, à condition qu'il leur ſeroit diſtribué des terres; on les refuſa d'abord, mais Marc Aurelle agréa leurs offres l'an 170 de l'Ere chrétienne, & ils firent la guerre aux ennemis de l'Empire.

ASTIPALIE; nom propre d'une île de l'Archipel, l'une des Cyclades. Apollon y avoit un temple, d'où il fut ſurnommé *Aſtypalœus.*

ASTOMES; (les) peuples fabuleux qui étoient ſans bouche, & que Pline

Digitized by Google

place dans les Indes, tandis que d'autres les mettent en Afrique. On croit que cette fable eſt venue de certains Africains qui habitent les rives du Sénégal, & qui ont de l'averſion pour montrer leur viſage.

ASTONNÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois lance.

ASTORGA; nom propre. Ville Epiſcopale d'Eſpagne, au royaume de Léon, ſur la rivière de Tuerta, qui abonde en truites.

ASTOU; vieux mot qui ſignifioit autrefois autour.

ASTOUR; ſuſtantif maſculin. C'eſt, aux Indes orientales, ce qu'on appelle *eſcompte* en France, & rabat en Hollande. A Ougly, dans le royaume de Bengale, l'*Aſtour* eſt ordinairement d'un quart par roupie.

ASTRACAN; nom propre. Ville de la Ruſſie Aſiatique, dans la Tartarie; & capitale d'un royaume de même nom. Elle eſt ſituée dans l'île de Dogoi, que forme le Volga, près de ſon embouchure dans la mer Caſpienne. Il s'y fait un commerce conſidérable, & l'on y voit quantité de Marchands Turcs, Arméniens, Perſans, Tartares & Indiens qui y apportent des épices & des pierres précieuſes, & en remportent en échange des fourures de toute eſpèce.

Le Royaume d'Aſtracan eſt un démembrement de celui de Capehac qu'avoit fondé un fils de Gengiskan. On y remarque partout des ruines de nombre de villes que Tamerlan détruiſit en ces quartiers à la fin du XIVe ſiècle. Les Ruſſiens s'en emparèrent en 1554 ſur les Tartares *Nogais*, ou *Nagaia*, qui y demeurèrent encore. Le terroir eſt fertile en toutes ſortes de fruits, ſur-tout en melons excellens. Pierre le Grand y a fait planter des vignes, dont le plant vient des environs du Rhin & de la Moſelle. La partie méridionale eſt fort ſabloneuſe, & l'on y trouve un grand nombre de ſources d'eau ſalée. La chaleur ſuffit pour y faire du ſel beau & tranſparent comme du criſtal: il y eſt en très-grande quantité, & les Ruſſes en font un commerce conſidérable, ainſi que d'eſturgeons ſalés qu'ils pêchent en abondance dans le Wolga. C'eſt avec les œufs de ces poiſſons qu'ils font le caviar, qui ſe tranſporte de tous côtés, & dont les habitans du nord mangent avec délices: on l'étend ſur du pain comme du beurre.

On ne ſeme aucun grain dans cette contrée, parce qu'il n'y pleut pas; le Wolga cependant s'y déborde.

ASTRAGALE; ſubſtantif maſculin. *Aſtragalus*. Terme d'Architecture. Petite moulure ronde qui environne le chapiteau ou la baſe d'une colonne. Quand cette moulure eſt ailleurs, on l'appelle *bagnette*. C'eſt ainſi que la plûpart des Architectes conſidèrent l'*aſtragale*: mais ce membre d'Architecture eſt mieux défini en le diſant compoſé de deux moulures; l'une ronde, faite d'un demi cercle, & l'autre d'un filet.

ASTRAGALE, ſe dit auſſi, en termes d'Artillerie, d'un petit membre d'Architecture qu'on voit ſur les canons, & qui leur ſert d'ornement, comme il feroit à une colonne.

ASTRAGALE, eſt, en termes d'Anatomie, un os du tarſe qui a une éminence convèxe articulée par ginglyme avec le tibia. L'*aſtragale* eſt ſitué ſur la partie antérieure du calcaneum, & il eſt le plus ſupérieur de tous les os du tarſe.

ASTRAGALE, eſt encore le nom d'une

Digitized by Google

plante à fleurs papilionacées, & dont les feuilles ſont petites, courtes, pointues, velues & oppoſées l'une à l'autre : il ſort du calice un piſtil enveloppé d'une graine : ce piſtil devient dans la ſuite une gouſſe diviſée en deux loges, remplies de ſemences qui ont la figure d'un rein.

Cette plante paſſe pour déterſive, deſſicative & apéritive.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ASTRAGALOÏDE ; ſubſtantif féminin. Plante à fleurs papilionacées. Il s'élève du calice un piſtil, qui devient dans la ſuite une ſilique à peu près de la figure d'un bateau, remplie de ſemences ſemblables à de petits reins.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

ASTRAGALOMANCIE ; ſubſtantif féminin. Divination qui ſe faiſoit avec une ſorte de dés, ſur chacun deſquels étoit une lettre de l'alphabet. On jettoit ces dés au hazard, & des lettres qui réſultoient du coup, ſe formoit la réponſe à la queſtion propoſée. C'eſt de cette manière qu'on conſultoit Hercules dans ſon temple d'Achaïe, & que Gerion rendoit ſes oracles à la fontaine auprès de Padoue.

ASTRAL, ALE ; adjectif peu uſité, dont on ſe ſert quelquefois pour déſigner ce qui a rapport aux aſtres. On dit *l'année aſtrale* ; pour dire, le temps que la terre emploie à faire ſa révolution autour du ſoleil.

ASTRANTIA ; *Voyez* SANICLE DE MONTAGNE, & ne dites pas Aſtrance avec le Dictionnaire de Trévoux, qui a gratuitement créé ce mot.

ASTRE ; ſubſtantif maſculin, qui ſe dit, en général, de tous les corps céleſtes. Il y a des Aſtres qui ont une lumière propre, comme les étoiles & le ſoleil : & d'autres qui n'ont qu'une lumière empruntée, comme les planètes & les comètes. Le nom d'*Aſtre* s'applique plus particulièrement aux premiers. *Il paſſa ſon temps à conſiderer les Aſtres.*

On appelle le ſoleil, particulièrement en poëſie, l'*aſtre du jour* ; & la lune, l'*aſtre de la nuit.*

Les Anciens adoroient les *Aſtres*, qu'ils croyoient immortels & animés.

Les *Aſtres* reçoivent, en termes d'Aſtrologie, différentes épithètes, relativement au pouvoir que les Aſtrologues leur attribuent ſur les choſes de ce monde. C'eſt ainſi que l'on dit *un Aſtre malin ; un Aſtre favorable ; l'Aſtre qui préſida à ſa naiſſance ; l'influence des Aſtres*, &c. *Voyez* ASTROLOGIE.

ASTRES, ſe dit quelquefois, dans le ſens figuré, d'une perſonne remarquable par quelque qualité éclatante & extraordinaire. *Quand elle entra dans le monde, ce fut un nouvel aſtre ſur l'horiſon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ASTRÉE ; nom propre & terme de Mythologie. Fille de Jupiter, ſelon les uns, & ſelon d'autres d'Aſtréus & de Thémis. Elle deſcendit des cieux pour habiter la terre, tant que dura l'âge d'or ; mais les crimes des hommes la firent remonter au ciel, où elle alla occuper cette partie du Zodiaque, qu'on appelle *le ſigne de la Vierge.* Les Poëtes ont célébré la candeur de cette Divinité, qui eſt ſouvent priſe pour la Déeſſe de la Juſtice.

La première ſyllabe eſt brève,

Digitized by Google

la ſeconde eſt longue, & la troiſième très-brève.

ASTREINDRE ; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *craindre*. *Aſtringere*. Contraindre, aſſujettir. *On n'a jamais pu l'aſtreindre, à l'étude. Vous ne l'aſtreindrez pas à vous ſervir.*

ASTREINDRE, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'obliger à faire quelque choſe. *Il s'eſt aſtreint à toutes ces démarches.*

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux* ; comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Je ne m'aſtreindrai pas à penſer comme lui.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *craindre*. *Voyez*, au mot VERBE, les règles indiquées.

ASTREINT, EINTE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASTREINDRE.

ASTRÉUS ; nom propre & terme de Mythologie. Fils de Créius & d'Euribée, & l'un des Titans. Il eut d'Aurore les Aſtres & les Vents. Il arma ces derniers contre les Dieux, en faveur de ſes Frères, qui leur alloient déclarer la guerre. Aſtréus fut encore le père d'Aſtrée, ſelon le Poëte Héſiode.

ASTRICTION ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Qualité de ce qui eſt aſtringent. *L'aſtriction d'un médicament.*

ASTRINGENT, ENTE ; adjectif. *Aſtringens*. Qui a la propriété de reſſerrer. *Cette plante eſt aſtringente.*

ASTRINGENT, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Le Médecin lui a preſcrit les aſtringens.*

L'adminiſtration intérieure des remèdes aſtringens, n'eſt pas ſans danger : auſſi ne doit-elle avoir lieu qu'après avoir évacué les humeurs nuiſibles ; & l'on eſt expoſé à de très-grands accidens, ſi l'on fait uſage de ces remèdes à contre-temps.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième encore au ſingulier maſculin ; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *des aſtringentes racines*, mais *des racines aſtringentes*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aſtrinjant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASTROÏTE ; ſubſtantif féminin. *Aſtroïtes*. Eſpèce de madrépore ou de corps-marin. Les Aſtroïdes ſont compoſées de pluſieurs tuyaux parallèles, ou cylindriques, ou angulaires, placés perpendiculairement ; & ſi étroitement unis les uns aux autres, qu'ils ſemblent ne former qu'une maſſe aſſez ſemblable à une éponge, dont les trous ſeroient comme de petites étoiles inſcrites dans un cercle. On trouve des *Aſtroïdes* plus ou moins ſolides, ou tubulées, ou ſtriées comme du bois, ou de figure indéterminée. On en trouve d'ovales, qu'on nomme *pierres d'araignées*, parce qu'el-

Digitized by Google

les reſſemblent à cette ſorte d'inſecte, auquel on auroit coupé la tête & les pattes.

ASTROÏTE, ſe dit auſſi d'une ſorte de pierre, à laquelle la magie ou la ſuperſtition orientale attribuoit de grandes vertus.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

ASTROLABE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie, qui s'eſt dit autrefois d'un aſſemblage de différens cercles de la ſphère, diſpoſés entr'eux dans l'ordre & la ſituation convenable. Tel fut l'Aſtrolabe que l'Aſtronome Hipparque avoit placé à Alexandrie, dans un lieu ſûr & commode, pour ſervir à diverſes obſervations aſtronomiques.

ASTROLABE, ſe dit, chez les Modernes, d'un inſtrument en forme de planiſphère, ou de la projection ſtéréographique des cercles de la ſphère, ſur le plan d'un de ſes grands cercles.

ASTROLABE, ſe dit plus particulièrement en termes de Marine, d'un inſtrument dont on ſe ſert en mer, pour prendre la hauteur d'un aſtre, du ſoleil, du pole, &c.

Cet *Aſtrolabe*, qui n'eſt plus guères en uſage aujourd'hui, eſt compoſé d'un cercle de cuivre plat, diviſé en quatre parties, dont chacune eſt diviſée en quatre-vingt-dix dégrés, & garnie d'un anneau & d'une alidade armée de deux pinnules. Si l'on veut ſe ſervir de l'inſtrument, on le ſuſpend par l'anneau: on le dirige vers l'aſtre dont on veut obſerver la hauteur, & l'on élève ou l'on abaiſſe l'alidade, juſqu'à ce qu'en regardant par les pinnules, on apperçoive l'aſtre. L'arc, compris entre le diamètre horiſontal de l'inſtrument, & la ligne de foi de l'alidade, marque la hauteur de l'aſtre ſur l'horiſon.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ASTROLOGIE; ſubſtantif féminin. *Aſtrologia*. Art chimérique, ſuivant les règles duquel on croit pouvoir connoître l'avenir par l'inſpection, la poſition & les influences des corps céleſtes. On donne à l'Aſtrologie, l'épithète de *judiciaire*, pour empêcher que le vulgaire ne confonde cette vaine Science avec l'Aſtronomie.

L'*Aſtrologie judiciaire* a pris naiſſance, ou en Chaldée, ou chez les Arabes, ou chez les Egyptiens, qui ſe perſuadèrent que les noms donnés aux douze ſignes du Zodiaque, exprimoient leurs fonctions, & ſpécifioient leurs influences. C'eſt ainſi qu'ils croyoient que le bélier & le taureau ayant une action puiſſante ſur les troupeaux, l'enfant qui naiſſoit au moment précis où ces ſignes commençoient à paroître ſur l'horiſon, ſeroit, à coup ſûr, très-riche en troupeaux. La Balance, ſelon eux, inſpiroit des inclinations de bon ordre & de juſtice; d'où les Souverains, nés ſous ce ſigne, devoient faire la félicité des peuples. Le Scorpion n'inſpiroit que des idées fâcheuſes & malfaiſantes; ainſi, malheur à quiconque venoit au monde ſous ce ſigne. On prédiſoit de celui qui naiſſoit ſous l'Ecreviſſe, qu'il iroit continuellement à reculons & en baiſſant. Ceux qui arrivoient à la lumière, ſous le ſigne du Lion, devoient être des héros. L'aſpect de la Vierge, portant l'épi céleſte, devoit inſpirer des inclinations chaſtes, & joindre l'abondance à la vertu. La

fortune

Digitized by Google

fortune de ceux qui naiſſoient ſous le Capricorne, & particulièrement quand le ſoleil montoit ſur l'horiſon avec ce ſigne, devoit toujours aller en montant.

Mais comme il s'en falloit de beaucoup que les évènemens concouruſſent à vérifier toutes ces prédictions, ceux qui exerçoient l'Art, alléguoient, pour ſe tirer d'embarras, le concours de la lune ou d'autres corps céleſtes, qui, par leur oppoſition ou conjonction, émouſſoient la bonté de certaines influences, & corrigeoient la malignité des autres. L'habileté conſiſtoit donc dans l'exacte combinaiſon des effets, qui devoient être le réſultat des ſituations reſpectives des corps céleſtes. De-là vinrent toutes les extravagances débitées ſur les planètes. On attribua à Saturne des influences, tantôt languiſſantes, tantôt meurtrières. Jupiter eut la diſtribution des ſceptres, des grandeurs & des dignités. Il prolongea la vie, & fut le principe des évènemens les plus heureux. Mars dut inſpirer le goût des armes, & Vénus celui de la volupté. Mercure fut le ſur-intendant du commerce. On croyoit que le pouvoir des planètes ſe manifeſtoit particulièrement, quand elles étoient en conjonction avec un ſigne bienfaiſant; parce qu'il ſe formoit alors un paralléliſme d'influences bénignes, qui opéroient la félicité de l'enfant né dans ces circonſtances.

Ces ſuperſtitions, qui appartiennent à tous les ſiècles & à tous les hommes, & qu'on voit encore accueillies dans une région éclairée de l'Europe, furent tellement en crédit parmi nous, ſous la Reine Catherine de Médicis, que l'on n'oſoit rien entreprendre d'important, avant d'avoir conſulté les aſtres. Nos Hiſtoriens remarquent que ſous les règnes d'Henri III & d'Henri IV, il n'eſt queſtion, dans les entretiens de la Cour, que des prédictions des Aſtrologues.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

ASTROLOGIEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois Aſtrologue.

ASTROLOGIQUE; adjectif des deux genres. *Aſtrologicus, a, um.* Qui appartient à l'Aſtrologie, qui a rapport à l'Aſtrologie. *Il n'y a plus que le peuple qui ait foi aux prédictions aſtrologiques.*

FIGURE ASTROLOGIQUE, ſe dit de la deſcription du thême céleſte, ou de la poſition dans laquelle eſt le ciel dans le temps donné. *Voyez* ASTROLOGIE.

La première ſyllabe eſt moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & & la dernière eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aſtrologique combinaiſon*, mais *une combinaiſon aſtrologique.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aſtrolojike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASTROLOGUE; ſubſtantif maſculin. *Aſtrologus.* Celui qui eſt adonné à l'Aſtrologie judiciaire, qui en fait profeſſion. *On ſe moque aujourd'hui des Aſtrologues.* Voyez ASTROLOGIE.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui n'eſt ni verſé, ni habile dans la profeſſion qu'il exerce, qu'*il n'eſt pas un grand Aſtrologue.*

Digitized by Google

Voyez ASTRONOME, pour les différences relatives qui en distinguent *Astrologue*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASTRONOME ; substantif masculin. *Astronomus*. Celui qui est versé dans l'Astronomie.

Thalès, Anaximandre, Pythagore, Méton, Aristote, Archimède, Erathostène, Hipparque, Ptolémée, le Calife Almamoun, Bacon, Copernic, Tycho Brahé, Galilée, Képler, Clavius, Gassendi, Descartes, Mersenne, Neper, Riccioli, Grimaldi, Hévélius, Cassini, Huyghens, Newton, Roémer, Flamstéed, Halley, de Chales, Wolfius, de la Hire, *&c.* furent d'habiles Astronomes pendant leur vie. *Voyez* ASTRONOMIE.

Différences relatives entre ASTRONOME & ASTROLOGUE.

L'*Astronome* connoît le cours & le mouvement des astres. L'*Astrologue* raisonne sur leurs influences. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipses & les révolutions qui naissent des loix établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers : il n'erre guères dans ses calculs. Le second prédit les évènemens, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, & toutes les variations des météores : il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il sait, & mérite l'estime des Savans. L'autre débite ce qu'il imagine, & cherche l'estime du Peuple.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASTRONOMIE ; substantif féminin. *Astronomia*. Science qui fait partie des Mathématiques mixtes. Elle apprend à connoître le mouvement des corps célestes, leurs grandeurs, leurs distances, leurs positions, leurs périodes, leurs éclipses, & tout ce qui s'en dépend.

M. de la Lande, qui, dans la préface de son excellente Histoire de l'*Astronomie*, développe si judicieusement l'utilité de cette Science, remarque que l'origine Mythologique s'en perd dans l'obscurité des temps ; mais que jusqu'au temps de Chiron, elle se réduisoit probablement à examiner le lever de quelques étoiles en différens temps de l'année, & les phases de la lune, seulement à peu près ; puisque les Chaldéens & les Egyptiens ne connoissoient pas encore, longtemps après, la durée ni les inégalités de ces mouvemens.

Les premiers Astronomes, dont parle l'Histoire, sont les anciens habitans des vastes plaines de Sennaar, où fut bâtie la ville de Babylone. Jupiter Belus passoit pour avoir été l'inventeur de l'Astronomie parmi eux, en même temps qu'il avoit été le fondateur de Babylone. Les Chaldéens prétendoient avoir quatre cens soixante & dix mille ans d'observations, selon quelques-uns, & quarante-trois mille ans, selon d'autres, avant l'arrivée d'Alexandre. Lactance & Diodore de Sicile, pensent qu'ils prenoient les mois pour des années ; & alors les quarante-trois mille ans se réduisent à trois mille quatre cens soixante & seize années solaires. Mais ce nombre doit être encore bien diminué ; car Pline dit que, suivant Epigènes, il ne s'é-

Digitized by Google

roit trouvé parmi eux, que ſept cens ans d'obſervations.

Au reſte, toutes ces obſervations n'avoient produit, comme le jugent Meſſieurs de la Lande & Halley, que des connoiſſances fort vagues aux Chaldéens. Sénèque le prouve en parlant de l'Aſtronome Épigènes, qui diſoit que les Chaldéens n'avoient rien de certain ſur les comètes, & qu'ils les regardoient comme des météores allumés par l'effort de quelque tourbillon d'air violemment agité. Cette preuve ſe fortifie par l'opinion de l'Aſtronome Chaldéen Beroſe, qui, ſelon divers Auteurs, floriſſoit au temps d'Alexandre le Grand, & qui croyoit que la lune avoit deux côtés; l'un brillant, & l'autre obſcur: il ignoroit donc encore la cauſe des phaſes de la lune. Ajoutez que Diodore de Sicile nous dit que les Chaldéens n'étoient pas d'accord ſur les éclipſes du ſoleil, dont ils n'oſoient aſſigner la cauſe, ni prédire l'arrivée. Ajoutez enfin, que l'année n'avoit que 360 jours au temps de Moyſe, & chez les nations de l'antiquité, même les plus éclairées; ce qui ſuppoſe une connoiſſance bien imparfaite alors des mouvemens du ſoleil.

Les Egyptiens mêloient, comme les Chaldéens, beaucoup de rêveries à leur Aſtronomie, dont ils rapportoient l'origine à Mercure, ſelon quelques-uns, ou, ſelon d'autres, à Actis, l'une des filles du Soleil, née dans l'île de Rhodes, & qui étoit venue en Egypte, &c. Mais il eſt certain qu'ils obſervoient les aſtres vers le temps du Centaure Chiron. Il eſt vrai que leur manière de s'expliquer myſtérieuſement & énigmatiquement, en enveloppant leurs connoiſſances ſous des hiéroglyphes & des emblêmes, fait qu'on n'a rien ſu de poſitif ſur la date & l'origine de leur première Aſtronomie. Hérodote, qui écrivoit dans le cinquième ſiècle avant l'ère chrétienne, & dont le témoignage a tant de poids pour tout ce qui a rapport aux anciens Egyptiens, dit que leur année étoit compoſée de douze mois, chacun de trente jours, auxquels on ajoutoit cinq jours de plus tous les ans; par ce moyen, ajoute cet Hiſtorien, les Egyptiens ſe procurent le retour périodique des ſaiſons dans les mêmes mois de l'année. Il eſt clair, par ces dernières paroles, qu'Hérodote ne connut pas l'erreur des années Egyptiennes. Il avoit cependant vécu longtemps en Egypte, dans l'intimité des Prêtres les plus habiles. Quatre-vingts ans après Hérodote, Platon & Eudoxe apprirent, ſelon Strabon, des Egyptiens, comme une choſe myſtérieuſe & ſecrète, la circonſtance de ſix heures; preuve que cette découverte étoit récente en Egypte. Ce fut alors qu'on commença à diſtinguer l'année Aſtronomique, de l'année Civile, qui continua d'être de 365 jours, & qui ne concouroit ainſi, avec l'année Aſtronomique, qu'une fois tous les 1460 ans.

Diogènes de Laërce attribue beaucoup de connoiſſances aux Egyptiens; mais il faut rapporter ce qu'il en dit environ à l'an 400 avant l'ère chrétienne. On ſavoit en Egypte, ſelon cet Auteur, que les étoiles étoient des feux: que le monde étoit rond comme une boule: que la lune s'éclipſoit en entrant dans l'ombre de la terre, & que le mouvement des planètes étoit fort inégal.

C'eſt aux Egyptiens qu'on rap-

Digitized by Google

porte les premières idées du mouvement de la terre, que nous appelons *Syſtême de Copernic*, & dont Philolaüs & Ariſtarque parlèrent enſuite dans la Grèce.

Homère, Pline le Naturaliſte & d'autres Auteurs, parlent des Phéniciens comme ayant été très-ſavans dans l'Aſtronomie ; mais ces Peuples avoient pu apprendre des Chaldéens & des Egyptiens, ce que l'on connoiſſoit d'Aſtronomie parmi eux. M. Caſſini remarque qu'on ne peut guères leur attribuer autre choſe, que l'uſage de l'obſervation des étoiles boréales, pour le progrès de la navigation. Quoiqu'il en ſoit, tandis que les Grecs regardoient comme un exploit merveilleux, l'expédition des Argonautes, qui ne fut autre choſe que le trajet de la Propontide, aujourd'hui *la mer de Marmara* ; voyage que font tous les jours les barques de Turquie : tandis que les Dieux paſſoient pour avoir été frappés de la hardieſſe de l'entrepriſe, & que l'on plaçoit au rang des conſtellations le navire *Argo*, qui avoit porté les Princes Grecs dans ce voyage, les Phéniciens avoient formé, ſur les côtes de Syrie, un Etat opulent. Ils avoient des colonies & des établiſſemens dans les îles principales de la Méditerranée, en Eſpagne, & particulièrement dans la Bétique, aujourd'hui l'*Andalouſie*. Ils paſſèrent enſuite le détroit de Gibraltar, & portèrent leur commerce juſqu'à Cadix, dans le temps même qu'ils l'étendoient d'un autre côté, ſur les côtes d'Afrique & d'Aſie, par le golfe Arabique ou la Mer rouge.

Ce furent les Pilotes d'Hiram, Roi de Tyr, qui enſeignèrent la navigation aux Hébreux, environ mille ans avant l'ère chrétienne. Salomon devenu, par les conquêtes de ſon Père, maître de l'Idumée & du fond de la Mer rouge, ſentit, dit M. de la Lande, (comme ont toujours fait les plus grands Politiques,) la néceſſité d'une marine ; c'étoit le ſeul moyen de bannir la fainéantiſe de ſes Etats, & d'y amener l'opulence. Il établit les ports d'Elath & d'Eſiongaber ſur la Mer rouge. Les Hébreux & les Tyriens alloient de Compagnie en Ophir, qui eſt aujourd'hui *la côte de Sofala*. Ils en rapportoient de l'or, de l'argent, de l'ivoire & des animaux ſinguliers. Ils allèrent enſuite à Tarſis, en Eſpagne, & ils employoient trois ans à faire ce voyage ; car on ſait qu'ils firent le tour de l'Afrique vers l'an 610 avant Jeſus-Chriſt, & doublèrent le cap de Bonne-Eſpérance, qui fut enſuite oublié pendant 2000 ans. C'eſt ainſi que les premières connoiſſances de l'Aſtronomie furent les premières ſources du commerce & de l'induſtrie des nations, de l'activité, de la perfection, de la ſcience, de la philoſophie, & par conſéquent du bonheur de l'humanité.

Les Grecs n'avoient encore aucune aſtronomie planétaire, cinq ou ſix ſiècles avant l'Ere chrétienne. Thalès de Milet fut le premier qui ſe fit un nom chez eux par ſes découvertes dans l'Aſtronomie. Il connut la cauſe des éclipſes & la rondeur de la terre ; il diſtingua les zones de la terre par le moyen des tropiques & des cercles polaires ; il marqua auſſi le cercle oblique du Zodiaque, le méridien qui coupe tous ces cercles en s'étendant du nord au ſud, & le diamètre apparent du ſoleil.

Digitized by Google

Thalès instruisoit les autres avec soin, & sa célébrité forma l'école d'Ionie, d'où sortit entr'autres Anaximandre, qui, selon Pline & Strabon, fit le premier des cartes géographiques & une sphère artificielle. Il mesura avec plus de soin qu'on n'avoit encore fait, l'obliquité du Zodiaque, soutint qu'il y avoit une infinité de mondes à des distances égales les uns des autres, & enseigna aux Grecs que le soleil étoit plus grand que le Péloponèse.

Anaximènes, disciple de ce dernier, & Anaxagore, disciple d'Anaximènes, furent recommandables par leurs connoissances & leur amour pour l'Astronomie.

Parut ensuite Pythagore, l'un des Grecs les plus célèbres dans la connoissance & l'étude du ciel: il enseigna à ses disciples que le feu occupoit le centre du monde: il vouloit dire, comme l'explique Plutarque, que le soleil étoit placé au centre du système planétaire, & que la terre tournoit autour de lui comme les autres planètes. Mais Philolaüs de Crotone, l'un des plus célèbres Pythagoriciens dans l'Astronomie, & qui florissoit vers l'an 450 avant l'Ere chrétienne, établit plus précisément la doctrine du mouvement de la terre, en quoi il fut suivi par Nicetas de Syracuse.

La lenteur des progrès de l'Astronomie, dans ces temps reculés, doit être particulièrement attribuée à la difficulté des calculs: les opérations arithmétiques ne se faisoient que par le moyen de petites pierres qu'on arrangeoit sur une table, ou de nœuds que l'on faisoit à une corde; & pour écrire les résultats de ces calculs, on n'avoit d'autres signes numériques que les lettres de l'alphabet: on conçoit qu'avec de pareils secours on ne devoit pas marcher bien rapidement.

L'Astronomie cependant prit une nouvelle face, 283 ans avant l'Ere chrétienne, quand Ptolémée Philadelphe monta sur le trône. Ce Monarque, instruit en tout genre de sciences, & protecteur déclaré de ceux qui les cultivoient, attira dans sa capitale, des savans, tant de la Grèce que d'ailleurs: il les logea dans son palais, leur désigna une subsistance honorable, & leur procura les moyens de travailler avec succès.

L'émulation qui s'éleva pour lors en Egypte, duroit encore au temps de l'invasion des Sarasins, 650 ans après la naissance de Jesus-Christ, sans que les sciences y eussent beaucoup déchu.

Timocharis & Aristyllus furent les premiers Grecs qui cultivèrent l'astronomie à Alexandrie. Hipparque y parut après eux, environ 160 ans avant l'ere chrétienne, & fut le plus intelligent & le plus laborieux Astronome dont la mémoire soit parvenue jusqu'à nous. Il observa le premier, que les orbes des planètes étoient excentriques, & leurs mouvemens inégaux, & il apperçut aussi le premier, que les étoiles changeoient de position, & paroissoient avancer lentement d'occident en orient par rapport aux points équinoctiaux. Il entreprit encore le premier un catalogue des étoiles fixes, & il l'acheva. Cet ouvrage nous a été conservé dans l'Almageste de Ptolémée. On y trouve les longitudes de 1022 étoiles, avec leur grandeur apparente. Ce fut enfin lui qui corrigea l'année callipique, qu'il mit à 365 jours 5 heures 52 minutes 12 secondes, de

Digitized by Google

365 jours 6 heures dont elle étoit composée auparavant. On n'en a depuis ce temps ôté que six minutes, d'après les observations les plus exactes des derniers siècles.

L'Europe ayant été plongée dans les ténèbres d'une profonde ignorance depuis l'an 800 jusqu'au treizième siècle, il n'y eut d'habiles Astronomes que parmi les Arabes, & particulièrement à Bagdad. Les plus célèbres furent le Calife Almamon, Albategnius, Alfragan, Alhazen, & le Prince Tartare Ulug-Beig.

Parut enfin en Europe, l'Empereur Frederic II. qui se déclara vers l'an 1230, le protecteur des Lettres. Il fit traduire de l'Arabe l'Almageste de Ptolémée, qui fit la première époque du renouvellement de l'Astronomie.

Jean de Sacro-bosco fut le premier Ecrivain célèbre de ces temps-là. Il composa un abrégé d'Astronomie sphérique & théorique, qui acquit tant de réputation, que l'on n'en admit point d'autres dans les écoles pendant près de trois cens ans.

Alphonse X. Roi de Castille, Georges Trapezuntius, Purbachius, Regiomontanus, Bernard Walther us, se firent ensuite remarquer dans l'histoire de l'Astronomie, & en 1472 naquit à Thorn, en Prusse, le célèbre Nicolas Copernic. Il acheva en 1530 son grand ouvrage des révolutions des corps célestes, qui renferme son système du ciel. Il établit l'immobilité du soleil & le mouvement de la terre autour de cet astre, à quoi il ajouta le mouvement de la terre sur son axe. C'est à Copernic que se rapporte ce que l'on appelle l'*Astronomie nouvelle*.

Tychobrahé vint ensuite & fut le plus grand observateur qui ait paru. C'est sur l'exactitude & le nombre de ses observations, que sont fondées les théories, les tables & les découvertes de Kepler, à qui l'on doit la vraie Théorie de l'Univers, & la connoissance des véritables loix que les corps célestes suivent dans leurs mouvemens.

Galicée, contemporain de ces grands hommes, introduisit vers ces temps-là, l'usage des télescopes dans l'Astronomie. Il découvrit, à l'aide de cet instrument, les satellites de Jupiter, des montagnes dans la lune, les taches du soleil & sa révolution autour de son axe.

Après lui, l'infatigable Astronome Hevelius donna, d'après ses observations, un catalogue des étoiles fixes, beaucoup plus complet que celui de Tycho-Brahé. Gassendi, Horrox, Bouillaud, Ward, contribuèrent aussi de leur côté aux progrès de l'Astronomie. C'est à cette époque, si brillante dans l'histoire de cette science, que la Hollande vit naître dans son sein le fameux Huyghens, à qui l'on doit l'invention des Pendules astronomiques, la découverte de l'anneau de Saturne, & celle d'un de ses satellites; que vint au monde dans le Comté de Nice le célèbre Cassini, qui le premier découvrit quatre satellites de Saturne, & annonça pour l'année 1759 le retour de la Comète qu'il avoit observée en 1682; que parut enfin chez les Anglois, le sublime, l'immortel Newton, dont la gloire n'aura de terme que la fin des siècles. Il démontra le premier, par des principes physiques, dit un de nos plus grands hommes, la loi selon laquelle se font tous les mouvemens célestes; il détermina les orbites

Digitized by Google

des planètes, & les causes de leurs plus grands ainsi que de leurs plus petits éloignemens du soleil. Il apprit le premier aux savans d'où naît cette proportion constante & régulière observée, tant par les planètes du premier ordre, que par les secondaires, dans leur révolution autour de leurs corps centraux, & dans leurs distances comparées avec leurs révolutions périodiques. Il donna une nouvelle Théorie de la lune, qui répond à ses inégalités, & qui en rend raison par les loix de la gravité & par des principes de méchanique.

Halley, compatriote de Newton, fonda l'Astronomie des Comètes, & détermina la position de 373 étoiles de l'hemisphère méridional.

Flamsteed, autre Anglois & contemporain des précédens, observa pendant quarante ans les mouvemens des corps célestes, & donna des observations très-importantes sur le soleil, la lune & les planètes, outre un catalogue de 3000 étoiles fixes.

On dut à Gregori la Théorie générale & complette des phénomènes célestes, expliqués par les vrais mouvemens des corps & par les causes physiques, tant de ces mouvemens que des phénomènes; & enfin Bradley découvrit en 1727, la cause physique de l'aberration des étoiles fixes.

Pour ne pas excéder les bornes que nous nous sommes prescrites dans l'étendue de nos articles, nous ne parlerons pas ici des services qu'ont rendus à l'Astronomie les Auzout, les la Hire, les Maupertuis & un grand nombre d'autres savans, que la mort nous a enlevés, & dont nous parlons sous les noms qui leur sont propres.

On a distingué l'Astronomie, considérée relativement à ses différens états, en Astronomie ancienne & en Astronomie nouvelle.

ASTRONOMIE ANCIENNE, se dit de cette science telle qu'elle étoit sous Ptolémée & ses successeurs, avec tout l'appareil des orbes solides, des Epicycles, des excentriques, des trépidations, *&c.*

ASTRONOMIE NOUVELLE, se dit de cette science telle qu'elle a été depuis Nicolas Copernic qui anéantit tous ces orbes, épicycles, *&c.* & réduisit la constitution des cieux à des principes plus simples, plus naturels & plus certains.

On a encore distingué l'Astronomie en sphérique, théorique, comparative & physique.

ASTRONOMIE SPHÉRIQUE, se dit de cette partie de l'Astronomie, qui considère le ciel tel qu'il se montre à nos yeux; elle traite des cercles de la sphère, des mouvemens des planètes, *&c.*

ASTRONOMIE THÉORIQUE, se dit de cette partie de l'Astronomie qui considère la véritable structure & disposition des cieux & des corps célestes, & qui rend raison de leurs différens phénomènes.

ASTRONOMIE COMPARATIVE, se dit de cette partie de l'Astronomie qui détermine le temps auquel un phénomène doit paroître, relativement aux observations de l'Astronome.

ASTRONOMIE PHYSIQUE, se dit de celle qui donne la raison physique des mouvemens des astres, détermine les causes qui les font mouvoir dans leurs orbites, & l'action que les causes exercent mutuellement les unes sur les autres.

La première syllabe est moyenne,

Digitized by Google

les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ASTRONOMIQUE ; adjectif des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'Astronomie. *Les Livres astronomiques*. Voyez ASTRONOMIE.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une astronomique observation*, mais *une observation astronomique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *astronomike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASTROPOLE ; substantif masculin. Terme de Fleuriste. Sorte d'œillet à fleurs larges, & d'un beau violet brun sur un blanc de lait.

ASTRUNO ; nom propre. Montagne, & Bains d'eaux minérales, au Royaume de Naples, près de Pouzzol.

ASTUCE ; substantif féminin. *Astutia*. Mauvaise finesse. *L'astuce qu'il mit en œuvre, ne servit qu'à le déceler. Un trait d'astuce.*

ASTURA ; nom propre. Rivière de la Campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessous de Rome.

ASTURA, étoit aussi le nom d'un Bourg à l'embouchure de la rivière précédente, où Cicéron s'embarqua pour Caiette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de ce dernier endroit qu'il fut mis à mort par l'ordre du Triumvirat, & non à Astura, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ASTURIE, ou ASTURIES ; nom propre. Province d'Espagne, qui a environ quarante-huit lieues de longueur, sur dix-huit de largeur. Elle a la Biscaye à l'orient, la vieille Castille & le Royaume de Léon au Midi, la Galice à l'occident, & l'Océan au septentrion.

On divise cette Province en Asturies d'Oviedo, & en Asturies de Santillane ; & elle tire son nom des Astures, ses anciens habitans, qui parvinrent à chasser d'Espagne les Barbares, sans en avoir subi le joug, comme le reste de cette Monarchie.

Les Asturies sont couvertes de forêts & de montagnes, & il n'y a pas beaucoup d'habitans. Le terroir cependant produit du blé, des fruits & sur-tout d'excellent vin. On y trouve des mines d'or, d'azur & de vermillon. On y élève, d'ailleurs, quantité de chevaux singulièrement estimés pour leur force & leur légèreté extraordinaires. Cette Province est l'apanage du Prince héritier de la Couronne d'Espagne. Il porte le titre de Prince des Asturies.

ASTYNOMES ; (les) nom de dix Officiers Athéniens, qui avoient inspection sur les joueurs de flute, sur les chanteuses & sur les grands chemins.

ASTYRA ; nom propre. Ancienne ville d'Eolie, dont parle Scylax.

Etienne le Géographe place une autre Ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes.

ASUGA ; nom propre. Petite ville d'Afrique, dans l'Abissinie, sur la rivière de Zaflan.

ASUNGEN ; nom propre. Lac de Suède, dans la partie orientale de la Vestrogotie.

ASURE ; vieux mot qui signifioit autrefois couleur d'azur.

ASYMETRIE ; substantif féminin, & terme

Digitized by Google

terme de Mathématique. Il se dit d'un défaut de proportion entre deux quantités qui n'ont aucune commune mesure, comme le carré & sa diagonale. C'est ce qu'on appelle aussi *incommensurabilité*.

ASYMPTOTE; substantif féminin. *Asymptotus*. Terme de Géométrie, qui se dit d'une ligne droite dont une ligne courbe s'approche continuellement & à l'infini sans jamais la rencontrer.

De toutes les courbes du second dégré, c'est-à-dire, des sections coniques, l'hyperbole est la seule qui ait deux asymptotes: les courbes du troisième dégré en ont trois; & celles du quatrième, peuvent en avoir quatre.

La conchoïde, la cissoïde & la logarithmique, qu'on ne met pas au nombre des courbes géométriques, ne laissent pas que d'avoir chacune une asymptote.

ASYMPTOTIQUE; adjectif des deux genres. *Asymptoticus, a, um*. Qui a rapport à l'asymptote. On appelle *espace asymptotique*, l'espace renfermé entre une hyperbole ou une courbe quelconque & son asymptote.

ASYNDETON; figure de Grammaire qui consiste à supprimer, pour rendre le discours plus vif & plus énergique, les liaisons ou particules qui devroient être entre les mots d'une phrase. Il y aura asyndeton, si l'on dit: *honneurs, dignités, rang, tout favorisoit son ambition*: au lieu de dire, *les honneurs, les dignités & le rang*, &c.

ATA; substantif masculin. Fruit qui croît à Siam sur un très-bel arbre. Il ressemble, pour la figure, à une pomme de pin, mais il est plus gros. Il a la peau épaisse, la chair molle & le goût d'une crême sucrée.

ATABALIPPA; nom propre. Dernier Roi de la famille des Incas. Il règnoit au Pérou sur un peuple heureux, quand le brigand Pizaro l'attaqua en 1525, le détrôna, massacra une partie de ses sujets, & assassina ce malheureux Prince, après l'avoir accablé de mille traitemens indignes. *Voyez* PÉROU.

ATABULE; substantif masculin. On donne ce nom, dans la Pouille, à un vent qui nuit aux arbres & aux vignes.

ATAC; nom que les Philosophes hermétiques ont donné à leur salpêtre.

ATACAMA; nom propre. Désert considérable de l'Amérique méridionale, entre le Pérou, le Chili, les Andes & la mer du sud.

Il y a encore au Pérou un port de mer du même nom, proche le tropique du capricorne.

ATACHE; vieux mot qui signifioit autrefois échalas.

ATAD; nom propre. Contrée au-delà du Jourdain, où furent célébrées, par les Israëlites, les obsèques de Jacob.

ATAHIN; vieux mot qui signifioit autrefois haine.

ATAIGNE, ATAYNE; vieux mots qui signifioient autrefois dépit.

ATAIN; vieux mot qui signifioit autrefois parent.

ATAINER, ATTAYNER; vieux verbes qui signifioient autrefois faire du mal, nuire.

ATALA; nom propre. Petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démona, entre Messine & Taormina.

ATALAVA; nom propre. Petite ville du Portugal, dans l'Estrémadure, près du Tage, & à deux lieues de Tomar.

Digitized by Google

ATALENTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois avoir pour agréable, approuver.

ATALIGATO ; substantif masculin. Serpent rare du Mexique : il a une très-petite tête ; son corps est couvert d'écailles minces, de couleur de pourpre, & rayées de trois bandelettes blanches, qui s'étendent sur son dos, depuis la tête jusqu'au bout de la queue.

ATANAIRE ; adjectif substantivement pris, & terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui a le pennage de l'année précédente sans avoir mué.

ATANT ; vieux mot qui signifioit autrefois alors.

ATAPIR ; vieux verbe qui signifioit autrefois cacher, dérober à la lumière.

ATARAXIE ; substantif féminin, & terme de Philosophie, qui désigne l'état calme & paisible de l'ame. *Les Stoïciens faisoient consister le bonheur de la vie dans l'ataraxie.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue.

ATARGIER, ATARGER ; vieux mots qui signifioient autrefois tarder.

ATAROTH ; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Gad, au-delà du Jourdain.

Il y avoit encore une autre Ville de ce nom, dans la Tribu d'Ephraïm, entre Janoé & Jéricho.

ATAVERNER ; vieux verbe qui signifioit autrefois tenir taverne, vendre du vin en détail.

ATAVILLOS ; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, vers la source du Xanxa.

ATAXIE ; substantif féminin, & terme de Médecine. Irrégularité & dérangement dans les crises & les paroxismes des fièvres. On dit, qu'*une fièvre est dans l'ataxie*, quand elle est irrégulière & inégale dans le retour de ses accès, & qu'elle varie dans ses caractères.

ATCHÉ ; substantif masculin. Nom de la plus petite monnoie d'argent billon, qui se fabrique & qui ait cours dans les Etats de l'Empereur Turc. Elle vaut environ quatre deniers & demi de France.

ATÉ ; nom propre, & terme de Mythologie. Déesse malfaisante, qui, ayant été chassée du ciel, vint habiter parmi les hommes. Elle parcouroit la terre avec une extrême célérité, & les Prières, qui marchoient lentement, la suivoient de loin, & tâchoient de réparer les maux qu'elle laissoit après elle.

ATEBRAS ; Johnson donne ce nom au vaisseau sublimatoire des Alchimistes.

ATELIER ; substantif masculin. Lieu où plusieurs Ouvriers, comme Peintres, Sculpteurs, Fondeurs, &c. travaillent ensemble. *Vous trouverez cette machine dans l'atelier.*

ATELIER *de Vers à soie*, se dit d'une sorte d'édifice léger, construit de perches, & séparé en cabanes par des branches ou rameaux posés sur des claies d'osier sec & pelé. C'est-là où se nourrissent les vers à soie, & où ils font leurs œufs & leurs cocons.

ATELIER, se dit, à Londres & à Amsterdam, de différens lieux de force où l'on enferme les pauvres, les vagabonds & les fainéans, pour les obliger à travailler, moyennant l'habillement & la nourriture.

ATELIER, se dit figurément de tous les Ouvriers qui travaillent dans un même lieu & sous un même Maître. *Tout l'Atelier jugea à propos de faire la Fête.*

Digitized by Google

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

ATELLA ; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, entre Capoue & Naples. On en remarque les ruines à deux milles d'Averſa.

ATELLA, eſt encore le nom d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, aux pieds de l'Apennin, & à deux lieues de Melphi, dans la Baſilicate.

ATELLANES ; ſubſtantif féminin pluriel. Eſpèce de farces, ainſi appelées de la ville d'Atella, & qu'on repréſentoit ſur les Théâtres des Romains. Elles avoient beaucoup de reſſemblance avec les pièces ſatyriques des Grecs, ſoit par le choix des Sujets, ſoit par les caractères des Acteurs, des Danſes & de la Muſique.

Tant que les *Atellanes* ne furent que des plaiſanteries & des bons mots, & qu'elles ſe continrent dans les bornes de la décence, on les préféra aux Mimes ; mais elles devinrent dans la ſuite ſi licencieuſes & ſi impudentes, que le Sénat fut obligé d'en interdire la repréſentation.

ATELLARI ; nom propre. Rivière de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle a ſa ſource vers Palazzuolo, & ſon embouchure dans la mer, près des ruines de l'ancienne Elore.

ATÉMA-DOULET ; ſubſtantif maſculin. Premier Miniſtre de l'Empire des Perſes. Il jouit de la plus grande autorité. Il eſt Grand-Chancelier de l'Etat, Préſident du Conſeil, Surintendant des Finances, & chargé de la diſtribution des dons & penſions, & de toutes les affaires étrangères. Les Edits & Ordonnances ſe publient ſous ſon nom en cette forme modeſte :

Moi, qui ſuis le ſoutien de la puiſſance, la créature de cette Cour, la plus puiſſante de toutes les Cours, &c.

L'Atéma-Doulet tire par mois lunaire, pour ſes appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cens quarante mille livres de France : il vend d'ailleurs les Gouvernemens & tous les emplois importans de la Milice & des Finances ; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ſes revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers Officiers de l'Empire.

ATENA ; nom propre. Ville & Principauté d'Italie, au Royaume de Naples, ſur le Négro, aux pieds de l'Apennin.

ATENANCHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois armiſtice ou ſuſpenſion d'armes entre Gentilshommes qui ſe faiſoient la guerre.

ATERGATIS ; nom propre. Déeſſe des Syriens, qu'on croit avoir été la mère de Sémiramis. On la repréſentoit avec le viſage & la tête d'une femme, & le corps d'un poiſſon.

Atergatis, diſent quelques-uns, eut tant de regret d'une foibleſſe à laquelle elle s'étoit livrée, qu'elle ſe précipita dans un lac. Comme on ne put retrouver ſon corps, on feignit qu'elle avoit été métamorphoſée en poiſſon ; d'où les Peuples de Syrie, qui la révéroient, ne mangeoient jamais de poiſſon.

ATERMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois arpenteur.

ATERMER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ajourner, aſſigner un jour.

Digitized by Google

ATERMINEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois délai.

ATERMOIEMENT ; substantif masculin. Accommodement d'un Débiteur avec ses Créanciers, par lequel ce Débiteur obtient un délai pour se libérer, & quelquefois une remise absolue d'une partie de ses dettes.

L'atermoiement est volontaire ou forcé. Dans le premier cas, il suffit d'un simple Contrat entre le Débiteur & ses Créanciers ; dans le second cas, il faut que le Débiteur obtienne des Lettres d'atermoiement en petite Chancellerie, & qu'il les fasse entériner en Justice contradictoirement avec ses Créanciers, présens ou dûement appelés : mais les Créanciers hypothécaires, ni ceux qui sont privilégiés sur les meubles, ne peuvent être forcés à accéder à l'atermoiement, en quelque circonstance que ce soit. C'est le vœu des articles V, VI & VII du titre onzième de l'Ordonnance de 1673.

Il faut d'ailleurs remarquer que le concours volontaire des trois-quarts des Créanciers, est nécessaire pour forcer l'autre quart à un atermoiement.

ATERMOYÉ ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATERMOYER.

ATERMOYER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Palais & de Commerce, qui signifie prolonger les termes d'un paiement. *Il refusoit d'atermoyer ce billet.*

ATERMOYER, est aussi pronominal réfléchi, & signifie s'accommoder avec ses Créanciers, pour les payer à certains termes, après l'échéance du temps fixé par les titres de créance. *Il est enfin parvenu à s'atermoyer avec ses Créanciers.* Voyez ATERMOIEMENT.

La première syllabe est brève ; la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

ATERRIR ; vieux verbe qui signifioit autrefois remplir de terre.

ATESTAR ; vieux mot qui signifioit autrefois porc châtré.

ATH ; nom propre. Ville forte sur la Dendre, dans le Comté de Hainault. Elle appartient à la Maison d'Autriche.

ATHACH ; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Juda.

ATHALANTE ; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Schénée, Roi de Scyros. Sa beauté la fit rechercher en mariage par la plûpart des Princes de son temps ; mais elle déclara qu'elle ne se donneroit qu'à celui qui pourroit la vaincre à la course. Hippomènes, que Vénus favorisoit, répandit, par le conseil de la Déesse, des pommes d'or dans la carrière, & Athalante s'étant amusée à les amasser, il la devança, & la fit ainsi consentir à l'épouser. L'époux & l'épouse furent depuis métamorphosés en lions.

ATHALANTE, est encore le nom d'une autre Héroïne, fille de Jasius, Roi d'Arcadie, qui la première blessa le sanglier de Calydon. Elle épousa Méleagre, & devint mère de Parthenopé.

Les deux premières syllabes sont

Digitized by Google

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ATHALIE; nom propre. Fille d'Achab & de Jezabel, & épouse de Joram, Roi de Juda, qu'elle plongea dans l'idolâtrie. Après la mort de ce Prince & de son fils Ochosias, cette cruelle Reine fit assassiner tous les Princes de la Maison Royale, afin de règner seule & en sûreté. Le petit Joas échappa seul au massacre, par les soins de sa tante Jocabed; & quand il eut atteint sa septième année, le Grand Sacrificateur Joïada l'éleva sur le trône, d'où ce jeune Prince fit descendre Athalie, & la fit mourir. Notre illustre Racine a composé sur ce sujet sa Tragédie d'*Athalie*, un des chefs-d'œuvre du Théâtre François.

ATHAMANIE; nom propre. Contrée d'Epire, entre la Thessalie, l'Etolie & l'Acarnanie, vers les sources du fleuve Acheloüs.

ATHAMAS; nom propre, & terme de Mythologie. Roi de Thèbes, qui fut métamorphosé en un fleuve, dont les eaux, au rapport des Poëtes, allumoient une torche, quand on l'y plongeoit au dernier quartier de la lune.

ATHANATE; substantif masculin. Il y avoit chez les anciens Perses un corps de dix mille hommes de Cavalerie, dont chaque Maître étoit un Athanate. Ces Athanates n'étoient pas moins distingués par leur courage, que par la richesse de leurs armes.

ATHANOR; substantif masculin, & terme de Chimie. Fourneau disposé de manière qu'on puisse y entretenir une chaleur toujours égale, & pendant fort long-temps, sans être obligé de renouveller l'aliment du feu.

Ce fourneau, jadis fameux dans les laboratoires de Chimie, est beaucoup moins usité aujourd'hui qu'il ne le fut autrefois. La raison de cette différence, est que la Chimie actuelle n'a pas les mêmes vues que l'ancienne. Elle rejette les longues opérations auxquelles se dévouoient patiemment ceux que séduisoit l'espoir de convertir en or les métaux imparfaits.

ATHAR; nom propre. Ville de la Palestine, qui appartint d'abord à la tribu de Juda, & ensuite à celle de Siméon.

ATHDORA; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Mommonie, à neuf milles de Limerick.

ATHÉE; substantif masculin. *Atheus.* Qui nie la Divinité, qui ne reconnoît point de Dieu. On peut distinguer trois sortes d'*Athées*: ceux qui nient l'existence de Dieu: ceux qui croient insuffisantes les preuves par lesquelles elle est établie, & ceux qui rejettent les attributs qui lui sont essentiels.

Les premiers sont *Athées* par ignorance & par stupidité; ou pour n'avoir jamais fait un usage raisonné de leurs lumières naturelles; puisqu'elles leur auroient démontré que toute la nature annonce la présence de la Divinité.

Les seconds sont *Athées* par libertinage. Noyés dans la débauche & les déréglemens, ils cherchent à étouffer les cris de leur conscience, en attaquant une vérité qui les fatigue.

Les troisièmes sont *Athées* par raisonnement: trompés par les principes d'une fausse Philosophie, les objections contre l'existence de Dieu, leur ont paru plus concluantes que les preuves qui l'établissent. Tels furent chez les Anciens, Pro-

Digitized by Google

tagoras, Démocrite, Epicure, Nicanor, Lucrèce, Pline le Jeune, *&c.* & chez les Modernes, Averroës, Pomponace, Cardan, Cœsalpin, Bérigord, Hobbes, Spinosa, *&c.*

On croit communément que les Lettrés de la Chine sont athées.

ATHÉE, s'emploie aussi adjectivement, & signifie qui nie la Divinité. *C'est une opinion athée.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un athée sentiment*, mais *un sentiment athée.*

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ATHÉISME; substantif masculin. Impiété des Athées, qui consiste à nier l'existence de la Divinité.

Bayle a mis en question si l'athéisme étoit un plus grand mal que l'idolâtrie; mais l'idolâtrie est, sans doute, un mal infiniment moins considérable, puisqu'elle laisse subsister des vertus, & qu'elles sont toutes nulles, ou inutiles dans le système de l'athéisme.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ATHÉLING; substantif masculin. Titre d'honneur dont les Saxons, ancêtres des Anglois, décoroient l'héritier présomptif de la Couronne.

ATHELSTAN; nom propre. Fils naturel d'Edvard, Roi d'Angleterre. Il monta sur le trône à la mort de son père, arrivée en 925, au préjudice du fils légitime d'Edvard. Malgré le vice de sa naissance, l'Histoire le donne pour un des Princes les plus habiles & les plus actifs qui aient règné dans ces temps reculés. Il fit une loi remarquable pour l'encouragement du Commerce: il ordonna que tout négociant qui auroit entrepris à ses frais deux longs voyages sur mer, seroit élevé au rang des Nobles.

ATHENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, oueſt-sud-oueſt, du Mans.

ATHÉNÉE; substantif masculin. *Athenæum.* C'étoit, chez les Romains, un lieu public, où s'assembloient les Professeurs des Arts Libéraux, & où les Auteurs lisoient & déclamoient leurs Ouvrages. Les deux plus célèbres Athénées furent celui de Rome & celui de Lyon. L'Empereur Adrien bâtit le premier à Rome, & Caligula le second à Lyon. Celui-ci fut sur-tout remarquable par les jeux célèbres que ce Caligula y institua pour exercer les Savans. Les vainqueurs étoient magnifiquement récompensés; mais les vaincus étoient condamnés à effacer avec leur langue la mauvaise pièce qui avoit concouru, ou on leur donnoit le fouet sur le lieu même, à moins qu'ils ne préféraſſent d'être jettés dans la Saône. Le mot d'*Athénée* s'est dit dans la suite, par extension, des Collèges, des Académies, & de toute assemblée de Savans ou de gens de Lettres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, *aténée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ATHÉNÉES; adjectif pluriel, substantivement pris, & terme de My-

Digitized by Google

thologie. Fêtes instituées par Ehrichtonius, Roi d'Athènes, & qui se célébroient en cette ville en l'honneur de Minerve. On les appela dans la suite *Panathénées*. Voyez *ce mot*.

ATHÈNES; nom propre. Ville de Grèce, célèbre par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits en tout genre.

Cette ville capitale de l'Attique, fut fondée par Cécrops, sept cens quatre-vingts ans avant la première olympiade, & elle fut gouvernée par des Rois & des Archontes, pendant neuf cens soixante ans, après lequel temps elle s'érigea en République.

Les anciens Rois d'Athènes, furent Cécrops, Cranaus, Amphiction, Ericthonius, Pandion, Erectheus, Cécrops II, Pandion II, Égée, Thésée, Mnestheus, Démophon, Oxyntes, Apl:ydas, Thymèdes, Melanthus & Codrus.

La vénération des Athéniens pour Codrus, leur dernier Roi, leur fit abolir la Royauté, sous prétexte que personne n'étoit digne de porter après lui le titre de Roi.

Aux dix-sept Rois que nous venons de nommer, succédèrent treize Archontes perpétuels, dont l'autorité égaloit celle des Rois; il n'y avoit de différence, qu'en ce que les Archontes étoient électifs. Ces Magistrats Souverains, furent Medon, Accastus, Archyppus, Thersippus, Phorbas, Mégacles, Diagnetus, Phéréclus, Auritthon, Thespiæus, Agamestor, Eschylus & Alcméon.

A la mort d'Alcméon, qui ne règna que deux ans, le peuple réduisit à dix ans la durée de la charge d'Archonte. Enfin, après la mort d'Erixias, ou après l'expiration de son Archontat, les Athéniens donnèrent une nouvelle forme à leur Gouvernement, & ordonnèrent que dans la suite la dignité d'Archonte seroit annuelle, & qu'on la conféreroit aux neuf Citoyens les plus distingués par leur naissance & leurs richesses. *Voyez* ARCHONTE.

Ces Archontes étoient obligés de rendre compte de leur administration au peuple, après leur Archontat.

Les premières Loix écrites des Athéniens, leur furent données par Dracon, vers la trente-neuvième olympiade. Jusqu'à cet Archonte, les Magistrats avoient décidé les difficultés, selon les notions qu'ils avoient du juste & de l'injuste. Dracon vertueux, & Citoyen, mais d'une sévérité excessive, s'écarta dans ses institutions, des principes d'une bonne législation: il voulut que l'on punît de mort le moindre crime; de manière qu'il n'y avoit aucune différence entre la peine de l'assassinat & celle du plus petit larcin, ce qui étoit absurde. On doit penser sur la réputation de ce Législateur, que les autres Loix qu'il donna, & qui ne nous sont pas parvenues, valoient mieux que ses Loix criminelles.

Solon vint ensuite, & plus judicieux, il eut pour objet de faire règner dans le Gouvernement un esprit de modération. Choisi unanimement pour Législateur, il remit entre les mains du peuple le Souverain pouvoir, & confia l'exécution des Loix aux principaux Citoyens. Il distribua les Athéniens en quatre classes: la première étoit composée de ceux dont le revenu annuel étoit de cinq cens mesures en grains ou en liqueurs: ils payoient un talent au Trésor public: ceux qui pou-

Digitized by Google

voient entretenir un cheval, ou qui poſſédoient un revenu de trois cens meſures, formoient la ſeconde claſſe : dans la troiſième, étoient compris ceux dont le revenu étoit de deux cens meſures : le reſte des Citoyens formoit la quatrième claſſe. Ceux-ci n'étoient jamais admis aux charges ; mais ils avoient droit de ſuffrage dans les Aſſemblées & Jugemens du peuple. Voici comme Solon parloit lui-même de la démocratie qu'il avoit établie dans Athènes.

» J'ai donné, diſoit-il, au peu » ple, une autorité ſuffiſante. Mes » Loix n'accordent ni n'ôtent à » perſonne aucun honneur. J'ai » contenu dans de juſtes bornes » ceux qui ſurpaſſoient les autres » en pouvoir ou en richeſſes ; & » j'ai conſervé de cette manière à » chacun ce qui lui appartenoit, » ſans faire tort ni aux grands ni » aux petits.

Les moyens dont ſe ſervit Solon pour rendre durable cette forme d'adminiſtration, fut d'ordonner que l'Aréopage ne ſeroit compoſé que d'Archontes ſortis de charges, qui auroient l'inſpection des mœurs. Il créa en même temps un Conſeil compoſé de quatre cens hommes, dont cent choiſis dans chaque tribu, & devant lequel devoient ſe porter les affaires, avant d'être propoſées dans l'Aſſemblée du peuple. Ainſi il contint les riches & les ambitieux par l'Aréopage, & la liberté licentieuſe du peuple par le Conſeil des Quatre cens.

Précis de quelques Loix de Solon.

Ce Légiſlateur voulut que tout Citoyen prît part aux guerres civiles, à peine de confiſcation de ſes biens, & d'être banni à perpétuité.

Il ne faut pas condamner cette Loi, quelque ſingulière qu'elle paroiſſe. En l'approfondiſſant, il ſera aiſé d'appercevoir que ſon effet devoit toujours être le rétabliſſement de la tranquillité publique.

Solon voulut que les biens ſe conſervaſſent dans les familles ; c'eſt pourquoi le plus proche parent d'une héritière avoit droit de la demander en mariage & réciproquement. Celui qui refuſoit, étoit condamné à payer à l'autre cinq cens drachmes.

Il défendit de parler mal des morts. Il voulut que chacun s'occupât à travailler, & chaque particulier pouvoit accuſer quiconque menoit une vie oiſive. Trois accuſations de ce genre vérifiées, rendoient infâme celui qui en étoit l'objet.

Un mari pouvoit tuer celui qu'il ſurprenoit en adultère avec ſa femme ; & il étoit défendu à ceux qui fréquentoient des femmes proſtituées, de haranguer en public.

Un Archonte qui paroiſſoit en public, épris de vin, étoit puni de mort.

Tout Athénien avoit droit de pourſuivre le Citoyen qui avoit fait tort à un autre, quoique celui-ci ne ſe plaignît pas.

Solon voulut que les enfans de ceux qui avoient été tués en combattant pour la Patrie, fuſſent élevés aux dépens du Tréſor public.

Il ne fit aucune Loi contre les parricides, *parce qu'il ne pouvoit croire*, diſoit-il, *qu'un Athénien fût capable de porter la méchanceté juſques-là.*

La démocratie de Solon ſe ſoutint juſqu'à ce que Piſiſtrate uſurpa la Souveraineté d'Athènes, qu'il tranſmit à ſes fils Hipparque & Hippias.

Mais

Digitized by Google

Mais Harmodius & Ariſtogiton furent les Reſtaurateurs de la liberté; ils tuèrent Hipparque, & Hippias s'enfuit chez les Perſes. Ceux-ci ayant voulu le rétablir dans Athènes, Miltiade les battit à Marathon, & ils furent encore vaincus quelque temps après à Salamine. Ces victoires élevèrent Athènes au plus haut point de ſplendeur, où on l'ait jamais vue; & ce fut dans ce temps que parurent ſes plus grands hommes.

On trouvera ſous leurs noms, & ſous ceux qui concernent la Conſtitution de l'ancienne Athènes, tout ce qu'il y a de curieux & d'intéreſſant dans l'hiſtoire de cette fameuſe République.

Athènes Moderne eſt bien différente de l'ancienne. Cette ville s'appelle aujourd'hui *Setines*, & appartient au Grand-Seigneur. On y compte environ ſeize mille ames. Il y a une Citadelle, & il s'y eſt conſervé, ſur-tout au château, quelques antiquités dignes de l'attention des voyageurs. Elle eſt ſituée ſur le golfe d'Angia, & a le titre de capitale de la Livadie.

Il y a eu pluſieurs anciennes villes du même nom.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ATHÉNIEN, ENNE; adjectif. *Athenienſis.* Qui eſt d'Athènes, qui a rapport à Athènes. *Les Armées Athéniennes.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant des Citoyens d'Athènes. *Les Athéniens défirent les Perſes à Marathon.*

ATHENRI; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Province de Connaught. Elle envoie deux Députés au Parlement.

ATHERINA; ſubſtantif maſculin. Artedi donne ce nom à un petit poiſſon de mer, que Rondelet nomme *Ivoil.*

ATHÉROMATEUX, EUSE; adjectif. Qui eſt de la nature de l'athérome. *Une tumeur athéromateuſe.* Voyez ATHÉROME.

ATHÉROME; ſubſtantif maſculin. Tumeur ſans couleur & ſans douleur, enfermée dans une membrane qui contient une matière purulente, épaiſſe, & ſemblable à de la bouillie. C'eſt ce qu'on appelle autrement, *abcès enkiſté.* On le guérit par l'amputation.

ATHERSATA; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre que portoit chez les Chaldéens, un Gouverneur de Province.

ATHIE; nom propre. Petite ville de France, dans le Vermandois, ſur l'Armignon, à deux lieues, ſud-eſt, de Peronne.

ATHIS; nom propre de deux bourgs de France, dont un dans le Laonnois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Vire.

ATHLANTE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Statue d'homme qui tient lieu de colonne ou de pilaſtre, pour ſoutenir un morceau d'architecture, tel qu'un balcon, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, *atlante*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATHLÈTE; ſubſtantif maſculin. *Athleta.* On donnoit ce nom chez les Grecs, à ceux qui combattoient dans les jeux ſolennels.

Ceux qui étoient deſtinés à de-

Digitized by Google

venir athlètes, fréquentoient dès leur tendre jeuneſſe les *Gymnaſes* ou *Paleſtres*, qui étoient des eſpèces d'Académies entretenues aux frais du Public. Les Maîtres qui dirigeoient ces jeunes gens, uſoient des moyens les plus efficaces pour les former aux travaux & aux fatigues des combats & des jeux publics. Ils leur faiſoient garder un régime de vie dur & auſtère, ne les nourriſſant qu'avec des figues ſéches, des noix, du fromage mou & du pain groſſier & peſant. Le vin leur étoit d'ailleurs interdit, & la continence recommandée.

Les *Athlètes* combattoient nuds dans certains jeux, tels que la lutte, le pugilat, *&c.* & avant d'être admis à combattre, ils devoient juſtifier qu'ils étoient Grecs, de bonnes mœurs, & de condition libre. On n'admettoit aucun étranger parmi ceux qui devoient diſputer le prix aux jeux olympiques. Quand Alexandre, fils d'Amyntes, Roi de Macédoine, ſe préſenta pour y combattre, les autres Athlètes s'oppoſèrent à ce qu'il fût admis, juſqu'à ce qu'il eût prouvé que ſa Maiſon étoit originaire d'Argos.

Ceux qui préſidoient aux jeux, & qu'on appeloit *Agonothètes*, *Athlothètes*, *Hellanodiques*, écrivoient ſur un Regître public le nom & la patrie des Athlètes qui vouloient combattre; & ils leur faiſoient prêter ſerment d'obſerver religieuſement les Loix & la police établies dans chaque ſorte de jeux. le ſort règloit les rangs des concurrens.

Les femmes étoient admiſes à diſputer le prix aux jeux olympiques. Cyniſca, ſœur d'Ageſilas, Roi de Lacédemone, fut la premiére qui ouvrit cette carrière à ſon ſexe, & elle fut proclamée victorieuſe dans la courſe des chars attelés de quatre chevaux.

Les Spectateurs honoroient la victoire des Athlètes par des acclamations, qui étoient le prélude des prix deſtinés aux Vainqueurs. Ces prix conſiſtoient en différentes couronnes d'olivier, d'ache, de pin, de laurier, ſelon les jeux & les lieux où ils ſe célébroient.

Un Heraut, précédé d'un trompette, conduiſoit le Vainqueur couronné, dans le ſtade, & proclamoit ſon nom & ſon pays devant le peuple, qui rédoubloit alors ſes acclamations & ſes applaudiſſemens.

La cérémonie du triomphe ſe terminoit ordinairement par un feſtin aux frais du Public ou du Vainqueur. Quand celui-ci retournoit dans ſa patrie, ſes Concitoyens alloient le recevoir, & le faiſoient entrer, non par les portes ordinaires de la ville, mais par une brèche que l'on faiſoit exprès à la muraille. Il étoit orné des marques de ſa victoire; & ſon char que traînoient quatre chevaux, étoit précédé par des flambeaux, & ſuivi d'un cortège nombreux qui honoroit cette pompe.

Les *Athlètes* vainqueurs avoient droit de préſéance dans les jeux publics. Ils étoient exempts de toute charge onéreuſe, & ils jouiſſoient du privilège d'être nourris par leur patrie. Leurs noms étoient d'ailleurs conſacrés dans les Archives & Monumens publics, & plus d'une fois on leur érigea des ſtatues. A Sparte ils compoſoient la garde des Rois. *Voyez* GYMNASTIQUE.

ATHLÈTE, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un homme fort & vigoureux, qui eſt adroit aux exercices du corps. *C'eſt un véritable Athlète.*

Digitized by Google

On dit auſſi figurément des Martyrs, qu'*ils ſont les Athlètes de la Foi, les Athlètes de la Religion, les Athlètes de Jeſus-Chriſt.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

ATHLÉTIQUE; ſubſtantif féminin. Branche de la Gymnaſtique des Anciens, & qui concernoit ce qui avoit rapport aux Athlètes & à leurs exercices.

ATHLÉTIQUE, eſt auſſi adjectif. *Les Loix Athlétiques étoient ſcrupuleuſement obſervées chez les Anciens.* Voyez GYMNASTIQUE.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une athlétique couronne*, mais *une couronne athlétique.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atlétike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATHLONE; nom propre. Ville forte d'Irlande, dans la Province de Gallovay, à quinze milles, ſud-eſt, de Roſcommon, ſur le Shannon.

ATHLOTHÈTE; ſubſtantif maſculin. Titre d'un Magiſtrat qui préſidoit dans l'ancienne Grèce, aux jeux Gymniques. *Voyez* GYMNASTIQUE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer les deux *h* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *atlotète*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATHMATA; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda.

ATHMONON; nom propre. Bourg de Grèce, dans l'Attique. On y voyoit un temple de Vénus Uranie, bâti par Porphirion.

ATHMOSPHERE; ſubſtantif féminin. La maſſe d'air qui environne la terre, qui gravite vers ſon centre, qui peſe ſur ſa ſurface, & qui tourne avec elle autour du Soleil.

On convient aſſez généralement contre l'opinion du fameux Mathématicien Euler, que la matière des aurores boréales ſe trouve comme celle des autres météores dans notre Athmoſphère: ce principe poſé, il eſt évident qu'on s'eſt trompé en fixant à une vingtaine de lieues la hauteur de l'Athmoſphère; puiſque la fameuſe aurore boréale du 19 Octobre 1726, fut apperçue en même temps à Warſovie, à Moſcow, à Petersbourg, à Paris, à Rome, à Naples, à Lisbonne, à Cadix & à Madrid; preuve inconteſtable que ce phénomène étoit beaucoup plus élevé que d'une vingtaine de lieues au-deſſus de la ſurface de la terre, ſans quoi il n'eût pas été vu à la même heure dans tant de villes différentes, & ſi éloignées les unes des autres. Auſſi M. Mairan place-t-il cette aurore environ à 266 lieues au-deſſus de la ſurface de la terre: ſi ſon calcul eſt juſte, il eſt clair que notre Athmoſphère a plus de 266 lieues de hauteur; mais combien a-t-elle au juſte, c'eſt ce que la Phyſique ignore encore?

Voyez aux mots *air*, *élaſticité*, *fluidité*, *peſanteur*, ce qui a rapport à cette maſſe d'air que l'on appelle *Athmoſphère.*

Le célèbre Phyſicien Boyle, pré-

Digitized by Google

tend que tous les corps, même les plus durs comme les diamans, ont chacun leur athmoſphère, qui conſiſte dans une ſorte de ſphère formée par les petits corpuſcules qui s'échappent de ces corps.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *h* qui eſt oiſif, changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *atmosfère*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATHOCIENS; (les) ſorte d'hérétiques du troiſième ſiècle, qui diſoient que l'ame mouroit avec le corps, & que les péchés étoient égaux.

ATHOL; nom propre. Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dont Blar eſt la capitale. Elle eſt couverte de lacs, dont les principaux ſont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Rennach & de Garry.

ATHON; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, ſur les frontières de l'Arabie. Alexandre Jannée la conquit ſur Aretas, Roi d'Arabie.

ATHOS; nom propre. Haute & fameuſe Montagne de Grèce, en Macédoine, dans la preſqu'Île du Sud, au golfe de Comteſſe. Le Jéſuite Loredano a obſervé qu'un peu avant le coucher du Soleil, l'ombre de l'athos s'étendoit juſques dans l'île de Lemnos: cette obſervation eſt conforme à celles qu'avoient faites précédemment Bellon, & Valerius Flaccus.

On prétend que le Mont-Athos eſt plus élevé que la Région de l'air d'où tombent les pluies. On en donne pour preuve l'état des cendres qui ſont à ſa cime ſur différens autels. Les monceaux, dit-on, en ſont toujours les mêmes, ſans qu'on les ait encore vus s'altérer ou ſe diminuer.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atos*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATHY; nom propre. Ville d'Irlande, au Comté de Kildare, dans la Province de Leinſter. Elle envoye deux Députés au Parlement.

ATHYMIE; ſubſtantif féminin. *Athymia*. Les anciens Auteurs de Médecine ſe ſont ſervis de ce mot pour déſigner l'abattement, le découragement, le déſeſpoir qui s'empare des malades d'un certain tempérament dans le cours des maladies.

ATHYR; nom d'un mois des Egyptiens, qui répondoit à notre mois de Novembre.

ATHYTE; adjectif pris ſubſtantivement. Sacrifice qui ſe faiſoit autrefois ſans victimes. Les pauvres qui n'avoient pas le moyen d'acheter des animaux pour les immoler aux Dieux, leur offroient des Athytes.

ATI; nom propre. Contrée d'Afrique, en Guinée, ſur la Côte d'Or.

ATIBAR; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. Les habitans du Royaume de Gago en Afrique, donnent ce nom à la poudre d'or que les Européens appellent *Tibir*.

ATIENZA; nom propre. Ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, entre Siguença & Borga d'Oſma. Il y a de hautes montagnes dans le voiſinage, qu'on appelle *Sierra d'Atienza*.

ATIÉRER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois équiper.

ATINA; nom propre. Ancienne ville

Digitized by Google

d'Italie, ſur les terres des Venètes.

ATINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois dommage.

ATINER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chagriner.

ATINO; nom propre. Ancienne ville Epiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle eſt ruinée.

Il y a auſſi eu en Grèce un Bourg de ce nom, entre la Theſſalie & la Macédoine.

ATINTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATINTER.

ATINTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adornare*. Terme du ſtyle familier. Il ſignifie parer, orner d'une manière affectée. *Voilà une femme qu'on a ſingulièrement atintée*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'atinte*, la ſyllabe *tin* eſt longue.

ATIREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois Ordonnance.

ATISE-FEU; vieux mot qui ſignifioit autrefois fourgon.

ATITLAN; nom propre. Lac d'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, au Gouvernement de Guatimala. Il a dix lieues de tour.

ATLANTES; (les) ancien peuple de l'Éthiopie, dont parle Hérodote.

ATLANTIDE; nom propre. Île prétendue de l'Océan, dont Platon & pluſieurs autres parlent d'une manière fabuleuſe, ou par conjectures.

Il paroît donc qu'on auroit dû rapporter cette île à la Mythologie, plutôt qu'à la Géographie. Cela vaudroit mieux, ce me ſemble, que le gros livre qu'a fait Rudbecks, Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal, pour prouver que la Suède & la Norwège étoient l'Atlantide de Platon.

ATLANTIDES; (les) nom propre, & terme de Mythologie. Filles d'Atlas & de Pleïone, appelées encore *Hyades* & *Pleïades*. Voyez *ces mots*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ATLANTIQUE; (Océan) nom qu'on donne à cette partie de l'Océan, qui ſépare l'Afrique de l'Amérique, & qu'on appelle plus communément *Mer du Nord*.

On a auſſi appelé *Atlantique*, l'île prétendue, dont nous avons parlé ſous le nom d'*Atlantide*.

ATLAS; nom propre, & terme de Mythologie. Géant, fils de Climène & de Japet. Il règnoit à l'extrêmité de la terre, dans des lieux couverts d'arbres, dont les branches, les feuilles & les fruits étoient d'or.

Perſée revenant de ſon expédition contre les Gorgones, & ſe trouvant un jour ſur le point d'être ſurpris par les ténèbres de la nuit, demanda l'hoſpitalité à Atlas. » Si » vous êtes ſenſible, lui dit-il, à » la gloire d'une haute naiſſance, » Jupiter eſt mon père : ſi vous » êtes touché des actions de valeur, » je puis, par des exploits ſignalés, mériter votre eſtime. « A ce diſcours Atlas ſe rappelle un an-

Digitized by Google

cien Oracle de Thémis. Cette Déeſſe, qui avoit eu un temple au pied du Parnaſſe, lui avoit prédit qu'un fils de Jupiter viendroit un jour dépouiller ſes arbres de leurs fruits d'or. En conſéquence de cette prédiction, il avoit environné ſes vergers de fortes murailles, & les faiſoit garder par un monſtrueux dragon : pour plus grande précaution, il avoit interdit à tout étranger l'entrée de ſes Etats : ainſi, loin de recevoir Perſée, il lui ordonna durement de s'éloigner ; & il alloit ajouter la violence aux menaces, lorſque le Héros, qui ſentit que ſes forces ne répondoient pas à celles d'Atlas, lui dit : » Puiſque » tu fais ſi peu de cas de la naiſ- » ſance & du mérite perſonnel, re- » çois ce prix dont tu es digne. « Et ayant détourné les yeux, il lui préſenta l'horrible tête de Méduſe. Dans l'inſtant Atlas eſt changé en montagne ; ſa barbe & ſes cheveux deviennent une épaiſſe forêt ; ſes bras & ſes épaules prennent la figure de ſommets, entre leſquels ſa tête s'élève en forme de pointe ; ſes os ſont convertis en rochers, & ſon corps, qui croît encore en groſſeur & en hauteur, fut dès-lors deſtiné par les Dieux, à ſoutenir le poids du ciel & des aſtres.

Telle eſt l'origine que les Poëtes ont aſſignée à cette longue chaîne de montagnes d'Afrique, qui ſéparent la Barbarie du Bildulgerid.

Les Géographes appellent *petit Atlas*, une autre chaîne de montagnes, qui s'étendent ſur les côtes de la Méditerranée, le long du détroit de Gibraltar, juſqu'à Bone.

ATLAS, eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſe dit d'un recueil de Cartes Géographiques. Il y a des Atlas généraux de toutes les parties du monde, & des Atlas de chaque partie priſe ſéparément. *Cet Atlas eſt exact. L'Atlas de la France.*

ATLAS, eſt encore un terme d'Anatomie, qui déſigne la première vertèbre du cou. Elle eſt ainſi appelée, parce qu'elle porte la tête, comme la Mythologie dit qu'Atlas portoit le ciel. Cette vertèbre n'a point d'apophyſe épineuſe. Son ouverture, ou ſa capacité, eſt beaucoup plus grande que celle des autres : elle eſt comme une eſpèce d'anneau oſſeux très-inégal, & rempli tout-au-tour d'éminences & de cavités.

ATLAS ; (grand) les Hollandois ont donné ce nom à un papillon de Surinam, dont le derrière des aîles en-deſſous eſt d'un beau bleu, & le devant rayé de bleu & d'un blanc mêlé de brun. Il eſt d'ailleurs ſuperbement émaillé.

Les mêmes appellent *petit Atlas*, un autre beau papillon de Surinam, dont les deux aîles ſupérieures ſont de couleur d'ocre clair, & les deux autres d'un beau bleu.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *s* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ATLE ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne en Egypte au Tamarin. *Voyez* ce mot.

ATLISCA ; nom propre. Vallée conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de Tlaſcala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance.

ATMEÏDAN ; nom propre. Place de Conſtantinople, qui ſert à exercer les chevaux. C'eſt l'Hippodrome des Grecs.

ATOCALT ; ſubſtantif maſculin. Araignée du Mexique, qui vit près

Digitized by Google

de l'eau, & qui n'eſt point vénimeuſe. Sa toile eſt de toute beauté : les fils en ſont rouges, jaunes & noirs, & le tiſſu en eſt admirable.

ATOK ; nom propre. Ville capitale d'une province de même nom, dans l'Empire du Mogol, au confluent de l'Inde & du Sund, entre les provinces de Cachemire, Penbach, Multant, Hujacan & Cabul.

ATOME ; ſubſtantif maſculin. *Atomus.* Corps qui eſt réputé indiviſible, à cauſe de ſa petiteſſe.

Les *Atomes*, ſelon quelques anciens Philoſophes, tels que Leucippe & Démocrite, étoient les élémens ou parties primitives des corps naturels.

Ils penſoient que l'univers avoit été créé ; mais que la matière qui le compoſoit, étoit éternelle. De tout temps il y eut, diſoient-ils, un nombre infini d'Atomes de toutes ſortes de figures, & dans un mouvement continuel. A force de ſe mouvoir, ces Atomes ſe ſont accrochés les uns aux autres, & ont formé, par haſard, les aſtres, la terre, les hommes, les animaux, &c. Il n'étoit guères poſſible d'imaginer un ſyſtême plus abſurde. *Voyez* LEUCIPPE & DÉMOCRITE.

ATOME, ſe dit auſſi de cette petite pouſſière qu'on voit voler en l'air dans une chambre, où l'on fait entrer un rayon de ſoleil.

ATOME, ſe dit, dans le ſens figuré, pour déſigner une choſe de peu de valeur, nulle, mépriſable. *Les hommes ne ſont que des atomes devant Dieu.*

ATOME, ſe dit encore d'un animal microſcopique, le plus petit, dit-on, de ceux qu'on a découverts avec les meilleurs microſcopes. Il paroît comme un grain fin paroît à la vue, & on lui remarque un dos blanc, des écailles & pluſieurs pieds.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ATOMISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine & ſyſtême des Atomes. *Voyez* ATOME.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ATOMISTE ; ſubſtantif des deux genres. Qui ſoutient la doctrine des Atomes. *Voyez* ATOME.

ATONIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Maladie des ſolides du corps humain.

Les ſignes de l'Atonie ſont la foibleſſe & la molleſſe des chairs, les peſanteurs, les laſſitudes dans les membres, *&c.*

L'*Atonie* précède ou ſuit les maladies. Celle qui précède les maladies, affecte les tempéramens humides, & les perſonnes énervées par des exercices trop violens.

L'autre vient à la ſuite de quelques grandes évacuations, après les maladies longues, dans la convaleſcence, & enfin après de grands travaux & de grandes douleurs.

L'*Atonie*, comme cauſe de maladie, & comme maladie, ſe traite par les aſtringens, les apéritifs, les amers, les hydragogues & les alimens de bon ſuc, pris en petite quantité.

Quand l'*Atonie* eſt une ſuite des évacuations immodérées, de longues maladies, de la fatigue, *&c.* elle ſe traite comme la convaleſcence, par le repos & la diette reſtaurante.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Digitized by Google

ATOR ; vieux mot qui signifioit autrefois appareil.

ATORNÉ, ATORNY, vieux mots qui signifioient autrefois Procureur.

A TORT ET A TRAVERS ; *Voyez* TORT.

Nous avertirons ici qu'on ne doit pas s'en rapporter au Dictionnaire de Trévoux, qui prétend qu'on doit dire *à tors*, & non *à tort*.

L'expression adverbiale *à tort & à travers*, signifiant, dans notre langue, *sans considération, sans discernement*, elle ne peut avoir aucun rapport d'analogie avec *tors*, qui signifie *tordu*. Ce rapport, d'un autre côté, est évidemment marqué avec *tort*, qui signifie sans raison.

On a souvent de pareilles observations à faire sur la doctrine de ce Dictionnaire.

ATOTOTOLT ; substantif masculin. Oiseau de la Virginie, dont le plumage est d'un brun éclatant. Son bec est long, pointu, & ressemble à celui d'un jeune moineau. Il a le chant doux & mélodieux.

ATOUGIA ; nom propre. Petite ville de Portugal, dans l'Estrémadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues.

ATOUR ; substantif masculin. Parure, ornemens de femme. *Cette Dame est dans ses atours.*

Ce mot est plus usité au pluriel qu'au singulier ; mais il n'est pas vieux, comme le dit gratuitement le Dictionnaire de Trévoux.

DAMES D'ATOURS, se dit, chez les Reines & les Princesses de la Famille Royale, des Dames dont la charge consiste à habiller la Reine, les Princesses. *Elle a obtenu une place de Dame d'Atours.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ATOURNARESSE ; vieux mot qui désignoit autrefois une femme faisant métier de coëffer & parer les autres femmes.

ATOURNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATOURNER.

ATOURNÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois Officier de ville.

ATOURNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de plaisanterie & du style familier. Il signifie parer, orner. *Qui a ainsi atourné cette jeune Dame ?* Il n'est usité qu'en parlant de la parure & des ornemens de femmes.

C'est encore un de ces mots que le Dictionnaire de Trévoux vieillit de sa propre autorité.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'atourne*, la syllabe *tour* est longue.

ATOUT ; terme de Jeu. *Voyez* TOUT.

ATQUANACHUKES ; (les) peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Virginie, vers la Nouvelle-Yorck.

ATRA ; nom propre. Ville de Mésopotamie, située sur la pointe d'une montagne, & fameuse par les sièges qu'elle a soutenus.

ATRABILAIRE ; adjectif de tout genre. *Atrâ bile affectus, a, um.* Celui qu'une bile noire rend triste, chagrin

Digitized by Google

chagrin & mélancolique. *Il eſt devenu atrabilaire. La cauſe de ſa maladie eſt une humeur atrabilaire.*

On appelle, en Anatomie, *Capſules atrabilaires*, deux corps glanduleux, ſitués près des reins, & deſquels on ignore l'uſage. Ces corps, dont la figure varie beaucoup, ſont gros dans les enfans qui ne ſont que de naître, petits dans les adultes, & moindres encore dans les vieillards.

ATRABILAIRE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Cette jeune femme doit s'ennuyer avec cet atrabilaire.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ATRABILE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Humeur noire que les Anciens conſidéroient comme la lie du ſang.

ATRACTYLIS, ſubſtantif maſculin. Plante dont la tige eſt ferme, velue, & remplie de moelle blanche. Ses feuilles ſont oblongues, nerveuſes, épineuſes & piquantes. Ses fleurs, de couleur jaune, naiſſent au ſommet des branches ſur de petites têtes écailleuſes, & armées de pointes très-piquantes: il leur ſuccède des ſémences garnies d'aigrettes, & d'un goût amer.

Cette plante contient beaucoup de ſel & d'huile, & peu de phlegme. Elle eſt apéritive, ſudorifique, & réſiſte au venin. On la prend en décoction. On en tire, par la diſtillation, une eau qui a la même vertu que celle de chardon bénit.

ATRAMENTAIRE; ſubſtantif féminin. Nom que quelques Auteurs ont donné à une pierre de vitriol.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atromantaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ATRAVEILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chagriner, tourmenter.

ATRAX; nom propre. Ville de Grèce, en Theſſalie, ainſi appelée d'*Atrax*, fils de Pénée & de Bura, ſon Fondateur.

ATRAX, eſt auſſi le nom d'une rivière de Grèce qui arroſe l'Etolie, & ſe jette dans le golfe de Corinthe.

ÂTRE; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'endroit d'une cheminée où l'on fait le feu dans les maiſons. Il fait partie du foyer. *Il faut faire raccommoder cet âtre. Les carreaux de cet âtre ſont calcinés.*

On dit proverbialement & figurément, *il n'y a rien de ſi froid que l'âtre de cette maiſon*; pour dire, qu'on fait dans cette maiſon une mauvaiſe cuiſine, un ordinaire chétif.

ÂTRE, ſe dit, en termes de Verrerie, d'une pierre de grès de douze à quinze pouces d'épaiſſeur, ſervant à couvrir la ſurface du fond du four, pour recevoir & conſerver les matières vitrifiées qui tombent des pots, quand ils ſe caſſent ou qu'ils ſont trop remplis.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ATRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois cimetière.

ATREBATES; (les) on appeloit ainſi les anciens habitans de l'Artois.

ATRÉE; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Pélops & d'Hippodamie. Il fut Roi d'Elide & de

Digitized by Google

Mycènes, & père d'Agamemnon & de Ménelas, qui de-là furent surnommés *les Atrides*.

Thyeſte, frère d'Atrée, ayant ſéduit Europe, femme de ce dernier, il en eut deux enfans, qu'Atrée égorgea, pour ſe venger de Thyeſte, & les lui ſervit dans un feſtin auquel il l'avoit prié Le Soſeil, diſent les Poëtes, ſe cacha, pour ne pas éclairer ces crimes horribles.

Cette Fable a fourni à Crébillon le ſujet de la Tragédie qu'il a intitulée, *Atrée & Thyeſte*, & qui fut repréſentée pour la première fois au mois de Mars 1707.

ATREVER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire trève.

ATRI; nom propre. *Atria*. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, ſur une montagne élevée près du ruiſſeau de Piomba.

Le Dictionnaire de Trévoux dit très-mal à propos, que cette Ville a fait appeler *mer Adriatique* le golfe de Veniſe : il ajoute, plus ridiculement encore, qu'on doit toujours écrire *Hadriaticum mare*, avec un *h*. Dans tout cela, il ne fait pas attention qu'il a dit au mot *Adriatique*, que la Mer ainſi appelée, tiroit ſon nom du fleuve *Adria*. Voyez ADRIA & ADRIATIQUE.

ATRIBLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois battre.

ATRIBUNIE; nom propre. Rivière de l'île de Saint-Domingue. Elle arroſe la partie occidentale, & ſe perd dans la Mer.

ATRIDES; (les) on a ainſi appelé les deſcendans d'Atrée, & particulièrement Agamemnon & Ménelas. *Voyez* ces mots.

ATRIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois parvis d'Egliſe.

ATRIER; vieux terme de Coutume, qui ſe dit en Normandie du lieu où le Seigneur rend la Juſtice.

ATRIEVER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire trève.

ATRIUM; mot latin, qui déſignoit chez les Anciens un endroit particulier de leurs Maiſons, de leurs Temples, de leurs Palais. Quelques-uns croient que cet endroit étoit le Veſtibule; les autres nomment ainſi la Salle d'entrée. Quoiqu'il en ſoit, c'étoit-là où l'on mangeoit, & où l'on gardoit les habits & les images de cire des ancêtres.

ATROBAMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois invention.

ATROCE; adjectif des deux genres. *Atrox*. Enorme, exceſſif. On en fait particulièrement uſage pour qualifier des crimes, des ſupplices & des injures. *Il s'eſt rendu coupable d'un crime atroce. Le ſupplice étoit atroce. Il lui fit une injure atroce.*

On dit auſſi, *un caractère, une ame atroce*; pour dire, un caractère, une ame noire.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un atroce tourment*, mais *un tourment atroce*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *atroſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ATROCITÉ; ſubſtantif féminin. *Atrocitas*. Enormité. *On l'a puni, à cauſe de l'atrocité de l'injure.*

ATROCITÉ, ſe dit d'une ame, d'un caractère noir, & capable de commettre des crimes énormes. *L'atrocité de ſon ame, de ſon caractère, s'eſt développée dès ſes plus jeunes ans.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au

Digitized by Google

singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

ATROPATÈNE; nom propre. Contrée de la Médie, qui étoit séparée de la partie orientale de l'Arménie par le fleuve Araxe.

ATROPHIE; substantif féminin, & terme de Médecine. *Atrophia.* Dépérissement du corps, causé par la dépravation du suc nourricier ou par l'obstruction des vaisseaux propres à le recevoir.

L'Atrophie est universelle ou particulière : elle est universelle quand elle affecte tout le corps, & elle retient le nom d'*atrophie :* elle est particulière quand elle n'affecte que quelque partie, comme un bras, une jambe, *&c.* & alors on la nomme *aridure.* Voyez CONSOMPTION.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *atrofie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ATROPOS; nom propre, & terme de Mythologie. La plus âgée des trois Parques. C'est elle qui tient les cizeaux, & qui coupe le fil de la vie. *Voyez* PARQUES.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ATTABLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTABLER.

ATTABLER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Il est du style familier, & signifie se mettre à table pour y faire une longue séance, soit pour boire & manger, soit pour jouer. *Ces deux ivrognes s'attablent tous les jours du matin jusqu'au soir. Ils se sont attablés pour jouer au piquet, aux dés, &c.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*attable*, la syllabe *ta* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atabler*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ATTACHE; substantif féminin. *Vinculum.* C'est, en général, la chose qui sert à en attacher une autre. *Qu'avez-vous fait de l'attache de ce chien?*

On dit, *mettre un cheval à l'attache;* pour dire, l'attacher à la mangeoire, & l'y nourrir avec du foin, *&c.*

On dit aussi, en parlant des lieux où l'on attache les chevaux pour les tenir à couvert & en sûreté pendant quelque temps, *qu'on prend tant pour l'attache d'un cheval dans cet endroit; qu'on y prend des chevaux à l'attache.*

On appelle *Lettres d'attache*, des Lettres que le Roi fait expédier en Grande Chancellerie, pour faire mettre à exécution ou des Bulles des Papes, ou quelqu'Ordonnance d'un Chef d'Ordre hors du Royaume. *Il y aura de la difficulté pour obtenir les Lettres d'attache du Roi.*

LETTRES D'ATTACHE, se dit aussi des Lettres de *pareatis* qu'on prend en Chancellerie, & qui contiennent une commission ou permission de faire exécuter un Jugement dans le ressort d'une Juridiction, autre

Digitized by Google

que celle où il a été rendu.

Lettres d'attache, se dit des commissions expédiées, soit à la Chambre des Comptes, soit ailleurs, pour l'exécution de quelques Ordonnances ou Arrêts.

Lettres d'attache, se dit, dans le même sens, des Ordonnances que rend un Gouverneur de Province pour faire exécuter les ordres qui lui ont été adressés de la part du Roi.

Lettres d'attache, se dit encore de celles que donnent les Colonels Généraux, pour être jointes aux Brevets & Commissions des Officiers qui doivent servir sous leurs ordres.

On dit figurément & par politesse, *prendre l'attache de quelqu'un;* pour dire, prendre, recevoir ses ordres. *Je n'avois garde de former aucune entreprise sans avoir votre attache, sans votre attache, sans prendre votre attache.*

On appelle *bas d'attache*, un grand bas de soie, qui s'attachoit autrefois au haut de chausse. On n'en fait plus d'usage que sur le Théâtre, & dans quelques cérémonies.

On appelle *chiens d'attache*, ceux qu'on tient attachés pendant le jour, pour les empêcher de mordre les passans.

Attache, se dit, en termes de Bijoutiers, d'un assemblage de diamans mis en œuvre, & composé de plusieurs pièces qui s'accrochent l'une à l'autre. *Il lui a fait présent d'une magnifique attache de diamans.*

Attache, se dit, en termes de Charpentiers, d'une grosse pièce de bois qui sert d'axe au moulin à vent, & sur laquelle il tourne quand on veut lui faire prendre le vent.

Attache, se dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'un petit morceau de peau de mouton, de douze ou quinze lignes de longueur, duquel on se sert pour attacher la matrice au bois de la pièce de dessus du moule.

Attache, se dit, dans les grosses Forges, de deux pièces de bois qui servent à contenir le drome.

Attache, se dit, en termes de Vitriers, des petits morceaux de plomb que ces Ouvriers soudent sur les panneaux des vitres, pour fixer les verges de fer qui les tiennent en place.

Attache, se dit, en termes de Vannerie, d'une sorte de lien qu'on fait de plusieurs brins d'osier, pour tenir plus solidement le bord & le reste de l'ouvrage ensemble.

Attache, se dit, en termes de Jardinage, d'un ornement de parterre qui se lie à un autre, & qui y est pour ainsi dire attaché.

Attache-bossette, se dit, en termes d'Eperonniers, d'un morceau de fer, dont les deux extrémités, de forme conique, sont creusées pour conserver la tête du clou.

Attache, se dit, en termes d'Anatomie, des endroits auxquels les muscles tiennent.

Attache, se dit aussi, en termes de Peinture & de Sculpture, de l'endroit du corps des animaux où sont les jointures des membres. C'est la même chose qu'emmanchement.

Les *attaches* de diverses parties, dans tous les âges, ne sont guères susceptibles d'être chargées de graisse; ensorte que la peau qui les couvre, se trouve alors beaucoup plus près des os que dans les parties charnues & rebondies de graisse.

Les femmes d'embonpoint & les enfans, n'ayant pas la même force

Digitized by Google

dans les muſcles, & leur chair étant communément plus potelée, les formes extérieures ſe trouvent différentes de celles des hommes faits dans le plus grand nombre des parties ; & dans quelques-unes de ces parties, ces formes ſont directement oppoſées à celles des hommes.

Il en réſulte que telle attache, qui fait une élévation dans un corps mâle entièrement formé, ainſi que nous le voyons aux épaules, aux coudes, aux poignets, aux phalanges, & toutes autres attaches ne ſont point chez les enfans des élévations, mais des creux.

Le Peintre, ſans outrer la matière, comme la nature l'eſt quelquefois, doit ménager la moleſſe & la rondeur par de légers méplats, & laiſſer paroître imperceptiblement les maſſes générales des principaux muſcles. L'Albane, Paul Veroneſe, Rubens, Pierre-Teſte ; & en Sculpture, François Flamand & Puget, ont excellé dans ce genre.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui exerce un emploi, ou qui fait un ouvrage exigeant une grande aſſiduité, *qu'il eſt là comme un chien à l'attache*, ou *comme un chien d'attache.*

ATTACHE, ſe dit, dans le ſens figuré, de tout ce qui occupe fortement l'eſprit, ou qui entraîne le cœur. *Il a une attache ſingulière pour les Mathématiques. L'attache qu'il eut pour cette femme fit tout ſon malheur.*

Avoir de l'attache à quelque choſe, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, pour être paſſionné. C'eſt ainſi qu'on dit de quelqu'un, *qu'il a de l'attache au jeu, au vin, aux femmes, aux lettres* ; pour dire, qu'il eſt paſſionné pour le jeu, le vin, *&c.*

Voyez ATTACHEMENT, pour les différences relatives qui en diſtinguent ATTACHE, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atache*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTACHÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTACHER.

ATTACHEMENT ; ſubſtantif maſculin. Sentiment qui fait qu'on s'attache à quelque perſonne, à quelque choſe, & qu'on s'en occupe fortement. *Il a un attachement trop marqué pour cette femme. On l'accuſe d'avoir de l'attachement à l'argent.*

ATTACHEMENT, ſignifie auſſi une grande application. *Il a de l'attachement aux Lettres, à la Poëſie, à la Philoſophie, à la Peinture.*

ATTACHEMENT *du Mineur*, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, de l'action de faire entrer le Mineur dans le ſolide de l'ouvrage, pour y faire brèche par le moyen de la mine.

Significations relatives entre ATTACHEMENT, ATTACHE & DÉVOUEMENT.

ATTACHEMENT, eſt mieux placé que les deux autres à l'égard d'une paſſion honnête & modérée : on a de *l'attachement* à ſon devoir ; on en a pour un ami, pour ſa famille, pour une femme d'honneur qu'on eſtime. Celui *d'attache* convient mieux lorſqu'il eſt queſtion d'une paſſion moins approuvée ou pouſſée à l'excès : on a de *l'attache* au jeu ; on en a pour une maîtreſſe, quelquefois même pour un petit animal.

Digitized by Google

Le mot de *dévouement* eſt d'uſage pour marquer une parfaite diſpoſition à obéir en tout: on eſt *dévoué* à ſon Prince, à ſon Maître, à ſon Bienfaiteur; à une Dame qui a acquis ſur nous un empire abſolu. Les deux premiers expriment de la ſenſibilité & de la tendreſſe; ils entrent ſouvent dans le langage du cœur. Le dernier marque de la docilité & du reſpect; il appartient au langage du courtiſan.

On dit de *l'attachement*, qu'il eſt ſincère; de *l'attache*, qu'elle eſt forte; & du *dévouement*, qu'il eſt ſans réſerve. L'un nous unit à ce que nous eſtimons. L'autre nous lie à ce que nous aimons. Le troiſième enfin nous ſoumet à la volonté de ceux que nous deſirons ſervir.

Les mœurs de notre ſiècle ont banni des loix de l'amitié tout *attachement* contraire aux intérêts. On n'oſeroit pas non plus, ſans rougir, faire paroître beaucoup *d'attache* en amour; mais on craindroit de n'y pas paroître heureux. La paſſion la plus délicate du temps, eſt de ſe *dévouer* aux perſonnes dont on attend ſa fortune.

La vie ne ſauroit être gracieuſe ſans quelqu'*attachement*. Une forte *attache* fait également ſentir des plaiſirs vifs & des chagrins piquans. Il eſt difficile de plaire aux Princes ſans un entier *dévouement* à toutes leurs volontés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atachemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTACHER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Alligare*. Joindre une choſe à une autre, enſorte qu'elle y tienne. *Attachez ce meuble avec un crochet. Il faut attacher cette pendule contre le lambris.*

ATTACHER, ſe dit en parlant de pluſieurs ſupplices. *On a attaché ce fripon à la chaîne. On doit l'attacher au carcan, à la potence.*

On dit dans ce ſens, *que* JESUS-CHRIST *a été attaché à la croix pour le ſalut des hommes.*

ATTACHER *le Mineur à un Ouvrage*, ſignifie, en termes de l'Art Militaire, faire pénétrer le Mineur dans le ſolide de l'ouvrage, pour y faire une brèche par le moyen de la mine. *On vint à bout d'attacher le Mineur au corps du mur.*

ATTACHER, ſignifie, dans les Manufactures de Soie, mettre les ſemples, le corps, les arcades & les aiguilles en état de travailler.

ATTACHER *les Rames de Rubannerie*, ſe dit de l'action de fixer les rames à l'arcade du bâton de retour.

ATTACHER *haut*, ſignifie, en termes de Manège, attacher la longe du licou aux barreaux du ratelier, pour empêcher que le cheval ne mange ſa litière.

ATTACHER, ſe dit dans le ſens figuré, & ſignifie intéreſſer par quelque choſe d'agréable. *Son éloquence attache tous ceux qui l'écoutent.*

ATTACHER, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, lier par quelque choſe qui engage, qui oblige à quelque devoir, à quelque marque de reconnoiſſance. *Exemples.* Dans le ſens

Digitized by Google

de lier par quelque choſe qui engage : *Cette Dame lui a donné ſa confiance & ſon amitié ; & l'a ainſi attaché à tout ce qui la regarde.*

Dans le ſens de lier par quelque choſe qui oblige à quelque devoir : *Ce Prince l'a attaché à ſon ſervice par l'emploi qu'il lui a donné.*

Dans le ſens de lier par quelque choſe qui oblige à quelque marque de reconnoiſſance : *La penſion qu'il lui a obtenue devoit naturellement le lui attacher.*

ATTACHER, ſignifie encore figurément appliquer. *L'étude l'attache trop pour ſa ſanté. Les fonctions de ſa Charge l'attachent du matin juſqu'au ſoir.*

ATTACHER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples.* Au propre : *Ce chien s'attache à ſa proie. La pouſſière s'attache à la laine.*

Au figuré : *Cet homme voudroit s'attacher à cet Ambaſſadeur. Il s'attache à médire.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *qu'un homme s'attache trop à ſes opinions, à ſes idées ;* pour dire, qu'il y eſt aheurté, qu'il en eſt entêté.

On dit, en termes de Peinture, *que les figures s'attachent*, quand elles paroiſſent tenir enſemble, quoique l'Artiſte ait ſuppoſé de l'eſpace entr'elles.

ATTACHER, eſt verbe pronominal réciproque. *Ces deux détachemens s'attachèrent l'un à l'autre, & ſe battirent avec un acharnement inconcevable.*

Ce verbe, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *à, au, à la, aux. Il s'attache aux bienſéances.*

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à. Il s'attache à créer un ſyſtême.*

Différences relatives entre LIER & ATTACHER.

On *lie*, pour empêcher que les membres n'agiſſent, ou que les parties d'une choſe ne ſe ſéparent. On *attache*, pour arrêter une choſe, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds & les mains d'un criminel, & on *l'attache* à un poteau.

On *lie* un faiſceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou.

Dans le ſens figuré, un homme eſt *lié*, lorſqu'il n'a pas la liberté d'agir ; & il eſt *attaché*, quand il n'eſt pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité & le pouvoir *lient*. L'intérêt & l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés*, lorſque nous ne voyons pas nos liens ; & nous ne ſentons pas que nous ſommes *attachés*, lorſque nous ne penſons point à faire uſage de notre liberté.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atacher*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTACHEUSE ; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne, dans les Manufactures de ſoie, une fille, dont le travail conſiſte à attacher les cordages qui ſervent dans les métiers.

ATTAGEN ; ſubſtantif maſculin. nom d'un oiſeau fort eſtimé des anciens pour la délicateſſe de ſa

Digitized by Google

chair. Les Naturaliſtes parlent ſi différemment de cet animal, qu'aujourd'hui l'on n'en connoît guères que le nom.

ATTAGNE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois parent.

ATTAINDER ; (Bill d') terme de Juriſprudence Angloiſe, qui ſe dit d'un acte du Parlement, par lequel un accuſé eſt convaincu d'un crime capital, & condamné à mort.

ATTAINEUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois querelleur.

ATTALE ; nom propre d'un Roi de Pergame, qui inſtitua le peuple Romain, héritier de ſes meubles, en ces termes, « *populus Romanus meorum hæres eſto*, » que le peuple » Romain ſoit héritier de mes effets. Mais ce puiſſant légataire s'empara par acceſſoire & par droit de bienſéance, du Royaume de Pergame, en interprétant ſelon ſes vues le teſtament de ce Prince. Cet Attale fut d'ailleurs un tyran, en cela bien différent d'Attale, autre Roi de Pergame, qui monta ſur le trône en l'année 512 de la fondation de Rome, & qui fut l'aſyle des malheureux, le père de ſes ſujets, & l'admiration de ſon ſiècle.

ATTALIE ; nom propre. Ville maritime de l'Aſie mineure, dans la Pamphylie. Son nom moderne eſt *Satalie*.

Le Dictionnaire de Trévoux ne veut pas qu'il y ait eu une ville de ce nom dans la Pamphilie. Il a ſouvent de pareilles prétentions ; mais il ne s'inquiète pas de les vérifier.

ATTALIE, eſt encore le nom d'une ville que Pline met dans l'Éolide. Cette ville eſt placée par Etienne le Géographe, & les notices épiſcopales, dans la Lydie. Ils peuvent avoir raiſon les uns & les autres, parce que la Lydie n'eſt ſéparée de l'Éolide que par le fleuve Hermus : c'eſt de cette ville-ci que parle le Dictionnaire de Trévoux ; & pour accumuler erreur ſur erreur, il la place dans la Lycie, & cite Strabon qui ne ſongea jamais à lui donner cette ſituation.

ATTAQUANT ; ſubſtantif maſculin. *Oppugnator*. Aſſaillant, celui qui attaque. Il n'a guères d'uſage qu'au pluriel. *Les attaquans parvinrent à ſe loger dans le chemin couvert*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atakant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTAQUE ; ſubſtantif féminin. *Aggreſſio*. Action de celui qui attaque l'ennemi ou un poſte pour s'en rendre maître. *Les ennemis ne ſoutinrent que la première attaque*.

ATTAQUE *d'une place*, ſe dit du travail que font les aſſiégeans par des tranchées, des ſappes, *&c.*

On appelle, *droites attaques*, celles qui ſe font par des travaux réglés ; & *fauſſes attaques*, celles qui ont pour objet d'engager l'ennemi à diviſer ſes forces.

ATTAQUE *d'une place par ſurpriſe*, eſt celle qui ſe fait par eſcalade, par pétard, par ſtratagême, *&c.*

ATTAQUE *bruſquée*, ou *d'emblée*, eſt celle qui ſe fait ſans prendre les précautions qu'on prend ordinairement dans un ſiège réglé.

ATTAQUE *par force*, eſt celle qui ſe fait

Digitized by Google

fait par canonade, bombardement, *&c.* C'eſt à peu près la même que l'attaque bruſquée.

ATTAQUE *par famine*, eſt celle qui ſe fait en environnant une place de toutes parts, pour empêcher qu'il y ſoit introduit des vivres.

ATTAQUE *de baſtions, d'une demi-lune*, ſe dit, dans la guerre des ſiéges, des diſpoſitions qu'on fait pour chaſſer l'ennemi des baſtions, de la demi-lune, & pénétrer dans la ville.

On dit, *régler les attaques d'une place*; pour dire, déterminer le nombre de celles qu'on veut faire & les lieux par où l'on veut attaquer.

On dit auſſi, *avoir les attaques d'une place*; pour dire, avoir le plan ſur lequel les tranchées, les batteries, les logemens, *&c.* ſe trouvent tracés.

On dit encore, *avancer les attaques d'un ſiége*; pour dire, en avancer les travaux.

ATTAQUE *de flanc*, eſt celle qui conſiſte à prendre une troupe ſur le flanc ou le côté.

ATTAQUE *de front*, eſt celle qui ſe fait ſur le devant ou la tête d'une troupe ou d'une armée.

ATTAQUE *des lignes de circonvallation*, ſe dit de l'effort que fait l'ennemi pour pénétrer dans ces lignes, & en chaſſer ceux qui les défendent.

ATTAQUE *du chemin couvert*, ſe dit des efforts qu'on fait pour en chaſſer l'ennemi & s'y établir.

ATTAQUE, ſe dit, en termes d'Eſcrime, des mouvemens qu'on fait pour ébranler ſon adverſaire, afin de le frapper pendant ſon déſordre.

ATTAQUE, ſe dit, dans le ſens figuré, des choſes qu'on dit pour diſpoſer quelqu'un à accorder une demande. *Elle n'oſoit lui demander ouvertement ce diamant, mais elle lui faiſoit ſouvent des attaques à ce ſujet.*

ATTAQUE, ſe dit, dans le même ſens, des diſcours qu'on tient pour ſonder les intentions de quelqu'un ſur quelque choſe. *Les attaques qu'il lui fit, furent inutiles, elle garda ſur cette affaire un profond ſilence.*

ATTAQUE, ſe dit, encore au figuré, de l'action de piquer quelqu'un par quelque reproche ou offenſe. *Vos attaques n'étoient pas aſſez ménagées. Ce propos eſt une attaque un peu trop vive.*

ATTAQUE, ſe dit auſſi figurément, & en termes de Médecine, des accès ou paroxiſmes de certaines maladies. *Il a eſſuyé une vive attaque de goutte. L'attaque étoit violente. Il a ſouvent des attaques d'apoplexie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atake*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTAQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTAQUER.

On dit proverbialement, *bien attaqué, bien défendu*; pour dire, que la défenſe a répondu à l'attaque.

ATTAQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Aggredi*. C'eſt, au propre, l'action d'aſſaillir, de commencer une attaque, d'être aggreſſeur. *Nous attaquâmes la Citadelle l'épée à la main.*

ATTAQUER, ſignifie, par extenſion, offenſer le premier, provoquer une querelle. *Il n'a ceſſé de l'attaquer par mille propos déſobligeans.*

ATTAQUER, ſignifie, en termes d'Eſcrime, faire des mouvemens pour ébranler ſon adverſaire, afin de le

Digitized by Google

frapper pendant ſon déſordre.

ATTAQUER *un cheval*, ſignifie, en termes de Manège, le piquer vigoureuſement avec les éperons.

ATTAQUER *quelqu'un de converſation*, ſignifie, dans le ſens figuré, adreſſer la parole à quelqu'un pour l'engager à parler. *Elle l'attaque de converſation chaque fois qu'elle le rencontre.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi, & gouverne dans ce ſens, en régime compoſé, les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on va le voir.

S'attaquer à quelqu'un, ſignifie, l'offenſer ouvertement. *Pourquoi s'attaquoit-il à moi.*

S'attaquer à quelqu'un, ſignifie encore, ſe déclarer ouvertement contre lui. *Il ne falloit pas s'attaquer à ce Seigneur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, *ataker*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTARGEASION; vieux mot qui ſignifioit autrefois retard.

ATTAYNEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ennui, chagrin.

ATTEDIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois ennuyer, fatiguer par de ſots propos.

ATTEFIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois baliveau.

ATTEINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *craindre*. *Attingere*. C'eſt, au propre, l'action de toucher, de frapper de loin avec quelque choſe. *Il l'atteignit du bout d'une perche. Il crut pouvoir l'atteindre d'un coup de carabine.*

ATTEINDRE, ſignifie, dans le même ſens, toucher à une choſe aſſez éloignée pour qu'on ne puiſſe pas y toucher facilement. *Vous n'atteindrez pas là ſans échelle.*

ATTEINDRE, ſignifie, par extenſion, joindre en chemin. *Si vous ne courez pas à bride abattue, vous ne pourrez l'atteindre.*

ATTEINDRE *un vaiſſeau*, ſignifie, en termes de Marine, le joindre, ſoit par haſard, ſoit en chaſſant ſur lui.

ATTEINDRE, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie parvenir à quelque choſe. *Il n'atteindra pas de ſitôt au commandement. Il a grande envie d'atteindre à cet honneur.*

On dit de quelqu'un, *qu'il a atteint quatre-vingts ans*; pour dire, qu'il eſt parvenu à l'âge de quatre-vingts ans.

ATTEINDRE, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, égaler. *Il ne doit pas eſpérer d'atteindre Sophocle.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui brigue une dignité, une charge où il ne doit pas parvenir, *que ſon epée eſt trop courte, & qu'elle n'y peut pas atteindre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *craindre*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *ateindre*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

Digitized by Google

ATTEINT, EINTE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTEINDRE.

On dit de quelqu'un, *qu'il est atteint de maladie, de la goutte, du scorbut, de la peste, &c.* pour dire, qu'il est attaqué, affligé de maladie, de la goutte, *&c.*

On dit aussi au Palais, de quelqu'un, qu'*il est atteint de vol, de crime;* pour dire, qu'il est prévenu, accusé de vol, de crime, *&c.* mais il n'a guères d'usage dans ce sens, sans y ajouter le terme de *convaincu;* un accusé *atteint*, est l'accusé contre lequel il y a seulement de forts indices de crime; mais quand on le dit *convaincu*, son crime est parfaitement constaté. Les Jugemens qui condamnent quelqu'un à mort, le disent toujours *atteint & convaincu* du crime pour la réparation duquel on le condamne.

ATTEINTE; substantif féminin. C'est, au propre, l'action par laquelle on atteint. *Il lui porta une vigoureuse atteinte.*

ATTEINTE, se dit, dans le même sens, du coup dont on est atteint. *Il n'en reçut qu'une légère atteinte.*

ATTEINTE, se dit du mal qui arrive aux pieds ou aux jambes d'un cheval.

Les chevaux en compagnie sont sujets à se donner des coups de pied, ou sur les jambes, ou sur les tendons, ou sur les pieds. Ces sortes de coups se nomment *atteintes*, soit aux jambes de devant, soit à celles de derrière: les atteintes de devant sont plus communes, parce qu'un cheval peut se les donner lui-même. C'est la même chose que la nerférute; avec cette seule différence, que l'on donne le nom de *nerférure* à toute atteinte donnée au-dessus du boulet, & celui *d'atteinte* simplement, à quelque coup que ce soit donné au-dessous. De la violence de l'atteinte, on juge de la grandeur du mal; car il peut y avoir plaie sans contusion, ou avec une meurtrissure légère; & contusion sans plaie; ou toutes les deux ensemble. Lorsque ces sortes d'atteintes sont légères, le cheval en guérit bientôt; il n'en est pas de même quand elles sont violentes ou compliquées. Quand il y a plaie sans contusion, & que cette plaie n'a pas été bien pansée, elle devient un ulcère puant & sordide, auquel on donne le nom d'*atteinte encornée*, lorsque la matière est tombée dans le sabot.

Quand il y a contusion sans plaie, & que l'on n'y remédie pas à temps, il se forme un abcès sous le cuir, lequel étant situé au milieu de toutes les parties nerveuses & tendineuses, est très-douloureux, & se nomme *javar.*

Ce javar peut venir cependant d'autres causes; comme d'un reste de gourme, ou pour avoir laissé séjourner trop long-temps des ordures dans le pâturon; car ce lieu est le siège de cette maladie, depuis la partie supérieure du boulet, jusqu'à l'extrémité des talons. Elle peut même gagner jusqu'à la partie antérieure du pâturon, & tomber dans le sabot jusqu'à la pince. *Voyez* JAVAR.

Si l'atteinte est nouvelle & avec plaie, mais peu considérable; écrasez dans votre main une amorce de poudre à canon, détrempez-là avec votre salive, & mettez-en sur la plaie. Ou bien lavez la plaie avec du vin chaud où l'on aura délayé du miel; bandez la plaie, & donnez

Digitized by Google

du repos pendant quelques jours : il ſuffit même pour une plaie ſimple, c'eſt-à-dire, où il n'y a pas de meurtriſſure, ou de déchirement de parties au-delà de la plaie, de la garantir des injûres de l'air par une compreſſe de toile & un bandage convenable.

Si cependant la plaie avoit été négligée pendant quelques jours, & qu'elle fût devenue ſale & de mauvaiſe couleur, elle pourroit dégénérer en ulcère ſordide : en ce cas il ne ſuffiroit pas de la laver avec du vin miélé, il faudroit mettre deſſus des plumaceaux chargés d'un digeſtif fait avec un quarteton de térébenthine, deux jaunes d'œufs & quelques cuillerées d'eau-de-vie, en ajoutant, s'il paroît des chairs baveuves ou fongueuſes, de l'alun calciné ; ou même, ſi ce cauſtique ne ſuffiſoit pas, du ſublimé corroſif. Il ne faut point y mettre le feu, comme quelques-uns font, c'eſt une mauvaiſe méthode, & on court riſque d'endommager le tendon par l'eſcare.

Il faut, dans le cours des panſemens, ſaigner & purger le cheval, ſur-tout s'il ſe porte ſur le mal une grande abondance d'eaux.

ONGUENT *propre pour les atteintes légères & les nerférures.*

Prenez au mois de Mai des vers de terre ; mettez-les dans un pot avec du ſain-doux & du vieux oing, & laiſſez-les y mourir. Gardez cet onguent pour le beſoin ; quand vous vous en ſervirez, vous en frotterez la partie malade, & vous l'enveloppperez enſuite d'une peau de mouton non paſſée, & qui ait encore ſon ſuif.

On ſe ſert auſſi pour une atteinte ſourde, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a contuſion ſans plaie, du remède ſuivant. *Prenez* du poivre battu avec de la ſuie de cheminée & quatre blancs d'œufs, faites-en un mêlange, appliquez ce remède ſur le mal, & l'enveloppez. Il ne faut pas que le cheval aille à l'eau avant qu'il ne ſoit guéri.

ATTEINTE, ſe dit, par extenſion, dans les courſes de bague, quand avec la lance, on touche la bague ſans l'emporter. *Il a eu, dans ſes dix courſes, ſix dedans & quatre atteintes. Il ne donnoit pas même atteinte à la bague.*

ATTEINTE, ſe dit, dans le ſens figuré, des attaques de certaines maladies. *C'étoit une atteinte de petite verole.*

ATTEINTE MORTELLE, ſe dit figurément, pour exprimer l'impreſſion forte, ſenſible & douloureuſe que cauſe quelque évènement dont on eſt vivement affecté. *Cette nouvelle lui porta une atteinte mortelle.*

On dit figurément, *Donner atteinte à un Edit, à une Ordonnance, à un contrat, à une convention*, &c. pour dire, y porter préjudice, l'attaquer. *C'étoit donner atteinte à l'Arrêt du Conſeil. Vous comptiez par là donner atteinte au teſtament.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *ateinte*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTELABA-ARACHNOÏDE ; ſubſtantif maſculin. Inſecte aquatique, qui tient de l'araignée & de la ſauterelle. Sa tête reſſemble à celle de la ſauterelle : ſes yeux ſont élevés ; les autres parties ſont ſemblables à celles de l'araignée ; il n'a que ſix pattes. Il nâge dans l'eau, ou il ram-

Digitized by Google

pe ſur la terre. Sa couleur eſt cendrée. Il eſt eſtimé réſolutif, en l'appliquant extérieurement.

ATTELAGE ; ſubſtantif maſculin. Aſſemblage de chevaux ou de bœufs, *&c.* attachés pour traîner une voiture, un carroſſe, une charrue, *&c. Ce laboureur a deux bons attelages de bœufs. Voilà un mauvais attelage de chevaux. Ce Seigneur avoit à ſon carroſſe un magnifique attelage de ſix chevaux Anglois. Il acheta un bel attelage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, *atelaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTELÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTELER.

ATTELER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action d'attacher des chevaux, ou autres animaux à un carroſſe, un char, une charrue, *&c.* pour les tirer, ou traîner. *Il fit atteler quatre chevaux à ſa chaiſe.*

ATTELER, s'emploie abſolument. *Madame vous ordonne d'atteler.*

ATTELER, ſe dit auſſi des carroſſes, des chars, &c. *Il faut atteler le carroſſe du Prince.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez que le pénultième *e* des temps ou perſonnes de ce verbe, prend le ſon de l'*e* moyen quand il eſt ſuivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne ſouffre pas deux *e* de ſuite abſolument muets. Dans *j'attèle*, la ſyllabe *tè* eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *ateler*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTELLE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en termes de Potiers de terre, le nom de deux inſtrumens propres à cette ſorte d'ouvriers. L'un eſt un petit morceau de bois qu'ils tiennent entre leurs doigts & qu'ils appliquent aux bords de l'ouvrage pour l'ôter de deſſus la roue : l'autre eſt une plaque mince de fer qui ſert au Potier à diminuer l'épaiſſeur de ſon ouvrage.

ATTELLES, ſe dit, en termes de Bourreliers, de deux ſortes de planches minces chantournées, avec leſquelles ces ouvriers forment les colliers des chevaux qui doivent tirer les chariots, les charrues, *&c.*

ATTELLES, ſe dit, en termes de Plombiers & de Vitriers, des morceaux de bois creux dont ces ouvriers ſe ſervent pour tenir leur fer à ſouder afin de ne pas ſe brûler.

ATTELLES, ſe dit, en termes de Chirurgie, de deux lames d'une matière légère, mais ferme & un peu flexible, qui, appliquée avec des bandes & des compreſſes, ſervent à tenir en place les os fracturés dont on a fait la réduction.

ATTELOIRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Charretier. Cheville qu'on met au limon pour engager & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTEMPRESÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois mûr, en maturité.

ATTENANCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois convenance.

Digitized by Google

ATTENANT, ANTE; adjectif dont on ne ſe ſert guères que dans le ſtyle familier, ou au Palais, & en parlant de biens immeubles. Il déſigne ce qui eſt contigu, joignant, tout proche, tout contre. *Il vient d'acheter la maiſon attenante à la vôtre. Je lui ai vendu un pré attenant au ſien.*

ATTENANT, eſt auſſi adverbe & prépoſition. EXEMPLE: *attenant*, adverbe. *Je ſuis logé dans cette rue, & il eſt tout attenant.*

ATTENANT, prépoſition: *il avoit ſon école tout attenant de cet hôtel.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attenant palais*, mais *un palais attenant.*

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atenant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTENDANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois eſpoir.

ATTENDANT; (en) expreſſion adverbiale qui ſignifie cependant. *Amuſons-nous à jouer en attendant.*

EN ATTENDANT, ſignifie auſſi juſqu'à tant. *Promenons-nous en attendant midi;* c'eſt-à-dire, juſqu'à tant que midi ſonne.

On dit proverbialement & figurément, *peloter en attendant partie;* pour dire, faire une choſe par amuſement, par manière d'eſſai juſqu'à ce qu'on la faſſe plus ſérieuſement.

ATTENDORN; nom propre. Ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur les frontières du Comté de la Marck, & à ſept lieues, au nord, d'Arenſberg.

ATTENDRE; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *fendre. Expectare.* Demeurer dans le deſir, l'eſpérance ou la crainte d'une choſe qu'on croit devoir arriver. *Il attend le retour de cette dame. Il y a ſix mois qu'on attend le beau temps. Les aſſiégés attendoient le ſecours qu'on leur avoit promis. Elle attend un accès de fièvre.*

On dit, *attendre l'ennemi de pied ferme;* pour dire, qu'on l'attend pour le recevoir courageuſement.

On dit, dans le même ſens, *attendre la mort avec courage.*

ATTENDRE, ſuivi de la prépoſition *après*, déſigne le beſoin qu'on a de la perſonne ou de la choſe qu'on attend, & l'impatience avec laquelle on attend. *J'attend après lui depuis deux heures. J'attendois après ma voiture. Il y a ſix mois qu'on le fait attendre après ſa commiſſion.*

ATTENDRE, ſignifie eſpérer, ſe promettre. *Exemples.* Dans le ſens d'eſpérer: *il n'attend rien des ſollicitations qu'on a faites en ſa faveur.*

Dans le ſens de ſe promettre: *il devoit attendre autre choſe de l'éducation qu'il avoit fait donner à ſon fils.*

ATTENDRE *un cheval*, ſe dit, en termes de Manège, & ſignifie ne pas s'en ſervir, ou le ménager juſqu'à ce qu'il ait acquis l'âge ou la force convenables.

ATTENDRE, eſt pronominal réfléchi, & ſignifie, ſe tenir comme certain de quelque choſe. *Il s'attendoit à gagner ſon procès.*

S'ATTENDRE, ſignifie auſſi, compter ſur quelqu'un, ſur quelque choſe. *Je ne puis vous être utile dans cette affaire, ainſi ne vous attendez pas à*

Digitized by Google

moi. Il s'attendoit à la place de premier Commis.

On dit proverbialement, *il ennuie à qui attend;* pour dire, qu'on attend ordinairement avec ennui & impatience.

On dit, dans le même sens, *tout vient à point qui peut attendre;* pour dire, qu'avec le temps & la patience on vient à bout de tout.

On dit aussi en proverbe, *attendre quelqu'un comme les moines font l'Abbé;* pour dire, ne l'attendre pas, agir sans lui, se mettre à table sans lui.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut attendre le boiteux;* pour dire, qu'il faut attendre la confirmation d'une nouvelle pour en être assuré.

On dit, dans le même sens, & ironiquement, *attendez-moi sous l'orme;* pour dire à quelqu'un, qu'on ne se fie pas à sa parole, à ses promesses.

On dit encore, dans ce sens, *attendez-vous y;* pour dire à quelqu'un, qu'on ne fera pas ce qu'il voudroit qu'on fit.

On dit aussi proverbialement & figurément, *c'est où je l'attends, c'est là que je l'attends;* pour dire, qu'on est en état de faire face à celui dont on parle, qu'on peut lui faire plus de mal qu'il ne peut en faire, ou qu'on tirera avantage contre lui des choses dans lesquelles il a le plus de confiance.

On dit encore, dans le même sens, *qui s'attend à l'écuelle d'autrui, est souvent mal-dîné;* pour dire, que quand on compte sur les autres, on se mécompte souvent.

Vues sous lesquelles l'esprit considère entr'eux les verbes *espérer* & *attendre.*

Le premier de ces mots a pour objet le succès en lui-même, & il désigne une confiance appuyée sur quelque motif. Le second regarde particulièrement le moment heureux de l'évènement, sans exclure ni désigner, par sa propre énergie, aucun fondement de confiance. On *espère* d'obtenir les choses; on *attend qu'elles viennent.*

Il faut toujours *espérer* en la bonté du ciel, & *attendre* sans murmurer l'heure de la Providence.

Plus on a de témérité à *espérer*, plus on a d'impatience à *attendre.*

Il semble aussi que ce qu'on *espère* soit plus une grace ou une faveur, & que ce qu'on *attend* soit plus une chose de devoir ou d'obligation. Ainsi nous *espérons* des réponses favorables à nos demandes, & nous en *attendons* de convenables à nos propositions.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *fendre.* Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandre*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ATTENDRI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTENDRIR.

ATTENDRIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Mollire.* C'est, au propre, rendre tendre, facile à manger. *Les premières gelées attendrissent le raisin. Vous rendrez cette viande dure au lieu de l'attendrir.*

ATTENDRIR, s'emploie dans le sens figuré, & signifie, rendre sensible

Digitized by Google

à l'amitié, à l'amour, à la peine, à la compaſſion, &c. *Il l'attendrit par ſon amitié bien plus que par ſes beſoins. Elle auroit attendri le cœur le plus dur. Il eut l'art d'attendrir tous ceux qui l'écoutèrent.*

ATTENDRIR, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré : au propre, il ſignifie, devenir tendre, facile à manger ; & au figuré, devenir ſenſible à l'amitié, à la compaſſion, &c. *Exemples.* Au propre : *le froid empêche la viande de s'attendrir.*

Au figuré ; *c'eſt une mère qui ne s'attendrit pas aiſément.*

ATTENDRIR, eſt auſſi pronominal réciproque, au figuré. *Ils s'attendrirent l'un l'autre à la première entrevue.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandrir*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & *des lettres oiſives*.

ATTENDRISSANT, ANTE ; adjectif verbal. Qui attendrit, qui rend ſenſible à la compaſſion, à la peine, à l'amitié, à l'amour. *C'étoit une ſituation bien attendriſſante. C'étoit jouer un rôle attendriſſant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attendriſſant diſcours*, mais *un diſcours attendriſſant*.

ATTENDRISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. Mouvement du cœur, ſentiment par lequel on s'attendrit. *Elle répandoit des larmes qui annonçoient aſſez l'attendriſſement de ſon cœur. Son attendriſſement lui coûta cher.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* & un *s* qui ſont oiſifs, changer le premier & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandriſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTENDU, UE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTENDRE, pour les ſignifications communes au verbe & au participe.

ATTENDU, ſignifie vû, eu égard à. *Exemples.* Dans le ſens de vû : *le Capitaine le renvoya, attendu qu'il n'avoit pas cinq pieds quatre pouces.*

Dans le ſens de eu égard à : *il fut renvoyé abſous attendu ſa jeuneſſe.*

ATTENDU QUE, eſt une conjonction cauſative, qui ſignifie parce que, d'autant que. *L'Official ne put inſtruire le procès, attendu qu'il s'agiſſoit d'un cas privilégié.*

ATTENDUE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois défaut, faute de comparoir à une aſſignation.

ATTENE ; nom propre. Contrée de l'Arabie heureuſe, que Pline place

Digitized by Google

place à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra.

ATTENÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois appaiſé.

ATTENERIR, ATENURIR ; vieux verbes qui ſignifioient autrefois atténuer.

ATTENIR ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois être parent.

ATTENTAT ; ſubſtantif maſculin. Entrepriſe contre l'autorité du Souverain, des Loix, de la Juſtice, en matière grave & importante. *Il ſe rendit coupable d'un attentat, qui méritoit peine de mort. C'étoit un attentat aux droits de la Cour. Le Parlement a regardé cette procédure comme un attentat à ſon autorité.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atantat*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTENTATOIRE ; adjectif des deux genres, & terme de Palais. Il déſigne ce qui attente à l'autorité du Souverain, des Loix, de la Juſtice, en matière grave & importante. *Cette procédure étoit attentatoire à l'autorité de la Cour. On déclara cette entrepriſe attentatoire aux droits du Roi.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attentatoire arrêt*, mais *un arrêt attentatoire*.

ATTENTE ; ſubſtantif féminin. *Expectatio.* Etat de la perſonne qui attend. *Il étoit dans l'attente de ſon frère, quand il en apprit la mort.*

ATTENTE, ſe dit du temps pendant lequel on attend. *Il a été dans l'attente de ſon argent pendant ſix mois.*

ATTENTE, ſe dit auſſi de l'eſpérance & de l'opinion qu'on a conçue d'une perſonne, d'une choſe. *Vous répondiez mal à l'attente qu'on avoit de vous. Le produit de cette terre a trompé ſon attente.*

TABLE D'ATTENTE, ſe dit, en termes de Peinture, Gravure & Sculpture, des choſes deſtinées pour ſervir à peindre, graver, *&c.* Telles qu'une toile de Peintre préparée, une lame de métal, un boſſage de marbre, *&c.*

PIERRES D'ATTENTE, ſe dit, en termes d'Architecture, des pierres qui ſortent, d'eſpace en eſpace, de l'extrêmité d'un mur, pour faire liaiſon avec un autre mur qu'on ſe propoſe de bâtir.

On dit proverbialement de ceux qui prêtent de l'argent à des perſonnes inſolvables, *qu'ils n'y perdront que l'argent & l'attente.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un encore jeune, & dont l'eſprit n'eſt pas entièrement formé, mais qui eſt propre à recevoir toutes les bonnes impreſſions qu'on voudra lui donner, que *c'eſt une table d'attente.*

On dit encore figurément, en parlant de la partie d'un ouvrage d'eſprit dont on attend la continuation, que *c'eſt une pierre d'attente.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atante*, pour les raiſons données en parlant de ces

Digitized by Google

lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTENTER.

ATTENTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Former une entrepriſe contre le Souverain, les Loix, la Juſtice, en matière grave & importante. *Il fut condamné aux galères, pour avoir attenté contre l'Etat. Il n'attenta pas à ſon honneur.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'avois attenté; elle auroit attenté*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attente*, la ſyllabe *ten* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atanter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTIF, IVE; adjectif. Qui eſt appliqué, qui a de l'attention. *Elle prêtoit une oreille très-attentive à cette lecture. Il ne fut pas attentif au plaidoyer de l'Avocat adverſe.*

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux, les adjectifs *attentif, exact, vigilant.*

Il faut de la préſence d'eſprit, pour être *attentif*; de la mémoire, pour être *exact*; & de l'action, pour être *vigilant.*

Chez les Romains, un même homme étoit Magiſtrat *attentif*, Ambaſſadeur *exact*, & Capitaine *vigilant.*

L'Auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choſes qu'il dit, & aux termes dont il ſe ſert; afin qu'il y ait du vrai & du goût dans ſes ouvrages. Le Commiſſionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps, comme dans la manière de faire les choſes; afin que tout ſoit fait à propos, & comme on le ſouhaite. Le Général d'armée doit être *vigilant* ſur les marches des ennemis, & ſur les ſiennes; afin de profiter des avantages, & de ne pas manquer l'occaſion.

L'homme ſage eſt *attentif* à ſa conduite, *exact* à ſes devoirs, & *vigilant* ſur ſes intérêts.

Une femme coquette n'eſt *attentive* qu'à ſon miroir, *exacte* qu'à ſa toilette, & *vigilante* que ſur ſa parure.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *f* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attentif eſprit*, mais *un eſprit attentif.*

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atantif*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTION; ſubſtantif féminin. *Attentio.* Application d'eſprit à quelque choſe. *Cet ouvrage exige*

Digitized by Google

une attention ſuivie. Il travaille ſans attention. Il falloit faire attention à ce qu'on vous avoit dit. Prêtez attention à cette lecture.

ATTENTION, ſignifie auſſi ſoin officieux, obligeant. *J'ai dû être reconnoiſſant de toutes les attentions qu'elle a eues pour moi. On avoit pour elle toutes les attentions poſſibles.*

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux, les mots *attention*, *exactitude*, *vigilance*.

L'*attention* fait que rien n'échappe. L'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre choſe. La *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Un ſage Miniſtre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'Etat; de l'*exactitude*, pour en prévenir tous les inconvéniens; & de la *vigilance*, pour en procurer le ſuccès.

Il eſt du devoir de tous les Paſteurs, d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage ſpirituel de leur troupeau; de l'*exactitude* à les inſtruire des vérités ſalutaires de l'Evangile; & de la *vigilance*, pour les préſerver du crime & de l'erreur.

Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, & de la *vigilance* ſur ce qui nous eſt confié.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, le dernier *t* en *ſ*, & écrire, d'après la prononciation, *atanſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTENTIVEMENT; adverbe. *Attentè*. D'une manière attentive, avec attention. *Il falloit écouter attentivement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

ATTÉNUANT; adjectif & terme de Médecine. Il ſe dit de pluſieurs remèdes qui donnent de la fluidité aux humeurs. Les uns, comme les inciſifs ſimples, délayent & détrempent les molécules des fluides. Les autres diviſent & fondent l'épaiſſiſſement des humeurs, en rompant la cohéſion trop forte de leurs parties intégrantes. Ceux-ci agiſſent ſur les viſcoſités des fluides, contenues dans le ventricule & dans les inteſtins: & ceux-là ſont plus propres à agir ſur le ſang.

ATTÉNUANT, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Il fait uſage des atténuans.*

ATTÉNUATION; ſubſtantif féminin. Affoibliſſement, diminution de forces. *Nous le trouvâmes tombé dans une grande atténuation.*

ATTÉNUATION, ſe dit, en termes de Médecine, de l'effet des remèdes atténuans, ou de certains efforts que la nature fait d'elle-même, pour détruire la force de la maladie.

ATTÉNUATION, eſt auſſi un terme de Palais. On appeloit autrefois *défenſes par atténuations*, des exceptions propoſées, en matière criminelle, par l'accuſé, afin de détruire les raiſons & moyens employés par l'accuſateur, pour prouver que l'accuſé étoit auteur

Digitized by Google

du délit. Ces défenſes ont été abrogées par l'Ordonnance de 1670. Les parties peuvent ſeulement préſenter leurs requêtes reſpectives, ſans cependant que le jugement du procès puiſſe être retardé, faute par elles d'avoir préſenté ces requêtes. La requête de l'accuſé s'appelle *Requête d'atténuation.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ATTÉNUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTÉNUER.

ATTÉNUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Affoiblir, diminuer les forces. *La fièvre l'atténue tous les jours. Le chagrin l'a atténué.*

ATTÉNUER *les humeurs*, ſignifie, en termes de Médecine, leur donner plus de fluidité.

ATTÉNUER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie devenir foible. *Ce malade s'atténue à vue d'œil.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *aténuer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTÉNY; nom propre. Ville des Indes, au Royaume de Decan, dans la preſqu'île en-deçà du Gange, à vingt-deux lieues de Viſapour.

ATTÉRI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTÉRIR.

ATTÉRIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Action de prendre terre. *Nous devions attérir près de cette île.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *Nous avions attéri.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ATTERRAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Lieu où l'on vient reconnoître la terre, en revenant de quelque voyage.

ATTERRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTERRER.

ATTERRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de renverſer par terre. *Il atterroit les hommes les plus forts. Il étoit capable d'atterrer un taureau.*

ATTERRER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie ruiner entièrement. *Scipion atterra la République de Carthage.*

ATTERRER, ſe dit encore, dans le ſens figuré, pour dire, affliger, accabler quelqu'un avec excès. *La nouvelle de ce naufrage l'atterra.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme

Digitized by Google

nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*atterre*, la syllabe *ter* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* & un *r* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *atèrer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTERRISSEMENT; substantif masculin. Amas de terre qui se forme par la vase ou le sable, que la mer ou les rivières apportent le long des rivages par succession de temps.

Les Loix Romaines attribuoient les atterrissemens aux propriétaires des héritages voisins; mais, parmi nous, ils appartiennent au Roi, en vertu du seul titre de sa Souveraineté, lorsqu'ils sont faits par les rivières navigables.

Quant aux atterrissemens des rivières non-navigables, ils appartiennent aux propriétaires de ces rivières.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atérisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTERZÉE; nom propre. Lac d'Allemagne, dans la Haute-Autriche, au quartier de Traun. Le Manzée le traverse.

ATTESTANT; substantif masculin. Ce mot signifie, à Bordeaux, un certificateur de caution.

ATTESTATION; substantif féminin. *Testimonium*. Témoignage par écrit, certificat. *Il ne vous refusera pas son attestation. Il auroit fallu produire l'attestation des Docteurs de la Faculté.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ATTESTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTESTER.

ATTESTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Testari*. Rendre témoignage d'une chose, la certifier. *Tous les gens de l'équipage attestèrent qu'il étoit mort.*

ATTESTER, signifie aussi invoquer le témoignage, prendre à témoin. *C'est vous que j'atteste dans cette affaire. Il s'est comporté avec bravoure; on peut, là-dessus, attester tous ceux qui servoient avec lui.*

On dit, dans le même sens, *attester les Dieux, le Ciel*; pour invoquer le témoignage des Dieux, du Ciel.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève, quand le *r* final est muet, comme il arrive en conversation devant une consonne, & à la fin d'une période: mais la même syllabe devient longue, dès que ce

r ſe fait ſentir, comme cela ſe doit, s'il précède une voyelle en liſant, ou dans le diſcours ſoutenu.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe, ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *chanter*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *ateſter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTIA; nom propre. Ville de l'Arabie heureuſe. Ptolémée la place au milieu des terres.

Il y a une Loi Romaine de ce nom, portée ſous le Tribunat de Labienus, pour rendre au peuple le droit de nommer aux Sacerdoces vacans; droit que Sylla avoit aboli, en abrogeant la Loi Domitia.

ATTICHY; nom propre. Bourg de France, dans le Soiſſonnois, ſur l'Aiſne, à deux lieues & demie, eſt-nord-eſt, de Compiègne.

ATTICISME; ſubſtantif maſculin. Fineſſe, délicateſſe de goût & de langage, qui étoit particulière aux Athéniens. Athènes étoit, ſans doute, la ville de Grèce où l'on parloit le mieux, & où l'on prononçoit le plus purement. L'Hiſtoire rapporte, à ce propos, qu'une vendeuſe d'herbes reconnut, à la prononciation de Théophraſte, qu'il n'étoit pas Athénien.

ATTICISME, ſe dit parmi nous, pour exprimer un ſtyle léger & correct. *Il réunit, dans ſon ſtyle, l'atticiſme des Grecs, & l'urbanité Romaine.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *tt* ſe font toujours ſentir.

ATTICURGES; ſubſtantif féminin pluriel, qui ſignifie, en termes d'Architecture, des colonnes carrées.

ATTICUS; nom propre. Chevalier Romain, également célèbre par ſes talens & par ſes liaiſons avec Ciceron, & pluſieurs autres grands hommes de ſon ſiècle. Il avoit compoſé l'Hiſtoire du *Conſulat de Ciceron*, des *Annales*, des *Eloges poëtiques d'Hommes illuſtres*, & divers autres ouvrages en grec & en latin, qui ne ſont pas parvenus juſqu'à nous: mais nous avons, en ſeize livres, les Lettres que l'Orateur Romain lui écrivoit; monument précieux, où l'on trouve l'hiſtoire de ces temps reculés.

ATTIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action d'animer.

ATTIÉDI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTIÉDIR.

ATTIÉDIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Rendre tiède. *Ce bain eſt trop chaud, il faut l'attiédir.*

ATTIÉDIR, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré.

S'ATTIÉDIR, ſignifie, au propre, devenir tiède. *Ce bain ne s'attiédira pas ſi près du feu.*

S'ATTIÉDIR, au figuré, ſignifie ſe rallentir. *Les paſſions s'attiédiſſent avec l'âge.*

On dit, dans le même ſens, en matière de dévotion, *que la ferveur, que les plus fervens s'attiédiſſent.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugai-

Digitized by Google

ſon & la quantité proſodique des autres temps.

ATTIÉDISSEMENT ; ſubſtantif maſculin. On ne s'en ſert pas au propre, & au figuré il ſignifie diminution de ferveur dans la dévotion, dans l'amitié, dans les paſſions. *Sa dévotion eſt dans un grand attiédiſſement. Son amitié, ſa tendreſſe ſont aujourd'hui dans l'attiédiſſement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* & un *ſ* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atiédiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTIFÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTIFER.

ATTIFER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parer une femme, l'orner, la coëffer. *Qui a pu ainſi attifer cette Dame ?*

Ce verbe eſt du ſtyle familier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atifer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTIFET ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ornement de tête à l'uſage des femmes.

ATTIGNY ; nom propre. Bourg conſidérable de France, en Champagne, ſitué ſur l'Aiſne, à huit lieues, nord-eſt, de Rheims.

ATTIGOVANTAINS ; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, à l'occident du lac des Hurons. Leurs mœurs ſont ſingulières. Ils n'ont aucune forme de gouvernement. Les hommes ne s'occupent qu'à la chaſſe, à leur commerce, & à faire la guerre. Les femmes cultivent la terre, font le ménage, & ſont encore chargées de porter le bagage de leurs maris, qu'elles ſuivent à la guerre. Dès que les filles ont atteint l'âge de quatorze ans, elles ſe proſtituent à tout venant. Elles continuent cette vie diſſolue pendant quelques années ; après quoi elles ſe donnent un mari, avec lequel elles vivent dans une chaſteté ſcrupuleuſe.

ATTILA ; nom propre. Roi des Huns, & fameux Conquérant du cinquième ſiècle, qui ravagea l'Europe. Il pénétra dans les Gaules à la tête d'une armée de cinq cens mille hommes, & prit toutes les villes qui ſe trouvèrent ſur ſa route, juſqu'à Orléans, dont Mérouée & Théodoric lui firent lever le ſiège. Ces Princes lui livrèrent enſuite bataille dans la plaine de Châalons, en Champagne, & lui tuèrent plus de deux cens mille hommes. Cette victoire délivra les Gaules de la préſence de ce barbare, qui paſſa en Italie, où il fit de nouveaux ravages. Il revenoit chargé de butin, & ſe diſpoſoit à envahir l'Aſie & l'Afrique, quand une hémorrhagie le conduiſit au tombeau, au moment même qu'il célébroit ſes

Digitized by Google

nôces avec la fille du Roi des Bactriens.

ATTILUR ; substantif masculin. Poisson de rivière, commun dans le Pô, & semblable à l'éturgeon. La chair en est molle, & peu agréable au goût.

ATTINGANS ; (les) *Voyez* PAULICIENS.

ATTINGIR ; Johnson donne ce nom à une cucurbite de terre.

ATTINGUACU-CAMACU ; substantif masculin. Oiseau du Brésil, dont la tête, assez grosse, est couverte de plumes longues, qui forment comme deux espèces de cornes. Il a le bec vert & jaune, les yeux rouges & les paupières noires. Son corps a trois doigts de longueur, & sa queue en a neuf : elle est composée d'environ dix belles plumes, de couleur brune, & qui deviennent blanches & rousses vers le bout. Les plumes des aîles sont brunes, & le reste du plumage est de couleur de cendre.

ATTINTELER ; vieux verbe qui signifioit autrefois préparer.

ATTIQUE ; nom propre. Célèbre contrée de Grèce, dans l'Achaïe, entre la mer Egée, la Béotie & le pays de Mégare. Athènes en étoit la capitale. *Voyez* ATHÈNES.

ATTIQUE, est aussi adjectif des deux genres, & se dit de ce qui est de l'Attique, qui a rapport à l'Attique ou au pays d'Athènes. *On y découvrit une statue attique. Il avoit les manières Attiques. On estimoit le miel Attique. On a toujours vanté la foi Attique.*

SEL ATTIQUE, se dit de ce qui paroît avoir rapport aux bons mots & à la raillerie fine, vive & piquante des Athéniens.

ATTIQUE, est aussi un terme d'Architecture, désignant le dernier étage qui termine la partie supérieure d'une façade, & qui n'a ordinairement que la moitié ou les deux tiers de l'étage inférieur.

ATTIQUE, se dit encore d'un petit étage exhaussé, décoré de pilastres ou sans pilastres, & qu'on élève au-dessus des pavillons angulaires, ou au milieu d'un grand bâtiment.

ATTIQUE *continu*, est celui qui règne autour d'un bâtiment sans interruption.

ATTIQUE *circulaire*, est celui qui sert d'exhaussement à un dôme, à une coupole, à une lanterne, *&c.*

ATTIQUE *interposé*, est celui qui est placé entre deux grands étages.

ATTIQUE *de comble*, est celui qui est construit de pierres ou de bois, revêtu de plomb, & qui sert de parapet à une terrasse, plate-forme, *&c.*

ATTIQUE *de cheminée*, se dit de la partie revêtue de plâtre, depuis le chambranle jusqu'à la première corniche.

ATTIQUE *faux*, se dit, dans les bâtimens élevés, d'une sorte de piédestal, que l'on met au-dessous de la base des colonnes, afin que la grande saillie des corniches ne les efface pas.

On appelle *colonnes Attiques*, celles qui sont carrées : & *ordre Attique*, un petit ordre de pilastres de la plus courte proportion, avec une corniche architravée pour entablement.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Les deux *tt* se font toujours sentir.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Attique*

Digitized by Google

que colonne, mais *une colonne Attique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Attike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ATTIQUET; vieux mot qui signifioit autrefois billet.

ATTIRAGE; (Poids d') les Fileurs d'Or donnent ce nom aux poids qu'ils emploient dans leurs rouets; & ils appellent *Cordes d'attirage*, celles qui soutiennent ces poids.

ATTIRAIL; substantif masculin. Grande quantité, & variété de choses nécessaires pour le service de quelque machine, pour exécuter quelque projet, pour la commodité de quelque voyage, ou pour d'autres usages. *On lui a volé son attirail de chasse. Ce détachement escortoit l'attirail de la grosse artillerie. Que sont devenus tous les attirails du Moulin & du Ménage du Fermier?*

ATTIRAIL, se dit, par extension, d'une grande quantité de bagage inutile & embarrassant, qu'on mène avec soi en voyage. *Il n'auroit pas fallu nous embarrasser de cet attirail.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé, & se fait toujours sentir.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atirail*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTIRANT, ANTE; participe actif & adjectif verbal, qui attire, qui engage. *Cette jeune Marchande a des manières agréables & très-attirantes. Rien n'est plus attirant que cette femme.*

Ce mot, comme adjectif, n'a d'usage qu'au figuré.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une attirante Dame*, mais *une Dame attirante*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atirant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTIRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTIRER.

ATTIRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Trahere*. C'est, au propre, l'action de tirer à soi. *L'aimant a la propriété d'attirer le fer. Ce remède attirera en dehors l'humeur morbifique.*

ATTIRER, s'emploie au figuré, & signifie engager, séduire, gagner, charmer, fixer. *Exemples.* Dans le sens d'engager: *Il attira l'ennemi près du défilé où il avoit posté ses gens.*

Dans le sens de séduire: *Elle mit en œuvre toutes sortes d'artifices pour l'attirer.*

Dans le sens de gagner: *Son mérite lui avoit attiré l'affection du Prince.*

Dans le sens de charmer: *Ses graces attiroient tout les cœurs.*

Dans le sens de fixer: *Quand il paroît en public, il attire tous les regards.*

Digitized by Google

ATTIRER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi : *Il s'eſt attiré la haine du Miniſtre. Il s'attirera une mauvaiſe affaire. Il ne pouvoit que s'attirer ce malheur.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attire*, la ſyllabe *ti* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atirer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTISER.

ATTISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* C'eſt, au propre, approcher les tiſons l'un de l'autre pour les faire mieux brûler. Il n'eſt uſité qu'avec le mot *feu. Vous ne ſavez pas attiſer le feu.*

ATTISER *le feu*, ſe dit, dans le ſens figuré, pour exprimer l'action d'aigrir des eſprits déja irrités les uns contre les autres. *Il cherchoit à attiſer le feu de la diſcorde. Il attiſoit le feu de la guerre civile.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attiſe*, la ſyllabe *ti* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *atizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTISONNOIR; ſubſtantif maſculin, & terme dont ſe ſervent les Fondeurs pour déſigner un outil crochu avec lequel ils attiſent le feu.

ATTITRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTITRER.

ATTITRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Donner à quelqu'un la charge, la commiſſion de faire quelque choſe.

Ce verbe eſt plus uſité au participe qu'à ſes autres temps. *J'avois dans cette Ville un Procureur attitré, un Marchand attitré, un Commiſſionnaire attitré.*

ATTITRER, s'emploie ſouvent en mauvaiſe part, & ſignifie corrompre quelqu'un pour nuire à quelqu'autre. *Il ne produiſit que des témoins qu'il avoit attitrés.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atitrer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTITUDE; ſubſtantif féminin. Terme de Peinture & de Sculpture. Situation, poſition des figures que l'on repréſente. L'attitude dépend du deſſein. Les Anciens ont recherché, autant qu'ils ont pu, tout ce qui contribue à former un beau corps & de belles *attitudes.* Ils ont

Digitized by Google

pour cela donné à leurs figures des membres grands, nourris; enſorte que ceux de devant contraſtent les autres qui vont en arrière, & tous ſont également balancés ſur leur centre : c'eſt donc dans le goût antique que l'on doit choiſir une *attitude*. Le moyen de les rendre belles eſt de prendre, ſelon le ſujet, les plus ſimples, les plus nobles, les plus variées, les plus expreſſives & les plus naturelles : cette beauté dépend auſſi de la balance & de la pondération du corps.

On dira d'une *attitude*, *qu'elle eſt agréable ou déſagréable;* comme on dit d'une figure, *qu'elle eſt bien ou mal deſſinée, bien ou mal coloriée.*

ATTITUDE, ſe dit, en termes de l'Art d'écrire, de la poſition du corps & de la tête quand on écrit. On diſtingue deux ſortes d'*attitudes* en écrivant. On a la tête un peu panchée ſur la gauche pour l'écriture bâtarde & la coulée; & on l'a droite, pour l'écriture ronde.

ATTITUDE, ſe dit auſſi en termes de Danſe. *Il a la plus belle attitude quand il danſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atitude*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTLAS; ſubſtantif maſculin. Satin de ſoie, fabriqué aux Indes orientales. Les pièces ſont de différentes longueurs & largeurs. Il y en a depuis quatre aunes un huitième, juſqu'à quatorze aunes de longueur.

ATTOCK. *Voyez* ATOK.

ATTOLONS; les Habitans des îles Maldives ont ainſi appelé chacun des treize Gouvernemens, ou parties de ces îles, qu'on dit être au nombre de plus de douze mille, vers la pointe de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du golfe de Bengale. Chacun de ces Attalons eſt environné d'un grand banc de pierres. *Voyez* MALDIVES.

ATTOMBISSEUR; ſubſtantif maſculin, & terme de Fauconnerie. Oiſeau qui attaque le héron dans ſon vole. *Ce faucon eſt un excellent attombiſſeur.*

ATTORNEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois procuration.

ATTOUCHEMENT; ſubſtantif maſculin. *Contactus.* Action de toucher. *Un ſimple attouchement fait mouvoir cette machine.*

ATTOUCHEMENT, ſe dit, en termes de Caſuiſtes, de certains péchés d'impuretés.

On appelle, en termes de Géométrie, *point d'attouchement*, le point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou bien celui où deux lignes courbes ſe touchent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atouchemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTOUCHER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois être parent ou allié.

ATTOURNANCE; ſubſtantif fémi-

Digitized by Google

nin. Terme de la Coutume de Bretagne, qui signifie, au regard du Vassal, changement de Seigneur. On dit de même *attournement*.

ATTRACTIF, IVE; adjectif. *Attrahendi vi præditus, a, um.* Qui a la propriété d'attirer. *L'aimant a une vertu attractive.*

ATTRACTIFS, se dit, en termes de Médecine, de certains remèdes qu'on applique extérieurement, & qui, par leur activité, pénètrent les pores, raréfient les matières qui causent l'obstruction, & les disposent à s'évacuer plus facilement.

Les principaux simples de cette nature, sont les différentes matières grasses; la fiente de pigeon, celle de vache, le son, l'encens, la résine, la poix, l'huile, le levain, *&c.* Mais n'administrez pas ces remèdes légèrement, d'autant que la matière peccante, étant raréfiée par leur action, peut être aisément entraînée par le sang qui circule continuellement, & causer ainsi de grands désordres dans ce fluide.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *f* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une attractive force*, mais *une force attractive.*

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atraktif*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ATTRACTION; substantif feminin. *Attractio.* Action d'attirer, ou état de ce qui est attiré.

ATTRACTION, se dit particulièrement dans la Philosophie Newtonienne, d'une puissance en vertu de laquelle toutes les parties, soit d'un même corps, soit de corps différens, tendent les unes vers les autres.

On ne peut pas douter, dit un de nos plus grands Hommes, à moins qu'on ne doute de tout, que ce ne soit la force de la gravité qui retient les Planètes dans leurs orbites : les Satellites de Saturne gravitent vers Saturne, ceux de Jupiter vers Jupiter, la Lune vers la Terre; & Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus & Mercure gravitent vers le Soleil; de même Saturne & Jupiter gravitent vers leurs Satellites; la Terre gravite vers la Lune, & le Soleil gravite vers les Planètes : la gravité est donc générale & mutuelle dans toutes les planètes; car l'action d'une force ne peut pas s'exercer sans qu'il y ait réaction : toutes les Planètes agissent donc mutuellement les unes sur les autres. Cette attraction mutuelle sert de fondement aux loix de leur mouvement, & elle est démontrée par les phénomènes. Lorsque Saturne & Jupiter sont en conjonction, ils agissent l'un sur l'autre; & cette attraction produit une irrégularité dans leur mouvement autour du Soleil. Il en est de même de la Terre & de la Lune, elles agissent mutuellement l'une sur l'autre; mais les irrégularités du mouvement de la Lune viennent de l'attraction du Soleil; ensorte que le Soleil, la Terre & la Lune agissent mutuellement les uns sur les autres. Or cette attraction mutuelle, que les Planètes exercent les unes sur les autres, est

Digitized by Google

proportionnelle à leur quantité de matière, lorsque les distances sont égales; & la même force de gravité, qui fait tomber les graves sur la surface de la Terre, & qui s'étend jusqu'à la Lune, est aussi proportionnelle à la quantité de matière. Donc la gravité totale d'une Planète est composée de la gravité de chacune des parties qui la composent: donc toutes les parties de la matière, soit dans la Terre, soit dans les Planètes, gravitent les unes sur les autres: donc toutes les parties de la matière s'attirent mutuellement.

C'est à l'*Attraction* Newtonienne qu'on doit rapporter la plûpart des mouvemens, & par conséquent des changemens qui se font dans l'univers. C'est par elle que les corps pesans descendent, que la pluie tombe, que les corps légers & les vapeurs montent, que les projectiles sont dirigés dans leur course, que l'air presse, que les fleuves coulent, & que l'Océan a un flux & reflux.

Voyez ce que dit M. de Maupertuis du Système de l'*Attraction*, dans son Discours sur les figures des Astres.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ATTRACTIONNAIRE; substantif & adjectif masculin, & terme de Physique, dont on se sert pour désigner les partisans du système de l'attraction Newtonienne. *La plûpart des Physiciens sont Attractionnaires. Les Attractionnaires combattent avec avantage les Cartésiens.*

ATTRAIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Attirer, faire venir par quelqu'appât, par quelque chose qui plaît. *Il a un secret admirable pour attraire tous les renards d'une contrée.*

Ce verbe n'est guères usité qu'à l'infinitif.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

On aura la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps, au verbe *abstraire*; il n'y aura qu'à changer *abs* en *at*: au lieu de dire, *il abstrait*, &c. on dira, *il attrait*, &c.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atraire*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAIRESSE; vieux mot qui signifioit autrefois femme trompeuse.

ATTRAIT; substantif masculin. *Illecebra*. Ce qui attire agréablement. *La danse a beaucoup d'attrait pour lui. Un cœur sensible ne tient guères contre les attraits d'une jolie femme. L'honneur a de grands attraits pour les belles ames.*

On dit *les attraits de la grace*; pour dire, les douceurs intérieures que la grace fait quelquefois sentir.

Voyez appas pour les nuances qui en distinguent attraits, &c.

La première syllabe est brève, la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, *atrait*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAIT, AITE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRAIRE.

Digitized by Google

ATTRAITTIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois entretenir.

ATTRAPE ; substantif féminin. Piège, tromperie, apparence trompeuse. *Tout ce qu'il vous disoit là, étoit une attrape.* Ce mot, dans ce sens, est familier.

ATTRAPE, se dit, en termes de Marine, d'une corde qui empêche que le vaisseau ne se couche plus qu'il ne faut, quand il est en carène.

ATTRAPE, se dit dans les Fonderies de tables en cuivre, d'une pince coudée qui sert à retirer du Fourneau les creusets quand ils se cassent.

ATTRAPÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRAPER.

ATTRAPE-MOUCHE ; substantif féminin. Plante dont les tiges rondes, roides & rameuses, s'élèvent à la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles sont larges à leur base, & pointues à l'autre extrémité. Les fleurs naissent aux sommités des tiges, & sont disposées en petits bouquets d'un beau rouge, & d'assez bonne odeur. Il leur succède un fruit qui renferme des semences menues, rondes & rougeâtres.

Cette plante croît dans les terreins arides, & contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Il découle de sa tige une humeur visqueuse, qui prend les mouches, d'où est venu le nom qu'elle porte. Elle est d'ailleurs détersive & consolidante, & on la dit bonne contre les piqûres & les morsures des bêtes vénimeuses.

ATTRAPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, prendre à un piège quel qu'il soit. *Il attrapa le loup dans cette fosse. Il attrape tous les jours des renards avec ses ressorts.*

ATTRAPER, signifie, par extension, atteindre la chose après laquelle on court. *Les chiens attrapèrent le cerf au moment qu'il alloit se jetter dans la rivière. On a enfin attrapé ce voleur.*

ATTRAPER, signifie aussi, dans le même sens, toucher, frapper. *Il l'a attrapé à l'œil avec sa pierre. Il l'attrapa à la tête d'un coup de caillou.*

ATTRAPER, signifie, dans le sens figuré, tromper, surprendre artificieusement. *Il voulut jouer avec ces filoux, & ils lui attrapèrent tout son argent.*

ATTRAPER, signifie, dans le même sens, obtenir par industrie. *Il est enfin parvenu à attraper une cure.*

ATTRAPER, désigne, en termes de Peinture, l'action de bien saisir un objet, & de bien l'exprimer. On dit d'un Peintre, *qu'il attrape bien la ressemblance, qu'il attrape bien l'air de ceux qu'il peint ;* pour dire, qu'il fait des portraits bien ressemblans.

On dit de même d'un Graveur, *qu'il attrape bien l'air de tête, les délicatesses, le caractère des figures d'un tableau.*

On dit figurément *attraper l'idée, le sens d'un Auteur ;* pour dire, pénétrer dans l'idée, dans le sens d'un Auteur.

On dit de même *attraper le caractère, attraper les manières ;* pour dire, bien exprimer, bien rendre, bien imiter le caractère, les manières. *Molière a bien attrapé le caractère d'un misantrope, d'un faux devot, d'un hipocrite*, &c. *Il attrapoit bien les manières des gens de Cour.*

On dit figurément & familièrement *attraper un rhume, la fièvre, un coup de feu, un coup d'épée ;* pour dire, gagner un rhume, la fièvre,

Digitized by Google

recevoir un coup de feu, un coup d'épée.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris la fuite, & après lequel on coure, *qu'il courra bien vîte, ſi on ne l'attrape*; pour dire, qu'il ſera pourſuivi ſi vivement, que ſelon toutes les apparences, on le prendra.

On dit encore que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent*; pour exprimer, que les graces ne ſont pas toujours diſtribuées au mérite.

On dit auſſi proverbialement d'une tromperie ſubtile & adroite, *que les plus fins y ſont attrapés.*

On dit encore proverbialement & figurément, que *les boiteux attrapent quelquefois ceux qui courent le mieux*; pour dire, que les plus fins ſont quelquefois trompés par les plus ſimples.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, *atraper*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTRAPEUR; ſubſtantif maſculin. *Deceptor.* Trompeur. *Ce Marchand eſt un attrapeur.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ATTRAPEUSE; ſubſtantif féminin. *Deceptrix.* Trompeuſe. *Cette femme n'étoit qu'une attrapeuſe.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *atrapeuze*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTRAPOIRE; ſubſtantif féminin. C'eſt, au propre, un piège pour attraper des animaux. Il vieillit dans ce ſens.

ATTRAPOIRE, ſe dit figurément, dans le ſtyle familier, des tours de fineſſe & de ſubtilité qu'on met en uſage pour tromper ou ſurprendre quelqu'un. *Il a cru maſquer ſon attrapoire. Il imagine tous les jours de nouvelles attrapoires.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ATTRAYANT, ANTE; adjectif verbal. Qui attire agréablement. *Cette jeune perſonne eſt, on ne peut pas plus, attrayante. Ce livre eſt bien attrayant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attrayant ſpectacle*, mais *un ſpectacle attrayant.*

ATTREMPANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois modération.

ATTREMPÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTREMPER.

ATTREMPÉ, ſe dit, en termes de Fauconnerie, pour déſigner un oiſeau qui n'eſt ni gras ni maigre. *Ce Lanier eſt attrempé.*

Digitized by Google

ATTREMPÉEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois modérément.

ATTREMPEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois modération.

ATTREMPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité dans les Verreries, où l'on dit, *attremper un pot ;* pour exprimer l'action de le recuire, ou de lui donner, peu à peu, le degré de chaleur convenable, pour qu'il puisse passer dans l'intérieur du four sans risquer de se casser.

ATTRIBUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRIBUER.

ATTRIBUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Attribuere*. Donner, annexer, attacher quelque chose à quelqu'un. *Exemples :* dans le sens de donner : *On lui a attribué une pension de mille écus sur les Domaines.*

Dans le sens d'annexer : *Cette Charge est pénible ; mais on y a attribué dix mille francs d'appointemens.*

Dans le sens d'attacher : *M. de Montesquieu dit que tout est perdu, quand on attribue l'honneur aux richesses.*

ATTRIBUER, signifie rapporter une chose quelconque, à celui qu'on prétend en être la cause ou l'auteur. *On ne devoit pas lui attribuer ce crime, puisqu'elle étoit absente quand il fut commis. Il falloit attribuer le succès de la campagne à cet Officier, plutôt qu'au Général.*

ATTRIBUER *une propriété, une vertu, une qualité à une personne ou à une chose*, c'est assurer qu'une personne ou une chose a cette propriété, cette vertu, cette qualité. *La générosité que vous lui attribuez, n'a pas beaucoup éclaté. On avoit raison d'attribuer à l'eau cette propriété.*

ATTRIBUER, est aussi verbe pronominal réfléchi, & signifie s'arroger, s'emparer. *Exemples :* dans le sens de s'arroger : *Il avoit tort de s'attribuer l'honneur de cette action.*

Dans le sens de s'emparer : *Il s'attribua la meilleure part du butin.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne, en régime composé, les prépositions *à, au, à la, aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atribuer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRIBUT ; substantif masculin. *Attributum*. Ce qui est propre & particulier à chaque sujet. L'*impénétrabilité est un attribut de la matière*.

ATTRIBUTS, se dit, en termes de Théologie, des qualités ou perfections qui constituent l'essence de la Divinité ; telles que l'immensité, la toute-puissance, la bonté, l'éternité, *&c.*

ATTRIBUT, se dit, en termes de Logique, de ce qui s'affirme ou se nie dans

Digitized by Google

dans un ſujet, une propoſition. Dans cette phraſe, *le ſoleil eſt brillant*; le *ſoleil* eſt le ſujet, & *brillant* l'attribut.

ATTRIBUTS, ſe dit, chez les Peintres, les Sculpteurs & les Antiquaires, des différens ſymboles qui caractériſent les dieux, les déeſſes, les héros de l'antiquité, les vertus, les arts, la paix, la guerre, *&c.* C'eſt ainſi que l'aigle & la foudre ſont les attributs de Jupiter; que le trident eſt celui de Neptune; le caducée, de Mercure; la maſſue, d'Hercules; l'olivier, de la paix; le laurier, de la victoire, *&c.*

ATTRIBUTS, ſe dit, en termes de Mythologie, des qualités propres aux dieux & aux déeſſes de l'antiquité, & dont les Anciens faiſoient autant de divinités particulières. La puiſſance déſignoit Jupiter; la vengeance Junon; la ſageſſe, Minerve, *&c.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la troiſième eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, & écrire *atribut*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTRIBUTIF, IVE; adjectif, & terme de Palais. Qui attribue. Ce mot ne ſe dit que des Edits, Ordonnances, ou autres choſes ſemblables, d'où il réſulte, en faveur de quelqu'un ou de quelque choſe, un droit, une prérogative, *&c.* *Le ſceau du Châtelet de Paris, eſt attributif de Juriſdiction.*

ATTRIBUTION; ſubſtantif féminin. *Attributio.* Conceſſion de privilèges, de prérogatives, en vertu de Lettres du Souverain. *Cela eſt compris dans l'attribution des droits de cet Office.*

ATTRIBUTION *de Juriſdiction*, ſe dit de la connoiſſance de certaines affaires, attribuée à certains Juges par le Souverain. *On n'enregiſtra pas les Lettres d'attribution de Juriſdiction à cette Compagnie.*

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ATTRISTANT, ANTE; adjectif verbal. *Triſtitia afficiens.* Qui attriſte. *Il vient de recevoir une nouvelle bien attriſtante.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attriſtant ſujet*, mais *un ſujet attriſtant.*

ATTRISTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTRISTER.

ATTRISTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Triſtitiâ afficere.* Rendre triſte, affliger, chagriner. *Exemples:* dans le ſens de rendre triſte: *La perte de ce procès ne pouvoit que l'attriſter.*

Dans le ſens d'affliger: *Sa maladie l'attriſte.*

Dans le ſens de chagriner: *La mort de ſa ſœur l'a beaucoup attriſté.*

ATTRISTER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie devenir triſte. *Comment ne ſe ſeroit-il pas attriſté de la perte d'une mère ſi tendre?*

Digitized by Google

Significations relatives entre *attriſter* & *affliger*.

Le premier a plus de rapport aux ſentimens de l'ame ; l'autre en a davantage aux affections du corps. La nouvelle d'un malheur nous attriſte : la fièvre, ou quelqu'autre maladie, nous afflige.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attriſte*, la ſyllabe *triſ* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atriſter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTRITION ; ſubſtantif féminin. *Attritio*. Terme de Théologie, qui ſe dit du regret d'avoir offenſé Dieu, cauſé par la crainte des peines de l'enfer.

Le Concile de Trente, & l'Aſſemblée du Clergé de France, ont décidé qu'il falloit, pour que l'attrition juſtifiât le pécheur dans le Sacrement de Pénitence, qu'elle renfermât un amour commencé de Dieu.

ATTRITIONNAIRE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Théologie. On appelle ainſi tout Théologien, qui ſoutient que l'attrition ſervile ſuffit pour juſtifier le pécheur dans le Sacrement de Pénitence. Cette opinion eſt condamnée.

ATTROSSER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adjuger à l'encan.

ATTROUPÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTROUPER.

ATTROUPEMENT ; ſubſtantif maſculin. Aſſemblée illicite & tumultueuſe de gens ſans autorité & ſans aveu. *Les Ordonnances défendent les attroupemens*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le derniet *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atroupemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTROUPER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Congregare*. Aſſembler pluſieurs perſonnes en troupe. *Il attroupa toute la lie du peuple. Il auroit attroupé toute la canaille de la ville*.

ATTROUPER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'aſſembler en troupe. *La plûpart des ſoldats s'attroupèrent, en menaçant de mettre le feu au quartier, ſi on leur refuſoit ce qu'ils demandoient*.

Il ſe dit auſſi de certains animaux. *Les loups s'attroupoient autour du village*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atrouper*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTUAIRES ; (les) Peuples qui ;

Digitized by Google

avec les Saliens, compoſoient l'ancien peuple françois.

ATTUND; nom propre. Contrée de Suède, dans l'Uplande. Elle renferme huit Baillages, & elle eſt ſituée entre Stokolm, Upſal & la mer.

ATTUSA; nom propre. Ancienne ville de l'Aſie mineure, ſur les frontières de la Myſie & de la Bithynie. Pline dit que ce fut une très-grande ville.

ATUED; nom propre. Bourg de Suède, dans l'Oſtrogothie, remarquable par ſes mines. Il eſt à ſix lieues de la mer.

ATUISER, ATUTÉER; vieux verbes qui ſignifioient autrefois tutoyer.

ATUREB; nom que les Philoſophes hermériques ont donné au verre.

ATYS; nom propre & terme de Mythologie. Jeune Phrygien d'une rare beauté, qui fut aimé de Cybèle. Cette Déeſſe lui confia l'inſpection de ſes ſacrifices, à condition qu'il conſerveroit ſa chaſteté: mais étant devenu amoureux de la nymphe Sangaride, il viola ce vœu, & il en eut tant de regret, qu'il ſe fit eunuque. Cybèle le métamorphoſa en pin. Les Prêtres de cette Déeſſe, qui dans la ſuite ſuccédèrent à Atys, furent obligés de ſe faire eunuques à cauſe de cette aventure.

AU; voyelle double. Voyez-en l'explication dans ce ſens au mot *voyelle*, ainſi que la quantité proſodique.

Au, eſt auſſi article compoſé de la prépoſition A & de l'article LE. Dans ce ſens cette particule précède les noms maſculins au ſingulier qui reçoivent l'article, & qui commencent par une conſonne. *Je vais au Palais*, c'eſt comme ſi je diſois *je vais à le Palais*.

Au, fait au pluriel *aux*, & a la valeur de la prépoſition A & de l'article LES. *Je parle aux Dieux, aux ames:* c'eſt comme ſi je diſois *à les Dieux, à les ames*. Cette particule précède tous les noms maſculins & féminins qui exigent l'article au pluriel. *Voyez* ce que nous avons dit à ce ſujet au mot ARTICLE.

Cet article compoſé eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *aus*, pour les les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVA; nom propre. Royaume d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, au-delà du Gange. Il eſt borné à l'eſt, par le Royaume d'Aracan; à l'oueſt, par celui de Laos; & au nord, par celui de Pégu. Les Jéſuites Eſpagnac & du Chatz le diſent auſſi peuplé que la France, & lui donnent le double d'étendue. La capitale de ce Royaume porte auſſi le nom d'Ava, de même qu'une rivière qui arroſe le Royaume, & qui ſe jette dans la mer après un cours de plus de trois cens lieues.

AVA, eſt encore le nom d'une ville & Royaume du Japon, dans l'île de Niphon, & d'une Principauté du même Empire, dans le pays de Xicoco.

AVABLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois néceſſaire.

AVACCARI; ſubſtantif maſculin. Petit arbre des Indes, qui a la feuille, la fleur & le fruit du myrte. Il eſt aſtringent, & croît ſur les montagnes de la Province de Malavar.

AVACHI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVACHIR.

AVACHIR; (s') verbe pronominal réfléchi de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. Devenir lâche, mou, dénué d'ardeur. *Dès qu'il eut donné ſa Charge*

Digitized by Google

à ſon fils, il commença à s'avachir.

S'AVACHIR, ſe dit plus communément des femmes qui engraiſſent exceſſivement. *Cette femme s'eſt ſingulièrement avachie.* Il eſt du ſtyle familier.

S'AVACHIR, ſe dit, en termes de Corroyeurs, des cuirs qui deviennent trop mous. *Ce cuir eſt ſujet à s'avachir.*

S'AVACHIR, ſe dit auſſi, en termes de Jardiniers, des branches qui, au lieu d'être droites, ſont panchées par leur extrémité. *Les branches de ces jeunes arbres s'avachiſſent.*

Les temps compoſés de ce verbe, ſe conjuguent avec l'auxiliaire ÊTRE. *Elle s'eſt avachie. Il ſe ſeroit avachi.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AVAGE; ſubſtantif maſculin. Droit que les Exécuteurs de la Haute-Juſtice lèvent, en nature ou en argent, ſur certaines marchandiſes, dans quelques endroits & à certains jours de marché.

AVAILLES; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, ſur la rivière de Vienne, à douze lieues, nord-oueſt, de Limoges. Il y a près de ce bourg, une ſource d'eaux minérales, limpides & ſalées, qui ont quelque réputation.

AVAL; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. Souſcription qu'on met ſur une lettre ou billet de change, par laquelle on s'engage à payer la ſomme mentionnée en la lettre ou au billet, dans le cas qu'elle ne ſeroit pas acquittée par la perſonne, ſur laquelle la lettre ou billet ſont tirés.

Les donneurs d'*aval* ſur lettres de change, promeſſes, billets, &c. & autres actes de commerce, deviennent ſolidairement obligés au payement des ſommes y portées, avec les tireurs promettans & acceptans, ſans pouvoir prétendre le bénéfice de diviſion & diſcuſſion. Ils peuvent même être contraints par corps, ſuivant l'Article premier du Titre 7 de l'Ordonnance du Commerce.

AVAL, eſt auſſi adverbe, & ſignifie, en termes de rivière, ce qui va en deſcendant; c'eſt l'oppoſé d'amont. *Par exemple:* Un batteau part de Paris pour aller à Rouen, il va *aval*; comme le batteau qui partiroit de Rouen pour Paris, en remontant la Seine, viendroit *amont.* Rouen eſt donc, relativement à Paris, le pays d'*Aval.*

On appelle *vent d'aval*, le vent du couchant. On dit, dans ce ſens, *que le vent d'aval eſt ſujet à faire pleuvoir.*

On dit *avau-l'eau*; pour dire, ſuivant le courant de l'eau. *Cette barque va avau-l'eau.*

On dit, dans le ſens figuré, qu'*une choſe, qu'un projet, ſont allés avau-l'eau*; pour dire, qu'ils n'ont point eû de ſuccès, qu'ils ſont devenus à rien.

AVALAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Tonnelier. Action par laquelle les Tonneliers deſcendent les vins dans les caves.

AVALAISON; ſubſtantif féminin. Chûte rapide & conſidérable de pluie, qui ſe forme en torrens. *Les avalaiſons ont abymé cette contrée.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne,

Digitized by Google

& la quatrième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avalaizon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVALANCHE, AVALANGE; vieux mots qui ſignifioient autrefois chûte des neiges détachées des montagnes.

AVALÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVALER.

AVALÉ, ſe dit adjectivement de ce qui pend un peu en bas. *Cette bête a les oreilles avalées.*

AVALÉE, eſt auſſi ſubſtantif féminin, & ſe dit, en termes de Manufactures de laine, de la quantité d'étoffe compriſe depuis la perche juſqu'au faudet, dans l'opération qu'on appelle *le lainage.*

AVALÉE, ſe dit encore, dans les mêmes Manufactures, de la quantité d'ouvrage qu'un ouvrier peut faire, ſans dérouler ſes enſuples.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un avalé bouillon*, mais *un bouillon avalé.*

AVALER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de faire paſſer par la bouche, dans l'eſtomac, des alimens, des liqueurs, des remèdes, *&c. Elle avala ce remède avec beaucoup de répugnance. Il ne peut plus rien avaler.*

AVALER, ſignifie auſſi; mais en ſtyle populaire & familier, abaiſſer, faire deſcendre. *Il lui avala une oreille d'un coup de ſabre.*

AVALER, ſignifie, en termes de rivière, aller en bas. *Cette barque avale; elle va en avalant;* pour dire, qu'elle va en ſuivant le courant de l'eau. Dans ce ſens, *avaler* eſt verbe neutre.

AVALER *une lettre de change, une promeſſe, un billet, &c.* c'eſt, en termes de Commerce, répondre du paiement de la ſomme contenue dans une lettre de change, un billet, *&c.* en mettant au bas ſa ſouſcription ou ſon aval.

AVALER *du vin dans une cave*, c'eſt, en termes de Tonneliers, deſcendre du vin dans une cave, par le moyen du poulain.

AVALER *la ficelle*, c'eſt, en termes de Chapeliers, deſcendre avec la machine qu'on appelle *avaloire*, la ficelle, depuis le haut de la forme d'un chapeau juſqu'au bas.

AVALER, en termes de Jardinage, ſignifie couper une branche près du tronc.

AVALER, s'emploie auſſi dans le ſens figuré, & tire ſa ſignification préciſe des mots qui lui ſont joints: ainſi on dit *avaler le calice, avaler le morceau;* pour dire, s'aſtreindre à quelque choſe de fâcheux, quoiqu'on y ait de la répugnance. *Il fallut bien avaler ce morceau, ſans mot dire.*

AVALER *des couleuvres*, ſignifie, toujours dans le ſens figuré, recevoir des dégoûts, eſſuyer des mortifications, des procédés fâcheux. *Ceux qui vivent à la Cour, y avalent ſouvent des couleuvres.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui mange goulument, *qu'il ne fait que tordre & avaler.*

On dit, dans le même ſens, de quelqu'un d'un appétit vorace &

Digitized by Google

difficile à raſſaſier, qu'*il avaleroit la mer & les poiſſons.*

On dit encore, toujours proverbialement & familièrement, que *quand on a avalé le bœuf, on ne doit pas s'arrêter à la queue ;* pour dire, qu'on ne doit pas abandonner un objet, dont la partie la plus difficile eſt remplie.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AVALEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui avale quelque aliment, quelque liqueur, quelque remède. *Vous êtes un grand avaleur de médecines, de drogues.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui eſt goulu, gourmand, *que c'eſt un avaleur de pois gris.*

On dit auſſi familièrement & proverbialement d'un fanfaron, que *c'eſt un avaleur de charrettes ferrées.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AVALIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Commerce & de Manufactures de laine. On appelle ainſi les laines qui s'enlèvent des peaux de mouton qu'on achète du boucher. Ces laines étant de qualité inférieure, ne doivent ſervir qu'à faire les trames des étoffes.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

AVALLÉE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois roulement.

AVALOIR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pêcherie.

AVALOIRE ; ſubſtantif féminin, qui, dans le ſtyle familier & comique, déſigne un grand goſier. *Elle peut ſe vanter d'avoir une bonne avaloire.*

AVALOIRE, ſe dit, en termes de Bourreliers, d'une pièce du harnois des chevaux, qui leur deſcend derrière les cuiſſes, un peu au-deſſous de la queue, & ſert particulièrement à faire reculer la voiture. *Il faut acheter une avaloire neuve.*

AVALOIRE, ſe dit, en termes de Chapeliers, d'un outil dont ces artiſans ſe ſervent, pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AVALOIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois habitans des Pays-bas.

AVALON ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, ſur la rivière de Couſin, à ſept lieues, ſud-ſud-eſt, d'Auxerre. On y compte trois mille ames.

AVALON, eſt encore le nom d'une province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve.

AVALUEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois diminution.

AVALURE ; ſubſtantif féminin. Terme de Manège & de Maréchallerie. Bourrelet ou cercle de corne qui ſe forme au ſabot d'un cheval, quand il fait quartier neuf. L'*avalure* eſt la marque de l'endroit où la nouvelle corne touche l'ancienne.

AVALURE, ſe dit auſſi d'une maladie particulière aux ſereins, & dont les ſymptômes ſont la maigreur, accompagnée d'une dûreté & groſſeur de ventre.

Les deux premières ſyllabes ſont

Digitized by Google

brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AVANAZE ; ſubſtantif maſculin. Excellent fruit qui croît ſur un arbriſſeau du Bréſil. Il reſſemble à la noiſette, & ſon odeur eſt agréable & douce. On le confit dans du ſucre pour le conſerver.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AVANCE ; ſubſtantif féminin. *Anteceſſio.* Eſpace de chemin qu'on a devant quelqu'un. *Il avoit deux journées d'avance ſur ceux qui le pourſuivoient.*

AVANCE, ſe dit de ce qui ſe trouve déjà de fait ou de préparé dans un travail quelconque. *Il a une partie des choſes qu'il lui faut pour meubler ſon appartement, & c'eſt une bonne avance. C'eſt une avance de trouver ſa plume taillée & ſon papier préparé, quand on veut écrire.*

AVANCE, eſt ſynonyme à ſaillie en termes d'Architecture, & ſe dit ordinairement de la ligne ou de la diſtance qu'il y a entre l'extrémité d'un membre ou d'une moulure, & la partie découverte de la colonne ou de toute autre partie, d'où l'avance ſe fait. *Voyez* SAILLIE.

On appelle auſſi *avance*, dans le même ſens, une partie de bâtiment qui anticipe ſur un terrein quelconque en ſortant de l'alignement du reſte du bâtiment.

AVANCE, ſe dit de l'anticipation du temps, quand on fait un ouvrage, une opération, une choſe, avant le temps où on a accoutumé de faire cet ouvrage, cette opération, *&c. Je viens vous annoncer d'avance le gain de votre procès. Recevez d'avance mes remercimens.*

AVANCE, ſe dit dans le Commerce, & en termes de payement, pour anticipation de temps. *Je lui paye ordinairement d'avance tout ce que j'achete chez lui ;* c'eſt-à-dire, que je paye avant l'échéance du terme fixé pour le payement.

AVANCE, ſignifie, dans le même ſens, prêt d'argent, ou fourniture de marchandiſes. *Je ſuis en avance de dix mille francs avec mon correſpondant de Rotterdam ;* c'eſt-à-dire, que mon correſpondant me doit dix mille francs que j'ai comptés pour lui, ou pour leſquels je lui ai fourni des marchandiſes.

On dit, en termes de lettres de change, *avance pour le tireur*, quand celui qui négocie une lettre, en reçoit plus que le pair ou la ſomme y portée ; & l'on dit, *avance pour le donneur & perte pour le tireur*, quand celui à qui appartient la lettre, ne reçoit en la négociant, qu'une partie de ſa valeur, ou de la ſomme y contenue

AVANCE, ſe dit dans le ſens figuré, d'une première démarche, d'une propoſition que l'on fait pour parvenir à quelque accommodement, à quelque liaiſon d'amitié, à quelque traité, *&c. Il a fait toutes ſortes d'avances pour parvenir à une reconciliation. Il ſeroit ridicule qu'elle lui fît des avances. Il ne prétend faire aucune avance.*

AVANCE ; (Cap d') Cap de l'Amérique méridionale, le plus avancé dans le détroit de Magellan.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *avanſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANCÉ ; nom propre. Petite rivière de France, dans le Condomois. Elle a ſa ſource à une lieue, nord, de la Paroiſſe de Durance,

Digitized by Google

& ſon embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte Baſeille, après un cours d'environ ſix lieues.

AVANCÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVANCER.

AVANCÉ EN ÂGE, ſe dit de quelqu'un qui commence à vieillir.

On appelle, en termes d'Agriculture, *fruits avancés*, des fruits qui ſont précoces.

On dit auſſi, *la ſaiſon eſt bien avancée*; ſoit qu'on veuille dire, qu'on eſt déja bien avancé dans la ſaiſon, ſoit qu'on veuille faire entendre que les productions de la terre pouſſent avant le temps ordinaire. On dit encore, dans cette acception, que *les ceriſes, les pêches, les abricots*, &c. *ſont bien avancés.*

On dit de quelqu'un qui a fait de bonne heure des progrès dans les ſciences, les belles-lettres, &c. *que c'eſt un jeune homme avancé, un eſprit avancé.*

On appelle, en termes de l'Art militaire, *ouvrage avancé*, un ouvrage de fortifications qui en couvre d'autres avant leſquels il eſt.

On dit, dans le même ſens, *un corps de garde avancé, une garde avancée*; pour dire, un corps de garde, une garde qui ſont fort avant vers l'ennemi.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième brève au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un avancé arbre*, mais *un arbre avancé.*

AVANCEMENT; ſubſtantif maſculin. Progrès en quelque choſe que ce ſoit. *On s'apperçoit de l'avancement de la ſaiſon. Les dernières pluies ſont cauſe de l'avancement de ces plantes. On doit à ces hommes célèbres l'avancement des belles-lettres.*

AVANCEMENT, ſignifie, établiſſement de fortune. *Il travaille de ſon mieux à ſon avancement. On ne peut pas s'attendre à un grand avancement dans ce corps.*

AVANCEMENT, ſe dit encore, de ce que les pères, mères, ou autres parens donnent par avance à leurs enfans ou héritiers. *Il lui a donné dix mille francs par avancement d'hoirie.*

Les enfans qui reçoivent des *avancemens d'hoirie*, doivent en faire le rapport, ou en tenir compte à l'ouverture d'une ſucceſſion commune, afin que l'égalité ſoit établie.

Il faut remarquer que les donations faites en *avancement d'hoirie*, ne doivent aucun droit ſeigneurial, & ne ſont point ſujettes à être inſinuées.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Extendere.* C'eſt, au propre, l'action de pouſſer en avant, de porter en avant.

Exemples.

Digitized by Google

Exemples. Dans le ſens de pouſſer en avant : *je vous prie d'avancer ce fauteuil.*

Dans le ſens de porter en avant : *en commençant le ballet, tous les danſeurs doivent avancer le pied droit.*

AVANCER, ſignifie, par extenſion, preſſer, hâter. *On avoit avancé le ſpectacle à cauſe de cette Dame. Je vous prie d'avancer le ſouper.*

AVANCER, exprime l'action de faire du progrès en quelque choſe. *Vous avez bien avancé ce bâtiment en peu de temps. Avancez-vous le diſcours que vous devez prononcer le mois prochain ?*

AVANCER *les plantes*, ſignifie, en termes d'Agriculture, accélérer leur accroiſſement ou leur fruit. *Il faut arroſer ces plantes pour les avancer.*

AVANCER, en termes de Commerce, ſignifie, faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps d'en être rembourſé ſoit arrivé. *Il a avancé tous les frais de ce moulin.*

AVANCER, ſignifie auſſi, prêter de l'argent, fournir des marchandiſes à crédit, ou débourſer quelque ſomme pour quelqu'un. *Je lui ai avancé mille écus, tant en argent qu'en marchandiſes. Il m'a chargé d'avancer cent écus pour lui à mon correſpondant.*

AVANCER, ſignifie encore faire un payement par anticipation du terme & avant l'échéance. *Il m'a avancé cent écus à compte de ce qu'il me devra le mois prochain.*

AVANCER, ſe dit, en termes de Peinture, de l'action des couleurs fières & brillantes, qui ſemblent faire *avancer* les objets ſur le plan du tableau. Le blanc pur *avance* ou recule indifféremment ; il s'approche avec du brun, & s'éloigne ſans lui. Le blanc peut ſubſiſter ſur le devant du tableau, & y être employé tout pur ; la queſtion eſt de ſavoir s'il peut également ſubſiſter & être placé de la même ſorte ſur le derrière, la lumière étant univerſelle, & les figures ſuppoſées dans une campagne. Dufreſnoy conclut affirmativement, parce qu'il n'y a rien qui participe plus de la lumière que le blanc. En peinture, la lumière & le blanc ne ſont preſque qu'une même choſe : c'eſt ce qu'ont obſervé le Titien, Paul Veronèſe & tous ceux qui ont le mieux entendu les lumières. Ce précepte eſt confirmé par l'uſage des payſagiſtes. Il eſt vrai que l'on ſe ſert du blanc pour rendre les objets plus ſenſibles par l'oppoſition du brun qui doit l'accompagner, & qui le retient comme malgré lui, ſoit que ce brun lui ſerve de fond, ſoit qu'il lui ſoit attaché. Si l'on veut, par exemple, faire un cheval blanc ſur les premières lignes du tableau, il faut abſolument, ou que le fond en ſoit d'un brun tempéré & aſſez large, ou que les harnois en ſoient de couleurs très-ſenſibles, ou enfin qu'il y ait deſſus une figure dont les ombres & la couleur le retiennent ſur le devant. Il n'y a rien qui s'approche davantage que le noir pur, car c'eſt la couleur la plus ſenſible & la plus terreſtre. Mais, ſoit le blanc, ſoit le noir, on aura toujours un bon effet quand on les emploiera avec art & prudence : car le noir ſans cela, au lieu *d'avancer* ou d'approcher ſur le devant, ce qui eſt la même choſe, ne fait que des trous. On doit donc les employer avec ménagement, particulièrement dans les tournans, ſi l'on veut débrouiller les maſſes, & que les diſtances d'enfoncement ſe faſ-

Digitized by Google

ſent remarquer au premier coup d'œil.

AVANCER, en termes de tireurs d'or, ſignifie, donner au fil d'or le quatrième tirage, pour le mettre en état d'être fini dans la dernière opération qui ſe fait par les Tourneuſes.

AVANCER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie mettre en avant, donner, propoſer une choſe comme véritable. *Vous avancez-là une nouvelle bien incertaine. Vous n'auriez pas dû avancer une propoſition ſi difficile à établir.*

AVANCER *quelqu'un*, ſignifie, dans le ſens figuré, procurer des richeſſes, des honneurs, des avantages à quelqu'un. *Le Général fit ce qu'il put pour avancer ce jeune Officier. Ce Prince l'avança en peu de temps.*

AVANCER, ſignifie, dans le même ſens, faire réuſſir. *Il parvint à avancer ſes affaires en peu de temps.*

AVANCER, eſt verbe neutre, & ſignifie, aller en avant. *Ne croyez pas que j'avancerai ſans avoir des ordres précis. On dit qu'ils avancent vers la citadelle.*

AVANCER, ſignifie, dans le même ſens, aller trop vîte. *Ma montre avance depuis deux jours.*

AVANCER, ſignifie auſſi, dans le ſens neutre, anticiper. *Il avance ſur mon pré, depuis dix ans, tantôt d'un pied, tantôt de deux. Si vous continuez à avancer ſur mon héritage, je ſerai obligé de vous faire un procès.*

AVANCER, ſignifie encore, ſortir de l'alignement. *Ce bâtiment avance plus que les autres.*

AVANCER, ſe dit, dans le ſens neutre & figuré, & ſignifie faire du progrès, ſoit qu'on parle des choſes, ſoit qu'on parle des perſonnes. *Exemples.* En parlant des choſes: *Il paroît que le poëme dont on avoit parlé, n'avance guère. Votre livre avance-t'il?*

En parlant des perſonnes: *Ce jeune homme avance rapidement dans les Mathématiques.*

Les temps compoſés *d'avancer*, verbe neutre, ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme les temps compoſés *d'avancer*, verbe actif.

AVANCER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie, au propre, aller en avant. *Nous nous avançâmes vers le chemin couvert. La belle ſaiſon s'avance. Gardez-vous bien de vous avancer vers la rivière.*

S'AVANCER, ſignifie, dans le ſens figuré, faire du progrès. *On n'auguroit pas qu'il s'avanceroit ſi vîte. Travaillez, vous vous avancerez.*

S'AVANCER, ſe dit encore, dans le ſens figuré, en parlant d'affaires & de négociations, & ſignifie, propoſer, mettre en avant quelque choſe qui engage en quelque manière. *Je me doutois bien que vous vous avanciez trop en propoſant ce tempéramment. Dans une affaire ſemblable on ne doit pas s'avancer inconſidérément.*

Les temps compoſés de ce verbe, comme pronominal réfléchi, ſe conjuguent avec l'auxiliaire être: *il s'eſt avancé: elle ſe ſeroit avancée, &c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*avance*, la ſyllabe *van* eſt longue.

AVANCEUR; ſubſtantif maſculin; & terme de Tireurs d'or, qui ſe dit d'un ouvrier occupé à donner au

Digitized by Google

fil d'or le quatrième tirage, pour le mettre en état d'être fini par les Tourneuſes.

AVANCHE; nom propre. *Aventicum.* Ancienne ville conſidérable de Suiſſe, & colonie Romaine, dans le pays de Vaux, près du lac de Morat. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village.

AVANCIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Gardes-Jurés d'un métier pour veiller à la bonté des ouvrages.

AVANIE; ſubſtantif féminin. Querelle, injure, affront qu'on fait à quelqu'un de propos délibéré & ſans motifs. *Il eſt accoutumé à faire des avanies à tout le monde.*

AVANIE, ſe dit particulièrement dans les Echelles du Levant, & dans tous les lieux de la domination du Grand-Seigneur, pour déſigner les vexations que les Bachas & les Douaniers Turcs exercent contre les Marchands Chrétiens, en exigeant injuſtement de ceux-ci des amendes ou des préſens ſous de faux prétextes de contravention.

Voyez AFFRONT, pour les nuances qui en diſtinguent *avanie*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

AVANT; prépoſition qui ſert à marquer priorité de temps. *Je paſſerai chez vous avant midi. Je ne partirai pas de Paris avant Pâques.*

Dira-t-on: *Elle chantera avant que de danſer*; ou, *elle chantera avant de danſer?*

L'Académie-Françoiſe ne décide pas la queſtion, & ſemble néanmoins rejetter la ſeconde de ces phraſes, puiſqu'elle dit dans ſon Dictionnaire, qu'*avant* ſe joint quelquefois avec les verbes ſuivis des particules *que* & *de*, & elle donne pour exemples *avant que de partir.*

M. du Marſais ſe décide formellement dans l'Encyclopédie pour *avant que de*, & croit que c'eſt une faute contre le bon uſage de dire *avant de.*

Quelle que ſoit l'autorité de ce Grammairien célèbre, nous ne croyons pas devoir adopter ſon opinion. Nous nous fondons, tant ſur l'uſage actuel, que ſur l'inutilité du *que.* Si l'on y fait attention, on trouvera plus de ſimplicité & de douceur dans la ſeconde des phraſes que nous avons citées, que dans la première.

M. du Marſais fonde ſa doctrine d'abord, ſur ce que Quinault & les bons Auteurs du ſiécle dernier, ont conſtamment dit *avant que de*, excepté en un petit nombre d'occaſions ou une ſyllable de plus, s'oppoſoit à la meſure du vers.

Secondement, ſur ce que l'analogie demande qu'on diſe *avant que*, comme on dit *pendant que*, *après que*, *depuis que*, *parce que.*

Je réponds que le premier moyen de M. du Marſais ſeroit victorieux, ſi l'on n'avoit pas l'autorité de pluſieurs grands hommes à oppoſer à celle des Auteurs célèbres du ſiècle dernier. Il paroît même que le reſpect qu'ont inſpiré ceux-ci, eſt l'unique cauſe qui rende encore ſupportable l'expreſſion *avant que de*, qui vieillira infailliblement; parce que l'eſprit aime à parvenir à ſon but ſans détour, & par le chemin le plus court: or, le *que* de cette phraſe ne fait que l'alonger, ſans préſenter aucune idée, ni même aucune utilité, puiſque la particule *de* eſt ſuffiſante pour lier *avant*, avec le verbe qui ſuit.

Le ſecond moyen de M. du Mar-

Digitized by Google

ſais ne peut pas s'admettre; ou ſi on l'admet, je lui en oppoſerai un ſemblable, en diſant que l'analogie veut qu'on diſe *avant de danſer :* comme on diroit *loin de danſer :* cette comparaiſon de *loin* prépoſition ſuivie de *de*, avec *avant*, prépoſition, rend nul ce que dit d'ailleurs M. du Marſais, quand il prétend que *de* ne peut pas ſuivre *avant*, ſous prétexte qu'une prépoſition ne peut pas être le complément d'une autre prépoſition.

AVANT, dans l'acception ci-deſſus, régit le verbe qui ſuit au ſubjonctif, quand il ſuit un *que*, après la prépoſition. *Il faut compter avant que je parte.*

AVANT, ſert auſſi à marquer priorité d'ordre. *Je veux lire la Gazette de France avant celle d'Amſterdam.*

AVANT, eſt auſſi une prépoſition inſéparable qui ſe joint à un autre mot, avec lequel elle fait un tout, pour lui faire ſignifier quelque choſe d'antérieur. Elle eſt oppoſée à arrière : *avant-cour, arrière-cour. Voyez* à leur ordre les mots qui ſe conſtruiſent avec cette prépoſition.

AVANT, eſt auſſi adverbe de lieu, & ſert à marquer le mouvement, le progrès. Il eſt ordinairement précédé dans ce ſens, des mots *aſſez, bien, fort, plus, ſi, trop.* EXEMPLES:

Précédé d'aſſez : *Vous n'allez pas aſſez avant.*

Précédé de bien : *Il faut aller bien avant.*

Précédé de fort : *Il a pénétré fort avant dans la forêt.*

Précédé de plus : *Vous deviez entrer plus avant.*

Précédé de ſi : *Il ne falloit pas s'engager ſi avant.*

Précédé de trop : *Il craignoit d'aller trop avant.*

AVANT, eſt auſſi adverbe de temps dans la même acception. *Nous voilà déja bien avant dans l'été.*

AVANT, s'emploie, dans le ſens figuré, en parlant de choſes morales ou ſpirituelles, conſidérées comme étendues. *Il s'eſt engagé bien avant dans cette entrepriſe. Il étoit alors fort avant dans la faveur du Prince. On n'ira jamais aſſez avant dans cette partie des Mathématiques.*

On appelle, en termes de Marine, *l'avant du vaiſſeau*, la partie qui s'avance la première à la mer. C'eſt ce qu'on appelle autrement *la proue.*

On appelle auſſi *l'avant*, toute la partie du vaiſſeau compriſe entre le mât de miſaine & la proue.

On dit d'un vaiſſeau, qu'*il eſt trop ſur l'avant ;* pour dire, qu'il a l'avant trop enfoncé dans l'eau.

On dit, *être de l'avant, ſe mettre de l'avant ;* pour dire, être au rang des premiers.

On dit encore que *le vent ſe range de l'avant ;* pour dire, qu'il prend par la proue, & qu'il eſt contraire à la route.

EN AVANT, eſt adverbe de lieu, qui ſignifie au-delà du lieu où l'on eſt. *Il ne voulut pas paſſer en avant.*

EN AVANT, eſt auſſi adverbe de temps, & ſignifie enſuite, après. *Du mois prochain en avant.*

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval eſt beau de la main en avant ;* pour dire, qu'il eſt beau du devant.

On dit, en termes de Palais, *aller en avant ;* pour dire, pourſuivre le Jugement d'une affaire.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *mettre en avant ;* pour dire, aſſurer une choſe, affirmer une propoſition. *Le principe qu'il mit en avant, ne fut pas goûté de tout le monde. Tout ce*

Digitized by Google

qu'il a mis en avant dans cette affaire, eſt conforme aux faits.

Vues de l'eſprit ſur les différences relatives des mots *avant* & *devant*.

L'un & l'autre de ces mots, marquent également le premier ordre dans la ſituation ; mais *avant* eſt pour l'ordre du temps, & *devant* eſt pour l'ordre des places.

Nous venons après les perſonnes qui paſſent *avant* nous. Nous allons derrière celles qui paſſent *devant*.

Le plutôt arrivé ſe place *avant* les autres. Le plus conſidérable ſe met *devant* eux.

Il ſe propoſe dans l'école, d'auſſi ridicules queſtion ſur ce qui a été *avant* le monde, qu'il ſe fait dans le cérémonial de riſibles conteſtations ſur le droit de ſe placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y a qu'à ſe bien inſtruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout à fait ignorant ſur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à ſon aiſe, & commodément.

La vanité de l'homme lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont exiſté *avant* lui, tandis que ſon peu de mérite le fait travailler à l'aviliſſement de ſa poſtérité. Son ambition lui rend incommode tout ce qui eſt placé *devant* lui, & ſuſpect tout ce qui le ſuit de trop près.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

AVANTAGE; ſubſtantif maſculin. *Utilitas.* Utilité, profit. *Je ne vois pas dans cette affaire, l'avantage que vous vous en promettez. Ce procès finira à ſon avantage.*

AVANTAGE, ſignifie ſupériorité, prérogative, ce qu'on a ſur d'autres en quelque genre de bien que ce puiſſe être. *Les ennemis n'eurent pas l'avantage dans cette attaque. Il ne ſait pas prendre ſes avantages. Ce Général conteſta l'avantage pendant toute la campagne.*

AVANTAGE, ſe dit, en matière de Jeu, du moyen qui rend une partie égale entre deux joueurs de force inégale. *Nous joudmes un cent de piquet, & je lui donnai dix points d'avantage.*

AVANTAGE, ſe dit au jeu de paume dans une acception différente. Quand les deux joueurs ont chacun trente, on dit de celui qui gagne le premier quinze, *qu'il a l'avantage.*

On dit auſſi, en termes de Jeu, qu'*un joueur a de l'avantage*, quand il y a plus à parier pour ſon gain que pour ſa perte. *Par exemple*, deux joueurs font une partie de piquet : l'un parie qu'il aura un as dans ſon jeu à chaque coup, & l'autre parie qu'il n'en aura point. Il eſt évident qu'y ayant quatre as dans le jeu, celui qui parie qu'il en aura un dans le partage des quatre, a *l'avantage.*

AVANTAGE, en termes de Juriſprudence, ſe dit en général de tout ce qui eſt donné à quelqu'un au-delà de ce que l'uſage ou la loi lui attribuent.

La Coutume de Paris veut que les enfans qui recueillent la ſucceſſion de leurs pères & mères à titre d'hérédité, ne puiſſent être avantagés directement ni indirectement, & que toutes les portions ſoient égales, ſauf le droit d'aîneſſe dans les fiefs. Suivant ces diſpoſitions, chacun doit rapporter à la maſſe de la ſucceſſion les avantages qu'il a pu recevoir par donation entre-vifs, ou teſtamentaire, ou de quelque autre manière.

La même Coutume défend auſſi

Digitized by Google

aux conjoints de ſe faire aucun avantage directement ou indirectement, en quelque manière que ce ſoit, après qu'ils ſont mariés : il ne faut cependant étendre cette diſpoſition qu'aux biens ou effets régis par la Coutume de Paris ; car des conjoints pourroient valablement diſpoſer à Paris de biens ſitués en pays de Droit Ecrit, ſelon la liberté que leur en laiſſe le Droit Romain.

AVANTAGE, ſe dit, en termes de Palais, d'un défaut obtenu contre une partie qui ne comparoît pas. Cet *avantage* conſiſte dans un jugement qui accorde ordinairement les concluſions de la partie comparante, ſauf l'oppoſition du défaillant.

AVANTAGE, ſe dit, en termes de Marine, de la partie de l'avant du vaiſſeau qui eſt en ſaillie ſur l'étrave. C'eſt ce qu'on appelle encore *éperon*, *poulaine*.

AVANTAGE *du vent*, ſe dit auſſi, en termes de Marine, du deſſus du vent à l'égard d'un autre vaiſſeau.

On dit, en termes de Manège, *être monté à ſon avantage* ; pour dire, être monté ſur un grand cheval ou un bon cheval.

On dit, dans le même ſens, *prendre de l'avantage pour monter à cheval* ; pour dire, ſe ſervir de quelque élévation, de quelque moyen pour monter plus aiſément à cheval.

On dit, *prendre quelqu'un à ſon avantage* ; pour dire, l'attaquer quand on eſt ou plus fort ou mieux armé que lui.

On dit auſſi, *être habillé à ſon avantage*, *être coëffé à ſon avantage* ; pour dire être habillé, être coëffé d'une manière qui ajoute aux graces de la perſonne.

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux les mots *utilité*, *profit*, *avantage*.

L'*utilité* naît du ſervice qu'on tire des choſes. Le *profit* naît du gain qu'elles produiſent. L'*avantage* naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a ſon *utilité*. Une terre rapporte du *profit*. Une grande maiſon a ſon *avantage*.

Les richeſſes ne ſont d'aucune *utilité*, quand on n'en fait point uſage. Les *profits* ſont plus grands dans les finances, & plus fréquens dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires : il en facilite le ſuccès.

Je ſouhaite que cet ouvrage ſoit *utile* au lecteur, qu'il faſſe le profit du Libraire, & qu'il me procure l'*avantage* de l'eſtime publique.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *avantaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANTAGÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVANTAGER.

AVANTAGER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner à quelqu'un des avantages ſur quelqu'autre. *Il voulut avantager ſa fille malgré les diſpoſitions de la loi. La nature l'avantagea de ſes dons.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans

Digitized by Google

j'*avantage*, la ſyllabe *ta* eſt longue.

AVANTAGEUSEMENT; adverbe. *Utiliter.* D'une manière avantageuſe. *On parle avantageuſement de ce Poëme. Il a doté ſa fille avantageuſement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *s* en ʒ, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avantajeuʒemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANTAGEUX, EUSE; adjectif. *Utilis.* Qui eſt utile, qui produit de l'avantage, qui eſt profitable. *Cette clauſe lui eſt très-avantageuſe. Je ne crois pas que cette alliance lui ſoit avantageuſe. Le dernier Traité fut avantageux à cette République.*

AVANTAGEUX, ſe dit, en termes de Peintres & de Graveurs, de ce qui favoriſe l'exécution & l'effet d'un ouvrage. Le jour le plus avantageux pour les Peintres & les Graveurs, eſt celui du nord, à cauſe de ſon égalité, & qu'il n'eſt pas troublé par la variété ſucceſſive de lumières & d'ombres que cauſent les nuages en paſſant devant le Soleil. Il eſt vrai qu'on obvie à cet inconvénient par des ſtores & des chaſſis de papier huilé; mais ils ſont quelquefois ſujets à trop intercepter la lumière ou à fournir des jours louches. Le jour le plus avantageux eſt auſſi celui qui vient par en haut, & non pas celui qui frappe l'ouvrage & le modèle horizontalement. Les ombres en deviennent plus fortes, plus marquées & plus favorables; & les clairs en ſont moins durs.

Quand un Peintre a un ſujet d'hiſtoire à traiter, il doit le lire, le relire, & bien ſe l'imprimer dans l'eſprit pour en examiner à loiſir toutes les circonſtances, & faire choix du moment de l'action le plus *avantageux*, c'eſt-à-dire, le plus propre à produire un bel effet.

On appelle *taille avantageuſe*, une grande taille, avec un air noble & diſtingué.

On dit auſſi, *un habillement avantageux, une parure avantageuſe;* pour dire, un habillement, une parure d'un bon goût & qui ſied bien.

AVANTAGEUX, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie préſomptueux, qui ſe prévaut de la facilité des autres, qui prétend exceller ſur les autres en quelque choſe que ce ſoit. *Il a bien le propos d'un homme avantageux. Il ne faut pas qu'il paroiſſe ſi avantageux, en traitant cette affaire. Les gens avantageux me ſemblent bien inſupportables dans la ſociété.*

On dit de quelqu'un, *qu'il eſt avantageux au jeu;* quand il ne néglige aucune des circonſtances qui peuvent lui être de quelqu'utilité.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquiéme du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du ʒ devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une avantageuſe part*, mais *une part avantageuſe.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en ʒ, & écrire *avantajeus, avantajeuʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANT-BATAILLE; vieux mot

Digitized by Google

qui ſignifioit autrefois avant-garde.

AVANT-BEC; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Pointe ou éperon qui avance au-devant de la pile d'un pont, & qui ſert à fendre l'eau.

AVANT-BRAS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie. Partie du corps, qui s'étend depuis le pli du coude juſqu'au poignet.

AVANT-BRAS, eſt auſſi le nom de cette partie du Métier à faire des Bas, à laquelle on voit une éminence qu'on appelle *l'oreille de la grande pièce.*

AVANT-CHEMIN-COUVERT; ſubſtantif maſculin, & terme de Fortifications. Chemin-couvert qu'on fait au pied du glacis, & qui ſe trouve ainſi plus avancé dans la campagne que le premier.

AVANT-CŒUR; ſubſtantif maſculin, & terme d'Anatomie. C'eſt cette partie creuſe qui eſt près du cœur, & qu'on appelle communément *le creux de l'eſtomac.*

AVANT-CŒUR, ſe dit auſſi, en termes de Maréchallerie, d'une tumeur qui approche de la nature du bubon peſtilentiel, formée par un amas de ſang extravaſé à la partie antérieure du poitrail. Elle ſe communique ſouvent ſous le ventre, juſqu'au fourreau aux chevaux, & juſqu'aux mammelles aux cavales.

La triſteſſe du cheval, les battemens de cœur, la fièvre ardente, & les défaillances, juſqu'à tomber par terre, auſſi-bien que le dégoût univerſel, en ſont les ſymptômes.

Pour faire venir cette matière en ſuppuration, il faut appliquer ſur la tumeur une charge préparée avec un litron de farine, une demi-livre de poix noire, autant de poix blanche, une demi-livre de térébenthine, un quarteron d'huile de laurier, avec une demi-livre de ſaindoux ou vieux oing: faites cuire le tout à petit feu, & chargez le cheval.

On peut ſe ſervir auſſi de l'onguent de Montpellier; mais comme il eſt trop coulant, il faut l'incorporer avec ſuffiſante quantité de poix.

Si la tumeur étoit trop lente à venir en ſuppuration, on ouvriroit la peau avec un biſtouri entre les deux jambes de devant, au bas du poitrail; & avec la corne de chamois, on feroit une loge entre cuir & chair, à droite & à gauche, ſuffiſante pour y placer un morceau de racine d'ellebore noir, gros comme une noix, & trempé pendant quelques heures dans du vinaigre: enſuite on recoud la peau. Si, au bout de vingt-quatre heures, il ſe trouve en cette partie une tumeur fort groſſe, c'eſt un ſigne qui fait eſpérer une prompte guériſon.

Cette maladie eſt preſque mortelle dans les pays chauds, fort dangéreuſe dans les climats comme le nôtre, & très-peu en Hollande & dans les pays froids.

AVANT-CORPS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Partie quelconque d'un bâtiment qui eſt en ſaillie ſur la face, ou qui excède le nu de l'Architecture de quelqu'ouvrage que ce ſoit. *Il faut ſupprimer cet avant-corps.*

AVANT-CORPS, ſe dit auſſi, en termes de Serrurerie, des morceaux qui excèdent le nu d'un ouvrage quelconque.

AVANT-COUR; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Première cour, par laquelle on paſſe avant de pénétrer dans la cour principale d'un bâtiment.

AVANT-COUREUR; ſuſtantif maſculin, C'eſt, au propre, celui qui précède

Digitized by Google

précède quelqu'autre, & qui en annonce l'arrivée. *Ce Chien eſt ordinairement l'avant-coureur de ſon Maître.*

AVANT-COUREUR, ſe dit, dans le ſens figuré, de tout ce qui annonce ou préſage quelque bien, quelque mal, ou quelqu'autre évènement que ce ſoit, qui arrive bientôt après. *Cet accueil eſt l'avant-coureur de ſa fortune. Ce propos étoit l'avant-coureur de ſa diſgrace. Le bruit ſourd que l'on ouït, fut l'avant-coureur du tremblement de terre.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, que les Prophètes qui ont annoncé le Meſſie, ſont *les Avant-coureurs de* JESUS-CHRIST.

AVANT-COURIÈRE; ſubſtantif féminin, & terme ſpécialement conſacré à la poëſie pour déſigner l'aurore. *L'Avant-courière de l'Aſtre qui éclaire. L'avant-courière du Jour.*

AVANT-DERNIER, IÈRE; adjectif. Pénultième, qui eſt immédiatement avant le dernier ou la dernière. *Il auroit fallu retrancher l'avant-dernière phraſe de ſon diſcours.*

AVANT-DUC; ſubſtantif maſculin. Pilotage, qui ſe fait de pluſieurs arbres à l'entrée d'une rivière, où on les enfonce, afin d'en former un plancher ſur lequel on cloue de groſſes planches, pour commencer un pont, que l'on continue avec des bateaux.

AVANT-FAIRE-DROIT; ſubſtantif maſculin, & terme de Palais, qui déſigne un jugement interlocutoire. *On n'a prononcé dans cette affaire qu'un avant-faire-droit.*

AVANT-FOSSÉ; ſubſtantif maſculin, & terme de Fortifications. Foſſé qu'on fait aux pieds du glacis, & qui précède immédiatement l'avant-chemin-couvert, s'il y en a un. Il doit toujours être plein d'eau, ſans pouvoir être ſaigné; parce qu'au lieu de défendre les autres ouvrages, il mettroit les aſſiégeans à couvert du feu de la place, dès qu'ils s'y ſeroient logés.

AVANT-GARDE; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Militaire. La première diviſion, ou la partie la plus avancée d'une armée qui marche en bataille. *L'avant-garde fut attaquée près du bois.*

AVANT-GARDE, ſe dit, en termes de Marine, d'une diviſion qui fait dans la route l'avant-garde d'une armée navale, & qui doit tenir la droite dans l'occaſion.

AVANT-GOÛT; ſubſtantif maſculin. Goût qu'on a par avance de quelque choſe qui plaît, ou qui eſt agréable. *Cette tranquillité d'ame étoit l'avant-goût du bonheur céleſte, dont il devoit jouir. Les careſſes qu'on lui fit, furent l'avant-goût de ſon union avec celle qu'il aimoit.*

AVANT-HIER; adverbe de temps. Il déſigne le jour qui a précédé la veille de celui où l'on eſt. *Il revint de la campagne avant-hier.*

AVANTIN; ſubſtantif maſculin. *Voyez* CROSSETTE.

AVANT-LOGIS; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. C'étoit, chez les Anciens, le corps de logis de devant.

AVANT-MAIN; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit au Jeu de Paume, d'un coup pouſſé du devant de la Raquette ou du Battoir. *Il gagna la partie par un coup d'avant-main.*

AVANT-MAIN, ſe dit auſſi, en termes de Manège, du devant du cheval, compoſé de la tête, du cou, du poitrail & des épaules.

AVANT-MUR; ſubſtantif maſculin. Il ſe dit, en termes de Fortifica-

Digitized by Google

tions, de l'enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place, ou la plus avancée dans la campagne.

AVANT-MUR, se dit aussi, en termes de l'Art héraldique, d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-NEF ; substantif féminin. Partie des anciennes Eglises Grèques, qui précédoit la Nef. On l'appeloit aussi *premier portique*.

AVANT-PARLIER ; vieux mot qui signifioit autrefois Avocat.

AVANT-PART ; substantif féminin, & terme de Coutume, qui se dit dans quelques endroits du préciput d'un aîné.

AVANT-PÊCHE ; substantif féminin. *Malum persicum precox*. Espèce de petite pêche, qui mûrit ordinairement un mois avant les autres. Elle reste blanche, & ne prend point de couleur. Sa chair est fine, mais pâteuse, & elle est beaucoup meilleure en compote qu'autrement. La primeur fait son principal mérite.

AVANT-PIED ; substantif masculin, & terme d'Anatomie. C'est le métatarse ou la seconde partie du pied.

AVANT-PIED, est aussi un terme de Bottier, qui se dit du dessus du soulier, la même partie que les Cordonniers appellent *empeigne*.

AVANT-PIEU ; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui se dit d'un bout de bois carré qu'on met sur la couronne d'un pieu, pour le tenir à plomb quand on le bat à la sonnette.

AVANT-PIEU, se dit aussi d'un morceau de fer pointu par un bout, & qui sert à faire des trous, pour planter en terre ferme, des piquets, des jalons & des échalas de treillage.

AVANT-PROPOS ; substantif masculin. Préface, discours qu'on place à la tête de quelque ouvrage, pour annoncer quel en est l'objet. *L'avant-propos de ce livre m'a paru bien abstrait.*

AVANT-PROPOS, se dit aussi des paroles qui précèdent, en conversation, quelque histoire, quelque fait qu'on se propose de raconter. *A quoi sert cet avant-propos ? Allez au fait.*

AVANT-QUART ; substantif masculin, & terme d'Horlogerie. Coup que certaines Horloges sonnent avant l'heure, la demie, les trois quarts, &c.

AVANT-SCÈNE ; substantif masculin. Partie du théâtre des Anciens, où les acteurs paroissoient. D'autres prétendent que c'étoit le lieu où ils se préparoient, & d'où ils s'avançoient pour parler.

AVANT-SEIGNEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois le premier, le principal.

AVANT-TERRE ; substantif féminin, & terme de rivière, qui signifie rivage.

AVANT-TOIT ; substantif masculin. Toit avancé.

AVANT-TRAIN ; substantif masculin. Partie antérieure d'un carrosse, qui en comprend les deux roues de devant & le timon. *Il faut à ce carrosse un nouvel avant-train.*

AVANT-TRAIN, se dit, dans l'Artillerie, du train qui se joint à l'affut d'un canon, & qui sert à le mener en campagne.

AVANT-VEILLE ; substantif féminin. Jour qui précède immédiatement la veille de celui dont on parle. *Je serai à Paris l'avant-veille de Pâques.*

AVANT-VENT ; vieux mot qui signifioit autrefois auvent.

Digitized by Google

AVARE ; adjectif de tout genre. *Avarus, a, um.* Qui eſt trop attaché à l'argent, aux richeſſes. *C'étoit un Prince avare.*

AVARE, s'emploie dans le ſens figuré. On dit que *la nature, la fortune, les dieux*, &c. *ont été avares de leurs dons envers quelqu'un* ; pour dire, que la nature, la fortune, les dieux, ne l'ont pas avantagé.

On dit, dans le même ſens, *être avare de ſes louanges, de ſon temps* ; pour dire, louer difficilement, ne pas aimer à perdre du temps.

AVARE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Cet avare mène une triſte vie.*

On dit proverbialement, *à père avare, enfant prodigue.* On dit de même, *à femme avare, galant eſcroc.*

Significations relatives d'*avare* & d'*avaricieux*.

Il me ſemble, dit M. l'Abbé Girard, qu'*avare* convient mieux, lorſqu'il s'agit de l'habitude & de la paſſion même de l'avarice ; & qu'*avaricieux* ſe dit plus proprement, lorſqu'il n'eſt queſtion que d'un acte ou d'un trait particulier de cette paſſion. Le premier de ces mots a auſſi meilleure grace dans le ſens ſubſtantif, c'eſt-à-dire, pour la dénomination du ſujet ; & le ſecond dans le ſens adjectif, c'eſt-à-dire, pour la qualification du ſujet. Ainſi l'on dit, c'eſt un grand *avare* ; c'eſt un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais, paſſe pour *avare*. Celui qui manque à donner dans l'occaſion, ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'*avare* ſe refuſe toutes choſes. L'*avaricieux* ne ſe les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paroît avoir plus de force & plus d'énergie, pour exprimer la paſſion ſordide & jalouſe de poſſéder, ſans aucun deſſein de faire uſage. Celui d'*avaricieux* paroît avoir plus de rapport à l'averſion mal-placée de la dépenſe, lorſqu'il eſt néceſſaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaiſe part, & dans le ſens littéral, le mot d'*avaricieux* ; mais on ſe ſert quelquefois de celui d'*avare*, en bonne part, dans le ſens figuré.

Un habile Général ne paye point ſes eſpions en homme *avaricieux*, & conduit ſes troupes comme un homme *avare* du ſang du ſoldat, qu'il craint de prodiguer.

Il eſt permis d'être *avare* du temps ; mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer ſa ſanté. Ce n'eſt pas être libéral, que de donner d'un air *avaricieux*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une avare femme*, mais *une femme avare*.

AVARIC ; nom propre. *Avaricum.* Ancienne ville des Gaules, dont le nom moderne eſt *Bourges*. Voyez *ce mot*.

AVARICE ; ſubſtantif féminin. *Avaritia.* Attachement exceſſif à l'argent, aux richeſſes. *L'avarice eſt un des ſept péchés capitaux.*

L'*avarice* eſt dans l'homme, dit Théophraſte, un oubli de l'honneur & de la gloire, dès qu'il s'agit d'éviter la moindre dépenſe. Si un avare a remporté le prix de la tragédie, il conſacre à Bacchus des guirlandes ou des bandelettes faites

Digitized by Google

d'écorce de bois, & il fait graver ſon nom ſur un préſent ſi magnifique. Quelquefois, dans les temps difficiles, le peuple eſt obligé de s'aſſembler, pour règler une contribution capable de ſubvenir aux beſoins de la République ; alors il ſe lève & garde le ſilence, ou, le plus ſouvent, il fend la preſſe & ſe retire. Lorſqu'il marie ſa fille, & qu'il ſacrifie ſelon la coutume, il n'abandonne de la victime, que les parties ſeules qui doivent être brûlées ſur l'autel ; il réſerve les autres pour les vendre : & comme il manque de domeſtiques pour ſervir à table, & être chargés du ſoin des nôces, il loue des gens pour tout le temps de la fête, qui ſe nourriſſent à leurs dépens, & à qui il donne une certaine ſomme. S'il eſt Capitaine de Galère, voulant ménager ſon lit, il ſe contente de coucher indifféremment avec les autres ſur de la natte qu'il emprunte de ſon Pilote. Vous verrez une autre fois cet homme ſordide acheter en plein marché, des viandes cuites, toutes ſortes d'herbes, & les porter hardiment dans ſon ſein & ſous ſa robe : s'il l'a un jour envoyée chez le Teinturier pour en ôter les taches, comme il n'en a pas une ſeconde pour ſortir, il eſt obligé de garder ſa chambre. Il fait éviter, dans la rencontre, un ami pauvre qui pourroit lui demander, comme aux autres, quelques ſecours : il ſe détourne de lui : il reprend le chemin de ſa maiſon. Il ne donne point de ſervantes à ſa femme, contente de lui en louer quelques-unes pour l'accompagner à la ville toutes les fois qu'elle ſort. Enfin, ne penſez pas que ce ſoit un autre que lui qui balaie le matin ſa chambre, qui faſſe ſon lit & le nettoye. Il faut ajouter qu'il porte un manteau uſé, ſale, & tout couvert de taches ; qu'en ayant honte lui-même, il le retourne quand il eſt obligé d'aller tenir ſa place dans quelque aſſemblée.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, & écrire *avariſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVARICIEUX, EUSE ; adjectif. Qui eſt exceſſivement attaché à l'argent, aux richeſſes. *C'eſt une perſonne avaricieuſe.*

Voyez AVARE, pour les nuances qui en diſtinguent AVARICIEUX.

AVARICIEUX, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *C'étoit un avaricieux.* Dans cette acception, il eſt familier.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième du féminin très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *une avaricieuſe créature*, & *une créature avaricieuſe.*

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *c* en *ſ*, le *x* du maſculin en *ſ*, le *ſ* du féminin en *z*, & écrire *avariſieus*, *avariſieuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVARIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Dommage arrivé à un navire, ou aux marchan-

Digitized by Google

diſes dont il eſt chargé, depuis le départ juſqu'au retour.

On diſtingue trois ſortes d'*avaries*. Les ſimples ou particulières; les groſſes ou communes, & les menues.

Les ſimples *avaries* conſiſtent dans les dépenſes extraordinaires faites pour le bâtiment ſeul, ou pour les marchandiſes ſeulement; & alors le dommage arrivé en particulier, doit être ſupporté & payé par la choſe qui a ſouffert ce dommage, ou cauſé la dépenſe.

On met au nombre des ſimples avaries, la perte des cables, des ancres, des voiles, des mâts & des cordages, arrivée par la tempête ou autre fortune de mer : & encore le dommage des marchandiſes, cauſé par la faute du Maître du vaiſſeau ou de l'équipage, ſoit pour n'avoir pas bien fermé les écoutilles ou bien ancré le bâtiment, ſoit pour n'avoir pas fourni de bons guindages & cordages, *&c.* Toutes ces avaries doivent tomber ſur le maître, le navire & le frêt.

Les dommages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre, par tempête, priſe, naufrage ou échouement; les fraix faits pour les ſauver, & les droits, impoſitions & coutumes, doivent tomber ſur le compte des propriétaires.

Quand on dit le *vice propre des marchandiſes*, cela doit s'entendre de la pourriture, dégat, mouillure d'eau, coulure, *&c.*

La nourriture & le loyer des matelots, lorſque le navire eſt arrêté en voyage par ordre d'un Souverain, ſont auſſi reputés *ſimples avaries*, lorſque le vaiſſeau eſt loué au voyage, & non au mois; & c'eſt le vaiſſeau ſeul qui les doit ſupporter.

Les *groſſes ou communes avaries*, ſont les dépenſes extraordinaires faites, & le dommage ſouffert pour le bien & le ſalut commun des marchandiſes & du vaiſſeau; telles que les choſes données par compoſition aux Pirates, pour le rachat du navire & des marchandiſes; celles jettées en mer, les cables & mâts rompus ou coupés, les ancres & autres effets abandonnés pour le bien commun du navire & des marchandiſes.

Le dommage fait aux marchandiſes reſtées dans le navire, en faiſant le jet en mer, les panſemens & nourritures des matelots bleſſés en défendant le bâtiment, & les frais de la décharge pour entrer dans un havre, ou dans une rivière, ou pour remettre à flot le vaiſſeau.

La nourriture & les loyers des matelots d'un navire arrêté en voyage par l'ordre d'un Souverain, lorſque le bâtiment eſt loué au mois, & non pour le voyage.

Toutes ces avaries groſſes & communes, doivent tomber, tant ſur le vaiſſeau, que ſur les marchandiſes, pour être règlées ſur le tout, au ſou la livre.

Les *menues avaries*, ſont les lamanages, tonages, pilotages, pour entrer dans les havres & rivières, ou pour en ſortir; & elles doivent être ſupportées, un tiers par le navire, & les deux autres tiers par les marchandiſes.

Le dommage cauſé par les abordages des vaiſſeaux, les uns ſur les autres, doit être payé & ſupporté, par égale portion, par les Maîtres des navires, cela n'entrant point & ne faiſant point partie des autres avaries; cependant lorſque l'abordage eſt arrivé par la faute d'un des

Digitized by Google

Maîtres du vaiſſeau, en ce cas le dommage doit être réparé par lui ſeul.

Suivant l'Ordonnance de la Marine, du mois d'Août 1681, Liv. III, Tit. VII, on ne réputе pas pour *avarie*, les droits de congé, viſites, rapports, tonnes, baliſes & ancrages. Ces droits ſont à la charge du Maître du vaiſſeau.

AVARIE, ſe dit encore des droits que payent, pour l'entretien d'un port, les navires qui y mouillent.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

AVARIÉ, ÉE; adjectif, & terme de Commerce maritime. Il déſigne des marchandiſes ou effets qui ont été endommagés ſur un vaiſſeau pendant le voyage, ſoit par la tempête ou autrement. *Il ne ramena que des drogues avariées, du café avarié.*

AVARIS; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi un tribut que le Grand Seigneur lève dans ſes Etats, quand il veut recruter ſes armées. Ce tribut conſiſte en vingt-cinq écus pour lever chaque homme dont il a beſoin. Quand on lui fournit les hommes, on ne paye pas le tribut.

AVARIS, eſt encore le nom d'une ville que les Iſraëlites poſſédoient en Egypte.

AVARITES ou AVARES; (les) ancien peuple de Scythie, ſur lequel on n'a que des connoiſſances imparfaites.

AVASTE; terme en uſage parmi les Marins, pour dire, c'eſt aſſez.

AVAU-LEAU; *Voyez* AVAL.

AVAUX-LA-VILLE; nom propre. Bourg & Comté de France, en Champagne, ſur l'Aiſne, environ à cinq lieues, nord-eſt, de Rheims. Il y a foire & marchés, & il s'y vend du blé, du vin, des laines & du bétail.

AUBADE; ſubſtantif féminin. Concert de muſique ou d'inſtrumens qu'on donne vers l'aube du jour à la porte ou ſous les fenêtres d'une perſonne. *Il fait ſouvent donner des aubades à ſa maîtreſſe.*

AUBADE, ſe dit figurément & ironiquement d'un vacarme, d'une injure qu'on fait à quelque perſonne. *Il le régala d'une étrange aubade. L'aubade qu'il lui a donnée, ne ſera pas impunie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AUBAGNE; nom propre. Ville de France, en Provence, ſur la rivière de Vaune, à ſix lieues, ſud-eſt, d'Aix. On la dit peuplée de quatre mille perſonnes.

AUBAIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Chancellerie & de Palais. Il ſe dit d'un étranger qui ſéjourne dans un pays ſans y être naturaliſé. *Voyez* AUBAINE.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

AUBAINAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aubaine.

AUBAINE; ſubſtantif féminin. Droit, en conſéquence duquel le Souverain recueille la ſucceſſion d'un étranger qui meurt dans ſes Etats ſans y être naturaliſé.

Le Roi prend auſſi en France par droit d'aubaine, les biens ſitués dans le Royaume & dépendans des ſucceſſions des françois qui ont abdiqué leur patrie pour s'établir en pays étranger.

Les ſujets de certaines Puiſſances alliées de la France ne ſont pas aubains parmi nous; tels ſont les Savoyards, les Ecoſſois, les Suiſſes,

Digitized by Google

& depuis peu les sujets de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, &c.

Il n'y a pas lieu au droit d'aubaine en France, quand l'étranger qui y décède, y laisse des enfans régnicoles & légitimes.

Les Puissances d'Europe semblent s'acheminer tous les jours à l'extinction de cet étrange droit, contre lequel l'humanité ne cesse de réclamer.

M. de Montesquieu dit que les droits insensés d'aubaine & de naufrage, s'établirent après que l'Empire Romain eut été envahi par les Barbares.

AUBAINE, se dit, dans le sens figuré, de tout profit ou avantage imprévu qui arrive à quelque personne. *Cet e donation fut une bonne aubaine dans la crise où il se trouvoit.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUBAINETÉ, AUBANIE, AUBANITÉ; vieux mots qui signifioient autrefois droit d'aubaine.

AUBAN; substantif masculin, & terme de Coutume, qui désigne un droit qu'on paye aux Seigneurs ou aux Officiers de Police, pour avoir permission de tenir boutique. On donne aussi ce nom à la permission même.

AUBARADE; vieux mot qui signifioit autrefois un terrein planté d'aubiers.

AUBE; substantif féminin. Vêtement de lin ou d'autre toile blanche, qui descend jusqu'aux talons, & que l'Evêque, le Prêtre, le Diacre, le Soudiacre & les Indults portent à l'autel par-dessus leurs habits ordinaires en célébrant les mystères.

AUBE, se dit de la pointe du jour, mais dans ce sens il ne s'emploie guères seul. *Il partit à l'aube du jour.*

AUBE, se dit, en termes de Marine, de l'intervalle de temps qui s'écoule depuis le souper de l'équipage jusqu'à ce qu'on prenne le premier quart.

AUBE, se dit, en termes d'Hydraulique, des planches fixées à la circonférence des roues des moulins à eau, ou de toute autre machine que ce fluide fait mouvoir, & sur lesquelles s'exerce immédiatement l'impulsion de l'eau pour faire tourner ces roues.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

AUBE; nom propre. Rivière de France, en Champagne. Elle a deux sources, qui se réunissent à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Langres, & elle se jette dans la Seine, à six lieues, nord-ouest, de Troyes, après un cours d'environ vingt-huit lieues.

Il y a une autre rivière de ce nom en Champagne & en Picardie. Elle a sa source à cinq quarts de lieues, est, de Rumigny; & son embouchure dans l'Oise, à une lieue, nord, de Vervins, après un cours d'environ six lieues.

AUBEJOIS; vieux mot qui signifioit autrefois Albigeois.

AUBELESTE; vieux mot qui signifioit autrefois arbalête.

AUBELIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois licou, muselière.

AUBENAGE; substantif masculin, & ancien terme de Coutume, qui désignoit autrefois un droit que percevoit le Seigneur pour l'inhumation d'un étranger décédé dans sa seigneurie après un an & jour de résidence, sans lui avoir prêté serment de fidélité.

AUBENAS; nom propre. Ville de

Digitized by Google

France, dans le Vivarais, sur la rivière d'Ardesche, à quatre lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Viviers. On y voit une Manufacture de mouchoirs & de toiles de coton, qui sont estimés.

AUBENTON; nom propre. Ville de France, en Picardie, sur la rivière d'Aube, à huit lieues, nord-est, de Laon.

AUBEPIN; substantif masculin, ou AUBÉPINE; substantif féminin. Le dernier vaut mieux que l'autre, comme l'observe l'Académie Françoise, & quoiqu'en dise le Dictionnaire de Trévoux, qui proscrit *Aubépine*, en faveur d'*Aubepin*. *Spina alba*. Sorte de Néflier & arbrisseau dont le tronc médiocrement gros, ferme, rameux, couvert d'une écorce brune ou rougeâtre, est armé d'épines fortes & piquantes. Ses feuilles ressemblent à celles de l'ache: ses fleurs composées de cinq feuilles blanches & disposées en roses, naissent par bouquets d'une agréable odeur: il leur succède des fruits ronds, rougeâtres, un peu plus gros que les baies de myrrhe: chacun contient une ou deux semences ou noyaux durs, blancs & environnés d'une chair glutineuse. L'aubépine croît dans les haies, le long des chemins, & fleurit en Mai.

Les fruits de cet arbrisseau sont astringens. On les emploie secs & pulvérisés, & l'on en tire une eau distillée qui est diurétique.

Le Medecin Tragus assure que l'eau distillée des fleurs, ou l'esprit qu'on en tire, en les distillant avec le vin dans lequel elles ont macéré pendant trois jours, soulage beaucoup dans la pleurésie & la colique.

AUBÈRE; adjectif de tout genre, & terme de Manège, qui désigne un cheval dont le poil est de couleur de fleur de pêcher, entre le blanc & le bai. Un cheval *aubère* est sujet à perdre la vue, & n'est guères sensible au mors ni à l'éperon; c'est pourquoi on en fait peu de cas dans les Manèges.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aubère jument*, mais *une jument aubère*.

AUBERGE; substantif féminin. *Diversorium*. Maison où l'on est nourri & logé en payant. *Il préféroit de manger à l'auberge. Il est logé à l'auberge*. Voyez AUBERGISTE.

AUBERGE, en parlant de l'Ordre de Malthe, se dit du lieu où les Chevaliers de chaque langue sont nourris à Malthe en commun. *Ce Commandeur tenoit l'auberge d'Allemagne*. Voyez LANGUES *de l'Ordre de Malthe*.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUBERGINE; substantif féminin. Plante dont la tige rameuse, roussâtre & cotonneuse, s'élève à la hauteur de douze ou quinze pouces. Ses feuilles sont ovales, larges, dentelées, & souvent épineuses. La fleur est monopétale en rosette, divisée en cinq parties. Le fruit est une baie pendante, molle, longue, lisse, cilindrique, dont la peau est ordinairement violette & la chair blanche.

Ce fruit est une nourriture rafraîchissante; mais avant de l'apprêter, il faut en faire écouler le suc caustique en jettant du sel dessus.

Digitized by Google

ſus. L'herbe de la plante ſert à faire des cataplaſmes.

AUBERGISTE ; ſubſtantif maſculin. Celui qui tient auberge.

Un *Aubergiſte* eſt tenu des vols qui ſe font dans ſa maiſon, lorſqu'on peut les attribuer aux perſonnes qui y réſident. Ainſi lorſqu'un homme, qui a la clef de la chambre où il loge, eſt volé, ſans effraction, l'Aubergiſte eſt tenu du vol, parce qu'on préſume que les auteurs du délit ſont les domeſtiques de l'auberge.

Il faut remarquer que les étrangers, qui ont des effets précieux dans leurs valiſes, doivent le déclarer à l'Aubergiſte chez lequel ils logent, afin qu'il en ſoit reſponſable en cas de vol.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AUBERJON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois cotte de mailles.

AUBERIVE ; nom propre. Abbaye de France, en Champagne, ſur la rivière d'Aube, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Langres. Cette Abbaye eſt en Commende, & rapporte au titulaire 20 mille livres de rente.

AUBEROCHE ; nom propre. Bourg de France, dans le Perigord, ſur la rivière d'Avezeron, à deux lieues, eſt-nord-eſt, de Perigueux.

AUBERON ; ſubſtantif maſculin, & terme de Serrurerie. Morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une ſerrure, & à travers lequel paſſe le pène pour la fermer.

AUBERONNIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Serrurerie. Moraillon ſur lequel un, ou pluſieurs auberons ſont rivés.

AUBERVILLIERS ; ſubſt. maſc. c'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce de laitue qui ſe plante au mois d'Avril, & qui ne monte pas ſi aiſément en graines que les autres laitues. Son caractère eſt d'être dure & d'avoir un avant goût d'amertume.

AUBESSIN ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau, qu'on appelle auſſi *épine blanche*, & qui ſet à faire des haies vives.

AUBETERRE ; nom propre. Ville de France, ſur la Dronne, qui la diviſe en deux parties, dont l'une eſt de l'Election d'Angoulême, & l'autre de l'Election de Perigueux. Elle eſt ſituée à treize lieues, nord-eſt, de Bordeaux. Son principal commerce conſiſte en papier & en groſſes toiles.

AUBETTE ; nom propre. Petite rivière de France, qui a ſa ſource à Epinay, en Normandie, & ſon embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il faſſe ; ce qui eſt très-avantageux à diverſes uſines qu'elle fait mouvoir.

AUBIER ; ſubſtantif maſculin, & arbriſſeau. *Voyez* OBIER.

AUBIER, ſe dit auſſi d'une jeune couche ligneuſe, blanche & molle qu'on diſtingue entre le corps & l'écorce d'un arbre, & qui n'eſt encore qu'un bois imparfait deſtiné à devenir bois, quand une couche nouvelle l'aura enveloppée par ſucceſſion de temps

On ne doit point employer *d'aubier* dans les ouvrages de charpente & de menuiſerie, parce qu'il ſe corrompt aiſément & dans peu de temps.

AUBIÈRES ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à une lieue, ſud-eſt, de Clermont.

AUBIET ; nom propre. Bourg de

Digitized by Google

France, en Gaſcogne, ſur la rivière d'Arratz, environ à trois lieues, ſud-eſt, d'Auſch.

AUBIFOIN ; ſubſtantif maſculin. Plante à pluſieurs tiges anguleuſes, creuſes, lanugineuſes & rameuſes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles ſont très-entières, blanchâtres, velues, & découpées comme celles de la dent de lion ; ſes fleurs d'un beau bleu, & quelquefois rouges ou blanches, ſont grandes, larges, belles, orbiculaires, & compoſées chacune de pluſieurs fleurons découpés : elles naiſſent aux ſommités des branches, & il leur ſuccède, ſous chaque fleuron, une graine oblongue, garnie d'une aigrette.

Cette plante abonde dans les blés : elle donne dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel. La fleur eſt aſtringente, rafraîchiſſante & ophtalmique. On en tire une eau diſtillée qui arrête l'inflammation des yeux, & fortifie la vue.

AUBIGNAC ; (l'Abbé d') nom propre. Auteur du ſiècle dernier, qui écrivit pour prouver que jamais homme n'avoit porté le nom d'Homère, & que les Poëmes de l'Iliade & de l'Odyſſée de ce grand homme, n'étoient qu'une compilation de vieilles Tragédies qui ſe chantoient anciennement dans la Grèce. Le même d'Aubignac compoſa, ſelon les règles d'Ariſtote, une Tragédie en proſe, intitulée *Zenobie ;* & comme cette pièce n'eut aucun ſuccès, le Prince de Condé dit qu'il ſavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir ſuivi les règles d'Ariſtote, mais qu'il ne pardonnoit pas aux règles d'Ariſtote, d'avoir fait faire à cet Auteur une ſi mauvaiſe pièce.

AUBIGNAN ; nom propre. Bourg & Marquiſat du Comté Venaiſſin, dans une plaine fertile & abondante en oliviers, ſur la rivière de Bregous, à quatre lieues, eſt-nord-eſt, d'Avignon.

AUBIGNÉ ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à quatre lieues, à l'eſt de la Flêche.

AUBIGNY ; nom propre. Ville & Duché-Pairie de France, en Berry, ſur la rivière de Nerre, à onze lieues, ſud-oueſt, d'Orléans. On y remarque une Manufacture conſidérable de draps.

AUBIGNY, eſt encore le nom d'un bourg de France, en Touraine, à deux lieues, eſt, de Loches, & d'un autre bourg de la Sologne, à ſix lieues, au ſud, d'Orléans.

AUBIGNY-LE-COMTE, & AUBIGNY-LA-MARCHE ; nom propre d'un bourg de France, en Artois, ainſi appelé de deux Juriſdictions particulières qui le diviſent en deux parties, ſous les noms précédens. Ce bourg eſt ſitué environ à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Arras.

AUBIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Manège. Allure d'un cheval, entre l'amble & le galop. Les chevaux, qui ont les hanches foibles, le derrière ruiné, ou qui ſont extrêmement fatigués à la fin d'une longue courſe, vont l'aubin au lieu d'un galop uni. Cette allure eſt très-ordinaire aux chevaux de poſte & de chaſſe, lorſqu'ils ont les jambes de derrière uſées.

AUBINET ; (Saint) ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Pont de cordes, ſoutenu par des bouts de mâts, poſés en travers ſur le plat-bord, à l'avant des vaiſſeaux Marchands, pour couvrir la cuiſine & les marchandiſes. Ce pont s'enlève

Digitized by Google

dans le gros temps, parce qu'il empêche la manœuvre.

AUBONNE ; nom propre. Ville & Rivière de Suiſſe, au canton de Berne. La Rivière a ſa ſource au Mont-Jura, & ſon embouchure dans le lac de Genève. La ville eſt ſituée en amphithéâtre ſur la Rivière, à trois quarts de lieues au-deſſus du lac. C'eſt le chef-lieu d'un Bailliage de ce nom, dont la Juriſdiction s'étend particulièrement ſur les villages qui ſont aux pieds du Mont-Jura.

AUBOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aubier.

AUBOURS ; ſubſtantif maſculin. Arbre d'un bois dur, médiocrement élevé, qui reſſemble à l'anagyris, mais qui n'a pas ſon odeur ; ſes feuilles grandes, pointues, ſont diſpoſées trois à trois, & attachées à une queue déliée, ronde & velue ; ſes fleurs, de couleur jaune, reſſemblent à celles du petit genêt : il leur ſuccède des gouſſes ſemblables à celles des pois, & qui renferment des ſemences de la groſſeur d'une fève de haricot.

Les feuilles de cet arbre ſont digeſtives, réſolutives, bonnes contre l'aſthme, & pour provoquer les règles. Quelques Auteurs regardent les fleurs & les ſemences de l'Aubours comme purgatives.

AUBRAC ; nom propre. Montagne eſcarpée de France, dans le Rouergue, ſur laquelle il y a un établiſſement appelé *Domerie*, dont le Chef, ſous le nom de *Dom*, jouit de 40000 liv. de rente, & les Religieux qui ſont de l'ordre de S. Auguſtin, de 15000 liv. Cette Domerie rend en outre 6000 liv. qui doivent s'employer annuellement en aumônes. On attribue cet établiſſement à Alard, Vicomte de Flandres.

AUBRAIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois lieu planté d'aunes.

AUBRIER ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de proie. *Voyez* HOBEREAU.

AUBUN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois blanc d'œuf.

AUBUSSON ; nom propre. Ville de France, dans la Marche, ſur la rivière de Creuſe, à cinq lieues, ſud-eſt, de Gueret. Elle tire ſon luſtre principal d'une Manufacture de Tapiſſeries connûes, qui la rend peuplée & commerçante.

AUC ; vieux mot qui ſignifioit autrefois oie.

AUÇAGUREL ; nom propre. Ville d'Afrique, en Ethiopie, & capitale du Royaume d'Adel.

AUCANVILLE ; nom propre. Bourg de France, à quatre lieues & demie, nord-oueſt, de Toulouſe.

AUCERTAIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſurément.

AUCQUES ; vieux mot qui ſignifioit autrefois auſſi.

AUCQUETTE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une portion de terre labourable, entourée de foſſés ou de haies.

AUCTORISIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bien établi.

AUCUBE, AUCUBLE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois, tente, pavillon.

AUCUN, UNE ; adjectif & pronom indéfini, qui ſignifie nul. *Je n'avois aucune vue ſur cette charge. Je ne prétends aucune préférence.*

AUCUN, peut s'employer ſans négation dans les phraſes, de doute ou d'interrogation. *Je doutois qu'il y eût aucun homme aſſez ſavant pour réſoudre ce problême ? Y en a-t-il aucun parmi vous qui auroit ſaiſi auſſi promptement que lui la difficulté ?*

AUCUN, n'a de pluriel qu'en ſtyle Ma-

Digitized by Google

rotique ou de Palais, & alors il signifie quelques-uns. *Je vous vends cette maison chargée de ses cens & droits Seigneuriaux, si aucuns sont dûs.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

AUCUN, employé comme adjectif, doit régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte: excepté dans le style marotique ou familier. On ne pourra pas dire *il n'y a ordre aucun, dans cette maison;* il faudra dire, *il n'y a aucun ordre dans cette maison.*

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aukun*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUCUNE FOIS; vieux mot qui s'est dit pour quelquefois.

AUCUNEMENT; adverbe. En aucune façon: nullement. *Je ne le prétends aucunement.*

AUCUNEMENT, est usité dans les jugemens en cette phrase: *ayant aucunement égard à la demande*, &c. pour dire, que le Juge ne rejette pas en tout la demande qui lui est faite, mais aussi qu'il ne l'accorde pas dans toute son étendue.

AUCUNEMENT, signifie donc dans cette acception, *en quelque sorte, à certains égards*, & il s'emploie sans négative.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aukunemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDACE; substantif féminin. *Audacia.* Grande & excessive hardiesse. *Il osa lui parler avec une audace inconcevable. L'audace accompagnoit toutes ses actions.*

AUDACE, se dit aussi, en bonne part, d'un courage intrépide, fier & éclairé, qui fait qu'on méprise le danger. *Il repoussa l'ennemi avec audace. La noble & généreuse audace de ce corps d'elite, parut au grand jour dans cet assaut.*

Significations relatives entre *audace* & *témérité.*

L'*audace* est un courage intrépide qu'inspire le mépris du danger: la témérité est une fureur brutale qui s'y précipite, parce qu'elle ne le voit pas, & souvent même parce qu'elle le craint; l'*audace* au contraire, voit le péril, le brave, & vole au-devant de lui. Le poltron, que la fureur & la honte aiguillonnent, devient quelquefois téméraire; l'homme courageux, que l'honneur ou la vertu anime, ressent dans le péril le plus pressant, des mouvemens d'audace qui le portent aux grandes actions. Enfin, la témérité n'est qu'un mouvement aveugle, & passager; l'*audace* est l'effet d'un courage éclairé.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

AUDACIEUSEMENT; adverbe. *Audacter.* D'une manière audacieuse, insolente, avec audace. *Il lui fit audacieusement ces propositions révoltantes.*

AUDACIEUSEMENT, se dit aussi en bonne part, & signifie courageusement, d'une manière intrépide. *Les assaillans furent repoussés audacieusement.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves,

Digitized by Google

la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *audasieuzemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDACIEUX, EUSE; adjectif. *Audax*. Qui a une hardiesse excessive & téméraire. *Cette femme a la démarche audacieuse. Il a toujours passé pour un homme audacieux.*

AUDACIEUX, s'emploie substantivement. *Il m'a toujours paru que c'étoit un audacieux.*

AUDACIEUX, s'emploie aussi dans le sens figuré. *C'étoit un ouvrage audacieux. On a supprimé ce Poëme audacieux.*

Significations relatives entre AUDADIEUX, EFFRONTÉ & HARDI.

Un homme, d'un caractère *audacieux*, offense tous ceux à qui il parle. Un *effronté* fait rougir ceux qui l'emploient. Il faut être un peu *hardi*, pour être propre aux grands emplois.

On est *audacieux* dans le discours, *effronté* dans ses propositions, & *hardi* dans le danger.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un audacieux rôle*, mais *un rôle audacieux*.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *audasieus*, *audasieuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDE; nom propre. Rivière de France, en Languedoc. Elle a sa source dans une vallée des Pyrénées, à une lieue & demie, nord-oueſt, de Mont-Louis; & ses deux embouchures au-dessous de Narbonne, dans les étangs de Vendres & de Sigean, après un cours d'environ vingt-cinq lieues.

AUDENA; nom propre. Rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gênes.

AUDESSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois audacieusement.

AUDIENCE; substantif féminin. *Audientia*. Attention que l'on donne à quelqu'un qui parle. *Je ne refuse audience à personne.*

AUDIENCE, se dit particulièrement, dans l'acception précédente, en parlant des Souverains, des Ministres, des Grands, qui emploient de certains momens à écouter ceux qui veulent leur parler. *Le Roi donna audience à l'Ambassadeur Turc. Il a été pendant huit jours dans l'antichambre, avant de pouvoir obtenir audience.*

AUDIENCE, se dit, en termes de Palais, de la séance dans laquelle une Cour de Justice écoute les causes que plaident les Avocats & Procureurs. *Ce procès étoit trop compliqué pour être jugé à l'audience. Les Juges ont levé l'audience avant l'heure ordinaire.*

AUDIENCE, se dit du lieu où s'assemblent les Juges pour donner audien-

Digitized by Google

ce. *Il faut faire ſortir de l'audience cet importun.*

AUDIENCE, ſe dit collectivement des perſonnes qui ſont préſentes dans le lieu où l'on donne audience. *Toute l'audience peut rendre témoignage du fait.*

AUDIENCE *civile*, eſt celle où ſe plaident les cauſes civiles; comme *audience criminelle*, ſe dit de celle où il s'agit d'une plaidoirie ſur quelque crime.

PETITES AUDIENCES, ou *Audiences à huis-clos*, ſont celles où les Juges, aſſis ſur les bas ſiéges, ne jugent que des cauſes de placets, des incidens, ou autres matières légères.

GRANDE AUDIENCE, ſe dit de celle où les Juges, aſſis ſur les hauts ſiéges, jugent les cauſes importantes miſes au Rôle. *Voyez* RÔLE.

AUDIENCE, ſe dit, en Angleterre, d'une Cour Eccléſiaſtique qui ſe tient chaque fois que l'Archevêque veut connoître en perſonne d'une affaire de ſa compétence.

AUDIENCE & AUDIENCE ROYALE, ſe dit des Tribunaux de Juſtice, que les Eſpagnols ont érigé en Amérique. Ces Tribunaux ont une autorité égale à celle de nos Parlemens. C'eſt de la Juriſdiction qu'ils exercent, que pluſieurs Géographes ont diviſé en audiences les poſſeſſions Eſpagnoles dans l'Amérique, ſuivant le nombre des Tribunaux. Telle eſt l'audience de Lima, celle de Méxique, *&c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Remarquez qu'*ien* de ce mot, eſt diphtongue en proſe, & fait deux ſyllabe en poëſie.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *audianſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUDIENCIER; adjectif maſculin. Il ſe dit d'un Huiſſier qui appelle les cauſes dans les Cours de Juſtice. *Il eſt pourvu d'une Charge d'Huiſſier-Audiencier au Parlement, au Préſidial.*

GRAND-AUDIENCIER, ſe dit de quatre Officiers principaux de la Grande Chancellerie de France, & qui ſervent par quartier, pour faire rapport au Chancelier des Lettres de grace, de nobleſſe, *&c.*

AUDIENCIERS, ſe dit encore de quatre Secrétaires du Roi, qui ſervent auſſi par quartier en la Chancellerie du Palais.

AUDIENS; (les) Hérétiques du quatrième ſiècle, ainſi appelés d'Audée, leur Chef. Le caractère de cette Secte, étoit une averſion invincible pour toute eſpèce de condeſcendance, que ces Hérétiques appeloient *reſpect humain.* C'eſt par ce motif que les Audiens voulurent célébrer la Pâque avec les Juifs, prétendant que le Concile de Nicée avoit changé la pratique de l'Egliſe par condeſcendance pour Conſtantin, & pour le flatter, en faiſant tomber la Fête de Pâque au jour de ſa naiſſance. Les Audiens s'écartèrent dans la ſuite de la pratique de l'Egliſe, pour l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence; attribuèrent à Dieu des membres humains, & donnèrent encore dans quelques-unes des erreurs des Manichéens.

AUDIERNE; nom propre. Bourg de France, en Bretagne, ſur une Baie près de l'Océan, à huit lieues, ſud-ſud-oueſt, de Breſt.

AUDITEUR; ſubſtantif maſculin.

Digitized by Google

Auditor. Celui qui écoute un discours dans une assemblée publique. *Ce Prédicateur a fort ennuyé ses Auditeurs.*

AUDITEUR, signifie quelquefois disciple, & se dit particulièrement en parlant des Anciens. *Socrate ne dédaigna pas d'être Auditeur de la courtisane Aspasie.*

AUDITEUR *bénévole*, se dit de quelqu'un qui est favorablement disposé pour l'Orateur. *Quelque bénévoles qu'aient été ses Auditeurs, son discours ne fut pas applaudi.*

AUDITEUR, se dit, en termes de Droit & de Palais, de divers Officiers commis à différentes fonctions. On appelle *Auditeur du Châtelet de Paris*, un Juge qui connoît de certaines causes purement personnelles & sommaires, desquelles l'objet n'excède pas la somme de cinquante livres. Elles doivent être jugées à l'audience, sans ministère d'Avocats, & le Juge-Auditeur ne peut prendre au-delà de cinq sous par chaque Sentence définitive.

AUDITEUR *des Comptes*, se dit de certains Officiers de la Chambre des Comptes, desquels les fonctions consistent à voir & à examiner les comptes adressés à la Compagnie. *Voyez* CHAMBRE DES COMPTES.

AUDITEUR, se dit d'un Secrétaire de Nonciature. *Il en parla à l'Auditeur du Nonce.*

AUDITEURS, se dit, en Angleterre, de plusieurs classes d'Officiers de l'Echiquier, chargés du recouvrement & de la dépense des deniers publics.

AUDITEURS, se dit aussi, en Angleterre & dans quelques Coutumes de France, de ces Officiers connus ailleurs sous le titre de *Notaires.*

On a encore donné ce nom autrefois aux Officiers-Enquêteurs, commis pour l'instruction des procès; aux Juges des causes d'appel des Pairies, & même aux Témoins qui assistoient à la lecture de quelqu'acte, & qui le signoient.

AUDITEUR, se dit, à Clugny, d'un Officier de cette Congrégation, élu par le Chapitre général.

AUDITEURS *Conventuels* ou *Collégiaux*, s'est dit autrefois de certains Officiers établis parmi des Religieux, pour examiner & règler les comptes du Monastère.

AUDITEURS *de Rote, de la Chambre Apostolique.* Voyez ROTE & CHAMBRE APOSTOLIQUE.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AUDITIF, IVE; adjectif. Il se dit de tout ce qui a rapport à l'organe de l'ouie.

CANAL AUDITIF, se dit d'un conduit qui va un peu de bas en haut, de derrière en devant, & de l'oreille externe dans l'interne.

TROU AUDITIF EXTERNE, se dit du trou qu'on remarque à la face latérale externe de l'os des tempes; & l'on appelle *Trou auditif interne*, celui qu'on observe dans la face postérieure du rocher.

NERF AUDITIF ACOUSTIQUE, se dit de la septième paire des nerfs du cerveau, parce qu'elle se distribue à l'oreille.

NERF AUDITIF EXTERNE, se dit d'un des quatre rameaux que jette le nerf maxillaire inférieur à sa sortie du crâne Il naît après le buccal interne, & se distribue derrière le condyle de la mâchoire inférieure, où il communique avec la portion dure de la septième paire, à toute l'o-

Digitized by Google

reille externe & aux parties voiſines.

ARTÈRE AUDITIVE EXTERNE, ſe dit d'une artère qui vient de la carotide externe, & porte le ſang à l'oreille externe & aux parties voiſines.

ARTÈRE AUDITIVE INTERNE, ſe dit d'un rameau de l'artère baſilaire, qui ſe diſtribue à l'organe de l'ouie par le trou auditif interne.

VEINES AUDITIVES, ſe dit de ces veines de l'oreille, qui dépoſent dans les jugulaires le ſang ſuperflu.

AUDITION; ſubſtantif féminin. *Auditio.* Terme de Palais, qui n'eſt uſité qu'en deux locutions. On dit *l'audition d'un compte*, pour exprimer l'action d'examiner & de règler un compte; & *l'audition des Témoins*, pour exprimer l'action d'entendre des Témoins en Juſtice. *Ce Commiſſaire doit procéder demain à l'audition du compte, des Témoins.*

AUDITOIRE; ſubſtantif maſculin. *Auditorium.* Aſſemblée de pluſieurs perſonnes, leſquelles en écoutent une qui parle en public. *Cet Orateur avoit un auditoire nombreux & brillant.*

AUDITOIRE, ſe dit, en termes de Palais, du lieu où les Juges ſubalternes donnent audience. *On plaidoit déjà, quand nous entrâmes dans l'auditoire.*

AUDITOIRE, s'eſt dit, à Rome, du Siège, du Tribunal de divers Magiſtrats.

AUDITOIRE, s'eſt dit, dans les anciennes Egliſes, du lieu que nous appelons aujourd'hui *la Nef.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

AUDORF; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Saxe, dans le Voitgland, ſur la rivière d'Elſter, à deux milles, à l'eſt de Hof.

AVE, ou AVÉ MARIA; ſubſtantif maſculin. Terme latin qui eſt ſans pluriel, & par lequel on déſigne la ſalutation de l'Ange Gabriel à la Vierge, quand il lui annonça le myſtère de l'Incarnation.

On dit familièrement, qu'*une choſe ſera faite dans un avé*; pour dire, qu'il ne faudra pas plus de temps pour faire cette choſe, qu'il n'en faut pour réciter un *avé.*

AVÉ, ſe dit des grains du chapelet ou roſaire ſur leſquels on dit l'*avé.*

AVÉ MARIA, ſe dit de l'endroit d'un ſermon où le Prédicateur implore les lumières du S. Eſprit par l'interceſſion de la Vierge Marie. *Le Prédicateur n'eſt qu'à l'*Avé Maria.

AVEC; prépoſition conjonctive, qui ſignifie enſemble, conjointement. *Il ne faut pas mettre le loup avec l'agneau. Je partirai avec vous. Mêlez cette poudre avec les autres drogues.*

AVEC, s'emploie quelquefois par redondance, abſolument & ſans complément, mais dans le ſtyle familier. *Après avoir bien dîné chez moi, il a mis ſon couvert dans ſa poche & s'eſt enfui avec.*

AVEC, s'emploie pour déſigner l'inſtrument dont on ſe ſert pour faire quelque choſe. *Il a fait cette opération avec un biſtouri. Il a brûlé ſa maiſon avec une allumette.*

AVEC, s'emploie pour déſigner la matière dont une choſe eſt compoſée. *Cette compotte eſt préparée avec de l'eau-de-vie. Il n'aime pas les mets qu'on apprête avec du ſucre.*

AVEC, s'emploie pour déſigner la méthode, l'art, la manière de faire quelque choſe. *Il a arrangé cette attache de diamans avec goût. Il parle avec grace. J'appris cette nouvelle avec plaiſir.*

AVEC

Digitized by Google

AVEC, s'emploie dans le ſens de contre. *J'ai joué avec ce jeune homme qui m'a gagné mon argent. Nous avions guerre avec l'Eſpagne.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne.

Le *c* final eſt muet quand il précède une conſonne; mais il ſe fait ſentir s'il termine la phraſe, ou s'il précède une voyelle.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *avek*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVECQUE; prépoſition vieillie, qui ſignifioit autrefois avec.

AVÉDALT, AVEDANT; vieux mots qui ſignifioient autrefois lieu planté de noiſetiers.

AVEDIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſorte de meſure, ou ce que la main pouvoit contenir.

AVÉEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois autoriſation.

AVÉER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois autoriſer.

AVEIN; nom propre. Bourg des Pays-Bas, dans le Luxembourg, entre Saint-Hubert & la Marche en Famine. Il eſt remarquable par la victoire que l'armée de France, commandée par les Maréchaux de Châtillon & de Breze, y remporta en 1635, ſur l'armée d'Eſpagne, commandée par le Prince Thomas de Savoie, qui perdit tout ſon bagage & ſon artillerie.

AVEINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *craindre*. Action de tirer une choſe du lieu où elle étoit ſerrée. *Il faut aveindre mon habit de cette armoire.* Ce verbe ne peut être uſité que dans le ſtyle populaire & familier.

AVEINT, EINTE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVEINDRE.

AVEIRO; nom propre. Ville de Portugal, dans la Province de Beyra, à une lieue de l'Ocean, ſur l'étang de Vouga, qui communique à la mer & qui ſert de port à la ville. Elle appartenoit ci-devant au Duc d'Aveiro, mais elle a été réunie en dernier lieu à la Couronne par l'Arrêt qui a condamné à mort ce Seigneur, pour avoir attenté à la vie de ſon Roi.

AVEIROU; nom propre. Rivière de France, en Rouergue. Elle a ſa ſource à quatre lieues, au nord de Milhaud, dans la terre de Severac; & ſon embouchure dans le Tarn, à deux lieues au-deſſous de Montauban, après un cours d'environ trente-ſix lieues.

AVEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois volonté, deſir.

AVELANEDE; ſubſtantif féminin. Coque du gland. On s'en ſert pour paſſer les cuirs.

AVELETS; vieux mot qui ſe trouve dans les Ordonnances de Metz, où il ſignifie petits enfans.

AVELINE; ſubſtantif féminin. Fruit de l'avelinier ou coudrier, qui eſt une ſorte de groſſe noiſette.

Les avelines contiennent une médiocre quantité de ſel volatil & eſſentiel, avec beaucoup d'huile & de terre.

Elles ſont aſtringentes, pectorales & nourriſſantes, à cauſe de leurs parties huileuſes; elles reſſerrent le ventre par leurs principes terreſtres, qui donnent plus de conſiſtance aux liqueurs. Elles ſe digèrent difficilement, ſurtout quand on en mange beaucoup.

Les meilleures avelines ſont celles qui viennent d'Eſpagne & du Lyonnois. On les couvre de ſucre pour en former des dragées, qu'on ſert ſur les tables au deſſert.

Les avelines payent ſeize ſous par

Digitized by Google

quintal à l'entrée du Royaume, & douze ſous à la ſortie.

AVELINIER; arbriſſeau qui produit les avelines, & qu'on nomme communément coudrier, & noiſetier. *Voyez* ces mots.

AVELLA; nom propre. Ville d'Italie, dans la terre de Labour, à quinze milles de Naples, du côté de Benevent, ſur les frontières de la Principauté ultérieure.

AVELLINO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à un mille de la rivière de Sabato, entre Benevent & Salerne. Elle fut preſque totalement abîmée par un tremblement de terre le 8 Septembre 1694.

AVEN; nom propre. Petite rivière de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Lothian. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Firth, près de Linlithquo.

AVENAGE; ſubſtantif féminin, & terme de Droit Coutumier, qui déſigne une redevance en avoine due à un Seigneur cenſier.

AVENANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois convenance.

AVENANMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois à proportion.

AVENANT, ANTE; adjectif. Qui a bon air, qui ſe préſente avec grace. *C'étoit la Dame la plus avenante de la Cour. Cette jeune perſonne n'eſt pas mal avenante. Avec de l'éducation on en auroit fait un cavalier très-avenant.* Dans ce ſens, il ne précède régulièrement pas le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme on vient de voir dans les exemples donnés.

AVENANT, ANTE; eſt auſſi adjectif verbal & participe du verbe *avenir*, & s'emploie particulièrement dans les actes judiciaires des Notaires, pour ſignifier, s'il avient que, s'il arrive que. *Il eſt convenu qu'avenant le décès de la future épouſe, quoiqu'avant celui du futur époux.*

Il ſignifie auſſi, dans la même acception, qui arrive, qui appartient. *La part avenante à la fille aînée.*

A L'AVENANT; expreſſion adverbiale, qui n'eſt uſitée que dans le ſtyle familier, pour ſignifier, à proportion. *Il a un hôtel magnifique, grand nombre de domeſtiques, & un train de chaſſe à l'avenant.*

AVENANTEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois eſtimation.

AVENANTER, AVENANTIR; vieux verbes qui ſignifioient autrefois eſtimer, priſer.

AVENANTOUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois eſtimateur.

AVENAUMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois convenablement.

AVENAY; nom propre. Ville de France, en Champagne, ſur un ruiſſeau, à trois quarts de lieue de la Marne, & environ à quatre lieues, ſud-eſt, de Rheims. Il y a près de cette ville, une belle Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoît, & dont le revenu annuel eſt d'environ vingt-cinq mille livres.

AVENCHE; nom propre. Ville de Suiſſe, au canton de Berne, dans le pays de Vaux. Elle fut autrefois conſidérable, & elle étoit capitale de toute la Suiſſe ſous l'Empire Romain. Attila, Roi des Huns, la ruina; & il ne lui reſte de ſon ancien luſtre, que quelques monumens ruinés, qui en ſont des preuves.

AVÈNEMENT; ſubſtantif maſculin. *Adventus.* Venue, arrivée. Il ne ſe dit que de l'élévation des perſonnes à la ſuprême puiſſance. *Ce Prince*

Digitized by Google

fit ce ſerment à ſon avènement au Trône. La Czarine l'ordonna ainſi à ſon avènement à la Couronne.

AVÈNEMENT, ſe dit encore, en parlant de JESUS-CHRIST, pour déſigner le temps auquel il a paru ſur la terre, & celui auquel il y viendra juger les hommes. L'un s'appelle *le premier avènement du Meſſie*, & l'autre *le ſecond avènement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avènemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois contrôleur de l'écurie.

AVENIÈRES; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, ſur la Mayenne, près de Laval.

AVENIR; ſubſtantif maſculin. Le temps futur ou qui n'eſt pas encore arrivé. *Le juſte ne craint pas l'avenir. Les Aſtrologues ſe mêlent de prédire l'avenir.*

AVENIR, ſe dit, en termes de Palais, d'un acte par lequel un Procureur ſomme la Partie adverſe de ſe trouver à l'Audience, pour y plaider contradictoirement. *Il ne lui a point fait ſignifier d'avenir.*

Remarquez qu'un Jugement par défaut, obtenu à l'Audience ſans avenir, ſeroit nul de plein droit, à moins que la cauſe n'eût été tirée du rôle; parce que le rôle étant publié, il interpelle ceux qui y ſont compris, de ſe trouver à l'Audience, & il ſert ainſi d'avenir.

A L'AVENIR, expreſſion adverbiale, qui ſignifie déſormais. *Evitez ces erreurs à l'avenir.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AVENIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ſoutenir*, mais dans ſes troiſièmes perſonnes ſeulement, parce que les autres lui manquent. *Contingere.* Arriver par haſard, par accident. *Qui auroit prévu qu'il aviendroit un pareil accroc? Il pourroit bien avenir qu'il renonceroit à la ſucceſſion.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire ÊTRE. *Ce cas ſeroit avenu de la même manière.*

AVENT; ſubſtantif maſculin. Temps conſacré par l'Egliſe, pour ſe préparer à célébrer la fête de Noël ou de la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Ce temps, qui eſt le commencement de l'année eccléſiaſtique, dure quatre ſemaines, & commence le Dimanche le plus proche de la Saint André; c'eſt-à-dire, le Dimanche qui tombe entre le 27 de Novembre & le 3 de Décembre incluſivement. On ne marie pas ſans diſpenſe pendant tout ce temps.

On dit, *prêcher, jeûner l'Avent*; pour dire, prêcher, jeûner pendant l'Avent. Et *un ſermon de l'Avent*; pour dire, un ſermon qui ſe prêche pendant l'Avent.

On dit, au pluriel, *les Avents* ou *les Avents de Noël*; pour dire, la ſaiſon, le temps de l'Avent. *Le froid a été rigoureux pendant les Avents.*

Digitized by Google

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Avant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTIN; nom propre d'une des ſept collines de l'ancienne Rome, ſituée entre le mont Palatin, le mont Célius & le Tibre. On voit aujourd'hui ſur ſon ſommet, l'Egliſe de Sainte Sabine, dont elle a pris ſon nom moderne.

AVENTURE; ſubſtantif féminin. *Eventus*. Évènement, accident, ce qui arrive inopinément. *Il ne s'attendoit pas à l'aventure qui lui eſt arrivée. Cette aventure n'a pas été riante. Il raconte ſes aventures à qui veut les entendre. Il a eu des aventures heureuſes, agréables, extraordinaires, fâcheuſes.*

AVENTURE, ſe dit d'un effet du haſard ou de la fortune. *Ce ſera grande aventure, s'il réuſſit dans ce projet. Il plaça ſon argent à l'aventure, & cela lui profita.*

AVENTURE, ſe dit, dans les hiſtoires ou romans de l'ancienne Chevalerie, d'une entrepriſe difficile, haſardeuſe, mêlée quelquefois de magie ou d'enchantemens. *On aime à lire dans le Taſſe, les aventures de Tancrède, d'Armide & d'Herminie. La rencontre des lions fut, pour Don Quichotte, une aventure périlleuſe.*

AVENTURES, s'eſt dit auſſi dans nos anciens Auteurs, pour ces exercices militaires qui ſe faiſoient à cheval, & qu'on appeloit *Tournois*. Voyez *ce mot*.

On dit, *dire la bonne aventure*; pour dire, prédire par la magie, ou de quelque manière que ce ſoit, ce qui doit arriver à quelqu'un. *Il s'eſt fait dire ſa bonne aventure.*

On dit de quelqu'un qui eſt porté pour les entrepriſes extraordinaires, *qu'il aime les aventures; qu'il court après les aventures.*

On dit de quelqu'un qui marche ſans ſavoir où il va, *qu'il erre à l'aventure.*

Faire une choſe à l'aventure, ſignifie agir, ſe comporter ſans réflexion, ſans deſſein.

Mettre une ſomme à la groſſe aventure, ſignifie placer une ſomme ſur la quille d'un vaiſſeau, au haſard de la perdre par la priſe du vaiſſeau, ou par ſon naufrage.

MAL D'AVENTURE, ſe dit d'un mal dont le ſiège eſt ordinairement au bout des doigts, avec inflammation & abcès.

D'AVENTURE, PAR AVENTURE, expreſſions adverbiales & du ſtyle familier, qui ſignifient par haſard. *Si d'aventure on vous connoiſſoit. Auriez-vous parlé, par aventure, à l'Auteur de cet ouvrage?*

Voyez au mot *accident*, les nuances qui en diſtinguent *aventure*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanture*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTURÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVENTURER.

AVENTURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Fortunæ committere*. Riſquer, haſarder, mettre à l'aventure. *Il aventura ſa fortune dans cette entrepriſe. S'il avoit aventuré mille écus dans cette*

Digitized by Google

affaire, il auroit gagné mille pour cent.

AVENTURER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe mettre en riſque, s'abandonner au haſard. *Ce Général s'aventure comme un Grenadier. Un homme prudent ne ſe ſeroit pas aventuré de la ſorte.*

Quand ce verbe précède un infinitif, il s'y lie par le moyen de la particule *de. Il aventura d'aller à la Cour, & de parler à la Reine.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aventure*, la ſyllabe *tu* eſt longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanturer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTUREUSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois par aventure.

AVENTUREUX, EUSE; adjectif vieilli, qui ſignifioit autrefois qui riſque, qui haſarde, qui s'aventure.

AVENTURIER; ſubſtantif maſculin. qui cherche les haſards, les occaſions de guerre, ſans être attaché à aucun corps.

Ce nom ſe donnoit particulièrement ſous Louis XII & François I, aux volontaires qui ſervoient ſans ſolde, & qui pour cette raiſon, n'étoient pas aſſujettis aux gardes & aux autres fonctions militaires qui fatiguent ſans être périlleuſes. *On dut la victoire aux aventuriers. Les aventuriers firent l'arrière-garde, & tinrent ferme juſqu'à ce que l'armée eut paſſé la rivière.*

AVENTURIER, ſe dit parmi nous de quelqu'un qui eſt inconnu, ſans fortune, & qui vit d'intrigues. *Il y a dans la capitale une foule d'aventuriers. Ne vous fiez pas à cet aventurier.*

AVENTURIER, ſe dit familièrement d'un jeune homme qui cherche à plaire à toutes les femmes, & à s'en faire aimer ſans s'attacher à aucune. *N'écoutez pas trop ce jeune aventurier. C'eſt un petit aventurier qui en conte à toutes les jolies femmes.*

AVENTURIER, ſe dit, dans le Commerce, de quelqu'un qui étant ſans domicile & ſans caractère, s'ingère hardiment dans les affaires que traitent les Négocians. Il eſt prudent de ſe défier de ces ſortes de gens.

AVENTURIER, ſe dit, en Angleterre, des particuliers qui prennent des actions dans les compagnies formées pour l'établiſſement des colonies Angloiſes d'Amérique.

AVENTURIER, ſe dit d'un navire qui commerce, ſans permiſſion, dans l'étendue de la conceſſion d'une compagnie de Négocians.

AVENTURIERS, eſt le nom qu'on donne à certains pirates des mers d'Amérique, qui font des courſes ſur les Eſpagnols. On les appelle auſſi *Boucanniers* & *Flibuſtiers.*

AVENTURIÈRE; ſubſtantif féminin. Qui cherche les aventures; qui eſt inconnu, ſans fortune, & qui vit d'intrigues. *Cette prétendue Dame n'eſt qu'une aventurière.* Voy. AVENTURIER.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième, qui eſt diph-

Digitized by Google

tongue en poëſie comme en proſe, eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en a, & écrire, d'après la prononciation, *avanturière*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTURINE; ſubſtantif féminin. Sorte de pierre précieuſe d'un jaune brun, ſemée de petits points d'or, & agréable à la vue.

Il y a auſſi *l'aventurine artificielle*, qui eſt une compoſition dont la découverte eſt due au haſard. Un Verrier laiſſa tomber, ſans y faire attention, dans ſon fourneau qui tenoit du verre en fuſion, des particules de laiton qu'il limoit; la vitrification étant refroidie, il y remarqua des paillettes brillantes, dorées, & qui donnoient à la maſſe un coup d'œil fort agréable, & le jeu de certaines topazes artificielles.

Les Emailleurs emploient cette ſorte d'aventurine dans leurs ouvrages.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième encore, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanturine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENU, UE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVENIR.

AVENUE; ſubſtantif feminin. *Aditus*. Paſſage par lequel on arrive en quelque endroit. *Un énorme dragon en défendoit l'avenue. Il avoit établi un corps de garde à chacune des trois avenues de la montagne. Il s'empara des avenues.*

AVENUE, ſe dit, en Architecture, d'une allée plantée d'arbres au-devant d'un édifice. *L'avenue du château eſt ſuperbe. Ce ſont des noyers qui forment l'avenue de la maiſon.*

AVENUE, *en perſpective*, ſe dit d'une allée d'arbres qui eſt plus large par un bout que par l'autre, afin de la faire paroître plus longue ou paralèlle en regardant par le bout le plus étroit.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

AVER; vieux mot qui ſignifioit autrefois avare.

AVERA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Palmyrene.

AVERAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence Angloiſe, qui ſe dit des ſervices & corvées que les Vaſſaux doivent à leurs Seigneurs avec leurs chevaux, bœufs & autres animaux.

AVERAT; ſubſtantif maſculin. Sorte de poire mieux connue ſous le nom de *robine*. Voyez *ce mot*.

AVERDUPOIS; terme de Commerce uſité en Angleterre, pour déſigner une livre de ſeize onces.

AVÉRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVÉRER.

AVÉRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Probare*. Démontrer la vérité d'une choſe. *Il fallut avérer le fait. Ce crime n'étoit pas avéré.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième

Digitized by Google

ſyllabe longue. Dans *j'avère*, la ſyllabe *vè* eſt longue.

AVERICH; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes ont donné ce nom au ſoufre.

AVERNE; nom propre d'un lac fameux d'Italie, dans la Campanie, près de Baies, & dont on ne trouvoit pas le fond. Cette circonſtance & les exhalaiſons peſtilentielles qui en ſortoient, firent imaginer aux Poëtes qu'il avoit ſa ſource dans les enfers : c'eſt par ce lac que Virgile y fait deſcendre le Héros de l'Enéïde.

Les anciens donnoient en général le nom d'*averne* aux endroits qui infectoient l'air de vapeurs contagieuſes.

AVERRUNQUES; (les) Dieux que les Romains invoquoient pour détourner les dangers & les maux.

Les Egyptiens avoient auſſi leurs Dieux Averrunques qu'ils repréſentoient avec une attitude menaçante & armés de fouets.

AVERS; terme de Coutume qui déſigne, en Angleterre & en Normandie, les animaux domeſtiques, & en Dauphiné les bêtes à laine.

AVERS, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois en comparaiſon.

AVERSE; ſubſtantif féminin, qui ſignifie, dans le ſtyle familier & en termes de Jardiniers, une pluie ſubite & abondante. *On a eu deux averſes conſécutives.*

On dit auſſi adverbialement & familièrement, *il pleut averſe*, *il pleuvoit averſe*, &c. pour dire, il pleut abondamment, *&c.*

AVERSE, eſt encore le nom d'une ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Labour, entre Capoue & Naples.

AVERSION; ſubſtantif féminin. *Odium.* Haine. *Il a de l'averſion contre ſon frère. Il prit ſa femme en averſion. Il a une grande averſion pour les lettres.*

AVERSION, ſe dit auſſi pour antipathie, répugnance naturelle. *Cette femme a de l'averſion pour les rats. Il a les remèdes en averſion.*

Voyez RÉPUGNANCE pour les nuances qui en diſtinguent *averſion*,

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

AVERTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVERTIR.

PAS AVERTI, ſe dit, en termes de Manège, d'un pas d'école, règlé & ſoutenu.

On dit proverbialement & familièrement, qu'*un averti en vaut deux*; pour dire, qu'un homme inſtruit, & qui eſt ſur ſes gardes, a un grand avantage ſur celui qui ne l'eſt pas.

On applique encore ce proverbe à quelqu'un qu'on menace d'un mauvais parti, s'il réitère une choſe qui déplaît à celui qui la lui défend.

On dit que *quelqu'un eſt bien averti*; pour dire, qu'il eſt bien inſtruit de tout ce qui ſe paſſe.

AVERTIN; ſubſtantif maſculin. Maladie des bêtes à corne & des brebis. On s'apperçoit de la préſence de cette maladie, quand l'animal tourne, ſaute, qu'il ne mange plus, & qu'il a la tête & les pieds plus chauds qu'à l'ordinaire.

Pour le guérir, on le ſaigne à la tempe, ou à la veine qui paſſe ſur le nez; mais ce remède, qui évanouit l'animal, le fait quelquefois périr. Il ſera donc moins dangereux de

Digitized by Google

faire manger à la bête malade des bettes ſauvages, & d'en exprimer du ſuc qu'on mettra dans ſon nez. On lui coule auſſi du jus d'orvale dans les oreilles.

L'*avertin* fournit une action redhibitoire. Il eſt ordinairement occaſionné aux brebis par le ſoleil de Mars & les grandes chaleurs.

AVERTIN, eſt auſſi un vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois en Médecine; pour dire, maladie d'eſprit qui rend le malade furieux, opiniâtre, emporté.

AVERTINEUX; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de quelqu'un affligé de la maladie qu'on nommoit *avertin*.

AVERTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Monere*. Donner avis à quelqu'un de quelque choſe. *On ne m'avoit pas averti de votre départ.*

AVERTIR, ſignifie inſtruire, informer quelqu'un de quelque choſe. *Exemples:* dans le ſens d'inſtruire: *Je vous avertis qu'on va vous pourſuivre.*

Dans le ſens d'informer. *Elle n'a pas averti ſon frère qu'elle alloit ſe marier.*

On dit proverbialement & familièrement, *avertir quelqu'un de ſon ſalut;* pour dire, lui donner un avis important qu'il lui importe de ne pas négliger.

AVERTIR *un cheval*, ſe dit, en termes de Manège, de l'action de le reveiller par le moyen de quelques aides, quand il ſe néglige dans ſon exercice.

AVERTIR, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime compoſé les prépoſitions *de*, *du*, *de la*, *des*. *Je l'avois averti du complot.*

Lorſque dans une phraſe, ce verbe précède un infinitif, il s'y lie par le moyen de la particule *de*. *On va l'avertir de venir.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AVERTISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Avis, conſeil donné à quelqu'un ſur quelque choſe. *Il lui en coûte cher pour avoir négligé cet avertiſſement. C'eſt un avertiſſement auquel il faut faire attention.*

AVERTISSEMENT, OU AVERTISSEMENT *au Lecteur*, ſe dit du titre qu'un Auteur donne à une ſorte de petite préface ſervant à avertir le Lecteur de certaines choſes relatives à l'Ouvrage qui lui eſt préſenté. *Je n'ai lu de ce Livre que l'avertiſſement.*

AVERTISSEMENT, OU AVERTISSEMENT *au Lecteur*, ſe dit dans le ſtyle familier, d'un évènement quelconque qui peut ſervir à faire prendre des précautions. *Cette eſpèce d'attaque d'apoplexie eſt un avertiſſement au Lecteur.*

AVERTISSEMENT, ſe dit, en termes de Palais, des premières écritures qui ſervent à l'inſtruction d'un procès.

AVERTISSEMENT, ſe dit, en termes de Finance, d'une petite ſignification en papier timbré, que les Receveurs de la Capitation envoient à ceux qui ſont en retard de payer.

Significations relatives entre *avertiſſement*, *avis*, *conſeil*.

Le but de l'*avertiſſement* eſt préciſément d'inſtruire ou de réveiller l'attention; il ſe fait pour nous apprendre certaines choſes qu'on ne veut pas que nous ignorions, ou que nous négligions. *L'avis* & le *conſeil* ont auſſi pour but l'inſtruction; mais avec un rapport plus marqué à une conſéquence de conduite, ſe donnant dans la vûe de faire agir ou parler; avec cette différence entr'eux, que *l'avis* ne renferme

Digitized by Google

ferme dans ſa ſignification aucune idée acceſſoire de ſupériorité, ſoit d'état, ſoit de génie; au lieu que le *conſeil* emporte avec lui du moins une de ces idées de ſupériorité, & quelquefois toutes les deux enſemble.

Les Auteurs mettent des *avertiſſemens* à la tête de leurs Livres. Les eſpions donnent *avis* de ce qui ſe paſſe dans les lieux où ils ſont. Les pères & les mères ont ſoin de donner des *conſeils* à leurs enfans, avant que de les produire dans le monde.

Le Chanoine écoute *l'avertiſſement* de la cloche pour ſavoir quand il doit ſe rendre aux heures canoniales. Le Banquier attend *l'avis* de ſon Correſpondant pour payer les Lettres de change tirées ſur lui. Le Plaideur prend *conſeil* d'un Avocat pour ſe défendre, ou pour agir contre ſa partie.

On dit des *avertiſſemens* qu'ils ſont, ou judicieux, ou inutiles; des *avis*, qu'ils ſont, ou vrais, ou faux; des *conſeils*, qu'ils ſont, ou bons, ou mauvais.

L'avertiſſement étant fait pour diſſiper le doute & l'obſcurité, il doit être clair & précis. *L'avis* ſervant à déterminer, il doit être prompt & ſecret. *Le conſeil* devant conduire, il doit être ſage & ſincère. Le cours des fonctions de la nature eſt un *avertiſſement* de l'état de notre ſanté, plus ſûr que le raiſonnement des Médecins. Tel manque *d'avis* qui eſt en état d'en profiter; & tel en reçoit qui ne ſauroit s'en prévaloir. Autant que la vieilleſſe aime à donner des *conſeils*, autant la jeuneſſe a de l'averſion pour en prendre.

Il faut que *l'avertiſſement* ſoit donné avec attention; *l'avis* avec diligence, & le *conſeil* avec art & modeſtie, ſans air de ſuperiorité. Car on ne fait point uſage des *avertiſſemens* placés mal à propos; l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à temps; & la vanité toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune diſtinction entre la ſageſſe du *conſeil*, & l'impertinence de la manière dont il eſt donné, enſorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriſer le *conſeil*, & à rendre le Conſeiller odieux.

Une perſonne d'ordre ne manque jamais aux *avertiſſemens* dont on a remis le ſoin à ſa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux & agréable à ſon ami. La ſageſſe rend extrêmement réſervé à donner *conſeil*; il faut toujours attendre qu'on nous le demande, & quelquefois même s'en diſpenſer malgré les ſollicitations; parce qu'un ſalutaire *conſeil* peut déplaire, & être rejetté avec de certaines façons qui expoſent à la tentation de ſouhaiter, pour ſon honneur, que celui pour qui l'on s'intéreſſoit d'abord, ne réuſſiſſe pas dans ſes entrepriſes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *ſ* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avertiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AVERTISSEUR, ſubſtantif maſculin. Officier de la Maiſon du Roi,

Digitized by Google

dont les fonctions consistent à annoncer quand le Roi vient dîner.

AVES, (Îles d') ou *île des Oiseaux*; nom propre de plusieurs Îles. L'une est dans l'Amérique méridionale, au sud de Porto-Rico, & au sud-est de l'île de Bonair. Une seconde est au nord de la précédente, & une troisième dans l'Amérique septentrionale, près de la côte orientale de Terre-Neuve.

AVESA; nom propre. Rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a sa source près de Saint-Marin, & son embouchure dans le golfe de Venise, auprès de Rimini.

AVESNES; nom propre. Ville de France, dans le Hainaut, sur la rivière d'Hespre, environ à sept lieues, sud-est, de Valenciennes. Il y a dans cette Ville, qui est fortifiée, un État-Major, dont le Gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de 12000 liv. par an.

AVESNES-LE-COMTE; nom propre. Bourg de France, en Artois, à trois lieues, oueſt-sud-oueſt, d'Arras.

AVESPREMENT; vieux mot qui signifioit autrefois le soir.

AVESPRER; vieux verbe qui signifioit autrefois commencer à faire nuit.

AVESPRY; vieux mot qui signifioit autrefois surpris par la nuit.

AVESSÉ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à cinq lieues & demie, nord-oueſt, de la Flèche.

AVETTE; vieux mot qui signifioit autrefois abeille.

AVEU; substantif masculin. Confession, reconnoissance de ce qu'on a dit ou fait. *Il a été jugé sur son propre aveu. Il n'a jamais voulu en faire l'aveu.*

AVEU, signifie approbation, consentement donné par un Supérieur à quelque action d'un inférieur. *Je n'avois garde d'entreprendre cette affaire sans votre aveu. Il s'est marié sans l'aveu de son père.*

AVEU, se dit du témoignage que quelqu'un rend de ce qu'un autre a dit ou fait. *Si on lui a donné cette place, il en étoit le plus digne, de l'aveu de toute la Compagnie. La nouvelle Actrice est celle qui a le mieux joué son rôle, de l'aveu de tout le Parterre.*

AVEU, est aussi un terme de Jurisprudence féodale, qui se dit de la reconnoissance que le Vassal est obligé de donner quarante jours après avoir fait foi & hommage à son Seigneur de fief, pour raison des terres qu'il en tient.

L'acte de reconnoissance, ou aveu, doit contenir la description des héritages par tenans & aboutissans, à moins que ce ne soient des fiefs.

Après que le Vassal a fourni au Seigneur acte d'aveu & de dénombrement, ce dernier a quarante jours pour le blâmer. Quand ce temps est écoulé, il peut retirer son aveu des mains du Seigneur, qui est censé l'avoir reçu s'il ne l'a pas blâmé.

Dumoulin est cependant d'avis contraire, & pense que le Seigneur n'ayant ni blâmé ni accepté l'aveu & dénombrement, le Vassal doit le faire assigner, pour voir dire que l'aveu sera tenu pour reçu, & que ce n'est qu'après avoir obtenu jugement conforme à cette demande, que l'aveu est censé reçu. On oppose à cette doctrine l'article 10 de la Coutume de Paris: mais Dupleſſis dit que cet article ne doit s'entendre que des anciens aveux. Nous nous unissons volontiers à l'avis de Dumoulin.

Digitized by Google

Il ne faut pas croire cependant, que le défaut de blâme de la part du Seigneur, valide les erreurs que l'aveu pourroit contenir; il met seulement le Vassal à couvert de la saisie féodale, & le Seigneur a toujours le droit de faire rétablir dans l'aveu par voie d'action, ce qu'il croit devoir y être ajouté ou rectifié.

Si l'*aveu* est blâmé par le Seigneur, le vassal peut être contraint de le réformer, par saisie de son fief.

L'*aveu* & *dénombrement* n'est dû qu'à chaque mutation du Vassal, quoi qu'il soit dû foi & hommage à toutes mutations, soit du Seigneur, soit du Vassal; & si le nouveau Seigneur exige un aveu & dénombrement d'un Vassal qui l'ait déja fourni, il en a le droit, mais il est obligé d'en faire les frais.

Le délai pour faire aveu & dénombrement, & la peine encourue par le Vassal qui ne l'a pas fait, diffèrent selon les coutumes.

On appelle *Homme sans aveu*, quelqu'un qui est sans domicile, & que personne ne veut reconnoître. *Des vagabonds & gens sans aveu.* Voyez VAGABOND.

Significations relatives des mots *aveu* & *confession*.

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu tort de faire. La question fait *avouer* le crime; la repentance le fait *confesser*.

On *avoue* la faute qu'on a faite; on *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère, que de s'excuser de mauvaise grace. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas, a quelque chose de noble ou de sot, selon les circonstances & l'effet qu'il doit produire. Une *confession*, qui n'est pas accompagnée de repentir, n'est qu'une indiscrétion insultante.

C'est manquer d'esprit que *d'avouer* sa faute sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction; & c'est une sottise d'en faire la *confession* sans espérance de pardon; pourquoi se déclarer coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance?

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

AVEUER ou AVUER *une perdrix.* Verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de chasse qui exprime l'action de suivre de l'œil une perdrix.

AVEUGLE; adjectif de tout genre. *Cœcus, a, um.* C'est au propre, celui qui est privé du sens de la vue. *Ce pauvre est aveugle. C'est une femme aveugle.*

AVEUGLE, se dit, dans le sens figuré de quelqu'un à qui la passion ne permet pas de réfléchir librement. *L'ambition le rend aveugle sur ses vrais intérêts.*

AVEUGLE, se dit, dans le même sens, de la passion même. *Dans tous les temps on a dit que l'amour étoit aveugle.*

On dit aussi figurément, *obéissance aveugle, soumission aveugle*; pour dire, une obéissance, une soumission entière aux ordres de quelqu'un. *Ces Religieux doivent à leur Supérieur une obéissance, une soumission aveugle.*

On dit figurément & proverbialement, que *la fortune est aveugle*; pour dire, qu'elle est souvent prodigue de ses faveurs envers ceux qui en sont les moins dignes.

Digitized by Google

AVEUGLE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Connoiſſez-vous cet aveugle ? On a vu un aveugle donner des leçons d'optique.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui fait grand bruit pour un ſujet léger, *qu'il crie comme un aveugle qui a perdu ſon bâton.*

On dit, dans le même ſens, d'une choſe quelconque, *qu'un aveugle y mordroit ;* pour dire, qu'elle eſt aiſée à ſaiſir.

On dit auſſi *qu'au royaume des aveugles les borgnes y ſont Rois ;* pour dire, qu'avec un foible mérite on brille parmi les ſots.

On dit, toujours proverbialement & familièrement, de quelqu'un qui a empiré ſon état en voulant le rendre meilleur, *qu'il a changé ſon cheval borgne contre un aveugle.*

On dit encore de quelqu'un qui juge des choſes ſans les connoître, *qu'il en juge comme un aveugle des couleurs.*

A L'AVEUGLE, expreſſion adverbiale qui ſignifie d'une manière aveugle. Elle n'a d'uſage qu'au propre. *Il eſt entré dans cette maiſon à l'aveugle.*

AVEUGLE, ſe dit, en termes de Commerce, d'une ſorte de tapis qu'on tire de Smirne.

On appelle en chimie *vaiſſeaux aveugles*, ceux qui ſont bouchés d'un côté, & qui n'ont qu'une ouverture de l'autre.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *l'aveugle fortune*, ou *la fortune aveugle.*

AVEUGLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVEUGLER.

AVEUGLEMENT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt au propre, la privation du ſens de la vue ; mais il eſt vieilli dans cette acception, on dit en place *cécité.*

AVEUGLEMENT, ſe dit, dans le ſens figuré, pour exprimer le trouble de la raiſon cauſé par l'empire des paſſions. *Cet aveuglement eſt un effet de ſon ambition. Cette démarche prouve ſon aveuglement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aveuglemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVEUGLÉMENT ; adverbe qui n'a d'uſage que dans le ſens figuré où il ſignifie inconſidérément, ſans réfléchir, ſans rien examiner. *Il conſentit aveuglément à toutes les propoſitions qu'elle lui fit. Il s'eſt conduit aveuglément dans cette affaire.*

AVEUGLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Obcœcare.* Priver quelqu'un du ſens de la vue, le rendre aveugle. *On l'aveugla avec un fer rouge. Le ſable qu'il m'a jetté, m'auroit aveuglé, ſi on ne m'eût pas ſecouru.*

AVEUGLER, ſignifie, par extenſion, éblouir, empêcher pour quelque temps les fonctions de la vue. *On eſt quelquefois aveuglé en paſſant du grand jour dans un appartement ſombre, ou en paſſant d'un appartement ſombre au grand jour. Le ſoleil aveugle ceux qui le fixent.*

Digitized by Google

AVEUGLER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie troubler la raiſon. *L'ambition aveugle bien des gens. C'eſt l'amour qui l'aveugle.*

AVEUGLER, eſt auſſi pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples :* au propre : *il prétend s'être aveuglé avec le collyre qu'on lui a préparé.*

Au figuré : *on ne s'aveugle pas ainſi ſur ſes propres intérêts.*

AVEUGLER *une caſemate*, ſe dit, en termes de l'Art militaire, de l'action de dreſſer une batterie contre cette caſematte pour en démonter le canon, & le rendre ſans effet.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllable longue. Dans *j'aveugle*, la ſyllabe *veu* eſt longue.

AVEUGLETTE; (à l') expreſſion adverbiale & du ſtyle familier, qui ſignifie à tâtons, ſans être éclairé. *Il faut marcher dans ce bâtiment à l'aveuglette. Nous allons à l'aveuglette.*

AVEULE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aveugle.

AVEURDRE; nom propre. Ville de France, dans le Bourbonnois, ſur l'Allier, à cinq lieues, ſud-ſud-oueſt, de Nevers.

AVEURÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tranſporté de colère.

AVEZARAS; nom propre. Rivière de France en Gaſcogne. Elle arroſe l'Archiprêtré d'Aire; & après un cours de ſix à ſept lieues, elle ſe jette dans l'Adour, entre Grenade & Saint-Séver.

AUFENTE; nom propre. Rivière d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle a ſa ſource près de Sezze, & ſon embouchure dans la Mer, près de Terracine. C'eſt L'UFENS des Anciens.

AUFERRANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois cheval de bataille.

AUFFAY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, ſur la Seye, à ſix lieues, nord-eſt, de Rouen. Il s'y tient trois Marchés par ſemaine, où l'on vend quantité de cuirs & de grains.

AUFFEIRTRURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois contrainte, obligation.

AUFIDÉNA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, ſur les frontières des Pélignes, au pied de l'Apennin. Pline en nomme les Citoyens *Aufidénates*.

AUFINA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dont Pline appelle les Citoyens *Aufinates*. Elle étoit Epiſcopale ſous le Pape Simplicius. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de l'Abruzze citérieure, appelé *Oféna*, & ſitué vers Aquila & le mont Maïelle.

AUFNAY; nom propre. Petite île de Suiſſe, dans le lac de Zurich, au-deſſous de Raperſweil. On y voit le Tombeau de Saint-Adalric, fils de Herman, Duc de Suabe.

AUGALA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie, à quelque diſtance de la Mer.

AUGANS; (les) Peuples d'Aſie, dans l'Indouſtan, entre Cabul & Candahar. Tavernier les dit robuſtes & grands voleurs.

AUGARDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois avant-garde.

AUGARRAS; (les) Peuples de l'Amérique méridionale, au Bréſil,

Digitized by Google

vers la Capitainerie de Porto-Séguro.

AUGE; ſubſtantif féminin. *Alveus.* Pierre, ou pièce de bois creuſée, dont on fait uſage pour donner à boire & à manger aux animaux domeſtiques.

AUGE, chez les Anciens, étoit un grand vaſe de pierre, dans lequel ils ſe lavoient & ſe baignoient ſouvent. Comme dans la ſuite on ſubſtitua des bains aux auges, elles ne furent plus conſervées que pour l'uſage des enfans, & pour enſevelir les morts.

AUGE, ſe dit, en termes de Mâçonnerie, d'un grand vaiſſeau de bois, qui ſert aux Mâçons pour délayer leur plâtre.

AUGE, en termes de Couvreurs, eſt un outil ſemblable à l'auge des Mâçons, mais plus petit.

AUGE, ſe dit, en termes de Manège, d'un canal de bois qui ſert à mettre l'avoine du cheval, & d'une groſſe pierre creuſe deſtinée à le faire boire.

AUGE, ſe dit, en termes de Serruriers, Taillandiers, Maréchaux, *&c.* d'une cavité en pierre, placée devant la forge, & dans laquelle eſt l'eau dont ſe ſert l'Ouvrier pour arroſer ſon feu, rafraîchir ſes tenailles, & éteindre ſon fer.

AUGE, ſe dit, dans les Sucreries, de petits canons de bois, dans leſquels on laiſſe réfroidir le ſucre avant de le mettre en barique.

AUGE, ſe dit, dans les Verreries, d'une groſſe pièce de bois creuſée & remplie d'eau, pour rafraîchir les ferremens dont on s'eſt ſervi pour remplir ou vider les pots.

AUGES, au pluriel, ſe dit de certaines rigoles de bois ou de pierre, qui ſervent communément à faire tomber l'eau ſur la roue d'un moulin, pour la faire tourner.

AUGE *à goudron*, ſe dit, en termes de Marine, du vaiſſeau de bois dans lequel on met le goudron pour y paſſer les cordages.

AUGES *à rompre*, ſe dit, chez les Cartonniers, d'une grande caiſſe de bois, dans laquelle on met, avec de l'eau, les rognures de papier deſtinées à faire du carton; & quand elles y ont pourri pendant quelques jours, on les rompt avec une pelle de bois, avant de les faire paſſer dans le moulin.

AUGES, en Aſtronomie. *Voyez* APSIDE.

AUGES, en Phyſiologie, ſe dit des divers canaux qui contiennent nos fluides; tels ſont les artères, les veines, la veſſie, la veſicule du fiel, *&c.* qu'on appelle encore *réſervoirs*; les ventricules & oreillettes du cœur.

AUGES, (Supplice des) s'eſt dit, chez les Anciens, d'un genre de mort imaginé pour punir les grands crimes. On attachoit le coupable ſur ſon dos entre deux auges, deſquelles ſortoient ſes mains, ſa tête & ſes pieds par des trous faits exprès. Expoſé dans cette ſituation, à l'ardeur du ſoleil, ſans pouvoir remuer, on le nourriſſoit de miel, de gré ou de force, & on lui en frottoit les parties découvertes pour y attirer les mouches, qui le faiſoient mourir, après l'avoir tourmenté cruellement pendant quinze ou vingt jours.

AUGE, nom propre. Contrée de France, en Normandie, bornée au nord par l'Océan; au ſud, par les Contrées d'Ouche & d'Oulme; à l'eſt, par le Lieuvin; & à l'oueſt, par la campagne de Caën. Elle a treize lieues de longueur ſur cinq de lar-

Digitized by Google

geur. Le chanvre, le bétail & les pâturages y abondent. Les chevaux qu'on y élève, ſont eſtimés pour leur force & leur vigueur.

AUGES, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de France, en Champagne. Elle a ſa ſource à un quart de lieue de Sézanne, & ſon embouchure dans l'Aube, entre Anglure & Plancy, après un cours d'environ cinq lieues.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde eſt très-brève.

AUGÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Fille d'Alcée, qui, ayant eu une intrigue amoureuſe avec Hercules, devint mère de Télèphe, dont elle accoucha dans une forêt, & ſe réfugia enſuite chez Téthras, Roi de Myſie, pour éviter la colère de ſon père. Télèphe s'étant auſſi rendu à la Cour de Téthras, y demanda Augé en mariage. Le Roi la lui ayant accordée, cette Princeſſe, qui ne vouloit pas épouſer un aventurier, fut ſur le point de tuer ſon fils, lorſque l'apparition d'un ſerpent l'en empêcha. Cette circonſtance leur donna lieu de ſe reconnoître.

AUGEAC; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à trois lieues, ſud-eſt, de Saint-Jean-d'Angéli.

AUGÉE; ſubſtantif féminin. Plein une auge de Mâçon. *Portez-lui une augée de plâtre.*

AUGÉLA; nom propre. Ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du déſert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime.

AUGELOT; ſubſtantif maſculin. Les Vignerons des environs d'Auxerre donnent ce nom à une petite foſſe carrée, qu'on pratique dans les vignes avant l'hiver, pour y poſer dans la ſuite le chapon ou la croſſette. Cette méthode s'appelle *planter à l'augelot.*

AUGELOTS, ſe dit, en termes de Salines, des cuillers de fer placées entre les bourbons, ſur le derrière de la poële, & deſquelles l'uſage eſt de recevoir & retenir les écumes & craſſes qui y ſont envoyées par l'ébulition de l'eau.

AUGET; ſubſtantif maſculin. Petit vaiſſeau, où l'on met la nourriture des petits oiſeaux qu'on tient en cage. *Il faut nettoyer l'auget.*

AUGET, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, d'un petit canal de bois, dans lequel on met le ſauciſſon qui ſert à mettre le feu aux mines.

AUGET, ſe dit, en termes d'Epingliers, d'une ſorte d'auge fermée d'un bout, & qui ſert à mettre les épingles dans la frottoire.

AUGET, ſe dit, en termes de Meuniers, de l'extrémité de la trémie d'un moulin, par où le grain coule & ſe diſtribue ſur les meules.

AUGIAN; nom propre d'une ville d'Aſie dans l'Azerbijan.

AUGIAS; nom propre, & terme de Mythologie. Fils du Soleil, & Roi d'Élide. Il avoit un troupeau de trois mille vaches; & il traita avec Hercules pour en nettoyer les étables, qui infectoient le pays. Le Héros détourna le fleuve Alphée, le fit paſſer au travers de ces étables, qui n'avoient pas été nettoyées depuis trente ans, & bientôt le fumier en fut enlevé. Augias ayant fait quelque difficulté d'exécuter le marché, Phylée, ſon fils, qu'Hercules prit pour arbitre, le condamna. Augias outré, exila Phylée; mais le Héros indigné, ſaccagea la ville d'Elis, tua Augias, rappela Phylée, & le mit ſur le Trône.

AUGILES; (les) Peuples de Cyrène.

Digitized by Google

en Afrique. Les Dieux Manes étoient l'unique objet de leur culte : il les invoquoient dans leurs entrepriſes & leurs ſermens, aſſis ſur des ſépulchres.

AUGITES ; Pline donne ce nom à une pierre précieuſe, qu'on croit être la même que le callais, autre pierre précieuſe, d'un vert pâle, de la groſſeur & du poids de la topaze, & qui eſt plus blanche que le ſaphir, que d'ailleurs elle imite.

AUGMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence. Ce mot, qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *augment de dot*, ſe dit, en Pays de Droit écrit, d'une portion des biens du mari accordée à la femme ſurvivante, pour aider à l'entretenir ſelon ſa qualité.

L'augment de dot, eſt conventionnel ou coutumier. Le conventionnel eſt celui que les parties ont déterminé ; le coutumier eſt règlé par l'uſage ou la loi du Pays : celui-ci eſt ordinairement de la moitié ou du tiers de la dot.

La femme, qui ſurvit à ſon mari ſans en avoir d'enfans, gagne la propriété de l'augment de dot, quand bien même le mariage n'auroit pas été conſommé ; mais ſi elle a des enfans, elle n'a que l'uſufruit de l'augment, & la propriété de ſa portion virile, qui ſe réduit encore à l'uſufruit, ſi elle contracte un ſecond mariage. *Voyez* VIRILE.

Si elle ſe remarie dans l'an du deuil, elle perd l'uſufruit de l'augment de dot. Il en eſt de même ſi elle malverſe durant ſon veuvage.

La femme a hypothèque pour ſa dot & ſon augment de dot, du jour de ſon contrat de mariage.

Le Parlement de Paris adjuge les intérêts de l'augment de dot, du jour du décès. Les Parlemens d'Aix & de Toulouſe, ne les adjugent que du jour de la demande faite en Juſtice.

Une femme ſéparée de biens, pour mauvaiſe adminiſtration, de la part de ſon mari, gagne l'augment de dot dans le reſſort des Parlemens de Paris & de Provence ; ceux de Toulouſe & de Grenoble ont une Juriſprudence oppoſée.

On demande ſi la mort civile du mari, fait gagner l'augment de dot à la femme, comme feroit ſa mort naturelle ? M. de Lamoignon ſe décide, dans ſes Arrêtés, pour la négative ; mais la Juriſprudence s'eſt écartée de ſon opinion, & s'en écarteroit, ce me ſemble, encore avec raiſon, ſi la queſtion ſe préſentoit.

L'augment de dot eſt un bien qui a ceci de particulier ; c'eſt que les enfans n'en ſeroient pas exclus, par une reconciation ſpéciale aux ſucceſſions de leurs pères & mères.

AUGMENTATIF, IVE ; adjectif, & terme de Grammaire, qui ſe dit de certaines particules ſervant à augmenter le ſens des mots auxquels on les joint. *Très*, *fort*, *bien*, *&c.* ſont des particules augmentatives en notre langue ; puiſque ſi je dis *très-beau*, *fort bon*, *bien rire*, j'augmente le ſens des adjectifs *beau*, *bon*, & du verbe *rire*.

AUGMENTATION ; ſubſtantif féminin. *Incrementum.* Action d'ajouter une choſe à une autre. *Le Roi a fait une augmentation dans ſes Troupes. On lui a demandé dix écus d'augmentation.*

AUGMENTATIONS, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, d'additions faites aux armoiries, ou de nouvelles marques

marques d'honneur ajoutées à l'écuſſon.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, le ſecond *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *augmantaſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUGMENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Auctus, a, um.* Voyez AUGMENTER.

AUGMENTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Augere.* Accroître, agrandir, joindre une choſe à une autre pour la rendre plus grande. *Exemples.* Dans le ſens d'accroître : *Il a augmenté ſa fortune de vingt mille écus depuis deux ans.*

Dans le ſens d'agrandir : *Son nouveau commerce l'a contraint d'augmenter ſes magazins.*

Dans le ſens de joindre une choſe à une autre : *Cette meſure ne contenoit que quinze pouces de longueur, & elle en contient dix-huit depuis qu'on l'a augmentée. Il a augmenté ſon Poëme de ſix cens vers.*

AUGMENTER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, dans cette acception, croître en quantité ou en qualité. *Exemples.* Dans le ſens de croître en quantité : *Ses revenus augmentent depuis dix ans. La rivière augmente ſingulièrement.*

Dans le ſens de croître en qualité : *Il y a des paſſions qui augmentent avec l'âge. Si la fièvre n'augmente pas, on pourra le tirer d'affaire.*

AUGMENTER, eſt encore pronominal réfléchi. *Son ouvrage ne s'eſt pas augmenté. Ses forces, ſa fortune s'augmentent tous les jours.*

Significations relatives entre AUGMENTER & CROÎTRE.

Croître, ne ſignifie préciſément que l'agrandiſſement de la choſe, indépendamment de ce qui le produit.

Augmenter, fait ſentir que cet agrandiſſement eſt cauſé par une nouvelle quantité qui y ſurvient.

En cultivant ce terrein, vos arbres *croîtront* mieux, & vos revenus *augmenteront.*

L'ambition *croît* à meſure que les biens *augmentent.*

Les choſes matérielles *croiſſent* par une addition intérieure & méchanique, qui fait l'eſſence de la nourriture propre & réelle; elles *augmentent* par la ſimple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choſes ſpirituelles *croiſſent* par une eſpèce de nourriture priſe dans un ſens figuré : elles *augmentent* par l'addition des dégrés juſqu'où elles ſont portées.

Voyez AGRANDIR & AJOUTER, pour les différences relatives qui en diſtinguent AUGMENTER.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aug-*

Digitized by Google

mente, la syllabe *men* est longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *augmanter*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUGMENTEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois bienfaiteur.

AUGMIGNON ; nom propre. Rivière de France, en Picardie. Elle a sa source à cinq quarts de lieue, au nord-est, de Vermand, & son embouchure dans la Somme, à une lieue & demie, au sud, de Péronne, après un cours d'environ quatre lieues.

AUGON ; nom propre. Montagne d'Italie, dans le Pavesan. Elle fait partie de l'Apennin.

AUGSBOURG ; nom propre. Ville considérable d'Allemagne, sur le Leck, à l'embouchure du Vertach, & à l'extrémité de la Souabe. Elle est Impériale, grande, riche & fortifiée. L'air y est sain, & les environs sont couverts d'arbres fruitiers, de pâturages, & de belles forêts remplies de gibier. Son commerce consiste particulièrement en ouvrages d'Orfévrie, d'Horlogerie, & de Quincaillerie.

Augsbourg se gouverne par son propre Sénat. Les Charges y sont également partagées entre les Catholiques & les Luthériens. Ce fut en cette Ville que les Protestans ou Luthériens présentèrent, en 1530, leur Profession de foi, appelée la *Confession d'Augsbourg*. En 1555, on y fit la paix de Religion, où on laissa la liberté aux Luthériens ; & il fut statué, que désormais on n'inquiéteroit personne dans l'Empire à cause de sa Religion. C'est la patrie du Jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par la Carte de l'Empire Romain, qui porte son nom, & des Fugers, qui passèrent autrefois pour les plus riches Négocians d'Allemagne. Ils furent anoblis par Maximilien premier, & faits Comtes par Charles V. Ce Prince, qui leur devoit un million, étant venu un jour les visiter, ils brûlèrent ses Obligations dans un fagot de bois de Sental. Ils ont bâti cent six maisons dans un fauxbourg, pour servir de demeure aux Bourgeois ruinés.

Augsbourg a donné son nom à la fameuse Ligue des principales Puissances de l'Europe contre la France. Cette Ligue, dont le Prince d'Orange étoit le moteur, fut conclue en 1687, à Venise, où s'étoient rendus, pendant le Carnaval, le Duc de Savoie & l'Electeur de Bavière.

L'EVÊCHÉ D'AUGSBOURG, se dit d'une Souveraineté particulière de l'Evêque de ce nom, entre la Bavière & le Marquisat de Burgow.

AUGTS ; nom propre d'une ancienne Ville Episcopale & considérable de Suisse, à deux lieues de Bâle Ce n'est plus aujourd'hui qu'un Village. Le nom latin de cette Ville étoit *Augusta Rauracorum*.

AUGURAL, ALE ; adjectif. Ce qui appartient à l'augure. On appeloit *Bâton augural*, celui que les Augures portoient en signe de leur dignité. *Il est initié dans la Science augurale*. Voyez AUGURES.

AUGURE ; substantif masculin. Ce mot doit être considéré relativement à la signification qu'il a parmi nous, & à celle qu'il avoit chez les Romains.

Il se dit, parmi nous, de tout signe qui semble présager ou indiquer quelque chose que ce soit. *Cette nouvelle est d'un bon augure*,

Digitized by Google

d'un mauvais augure. La manière dont il l'a reçu, m'a paru de mauvais augure.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui arrive, & dont on doit apprendre quelque nouvelle bonne ou mauvaise, que *c'eſt un oiſeau de bon augure, un oiſeau de mauvais augure.*

AUGURE, chez les Romains, ſe diſoit principalement du préſage qu'ils tiroient du vol des oiſeaux, & de la manière dont mangeoient les poulets ſacrés.

AUGURES, chez les Romains, étoit auſſi le titre que portoient les Miniſtres de la Religion, qu'on regardoit comme les Interprètes des Dieux, parce qu'ils prédiſoient l'avenir.

Le Collège des *Augures* ne fut d'abord compoſé que de trois ou quatre membres, qui depuis furent augmentés juſqu'à quinze. Ils étoient choiſis par le Collège même, qui leur faiſoit jurer de ne jamais révéler aucun des myſtères dans leſquels on les initioit. Ils avoient auſſi de particulier, qu'on ne pouvoit les deſtituer du Sacerdoce. Ces dernières inſtitutions avoient ſans doute eu lieu, afin que la ſcience des *Augures* ne ſe décréditât pas dans l'eſprit du Peuple ; car les gens inſtruits n'y avoient pas grande foi, témoin Cicéron, quand il s'étonnoit que deux *Augures* puſſent s'entre-regarder ſans éclater de rire. Mais l'opinion des Savans n'empêcha pas que les *Augures* ne fuſſent très-conſidérés à Rome. Voici comme ils exerçoient leur miniſtère.

L'Augure, aſſis & revêtu de ſa robe, teinte en pourpre & en écarlate, ſe tournoit du côté de l'orient, & déſignoit, avec ſon Bâton augural, une partie du Ciel. L'*Augure* examinoit alors attentivement quels oiſeaux paroiſſoient, comment ils voloient, de quelle manière ils chantoient, & de quel côté de la partie du Ciel déſignée, ils ſe trouvoient. Les ſignes qu'on voyoit à gauche, étoient réputés de bon augure ; & ceux qui paroiſſoient du côté droit, paſſoient pour malheureux : un ſeul ſigne étoit inſuffiſant ; il falloit qu'il fût confirmé par un ſecond pour former un augure. Ces Prêtres prédiſoient auſſi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs, & plus particulièrement encore par la manière dont mangeoient les poulets myſtérieux, qu'ils appeloient *ſacrés*. L'augure étoit favorable s'ils mangeoient avec avidité ; mais c'étoit un funeſte préſage s'ils refuſoient de manger, ou s'ils s'envoloient. On peut juger s'il étoit difficile de ſe procurer des augures à ſon gré.

SCIENCE DES AUGURES OU AUGURALE, étoit, chez les Romains, l'art de prédire l'avenir, ſoit par le vol & le chant des oiſeaux, ſoit par la manière dont mangeoient les poulets ſacrés, ſoit par le moyen du tonnerre & des éclairs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AUGURÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AUGURER.

AUGURELLUS ; nom propre. Poëte Latin du ſeizième ſiècle. Il chercha la Pierre philoſophale ; & il compoſa ſur ce ſujet un Poëme intitulé : *La Chryſopée*, où il prétendit avoir développé les ſecrets du grand-œuvre. Ayant dédié cet Ouvrage au Pape Léon X, il en fut récompenſé par une très-grande bourſe, que lui donna ce Pontife, en lui diſant :

Digitized by Google

« Que puiſqu'il ſavoit faire de l'or, » rien ne pouvoit mieux lui convenir » qu'un pareil préſent. »

AUGURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Former une conjecture, un préſage. *La mauvaiſe éducation qu'on lui a donnée, fait mal augurer de ſa manière de penſer. Je n'augure pas qu'il ſe tirera de cette maladie. S'il étoit prudent, j'augurerois bien du ſuccès de ſon entrepriſe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'augure*, la ſyllabe *gu* eſt longue.

AUGUSTA; nom propre. Ville maritime d'Italie, en Sicile, au nord de Syracuſe. C'eſt l'ancienne Xiphonia. Elle fut preſque totalement ruinée par le tremblement de terre de 1693.

AUGUSTAIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une monnoie d'or des Empereurs d'occident.

AUGUSTAL; (Préfet) Magiſtrat Romain, qui commandoit en Égypte avec une autorité ſemblable à celle qu'exerçoient les Proconſuls dans les autres Provinces.

AUGUSTALES; (les) adjectif féminin, ſubſtantivement pris. Fêtes inſtituées par l'Empereur Octave-Céſar-Auguſte, après qu'il eut heureuſement terminé toutes les guerres de l'Empire.

Tibère inſtitua auſſi des Auguſtales après la mort & en l'honneur de l'Empereur Auguſte.

TROUPES AUGUSTALES, eſt le nom qui fut donné à Rome à cinq mille ſoldats que Neron faiſoit placer dans l'amphithéâtre pour faire des acclamations, quand il s'exerçoit dans les jeux publics.

AUGUSTBERG; nom propre. Ville & Château de Miſnie, dans la haute Saxe, ſur la rivière de Schap, à ſix milles de Dreſde.

AUGUSTE; adjectif de tout genre. *Auguſtus, a, um.* Majeſtueux, grand, reſpectable, digne d'hommages & de vénération. *Les myſtères auguſtes du ſalut. Il parut dans cette auguſte aſſemblée.*

Le titre d'*Auguſte* fut donné aux Empereurs Romains, depuis Octave-Céſar, qui le porta le premier, & dont nous parlerons tout-à-l'heure ſous le nom d'Auguſte qui lui eſt devenu propre.

HISTOIRE AUGUSTE, eſt le nom d'une hiſtoire des Empereurs Romains, depuis Adrien juſqu'à Carin, compoſée par ſix auteurs latins, qui ſont *Ælius Spartionus, Julius Capitolinus, Ælius Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollio, & Flavius Vopiſcus.*

PAPIER AUGUSTE, eſt le nom qui fut donné, par adulation, à un papier très-beau & très-fin, qui ſe fabriquoit en Égypte, & qui s'appeloit précédemment *ſacré*, parce qu'on ne s'en ſervoit que pour écrire ce qui avoit rapport à la religion.

OCTAVE-CÉSAR-AUGUSTE; nom propre du premier Empereur des Romains. Il étoit petit neveu & fils adoptif de Jules-Céſar. Après la mort de ce grand homme, il forma avec Antoine & Lépide cette fameuſe ligue connue ſous le nom de *Triumvirat*, tribunal barbare, qui fit couler ſur l'échaffaut le ſang des meilleurs citoyens. *Voyez*

Digitized by Google

TRIUMVIRAT. Ces trois hommes partagèrent entr'eux l'univers, comme ſi ç'eût été leur patrimoine. Auguſte, peu content de ſon lot, quelque conſidérable qu'il fût, y joignit bientôt après l'Afrique, dont il dépouilla Lépide, & s'étant enſuite brouillé avec Antoine, la querelle de ces deux maîtres du monde ſe termina par la fameuſe bataille d'Actium, & par la mort d'Antoine, qui la ſuivit de près.

C'eſt après cette affaire que le Triumvir vainqueur rentra dans Rome, où il commença, ſous le nom d'Auguſte, 29 ans avant l'ere chrétienne, un des plus longs & des meilleurs règnes que l'hiſtoire ait conſacrés. Il aima ſes peuples qu'il gouverna en paix, & il en fut l'idole. Les Arts & les Sciences firent, ſous ſon règne, les plus grands progrès, & la poſtérité la plus reculée parlera du ſiècle d'Auguſte comme d'un ſiècle de lumières. Nous parlerons des Mécénas, des Virgile, des Horace, *&c.* qui ont illuſtré ce ſiècle, ſous les noms qui leur ſont propres.

Auguſte avoit la taille avantageuſe, l'air doux, le regard gracieux, le goût fin, l'eſprit vif, politique & pénétrant, beaucoup d'érudition, & une éloquence également ſéduiſante & fleurie. On a dit de ce Prince, en comparant les horreurs de ſon Triumvirat avec les actions vertueuſes qui diſtinguèrent ſon règne pendant près de 44 ans, qu'il devoit ne point naître ou ne point mourir. Il termina ſa carrière à Nole, âgé de 75 ans. Près d'expirer, il ſe tourna vers ſes amis & leur dit, « *N'ai-je pas bien joué* » *mon rôle?* » Oui, lui répondirent-ils. « *Eh bien! battez donc des* » *mains*, reprit-il, *& applaudiſ-* » *ſez, car la pièce eſt finie.* »

AUGUSTE, eſt un terme de Fleuriſte, qui ſe dit d'une ſorte d'œillet cramoiſi & blanc, & d'une tulipe colombine, rouge & blanche.

AUGUSTE LE GRAND, ſe dit auſſi, en terme de Fleuriſte, d'une ſorte d'œillet piqueté & d'une tulipe de couleur de roſe éclatante.

Les Fleuriſtes donnent encore le nom *d'Auguſte triomphant*, à un bel œillet piqueté, remarquable par la largeur & la quantité de ſes feuilles.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue & la troiſième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, ſelon que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une auguſte aſſemblée*, ou *une aſſemblée auguſte*.

AUGUSTIN; (Saint) nom propre d'un Docteur de l'Egliſe, fils de Sainte Monique, & né à Tagaſte, en Numidie, le 13 Novembre 354. Auguſtin, favoriſé du don de l'éloquence, paſſa ſes premières années dans le libertinage, & ſoutint enſuite avec chaleur les opinions des Manichéens; mais Saint Ambroiſe, les Epîtres de Saint Paul, & les ſollicitations d'une mère qu'il aimoit, le firent revenir de ſes égaremens. Il reçut le baptême à l'âge de trente-deux ans dans l'Egliſe de Milan. Valère, Evêque d'Hippone, qui connut les talens ſupérieurs du nouveau converti, l'ordonna Prêtre, & le fit enſuite ſacrer Evêque & ſon Coadjuteur. Auguſtin n'eut dès-lors plus d'autre objet que le triomphe de l'Egliſe & la converſion des hérétiques. On le vit ſans ceſſe combattre avec autant de force que d'éloquence, les Donatiſtes, les Ma-

Digitized by Google

nichéens, les Pelagiens & les Semi-Pelagiens, & ſes travaux ne ceſsèrent qu'à ſa mort, qui arriva le 28 Août de l'an 430.

Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ont donné une édition des ouvrages de Saint Auguſtin, en onze volumes *in-folio*, dans le dernier deſquels ſe trouve la vie de ce Père de l'Egliſe.

AUGUSTINE; ſubſtantif féminin. Religieuſe de l'Ordre de Saint-Auguſtin. Quelques-uns aſſurent que ce Saint inſtitua lui-même les Auguſtines à Hippone où il étoit Evêque.

AUGUSTINE, eſt auſſi un terme de Fleuriſte, qui déſigne une anémone dont les grandes feuilles ſont blanches, mêlées d'incarnat, & la peluche couleur de feu.

AUGUSTINIENS; (les) on appelle ainſi, dans les écoles de Théologie, ceux qui, fondés principalement ſur l'autorité de Saint Auguſtin, ſoutiennent que la grace eſt efficace de ſa nature, relativement & par dégrés. Les points principaux de leur ſyſtême ſont, qu'on doit diſtinguer entre les œuvres naturelles & ſurnaturelles, entre l'état d'innocence & l'état de nature tombée; que toutes les créatures libres dans l'un ou l'autre de ces deux états, ont beſoin, pour chaque action naturelle, du concours actuel de Dieu; que ce concours n'eſt pas antécédent, ni phyſiquement prédéterminant, mais ſimultané & flexible au choix de la volonté; que dans l'état de nature tombée ou corrompue par le péché, la grace efficace par elle-même, eſt néceſſaire pour toutes les actions qui ſont dans l'ordre ſurnaturel. Outre la grace efficace, ils en admettent encore une autre ſuffiſante, grace réelle & proprement dite, qui donne à la volonté aſſez de forces pour pouvoir, ſoit médiatement, ſoit immédiatement produire des œuvres ſurnaturelles & méritoires, mais qui pourtant n'a jamais ſon effet ſans le ſecours d'une grace efficace. Ils ſoutiennent de plus, que toute prédeſtination, ſoit à la grace, ſoit à la gloire, eſt entièrement gratuite.

AUGUSTINIENS, ſe dit auſſi de certains hérétiques du ſeizième ſiècle, diſciples d'un Sacramentaire, nommé Auguſtin, qui ſoutenoit que les ames des juſtes n'entreroient pas au Ciel avant le jour du Jugement.

AUGUSTINS; (les) Religieux qui ſuivent une règle établie par Saint Auguſtin, quand il vivoit en commun avec les Clercs d'Hippone. Il y a pluſieurs Ordres qui rapportent leur origine à cette ſociété; tels ſont les Hermites de Saint Paul, les Jeronymites, les Religieux de Saint Ambroiſe, ceux de Sainte Brigitte, les Frères de la Charité, *&c.*

Ces différens Religieux ſont tous vêtus de noir, & compoſent un des quatre Ordres mendians.

AUGUSTOPOLIS; nom propre. Ancienne ville de Phrygie, ſelon Suidas.

AUGUSTOW; nom propre. Ville de Pologne, au Palatinat de Podlachie, ſur la rivière de Nareu.

AVIA; nom propre. Petite rivière d'Eſpagne, en Galice, qui a ſon embouchure dans le Minho.

AVIANO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Frioul, entre Bellune & Udine.

AVIAUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois ornières.

AVIDE; adjectif des deux genres. *Avidus, a, um.* C'eſt, au propre,

Digitized by Google

celui qui desire quelque chose avec passion, & singulièrement ce qui se boit & se mange. *Il paroît toujours avide des meilleurs mets. Les loups sont les plus avides des animaux.*

AVIDE, se dit dans le sens figuré, & désigne celui qui desire ardemment & avec véhémence la gloire, les honneurs, &c. *Il fut toujours avide de louanges. Il n'est pas assez avide de science pour s'occuper à résoudre ce problême.*

Cet adjectif gouverne les prépositions *de, du, de la, des;* comme on vient de le voir.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une avide personne*, mais *une personne avide.*

AVIDEMENT; adverbe. *Avidè.* Avec avidité, d'une manière avide. *C'est manger trop avidement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avidemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVIDITÉ; substantif féminin. *Aviditas.* C'est, au propre & au figuré, le desir excessif, ardent & immodéré de ce qui est avide. *Exemples.* Au propre: *il a mangé avec avidité tout ce qu'on lui a servi.*

Au figuré: *Ce Prince ne témoigna jamais d'avidité que pour la gloire.*

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

AVIGNIER; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre une terre en vignes.

AVIGNON; nom propre. Ville considérable & capitale d'un état de même nom, qui appartient au Pape. Elle est située sur le Rhône, à sept lieues, sud-sud-est, du Pont Saint-Esprit. On y compte environ vingt-six mille ames, & quantité de Maisons Religieuses des deux sexes. Il y a un Archevêché, une Université, une Inquisition, dont des Moines Dominicains sont les chefs, mais bien moins rigoureuse qu'en certains pays; un Hôtel des Monnoies, & divers autres tribunaux de Magistrature, tous subordonnés au Vice-Légat qui réside en cette ville, où il juge par appel toutes les affaires ecclésiastiques, civiles & criminelles de l'Etat d'Avignon & du Comté Venaissin. Il tient à cet effet deux fois par semaine audience publique, où il paroît en rochet & en camail, assisté d'un Dataire & d'un Avocat fiscal.

Les *Avignonois* sont réputés regnicoles en France, où ils peuvent acquérir toutes sortes d'offices & de dignités; c'est un droit qui leur a été authentiquement confirmé par François premier, & par plusieurs autres de nos Rois.

Le commerce d'Avignon consiste particulièrement en soieries & en livres.

Cette ville a été la patrie de plusieurs hommes célèbres, entr'autres du Chevalier Follard. On y voit le tombeau de la belle Laure, si fameuse par la passion qu'elle inspira à Pétrarque, & par les 318 sonnets & les 88 chansons que ce Poëte composa pour la célébrer. François I. passant par Avignon, visita ce monument qui

Digitized by Google

n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Aucune ville n'a peut-être éprouvé plus de révolutions que celle d'Avignon. Quand les Romains se furent formé des établiſſemens dans les Gaules, elle fut une colonie de cette nation, & compriſe d'abord dans la Gaule Narbonnoiſe, & ſucceſſivement dans la ſeconde Viennoiſe. Lors de la décadence de l'Empire Romain, le Patrice Conſtance la céda aux Bourguignons : Clovis l'aſſiéga enſuite inutilement ; après quoi elle paſſa ſous la domination de Théodoric, Roi d'Italie, & de Thierry, Roi d'Auſtraſie : les Rois de France lui donnèrent des loix après Thierry, juſqu'en 730, que les Sarraſins s'en emparèrent : Charles Martel la reprit ſur ceux-ci qui y rentrèrent en 737 ; mais ils y furent forcés, & preſque tous exterminés la même année. Elle paſſa alors ſous la domination des Rois d'Arles & de Bourgogne, & ſucceſſivement ſous celles des Comtes de Forcalquier & de Toulouſe. Profitant enfin des circonſtances & des troubles du temps, elle s'acquit au douzième ſiècle une ſorte d'indépendance qui lui fut confirmée par pluſieurs ſouverains, & particuliè-rement par l'Empereur Conrad. le Salique, Henri III ſon fils, Guillaume III, Comte de Forcalquier, Guillaume IV, *&c.* & elle s'érigea en République ſous le gouvernement d'un Podeſtat électif : elle ſubſiſta ainſi juſqu'au milieu du treizième ſiècle ; elle reconnut alors les Comtes de Provence pour ſes Souverains : ce fut Jeanne, Comteſſe de Provence & Reine de Sicile, qui la vendit en 1348 au Pape Clément VI, pour une ſomme très-modique, & depuis cette époque les Souverains Pontifes l'ont toujours poſſédée.

AVIGNONET ; nom propre. Petite ville de France, dans le haût Languedoc, environ à ſept lieues, ſud-eſt, de Toulouſe. Elle eſt remarquable par une ſcène auſſi étrange que ſingulière qui s'y paſſa au treizième ſiècle. Les Albigeois y ayant maſſacré cinq Inquiſiteurs dans la maiſon du vieux Raimond, Comte de Toulouſe, ce Prince accuſé d'avoir favoriſé ce maſſacre, fut obligé, pour ſe réconcilier avec le Pape Innocent III, d'en exécuter la Sentence qui le condamnoit à être fouetté ignominieuſement & publiquement dans les rues de cette ville. Cette docilité vile & abjecte, n'empêcha pas la publication d'une croiſade contre ce Prince : mais il méritoit bien qu'on lui ravît le rang dont ſa lâche condeſcendance l'avoit rendu indigne.

AVIGNONOIS, OISE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui eſt d'Avignon. *Connoiſſez-vous cette jeune Avignonoiſe ?*

AVILA ; nom propre. Ville épiſcopale d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur l'Adaja, entre Salamanque & Madrid. On y fabrique de bons draps, & il y a une Univerſité.

AVILA, eſt auſſi le nom d'une autre ville d'Eſpagne, au Royaume de Léon, près de l'embouchure de la rivière de Nalon.

Il y a un bourg qui s'appelle de même dans l'Amérique méridionale, au Pérou, près de la rivière de Napo, à trente-cinq lieues à l'eſt, de St. François de Quito.

AVILA, ſe dit encore d'une pomme des Indes, ronde, charnue, jaune & plus groſſe qu'une orange. Elle eſt le fruit d'une plante rampante, qui

Digitized by Google

qui s'attache aux arbres voisins. Elle contient plusieurs amandes blanches, tendres, amères, qu'on dit être un excellent remède contre le poison & la malignité des humeurs. On en prend une ou deux à la fois.

AVILA FUENTÉES; nom propre. Bourg & château d'Espagne, dans la vieille Castille, à six lieues de Segovie.

AVILI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVILIR.

AVILIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *In contemptum adducere*. Rendre vil, abject, méprisable. *Il avilit tout ce qu'il fait. Ces fonctions l'ont avili.*

AVILIR, est pronominal réflechi, & signifie devenir vil, abject, méprisable. *Il ne se seroit pas avili jusqu'à ce point. Je ne m'avilirai jamais jusques-là.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVILISSEMENT; substantif masculin. Etat de ce qui est avili. *Tous ces emplois sont aujourd'hui dans l'avilissement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire *avilisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AVILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois avilir.

AVILLES; nom propre. Ville & port d'Espagne, dans les Asturies, au nord-oest d'Oviedo. Il s'y fait un commerce considérable.

AVILLONNÉ, EE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVILLONNER.

AVILLONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Fauconnerie, qui signifie donner des serres de derrière. *Ce faucon avillonne bien le héron.*

AVILLONS; substantif masculin pluriel, & terme de Fauconnerie, qui désigne le derrière des mains d'un oiseau de proie.

AVIM; nom propre. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Palestine, entre Bethel & Aphara.

AVINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVINER.

On dit ordinairement & familièrement de quelqu'un qui boit copieusement, que *c'est un corps aviné*.

AVINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Imbiber de vin. *Il faut aviner ces tonneaux.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVINO; nom propre. Ville d'Amérique, au Mexique, dans l'Audience de Guadalajara.

AUJOU; nom propre. Rivière de France, en Champagne. Elle a sa source près de Pierrefort, à deux lieues, sud-oest, de Langres, & son embouchure dans l'Aube, près de l'Abbaye de Clairvaux, après un cours d'environ dix lieues.

Digitized by Google

AUJOURD'HUI; adverbe de temps qui se dit du jour où l'on est. *Hodiè. Il est parti aujourd'hui pour Paris. Je n'irai pas aujourd'hui chez vous.*

AUJOURD'HUI, signifie aussi à présent, le temps, le siècle où l'on est, où l'on vit. *On ne se conduit plus aujourd'hui comme autrefois. On peut bien critiquer les mœurs d'aujourd'hui.*

AUJOURD'HUI, est encore substantif. *Aujourd'hui passé, on ne l'écoutera plus.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *aujourdui*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AVIQUIRINA; nom propre. Île d'Amérique, au Royaume de Chili, sur la mer du Sud, dans le voisinage de la Conception.

AVIRÉ; nom propre. Bourg & Château de France, en Anjou, à cinq lieues & demie, nord-oueſt, d'Angers.

AVIRON; substantif masculin. Terme de Marine & de Rivière, qui se dit d'une sorte de rame ronde par la poignée, & plate par le bas, de laquelle on se sert pour faire aller sur l'eau une nacelle.

AVIRONNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois enceinte, enclos.

AVIRONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois environner.

AVIS; substantif masculin. *Judicium.* Opinion, sentiment. *Ce ne fut jamais mon avis. Il m'avoit là-dessus donné son avis.*

AVIS, signifie conseil, instruction. *Il vous a donné un avis que vous ne devez pas négliger.*

AVIS, se dit de la manière de penser, du suffrage de chaque Juge d'une Compagnie, sur une affaire qu'elle doit décider. *Le Jugement est conforme à l'avis du Rapporteur.*

AVIS, signifie délibération. *Sept Avocats l'avoient ainsi reglé dans leur avis.*

AVIS, se dit dans le sens d'avertissement. *J'ai reçu avis que le vaisseau étoit au port.*

On appelle dans ce sens, & en termes de Commerce, *lettres d'avis*, celles que les Négocians s'écrivent sur leurs affaires, les uns aux autres. Il faut remarquer à ce sujet, que les *lettres d'avis* pour le payement des lettres de change, en doivent contenir le précis, & qu'elles sont nécessaires; parce que celui, sur lequel la lettre de change est tirée, peut refuser de l'accepter, s'il n'a point eu de *lettres d'avis*.

AVIS, se dit aussi des nouvelles qu'on mande & qu'on reçoit. *Mon Correspondant de Marseille me donne avis, que le prix du sucre est augmenté.*

AVIS *au Lecteur*, est le titre d'une sorte de petite préface, qu'on met à la tête de l'ouvrage, pour avertir le lecteur de quelque chose.

AVIS *Doctrinal*, se dit, en termes de Théologie, du sentiment des Docteurs, consultés sur quelque point de Doctrine.

AVIS *de Parens*, se dit, en termes de Palais, d'un Acte judiciaire, par lequel le Juge tutélaire ordonne l'exécution d'une délibération de famille, sur les affaires d'un mineur.

Les *avis de parens* sont nécessaires en pays coutumier, pour les créations de tuteurs & curateurs, pour les émancipations de mineurs,

Digitized by Google

pour l'interdiction des prodigues, des imbécilles, &c. pour autoriſer les tuteurs à conſentir aux mariages des mineurs, & à renoncer aux ſucceſſions qui pourroient leur être onéreuſes, & généralement pour tous les actes importans qui concernent les biens & les perſonnes de ceux qui ſont en tutelle ou curatelle.

En Normandie, & dans pluſieurs Provinces du Royaume, les parens, qui ont donné avis pour l'établiſſement d'un tuteur, ſont garans de ſa geſtion ; coutume ſage & néceſſaire, peut-être, pour mettre à couvert les intérêts des mineurs : cette Juriſprudence n'eſt cependant pas ſuivie à Paris.

AVIS, ſe dit, en termes de Finances, d'un moyen propoſé pour tirer de l'argent des peuples. *Si cet avis eût eu ſon exécution, il auroit ruiné les campagnes.*

En parlant de quelque accident ou événement, on dit proverbialement, *avis au lecteur ;* pour dire, que la choſe arrivée doit ſervir d'inſtruction, & faire prendre garde à ſoi pour l'avenir.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *qu'il y a jour d'avis ;* pour dire, qu'il y a temps de délibérer.

On dit, dans le même ſens, *prendre lettres d'avis ;* pour dire, prendre du temps pour faire ſes réfléxions.

Significations relatives entre *ſentiment*, *avis* & *opinion*.

Il y a un ſens général qui rend ces mots ſynonymes, lorſqu'il eſt queſtion de conſeiller ou de juger ; mais le premier a plus de rapport à la délibération, on dit ſon *ſentiment ;* le ſecond en a davantage à la déciſion, on donne ſon *avis ;* le troiſième en a un particulier à la formalité de Judicature, on va aux *opinions*.

Le *ſentiment* emporte toujours dans ſon idée celle de ſincérité ; c'eſt-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne ſuppoſe pas rigoureuſement cette ſincérité ; il n'eſt préciſément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un ſuffrage donné en concours de pluralité de voix.

Il peut y avoir des occaſions où un Juge ſoit obligé de donner ſon *avis* contre ſon *ſentiment*, & de ſe conformer aux *opinions* de ſa Compagnie.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

AVIS ; nom propre. Ville de Portugal, dans l'Alentejo, ſur une rivière du même nom, à neuf lieues d'Evora.

On appelle *Ordre d'Avis*, un Ordre Militaire, inſtitué en Portugal par Alphonſe premier, au douzième ſiècle, en mémoire de la priſe d'Evora ſur les Maures. Les Chevaliers de cet ordre ſuivoient originairement la règle de Cîteaux, avec quelques conſtitutions qui leur étoient particulières. Ils devoient combattre pour la religion, & faire vœu de chaſteté. Il y a en Portugal quarante Commanderies de cet Ordre, dont la grande Maîtriſe eſt réunie à la Couronne.

AVIS, eſt auſſi le nom d'un bourg de France, en Saintonge, près de la Seugre, à quatre lieues, ſud-ſud-eſt, de Saintes.

AVIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois la portion de biens qu'un père aſſignoit à ſes enfans puînés.

AVISE ; nom propre. Bourg de France, en Champagne, environ à

Digitized by Google

deux lieues, ſud-ſud-eſt, d'Epernay.

AVISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVISER.

AVISÉ, ÉE ; adjectivement pris, ſignifie prudent, circonſpect, qui n'agit qu'après une mûre réfléxion. *Je l'ai toujours connue pour une perſonne bien aviſée.*

AVISEMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois réfléxion.

AVISER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Providere.* Délibérer, pourvoir à quelque choſe ; y prendre garde, y faire attention. *Il aviſe à la réception qu'il doit faire à ce Seigneur. J'aviſerai ce ſoir à la lettre que je dois lui écrire.*

Dans ce ſens il gouverne, en régime compoſé, les prépoſitions *à, au, à la, aux*, comme on vient de le voir ; & ſes temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'aurois aviſé ; elle a aviſé*, &c.

AVISER, eſt auſſi verbe actif, & ſignifie *avertir, conſeiller* ; mais, dans ce ſens, il n'a plus d'uſage que dans ces phraſes proverbiales : *Un fou aviſe bien un ſage* ; pour dire ce que Boileau a exprimé par ce vers :

Un ſot quelquefois ouvre un avis important.

Et *qu'un verre de vin aviſe bien un homme* ; pour dire, qu'il lui ſuggère de bonnes idées.

AVISER, ſignifie, dans le ſtyle familier, appercevoir d'aſſez loin. *A force de le chercher des yeux, je l'aviſai au milieu de la grande allée.*

AVISER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie faire attention ſur quelque choſe, s'imaginer quelque choſe, réfléchir ſur quelque choſe. *Exemples* : dans le ſens de faire attention ſur quelque choſe : *Je ne me ſerois jamais aviſé de cette méthode.*

Dans le ſens de s'imaginer quelque choſe : *Il s'eſt aviſé d'un bon moyen, pour arriver à ſon but.*

Dans le ſens de réfléchir ſur quelque choſe : *Quand il s'aviſa de cet expédient, il n'y avoit plus de remède.*

AVISER, employé dans le ſens neutre, & précédant un infinitif, s'y lie par le moyen de la particule *à. J'aviſe à paſſer devant lui.*

S'il eſt pronominal réfléchi, il ſe lie à l'infinitif qu'il précède, par le moyen de la particule *de. Il s'aviſa de quereller.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'aviſe*, la ſyllabe *vi* eſt longue.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVISION ; vieux mot qui ſignifioit autrefois apparition.

AVISON ; nom propre. Haute montagne de Vôges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyères. Nous en parlons à cauſe d'une fête ſingulière qui s'y célèbre annuellement le premier Dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au ſommet de cette montagne, où ils allument un grand feu après le

Digitized by Google

coucher du ſoleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit, contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru ſe convenir par les amitiés qu'ils ſe ſont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage, eſt ſuivie d'une décharge de boîtes & de mouſqueterie, proportionnée à la qualité des perſonnes dont on vient de parler, & à l'eſtime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'eſt que le prélude d'une fête qui ſe donne par les *élégans* aux *élégantes*, le Dimanche ſuivant, & qui conſiſte en concerts, en bals, *&c.* Les jolies filles de Bruyères ſavent bien ſi tout cela les amuſe.

AVISURE ; ſubſtantif féminin, & terme de Chauderonnier-Ferblantier. Il ſe dit du rebord d'une pièce qui ſe rabat ſur une autre pièce, & les unit toutes deux.

AVITAILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVITAILLER.

AVITAILLEMENT ; ſubſtantif maſculin. Approviſionnement de vivres pour une place, une armée, un navire. *L'avitaillement de cette place a coûté cent mille écus.*

AVITAILLER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Fournir de vivres une place, un vaiſſeau. *Comme les ennemis pourront aſſiéger cette ville, il faut l'avitailler.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'avitaille*, la ſyllabe *tail* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *avitalier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet. *D'avitalier*, il faudroit faire *j'avitaille*.

AVITAILLEUR ; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art Militaire. Il ſe dit de celui qui eſt chargé de fournir les vivres d'une place, d'un vaiſſeau.

AVITINS ; (biens) terme de Coutume, qui déſigne en Bearn, des biens poſſédés ſucceſſivement par trois perſonnes de la même famille.

AVIVAGE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Miroitier, qui ſe dit de la première façon que l'ouvrier donne à la feuille d'étain, pour recevoir le vif-argent.

AVIVÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVIVER.

AVIVER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de donner de la vivacité, de rendre une matière plus fraîche, plus nette. *Il faut aviver ces couleurs.*

AVIVER, ſe dit, chez pluſieurs ouvriers qui travaillent ſur métaux, de l'action de donner le vif, le luſtre, le dernier poli à un ouvrage.

AVIVER, ſe dit, en termes de Doreurs, de l'action de nettoyer & de gratter une figure de bronze, pour la dorer.

AVIVER, ſe dit, en termes de Char-

Digitized by Google

pentiers, de l'action de tailler une pièce de bois à vive-arrête.

AVIVER, se dit, en termes de Teinturiers, de l'action de rendre une couleur plus vive & plus éclatante.

AVIVER *l'Etain*, se dit, en termes de Miroitiers, de l'action de frotter légèrement de vif-argent ce métal, avant de l'en charger tout-à-fait.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*avive*, la syllabe *vi* est longue.

AVIVES; substantif féminin pluriel, & terme de Manège & de Maréchallerie. Glandes situées entre les oreilles & le gosier du cheval, près de la ganache. L'inflammation de ces glandes cause à l'animal une maladie, qui porte aussi le nom d'*Avives*. Elle se manifeste par les douleurs qu'il ressent, tant dans ces glandes, que dans le ventre, parce que ce mal est toujours accompagné de tranchées, & les tranchées de rétention d'urine; ce qui oblige le cheval à se tourmenter & à se débattre vivement. La réunion de ces deux accidens fait connoître que le mal principal est les avives; car il y a des tranchées sans avives, mais rarement des avives sans tranchées. Aussi le cheval porte-t-il souvent la tête du côté des flancs, à droite & à gauche, comme s'il vouloit montrer l'endroit où il sent le plus de mal: il se couche & se relève souvent, & ne peut uriner. Il faut lui mettre de la paille fraîche sous le ventre pour le faire uriner, s'il est possible: on tâchera aussi d'introduire dans le canal de la verge, un poux vivant, ou quelques morceaux de gros poivre concassé; ensuite on lui fera introduire dans le fondement, le bras d'un homme graissé d'huile de noix; on fera presser la vessie, & on frottera le foureau avec la même huile. Il faut le tenir chaudement; & si l'on étoit dans un lieu où il y eût une bergerie remplie de moutons, on l'y enfermeroit.

Il faudra ensuite saigner l'animal au cou; puis, peu de temps après, sous la langue; & dans l'intervalle, lui donner douze onces d'huile d'amandes douces, avec un demi-septier d'eau-de-vie pour un petit cheval, ou une chopine pour un cheval de carosse: puis saisir entre les doigts les glandes gorgées, les manier, les écraser fortement, & les battre avec le manche du boutoir ou du brochoir, pour les meurtrir; car c'est une mauvaise méthode de les ouvrir. Vous ferez après cela une pâte de feuilles d'orties vertes, que vous pilerez avec du vinaigre; vous en remplirez les deux oreilles du cheval, de façon qu'elle puisse y rester sept à huit heures. Après ces remèdes, on pourra lui donner deux onces de thériaque, quatre onces de miel de Narbonne, & autant de sucre, dans trois demi-septiers de vin.

Si le cheval continue d'être tourmenté de tranchées, on le saignera aux veines du flanc, & on lui donnera un demi-septier de vin blanc, autant d'huile d'amandes douces, deux gros de cristal minéral, & deux onces de térébenthine de Ve-

Digitized by Google

mise, avec une demi once de poivre long en poudre; le tout mêlé ensemble. On remarque dans le bas de l'oreille en-dedans, une enflure qui forme une espèce de repli. Il faut la percer avec le bistouri ou la lancette. Si le mal est récent, il n'en sortira que du sang corrompu : s'il est ancien, il en sortira du pus.

Comme ce mal fait perdre l'appétit aux chevaux, si le cheval restoit plusieurs jours sans manger, il faudroit lui faire avaler quatre jaunes d'œufs avec une muscade rapée, & un quarteron de sucre, dans une pinte de vin rouge, pour le fortifier & le soutenir. Les *avives* sont un mal fort dangereux, que le cheval gagne ordinairement en buvant une eau-vive ou froide.

AVIVOIR; substantif masculin, & terme de Doreurs, qui désigne un instrument dont ces ouvriers se servent, pour étendre l'or amalgamé.

AUKLAND; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la province de Durham, sur la Ware.

AULADIS; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place en Asie, dans la Mésopotamie.

AULAGAS; nom propre. Lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord-oueſt de Potosi. Il a quinze lieues de longueur, & ses eaux coulent dans le lac de Titicaca.

AULAINES; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à cinq lieues, nord-est, du Mans.

AULANIE; vieux mot qui signifioit autrefois noisette.

AULE; vieux mot qui signifioit autrefois halle.

AULELUIE; vieux mot qui signifioit autrefois temps Pascal.

AULERCES; (les) anciens peuples des Gaules, qui habitoient la première, la seconde & la troisième Lyonnoise. César, qui donne le nom d'*Aulerci* à quatre de ces peuples, les distingue les uns des autres par les épithètes de *Brannovices*, *Cénomani*, *Diablintes* & *Eburovices*.

AULIDE; nom propre. Ville maritime de Grèce, en Béotie, près de Chalcide, sur le détroit de Négrepont. Ce fut le rendez-vous des Grecs qui allèrent au siège de Troye, & où Iphigenie, fille d'Agamemnon, dut être immolée, pour leur obtenir un vent favorable. *Voyez* IPHIGÉNIE.

AULIQUE; substantif féminin. *Aulica*. Thèse que soutient un Etudiant en Théologie, particulièrement dans l'Université de Paris, le jour qu'un Licentié obtient le bonnet de Docteur. C'est ce nouveau Docteur qui préside à la Thèse. Il l'ouvre par un argument qu'il propose à celui qui soutient.

AULIQUE, se dit aussi adjectivement d'un Tribunal de l'Empire d'Allemagne, qui exerce une Jurisdiction universelle, sur tous les membres & sujets de l'Empire, dans les causes dont il a droit de connoître. C'est ce qu'on appelle *Chambre Aulique*, *Cour Aulique*, *Conseil Aulique*.

On appelle *Conseiller Aulique*, un membre de ce Tribunal, qui est composé d'un Président, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Conseillers, dont neuf Catholiques, & neuf Protestans. Ces Officiers sont nommés par l'Empereur; mais le Vice-Chancelier est présenté par l'Electeur de Mayence.

La première syllabe est moyenne,

Digitized by Google

la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *aulike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AU LIT, AU LIT CHIENS ; terme de Venerie, dont se servent les chasseurs pour faire quêter les chiens, & leur faire lancer le gibier qui est au gîte.

AULMARE ; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

AULMULCIERS ; titre que se donnent, dans leurs Statuts, les marchands Bonnetiers de Paris.

AULNAY ; nom propre. Ville de France, en Poitou, environ à treize lieues, sud-oueſt, de Poitiers.

Il y a encore un Bourg de ce nom dans la même Province, à six lieues, nord-nord-oueſt, de Poitiers.

AULNAY, est aussi le nom de deux bourgs de France, en Normandie, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une demi-lieue. Un des deux est situé sur la rivière d'Odon, à cinq lieues, sud-oueſt, de Caen. Près de là est l'Abbaye d'Aulnay, qui est en commende, & rapporte au Titulaire, environ huit mille livres de rente.

AU LOF ; terme de Marine, & commandement qu'on fait au Timonier, de gouverner vers le vent.

AULONZA ; nom propre. Bourg de France, en Limousin, à trois lieues & demie, nord-nord-oueſt, de Tulles.

AULOT ; nom propre. Ville jadis Episcopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus qu'un bourg de la Viguerie de Campredon.

AULPS ; nom propre. Ville de France, en Provence, à douze lieues, est-nord-est, d'Aix, sur la route de Barjols à Castelane. Elle a ses Députés aux Etats de la Province.

AULUGELLE ; nom propre. Grammairien célèbre, qui vivoit au second siècle, sous l'Empereur Marc-Aurele. Il nous reste de lui dix-neuf Livres des Vingt qui formoient ses Nuits Attiques qu'il composa à Athènes pour l'usage de ses enfans. Cet Ouvrage, qui est un Recueil d'érudition, & de Remarques grammaticales, s'est imprimé à Leyde en 1668.

AULULAIRE ; substantif féminin. *Aulularia*. Titre de la troisième Comédie de Plaute, ainsi appelée *du Petit Pot* (en Latin *Aulula*) qui renfermoit le Trésor trouvé par l'avare Euclion, le principal personnage de cette pièce.

AUMAGNE ; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à quatre lieues, nord-est, de Saintes.

AUMAILLES ; adjectif féminin pluriel, & termes des Eaux & Forêts, & de plusieurs Coutumes. Il désigne des bêtes à cornes, & même des brebis. *On a trouvé dans les taillis un troupeau de bêtes aumailles.*

AUMAIRE ; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

AUMALE ; nom propre. Ville de France, en Normandie, environ à douze lieues, nord-oueſt, de Rouen. On y fabrique des serges estimées, & d'autres étoffes de laine qui sont pour cette ville un objet considérable de commerce. On voit tout près d'Aumale, l'Abbaye de Saint-Martin, ordre de S. Benoît, dont l'Abbé jouit d'environ 10000 liv. de rente.

AUMÉ ; substantif masculin. Terme de Chasse & de Pêche, qui se dit

Digitized by Google

des grandes mailles des filets. L'aumé facilite l'entrée du filet, & empêche l'animal d'en sortir.

AUMES ; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, sur l'Éraut, à deux lieues & demie, au nord, d'Agde.

AUMOGNE ; vieux mot qui signifioit autrefois aumône.

AUMÔNE ; substantif féminin. *Inopiæ subsidium.* Ce que l'on donne aux pauvres par compassion, ou par charité. *Ces gens-là ne vivent que d'aumônes.*

On dit d'une personne qui demande l'aumône par fainéantise, qu'*elle dérobe l'aumône aux pauvres.*

On dit d'une charité bien appliquée, que *c'est une belle aumône.*

AUMÔNES FIEFFÉES, se dit des fondations que nos Rois ont faites au profit des Églises.

On dit aussi, en parlant des donations de terres faites à l'Église par nos Rois, ou quelques Seigneurs, sans aucune autre obligation que de reconnoître qu'on les tient de celui qui les a données, qu'*elles relèvent ou sont tenues en franche-aumône.*

AUMÔNE DES CHARRUES, s'est dit en Angleterre d'un Impôt d'un denier par Charrue, que le Roi Ethelred établit sur ses Sujets, pour être employé à la nourriture & entretien des pauvres.

AUMÔNE, se dit, en termes de Jurisprudence, d'une peine pécuniaire, à laquelle le Juge condamne en certaines circonstances celui qui perd son procès.

Il faut remarquer que l'*aumône* n'est point infamante en matière criminelle, & qu'elle l'est en matière civile. La raison de la différence, est qu'on ne la regarde, dans le premier cas, que comme une charité forcée, & qu'en matière civile on la prononce comme une véritable peine, pour tenir lieu de réparation de quelque dol ou malversation.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUMÔNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AUMÔNER.

AUMÔNÉE ; substantif féminin. Nom qu'on donne aux distributions de pain qu'on a coutume de faire aux pauvres en certains endroits, après les obsèques.

AUMÔNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Palais, qui signifie donner par aumône. *Il doit aumôner une somme aux pauvres.*

AUMÔNERIE ; substantif féminin. Office claustral dans certaines Abbayes. Les fonctions du Titulaire consistent à distribuer annuellement certaines aumônes.

GRANDE AUMÔNERIE DE FRANCE, se dit de la Dignité du Grand-Aumônier de France.

AUMÔNIER, IÈRE ; adjectif. Qui donne souvent l'aumône aux pauvres. *Personne n'est plus aumônier que cette Dame.*

AUMÔNIER, est aussi substantif, & se dit d'un Officier Ecclésiastique dans les Chapelles des Princes, ou attaché à la personne des Grands, pour leur dire la Messe, leur faire la prière, *&c.*

AUMÔNIER *d'un Vaisseau, d'un Régiment*, se dit d'un Prêtre entretenu dans un Vaisseau, dans un Régiment, pour y administrer les Sacremens, & y faire les autres fonctions ecclésiastiques.

GRAND-AUMÔNIER DE FRANCE, se dit d'un Officier de la Couronne,

Digitized by Google

qui eſt le premier Eccléſiaſtique de la Cour. Il diſpoſe du fonds deſtiné pour les aumônes du Roi ; il célèbre le Service divin dans la Chapelle de Sa Majeſté, quand il juge à propos ; il nomme les Prélats qui doivent y officier, les Prédicateurs, *&c.* Il fait expédier & délivre les ſermens de fidélité, que prêtent aux Rois les Archevêques, les Evêques, les Généraux d'Ordre, les Grands-Prieurs de Malthe, & tous autres Dignitaires. Il ſe trouve au lever & au coucher du Roi, pour y faire la prière. Il eſt préſent aux repas publics de Sa Majeſté, pour la bénédiction de la Table, & pour les graces. A la Meſſe du Roi, il lui préſente ſon Livre de prières, & lui donne l'eau-bénite, *&c.* Il a d'ailleurs le droit, comme Evêque de la Cour, d'officier devant le Roi, dans quelque Diocèſe que ce ſoit, ſans permiſſion de l'Evêque Diocéſain.

Outre *le Grand-Aumônier*, il y a à la Cour le premier Aumônier & les Aumôniers de quartier. Les fonctions du Grand-Aumônier ſont ſuppléées par le premier Aumônier, & ſucceſſivement par les Aumôniers de quartier, qui ſont au nombre de huit. Les uns & les autres ſont Commenſaux de la Maiſon du Roi.

En Angleterre, il y a auſſi un *Grand-Aumônier*, qu'on appelle le *Lord-Aumônier*. Il a le droit ſingulier d'enlever de deſſus la Table du Roi le plat qu'il juge à propos, pour le donner à un pauvre.

AUMÔNIÈRE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſe dit d'une Dignitaire du Chapitre de Remiremont. *Voyez* REMIREMONT.

AUMONNIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Hôpital, Hôtel-Dieu.

AUMOSNIÈRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois bourſe, gibecière.

AUMUSSE ; ſubſtantif féminin. Fourrure particulière aux Chanoines & aux Chanoineſſes, & qu'ils portent ordinairement ſur le bras. L'aumuſſe étoit un vêtement à la mode, ſous nos Rois de la première race, & l'on en faiſoit uſage pour ſe couvrir la tête & les épaules.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *aumuſe*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AUMUSSETTE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois petite aumuſſe.

AUNAGE ; ſubſtantif maſculin. Meſurage à l'aune. *J'ai payé tant pour l'aunage.*

On dit, en termes de Commerce, *bon d'aunage, excédent d'aunage, bénéfice d'aunage* ; pour dire, que dans la choſe aunée on trouve plus que la meſure ou l'aunage ne devoient donner.

La première ſyllable eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AUNAIE ; ſubſtantif féminin. Lieu planté d'aunes. *Je compte faire planter une aunaie dans ce terrein humide.* Voyez AUNE.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

AUNAUX ; (les) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à neuf lieues, nord-nord-eſt, du Mans.

AUNE ; ſubſtantif féminin. Meſure de longueur, dont on ſe ſert pour meſurer les étoffes, les rubans, *&c.*

Quoique cette meſure ſous le nom d'*aune*, ſoit uſitée dans différens

Digitized by Google

pays, ſa longueur varie ſelon les lieux. Voici ſa conſiſtance dans les principaux lieux de l'Europe où l'on s'en ſert.

A Paris, l'*aune* eſt une meſure de trois pieds huit pouces de France, & non de trois pieds ſept pouces, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. Cette *aune* eſt en uſage dans la plûpart des villes du Royaume.

L'*aune* d'Angleterre eſt égale en longueur à celle de Paris.

L'*aune* d'Amſterdam ou de Hollande, eſt, à ce que dit Ricard, de deux pieds un pouce deux lignes de France.

L'*aune* de Flandres & de Brabant eſt de deux pieds un pouce cinq lignes & demie de France.

L'*aune* de Dantzig eſt d'un pied dix pouces quatre lignes & demie de France.

L'*aune* de Francfort, Hambourg, Leipſic, Cologne, eſt d'un pied neuf pouces de France.

AUNE ROYALE, ſe dit en Perſe, d'une meſure de trois pieds moins un pouce de France, & l'on appelle *aune* raccourcie, dans le même pays, celle qui n'a que les deux tiers de l'aune royale.

AUNE COURANTE, ſe dit, pour ſignifier qu'une étoffe n'eſt meſurée que ſur ſa longueur, ſans égard à ſa hauteur: ainſi l'on dira qu'une tenture de Damas, longue de quinze *aunes*, contient quinze *aunes* courantes.

AUNE, ſe dit de la choſe meſurée. *Voilà une aune de Satin que je viens d'acheter.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas meſurer les hommes à l'aune;* pour dire, que la taille de quelqu'un ne décide pas de ſon mérite.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *meſurer tout le monde, les autres à ſon aune;* pour dire, juger d'autrui par ſoi-même. Les Anglois rendent ce proverbe par cette phraſe: *meſurer le blé d'autrui avec ſon boiſſeau.*

On dit encore proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ſait ce qu'en vaut l'aune*, quand il a fait à ſes dépens l'expérience de quelque choſe.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *tout du long de l'aune;* pour dire, beaucoup, avec excès. *Les frais de cette entrepriſe lui en donneront tout du long de l'aune.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt très-brève.

AUNE; ſubſtantif maſculin. *Alnus.* Arbre aſſez grand, qui croît ſur les bords des rivières, & dans les lieux marécageux. Il eſt du nombre des bois que l'Ordonnance des Eaux & Forêts qualifie de *mort-bois.* Son tronc eſt couvert d'une écorce raboteuſe; ſon bois eſt pliant, léger, & a la propriété d'être incorruptible dans l'eau. Ses feuilles d'un vert foncé, velues & blanchâtres en deſſous, ont de la reſſemblance avec celles du coudrier. Son fruit eſt une petite pomme écailleuſe, qui s'ouvre en pluſieurs paquets d'écailles, contenant quelques ſemences applaties.

Les feuilles d'*aune* écraſées & appliquées ſur les tumeurs, ſont réſolutives, & arrêtent les progrès de l'inflammation. On en frotte les bois de lit pour chaſſer les puces.

L'écorce & le fruit ſont aſtringens, rafraîchiſſans, & on les emploie en gargariſmes avec ſuccès contre les inflammations de la gorge.

AUNE NOIR; *Voyez* BOURDAINE.

AUNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AUNER.

Digitized by Google

AUNEAU ; nom propre. Bourg de France, dans le pays de Chartres, à trois lieues & demie, oueſt-ſud-oueſt, de Dourdan. Le Duc de Guiſe battit les Allemands près de là, le 14 Septembre 1587.

AUNÉE ; ſubſtantif féminin. *Enula Campana.* Plante médicinale, dont les feuilles pointues, molles, ſont plus longues & plus larges que celles du bouillon blanc ; il s'élève d'entre elles, à la hauteur de quatre à cinq pieds, pluſieurs tiges droites, rougeâtres & velues, qui jettent quelques rameaux garnis de feuilles ſans queues : ſes fleurs ſont grandes, larges, radiées, jaunes, un peu odorantes, & naiſſent aux extrémités des tiges & des rameaux : il leur ſuccède des têtes larges, chargées de ſemences oblongues qui portent chacune une aigrette. La racine de la plante eſt longue, groſſe, charnue, de couleur obſcure en-dehors, & blanche en-dedans.

Cette racine, dont on ſe ſert ſouvent en Médecine, contient beaucoup d'huile, de ſel fixe & de ſel eſſentiel : ſon goût eſt amer & aromatique. Elle eſt alexitère, ſtomachique, vermifuge, tonique, déterſive & réſolutive par excellence.

On la preſcrit fraîche aux perſonnes, dans les apozèmes, depuis demi-once, juſqu'à une once. On en fait une conſerve qu'on donne à la doſe d'une once : on la prend intérieurement deſſéchée & pulvériſée & à la doſe d'un ou deux gros, dans un véhicule convenable : on en fait auſſi un extrait qui ſe donne depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

Cette racine ſe donne fraîche en infuſion aux animaux, à la doſe de quatre onces, & à celle de demi-once, quand elle eſt ſèche & pulvériſée.

AUNER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de meſurer à l'aune. *Vous ne ſavez pas auner. Ce Marchand aune bien. Aunez cette étoffe.*

AUNER *bois à bois*, ou *pince à pince*, termes de Commerce, qui ſignifie auner juſte, ſans donner au-delà de la meſure.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*aune*, la ſyllabe *au* eſt longue.

AUNER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois réunir.

AUNEUIL ; nom propre. Bourg de France, en Beauvoiſis, à deux lieues, ſud oueſt, de Beauvais.

AUNEUR ; ſubſtantif maſculin. Nom d'une ſorte d'Officier établi pour avoir inſpection ſur l'aunage.

Il y a à Paris une Communauté de cinquante Jurés-Auneurs, Viſiteurs de toiles. Ils perçoivent un ſou par aune de tout ce qu'ils meſurent.

Il y a encore dans la même ville les Auneurs commis par les Maîtres & Gardes Drapiers & Merciers. Ceux-ci ſont au nombre de douze, & leurs fonctions conſiſtent à auner les draps ou étoffes de laine ſous la Halle, & dans les Boutiques des Marchands, lorſqu'ils en ſont requis, ſoit par le vendeur, ſoit par l'acheteur.

Il y a auſſi des Auneurs dans di-

Digitized by Google

verſes Manufactures du Royaume, tant pour auner les draps, que pour auner les toiles.

AUNIEL; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce. Ancienne meſure Angloiſe, qui déſignoit une ſorte de Romaine que pluſieurs Statuts ont prohibée, parce qu'elle facilitoit la fraude.

AUNIS; (le Pays d') nom propre. Petite Province maritime de France, dont la Rochelle eſt la capitale. Elle a le Poitou au nord, la Saintonge au ſud & à l'eſt, & l'océan à l'oueſt. Sa longueur eſt d'environ neuf lieues, ſur une largeur pareille. Elle eſt arroſée par la Sèvre, la Charente & la Vendie. On y recueille du blé & du vin; les pâturages, le gibier, le poiſſon y abondent, & il s'y fait dans les Marais ſalans, quantité de ſel que l'on prétend être le meilleur de l'Europe, pour conſerver les viandes & le poiſſon.

AUNTEIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois tante.

AVOCASSER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Exercer la profeſſion d'Avocat. *Ne ſachant que faire, il s'aviſa d'Avocaſſer*. Ce terme eſt du ſtyle familier, & ſe dit, le plus ſouvent, en mauvaiſe part.

AVOCASSIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois art de plaider.

AVOCAT; ſubſtantif maſculin. *Advocatus*. Celui qui, après avoir fait les études & obtenu les grades néceſſaires, a le droit de défendre les cauſes litigieuſes en Juſtice, ſoit en parlant, ſoit en écrivant.

Nous ne nous étendrons pas ſur les talens & les vertus qui doivent diſtinguer le véritable Avocat; il ſuffira, pour s'en former une idée, de ſe ſouvenir qu'il doit être l'organe de la vérité, l'appui de l'innocence, le fléau de l'injuſte, & le défenſeur du pauvre, de l'opprimé, de la veuve & de l'orphelin.

A la vue de tant d'intérêts puiſſans, confiés aux ſoins des Avocats, & qui anobliſſent leur profeſſion à ſi juſte titre, on voudroit que l'honneur fût le ſeul guide qui les menât dans la carrière, & que jamais leur éloquence ou leurs écrits ne s'achetaſſent pour favoriſer une cauſe injuſte, comme il n'arrive que trop ſouvent.

AVOCAT CONSULTANT, ſe dit d'un Avocat qui, ne pouvant plus ſoutenir la fatigue du Barreau, ne fait plus d'autres fonctions que de donner ſon avis & ſon conſeil verbalement ou par écrit.

AVOCAT GÉNÉRAL, ſe dit d'un Officier prépoſé dans une Cour Souveraine, pour réſumer les moyens des Avocats, qui ont plaidé quelque Cauſe où le Roi, le Public, l'Egliſe, les Communautés, les Mineurs ont intérêt, & pour donner enſuite ſon avis & ſes concluſions ſur l'objet conteſté.

AVOCAT DU ROI, ſe dit d'un Officier qui fait, dans un Siège inférieur, les fonctions que remplit un Avocat Général dans une Compagnie Souveraine.

AVOCATS AUX CONSEILS, ſont ceux qui ont acquis des Offices par leſquels ils ont le droit de faire toutes les inſtructions & procédures des affaires litigieuſes qu'on diſcute aux Conſeils du Roi, & aux Requêtes de l'Hôtel, au Souverain.

AVOCAT CONSISTORIAL, eſt le nom qu'on donne à un Officier de la Cour de Rome, créé pour y plaider, ſur les oppoſitions formées aux proviſions des Bénéfices.

Digitized by Google

AVOCAT, se dit, en Allemagne, d'un Magistrat établi dans certaines Villes pour y rendre la Justice, au nom de l'Empereur.

AVOCAT, ATE; se dit, dans le sens figuré, de celui & de celle qui intercède pour quelqu'un, qui en épouse les intérêts, & les défend auprès de quelqu'autre. *Il s'est chargé d'être mon Avocat auprès du Ministre. La Vierge est l'Avocate des Pécheurs qui l'intercèdent.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Avokat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVOCAT; substantif masculin. Grand arbre d'Amérique, dont la feuille est longue, pointue, & d'un assez beau vert. Ses fleurs sont disposées en bouquets, dont les fleurons ont chacun la figure d'une étoile, & répandent une odeur assez agréable. Il leur succède un fruit, qu'on appelle aussi *Avocat*, qui a la forme & la grosseur d'une poire de bon chrétien. On le mange à la poivrade avant sa maturité; & on le dit excellent contre la dyssenterie.

L'Avocat est très-commun dans la partie de l'île de Saint-Domingue qui appartient à l'Espagne, à cause de l'usage dans lequel sont les Espagnols, de mettre en terre les noyaux & pepins des fruits qu'ils mangent.

AVOCATOIRE; adjectif pris substantivement, & terme de Jurisprudence, qui se dit d'un Mandement, que le Chef Suprême de l'Empire d'Allemagne adresse à quelque Prince ou Sujet du Corps Germanique, pour en arrêter les procédés illégitimes dans les causes d'appel.

LETTRES AVOCATOIRES, se dit des Lettres par lesquelles un Souverain revendique quelqu'un de ses Sujets, passé sous une domination étrangère.

AVOCETTE; substantif féminin. *Avocetta.* Oiseau aquatique, de la grosseur d'un pigeon, & du poids d'environ dix onces. *Voyez* BEC COURBÉ.

AVOÉ; vieux mot qui signifioit autrefois champion.

AVOESTRE, AVOULDRE; vieux mots qui signifioient autrefois bâtard.

AVOGASIE; nom propre. Province d'Asie, entre la Mer noire, la Georgie & la Comagène. Elle fait partie de la Colchide des Anciens.

AVOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois autoriser.

AVOINE; substantif féminin. *Avena.* Sorte de plante & de grain fort connu, qui sert particulièrement à nourrir les chevaux.

On distingue deux sortes d'*Avoines*, la blanche & la noire; mais elles ont l'une & l'autre les mêmes propriétés.

L'Avoine contient beaucoup d'huile & de sel essentiel: elle est détersive, astringente, résolutive, rafraîchissante, pectorale & adoucissante. On fait des décoctions & des tisanes avec l'avoine mondée: des décoctions & des soupes avec l'avoine gruée. Les Médecins Anglois ne nourrissent leurs malades qu'avec des bouillons d'avoine dans les maladies aigues.

On fait aussi de la bierre & du pain avec l'avoine.

Pour conserver l'avoine sur les

Digitized by Google

greniers, mêlez-y des feuilles de laurier : ne la donnez à vos chevaux qu'après l'avoir criblée & épouſſetée.

AVOINES, ſe dit, au pluriel, des plantes de l'avoine encore ſur terre. *Les avoines ſont magnifiques dans cette contrée. Il eſt temps de faucher les avoines.*

On appelle *paille d'avoine*, la balle du grain qu'on en ſépare par le van ou le crible.

FOLLE AVOINE, ſe dit de la plante d'avoine qui ne produit point de grain.

On dit proverbialement, figurément & populairement, de quelqu'un qui a beaucoup travaillé pendant la journée, *qu'il a bien gagné ſon avoine ;* pour dire, qu'il a mérité d'être nourri.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avaine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVOINE ET LES COMMUNEAUX ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, ſur la rivière d'Orne, à ſix lieues, nord-eſt, du Mans.

AVOIR ; ſubſtantif maſculin, qui ſe dit, dans le ſtyle familier, de ce qu'on poſſède de bien. *Il a joué tout ſon avoir. Cent écus ſont tout mon avoir.*

AVOIR ; verbe actif irrégulier de la troiſième conjugaiſon. *Habere.* Poſſéder de quelque manière que ce ſoit. *Il n'a pas le bien que vous croyez. Il ne tardera pas d'avoir un appartement chez le Prince. Vous avez un bel équipage. J'avois un habit cher.*

AVOIR, ſignifie auſſi être le ſujet de quelque action, de quelque opinion, de quelque paſſion, de quelque penſée, *&c. Il n'y avoit aucun plaiſir. Comment avoir de l'eſtime pour de pareilles gens ? Je n'aurai aucun tort dans cette affaire. Il a fallu que j'euſſe avec lui cette difficulté. Nous n'aurons point de diſpute enſemble. Il eut un coup de fuſil dans cette action.*

AVOIR, s'emploie impersonnellement dans le ſens du verbe *être*, & alors il eſt toujours précédé de la particule *y*. *Il y avoit lieu de juger qu'il étoit coupable. Il n'y a jamais eu d'occaſion plus favorable. Il ne doit pas y avoir plus de quinze jours. Il y aura demain un an que nous ſommes ici.*

Quand le verbe *avoir* précède un infinitif, & qu'il s'y lie par le moyen de la particule *à*, comme il arrive ſouvent, il ſert à exprimer l'état, la diſpoſition, la volonté où l'on eſt de faire, ce que ſignifie l'infinitif qu'il précède. *J'ai à écrire en Province. J'avois à travailler quand il eſt venu. Vous avez à choiſir dans toutes ces pièces. Nous n'aurons pas à craindre cet accident.*

On dit proverbialement, *il n'eſt rien tel que d'en avoir ;* pour dire, qu'on n'eſt conſidéré dans le monde, qu'autant qu'on eſt riche, qu'on a du bien.

On dit, dans le même, ſens de quelqu'un avide d'argent, *qu'il veut en avoir à quelque prix que ce ſoit.*

On dit, dans le ſtyle familier, l'*avoir beau*, l'*avoir belle ;* pour dire, avoir une occaſion favorable pour quelque choſe.

On dit auſſi, *il a beau crier, il a beau ſe vanter, il a beau dire, &c.* pour dire, quoiqu'il crie, quoiqu'il ſe vante, quoiqu'il diſe, *&c.*

On dit encore proverbialement,

en menaçant quelqu'un, *il en aura, vous en aurez* ; pour dire, qu'il sera maltraité, vous serez maltraité.

On dit, dans le même sens de quelqu'un, qu'on *l'aura* ; pour dire, qu'on le tiendra en son pouvoir.

On dit aussi familièrement de quelqu'un qui a essuyé quelque disgrace, quelque accident, *&c.* qu'*il en a.*

AVOIR, est aussi verbe auxiliaire, & sert à former ses temps composés, ceux des verbes actifs, de l'auxiliaire *être*, & de la plûpart des verbes neutres. *Voyez* le mot VERBE, où toutes ces choses sont expliquées, & où nous conjugons les temps irréguliers d'*avoir*, pour réunir sous un point de vue tout ce qui a rapport aux verbes françois. On y trouvera cette importante matière traitée avec l'étendue dont elle est susceptible.

Voyez *posséder*, pour les différences relatives qui en distinguent *avoir.*

La première syllabe est brève, la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

La quantité prosodique des autres temps, se trouve au mot *verbe*, où ils sont aussi conjugués, comme nous venons de le dire.

AVOISE ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, sur la Sarte, à quatre lieues, nord-oueſt, de la Flèche. Il s'y fait un commerce assez considérable en fer, en bois & en ardoises.

AVOISIE ; vieux mot qui signifioit autrefois, fine, spirituelle.

AVOISINÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AVOISINER.

AVOISINER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Être situé auprès, être voisin. *La Russie avoisine la Chine. L'Alsace avoisine la Suisse.* Il n'a d'usage qu'en parlant de proximité de lieu.

AVOISINER *les cieux*, se dit, dans le style élevé & poëtique, des arbres, des rochers, des tours, des montagnes très-élevées. *Ces cédres avoisinoient les cieux. Ce rocher avoisine les cieux.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avoizîner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVOLA ; nom propre. C'est, selon Baudrand, une petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto.

AVOLÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois étourdi.

AVON ; nom propre. Petite île au midi de la pointe orientale de la presqu'île de Kintyre.

AVON, est aussi le nom de trois rivières qui arrosent, en Angleterre, les Comtés de Wilt & de Warwich, & de deux autres qui coulent en Écosse, dans la Province de Sterling & le pays de Lorn.

AVORTÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AVORTER.

AVORTEMENT ; substantif masculin. *Abortus.* Terme de Médecine, qui désigne l'accouchement avant terme d'un enfant mort ou vivant.

La mort ou la stérilité sont souvent la suite de l'avortement.

Les causes de cet accident sont toute maladie aiguë qui saisit la femme dans les premiers temps de sa grossesse. Le vomissement grand, fort & longtemps continué, les efforts

Digitized by Google

forts de l'eſtomac, & la preſſion qu'éprouve la matrice, la forcent à expulſer le fœtus. Il en eſt de même d'une toux violente & de durée. Le flux menſtruel, une ſaignée trop copieuſe, une perte de ſang, tout ce qui agite & ſecoue vivement le corps de la femme enceinte; un grand travail, une forte contorſion, des ſauts, la danſe, nommée vulgairement *contredanſe;* les courſes à pied, à cheval, en caroſſe; le bruit des canons ou du tonnerre, les frayeurs & toute autre commotion ſubite & univerſelle; les veilles trop longtemps prolongées, les odeurs fortes, puantes; les vapeurs, les compreſſions des habits, & le fréquent uſage du mariage, ſur-tout ſur les derniers mois; enfin le fœtus lui-même, quand il eſt monſtrueux, ſont des cauſes qui procurent auſſi l'avortement.

Il eſt ordinairement précédé de la fièvre, de douleurs dans les lombes & à la tête, de l'affaiſſement & du reſſerrement du ventre, d'un écoulement de ſang pur ou aqueux, d'un lait ſéreux, & d'une diminution du ſein.

Lorſque le moment de l'*avortement* eſt arrivé, les douleurs ſont très-vives, & à peu-près les mêmes que celles de l'accouchement.

L'avortement eſt ſur-tout dangereux, quand la groſſeſſe eſt avancée. Au reſte, la femme qui avorte doit être traitée comme celle qui accouche, ſelon les ſymptômes particuliers & les circonſtances. *Voyez* ACCOUCHEMENT.

La Loi punit de mort les perſonnes du ſexe, qui, pour cacher leur incontinence, ſe procurent l'avortement par des breuvages ou autres remèdes violens.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avortemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVORTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Abortum facere*. Accoucher avant terme. *Cette chûte la fit avorter. Elle fut condamnée à mort pour s'être fait avorter.*

AVORTER, ſe dit communément en parlant des femelles des animaux. *Cette jument a coutume d'avorter.*

AVORTER, ſe dit, par extenſion & en termes de Jardinage, des fruits qui n'acquièrent ni la groſſeur, ni la maturité convenable. *Le mauvais temps a fait avorter la plûpart des fruits.*

AVORTER, ſe dit, dans le ſens figuré, des projets, des affaires, des entrepriſes qui ne réuſſiſſent pas. *Une indiſcrétion fit avorter cette affaire;* pour dire, empêcha cette affaire de réuſſir.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'avorte*, la ſyllabe *vor* eſt longue.

AVORTON; ſubſtantif maſculin. *Abortivus*. Qui eſt né avant terme.

Digitized by Google

L'enfant dont elle vient d'accoucher, n'eſt qu'un avorton.

AVORTON, ſe dit, par extenſion, des animaux qui ſont beaucoup au-deſſous de la grandeur qu'ils devroient avoir. *Cette petite fille ſera toujours un avorton.*

AVORTON, ſe dit auſſi des végétaux. *Les arbres de cette contrée ſont tous des avortons. Cette ſemence n'a produit que des avortons.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui eſt petit, mal fait & mal bâti, *que c'eſt un avorton.*

AVORTON, ſe dit encore, dans le ſens figuré, des ouvrages d'eſprit trop précipités & auxquels on n'a pas aſſez travaillé. *Ce poëme n'eſt pas aſſez travaillé, & ce n'eſt qu'un avorton.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AVORTURE; vieux mot qui ſignifioit autrefois adultère.

AVOT; ſubſtantif maſculin, & terme de commerce, qui ſe dit en Flandres d'une meſure des ſolides. Quatre avots font la raſière, & la raſière contient environ cent livres de graine de colzat bien ſèche.

AVOUÉ; ſubſtantif maſculin. Vieux mot formé de celui d'Avocat, & qui ſignifioit autrefois le patron, le protecteur d'une égliſe, d'une abbaye, d'une communauté religieuſe. Ces avoués étoient les gardiens du temporel des Egliſes. *Ce Seigneur étoit avoué de l'Egliſe de S. Martin.*

AVOUÉ, eſt auſſi participe paſſif & adjectif. *Voyez-en* les ſignifications au verbe AVOUER, d'où il dérive.

AVOUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Confiteri.* Reconnoître qu'une choſe eſt, en demeurer d'accord, la confeſſer. *Exemples.* Dans le ſens de reconnoître qu'une choſe eſt: *Vous devriez avouer que vous vous y êtes bien mal pris pour réuſſir.*

Dans le ſens de demeurer d'accord d'une choſe. *J'avoue avec vous que cette méthode eſt la meilleure.*

Dans le ſens de confeſſer une choſe. *Il avoua ſa faute.*

AVOUER, ſignifie autoriſer une choſe: *il n'a pas voulu avouer les offres que ſon Procureur avoit faites.*

AVOUER *quelqu'un*, ſignifie approuver quelqu'un en ce qu'il a fait & en ce qu'il fera enſuite de la commiſſion qu'on lui a donnée. *L'Ambaſſadeur avoua ſon ſecrétaire.*

AVOUER *un enfant*, ſignifie s'en reconnoître le père. *Il ne voulut jamais avouer cet enfant.*

On dit, dans le même ſens, *avouer un ouvrage*; pour dire, s'en reconnoître l'auteur.

AVOUER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi: on dit, *s'avouer de quelqu'un*; pour dire, ſe renommer, s'autoriſer de quelqu'un, ſe fonder ſur quelqu'un. *Il s'avoua d'un Conſeiller du Parlement.*

S'AVOUER *d'une religion*, ſignifie confeſſer qu'on profeſſe cette religion. *Il n'héſita pas à s'avouer de la Confeſſion d'Ausbourg.*

On dit proverbialement & figurément, *avouer la dette*; pour dire, reconnoître qu'on a tort.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité profodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſon-

Digitized by Google

nes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

AVOUERIE; ſubſtantif féminin, & terme de Juriſprudence, qui déſigne la qualité de l'avoué.

Avouerie, ſe dit auſſi des droits abandonnés aux Seigneurs pour jouir de leur protection.

Avouerie, ſe dit encore du droit de patronage. *Voyez* Patronage.

AVOUGLETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aveuglément.

AVOUL; vieux mot qui ſignifioit autrefois aveu.

AVOUTRE, AVOUÊTRE; vieux mots qui ſignifioient autrefois bâtard adultérin.

AVOUTRIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois adultère.

AVOYEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois enquête.

AVOYER; vieux mot qui ſignifioit autrefois mettre en bonne voie.

AUPARAVANT; adverbe, qui déſigne priorité de temps. *Antè. On m'en avoit inſtruit auparavant. Vous devriez paſſer chez lui auparavant.*

Remarquez que cet adverbe ne doit jamais être ſuivi d'un régime, ni d'un que. Ainſi vous ne devez pas dire, *j'arriverai auparavant vous: elle danſera auparavant que de chanter:* mais vous direz, *j'arriverai avant vous. Elle danſera avant de chanter.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

AUPOULS; nom propre. Bourg de France, en Rouſſillon, à trois lieues, nord-oueſt, de Perpignan.

AUPRÈS; prépoſition de lieu, qui déſigne proximité & qui régit les prépoſitions & articles compoſés *de, du, de la, des. Son pré eſt auprès du ruiſſeau. Il loge auprès de l'Egliſe. Ne vous arrêtez pas auprès de ce torrent.*

Auprès, s'emploie pour marquer l'attachement domeſtique. *On l'a placé auprès du Miniſtre de la Guerre:* c'eſt-à-dire, qu'on l'a attaché au ſervice du Miniſtre de la Guerre.

Auprès, s'emploie, pour exprimer qu'on eſt bien dans l'eſprit, dans les bonnes graces de quelqu'un. *Depuis quelque temps il eſt bien auprès du Prince.*

Auprès, ſe dit pour au prix, en comparaiſon. *Exemples.* Dans le ſens d'au prix: *Cette terre eſt peu de choſe auprès de celle-là.*

Dans le ſens d'en comparaiſon: *qu'eſt-ce que l'homme auprès du Créateur?*

Auprès, s'emploie auſſi adverbialement: *pour mieux entendre, placez-vous tout auprès.*

On dit populairement, proverbialement & adverbialement, *ſi vous n'en voulez point, couchez-vous auprès.*

On dit encore adverbialement & populairement, *par auprès;* pour dire, un peu à côté. *Vous n'irez pas au-delà du ruiſſeau, mais vous paſſerez par auprès.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue.

AURA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Mexique qui approche de la grandeur de l'aigle. Son plumage eſt noir, mais il tire ſur le roux au cou & autour de la poitrine. Le noir des aîles eſt mêlé d'un roux cendré & de couleur de pourpre. Il a les ongles recourbés; le bec rouge à l'extrémité & ſemblable à celui d'un perroquet. Ses paupières ſont rouges, ſes yeux noirs & ſes prunelles rouſſes. Il vole preſque

Digitized by Google

toujours & ſe nourrit de rats, de lezards & de ſerpens.

Cet oiſeau donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil. Son cœur, ſéché au ſoleil, répand beaucoup d'odeur, & ſa chair eſt bonne à manger dans la vérole. Ses plumes brûlées ſont déterſives & vulnéraires, & leur cendre appliquée ſur quelque partie, empêche le poil d'y croître.

AURACH; nom propre. Petite ville d'Allemagne, avec un Château fort dans la Souabe, au Duché de Wirtemberg, ſur l'Ermſt.

AURADOUR SAINT-GENEST; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, à dix lieues, nord-oueſt, de Limoges.

AURAN; nom propre. C'étoit, ſelon Ezechiel, un canton ſitué au nord-eſt de la Terre-Sainte. Saint Jerome en fait une ville du pays de Damas, dans la Solitude.

Il eſt probable qu'*Auran* étoit la ville capitale d'une contrée appelée *Auranite* ou *Auranitide*.

AVRANCHES; nom propre. Ville Epiſcopale de France, en Baſſe Normandie, & capitale de l'Avranchin. On y compte environ 6000 ames. Elle eſt ſituée à une demi-lieue de l'Océan & à huit lieues, ſud, de Coûtance, ſur un coteau, dont les pieds ſont baignés par la rivière de Sée. Le principal commerce d'Avranches & de l'Avranchin, conſiſte en ſel, en cidre, & en quelques autres productions de la terre.

AVRANCHIN; nom propre. Contrée de France, en Baſſe Normandie, qui a le Cotantin, au nord; la Bretagne & le Maine, au ſud; le pays d'Houlmes, à l'eſt, & à l'oueſt l'Océan & le golfe de Saint-Michel. Elle a onze lieues de longueur & environ ſept de largeur. La terre y eſt fertile en blés, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arroſent l'Avranchin, ſont la Canche, la Sée, la Seule & le Coeſnon. Ce pays faiſoit partie, ſous Jules-Céſar, de la ſeconde Lyonnoiſe.

AURARIC; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes Hermétiques ont donné à leur Mercure.

AURATE; ſubſtantif féminin. Sorte de poire d'été auſſi-tôt mûre, auſſi délicate & beaucoup plus groſſe que le petit muſcat.

AURAY; nom propre. Ville maritime de France, en Bretagne, ſur le Golfe de Morbihan, environ à vingt lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Rennes. Elle eſt fameuſe par la victoire que Jean de Montfort y remporta en 1364. Elle aſſura à ce Prince le Duché de Bretagne qui lui diſputoit Charles, Comte de Blois, qui fut tué dans l'action.

AURAZ-ER-ZEB; nom propre. Montagne qui fait partie du Mont-Atlas. Elle eſt ſituée dans l'intérieur des Terres, à trente lieues de Bugie, & à vingt-cinq de Conſtantine. Si l'on en croit Marmol, cette montagne, qui a trente lieues d'étendue, eſt peuplée de Barbares, toujours en guerre avec les Arabes, & qui ne s'occupent qu'à voler ſur les chemins, & à maſſacrer les voyageurs.

AURE; nom propre. Il y a en France trois Rivières de ce nom, une en Champagne, une autre en Normandie, & la troiſième en Auvergne.

AURE, eſt auſſi le nom d'une vallée, & Vicomté de France, en Gaſcogne, dans l'Armagnac. On y compte environ dix mille ames. Arreou en eſt le chef-lieu. Il y a de belles fo-

Digitized by Google

tèrs de ſapins, dans leſquelles on coupe tous les ans des mâts de vaiſſeaux. Le commerce principal du pays, conſiſte en bétail.

AVRE ; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource dans le Perche, à une lieue, eſt-ſud-eſt, de l'Abbaye de la Trappe, & ſon embouchure dans l'Eure, entre Dreux & Anet, après un cours d'environ douze lieues.

AUREA ALEXANDRINA ; terme de Pharmacie, qui déſigne une ſorte d'opiate ou d'antidote que vantoient les Anciens. Ce remède, dont on a la recette dans Myrepſe, fut ainſi appelé, parce qu'il entre de l'or dans ſa compoſition, & qu'il fut inventé par un Médecin, du nom d'*Alexandre*.

Les Modernes lui ont ſubſtitué la thériaque.

AURÈGNE ; nom propre. Rivière de France, en Picardie. Elle a ſa ſource près de Roye, & ſon embouchure dans la Somme, après un cours d'environ neuf lieues.

AUREILLE ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à une lieue, oueſt-nord-oueſt, d'Angers.

AUREILLON ; ſubſtantif maſculin. Partie du métier à fabriquer les étoffes de ſoie. Il y a des aureillons ſervant à tenir les enſuples ſur leſquelles ſont pliées les chaînes de ſoie, & d'autres qui ſervent à appuyer la banquette.

AURÉLIE ; *Voyez* CHRYSALIDE.

AURELIENNE ; (la porte) porte de l'anciene Rome placée au haut du Janicule. C'eſt aujourd'hui la porte de Saint-Pancrace. Le premier nom valoit bien le ſecond.

AURELIOPOLIS ; il y avoit autrefois deux villes épiſcopales de ce nom, dans l'Aſie-Mineure, dont une en Lydie, ſelon Hiérocles, & l'autre dans l'Aſie proprement dite, ſelon Léon le Sage.

AURENG-ABAD ; nom propre. Grande ville des Indes, dans la Province de Balagate, dont elle eſt capitale, à ſoixante quinze lieues de Surate. Elle eſt commerçante & bien ſituée.

AURÉOLE ; ſubſtantif féminin. Couronne de gloire, ou cercle de lumière que les Peintres & les Sculpteurs affectent aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, comme un ſigne de la victoire qu'ils ont remportée.

AURÉOLE, ſe dit auſſi, pour exprimer le degré de gloire qui diſtingue les Saints dans les Cieux. C'eſt ce que S. Auguſtin appelle dans ſon Livre de la Virginité, *prérogative de gloire. Elle mérita l'Auréole des Vierges. Il aura l'Auréole des Martyrs.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AURIBAT ; nom propre. Petite contrée de France, en Gaſcogne, entre Tartas & Dax, ſur la gauche de l'Adour.

AURICHISSAR ; nom propre. Bourg de la Turquie d'Europe, dans la Bulgarie, vers les frontières de la Romanie.

AURICK ; nom propre. Ville d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie, & à huit milles d'Emden, dans un excellent pays de chaſſe.

AURICULAIRE ; adjectif de tout genre. Il déſigne ce qui a rapport à l'oreille. Voici à peu près les uſages de ce mot.

TÉMOIN AURICULAIRE, ſe dit d'un témoin qui a oui de ſes propres oreilles ce qu'il dépoſe.

CONFESSION AURICULAIRE, ſe dit de celle qui ſe fait en ſecret à l'oreille du Prêtre.

DOIGT AURICULAIRE, ſe dit du doigt

Digitized by Google

voiſin du petit, parce qu'on s'en ſert pour tirer de l'oreille les ordures qui s'y amaſſent.

ARTÈRE AURICULAIRE, ſe dit de la ſeconde branche externe de la carotide externe. Elle ſe répand ſur l'oreille externe par pluſieurs petits rameaux, entre dans la caiſſe du tambour, & s'y diſtribue.

ORIFICE AURICULAIRE; Winſlow appelle ainſi *les deux orifices des ventricules du cœur*, dont chacun répond aux oreillettes.

AURICULAIRE, ſe dit auſſi des remèdes dont on fait uſage dans les maladies de l'oreille.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un auriculaire remède*, mais *un remède auriculaire*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *aurikulaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AURIGNAC; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Louge, à dix lieues, ſud-eſt, d'Auſch. Il y a Foires & Marchés, où il ſe vend des étoffes & du bétail.

AURIGNY; nom propre. Petite île près des côtes de Normandie, environ à ſept lieues, oueſt-nord-oueſt, de Cherbourg. Elle appartient aux Anglois.

AVRIL; nom propre du quatrième mois de l'année, ſelon la ſupputation ordinaire. Avant le Roi Numa, Avril étoit le ſecond mois de l'année qui commençoit par Mars, & qui n'étoit compoſée que de dix mois. Ce Prince ajouta Janvier & Février.

On dit dans le ſtyle poëtique & figurément, *en l'Avril de ſes jours*; pour dire, en la fleur de ſon âge.

On donne aux maquereaux le nom de *poiſſons d'Avril*.

POISSON D'AVRIL, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui fait métier de proſtituer des femmes & des filles.

On dit proverbialement *donner le poiſſon d'Avril*; pour déſigner une fade plaiſanterie qui ſe fait le premier jour d'Avril, par laquelle on engage une perſonne à faire quelque démarche inutile, afin de ſe moquer d'elle. *On vient de lui donner le poiſſon d'Avril.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

AURILLA; adjectif, & terme de Manège. Il ſe dit d'un cheval à grandes oreilles, & qui les branle ſouvent.

AURILLAC; nom propre. Ville conſidérable de France, en Auvergne, ſur la Jordane, environ à dix-ſept lieues, ſud-oueſt, de Clermont. On y compte vingt mille perſonnes. Le commerce de cette ville conſiſte particulièrement en bétail, en tapiſſeries & en dentelles.

AURILLADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un coup ſur les oreilles.

AURILLAGE; ſubſtantif maſculin, & terme uſité dans quelques Coutumes, pour déſigner le profit des ruches d'abeilles qui ſont ſans maître. *Voyez* ABEILLE.

AURILLEUX; (temps) vieille phraſe uſitée autrefois; pour dire, un temps ſemblable à celui du mois d'Avril.

AURIOL; vieux mot qui ſignifioit autrefois maquereau.

AURIOLE; le voyageur Pyrard ra-

Digitized by Google

conte, qu'*entre Badara & Calicut, il y a un Roi qui ſe nomme Auriole:* le Géographe Davity donne par erreur, en citant ce Voyageur, le nom de Royaume aux poſſeſſions de ce Prince: & ce Royaume qui, comme celui d'Adéa, n'exiſte que par écrit, eſt placé par le Dictionnaire de Trévoux, dans le Malabar.

AURIPEAU; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom aux feuilles déliées de cuivre jaune, dont ſe ſervent les Paſſementiers.

AURITINA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Pentapole.

AUROCHS; ſubſtantif maſculin. Animal quadrupède qui a la figure du bœuf domeſtique; mais il en diffère par ſa grandeur qui approche de celle de l'éléphant, & par ſes cornes qui ſont courtes & groſſes.

Cet animal ſe trouve en Pruſſe, en Pologne, & en Ruſſie.

AURON; nom propre. Rivière de France, en Berry. Elle a ſa ſource à trois lieues, oueſt-nord oueſt, de Bourbon-l'Archambault, & ſon embouchure à Bourges, dans l'Evre, après un cours d'environ dix lieues.

AURONE; ſubſtantif féminin. Plante médicinale à pluſieurs tiges dures, caſſantes, droites, cannelées, branchues, & qui s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds. Ses feuilles ſont très-nombreuſes, verdâtres, & découpées en pluſieurs folioles linéaires. Ses fleurs & ſon fruit ſont ſemblables aux fleurs & au fruit de l'abſinthe.

Cette plante contient beaucoup d'huile exaltée, avec des ſels fixes & volatils. Elle eſt âcre, amère au goût, d'une odeur forte, tonique, ſtomachique, vermifuge, apéritive, déterſive, réſolutive, & très-répercuſſive.

On en tire une huile par infuſion & par coction, & l'on en fait auſſi des vins médicinaux & des décoctions.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

AURONZO; nom propre. Bourg & Château d'Italie, appartenant à la République de Veniſe, ſur le ruiſſeau d'Anſia, à huit milles, au ſud, de la Piève de Cadoro.

AURORE; ſubſtantif féminin. *Aurora.* Crépuſcule du matin, lumière qui paroît avant que le Soleil ſoit ſur l'horiſon. *Nous partirons au lever de l'aurore.*

AURORE, ſe dit pour l'orient, particulièrement en poëſie. *Les peuples de l'aurore.*

On appelle *couleur d'aurore*, une ſorte de jaune doré. *Des Rideaux de couleur d'aurore.* Et l'on dit par abrégé, *du drap aurore, de la ſoie aurore, une étoffe aurore*, &c.

AURORE BORÉALE, ſe dit d'un phénomène lumineux qui paroît quelquefois dans le Ciel du côté du nord, quelques heures après le coucher du Soleil. On apperçoit d'abord, pour l'ordinaire, un brouillard aſſez obſcur, fait en ſegment de cercle, dont la partie occidentale commence à être éclairée. On voit enſuite ſortir de ce ſegment de cercle, des arcs lumineux, des jets & des rayons de lumière, & bientôt toute la maſſe du phénomène ſemble être dans un mouvement général, qu'opèrent vraiſemblablement les vibrations de lumière, & les éclairs réitérés qui ſe ſuccèdent, preſque ſans interruption les uns aux autres. On remarque enfin, quand le phénomène eſt dans ſa plus grande ma-

Digitized by Google

gnificence, une espèce de couronne lumineuse qui se forme vers le zénith. Telle fut à peu près la fameuse aurore boréale qui parut le 19 Octobre 1726.

On peut voir ce qu'ont écrit sur les aurores boréales, MM. Musschenbroek, de Mairan, le Monnier, & de Maupertuis.

AURORE, se dit, en termes de Mythologie, d'une Divinité des Anciens. Ils la disoient sœur du Soleil & de la Lune; de son mariage avec Persée, elle eut les vents; & d'un autre mariage avec Tithon, fils de Laomédon, elle eut Memnon qui fut tué par Achille au siège de Troye. Jupiter, à la prière de l'Aurore, avoit accordé l'immortalité à son mari; mais il avoit oublié de l'exempter de la vieillesse. Il devint infirme, & la vie lui fut insupportable; il pria le Maître des Dieux de retirer le don de l'immortalité, mais le destin ne le permettoit pas; Jupiter par grace, le changea en cigale.

On représentoit cette Déesse sur un char lumineux, parsemé de rubis & de roses, pour exprimer les brillantes couleurs dont elle est ornée quand elle paroît. De-là ces expressions, *l'aurore aux doigts de roses, au teint de roses*, &c.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très brève.

AUSPERG; Bourg & Château d'Allemagne, dans la Carniole, au sud-est, de Laubach.

AURUM MUSICUM; terme de Chimie, qui désigne de l'étain sublimé par le moyen du mercure, & auquel on a donné la couleur d'or, par le simple degré de feu qui convient à cette opération.

AUSCH; nom propre. Ville Archiépiscopale de France, & Capitale du Comté d'Armagnac, sur la rivière de Gers, à treize lieues, oueſt, de Toulouse. Elle est peuplée d'environ six mille ames. Il y a Présidial, Sénéchaussée, &c. & l'Archevêché est un des plus riches du Royaume.

Il faut prononcer AUCHE.

AUSE; nom propre. Rivière de France, en Auvergne. Elle a sa source au pied de la montagne de Vas-y-Veyre, & son embouchure dans la Loire, près de la Voute-en-Vélay, après un cours d'environ huit lieues.

AUSE; vieux mot qui signifioit autrefois toison.

AUSÉ; vieux mot qui signifioit autrefois accoutumé.

AUSEMENT, AUSINE; vieux mots qui signifioient autrefois aussi, de même.

AUSEN; titre qui signifioit demi-Dieu, & que les Goths donnoient aux Généraux qui l'avoient mérité par plusieurs victoires.

AUSERON; substantif masculin. Drogue très-rare & très-chère, qui vient de Perse, & que les Européens tirent des Indes orientales par Surate.

AUSES; (les) anciens Peuples de la Lybie, dont parle Ortélius. Ils avoient d'étranges mœurs. Tous les ans, à la fête de Minerve, les jeunes filles, distribuées en deux espèces de corps d'armée, s'attaquoient, & se chargeoient vigoureusement les unes les autres, à coups de pierres & de bâtons; & celles qui étoient vaincues, ou qui perdoient la vie dans le combat, étoient réputées libertines: celles, au contraire, qui étoient victorieuses, étoient conduites en triomphe sur un char autour du lac Tritonide.

AUSITIDE;

Digitized by Google

AUSITIDE; nom propre. C'eſt la même choſe que la Terre de Hus, qui étoit ſituée dans l'Arabie heureuſe. Quelques-uns prétendent que ce fut là que Job vit ſa patience à l'épreuve.

AUSMONIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Exécuteur Teſtamentaire.

AUSON; nom propre, & terme de Mythologie. Fils d'Uliſſe & de Calypſo, qui, étant allé s'établir en Italie, donna ſon nom aux Auſones & à la Contrée, que depuis on appela *Auſonie*. Voyez AUSONE & AUSONIE.

AUSONES; (les) ancien Peuple d'Italie, qui, ſelon Tite-Live, habitoit dans les terres, vers Bénévent. Les Auſones furent détruits par les Romains 312 ans avant l'ère chrétienne, ſous le Conſulat de M. Pétilius, & de C. Sulpicius.

AUSONIE; nom propre. Ancienne contrée d'Italie, ainſi appelée d'Auſon, fils d'Uliſſe & de Calypſo, & des Auſones, qui l'habitèrent. Ce mot a fait fortune chez les Poëtes; & quoiqu'il n'exiſtât plus d'Auſones ni d'Auſonie, ils ont jugé à propos de déſigner l'Italie entière ſous le nom d'*Auſonie*, qui leur a ſans doute paru plus poëtique & plus harmonieux que celui d'Italie. *Voyez* AUSONES & ITALIE.

AUSPICE; ſubſtantif maſculin. Sorte de divination chez les Anciens, par le chant & le vol des oiſeaux, & par la manière dont mangeoient les poulets ſacrés. *Les auſpices ne furent pas favorables.*

Les *auſpices* différoient des *augures*, ſelon quelques-uns, en ce que tous les ſignes propres à la divination y avoient rapport, & qu'il n'y en avoit que quelques-uns qui ſe rapportaſſent aux *augures*.

Les fonctions des *auſpices* s'exerçoient d'ailleurs en tout lieu, & celles des *augures* ne pouvoient s'exercer que dans Rome.

On dit figurément, *ſous d'heureux auſpices*; pour dire, ayant la fortune favorable. *Il s'eſt marié ſous d'heureux auſpices.*

On dit auſſi *aller, paroître, ſe préſenter*, &c. *ſous les auſpices de quelqu'un*; pour dire, ſous la conduite, ſous la protection, ſous la faveur, ſous la fortune de quelqu'un. *Je fis mes premières armes ſous vos auſpices. Vous ſerez accueilli dans cette maiſon en y allant ſous ſes auſpices.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

AUSSI; conjonction. Pareillement, de même. *Dès que vous allez à Paris, je veux auſſi y aller. Vous avez acheté vos tapiſſeries à Bruxelles, j'y ai auſſi acheté les miennes.*

AUSSI, eſt une conjonction extenſive, qui ſignifie encore, de plus. *Quand il lui fit préſent du Château, il lui donna auſſi les meubles. Il m'apprit cette nouvelle, & votre aventure auſſi.*

AUSSI, eſt une conjonction motivale, & ſignifie à cauſe de cela, c'eſt pourquoi. *On m'a chargé d'avoir ſoin de cette jeune perſonne, auſſi l'ai-je fait avec plaiſir. Il dit des injures à tout le monde, auſſi chacun le fuit.*

AUSSI, s'emploie pour exprimer la reſſemblance, le rapport d'une propoſition avec une autre qui précède. *Elle a très-bien chanté cette Ariette, auſſi l'avoit elle étudiée. Il ne falloit pas lui dire des injures, auſſi ne lui en a-t-on point dit.*

AUSSI, s'emploie pour comparer, & alors ce mot ſignifie autant, égale-

Digitized by Google

ment. *Elle eſt auſſi adroite que lui. Il eſt auſſi bien fait qu'un autre. Je ne ſuis point auſſi préſomptueux que vous.*

Remarquez qu'*auſſi*, employé dans ce ſens, veut être ſuivi de la conjonction *que*, comme on vient de le voir.

Cette conjonction *que*, peut cependant ſe ſupprimer par ellipſe, comme dans ces phraſes : *Elle a la voix agréable, mais il y en a d'auſſi belles. Cet Officier a du mérite, mais il y en a d'auſſi braves.* Dans la première phraſe, on ſous-entend *que la ſienne ;* dans la ſeconde phraſe, on ſous-entend *que lui.*

Remarquez encore qu'*auſſi* ne peut pas s'employer pour *ſi*. Il ne faudroit pas dire, *une auſſi bonne Actrice devoit être applaudie ;* mais *une ſi bonne Actrice*, &c.

AUSSI-BIEN, ſert à rendre raiſon d'une propoſition précédente. *Je n'ai pas voulu l'en avertir, auſſi-bien il ne m'auroit pas écouté.*

AUSSI-BIEN QUE, ſignifie de même que. *Il danſe auſſi-bien qu'un autre. Je jouois auſſi-bien que lui.*

AUSSI PEU, ſert à déſigner une certaine égalité de privation ou de modicité entre deux perſonnes. *Elles avoient auſſi peu de mérite l'une que l'autre. Sa maiſon étoit auſſi peu ornée que la mienne.*

Voyez ENCORE, pour les différences relatives qui en diſtinguent AUSSI.

La première ſyllabe d'*auſſi* eſt moyenne, & la ſeconde brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire *auſi*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AUSSIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Groſſe corde à trois torons.

AUSSIÈRES, ſe dit auſſi, en termes de Corderie, des cordages ſimples, qui n'ont été commis qu'une fois, & qui ſont compoſés de pluſieurs fils ou faiſceaux.

Ces *auſſières* ſervent à former ce qu'on appelle *auſſières* à trois, quatre, cinq torons, &c.

AUSSIÈRE *en queues de rats*, ſe dit encore, en termes de Corderie, d'une *auſſière* qui a un bout une fois plus gros que l'autre.

AUSSIG ; nom propre. Ville de Bohême, ſur l'Elbe, à ſept milles, au nord, de Leutomérits.

AUSSI-TÔT ; adverbe de temps. Dans l'inſtant, ſur le champ. *Il partit auſſi-tôt. S'il connoiſſoit vos vues, elles ſeroient remplies auſſi-tôt.*

On dit proverbialement & familièrement, *auſſi-tôt pris, auſſi-tôt fait ;* pour exprimer une grande célérité dans l'exécution de quelque choſe.

On dit, dans le même ſens, *auſſi-tôt dit, auſſi-tôt pendu ;* pour déſigner une prompte juſtice, ou une grande diligence dans quelqu'opération.

AUSSI-TÔT, eſt auſſi prépoſition conjonctive, & alors il eſt ſuivi de *que*, & ſignifie dans le même temps que. *Je partirai auſſi-tôt qu'il arrivera.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

AUSSON ; nom propre. Bourg de France, en Champagne, à quatre lieues, ſud-oueſt, de Troyes.

AUSSON, eſt encore le nom d'une rivière de Champagne, qui a ſa ſource près de Montiramé, & ſon embouchure dans l'Aube, après un cours d'environ cinq lieues.

AUST ; vieux mot qui ſignifioit autrefois août.

Digitized by Google

AUSTER ; nom propre, & terme de Mythologie. Vent, fils d'Éole & de l'Aurore. Il faiſoit ſa réſidence dans les climats brûlans du midi, & ſon ſouffle étoit ſi chaud qu'il embraſoit quelquefois les villes & les vaiſſeaux.

AUSTÈRE ; adjectif des deux genres. *Durus, a, um.* Qui eſt dur & rigoureux, relativement aux ſens & à l'eſprit. *On leur fait obſerver le jeûne le plus auſtère. Les règles de cette Congrégation ſont très-auſtères.*

Austère, ſignifie rude, ſévère. *Il eut toujours les mœurs auſtère. Ce Magiſtrat eſt trop auſtère.*

On dit d'un Peintre qu'il eſt *auſtère*, quand il ne ſe permet aucune licence dans ſes Tableaux, ce qui les rend froids & arides.

On dit auſſi, en termes de Peinture, *une manière auſtère, un coloris auſtère, des contours auſtères ;* pour dire, une manière, un coloris, des contours rudes, ſecs & durs.

Austère, ſe dit, en termes de Phyſique & de Chimie, d'une ſaveur âpre & aſtringente. *Ces fruits ſont encore d'un goût auſtère.*

Voyez au mot Sévère, les différences relatives qui en diſtinguent austère, *&c.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un auſtère Juge*, mais *un Juge auſtère.*

AUSTÈREMENT ; adverbe. *Auſterè.* D'une manière auſtère, avec auſtérité. *Il vécut toujours auſtèrement.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, *auſtèremant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUSTÉRITÉ ; ſubſtantif féminin. *Auſteritas.* Dureté, rigueur, mortification exercée ſur les ſens & l'eſprit. *On voit peu de gens ſe livrer à de pareilles auſtérités. Je ne penſois pas qu'elle auroit la force de ſoutenir l'auſtérité à laquelle elle s'eſt vouée.*

Austérité, ſignifie auſſi ſévérité. *L'hiſtoire a conſacré l'auſtérité des mœurs de l'ancienne Rome. On dut reſpecter l'auſtérité de ce Magiſtrat.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & les trois ſuivantes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

AUSTERLITZ ; nom propre. Ville de Bohême, capitale d'un Cercle de même nom, & ſituée ſur une petite rivière, entre Hradiſſé & Brin.

AUSTOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois autour.

AUSTRAL, ALE ; *Auſtralis.* Méridional. *Pôle auſtral. Terres auſtrales.*

On appelle *Signes auſtraux*, les ſix derniers ſignes du Zodiaque.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *l* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulière-

Digitized by Google

remenr précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *l'auſtrale partie*, mais *la partie auſtrale.*

AUSTRASIE; nom propre. Ancien Royaume, dont Metz fut jadis la ville capitale. Les Rois d'Auſtraſie ſe qualifioient de Rois François. Lors du partage que firent entre eux les quatre fils du Roi Clovis I, Thierry eut pour ſa part le Royaume d'Auſtraſie, qui, outre l'ancienne France au-delà du Rhin, comprenoit encore tout le pays ſitué entre le Rhin, la Meuſe & l'Eſcaut, avec pluſieurs villes en Champagne, entr'autres, Rheims & Châlons.

Charles-Martel, fils du Duc Pepin, étant devenu maire de Neuſtrie & d'Auſtraſie, fraya par ſes grandes Charges, le chemin du Trône à ſon fils Pepin le Bref. Celui-ci qui fut le Chef de la ſeconde Race de nos Rois, réunit dès qu'il règna, l'Auſtraſie à la Monarchie Françoiſe, & fit perdre ſon nom à cet ancien Royaume. *Voyez* FRANCE, NEUSTRIE & LORRAINE.

AUSTREGUE; ſubſtantif maſculin. Ce nom ſe donne en Allemagne à certains Juges ou Arbitres, pardevant leſquels les Grands de l'Empire ont droit de porter certaines cauſes.

Si deux Princes d'Empire ont entr'eux une difficulté, celui auquel l'autre a fait ſignifier ſes prétentions, nomme quatre Princes, dont deux Eccléſiaſtiques, & deux Séculiers, & ſomme ſa partie adverſe d'en choiſir un pour décider la difficulté; ce qu'elle eſt tenue de faire dans le mois. Alors les parties litigantes produiſent leurs moyens reſpectifs devant l'*Auſtrégue*, qui inſtruit le procès & le décide. Mais la partie qui ſuccombe, a droit d'appeler du Jugement à la Chambre Impériale.

AUTAN; ſubſtantif maſculin. Vent de midi. Il n'a guères d'uſage qu'en poëſie.

Il y ſouffle en tout temps, ou de froids aquilons, ou d'orageux autans.

Où l'on voit en tout temps, contre les aquilons combattre les autans.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AUTANT; adverbe qui ſert à déſigner égalité de quantité, de prix, ou de quelqu'autre choſe que ce ſoit. *Exemples:* dans le ſens de déſigner égalité de quantité: *Il y a autant de mulets que de chevaux.*

Dans le ſens de déſigner égalité de prix. *Cet équipage coûte autant que le vôtre.*

Dans le ſens de déſigner égalité en quoi que ce ſoit: *Elle a autant de mérite que d'eſprit. Il a autant de revenu que ſon frère.*

Remarquez qu'autant ſe joint ordinairement aux ſubſtantifs & aux verbes; qu'il eſt ſuivi de *que*, & s'emploie dans les phraſes affirmatives, comme on vient de le voir. Si la phraſe étoit négative, on ſe ſerviroit de *tant.* EXEMPLE: *Les Ouvrages de cet Auteur ne ſont plus tant eſtimés qu'ils le furent autrefois.*

On dit abſolument & dans le ſtyle familier, *cela eſt fini ou autant vaut. C'eſt un homme mort ou autant vaut;* pour dire, qu'une choſe eſt ſur le point d'être finie, & un homme au moment d'expirer.

AUTANT, ſe dit, en termes de Palais, pour dire, une expédition pareille. *Puiſque le Notaire vous a remis une expédition du partage, il faut qu'il m'en fourniſſe autant.*

On dit proverbialement & fami-

Digitized by Google

lièrement, qu'*autant vaut être bien battu que mal battu ;* pour dire, que dans une affaire que l'on a commencée, & où l'on a eu de la peine, on ne doit pas ſe rebuter par la crainte d'une plus grande peine.

On dit, dans le même ſens, *autant lui en pend à l'œil ;* pour dire, il peut lui en arriver autant.

On dit encore proverbialement, familièrement & figurément, *autant vaut être mordu d'un chien que d'une chienne ;* pour dire, que de deux choſes également mauvaiſes, il importe peu à laquelle on s'arrête.

On dit auſſi *à la charge d'autant ;* pour dire, à la pareille.

On dit toujours proverbialement & familièrement, *autant en emporte le vent ;* pour exprimer, qu'une choſe eſt vaine & ſans effet.

On dit de même de quelqu'un qui a bu avec excès, qu'*il en a autant qu'il en peut porter.*

D'AUTANT, s'emploie adverbialement & familièremeut avec le verbe *boire ;* pour dire beaucoup. *Nous en boirons d'autant.*

AUTANT COMME AUTANT, ſe dit auſſi adverbialement & très-familièrement pour ſignifier en grande quantité. *Il en arrive tous les jours autant comme autant.*

AUTANT QUE, expreſſion adverbiale, qui ſignifie ſelon que. *Elle a du mérite autant qu'il m'a paru.*

D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, D'AUTANT MOINS, adverbes qui ſervent à comparer. *Il parloit avec d'autant plus de feu, qu'il défendoit tout ce qu'il aimoit. Il les ſurprit d'autant mieux qu'ils ne s'y attendoient pas. Il s'en eſt trouvé d'autant moins que ſes gens en avoient enlevé plus de moitié.*

On diſoit auſſi autrefois adverbialement, *autant bien que, autant mal que ;* pour dire, auſſi bien, auſſi mal ; mais ces manières de s'exprimer ſont vieillies.

D'AUTANT QUE, eſt une conjonction dont on ſe ſert particulièrement au Palais, pour dire, parce que. *Mais d'autant qu'il a touché cette ſomme, il doit être condamné à la rapporter.*

La première ſyllabe d'autant eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue.

AUTEL ; ſubſtantif maſculin. *Ara.* Eſpèce de table de bois, de pierre ou de métal, deſtinée à l'uſage des Sacrifices.

L'*Autel* étoit chez les Romains une ſorte de piédeſtal rond, carré, oblong, ou triangulaire, orné de bas-reliefs, & d'inſcriptions, ſur lequel ils brûloient les victimes qu'ils ſacrifioient à leurs divinités.

Les *Autels* des Dieux infernaux étoient entièrement enfoncés dans la terre, & on ne les découvroit que pour célébrer les fêtes de ces Divinités.

Les *Autels* des Dieux terreſtres étoient poſés à raſe-terre, & ceux des Dieux du Ciel étoient exhauſſés & conſtruits ſur quelque édifice relevé.

Les Grecs avoient deux ſortes d'*Autels :* ſur les uns, ils ſacrifioient aux Dieux, & ſur les autres aux Héros.

Les Juifs avoient un Autel d'airain pour les Holocauſtes, & un d'or ſur lequel ils bſûloient l'encens. Ils donnoient auſſi le nom d'*Autels* à des eſpèces de table qu'ils dreſſoient au milieu de la campagne pour ſacrifier à Dieu.

AUTEL, ſe dit dans nos Égliſes, de la table ſur laquelle le Prêtre offre le ſacrifice du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST.

Les *Autels* des premiers Chré-

Digitized by Google

tiens n'étoient que de bois ; mais un Concile tenu à Paris en 509, défendit de les conſtruire à l'avenir d'autre matière que de pierre.

La conſécration de nos Autels eſt un uſage ancien, dont la cérémonie eſt réſervée aux Evêques.

MAÎTRE AUTEL, GRAND AUTEL, ſe dit, parmi nous, du principal Autel de chaque Egliſe.

AUTEL PRIVILÉGIÉ, ſe dit d'un Autel où l'on peut dire la meſſe des morts, les jours qu'on ne ſauroit la dire aux Autels qui ne ſont pas privilégiés.

AUTEL PORTATIF, ſe dit d'une pierre plate, carrée & bénie, ſelon le Rit de l'Egliſe, & ſur laquelle il eſt permis de célébrer la meſſe en pleine campagne.

On appelle l'Euchariſtie, *le St. Sacrement de l'Autel.*

AUTEL DE PROTHÈSE, ſe dit, dans l'Egliſe Grèque, d'un petit Autel préparatoire où l'on bénit le pain avant de le porter au Grand Autel ſur lequel s'acheve la célébration.

AUTEL, ſe trouve employé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour exprimer les oblations ou les revenus caſuels de l'Egliſe. On diſtinguoit autrefois entre l'Egliſe & l'Autel : on appeloit l'*Egliſe*, les dixmes & autres revenus fixes ; & l'*Autel*, les revenus caſuels.

On dit proverbialement en parlant des Prêtres ou d'autres perſonnes qui exercent une profeſſion honorable, que *le Prêtre doit vivre de l'Autel* ; pour dire, qu'il eſt juſte que chacun vive de ſon travail.

On dit, dans le ſens figuré, *les Autels* ; pour dire, la Religion.

On dit proverbialement d'une perſonne qui prend tout ce qu'elle peut, & partout où elle peut ; qu'*elle prendroit ſur l'Autel.*

On dit proverbialement & figurément, *ami juſqu'aux Autels* ; pour dire, ami diſpoſé à tout faire, excepté ce que défendent l'honneur, la conſcience & la religion.

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il eſt digne qu'on lui élève des autels* ; pour dire, qu'il mérite les honneurs les plus diſtingués.

On dit, dans le ſens figuré, *élever Autel contre Autel* ; pour dire, faire un ſchiſme dans l'Egliſe.

La même choſe ſe dit d'une compagnie qui ſe diviſe en deux factions contraires, ou quand on oppoſe le crédit & l'autorité de quelqu'un au crédit & à l'autorité d'un autre.

AUTEL, ſe dit, en termes de Mythologie & d'Aſtronomie, de celui ſur lequel les Dieux prêtèrent ſerment de fidélité à Jupiter avant de combattre les Titans, & qu'après la victoire ce Dieu plaça au rang des aſtres. C'eſt cette conſtellation méridionale au-deſſous du ſcorpion, compoſée de neuf étoiles, ſelon Halley ; de huit, ſelon Bayer ; & de ſept, ſelon d'autres.

Quelques-uns rapportent le nom de cette conſtellation à l'Autel ſur lequel Chiron le Centaure immola un loup.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AUTELAGE, AUTELAIGE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois menue dixme.

AUTERIVE ; nom propre. Ville de France, en Languedoc, ſur l'Arriège, à cinq lieues, ſud-ſud-eſt, de Toulouſe.

Digitized by Google

AUTEUR ; ſubſtantif maſculin. *Autor.* Qui eſt le principe ou la première cauſe de quelque choſe. *Dieu eſt l'Auteur de tout ce qui exiſte. Il n'eſt point auteur de cet aſſaſſinat. Connoiſſez-vous l'auteur de la révolution ?*

AUTEUR, ſe dit de celui qui a inventé quelque choſe. *Ce jeune homme eſt l'auteur de la machine que vous admirez. Manès fut auteur de cette héréſie.*

AUTEUR, en termes de Littérature, ſe dit de celui ou de celle qui a compoſé quelque écrit, quelque ouvrage d'eſprit, ſoit en poëſie, ſoit en proſe. *Cet Abbé eſt Auteur de l'hiſtoire que vous avez lue ces jours paſſés. Cette jeune Dame eſt Auteur du poëme dont on parle.*

AUTEUR, dans cette acception, reçoit différentes qualifications & dénominations, ſelon la nature des écrits, la qualité des Ecrivains, leur patrie, & les divers genres qu'ils ont traités.

AUTEURS SACRÉS, ſe dit de ceux dont les ouvrages ont rapport à Dieu & à la religion. St. Auguſtin, St. Jérome, St. Jean Chryſoſtôme, ſont des Auteurs ſacrés.

AUTEURS PROFANES, ſe dit, par oppoſition à *Auteurs ſacrés*, de ceux dont les écrits ont eu d'autres objets que ce qui a rapport à la religion. Racine, Moliere, Monteſquieu, ſont des Auteurs profanes.

AUTEURS ANCIENS, ſe dit de ceux qui ont fleuri dans l'antiquité. Homere, Ariſtote, Virgile, Horace, ſont des Auteurs anciens.

AUTEURS MODERNES, ſe dit de ceux qui ont fleuri depuis la renaiſſance des Lettres. Boſſuet, Fénélon, Newton, Deſpréaux, la Fontaine, ſont des Auteurs modernes.

AUTEURS ANONYMES, ſe dit de ceux dont les noms ſont ignorés.

AUTEURS *Grecs, Latins, François, Italiens, Anglois, Allemands*, &c. ſe dit de ceux dont la patrie fut la Grèce, l'ancienne Rome, la France, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, *&c.* & qui ont écrit dans l'idiôme de leur pays natal.

On appelle *Théologiens, Grammairiens, Philoſophes, Orateurs, Poëtes, Hiſtoriens, Chimiſtes, Naturaliſtes*, &c. les Auteurs qui ont eu pour objets dans leurs écrits la Théologie, la Grammaire, la Philoſophie, l'Eloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire, la Chimie, la Nature, *&c.*

AUTEUR ORIGINAL, ſe dit de celui qui a le premier traité quelque ſujet ſans avoir eu de modèle, ſoit dans la matière, ſoit dans la méthode. Sapho, Anacréon, Deſcartes, ſont des Auteurs originaux.

AUTEUR, ſe dit de celui de qui on a appris quelque nouvelle. *Je n'ai pas deviné cette affaire, & je vous cite mon auteur. Cette Dame eſt l'auteur de qui je tiens l'anecdote.*

AUTEUR, ſe dit, en termes de Juriſprudence, de celui de qui on tient quelque droit par acquiſition ou autrement, & de ceux deſquels on deſcend. *Il lui eſt permis d'appeler en garantie ſon auteur. Ses auteurs lui ont laiſſé cet héritage par ſucceſſion.*

AUTEUR, ſe dit, en termes de Palais, de celui au nom de qui un Procureur agit dans quelque affaire. *Ce Procureur a fait les offres de ſon chef, il n'en eſt pas parlé dans les inſtructions que ſon auteur lui a données.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Digitized by Google

AUTHENTICITÉ ; ſubſtantif féminin. *Authenticitas*. Qualité de ce qui eſt authentique. *Il ſe fondoit ſur l'authenticité de cet acte.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, & les trois autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *autantiſité*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AUTHENTIQUE ; adjectif des deux genres. *Authenticus, a, um.* Solennel, célèbre, notable. *Il cita un paſſage authentique. Ses témoignages n'étoient pas authentiques.*

AUTHENTIQUE, ſignifie, en termes de Juriſprudence, revêtu de toutes ſes formes, atteſté par des perſonnes qui font régulièrement foi en Juſtice. *Ces écrits ne ſont pas authentiques. Les titres produits en forment la preuve authentique.*

AUTHENTIQUE, ſe dit, en ſtyle de pratique, du ſceau d'une Juriſdiction ſeigneuriale. Les actes paſſés ſous ce ſceau n'emportent point d'hypothéque hors du territoire de cette Juriſdiction.

On appelle *ton authentique*, en termes de muſique ou plein chant, celui qui eſt formé quand la quinte eſt au grave, & la quarte à l'aigu.

AUTHENTIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſe dit de la collection des Novelles de Juſtinien.

AUTHENTIQUES, ſe dit auſſi au pluriel des abrégés qu'Irnier, Juriſconſulte, a fait des Novelles de Juſtinien, & qu'il a inſérés aux endroits du code où ils ont rapport.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt brève, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une authentique loi*, mais *une loi authentique.*

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, *qu* en *k*, & écrire *autantike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUTHENTIQUÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AUTHENTIQUER.

AUTHENTIQUER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Autoritatem dare.* Terme de Juriſprudence, qui ſignifie rendre authentique, & qui ſe dit des actes où l'on a fait mettre le ſceau de l'autorité publique. *Il faut faire authentiquer cet extrait.*

AUTHENTIQUER *une femme*, ſignifie faire ſubir à une femme atteinte & convaincue d'adultère, la punition portée par l'authentique *ſed hodiè*, & qui ſe trouve ſous le titre au code *ad legem Juliam de adulteriis.*

Cette punition conſiſte à priver la femme de ſa dot & de ſes conventions matrimoniales, à la renfermer dans un couvent pendant deux ans, pour enſuite y demeurer raſée, voilée & cloîtrée juſqu'à la fin de ſes jours, ſi ſon mari ne l'a pas repriſe pendant ces deux ans. Il eſt probable cependant qu'on ſe relâcheroit de la rigueur de cette loi, ſi après la mort du mari, quelqu'un demandoit en mariage la femme authentiquée, au moins y a-t-il lieu de le préjuger, après l'Arrêt rendu à la Tournelle criminelle du Parlement de Paris en 1684.

La femme du Procureur du Roi de Melun, convaincue d'adultère à l'âge de vingt ans, fut condamnée aux

Digitized by Google

aux peines de l'authentique *ſed hodiè*; elle fut miſe dans un couvent où elle demeura pendant dix ans, ſans que ſon mari, qui mourut dans ce temps, l'eût repriſe ni fait raſer. Le Médecin Thomé voit cette femme par haſard, en devient amoureux, lui propoſe de l'épouſer pour la tirer de là, elle y donne les mains, & le Parlement rendit en conſéquence l'Arrêt ſuivant:

Ayant égard à la requête du ſieur Thomé, permet aux parties de contracter mariage; & à cet effet ordonne que les articles du contrat de mariage ſeront ſignés à la grille du Refuge où eſt Marie-Joiſel, laquelle, après la publication des trois bans, ſera couduite du Refuge en la Paroiſſe dudit lieu par Dumur, Huiſſier en la Cour, qui s'en chargera, pour, en ſa préſence, être procédé à la célébration dudit mariage; ce fait, être remiſe entre les mains de ſon mari; quoi faiſant la ſuperieure en demeurera bien & valablement déchargée.

En vain les parens paternels & le tuteur des enfans mineurs du premier mariage de Marie Joiſel, formèrent oppoſition à cet Arrêt: ils ne furent pas écoutés.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt brève, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, *qu* en *k*, & écrire *autantiker*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

AUTHIE; nom propre. Rivière de France, en Picardie. Elle a ſa ſource à quatre lieues, eſt-ſud-eſt, de Dourlens, & ſon embouchure dans l'Océan, à trois lieues, ſud-oueſt, de Montreuil, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTHION; nom propre. Rivière de France, en Anjou. Elle a ſa ſource à l'Etang de St. Georges-d'hommes, & ſon embouchure dans la Loire, à une lieue, ſud eſt, d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTHON; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à quatre lieues, nord-eſt, de Saintes.

AUTIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois autel.

AUTIME; vieux mot qui ſignifioit autrefois très-haut.

AUTOCÉPHALE; ſubſtantif maſculin. Les Grecs donnoient ce nom aux Prélats qui n'étoient pas ſoumis à la Juriſdiction des Patriarches. Tel fut l'Archevêque de Bulgarie, & pluſieurs autres. On diſtinguoit quatre ſortes d'Autocéphales: d'abord tous les anciens Métropolitains qui avoient précédé l'inſtitution de la dignité patriarchale. Secondement, les Métropolitains indépendans depuis cette inſtitution, tels que ceux d'Arménie & de l'île de Chypre. Troiſièmement, les Evêques ſoumis immédiatement à l'autorité d'un Patriarche, & enfin ceux qui étant ſans ſuffragans, ne reconnoiſſoient ni Métropolitain ni Patriarche. Tel fut l'Evêque de Tomes, en Scythie.

AUTOCHTONE; ſubſtantif maſculin. On donnoit ce nom, chez les anciens, aux premiers habitans d'un pays, pour les diſtinguer des peuples venus d'ailleurs s'établir dans le même pays. Les Autochtones étoient auſſi appelés *Aborigènes*.

AUTO-DA-FÉ; ſubſtantif maſculin,

Digitized by Google

emprunté de l'Eſpagnol, qui dit *Auto-de-fé*, pour déſigner l'exécution des Jugemens de cet étrange tribunal, qu'on appelle *Inquiſition*. Voyez ACTE DEFOI & INQUISITION.

AUTOGRAPHE; adjectif de tout genre, & terme Didactique. Il ſe dit de ce qui eſt écrit de la main même d'un Auteur. *Les pièces autographes de l'ouvrage.*

AUTOGRAPHE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *On m'a remis l'autographe de ce poëme.*

AUTOLEON; nom propre & terme de Mythologie. Général des Crotoniates. Il fut bleſſé en combattant contre les Locriens, par le ſpectre d'Ajax, leur compatriote, à qui ils avoient coutume d'aſſigner une place dans leur armée. Ce Général ne put guérir qu'en ſacrifiant aux manes du héros pour les appaiſer.

AUTOLYCUS; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Mercure & de Chioné, qui, pour héritage, fut non-ſeulement inſtruit par ſon père dans le métier de voler, mais encore dans l'art de donner à ſes larcins différentes formes, & de ſe métamorphoſer lui-même à ſon gré.

AUTOMATE; ſubſtantif maſculin. *Automatum.* Machine qui a en ſoi les principes de ſon mouvement. Telles ſont nos montres, nos pendules, nos horloges.

AUTOMATE, ſe dit plus particulièrement, aujourd'hui, des machines qui imitent le mouvement des corps animés. Le premier automate de ce genre eſt celui du Phyſicien Architas, qui floriſſoit à Tarente vers l'an 408, avant l'ère chrétienne. Il fit un pigeon, qui, par le moyen d'un reſſort caché, voloit aſſez longtemps, & s'abattoit enſuite ſans aucun effort.

Albert, dit le Grand, Dominicain & Evêque de Ratisbonne, fit enſuite une tête d'airain, dont les reſſorts internes ſervoient à lui faire prononcer certains ſons articulés. Quelques-uns ont attribué cet automate à Roger Bacon, de l'Ordre de S. François.

On peut diſtinguer entre les différens automates, le coq de l'horloge de Lyon, celui de l'horloge de Strasbourg, mais particulièrement le tableau mouvant & ſonore du Père Sebaſtien, de l'Académie des Sciences. Ce tableau repréſentoit un opéra. Une petite boule qui étoit au bas de la bordure, & que l'on tiroit un peu, donnoit un coup de ſifflet. Alors, des figures qu'on pouvoit regarder, dit M. de Fontenelle, comme de vraies pantomimes des anciens, repréſentoient un opera en cinq actes, & par leurs geſtes & leurs mouvemens exprimoient les actions dont il s'agiſſoit. Il y avoit à chaque acte un changement de décoration; & ſans toucher au tableau, l'opera ſe recommençoit quatre fois de ſuite.

Au reſte, ces automates n'approchent pas encore de ceux qu'a imaginés & exécutés M. Vaucanſon, de l'Académie des Sciences, & qui ont été admirés de tout Paris.

Son premier automate eſt une figure humaine de cinq pieds ſix pouces de hauteur, qui joue de la flute avec toute la délicateſſe poſſible. Son ſecond automate, eſt un canard qui avance ſon cou pour prendre du grain, l'avale, le digère; & le rend par les voies ordinaires, tout digéré. Ce canard boit, croaſſe & barbote dans l'eau comme les animaux de cette eſpèce. Son troiſième automate eſt un joueur de

Digitized by Google

tambourin, habillé en berger danſeur, qui joue une vingtaine d'airs, menuets, rigodons & contredanſes.

AUTOMATE, ſe dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui eſt ſtupide. *Il n'a jamais été qu'un automate.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

AUTOMATIE; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe du haſard, à qui Timoleon éleva des autels après ſes victoires, comme un aveu qu'il lui devoit une partie de la gloire dont il s'étoit couvert.

AUTOMATIQUE; adjectif & terme de Phyſiologie. Il ſe dit des mouvemens qui dépendent uniquement de la ſtructure des corps, & non de la volonté de l'animal.

AUTOMATISME; ſubſtantif maſculin, par lequel M. de Réaumur exprime la qualité d'automate dans les bêtes.

AUTOMNAL, ALE; adjectif. Ce qui appartient, ce qui a rapport à l'automne. *Un fruit automnal. Des fleurs automnales.*

On appelle, *Point automnal*, celui de la ligne équinoctiale, d'où le ſoleil commence à deſcendre vers le pôle méridional.

Cet adjectif n'a point de pluriel au maſculin.

Les trois ſyllabes ſont moyennes au maſculin; mais la troiſième eſt brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *m* & le *l* ſe font toujours ſentir.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une automnale fièvre*, mais *une fièvre automnale.*

AUTOMNE; ſubſtantif des deux genres. *Automnus.* C'eſt la ſaiſon qui eſt à la ſuite de l'été & qui précède l'hiver. *On cueille les fruits en automne. Cette automne fut pluvieuſe. Nous eûmes une belle automne, ou un bel automne.*

Depuis le premier jour d'automne, qui eſt celui de l'équinoxe, les jours vont en décroiſſant, & ſont toujours plus courts que les nuits.

On appelle, *équinoxe d'automne*, le temps où le ſoleil entre dans le point automnal.

AUTOMNE, ſe dit, en termes de Philoſophie Hermétique, du moment où l'opération du grand œuvre eſt achevée.

AUTOMNE, ſe prend auſſi, en Mythologie, pour la Déeſſe des fruits. C'eſt la même que Pomone. On la repréſente entre l'hiver & l'été, ſous la figure d'une femme couronnée de pampres & de raiſins. Elle eſt vêtue du côté de l'hiver, & nue du côté de l'été.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *m* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *autone*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

AUTON; nom propre. Volcan de l'Amérique méridionale, dans la Province de Chimito, près de l'Obio.

AUTONNE; nom propre. Petite rivière de France, dans le Valois. Elle a ſa ſource dans la forêt de Rez, & ſon embouchure dans l'Oiſe, au-deſſus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues.

AUTONOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Cadmus, femme d'Ariſtée & mère du malheureux Acteon, dont l'aventure tragique la mit au déſeſpoir, & la

Digitized by Google

fit renoncer au ſéjour de Thèbes. *Voyez* ACTÉON.

AUTONOME; adjectif de tout genre. C'eſt l'épithète que prenoient les villes Grèques qui ſe gouvernoient par leurs propres loix.

AUTONOMÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Une des cinquante Néréides.

AUTONOMIE; ſubſtantif féminin. Liberté dont jouiſſoient les villes auxquelles Rome avoit laiſſé le droit de ſe gouverner par leurs propres loix.

AUTOPSIE; ſubſtantif féminin. Contemplation. Les anciens déſignoient ainſi un prétendu état de l'ame où ils avoient un commerce intime avec les dieux.

AUTORISATION; ſubſtantif féminin, & terme de Palais. Action par laquelle on autoriſe.

L'autoriſation d'un mari eſt abſolument néceſſaire pour la validité d'un acte paſſé par ſa femme.

Il faut excepter trois cas de cette diſpoſition générale.

Le premier eſt quand elle eſt ſéparée de biens: elle peut alors, ſans autoriſation, diſpoſer de ſes meubles & revenus, mais non de ſes immeubles.

Le ſecond, eſt quand elle s'oblige pour faire ſortir ſon mari de priſon.

Le troiſième, eſt quand elle eſt marchande publique.

Si un mari refuſe à ſa femme ſon autoriſation pour eſter en Jugement, elle ſe fait autoriſer par Juſtice; mais ſi elle ſuccombe, le Jugement ne peut s'exécuter contre le mari, ni ſur les biens de la communauté; & celui qui a obtenu ce Jugement, eſt obligé d'attendre la diſſolution de la communauté, pour le faire mettre à exécution ſur ce qui arrive à la femme ou à ſes héritiers.

AUTORISATION, ſe dit auſſi du concours d'un tuteur pour valider un acte paſſé par un mineur. Il faut remarquer que le défaut de cette autoriſation ne rendroit pas l'acte nul, s'il étoit avantageux au mineur, mais ſeulement s'il lui étoit onéreux.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, la cinquième brève, & la ſixième brève au ſingulier, & longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

AUTORISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AUTORISER.

AUTORISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Auctoritatem dare*. Donner autorité, pouvoir. *Sa charge l'autoriſoit à le faire. Je l'ai autoriſé à vous écrire cette lettre.*

AUTORISER, ſignifie auſſi approuver. *Il n'a pas refuſé d'autoriſer cette convention.*

AUTORISER, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie acquérir de l'autorité. *Cet homme s'autoriſe exceſſivement depuis quelque temps. On a toujours vu les abus s'autoriſer avec le temps.*

Quand ce verbe précède un infinitif. Il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Je vous autoriſe à partir.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les

Digitized by Google

temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*autoriſe*, la ſyllabe *ri* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *autorizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUTORITÉ ; ſubſtantif féminin. Puiſſance légitime à laquelle on doit obéir & être ſoumis. Telle eſt l'autorité du Souverain ; telle l'autorité des pères, des tuteurs, *&c. On ne doit pas enfreindre l'autorité des loix. C'eſt un attentat à l'autorité du Souverain. C'étoit anéantir l'autorité des Juges.*

AUTORITÉ, ſignifie crédit, conſidération. *Ses mœurs & ſa conduite lui ont acquis beaucoup d'autorité dans la ſociété.*

AUTORITÉ, ſe dit des écrits, de l'opinion d'un auteur, ou du ſentiment de quelques perſonnes illuſtres qu'on allègue pour appuyer & confirmer quelque propoſition. *Horace eſt un bon Juge en poëſie, & l'on peut alléguer ſon autorité. Je ne cède pas là-deſſus à l'autorité d'Ariſtote.*

AUTORITÉ, ſignifie quelquefois, manière d'agir impérieuſe. *Il a fait toutes ces ſottiſes d'autorité. Il veut tout envahir d'autorité.*

On dit, *faire quelque choſe de ſon autorité privée ;* pour dire, faire quelque choſe ſans en avoir le droit, ou ſans obſerver les formes ordinaires.

Voyez aux mots EMPIRE & PUISSANCE, ce qui en diſtingue *autorité*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & les trois autres ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

AUTOUR ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de poing, plus grand que la buſe, ayant comme elle la couleur brune & le ventre blanc parſemé de petites lignes noires.

L'Autour ſert particulièrement en Fauconnerie, à voler les faiſans & les perdrix. Il fait ſon nid dans les forêts & dans les montagnes. On en diſtingue de pluſieurs ſortes, & c'eſt la femelle qu'on eſtime le plus. Les autres s'appellent, *demi-Autour, Tiercelet, Epervier*, & *Sabech*. Voyez *ces mots*.

AUTOUR, ſe dit auſſi d'une écorce qui entre dans la compoſition du carmin. Elle eſt plus pâle & plus épaiſſe que la cannelle, mais elle lui reſſemble d'ailleurs. Les Marchands Epiciers-Droguiſtes de Paris la tirent du levant par la voie de Marſeille.

AUTOUR ; prépoſition qui s'emploie pour déſigner la ſituation de ce qui environne. *On les a vues autour de la maiſon. Mettez-lui ce mouchoir autour du cou, autour des jambes.*

Cette prépoſition a, comme on vient de voir, pour régime, la prépoſition *de*, ou les articles compoſés *du*, *des*.

AUTOUR, ſignifie quelquefois auprès, & ſert à déſigner de l'attachement, de l'aſſiduité. *Cette mère eſt ſans ceſſe autour de ſa fille.*

AUTOUR, s'emploie auſſi adverbialement & ſans régime. *Il ſe promena longtemps tout autour, mais il n'apperçut perſonne.*

On dit proverbialement, familièrement & figurément, *tourner autour du pot ;* pour dire, uſer de détours pour parler de quelque choſe. *A quoi ſert-il de tant tourner autour du pot ?*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AUTOURSERIE ; ſubſtantif fémi-

Digitized by Google

nin. Art d'élever & de faire voler les autours.

AUTOURSIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui élève & fait voler les autours.

AU TRAVERS; *Voyez* TRAVERS.

AUTRE; pronom relatif des deux genres, qui déſigne diſtinction, différence entre pluſieurs choſes. *Puiſque vous refuſez cette pièce, en voilà une autre? Préférez-vous le premier à l'autre. Vous apprendrez entr'autres choſes, qu'il partit ſans dire adieu.*

AUTRE, s'emploie pour déſigner une perſonne quelconque qu'on ne détermine pas. *Cette groſſièreté ne ſe ſeroit pas faite à un autre. On ne m'a pas mieux reçu qu'un autre.*

AUTRE, s'emploie pour meilleur, ſupérieur en qualité. *Quelqu'éloge que vous donniez à ce Poëte, Horace en étoit bien un autre. Ce tableau a du mérite, mais la Transfiguration de Raphaël eſt un tout autre chef-d'œuvre.*

AUTRE, ſe dit auſſi de quelqu'un qui a changé de mal en bien, ou de bien en mal. *Il eſt tout autre que vous ne le vîtes autrefois. Elle étoit jolie il y a dix ans, mais aujourd'hui elle eſt bien autre.*

AUTRE, ſignifie encore de plus grande conſidération, d'un plus grand poids, de plus grande importance. *Il ſe plaignoit pour une fièvre légère, & maintenant il a une paralyſie, c'eſt bien autre choſe.*

AUTRE, exprime un rapport de reſſemblance, d'égalité entre deux perſonnes ou deux choſes. *Ce Peintre fut un autre Apelle. Ce cheval étoit un autre Bucéphale. Ce Poëme eſt une autre Énéïde.*

On dit de deux perſonnes de même humeur, & qui ſympathiſent enſemble, *qu'elles ſont nées l'une pour l'autre.*

AUTRE, s'emploie abſolument en certaines phraſes proverbiales & elliptiques, où le ſubſtantif eſt ſous-entendu.

On dit, par exemple: *Il n'en fait point d'autres: il n'en fera jamais d'autres: il en ſavoit bien d'autres: en voilà bien d'un autre: il y en avoit de l'un & de l'autre, &c.* pour dire, il a bien fait d'autres tours: il fera toujours de pareils tours: il ſavoit bien autre choſe: voilà une choſe bien plus ſingulière, bien plus étonnante: il y avoit du dur & du mou, du bon & du mauvais, &c.

On dit auſſi proverbialement & familièrement, *c'eſt une autre paire de manches;* pour dire, c'eſt une affaire différente de l'autre.

On dit dans le même ſens, *autre choſe eſt de dire, autre choſe de faire;* pour dire, qu'il eſt plus facile de parler que d'agir.

On dit encore de quelqu'un dont la parole eſt vaine & n'a point d'effet, *qu'il parle d'une manière, & qu'il agit d'une autre.*

On dit familièrement, *l'un vaut l'autre;* pour dire, qu'il n'y a point de choix à faire.

On dit de même, *nous autres, vous autres;* pour dire, nous, vous.

On dit encore familièrement de quelqu'un que l'on connoît beaucoup, *que l'on n'en connoît point d'autre.*

On dit auſſi familièrement & par ellipſe, à quelqu'un qui veut nous jouer quelque tours, *à d'autres;* comme pour dire, adreſſez-vous à d'autres.

L'autre jour, ſe dit dans un ſens indéterminé, pour déſigner un des jours précédens.

On dit auſſi, en ſtyle populaire,

Digitized by Google

comme dit l'autre ; pour citer en général, ſans déſigner perſonne. *Il falloit bien, comme dit l'autre, prendre ſes précautions.*

On emploie *ne* après le *que*, qui, précédé *d'autre*, eſt ſuivi d'un indicatif. *Il eſt autre qu'on ne penſe.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

AUTREFOIS ; adverbe. *Olim.* Au temps paſſé, anciennement. *Je la voyois ſouvent autrefois. On vivoit autrefois différemment.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

AUTRE-HIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois avant-hier.

AUTREMENT ; adverbe. *Aliter.* D'une autre manière. *Je ne veux pas que cela ſe faſſe autrement. L'aventure eſt arrivée autrement.*

AUTREMENT, ſe dit auſſi pour ſinon, ſans quoi. *Je vous conſeille de l'écouter, autrement vous vous en repentirez. Payez-le, autrement vendez-lui votre terre.*

AUTREMENT, précédé de la négation *pas*, ſe dit, dans le ſtyle familier, pour ſignifier peu, guères, pas beaucoup. *Elle n'eſt pas autrement ſpirituelle. Il n'en fut pas autrement ſatisfait.*

On emploie *ne* après le *que*, qui, précédé *d'autrement*, eſt ſuivi d'un verbe à l'indicatif. *Il lui a écrit autrement qu'il ne penſoit.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire *autremant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUTRE-PART ; adverbe. Ailleurs. *Vous ne m'avez pas trouvé-là, parce qu'il m'a fallu aller autre-part. Il doit être autre-part.*

D'AUTRE-PART, ſe dit auſſi adverbialement pour d'ailleurs, de plus. *On dira d'autre-part, qu'elle devoit lui vendre cette maiſon.*

AUTRESCHE ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à deux lieues, nord, d'Amboiſe.

AUTRESI ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pareillement.

AUTRETANT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois autant.

AUTRETEL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois de même.

AUTRICHE ; nom propre. *Auſtria.* Pays d'Allemagne, qui a la Bohême & la Moravie au ſeptentrion, la Hongrie à l'orient, la Styrie au midi, & l'Archevêché de Salzbourg à l'occident.

L'Autriche ſe diviſe en haute & baſſe. La haute eſt à l'occident, & la baſſe à l'orient, entre l'Ens & le Danube. Linz eſt la capitale de la première, & Vienne l'eſt de la ſeconde.

Toute la partie, ſituée au midi du Danube, qui eſt la plus conſidérable, étoit compriſe dans les Provinces Romaines de Norique & de Pannonie. Ce Pays fit enſuite partie de la Bavière, priſe en général ; & comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands le nommèrent *Œſterrich*, d'où s'eſt formé le nom *d'Autriche*, à cauſe de ſa ſituation au levant, & au midi du Royaume de Bavière. Le Marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontière contre les Huns ou Avares, qui habitoient la Hongrie au neuvième ſiècle.

Ce Pays eſt aſſez fertile en blé ; il produit d'ailleurs du vin, d'excellens fruits, du ſafran, & il abonde en pâturages & en gibier :

Digitized by Google

il a auſſi des ſalines, qui rapportent plus de deux millions par an.

CERCLE D'AUTRICHE; ce Cercle comprend, outre l'Autriche haute & baſſe, les Duchés de Styrie, de Carinthie & de Carniole, avec le Comté de Tirol & la Souabe Autrichienne. Ce ſont ces Contrées qu'on appelle *les Pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche.*

MAISON D'AUTRICHE. Cette Maiſon a d'abord porté le nom de *Habsbourg.* Rodolphe, le premier Empereur de cette maiſon, s'empara de l'Autriche ſur la fin du 13e. ſiècle, prétendant que c'étoit un fief maſculin qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'Empire, & il en donna l'inveſtiture à ſon fils Albert. La Maiſon d'Autriche fut à ſon plus haut point de grandeur ſous Charles-quint, qui étoit tout à la fois Empereur, Roi d'Eſpagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, & des dix-ſept Provinces des Pays-bas. Il donna l'Eſpagne & les pays que nous venons de nommer, à Philippe II ſon fils, & il céda l'Empire à Ferdinand I ſon frère, dont les deſcendans l'ont poſſédé juſqu'à Charles VI, père de l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, Reine de Hongrie & de Bohême, douairière de l'Empereur François de Lorraine. Les enfans de cette Princeſſe forment une nouvelle Maiſon d'Autriche. Les Archiducs d'Autriche ont deux beaux privilèges : le premier, de créer par tout l'Empire des Barons, des Comtes & des Gentilshommes; le ſecond, eſt que l'Empereur ne peut leur ôter leur Principauté ni leurs terres. La Maiſon d'Autriche a donné ſeize Empereurs à l'Allemagne, & ſix Rois à l'Eſpagne.

AUTRICHIEN, ENNE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt d'Autriche, qui appartient à l'Autriche. *Les armées Autrichiennes. Les Autrichiens campoient ſur le Rhin.*

AUTRUCHE; ſubſtantif féminin. *Struthio.* Grand oiſeau, haut de ſix à ſept pieds depuis la tête juſqu'à terre. Il a les jambes très-hautes, le cou très-long, & la tête petite. Ses pieds ſont faits comme ceux d'un chameau. Ses cuiſſes ſont fortes, charnues & ſans plumes juſqu'aux genoux. Ses aîles ſont petites & inutiles pour voler; mais elles l'aident dans ſa courſe quand les chaſſeurs le pourſuivent. Les plumes en ſont noires dans le mâle, brunes dans la femelle, & très-blanches à la partie ſupérieure. La queue de l'animal eſt ſerrée, ronde, & les plumes en ſont blanchâtres dans le mâle, brunes dans la femelle, & blanches aux extrêmités. Le cou & la tête de l'autruche ſont couverts d'un duvet clair ſemé, blanc, luiſant, & qui reſſemble à du poil. Cet oiſeau ſe tient en Afrique & au Pérou, ſurtout dans les lieux déſerts. Ses œufs ſont très-gros, & chaque autruche en pond douze à quinze. Ils ont aſſez bon goût.

L'*Autruche* eſt très-vorace, & ſe nourrit d'herbes, d'orge, de fèves & d'os : elle avale auſſi du fer, du cuivre, des cailloux pour briſer & raréfier les ſubſtances alimenteuſes qui ſe trouvent dans ſon eſtomac; mais comme le cuivre ſe convertit en poiſon dans ſon corps, il la fait ſouvent mourir.

La membrane intérieure de l'eſtomac d'autruche eſt bonne pour fortifier l'eſtomac, & elle eſt apéritive quand on la prend ſéchée & pulvériſée.

La graiſſe de cet oiſeau eſt émolliente,

Digitized by Google

liente ; réſolutive, & fortifie les nerfs.

Les plumes d'Autruche ſont d'un grand uſage chez les Plumaſſiers ; celles du mâle ſont plus eſtimées que celles de la femelle, parce qu'elles ont la ſoie plus fine, & qu'elles prennent mieux la teinture. Elles payent à l'entrée du Royaume vingt pour cent de leur valeur, ſuivant l'Arrêt du 15 Août 1685, & elles payent ſix ſous par livre à la ſortie, quand elles ſont apprêtées, & trois ſous quand elles ne le ſont pas.

On dit figurément & proverbialement d'un grand mangeur, *qu'il a un eſtomac d'autruche.* Ce proverbe a ſon origine dans l'opinion du vulgaire, qui croit que l'autruche digère le fer.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

AUTRUCHE VOLANTE ; ſubſtantif féminin. Oiſeau dont parle le Maire, & qui ſe trouve vers le Sénégal. Il a la groſſeur d'un coq d'Inde : ſes jambes & ſon cou ſont comme ceux de l'autruche : ſon plumage eſt brun & blanc : il a les ailes larges & fermes ; & quand il prend ſon eſſor, il s'élève fort haut, & vole très-long-temps. Il ne ſe nourrit que de fruits, & ſa chair eſt un manger délicieux.

AUTRUCIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois autourſier.

AUTRUI ; pronom indéfini, ſans genre ni nombre. Il ſignifie une autre perſonne, ou les autres perſonnes. *On ne doit pas envier le bien d'autrui. Il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît. Il n'eſt pas agréable de dépendre d'autrui. Je n'aimerois pas à loger chez autrui.*

Remarquez qu'*autrui* ne doit jamais s'employer qu'avec une préposition dont il eſt toujours le complément.

Remarquez auſſi qu'on ne doit pas faire rapporter au mot *autrui*, les pronoms *ſon*, *ſa*, *ſes*, *leurs*, ou *leurs* en régime ſimple ; ainſi cette phraſe ſeroit défectueuſe : *le Sage fuit les vices d'autrui, & pratique ſes vertus* : il faudroit dire, *le Sage fuit les vices d'autrui, & en pratique les vertus.*

Mais les pronoms *ſon*, *ſa*, *ſes*, *leur* & *leurs*, peuvent ſe rapporter à *autrui*, quand ils ſont employés en régime compoſé : on pourra donc dire, *il parle volontiers des vertus d'autrui, & jamais de ſes défauts, ou de leurs défauts.*

La raiſon de cette différence, c'eſt que dans le premier cas, *autrui* ſignifie quelque choſe d'indéterminé ; & que dans le ſecond cas, il ſignifie un *autre* ou *des autres.*

Nous obſerverons en paſſant que le Dictionnaire de Trévoux dit, qu'*autrui* doit être accompagné de l'article qu'il appelle *indéfini* ; & il ne fait pas attention qu'il détruit ſa doctrine par ſes exemples : il dit, *il ne faut pas ſe décharger ſur autrui : aller par autrui : ſur* & *par*, ne ſont pas ce qu'il a appelé *article indéfini.* Voyez ARTICLE.

On dit proverbialement, *mal d'autrui n'eſt que ſonge* ; pour dire, que le mal des autres nous affecte peu.

On dit dans le même ſens, *qui s'attend à l'écuelle d'autrui, eſt ſouvent mal dîné* ; pour dire, qu'on ne doit compter que ſur ſoi, & nullement ſur les autres.

On dit, en termes de Chancellerie, *ſauf notre droit & l'autrui.* Dans cette phraſe, *l'autrui* ſigni-

Digitized by Google

fie par ellipſe, *le droit d'autrui.*

Les deux ſyllabes, dont la ſeconde eſt diphtongue, ſont moyennes.

AUTRUYE; nom propre. Petite ville de France, dans l'Orléanois propre, environ à huit lieues, nord-nord-eſt, d'Orléans.

AUTUN; nom propre. Ville Epiſcopale de France, en Bourgogne, ſur la rivière d'Arroux, à quinze lieues, ſud-oueſt, de Dijon. On y compte environ neuf mille habitans. Elle eſt le ſiège d'un Préſidial, d'un Bailliage, *&c.*

L'Evêque eſt Préſident-né des États de Bourgogne; & comme premier Suffragant de l'Archevêché de Lyon, il a l'adminiſtration ſpirituelle & temporelle de cette Métropole, quand le ſiège en eſt vacant.

On remarque à Autun pluſieurs reſtes d'Antiquités Romaines.

AUTUNOIS; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne, ainſi appelée de la ville d'*Autun*, qui en eſt la capitale. Elle a dix-ſept lieues de longueur, ſur environ douze de largeur. Ses bornes ſont, l'Auxois au nord, le Charolois & le Bourbonnois au midi, le Châlonois à l'orient, & le Nivernois à l'occident.

AUTUNOIS, OISE, s'emploie auſſi ſubſtantivement pour déſigner un habitant d'Autun.

AW; nom propre. Lac aſſez conſidérable de l'Ecoſſe méridionale, ſur les frontières du pays d'Argyle. L'Aron paſſe au travers.

AUVE; nom propre. Petite rivière de France, en Champagne, qui a ſon embouchure dans l'Aiſne, vis-à-vis de Sainte-Menehoult, après un cours d'environ trois lieues.

AWEN-MORE; nom propre. Rivière d'Irlande, qui arroſe le Comté de Vicklow, en Lagenie, & ſe jette dans la mer d'Irlande.

AUVENT; ſubſtantif maſculin. Petit toit en ſaillie. On voit ordinairement des auvens attachés au-deſſus des boutiques pour empêcher la pluie d'y pénétrer. *Placez ces Marchandiſes ſous l'auvent.*

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *auvant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AUVERGNATS; (les) on appelle ainſi les habitans de la Province d'Auvergne.

AUVERGNE; nom propre. Province de France, dont Clermont eſt la capitale. Elle a trente-cinq lieues de longueur, & environ vingt-trois de largeur. Ses bornes ſont le Bourbonnois & le Berry au nord, le Rouergue & le Gevaudan au midi, le Velay & le Forez à l'orient, & la Marche, le Limouſin & le Quercy à l'occident.

Les principales rivières, qui arroſent cette Province, ſont l'Allier, la Dordogne, l'Alagnon, la Jordane, la Dore, *&c.*

On diviſe l'Auvergne en haute & baſſe. La haute abonde en pâturages & en bétail; la baſſe, qui ſe ſubdiviſe en trois parties, eſt ſingulièrement fertile en blé, en vins, en chanvres, & en excellens fruits, ſur-tout dans la partie appelée *la Limagne.*

Les objets principaux du commerce de cette Province ſont, le bétail, le papier, les toiles de chanvre, les planches de ſapin, le charbon de terre, & les fruits.

Il y a eu Auvergne quantité

Digitized by Google

d'eaux minérales eſtimées entr'autres celles du Mont d'Or, & de la Fontaine de Sainte-Marguerite. On attribue à l'eau de cette dernière fontaine, la propriété particulière d'abonnir le vin avec lequel on la mêle par moitié.

JEU DE L'HOMME D'AUVERGNE, ſe dit d'un Jeu qui ſe joue avec des cartes, & qui a beaucoup de rapport avec celui qu'on nomme *la Triomphe*.

AUVERNAT; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un vin rouge & fumeux, fait d'un raiſin noir qui mûrit dans les environs d'Orléans. Il eſt ainſi appelé, parce que le plant du raiſin vient d'Auvergne.

AUVERS; nom propre de deux bourgs de France, dont un ſur l'Oiſe, à une lieue, eſt-nord-eſt, de Pontoiſe; & l'autre dans le Maine, à quatre lieues, oueſt, du Mans.

AUVESQUE; ſubſtantif maſculin. Sorte de cidre qui ſe fait en baſſe Normandie.

AWET; vieux mot qui ſignifioit autrefois aguet.

AUVILARS; nom propre. Ville de France, en Gaſcogne, près de la Garonne, environ à douze lieues, nord-nord-oueſt, de Toulouſe. Il s'y fabrique quantité de bas de laine, qui ſe vendent à Bordeaux.

AVUSTE, ou AJUSTE; terme de Marine & de Rivière, qui ſe dit du nœud de deux cordes attachées l'une au bout de l'autre.

On dit *avuſter* ou *ajuſter*; pour exprimer l'action de former ce nœud.

AUXERRE; nom propre. Ville Epiſcopale de France, en Bourgogne, & capitale de l'Auxerrois. Elle eſt ſituée ſur l'Yonne, à neuf lieues, ſud-ſud-eſt, de Sens. On y compte environ vingt mille ames. C'eſt le ſiège d'un Préſidial, d'un Bailliage, *&c.* Il y a pluſieurs Abbayes en Commende & une Commenderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut au Titulaire 6000 liv. de rente.

Il y a auſſi un Gouverneur aux appointemens de 12000 liv. & une Académie des Sciences & Belles-Lettres, établie en 1749.

AUXERROIS; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne, ainſi appelée d'*Auxerre*, qui en eſt la ville capitale. L'Auxerrois a ſix lieues de longueur & cinq de largeur. Ses bornes ſont, la Champagne, au nord & à l'orient; le Nivernois au midi, & le Gâtinois-Orléanois à l'occident. Les vins & le bois ſont les objets principaux du commerce de cette Contrée.

AUXÈSE; ſubſtantif féminin. Figure de Rhéthorique, qui conſiſte à amplifier une choſe à l'excès. *Voyez* AMPLIFICATION, HYPERBOLE.

AUXÉSIE; nom propre, & terme de Mythologie. Déeſſe que Pauſanias dit avoir été révérée par les anciens habitans d'Égine.

AUXILIAIRE; adjectif de tout genre. *Auxiliaris*. Qui aide, dont on tire du ſecours. Il n'eſt guères uſité dans le diſcours ordinaire, qu'en parlant des armées & corps de troupes que les Souverains envoient au ſecours d'autres Souverains. *L'armée auxiliaire reſta dans ſon Camp.*

AUXILIAIRE, ſe dit, en termes de Pharmacie, d'un remède qu'on joint à un autre remède pour en augmenter l'activité.

AUXILIAIRE, eſt auſſi un terme de Grammaire. Il ſe dit des verbes qui ſervent à former pluſieurs temps des autres, & à les conjuguer. *Voyez* VERBES AUXILIAIRES.

Les trois premières ſyllabes ſont

Digitized by Google

brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif suit toujours le substantif auquel il se rapporte. On ne dit pas *auxiliaire verbe*, mais *verbe auxiliaire*.

AUXIR; vieux mot qui signifioit autrefois augmenter.

AUXO: terme de Mythologie, & nom propre d'une des deux Graces qu'adoroient les Athéniens.

AUXOIS; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne. Elle a quinze lieues de longueur, neuf de largeur, & Sémur en est la capitale. Elle a la Champagne au nord, l'Autunois au midi, le Dijonnois à l'orient, & à l'occident l'Avalonnois & le Nivernois. On y recueille du grain & de l'excellent vin.

AUXONNE; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, sur la Saône, environ à cinq lieues, est-sud-est, de Dijon. On y compte six mille ames. Il y a un Grand État-Major, dont le Gouverneur a environ 10000 liv. d'appointemens. C'est aussi le siège d'un Bailliage, *&c.*

Le commerce principal de cette ville, consiste en vins, en blés & en bois. Les blés & les bois descendent à Lyon sur la Saône.

AUXY-LE-CHÂTEAU; nom propre. Petite ville de France, en Picardie, sur la rive gauche de l'Authie, à quatre lieues, nord-est, d'Abbeville.

AUZANCE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à douze lieues, ouest-nord-ouest, de Clermont. Il s'y fait un commerce de cuirs & de toiles.

AUZAT; nom propre. Petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues, sud-ouest, de Mercœur.

AUZELLE; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à huit lieues, sud-est, de Clermont.

AUZON; nom propre. Ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, à deux lieues, nord, de Brioude.

AUZOUET; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à deux lieues & demie, nord-nord-ouest, d'Amboise.

AUZOUT; nom propre d'un fameux Astronome, membre de l'Académie des Sciences de Paris, mort en cette ville en 1691. Il s'illustra particulièrement par l'invention du Micromètre.

AUZUBA; substantif masculin. Grand arbre de l'île Hispaniola. Il porte un fruit doux & fade, qu'on trempe dans de l'eau avant de le manger.

AX; nom propre. Ville de France, dans le pays de Foix, sur l'Ariège, à quatre lieues, est-sud-est, de Tarascon.

AXAGUAS; (les) peuples de l'Amérique méridionale, que de Laet place dans la Province de Venezuéla, vers les Caracas.

AXARAFE; nom propre d'une contrée d'Espagne, dans l'Andalousie. Elle a environ vingt lieues de circonférence. C'est un des quatre quartiers du territoire de Séville. Triana en est le chef-lieu.

AXBRIDGE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, sur la rivière d'Axe, dans le Comté de Sommerset.

AXE; substantif masculin. *Axis.* Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, & sur laquelle le globe tourne.

AXE DU MONDE, DE LA TERRE, se dit d'une ligne qu'on suppose qui passe par le centre du monde, de la terre.

AXE D'UNE PLANÈTE, se dit d'une li-

Digitized by Google

gne qui passe par le centre d'une planète & autour de laquelle elle tourne.

AXE DE L'ÉQUATEUR, DE L'ÉCLIPTIQUE, DU ZODIAQUE, *&c.* se dit des lignes droites qui passent par les centres de ces cercles, & qui sont perpendiculaires à leurs plans.

AXE DE CIRCONVOLUTION, se dit, en termes de Géométrie, d'une ligne imaginaire, autour de laquelle on conçoit que tourne un plan pour engendrer un solide.

AXE D'UN CYLINDRE, se dit d'une ligne droite immobile, autour de laquelle tourne un parallélogramme qui, dans ce mouvement, forme un cylindre.

AXE D'UNE SECTION CONIQUE, se dit d'une ligne qui passe au milieu de la figure, & qui est perpendiculaire aux ordonnées.

AXE D'UNE COURBE, se dit d'une ligne droite qui divise cette courbe en deux parties égales & semblables.

AXE CONJUGUÉ D'UNE HYPERBOLE, D'UNE ELLIPSE, se dit d'une ligne parallèle aux ordonnées, & qui passe par le milieu du grand Axe qu'elle coupe à angle droit, en deux parties égales.

AXE D'UNE BALANCE, se dit, en termes de Méchanique, d'une ligne droite, sur laquelle la balance tourne & se meut.

AXE D'OSCILLATION, se dit d'une ligne droite parallèle à l'horison, qui passe par le centre autour duquel un pendule fait ses vibrations.

AXE, se dit, en termes d'Optique, d'un rayon réfléchi d'un objet qui passe par le centre de l'œil, sur lequel il tombe perpendiculairement.

AXE D'INCIDENCE, se dit, en termes de Dioptrique, d'une ligne droite qui tombe perpendiculairement sur la surface rompante.

AXE DE RÉFRACTION, se dit d'une ligne droite tirée du point d'incidence perpendiculairement à la surface rompante.

AXE DE L'AIMANT, se dit d'une ligne droite tirée d'un pôle à l'autre, de l'aimant.

AXE, se dit, en termes d'Anatomie, de la seconde vertèbre du cou. Elle a à sa partie supérieure & antérieure, une apophyse appelée *odontoïde*, qui entre dans la première vertèbre.

Les luxations de ces deux vertèbres sont mortelles.

AXE DROIT, se dit, en termes d'Architecture, de la ligne perpendiculaire qu'on suppose passer par les centres des bases d'une colonne droite.

AXE SPIRAL, se dit, dans la colonne torse, de l'axe tourné en vis, dont on se sert pour en tracer les circonvolutions en-dehors.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

AXE; nom propre d'une Rivière d'Angleterre, qui passe dans le Comté de Sommerset, à Wels & à Axbridge, & se décharge dans la Saverne.

AXEL; nom propre. Petite & forte ville de la Flandre Hollandoise, à quatre lieues de Gand.

AXI; substantif masculin. Les Indiens donnent ce nom à ce que nous appelons *poivre de Guinée*.

AXIFUGE; adjectif des deux genres. *Axifugus, a, um.* Qui tend à s'éloigner de l'axe, autour duquel il tourne. On dit en Méchanique, que tout corps, qui tourne circulairement autour d'un axe, a une *force axifuge*.

AXILLAIRE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il se dit en général

Digitized by Google

des parties qui ont rapport à l'aiſſelle.

NERF AXILLAIRE, eſt celui qui vient des deux dernières paires cervicales, & va dans le creux de l'aiſſelle derrière la tête de l'os du bras. Il ſe diviſe en pluſieurs rameaux, qui ſe diſtribuent à pluſieurs muſcles, & particulièrement au deltoïde.

ARTÈRE AXILLAIRE, eſt le nom que prend l'artère ſous-clavière à ſon paſſage ſous l'aiſſelle. Elle ſe diſtribue enſuite en cinq branches principales, qui ſont la thorachique ſupérieure ou mammaire externe; la thorachique inférieure, la muſculaire ou la ſcapulaire externe, la ſcapulaire interne & l'humérale.

VEINES AXILLAIRES; elles continuent les veines ſous-clavières, depuis la ſortie de la poitrine juſques ſous l'aiſſelle. Elles produiſent les veines mammaires externes, les thorachiques, les ſcapulaires ou humérales, & à chaque bras une branche qui, avec celle de la veine jugulaire externe, forme la veine céphalique du bras.

GLANDES AXILLAIRES; elles ſont en un paquet, envelopées dans la graiſſe, ſous les aiſſelles, & les vaiſſeaux ſanguins leur ſont adhérens. Elles ſervent à ſéparer de la maſſe du ſang, l'humeur qui lubrifie ſans ceſſe les aiſſelles pour empêcher que le frottement ne les échauffe.

AXILLAIRE, ſe dit, en termes de Botanique, des fleurs, des fruits & de leurs peduncules, quand ils ſortent des aiſſelles des branches ou des feuilles.

AXIME; nom propre. Contrée de la Côte d'Or, en Guinée, entre les caps d'Apollonia & des Trois Pointes.

AXINOMANCIE; ſubſtantif féminin. *Axinomantia.* Ancienne manière de prédire les choſes futures par le moyen de la hache ou de la cognée.

L'opération ſe faiſoit avec une agathe que l'on poſoit ſur une hache rouge au feu.

AXIOKERSES; terme de Mythologie, par lequel les Samothraces déſignoient Pluton & Proſerpine.

AXIÔME; ſubſtantif maſculin. Principe, maxime, propoſition générale, reçue & établie dans une ſcience. Tels ſont les axiômes ſuivans.

Tout ce qui eſt renfermé dans l'idée claire & diſtincte d'une choſe, lui convient néceſſairement.

Il eſt impoſſible qu'une même choſe ſoit, & ne ſoit pas en même temps.

Le tout eſt plus grand qu'aucune de ſes parties.

Deux grandeurs égales à une troiſième, ſont égales entr'elles.

Si l'on augmente, ou ſi l'on diminue également deux choſes égales, elles reſteront égales; mais ſi on les augmente, ou ſi on les diminue inégalement, elles deviendront inégales.

Les quantités doubles, triples, quadruples de quantités égales, ſont égales entr'elles.

Les quantités, qui ſont les moitiés, les tiers, les quarts de quantités égales, ſont égales entr'elles.

Tout effet a une cauſe. Ni l'art ni la nature ne peuvent faire une choſe de rien.

Tout nombre eſt pair ou impair, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AXIOPOLIS; nom propre. Ancienne ville de la baſſe Myſſie, que le Dictionnaire de Trévoux appelle

Digitized by Google

Axiopole, & qu'il place en Bulgarie, ſur le Danube; mais c'eſt une erreur, on ne connoît aujourd'hui aucune ville de ce nom.

AXIOTHÉE; nom propre. Femme de beaucoup d'eſprit, qui ſe déguiſoit en homme pour aller entendre Platon, ſous qui elle étudia ſans qu'elle ſe fît connoître, à ce que quelques-uns prétendent. Mais comme pluſieurs autres femmes uſèrent du même artifice, il ſe répandit quelques ſoupçons ſur leurs mœurs & ſur celles du Philoſophe, à qui, ſelon la chronique ſcandaleuſe, Axiothée & les autres n'avoient pas été auſſi inconnues, qu'on avoit voulu le faire entendre.

AXIS; ſubſtantif maſculin. Animal ruminant, qui a la taille & la légèreté du daim, avec le bois d'un cerf. Son corps eſt marqué de taches blanches, élégamment diſtribuées, & il habite les climats chauds. La femelle eſt plus petite que le mâle, & elle n'a point de bois.

AX-MYSTER; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Devon, ſur la rivière d'Axe, vers les frontières des Comtés de Dorſet & Sommerſet.

AXOLOTI; ſubſtantif maſculin. Poiſſon ſans écailles qui ſe trouve dans le lac du Méxique. On raconte qu'il a quatre pieds comme le lézard, une matrice comme la femme, un flux menſtruel, & que ſa chair a le goût de celle de l'anguille: mais ſi tout cela étoit vrai, n'auroit-on pas une deſcription moins imparfaite de ce ſingulier animal?

AXONES; ſubſtantif féminin pluriel. Les Athéniens qualifièrent ainſi les loix de Solon, qui avoient pour objet l'adminiſtration civile, & qui n'avoient aucun rapport au culte des Dieux. Celles qui concernoient ce culte, s'appeloient *Cyrbes*.

AXONGE; ſubſt. féminin. Partie la plus molle & la plus humide de la graiſſe des animaux. On en diſtingue le lard qui eſt la graiſſe ferme, & le ſuif qui eſt la graiſſe ſèche.

Axonge *de verre*, ſe dit d'un ſel qui ſe ſépare du verre quand il eſt en fuſion. Son goût eſt âcre & amer, & l'on s'en ſert pour nettoyer les dents des perſonnes, & les yeux des chevaux.

AXOQUEN; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique qu'on voit au Méxique. Son plumage eſt jaune, brun, & de couleur de cendre. Son bec long de huit pouces, eſt noir & pointu. Son cou a deux pieds de long, & ſa queue quatre pouces & demi. Il ſe nourrit de poiſſons.

AXOYATOTOTL; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Méxique, de la groſſeur du Chardonneret. Son plumage eſt jaune & brun ſur le dos, & blanc ſous le ventre. Ses jambes ſont jaunes & rouges, & il a une hupe ſur la tête.

AXUM; nom propre. Ville jadis fameuſe dans l'Abiſſinie, quand les Souverains de cet Empire y tenoient leur Cour. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un miſérable village.

AXUR ou SANS BARBE; terme de Mythologie, ſous lequel Jupiter enfant étoit révéré.

AY; nom propre. Ville de France, en Champagne, près de la Marne, à quatre lieues, ſud, de Rheims. On prétend que c'eſt-là où ſe recueille le meilleur vin de Champagne.

Ay, eſt auſſi le nom d'une rivière du Cotentin, dans la baſſe Normandie. Elle ſe perd dans l'Océan, à quatre lieues, nord-nord-oueſt, de Cou-

Digitized by Google

tances, après un cours d'environ quatre lieues.

AYA-BASSI; ſubſtantif maſculin. On donne ce titre en Turquie, aux Caporaux du Corps des Janiſſaires.

AYABLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois capable.

AYAMAKA; ſubſtantif maſculin. Lézard qu'on trouve dans les forêts de l'île de Cayenne. Il a quelquefois plus de huit pieds de longueur. On en mange la chair.

AYAMONTE; nom propre. Ville Maritime d'Eſpagne, en Andalouſie, ſur le golfe de Cadix, à l'embouchure de la Guadiana.

AYAN; *voyez* AJAN.

AYANT; gérondif & participe du verbe AVOIR. *Voyez* ce mot.

AYAYA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique du Bréſil. Il a la groſſeur d'une pie, un bec en forme de cuillier, & un plumage rouge & blanc. Il ſe nourrit de poiſſons.

AYCUPHER; ſubſtantif maſculin. Les Diſciples d'Hermès ont ainſi appelé *le cuivre brûlé*.

AYDANT; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une monnoie de Flandres.

AYE; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Suffolk, entre Ipſwich & Norwich.

AYEN; nom propre. Ville de France & Duché-Pairie, dans le Limouſin, à onze lieues, ſud, de Limoges. Il y a une Commanderie de Malthe, du produit annuel de 2500 liv.

AYER; vieux mot qui ſignifioit autrefois fils, héritier.

AYERBE; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Arragon, ſur la rivière de Gallego, entre Jaca & Sarragoſſe.

AYGRIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois aigreur.

AYLESHAM; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk, à trois lieues de l'Océan, & autant de Norwich.

AYMALOUX; (les) peuple d'Afrique, en Nigritie, au ſud, de Rio-Grande.

AYMARANES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES; *voyez* AIMARGUES.

AYME; vieux mot qui ſignifioit autrefois une meſure de vin, ou d'autres liqueurs.

AYMER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois dreſſer, préſenter.

AYMETERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'art de faire l'émail.

AYOQUANTOTOLT; ſubſtantif maſculin. Bel oiſeau du Méxique, qui a la figure d'une pie, & dont le plumage eſt jaune, noir & blanc. Il ſe tient dans les montagnes où il ramage agréablement.

AYOUD; nom propre d'un des dix-neuf Gouvernemens qui compoſent l'Empire actuel du Mogol. Il eſt au nord du Gange, avec celui de Cachemire.

AYR; nom propre. Rivière de France, dans le Duché de Bar, & en Champagne. Elle a ſa ſource environ à deux lieues, ſud-oueſt, de Commercy, & ſon embouchure dans l'Aiſne, à une lieue au-deſſous de Grand-Pré, en Champagne, après un cours d'environ quinze lieues. Elle abonde en truites.

AYR, eſt auſſi le nom d'une ville d'Ecoſſe, capitale de la Province de Kyle. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la rivière d'Ayr, qui ſépare cette Province de celle de Clydſdale.

AYRAUT; vieux mot qui ſignifioit autrefois aire.

AYREAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois charrue à labourer.

AYRI; ſubſtantif maſculin. Arbre du

Digitized by Google

du Bréſil, qui a la feuille ſemblable à celle du palmier. Le tronc en eſt épineux, & le bois noir & ſi dur, que les Sauvages en garniſſent le bout de leurs flèches.

AYRON; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Poitiers.

AYSÈNE; nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc. Elle a ſa ſource à deux lieues, nord-oueſt, d'Uzès, & ſon embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYSIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois vinaigre.

AYSINE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un inſtrument quelconque.

AYTON; nom propre. Ville de Grèce, dans la Livadie, à cinq lieues, au nord, des Dardanelles de Lepante.

AYTO-ZU; nom propre. Rivière de Turquie, dans la Natolie. Elle ſe perd dans la mer Noire, près de Calypſo.

AYTRÉ; nom propre. Petite ville de France, dans le pays d'Aunis, environ à une lieue, ſud-eſt, de la Rochelle.

AYUTLAN; nom propre. Rivière de la Nouvelle-Eſpagne, en Amérique. Elle arroſe l'Audience de Guatimala, & ſe perd dans la mer Pacifique.

AZA; nom propre. Ville de la Tribu d'Éphraïm, dans la Paleſtine.

Pline place une ancienne ville de ce nom dans la petite Arménie.

AZAA; c'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à la matière du Grand-Œuvre.

AZABE-KABERI; les Muſulmans donnent ce nom au ſupplice qu'éprouvent les méchans après leur mort. Ce ſupplice conſiſte, ſuivant eux, en coups de marteaux ou de barres de fer, que leur appliquent les Anges Inquiſiteurs Monkir & Nekir. Après cette expédition, la terre embraſſe étroitement les corps enterrés, & les tourmente cruellement juſqu'au jour du Jugement où ils doivent deſcendre dans les enfers pour y expier leurs crimes.

AZAMO; certains Diſciples d'Hermès ſe ſont ſervis de ce mot pour déſigner le degré de feu propre à l'œuvre philoſophique.

AZAMOGLAN; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui eſt dérivé de l'Arabe, ſignifie *enfant de Barbare*. C'eſt ainſi que ſont qualifiés les enfans qui ne ſont ni Arabes, ni Turcs, & que le Sultan fait acheter ou enlever dans ſes États par forme d'impôt, pour recruter ſes Janniſſaires, ou pour faire quelque ſervice dans le Serrail.

Les *Azamoglans* ſont ſouvent des enfans de Chrétiens. De trois on en prend un aux parens. On le fait circoncire & élever dans la religion de Mahomet. Ce qu'il y a peut être de plus cruel dans cet abominable tribut, c'eſt que ces pauvres parens n'ont pas même le droit de conſerver celui qui leur plaît.

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la quatrième eſt longue au pluriel.

AZAMOR; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Maroc, à l'embouchure de la rivière d'Ommirabi, dans la Province de Duquela.

On appelle *golfe d'Azamor*, celui que forme ſur l'Océan, la Rivière dont nous venons de parler. Il eſt fameux par la quantité prodigieuſe d'alozes qu'on y pêche.

AZANITE; ſubſtantif maſculin. Ce nom fut autrefois donné chez les Juifs, à certains Miniſtres, dont

Digitized by Google

les fonctions consistoient à exécuter les ordres des Prêtres, & des autres Chefs de la Synagogue.

AZANOTH-THABOR ; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Nephtali.

AZAPPES ; substantif masculin pluriel. Les Turcs donnent ce nom aux soldats qu'ils lèvent dans leur Empire parmi les Chrétiens, & qu'ils exposent aux premiers coups de l'ennemi.

AZAR ; substantif masculin. Il y a une monnoie d'or de ce nom, qui a cours dans l'île d'Ormuz.

AZARECAH ; (les) sorte de Sectaires qui parurent sous la Dynastie des Ommiades, parmi les Musulmans. Ils ne reconnoissoient aucune Puissance, ni spirituelle, ni temporelle : constitution qui ne permettoit pas qu'ils se soutinssent long-temps.

AZARIA ; substantif masculin. On donne ce nom à Smirne, à une des espèces de corail que les Négocians d'Europe y transportent.

AZARIMIT ; substantif masculin. Pierre qu'on dit avoir les propriétés de la terre sigillée, & dont on se sert contre la fièvre, la dyssenterie & les morsures des serpens. On la tire d'une mine qui est au Royaume de Cananor.

AZAY-LE-CHÉTIF ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, sur l'Indre, environ à cinq lieues, sud-est, de Tours.

AZAY-LE-FERON ; nom propre. Petite ville de France, en Touraine, à huit lieues, oüest-nord-oüest, de Châteauroux.

AZAY-LE-RIDEAU ; nom propre. Ville de France, en Touraine, sur l'Indre, environ à cinq lieues, sud-oüest, de Tours.

AZAY-SUR-CHER ; nom propre. Bourg & Vicomté de France, en Touraine, sur le Cher, à deux lieues, est-sud-est, de Tours.

AZAZEL ; c'est, selon S. Jérôme, le bouc émissaire. Il faut savoir que quand le souverain Sacrificateur des Juifs entroit dans le sanctuaire, ce qu'il ne pouvoit faire qu'une fois l'an ; il prenoit avec lui deux boucs, dont un s'immoloit au Seigneur. Le grand Sacrificateur confessoit ensuite ses péchés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber sur l'autre bouc la punition qu'ils méritoient. L'animal étoit conduit, après cette cérémonie, dans un lieu désert, où on le mettoit en liberté. C'est ce dernier bouc qui étoit appellé *Azazel*. Voilà ce qu'on a de plus probable sur ce mot, que plusieurs ont interprété différemment.

AZE ; substantif féminin, & terme de Vénerie. Femelle du lièvre.

AZÈ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, sur la Mayenne, près de Château-Gontier.

AZEACOJOLT ; substantif masculin. Ruisch dit, d'après Nieremberg, que c'est une sorte de renard des Indes, qui se tient où il y a des fourmillières, & qu'on entend crier pendant la nuit. Voilà une mauvaise description.

AZEBOUC ; substantif masculin. Drogue médicinale que les Chinois de Canton tirent de Batavia. Ils en payent trente pataques par pic.

AZEBRE ; substantif masculin. Espèce de cheval sauvage qu'on trouve dans la basse Ethiopie. Sa peau est couverte de taches blanches, noires & bleues. Il est très-léger à la course, mais difficile à prendre & à apprivoiser.

AZECA ; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

Digitized by Google

AZEDARAC; ſubſtantif maſculin. Genre d'arbre, dont la tige eſt droite, rameuſe, & couverte d'une écorce liſſe & verdâtre. Ses feuilles ſont diſpoſées en roſe, & reſſemblent à peu-près à celles du frêne. Ses fleurs ſont axillaires, pedunculées & diſpoſées en grappes. Il leur ſuccède un fruit charnu, rond, mou, renfermant un noyau diviſé en cinq loges, qui contiennent chacune une ſemence oblongue.

Cet arbre s'appelle auſſi *faux ſycomore*. Il croît en Italie & en Eſpagne. Sa fleur & ſes feuilles ſont apéritives. On les donne en infuſion ou en décoction contre les obſtructions.

Le fruit eſt dangereux à manger; mais l'on s'en ſert pour tuer les poux & faire croître les cheveux.

AZELBOURG; nom propre. Ancienne ville des Vindéliciens. Ce n'eſt plus qu'un village de Bavière, ſur le Danube, près de Straubing.

AZEM; nom propre. Royaume d'Aſie, au nord des Etats du Roi d'Ava, & à l'orient de ceux du Mogol. Tavernier dit, que ce Royaume eſt un des meilleurs de l'Aſie; qu'il produit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie: qu'on y trouve des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer & de plomb: que la ſoie y eſt en très-grande quantité, & qu'on y recueille la plus belle laque.

Ce Voyageur ajoute, que les hommes & les femmes de ce pays, ſont généralement beaux & bien-faits: qu'ils ſont idolâtres, & que les hommes épouſent juſqu'à quatre femmes: que quand le Roi meurt, celles de ſes femmes qu'il a le plus aimées, & les principaux Officiers de ſa maiſon, ſe donnent auſſi la mort, pour être enterrés avec le Monarque, & aller lui rendre leurs ſervices dans l'autre monde.

Azoo, eſt la ville capitale de ce Royaume. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Laquia, qui arroſe tout le pays.

AZEMAZOR; les Alchimiſtes ont donné ce nom à la matière du grand œuvre parvenue à la couleur rouge.

AZENAY; nom propre. Petite ville de France, en Poitou, à cinq lieues, nord-eſt, des Sables d'Olonne.

AZENETA; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume de Valence. Elle eſt ſituée ſur la montagne de Pegna-Goloſa, où l'on trouve quantité de plantes médicinales.

AZERBE; ſubſtantif féminin. Muſcade mâle, autrement muſcade ſauvage. *Voyez* MUSCADE.

Les *Azerbes* payent à l'entrée du Royaume trente livres par quintal, comme les vraies muſcades.

AZEROLE; ſubſtantif féminin. Sorte de petit fruit d'un goût aigrelet & agréable. Il a la couleur & la groſſeur de la ceriſe, & renferme dans ſa chair trois oſſelets très-durs. Ce fruit contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de ſel acide. Il eſt aſtringent & fortifie l'eſtomac. On le mange crud ou confit avec du ſucre. Sa ſemence eſt diurétique; on la pile & l'on en prend la décoction. L'azerole eſt le fruit de l'azerolier.

AZEROLIER; ſubſtantif maſculin. Arbre, dont les feuilles ſont reſſemblantes à celles de l'aubépine, mais plus grandes. Ses fleurs ſont en grappes, de couleur verdâtre, & chacune d'elles a pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe & ſoutenues par un calice découpé en pluſieurs parties. Il leur ſuccède un fruit

Digitized by Google

qu'on appelle *Azerole*. Voyez *ce mot*.

AZERQUES ; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource à deux lieues, oueſt-nord-oueſt, de Beaujeu, & ſon embouchure dans la Saone, après un cours d'environ dix lieues.

AZI ; ſubſtantif maſculin. Sorte de preſure compoſée de vinaigre & de petit lait dont on ſe ſert en Suiſſe pour faire le ſecond fromage qui ſe tire du petit lait du premier.

AZILAR ; nom propre. Bourg conſidérable de Turquie, dans la Natolie, ſur la route de Conſtantinople, à Tocat.

AZILHAN ; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à cinq lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Narbonne.

AZIMAR ; Ruland donne ce nom au vert de gris, & Planiſcampi, au minium.

AZIMUT ; ſubſtantif maſculin, & terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'arc de l'horiſon compris entre le point du midi & le point de l'horiſon auquel un aſtre répond perpendiculairement.

Il s'enſuit de-là que l'azimut d'un aſtre eſt tantôt oriental, & tantot occidental, ſelon qu'on obſerve l'aſtre avant ou après ſon paſſage par le méridien.

Azimuts, ſe dit auſſi des cercles qu'on appelle encore verticaux, & qui ſont de grands cercles, leſquels ſe coupent au zénith & au nadir, & font avec l'horiſon des angles droits à tous les points de ce cercle.

Comme l'horiſon eſt diviſé en 360 degrés, on imagine ordinairement 360 cercles azimutaux qu'on voit repréſentés par des rhumbs ſur les cartes marines.

AZIMUTAL ; adjectif maſculin, & terme d'Aſtronomie. Qui repréſente ou qui meſure les azimuts. *Compas azimutal. Inſtrument azimutal.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

AZIN ; nom propre. Petite rivière de France, en Bourbonnois & en Berry. Elle ſe jette dans l'Evre, à quatre lieues, eſt-ſud-eſt, de Bourges.

AZINABAN ; terme dont ſe ſervent les Alchimiſtes, pour exprimer les impuretés qu'ils ſéparent de la matière du grand œuvre.

AZINCOURT ; nom propre. Village de France, en Artois, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, d'Arras. Il eſt remarquable par la victoire que les Anglois y remportèrent ſur les François en 1415. Charles d'Orléans y fut fait priſonnier, & il y périt une quantité prodigieuſe de nobleſſe, entr'autres ſix Princes du Sang, & le Connétable d'Albret qui commandoit notre armée.

AZIO ; ſubſtantif maſculin. Les Vénitiens donnent ce nom à une ſorte de chien de mer, que d'autres appellent *acontias*. Voyez Chien de mer.

AZIOTH ; ville de la baſſe Egypte, ſur le Nil, environ à trente milles de Damiette.

AZIRUTH ; nom propre. Ville d'Egypte, ſur la côte occidentale de la Mer rouge, à quarante-cinq milles de Suez. Bernier, qui l'a vue, dit que ce n'eſt preſque plus qu'un Village.

Digitized by Google

AZIZUS; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Mars étoit révéré à Édesse.

AZMAVETH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, vers Jérusalem.

AZMER; nom propre. Ville de l'Empire du Mogol, & capitale d'une Province de même nom. Les filles de l'extrémité de cette Province sont nubiles à huit ou neuf ans. Le principal commerce du Pays consiste en salpêtre, que les habitans vont vendre dans les places maritimes, & particulièrement à Surate.

AZNOTH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans le district de Diocésarée.

AZOCH; nom propre. Ville de la Tribu de Zabulon, en Galilée. Elle fut prise par Ptolémée.

AZOLO; nom propre. Ville d'Italie, dans le Trévisan, près de la source du Musone.

AZONES; adjectif pluriel, & terme de Mythologie. Les anciens Grecs donnoient cette épithète aux Dieux du premier ordre, & qui étoient révérés par-tout. Les Latins les appeloient *Dii communes*.

On a aussi appelé *Azones* certains Peuples d'Assyrie, qui habitoient les bords du fleuve Lycus.

AZOO. *Voyez* AZEM.

AZOPH; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

AZOTE; nom propre. Ville maritime de la Palestine, & l'une des cinq Satrapies des Philistins. Elle fut assignée par Josué à la Tribu de Juda.

AZOTE, est aussi le nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagésime.

AZOTH, substantif masculin. Les Philosophes hermétiques donnent ce nom à leur mercure.

Basile Valentin dit que l'azoth & le feu suffisent aux Adeptes pour l'opération du grand-œuvre.

Planis-Campi désigne sous le nom d'*Azoth* une médecine universelle.

AZOU; nom propre. Ville de Perse, sur la route d'Alep à Tauris.

AZO-VALALA; on appelle ainsi une sorte de groseille de l'île de Madagascar, qu'on dit agréable à manger. On la cueille sur un arbrisseau comme nos groseilles.

AZOUFA; substantif masculin. Animal, qu'on dit être l'hyène des Anciens. Si l'on pouvoit ajouter foi à ce que dit Vincent le Blanc, il assure avoir vu beaucoup de ces animaux en Afrique, où ils se tiennent dans les cimetières, pour y déterrer les cadavres, & s'en nourrir. C'est peut être le chacal. *Voyez* ce mot.

AZPEYTIA; nom propre. Ville d'Espagne, dans le Guipuscoa, à l'oueſt de Tolosa. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, Fondateur des Jésuites.

AZUA; nom propre. Ville d'Amérique, dans les Antilles, à l'oueſt, & sur la côte méridionale de Saint-Domingue.

AZUAGUES; (les) Peuples d'Afrique, répandus dans la Barbarie & la Numidie. Ils s'occupent à garder leurs troupeaux, & à fabriquer des toiles & des draps. Quelques-uns vivent dans l'indépendance, & les autres sont tributaires des Arabes ou des Rois de ces Contrées.

AZUC; les Alchimistes appellent ainsi le corail rouge.

AZUMAR; nom propre. Ville de Portugal, dans l'Alentéjo, entre Portalègre & Elvas.

AZUR; substantif masculin. Matière vitrifiée, qui se fait avec la terre du

Digitized by Google

cobalt, & qui prend le nom d'azur quand elle eſt pulvériſée. Cet azur eſt alors un bleu très-beau & d'un grand prix. On lui donne, ſelon ſon degré de beauté, le nom d'*azur fin*, ou d'*azur à poudrer*.

L'azur fin, eſt la matière vitrifiée, broyée ſubtilement ſur le porphyre, & réduite en une poudre très-fine.

L'azur à poudrer, eſt la même matière pulvériſée groſſièrement.

L'azur fin, qui eſt beaucoup plus cher que l'autre, parce qu'il approche plus du bleu d'outremer, ſe tire de Hollande, & l'*azur à poudrer* ſe tire d'Allemagne. On ſe ſert de l'un & de l'autre pour peindre des fleurs & des compartimens bleus ſur la faïance & la porcelaine. Les Marchands en colorent auſſi l'*empois*.

Les Chinois tiroient autrefois de l'azur naturel de Nankin-Chequiam & de l'île de Hainan; mais les mines où il abondoit, n'en donnent preſque plus: c'eſt pourquoi le bleu des porcelaines de la Chine eſt aujourd'hui d'azur factice; ce qui les rend inférieures à ce qu'elles étoient quand l'*azur* étoit naturel.

Le nom de *pierre d'azur*, ſe donnoit autrefois au *lapis-lazuli*; mais depuis qu'on eſt parvenu à faire le bleu de cobalt, l'uſage a affecté le nom d'*azur* à ce dernier.

L'azur fin paye à l'entrée du Royaume quarante livres par quintal, & l'autre ne paye que trois livres.

AZUR, ſe dit de la couleur même de l'*azur*; c'eſt dans ce ſens qu'on dit proverbialement d'un appartement riche & ſuperbe, *que ce n'eſt qu'or & azur*.

AZUR, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de l'émail bleu des armoiries. On le repréſente dans les armoiries gravées, par des raies ou hachures tirées horiſontalement. Les armes de France ſont d'*azur* à trois fleurs de lis d'or, deux en chef & une en pointe.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AZURÉ, ÉE; adjectif. Qui eſt peint de couleur d'azur. *Il y a une partie du lambris azurée, & l'autre partie eſt dorée.*

Les Poëtes appellent le Firmament, *la Voute azurée*; & la mer, *les Plaines azurées*.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un azuré appartement*, mais *un appartement azuré*.

AZURI; nom propre. Petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, à treize milles & vis-à-vis de la ville de Sébénico. Elle appartient aux Vénitiens.

AZURINS; (les) on appelle ainſi les Chanoines de la Congrégation de Saint-George, *in Alga*, à cauſe de leurs habits bleus.

AZYGOS; ce mot, qui eſt grec, & ſignifie ſans paire, ſe dit, en Anatomie, d'une veine qui ſe vide dans la veine-cave. Cette veine, qui eſt très-remarquable, monte ſur les vertèbres du dos au côté droit, le long de la trachée artère, forme une courbure qui embraſſe la racine du poumon droit, lorſqu'elle eſt arrivée à la hauteur d'environ la quatrième côte, & s'ouvre dans la

Digitized by Google

veine-cave ſupérieure. Elle rapporte le ſang des veines intercoſtales inférieures; d'une partie des ſupérieures, ſouvent des œſophagiennes & des bronchiales, & quelquefois des lombaires & des diaphragmatiques.

AZYGOS, ſe dit auſſi, en Anatomie, d'un muſcle de la luette, que M. Litre décrit de la manière ſuivante dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

Ce muſcle a, dit-il, un pouce & demi de longueur; il eſt plus menu en ſes extrémités que vers ſon milieu, où il a environ une ligne & demie de groſſeur. Il traverſe la cloiſon de la bouche par ſon milieu, ſuivant la direction de la langue. Il eſt attaché, par ſon extrémité antérieure, à la partie poſtérieure des deux os du palais, à l'endroit de leur jonction. Enfin, il eſt fort charnu, & ſes fibres charnues ſont longitudinales, & paroiſſent s'étendre, la plûpart, d'un bout du muſcle à l'autre: d'où il ſuit que, lorſque ce muſcle ſe contracte, il doit beaucoup raccourcir la luette, relever & rétrécir la partie poſtérieure de la cloiſon de la bouche.

AZYME; adjectif de tout genre. Il déſigne en général tout pain qui n'eſt pas fermenté, & dans lequel on n'a fait entrer aucun levain.

On ſe ſert de pain azyme dans l'Egliſe Romaine, & il fait partie de la matière du Sacrement de l'Euchariſtie avant la Conſécration.

Ce pain ſert auſſi, en Médecine, à envelopper les pilules & les bols qu'on veut faire avaler aux malades. Il contient beaucoup d'huile & peu de ſel. On le prend encore en bouillie dans du lait, pour adoucir les âcretés de la poitrine, & arrêter les hémorrhagies.

AZYMES, s'emploie auſſi ſubſtantivement au pluriel, en termes de l'Ecriture-Sainte, pour déſigner la Fête que les Juifs célébroient ſous le nom de *Fête des Azymes*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

AZYMITES; les Schiſmatiques Grecs ont ainſi appelé les Catholiques Romains, parce qu'ils ſe ſervent de pain azyme ou ſans levain dans le ſacrifice de la Meſſe. Le Patriarche Grec, Michel Cérularius, les excommunia ſous ce titre, dans l'onzième ſiècle.

Digitized by Google

B

B B

B ; ſubſtantif maſculin. Conſonne & ſeconde lettre de l'alphabet. Si dans l'origine de notre Langue, on a, mal-à-propos, donné le nom de *bé* à cette conſonne, comme on ne peut pas en douter, il eſt étrange qu'on le lui ait conſervé depuis que MM. de Port-Royal ont ſi judicieuſement démontré que cette dénomination ne pouvoit qu'augmenter les difficultés de l'art de lire.

Nous diſons donc que pour faciliter aux enfans les moyens d'apprendre cet art, il faut leur faire connoître le *B* ſous le ſon de la dernière ſyllabe de *courbe ;* il eſt évident qu'il leur ſera bien plus aiſé alors d'aſſembler cette conſonne avec les lettres qui la ſuivront. *Par exemple :* ſi vous faites aſſembler le mot *aboi*, vous faites dire *a*, *bé*, ſelon la méthode vulgaire : or il eſt certain que ce ſon d'*é* fermé, brouille l'écolier, quand il veut aſſembler ſa conſonne avec *oi ;* ce qui n'arriveroit pas, ſi le ſon de cette conſonne étoit formé avec l'*e* muet. Nous aurons la même choſe à dire de beaucoup d'autres lettres.

Il y a pluſieurs mots où nous plaçons deux *b*, comme dans *Abbé*, *Abbeſſe*, &c. Mais comme de ces deux *bb*, il y en a un qu'on ne fait pas ſentir, nous en propoſons la ſuppreſſion partout où nous le rencontrons. Nous nous fondons non-ſeulement ſur l'inutilité, mais encore ſur le vice qu'il y a en général à laiſſer ſubſiſter dans l'écriture, des lettres auxquelles on ne peut attribuer aucun ſon, ſans bleſſer la prononciation preſcrite par le bon uſage. Ces raiſons ſeront péremptoires pour ceux qui ne ſeront pas prévenus : on trouvera au mot *Orthographe*, des réponſes ſatisfaiſantes aux objections qu'on a déja faites, & qu'on ne manquera pas de répéter encore contre la méthode que nous propoſons.

On dit proverbialement d'un ignorant, *qu'il ne ſait ni a ni b.*

On dit auſſi proverbialement & populairement de quelqu'un qui eſt boſſu, borgne, *&c. qu'il eſt marqué du B ;* pour dire, qu'il eſt malin, & que les boſſus, *&c.* le ſont ordinairement.

B, en termes de Calendrier, eſt la ſeconde des ſept lettres dominicales.

B, ſur les monnoies, déſigne celles qui ont été fabriquées à Rouen.

Les monnoies fabriquées à Straſbourgs ont pour marque deux *BB.*

B, chez les Grecs & chez les Romains, étoit une lettre numérale. Elle déſignoit le nombre deux chez les premiers ; & ſi l'on y ajoutoit une ſorte d'accent, elle ſignifioit deux cens. Chez les Romains, elle marquoit trois cens, & trois mille quand il y avoit une ligne au-deſſus.

B-CARRE. *Voyez* BÉCARRE.

B-MOL. *Voyez* BÉMOL.

BA ; nom propre. Ville d'Afrique,

au

Digitized by Google

au Royaume d'Ardes, dans l'intérieur des terres. Les Hollandois y ont un établiſſement.

BAAL; nom propre. Divinité des Phéniciens & des Chananéens. Il eſt probable que c'étoit le Soleil qu'on révéroit dans tout l'Orient, & qui étoit ſouvent appelé *le Grand Dieu des Orientaux*. Cette conjecture s'appuie ſur ce qu'on joignoit ordinairement avec Baal, Aſtaroth qui déſignoit la Lune. Elle s'appuie encore ſur ce que les Hébreux ont quelquefois déſigné le Soleil ſous le nom de *Baal-Semès*. L'Ecriture nous apprend que Manaſſé adora Baal, & révéra toute l'Armée du Ciel, & que Joſias voulant réparer le mal qu'avoit fait Manaſſé, fit mourir les Prêtres des Idoles qui brûloient de l'encens à Baal-Semès, à la lune & aux planètes.

On immoloit des victimes humaines à Baal. Jérémie reproche à ceux de Juda & de Jéruſalem, d'avoir bâti un temple à Baal pour y brûler leurs enfans, & les offrir en holocauſte à cette fauſſe divinité.

BAALAH; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, la même que Cariath-Iarim, où l'Arche-d'Alliance fut tranſportée, après que les Philiſtins l'eurent rendue. Elle y reſta en dépôt chez Aminadab, juſqu'à ce que David l'envoyât à Jéruſalem.

BAALATH; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon, dans l'Arabie-Pétrée, entre Aſemon & Chazarhual.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Dan, vers Gazara.

BAALATH-BEER; nom propre. Ville dont parle Joſué, & qui étoit au midi de la Tribu de Siméon.

BAAL-BERITH; nom propre, qui ſignifie *Seigneur de l'Alliance*. Divinité qui préſidoit aux Alliances, & qui fut particulièrement honorée par les Sichemites, les Phéniciens & les Carthaginois. Les Hébreux révérèrent auſſi cette Idole après la mort de Gédéon.

BAAL-GAD; nom propre. Ville ſituée aux pieds du Mont-Hermon. Elle fut ainſi appelée d'une Divinité de même nom qu'on y révéroit, & qui préſidoit aux haſards.

BAAL-HAZOR; nom propre. Ville de la Tribu d'Ephraïm, où Abſalom tenoit ſes troupeaux, & où il fit aſſaſſiner ſon frère Amnon pour venger le viol de ſa ſœur Thamar.

BAAL-HERMON; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, au-delà du Jourdain, & au nord de la Tribu de Manaſſé.

BAALITES; (les) on appela ainſi les Impies d'Iſraël, qui ſacrifièrent à l'idole de Baal. Tels furent Achab & Jezabel.

BAAL-MEON; nom propre. Ville de la Tribu de Ruben. Elle fut conquiſe par les Moabites qui la poſſédoient du temps d'Ezéchiel.

BAAL-PHARASIM; nom propre. Ville des Philiſtins, dans la Tribu de Juda.

BAAL-PHEGOR, ou BAAL-PEOR; nom propre d'une Divinité obſcène, qu'adorèrent les Arabes, les Ammonites & les Moabites. C'étoit le Priape des Grecs.

BAAL-THAMAR; nom propre. Plaine de la Tribu de Benjamin, où toutes les Tribus s'aſſemblèrent pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite de la Tribu d'Ephraïm.

Ce fut auſſi dans cet endroit que les enfans d'Iſraël combattirent contre les Benjamites.

BAALTIS; nom propre. Déeſſe des

Digitized by Google

Phéniciens & leur principale Divinité après Baal.

BAANITES ; (les) Hérétiques du neuvième ſiècle ainſi appelés d'un certains *Baanès* leur chef, qui ſe diſoit diſciple d'Épaphrodite. Leurs erreurs étoient celles des Manichéens. *Voyez* MANÈS.

BAAR ; nom propre. Comté d'Allemagne en Souabe, dans la Principauté de Furſtemberg, vers les ſources du Nekre & du Danube, & les frontières du Briſgaw. Il appartient à la Maiſon de Furſtemberg.

BAAR, eſt encore le nom d'une ville de la baſſe Alſace, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Straſbourg.

BAARAS ; nom propre. Vallée que Joſeph dit être au nord de Macheronte. Cet Hiſtorien parle d'une plante qui y croît, & qu'il appelle auſſi *Baaras*. Elle ne paroît, dit-il, qu'au mois de Mai, après que la neige eſt fondue : elle eſt de couleur de feu, & éclaire pendant la nuit comme un Soleil. Elle métamorphoſe les métaux en or, & tue ceux qui la touchent pour la cueillir, ſans avoir pris les précautions néceſſaires. Ces précautions conſiſtent à l'arroſer d'urine de femmes, pour l'empêcher de fuir ſous terre, & à y attacher un chien qui meurt en l'arrachant : on peut enſuite la manier ſans danger.

Qu'on trouve ces abſurdités dans les Contes des Fées, ou parmi les menſonges de quelques Voyageurs, comme Vincent le Blanc ; elles ſeront à leur place. Mais que ce ſoit Joſephe, Hiſtorien eſtimé, qui nous tranſmette de pareilles rêveries, & que le Père Eugène Roger les certifie comme témoin, c'eſt ce qui a ſans doute droit d'étonner.

BAARDINAN ; ſubſtantif maſculin. Les Hollandois donnent ce nom à un poiſſon des Indes Orientales, dont la couleur eſt un violet mêlé de taches bleues & blanches.

BAAT ; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'argent qui a cours à la Chine & dans les États du Roi de Siam. Elle vaut environ 50 ſous de France. On appelle auſſi *Baat*, dans ces pays, un poids de trois gros deux deniers vingt grains, poids de marc de France.

BABA ; nom propre. Ville de Turquie, ſur la mer Noire, entre Proſtoviſa & Catu, vers les bouches du Danube.

BABEKIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſoufflet.

BABEL ; nom propre. Ce nom qui ſignifie *confuſion*, fut donné à la Tour que voulurent bâtir Nemrod, fils de Chus, & pluſieurs autres dans la Terre de Sennaar. Leur projet, dit Joſephe, étoit d'élever cette Tour ſi haut, qu'elle pût les garantir, dans l'occaſion, des effets d'un déluge ſemblabe à celui qui avoit fait périr leurs ancêtres. Mais Dieu réprima l'orgueil de cette entrepriſe, en confondant le langage des ouvriers qui quittèrent le travail & ſe diſperſèrent, parce qu'ils ne s'entendoient plus.

TOUR DE BABEL, ſe dit figurément, dans le ſtyle familier, pour exprimer une grande confuſion de paroles, d'opinions. *Cette Compagnie étoit la Tour de Babel.*

BABEL-MANDEL ; nom propre. Détroit qui joint la mer Rouge à l'Océan. Son nom lui vient de l'Arabe *Bab-Al-Mandab*, qui ſignifie *porte de deuil*, parce que les Arabes pleuroient anciennement comme morts ceux qui vouloient entrer dans l'Océan par ce Détroit.

BABEL-MANDEL, eſt auſſi le nom d'une Île & d'une Montagne qui ſont

Digitized by Google

ſur le Détroit dont nous venons de parler.

BABENHAUSEN ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, à deux lieues de Tubinge, dans le Duché de Wirtemberg.

BABETTE ; ſubſtantif féminin. Sorte de danſe. *Elle danſa la Babette.*

BABEURE ; ſubſtantif féminin. Liqueur ſéreuſe que laiſſe le lait quand il eſt battu, & que ſa partie graſſe eſt convertie en beurre. On la boit pour ſe rafraîchir.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BABIA ; nom propre, & terme de Mythologie. Déeſſe des Syriens, qui étoit particulièrement révérée à Damas. On croit qu'elle préſidoit à l'enfance, parce qu'on avoit coutume de donner ſon nom aux enfans.

BABIL ; ſubſtantif maſculin. Abondance exceſſive de paroles ſuperflues. *On entend là bien du babil.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui parle beaucoup & ſans eſprit, qu'*il n'a que du babil.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

BABILLARD, ARDE ; adjectif. *Loquax.* Qui parle beaucoup. *C'eſt une Dame bien babillarde.*

Ce mot s'emploie ſubſtantivement en l'un & l'autre genre. *Ce babillard & cette babillarde ont été cauſe de la brouillerie.*

BABILLARD, ſe dit auſſi pour déſigner quelqu'un qui ne garde aucun ſecret, & qui dit indiſcretement tout ce qu'il ſait. *Il falloit qu'il fût bien babillard, ou qu'elle fût bien babillarde pour parler de cette affaire.*

BABILLARD, eſt le nom d'un poiſſon du genre des ſoles, qui fait un bruit continuel. Sa chair eſt excellente. On le pêche dans l'Océan & la Méditerranée.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue au maſculin, & moyenne au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une babillarde fille*, mais *une fille babillarde.*

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, ſupprimer le *d* final du maſculin qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *babiliar*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

BABILLÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BABILLER.

BABILLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Garrire.* Parler exceſſivement & inutilement. *Cet homme ne ceſſe de babiller.*

BABILLER, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un Limier qui donne de la voix. *Ce Limier babille beaucoup, il faudroit le rendre plus ſecret.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'avois babillé, elle auroit babillé*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, *babilier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe de-

Digitized by Google

viendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *babilier*, il faudroit faire je *babille*.

BABINE; substantif féminin. Lèvre de certains animaux; comme chats, chiens, vaches, singes, &c. *Ce chien est blessé aux babines.*

On dit proverbialement, figurément, & très-populairement, que *quelqu'un s'en est donné par les babines*; pour dire, qu'il a mangé de quelque chose excessivement, ou qu'il a mangé tout son bien.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BABIOLE; substantif féminin. Jouet pour amuser les enfans. *Rendez à cet enfant ses babioles.*

BABIOLE, se dit, dans le sens figuré, de toute chose puérile ou de nulle valeur. *N'achetez pas ces babioles. Quel usage ferez-vous de toutes les babioles que vous rassemblez?*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

BABIROUSSA ou BABIROÉSA; substantif masculin. Sorte d'animal quadrupéde des indes orientales, que les Naturalistes ont regardé comme une espèce de cochon, & cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue; il a les jambes plus hautes & le museau moins long; il est couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd & moins épais que le cochon: son poil est gris, mêlé de roux & d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes & pointues; mais le caractère le plus remarquable, & qui distingue le *babirousſa* de tous les autres animaux; ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent comme celles des sangliers, de la máchoire inférieure; & les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, & s'étendent en courbe jusqu'au dessous des yeux, & ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

Les *Babirousſas*, quoique grossiers & féroces comme les sangliers, s'apprivoisent aisément, & leur chair est très-bonne à manger; mais elle se corrompt en peu de temps. Ils se nourrissent d'herbes & de feuiles d'arbres.

BABOBZA; nom propre. Ville de la basse Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Rynnia, & près de l'embouchure de cette rivière, dans la Drave.

BÂBORD; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne le côté gauche d'un vaisseau en partant de la poupe, & en regardant la proue. Le côté opposé s'appelle *stribord*.

BÂBORDTOUT, est aussi, en termes de Marine, un commandement au timonier de pousser la barre du gouvernail le plus à gauche que faire se peut.

BABOUCHE; substantif féminin. Sorte de pantoufle qui a un quartier de derrière, & qui nous est venue de Turquie où l'on en fait usage. *Le cordonnier vient de m'apporter des baboüches.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BABOUIN; substantif masculin. Sorte de singe plus gros qu'un dogue.

Digitized by Google

Il a le corps racourci & ramaſſé à peu près comme celui de l'hyène. Sa queue eſt très-courte & toujours droite, & ſon muſeau alongé & large à l'extrêmité. Ses feſſes ſont nues & de couleur de ſang, ſes jambes fort courtes, ſes ongles forts & pointus. Cet animal, qui eſt très-fort & très-méchant, ne ſe trouve que dans les déſerts des parties méridionales de l'ancien continent, particulièrement au Cap de Bonne-Eſpérance, & point du tout dans ceux de l'Amérique.

M. de Buffon ajoute à ce qu'on vient de lire, que le *babouin* proprement dit, & qu'il nomme auſſi *papion*, paroît continuellement excité par cette paſſion qui rend furieux les animaux les plus doux: il eſt inſolemment lubrique, & affecte de ſe montrer dans cet état, de ſe toucher, de ſe ſatisfaire ſeul aux yeux de tout le monde; & cette action, l'une des plus honteuſes de l'humanité, & qu'aucun animal ne ſe permet, copiée par la main du *babouin*, rappelle l'idée du vice, & rend abominable l'aſpect de cette bête, que la Nature paroît avoir particulièrement vouée à cette eſpèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, & même dans l'homme, elle a voilé ces parties; dans le *babouin* au contraire, elles ſont tout-à-fait nues, & d'autant plus évidentes, que le corps eſt couvert de longs poils; il a de même les feſſes nues & d'un rouge couleur de ſang, les bourſes pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée; il ſemble faire parade de toutes ſes nudités, préſentant ſon derrière plus ſouvent que ſa tête, ſurtout dès qu'il apperçoit des femmes pour leſquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du deſir le plus immodéré.

La femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ſes bras & attaché, pour ainſi dire, à ſa mamelle; elle eſt ſujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, & cela lui eſt commun avec toutes les autres femelles de ſinges qui ont les feſſes nues; au reſte, ces *babouins*, quoique méchans & féroces, ne ſont pas du nombre des animaux carnaſſiers; ils ſe nourriſſent principalement de fruits, de racines & de grains; ils ſe réuniſſent & s'entendent pour piller les jardins; ils ſe jettent les fruits de main en main & par-deſſus les murs, & font de grands dégats dans toutes les terres cultivées.

BABOUIN, ſe dit, dans les Corps-de-garde, d'une figure groteſque & ridicule qu'on fait baiſer aux ſoldats qui ont fait quelque faute légère. *Il faut lui faire baiſer le babouin.*

BABOUIN, BABOUINE, ſe dit auſſi, dans le ſtyle familier, d'un jeune enfant évaporé & folâtre: *que veut ce petit babouin, cette petite babouine?*

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *faire baiſer le babouin à quelqu'un*; pour dire, le forcer à faire quelque choſe malgré lui & avec une ſorte de honte.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

La terminaiſon *ouin* de ce mot eſt une diphtongue en poéſie comme en proſe.

BABOUINER, vieux mot qui ſigni-

Digitized by Google

fioit autrefois faire des ſingeries.

BABUCO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome.

BABYLONE ; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, ſur l'Euphrate. Hérennius en attribue la fondation au fils de Belus, qui vivoit deux mille ans avant Semiramis ; d'autres à Belus l'Aſſyrien, père de Ninus ; & d'autres à Semiramis ; mais l'opinion la plus probable eſt qu'elle fut bâtie par Nemrod, à l'endroit où la tour de Babel avoit été commencée, & que ce Prince en fit la capitale de ſon empire : que Belus l'augmenta & que la Reine Semiramis y fit tant de grands & ſuperbes ouvrages, qu'elle mérita d'en être appelée la fondatrice, avec autant de droit, que Conſtantin en eut depuis pour être décoré du titre de fondateur de Conſtantinople.

Les Auteurs ſacrés ont parlé de cette ville, dont il ne reſte rien, comme d'une des plus grandes & des plus puiſſantes villes du monde.

BABYLONE, dans l'Ecriture, ſe dit figurément, pour un lieu de déſordres & de crimes.

On appelle, *la captivité de Babylone*, la priſon que le Roi Nabuchodonoſor fit ſubir en cette ville aux Juifs des tribus de Juda & de Benjamin, & qui dura ſoixante-dix ans.

BABYLONE, eſt encore le nom de deux autres villes anciennes, dont une étoit en Egypte, & l'autre en Phénicie, mais on en ignore la ſituation. Pluſieurs Géographes croient cependant avec le Moine Brocardus, dont l'opinion a de la vraiſemblance, que la Babylone d'Egypte, fait partie de la ville appelée aujourd'hui *le grand Caire*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves ; la quatrième eſt très-brève.

BABYLONIE ; nom propre. Pays d'Aſie, dont Babylone étoit la capitale. C'eſt aujourd'hui l'Iraque. *Voyez* ce mot.

BABYLONIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Babylone, ou de la Babylonie ; qui a rapport à Babylone, ou à la Babylonie. *On aſſure que les Babyloniens furent les premiers Aſtronomes. L'armée Babylonienne ſaccagea Jeruſalem.*

BABYRSA ; nom propre. Ancienne ville forte de l'Arménie majeure, dont parle Strabon. Elle étoit dans les montagnes, près d'Artaxate, & l'on y gardoit les tréſors du Roi Tigrane.

BABYTACE ; nom propre. Ville d'Aſie, que Pline met ſur la rive ſeptentrionale du Tigre.

BAC ; ſubſtantif maſculin. Terme de rivière, qui déſigne une ſorte de grand bateau plat ſervant à paſſer d'un bord de la rivière à l'autre les perſonnes, les animaux, les voitures, &c. *Nous paſſâmes le bac ;* c'eſt-à-dire, nous paſsâmes d'un bord de la rivière à l'autre.

BAC A NAVIGUER, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit bâtiment qui ſert à porter le brai ou le goudron ſur les rivières.

BAC, en termes de Fonteniers, ſe dit d'un petit baſſin de fontaine.

BAC, en termes de Braſſeurs, ſe dit d'une ſorte de vaiſſeau de bois dans lequel ces ouvriers préparent les grains, & autres matières qui doivent ſervir à faire la bierre.

BAC *à formes*, ſe dit, dans les raffineries de ſucre, d'une grande auge de bois dans laquelle on met les formes en trempe.

BAC *à chaux*, ſe dit auſſi, dans les Raffineries de ſucre, d'un grand

Digitized by Google

bassin fait de briques & de ciment, où l'on éteint la chaux qui sert à clarifier.

BAC *à sucre*, se dit, dans le même sens, de certaines places formées par des cloisons de planches, où l'on jette les matières triées & sorties des barils.

BAC *à terre*, se dit encore, dans les Raffineries de sucre, d'une auge de bois où sont formées plusieurs chambrettes dans lesquelles on délaye la terre.

Ce monosyllabe est moyen au singulier & long au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bak*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BACA; nom propre. Ville de la tribu d'Aser, au pied du Liban.

BAÇA, ou BAZA; nom propre. Ville d'Espagne, au Royaume de Grenade, entre Guadix & Huescar.

BACAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois ce que l'on payoit pour le passage d'un bac.

BACAIM; nom propre. Ville considérable d'Asie, au Royaume de Visapour, sur la côte de Malabar.

BACALA; nom propre. C'est, selon Baudrand, une ville de la Presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange, sur la côte orientale du golfe de Bengale, dans le royaume d'Arracan, au nord-oueſt de la ville de ce nom.

BACALAL; nom propre. Lac & contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

BACALAS; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne les pièces de bois qu'on cloue sur la couverture de la poupe & qui vont jusqu'aux cordelettes.

BACALIAU; substantif masculin. Les marins donnent ce nom à la morue sèche dont on fait provision sur les vaisseaux.

BACAR; nom propre. Province de l'Indoustan, sur le Gange, dans l'Empire du Mogol. Becaner en est la ville capitale.

BACASCAMI; nom propre. Petite ville de l'Arabie heureuse, dont parle Pline.

BACASERAI; nom propre. Ville de la Tartarie, dans la Crimée, sur la rivière de Karbata. C'est près de là que les Kans ont leur sépulture. Les Russes, mécontens du Kan des Tartares, qui avoit fait des incursions sur leurs terres, brulèrent une partie de cette ville en 1736, & dévastèrent le Palais de ce Prince qui étoit superbe & bâti dans le goût chinois.

BACASSAS; substantif masculin. Terme de Marine. Bâtiment qui ressemble par la proue à une pirogue; mais il est plat à la poupe, qui est garnie d'un miroir comme celle d'un grand vaisseau.

BACATHA; nom propre. Ville d'Arabie, que S. Epiphanes place aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain.

BACCALAURÉAT; substantif masculin. Le premier des degrés qu'on acquiert dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine. On donne le nom de Bâchelier à celui qui a obtenu le *Baccalaureat*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais elle devient longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *c* qui est oisif, changer l'autre en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakalauréat*, pour les raisons don-

Digitized by Google

nées en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BACCARACH ; nom propre. Ville d'Allemagne, ſur le Rhin, dans le bas Palatinat, entre Coblentz & Mayence. On y recueille d'excellent vin.

BACCARAT ; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, ſur la Meurthe, environ à quatre lieues, eſt-ſud-eſt, de Lunéville.

BACCHANALE, ſubſtantif féminin. Sorte de débauche ou de divertiſſement fait avec grand bruit. *Nous n'étions pas les auteurs de cette bacchanale.* Dans ce ſens il eſt familier.

BACCHANALE, ſe dit, en termes de Peinture, de la repréſentation d'une fête de Bacchus. Il y a ordinairement beaucoup de danſes & de nudités dans ces ſortes de ſujets. Nous avons pluſieurs bacchanales des anciens qui ſont eſtimées.

BACCHANALES, ou ORGIES, ſe dit, au pluriel, des fêtes qui ſe célébroient autrefois avec pompe dans Athènes, en l'honneur de Bacchus. Ces fêtes, qui dans les premiers temps étoient réglées par les Magiſtrats, n'avoient rien de deshonnête ; mais elles devinrent dans la ſuite le prétexte de toutes ſortes d'excès & de diſſolutions. Les Prêtreſſes ou Bacchantes couroient de nuit à demi nues, & les hommes en habit de ſatyres, les ſuivoient en traînant après eux des boucs ornés de guirlandes & qui devoient être immolés à Bacchus. Le Sénat de Rome, informé des déſordres auxquels ces fêtes avoient donné lieu depuis qu'elles s'étoient introduites dans la ville, défendit, ſous les peines les plus grièves, de les célébrer à l'avenir.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakanale*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BACCHANALISER ; vieux verbe dont quelques-uns ſe ſont ſervis pour dire faire la débauche.

BACCHANTE ; ſubſtantif féminin. Femme qui célébroit la fête des Bacchanales.

On appella auſſi *Bacchantes*, les femmes guerrières qui ſuivirent Bacchus quand il alla conquérir les Indes. *Voyez* BACCHUS & BACCHANALES.

BACCHANTE, ſe dit, dans le ſens figuré, d'une femme emportée & furieuſe. *Qui eſt cette bacchante ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakantes*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BACCHE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Poëſie grèque & latine, qui ſe dit d'un pied compoſé de trois ſyllabes, dont la première brève, & les deux autres longues, comme dans ce mot : *Libertās*.

BACCHIA ; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Bacchus, de laquelle les Corinthiens ſe prétendoient iſſus, ce qui les fit appeler *Bacchiades*.

BACCHIGLIONE ; nom propre. Rivière d'Italie, dans l'Etat de Veniſe. Elle arroſe Vicenze & le Padouan, & ſe jette enſuite dans le Golfe de Veniſe, près de Chiozza.

BACCHIONITES ; (les) on appela ainſi

Digitized by Google

ainſi certains Philoſophes, qui affectoient un tel mépris pour les choſes de ce monde, qu'ils n'en vouloient qu'un vaiſſeau pour boire. Leur doctrine ſéduiroit bien peu de gens parmi nous.

BACCHUS; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu du Paganiſme, fameux par le préſent qu'il fit aux hommes en leur donnant l'uſage du vin. Il étoit fils de Jupiter & de Sémélé, fille de Cadmus, fondateur de Thèbes. Voici ce que les anciens nous ont tranſmis du prodige qui accompagna la naiſſance de ce Dieu. Junon, toujours jalouſe de Jupiter, entreprit de faire périr Sémélé; elle lui apparut ſous la figure de Béroé ſa nourrice, & lui fit entendre qu'on la trompoit ſous le nom de Jupiter, & que pour s'aſſurer de la vérité, elle devoit exiger de ce dieu qu'il la vînt voir armé de ſa foudre & avec tout l'appareil de la ſouveraine majeſté. Elle l'obtint, & au moment que Jupiter parut, la foudre mit le feu au palais, & Sémélé périt dans cet incendie. Jupiter ſauva l'enfant qu'elle portoit dans ſon ſein, & qui n'avoit que ſept mois. Il l'enferma, dit-on, dans ſa cuiſſe, juſqu'à ce qu'il fût à terme. Dès qu'il parut au jour, Mercure eut ordre de le remettre aux Nymphes du mont Nyſa, dans l'Arabie, qui prirent ſoin de le nourrir, & le vieux Silène fut chargé de ſon éducation.

Il ſe montra digne de ſa naiſſance par ſa valeur & par ſes conquêtes, dont la plus mémorable fut celle des Indes, où il mena une armée compoſée d'hommes & de femmes. Cette conquête donna lieu à l'inſtitution de ces fêtes, appelées *Orgies* & *Bacchanales*, où l'on ſe livroit ſans retenue aux débauches les plus outrées; elles étoient célébrées par des filles, des femmes & des hommes. Les filles étoient armées de thyrſes, eſpèces de demi-piques, ornées de lierre & de pampre de vigne, & paroiſſoient ſaiſies d'anthouſiaſme; les femmes partagées en différentes bandes, & couronnées de lierre, couroient comme des forcenées, les cheveux épars, & faiſant les plus hideuſes grimaces; elles y joignoient un grand bruit de tambours & d'inſtrumens appelés *cymbales*, & invoquoient avec d'horribles cris le nom de Bacchus. Au milieu de cette troupe, on voyoit des gens ivres, vêtus en faunes, en ſatyres & en ſilènes, couronnés de lierre, comme les femmes, & faiſant toutes les contorſions qu'on peut imaginer dans ces momens de licence. Enſuite venoit une troupe d'hommes montés ſur des ânes, ſuivis de femmes & de bacchantes, ou ménades, qui pouſſoient des hurlemens affreux. A leur ſuite on portoit des ſtatues de la Victoire, des autels qui avoient la forme de ſeps de vigne, entortillés de lierre, pluſieurs chariots chargés de thyrſes, de couronnes, de tonneaux, de cruches & autres vaſes. De jeunes filles ſuivoient ces chariots, & portoient des corbeilles couvertes de pampre & de lierre, où étoit renfermé ce qu'il y avoit de myſtérieux, & ce qu'on n'eût pu expoſer au jour, ſans s'attirer ce que la fureur de Bacchus pouvoit faire craindre de plus funeſte.

Ce Dieu étoit quelquefois repréſenté ſous la figure d'un vieillard, avec une barbe épaiſſe; mais le plus ſouvent comme un jeune homme ſans barbe, ou même comme un enfant entre les bras de Silène ſon

Digitized by Google

nourricier, ou ſur les épaules du dieu Pan.

Les ſymboles qu'on lui donne, ſont le thyrſe, le lierre, le pampre, des grappes de raiſin, une peau de chèvre, ou celle d'une panthère, qui rappeloit ſa conquête des Indes, ou la peau d'un lion dont il avoit pris la figure, lorſqu'il vint au ſecours de Jupiter contre les Géants qui eſcaladoient le ciel. Son char étoit ordinairement attelé de tigres ou de panthères; on le voit quelquefois monté ſur un tigre.

On lui ſacrifioit des ânes & des boucs, parce que les morſures de ces animaux font périr la vigne. Il avoit épouſé Ariane, fille de Minos Roi de Crète, que Théſée avoit laiſſée dans l'île de Naxe.

BACCHUS, ſe dit quelquefois, en poëſie, pour le vin. *Entre Bacchus & l'amour qu'un chacun ſe partage.*

BACCHUS, eſt encore le nom d'un poiſſon du genre des morues.

BACCIFÈRE; adjectif des deux genres. Cette épithète ſe donne par quelques-uns aux végétaux qui portent des baies.

BACCONIERE; (la) Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, nord-oueſt, de Laval.

BACELER, BACHELER; vieux mots qui ſignifioient autrefois Bachelier.

BACELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une jeune fille.

BACELLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire l'amour.

BACH; nom propre. Ville de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, au Comté de Toln. Elle fut Epiſcopale, avant qu'elle appartînt au Grand Seigneur.

BACHA; ſubſtantif maſculin. Officier chez les Turcs, & Gouverneur d'une Province, d'une Ville, d'un Département. On appelle, *Bacha de la mer*, celui qui fait les fonctions de l'Officier que nous appelons *Amiral*.

BACHA *à deux queues*, *à trois queues*, ſe dit de l'Officier devant lequel on porte pour enſeigne deux ou trois queues de cheval.

BACHA, eſt auſſi un titre d'honneur qui ſe donne aux perſonnes conſidérables de l'Etat, & particulièrement aux courtiſans qui environnent le grand Seigneur.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

BACHARA; nom propre. Ville de la grande Tartarie, en Aſie, dans l'Uſbech, ſur une rivière qui a ſon embouchure dans la mer Caſpienne.

BACHE; ſubſtantif féminin. Terme d'Hydraulique & de Jardinage. Eſpèce de cuvette de bois qui reçoit l'eau d'une pompe aſpirante à une certaine hauteur où elle eſt repriſe par d'autres cors de pompe foulante qui l'élèvent davantage.

BACHE, ſe dit auſſi en termes de Rouliers & de Voituriers, d'une grande couverture de groſſe toile, laquelle ſert à défendre des injures du temps les effets ou marchandiſes qui ſont ſur les voitures.

BACHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois caleçon de femme.

BACHELARD; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, en Dauphiné, à un jeune amoureux.

BACHELERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'Ordre des Bacheliers.

BACHELETTE; ſubſtantif féminin. Terme dont on ſe ſert en ſtyle marotique & comique, pour déſigner une jeune fille à marier. Notre illuſtre Lafontaine a placé ce mot dans ces deux vers:

A donc me dit la Bachelette,
Que votre coq cherche poulette.

Digitized by Google

BACHELIER ; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt promu au Baccalauréat dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine.

Pour être reçu Bachelier en Théologie à Paris, il faut avoir étudié deux ans en Philoſophie, trois en Théologie, & avoir ſoutenu, avec ſuccès, deux Examens, dont un ſur la Philoſophie, & l'autre ſur la première partie de la Somme de Saint Thomas, qui comprend les Traités de Dieu, & des Divins attributs de la Trinité & des Anges. Les Examinateurs ſont quatre Docteurs de la Faculté. Le défaut d'un des quatre ſuffrages ne laiſſe au Candidat que la voie de l'Examen public, qu'il peut demander à la Faculté ; mais s'il y a deux ſuffrages contre lui, il eſt refuſé ſans retour.

Pour être Bachelier en Droit à Paris, il faut avoir étudié deux ans, & avoir ſoutenu un Acte dans les formes.

On ne devient Bachelier en Médecine, qu'après avoir été Maîtres-Arts dans l'Univerſité pendant quatre ans, & avoir ſubi un Examen après deux ans d'étude en Médecine.

BACHELIER, s'eſt dit autrefois d'un jeune Gentilhomme qui ſervoit ſous la Bannière d'un autre, & aſpiroit à la Chevalerie.

BACHELIER, ſe diſoit auſſi de celui qui, dans le premier tournois où il eût jamais combattu, avoit vaincu quelqu'un.

BACHELIER, s'eſt encore dit d'un jeune homme à marier.

BACHELIER, ſe dit, dans quelques-uns des ſix Corps de Marchands de Paris, & dans la plûpart des Communautés des Arts & Métiers de cette Ville, des Anciens & autres qui ont paſſé par les Charges du Corps ou de la Communauté.

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

BACHELIÉRAT ; vieux mot qui s'eſt dit pour Baccalauréat.

BACHER *une Voiture* ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Voiturier, qui exprime l'action d'étendre la Bache ſur la Voiture. *Voyez* BACHE.

BACHEVALEUREUX ; vieux mot qui ſignifioit autrefois guerrier.

BACHIAN ; nom propre. Île des Indes orientales, près de la Ligne, la plus grande des Moluques. Elle a douze lieues de tour, & fait partie d'un Royaume de même nom, dont le Souverain, à ce que dit Gemelli Carreri, eſt tributaire du Roi de Ternate, & lui rend hommage.

BACHINA ; nom propre. Île que Pline met dans la Méditerranée, vis-à-vis de la ville de Smirne.

BACHINE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une baſſinoire.

BACHIQUE ; adjectif des deux genres. Qui a rapport à Bacchus. *Il y avoit à Athènes pluſieurs Fêtes bachiques.*

Les Poëtes appellent le Vin, *Liqueur bachique* ; & une Chanſon à boire, *Chanſon bachique.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BACHMUT ; nom propre. Ville & Forteresſe de Ruſſie, au Gouvernement de Woronez, & au midi du Donec.

BACHOE, BACHOLE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois une eſpèce de panier ou de hotte.

BACHOT ; ſubſtantif maſculin. Petit Bateau, dont on ſe ſert ſur les ri-

Digitized by Google

vière pour conduire les paſſans d'un bord à l'autre.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BACHOTAGE; ſubſtantif maſculin. Fonction des Bateliers, qui conduiſent des bachots ſur la rivière.

BACHOTEUR; ſubſtantif maſculin. Batelier qui conduit un bachot ſur la rivière. Les Bachoteurs de Paris ſont ſoumis à la Juriſdiction du Lieutenant Général de Police. Leurs bachots doivent être bien conditionnés; & ils n'y peuvent admettre plus de ſeize perſonnes à la fois, à peine de cinquante livres d'amende, *&c.* Ils ne peuvent non plus exiger de chaque perſonne au-delà de deux ſous par lieue, ſoit en deſcendant la Seine, ſoit en la remontant.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BACHOU; ſubſtantif maſculin. Terme de Boyaudiers. Sorte de vaiſſeau de bois, large par le haut & étroit par le bas, dans lequel ces Ouvriers portent, de la Boucherie dans leurs Atteliers, les boyaux de moutons ou d'agneaux.

BACHTAN; nom propre, & terme de Mythologie. Les Arabes appelèrent ainſi une pierre ſur laquelle étoit repréſentée une Tête qu'ils adoroient. Ils croyoient qu'Agar avoit conçu Iſmaël ſur cette pierre, & qu'Abraham y avoit attaché ſon chameau quand il voulut immoler ſon fils Iſaac.

BACICI; (le) nom propre. Fameux Peintre, qui naquit à Gènes en 1639, & mourut à Rome en 1709. Il excelloit dans le portrait, & peignoit avec une ſi grande facilité, que ſa main paroiſſoit ſuivre l'impétuoſité de ſon génie. Il avoit les idées grandes & hardies, mais quelquefois bizarres. Il étoit d'ailleurs bon coloriſte, & donnoit à ſes figures un relief étonnant. On lui reproche cependant quelqu'incorrection dans le deſſein, & un mauvais goût dans ſes draperies.

BACICOTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois tromper.

BACILE ou FENOUIL MARIN; ſubſtantif maſculin. Plante, dont les tiges rameuſes, groſſes, ligneuſes ont environ un pied & demi de longueur. Ses feuilles ſont charnues, étroites & ſubdiviſées trois à trois. Ses fleurs en roſe & diſpoſées en ombelle, ſont compoſées de pluſieurs pétales arrangés ſur un calice, lequel devient dans la ſuite un fruit à deux ſemences plates, légèrement cannelées, qui ſe dépouillent ordinairement d'une enveloppe.

Cette plante contient beaucoup de ſel, d'huile & de phlegme. Elle eſt apéritive, diurétique, bonne contre la pierre & la gravelle, & pour provoquer les mois aux femmes.

BACILLY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue, oueſt-nord-oueſt, d'Avranches.

BACIN; vieux mot qui ſignifioit autrefois une armure de tête.

BACINET; ſubſtantif maſculin. Sorte d'armure, ou chapeau de fer dont le Soldat ſe couvroit autrefois la tête.

BACIS; nom propre, & terme de Mythologie. Taureau conſacré au Soleil, & qui étoit particulièrement honoré à Hermunthi, en Egypte. Si l'on en croit Macrobe, ce Taureau changeoit de couleur à chaque

Digitized by Google

heure, & ſon poil étoit toujours hériſſé.

BACKEVEEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans la Province de Friſe, près d'un grand marais, vers les frontières de la Seigneurie de Groningue.

BACKOU; nom propre. Ville de Moldavie, ſur la rivière d'Arari, près des frontières de la Valachie, & à trente mille pas, au nord, de Tarwiſch.

BACLAGE; ſubſtantif maſculin. Terme de Commerce & de Rivière. Il ſe dit, à Paris, de l'arrangement des bateaux qui arrivent ſur les ports, pour y vendre les marchandiſes dont ils ſont chargés.

BACLAGE, ſe dit auſſi du droit que perçoivent les Officiers prépoſés à l'arrangement ci-deſſus.

BACLAN; nom propre. Contrée de Perſe, dans le Choraſſan, vers la rivière de Gihon.

BACLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BACLER.

On dit figurément & dans le ſtyle familier, d'une affaire terminée ou d'un traité conclu, *que c'eſt une affaire baclée.*

BACLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de fermer des portes ou des fenêtres avec des chaînes, des barres, ou autres choſes. *Il faut bacler cette porte.*

BACLER *les Ports*, ſe dit, en termes de Marine, de l'action de fermer les ports avec des chaînes & des barrières.

BACLER *un Bateau*, ſignifie, en termes de Rivière, arranger un bateau commodément & ſûrement dans le port, ſoit pour charger, ſoit pour décharger ſes marchandiſes.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bakler*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BACON; nom propre. Philoſophe célèbre, qui naquit en Angleterre le 22 Janvier 1561. Il oſa le premier combattre la Philoſophie de l'Ecole, & ne crut pas qu'il falloit reſpecter les abſurdités du jargon d'Ariſtote. Il fit voir que les quiddités, les formes ſubſtantielles, les horreurs du vide, & tout le fatras inintelligible de cette prétendue Philoſophie, ne pouvoient que retarder les progrès de la raiſon humaine. Nous ne nous arrêterons pas à l'analyſe des Ouvrages de ce grand homme; ils ſont connus, & ils ont inſtruit l'Europe que leur Auteur eſt un de ceux qui ont le plus contribué à l'avancement des Sciences.

Son mérite l'éleva, ſous Jacques premier, à la dignité de Chancelier d'Angleterre. Il fut depuis accuſé de concuſſion; & le Roi l'ayant abandonné, la Chambre des Pairs le condamna à perdre ſon Etat, & à une amende très-conſidérable: mais il ne la paya pas, & le Roi le rétablit quelque temps après dans ſa dignité. Bacon, que ſes malheurs avoient dégoûté des affaires, ne voulut pas profiter de ce retour de faveur, & il aima mieux ſe livrer entièrement à l'étude. Ce Philoſophe, la lumière de ſon ſiècle, mourut enfin, âgé de ſoixante-ſix ans, & ſi pauvre, qu'avant de mourir, il pria le Roi de lui envoyer quelques ſecours, afin de lui éviter l'humiliation de demander l'aumône à la fin de ſes jours. Ceci

Digitized by Google

ne prouve pas en faveur de l'accuſation à laquelle il ſuccomba.

BACON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois porc engraiſſé & ſalé.

BACOTI ; les Peuples du Tonquin donnent ce nom à une prétendue Magicienne qu'ils ont coutume de conſulter, & pour laquelle ils ont une vénération ſingulière. Tavernier rapporte que quand on veut ſavoir en quel état eſt l'ame d'un mort, on va trouver la Bacoti, qui, par le moyen des ſecrets de ſon art, évoque l'ame du défunt, & ſe fait rendre un compte circonſtancié de la ſituation, bonne ou mauvaiſe, qu'elle éprouve en l'autre monde. On juge bien que ſi la Magicienne eſt ſatisfaite des préſens que lui a faits le Conſultant, elle ne manque pas de lui faire une réponſe telle qu'il peut la déſirer.

BACOVEN ; ſubſtantif maſculin. Nom que Dapper donne à un excellent fruit qu'on recueille en Guinée, ſur la Côte d'Or.

BACOULE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois belette, fouine.

BACQUET. *Voyez* BAQUET.

BACTRE ; nom propre. Rivière de la Bactriane, qui a ſon embouchure dans l'Oxus.

BACTRÉOLE ; ſubſtantif féminin, & terme de Batteurs d'Or. On appelle ainſi les rognures de feuilles d'or qui ſervent à compoſer l'or en coquille, avec lequel on peint en miniature.

BACTRES ; nom propre. Ville capitale de la Bactriane, ſur la rivière de Bactre.

BACTRIANE ; nom propre. Ancien Royaume d'Aſie, qui avoit la Margiane à l'oueſt, le fleuve Oxus au nord, le mont Paropamiſe au ſud ; & à l'eſt, la Scythie aſiatique avec le pays des Maſſagètes. Si l'on en croit Ammien Marcellin, on comptoit un millier de Villes dans ce Pays, dont la fertilité répondoit à la population. C'eſt aujourd'hui le Choraſſan.

L'hiſtoire donne les Bactriens pour d'excellens Soldats, qui étoient toujours en guerre entr'eux ou avec leurs voiſins. Pline, qui peint leurs mœurs, dit qu'ils permettoient à leurs filles & à leurs femmes de s'abandonner à qui elles jugeoient à propos. Il ajoute qu'ils avoient coutume de faire dévorer par des Mâtins, qu'ils appeloient *Chiens ſépulcraux*, les perſonnes qui étoient parvenues à un certain âge. Strabon rapporte, qu'Alexandre leur défendit de continuer cet uſage barbare ; & M. de Monteſquieu obſerve que ce fut un triomphe que ce Conquérant remporta ſur la ſuperſtition.

BACTRIENS ; (les) Peuples qui habitoient la Bactriane. *Voyez* ce mot.

BACTROPÉRATE ; ſubſtantif maſculin. Ce mot, formé de deux mots Grecs, qui ſignifient *bâton* & *beſace*, déſignoit un homme à bâton & à beſace. Saint Jérôme nous apprend que les Philoſophes étoient autrefois appelés *Bactropérates*.

BACUL ; vieux mot qui déſignoit autrefois la croupière d'une bête de voiture.

BACULAIRES ; (les) on donna ce nom à certains Anabaptiſtes, qui parurent au ſeizième ſiècle, parce qu'ils ajoutoient aux erreurs des Anabaptiſtes, que c'étoit un crime de porter d'autres armes qu'un bâton. Ils prétendoient auſſi qu'on ne devoit pas repouſſer la force par la force, ni pourſuivre perſonne en juſtice pour quelque cauſe que ce

Digitized by Google

fût. Il faut convenir que ces Hérétiques étoient de bien bonnes gens.

BACULER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois frapper à coups de bâton.

BACULOMÉTRIE; ſubſtantif féminin. L'art de meſurer avec des bâtons des hauteurs acceſſibles & inacceſſibles.

BACURDE; nom propre. *Bacurdus.* Dieu qui fut autrefois révéré à Cologne, comme il paroît par deux inſcriptions que rapporte Gruter, & qu'on a trouvées en cette Ville ſur deux petits Autels. Voilà tout ce qu'on ſait de ſon hiſtoire.

BADAGES; (les) Peuples du Royaume de Biſnagar. Ils ſont idolâtres, & on les dit voleurs, féroces, & toujours en guerre entr'eux ou avec leurs voiſins.

BADAILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bailler.

BADAJOX; nom propre. Ville Epiſcopale d'Eſpagne, capitale de l'Eſtrémadure, ſur la Guadiana. On y remarque un ſuperbe pont de pierres que les Romains ont conſtruit. Cette Ville fut aſſiégée en 1658 par les Portugais, & en 1705 par les Anglois & les Hollandois, ſans que les uns ni les autres s'en fuſſent rendus maîtres. Les environs abondent en vignes, en olives, en citrons, en oranges, en pâturages & en gibier.

BADAIS; (les) Peuples de la Tartarie déſerte, qui adoroient le Soleil, ſous le ſymbole d'un morceau de Drap rouge, qu'ils élevoient en l'air.

BADARA; nom propre. Petite ville des Indes, capitale de la Contrée de ce nom, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, près de Calicut.

BADAS. *Voyez* ABADA, c'eſt la même choſe.

BADASCHIAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Province de Maurenahar, dont elle eſt la capitale. Gollius la met à treize journées de Balch.

BADATGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un Droit ſeigneurial ſur les bœufs propres au labourage.

BADAUD, AUDE; ſubſtantif. Niais, ignorant, qui s'amuſe à regarder & à admirer tout ce qu'il rencontre. *Il y a long-temps que je le connois pour un badaud.*

Comme on a coutume d'appeler *Badauds* les Pariſiens, l'Imprimeur Journel refuſa d'imprimer quelque choſe qui avoit rapport à cette qualification, parce qu'il étoit de Paris. A Dieu ne plaiſe, *dit-il*, que j'imprime rien contre ma Patrie. L'Auteur conſigna cette bonhomie dans ces quatre vers :

De peur d'offenſer ſa patrie,
Journel, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer ſur la badauderie,
Journel eſt bien de ſon pays.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *d* final du maſculin qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *badau*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BADAUDÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BADAUDER.

BADAUDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Faire le badaud, niaiſer, admirer tout ce qu'on voit, s'y amuſer. *Vous avez bien badaudé ſur les Quais.*

Digitized by Google

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme le prouve l'exemple ci-dessus.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BADAUDERIE; substantif féminin. *Ineptia.* Manière, action, propos de badaud. *C'étoit une vraie badauderie.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BADE, ou BADEN; nom propre. Ville d'Allemagne, en Souabe, à cinq lieues au nord de Strasbourg, & capitale d'un Margraviat de même nom. Elle est remarquable par ses bains d'eaux thermales.

LE MARGRAVIAT DE BADE, est une Souveraineté d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe. Il a le Palatinat & l'Evêché de Spire au nord, le Duché de Wirtemberg, & la Principauté de Furstenberg à l'est, le Brisgaw au sud, & le Rhin à l'oueſt. Il est divisé en haut & bas.

Bade n'étoit qu'une Seigneurie particulière avant Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, qui l'érigea en Margraviat.

BADE, est aussi le nom d'une ville de Suisse, sur la rivière de Limat, à cinq lieues au-dessous de Zurich. Elle est fameuse par ses bains, auxquels on attribue la propriété de guérir les maladies qui ont leur cause dans des humeurs froides, de même que les maux de tête, ceux de poitrine, les vertiges, les asthmes, les obstructions, *&c.*

Ce fut dans cette ville que se conclut le 7 Septembre 1714, le Traité de paix de la France, avec l'Empire. Ce Traité contenoit à peu près les mêmes articles que ceux dont étoit composé le Traité de Radstadt, du 6 Mars précédent. *Voyez* RADSTADT.

Bade est la capitale d'un Comté du même nom, qui est une des belles Terres de Suisse. Il s'étend d'un côté jusqu'à l'Aar, & de l'autre jusqu'au-delà du Rhin. Il est arrosé par trois Rivières navigables, & l'on y recueille du blé, des fruits & du vin. Ses Maîtres sont les Cantons de Berne & de Zurich, depuis la paix d'Arau, qui a terminé la guerre civile de 1712.

BADE, est encore le nom d'une ville de la basse Autriche, au pied des Monts, à quatre milles de Vienne, sur la rivière de Swechet. Elle est connue comme les précédentes, par des bains d'eaux thermales.

BADEBOU; nom propre. Petit pays d'Afrique, en Nigritie, sur la côte de l'Océan, au nord de la rivière de Gambie.

BADELAIRE; vieux mot qui s'est conservé dans l'art héraldique pour désigner une épée courte, large & recourbée en forme de sabre.

BADENOCH; nom propre. Province d'Ecosse, au sud-oueſt de Murray. Riven sur le Spey, en est la ville capitale.

BADEN WEYLER; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, près du Rhin. Elle appartient à la Maison de Bade.

BADGHIS; nom propre. Ville & contrée d'Asie, dans le Chorassan.

BADIANE, ou ANIS DE LA CHINE; substantif féminin. *Voyez* ANIS.

BADIGEON; substantif masculin. Il se dit en Architecture, d'un enduit jaunâtre

Digitized by Google

jaunâtre qui ſert à colorer les murailles.

BADIGEON, ſe dit auſſi, en termes de Sculpteurs, d'un mêlange de plâtre & de pierre pulvériſée, pareille à celle dont une figure eſt faite. Ce *Badigeon* ſert à remplir les petits trous, & à réparer les défauts de la figure.

Les trois ſyllabes ſont brève au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *badijon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BADIGEONÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BADIGEONER.

BADIGEONER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de colorer avec du Badigeon. *Il faut badigeoner ce mur.*

BADIGEONER, ſe dit auſſi, en termes de Sculpture, pour exprimer l'action d'enduire ou de remplir des creux avec du badigeon.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *badijoner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BADILLO; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, au Gouvernement de Sainte-Marthe: elle abonde en poiſſons, & ſe jette dans celle de Ceſar.

BADIN, INE; adjectif. *Nugator.* Folâtre, enjoué, qui s'amuſe à des plaiſanteries. *Cette Dame a toujours été badine. Elle a le ton badin.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement dans le même ſens. *Ce jeune homme eſt un aimable badin.*

POINTE BADINE, ſe dit, en termes de Graveurs en Taille-douce, des traits que forme une main adroite & légère, qui ſemble badiner dans la conduite du burin.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *un badin perſonnage*, ou *un perſonnage badin.*

BADINAGE; ſubſtantif maſculin. Action de celui qui eſt folâtre, badin. *Cela ne s'eſt dit que par badinage.*

BADINAGE, ſe dit, dans le ſens figuré, pour ſignifier une certaine manière d'agir. *Il n'eſt pas aiſé de ſe faire à ſon badinage.*

On dit proverbialement dans ce ſens, qu'*un valet eſt fait au badinage de ſon maître*; pour dire, qu'il en ſait les allures, les façons de faire.

BADINAGE, ſe dit auſſi d'une ſorte d'enjouement, d'agrément dans le ſtyle, dans la converſation. *Il y a dans cet ouvrage, un badinage aimable. Elle mêle à tout ce qu'elle dit un badinage agréable.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BADINANT; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un cheval ſurnumeraire dans un attelage, pour le mettre à la place de quelqu'un des autres, lorſqu'il ſe trouve hors d'état de ſervir.

BADINEMENT; adverbe inuſité,

Digitized by Google

dont Sarrasin s'est servi pour dire d'une manière badine.

BADINER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Faire le folâtre, l'enjoué, le badin. *Il badine du matin jusqu'au soir.*

BADINER, signifie aussi répandre de l'enjouement, de l'agrément, dans ses écrits, dans ses discours. *Cet Auteur badine jolimènt dans ses ouvrages. Elle ne badine pas avec moins de graces en parlant qu'en écrivant.*

BADINER, se dit aussi pour voltiger, en parlant de parures & d'ornemens. *Les robes d'été badinent au moindre vent.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, & le participe passif est indéclinable. *J'ai badiné. Elle auroit badiné*, &c.

BADINER, signifie aussi dans le style familier, railler quelqu'un, s'en moquer. Alors il est verbe actif, & non pas neutre, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, qui prouve le contraire par ses exemples.

Dans ce sens, le participe passif est déclinable, & l'on dira, *ils ont été badinés ; elle a été badinée*, &c.

Les deux premières syllabes sont brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BADINERIE ; substantif féminin. *Jocus.* Frivolité, minutie. *Qui a fait toutes ces badineries ?*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue

BADINES ; substantif féminin pluriel. Pincettes légères dont on se sert pour arranger de petits tisons sur le feu.

BADOCHE ; *Voyez* EGLEFIN.

BADONVILLERS ; nom propre. Ville de France, en Lorraine, environ à cinq lieues, est, de Lunéville.

BADOULA ; nom propre. Petite ville du Royaume de Candi, dans l'île de Ceylan, à douze lieues du Pic d'Adam.

BADUKKA ; substantif masculin. Arbrisseau des Indes, dont les feuilles donnent un suc qui, mêlé avec de la graisse de sanglier, forme un bon liniment contre la goutte. On dit que la décoction des fleurs & des feuilles, purge & déterge les ulcères de la bouche, & que le fruit pris dans du lait, nuit dans les deux sexes à la faculté d'engendrer.

BAÉÇA ; nom propre. Ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. Il y a une Académie.

BAÉÇA, est encore le nom d'une ville du Pérou, dans la Province de Los Quixos, à dix-huit lieues de Quito.

BAÉE ; vieux mot qui signifioit autrefois fenêtre.

BAELE ; vieux mot qui signifioit autrefois matrone.

BAER ; vieux mot qui s'est dit pour *ouvrir la bouche.*

BAÉRIE ; vieux mot qui signifioit autrefois air niais.

BAÉTAS ; *voyez* BAYETTE.

BAFFA ; nom propre. Ville de l'île de Chypre, bâtie sur les ruines de Paphos la Nouvelle.

BAFFE ; vieux mot qui signifioit autrefois fagot.

BAFFETAS ; substantif masculin. Les Négocians donnent ce nom à une grosse toile de coton blanc qu'ils tirent des Indes Orientales, & particulièrement de Surate. La pièce a

Digitized by Google

communément treize à quatorze aunes de Paris de longueur, & ſept huitièmes de largeur.

BAFFINS-BAYE; nom propre. Grande Baie des Terres arctiques, qui a le Groenland à l'eſt, l'île de James & le Détroit de Davis au ſud, & à l'oueſt les Détroits d'Alderman, Jonas & Lancaſtre. Elle communique à la Baie d'Hudſon, par un bras de mer peu connu.

BAFFRAI; vieux terme de fortification, qui ſignifioit autrefois château.

BAFOUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAFOUER.

BAFOUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Illudere*. Traiter avec mépris & ignominie. *On n'a pas ceſſé de le bafouer dans cette maiſon, pendant tout le temps qu'il y a demeuré.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BÂFRE; ſubſtantif féminin, & terme populaire, qui ſignifie repas copieux. *On leur prépare une bâfre.*

BÂFRE, ſe dit auſſi de l'action de manger avec excès. *Il n'a que la bâfre en vue.*

BÂFRÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BÂFRER.

BÂFRER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Manger avidement & exceſſivement. *Il faut leur donner à bâfrer.* Ce terme eſt populaire.

BÂFREUR; ſubſtantif maſculin. Gourmand, qui aime à manger avec excès. *Ils étoient tous des bâfreurs.*

BAGACE; ſubſtantif féminin, & terme de Sucreries. On donne ce nom aux cannes de ſucre, quand elles ont paſſé au moulin. On en nourrit les animaux domeſtiques, & on les brûle ſous les poêles à ſucre quand elles ſont ſèches.

BAGAGE; ſubſtantif maſculin. Meubles & effets des perſonnes qui ſont en voyage ou à la guerre. *J'oubliai la moitié de mon bagage dans cette Auberge. Les Ennemis enlevèrent une partie du bagage.*

On appelle *gros bagage*, celui dont le tranſport ne peut ſe faire que par voitures; & *menu bagage*, celui que portent les chevaux, les mulets, *&c.*

On dit, dans le ſens figuré & familièrement, *plier bagage*, *trouſſer bagage*; pour dire, prendre la fuite, quitter un lieu furtivement.

On dit dans le même ſens, de quelqu'un qui eſt près de mourir, *qu'il plie bagage*; & de quelqu'un qui eſt mort, *qu'il a plié bagage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le ſecond *g* en *j*, & écrire *bagaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAGAIA; nom propre. Ancienne ville Epiſcopale de Numidie, en Afrique, dont l'Evêque Maximien fut aſſaſſiné par les Donatiſtes, comme nous le dit Saint Auguſtin.

BAGAMEDRI; nom propre. Contrée d'Abiſſinie, diviſée en treize

Digitized by Google

petites Provinces séparées du Royaume d'Amhara par le Bashlo. *Voyez* ABISSINIE.

BAGARRE; substantif féminin. *Tumultus.* Querelle tumultueuse & bruyante. *Pourquoi vous trouviez-vous dans cette bagarre?* Il est familier.

BAGASSE; substantif féminin. Terme injurieux & populaire, qui désigne une femme prostituée. *Elle a bien l'air d'une bagasse.*

BAGATELLE; substantif féminin. C'est, au propre, quelque chose de peu de valeur & d'utilité. *N'achetez pas ces bagatelles.*

BAGATELLE, signifie, dans le sens figuré, frivolité, minutie. *Ses écrits sont remplis de bagatelles.*

BAGATELLE, s'emploie absolument, pour signifier qu'on ne croit pas, ou qu'on ne craint pas quelque chose. *Il se marie, dites vous? bagatelle. Vous dites qu'il se propose de me faire un procès? bagatelle.*

On dit proverbialement & figurément, *s'amuser à la bagatelle;* pour dire, faire toute autre chose que ce qu'on devroit faire. *Il ne fait que s'amuser à la bagatelle.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

BAGAUDE; substantif masculin. Les Gaulois donnèrent autrefois ce nom aux voleurs.

BAGAUDES, s'est aussi dit de certaines troupes qui se révoltèrent dans les Gaules sous le règne de l'Empereur Dioclétien.

BAGDAD; nom propre. Ville considérable d'Asie, sur la rive orientale du Tigre.

Le Sultan Amurath IV la conquit sur la Perse en 1638, & en fit passer la garnison au fil de l'épée, quoique ce Prince, qui entra dans la Ville par capitulation, fut convenu d'en laisser sortir cette garnison avec armes & bagages. Il crut, sur la parole de ses Courtisans, que sa politique exigeoit ce massacre, pour affoiblir son ennemi; & il ne fit pas attention que la mémoire ineffaçable d'une action si lâche & si cruelle, ne manqueroit pas de le couvrir d'un opprobre éternel.

Bagdad est un des principaux Gouvernemens de la Turquie d'Asie. On n'y compte guères que quinze mille habitans. Cette Ville en contenoit bien davantage, & étoit beaucoup plus commerçante qu'aujourd'hui, quand elle appartenoit aux Perses. C'est un des passages que fréquentent les Pélerins qui vont par terre à la Mèque. Le Bacha Commandant, lève sur chacun un droit de quatre piastres, ce qui lui fait un revenu considérable.

BAGDADEG; nom propre. Rivière d'Asie, qui a son embouchure dans le Gihon, au-dessous de Bikunt.

BAGHAR; nom propre. Ville d'Asie, dans la grande Tartarie.

BAGHARGAR; nom propre. Contrée considérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Elle a, au nord, les Kaimachites, le Royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'oueſt. Quelques-uns appellent cette Contrée *le Royaume de Tangut*, dont une Ville de même nom, est la Capitale.

BAGIAH; nom propre. Ville de l'Afrique propre, sur une colline que la Mer baigne. Son nom moderne est *Bugie.* Voyez *ce mot.*

BAGIAT; nom propre. Petit pays d'Afrique, entre l'Ethiopie & la Nubie, à l'oueſt de la Mer rouge.

BAGINNA; nom propre. Ancienne

Digitized by Google

ville de la grande Arménie, dont parle Ptolémée.

BAGISTANUS; nom propre. Montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone. Diodore de Sicile rapporte qu'elle étoit consacrée à Jupiter.

BAGNA-BEBUSSO; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, vers les frontières de la Romanie, sur la rivière de Stromona.

BAGNACAVALLO; nom propre. Petite ville & château d'Italie, dans la Romagne, sur la rivière de Séno, à quinze milles, à l'est, de Ravennes.

BAGNAGAR; nom propre. Ville d'Asie, dans le Mogol, capitale du Royaume de Golconde, près de la rivière de Nerva. Le nombre des habitans de cette Ville peut se calculer sur celui des femmes publiques, qui s'y porte à plus de vingt mille.

On remarque, à trois lieues de là, une magnifique Mosquée, où sont les Tombeaux des Princes qui ont règné dans cette Contrée avant qu'Aurengzeb en fit la conquête. On distribue tous les jours du pain & du pilau à tous les pauvres qui s'y présentent.

BAGNARA; nom propre. Ville maritime d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre Gioia & Rhegio.

BAGNARÉA; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, entre Montefiascone & Orviette.

BAGNAUDES; vieux mot qui signifioit autrefois fadaises, sornettes.

BAGNE; substantif masculin. Lieu où l'on renferme les Forçats & les Esclaves après le travail.

BAGNÈRES; nom propre. Ville de France, en Gascogne, sur l'Adour, à trois lieues & demie, nord-est, de Barège. On y compte environ quatre mille ames. Ses bains d'eaux minérales sont estimés.

BAGNÈRES DE LUCHON; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, dans la vallée de Luchon, à deux lieues, nord, de la frontière d'Espagne, & à vingt-une lieues, sud-ouest, de Toulouse. On y a des bains d'eaux minérales estimées & fréquentées.

BAGNIAS; nom propre. Petite ville maritime de Turquie. Elle est située dans la Sourie, & elle fut autrefois Episcopale.

BAGNIÉ; vieux mot qui signifioit autrefois Garde d'un Territoire.

BAGNIR; vieux verbe qui signifioit autrefois publier, dénoncer.

BAGNOLETTE; substantif féminin. Sorte de coëffure à l'usage des femmes. *Elle y laissa sa bagnolette.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *baniolète*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BAGNOLOIS; (les) Sorte d'Hérétiques du huitième siècle, ainsi appelés de la ville de Bagnols, où ils étoient en assez grand nombre.

Leurs erreurs étoient celles des Manichéens. Ils rejettoient l'ancien Testament & une partie du nouveau; ils nioient que Dieu créât les ames quand il les unit au corps; & ils prétendoient que le

Digitized by Google

monde étoit éternel, &c. *Voyez* MANÈS & MANICHÉENS.

BAGNOLS; nom propre. Ville de France, en Languedoc, environ à six lieues, nord-oueſt, d'Avignon. On y remarque une belle place. Elle eſt près de la rivière de Cèſe, qui roule dans ſes eaux des paillettes d'or.

BAGNOLS, eſt auſſi le nom de deux Bourgs de France, dont un en Auvergne, à dix lieues, ſud-oueſt, de Clermont, & l'autre dans le Lyonnois, à quatre lieues, nord-oueſt, de Lyon.

BAGNONE; nom propre. Petite ville d'Italie, en Toſcane, ſur une rivière de même nom, à deux lieues, oueſt, de Pontrémoli.

BAGOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe ou Sybille de Toſcane, & la première femme qui ait rendu des Oracles. Elle prédiſoit l'avenir par le tonnere & les éclairs.

BAGOS; vieux mot qui ſignifioit autrefois débauché.

BAGOULER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois parler beaucoup.

BAGRADA; nom propre. Fleuve d'Afrique, le même que Ptolémée nomme *Bagradas*. Pline rapporte que le Général Regulus attaqua ſur les bords de ce fleuve, un ſerpent de cent-vingt pieds de longueur, & qu'il fut obligé de ſe ſervir de machines de guerre pour défaire ce terrible animal.

BAGRAVANDENA; nom propre. Contrée dont parle Ptolémée, & qu'il place dans la grande Arménie.

BAGRE; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon de rivière du Bréſil, barbu & fourni d'aiguillons. On en compte de ſix eſpèces, & l'on en eſtime la chair.

On pêche auſſi dans la mer de Siam un poiſſon du même nom, qui eſt un peu plus grand que le rouget, auquel il reſſemble d'ailleurs.

BAGUE, ſubſtantif féminin. Anneau où il y a un ou pluſieurs diamans ou autres pierres enchaſſées, & qu'on porte au doigt. *Il vient d'acheter une jolie bague.*

BAGUES ET JOYAUX, ſe dit, en termes de Juriſprudence, des ornemens précieux qui ſervent à la parure des femmes, & même de l'argent ſtipulé par contrat de mariage pour leur en tenir lieu.

Les *bagues & joyaux* ſont toujours réputés meubles, de quelque valeur qu'ils ſoient. On en diſtingue de deux ſortes: les uns, que le futur époux ou ſa famille donnent à la future épouſe en pur don, & les autres, que l'épouſe a droit d'exiger ſur les biens du mari, s'il décède le premier.

Si le futur époux rompt le mariage projeté, il perd les bagues & joyaux de la première eſpèce: mais ſi ce mariage eſt rompu par le fait de la future épouſe, elle eſt obligée de les rendre. Il faudroit encore qu'elle les rendît, ſi la mort du futur époux étoit cauſe que le mariage ne s'accomplît pas.

Quant aux *bagues & joyaux* de la ſeconde eſpèce, ils ſont accordés à la femme en pays de Droit Ecrit, comme un gain de ſurvie: mais il faut qu'il y ait à ce ſujet convention expreſſe dans le contrat de mariage.

Cette Juriſprudence, cependant, n'eſt pas celle du Parlement de Paris; il accorde les *bagues & joyaux* à la femme ſurvivante, ſans qu'il y ait à ce ſujet aucune ſtipulation dans le contrat de mariage.

BAGUE, ſe dit d'un anneau de cuivre

Digitized by Google

qu'on ſuſpend au bout d'une carrière, & qu'on tâche d'emporter avec une lance en courant à cheval. *Il s'y fit une belle courſe de bague. Cette Dame vient d'emporter la bague.*

BAGUE, ſe dit, en termes de Facteurs d'orgues, d'une frette ou anneau ſoudé ſur le cors du tuyau, & au travers duquel paſſe la roſette qui ſert à accorder les jeux d'anches.

BAGUE, ſe dit, en termes de Marine, d'une petite corde miſe en rond, & de laquelle on ſe ſert pour faire la bordure d'un œil de pié ou œillet de voile.

BAGUE D'OREILLES, s'eſt dit autrefois de ces ornémens de femmes, qu'on appelle aujourd'hui *boucles d'oreilles.*

On dit proverbialement & figurément d'une jolie maiſon de campagne, ou de quelque autre choſe de prix dont on ne tire aucun profit, & qu'on peut vendre aiſément, que *c'eſt une bague au doigt.*

On dit proverbialement, en termes de l'Art militaire, *ſortir d'une place vie & bagues ſauves*; pour dire, en ſortir avec liberté d'emporter ſur ſoi ce que l'on peut.

On dit auſſi proverbialement & figurément de quelqu'un qui a heureuſement échappé de quelque danger, *qu'il en eſt ſorti bagues ſauves.*

Le tarif de 1664 ordonne que les bagues d'or payeront pour droits à la ſortie du Royaume, ſix pour cent de leur valeur.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève.

BAGUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAGUER.

BAGUENAUDE; ſubſtantif féminin. Sorte de petit fruit qui croît ſur l'arbre appelé *Baguenaudier.* Voyez *ce mot.*

BAGUENAUDÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BAGUENAUDER.

BAGUENAUDER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce mot, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie s'occuper de frivolités & de bagatelles. *Il ne fait que baguenauder du matin juſqu'au ſoir.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir. Elle a baguenaudé.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *baguenaude*, la ſyllabe *naude* eſt longue.

BAGUENAUDIER; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles, au nombre de neuf ou onze, attachées à une même côte, ont de la reſſemblance avec celles du ſéné; mais elles ne finiſſent pas en pointe, & ſont plus grandes, plus molles, plus vertes & plus arrondies que ces dernières. Sa fleur eſt papilionacée, & il lui ſuccède une gouſſe enflée comme une veſſie & compoſée de deux coſſes qui renferment de petites ſemences noires & réniformes.

Les feuilles, dont le goût eſt âcre & rauſéeux, contiennent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Elles ſont purgatives, & les gens de la campagne les prennent en décoction, de même que les ſemences, en place de ſéné.

Digitized by Google

BAGUENAUDIER, ſe dit auſſi, dans le ſtyle familier, de celui qui baguenaude. *Pourquoi faire le baguenaudier?*

BAGUENAUDIER, ſe dit encore d'une ſorte de jeu auquel les enfans s'amuſent.

BAGUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Arranger les plis d'un habit, d'un ajuſtement, & les arrêter enſemble avec du fil ou de la ſoie. *On bague avant de coudre.*

BAGUER, eſt auſſi un mot que quelques-uns ont haſardé au Palais, pour ſignifier donner des bagues & joyaux à la future épouſe; mais l'uſage n'a pas admis cette locution.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BAGUETTE; ſubſtantif féminin. Houſſine, verge, bâton délié & flexible. *Je vais cueillir une baguette.*

BAGUETTE *de fuſil, de piſtolet, ou d'autre arme à feu*, ſe dit d'une baguette de fer, de bois ou d'autre matière, qui ſert à preſſer la poudre, la bourre & le plomb qu'on met dans ces armes.

BAGUETTE, ſe dit, en termes de Peinture, d'un petit bâton léger, qu'on appelle autrement *appui-main*. Voyez *ce mot*.

BAGUETTE, ſe dit de deux petits bâtons courts qui ſervent à battre le tambour.

BAGUETTES *de tymballes, de tambourin, de tympanon, de pſaltérion, &c.* ſe dit de petits bâtons à peu-près ſemblables à ceux du tambour, & qui ſervent à tirer des ſons de ces inſtrumens.

BAGUETTE, en termes de Vénerie, ſe dit d'un bâton dont le chaſſeur ſe ſert pour faire partir le gibier, & pour tenir les chiens en crainte.

BAGUETTE, en termes d'Artificiers, ſe dit d'une baguette attachée à une fuſée volante pour la faire monter en ligne droite.

BAGUETTES *à mèche*, BAGUETTES *à bougie*, BAGUETTES *à tremper*, ſe dit, en termes de Ciriers & de Chandeliers, de diverſes ſortes de bâtons dont ces ouvriers ſe ſervent pour enfiler leurs mèches & leurs bougies, & pour tremper les mèches de chandelles dans l'*Abyme*. Voyez *ce mot*.

BAGUETTE, ſe dit, en termes de Corroyeurs, de la perche ſur laquelle ces ouvriers étendent leurs cuirs pour les faire ſécher.

BAGUETTE, ſe dit, en termes d'Hongroyeurs, d'un morceau de bois long & rond, plus gros au milieu qu'aux extrémités, & qui ſert à ces ouvriers pour unir & applanir leurs cuirs.

BAGUETTE, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une petite moûlure compoſée d'un demi cercle, & qu'on appelle auſſi *aſtragale*.

BAGUETTE NOIRE, ſe dit, en Angleterre, d'une baguette de couleur noire, qui a un lion d'or à l'extrémité, & que porte le premier Huiſſier de la Chambre du Roi d'Angleterre. Les fonctions de cet Huiſſier conſiſtent à porter ſa baguette devant le Roi à la fête de S. George, comme les Huiſſiers de la Chambre portent les maſſes à Verſailles; à garder au Parlement la porte de la Chambre des Pairs, & celle de la Chambre du Chapitre qui

Digitized by Google

qui se tient par l'Ordre de la Jarretière.

BAGUETTE DIVINATOIRE, on a donné ce nom à une branche fourchue de coudrier, d'aune, de hêtre ou de pommier, par le moyen de laquelle on a prétendu découvrir des sources d'eaux cachées, des mines, des trésors, *&c.* Mais on a douté & l'on doute encore, avec bien de la raison, ce me semble, que les effets merveilleux attribués à la baguette divinatoire, ayent jamais été autre chose que l'ouvrage de l'imposture.

PASSER PAR LES BAGUETTES, se dit d'une peine que l'on inflige aux soldats, en réparation de certains délits qui ne méritent pas peine de mort. Le coupable passe entre deux haies de soldats, dont chacun armé d'une baguette, l'en frappe sur les épaules.

On dit proverbialement & figurément, *commander à baguette*; pour dire, commander avec hauteur & impérieusement.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BAGUIER; substantif masculin. Petit coffret qui sert à serrer des bagues. *Il perdit son baguier.*

BAHAMA; nom propre. Île de la mer du nord, dans l'Amérique septentrionale, à l'orient de la Presqu'île de Floride. C'est une des Lucayes.

BAHANA; nom propre. Ville d'Egypte, dans la Thébaïde inférieure, près de Fium. Elle est sur un lac que forme le Nil, & qu'on appelle dans le pays, *mer de Joseph.*

BAHAR; substantif masculin. Poids dont on se sert aux Indes orientales. Il y en a de deux sortes; l'un qu'on appelle le grand Bahar, avec lequel on pèse le poivre, le girofle, la cannelle & les autres épiceries. Il revient à 481 livres quatre onces de Paris.

L'autre se nomme le petit Bahar, & sert à peser le vermillon, le vif argent & les autres marchandises précieuses. Il revient à 401 livres sept onces de Paris.

BAHARAIN, ou BAHRAIN; nom propre. C'est, selon d'Herbelot, une contrée de l'Arabie heureuse, qui s'étend le long de la mer d'Arabie & du golfe Persique.

On appelle encore de même une île du golfe Persique, autour de laquelle il se fait tous les ans une pêche considérable de perles.

BAHARIZ; vieux mot qui signifioit autrefois gardes du Soudan.

BAHEL SCULLI; arbrisseau épineux qu'on trouve aux Indes dans les lieux aquatiques. Ses tiges & ses feuilles sont d'un vert gai, & ses fleurs blanches & bleues.

La décoction de sa racine & ses feuilles, cuites & confites dans du vinaigre, sont diurétiques.

BAHIR; nom du plus ancien livre des Rabins, où Buxtorf dit que sont traités les plus profonds mystères de la cabale.

BAHUS; nom propre. Petite rivière de France, en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & son embouchure dans l'Adour, entre S. Sever & Grenade, après un cours d'environ sept lieues.

BAHUS, est encore le nom d'une Ville & Gouvernement de Norwege, qui est à l'orient de la mer de Dannemarck. La ville est ficuée sur la rivière de Tholheta.

BAHUT; substantif masculin. Sorte de coffre, dont le couvercle est en forme de cintre. *Je viens d'acheter un bahut.*

Digitized by Google

BAHUT, ſe dit, en termes d'Architecture, du profil bombé de l'appui d'un quai, d'un parapet, *&c.*

BAHUT, ſe dit, en termes de Jardinage, de la forme bombée d'une plate-bande, d'une couche, *&c.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bahu*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BAHUTIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fait des bahuts. *Il faut porter ce coffre chez le Bahutier.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui fait beaucoup de bruit, & qui ne fait guères d'ouvrage, *qu'il reſſemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de bruit que de beſogne.*

BAI; adjectif & terme de Manège, qui déſigne un poil de cheval tirant ſur le rouge. Ce poil a diverſes nuances; ainſi l'on dit bai clair, bai brun, bai ceriſe, *&c.*

BAI, ſe dit auſſi du cheval même. *Il me vendit un cheval bai.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

Il faudroit changer *ai* en *é*, & écrire, d'après la prononciation, *bé*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAÏAC; c'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à la céruſe.

BAIAMO; nom propre. Contrée de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Cuba, l'une des Antilles.

BAÏANISME; ſubſtantif maſculin. Syſtême du Docteur Michel Baïus & de ſes Sectateurs, ſur la grace. On en a extrait ſoixante-treize propoſitions, que le Pape Pie V & Grégoire XIII ont condamnées comme erronées en 1567 & en 1579; les principes & les erreurs de Baïus ont depuis été renouvellés, pour la plûpart, par le fameux Evêque d'Ypres Cornélius Janſénius.

BAÏANISTES; (les) on a donné ce nom aux diſciples ou ſectateurs du docteur Michel Baïus. *Voy.* ce mot.

BAIASSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuivante, femme de chambre.

BAJAUMONT; nom propre. Bourg de France, dans l'Agenois, environ à trois lieues, nord-eſt, d'Agen.

BAJAZET I; nom propre. Prince barbare & conquérant, qui, après avoir reculé les bornes de l'Empire Ottoman, & déſolé les nations, fut pris lui-même par Tamerlan, autre perturbateur du genre humain. Quelques-uns ont dit que ce dernier fit enfermer le Monarque Turc dans une cage de fer; mais c'eſt une ſuppoſition: Bajazet fut traité honorablement par le vainqueur, & mourut d'apoplexie à Akshahr, en 805.

BAIDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſigner.

BAIE; ſubſtantif féminin. Petit golfe ou bras de mer, dont l'entrée a moins de largeur que le milieu, & où les vaiſſeaux ſont à l'abri. *Nous mouillâmes dans cette baie.*

BAIE, ſe dit, en termes d'Architecture, des ouvertures qu'on laiſſe dans les murs pour y mettre des portes, des croiſées, *&c.*

BAIE, ſe dit, en termes de Botanique, d'un fruit mou, charnu, ſucculent, qui contient des pepins & des noyaux. Tels ſont les fruits du laurier, du génévrier, *&c.*

Mais ſi ces fruits ſont diſpoſés en grappe, on ne les appelle plus *Baies*, on les nomme *grains.* On

Digitized by Google

dira donc *une baie de laurier*, & un *grain de raiſin*.

BAIE, ſe dit auſſi, dans le ſtyle familier, pour exprimer une tromperie qu'on fait à quelqu'un par plaiſanterie. *Pourquoi vous laiſſiez-vous donner la baie?*

Ce monoſyllabe eſt long.

BAIEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois brun.

BAIES; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, qui étoit ſituée dans la Terre de Labour, près de Pouzzols. C'étoit un lieu de délices & de volupté pour les Romains.

BAJET; ſubſtantif maſculin. Sorte de coquillage bivalve du genre des huîtres. Il eſt blanc dans l'intérieur, & de couleur de roſe à l'extérieur.

BAIGNE; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, à deux lieues, ſud-oueſt, de Barbezieux.

BAIGNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAIGNER.

BAIGNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *In balneum demittere*. C'eſt au propre, l'action de mettre dans le bain. *Elle baigne ſes enfans dans l'eau froide.*

BAIGNER; ſignifie, par extenſion, tremper long temps, & alors ce verbe eſt neutre. *Il faut que ces ingrédiens baignent pendant trois jours dans l'eau-de-vie.*.

On dit, par exagération & figurément, que *quelqu'un baigne dans ſon ſang, qu'il a le viſage baigné de larmes*; pour dire, qu'il a répandu beaucoup de ſang, beaucoup de larmes.

BAIGNER, ſignifie, dans le ſens figuré, mouiller. *Ce ruiſſeau baigne les murs de la Citadelle.*

BAIGNER, eſt pronominal réfléchi au propre & au figuré. On dira au propre, *que quelqu'un ſe baigne dans la rivière*; & au figuré, *qu'il ſe baigne dans les larmes des malheureux*; pour dire, qu'il aime à voir ſouffrir les malheureux, à voir couler leurs larmes.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *que les Tyrans ſe baignoient dans le ſang des Martyrs*; pour dire, qu'ils aimoient à voir couler le ſang des Martyrs.

BAIGNER, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de l'oiſeau de proie, quand de lui-même il ſe jette dans l'eau, ou qu'il ſe mouille à la pluie.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, *bainier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui ſe terminent par un *e* muet. De *bainier*, il faudroit faire je *baigne*.

BAIGNEUR; ſubſtantif maſculin. *Balneator*. Celui qui ſe baigne. *Il y aura ce ſoir bien des baigneurs dans la rivière.*

BAIGNEUR, ſe dit auſſi de celui qui tient des bains chez lui pour la commodité du Public. Les Baigneurs font corps avec les Perruquiers-Barbiers.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BAIGNEUSE; ſubſtantif féminin. Celle qui ſe baigne ou qui tient des bains publics. *Voyez* BAIGNEUR.

La première ſyllabe eſt moyenne,

Digitized by Google

la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bainieuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAIGNEUX-LES-JUIFS; nom propre. Bourg de France, en Bourgogne, environ à ſept lieues, nord-oueſt, de Dijon.

BAIGNIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ban.

BAIGNOIRE; ſubſtantif féminin. Cuve qui ſert à prendre des bains. *Je viens d'acheter une baignoire.*

BAIGNOIRE, ſe dit, en termes de Hongroyeurs, d'une poêle dans laquelle ces Artiſans font chauffer l'eau d'alun, & le ſuif qu'ils emploient pour préparer leurs cuirs.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BAIGNOTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite cuve.

BAIGORRI; nom propre. Contrée de France, dans la baſſe Navarre. Elle n'a que trois lieues & demie de longueur, & trois de largeur. On y voit des bois & des pâturages. Elle a le pays d'Eſtabarès à l'Orient & la Biſcaye Eſpagnole à l'Occident.

BAIKAL; nom propre. Lac de Ruſſie en Siberie, qui a cent lieues de longueur, & ſept de largeur. D'autres ne lui donnent que quarante lieues de longueur, & ſix de largeur. Il nourrit quantité d'eturgeons, & Isbrands-Idès rapporte qu'on y prend des brochets qui pèſent juſqu'à deux cens livres, poids d'Allemagne.

BAIL; ſubſtantif maſculin. Terme de droit qui ſe dit d'une convention, par laquelle quelqu'un transfère à un autre la jouiſſance d'une choſe pendant un certain temps, & pour un prix déterminé par la convention.

Le Preneur a action contre le Bailleur pour obtenir la jouiſſance de la choſe louée.

Le Bailleur a action contre le Preneur, pour l'obliger à payer le prix convenu, & à rendre la choſe louée en bon état après la fin du bail.

Les baux ſont ſuſceptibles de diverſes dénominations qui dérivent de leur forme, ou de la nature des choſes louées; ainſi:

BAIL A LOYER, ſe dit d'une convention, par laquelle le Bailleur laiſſe une maiſon en tout ou en partie au Preneur, pour un temps & un prix déterminés.

Le Preneur doit être clos & couvert, & il peut obliger le Bailleur aux réparations néceſſaires à cet effet.

Le Bailleur peut obliger le Preneur à ſortir, s'il ne garnit pas de meubles la maiſon louée, pour ſûreté du louage. Il y a cependant des circonſtances où le Juge peut s'écarter de cette règle, comme fit le Parlement de Paris en 1759, entre un particulier de cette ville, & un joueur de marionnettes.

Le particulier, qui avoit loué une maiſon ſur le boulevart, au joueur de marionnettes, voulut obliger celui-ci à ſortir ou à garnir de meubles la maiſon, pour ſûreté du louage: le joueur de marionnettes répondit qu'il n'avoit point déguiſé ſon état au Bailleur, ni l'uſage qu'il prétendoit faire de la maiſon louée, & qu'il ne devoit pas être obligé à garnir cette maiſon d'autres meubles que de ſes marionnettes: le Châtelet n'admit pas les défenſes de l'hiſtrion, & le condamna; mais

Digitized by Google

le Parlement infirma la Sentence, & débouta le Bailleur de sa demande, à la charge au Preneur de payer la location à l'échéance.

BAIL A FERME, est celui qui se fait d'un fonds dont la nature est de produire des fruits; tels sont les près, les champs, les vignes, *&c.*

Observez que si le Fermier est privé de sa récolte par les grêles, les gelées, les inondations, il est en droit de demander qu'il lui soit fait une diminution sur le prix de son bail, à moins que par une clause particulière de la convention, il n'ait déclaré prendre à ses risques & périls les suites de ces sortes d'évènemens, sans diminution du prix du bail.

BAIL EMPHYTÉOTIQUE; *voyez* EMPHYTÉOSE.

BAIL A CHEPTEL; *voyez* CHEPTEL.

BAIL A RENTE, ou BAIL D'HÉRITAGE, se dit d'une sorte de convention, par laquelle le Propriétaire d'une maison ou d'un héritage, en transfère la propriété au Preneur, moyennant une pension annuelle en fruits ou en argent. Cette convention est moins un bail qu'une aliénation.

BAIL *fait pour plus de neuf années*, est regardé comme une aliénation; d'où il s'ensuit que ceux qui n'ont que l'administration des biens, sans en avoir la propriété, ne peuvent passer de pareils baux.

BAIL A VIE, se dit d'une sorte de vente d'usufruit d'un héritage, fait pour la vie du Preneur.

BAIL PAR ANTICIPATION, est celui qui est fait par un Tuteur, Curateur, ou autre Administrateur, plus de six mois avant l'expiration du précédent. Comme on présume de la fraude dans ses sortes de baux, les Mineurs devenus majeurs, les femmes après la mort de leurs maris, & tous autres propriétaires intéressés, peuvent les faire déclarer nuls.

On appelle *baux conventionnels*, tous ceux qui se font du consentement des parties. Les *baux conventionnels*, sont passés pardevant Notaires, où ils sont faits sous seing-privé, ou ils ne sont que verbaux.

Celui qui est passé pardevant Notaire, diffère des autres, en ce qu'il donne au Bailleur une hypothèque générale sur tous les immeubles du Preneur.

Le bail sous seing-privé, ne donne pas cette hypothèque générale, mais il fait préférer le Bailleur sur les meubles du Locataire de sa maison, & sur les fruits cueillis sur les héritages par son Fermier.

Il en est de même du Bail verbal, qui ne diffère du précédent, qu'en ce que l'affirmation seroit déférée au Locataire, s'il y avoit contestation sur le prix convenu.

BAIL, se dit aussi de l'expédition qu'on lève chez un Notaire, de l'Acte même qui forme le Bail.

BAIL JUDICIAIRE; *voyez* JUDICIAIRE.

BAIL DE MINEUR, signifie en quelques coutumes, ce qu'ailleurs on appelle *garde*. Il y a d'autres coutumes où garde se dit en ligne directe, & bail en ligne collatérale.

BAIL DE MARIAGE, se dit en diverses coutumes de la puissance & autorité qu'un mari a sur la personne, & sur les biens de sa femme. Ainsi, quand une fille se marie, on dit dans ces coutumes qu'il y a *bail*, parce qu'elle entre en la garde & puissance de son mari; & quand le mari meurt, on dit qu'il y a débail.

BAIL, s'est dit en Bretagne, d'un droit

Digitized by Google

réel que les Seigneurs y levoient autrefois ſur leurs Vaſſaux.

On dit, dans le ſens figuré, *qu'une choſe n'eſt pas du bail de quelqu'un ;* pour dire, qu'elle eſt arrivée dans un temps où rien ne l'obligeoit à y prendre part.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel, qui fait *baux*, en changeant *ail* en *aux*.

Le *l* final du ſingulier ſe prononce mouillé.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, *baus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAILE ; ſubſtantif maſculin. Titre qu'on donne à l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui réſide à la Porte Ottomane.

Baile, ſe dit auſſi, dans quelques endroits d'un Juge Royal.

On donne le même nom dans le Béarn, à certains Huiſſiers ſubalternes, qui ne peuvent exploiter que contre les Roturiers. Ce ſont d'autres Huiſſiers qu'on appelle *Veguers*, qui exploitent contre la Nobleſſe.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAILLAGER, ÈRE ; adjectif. Ce qui a rapport au Bailliage, ce qui en a des droits. *Un Siège baillager. Une Prevôté baillagère.*

BAILLANCE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action de mettre quelque choſe entre les mains d'un autre.

BAILLE ; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine, qui ſe dit d'une moitié de tonneau en forme de baquet. Les *bailles* ſervent dans les Navires à contenir la boiſſon qu'on diſtribue tous les jours à l'équipage ; & l'on y met tremper les viandes & poiſſons ſalés.

Baille, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois barricade.

BAILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bailler.

BÂILLÉ ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* Bâiller.

BAILLÉE ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, ſur la rivière de Hervé, à ſix lieues, nord-oueſt, de la Flèche.

BÂILLEMENT ; ſubſtantif maſculin. Action de bâiller.

Hippocrate preſcrit contre le bâillement, de garder long-temps ſa reſpiration. Il recommande la même choſe contre le hoquet.

Les modernes donnent pour cauſe au bâillement, une expanſion de la plûpart des muſcles du mouvement volontaire. Il ſe raſſemble, en inſpirant doucement, une grande quantité d'air qu'on retient, & qui ſe raréfie pendant quelque temps dans les poumons ; enſuite on le laiſſe échapper peu à peu, ce qui remet les muſcles dans leur état naturel.

Bâillement, ſe dit auſſi, en termes de Grammaire, de l'effet que produit le concours de certaines voyelles. *Par exemple :* Si je dis, *il alla à Anvers*, la prononciation de ces A m'oblige à tenir la bouche ouverte, pour donner paſſage à l'air qui les forme l'un après l'autre, ſans conſonne intermédiaire ; ce qui opère le bâillement. On ſent que ce concours de voyelles eſt pénible à prononcer pour celui qui parle, & déſagréable pour celui qui écoute. C'eſt pour cela que dans notre langue, on introduit ſouvent ou l'éliſion de la voyelle du mot précédent, ou une conſonne euphonique entre les deux voyelles ; & l'on ſe ſert même de qualificatifs maſculins devant des noms féminins. Ainſi nous

Digitized by Google

disons, par élision, *l'esclave*, au lieu de *le esclave*. Nous employons la lettre euphonique T dans *y va-t-on*, au lieu de *y va on*. Nous faisons précéder l'adjectif pronominal possessif *mon*, devant le mot *ame*, &c. & au lieu de dire *ma ame*, selon les règles de la concordance, nous disons *mon ame*, pour éviter la dureté qu'il y auroit dans l'autre manière de prononcer. *Voyez* ÉLISION & EUPHONIE.

Les *ll* se prononcent mouillés.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bâillemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'est plus guères usité qu'au Palais, signifie donner, fournir. *Il ne voulut pas lui bailler sa terre à ferme. Il faut l'obliger à bailler caution. Il vient de bailler ses contredits.*

On dit proverbialement & familièrement, *en bailler à garder à quelqu'un*; pour dire, en faire accroire à quelqu'un. *Et vous me la baillez belle*; pour dire, vous voulez m'en faire accroire.

Les *ll* se prononcent mouillés.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire *balier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *balier*, il faudroit faire *je baille*.

BÂILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Oscitare*. C'est, au propre, respirer en ouvrant la bouche involontairement & extraordinairement. *On bâille souvent en voyant bâiller les autres*. Voyez BÂILLEMENT.

BÂILLER, s'emploie dans le sens figuré. Être mal joint, entr'ouvert. *La sécheresse a fait bâiller les panneaux du lambris. Ces portes bâillent, & ne peuvent servir dans cet état.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. *Elle a bâillé*, &c.

Les *ll* se prononcent mouillés.

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *bâlier*, il faudroit faire *je bâille*.

BAILLERESSE; substantif féminin.

Digitized by Google

Il n'a d'uſage qu'en ſtyle de pratique, pour dire celle qui paſſe un bail, qui donne à louage. *Il fit aſſigner la Baillereſſe.*

BAILLET; adjectif maſculin, & terme de Manège, qui ſe dit d'un cheval dont le poil eſt roux, & tirant ſur le blanc. *Il me vendit un cheval baillet.*

BAILLETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bail à cens.

BAILLEUL; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait métier de remettre les os rompus ou diſloqués. *Le Bailleul lui remit une côte enfoncée.*

BAILLEUL, eſt auſſi le nom d'une ville de France, dans la Flandre, ſur la rivière de Bellebeck, à trois lieues, ſud oueſt, d'Ypres. C'eſt le Siège d'un Préſidial.

Il y a en Normandie un Bourg de ce nom, à une lieue & demie d'Argentan.

BAILLEUL; (le) nom propre. Petite ville de France, en Anjou, à deux lieues, nord-oueſt, de la Flèche. C'eſt la patrie du fameux Juriſconſulte René Chopin.

BÂILLEUR; ſubſtantif maſculin. Celui qui bâille, qui a coutume de bâiller. *Jamais on ne vit un pareil Bâilleur.*

Les deux ſyllabes ſont longues.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *Bâlieur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives.*

BAILLEUR; ſubſtantif maſculin. Terme de Pratique. Il déſigne celui qui baille à ferme. Il eſt oppoſé à preneur. *Cela fut ainſi convenu entre le bailleur & le preneur.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BAILLI; ſubſtantif maſculin. Officier d'épée, au nom duquel la Juſtice ſe rend dans l'étendue du Bailliage dont il eſt le chef.

Les *Baillis* d'épée jouiſſoient autrefois d'une grande autorité; ils avoient, dans leur diſtrict, l'adminiſtration de la Juſtice, le maniement des finances, & le droit de commander & de mener à la guerre la Nobleſſe de leurs Bailliages, quand elle étoit convoquée pour l'arrière ban. De ces diverſes prérogatives il ne leur reſte que le commandement du ban & de l'arrière ban; & quoique la Juſtice ſe rende encore en leur nom, ce ſont des Officiers de robe qui forment les Jugemens.

BAILLI, ſe dit auſſi de certains Officiers royaux de robe longue, qui rendent la Juſtice dans l'étendue d'un diſtrict, & dont les appellations reſſortiſſent immédiatement aux Parlemens. Ils ont les droits & les fonctions des anciens Baillis, en ce qui concerne la Juſtice, mais non pas en ce qui a rapport aux armes.

BAILLI *du Palais*, ſe dit à Paris d'un Juge qui connoît de toutes les cauſes civiles & criminelles dans l'étendue des cours, ſalles, & galeries du Palais, & dont les appellations reſſortiſſent immédiatement au Parlement.

BAILLI *de l'Arſenal ou de l'Artillerie de France*, ſe dit d'un Juge dont le Siège eſt à l'Arſenal de Paris; il connoît de tout ce qui a rapport aux poudres & ſalpêtres, à leur fabrication, & à l'artillerie.

BAILLI, ſe dit auſſi d'un Officier de robe longue qui rend la Juſtice dans une terre ſeigneuriale. Il y a des Baillis

Digitized by Google

Baillis, tels que ceux des Duchés-Pairies, dont les appellations reſſortiſſent immédiatement au Parlement; il y en a d'autres, tels que les Baillis de quelques Comtés ou Marquiſats, dont les appellations reſſortiſſent aux Sénéchauſſées ou autres Sièges royaux.

BAILLI, ſe dit, dans l'Ordre de Malthe, d'un Chevalier revêtu d'une dignité ſupérieure à celle des Commandeurs, & qui lui donne la prérogative de porter la grande croix de l'Ordre. On diſtingue ces *Baillis* en conventuels & capitulaires.

Les *Baillis conventuels* ſont les huit chefs ou piliers de chaque langue. Ils ſont ainſi appelés, parce qu'ils font ordinairement leur réſidence à Malthe, dans le couvent de la religion.

Les *Baillis capitulaires*, ſont ceux qui poſsèdent des Bailliages de l'Ordre. Le nom de *capitulaires* leur eſt donné, parce que dans les Chapitres provinciaux, ils ſiègent immédiatement après les grands Prieurs de l'Ordre.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BAILLIAGE; ſubſtantif maſculin. Tribunal compoſé de Juges qui rendent la Juſtice au nom d'un Bailli d'épée. *Il eſt Lieutenant Général, Civil & Criminel de ce Bailliage.*

BAILLIAGE, ſe dit, par extenſion, de l'étendue de pays qui eſt ſous la Juriſdiction du Bailli. *Il y a dix hameaux dans ce Bailliage.*

BAILLIAGE, ſe dit encore du lieu où s'aſſemblent les Juges qui rendent la Juſtice au nom du Bailli. *Il vient de ſortir pour aller au Bailliage.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Lia eſt diphtongue en proſe & en poëſie.

Il faudroit ſupprimer le premier *i* & le premier *l* qui ſont oiſifs, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *Baliaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BAILLIARGE; ſubſtantif féminin. Sorte d'orge qui croît en Angoumois & en Poitou.

BAILLIE; vieux terme de Coutume, qui ſignifioit autrefois garde, tutelle.

BAILLIE, s'eſt auſſi dit autrefois du territoire qui étoit ſous la Juriſdiction du Bailli. C'eſt dans ce ſens qu'on trouve dans l'ancienne Coutume de Normandie, *qu'un Bailli ne peut pas faire juſtice hors de ſa Baillie.*

BAILLIMORE; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Province de Leinſter, au milieu d'un marais.

BAILLISEUR; vieux terme de Coutume qui s'eſt dit pour tuteur.

BAILLISTRE; vieux terme de Juriſprudence qui ſe dit encore dans quelques Coutumes, pour gardien, tuteur, adminiſtrateur.

BAILLISTRERIE; vieux terme de Coutume qui s'eſt dit pour tutelle, adminiſtration.

BAILLIVE; ſubſtantif féminin. La femme du Bailli. *Un fauteuil à Madame la Baillive.*

BÂILLON; ſubſtantif maſculin. Morceau qu'on met dans la bouche de quelqu'un, ou dans la gueule d'un animal, pour l'empêcher de faire du bruit ou de mordre. *Les voleurs leur mirent des bâillons dans la bouche.*

La première ſyllabe eſt longue,

Digitized by Google

& la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BÂILLONNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BÂILLONNER.

BÂILLONNÉ, ſe dit, en termes de l'art Héraldique, des animaux qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens & les cochons.

BOURNENS, au pays de Vaud, d'argent au lion de ſable, bâillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de ſable.

BÂILLONNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de mettre un bâillon dans la bouche d'une perſonne, ou dans la gueule d'un animal pour les empêcher de crier ou de mordre. *Il faut bâillonner ce chien.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* & un *n* qui ſont oiſifs, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlioner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BAILLOQUES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Plumaſſiers, par lequel ces artiſans déſignent des plumes de couleurs mêlées.

BAILLOTTE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Vaiſſeau de bois qu'on appelle ordinairement *baquet*.

BAIN; ſubſtantif maſculin. Eau ou liqueur dans laquelle on ſe baigne. *Ce bain eſt trop chaud.*

BAIN, ſe dit de la cuve où l'on ſe baigne. *Il faut remplir le bain d'eau froide.*

BAINS, s'eſt dit, chez les Anciens, de grands & ſomptueux bâtimens qu'ils entretenoient pour l'ornement & la commodité. Leur manière de vivre & de s'habiller leur rendoit l'uſage des bains néceſſaire & indiſpenſable. Dans les premiers temps, la ſimplicité avec laquelle ils les prenoient, répondoit à celle de leur vie. Nous voyons dans l'Ecriture la fille de Pharaon qui va ſe baigner dans le Nil. Homère, Moſchus & Théocrite font de même prendre le bain dans des fleuves aux Princeſſes Nauſicaé, Europe & Hélène. Cependant Homère lui-même fait déja mention des bains domeſtiques. Télémaque & Piſiſtrate, dit ce Poëte, furent conduits dans des bains d'une extrême propreté. Les plus belles eſclaves du Palais les baignèrent, les parfumèrent d'eſſences, leur donnèrent les plus beaux habits, &c. *Odyſſée*, *l.* 4. Ce n'eſt pas le ſeul endroit où il ſoit parlé de ces bains, & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ce ſont des filles qui y ſervent des hommes. Il y a lieu de croire que les Grecs furent les premiers qui eurent dans leurs maiſons des ſalles deſtinées uniquement pour les bains. De la Grèce, cet uſage paſſa chez les Romains, qui ſe diſtinguèrent en cette partie, comme en toutes les autres, par une magnificence prodigieuſe. Dans la deſcription que Pline le jeune fait de ſa maiſon de Laurens, on peut ſe former une idée de ces ſortes de bains particuliers. Après avoir paſſé dans une chambre précédée de ſon anti-

Digitized by Google

chambre, dit cet auteur, on entre dans la ſalle des bains où eſt un réſervoir d'eau froide. Cette ſalle eſt grande & ſpacieuſe. Des deux murs oppoſés ſortent en rond deux baignoires ſi profondes & ſi larges, que l'on pourroit au beſoin y nâger à ſon aiſe. Auprès de là eſt une étuve pour ſe parfumer, & enſuite le fourneau néceſſaire au ſervice du bain. De plein pied vous trouvez encore deux ſalles, dont les meubles ſont plus galans que magnifiques; & un autre bain tempéré, d'où l'on voit la mer en ſe baignant. Aſſez près de là eſt un jeu de paume, *&c.* Cette ſalle pour le jeu de paume étoit un accompagnement ordinaire du bâtiment deſtiné aux bains, parce qu'il étoit d'uſage de s'exercer à ce jeu, avant que d'entrer dans le bain, d'où l'on paſſoit à table pour le repas qu'on appeloit *Cœna*, & qui ſe prenoit vers les quatre heures après midi. Outre ces bains particuliers, qu'il n'étoit poſſible qu'aux Princes, aux Grands & aux riches d'avoir dans leurs maiſons, il y avoit des bains publics pour l'uſage du peuple. Dans la Grèce il n'y en avoit point d'autres qu'on pût regarder comme publics, que ceux qui faiſoient partie des Gymnaſes; mais à Rome, il y en avoit dans tous les quartiers de la Ville, & la plûpart d'une très-vaſte étendue. Chaque particulier y pouvoit prendre le bain pour la quatrième partie de l'as romain, taxe médiocre, dont les femmes & les jeunes garçons au-deſſous de l'âge de quatorze ans étoient exempts. Les bains des hommes étoient ſéparés de ceux des femmes; mais il arrivoit ſouvent que malgré les précautions d'un ſage gouvernement, il y avoit ce qu'on appeloit des *bains mixtes*, c'eſt-à-dire, des bains où des perſonnes de différent ſexe ſe trouvoient enſemble; abus ſcandaleux qui ne connut plus de bornes, quand des Empereurs efféminés, au lieu de le réprimer, l'eurent permis expreſſément.

Bains, ſe dit parmi nous, des Villes, Bourgs, ou autres lieux où l'on va pour ſe baigner ou prendre des bains, afin de ſe guérir de quelque maladie. *Madame eſt partie pour les bains. J'irai aux bains de Plombières.*

Bain, ſe dit de l'appartement dans lequel on ſe baigne. *Elle vient d'entrer dans le bain.*

Bains publics, *ſur la rivière*, ſe dit à Paris de certains bateaux couverts de toile, autour deſquels il y a de petites échelles dont ſe ſervent pour deſcendre dans la rivière, ceux qui veulent s'y baigner.

Bains domestiques, ſe dit de ceux qu'on pratique dans les maiſons des particuliers, & qui ſe prennent ordinairement dans des baignoires de métal, où l'eau ſe diſtribue par des tuyaux garnis de robinets.

Bain, ſe dit relativement à la diſpoſition du lieu ou du temps convenable pour ſe baigner dans quelque endroit. *Le bain eſt dangereux dans cette rivière. Le bain eſt agréable dans ce ruiſſeau. Le bain ſera bon le mois prochain.*

Bain, ſe dit relativement aux effets qu'on s'en promet. *On recommande le bain contre les rhumatiſmes de cette eſpèce.*

On appelle, *bains de ſanté*, ou *de propreté*, ceux qui ont pour objet la ſanté ou la propreté du corps, & on les diſtingue en *bains* généraux & particuliers.

Les *bains généraux*, ſont ceux

Digitized by Google

où le corps eſt plongé juſqu'au deſſus des épaules.

Les *bains particuliers*, ſont ceux où l'on ne ſe met dans l'eau que juſqu'à la ceinture. Ces derniers s'appellent auſſi *demi-bains*.

Les Médecins diſtinguent encore les bains en chauds & en froids.

Les bains froids, tels que ceux des rivières, reſſerrent pour le moment les fibres du corps, repouſſent une partie de la tranſpiration, & calment par leur fraîcheur la fougue du ſang. Auſſi ces ſortes de bains conviennent-ils aux tempéramens gras, pituïteux, & aux perſonnes délicates; en reſſerrant les fibres du corps, ils leur donnent plus d'action; & par ce moyen elles deviennent plus propres à broyer les humeurs, à les faire circuler, & à favoriſer toutes les ſecrétions.

Les bains froids ſont auſſi ſalutaires, quand le ſang eſt échauffé, quand les eſprits ſont en mouvement. C'eſt pourquoi on les preſcrit aux fous, après avoir fait précéder les ſaignées & les lavemens, pour appaiſer l'effervescence de leur ſang, & pour ramener le calme dans la machine.

Il faut pourtant obſerver, en ordonnant les bains froids aux perſonnes délicates, que ſi elles ſont trop maigres & trop ſenſibles, il faut les y accoutumer par dégré. L'habitude, que l'on contracte avec le froid, endurcit le corps, & le rend moins ſenſible à ſes impreſſions. L'exemple des peuples qui ſe baignent dans l'eau à la glace, prouve ce que peut l'habitude.

Les femmes pendant le temps des règles ou des vidanges, ne doivent point tremper les pieds ni les mains dans l'eau froide, ni s'expoſer d'aucune autre façon au contact immédiat de cette eau qui pourroit opérer une ſuppreſſion, & des accidens fâcheux.

Les *bains* chauds ou tièdes ſont un effet oppoſé à ceux qui ſont froids; ils relâchent les fibres, donnent de la ſoupleſſe à la peau, favoriſent la tranſpiration, & attirent les humeurs à la ſurface extérieure du corps; delà vient que quand on fait uſage des bains chauds ou tièdes, on ſe trouve bientôt la peau couverte de boutons & d'éruptions de toute eſpèce, auſſi eſt-ce un moyen ſûr pour extraire toutes les impuretés du corps. Les bains chauds conviennent aux tempéramens vifs, bilieux, & aux perſonnes robuſtes qui ont les fibres dures & les vaiſſeaux vigoureux.

On fait uſage des bains chauds dens les cas où l'on veut faire paſſer de l'humide dans le ſang, & donner de la flexibilité à toutes les parties du corps. Ces ſortes de bains chauds ou tièdes s'appellent *bains domeſtiques*.

Les *bains* ſont compoſés en général d'eau pure; celle qui eſt la plus ſalutaire, eſt l'eau de rivière, & enſuite celle de fontaine.

Selon les circonſtances & le beſoin, on fait prendre des bains avec des plantes infuſées dans de l'eau. Tels ſont les bains faits de feuilles de laurier, de méliſſe, d'origan, d'auronne, d'hyſſope, d'ormin, de baume friſé, d'herbe au chat, de pouillot, de matricaire, de camomille, de ſauge, de thym, de ſerpolet, de marjolaine, de romarin, de lavande, & d'autres plantes aromatiques. On fait un peu bouillir ces plantes enfermées dans un ſac, & l'on y ajoute

Digitized by Google

quelques poignées de ſel commun.

Ces *bains*, que lon appelle *aromatiques*, ſont de la plus grande efficacité dans pluſieurs circonſtances; on les ordonne avec ſuccès aux enfans noués, pour raffermir les fibres, & pour fortifier les ligamens qui ſont trop relâchés; on les conſeille de même dans la paralyſie & dans les hydropiſies univerſelles, qui dépendent de la foibleſſe & de la délicateſſe des fibres du corps. L'eau de ces bains, animée par les particules actives des plantes dont elle eſt chargée, s'inſinue dans les pores de la peau, en reſſerre la texture, en augmente la force, & par-là rend les vaiſſeaux de la peau propres à ſe contracter, & à chaſſer le liquide ſurabondant qui les tenoit diſtendus.

On prépare auſſi des bains émolliens, dans leſquels on fait bouillir des racines & des plantes émollientes; tels ſont ceux que l'on fait avec la racine de guimauve, de mauve, les feuilles de bouillon blanc, de pariétaire, de mercuriale, de laitue, de pourpier, de poirée, *&c.* ces ſortes de bains conviennent, quand les tempéramens ſont extrêmement ſecs, ſenſibles, & ſujets à la douleur & aux inflammations.

On les emploie plus ordinairement en demi-bain pour relâcher quelque partie, comme dans les entorſes, les contuſions, les coups que l'on reçoit aux jambes.

Les gens riches ſe baignent quelquefois dans le lait, pour entretenir la fraîcheur de leur peau, & pour nourrir leur ſang d'un baume ſalutaire.

Ces ſortes de bains dont on ſe ſert ordinairement par la ſenſualité, pourroient ſe mettre en uſage dans le cas où le ſang auroit acquis une âcreté conſidérable; les molécules laiteuſes s'inſinuant par les pores de la peau, abreuveroient les humeurs d'un mucilage onctueux qui empâteroit les âcretés & les ſels, & en fixeroit l'action.

On pourroit auſſi employer ces ſortes de bains dans des circonſtances où il ne ſeroit pas poſſible de faire paſſer des alimens dans le corps. Le lait paſſant au travers de la peau, & s'inſinuant dans les vaiſſeaux, ſoit par les pores abſorbans, ſoit par la reſpiration, ſoutiendroit le corps pendant quelque temps, tandis qu'on travailleroit à détruire l'obſtacle qui empêcheroit le malade de prendre de la nourriture.

Au reſte, il eſt bon d'obſerver que pour tirer un plus grand avantage des bains, il faut ſe faire frotter la peau avec une flanelle avant de s'en ſervir: par ce moyen on débouche les pores, & l'on augmente la chaleur dans toutes les parties de la peau, qui attire la liqueur du bain avec beaucoup plus de force.

Les *bains* entiers ne ſont pas les ſeuls dont on faſſe uſage; on emploie auſſi les demi-bains dans pluſieurs circonſtances: on ſe ſert, par exemple, des demi-bains tièdes, dans leſquels on met les jambes, ou les jambes & les cuiſſes, pour détourner de la tête & des parties ſupérieures, le ſang qui y aborde avec trop de violence & d'impétuoſité, & pour attirer ce même ſang dans les parties inférieures.

Quand les règles ſont ſupprimées dans les femmes, ou que l'on veut rappeller le flux hémorrhoïdal dans les hommes, on peut faire uſage de ces ſortes de demi-bains.

Digitized by Google

Par une raiſon toute oppoſée, ſi l'on fait uſage des demi-bains froids, on fait refouler les humeurs vers la tête, & on les détourne des parties inférieures.

C'eſt pourquoi on emploie les demi-bains froids dans les pertes conſidérables par l'anus & les parties naturelles, pourvû cependant que l'on ait pris les précautions néceſſaires pour éviter les ſuites de cette ſuppreſſion, en faiſant précèder les ſaignées, les boiſſons, *&c.*

On fait auſſi uſage des demi-bains aromatiques, quand on ne veut fortifier qu'une partie : c'eſt ce que l'on voit tous les jours dans les enfans qui ont les jointures des jambes foibles, ou qui ont de la peine à ſe ſoutenir ſur l'épine du dos.

Il eſt bon d'obſerver qu'on ne doit jamais mettre en uſage les bains froids ou tièdes, ſans avoir auparavant préparé le corps par une ſaignée & quelques boiſſons, & ſans avoir vidé l'eſtomac, s'il a beſoin de l'être ; car ſans cela, les bains attireroient dans le ſang les crudités de l'eſtomac, & pourroient produire des fièvres & des maladies difficiles à guérir.

Il y a encore une autre eſpèce de bain qu'on appelle *bain de vapeur* ou *étuve ;* dans ces bains on expoſe le corps à une vapeur chaude, comme celle qui s'exhale de l'eſprit de vin allumé, ou des décoctions de plantes.

Quelquefois on y expoſe tout le corps ; ſouvent on ne s'en ſert que pour certaines parties.

Ces vapeurs chaudes ont la vertu de faire ſortir la ſueur, d'ouvrir les vaiſſeaux de la peau, de ramollir les parties dures, de relâcher celles qui ſont roides & tendues, & même de diſſoudre les humeurs tenaces & viſqueuſes.

On ſe ſert de ces ſortes de bains dans les épreintes, dans les hémorrhoïdes ; on les emploie auſſi avec beaucoup de ſuccès, quand les règles n'ont pas un libre cours.

Les bains de vapeurs conviennent dans tous les cas où l'on eſt dans l'impoſſibilité de faire uſage des bains entiers, & dans leſquels le malade eſt trop foible pour pouvoir les ſoutenir.

Les bains d'eau pure ne ſont pas les ſeuls qui puiſſent être profitables à la ſanté ; la terre elle-même en produit de naturels, chargés de particules de différens mixtes, & qu'on appelle *bains d'eaux minérales.*

Ces eaux qui ſont des eaux chaudes, opèrent pour la plûpart des effets merveilleux dans pluſieurs maladies, quand on les prend ſurtout, dans le degré de chaleur, & avec le régime convenables.

On fait auſſi uſage des bains d'eaux froides & acidules. Les perſonnes qui ont de petits vaiſſeaux, des fibres tendres & délicates, le genre nerveux foible, ſe trouvent mieux des bains d'eaux chaudes ; mais les bains d'eau froide conviennent mieux aux perſonnes d'une conſtitution plus robuſte.

Il ſe trouve de ces ſortes de bains minéraux dans preſque toutes les Provinces de France.

BAIN, ſe dit en chimie de diverſes matières dont on ſe ſert pour tranſmettre de la chaleur à quelque ſubſtance.

BAIN-MARIE, ſe dit de l'eau chaude, dans laquelle on met le vaſe qui contient la matière ſur laquelle on opère.

Si le vaſe qui contient cette ma-

Digitized by Google

tière est placé dans le sable, c'est alors un *bain de sable*.

Un habile Chimiste observe qu'on ne se sert guères aujourd'hui en Chimie que du *bain* marie, & du *bain* de sable; mais que les anciens Chimistes qui avoient tous un vernis plus ou moins fort d'alchimie, & qui, par cette raison, mettoient dans leurs opérations infiniment plus de soin, de travail & d'appareil, se servoient aussi d'un beaucoup plus grand nombre de bains, dans l'intention de n'appliquer à leurs expériences que le juste degré de chaleur dont elles avoient besoin: ils se servoient de la vapeur de l'eau, des cendres, du fumier, du marc de raisin, & de tout ce qu'ils pouvoient imaginer de plus propre à remplir leurs vues: de-là sont restés les noms de *bain de vapeurs*, *bain de cendres*, *de fumier*, *de ventre de cheval*, *de marc de raisins*, &c. Mais, comme on l'a déjà dit, un Artiste intelligent & exercé peut, avec le bain marie & le bain de sable, exécuter très-bien toutes les opérations de Chimie, qui ne doivent point se faire à feu nud, & n'a pas besoin d'avoir recours à d'autres moyens plus recherchés.

On dit encore en Chimie, & à la Monnoie, qu'*un métal est en bain*, quand l'action du feu l'a rendu fluide.

BAIN, se dit, chez différens Artistes, tant des liqueurs que des vaisseaux dans lesquels ils donnent quelques préparations à leurs ouvrages.

On dit, en termes d'Architecture, *maçonner à bain de mortier*, pour exprimer l'action de poser les pierres, de jetter les moëlons, & d'asseoir les pavés en plein mortier.

On dit, dans le même sens, *mettre à bain*; pour dire, employer à la liaison des parties d'un ouvrage, la plus grande quantité de plâtre qu'il est possible.

BAIN, se dit, en termes de Plumassiers, d'une poêle de cuivre battu & de la matière colorante qu'elle contient, où ces artisans plongent les plumes qu'ils veulent mettre en couleur.

BAIN, se dit, chez les Teinturiers, & de la cuve qui contient les ingrédiens, par le moyen desquels ils colorent les étoffes, & des ingrédiens même, contenus dans cette cuve. Ainsi, l'on dit *mettre au bain*; pour dire, mettre dans la cuve: & *bain de cochenille*; pour dire, que la cochenille est la matière que contient la cuve, & dans laquelle on doit plonger la chose qu'on veut colorer.

On appelle en Angleterre, *Chevaliers du bain*, les membres d'un Ordre Militaire d'Angleterre, institué par Richard II, & augmenté par Henri IV en 1399. Ils portent un ruban rouge en baudrier, & un écu de soie bleu céleste en broderie, chargé de trois couronnes d'or avec ces mots, *tres in uno*, pour désigner les trois vertus théologales. Autrefois leur coutume étoit de se baigner avant de recevoir les éperons d'or; mais ceci ne s'observa que dans les commencemens, & s'abolit peu à peu, quoique le bain fût l'origine du nom de ces Chevaliers, & que leurs statuts portassent que c'étoit pour acquérir une pureté, & avoir l'ame monde, c'est-à-dire pure.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

BAINS; nom propre. Espèce de bourg ou gros village de Lorraine, environ à cinq lieues, sud-oueſt, d'Épinal. Il est connu pour ses bains

Digitized by Google

d'eaux minérales qui ſont eſtimés & fréquentés, & qui le ſeroient ſans doute davantage, ſans la proximité de ceux de Plombières.

BAIOE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de panier, ou de hotte.

BAJOIRE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom dans les Monnoies, aux pièces ou médailles, ayant pour effigie deux têtes de profil qui paroiſſent appuyées l'une ſur l'autre, comme on en voit de Henri IV, de Marie de Médicis, & de pluſieurs autres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BAJON; ſubſtantif maſculin. Terme de Rivière, qui ſe dit de la plus haute des planches ou barres du gouvernail d'un bateau foncet.

BAÏONNE; nom propre. Ville Maritime d'Eſpagne, en Galice, ſur un petit golfe au-deſſus de l'embouchure du Minho.

BAÏONNETTE; ſubſtantif féminin. Sorte de poignard dont ſe ſert l'Infanterie. Charles XII & le Maréchal de Puyſegur penſoient que la baïonnette au bout du fuſil étoit la meilleure arme dont l'Infanterie pût faire uſage.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

BAÏOQUE; ſubſtantif féminin. Petite monnoie de cuivre, qui a cours en Italie, dans les États du Pape. C'eſt la dixième partie d'un jule, & la centième d'un écu Romain.

BAJOUE; ſubſtantif féminin. Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil juſqu'à la mâchoire.

BAJOUES, ſe dit au pluriel, en termes de Vitriers, & d'autres Arts Méchaniques, des éminences qui tiennent aux jumelles d'une machine, telles que le tire-plomb dont les Vitriers ſe ſervent dans la préparation du plomb qu'ils emploient pour les vitres.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

BAIRAM; ſubſtantif maſculin. Fête ſolennelle chez les Turcs, à la fin du Ramadan, qui eſt le temps de leur jeûne, comme le Carême eſt le temps du nôtre.

La Fête du *Bairam* eſt annoncée dans Conſtantinople, par des décharges d'Artillerie au Serrail, & au ſon des Tambours & des Trompettes dans la place publique. Pendant ſa durée, les Turcs ſe livrent à l'intempérance & à la débauche. Ce n'eſt par-tout que feſtins & réjouiſſances, au Serrail comme ailleurs.

En célébrant le *Bairam*, les Turcs font dans leurs Moſquées nombre de cérémonies biſarres, que termine une prière ſolennelle, par laquelle ils demandent que les Princes Chrétiens s'exterminent les uns les autres, afin de donner lieu à la loi de leur Prophète de s'étendre.

BAIS; nom propre. Ville Maritime d'Afrique, ſur la côte de Zanguebar, entre Sofala & Monbaſe. Elle eſt peuplée & commerçante.

BAISE; nom propre. Rivière, Bourg & Abbaye de France, en Bourgogne. L'Abbaye rapporte au Titulaire ſept à huit mille livres de rente.

BAISE, eſt encore le nom d'une autre rivière de France, en Gaſcogne, qui a ſa ſource dans le Nebouzan, près des frontières de la vallée de Neſte, & ſon embouchure dans la Garonne, vis-à-vis d'Aiguillon, après

Digitized by Google

après un cours d'environ vingt-huit lieues.

BAISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAISER.

BAISEDOY; vieux mot qui exprimoit autrefois ce qu'on donnoit en allant à l'offrande.

BAISE-MAIN; substantif masculin. Terme de Jurisprudence féodale, qui se dit de l'hommage que le Vassal rend au Seigneur de fief en lui baisant la main. *Il lui doit le baise-main.*

BAISE-MAIN, se dit aussi de l'offrande qu'on donne aux Curés. On dit, dans ce sens, que les Curés de Paris n'ont pas la dîme, qu'ils n'ont que le *baise-main*; & l'on ajoute avec raison, que ce *baise-main* vaut mieux que des dîmes.

BAISE-MAINS, au pluriel, signifie complimens, civilités, récommandation. *Recevez, je vous prie, mes baises-mains. Vos baises-mains sont agréés.*

On dit aussi familièrement & proverbialement, *à belles baise-mains*; pour dire, avec soumission & supplication. *Il s'est informé de ma santé à belles baise-mains.*

Dans cette phrase seulement, *baise-mains*, est du genre féminin.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baize-main*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAISEMENT; substantif masculin. Action de baiser. Ce mot n'est guères usité que pour désigner la cérémonie où l'on baise les pieds du Pape. *On l'admit au baisement des pieds de sa Sainteté.*

BAISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Oscularі*. Action d'appliquer la bouche ou la joue sur le visage, ou sur la main d'une personne, par amour, par amitié, par civilité, par respect. *Baisez ce petit enfant. L'Impératrice l'admit à l'honneur de lui baiser la main.*

BAISER, se dit, par extension, en parlant de certaines choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de vénération ou de respect. *Le jour du Vendredi Saint, les Chrétiens ont coutume de baiser la Croix. Il baisa les pieds du Pape.*

On dit proverbialement à quelqu'un qui a beaucoup d'obligations à une personne, qu'*il devroit baiser les pas par où elle passe.*

BAISER LA MAIN, signifie, porter sa main par respect près de sa bouche, en présentant ou recevant quelque chose, ou quand on salue une personne. *Pourquoi, petite fille, n'avez-vous pas baisé la main, quand Madame vous a donné ce bouquet?*

BAISER LES MAINS, se dit, en forme de complimens & de civilité, pour exprimer qu'on salue une personne présente ou absente. *Je vous embrasse & vous baise les mains de tout mon cœur. Dites, je vous prie, à Madame, que je lui baise les mains.*

On dit en manière de plaisanterie à une personne, *je vous baise les mains*, pour faire entendre qu'on n'approuve pas ce qu'elle dit.

On dit, dans le sens figuré, en parlant de certaines choses, qu'*elles se baisent*; pour dire, qu'elles se touchent, qu'elles se joignent. *Empêchez ces pâtisseries de se baiser dans le four.*

On dit, en termes de Géométrie, que *deux courbes se baisent*, quand elles se touchent en tour-

Digitized by Google

nant leurs concavités vers le même côté.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je baiſe*, la ſyllabe *bai* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAISER; ſubſtantif maſculin. *Oſculum.* Action de celui qui baiſe. *Elle lui donna un baiſer. Il lui déroba un baiſer. Un baiſer tendre & doux.*

On dit proverbialement un *baiſer de Judas*; pour dire, un baiſer de traître.

BAISER, ſe dit figurément & poëtiquement des influences du Soleil, de l'air, *&c.* ſur les plantes, les fleurs, *&c. Les baiſers du Soleil, de l'aurore, du zéphire*, &c.

BAISEUR, EUSE; ſubſt. Qui aime à baiſer. *C'étoit un baiſeur perpétuel. Ne vous fiez pas à cette baiſeuſe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baizeur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAISOIR; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'or frappée dans les Pays-Bas par les ordres d'Albert & d'Iſabelle, & ſur laquelle on voyoit leurs têtes repréſentées qui paroiſſoient ſe baiſer.

BAISOTTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAISOTTER.

BAISOTTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie donner de petits & de fréquens baiſers. *Elle le baiſotte ſans ceſſe.*

Il eſt auſſi pronominal réciproque. *Ils ſe baiſottent continuellement.*

BAISSAN; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, à ſeize milles de Tripoli. D'Herbelot rapporte qu'on appelle le territoire de cette ville, le jardin de la contrée, à cauſe de ſa fertilité.

BAISSE; ſubſtantif féminin. Déchet, diminution. Il ſe dit particulièrement du change, des monnoies, des papiers royaux, ou autres effets commerçables qui tombent au-deſſous du prix qu'ils avoient. *La baiſſe du change, la baiſſe des actions de la Compagnie.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAISSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAISSER.

On dit proverbialement & figurément, *aller au combat tête baiſſée*; pour dire, y aller courageuſement, ſans craindre les coups.

On dit, dans le même ſens, *donner tête baiſſée dans une affaire*; pour dire, s'y porter avec réſolution: ou bien, s'y livrer ſans en avoir enviſagé les ſuites.

BAISSELETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois jeune fille à marier.

BAISSELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſervante.

BAISSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Demittere.* Action de deſcendre, de mettre plus bas. *Baiſſez ce tableau, on le verra mieux. Il faut baiſſer les glaces du caroſſe.*

BAISSER, ſignifie rendre moins élevé.

Digitized by Google

Il faut baiſſer ce mur, il a trop de hauteur.

BAISSER *la vigne*, ſignifie, en termes d'Agriculture, lier les branches taillées à l'échalas.

BAISSER *les yeux*, ſignifie, regarder en bas. *C'eſt une Agnès qui baiſſe toujours les yeux.*

BAISSER *la voix, le ton*, c'eſt parler moins haut. *Si vous ne baiſſez pas la voix, on ne s'entendra plus.*

BAISSER *la main à un cheval*, ſignifie, en termes de Manège, pouſſer un cheval à toute bride.

BAISSER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, au propre, décroître, aller en diminuant. *Les eaux ont baiſſé depuis ce matin. Le jour commence à baiſſer.*

BAISSER, ſignifie, s'affoiblir, perdre de ſa force. *Cette perſonne baiſſe ſingulièrement depuis quelque temps. Les vins de l'an dernier ont baiſſé pendant l'été.*

BAISSER, ſe dit, en termes de Banque & de Commerce, & ſignifie, diminuer. *Les actions de la Compagnie des Indes baiſſent. Le change a baiſſé.*

BAISSER, ſe dit, dans le ſens figuré; & l'on dit, que *le crédit, la faveur de quelqu'un baiſſe*; pour dire, que ſon crédit, ſa faveur vont en diminuant.

On dit, dans le même ſens, de quelqu'un, que *ſon eſprit baiſſe*; pour dire, que ſon eſprit s'affoiblit.

BAISSER *la lance*, BAISSER *pavillon devant quelqu'un*, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, pour dire, déférer à quelqu'un, lui céder.

BAISSER L'OREILLE, BAISSER LE TON, ſe dit, proverbialement & figurément, pour dire, foiblir, craindre, ſe décourager. *On lui a fait baiſſer l'oreille.*

BAISSER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré.

SE BAISSER, ſignifie, au propre, ſe courber, s'incliner. *Il faut ſe baiſſer pour entrer dans cette grotte.*

On dit figurément, proverbialement & familièrement de quelqu'un, *qu'il ne ſe hauſſe, ni ne ſe baiſſe*; pour dire, qu'il eſt toujours le même, & que rien ne l'émeut.

On dit proverbialement, figurément, familièrement & ironiquement, d'une choſe qui paroît aiſée & qui ne l'eſt pas; *il ſemble qu'il n'y ait qu'à ſe baiſſer & en prendre.*

Voyez ABAISSER, pour les ſignifications relatives qui en diſtinguent BAISSER.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllable longue. Dans je *baiſſe*, la ſyllabe *bais* eſt longue.

BAISSIÈRE, ſubſtantif féminin. Liqueur un peu trouble qui couvre la lie du vin, de la bière, du cidre, &c. *On nous fit boire de la baiſſière.*

BAISSOIRS; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans les ſalines, aux réſervoirs ou magaſins d'eau.

BAISURE; ſubſtantif feminin. Endroit où un pain eſt le moins cuit pour en avoir touché un autre dans le four. *Ce pain eſt ſans baiſure.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, *baizure*, pour les raiſons

Digitized by Google

données en parlant de ces lettres.

BAÏTOSITES ; (les) nom qui fut donné parmi les Juifs aux Saducéens ; parce que les chefs de cette secte s'appeloient *Sadoc* & *Baïtos*. Voyez SADUCÉENS.

BAIVE ; nom propre du Dieu que les Lapons idolâtres adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. C'est, sans doute, le feu ou le soleil.

BAIVIAU ; vieux mot qui signifioit autrefois baliveau.

BAJULE ; substantif masculin. *Bajulus*. Titre d'un Officier du bas Empire. Les Bajules étoient chargés de l'éducation de l'héritier présomptif de l'Empire Grec. Le grand *Bajule* étoit le Précepteur, & les Sous-Précepteurs avoient simplement le titre de *Bajules*.

BAJULE, s'est dit autrefois, en France, pour Ministre d'Etat.

BAJULE, en Italie, a signifié ce que nous appelons Régent d'un Royaume.

BAJULES, s'est dit, au Royaume de Naples, de certains Officiers, dont les fonctions répondoient à celles de nos Baillis.

BAJULE, s'est dit, dans certains Monastères, du Religieux qui étoit chargé de la recette & de la distribution des sommes données pour messes ou obits.

BAJULES CAPITULAIRES, s'est dit autrefois, dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, aujourd'hui l'Ordre de Malthe, des Chevaliers qu'on a depuis qualifiés de Baillis.

BAJULE, est encore un terme de Liturgie, ou de cérémonies ecclésiastiques ; il se dit de ceux qui dans les Processions portent les Croix & les chandeliers.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BAJURAC ; substantif masculin. Nom que les Turcs donnent à l'étendart de Mahomet. Ils croyent que cet étendart fut envoyé du ciel à leur prétendu Prophète, quand il faisoit la guerre aux Chrétiens. On le garde soigneusement au Sérail de Constantinople.

BAÏUS ; nom propre. *Voyez* BAÏANISME.

BAIX ; nom propre. Petite Ville de France, dans le Maine, à trois lieues, est-sud-est, de Mayenne.

BAIXAS ; nom propre. Gros Bourg de France, en Roussillon, à deux lieues, oüest-nord-oüest, de Perpignan.

BAKAN ; nom propre. Grande Ville d'Asie, dans le Chirvan, à l'extrémité du Golfe de Guillan, sur la mer Caspienne.

BAKEWEL ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Derby.

BAKINGLE ; nom propre. Île de l'Océan de la Chine, l'une des Philippines. Elle a environ quinze lieues de circuit.

BAL ; substantif masculin. Assemblée de plusieurs personnes pour danser. *Le bal étoit brillant. On a donné beaucoup de bals pendant le Carnaval.*

REINE DU BAL, se dit de celle à qui on donne le bal, & qui en fait les honneurs.

ROI DU BAL, est celui qui danse le premier, & qui en fait ordinairement les frais & les honneurs.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

BALACRES ; (les) c'est, selon Quint-Curce, un corps de troupes de l'Armée d'Alexandre.

BALAD ; nom propre. Ville d'Asie,

Digitized by Google

ſur le Tigre, à vingt-un milles au-deſſus de Moſul, qui eſt ſur le même fleuve.

BALADIN, INE; ſubſtantif maſculin & féminin. C'eſt ainſi qu'on appelle *celui* ou *celle* qui joue des farces en Public. *Connoiſſez-vous ce baladin. Elle étoit baladine avant d'entrer à l'Opéra.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

BALADOIRES; (danſes) on a ainſi appelé certaines *danſes* licentieuſes contre leſquelles l'Egliſe s'eſt élevée, & que nos Rois ont proſcrites comme indécentes & contraires aux bonnes mœurs.

BALAFRE; ſubſtantif féminin. Plaie faite au viſage par une arme tranchante. *Le premier coup de ſabre lui a fait une balafre.*

Balafre, ſe dit auſſi de la cicatrice qui reſte après la guériſon de la plaie. *D'où lui vient cette balafre?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BALAFRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Balafrer.

BALAFRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Bleſſer au viſage avec une arme tranchante. *Il fut balafré dans cette affaire.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BALAGANSKOI; nom propre. Ville de Ruſſie, dans la Siberie, ſur la rivière d'Angara.

BALAGATE; nom propre. Province d'Aſie, dans l'Empire du Mogol; Aurengabad en eſt la capitale. Thevenot rapporte que cette Province eſt une des plus riches de l'Empire, & qu'elle produit au Grand-Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde ſur-tout en ſucre & en cotton. On y a des moutons ſans cornes, d'une force ſingulière. Ils ſouffrent la ſelle & la bride, & portent des enfans de dix ans.

BALAGNE; (la) nom propre. Contrée ſeptentrionale de l'île de Corſe, & dont Calvi eſt la capitale.

BALAGUER; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Segre, à trois lieues de Lerida. Elle fut aſſiégée & priſe en 1645, par l'Armée Françoiſe, aux ordres du Comte d'Harcourt.

BALAI; ſubſtantif maſculin. Inſtrument qui ſert à ramaſſer des ordures éparſes, & à en nettoyer les rues, les appartemens. *Cet homme vend des balais, des balais de genêt, des balais de plumes.*

Balai, ſe dit, en termes de Vénerie & de Fauconnerie, du bout de la queue des chiens & de la queue de l'oiſeau. *Qui a rogné le balai de ce Faucon?*

Balai du Ciel, ſe dit, en termes de Marine, du vent de nord-oueſt, auquel on donne ce nom, parce qu'il nettoie le Ciel de nuages.

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *rôtir le balai*; pour dire, mener une vie peu aiſée. *Il nous a fallu rôtir le balai pour nous tirer d'affaire.*

Rôtir le balai, ſignifie auſſi figurément, *&c.* mener une vie libertine. *Ces femmes ont rôti le balai à l'Armée.*

Rôtir le balai, ſe dit encore figurément, *&c.* pour ſignifier, qu'on a

Digitized by Google

long-temps exercé certaines charges. *Il a rôti le balai au ſervice du Roi.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'un valet nouveau qui ſert bien les premiers jours, qu'*il fait le balai neuf; que c'eſt un balai neuf.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

BALAIS; adjectif maſculin. Qui n'a d'uſage qu'avec le mot *rubis*. On appelle donc *rubis balais*, une pierre précieuſe mêlée de rouge & d'orangé. *Ce rubis balais eſt mal monté. Il me fit préſent d'un rubis balais.*

BAL-ALABWAB; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Arménie, ſelon Ulug-beg.

BALALVANO; nom propre. Montagne d'Aſie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle eſt remarquable par un Volcan qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBUAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'île de Java, capitale d'une contrée, & ſur une rivière de même nom.

Il y a encore un bras de mer appelé *le détroit de Balambuan*, qui eſt entre l'île de Java & celle de Baly.

BALANCE; ſubſtantif féminin. *Libra.* Inſtrument compoſé de deux baſſins ſuſpendus à un fléau, & dont on ſe ſert pour peſer.

Il y a une autre ſorte de balance qu'on appelle *balance romaine* ou *peſon*, conſiſtant en un levier qui ſe meut ſur un centre, & qui eſt ſuſpendu près d'un des bouts. On attache d'un côté du centre le corps qu'on veut peſer, & de l'autre côté l'on ſuſpend un poids qui peut gliſſer le long du levier, & qui tient la balance en équilibre. L'eſtime du corps peſé ſe fait par les diviſions marquées aux différens endroits où le poids s'arrête.

On dit que *le poids emporte la balance;* pour dire, que le poids eſt plus peſant que le corps peſé contre.

BALANCES FINES, ſe dit de petites balances appelées autrement *trebuchets*, dont on fait uſage pour peſer des monnoies d'or ou d'argent, & d'autres matières de prix peu volumineuſes.

BALANCE SOURDE, ſe dit, dans les Monnoies, d'une ſorte de balance dont on y fait uſage, & qui a ſon clou plus élevé que les deux extrémités de ſon fleau.

BALANCE D'ESSAIS, ſe dit auſſi, dans les Monnoies, d'une balance qui a toute la juſteſſe & la préciſion poſſible. On la tient enfermée dans une lanterne de verre, afin que l'agitation de l'air ne puiſſe la déranger.

BALANCE DE ROBERVAL, ſe dit d'une ſorte de levier ou des poids égaux qui ſont en équilibre, quoiqu'ils ſemblent ſitués à des extrémités de bras de leviers inégaux.

BALANCE HIDROSTATIQUE, ſe dit d'une ſorte de balance imaginée pour trouver la peſanteur ſpécifique des corps liquides & ſolides.

L'uſage de cette balance eſt fondé ſur ce théorème d'Archimède, qu'un corps plus peſant que l'eau, pèſe moins dans l'eau que dans l'air, du poids d'une maſſe d'eau de même volume que lui.

BALANCE, ſe dit, en termes de Commerce de l'état final, ou de la ſolde du livre de compte.

BALANCE DU COMMERCE, ſe dit du réſultat général du commerce actif & paſſif dans une nation.

BALANCE, ſe dit, dans le ſens figuré,

Digitized by Google

de l'attention avec laquelle on pèſe en ſoi-même les raiſons ou moyens qui ſe préſentent pour & contre ſur quelque ſujet.

On dit figurément, *mettre dans la balance*; pour dire, examiner en comparant. *Il n'a pas mis ſes offres dans la balance.*

On dit auſſi figurément, *qu'on a mis dans la balance les actions de deux grands hommes*; pour dire, qu'on en a fait le parallèle.

On dit, dans le ſens figuré, qu'*on a fait pencher la balance*; pour dire, qu'on a fait qu'une perſonne ou une choſe l'emportât ſur une autre perſonne ou une autre choſe.

On dit, & toujours dans le ſens figuré, qu'*une perſonne eſt en balance*; pour dire, qu'elle eſt en ſuſpens, & qu'elle ne ſait quelle réſolution elle doit prendre.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, qu'*une choſe tient l'eſprit en balance*; pour dire, qu'elle le tient en ſuſpens, & incertain de ce qu'il doit faire.

On dit encore figurément, en parlant d'une bataille où la victoire a long-temps tardé à ſe déclarer pour l'une ou l'autre armée, que *la victoire a été long-temps en balance.*

BALANCE, ſe dit d'une conſtellation, l'un des douze ſignes du zodiaque. Ce ſigne eſt appelé *balance*, parce que quand le ſoleil y entre, la longueur des jours eſt égale à celle des nuits.

La balance, qui eſt oppoſée au bélier, renferme, ſelon le catalogue britannique, quarante-ſix étoiles. Les baſſins en ſont repréſentés par deux étoiles de la ſeconde grandeur.

Les Poëtes ont feint que cette conſtellation eſt la balance dont ſe ſervit Aſtrée, quand elle habita la terre, & qu'elle la dépoſa au ciel lorſqu'elle s'y retira à l'approche du ſiècle de fer.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BALANCÉ; ſubſtantif maſculin. Pas de danſe où le corps ſe balance d'un pied ſur l'autre en temps égaux. Ce pas, ſelon Rameau, eſt gracieux, & ſe place dans toutes ſortes d'airs. Il eſt ſurtout uſité dans le paſſe-pied & les menuets figurés.

BALANCÉ, eſt auſſi adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALANCER.

BALANCEMENT; ſubſtantif maſculin. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. *Quelques-uns ont cherché la cauſe du flux & reflux de la mer dans un prétendu balancement de la terre ſur ſon axe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *balanſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALANCER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Être mû en équilibre. *Ce Singe balance ſon corps comme un Danſeur de corde.*

BALANCER, ſignifie, en termes de Peinture, mettre une ſorte d'équilibre dans les groupes, de manière qu'il n'y ait pas un côté du Tableau

Digitized by Google

plein de figures, tandis qu'il n'y en a point de l'autre.

BALANCER, ſignifie auſſi, dans le même ſens, faire contraſter les membres d'une figure. Pour bien réuſſir à *balancer* le corps, on doit faire les membres inégaux dans leur poſition, enſorte que ceux de devant contraſtent ceux qui vont en arrière. Les mouvemens ne ſont jamais naturels, ſi les membres ne ſont également *balancés* ſur leur centre; & ils ne peuvent être *balancés* ſur leur centre dans une égalité de poids, s'ils ne ſe contraſtent les uns les autres.

BALANCER *la croupe*, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval dont la croupe dandine à ſes allures; ce qui marque une foibleſſe de reins.

BALANCER, s'emploie, dans le ſens figuré, & ſignifie, conſidérer une choſe, l'examiner, en peſer le pour & le contre. *Le Juge doit balancer les moyens des Parties avant de décider.*

BALANCER, eſt verbe pronominal réfléchi, & ſignifie ſe pencher, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Il a coutume de ſe balancer en marchant.*

On dit de deux perſonnes, qu'*elles ſe balancent*, quand étant ſur les deux extrémités d'une planche, ou pièce de bois, miſe en équilibre, elles la font hauſſer, & baiſſer alternativement.

SE BALANCER, ſe dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiſeau de proie qui demeure ſuſpendu en l'air, & qui obſerve le gibier ſans changer de place.

BALANCER, eſt auſſi verbe neutre au propre & au figuré. Il ſe dit au propre, en termes de Vénerie, d'une bête qui, chaſſée des chiens, ſe trouve fatiguée, & vacille en fuyant. *Le cerf balance.*

BALANCER, ſe dit, dans le même ſens, d'un levrier qui ne tient pas la voie juſte.

BALANCER, ſignifie, dans le ſens neutre & figuré, héſiter, être incertain, pencher, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. *Il balançoit entre la fureur & l'amour.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *balance*, la ſyllabe *lan* eſt longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *balanſer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALANCIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait les balances & autres inſtrumens dont on ſe ſert dans le Commerce, pour peſer toutes ſortes de Marchandiſes.

BALANCIER, ſe dit, en Méchanique, d'une partie de machine qui a un mouvement d'oſcillation, & qui ſert, ou à rallentir, ou à régler le mouvement des autres parties; telle eſt la pièce d'horloge qui, par ſon balancement, règle le mouvement de l'horloge.

BALANCIER, ſe dit dans les Monnoies, de la machine avec laquelle on fait les empreintes ordonnées, ſur les pièces & médailles d'or, d'argent, de cuivre, *&c.*

BALANCIER, ſe dit, en termes d'Hydraulique, d'un morceau de bois qui a une frette à chaque extrémité, & qui ſert de mouvement dans une pompe pour faire monter les tringles des cors.

BALANCIER, ſe dit, en termes du métier

Digitized by Google

métier à faire des bas, de la partie du métier, fixée par deux vis, sur chaque extrémité des épaulières.

BALANCIER, se dit, en termes de Papetiers, d'une machine de fer en usage dans quelques Papeteries, où elle tient lieu de la dernière pile, appelée *pile à l'ouvrier*.

BALANCIERS *de Boussole*, se dit, en termes de Marine, des cercles de laiton, qui tiennent la Boussole en équilibre.

BALANCIER *de lampe*, se dit aussi, en termes de Marine, d'un cercle de fer mobile qui tient en équilibre dans un vaisseau, la lampe de l'habitacle.

BALANCINES; substantif féminin pluriel, & terme de Marine. Cordes qui descendent des barres de hune & des chouquets, & qui viennent former deux branches sur les deux bouts de chaque vergue, où elles passent dans les poulies. Elles servent à tenir la vergue en balance, lorsqu'elle est dans sa situation naturelle, & à la tenir haute ou basse.

Les *Balancines* des huniers servent d'écoutes aux perroquets. La vergue d'artimon n'en a point; mais son extrémité inférieure est amarrée aux haubans par deux bras, & l'extrémité supérieure par des manticles. Ce sont des cordages qui coulent du haut bout au grand mât de hune, & qui se fourchent en plusieurs branches à l'endroit de la vergue d'artimon.

Les *Balancines* de la civadière sont amarrées au bout du beaupré, & servent aussi à porter le perroquet. Il y a là deux poulies courantes, dont les cordes viennent se terminer au château d'avant; & aux deux tiers de la vergue de civadière, il y a deux autres poulies doubles, avec de grands cordages pour tenir la vergue ferme, & qui aboutissent aussi au château d'avant. Ces *Balancines* servent à piquer la vergue, lorsqu'on va à la bouline.

BALANCINE DE CHALOUPE, se dit de la manœuvre ou corde qui soutient le gui.

BALANÇOIRE; substantif féminin. Planche ou pièce de bois mise en équilibre sur quelque chose d'élevé, & sur laquelle on se balance par les deux bouts. *Je viens de préparer la balançoire.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le ç en *s*, & écrire, *balansoire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALANÇONS; substantif masculin pluriel. Il se dit, en Languedoc, de petites pièces de bois de sapin débitées, & qui se vendent ordinairement trois livres la douzaine.

BALANDRAN, ou BALANDRAS; substantif masculin. Sorte de manteau de campagne dont on se servoit autrefois.

BALANEOTE; nom propre. Ancienne ville de Cilicie, sur les frontières.

BALANGIAR; nom propre. Ville capitale de Tartarie, au nord de la mer Caspienne.

BALANT; substantif masculin, & terme de Marine. Il se dit de la partie d'une manœuvre qui n'est point halée, & de la manœuvre même, quand elle n'est pas employée.

BALANTES; (les) peuple d'Afrique, en Nigritie, sur la côte de l'Océan, vers les Biffaux. Ils se gouvernent en République, & ne permettent à qui que ce soit de pénétrer dans leur pays. Leur politique est fondée,

Digitized by Google

à ce qu'on prétend, sur l'opinion où ils sont, qu'on chercheroit à les subjuguer si l'on parvenoit à connoître les mines d'or qui abondent dans leur pays. On a plusieurs raisons pour conjecturer qu'il y a en effet beaucoup d'or chez les Balantes. D'abord les Portugais de Bissao ont acheté plusieurs poules qui venoient de chez ces peuples, & toutes avoient des grains d'or dans leurs gesiers. Secondement, les Balantes qui doivent un tribut au Roi de Casamança, le lui payent en or, & cet or est tout différent de celui des peuples voisins, avec lesquels les Balantes n'entretiennent d'ailleurs aucun commerce qui leur procure de l'or.

BALANTIPYRGON; nom propre. Ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BALANUS; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Gland de la verge. *Voyez* GLAND.

BALAOU; substantif masculin. Petit poisson long comme une sardine, & très-bon à manger. Il est commun à la Martinique, où on le prend à la lueur des flambeaux.

BALARA; nom propre. Ville Maritime, & commerçante sur la mer des Indes, entre les embouchures de l'Inde & de l'Euphrate.

BALARES; (les) anciens peuples de l'île de Sardaigne, dont parle Pline.

BALARUC; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, a quatre lieues, sud-oueſt, de Montpelier. Il est fameux par ses eaux minérales qui sont fréquentées, & qu'on croit salutaires contre la paralysie & les rhumatismes.

BALASGUN; nom propre. Ville & contrée d'Asie, dans le Turquestan, au-delà du Jaxartes.

BALASSIE; nom propre. Rivière de Barbarie, au Royaume d'Alger. Elle a son embouchure dans la Méditerranée, près du cap de Gibramel.

Le Vénitien Marcopaolo parle d'une Province ou Royaume d'Asie du même nom, où il prétend que les rubis balais & le lapis lazuli sont communs; mais il ne dit rien d'assez précis pour déterminer la position de ce pays. La Martinière croit que la Balassie de Paolo peut être le Candahar.

BALASSOR; substantif masculin. Etoffe faite d'écorce d'arbre, & que les Anglois apportent des indes orientales.

BALAST; substantif masculin, & Terme de Marine. *Voyez* LEST, c'est la même chose.

BALASTRI; substantif masculin. On appelle ainsi à Smyrne les plus beaux draps d'or qui se fabriquent à Venise, & que les Vénitiens envoyent dans les Echelles du Levant.

BALATAS; substantif masculin. Grand arbre d'Amérique, qui sert aux ouvrages de charpente. On n'en a qu'une description imparfaite.

BALATRON; vieux mot qui s'est dit pour débauché.

BALAUSTE; substantif féminin, & terme de Pharmacie, qui se dit de la fleur de grenadier sauvage, qu'on appelle aussi *balaustier*. Voyez ce mot.

BALAUSTIER; substantif masculin. Arbrisseau qu'on appelle autrement *grenadier sauvage*. Il ressemble au grenadier cultivé; mais il est plus rude & plus épineux.

Ses fleurs, qu'on appelle *balaustes* en pharmacie, contiennent beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Digitized by Google

Elles ſont deſſicatives, aſtringentes, anthelmintiques.

On les donne pulvériſées & en décoction aux perſonnes depuis un gros juſqu'à une demi-once, & aux animaux à la doſe d'une once. *Voy.* GRENADIER.

BALAYÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALAYER.

BALAYER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Verrere.* Ôter avec un balai les ordures d'une rue, d'une Egliſe, d'un appartement. *La Police doit faire balayer les rues.*

BALAYER, ſe dit figurément, en termes de Guerre, pour exprimer l'action de tuer les ennemis ou de les chaſſer de quelqu'endroit. *Le canon balaya la tranchée. Les Grenadiers eurent bientôt balayé le rempart.*

BALAYER, ſe dit encore, dans le ſens figuré, de l'action du vent du nord, quand il nettoye l'air, qu'il en chaſſe les nuages. *Le vent du nord a balayé l'air, le ciel.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BALAYEUR, EUSE; ſubſtantif maſculin & féminin. Celui ou celle qui balaye.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *s* du féminin en ʒ, & écrire, d'après la prononciation, *balayeuʒe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALAYURES; ſubſtantif féminin pluriel. Ordures amaſſées avec le balai. *Faites enlever ces balayures.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BALAZÉES; ſubſtantif féminin pluriel. Toiles blanches de coton qui ſe fabriquent à Surate & dans les environs. Elles ont ordinairement treize aunes & demie de longueur, & deux tiers d'aune de largeur.

BALBACK; nom propre. Île de la mer des Indes, à une journée de celle de Ceilan.

BALBASTRO; nom propre. Ville Epiſcopale d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſituée à l'embouchure de la rivière de Véro, dans la Cinca.

BALBEC; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Syrie, environ à quinze lieues, à l'oueſt, de Damas. On y remarque de beaux reſtes d'anciens édifices. Les Mahométans, qui habitent cette Ville, aſſurent aux Voyageurs que ces édifices ont été l'ouvrage des Génies ou des Démons. Ils ajoutent qu'on ne doit pas croire que des hommes aient été capables d'exécuter de pareilles choſes.

BALBUTIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALBUTIER.

BALBUTIEMENT; ſubſtantif maſ-

Digitized by Google

culin. Action ou état de celui qui balbutie. *Je crains ſon balbutiement.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *t* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *balbuſiemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALBUTIER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parler avec difficulté, en héſitant & en articulant mal. *Il ne faudroit pas que cette jeune perſonne balbutiât.*

BALBUTIER, eſt auſſi verbe actif dans le même ſens. *Tous les Acteurs balbutioient leurs rôles.*

BALBUTIER, s'emploie dans le ſens neutre figuré, & ſignifie raiſonner de travers, confuſément & ſans connoiſſance ſur quelque choſe. *Vous n'avez fait que balbutier en parlant de ce mariage.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* fémin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *balbuſier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALCH; nom propre. Rivière d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie. Elle a ſes ſources dans le Duché de Juliers, & ſon embouchure dans le Rhin, au-deſſous de Cologne.

BALCON; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Saillie attachée à un bâtiment, environnée d'une baluſtrade, & portée par des colonnes ou des conſoles.

BALCON, ſe dit auſſi de la baluſtrade même, quand elle eſt de ſerrurerie.

BALCONS, ſe dit, en termes de Marine, des galeries couvertes ou découvertes, qu'on fait au derrière de certains vaiſſeaux pour l'ornement & la commodité.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *balkon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALDAQUIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Sculpture & d'Architecture, qui ſe dit d'un ouvrage en forme de dais, & qui ſert de couronnement à un Trône, à un Autel, *&c.*

BALDAQUIN, ſe dit auſſi du dais qu'on porte ſur le Saint Sacrement dans les Proceſſions. Il n'eſt guères uſité dans ce ſens.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *baldakin*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALDICHERIE; vieux mot qui

Digitized by Google

signifioit autrefois brandilloire.

BALDIVIA; nom propre. Ville maritime & considérable du Chili, entre l'embouchure des rivières de Callacalla & del Pontrero, dans la Mer du sud.

BÂLE; nom propre. Ville considérable de Suisse, & Capitale du Canton de même nom. Elle est située sur le Rhin. Ce fleuve la divise en deux parties inégales, qui communiquent entr'elles par un pont de deux cent cinquante pas. On compte dans la première partie deux cent vingt rues, six grandes places, quarante-six belles fontaines, cinq portes & six fauxbourgs. La seconde partie a trois mille pas de circuit.

C'est dans cette Ville que se tint, en 1431, le fameux Concile qui en porte le nom, & qui dura douze ans. La première session est du 14 Décembre de l'année dont nous venons de parler, & la soixante-cinquième & dernière, du mois de Mai 1443. Mais ce Concile n'est regardé comme général & œcuménique que jusqu'à la vingt-sixième session; parce que ce fut en cette session que les Pères commencèrent à délibérer contre le Pape Eugène IV, qu'ils déposèrent dans la suite; ce qui donna lieu au schisme, qu'on ne vit cesser qu'en 1449, par la renonciation que fit au Pontificat Félix V, précédemment Duc de Savoie, en faveur de Nicolas V, que toute l'Eglise reconnut pour Pape.

BALE; vieux mot qui signifioit autrefois galerie.

BALÉARES; (les) nom propre. Îles de la mer Méditerranée, près des côtes du Royaume de Valence. Elles sont aujourd'hui connues sous les noms de Majorque & Minorque. *Voyez* ces mots.

BALEINE; substantif féminin. *Balæna.* Poisson du genre des cétacées, & le plus grand qui soit dans la Mer.

Personne n'a mieux traité jusqu'à présent l'Histoire naturelle de la Baleine qu'Anderson: aussi nous attacherons-nous particulièrement à le suivre dans ce que nous allons dire.

Ce Naturaliste divise les baleines en quinze espèces différentes, dont la principale est la baleine à barbes & à dos uni. Celle-ci est la véritable baleine de Groenland, celle qui est l'objet des différentes expéditions de pêche. C'est un poisson gros & lourd, de soixante ou soixante dix pieds de longueur, & dont la tête compose le tiers de toute la masse. Ses nâgeoires ont entre cinq & huit pieds de longueur. Sa queue est si grande & si forte, que quelques-uns prétendent que l'animal pourroit, en l'agitant, renverser un petit vaisseau. Elle lui sert à nâger avec beaucoup de vîtesse; & il ne fait usage de ses nâgeoires que pour se tourner dans l'eau, excepté que la femelle les emploie encore pour entraîner ses petits avec elle. Ce poisson a la peau noire & unie, & le ventre blanc: cette peau couvre immédiatement dix ou douze pouces de graisse d'un beau jaune, & sous cette graisse est une chair maigre & rouge. La mâchoire supérieure est garnie des deux côtés de barbes, qui s'ajustent obliquement dans la mâchoire inférieure, comme dans un fourreau, & qui embrassent, pour ainsi dire, la langue des deux côtés. Ces barbes sont garnies du côté de leur tranchant de plusieurs appendices, qui servent en partie à garantir les lèvres & la langue contre le coupant des

Digitized by Google

barbes, & en partie à prendre & à contenir, comme dans un filet, les insectes que le poisson attire pour sa nourriture, & qu'il écrase entre les feuilles de ses barbes, jusqu'à ce qu'il puisse les avaler. Les barbes sont rangées dans la mâchoire comme des tuyaux d'orgue; les plus petites devant & derrière, & les plus grandes au milieu: ces dernières ont six à huit pieds & davantage de long; la langue est presque entièrement attachée, & n'est proprement qu'un gros morceau de graisse, dont on peut remplir plusieurs tonneaux: les yeux ne sont pas plus grands que ceux d'un bœuf, & leur cristalin séché, n'excède pas la grosseur d'un gros pois; ils sont placés sur le derrière de la tête, à l'endroit où elle a le plus de largeur, & où elle commence à se rétrécir, aussi-bien que le corps. Du reste, la structure intérieure du corps ressemble à celle des animaux terrestres. Le sang des baleines est chaud, & elles respirent par le moyen des poumons, raison pour laquelle elles ne peuvent pas rester longtemps sous l'eau. Elles sont vivipares, s'accouplent comme les animaux terrestres, ont du lait, & leurs petits tettent.

Comme l'énorme grosseur de la baleine lui fait craindre les bas-fonds, elle se tient ordinairement dans des abîmes inaccessibles, vers Spitzberg, & sous le Pôle du Nord.

PÊCHE DE LA BALEINE. C'est sans doute la plus périlleuse de toutes celles qui se font en mer. On est sur-tout très-exposé sur les côtes de Groenland, à cause des glaces qui viennent entourer les navires, & qui les font périr sans ressource: c'est ce qu'éprouvent souvent les Hollandois, qui font de cette pêche un des objets les plus importans de leur commerce. Ils y emploient trois à quatre cens Navires, & deux à trois mille Matelots par an: aussi fournissent-ils presque seuls toute l'huile & tous les fanons de baleine qui se consomment en Europe.

Dès qu'un bâtiment est arrivé dans le lieu où se fait le passage des baleines, un Matelot, placé au haut de la hune, en védette, avertit, aussi-tôt qu'il voit une *baleine*. Les chaloupes partent à l'instant. Le plus hardi & le plus vigoureux Pêcheur, armé d'un harpon de cinq ou six pieds de long, se place sur le devant de la chaloupe, & lance avec adresse le harpon sur l'endroit le plus sensible de la baleine. Le Harponneur court de grands risques; car la baleine, après avoir été blessée, donne de furieux coups de queue & de nâgeoires, qui tuent souvent le Harponneur, & renversent la chaloupe.

Lorsque le harpon a bien pris, on file bien vîte la corde auquel il tient, & la chaloupe suit. Lorsque la baleine revient sur l'eau pour respirer, on tâche d'achever de la tuer, en évitant avec grand soin sa queue & ses nâgeoires, qui donnent des coups mortels. Le bâtiment, toujours à la voile, suit de près, afin d'être à portée de mettre à bord la baleine harponnée. Lorsqu'elle est morte, on l'attache aux côtés du bâtiment, avec des chaînes de fer. Aussi-tôt les Charpentiers se mettent dessus, ils enlèvent le lard de la baleine suspendue, & on le porte à l'instant dans le bâtiment, où on le fait fondre.

Les Hollandois, craignant l'accident du feu dans les vaisseaux,

Digitized by Google

transportent les barriques de graisse dans leur Pays, pour la faire fondre : en quoi ils se montrent moins hardis que les *Basques*. La hardiesse de ces derniers est récompensée par le profit qu'ils font, qui est communément triple de celui des Hollandois.

Comme les François font fondre la graisse des baleines à mesure qu'on l'enlève, les huiles qu'ils préparent sont meilleures & moins puantes que celles des Hollandois.

L'huile de baleine sert à donner aux cuirs les différens apprêts qu'ils exigent ; à délayer les matières qui doivent être employées dans la carêne des vaisseaux ; à préparer les laines de certaines draperies, & à façonner le savon. On en fait aussi usage dans la Peinture & en Médecine, où elle est employée comme résolutive & amollissante.

Quant aux fanons, leur usage s'étend à une infinité de choses. On en fait des buscs, des parasols, des corps, *&c.*

On retire aussi, d'une des espèces de ce poisson, ce qu'on appelle *blanc de baleine.* Voyez BLANC DE BALEINE.

Les autres espèces de baleines ayant des noms qui leur sont propres, comme *Cachalot*, *Dauphin*, *Marsouin*, *Souffleur*, *&c.* Nous en parlons sous chacun de ces noms.

BALEINE, se dit, par extension, de cette espèce de corne pliante qu'on tire des fanons ou barbes de la baleine, & avec laquelle on fait des buscs, des corps, des parasols, *&c.*

BALEINE, se dit, en termes d'Astronomie, d'une grande constellation située au midi du Belier, & de l'espace qui est entre le Belier & le carré de Pegase.

Laomédon, Roi de Troyes, ayant été obligé d'immoler Hésione sa fille, pour appaiser Neptune, parce que ce Prince avoit refusé le payement du travail que le dieu lui avoit fait, elle fut délivrée par Hercules ; & le monstre marin que Neptune avoit suscité pour la dévorer, fut changé en cette constellation dont nous venons de parler. Elle est composée de 78 étoiles, selon le Catalogue Britannique.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALEINEAU ; substantif masculin. Le petit de la Baleine. *Voyez* BALEINE.

BALEN ; vieux mot qui signifioit autrefois couverture de laine pour un lit.

BALENAS ; substantif masculin. Membre de la baleine qui sert à la génération. On dit que ce poisson est le seul qui engendre comme les animaux terrestres : mais qui peut s'en être assuré ?

BALERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois danse.

BALERNE ; nom propre. Abbaye d'hommes, en Franche-Comté, sur le Dain, à quatre lieues, sud, de Salins. Elle est en Commende, & vaut six mille livres de rente au titulaire.

BALESTEL ; vieux mot qui signifioit autrefois farceur.

BALESTIAUX ; vieux mot qui signifioit autrefois danse accompagnée de chant.

BALEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois danseur.

BALEVRE ; substantif féminin, & terme d'Architecture. Excédent d'une pierre sur une autre, près d'un joint, dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur. Les *balevres* se retaillent en ragréant.

Digitized by Google

BALEVRES, se dit aussi des parties d'un joint qui s'éclatent.

BALEVRES, se dit encore, en termes de fondeurs, des inégalités qu'on apperçoit sur la surface des pièces fondues.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALHARNE; nom propre. Rivière de Perse, dont la source est dans les montagnes de Sagomorat, & l'embouchure au midi de la mer Caspienne, dans le golfe de Kesker.

BALHOAVA; substantif masculin. Sorte de Religieux Arabe, voué à une vie dure & austère.

BALI; substantif masculin. Langue savante des Siamois, dans laquelle sont écrits les principaux livres de leur religion.

BALI, est aussi le nom d'une ville d'Asie, capitale d'une île & royaume de même nom. Elle est située sur une rivière, dont l'embouchure est dans le détroit de Balambuan.

Les peuples de ce royaume sont idolâtres; leur Roi est despotique, & les Principaux de l'Etat ne lui parlent qu'à mains jointes. Chaque particulier épouse plusieurs femmes; & quand il vient à mourir, elles se jettent sur le bucher où l'on brûle son cadavre. Elles croient qu'elles vont le rejoindre en l'autre monde.

BALI, est encore le nom d'un Royaume d'Afrique, au sud-est de l'Abissinie, entre les Royaumes d'Adel, de Faragar, & de Dawaro: mais c'est un plaisant Royaume, on n'y voit ni Villes ni Bourgs.

BALILUZZO; nom propre. Île de la mer de Toscane, une de celles de Lipari.

BALINE; substantif féminin. Sorte de grosse étoffe de laine qui sert à faire des emballages.

Les Balines payent pour droits à l'entrée du Royaume, quinze sous par quintal.

BALINGE; vieux mot qui signifioit autrefois berceau, langes.

BALINGER; vieux verbe qui signifioit autrefois marquer, avec des balises, les endroits dangereux d'un passage en mer ou sur une rivière.

BALIPATUA; nom propre. Ancienne ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BALIS; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, sur l'Euphrate, environ à vingt lieues, à l'est, d'Alep.

Etienne le Géographe parle d'une ancienne ville de ce nom, qui étoit en Lybie, dans le voisinage de Cyrène.

BALI-SALAN-BOEKIT; substantif masculin. Serpent qui se tient dans les montagnes de Ternate, & dont parle Valentin. Cet Auteur rapporte que ce reptile est très-venimeux, & qu'il attaque les personnes & les animaux.

BALISBEGA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la grande Arménie.

BALISCORNE; substantif féminin. On donne ce nom dans les grosses Forges, à une pièce de fer, fixée par des attaches de même matière, sur le dessus de la caisse des soufflets.

BALISE; substantif féminin. Terme de Marine & de Rivière, qui se dit d'un signe qu'on met en quelque endroit où il y a du danger, pour avertir les vaisseaux & autres bâtimens d'éviter cet endroit. Ce signe est un tonneau flottant, une pièce de bois qu'on élève, ou quelque autre chose qu'on puisse appercevoir aisément.

Digitized by Google

BALISE, ſe dit auſſi de l'eſpace qu'on doit laiſſer le long des rivages des fleuves & rivières pour le halage des bateaux.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *balize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALISER *une paſſe*, verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine & de Rivière, qui ſignifie mettre des baliſes ſur une paſſe. *Voyez* BALISE.

BALISEUR, ſubſtantif maſculin. Terme d'Eaux & Forêts. Officier chargé de veiller à ce que les riverains des fleuves ou rivières navigables, en laiſſent les bords libres, à la diſtance preſcrite, pour ne pas nuire à la navigation.

BALISIER; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique à pluſieurs tiges, qui s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds. Ses feuilles ſont larges, amples & nerveuſes, & ſervent ſouvent d'enveloppe à la gomme élémi. Ses fleurs ſont d'une belle couleur rouge, & reſſemblent en quelque manière à celles du glayeul. Il leur ſuccède un fruit membraneux, oblong, diviſé en trois loges, & qui contient des ſemences ſphériques, ſi dures, qu'on prétend que dans l'occaſion, elles pourroient ſervir de balles à mouſquet.

La racine de cette plante eſt charnue, noueuſe, entourée de groſſes fibres, & paſſe pour déterſive & diurétique.

BALISTAIRE; ſubſtantif maſculin. *Baliſtarius*. On appeloit ainſi, dans l'Empire Romain & dans l'Empire Grec, certains Officiers répandus dans l'Empire pour veiller à ce que les armes & machines de guerre, renfermées dans les Arſenaux fuſſent toutes en bon état.

BALISTE; ſubſtantif féminin. *Baliſta*. Machine de guerre, qui étoit une ſorte de fronde dont les Anciens ſe ſervoient pour lancer des pierres, des torches allumées, & autres matières combuſtibles.

Polybe donne la deſcription d'une baliſte qui lançoit un trait du poids de ſoixante livres.

BALISTIQUE, ſubſtantif féminin. Science du mouvement des corps peſans jettés en l'air, ſuivant une direction quelconque, & dans laquelle on traite particulièrement du jet des bombes. C'eſt une partie de la Méchanique. *Voyez* ce mot.

BALITISTÈRE; les Philoſophes Hermétiques déſignent ſous ce nom, la matière du grand œuvre parvenue à la couleur rouge.

BALIVAGE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Eaux & Forêts. Marque des baliveaux qui doivent être conſervés ſur chaque arpent de bois dans les coupes. Ils ſont au nombre de ſeize par arpent, de l'âge du taillis qu'on veut couper, & de dix dans les futaies.

M. de Buffon a fait voir dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences le 8 Avril 1739, qu'il ſeroit à propos, pour repeupler les forêts, d'adopter d'autres moyens que celui d'y conſerver des baliveaux.

« On ſait, par une expérience » déja trop longue, dit cet Académi» cien, que le bois des bali» veaux n'eſt pas de bonne qualité, » & que d'ailleurs ces baliveaux » font tort aux taillis. J'ai obſer» vé fort ſouvent les effets de la » gelée du Printemps dans deux » cantons voiſins de bois taillis;

» on avoit conſervé dans l'un tous » les baliveaux de quatre coupes » ſucceſſives ; dans l'autre, on n'a- » voit réſervé que les baliveaux de » la coupe actuelle ; j'ai reconnu » que la gelée avoit fait un ſi grand » tort au taillis ſurchargé de bali- » veaux, que l'autre taillis l'a de- » vancé de près de cinq ans ſur » douze. L'expoſition étoit la mê- » me ; j'ai fondé le terrein en dif- » férens endroits, il étoit ſembla- » ble. Ainſi, je ne puis attribuer » cette différence qu'à l'ombre & » à l'humidité que les baliveaux » jettoient ſur le taillis, & à l'obſ- » tacle qu'ils formoient au deſsè- » chement de cette humidité, en » interrompant l'action du vent & » du ſoleil. »

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *balivaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALIVEAU ; ſubſtantif maſculin. Arbre réſervé dans la coupe des bois taillis, & choiſi pour le laiſſer croître en futaie. Il doit être de chêne, de hêtre, ou de châtaignier. *Voyez* BALIVAGE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, *balivau*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALIVERNE ; ſubſtantif féminin. Conte, ſornette, diſcours frivoles. *A quoi ſervent ces balivernes?* Il eſt du ſtyle familier.

BALIVERNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALIVERNER.

BALIVERNER ; verbe neutre & familier de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Dire des balivernes. *Ceſſez de baliverner.*

BALIVERNER, eſt auſſi verbe actif, & ſignifie railler, ſe moquer. Regnard fait dire à un de ſes perſonnages, dans le ſecond acte des Menechmes :

Mais vous-même, mamie, êtes-vous ivre ou folle,
De me baliverner avec vos contes bleus.

BALIUS & XANTUS ; noms propres & termes de Mythologie. Chevaux d'Achille, qui naquirent des amours de Zéphire & de Podarge l'une des Harpies.

BALKHE ; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, & la capitale du Choraſſan, ſur le fleuve Oxus. Les Tartares de Gengiſkan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement maſſacrer tous les habitans.

BALLADE ; ſubſtantif féminin. Pièce de vers, ordinairement diſtribuée en trois ſtrophes, & un envoi. Ces ſtrophes ſont tellement diſpoſées, que le dernier vers de la première, eſt le refrain, & vient prendre ſa place à la fin de toutes les autres, & de l'envoi.

Dans les *Ballades* de Clément Marot, les ſtrophes ont huit, dix, & même quelquefois douze vers ; & les vers ſont tantôt de huit, tantôt de dix ſyllabes : mais ils ſont tous de la même meſure dans la même ballade.

Les *Ballades* les plus exactes ont

Digitized by Google

toujours un envoi de quatre vers, lorſque les ſtrophes ſont de huit; de cinq vers, lorſqu'elles ſont de dix; & de ſix vers, lorſqu'elles ſont de douze, ce qui eſt rare. Cependant on en trouve deux dans Voiture qui n'ont point d'envoi: l'une à quatre ſtrophes, chacune de huit vers, toutes quatre ſous deux rimes en *eur* & en *age*: l'autre à cinq ſtrophes, chacune auſſi de huit vers, mais le Poëte ne s'y eſt gêné que pour les quatre féminins, qui ſont ſous une même rime dans chaque ſtrophe: les quatre maſculins ont deux rimes différentes.

Il y a encore une eſpèce de *ballade* qui a deux refrains différens à chaque ſtrophe, comme on le peut voir dans celle que Clément Marot fit ſur frère Lubin. Elle eſt compoſée de trois ſtrophes chacune de huit vers, avec un envoi de quatre, au nombre deſquels ſe trouvent les deux refrains. Les vers ſont de huit ſyllabes, & généralement tous les féminins ſont ſous deux rimes.

On appelle dans l'entretien ordinaire, *le refrain de la ballade*, les diſcours que quelqu'un ne ceſſe de répéter, après avoir parlé d'autre choſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *balade*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALLAN; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à une lieue & demie, ſud-oueſt, de Tours. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut au Titulaire environ 4000 liv. de rente.

BALLAPATAN; nom propre. C'eſt, ſelon Hagemer, une rivière d'Aſie, ſur la côte de Malabar.

BALLARIN; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de proie, du genre des faucons. *Voyez* FAUCON.

BALLE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en général, tout corps auquel on a donné artiſtement une figure ſphérique. Ainſi:

BALLE, en termes de l'Art Militaire, ſe dit de toutes ſortes de petites boules ou boulets qui ſervent à charger les armes à feu, depuis le canon, juſqu'aux piſtolets.

Quoiqu'on diſe ordinairement un boulet de canon, on dit d'une pièce d'artillerie qu'elle porte *vingt-quatre livres de balles*; pour dire, un boulet du poids de vingt-quatre livres.

On dit auſſi d'une pièce d'artillerie, qu'*elle eſt chargée à balle*; pour dire, chargée avec le boulet.

BALLE RAMÉE, ſe dit de deux balles de mouſquet attachées l'une à l'autre, par une petite verge de fer.

BALLE DE CALIBRE, ſe dit de celle qui eſt de même groſſeur que le calibre du fuſil.

BALLE A FEU, ſe dit, dans l'Artillerie, d'un amas d'artifice de figure ronde ou ovale, qui ſe lance avec la main ou avec le mortier. Les balles à feu ſervent à éclairer pendant la nuit pour tirer plus ſûrement ſur l'ennemi, & on s'en ſert auſſi pour mettre le feu à quelque magaſin, ou aux édifices d'une place aſſiégée.

BALLE LUISANTE, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une ſorte d'artifice ſemblable aux étoiles, & qui n'en diffère que par la compoſition, la groſſeur & la couleur du feu. Voici la manière de préparer cet artifice.

Prenez ſix onces de ſoufre, deux onces d'antimoine crud, & quatre onces de ſalpêtre, autant de colo-

Digitized by Google

phane, avec pareille quantité de charbon.

Après avoir bien pilé ces matières, vous les ferez fondre dans un vaisseau de cuivre ou de terre vernissée, dans lequel vous jetterez des étoupes de chanvre ou de lin autant qu'il en faudra pour absorber toute la matière fondue; pendant qu'elle se réfroidira, vous en ferez des pelotons de la grosseur que vous voudrez, & vous les amorcerez de pâte de poudre écrasée, dans laquelle vous les roulerez.

BALLE, se dit, en termes de Paumiers, d'une petite pelotte ronde faite de rognures d'étoffe, & recouverte de drap blanc. C'est avec quoi l'on joue à la paume.

On dit, en termes du jeu de Paume, *la balle la perd, la balle la gagne*; pour dire, que celui qui a joué la balle, a perdu ou gagné la chasse.

On appelle *enfans de la balle*, les enfans d'un Maître de jeu de Paume.

Enfans de la balle, se dit aussi, dans le sens figuré, de tous autres enfans qui embrassent la profession de leur père.

BALLE, se dit, en termes d'Imprimerie, d'un instrument de bois en forme d'entonnoir, qui est rempli en-dedans d'une laine bien nette & bien cardée, que recouvre une double peau de mouton. C'est avec cet instrument qu'on touche les formes, après les avoir imbibées d'encre.

BALLE TEIGNEUSE, se dit aussi en termes d'Imprimerie, de celle sur laquelle il paroît des taches noires & blanches, parce que le cuir refuse l'encre, pour n'avoir pas été assez cuit.

BALLE, se dit, en termes d'Agriculture, de la petite enveloppe qui couvre immédiatement le grain. Ce mot se dit particulièrement de l'avoine. *Il couche sur un lit de balle d'avoine.*

BALLE, se dit, en termes de Commerce, d'un gros paquet de Marchandises, lié de cordes, & enveloppé de toile, pour être envoyé d'un lieu dans un autre.

On appelle *Marchandises de balle*, des Quincailleries, qui viennent de certains pays, & qui sont ordinairement de peu de valeur.

On appelle *Porte-balles*, les petits Merciers qui portent sur leur dos des balles de Quincailleries.

BALLE, se dit, dans le sens figuré, des choses qu'on méprise, & qui sont de peu de valeur. *Ce n'est là qu'une nouvelle de balle.*

On dit figurément & proverbialement, *au bon joueur la balle*, ou *la balle cherche le bon joueur*, quand l'occasion de faire une chose, se présente à celui qui peut le mieux en remplir l'objet.

On dit aussi figurément & proverbialement, *prendre la balle au bond*; pour dire, saisir l'occasion, la circonstance.

On dit encore proverbialement & figurément, *à vous la balle*; pour dire, c'est à vous à parler, c'est à vous à agir.

On dit proverbialement & figurément d'une tentative inutile, *que c'est une balle perdue.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bale*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BALLENSTAIDT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, près de la Secke, & à deux lieues de Quedlimbourg.

Digitized by Google

BALLER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois danſer.

On dit encore proverbialement de quelqu'un, *qu'il va les bras ballans ;* pour dire, qu'il marche en laiſſant négligemment aller ſes bras ſuivant le mouvement de ſon corps.

BALLEROY ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, ſur la Drome, environ à trois lieues, ſud-oueſt, de Bayeux.

BALLET ; ſubſtantif maſculin. Danſe figurée & concertée qu'exécutent pluſieurs perſonnes dont les geſtes & les pas repréſentent quelque ſujet particulier.

Les *ballets* ſont très-anciens : on en attribue l'invention à Batile d'Alexandrie & à Pilade : le premier inventa ceux qui repréſentoient les actions gaies, & l'autre introduiſit ſur la ſcène ceux qui repréſentoient les actions graves, touchantes & pathétiques.

BALLET, ſe dit auſſi d'une ſorte d'opéra qui n'eſt point une tragédie, & où la danſe fait la principale partie.

Ces ſortes d'ouvrages, dit M. de Voltaire, n'ont aucune liaiſon. Chaque acte eſt compoſé de peu de ſcènes : toute action y eſt comme étranglée ; mais la variété du ſpectacle, & les petites chanſonnettes que le Muſicien fait réuſſir, & que le parterre répète, amuſent le Public qui court à ces repréſentations ſans en faire grand cas. Le premier *ballet* dans ce goût qui a ſervi de modèle aux autres, eſt celui de l'*Europe galante* d'Houdard de la Motte ; car ceux de Quinault étoient encore plus médiocres. Son *Temple de la paix*, par exemple, n'eſt qu'un aſſemblage de chanſons, ſans aucune action.

BALLETS DE CHEVAUX, s'eſt dit autrefois de certaines danſes qui avoient particulièrement lieu dans les carouſels, & qui s'exécutoient par des chevaux au ſon des trompettes.

BALLETS AUX CHANSONS ; ce ſont les premiers ballets qu'aient faits les Anciens. La jeune Eriphanis, paſſionnée pour le chaſſeur Ménalque, compoſa des chanſons, par leſquelles elle ſe plaignoit des rigueurs de ſon Amant, qu'elle ſuivit en chantant ſes plaintes dans les bois & ſur les montagnes. Comme elle mourut de chagrin, & que ſes chanſons s'étoient répandues dans la Grèce, on repréſenta dans la ſuite la douleur de cette fille par le moyen de ces chanſons, & en les accompagnant de geſtes & de mouvemens qui avoient beaucoup de rapport à la danſe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui eſt entré bruſquement dans une compagnie, & qui en eſt ſorti de même, *qu'il a fait une entrée de ballet.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *balet*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BALLIBRIT ; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter.

BALLINASLOÉ ; nom propre. Petite ville d'Irlande, ſur la Sue, dans la province de Roſcommon, à dix milles d'Athlane.

BALLINCKIL ; nom propre. Ville d'Irlande, au Comté de la Reine, dans la province de Leinſter.

BALLINGER ; ſubſtantif maſculin.

Digitized by Google

On appeloit ainſi autrefois une ſorte de bâtiment de mer, dont on ne connoît guères que le nom.

BALLON; ſubſtantif maſculin. Veſſie enflée d'air, & recouverte de peau. C'eſt un inſtrument de jeu qu'on frappe avec le poing ou le pied. *Ces écoliers jouent au ballon.*

BALLON, ſe dit, en termes de Chimie, de certains vaiſſeaux de verre de figure ſphérique, & qui ſervent de récipiens dans quelques opérations chimiques.

BALLONS *de grenades, de bombes, de cailloux*, ſe dit, en termes d'Artillerie, de certains corps ſphériques compoſés chacun de grenades ou de bombes, ou de cailloux, & qui ſe chaſſent vers l'ennemi par le moyen du mortier.

BALLON, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une ſorte de bombe de carton qu'on jette en l'air comme une véritable bombe par le moyen d'un mortier.

BALLON, ſe dit, dans le même ſens, de groſſes cartouches qui ſe jettent auſſi avec le mortier.

BALLON, ſe dit, en termes de Marine, d'une ſorte de vaiſſeau à pluſieurs rames dont on fait uſage au royaume de Siam. Il vogue avec beaucoup de vîteſſe.

BALLONS, ſe dit, dans les verreries, des mottes de terre à pot prêtes à être miſe en œuvre.

BALLONS, ſe dit, en termes de Potiers de terre, des mottes de terre préparées & prêtes à être façonnées.

BALLON: eſt encore le nom d'une petite ville de France, dans le pays d'Aunis, à trois lieues, ſud eſt, de la Rochelle.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *balon*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALLONNIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fait des ballons.

BALLOT; ſubſtantif maſculin. Paquet de marchandiſes ou d'autres effets: *Il chargea ſes ballots ſur une voiture de retour. J'ai reçu le ballot que vous m'avez adreſſé.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *voilà votre vrai ballot;* pour dire, voilà ce qu'il vous faut, ce qui vous convient.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *balot*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALLOTE; ſubſtantif féminin. Plante mieux connue ſous le nom de Marrube. *Voyez* ce mot.

BALLOTTAGE; ſubſtantif maſculin. Action de ballotter. *L'élection ſe fit par ballottage.*

BALLOTTE; ſubſtantif féminin. Petite bale dont on ſe ſert dans les ſcrutins ou élections, pour donner les ſuffrages. *De douze ballottes, il en a eu dix.*

BALLOTTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALLOTTER.

BALLOTTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, au propre, donner les ſuffrages dans un ſcrutin ou une élection, en faiſant uſage de ballottes. Ce verbe n'eſt guères uſité dans ce ſens.

BALLOTTER, eſt auſſi verbe actif dans le ſens figuré, & ſe dit des perſon-

Digitized by Google

nes & des choſes. En parlant des perſonnes, il ſignifie ſe jouer d'elles, les renvoyer des unos aux autres, ſans avoir intention de les obliger. *On n'a fait que balotter cet Officier ; le Miniſtre le renvoyoit au Colonel, & le Colonel le renvoyoit au Miniſtre.*

En parlant des choſes, ce verbe ſignifie les diſcuter, les examiner. *S'ils ſe ſont trompés dans cette affaire, ce n'eſt pas faute de l'avoir ballottée.*

BALLOTTER, ſe dit dans les fonderies de fer, de l'action de mettre en paquets la verge fendue.

Les deux ptemières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* & un *t*, qui ſont oiſifs, & écrire d'après la prononciation, *baloter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALME ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Grotte, Caverne.

BALNÉABLE ; adjectif & terme uſité en Médecine, pour déſigner les eaux qui ſont propres pour les bains.

BALOIER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois flotter, voltiger.

BALOIRE ; ſubſtantif féminin & terme de Marine. On donne ce nom a de longues pièces de bois qui déterminent la forme du navire qu'on veut conſtruire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BALOISE ; ſubſtantif féminin & terme de Fleuriſte. Tulipe rouge, blanche & gorge de pigeon.

BALON ; nom propre. Ville de France dans le Maine, ſur l'Orne, à trois lieues & demie nord-oueſt du Mans.

BALOTADE ; ſubſtantif féminin & terme de manége. Saut d'un cheval entre les piliers, en jettant les quatre pieds en l'air, de manière cependant qu'il ne montre que les fers des pieds de derrière, ſans détacher la ruade & ſéparer.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BALOTIN ; ſubſtantif maſculin. Sorte de citronnier. *Voyez* CITRONNIER.

BALOURD, OURDE ; ſubſtantif. Perſonne groſſière & ſtupide. *C'étoit un balourd, une balourde.* Il eſt familier.

BALOURDISE ; ſubſtantif féminin. Choſe dite, ou faite ſans jugement. *On ne peut pas excuſer une pareille balourdiſe.*

BALOURDISE, ſe dit auſſi du caractère de celui qui eſt balourd, & ſignifie ſtupidité. *Elle ſera toute ſa vie d'une franche balourdiſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *balourdize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALOWA ; nom propre. Ville conſidérable de l'Indouſtan, au royaume de Décan. Mandeſlo dans ſon voyage des Indes, place cette ville à trois lieues d'Aſta, & à pareille diſtance d'Iſſelampour.

BALSAMINE ; ſubſtantif féminin. Plante à pluſieurs tiges rameuſes, ſucculentes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi. Elle a les feuilles oblongues & pointues comme celles du ſaule. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, attachées à des pédicules rougeâtres.

Digitized by Google

Elles ſont d'une belle couleur rouge, & ornent agréablement les jardins: il leur ſuccède un fruit en forme de poire, qui contient des ſemences à peu près ſemblables aux lentilles.

Cette plante eſt vulnéraire & déterſive; mais on ne s'en ſert guères en médecine.

BALSAMIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il ſe dit d'une ſubſtance douce, tempérée, qui n'a rien d'âcre, de ſalé, d'acide ni d'amer, & qui a une propriété, une vertu ſemblable à celle du baume.

Les remèdes balſamiques ſont propres pour adoucir l'acrimonie des humeurs, & pour conſolider les plaies.

BALSAMIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Il fait uſage de balſamiques.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, *qu* en *k*, & écrire d'après la prononciation, *balſamike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALSAMITE. *Voyez* TANAISIE.

BALSANO; nom propre. Petite ville du Tirol, près de l'embouchure de la rivière de Laiſoch, dans l'Adige.

BALSARA. *Voyez* BASSORA.

BALSE; ſubſtantif féminin Sorte de radeau dont ſe ſervent les peruviens pour naviguer ſur la mer du ſud.

BALTADGI; ſubſtantif maſculin. Titre de l'Officier Turc qui commande les Boſtangis dans les maiſons du grand Seigneur.

BALTAGI; ſubſtantif maſculin. C'eſt en Turquie une ſorte de valet du Serrail, occupé à ſcier, fendre & porter le bois dans les appartemens.

BALTEUS; terme d'architecture dont s'eſt ſervi Vitruve, pour déſigner la ceinture de la volute ionique.

BALTIMORE; nom propre. Ville maritime d'Irlande, dans la province de Munſter au Comté de Corck, & à quatorze milles, ſud-oueſt, de Roſſe. Elle a des Députés au Parlement.

BALTIMORE, eſt auſſi le nom d'un oiſeau étranger dont parle Cateſbi. Il a la groſſeur d'un moineau, le bec conique & pointu, les ailes noires, jaunes & rouges, la queue jaune & les jambes plombées.

BALTINGLASS; nom propre. Petite ville d'Irlande dans la province de Leinſter, au Comté de Vicklow, ſur l'Urrin, environ à treize milles de Bleſſinton. Elle a des Députés au Parlement.

BALTIQUE; (la mer) nom propre. Grand golfe entre l'Allemagne, le Dannemarck, la Suède, la Ruſſie & la Pologne.

BALTRACAN; ſubſtantif maſculin. Plante qui croît en Tartarie, & dont parle le Vénitien Joſaphat Barbaro, qui en fait la deſcription dans une lettre écrite à Pierre Barocei, Evêque de Padoue. Elle a la feuille de la rave, & une tige plus groſſe que le doigt, qui acquiert la longueur du bras. Sa ſemence eſt ſemblable à celle du fenouil; mais elle eſt plus groſſe, & d'une odeur agréable & forte. L'écorce ſe ſépare quand la plante eſt en maturité. Le Baltracan répand alors une odeur d'orange, & ſe mange ſans aſſaiſonnement. Les Tartares s'en nourriſſent quand ils voyagent dans les déſerts.

BALUCLAWA; nom propre. Ville maritime de Crimée ſur la mer noire. Le port en eſt très-bon. On y conſtruit les navires du Grand Seigneur.

Digitized by Google

BALVE; nom propre. Ville d'Allemagne en Weſtphalie, à trois lieues d'Arenſperg.

BALUSTRADE; ſubſtantif féminin & terme d'architecture. Continuité de pluſieurs baluſtres, ſervant de clôture ou d'ornement. *Il vient de faire poſer une baluſtrade de marbre.*

BALUSTRADE, ſe dit auſſi de toute ſorte de fermeture à jour & à hauteur d'appui. *Il faut entourer cette avenue d'une baluſtrade de bois peint.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BALUSTRE; ſubſtantif maſculin & terme d'architecture. Sorte de petite colonne façonnée. *Ce baluſtre eſt de marbre.*

BALUSTRE, ſe dit auſſi d'une continuité de pluſieurs baluſtres qui ſervent de clôture à un lit, à une chapelle, *&c.* C'eſt dans ce ſens la même choſe que baluſtrade.

BALUSTRE *du chapiteau de la colonne ionique*, ſe dit de la partie latérale du rouleau qui fait la volute.

BALUSTRE, ſe dit en termes de ſerrurerie, d'un ornement pratiqué ſous l'anneau d'une clé au haut de la tige, & qui a la forme d'un *baluſtre*.

BALUSTRE, ſe dit, en termes d'Orfévres, d'une partie de la monture d'un chandelier, & qui en fait ordinairement le milieu. Elle eſt plus groſſe en haut qu'en bas, & ſe termine à chaque extrémité par un nœud proportionné à la groſſeur de l'extrémité où il eſt placé.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BALYUR; nom propre. Ville maritime ſur la mer rouge, à quatorze lieues, oueſt, de Babelmandel. C'eſt le port principal du Royaume de Dancali.

BALZAN; adjectif maſculin, & terme de Manège. Il ſe dit d'un cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds, depuis le boulet juſqu'au ſabot. *Il lui amena un cheval balzan.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BALZANE; ſubſtantif féminin, & terme de Manège. Marque blanche qui paroît aux pieds de certains chevaux, depuis le boulet juſqu'au ſabot. On appelle, *chevaux balzans*, ceux qui ont de ces ſortes de marques.

BAM; nom propre. Ville d'Aſie, que d'Herbelot place dans la Caramanie Perſique.

BAMBA; nom propre. Province d'Afrique la plus étendue & la plus riche des cinq qui compoſent le Royaume de Congo. Elle eſt ſituée entre le royaume d'Angola, le lac de Chilande, la province de Siſſama, & les rivières d'Ambris & de Danda. On y trouve des éléphans d'une groſſeur prodigieuſe. Linſchot dit que quelques-unes de leurs dents pèſent juſqu'à deux cens livres.

BAMBA, eſt auſſi le nom d'une Province de l'Amérique méridionale, qui, ſelon de Laët, eſt ſous la domination des Eſpagnols.

BAMBAIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois toile de coton.

BAMBALA; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville maritime de l'Inde, en-deçà du Gange.

BAMBELE; ſubſtantif féminin. Sorte de poiſſon blanc du genre des carpes, & qu'on pêche dans le lac de Zurich. Ray, qui en parle, ne lui donne que ſix doigts dans ſa plus grande longueur. Il eſt remarquable par l'iris de ſes yeux, qui

Digitized by Google

eſt de couleur de ſafran, & par une ligne brune qui va obliquement de la tête à la queue, où l'on voit une tache noire.

BAMBERG; nom propre. Ville Epiſcopale d'Allemagne, dans la Franconie, au confluent du Mein & du Rednitz.

L'Evêque de cette ville eſt Souverain du pays appelé *l'Evêché de Bamberg*, qui a pour bornes le haut Palatinat, les Marquiſats de Culenbach & d'Anſpach, & l'Evêché de Wurtzbourg.

BAMBERG, eſt auſſi le nom d'une petite ville de Bohême, ſur les frontières de la Moravie, à ſix milles de Glatz.

BAMBIAIE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de l'île de Cuba, qui court plutôt qu'il ne vôle. On le prend à la courſe, & ſa chair a le goût de celle du faiſan.

BAMBIN; ſubſtantif maſculin, & terme du ſtyle familier, qui ſe dit d'un petit enfant.

BAMBOCHADE; ſubſtantif féminin, & terme de Peinture. On donne ce nom à certains tableaux dans le groteſque. Les bambochades ne ſont regardées par les gens de goût que comme des compoſitions baſſes & ignobles, indignes d'un artiſte qui veut ſe faire un nom. Les Flamands ſe livrent volontiers à cette ſorte d'ouvrage; parce qu'outre l'inclination qu'ils ont pour les figures groteſques, ils copient la nature ſans beaucoup de choix. Les bambochades ont pris leur nom d'un certain Pierre de Laar, bon Peintre Hollandois, qui fut ſurnommé *Bamboche*, en Italie, à cauſe de la conformation bizarre de ſa taille, ou parce qu'il eſt, pour ainſi dire, l'auteur de ce genre de peinture groteſque, dans lequel il ſe plaiſoit infiniment.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BAMBOCHE; ſubſtantif féminin. Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. *Un ballet repréſenté par des bamboches.*

BAMBOCHE, ſe dit d'une perſonne de petite taille. *Elle ſera toujours une bamboche.*

BAMBOCHE, eſt auſſi le nom d'une ſorte de canne de bois noueux qui vient des Indes orientales. *Je viens d'acheter une bamboche.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *banboche*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAMBORROW, nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Northumberland, à dix-huit milles, au nord de Barwich.

BAMBOTHUN; nom propre. Rivière d'Afrique, dont parlent Pline & Solin, qui diſent qu'elle eſt remplie de crocodiles & d'hippopotames.

BAMBOU; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de roſeau des Indes, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'olivier. Il pouſſe une ſi grande quantité de jets, & ſi preſſés les uns contre les autres, qu'ils forment des forêts preſque impénétrables. On fait avec les plus petits de ces jets les cannes qu'on appelle bamboches. Ce roſeau eſt très-noueux, & il ſort de chaque nœud une liqueur épaiſſe, blanche, laiteuſe, dont on fait du ſucre par évaporation. Les naturels du pays ſe ſervent de cette liqueur comme nous nous ſervons du ſucre.

Digitized by Google

Le bois eſt réputé ſudorifique, & ſa racine diurétique, & bonne pour provoquer les règles du ſexe.

BAMBOUC, BAMBOU, BAMBOÉ; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, ſur la rivière de Gambie & vers les ſources de la Feleme, rivière, qui a ſon embouchure dans le Sénégal. Ce pays abonde en mines d'or.

BAMBOURG; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Bavière, ſur l'Achza, à quelque diſtance du lac de Chiemzée.

BAMBYCATIENS; (les) anciens peuples d'Aſie, qui habitoient ſur les bords du Tygre. Quelques-uns croient que leur ville étoient Hiérapolis.

BAMFE; nom propre. Ville d'Ecoſſe, dans la Province de Buchan, à l'embouchure de la Doverne. Elle eſt capitale d'une contrée de même nom.

BAMIA; plante d'Egypte, qui s'élève comme la guimauve. Ses feuilles reſſemblent à celles de la vigne, mais elles ſont plus petites & attachées à la tige par de longues queues. Ses fleurs ſont de couleur jaune, & reſſemblent à celles de la mauve. Il leur ſuccède des fruits oblongs qui s'ouvrent en pluſieurs loges, où l'on trouve des ſemences noires, de figure ſphérique, que les Egyptiens mangent comme nous mangeons des lentilles ou autres légumes.

Cette plante eſt émolliente, réſolutive & pectorale. On s'en ſert dans les ophtalmies, & contre la pierre & la gravelle.

BAMIA MOSCATA; *Voyez* GRAINE DE MUSC.

BAMIAN; nom propre. Ville d'Aſie & capitale d'une contrée de même nom, dans le Choraſſan. Gengiskan la ſaccagea en 1221, à cauſe qu'il perdit un de ſes petits fils tandis qu'il l'aſſiégeoit.

BAMMAGORA; nom propre. Ville d'Aſie, que Ptolémée place dans l'Inde, en-deçà du Gange.

BAMOTH; nom propre. C'eſt, ſelon Euſebe, une ville des Moabites, ſur l'Arnon.

BAMOTH-BAAL; nom propre. Ville de la Tribu de Ruben, au-delà du Jourdain.

BAMPTON; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Devonshire. On y tient marché.

BAN; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence, qui ſe dit d'une proclamation ſolennelle, pour ordonner ou défendre quelque choſe que ce ſoit.

BAN, ſe dit particulièrement d'une publication qui ſe fait dans l'Egliſe Paroiſſiale, pour avertir qu'il y a promeſſe de Mariage entre deux perſonnes, dont on dit les noms & les qualités.

Cette publication a pour objet de prévenir les mariages clandeſtins.

Le défaut de publication de bans n'annulle cependant pas toujours un mariage; & l'on diſtingue entre les majeurs & les mineurs. La Juriſprudence des Cours eſt de déclarer valables les mariages contractés entre les premiers; & abuſifs, ceux que contractent les mineurs.

C'eſt une maxime conſtante parmi nous, qu'un mariage ordonné par Arrêt ou par Sentence acquieſcée, peut être célébré ſans publication de bans.

Cette règle, néanmoins, n'eſt pas ſans exception. Un mineur, de concert avec une fille qu'il vouloit épouſer, s'étant fait citer devant l'Official de Paris, & la fille ayant

Digitized by Google

exposé qu'elle avoit eu commerce avec ce mineur sous la promesse qu'il lui avoit faite de l'épouser, demanda qu'il y fût condamné : le mineur convint des faits, & déclara ne pouvoir s'opposer à la demande. L'Official condamna en conséquence les Parties à accomplir le mariage, ce qui fut fait ; mais la mère du mineur ayant, trois ans après, interjetté appel comme d'abus de la célébration de ce mariage, il fut annullé par Arrêt du 6 Mars 1636. La Cour déclara, sur les Conclusions de l'Avocat Général Talon, la Procédure de l'Official de Paris abusive, & lui fit défenses de faire dans la suite de semblables procédures, à peine d'en demeurer responsable en son pur & privé nom.

Les bans de mariage doivent être publiés trois fois, à trois jours différens, aux lieux où résident les Parties. Mais les Evêques & ceux qu'ils déléguent, peuvent dispenser de deux de ces publications.

Si les Parties sont de deux Diocèses, il suffit que les dispenses soient accordées par un des deux Ordinaires, indistinctement.

BAN *de moisson & de vendange*, se dit de la permission que les Officiers de Police, ou les Seigneurs, accordent aux particuliers de vendanger leurs vignes, ou de moissonner leurs grains, après avoir pris l'avis des principaux habitans sur la maturité des raisins ou des grains.

Le *ban de moisson* n'est presque plus en usage en France.

BAN *à vin*, se dit du droit qu'ont les Seigneurs, dans plusieurs Provinces, d'empêcher qu'il ne se vende d'autre vin que le leur pendant un certain temps fixé par la coûtume des lieux.

FOUR A BAN, MOULIN A BAN, se dit du four & du moulin où les sujets d'une Seigneurie sont obligés d'aller cuire leur pain & moudre leurs grains.

BAN, signifie aussi banniſſement, & se dit, d'une peine infamante à laquelle on condamne ceux qui se sont rendus coupables de certains crimes.

On dit de quelqu'un, *qu'il garde son ban*, quand il ne revient pas dans les lieux d'où on l'a banni ; & *qu'il a rompu son ban*, quand il s'est montré dans ces mêmes lieux.

La Déclaration du 31 Mai 1682, veut qu'on condamne aux Galères les hommes qui ne gardent pas leur ban, s'ils ont été bannis par Jugement Prevôtal ou en dernier ressort, & qu'on enferme dans les Hôpitaux généraux, les femmes ou les filles qui se trouveront dans le même cas.

La même Déclaration laisse aux Cours la liberté d'ordonner la peine qu'elles jugeront à propos contre ceux qui étant bannis par Arrêt, auront rompu leur ban.

Il en est du banniſſement comme des galères : s'il est perpétuel, il emporte mort civile & confiscation, ce qui n'a pas lieu s'il n'est que pour un temps.

Mettre quelqu'un au ban de l'Empire, se dit, dans l'Empire d'Allemagne, de la proscription prononcée contre quelque membre ou vassal de l'Empire qu'on déclare déchu de ses droits & dignités, & dont on confisque les fiefs.

On dit aussi, *mettre une ville au ban de l'Empire ;* pour dire, la déclarer déchue de ses privilèges.

BAN, s'est dit autrefois, en Hongrie, des Gouverneurs de certaines Provinces qui relevoient de ce royau-

Digitized by Google

me : telles étoient la Dalmatie, la Servie, la Croatie.

BAN ET ARRIÈRE-BAN, se dit de l'assemblée des vassaux & arrière-vassaux quand le Souverain les a convoqués pour servir à la guerre.

Le ban & l'arrière-ban, n'ont pas été convoqués en France depuis 1674. M. de Turenne ayant commandé cette sorte de milice, n'en fut point du tout content. Il trouva qu'elle ne se conduisoit ni avec l'ordre, ni avec l'obéissance des troupes réglées. Il est vraisemblable qu'on ne s'en servira de long-temps.

BAN, se dit d'une sorte de mousseline que les Anglois tirent des Indes orientales. La pièce est ordinairement de seize aunes de longueur sur trois quarts de largeur.

BAN, est le nom d'une rivière d'Irlande, dans la Province d'Ulster.

Il y a aussi, dans l'Ecosse septentrionale, au Comté de Murrai, un château de même nom, sur la rivière de Findorn, & bâti sur les ruines de Banatia, ancienne ville des Vacomages.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BANAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité.

BANAL, ALE; adjectif. Terme de Jurisprudence Coutumière, qui se dit des fours, moulins, pressoirs ou autres choses semblables dont les sujets d'une Seigneurie sont obligés de se servir. *Il rétablit le moulin banal.*

TÉMOIN BANAL, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui est toujours prêt à servir de témoin à tout le monde.

On dit, dans le même sens, *galant banal, caution banale.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin; mais elle est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant la règle générale donné ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un banal four*, mais *un four banal.*

BANALITÉ; substantif féminin. Droit qu'a le Seigneur d'obliger les sujets de sa seigneurie à moudre dans son moulin, à cuire dans son four, à porter leurs raisins dans son pressoir, *&c.*

Le droit de banalité ne peut pas s'acquérir par la simple possession quelle qu'elle soit; & il peut se prescrire par les sujets contre le Seigneur.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BANANA; substantif masculin. Oiseau de la Jamaïque, de la grosseur d'un étourneau. Son plumage est jaune & noir. Il a le bec épais, long & pointu. Le dessous en est bleu, & le dessus d'un brun cendré. Il a l'iris des yeux d'un beau jaune, & ils sont entourés d'une large bande bleue.

BANANE; substantif féminin. Fruit du Bananier. *Voyez* ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BANANIER; substantif masculin. Arbre des Indes, dont le bois est couvert de plusieurs écorces écailleuses. Ses feuilles sont longues & larges, ses fleurs rouges & jaunes,

Digitized by Google

& ſon fruit, qui eſt oblong, a la groſſeur de nos concombres.

Ce fruit eſt nourriſſant & d'un goût très-agréable. Il eſt d'ailleurs humectant & rafraîchiſſant. Les Egyptiens en prennent la décoction contre le rhume, & les inflammations de la poitrine.

Le ſuc de la racine de l'arbre eſt aſtringent.

BANARA ; nom propre. Grande ville des Indes orientales, au royaume de Bengale, ſur la rive gauche du Gange & ſur la route d'Agra à Patna. Il s'y fait un commerce aſſez conſidérable de toiles, de ſoieries & de pluſieurs autres marchandiſes du pays.

BANARBAN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois le charroi dû au Seigneur par le vaſſal.

BANARDS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Meſſiers.

BANASTE, BANASTRE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois corbeille, panier.

BANAUÇON ; ſubſtantif maſculin. Nom du troiſième genre des machines dont ſe ſervoient les anciens pour tirer des fardeaux.

BANBURY ; nom propre. Ville d'Angleterre, ſur la rivière de Chernel, dans la Province d'Oxford.

BANC ; ſubſtantif maſculin. *Scamnum.* Long ſiège où pluſieurs perſonnes peuvent s'aſſeoir enſemble. *On a briſé le banc de pierre qui étoit devant ſa maiſon.*

BANC D'ÉGLISE, ſe dit particulièrement d'un ſiège honorifique où quelqu'un a droit de ſe placer pour entendre le Service divin.

On le dit auſſi, par extenſion, de tous les longs ſièges placés dans une Egliſe.

Remarquez que le Seigneur haut-Juſticier & le Patron, ſont les ſeuls en droit de prétendre des *bancs* à l'Egliſe.

Remarquez encore que la ſimple poſſeſſion ne ſuffit pas, quelque longue qu'elle ſoit, pour ſe maintenir dans le droit d'occuper un banc à l'Egliſe ; & ſi cette poſſeſſion n'eſt pas établie par un titre, les Curés & Marguilliers peuvent dépoſſéder celui qui jouit.

Il faut enfin obſerver que les places & bancs d'Egliſe ne s'accordent qu'à vie ; mais on les laiſſe par préférence aux héritiers de ceux qui les ont poſſédés, en payant une certaine redevance. Telle eſt la Juriſprudence des Arrêts.

BANC *d'Avocat, de Procureur*, ſe dit, au Palais, de certains endroits où les Avocats & Procureurs ſe tiennent pour conférer avec leurs Parties.

On dit auſſi, au Palais, *Meſſieurs du grand Banc ;* pour dire, le corps des Préſidens à Mortier, parce que le banc ſur lequel ils ſont aſſis eſt effectivement plus élevé que les ſièges des Conſeillers.

BANC DU ROI, ſe dit, en Angleterre, d'une Cour Souveraine de Juſtice, ainſi appelée de ce que le Roi y préſidoit autrefois ſur un banc élevé. Sa Juriſdiction s'étend ſur tout le Royaume ; & elle connoît de toutes les cauſes où le Roi a intérêt, & des crimes de haute trahiſon. Le Chef de cette Cour, qui n'eſt compoſée que de quatre Juges, a le titre de *Lord-Chef de Juſtice de la Cour du Banc du Roi.*

BANC COMMUN, ſe dit auſſi, en Angleterre, de la ſeconde Cour de Juſtice du Royaume où ſe portent tous les procès de particuliers à particuliers, en matière civile.

BANC *de Galère, de Galiotte, de Brigantin, & de tout Bâtiment à ramer,*

Digitized by Google

ſe dit du lieu où ſont aſſis les Forçats ou Matelots qui tirent à la rame.

BANC D'HIPPOCRATE, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'une ſorte de bois de lit dont on ſe ſervoit autrefois pour réduire les luxations & les fractures.

BANC, s'eſt dit autrefois, en termes de Commerce, des eſpèces de Bureaux que les Banquiers avoient dans les Foires ou Places publiques, & qui leur ſervoient à faire leur commerce d'argent & de lettres de change. Dès que ce Banquier faiſoit faillite, on rompoit ſon banc, uſage qu'on exprimoit en Italie par ces mots *banco roto*, qui ſignifient *banc rompu;* d'où l'on prétend qu'eſt venu le mot *banqueroute*, dont nous nous ſervons.

BANC, ſe dit, en termes d'Architecture, de la hauteur des pierres parfaites dans les carrières.

On appelle *Banc de ciel*, le banc le plus dur, & qu'on trouve le premier en fouillant une carrière, parce qu'on le laiſſe ſoutenu ſur des piliers, pour ſervir de ciel ou de plafond à la carrière.

BANC, dans les Carrières d'Ardoiſes, ſe dit d'un long parallélipipède formé par deux foncées.

BANC, ſe dit, dans les Manufactures de Glaces, d'une eſpèce de table compoſée de pluſieurs planches, ſur laquelle on met les glaces qu'on veut dégroſſir ou adoucir.

BANC, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'une ſorte de table de bois ſervant à l'Imprimeur, pour placer les feuilles à imprimer & celles qui ſortent de la preſſe.

BANC, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'une ſorte de table oblongue, qui ſert à poſer les Caractères à meſure qu'on les fond.

BANC *à river*, ſe dit, en termes d'Horlogerie, d'un inſtrument dont ſe ſervent les Horlogers, pour river certaines roues ſur leur pignon.

BANC *à tirer*, ſe dit, en termes d'Orfèvres, de la pièce de bois où ces Artiſtes tirent les fils d'or & d'argent qu'ils emploient.

BANC *à dégroſſir*, ſe dit, en termes de Tireurs d'Or, du banc où le Dégroſſeur donne le troiſième tirage à l'or.

BANC ou SELLE A OURDIR, ſe dit, en termes de Paſſementiers, du ſiège ſervant à l'Ourdiſſeur, & pour porter la manivelle qui fait tourner l'ourdiſſoir.

BANES, ſe dit, dans les Manufactures de Soies, de certaines parties de l'ourdiſſoir, dont les unes ſont fixes & les autres mobiles.

BANC, ſe dit, dans les Verreries, du ſiège où le Maître s'aſſied pour faire l'embouchure, & poſer la cordeline.

BANC, ſe dit, dans les Salines, d'un endroit clos, où l'on met le ſel pendant dix-huit jours, avant de le dépoſer dans le magaſin.

On appelle auſſi, dans les Salines, *Controlleurs des Bancs*, certains Officiers, dont les fonctions conſiſtent à tenir regiſtre des Sels à l'entrée & à la ſortie des bancs; à mettre en ordre les billets de délivrance journalière, *&c.*

BANC *de cuve*, ſe dit, dans les Braſſeries, des planchers qui entourent les cuves.

BANC, ſe dit, en termes de Cardeurs, de la planche qui porte toutes les parties du roüet.

BANC *à couper*, ſe dit, chez les Cloutiers-d'Epingles, d'une ſorte d'établi, au milieu duquel les ciſailles ſont attachées par une de leurs branches.

Digitized by Google

BANC *à tirer*, se dit, en termes d'Epingliers, d'une sorte d'établi où l'on bat la filière, & où s'en fait l'essai.

Les Chaînetiers appellent aussi *Banc à tirer*, un outil qui leur sert pour passer à la filière les fils de fer ou de laiton qu'ils veulent diminuer de grosseur.

BANC, signifie aussi un écueil, une roche à fleur d'eau, ou un grand amas de sable. Ces sortes de bancs sont plus ou moins dangereux; & il est très-essentiel aux Marins d'en connoître toutes les proportions. Il y a tel banc contre lequel se briseroit un gros vaisseau, & qui sert d'abri à un petit navire poursuivi par un gros.

Le plus grand *Banc* qu'on connoisse est dans l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, & s'appelle *le grand Banç*. Il a cent soixante lieues de longueur, & environ quarante de largeur. Il est particulièrement remarquable par la grande pêche de morue qu'y font tous les ans les Nations de l'Europe.

Il y a quantité d'autres *Bancs* connus, tels que *le Banc de l'Açadie, le Banc de la Casse, le Banc Jacquet, &c.* On doit en chercher la position sur les Cartes Marines.

On donne le nom de *Bancs de glace*, aux grands & gros glaçons qui flottent quelquefois sur la Mer.

On dit figurément dans les Universités, *être sur les bancs, se mettre sur les bancs;* pour dire, faire sa licence, entrer en licence.

On dit aussi figurément, & en termes de l'Art Militaire, que *le canon a emporté tout un banc de Galère, de Galiotte, de Brigantin, &c.* pour dire, qu'il a tué tous les Forçats ou Matelots qui ramoient sur un même banc de quelque Bâtiment à ramer.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer un *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ban*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANCA; nom propre. Ville & île des Indes, séparée par un Détroit de même nom de l'île de Sumatra.

BANCAGE; vieux mot qui signifioit autrefois Juriſdiction, District.

BANCALIS; nom propre. Ville des Indes orientales, dans l'île de Sumatra, au Royaume d'Achem, & au fond de la baie où la rivière de Racan a son embouchure. Elle n'est séparée de Malaca que par un Détroit. Les Hollandois y font tout le commerce.

BANCALLE; substantif féminin, & terme de dénigrement, qui se dit populairement en parlant d'une femme qui a les jambes tortues.

BANCART; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de tombereau.

BANCELLE; vieux mot qui signifioit autrefois petit banc.

BANCHAGE; vieux mot qui signifioit autrefois étalage, & le droit qu'on payoit pour le banc où l'on étaloit.

BANCHART; vieux mot qui signifioit autrefois brancard, ou flèche d'un carrosse.

BANCHE; substantif féminin. On appelle ainsi un fond de roches tendres & unies, qu'on trouve dans la mer en certains endroits.

BANCIER; vieux mot qui signifioit autrefois Marchand.

BANCLOCHE;

Digitized by Google

BANCLOCHE; vieux mot qui signifioit autrefois une allarme formée par la cloche.

BANCOK; nom propre. Ville d'Asie, au Royaume de Siam, dans une île que forme le Menan.

BANCROCHE; substantif masculin. Terme de dénigrement & du style familier, par lequel on désigne quelqu'un qui a les jambes tortues.

BANDA; nom propre. Île d'Asie, qui donne son nom à plusieurs autres. Elle est environ à trente lieues de celle d'Amboine.

Les îles de *Banda* ont la figure d'un fer à cheval; & quelques-uns leur donnent cent milles de circuit. La terre en est très-fertile, & particulièrement en noix muscades, qui y sont un objet considérable de commerce.

Ces Îles sont sujettes à éprouver des tremblemens de terre; il s'y en fit un, en 1683, qui abîma tous les bâtimens On y voit aussi plusieurs volcans.

BANDA, est encore le nom d'une ville considérable du Royaume de Décan, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, environ à neuf lieues, nord-est, de Goa.

BANDAGE; substantif masculin, & terme de Chirurgie. C'est en général un linge ou lien que le Chirurgien prépare & qui sert à bander. *Il faut faire un bandage.*

Il y a diverses sortes de *bandages*, & qui reçoivent différentes épithètes, selon leurs divers effets & les usages auxquels on les emploie.

Le *Bandage* se divise d'abord en commun & en propre.

Le *Bandage commun* est celui qui sert à plusieurs parties du corps. Telle est la bande.

Le *Bandage propre* est celui qui ne convient qu'à une seule partie. Tel est le couvre-chef

Le *Bandage* se divise aussi en simple & composé. Le simple est celui qui n'est formé que d'un seul linge; le composé est formé de plusieurs, ou a plusieurs chefs.

Le *Bandage* est encore égal ou inégal. Le *Bandage* égal, qu'on appelle aussi circulaire est celui dont chaque tour s'applique sur le premier tour sans le déborder. Le *Bandage* inégal est celui dont les circonvolutions sont obliques.

Les *Bandages* sont *contentifs*, *incarnatifs* ou *unissans* & *divisifs*. Ils sont *contentifs*, quand ils ne servent qu'à contenir les médicamens & les compresses sur la partie panée: on les appelle *incarnatifs* ou *unissans*, quand on les emploie pour la simple réunion des parties divisées; & ils sont *divisifs*, quand leur effet doit être le contraire des *incarnatifs* ou *unissans*.

BANDAGE *à champignon*, se dit d'un bandage usité dans les descentes, & qui est ainsi appelé, parce que sa principale piece est une pelotte de la figure d'un champignon.

BANDAGE *à dix-huit chefs*, se dit d'un bandage très-usité, & dont on se sert dans les fractures des extrémités, & surtout des extrémités inférieures.

BANDAGE *de Galien ou des pauvres*, se dit d'un couvre chef à six chefs, duquel on peut faire usage dans toutes les grandes blessures de la tête.

BANDAGE *herniaire* ou *à ressort*, se dit d'une machine propre à contenir les hernies inguinales.

BANDAGE *unissant pour le front*, se dit d'un bandage fait pour opérer la réunion des plaies du front.

BANDAGE, se dit aussi de l'opération & de la manière de bander quelque

choſe. *Ce Chirurgien entend bien le bandage.*

BANDAGE, ſe dit en matière de roues & d'autres ouvrages ſemblables, des bandes de fer ou autres matières qui les ſerrent & les entourent. *Il faut racommoder le bandage de ces roues.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BANDAGISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui fait des bandages. Les bons bandages herniaires ſont ordinairement faits par les Chirurgiens bandagiſtes.

BANDASON; nom propre. Ville des Indes Orientales, que Davity place dans le royaume d'Agra.

BANDAYRAMENT; vieux mot, qui ſignifioit autrefois droit de pâturage.

BANDE; ſubſtantif féminin. Sorte de lien large & plat, ſervant à ſerrer ou à envelopper quelque choſe. *Il ne falloit pas ſe ſervir d'une bande de drap. Les roues de ce caroſſe étoient garnies de bandes d'argent.*

BANDE, ſe dit d'un ornement plus long que large, qu'on applique ou qu'on joint à quelques meubles. *Il faut former la bordure de cette tapiſſerie avec des bandes de taffetas.*

BANDE, ſe dit, en termes de Chirurgie, d'un morceau de toile ou d'autre matière, formant une ligature beaucoup plus longue que large, par le moyen de laquelle on tient quelque partie du corps ſerrée & enveloppée.

On appelle *Bande roulée à un chef*, celle dont il n'y a qu'une extrémité roulée; & *bande roulée à deux chefs*, celle dont les deux extrémités ſont roulées.

BANDE D'HÉLIODORE, ſe dit encore en termes de Chirurgie, d'une ſorte de ſuſpenſoir qui ſert pour les mammelles.

BANDE D'UNE SELLE, ſe dit en termes de manége, de deux pièces de fer plattes, clouées aux arçons pour tenir la ſelle en état.

On dit, *mettre un arçon ſur bande*; pour dire, clouer les extrémités de chaque bande à chaque côté de l'arçon.

BANDES, ſe dit en termes de Pâtiſſiers, des petits cordons de pâte étendus en croix ſur une tourte.

BANDE DE TOUR, ſe dit encore, en termes de Pâtiſſiers, du morceau de pâte qui ſe met autour d'une tourte pour en contenir le dedans.

BANDE, ſe dit, en termes du jeu de billard, de la face intérieure de chaque rebord du billard. *Sa bille n'a pas touché la bande.*

BANDE, ſe dit, en termes de l'art héraldique, d'une des pièces honorables de l'écu, laquelle eſt poſée diagonalement, & va du haut de la partie droite de l'écu, au bas de la partie gauche.

LABARGE, en Auvergne, d'argent à la bande de ſable.

BANDES LIGAMENTEUSES, ſe dit, en termes d'Anatomie, de trois bandes adhérentes à la tunique membraneuſe ou commune du cæcum.

BANDES, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de deux grandes tringles de bois, recouvertes de lames de fer, placées dans le milieu du berceau de la preſſe, & ſur leſquelles roule le train.

BANDE, ſe dit, en termes d'Architecture, des membres d'architecture qui ont peu de ſaillie & de hauteur.

BANDE, ſe dit auſſi dans les édifices bâtis de brique, des bandeaux de cette matière qu'on voit aux pourtours ou dans les trumeaux des croiſées.

Digitized by Google

BANDE DE COLONNE, se dit encore du bossage dont on orne quelquefois le nu des ordres rustiques, comme on voit aux galeries du vieux Louvre du côté de la rivière.

BANDES DE JUPITER, se dit, en termes d'Astronomie, des bandes qu'on remarque sur le corps de la Planète, appelée *Jupiter*.

J. Campani, dit M. de la Lande, qui construisit à Rome d'excellentes lunettes, observa dans Jupiter le premier Juillet 1664, quatre bandes obscures & deux blanches; au rapport de M. Cassini, il y a des temps où ces bandes paroissent très-peu; elles ne sont pas également bien marquées dans toute la circonférence de son globe, il y a des bandes interrompues. En 1691, on vit jusqu'à 7 ou 8 bandes obscures fort près les unes des autres; souvent on n'en distingue qu'une ou deux, peut-être en 1773 en verra-t-on beaucoup, Jupiter devant être périhélie & périgée le plus près de nous qu'il soit possible.

Hévélius, dans sa *Sélénographie*, remarqua que ces bandes étoient sensiblement parallèles à l'écliptique. M. Cassini reconnut qu'elles étoient plutôt parallèles à l'équateur de Jupiter; mais cet équateur diffère très-peu du plan de l'écliptique; il n'est incliné que de trois degrés sur l'orbite de Jupiter, ce qui produit dans cette planète une espèce d'équinoxe perpétuel.

BANDES DE SATURNE, se dit aussi, en termes d'Astronomie, de certaines bandes qu'on remarque sur le globe de Saturne, semblables aux bandes de Jupiter, mais beaucoup plus foibles.

M. Cassini en observa deux en 1675, 1683, 1696, 1708 & 1719, mais il n'y apperçut pas la courbure qu'il auroit dû y voir, si elles avoient été adhérentes au globe de Saturne. M. Cassini le fils pensa donc qu'elles étoient considérablement éloignées du globe de Saturne, à peu près comme les nuages qui souvent environnent la terre d'assez loin.

BANDE, se dit en termes de Marine, & signifie côté. On dit dans ce sens, qu'*un navire est à la bande*; pour dire, qu'il est sur le côté.

On dit de même, *tomber à la bande*; pour dire, tomber sur le côté.

BANDE DU SUD, signifie, aussi en termes de Marine, le côté du midi ou latitude méridionale.

BANDE DU NORD, signifie le côté du nord ou latitude septentrionale.

BANDE DE SABORDS, se dit de toute une rangée de sabords sur le côté du navire.

BANDES DE TOISES, se dit, en termes de salines, & surtout à Moyenvic, des cercles de fer par lesquels le haut des poêles est ceint & terminé.

BANDE, se dit, dans le commerce, d'un petit poids dont on fait usage dans quelques endroits de la côte de Guinée, pour peser la poudre d'or.

ORDRE DE LA BANDE, s'est dit d'un ancien Ordre militaire d'Espagne qu'institua en 1332 Alphonse XI, roi de Castille. On n'y admettoit que des cadets de maisons nobles, qui devoient d'ailleurs faire preuve de dix ans de service à la Cour ou à l'armée. Ils étoient obligés de combattre pour la religion chrétienne, contre les Infidèles.

BANDE signifie Troupe, Compagnie. *On arrêta dans cette forêt une bande de voleurs.*

Voyez TROUPE, pour les différences relatives qui en distinguent *bande*, &c.

BANDES, s'est dit autrefois pour li-

Digitized by Google

gnifier l'Infanterie. *Ces Régimens ſont formés des vieilles bandes.*

On dit du Prevôt de l'armée, que *c'eſt le Prevôt des bandes.*

BANDE, ſe dit dans le ſens de parti, ligue. *Il n'eſt plus de cette bande.*

On dit d'une perſonne, qu'*elle fait bande à part*, pour dire, qu'elle s'eſt ſéparée des perſonnes, en la compagnie deſquelles elle étoit, ou avec leſquelles elle avoit des liaiſons.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BANDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BANDER.

BANDÉ, ſe dit, en termes de l'art héraldique, de tout l'écu couvert de bandes ou de pièces bandées, comme le chef, la faſce, le pal, & même quelques animaux, comme le lion de heſſe.

PONS LA CASE, d'argent à la faſce bandée d'or & de gueules.

BANDEAU; ſubſtantif maſculin. Bande qui ſert à ceindre le front & la tête. *Les Religieuſes portent ordinairement un bandeau.*

BANDEAU, ſe dit d'une bande qu'on met ſur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. *L'on repréſente Cupidon avec un bandeau ſur les yeux. On met au colin maillard, un bandeau ſur les yeux.*

BANDEAU, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une plate bande unie qui ſe pratique autour des arcades ou croiſées d'un bâtiment. Les *bandeaux* différent des chambranles, en ce qu'ils n'ont point de moulures, & que les chambranles en ont.

BANDEAU, ſe dit, en termes de l'art Militaire, d'une des pièces de la ferrure de l'affut du canon, appliquée ſur le flaſque à l'endroit de la croſſe, pour fortifier cette partie.

BANDEAU, ſe dit, en termes de menuiſerie, d'une planche mince & étroite qui eſt au pourtour des lambris par le haut, où elle tient lieu de corniche quand il n'y en a point.

BANDEAU ROYAL, ſe dit du diadême dont les Rois ſe ceignoient autrefois la tête.

On dit, dans le ſens figuré, que quelqu'un *a un bandeau ſur les yeux*; pour dire, qu'il ne voit pas la vérité d'une choſe, parce qu'il eſt préoccupé.

On dit auſſi figurément, *faire tomber le bandeau de deſſus les yeux de quelqu'un*; pour dire, le détromper, lui montrer les choſes telles qu'elles ſont, & autrement qu'il ne les voyoit.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bandaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BANDÉE; ſubſtantif féminin, & terme de Coutume, qui ſignifie la même choſe que ban de vendange. *Voyez* ce mot.

BANDEGE; ſubſtantif maſculin. Sorte de plateau qu'on appelle autrement *cabaret*, & ſur lequel on ſert les taſſes à café, &c. *Voyez* CABARET.

BANDELER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois envelopper de bandes.

BANDELETTE; ſubſtantif féminin. Petite bande dont on ſe ſert pour

Digitized by Google

lier ou entourer quelque chose. *Préparez une bandelette.*

BANDELETTE, se dit, en termes d'Architecture, d'une moulure plate dont la saillie est ordinairement égale à la hauteur, comme celle qui couronne l'architecture des ordres toscan & dorique.

BANDELETTES, se dit aussi de petites bandes qui ornoient autrefois les têtes des victimes, & celles des Prêtres des Idoles chez les Anciens.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

BANDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Astringere.* Action de lier & de serrer avec une bande. *Il faut lui bander le pied.*

BANDER LES YEUX, se dit de l'action de mettre un bandeau sur les yeux d'une personne pour l'empêcher de voir. *On bande les yeux des Déserteurs pour leur casser la tête.*

BANDER, signifie, par extension, tendre avec effort. *Il faut de la force pour bander les arcs dont se servent certains Sauvages.*

BANDER, se dit, en termes d'Architecture, & signifie assembler les voussoirs & claveaux, & les fermer avec la clé.

BANDER *un Cable*, se dit de l'action de faire tourner le treuil d'un grand, ou la roue d'une grue pour élever un fardeau.

BANDER *une voile*, se dit, en termes de Marine, de l'action de coudre à une voile des morceaux de toile pour la faire durer plus long-temps.

BANDER *le simple*, se dit dans les Manufactures de soie, & chez les Passementiers, de l'action de tendre les cordes du simple, de manière qu'on puisse prendre librement les cordes que le lacs amène.

BANDER, se dit, en termes de Bijoutiers, de l'action de redresser une moulure.

BANDER, se dit, en termes de Pâtissier, de l'action de garnir une tourte, ou autre pièce de pâtisserie, de bandelettes de pâte.

BANDER *une balle*, se dit, en termes de jeu de Paume, de l'action d'enlever une balle, & de l'envoyer dans les filets.

On dit, dans le même sens, *jouer à bander*, ou *bander à l'acquit*; pour dire, jouer à qui payera les frais de la Paume, en enlevant les balles, & en les envoyant dans les filets.

BANDER *les Dames*, se dit, en termes du jeu de Trictrac, mettre une grande quantité de dames sur la même flèche.

BANDER, est verbe neutre, & signifie être tendu. *Il ne faudroit pas que ce ressort bandât si fortement.*

BANDER, dans le sens neutre, est aussi terme de Fauconnerie, & l'on dit qu'*un oiseau bande au vent*, quand il se tient sur les chiens faisant la crécerelle.

BANDER, est verbe pronominal réfléchi, au propre & au figuré. Il signifie au propre, se lier, se serrer avec une bande. *Il leur encore la force de se bander lui-même pour arrêter le sang de sa blessure.*

SE BANDER, signifie, dans le sens figuré, s'opposer, être contraire à quelqu'un, se roidir contre lui avec opiniâtreté. *La faction d'Armagnac se banda contre la Maison de Bourgogne.*

On dit proverbialement & figurément, *bander son esprit*, *avoir l'esprit bandé*; pour dire, s'appliquer, être appliqué fortement, & avec

passion à quelque chose. *En vain banda-t-il son esprit, il ne put résoudre ce problême.*

On dit aussi proverbialement & figurément, *bander la caisse, bander les voiles*; pour dire, s'enfuir, s'en aller.

On dit encore proverbialement & figurément, *se bander les yeux*; pour dire, ne pas faire attention à certaines choses, à certains désordres auxquels on ne peut remédier.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bande*, la syllabe *ban* est longue.

BANDER; nom propre. Ville Maritime des Indes Orientales, au Royaume, & sur le golfe de Bengale, à quarante lieues de la ville de Châtigan.

BANDERA; substantif masculin. Poisson large des Indes Orientales, qui porte une grande raie blanche à la tête, & dont la chair, selon Ruysch, est très-délicate.

BANDER-ABASSI; nom propre. Ville Maritime d'Asie, sur le golfe d'Ormus, dans la Province de Kerman. C'est le port le plus célèbre de ces Parages: mais on y respire un si mauvais air, que cet endroit est ordinairement le tombeau des Etrangers, que le commerce y attire, pour peu que leur séjour y soit de quelque durée.

Les tremblemens de terre sont là très-fréquens, & on y en éprouve tous les trois ou quatre ans.

On remarque que les vents changent régulièrement quatre fois le jour dans cette ville. Le vent du Nord y règne depuis minuit jusqu'au point du jour. Le vent d'Est lui succède jusqu'à dix ou onze heures que s'élève un vent de Sud, qui dure jusqu'au coucher du Soleil; & ce dernier cède la place au vent d'Ouest, qui souffle jusqu'à minuit.

BANDER-CONGO; nom propre. Ville Maritime d'Asie, sur le golfe Persique, dans la Province de Forsistan.

BANDEREAU; substantif masculin. Cordon qui sert à pendre la trompette.

BANDERET; substantif masculin. Ce titre se donne à Berne, aux Chefs de la Milice du Canton de ce nom, qui sont au nombre de quatre.

BANDEROLE; substantif féminin. Espèce d'Etendard qui sert à orner des mâts de vaisseau, des pains-bénis, & diverses autres choses.

BANDEROLE, se dit à Paris, en termes de Commerce de charbon & de bois à brûler, d'une feuille de bois ou de fer-blanc, sur laquelle est collé le Tarif du prix de ces Marchandises.

L'Ordonnance générale de la Ville de Paris, du mois de Décembre 1672, porte que les Jurés-Mouleurs-de-Bois, & les Jurés-Mesureurs de charbon, apposeront tous les jours avant l'heure de la vente, des *banderoles*, contenant le prix de chaque espèce de Marchandises, & que ces banderoles seront ôtées tous les soirs.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

BANDIER; terme usité dans quel-

Digitized by Google

ques Coutumes où il eſt ſynonyme à banal. *Voyez* ce mot.

BANDIÈRE ; ſubantif féminin. Terme de Marine, qui ſe dit des eſpèces bannières de taffetas ou de damas que l'on met au-deſſus des mâts des Navires, & ſur leſquelles ſont repréſentées les Armes des Souverains.

On dit d'une Armée, qu'*elle eſt rangée en front de bandière*, quand elle eſt rangée en ligne avec les Étendards & les Drapeaux, à la tête des Corps.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BANDIMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit des proclamations que fait faire en certains cas par ſon Sergent, le Seigneur Haut-Juſticier.

BANDINS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. Lieux où l'on s'appuie quand on eſt debout dans la poupe. Ils ſoutiennent de grandes conſoles, & une eſpèce de banc fermé en-dehors par de petits baluſtres.

BANDIT ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, un exilé ou banni, devenu voleur. Ce mot n'a guères d'uſage dans ce ſens.

BANDIT, ſe dit, par extenſion, des vagabonds & gens ſans aveu. *Vous ne deviez pas réfugier ces bandits.*

Voyez *libertin*, pour les différences relatives qui en diſtinguent *bandit*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier ; mais elle eſt longue au pluriel.

BANDOIR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Paſſementiers. Il ſe dit du bâton qui paſſe dans la noix du bandage du battant.

BANDON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois étendard.

BANDON-BRIDGE ; nom propre. Petite ville d'Irlande, au Comté de Corck, ſur la rivière de Baune, à huit milles de Kingſale. Elle a deux Députés au Parlement.

BANDOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois joie, alégreſſe.

BANDOULIER ; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, une ſorte de vagabonds & de brigands qui ſe retirent dans les forêts, & volent dans les campagnes. *On a pendu un bandoulier.*

BANDOULIER, ſe dit, par extenſion, & populairement, d'un mauvais garnement. *Tu n'es qu'un bandoulier.*

BANDOULIÈRE ; ſubſtantif féminin. Large baudrier de cuir, qui paſſe de l'épaule gauche ſous le bras droit, & qui ſert aux Cavaliers pour porter leur mouſqueton, & aux Fantaſſins pour y attacher leur fourniment de poudre & de balles. *Ce Cavalier a perdu ſa bandoulière.*

On dit, *donner la bandoulière à a quelqu'un* ; pour dire, l'établir garde : *porter la bandoulière* ; pour dire, être garde : *ôter la bandoulière à un garde* ; pour dire, caſſer un garde.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BANDREY ; vieux mot qui ſignifioit autrefois le fer avec lequel on bandoit l'arbalête.

BANDURE ; ſubſtantif féminin. *Bandura.* Plante d'Amérique, qui a la graine & le fruit de la gentiane. Elle eſt remarquable par une ſorte de gaine longue d'un pied, & large d'environ quatre pouces, qui ſe trouve remplie à moitié, d'une liqueur agréable à boire.

Digitized by Google

Les feuilles de cette plante rafraîchissent, & sa racine est astringente.

BANÉ; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Dan.

BANERIE; vieux mot qui signifioit autrefois territoire.

BANG; substantif masculin. C'est, selon Dapper, un arbre de Nigritie, lequel ressemble beaucoup au palmier. On en tire une sorte de vin rouge, qu'on appelle *Makenſi*. Ses feuilles ont environ quatre pieds de longueur, & son écorce sert à faire des sacs, des cordes & des nattes.

BANGMER; substantif masculin. Sorte de camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANGOR; nom propre. Ville Episcopale d'Angleterre, au pays de Galles, sur le Détroit de Menay, vis-à-vis de l'île d'Anglesey, à trois milles, au sud de Beaumarish.

Bangor, est aussi le nom d'une petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, sur la Baie de Karichfergus. Elle a deux Députés au Parlement.

BANGUE; substantif masculin. Plante des Indes, semblable au chanvre. Elle s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, & ne se rompt pas facilement. L'écorce peut se filer comme celle du chanvre.

Les Indiens mangent la graine & les feuilles de cette plante pour avoir de l'appétit, & pour s'exciter à l'acte vénérien. Ils les mettent aussi en poudre, & les mêlent à de l'opium, du sucre & de l'aréca pour se faire dormir: s'ils veulent rêver agréablement, ils mêlent avec cette poudre du camphre, du macis, des girofles & de la muscade.

Bangue, est aussi le nom d'une rivière d'Afrique, en Nigritie, qui se jette dans la mer, au midi de Sierra-Liona.

BANI; nom propre. C'est, selon Dapper, une Province d'Afrique, dans la Nigritie, au midi de celle de Moco.

BANIAHBOW; substantif masculin. Oiseau du Royaume de Bengale, un peu plus gros qu'une grive. Son bec est pointu & jaune vers la racine; ses yeux sont noirs, mais l'iris en est jaune. Il a aussi les jambes & les pieds jaunes, & le plumage d'un brun clair.

BANIALUCH; nom propre. Ville, près d'un Lac de même nom, au Royaume de Bosnie, dont elle est capitale. Elle est située à trente milles de Spalatro. Le Bacha de Bosnie y réside.

BANIANA; nom propre. Ville des Indes Orientales, que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo, mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS; (les) Idolâtres des Indes Orientales, qui suivent le dogme de la Métempsycose. Ils croient qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers; mais ils adorent aussi le diable, qu'ils représentent dans leurs Temples, sous la figure la plus hideuse. Ils disent qu'il a été créé pour gouverner le monde, & faire du mal aux hommes.

Les *Banians* sont également charitables pour les personnes & pour les animaux; ils ont des hôpitaux pour les malades & pour les orphelins; ils en ont aussi pour les singes, les oiseaux, &c. Ce sont les plus doux des hommes, & l'on croiroit volontiers comme le Père Carroli, qu'ils en seroient les plus aimables, si la crainte de devenir impurs en communiquant avec gens d'une

d'une religion différente de la leur, ne les rendoit sauvages Ils souffrent singulièrement, quand ils voient faire du mal à un ver, à une mouche, ou à quelque animal que ce soit. On dit cependant qu'ils trompent dans le commerce comme les autres hommes. Peut être qu'en cela, ils ne font que rendre ce qu'on leur a prêté. Il s'en trouve parmi eux que le commerce a rendu très-riches, & qui, moins scrupuleux que les autres, traitent splendidement les Étrangers. M. de Chesé rapporte, qu'étant aux Indes Orientales, il fut très-bien regalé avec ses Compagnons, chez un banian, qui, à la vérité, ne se mit point à table. Il ajoute que ce *Banian* leur donna à la fin du repas de jeunes & belles filles pour en disposer à leur gré : coutume, *dit-il*, qui est répandue dans tout l'Orient, où les gens aisés entretiennent des serrails pour l'usage des Étrangers.

BANIE ; vieux mot qui signifioit autrefois ban, publication.

BANIER ; vieux mot qui signifioit autrefois Sergent, celui qui dénonçoit un ban.

BANISTÈRE ; substantif féminin. Plante d'Amérique, à fleurs papilionacées, auxquelles succèdent des semences unies, semblables à celles de l'érable.

BANLEFFRE, BANLIÈVRE ; vieux mots qui signifioient autrefois le tour de la bouche.

BANLIEUE ; substantif féminin. Certaine étendue de pays autour d'une ville, & où le Juge de Police a droit de faire les mêmes proclamations que dans la Ville.

La *Banlieue* de Paris s'étend à plus de deux lieues aux environs de la Ville.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

BANMOLIN ; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité pour le moulin.

BANNAGE ; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité.

BANNALMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois par droit de ban.

BANNASSE ; substantif féminin. On donne ce nom, dans les Salines, à chaque civière qui sert à porter les cendres du fourneau au Cendrier.

BANNE ; substantif féminin. *Velum.* Grosse & grande toile, ou couverture servant à couvrir les marchandises qui sont dans un bateau, pour les garantir des injures de l'air.

BANNE, se dit, à peu près dans le même sens, de la pièce de toile dont les Rouliers & Voituriers couvrent les marchandises qu'ils conduisent.

BANNE, se dit, à Paris, parmi les Marchandes Lingères, d'une toile longue d'environ six aunes, qui est attachée sous l'auvent de leur boutique, & qui leur sert comme de montre.

BANNE, se dit d'un grand panier d'osier qui sert à emballer certaines marchandises.

BANNE, se dit d'une espèce de grande manne, faite de branchages, & qui sert au transport du charbon.

BANNE, est aussi le nom d'un gros Bourg de France, en Languedoc, environ à sept lieues, nord-oueſt, d'Uzès.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la pro-

Digitized by Google

nonciation, *bane*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BANNÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BANNER.

BANNEAU; ſubſtantif maſculin. Petite banne.

BANNEAU, ſe dit auſſi d'une meſure des liquides, & d'un vaiſſeau qui ſert à les tranſporter.

BANNÉE; ſubſtantif féminin. Terme qui ſe dit dans certaines Coutumes pour ſignifier banalité.

BANNER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Couvrir quelque choſe avec une banne. *Il faut banner ce bateau.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *baner*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BANNERET; adjectif maſculin. Il s'eſt dit autrefois du Gentilhomme qui avoit droit de Bannière à la guerre. *Un Chevalier Banneret, un Seigneur Banneret.*

Cette prérogative ne s'accordoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, & qui avoient pour Vaſſaux d'autres Gentilshommes. Ceux-ci ſuivoient la Bannière à l'armée, ſous le commandement du Seigneur ou Chevalier *Banneret*.

VOL BANNERET, ſe dit, en termes de l'Art héraldique, de celui qui ſe met ſur le cimier, & qui eſt fait en bannière.

BANNERETS, ſe dit, en Provence, des Juges que les Seigneurs établiſſent dans leurs Seigneuries.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Baneret*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BANNETON; ſubſtantif maſculin, & terme de Pêche, qui ſe dit d'une eſpèce de cofre percé où l'on conſerve le poiſſon dans l'eau.

BANNETON, ſe dit auſſi, en termes de Boulangers, d'une ſorte de panier d'oſier, rond & ſans anſes, où ils mettent lever le pain rond.

BANNETTE; ſubſtantif féminin. Sorte de panier fait de menus brins de bois de châtaignes, & dont on ſe ſert pour voiturer & tranſporter des marchandiſes.

BANNETTE, eſt auſſi un terme dont ſe ſervent les Boucaniers François de Saint-Domingue, pour ſignifier un certain nombre de peaux de taureaux, de vaches, *&c.* La *Bannette* contient deux cuirs de taureaux ou quatre de vaches, ou un cuir de taureau & deux de vaches, *&c.*

BANNI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BANNIR.

BANNI, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſignifie exilé. *Les Bannis furent rappelés.*

BANNIE; ſubſtantif féminin, & terme de Coutume. C'eſt la même choſe que publication.

BANNIER; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume. Il ſe dit, en Breſſe & en Dauphiné, de ceux qui ſont prépoſés à la garde des vignes. C'eſt ce qu'ailleurs on appelle *Meſſier*.

BANNIER, eſt auſſi, dans quelques

Digitized by Google

endroits, ſynonyme à banal. *Voyez* ce mot.

BANNIÈRE; ſubſtantif féminin. Enſeigne du Chevalier ou Seigneur Banneret, ſous laquelle ſe rangeoient autrefois les Vaſſaux qu'il conduiſoit à la guerre.

BANNIÈRE, ſe dit, en termes de Marine, de l'Enſeigne ou Etendart d'un Navire, & qui annonce, quand il eſt arboré, de quelle Nation eſt ce Navire. *Voyez* PAVILLON.

BANNIÈRE, ſe dit des Etendards d'Egliſe qui ſe portent aux Proceſſions. *Il portoit la Bannière de la Confrairie.*

BANNIÈRES, ſe dit au pluriel, du Recueil où s'enrégiſtrent les Ordonnances & Lettres-Patentes adreſſées au Châtelet de Paris, de même que les autres Actes dont la mémoire doit être conſervée. Le Greffier des Inſinuations eſt dépoſitaire de ce Recueil, & en délivre des Expéditions.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, en parlant des changemens de fortune qui arrivent dans les familles : *Cent ans bannière, cent ans civière;* pour dire, que du faîte des grandeurs, on retombe dans l'obſcurité.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *aller au-devant de quelqu'un avec Croix & Bannières;* pour dire, faire à quelqu'un une réception diſtinguée & honorable.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Banière*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BANNIMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Pratique, qui ſe dit pour ſaiſie, au Parlement de Toulouſe.

BANNIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. In exilium ejicere.* C'eſt, au propre, condamner judiciairement un coupable à ſortir d'un lieu quelconque. *On a banni la femme du Royaume, & le mari a été condamné aux Galères. Les Juges des Seigneurs ne peuvent bannir du Royaume, mais ſeulement du reſſort de leur Juriſdiction.*

BANNIR, ſignifie, par extenſion, chaſſer, exclure. *Ils l'ont banni de leur ſociété.*

BANNIR, ſe dit dans le ſens figuré, & ſignifie rejetter, éloigner une choſe quelconque. *Exemples.* Dans le ſens de rejetter : *Il y a longtemps qu'elle a banni la pudeur.*

Dans le ſens d'éloigner de ſoi : *Il voulut en vain bannir cette image de ſon eſprit.*

BANNIR, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'abſtenir d'aller en quelqu'endroit, de communiquer avec quelques perſonnes. *Exemples.* Dans le ſens de s'abſtenir d'aller en quelqu'endroit : *On ignore pourquoi il s'eſt banni de cette maiſon.*

Dans le ſens de s'abſtenir de communiquer avec quelques perſonnes : *Ces propos furent cauſe que je me bannis de cette ſociété.*

Outre ſon régime ſimple, ce verbe gouverne, en régime compoſé, les prépoſitifs *de, du, de la, des;* comme on a pu le remarquer dans les exemples donnés.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

Voyez au mot VERBE, l'explication de la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui

Digitized by Google

eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *banir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BANNISSEMENT; ſubſtantif maſculin. *Exilium.* Peine infamante, à laquelle la Juſtice condamne ceux qui ſont convaincus d'avoir commis certains crimes. *Voyez* BAN.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *n* & un *s* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *baniſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BANNOCKS-BROWN; nom propre. Petite ville d'Ecoſſe, à deux milles de Sterlin. Ce fut là que Robert Brus, Roi d'Ecoſſe, tailla en pièces l'armée d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & affranchit ainſi l'Ecoſſe de la domination Angloiſe.

BANNOLES; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, en Catalogne, à trois lieues de Girone.

BANNOW; nom propre. Petite ville d'Irlande, ſur une baie de même nom, dans la Province d'Ulſter, à quatre milles, au ſud, de Clamine. Elle a des Députés au Parlement.

BANON; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit, en Normandie, du temps auquel les terres ſont ouvertes au pâturage.

BANQUE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. Il ſe dit de l'état & de la fonction de celui qui fait le commerce d'argent & du lieu où il fait ce commerce. *Il tenoit banque ouverte l'an dernier. Les Hollandois entendent la banque. Il porta ſes fonds à la banque.*

BANQUE, ſe dit d'une Caiſſe publique tenue ſous la direction des Magiſtrats, & dans laquelle l'argent des Particuliers eſt en dépôt. Telles ſont les *Banques* de Veniſe, d'Amſterdam, de Rotterdam, de Hambourg, *&c.*

BANQUE, ſe dit en pluſieurs phraſes du commerce de ce nom, qui ſont rapportées par Savary dans l'ordre ſuivant:

Avoir un compte en banque; c'eſt y avoir des fonds, & s'y faire créditer ou débiter, ſelon qu'on veut faire des paiemens à ſes créanciers, ou en recevoir de ces débiteurs en argent de banque; c'eſt-à-dire, en billets, ou écritures de banque.

Avoir crédit en banque; c'eſt être écrit ſur les Livres de la banque, comme ſon créancier: y avoir débit, c'eſt en être débiteur.

Ouvrir un compte en banque; c'eſt la première opération que font les Teneurs de Livres d'une banque, lorſque les Particuliers ou Négocians y portent des fonds pour la première fois.

Donner crédit en banque; c'eſt charger les Livres de la banque des ſommes qu'on y apporte; enſorte qu'on fait débiter ſa caiſſe, c'eſt-à-dire, qu'on la rend débitrice envers ceux qui y dépoſent leurs fonds.

Ecrire une partie en banque; c'eſt faire enrégiſtrer dans les Livres de la banque le tranſport mutuel qui ſe fait par les créanciers & les débiteurs, des ſommes, ou de portion des ſommes qu'ils ont en banque:

Digitized by Google

c'eſt ce qu'on appelle *virement des parties.*

Créditer quelqu'un en banque ; c'eſt le rendre créancier de la banque : le débiter, c'eſt l'en faire débiteur.

Ecritures en banque ; ce ſont les diverſes ſommes pour leſquelles les Particuliers, Marchands, Négocians & autres, ſe ſont fait écrire en banque. L'article VI de l'Arrêt du 13 Juillet 1720, ordonne *que toutes Lettres de change, Billets de commerce, &c. de 500 livres & au-deſſus, ſeront acquittés en Ecritures, à peine de nullité, &c.*

BANQUE *d'emprunt*, ſe dit, en Hollande, d'une ſorte de Mont de Piété établi à Amſterdam, où l'on prête de l'argent ſur gages, moyennant un intérêt fixé par les Officiers préposés à cet effet.

BANQUE, ſe dit, au Jeu des Cartes appelé *Pharaon*, & à pluſieurs autres ; de la quantité d'argent que celui qui tient le Jeu a devant lui, pour payer quand il perd. *Il a doublé ſa banque. Il a perdu la moitié de ſa banque.*

BANQUE, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, du paiement qui ſe fait aux Ouvriers de l'Imprimerie le Samedi, qu'on appelle pour cette raiſon *le Jour de la Banque.*

BANQUES *à Sel*, ſe dit des Greniers qui ſont ſur les frontières de Savoie, voiſines de la France, où l'on débite du Sel aux Fauxſauniers François.

BANQUE, ſe dit, en termes de Paſſementiers, de l'inſtrument qui ſert à porter les rochets ou bobines pour ourdir.

BANQUE, ſe dit, dans les Manufactures de Soieries, du plateau qui fait partie du métier d'étoffe de Soie, & qui ſert à repoſer les navettes, quand l'Ouvrier ceſſe de travailler, de même qu'à retenir le tenant de l'enſuple du devant.

BANQUE, ſe dit, en termes de Tabletier-Cornetier, d'une ſorte de banc triangulaire, ſur lequel l'Ouvrier en Peignes travaille à califourchon.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *banke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BANQUÉ ; adjectif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit d'un navire qui eſt à la pêche de la morue ſur le grand banc de Terre-Neuve ; & on dit ce navire *débanqué*, quand il a quitté ce banc.

BANQUELE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois petite bande.

BANQUEREAU ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Petit banc de mer. Il ſe dit particulièrement des petits bancs qui ſont dans le voiſinage du grand banc de Terre-Neuve où ſe pêche la morue.

BANQUERIE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tréſorerie.

BANQUEROUTE ; ſubſtantif fém. Déroute des affaires d'un débiteur.

On diſtingue deux ſortes de *banqueroutes*. L'une, qui eſt forcée & qu'on appelle ſimplement *faillite ;* & l'autre, qui eſt frauduleuſe & qui ſe nomme proprement *banqueroute.*

La *banqueroute* forcée ou faillite, eſt celle qui a ſa cauſe dans les accidens arrivés au débiteur, & dans les pertes qu'il a faites. *Voyez* FAILLITE.

La *banqueroute* frauduleuſe a ſa cauſe dans la mauvaiſe foi du débiteur qui a ſouſtrait les effets de ſes créanciers, & pris des meſures pour les tromper. Celle-ci qu'on

Digitized by Google

appelle proprement *banqueroute*, eſt un vol qualifié, contre lequel les loix prononcent la peine de mort. Il arrive cependant dans l'uſage, que ces lois ne s'exécutent guères à la rigueur, & la peine des Galères eſt celle qui s'inflige ordinairement aux coupables de ce crime. Le Juge, en cela, tempère la trop grande rigueur de la loi.

BANQUEROUTE, ſe dit, par extenſion, de l'abandonnement de biens qu'un débiteur fait à ſes créanciers, pour cauſe d'inſolvabilité. *L'incendie de ſa maiſon le contraignit à faire banqueroute.*

BANQUEROUTE, ſe dit, dans le ſens figuré, & familièrement, des actions contraires aux paroles que l'on a données, aux promeſſes que l'on a faites. *Vous aviez promis de dîner avec nous, mais vous nous avez fait banqueroute.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, & familièrement, *faire banqueroute à l'honneur, à ſon devoir;* pour dire, agir contre ſon honneur, contre ſon devoir. *Il y a longtemps que cette femme a fait banqueroute à l'honneur.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, la troiſième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bankeroute*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BANQUEROUTIER; ſubſtantif maſculin. Négociant, Banquier, qui a fait banqueroute, ou débiteur qui abandonne ſes biens à ſes créanciers. *Voyez* au mot BANQUEROUTE, ce que les loix ordonnent contre les banqueroutiers.

BANQUEROUTIÈRE; ſubſtantif féminin, qui ſignifie dans ce genre, ce que banqueroutier ſignifie au maſculin. *Voyez* ce mot.

BANQUET; ſubſtantif maſculin. Feſtin, repas ſomptueux. *On leur prépara un ſuperbe banquet.*

BANQUET ROYAL, ſe dit d'un repas de cérémonie où le Roi mange en public avec la Famille Royale, & les Princes & Princeſſes de ſon ſang. *Nous vîmes le banquet royal.*

BANQUET, s'eſt dit, en termes de Coutume, du repas que le vaſſal étoit obligé de fournir à ſon Seigneur une ou deux fois l'année.

BANQUET *des ſept Sages*, ſe dit du repas où l'on a prétendu que s'étoient trouvés les ſept Sages de la Grèce.

On dit, en termes de dévotion, *le banquet de l'agneau, le banquet des élus;* pour dire, la joie de la béatitude céleſte.

On dit, dans le même ſens, de ceux qui ont reçu l'Euchariſtie, qu'*ils ont participé au ſacré banquet.*

Les Poëtes ont appelé *banquet des dieux*, tout repas où ils ont feint que Jupiter ſe trouvoit avec les autres dieux.

BANQUET, ſe dit, en termes de Manège & d'Eperonniers, de la petite partie de la branche de la bride, qui eſt au-deſſous de l'œil, où elle aſſemble les extrémités de l'embouchure avec la branche, & eſt cachée ſous le chaperon ou le fonceau.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *banket*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BANQUETÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BANQUETER.

BANQUETER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie

Digitized by Google

être en un banquet. On dit de ceux qui ſont ſouvent dans de grands repas, *qu'ils ne font que banqueter.*

BANQUETTE; ſubſtantif féminin. Terme de fortifications. Petit dégré de pierre ou de gazon, qui ſert à élever le ſoldat pour tirer par-deſſus le parapet d'un baſtion, ou le revers d'une tranchée.

BANQUETTE, ſe dit d'une ſorte de banc rembouré qu'on met quelquefois dans les veſtibules, les antichambres, *&c.*

BANQUETTE, ſe dit, en termes d'Architecture, d'un petit chemin relevé qui ſert aux gens à pied le long d'un quai, d'une rue, *&c.* Il y a des *banquettes* à Paris à chaque côté du pont neuf, du pont royal, *&c.*

BANQUETTE, ſe dit auſſi, en termes d'Architecture, des appuis de pierre qu'on pratique dans l'épaiſſeur des croiſées, & dans l'intérieur des appartemens.

BANQUETTE, ſe dit, en termes de Jardinier, des paliſſades baſſes à hauteur d'appui.

BANQUETTE, ſe dit, dans les ſoieries, d'une partie du métier d'étoffes de ſoie, qui ſert de ſiège à l'ouvrier quand il veut travailler.

BANQUETTE, ſe dit, en termes de Menuiſiers, d'une boiſure pratiquée aux croiſées.

BANQUIER; ſubſtantif maſculin. Celui qui tient banque & qui fait commerce d'argent, en faiſant des traites & remiſes de place en place. *Voyez* BANQUE.

BANQUIER *expeditionnaire en Cour de Rome*, ſe dit, parmi nous, de certains Officiers établis pour ſolliciter & faire obtenir en Cour de Rome les Reſcrits, Bulles, Proviſions, Diſpenſes & autres actes qui s'expédient en faveur des particuliers, & qui émanent du Pape ou de ſon Légat d'Avignon. Le certificat de ces banquiers eſt néceſſaire pour que les expéditions en Cour de Rome faſſent foi en Juſtice.

Il y a à Paris vingt Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome, érigés en titre d'Office par Edit du mois de Mars 1673, qui règle leurs fonctions.

BANQUIER, ſe dit, en termes de jeu, de celui qui tient le jeu contre tous ceux qui veulent jouer contre lui, ou qui taille au pharaon, à la baſſette, &c. *Le banquier a ruiné tous les pontes.*

BANS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Vénerie, qui ſe dit des lits des chiens.

Ce monoſyllabe eſt long.

BANSE; ſubſtantif féminin, & terme de Chaudronniers. Longue manne carrée & profonde, faite de branches d'oſier, & dans laquelle les Chaudronniers tranſportent leurs ouvrages.

BANTAM; nom propre. Ville peuplée & commerçante des Indes orientales, dans l'île de Java, & capitale d'un royaume de même nom. Dans ce pays où l'on prétend qu'il y a dix filles pour un garçon, on marie les enfans à huit, neuf & dix ans, bien moins parce qu'ils ſont nubiles, que pour éluder les diſpoſitions d'une loi de l'Etat, qui déclare le Roi héritier de tous ceux qui meurent. Ainſi les femmes, les enfans, les domeſtiques du défunt, deviennent eſclaves du Souverain qui les vend ou en diſpoſe autrement, comme il le juge à propos. Il ſeroit difficile d'imaginer & de faire ſubſiſter une loi plus barbare & plus abſurde.

Digitized by Google

BANTAME ; ſubſtantif féminin. Les Anglois donnent ce nom à une ſorte de poule de l'île de Java.

BANTAYAN ; nom propre. Île d'Aſie, dans l'Océan Oriental, & l'une des Philippines, ſelon Gemelli-Carréri, qui la met près de l'île de Sibu.

BANTON ; nom propre. Île d'Aſie, dans l'Océan Oriental, & l'une des Philippines, au ſud de celle de Luçon.

BANTRAN & BANTRET-YAI ; nom propre. Îles d'Aſie, que forme la rivière de Menam, au Royaume de Siam.

BANTRE ; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province de Mommonie.

BANTREY ; nom propre. Ville Maritime d'Irlande, dans la Province de Mommonie : elle donne ſon nom à la Baie.

BANTZ ; nom propre. Ville de la baſſe Hongrie, ſur la Save, entre Sirmich & Belgrade.

BANVIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume. C'eſt la même choſe que ban à vin. *Voyez* BAN.

BANZ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tutelle, adminiſtration des biens d'un mineur.

BANZA ; nom propre. Ville d'Afrique, & capitale du Royaume de Congo.

BAOBAB ; ſubſtantif maſculin. Fruit d'Afrique, gros comme un limon, & ſemblable à une courge. Il eſt bon à manger, & l'on en corrige l'acidité avec du ſucre. Il rafraîchit & déſaltère. Les Éthiopiens en font uſage dans toutes les maladies inflammatoires, les fièvres putrides, & les affections peſtilentielles. Proſper Alpin dit que l'arbre où croît ce fruit, reſſemble à l'oranger par les feuilles, la groſſeur & la forme.

BAOL ; nom propre. Petit Royaume d'Afrique, en Nigritie, dont la principale habitation eſt une bourgade, qui s'appelle *l'Ambaye*, où le Roi fait ſa réſidence. Le bétail fait la richeſſe du pays. Le Roi nourrit, à ce qu'on prétend, plus de cinq mille bœufs.

BAONS LE-COMTE ; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Normandie, à trois lieues, nord, de Caudebec.

BAPAUME ; nom propre. Ville forte de France, en Artois, à trois lieues & demie, ſud-ſud-eſt, d'Arras. On y compte quatre mille cinq cens perſonnes. Il y a un grand État-Major, dont le Gouverneur perçoit environ 9000 liv. par an, & le Lieutenant de Roi 2500.

BAPAUME, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de France, en Normandie, qui ſe perd dans la Seine, à un quart de lieue au-deſſous de Rouen, après un cours d'environ ſix lieues.

BAPTÊME ; ſubſtantif maſculin. *Baptiſma*. Celui des ſept Sacremens de l'Égliſe, par lequel on eſt fait Chrétien, & qui ſe confère par le moyen de l'eau qu'on verſe ſur la tête, & de la formule ſacramentelle dont la ſubſtance eſt, *je te baptiſe au Nom du Père, & du Fils, & du Saint-Eſprit.*

Les Miniſtres ordinaires du Baptême ſont les Evêques & les Prêtres ; mais dans le cas de néceſſité, toutes perſonnes, mêmes les femmes peuvent baptiſer.

On diſtingue en Théologie trois ſortes de Baptêmes : le Baptême d'eau, le Baptême de feu, & le Baptême de ſang.

Le *Baptême d'eau* eſt celui dont nous venons de donner la définition.

Le

Digitized by Google

Le *Baptême de feu*, qu'on appelle auſſi *le Baptême du Saint-Eſprit*, eſt fondé ſur ce que dit Saint Jean-Baptiſte, qu'il ne baptiſe que par l'eau; mais que *celui qui viendra après lui, baptiſera par le Saint-Eſprit & par le feu.* Ces paroles ont fait naître diverſes opinions chez les anciens Pères; mais l'Egliſe n'a point approuvé ceux qui prenant les paroles de l'Evangile à la lettre, prétendoient que le feu devoit entrer dans la cérémonie du Baptême. Elle a laiſſé la liberté de conſidérer & d'expliquer ce feu, ou comme l'abondance des graces répandues ſur nous par le Baptême, ou comme le feu qui accompagna la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres; ou comme le feu des tribulations, de la douleur & de la pénitence qui doit accompagner le Baptême.

Le *Baptême de ſang*, eſt le martyre des Catéchumènes, qu'on croyoit leur tenir lieu de baptême quand ils mouroient pour la cauſe de l'Evangile, avant d'avoir été baptiſés. C'eſt qu'autrefois on ne baptiſoit les Catéchumènes qu'à Pâques & à la Pentecôte.

BAPTÊME DU TROPIQUE, OU DE LA LIGNE, ſe dit, en termes de Marine, d'une cérémonie bizarre & ridicule, dans laquelle on jette pluſieurs ſeaux d'eaux ſur le corps de ceux qui paſſent, pour la première fois, le Tropique ou la Ligne équinoctiale.

Les Officiers & les Paſſagers ſe rachètent de cette farce, par le moyen de quelque argent donné à l'Equipage; mais on ne fait point de grace à ceux qui ne donnent rien.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batême*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BAPTES; (les) on appeloit ainſi à Athènes, les Prêtres de Cottytlo, Déeſſe de l'impureté, dont ils célébroient les fêtes pendant la nuit par des danſes laſcives, & en ſe livrant à toutes ſortes de débauches. Juvenal dit que ces Prêtres étoient ſi infâmes, qu'ils offenſoient Cottytlo elle-même.

BAPTES, eſt auſſi le titre de deux Comédies, que firent contre les Prêtres de ce nom, les Poëtes Cratinus & Eupolis: mais ces Prêtres, pour ſe venger, jettèrent les Poëtes dans la Mer.

BAPTESTIRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois baptême.

BAPTISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAPTISER.

BAPTISER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Baptiſare.* Action de conférer le Baptême. *On vient de baptiſer un enfant.* Voyez BAPTÊME.

BAPTISER, ſe dit, par extenſion, de certaines cérémonies eccléſiaſtiques qui ne ſont que des bénédictions. Ainſi l'on dit, *baptiſer une cloche;* pour dire, la benir, lui donner un nom.

On dit, dans le même ſens, *baptiſer un enfant;* pour dire, faire les ſeules cérémonies qui accompagnent le Baptême, quand il s'agit d'un enfant ondoyé.

BAPTISER, ſe dit proverbialement, figurément & abuſivement de l'action de donner un ſobriquet.

On dit auſſi figurément & familièrement, *baptiſer le vin;* pour dire, y mettre de l'eau.

Digitized by Google

Les deux premières syllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *baptiſe*, la ſyllabe *ti* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer le *p* qui eſt oiſif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *batizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BAPTISIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois faire bâtir.

BAPTISMAL, ALE; adjectif. Qui concerne le Baptême. *Les eaux baptiſmales.*

On appelle *Fonts-baptiſmaux*, les Fonts où l'on baptiſe.

On donnoit autrefois le nom de *Robe baptiſmale*, à la Robe blanche que portoit pendant huit jours la perſonne qu'on venoit de baptiſer.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *p* & le *l* final ſe font toujours ſentir.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *la baptiſmale innocence*, mais *l'innocence baptiſmale*.

BAPTISTÈRE; ſubſtantif maſculin. C'eſt le nom que portoit une ſorte de Chapelle qu'on bâtiſſoit autrefois auprès d'une Egliſe principale, & où l'on adminiſtroit le Baptême.

BAPTISTÈRE, ſe dit auſſi d'un extrait tiré des Regiſtres de Baptêmes, par lequel on prouve où l'on a été baptiſé, & en quel temps on l'a été. *J'ai lu ſon baptiſtère.*

BAPTISTÈRE, eſt auſſi adjectif. On appelle *Regiſtre-baptiſtère*, le Regiſtre où ſont écrits les noms de ceux qu'on a baptiſés; & *Extrait-baptiſtère*, l'extrait qu'on tire de ce Regiſtre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *p* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batiſtère*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BAPTIZOÈRE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de la robe dont on revêtoit une perſonne baptiſée.

BAPTOYER; vieux mot qui ſignifioit autrefois baptiſer.

BAQUET; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit cuvier de bois, dont les bords ſont fort bas. C'eſt une uſtenſile à l'uſage de pluſieurs ouvriers, comme Maçons, Braſſeurs, Cordonniers, &c.

BAQUET, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'une pierre creuſée, qui ſert à l'Imprimeur pour laver ſes formes.

BAQUET, ſe dit, en termes de Marbreurs de papier, d'une ſorte de boîte carrée, plate, ſans couvercle, où le Marbreur verſe l'eau gommée ſur laquelle il répand les couleurs qui doivent marbrer le papier.

BAQUET, ſe dit, en termes de Re-

Digitized by Google

lieurs & Doreurs, d'un demi muid ſcié par le milieu, où l'on entretient avec de la cendre & de la pouſſière de charbon, une chaleur douce & ſuffiſante pour ſécher la dorure.

BAQUET, ſe dit, en termes de Jardinage, d'un vaiſſeau de bois que le Jardinier remplit de terre pour y ſemer quelques graines particulières.

BAQUET, ſe dit, en termes de Chaudronniers, de tous les vaiſſeaux de cuivre qui ſont encore imparfaits.

BAQUET, ſe dit, en termes de Graveurs, d'une ſorte de caiſſe dont l'Artiſte ſe ſert pour faire couler & mordre l'eau-forte ſur les planches. Ce *baquet* eſt fait d'un bois très-mince, bien aſſemblé & peint à l'huile en-dehors & en-dedans, afin qu'il puiſſe contenir l'eau-forte, ſans en être imbibé. Ce *baquet* eſt de l'invention de M. le Clerc. Il eſt bon d'en dire l'uſage.

Quand on veut faire mordre l'eau-forte, on graiſſe le deſſous de la planche, & l'ayant poſée dans le fond du *baquet*, on y verſe de l'eau-forte juſqu'à la hauteur d'une ligne ou deux par-deſſus la planche. On balotte enſuite cette caiſſe d'un mouvement aſſez doux & lent, en faiſant paſſer & repaſſer l'eau-forte ſur cette planche, juſqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet qu'on s'eſt promis. Il faut fixer la planche, afin qu'elle ne ſe dérange pas dans le balottement.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BAQUETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BAQUETER.

BAQUETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, en termes de bâtiment, ôter l'eau d'une tranchée, avec la pêle ou quelqu'autre outil.

BAQUETER *l'eau*, ſignifie, en termes de Jardinage, répandre l'eau ſur le gazon d'un baſſin, avec une pêle de bois, pour arroſer le deſſus des glaiſes.

BAQUETURES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Cabaretiers & de Marchands de vin. On appelle ainſi le vin qui tombe d'un tonneau en perce, dans un vaſe placé au-deſſous de ce tonneau.

BAQUEVILLE; nom propre. Petite ville de France, en Normandie, ſur le ruiſſeau de Vienne, à trois lieues, ſud-ſud-oueſt, de Dieppe. On y fabrique des ſerges & des toiles.

BAQUIER; ſubſtantif maſculin. Terme de Commerce. Coton de petite valeur, qui ſe vend à Smirne, mais en petite quantité.

BAR; ſubſtantif maſculin, & terme de bâtiment, qui ſe dit d'une eſpèce de civière, ſur laquelle certains Ouvriers appelés *Bardeurs*, à cauſe de cette civière, portent des pierres d'une groſſeur médiocre.

BAR, ſe dit, en termes de l'art héraldique, de certains poiſſons qu'on met dans les armoiries. Les armes du Duché de Bar ſont d'azur, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'or, à deux bars adoſſés de même, dentés & allumés d'argent.

BAR (le Duché de) eſt le nom d'une province de France, qu'on appelle auſſi *le Barrois*, & qui eſt ſituée entre la Champagne & la Lorraine.

BAR-LE-DUC, eſt le nom de la ville capitale du Barrois, ou Duché de Bar dont nous venons de parler. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ornain, à dix-huit lieues, oueſt, de Nancy. On y a de bonnes truites, & l'on y recueille d'excellent vin.

BAR-SUR-AUBE; c'eſt le nom d'une

Digitized by Google

ville de France, en Champagne, ſur l'Aube, à dix lieues, nord-oueſt, de Langres. On y compte environ quatre mille ames, & l'on y recueille d'excellent vin.

BAR-SUR-SEINE, eſt une autre ville de France, en Bourgogne, ſur la Seine, à ſix lieues, ſud-eſt, de Troyes. On y recueille auſſi d'excellent vin.

BAR, eſt encore le nom d'une petite ville de Pologne, dans l'Ukraine, entre Bracklaw & Kaminieck.

BARABA; nom propre. Déſert & grand lac au royaume de Sibérie. On en tire un ſel ſolide que les Ruſſes coupent comme de la glace, & qu'ils tranſportent ſur leurs vaiſſeaux.

BARABAN; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un baſſin de cuivre, ſur lequel on frappoit pour annoncer quelque choſe.

BARABINSKOIS; (les) Peuples de Sibérie, qui habitent les environs du lac Baraba. Ils ſont pauvres & idolâtres.

BARACAQUES; (les) Religieux Japonnois, qui ne s'occupent qu'à méditer & à prier.

BARACÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à quatre lieues, nord-eſt, d'Angers.

BARACH; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan.

BARACI; nom propre. Ancienne ville de l'île de Sardaigne, dont on voit encore aujourd'hui des ruines près de Saſſari.

BARACOA; nom propre. Ville & port d'Amérique, dans l'île de Cuba, ſur la côte ſeptentrionale.

BARACOOTO; ſubſtantif maſculin. Nom de deux ſortes de poiſſons de l'île de Tabago, longs d'environ deux pieds, & qui ont la gueule remplie de dents. L'un a le muſeau blanc, & l'autre l'a noir. Le premier eſt bon à manger; mais l'autre a la chair du dos & les dents venimeuſes.

BARAD; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, & dans le voiſinage de Cadès.

BARADAS; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Œillet rouge-brun, dont la fleur eſt large, groſſe & diſpoſée en dôme. Il ne faut lui laiſſer que quatre ou cinq boutons.

BARAGAZA; nom propre. Ancienne ville d'Ethiopie, ſur la mer rouge, dont parle Pline.

BARAGOUIN; ſubſtantif maſculin. Langage défectueux & corrompu. *Je ne peux pas me faire à ſon baragouin.*

BARAGOUIN, ſe dit auſſi, par extenſion, & abuſivement, des langues que l'on ne comprend pas. *Perſonne n'eſt au fait du baragouin de ces Nègres.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BARAGOUINÉ; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BARAGOUINER.

BARAGOUINER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Prononcer mal, parler mal une langue. *Quand j'ai vu qu'elle baragouinoit, je me ſuis retiré.*

BARAGOUINER, ſe dit par extenſion & par abus, en parlant d'une langue que l'on ne comprend pas. *J'ai laiſſé ces Allemands baragouiner à leur aiſe.*

Les temps compoſés de ce VERBE ſe forment avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont baragouiné.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons.

Digitized by Google

au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARAGOUINEUR, EUSE; ſubſtantif. Celui ou celle qui baragouine. *Connoiſſez-vous cette baragouineuſe?*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

BARAGRA; ſubſtantif maſculin. Nom d'une monnoie qui a cours à Rome, & qui vaut un bolognini.

BARAÏCUS; terme de Mythologie, & ſurnom d'Hercules, qui fut ainſi appelé d'une ville d'Achaie, où il avoit un Oracle célèbre.

BARAIL, BARAU, vieux mots qui ſignifioient autrefois Baril.

BARAL; ſubſtantif maſculin. Meſure des liquides dont on ſe ſert en Provence, en Languedoc, *&c.*

BARALIPTON; terme barbare, qui fait partie du vers technique,

Barbara celarent darii ferio Baralipton.

Voila avec quoi on a prétendu enſeigner l'art de raiſonner dans les écoles de Logique, à cela près qu'on a joint à cette formule les deux vers ſuivans, qui ſont de la même trempe & pour le même objet:

Aſſerit a, *negat* e, *verum generaliter ambo:*
Aſſerit i, *negat* o, *ſed particulariter ambo.*

Il étoit plus ſimple d'expliquer la doctrine. *Voyez* LOGIQUE & SYLLOGISME.

BARALLOTS; (les) Hérétiques qui parurent à Bologne, en Italie. Ils mettoient tous leurs biens en commun, & même leurs femmes & leurs enfans.

BARANATHETA; nom propre. Ville & royaume d'Aſie, que Baudrand dit être dans la partie la plus méridionale de la grande Tartarie.

BARANCA DE MELAMBO; nom propre. Ville de l'Amérique, ſur la rivière de la Magdelaine, à ſix lieues de la mer du nord, & à trente de Carthagène. Les Eſpagnols y ont un bureau de recette.

BARANDAGE; ſubſtantif maſculin & terme des Eaux & Forêts. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

BARANGE; ſubſtantif féminin, & terme de ſalines. Mur d'environ trois pieds de hauteur, placé en dedans du fourneau, & ſervant à la ſéparation des bois & des braiſes.

BARANGES; ſubſtantif maſculin pluriel. Officiers de l'Empire Grec, qui gardoient les clés des portes de la ville où l'Empereur faiſoit ſa réſidence.

BARANGUERLIS; nom propre. Grand étang d'Egypte, ſur les frontières de la Terre Sainte, & vers la côte de la Méditerranée, où il a ſon embouchure. Il avoit autrefois plus de cent vingt mille pas de longueur; mais il en a beaucoup moins aujourd'hui.

BARANIZ; nom propre. Montagne conſidérable d'Afrique, au Royaume de Fez, à cinq lieues de Tezer. Elle eſt habitée par les Zenetes & les Haoares, peuples blancs & courageux: on y recueille quantité de blé, d'olives & de raiſins.

BARANOWA; nom propre. Petite ville de Pologne, dans la haute Volhinie, ſur la rivière de Slucks.

BARANYWAR; nom propre. Petite ville de la baſſe Hongrie, ſur le ruiſſeau de Craſſo, entre Bude & Belgrade.

Digitized by Google

BARAQUE; ſubſtantif féminin. Hutte ou petite loge que font les ſoldats pour ſe mettre à couvert des injures du temps. *Une partie de l'armée paſſa l'hiver dans les baraques.*

BARAQUE, ſe dit auſſi d'un lieu conſtruit de charpente qui ſert de retraite pendant l'été aux ouvriers d'un grand attelier & de magazin pendant l'hiver, pour y ſerrer leurs outils, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brève, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *barake*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BARAQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARAQUER.

BARAQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Etablir des baraques. *Il fallut baraquer l'armée.*

BARAQUER, eſt plus ſouvent pronominal réflechi. *L'armée ſe baraqua dès les premiers jours d'automne.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARAQUILLE; ſubſtantif féminin, & terme de cuiſine. Sorte de pâtiſſerie qui renferme une farce compoſée de filets de perdrix, de poularde, de ris de veau, de champignons, de truffes vertes, *&c.*

Comme un pareil mets n'eſt fait que pour les tables de l'opulence, qui a ſes cuiſiniers inſtruits, il eſt inutile d'en indiquer la manipulation.

BARAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois fraude, menſonge.

BARATERIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois échange.

BARATEUR; ſubſtantif maſculin, & terme populaire qui ſignifie trompeur.

BARATHENA; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place dans l'Arabie déſerte, ſur les frontières de la Méſopotamie.

BARATHRE; ſubſtantif maſculin. *Barathrum.* Gouffre profond dans l'Attique, où l'on précipitoit les ſcélérats.

BARATTE; ſubſtantif féminin. Sorte de long vaiſſeau de bois fait de douves, plus étroit par en haut que par en bas, & qui ſert à battre la crême dont on fait le beurre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BARATTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARATTER.

BARATTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Agiter, battre la crême qui eſt dans la baratte pour en faire du beurre.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *barater*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BARATTERIE; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Tromperie d'un Maître ou Patron d'un Navire ou de l'Equipage, ſoit en volant, ſoit en altérant les marchandiſes, ſoit par quelqu'autre malverſation.

Les deux premières ſyllabes ſont

Digitized by Google

brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BARAZA; nom propre. Ancienne ville, que Ptolémée place dans l'Arménie majeure.

BARBA; nom propre. Petite ville du Royaume d'Alger.

BARBA, est aussi le nom d'une ancienne ville de la Bétique, dont parle Antonin.

BARBACANE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on pratique aux murs qui soutiennent les terres, pour faciliter l'écoulement des eaux.

BARBACANE, se dit aussi, en termes de Fortifications, de petites ouvertures pratiquées dans les murs des citadelles, ou autres forteresses, afin que les assiégés puissent tirer à couvert sur les assiégeans.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *barbakane*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBACOAS; (les) Peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la rivière de Cauca.

BARBACOLLE; nom qui fut autrefois donné au Jeu appelé *Pharaon*. Voyez *ce mot*.

BARBADE; (la) nom propre de deux îles d'Amérique, du nombre des Antilles. Les Anglois, à qui elles appartiennent, en tirent annuellement une quantité prodigieuse de sucre, d'indigo, de coton & de gingembre.

BARBADOUIRE; vieux mot qui signifioit autrefois masque.

BARBANÇON; nom propre. Principauté des Pays-Bas, dans le Hainaut.

BARBANÇON; nom propre. Bourg de France, en Hainaut, à quatre lieues, est-sud-est, de Maubeuge.

BARBANDE; nom propre. Ancienne ville, jadis considérable, dans la haute Egypte, sur le Nil, entre Girgio & Ama. Il n'en reste que des ruines.

BARBANTANE; nom propre. Bourg de France, en Provence, près du confluent du Rhône & de la Durance, à une lieue & demie, sud-oueſt, d'Avignon, dans une contrée où l'on recueille d'excellent vin & de très bons fruits, sur-tout des melons. Il y a une Commanderie de Malthe, qui vaut au Titulaire 3000 livres de rente.

BARBARA. *Voyez* BARALIPTON.

BARBARE; adjectif de tout genre. *Barbarus, a, um.* Cruel, inhumain. *Il abolit cette coutume barbare. Ces Peuples ont des mœurs barbares.*

BARBARE, se dit, dans le sens figuré & en parlant de langage, des termes qui sont impropres, & d'une langue qui n'a point de rapport à la nôtre, & dont nos oreilles sont choquées. *Exemples.* Dans le premier sens: *Il ne parle jamais, qu'il ne se serve d'expressions barbares.*

Dans le second sens: *Les Hurons ont une langue formée de mots barbares.*

BARBARE, signifie aussi figurément, sauvage, grossier, qui vit sans police. *Il y a plusieurs Nations barbares qui habitent l'Afrique.*

LOIX BARBARES, se dit, en Jurisprudence, de celles qui furent faites par les Peuples qui démembrèrent l'Empire Romain, tels que les Goths, les Visigoths, *&c.*

BARBARE, se dit, en termes de Pein-

Digitized by Google

ture, de la manière dont peignoient les Artiſtes qui ont travaillé pendant longtemps avant Raphaël. Cette manière *barbare*, eſt ce qu'on appelle auſſi *manière gothique.*

BARBARE, s'emploie auſſi ſubſtantivement dans le ſens d'inhumain, de ſauvage, groſſier, & ſans police. *Exemples.* Dans le ſens d'inhumain : *S'il n'eût pas été un barbare, il ne l'auroit pas traité auſſi cruellement.*

Dans le ſens de ſauvage, groſſier, & ſans police : *Il pénétra dans les terres, & il ſe vit entouré de barbares, qui le conſidéroient attentivement.*

Les Grecs donnoient le nom de *barbares*, à toutes les Nations qui ne parloient pas leur langue, ou qui ne la parloient pas auſſi bien qu'eux.

Les Romains appelèrent auſſi *Barbares* tout ce qui n'étoit pas Romain ou Grec; car ils regardoient les Grecs comme une Nation policée & ſavante.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un barbare cœur*, mais *un cœur barbare.*

BARBAREMENT; adverbe. *Barbarè.* Inhumainement, avec barbarie. *Il fut traité barbarement.*

BARBAREMENT, ſignifie, dans le ſens figuré, groſſièrement. *On vit & l'on parle barbarement dans ces contrées.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *barbaremant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BARBARESQUE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt de Barbarie. *Voyez* BARBARIE.

BARBARICAIRE; ſubſtantif maſculin. Peintre qui exécute en tapiſſerie, ou avec des ſoies de différentes couleurs, des repréſentations de diverſes figures. La tapiſſerie de cette eſpèce eſt un genre de peinture dans lequel excellent des Artiſtes de la Manufacture Royale des Gobelins. Les ouvrages qu'ils ont donnés, dans les différens genres d'hiſtoire, d'animaux, de fleurs, *&c.* ont quelque choſe de frappant & de plus ſurprenant même, que les tableaux ordinaires faits au pinceau.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *barbarikaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BARBARICINS; (les) Peuples qui habitent les montagnes de l'île de Sardaigne.

BARBARIE; ſubſtantif féminin. *Crudelitas.* Cruauté, inhumanité. *Qui n'auroit pas frémi à la vue de tant de barbarie.*

BARBARIE, ſignifie, dans le ſens figuré, ignorance, groſſièreté. *Au ſiècle d'Auguſte, ſuccédèrent les temps de barbarie.*

BARBARIE *de langage*, ſe dit des mots impropres dont on ſe ſert pour exprimer les idées.

BARBARIE, eſt auſſi un nom propre, qui ſe dit d'une grande contrée d'Afrique, renfermée entre la mer Atlantique, la Méditerranée, l'Egypte

Digitized by Google

gypte, la Nigritie & la Guinée. On lui donne ſept cent cinquante lieues de côtes. Ses principales parties ſont les Royaumes de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & les déſerts de Zara.

Voyez ce qui a rapport à chacune de ces parties, ſous le nom qui lui eſt propre.

MER DE BARBARIE, ſe dit de cette partie de la Mediterranée qui baigne les côtes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend juſqu'aux îles de Sicile & de Sardaigne.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

BARBARIME; vieux mot qui ſignifioit autrefois pays étranger.

BARBARIN; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de mer, qu'on appelle *Rouget*, en Languedoc, & dont le vrai nom françois eſt *Surmulet*. Voyez *ce mot*.

BARBARIQUE; ſubſtantif maſculin. Poiſſon des Indes, dont les Turcs font beaucoup de cas. Il a la forme d'une morue, mais il eſt plus grand, & ſa tête eſt fort recherchée.

BARBARISME; ſubſtantif maſculin. Terme de Grammaire. Faute que l'on commet contre la pureté du langage, en ſe ſervant de mots qui ne ſont pas uſités, ou en plaçant à contreſens ceux qui ſont en uſage. C'eſt proprement une locution étrangère, comme le ſoléciſme eſt une faute contre les règles de la conſtruction. Ainſi, en diſant *aſinage* pour *ânerie*, je ferai un *barbariſme*. J'en ferai encore un, ſi je dis, *ils ſont à lentour de la table*; au lieu de dire, *autour de la table*; parce qu'alentour eſt un adverbe qui doit s'employer abſolument & ſans régime.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BARBASTELLE; ſubſtantif féminin. Sorte de chauve-ſouris, ainſi nommée par M. de Buffon, parce que le renflement de ſes joues lui forme un bourrelet au-deſſus des lèvres, qui paroît être une groſſe mouſtache. Sa groſſeur eſt à peu près celle d'une autre chauve-ſouris, appelée *Oreillar*; elle a les oreilles auſſi larges, mais bien moins longues: ſon muſeau eſt très-court, ſon nez aplati, & ſes yeux ſont preſque dans ſes oreilles.

BARBASTRE; nom propre. Bourg de France, dans l'île de Noirmoutier, à deux lieues, oueſt-nord-oueſt, de Beauvoir. Les habitans n'y ont d'autres impôts que le papier timbré, & les droits de contrôle & d'inſinuations.

BARBATA ou BARBUE; terme de Mythologie, & ſurnom de la Déeſſe Vénus, quand elle étoit repréſentée avec de la barbe, & ayant les deux ſexes.

BARBATH; nom propre. Ville de l'Arabie heureuſe, capitale de la Province de Schagr, qui eſt l'Adramytène des Anciens.

BARBATO; nom propre. Ville maritime d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur l'embouchure d'une rivière de même nom, dans l'océan Atlantique.

BARBAUT; vieux mot qui ſignifioit autrefois maſque.

BARBE; ſubſtantif féminin. *Barba.* Poil du menton & des joues. *Il a déjà la barbe griſe. Votre barbe reſſemble à celle d'un Capucin.*

Jeune barbe, ſe dit, par mépris, d'un jeune homme; & on dit, *qu'il a encore la barbe trop jeune*; pour

Digitized by Google

dire, qu'il ne doit pas encore penſer à faire certaines choſes qui exigent plus de poids & de maturité que l'on n'en a ordinairement à ſon âge.

On dit proverbialement, familièrement & figurément, *faire quelque choſe à la barbe de quelqu'un*; pour dire, la faire hardiment, en ſa préſence, & comme pour le braver.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il rit dans ſa barbe*; pour dire, qu'il eſt bien aiſe de quelque choſe, mais qu'il ne veut pas le faire paroître.

BARBE, ſe dit des longs poils de certains animaux. *La barbe d'un lièvre, d'une chèvre, d'un chat.*

BARBE *de coq*, ſe dit des deux petits morceaux de chair qui pendent ſous le bec de cet animal.

BARBE, ſe dit des cartilages qui ſervent de nâgeoires à certains poiſſons plats, tels que le turbot, la ſolle, *&c.*

BARBES *de baleine*, ſe dit des fanons d'une baleine.

BARBES *de plumes*, ſe dit des petits filets qui tiennent au tuyau des plumes.

BARBES *d'épi*, ſe dit des pointes des épis. *Les barbes d'épi ſont plus longues au ſeigle qu'au froment.*

BARBE, ſe dit du poil de certaines étoffes uſées ou non ébarbées.

BARBE, ſe dit de cette ſorte de duvet que forme la corruption & la moiſiſſure des confitures gâtées.

BARBE, ſe dit des petites parties ou grains de limaille qui reſtent attachés aux corps métalliques après qu'on les a limés, & qui s'enlèvent enſuite ou avec la pierre, ou avec le bruniſſoir, *&c.*

BARBE *d'une comète*, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'une ſorte de chevelure lumineuſe & rayonnante, qui précède la comète, comme la queue eſt une chevelure lumineuſe & rayonnante qui la ſuit.

BARBES, ſe dit des bandes de toile de mouſſeline ou de dentelles qui pendent aux coeffures des femmes.

BARBE, ſe dit, en termes de Serrurerie, de la partie du pêne qui a la forme de dents, & que la clé rencontre en tournant dans la ſerrure pour faire avancer ou reculer le pêne.

BARBES ou BARBILLONS, ſe dit, en termes de Maréchallerie, de petites excroiſſances de chair qui s'étendent en longueur, & finiſſent en pointe ſous la langue du cheval où elles ſont attachées au palais. Il faut les ôter, parce qu'elles empêchent l'animal de manger; ce qui ſe fait avec le ſecours du pas d'âne comme pour ôter la fève. Quand ces excroiſſances ſont enlevées, il eſt bon de laver la bouche au cheval avec du ſel, de l'ail & du vinaigre pour le remettre en appétit.

BARBE ou SOUS BARBE, ſe dit, en termes de Manège, de la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette. C'eſt le dehors de la mâchoire inférieure au-deſſus du menton.

BARBES *d'un vaiſſeau*, ſe dit, en termes de Marine, des parties du bordage de l'avant, vers l'endroit où l'étrave s'aſſemble avec la quille.

BARBE, STE. BARBE, CHAMBRE DES CANONIERS, ſe dit auſſi d'un retranchement de l'arrière du vaiſſeau, au-deſſous de la chambre du capitaine, où le maître canonier place une partie de ce qui ſert à l'artillerie. Ce lieu ſe nomme *Sainte-Barbe*, à cauſe que les canoniers

Digitized by Google

ont choisi cette Sainte pour patrone.

On dit, en termes de l'Art militaire, *tirer en barbe ou à barbette*, quand on tire avec le canon à découvert par dessus le parapet, & sans épaulement de terre pour se cacher.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BARBE; substantif masculin. Cheval de cette contrée d'Afrique qu'on appelle *la Barbarie*. Sa taille est déliée, ses jambes sont bien écartées, & on l'estime pour sa vigueur & sa vîtesse. Le Duc de Newcastle dit que le feu des barbes dure autant que leur vie.

Dapper rapporte qu'il y a des barbes qui devancent les autruches à la course, & qu'un seul de ces chevaux se vend ordinairement mille ducats ou cent chameaux. Les titres de leur généalogie sont conservés avec autant de soin qu'on conserve ceux des maisons distinguées de l'Europe. Il y a tel barbe qu'on fait descendre en ligne directe du fameux cheval du grand Dalide, & l'on juge bien qu'une telle extraction bien prouvée, doit entrer en considération pour fixer le prix de la vente.

BARBÉ; adjectif, & terme de l'art Héraldique, qui se dit des coqs & des dauphins, quand leur barbe est d'un autre émail que leur corps.

Les anciens DAUPHINS & la Province de DAUPHINÉ, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé, & barbé de gueules.

BARBEAU; substantif masculin. Poisson de lac & de rivière, ainsi nommé, parce qu'il a comme quatre barbes ou moustaches à chaque côté de la gueule. Il est de figure oblongue & couvert d'écailles tendres & minces. Les plus gros barbeaux pèsent environ trois livres. On les mange à l'étuvée & au court bouillon. Il faut préférer les petits aux grands, parce qu'ils sont plus faciles à digérer. Les parties les plus estimées de ce poisson, sont la tête & le foie. Ses œufs sont purgatifs.

BARBEAU, est aussi le nom d'une plante, mieux connue sous le nom de bluet. *Voyez* ce mot.

BARBEAULX; vieux mot qui signifioit autrefois dents, ou pointes.

BARBEAUX; nom propre. Abbaye de France, sur la Seine, à deux lieues, sud est, de Melun. Elle est en Commende, & produit vingt mille livres de rente au titulaire.

BARBECINS; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis du Cap-Verd. Les éléphans y sont très-communs. Dapper rapporte que les filles du Roi s'y font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles.

BARBE DE BOUC; substantif féminin. Plante laiteuse, dont on distingue deux espèces. L'une, dont les fleurs sont jaunes & les feuilles comme celle du safran, mais plus courtes & plus larges, croît dans les prés & autres lieux humides; l'autre a ses feuilles semblables à celles du poireau, & ses fleurs purpurines, tirant sur le bleu; on la cultive dans les jardins; c'est le salsifix ordinaire.

Ces deux plantes contiennent beaucoup de sel essentiel, d'huile & de plegmes. Leurs feuilles sont vulnéraires & consolidantes, & leurs racines apéritives, stomachales & pectorales.

BARBE DE CHÈVRE; substantif féminin. *Barba capræ*. Plante à plusieurs tiges rondes, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur

Digitized by Google

de quatre ou cinq pieds. Ses feuilles ſont oblongues, pointues & dentelées. Ses fleurs naiſſent aux ſomnités des branches, & ſont formées chacune de cinq petites feuilles de couleur blanche & diſpoſées en roſe. Il leur ſuccède des fruits compoſés de pluſieurs petites graines, dans chacune deſquelles on trouve une ou deux ſemences oblongues.

Cette plante, qui croît dans les bois & ſur les montagnes, contient beaucoup de ſel eſſentiel. Elle eſt ſudorifique, aſtringente, cordiale, vulnéraire, bonne contre les hémorrhagies & pour conſolider les plaies.

BARBE DE JUPITER; ſubſtantif féminin. *Barba Jovis.* Arbriſſeau qui s'élève à la hauteur d'environ trois ou quatre pieds. Sa tige eſt dure & ligneuſe. Ses feuilles ſont petites, argentées ou ſoyeuſes. Ses fleurs ſont légumineuſes, jaunes & reſſemblent à celles du genêt pour la figure, mais non pour la grandeur. Il leur ſuccède des gouſſes fort courtes, & qui renferment chacune une ſemence.

Cet arbriſſeau eſt agréable à la vue, & on le dit apéritif.

BARBE DE MOINE; *Voyez* CUSCUTE, c'eſt la même choſe.

BARBE DE RENARD; ſubſtantif féminin. Arbriſſeau d'où l'on tire la gomme adragant. *Voyez* ADRAGANT.

BARBÉIER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Marine. On dit que *la voile barbeie*, quand le vent agite la voile & la bat de côté & d'autre ſans la remplir.

BARBEIL; vieux mot qui ſignifioit autrefois barbillon.

BARBELA; nom propre. Rivière d'Afrique, au royaume de Congo. Elle a ſa ſource au royaume de Matamba, & ſon embouchure dans le fleuve Zaïre.

BARBELO; nom propre. Divinité des Gnoſtiques, qu'ils plaçoient dans le huitième ciel. *Voyez* GNOSTIQUES.

BARBELONITES, BARBELIOTS, BARBORIENS; (les) ſorte de Gnoſtiques, non moins extravagans dans leurs cérémonies qu'impies dans leur doctrine. *Voyez* GNOSTIQUES.

BARBELOTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une grenouille.

BARBERANO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, ſur le torrent de Bieda, entre Bracciano & Toſcanella.

BARBERIE; ſubſtantif féminin. Terme employé dans les Statuts des Chirurgiens & des Perruquiers de Paris, pour ſignifier l'art de raſer & de faire les cheveux.

BARBERINO; nom propre. Ville d'Italie, en Toſcane, dans le Florentin, aux pieds de l'Apennin, & ſur le bord de la rivière de Siere.

BARBEROUSSE; nom propre. Fameux Pirate, fils d'un Renegat Sicilien, qui parvint à force de crimes, à s'emparer de la ſouveraine puiſſance dans Alger, où il ſe fit déclarer Roi. Il fut tué deux ans après, à l'âge de quarante-quatre ans, par les troupes que commandoit le Marquis de Gomarez, Général Eſpagnol, & ſa couronne paſſa ſur la tête de ſon frère Hairadin, qui fut depuis ſurnommé Barberouſſe.

C'eſt ce dernier à qui Soliman II. donna le commandement de ſes armées navales, dont il le déclara Généraliſſime. Bientôt il rendit à ce Sultan des ſervices ſignalés. Il

Digitized by Google

conquit le Royaume de Tunis sur Muley Hassan, ravagea l'Italie & les îles voisines, dissipa les flottes de l'Empereur & des Vénitiens, & reprit sur les Impériaux, la Forteresse de Castelnuovo, dans le golfe de Cataro. Ce dernier Barberousse mourut en 1547, âgé de quatre-vingts ans.

BARBET, ETTE; substantif. Chien à poil long & frisé, qui va à l'eau, qu'on instruit à rapporter & à chasser le renard. *On m'a fait présent d'un beau barbet, d'une jolie barbette.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un fort croté, *qu'il est croté comme un barbet.*

On dit aussi proverbialement & familièrement de quelqu'un qui suit un autre partout, *qu'il le suit comme un barbet.*

On dit encore figurément & familièrement de quelqu'un qui rapporte ce qu'il voit & ce qu'il entend, *que c'est un barbet.*

BARBETS; (les) Peuples des vallées du Piémont, de Lucerne, d'Angrone, de Pérouse & de S. Martin. Ils obéissent au Roi de Sardaigne.

BARBETTE; substantif féminin, & terme de l'Art militaire. Espèce de plate-forme sans épaulement, d'où l'on tire du canon à découvert. *Voyez* BARBE.

BARBEZIEUX; nom propre. Ville de France, en Saintonges, environ à cinq lieues, sud-est, de Pons.

BARBICHON; substantif masculin. petit barbet. *Où avez-vous eu ce barbichon?*

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BARBIER; substantif masculin. *Tonsor.* Celui dont le métier est de faire la barbe. *C'est un bon barbier, un mauvais barbier.*

Il y a à Paris deux Communautés qui ont droit de tenir boutique ouverte pour faire la barbe. L'une est celle des Maîtres Chirurgiens, qui doivent avoir pour enseigne des bassins jaunes: l'autre est celle des Perruquiers, qui doivent avoir pour enseigne des bassins blancs.

On dit proverbialement & figurément, *qu'un barbier rase l'autre;* pour dire, que les gens d'un même ordre, d'une même compagnie ou d'une même profession, se servent & se favorisent mutuellement.

BARBIER, est le nom que Rondelet donne à un poisson de mer, du genre des anthias. Sa couleur est rougeâtre; sa tête ronde & de diverses couleurs; ses nâgeoires sont rousses, & il a de petites dents serrées les unes contre les autres. Sa chair est d'un bon suc & facile à digérer.

BARBIER; (Louis) nom propre. Vil adulateur, qui ayant gagné la confiance de Gaston, Duc d'Orléans, trahit lâchement ce Prince, en découvrant tous ses secrets au Cardinal Mazarin. Cette perfidie valut à Barbier plusieurs bénéfices, & enfin l'Evêché de Langres avec le titre de Duc & Pair; ce qui fit dire à Despréaux:

Le sort burlesque en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un Duc & Pair.

Barbier mourut en 1670, après avoir fait un testament où l'on trouve les deux articles suivans: *je ne laisse rien à mon maître d'hôtel parce qu'il y a dix-huit ans qu'il est à mon service.*

Digitized by Google

Je lègue cent écus à celui qui fera mon épitaphe.

Un plaisant fit à propos de ce second article l'épitaphe suivante, où l'on a regret que la poësie ne vaille pas la pensée :

Monsieur de Langre est mort testateur olographe,
Et vous me promettez, si j'en fais l'Epitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet :
Parbleu l'argent est bon dans le siècle où nous sommes :
Comptez toujours : CI GIST LE PLUS MÉCHANT DES HOMMES.
Payez, le voilà fait.

BARBIÈRE ; vieux mot qui signifioit autrefois mentonnière.

BARBILLE ; substantif féminin. On donne ce nom, dans les monnoies, aux petits filamens ou pointes qui sont aux flans, & qu'on enlève en les agitant dans un crible de fer, les uns contre les autres.

BARBILLON ; substantif masculin. Petit barbeau. *Voyez* BARBEAU.

BARBILLON, se dit des barbes qui font partie du corps de certains poissons ; telles sont celles qu'on voit aux deux côtés de la gueule du barbeau.

BARBILLONS, se dit, en termes de Fauconnerie, d'une maladie de la langue des oiseaux de proie.

BARBILLONS, se dit aussi, en termes de Maréchallerie, d'une maladie des chevaux. *Voyez* BARBES.

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *barbilion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBITON ; substantif masculin. Instrument de musique des Anciens, que plusieurs ont confondu avec la lyre ; mais la vérité est qu'on ignore quel étoit son usage.

BARBOIER ; vieux mot qui signifioit autrefois raser, faire la barbe.

BARBON ; substantif masculin. Vieillard. Les jeunes gens se servent de ce mot par raillerie, en parlant des vieux. *N'écoutez pas ce barbon.*

On dit de quelqu'un trop sérieux pour son âge, *qu'il fait le barbon.*

La première syllable est moyenne, la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BARBONNE ; substantif féminin. Poisson de mer, assez semblable à la perche pour la figure & le goût.

BARBONNEL ; nom propre. Ville de France, dans la Brie champenoise, environ à huit lieues, nord-oueſt, de Troyes.

BARBORA ; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Adel, sur le détroit de Babelmandel, entre la ville de Zeila & le cap de Guardafui.

Il y a vis-à-vis de cette ville une île de même nom dans la mer Rouge.

BARBOT ; substantif masculin. On donne ce nom sur les galères à celui qui fait la barbe aux forçats.

BARBOTE ; substantif féminin. Sorte de lotte qu'on trouve dans les rivières qui ne sont pas rapides. Sa tête & sa queue se terminent en pointe. On fait peu de cas de ce poisson pour s'en nourrir ; mais on s'en sert en médecine pour purifier le sang.

Son foie suspendu dans un vaisseau de verre, & exposé à un dégré modéré de chaleur, se convertit en une liqueur jaune qui sert à dissiper les taies & à éclaircir la vue. Son ventricule est bon contre la co-

Digitized by Google

lique, & l'on prétend que ſes arêtes pulvériſées guériſſent l'épilepſie.

Ce poiſſon donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil.

BARBOTE ; participe paſſif, indéclinable, & qui ne ſert qu'à former les temps compoſés du verbe BARBOTER. *Voyez* ce mot.

BARBOTER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action & le bruit que font dans l'eau certains oiſeaux, & particulièrement les canards quand ils y cherchent de la nourriture. *Les Canards ſauvages barbotoient ſur le bord de la Rivière.*

BARBOTER, ſe dit figurément & familièrement de quelqu'un qu'on jette dans l'eau, & qu'on y fait reſter quelque temps. *On le fit barboter dans le ruiſſeau.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe forment avec l'auxiliaire *avoir*. Ils *ont barboté*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquous au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARBOTEUR ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne au canard privé. *Il me vendit un barboteur pour un canard ſauvage.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BARBOTINE ; ſubſtantif féminin. Semence menue, amère & chaude, propre à faire mourir les vers qui s'engendrent dans le corps humain, & ſur-tout dans celui des petits enfans. La doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à une drachme.

On la recueille en Perſe, à ce que rapporte Tavernier, ſur une herbe qui croît dans les prés. Il faut la choiſir récente, verdâtre, d'un goût amer, aromatique & déſagréable.

La *Barbotine* paye à l'entrée du Royaume cinq livres par quintal, ſuivant le tarif de 1664, & en outre vingt pour cent, conformément à l'Arrêt du Conſeil de 1685, comme Marchandiſe du Levant.

BARBOUCHET, BARBUQUET ; vieux mots qui ſignifioient autrefois ſoufflet, coup de la main ſous le menton.

BARBOUDE ; (la) nom propre. Île d'Amérique, l'une des Antilles. Elle eſt petite, mais on y recueille beaucoup de tabac & d'indigo.

BARBOUILLAGE ; ſubſtantif maſculin. Mauvaiſe peinture. *Ce Tableau n'eſt qu'un barbouillage.*

BARBOUILLAGE, ſe dit auſſi d'une mauvaiſe écriture. *Il n'eſt pas poſſible de lire ce barbouillage.*

BARBOUILLAGE, ſe dit d'un diſcours embrouillé, d'un raiſonnement obſcur. *Qu'a-t-il voulu dire avec ſon barbouillage ?*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *barbouliaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BARBOUILLAIRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſtupide, hébêté.

BARBOUILLÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARBOUILLER.

On dit proverbialement & populairement, *ſe moquer de la bar-*

Digitized by Google

bouillée; pour dire, ſe moquer de tout ce qui peut arriver, & de ce que l'on peut dire & faire.

On dit auſſi de quelqu'un qui fait des propoſitions ridicules & déraiſonnables, qu'*il ſe moque de la barbouillée.*

BARBOUILLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Gâter, rendre ſale. *On lui barbouilla le viſage.*

BARBOUILLER, ſe dit, en termes de Peinture, & ſignifie peindre groſſièrement comme on peint une enſeigne à bierre, une muraille, un jeu de paume, *&c. Il a fait barbouiller le plancher de ſa chambre.*

BARBOUILLER, ſe dit, en termes d'Imprimeurs, de l'action de noircir les marges des feuilles qu'on imprime.

BARBOUILLER *du papier*, ſignifie, au propre, faire une écriture difficile à lire, & au figuré, faire une mauvaiſe compoſition.

BARBOUILER, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré & familièrement, embrouiller. *Il a ſingulièrement barbouillé cette hiſtoire.*

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*il s'eſt bien barbouillé dans le monde*; pour dire, qu'il a terni ſa réputation.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *barboulier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, &des *lettres oiſives.*

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le ſecond *l* précède un *e* muet. *de barboulier*, il faudroit faire *je barbouille.*

BARBOUILLEUR; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui poſe groſſièrement des couleurs avec une broſſe, ſur les murs, les portes, *&c. Le barbouilleur doit vernir cette chambre demain.*

BARBOUILLEUR, ſe dit, dans le ſens figuré, d'un mauvais Peintre, & d'un mauvais Auteur. L'un perd des couleurs, & l'autre du papier. *Ce Peintre & ce Poëte ſont de vrais barbouilleurs.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *barboulieur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives.*

BARBU, UE; adjectif. *Barbatus, a, um.* Qui a de la barbe. *Elle étoit ſi barbue, qu'on la prenoit pour un homme habillé en femme.*

BARBUS, s'eſt dit autrefois des Frères Convers de l'Ordre de Grammont, parce qu'ils portoient la barbe longue. Comme ils avoient l'adminiſtration du temporel de l'Ordre, ils voulurent ſe ſoumettre les Prêtres; mais Mezerai rapporte qu'ils perdirent leur procès.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas

un

Digitized by Google

un barbu poiſſon, mais *un poiſſon barbu*.

BARBUE ; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer, plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *Turbots*.

BARBURES ; ſubſtantif féminin pluriel, qui ſe dit en grande fonderie, des inégalités qu'on apperçoit ſur une pièce au ſortir du moule, & qu'il faut réparer au ciſeau.

BARBUSINSKOI ; nom propre. Ville de la Ruſſie Aſiatique, ſur le lac Baikal, à l'embouchure de la rivière de Barbuſigga.

BARBUTE ; vieux mot qui déſignoit autrefois un homme avec ſon armure de tête.

BARBY, nom propre. Ville d'Allemagne, ſur l'Elbe, & capitale d'un Comté de même nom, dans la haute Saxe, entre Saltza & Acken.

BARBYSES ; nom propre. Rivière de Turquie. Elle a ſon embouchure dans le Golfe qui eſt entre Conſtantinople & Galata.

BARBYTACE ; nom propre d'une ancienne ville de Perſe, dont parle Pline. Il conte que les habitans de cette ville amaſſoient tout l'or qu'ils pouvoient, non pas pour en uſer ; mais dans le deſſein de l'enfouir, pour ôter aux hommes un métal ſi dangereux.

BARCA ; nom propre. Grande contrée d'Afrique, à l'orient du Royaume de Tripoli. Elle ſe diviſe en deux parties, dont l'une ſtérile & couverte de ſables, eſt appelée le *Deſert* ; & l'autre eſt le Royaume de *Barca*, qui s'étend depuis le port Salomon, juſqu'au golfe de la Sydre.

Il n'y a point de Ville capitale ni autre, du nom de *Barca*, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux ; c'eſt Derne qui eſt la principale ville de ce Royaume.

BARCADE *de Chevaux* ; on déſigne ainſi une troupe de chevaux, auxquels on veut faire paſſer la mer.

BARCALLAO ; ſubſtantif maſculin. Nom qu'on donne à la morue qu'on pêche vers la côte du Royaume de Chily, & dans quelques autres endroits de la mer du Sud.

BARCALON ; ſubſtantif maſculin. Titre du principal Miniſtre du Roi de Siam.

BARCE ; ſubſtantif maſculin. Sorte de canon peu en uſage aujourd'hui, & dont on ſe ſervoit autrefois ſur mer. Il eſt plus court, plus fort, & d'un plus grand calibre que les faucons & les fauconneaux auxquels il reſſemble d'ailleurs.

BARCELONE-LA-NEUVE ; nom propre. Petite ville de l'Amérique méridionale, que les Eſpagnols ont bâtie au ſeizième ſiècle, dans la Nouvelle Andalouſie.

BARCELONETTE ; nom propre. Ville de France, capitale de la vallée de ſon nom, & ſituée ſur la rivière d'Ubaye, environ à quatre lieues, ſud-eſt, d'Embrun. On y compte environ ſix milles ames.

BARCELONNE ; nom propre. Ville maritime d'Eſpagne, ſur la Méditerranée, & capitale de la Principauté de Catalogne. Elle eſt très-commerçante, & l'on y fabrique quantité de ces couvertures connues en France, ſous le nom de *Catalogne*.

BARCELONNE, eſt auſſi le nom d'une ville de France, en Gaſcogne, ſur l'Adour, environ à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Nogaro.

BARCELONOIS, OISE ; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Qui eſt de Barcelone, qui a rapport à Barcelone. *Un navire Barcelonois. Les Barcelonois paſſent pour laborieux.*

BARCELOR ; nom propre. Ville &

Digitized by Google

port des Indes Orientales, ſur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. Le commerce qui s'y fait, conſiſte particulièrement en poivre & en riz.

BARCELOS; nom propre. Ville de Portugal, avec titre de Duché, ſur la Sourille, à deux lieues, à l'eſt, de la côte de l'océan Atlantique.

BARCENA; nom propre. Lac d'Afrique, dans l'Abiſſinie, ſous la Ligne, & ſur les frontières du Zanguebar.

BARCHE; vieux mot qui ſignifioit autrefois meule, tas de foin, de paille, *&c.*

BARCKSHIRE; nom propre. Province d'Angleterre, au midi d'Oxford. Réading en eſt la capitale. Le blé, le bétail, le gibier, le poiſſon & les bois y abondent.

BARCKSTEIN; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la Régence d'Amberg; & capitale d'un Bailliage de même nom.

BARCO-LONGO; terme de Marine Eſpagnole, qui ſignifie barque longue. Il ſe dit d'un bâtiment très-uſité en Eſpagne, long, bas, pointu, ſans ponts, & allant à voiles & à rames.

BARD; ſubſtantif maſculin. Civière. *Voyez* Bar.

BARDAA; nom propre. Ville d'Aſie, que d'Herbelot place dans l'Arménie-Majeure.

BARDAMANA; nom propre. Ancienne Ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BARDANE; ſubſtantif féminin. Plante qui croît dans les prairies & ſur les chemins, dont la racine eſt blanche en-dedans, & noirâtre en-dehors : elle rougit un peu le papier bleu. Les feuilles de la Bardane ſont vertes en-deſſus, blanchâtres en-deſſous, larges & longues d'un pied & plus. Ses fleurs ſont formées de pluſieurs fleurons purpurins, contenus dans un calice, compoſé d'écailles terminées par un crochet qui s'attache aux habits lorſqu'on en approche. Aux fleurs ſuccède une ſemence à aigrette.

La racine a une ſaveur douceâtre, un peu auſtère; les feuilles ſont amères; les ſemences âcres & amères; les fleurs, les feuilles & les racines apéritives, vulnéraires, & fébrifuges : les ſemences ſont un excellent diurétique.

On preſcrit, pour l'homme, les racines en poudre, juſqu'à un gros; en décoction juſqu'à une once ſur une livre d'eau; le ſuc dépuré des feuilles, à la doſe de quatre onces; la ſemence réduite en poudre, & infuſée dans du vin blanc, juſqu'à un gros; les feuilles extérieurement appliquées ſont antiulcéreuſes, & guériſſent de la galle. On donne aux animaux la racine en poudre, à une demi-once, & en décoction à quatre onces, ſur deux livres d'eau.

BARDARIOTE; ſubſtantif maſculin. On appeloit ainſi les ſoldats de la Garde de l'Empereur de Conſtantinople. Ils étoient armés de bâtons & de baguettes pour écarter le peuple quand le Prince paſſoit. Ils veilloient aux portes du Palais, & portoient auſſi des fouets à leur ceinture, pour en frapper ceux qui étoient condamnés à ce genre de punition.

BARDASHIR; nom propre. Ville de Perſe, dans la Caramanie.

BARDE; ſubſtantif féminin. C'étoit autrefois une ſorte d'armure faite de lames de fer, pour couvrir le

Digitized by Google

poitrail & les flancs des chevaux des anciens Chevaliers.

BARDE, ſe dit, en termes de Manège & de Selliers, d'une longue ſelle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, & qui eſt faite de groſſe toile piquée & bourrée.

BARDE, ſe dit d'une tranche de lard, fort déliée, dont on enveloppe les oiſeaux & volailles au lieu de les larder.

BARDE; ſubſtantif maſculin. Les Gaulois donnoient ce nom à leurs Poëtes. Les Bardes jouiſſoient d'une grande conſidération. Ils marchoient à la tête des Armées, chantant des vers à la gloire de la Nation, & de ceux qui s'y étoient le plus diſtingués par leur valeur & leurs exploits, en prodiguant leur ſang pour la Patrie.

Quelques-uns ont confondu les Bardes avec les Druides; mais ils en différoient cependant, en ce qu'ils n'étoient que Chantres & Poëtes de la Nation, & que les Druides en étoient les Prêtres & les Docteurs, ce qui rendoit ceux-ci ſupérieurs aux autres.

BARDÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARDER.

BARDÉ, ſe dit, en termes de l'Art héraldique d'un cheval paré.

RIPERDA, au pays de Groningue, de ſable au Cavalier d'or, le cheval bardé & caparaçonné d'argent.

BARDEAU; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à de petits ais courts & déliés dont on ſe ſert pour couvrir les maiſons, & pour pluſieurs autres choſes. *Il m'a vendu du bardeau pour réparer cette couverture.*

BARDELLE; ſubſtantif feminin, & terme de Manège. Sorte de ſelle en forme de ſelle à piquer. On s'en ſert au manège en Italie pour les poulains, & l'on nomme *cavalcadours* ceux qui trottent ces animaux en bardelle.

BARDENOCHE; ſubſtantif féminin. Etoffe qui ſe fabrique en France, mais qu'on ne connoît pas à Paris ſous ce nom. Il en eſt parlé dans le tarif de la douane de Lyon.

BARDER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action d'armer & de couvrir de bardes. *Les anciens Chevaliers faiſoient barder leurs chevaux.*

BARDER, ſe dit, en termes de Cuiſine, de l'action de couvrir de bardes ou de tranches de lard déliées, des oiſeaux ou volailles au lieu de les larder. *Bardez ce chapon, ces perdrix.*

BARDER, ſe dit, en termes de bâtiment, de l'action de charger des bois, des pierres ou autres choſes ſur un bar, pour les porter d'un endroit dans un autre.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARDES; nom propre. Île des Indes, ſur la côte de Malabar, à l'embouchure de la rivière de Mondoa, qui la ſépare de l'île où eſt ſituée la ville de Goa.

BARDESANISTES; (les) Hérétiques du ſecond ſiècle ainſi appelés de Bardeſanes, Philoſophe Syrien leur chef. Ils adoptèrent une partie des erreurs de Valentin, & ils y en ajoutèrent d'autres. Ils ſoutenoient entr'autres choſes que les hommes n'étoient pas libres, & que Dieu lui-même étoit ſoumis au deſtin. Ils nioient en outre la réſurrection de la chair, & les myſtères

Digitized by Google

de l'incarnation & de la paſſion de Jeſus-Chriſt.

BARDESEY ; nom propre. Île d'Angleterre ſur la côte du pays de Galles, & preſque adjacente au Comté de Carnawan, dont elle n'eſt éloignée que de trois milles.

BARDEUR ; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui porte un bard ou bar. *Appelez des Bardeurs, pour porter ces matériaux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BARDEWICK ; nom propre. Ancienne & célèbre ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe. Elle étoit très-floriſſante quand Henri le Lion, Duc de Saxe & de Brunſwick, l'attaqua en 1189 ; mais ce Prince l'ayant priſe, il la fit raſer & la ruina entièrement : ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, ſur la rivière d'Ilmeneau, à ſept lieues de Hambourg.

BARDI ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Lombardie, au Duché de Parme, & à vingt milles de Pontremoli.

BARDIC ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Chanteur.

BARDIN. *Voyez* COURPENDU.

BARDIS ; ſubſtantif maſculin, & terme de marine. Batardeau fait de planches ſur le haut du bord d'un vaiſſeau, pour empêcher l'eau d'entrer ſur le pont, quand on couche le vaiſſeau pour le radouber.

BARDIS, ſe dit auſſi d'une ſéparation de planches qu'on fait à fond de cale pour charger des grains.

BARDIT ; ſubſtantif maſculin. Tacite appelle ainſi le chant des anciens Germains, quand ils alloient au combat : c'eſt vraiſemblablement, parce que ce chant étoit compoſé par les Poëtes appelés *Bardes*. Voyez *ce mot*.

BARDOT ; ſubſtantif maſculin. Petit mulet. *J'ai acheté deux bardots.*

BARDOT, ſe dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un que les autres chargent de faire leur ouvrage.

BARDOUES ; nom propre. Abbaye de France, en Gaſcogne, ſur la Baiſe, à une demi-lieue, ſud-eſt, de Mirande. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 8000 liv. de rente.

BARDT ; nom propre. Ville & port d'Allemagne, dans la Poméranie, ſur la mer Baltique.

BAREDGES ; nom propre. Bourg de France, chef-lieu de la vallée de ſon nom, au Comté de Bigorre, en Gaſcogne, environ à trois lieues, ſud, de Bagneres. Il eſt fameux par ſes eaux minérales, qui ſont eſtimées & fréquentées.

BAREGNON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bourſe, Gibecière.

BAREITH ; nom propre. Petite ville d'Allemagne en Franconie, avec un château où réſide le Margrave de ce nom.

BARENTIN ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, ſur la rivière d'Enne, à trois lieues, nord-oueſt, de Rouen.

BARENTON ; nom propre. Ville de France, en Normandie, à ſept lieues & demie, eſt-ſud-eſt, d'Avranches.

BARETER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois échanger, faire un troc.

BARETERRES, BARETERESSE ; vieux mots qui ſignifioient autrefois, Trompeur, Trompeuſe.

BARFLEUR ; nom propre. Ville maritime de France, en baſſe Normandie, ſur l'Océan. Le port fut excellent autrefois ; mais cette ville ayant été priſe & ruinée en 1346, par Geoffroi de Harcourt, qui en fit enlever tous les habitans, le baſſin

Digitized by Google

du port a été négligé depuis ce temps, & s'eſt rempli de ſable. Il n'y a de l'eau aujourd'hui que pour de petits bâtimens.

BARFOUL; ſubſtantif maſculin. Etoffe qui ſe fabrique au royaume de Cantor, & avec laquelle les Européens habillent les Nègres des Colonies.

BARGA; nom propre. Ville d'Italie, en Toſcane, ſur la rivière de Serchio, entre Luques & Caſtel-Nuovo.

BARGAIGNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois marchander.

BARGAINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois cérémonie.

BARGAMO; nom propre. Province d'Ethiopie dans l'Abiſſinie, à l'orient du royaume de Fatagar.

BARGE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau moins grand que le Corlieu, mais qui en a preſque le plumage. Il en eſt une eſpèce. *Voyez* CORLIEU.

BARGE, eſt auſſi le nom d'un poiſſon de mer, plat & ſemblable au carlet; mais il a le muſeau moins long.

BARGE, s'eſt dit autrefois pour barque ou eſquif. On dit encore aujourd hui à Londres, la *Barge du Maire*. Larrey rapporte qu'Anne de Boulen fut arrêtée au ſortir de ſa barge, comme elle revenoit de Gréenvich.

BARGELACH; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de Tartarie, de la groſſeur d'une perdrix, lequel ſe tient dans les déſerts, où il ſert de pâture aux faucons. Son vol eſt rapide; ſes pieds reſſemblent à ceux du papeguai, & ſa queue, à celle de l'hirondelle.

BARGEMONT; nom propre. Ville de France, en Provence, ſur la rivière d'Inde, à cinq lieues, nord-nord-oueſt, de Fréjus.

Cette ville eſt la patrie du fameux Moreri, Auteur d'un Dictionnaire dont le ſuccès a dû étonner ceux qui l'ont publié.

BARGENY; nom propre. Ville d'Ecoſſe, Capitale de la province de Carrick, à huit milles de l'Océan.

BARGINGNIER; vieux mot, qui ſignifioit autrefois rechercher, priſer.

BARGNAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois du corps de la Nobleſſe.

BARGOT, BARGOTTE; vieux mots qui ſignifioient autrefois, barque, navire.

BARGU; (les plaines de) Grande contrée d'Aſie, dans la Tartarie. Les habitans en ſont ſauvages, & ne ſe nourriſſent que des animaux qu'ils tuent à la chaſſe.

BARGUA DE REGOA; nom propre. C'eſt l'ancienne Tantobriga des Callaïques Bracariens, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de Portugal, à ſept lieues de Bragance.

BARGUETTE; ſubſtantif féminin, & terme de rivières, qui ſe dit d'un bateau d'environ quarante pieds de longueur, lequel ſert à paſſer les chevaux, & à porter les cordages pour la manœuvre de la rivière.

BARGUIGNAGE; ſubſtantif maſculin. Irréſolution, difficulté à prendre un parti. *A quoi ſert tout ce barguignage?* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BARGUIGNÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BARGUIGNER.

BARGUIGNEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'action de marchander.

BARGUIGNER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Héſiter, faire paroître de la difficulté à ſe réſoudre, à prendre un parti, pour conclure une affaire, une convention. *Il n'a fait que barguigner.* Ce verbe eſt du ſtyle familier.

Les temps compoſés ſe forment

Digitized by Google

avec l'auxiliaire AVOIR. *Ils ont barguigné.*

BARGUIGNEUR, EUSE; ſubſtantif des deux genres & du ſtyle familier, pour déſigner celui & celle qui barguignent. *On n'a pu rien conclure avec ce barguigneur, avec cette barguigneuſe.*

BARI; nom propre. Ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples, & capitale d'une Province de même nom. Elle eſt grande, bien peuplée & ſituée dans une contrée fertile, entre Polignan & Trani.

La Province de Bari, dont la Ville précédente eſt capitale, eſt très-fertile & bien cultivée; elle eſt bornée au nord & à l'eſt par le golfe de Veniſe; au ſud, par la Province d'Otrante & la Baſilicate, & à l'oueſt, par la Capitanate.

BARICAVE; vieux mot qui ſignifioit autrefois une fondrière.

BARIGA DE MORE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce, qui ſe dit d'une ſorte de ſoie que les Hollandois apportent des Indes orientales.

Les Portugais appellent *Bàriga* la ſoie de qualité inférieure qu'ils tirent des Indes orientales, & *Cabeça*, celle qui eſt la plus fine.

BARIGEL; ſubſtantif maſculin. Officier qui commande les Sbirres à Rome, & dont les fonctions conſiſtent à veiller à la ſûreté publique, & à faire arrêter les malfaiteurs.

BARIL; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit tonneau qui ſert à contenir diverſes choſes, ſèches ou liquides. *Je viens d'acheter des barils.*

On dit, *un baril de vin, un baril d'huile, &c.* pour dire, un *baril* plein de vin, d'huile, *&c.*

BARIL, ſe dit, dans le Commerce, pour exprimer une certaine quantité de marchandiſes; ainſi le *baril Anglois* ſignifie une meſure de vin contenant cent vingt-ſix pintes de Paris.

BARIL *de Florence*, ſe dit d'une meſure de liqueurs qui contient vingt bouteilles.

BARIL *de harengs*, ſe dit d'une meſure qui contient ordinairement mille harengs.

BARIL *de ſavon*, ſe dit d'un poids de deux cens cinquante-ſix livres.

BARIL *de trompes*, ſe dit, en termes d'Artificiers, de l'aſſemblage de pluſieurs trompes diſpoſées ſur un rond de bois, qui leur ſert de baſe, & que l'on garnit de différentes eſpèces d'artifices, tant d'eau que d'air, comme genouillières, plongeons, fuſées volantes de groſſeur proportionnée, lardons, ſerpentaux & étoiles. Ce mélange garnit beaucoup, & fait un bel effet.

BARILS FOUDROYANS, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, de tonneaux ordinaires que l'on remplit d'artifice, & que l'on fait rouler ſur les travaux de l'ennemi pour les brûler, & l'éloigner du lieu qu'il veut attaquer.

BARILS *à bourſe*, ſe dit de barils couverts de cuir, où le Canonier tient la poudre fine. Ils ſont ainſi appelés de ce qu'ils ſe ferment comme une bourſe.

BARIL *de quart*, ſe dit, en termes de Marine, d'un baril plein d'eau qu'on donne à ceux qui doivent faire le quart de la nuit.

BARIL *de poudre*, ſe dit, ſur mer, de cent livres de poudre renfermées dans un baril.

BARIL *à ſcier*, ſe dit, en termes de Tonneliers, d'un inſtrument ſur lequel ces Artiſans poſent leurs

Digitized by Google

douves quand ils veulent les rogner avec la ſcie.

Les *barils* vides payent pour droits ſeize ſous par douzaine à l'entrée du Royaume, & la ſortie en eſt défendue.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Le *l* final eſt muet devant une conſonne; mais il ſe fait ſentir devant une voyelle.

BARILAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois Tonnelier.

BARILLAGE; ſubſtantif maſculin. Action de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils ou vaiſſeaux contenant moins qu'un huitième de muid. L'Ordonnance des Aides défend le *barillage*, à la réſerve des vins de liqueur venant en caiſſe.

BARILLAR; ſubſtantif maſculin. Officier de Galères, qui a ſoin du vin & de l'eau.

BARILLAR ou BARILLIER, s'eſt dit autrefois en France, d'un Officier de la Maiſon de nos Rois, qui avoit la garde des caves & du vin.

BARILLES; nom propre. Bourg & Châtellenie de France, au Comté de Foix, ſur l'Arriége, à une lieue & demie, nord, de Foix.

BARILLET; ſubſtantif maſculin. Petit baril.

BARILLET, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'une aſſez grande cavité derrière le tambour de l'oreille. Elle eſt doublée d'une membrane qui a pluſieurs veines & artères.

BARILLET, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une eſpèce de boîte cylindrique, qui contient le grand reſſort d'une montre, d'une horloge, &c.

BARILLET, ſe dit, en termes d'Hidraulique, d'un corps de bois arrondi en dedans & en dehors, & qui, poſé dans une pompe, y ſert de fond, au jeu du piſton.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bariliet*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BARILLIEULX; vieux mot qui ſignifioit autrefois baril, tonneau.

BARIOLAGE; ſubſtantif maſculin, du ſtyle familier, qui s'emploie pour déſigner un aſſemblage de diverſes couleurs miſes ſans ordre, & d'une manière bizarre. *Que ſignifie ce bariolage?*

BARIOLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARIOLER.

BARIOLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, exprime l'action de peindre de diverſes couleurs diſtribuées ſans ordre & d'une manière bizarre. *Eſt-ce vous qui avez bariolé ce lambris?*

BARIOLER, ſignifie auſſi aſſembler pluſieurs couleurs mal aſſorties. *Voyez comme cette femme a bariolé ſa robe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARJOLS; nom propre Ville de France, en Provence, à huit lieues & demie, eſt, d'Aix.

BARIQUESIMETO; nom propre. Province de l'Amérique méridio-

Digitized by Google

nale, dans le pays de Venezuela.

BARIS; nom propre. Ancienne ville d'Asie, dans la Pamphylie, vers le mont Taurus.

BARITONISER; vieux mot qui signifioit autrefois chanter.

BARKAN; nom propre. Ville de Hongrie, au bout du pont de Gran. Elle est fameuse par deux victoires que les Chrétiens y ont remportées contre les Turcs, la première en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du siège de Vienne.

BARKLEY; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Gloceſter, sur la Saverne, à cinq lieues de Bristol.

BARLANC; vieux mot qui signifioit autrefois jeu de berlan.

BARLASINA; nom propre. Bourg & Château d'Italie, dans le Milanez, entre Côme & Milan.

BARLEMONT; nom propre. Ville de Hainaut, dans les Pays-Bas, sur la Sambre, près de Mons.

BARLENGA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, au Gouvernement de Soria.

BARLERIA; substantif masculin. Plante d'Amériqne ainsi nommée en l'honneur du Jacobin Père Barlier, fameux Botaniste. Sa fleur est composée d'une seule feuille, & il lui succède un fruit oblong & membraneux qui renferme des semences rondes & plates. On ignore ses propriétés.

BARLETTE; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Bari, sur la côte du golfe de Venise.

BARLIEU); nom propre. Bourg de France, en Berri, sur la Saudre, à neuf lieues, nord-nord-est, de Bourges. C'est l'ancienne ville de Gannes dont on voit encore des restes, & qui fut ruinée sous le règne de Charlemagne.

BARLINS; substantif masculin. On donne ce nom dans les manufactures de soie aux nœuds qui se font au commencement & à la fin d'une pièce pour la tordre, nouer ou remettre.

BARLONG, ONGUE; adjectif, & terme d'Architecture, qui se dit d'un plan ou d'un corps dont la base a plus d'étendue à la face qu'au côté. C'est l'opposé d'oblong.

BARLONG, signifie aussi ce qui est plus long ou plus court qu'il ne faudroit, & il se dit particulièrement des habits. *Cette robe est barlongue.*

Les deux syllabes sont moyennes au singuliet masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin, qui a une troisième syllabe très brève.

Le *g* final est muet s'il précède une consonne; & il se fait sentir, s'il précède une voyelle.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un barlong manteau*, mais *un manteau barlong.*

BARLOVENTO; (les îles de) nom propre. Ce sont les plus septentrionales des Antilles. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont exposées au vent.

BARNABÉ; nom propre d'un des disciples de Jesus-Christ, & qui fut compagnon des travaux apostoliques de St. Paul. Il étoit de l'île de Chypre.

BARNABITE; substantif masculin. Sorte de Religieux ou clerc régulier de la Congrégation de St. Paul. Ces Religieux ont été appelés *Barnabites*, de l'Eglise de St. Barnabé de Milan, où ils firent

Digitized by Google

rent leurs premiers exercices.

BARNACLE ou BARNAQUE ; substantif féminin. Sorte d'huître ou de moule qu'on trouve particulièrement dans les îles qui sont à l'occident de l'Ecosse.

On donne le même nom à un oiseau aquatique, qui est de la grosseur d'une oie.

BARNAGE ; vieux mot qui désignoit autrefois les Gentilshommes de la Cour du Souverain.

BARNÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois Baron.

BARNEVELDT ; nom propre. Île d'Amérique, dans le détroit de Magellan, au midi de la terre de Feu.

Il y a encore une île de ce nom en Asie, près du Japon.

BARNEVELT ; nom propre. Fameux Pensionnaire de Hollande, qui fut la victime de son zèle pour la liberté de sa patrie. Maurice, Prince d'Orange, ayant fait proposer à ce Pensionnaire de concourir à lui donner un pouvoir souverain, & Barnevelt ayant refusé de se prêter à ses vûes ambitieuses, ce Prince jura sa perte : en effet il parvint à le faire arrêter & juger par vingt-six Commissaires, tirés du corps de la Noblesse & des Magistrats, qui déclarèrent lâchement, que ce Républicain avoit contristé au possible l'église de Dieu, & le condamnèrent à perdre la tête, ce qui fut exécuté à la Haie en 1619. Barnevelt étoit alors âgé de 70 ans, & il avoit servi quarante ans sa République dans toutes ses affaires politiques, avec autant de succès que Maurice en avoit eu par ses armes. Il est bien étrange que dans un pays où tous les cultes sont tolérés, la Religion ait servi de prétexte pour perdre ce grand homme.

BARNEVILLE ; nom propre. Bourg & port de France, en Normandie, à cinq lieues, sud-oueſt, de Valogne.

BARNFIARD ; substantif masculin. Oiseau aquatique des Indes, dont parle Oviedo. Il a la grandeur du moineau, les pieds rouges, la poitrine blanche & le dos noir. Il nage avec beaucoup de légèreté.

BARNOLY ; nom propre. Gros Bourg de l'Indoustan, sur la route de Surate à Agra.

BARNSTABLE ; nom propre. Ville & port d'Angleterre, dans le Devonshire, sur la rivière de Taw. Elle a des Députés au Parlement.

BARO ; substantif masculin. Petit poisson qui a le grouin d'un cochon, & une grande queue relativement à sa taille. Les Maures le mangent sec ou fumé.

BAROCHE ; nom propre. Ville de l'Indoustan, au royaume de Guzurate, sur la rivière de Nerdaba, à dix lieues de son embouchure, dans le golfe de Cambaye.

BAROCHE ; nom propre. Peintre célèbre, & l'un des meilleurs qui aient existé. Il a beaucoup approché de la douceur & des grâces du Corrège, & il l'a surpassé dans la correction du dessein. On lui reproche cependant d'avoir outré les attitudes de ses figures, & d'avoir trop prononcé les parties du corps. Il y a plusieurs de ses tableaux chez M. le Duc d'Orléans, au Palais royal. Ce grand Artiste mourut à Urbin, sa patrie, en 1612, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

BAROCO ; mot technique usité dans les écoles de Logique. *Voyez* BARALIPTON, LOGIQUE, & SYLLOGISME.

BAROMÈTRE ; substantif masculin. *Barometrum.* Instrument, par le moyen duquel on connoît quelle est la pesanteur de l'air, & l'on prévoit

Digitized by Google

ordinairement ſi l'on aura de la pluie ou du beau temps.

Cet inſtrument météorologique, conſiſte dans un tuyau de verre dont l'extrémité ſupérieure eſt fermée hermétiquement, tandis que l'extrémité inférieure eſt plongée dans un petit vaſe rempli de mercure, ſur la ſurface duquel gravite l'air que nous reſpirons: quand le poids de l'atmoſphère diminue, la ſurface du mercure, qui ſe trouve vers l'extrémité inférieure, & ſur laquelle l'air preſſe, ſe trouve moins comprimée: ainſi le mercure qui eſt dans le tuyau, deſcend; & au contraire, ſi le poids de l'air augmente, le mercure monte; car la colonne de mercure ſuſpendue dans le tuyau, eſt toujours égale en peſanteur au poids de l'atmoſphère qui pèſe deſſus.

En nous indiquant le poids de l'air, le baromètre nous avertit déjà que le fluide dans lequel nous vivons, agit plus ou moins puiſſamment ſur nos corps, mais il nous prévient encore ſur les changemens de temps, ſurtout quand ils doivent être conſidérables; ce qui eſt ſouvent très-utile aux voyageurs, dans la diſtribution des travaux de la campagne, & en pluſieurs autres circonſtances.

Cette dernière propriété du baromètre eſt conſtatée par une longue ſuite d'obſervations faites en différens pays, & par diverſes perſonnes attentives & exactes: on a, ſurtout depuis l'établiſſement des Académies, des Tables d'obſervations météorologiques, par leſquelles il paroît conſtant,

1°. Que la hauteur moyenne du mercure dans le Baromètre eſt de vingt-ſept pouces & demi en France.

2°. Que le plus grand abaiſſement ne va pas tout-à-fait à vingt-ſix pouces, ni la plus grande élévation, à vingt-neuf.

3°. Que vers l'équateur, les variations ſont moins grandes, & qu'elles le ſont plus dans les climats ſeptentrionaux.

4°. Que quand le mercure baiſſe dans le baromètre, au-deſſous de vingt-ſept pouces & demi, il annonce de la pluie ou du vent, ou en général, ce qu'on appelle mauvais temps.

5°. Qu'au contraire, quand il excède ſa hauteur moyenne, il annonce le calme, le ſec, le beau temps.

6°. Que ces prédictions manquent quelquefois, ſurtout quand les variations de hauteur du mercure ſe font lentement & en petite quantité.

7°. Qu'au contraire elles ſont preſque infaillibles, quand le mercure monte ou deſcend d'une quantité conſidérable en peu de temps, comme de trois ou quatre lignes en quelques heures.

8°. Qu'à Paris, il eſt aſſez rare que les variations du Baromètre s'étendent plus loin que de vingt-ſix pouces trois quarts, à vingt-huit pouces & demi.

Cette dernière obſervation a fait déſirer des Baromètres dont les variations euſſent plus d'étendue, afin que les plus petites puſſent être apperçûes; de-là ſont venus les Baromètres doubles ou à deux branches; les Baromètres coudés, les Baromètres raccourcis, &c.

Nous ne nous arrêterons pas à donner la deſcription de ces différens Baromètres, d'autant qu'après avoir combiné les avantages & les inconvéniens, il ne paroît pas qu'il y en ait de préférable au Baromètre ſimple dont nous avons parlé.

Les deux premières ſyllabes ſont

Digitized by Google

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BARON; substantif masculin. Titre de dignité que porte ordinairement le Gentilhomme propriétaire d'une Baronnie.

On n'est pas d'accord sur l'origine & la première signification de ce mot; mais il est certain que ce titre désignoit autrefois en France un Grand du Royaume. On le donnoit même aux Saints comme un signe plus particulier du respect qu'on leur portoit. *Il fit ses vœux*, dit Froissard, *devant le benoit corps du Baron S. Jacques.*

BARON, se dit en Angleterre, pour Lord ou Pair de la classe qui est au-dessous des Vicomtes, & au-dessus des Baronets & des Chevaliers.

On appelle aussi en Angleterre, *Barons de l'Echiquier*, quatre Juges qui rendent la justice dans les causes d'entre le Roi & ses Sujets, sur les objets qui concernent l'Echiquier & les revenus du Roi.

BARONS *des cinq ports*, se dit encore en Angleterre, de dix Maîtres de la Chambre des Communes, élus au nombre de deux, par chacun des ports de Hasting, Dover, Hih, Rumnen & Sandwic.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue & brève.

BARON; nom propre. Acteur célèbre du Théâtre François, qui excelloit également dans le comique & dans le tragique. Il joignoit à une taille avantageuse, une parole aisée, une prononciation nette, une voix sonore, l'énergie du ton & la précision du geste. Tout exprimoit en lui; son visage, ses regards, ses attitudes, son silence même. Son jeu étoit simple, mais noble & majestueux. En un mot, la nature & l'art sembloient s'être épuisés pour le former, & jamais tant de grâces & de talens ne furent réunis. On doit le regarder comme l'Esope & le Roscius de la France.

Baron se fit aussi beaucoup de réputation comme auteur, & l'on joue encore aujourd'hui l'Homme à bonne fortune, l'Andrienne & la Coquette, pièces dramatiques de sa composition, si ce n'est peut être l'Andrienne que plusieurs attribuent au Jésuite le P. de la Rue.

Cet homme rare parut sur le Théâtre, pour la dernière fois, au mois de Septembre 1729, & mourut le 22 Décembre suivant, âgé de soixante-dix-sept ans.

BARONIS; nom propre, Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Chaus. On y compte trente-cinq villages, autour desquels on recueille quantité de raisin.

BARONNE; substantif féminin. Femme d'un Baron. *Avez-vous vû Madame la Baronne?*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire d'après la prononciation, *Barone*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARONNESSE; vieux mot par lequel on désignoit autrefois la femme d'un Baron.

BARONNET; substantif masculin. Titre de dignité en Angleterre, qui est au-dessous de celui de Baron & au-dessus de celui de Chevalier.

BARONNIE; substantif féminin. Seigneurie d'un Baron. *Il a vendu sa Baronnie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la pro-

Digitized by Google

nonciation, *Baronie*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BARONNIES; (les) nom propre. Partie méridionale du Dauphiné, où ſont compriſes les deux grandes Baronnies de Meuoillon & de Montauban. Cette contrée a onze lieues de longueur & cinq de largeur. Elle eſt ſituée entre le Diois & la Provence.

BAROPHTAS; nom propre. Ville que Zozime place dans la Perſe propre.

BAROQUE; adjectif des deux genres. Ce mot n'a d'uſage au propre, que pour déſigner des perles d'une rondeur imparfaite. *Toutes ces perles ſont baroques.*

BAROQUE, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie inégal, irrégulier, bizarre. *C'eſt un caractère baroque. Il fit une entrepriſe baroque. Nous y vîmes une cérémonie baroque.*

On dit, en termes de peinture, qu'une figure, un tableau ſont dans le *goût baroque*; pour dire, qu'ils ne ſont pas ſelon les règles des proportions, mais que la main du caprice les a peints ou deſſinés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un baroque goût*, mais *un goût baroque*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *baroke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAROSCOPE; ſubſtantif maſculin. Inſtrument météorologique, par le moyen duquel on connoît les variations du poids de l'atmoſphère. *Voyez* BAROMÈTRE.

BAROT; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine. On donne ce nom à des eſpèces de ſolives un peu courbes, qui traverſant d'un bord à l'autre du vaiſſeau, ſoutiennent les deux ponts d'en haut. On donne le nom de baux, aux barots du plus bas pont.

BAROTIN; ſubſtantif maſculin & terme de marine. Petit barot qu'on place entre les baux & les barots, pour les fortifier.

BAROTINS *de caillebotis*, ſe dit auſſi, en termes de Marine, de petites pièces de bois courbes qui ſervent à faire les caillebotis. *Voyez* ce mot.

BAROTINS *d'écoutilles*; *demi baux* ou *demi barots*, ſe dit encore, en termes de Marine, des bouts de baux ou de barots, qui ſe terminent aux hiloires, & qui ſont ſoutenus par des arc-boutans mis de travers entre deux baux.

BAROUESTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Brouette.

BARQUE; ſubſtantif féminin. Petit vaiſſeau dont on ſe ſert ſur les rivières, & même ſur la mer, le long des côtes. *Entrons dans la barque.*

BARQUE, ſe dit particulièrement, en termes de Marine, d'un petit bâtiment qui a un pont, trois mâts, le grand, celui de Miſaine & celui d'artimon, & qui ne paſſe guères cent tonneaux. Les barques de la Méditerranée ont des voiles latines ou à tiers point. Celles d'Eſpagne ſont fort pointues; ce qui les rend fines de voiles. On manie leur gouvernail par le moyen de deux cordes qu'on tient a la main.

On donne auſſi en général le nom de barque à pluſieurs petits bâtimens qui n'ont point de hune, & qui ſervent à tranſporter des munitions, ou à charger & décharger les navires.

BARQUE *à eau*, ſe dit, en Hollande, d'un petit bâtiment qui a un pont, & qui ſert à tranſporter de l'eau douce où l'on en manque, & de l'eau de la mer pour faire du ſel.

Digitized by Google

On le remplit jusqu'au pont.

BARQUE LONGUE, ou DOUBLE CHALOUPE, se dit d'un petit bâtiment qui n'a point de pont, & qui est plus long & plus bas que les barques ordinaires. Il va à voiles & à rames, & à le gabarit d'une chaloupe.

BARQUE *d'avis*, se dit d'une barque qui sert à porter des nouvelles d'un vaisseau à un autre.

BARQUE *de Vivandier*, se dit d'une barque chargée de vivres à vendre, & qu'un Vivandier promène le long des quais & autour des vaisseaux.

BARQUE *en fagot*, se dit du bois nécessaire pour faire une barque, & qu'on porte tout taillé dans un vaisseau pour la construire quand on jugera à propos.

BARQUE DROITE. Commandement qu'on fait à tous ceux qui sont dans une chaloupe, de se placer également d'un côté & de l'autre, afin qu'elle soit droite sur l'eau.

BARQUE, en termes de Brasseurs, se dit d'un bassin de figure carrée, fait avec des planches de chêne, & dans lequel ces ouvriers mettent leurs métiers, quand ils les retirent des chaudières ou des cuves.

CONDUIRE LA BARQUE, signifie, dans le sens figuré, avoir la direction, la conduite, être le chef d'une négociation, d'une entreprise, d'une affaire. *Lors des conférences pour la paix, ce Ministre conduisoit la barque.*

On dit aussi figurément de quelqu'un qui a fait de bonnes affaires, qui a augmenté sa fortune, *qu'il a bien conduit sa barque.*

BARQUE, se dit poëtiquement de la prétendue nacelle dans laquelle les Poëtes ont feint que Caron, nautonnier des enfers, passoit les ames des morts au-delà du Styx, du Phlégéton ou de l'Achéron, quand elles étoient destinées à habiter les champs élisées.

C'est delà qu'on dit figurément & familièrement, *la barque à Caron*; pour dire, la mort : Et que *quelqu'un a passé la barque à Caron*; pour dire, qu'il est mort.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *barke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARQUEROLLE; substantif féminin. Petit bâtiment sans mât, qui ne se hasarde jamais en haute mer.

BARQUETTE; substantif féminin. *Voyez* BARQUEROLLE, c'est la même chose.

BARQUIAU; vieux mot qui signifioit autrefois bassin.

BARR; vieux mot qui signifioit autrefois barrière.

BARRA ou BARRO; substantif masculin, & terme de Commerce. Mesure de longueur dont on se sert en Portugal pour mesurer les draps, les toiles, *&c.* Trois *barras* font cinq cabidos, & chaque cabidos fait quatre septièmes d'aunes de Paris.

On donne aussi ce nom en Espagne à une mesure qui sert aux mêmes usages que la précédente, & qui a la longueur de la verge de Seville.

BARRA, est le nom d'une île de l'océan à l'occident de l'Ecosse, & au midi de Southwist, d'où elle n'est séparée que par un détroit.

BARRA, est encore le nom d'un Royaume d'Afrique, en Nigritie, vers l'embouchure de la rivière de Gambie.

BARRACAN. *Voyez* BOURACAN.

BARRADI; nom propre. Rivière de Syrie, qui a sa source dans les montagnes du Liban, & qui, après

Digitized by Google

avoir arrosé la ville de Damas, se perd dans les marais, à trois ou quatre lieues au-dessous de cette ville.

BARRAGE ; substantif masculin. Droit établi pour réparer les ponts & passages, & particulièrement le pavé. Il ne se lève guères que sur les bêtes de somme & les voitures.

BARRAGE, se dit aussi d'un droit établi au profit du Roi sur les marchandises qui entrent dans les villes, & particulièrement dans celle de Paris.

BARRAGE, se dit encore d'un droit dû à certains Seigneurs sur les marchandises qui traversent leurs seigneuries.

On voit bien que ce mot vient des barres ou barrières qui traversent les chemins aux lieux où ce droit est établi.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *baraje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BARRAGER ; substantif masculin. Receveur du droit de barrage.

BARRAGOUIN ; vieux mot qui signifioit autrefois barbare, étranger.

BARRAS ; substantif masculin, & terme de commerce, qui se dit de deux sortes d'encens, mieux connus sous les noms d'*encens blanc* ou *galipot*, & d'*encens marbré* Voyez ENCENS & GALIPOT.

BARRAUX ; nom propre. Bourg & forteresse du Dauphiné, sur l'Isere, à une lieue, sud-ouest, de Montmelian.

Cette forteresse fut bâtie en 1597, par Charles Emmanuel, Duc de Savoie, après qu'il eut été battu par le Connétable Lesdiguieres : celui-ci, qui étoit campé à une demi-lieue de l'autre côté de l'Isere, & qui auroit pu, sans doute, troubler le Duc de Savoie dans son ouvrage, le laissa tranquillement travailler. On étoit cependant inquiet à la Cour, & le Roi manda à Lesdiguieres, *qu'il lui faisoit un grand desservice de ne pas s'opposer à l'entreprise du Duc de Savoie :* le Connétable répondit qu'il ne falloit pas que Sa Majesté s'inquiétât, que le Duc de Savoie lui bâtissoit un fort, comme elle auroit été obligée elle-même de le bâtir, & qu'il iroit l'enlever à ce Prince dès qu'il l'auroit achevé. Lesdiguieres tint parole : il attaqua le fort le 13 Mars 1598, au clair de la lune, l'emporta l'épée à la main, & le conserva jusqu'à la paix de Vervins, par laquelle il fut cédé à la France.

BARRE ; substantif féminin. Ce mot se dit, en général, d'une pièce de bois, de fer, ou d'autre matière, longue & étroite. *Vous allez rompre cette barre. Servez vous d'une barre de fer.*

BARRE, se dit, en termes de Tonneliers, d'une pièce de bois qui traverse le fond d'un tonneau.

BARRE, se dit, en termes de Palefreniers, d'un morceau de bois qui se trouve suspendu dans une écurie entre deux chevaux, pour les séparer l'un de l'autre.

BARRE, se dit, en termes de Tourneurs, d'un long morceau de bois qu'on appelle aussi support, & sur lequel l'ouvrier appuie ses outils quand il tourne.

BARRE, se dit, en termes de Charrons, d'une espèce d'essieu de fer, qui sert à ces ouvriers pour conduire deux grandes roues à la fois.

Digitized by Google

BARRE, ſe dit, en termes de Menuiſiers, d'une pièce de bois que ces ouvriers mettent à une porte, à un contrevent, *&c.* pour empêcher que les planches ne ſe diſjoignent.

BARRES A QUEUES, ſe dit auſſi, en termes de Menuiſiers, des pièces de bois qui entrent dans les montans, comme celles des portes de granges qui ſont à bâtis.

BARRE DE SOUDURE, ſe dit, en termes de Fonteniers, d'une pièce étendue en long, compoſée de plomb & d'étain, & qui pèſe environ vingt livres.

BARRE A DÉGAGER, ſe dit, dans les Verreries, de deux ſortes d'inſtrumens, l'un grand, & l'autre petit, dont les tiſeurs ſe ſervent pour dégager la grille & mettre le four en fonte.

BARRE A PORTER, ſe dit auſſi, dans les Verreries, d'un inſtrument qui ſert à tranſporter le pot de l'anſe dans la tonnelle.

BARRE A REPASSER, ſe dit encore dans les Verreries, d'un inſtrument dont on ſe ſert dans la préparation des briques, pour la conſtruction des fourneaux.

BARRE D'APPUI, ſe dit, en termes d'Architecture, de la barre de fer où l'on s'appuie dans une rampe d'eſcalier, ou ſur un balcon de fer.

BARRE DE GODET; ſe dit d'une barre de fer, qui ſert à ſoutenir les bords du goder de plomb, communément appellé *gouttière*.

BARRE DE LANGUETTES, ſe dit d'une barre de fer aplati qui ſe poſe particulièrement aux manteaux de cheminées de briques, & qui ſert à ſoutenir la languette de la cheminée, ou ſon devant.

BARRE DE LINTOT, ſe dit d'une barre de fer qui ſe poſe aux portes & aux croiſées en place de linteots de bois.

BARRE DE TRÉMIE, ſe dit d'une barre de fer qui ſert à ſoutenir les plâtres des foyers des cheminées.

BARRE, ſe dit, en termes de Marine, & ſe joint à pluſieurs autres mots qui en déterminent les ſignifications particulières; ainſi,

BARRES D'ARCASSE, ſe dit de la grande barre d'arcaſſe, ou liſſe de hourdi, & des petites *barres d'arcaſſe*, ou *barres de contr'arcaſſe*, ou *contreliſſes* qui ſervent toutes à ſoutenir l'arcaſſe du navire.

BARRE DE PONT, ſe dit d'une autre barre d'arcaſſe, ſur laquelle eſt poſé le bout du pont du navire.

BARRE D'ARCASSE *de couronnement*, ſe dit d'une longue pièce de bois, qui lie le haut du navire par ſon couronnement.

BARRE DE POMPE, ſe dit d'une longue barre de fer percée en carré, & emmanchée par le bout comme une tarrière, pour emboîter la cuillier de la pompe.

BARRES DE CABESTAN, ſe dit des pièces de bois, qui paſſant à travers le cabeſtan, ſervent à le faire virer.

BARRES DE CABESTAN *à l'Angloiſe*, ou *demi-barres*, ſe dit des pièces de bois qui ne pénètrent dans le cabeſtan que juſqu'à la moitié de ſon épaiſſeur, & qui ſervent auſſi à le faire virer.

BARRES DE PANNEAUX D'ÉCOUTILLES, ſe dit de pièces de bois étroites, qui traverſent les panneaux des écoutilles par deſſous, pour empêcher les planches de ſe diſjoindre.

BARRES D'ECOUTILLE, ſe dit des bandes de fer qui ſervent à fermer les écoutilles.

BARRE DE GOUVERNAIL, ſe dit d'une

Digitized by Google

longue pièce de bois, qui d'un bout entre dans une mortoise faite à la tête du gouvernail, & dont l'autre extrêmité est attachée avec une cheville de fer à une boucle de même métal. *Voyez* TIMON.

BARRE DE GOUVERNAIL *toute à bord*, se dit de la situation de la *barre* du gouvernail contre le côté du vaisseau, aussi écartée qu'elle peut l'être.

Il y a sur cette *barre du gouvernail* plusieurs commandemens, dont voici l'explication :

Change la barre : c'est un ordre de la faire tourner de l'autre côté.

Pousse la barre à arriver : commandement au timonier de pousser la *barre* au vent, afin que le vent frappe mieux les voiles pour arriver. Il y a des vaisseaux qui sont si ardens à venir au vent, que la *barre du gouvernail* est naturellement dans la situation à arriver. Il en est d'autres, au contraire, qui n'arrivent point; & alors il faut tenir la *barre du gouvernail à venir au vent.*

Pousse la barre à venir au vent, ou *sous le vent :* commandement qu'on fait au timonier de pousser la *barre* sous le vent, afin que le vaisseau vienne au lof.

BARRES DE HUNES, se dit de quatre pièces de bois, disposées en croix l'une sur l'autre, & qui sont en saillie autour & au haut du mât, pour soutenir les hunes, les étais, *&c.* Elles servent même de hune aux mats qui en manquent. On leur donne ordinairement autant de longueur que le fond de la hune a de largeur.

BARRES DE PERROQUETS, se dit de celles qui servent à tenir le bâton du pavillon.

BARRES DE CUISINE, se dit des barres de fer qui servent dans les navires à soutenir les chaudières sur le feu.

BARRE, se dit d'un amas de sable ou de vase, qui se forme à l'entrée des rivières & des ports, & qui les bouche de façon qu'on ne peut y pénétrer que quand la mer est haute.

BARRES ou BARRIÈRES, se dit de longues poutres dont on se sert quelquefois, au lieu de chaînes, pour fermer l'entrée d'un port.

BARRE, se dit, en termes de Rivières, d'une pièce de bois qui soutient les aiguilles dans une écluse.

BARRE, se dit aussi, en termes de Rivière, d'un certain flot particulier à la rivière de Seine; il est élevé d'environ deux pieds, & vient impétueusement avec le flux de la mer, ce qui le rend dangereux pour les bateaux mal fermés.

BARRE, se dit, en termes de Commerce, d'une mesure de longueur dont on se sert en Espagne pour mesurer les étoffes.

BARRE, se dit des choses mesurées avec la *barre. J'ai acheté une barre de drap.*

BARRE, se dit de certains métaux étendus en longueur. *Une barre d'or. Une barre d'argent.*

BARRE, se dit d'un trait de plume que l'on passe sur le papier, soit pour annuller un écrit, soit pour en effacer quelques mots, ou pour les faire remarquer.

BARRES, se dit, en termes de Musique, de certains traits tirés perpendiculairement à la fin de chaque mesure sur les lignes de la portée, & qui servent à distinguer les mesures, ou à séparer celle qui finit de celle qui recommence.

BARRE, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une pièce qui va du haut de la partie gauche de l'écu, au bas de la partie droite.

GAILLARD, d'argent à la barre de sinople.

Digitized by Google

BARRE, se dit, en termes de Fauconnerie, des bandes noires qui traversent la queue de l'épervier.

BARRES, se dit au pluriel, en termes de Manège, de cette partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie.

On appelle, en termes de Venerie, *armes de la barre*, les défenses d'un sanglier.

BARRE, se dit, en termes d'Anatomie, du prolongement excessif de la symphyse du pubis dans les femmes. Ce vice de conformation rend presque toujours un accouchement, laborieux.

BARRE DE LA COUR, se dit, en termes de Palais, d'un lieu où l'on fait les adjudications des biens saisis réellement, & quelques instructions de procédure. *Il a obtenu défaut à la barre de la Cour.*

BARRE, se dit aussi de quelques Juridictions subalternes. *La barre du Châtelet; la barre du Chapitre Notre-Dame.*

BARRE SACRÉE, se dit, en termes de Mythologie, d'un instrument de bois, en forme de cassette, partagé par deux sceptres posés en sautoir, & dont les Egyptiens se servoient dans leurs sacrifices & pour leurs divinations.

BARRE, s'est dit autrefois d'un exercice où des hommes combattoient ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de barrières.

BARRE, se dit, au pluriel, d'un jeu de course entre des jeunes gens séparés en deux troupes, qui se provoquent à courir, l'une contre l'autre, dans de certaines limites.

JOUER AUX BARRES, se dit, dans le sens figuré, des personnes qui se cherchent l'une l'autre sans se rencontrer, ou qui remportent alternativement quelque avantage l'une sur l'autre.

On dit, dans le même sens, que quelqu'un *a barre sur un autre*; pour dire, qu'il a plus de pouvoir, plus de crédit que lui, & qu'il peut lui nuire.

On dit aussi figurément, *partir de barres*; pour dire, partir sur le champ.

On dit proverbialement & figurément, *qu'on donnera cent coups de barre à quelqu'un*; pour dire, qu'on le maltraitera; & qu'*on lui a donné cent coups de barre*; pour dire, qu'on l'a maltraité.

On dit aussi proverbialement, familièrement & figurément, *roide comme une barre de fer*; pour dire, sans pitié, sans rémission.

On dit encore proverbialement & figurément, d'une chose qu'on peut aisément vendre pour de l'argent comptant, que *c'est de l'or en barre.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, *bare*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARRE; nom propre. Ville de France, dans le Gévaudan, près des sources du Tarn, & à cinq lieues & demie, sud-est, de Mende.

Les Fleuristes donnent aussi ce nom à une tulipe de couleur rouge & blanche, & de gorge de pigeon claire.

BARRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BARRER.

BARRÉ, se dit, en termes de l'Art Héraldique, de l'écu & des pièces couvertes de barres qui vont diagonalement de gauche à droite.

URTIÈRES *en Savoie*, barré d'or & de gueules, à la bande de lo-

Digitized by Google

zanges accollées de l'un en l'autre.

BARREAU ; ſubſtantif maſculin. Sorte de barre. *Il lima les barreaux pour ſortir de priſon.*

BARREAU, ſe dit, en termes d'Imprimerie, d'une barre de fer qui ſert à faire mouvoir la vis de la preſſe pour imprimer.

BARREAU, ſe dit du lieu où ſe tiennent les Avocats pour plaider, à cauſe qu'il eſt ſéparé par une barre de celui où ſont les Juges.

BARREAU, ſe dit, dans le ſens figuré, de tout le corps des Avocats. *J'en prends le Barreau à témoin.*

BARREAU, ſe dit auſſi figurément, du lieu où l'on plaide. *Vous le trouverez au Barreau.*

On dit encore figurément, *fréquenter le Barreau ;* pour dire, aller aux Audiences ; & *quitter le Barreau ;* pour dire, renoncer à la plaidoirie, à la profeſſion d'Avocat.

Les deux ſyllabes ſont longues.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer un *r* & un *e* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *barau*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BARREME ; nom propre. Petite ville de France, en Provence, ſur la rivière d'Aſſe, à une lieue, nord-nord-oueſt, de Sénès.

BARRER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de fermer par derrière avec une ou pluſieurs barres. *Il falloit barrer la porte.*

BARRER, ſignifie auſſi, garnir de barres. *Il faut barrer ce tonneau, ce contrevent, cette porte.*

BARRER, ſignifie tirer des traits de plume ſur quelque écrit, pour montrer qu'il ne ſert plus de rien. *Avez-vous barré mon compte ?*

BARRER *les veines d'un cheval*, ſe dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, d'une opération dont l'objet eſt d'arrêter l'écoulement des humeurs.

On *barre* les veines à la plûpart des parties du corps ; ſçavoir, au larmier, au bras, à ſix doigts au-deſſus du genou, au jarrêt, & au pâturon dans ſa partie latérale.

Quand on veut barrer la veine au larmier, il faut mettre une corde au cou du cheval, comme ſi on l'y vouloit ſaigner, afin que la veine du larmier, qui eſt une ramification de la jugulaire externe, puiſſe ſe gonfler. On lui met la main dans la bouche pour lui faire remuer la langue & les mâchoires, ce qui aide encore à groſſir le vaiſſeau. Quand il paroît aſſez plein, on coupe la peau longitudinalement ſur le vaiſſeau pour le découvrir. On le détache le plus adroitement que faire ſe peut avec la corne de chamois, que l'on introduit ſous la veine, en gliſſant haut & bas de la longueur d'un bon pouce ; on enfile la corne de chamois, qui a un trou fait exprès pour cet uſage, de ſoie torſe, doublée juſqu'à la groſſeur d'un gros fil de Cordonnier, & on la cire, ou on l'enduit de poix noire ou graſſe ; on paſſe la corne enfilée de cette ſoie ſous le vaiſſeau, & l'on fait la première ligature du côté où la veine va ſe rendre dans la jugulaire ; on aſſure la ligature d'un double nœud ; on fait enſuite une légère piqûre longitudinale à trois ou quatre lignes près de la ligature, pour en tirer du ſang ; cette ligature eſt ſuivie d'une ſeconde, auſſi forte au moins

Digitized by Google

que la première, pour arrêter le ſang; après quoi on applique une charge deſſus, pour empêcher l'inflammation; & l'on fait quelques ſaignées au cheval, pour diminuer le volume du ſang, qui cauſe quelquefois une enflure très-conſidérable; on laiſſe enfin tomber les ſoies d'elles-mêmes, ce qui n'arrive qu'après pluſieurs ſemaines.

Dans toute opération, & particulièrement dans celle-là, il faut faire en ſorte que le biſtouri & autres inſtrumens dont on ſe ſert, ſoient bien nets. On a vu des chevaux prendre le farcin pour avoir été panſés avec des inſtrumens mal eſſuyés, & le mal commençoit à l'endroit de l'opération.

Lorſqu'on la fait au bras, il faut choiſir l'endroit le moins charnu, qui eſt environ à ſix doigts au-deſſus du genou; on n'y fait point de ligature avec la corde, parce que la veine eſt aſſez apparente.

Il en eſt de même du jarrêt.

Quand on veut la faire au pâturon, on peut mettre la corde au-deſſus du boulet ou du genou. Cela eſt alors indifférent. Mais il faut obſerver de ne la jamais faire aux jambes gorgées actuellement.

BARRER, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui balance ſur les voies.

BARRER LE CHEMIN, exprime au propre, l'action de fermer le chemin, le paſſage. *Pourquoi a-t-on barré ce chemin?*

BARRER *le chemin à quelqu'un*, ſignifie, dans le ſens figuré, empêcher quelqu'un de réuſſir à quelque choſe, lui faire manquer ſon objet. *Il ſeroit devenu puiſſant, ſi le Miniſtre ne lui eût pas barré le chemin.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire *barer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BARRET; nom propre. Petite ville de France, en Saintonge, à ſept lieues, ſud-eſt, de Saintes.

BARRETE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de charrette.

BARRETERESSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois fauſſement.

BARRETONE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom au bonnet magiſtral du grand Maître de l'Ordre de Malthe.

BARRETTE; ſubſtantif féminin. Sorte de petit bonnet dont on ſe ſert en Italie. *Les nobles Vénitiens portent la barrette dans les rues.*

BARRETTE, ſe dit du bonnet carré rouge, que le Pape donne ou envoie aux Cardinaux après leur nomination.

BARRETTE, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une très-petite barre que l'on met dans le barillet pour empêcher que le reſſort ne s'abandonne.

BARRETTE *d'une roue*, ſe dit auſſi, en termes d'Horlogers, de ce qu'on appelle rayon dans une roue de caroſſe.

BARRETTE, ſe dit encore, chez les Herlogers, d'une petite plaque poſée ſur l'une ou l'autre platine, & dans laquelle roule le pivot d'une roue, au lieu de rouler dans le trou de la platine.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un à qui l'on a parlé, ou à qui l'on veut parler ſans ménagement, *qu'on a bien parlé à*

Digitized by Google

ſa barrette, qu'on parlera bien à ſa barrette.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *barète*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BARREUR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Venerie. Il ſe dit d'un chien qui balance ſur les voies.

BARRI ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fauxbourg.

BARRIAN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois habitant d'une ville.

BARRIANO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Bergamaſque, ſur les frontières du Milanez. Elle appartient aux Vénitiens.

BARRICADE ; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art militaire, qui ſe dit d'une ſorte de retranchement qu'on fait ordinairement avec des barriques ou paniers remplis de terre pour ſe défendre, ou pour mettre un poſte à couvert de l'ennemi. *La barricade empêcha la cavalerie de paſſer outre.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BARRICADÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARRICADER.

BARRICADER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de fermer un paſſage avec des barricades. *Ils barricadèrent la principale rue.*

BARRICADER, ſe dit auſſi de l'action de mettre des barres ou autre choſe derrière une porte ou une fenêtre, pour empêcher de pénétrer dans quelque appartement. *Elle a ſoin de barricader ſa porte.*

BARRICADER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Il ſignifie au propre, ſe mettre à couvert pour ſe défendre, par le moyen des obſtacles qu'on oppoſe au-devant de ſoi. *S'il ne s'étoit pas barricadé, il auroit été enlevé.*

SE BARRICADER, ſe dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui s'enferme dans une chambre pour y être ſeul. *Il ne ſort pas de ſa chambre, & il s'y barricade.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *barricade*, la ſyllabe *ca* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *barikader*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BARRICADO ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon d'Afrique, long d'un pied & demi, & dont la chair a très-bon goût ; mais elle paſſe pour mal ſaine, quand l'animal a le palais noir.

BARRIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois portier.

BARRIÈRE ; ſubſtantif féminin. Aſſemblage de planches ou autres pièces de bois qui ſervent à fermer un paſſage. *On refuſa d'ouvrir la barrière. Ils voulurent rompre, forcer la barrière.*

BARRIÈRE, ſe dit de ce qui ſert de bornes & de défenſe. *Le Rhin ſert de barrière à la France & à l'Allemagne.*

Digitized by Google

On appelle *traité de la Barrière*, celui qui fut conclu en 1716, entre l'Empereur Charles VI & les Hollandois. Ces derniers ont droit par ce traité, de mettre des garnisons de leurs troupes dans les villes de Namur, Tournai, & autres des Pays-bas qui leur servent de barrière, & que pour cette raison on appelle *villes de la barrière*; mais comme la propriété de ces villes est à la Maison d'Autriche, ceux qui commandent les troupes Hollandoises sont obligés de lui prêter serment de fidélité avant d'entrer en garnison.

BARRIÈRE, se dit, en termes de Fortifications, d'une sorte de porte faite avec de gros pieux, pour arrêter & interroger les personnes qui arrivent.

BARRIÈRE, s'est dit autrefois d'une enceinte fermée où l'on faisoit les joûtes, les tournois, les courses de bague, &c. *Ce Héros fut un tenant de barrière.*

BARRIÈRE VIRGINALE, se dit, en termes d'Anatomie, d'une membrane placée à l'orifice du vagin, dont elle rétrécit l'entrée. *Voyez* HYMEN.

BARRIÈRE, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, d'une bande en forme d'ansette, dans laquelle on arrête le ruban d'un bracelet.

BARRIÈRE *des Sergens*, se dit d'un lieu couvert, où se tiennent les Sergens, dans les places, afin qu'on puisse les trouver dans le besoin.

BARRIÈRE, se dit dans les principales villes de France, & sur-tout à Paris, des lieux où sont établis les Bureaux des entrées, & où se paeynt les droits dûs par les Marchandises destinées pour la consommation de ces villes.

BARRIÈRE, se dit, dans le sens figuré, & signifie obstacle, opposition, empêchement à quelque chose. *Le travail est une barrière contre l'ennui. Les Loix ne sont plus des barrières contre les Scélérats accoutumés aux crimes. Il falloit une barrière à ses projets.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *barière*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARRILLAT; substantif masculin. On donne ce nom dans les Arsenaux de Marine, aux ouvriers qui travaillent aux futailles.

BARRIQUAUT; substantif masculin, & terme de Commerce. Petit tonneau dont la grandeur n'est pas fixée. *Il m'est arrivé dix barriquauts de sucre.*

BARRIQUE; substantif féminin. Sorte de tonneau dans lequel on met diverses sortes de Marchandises, & particulièrement du vin, de l'huile & de l'eau-de-vie. *Il vient de m'arriver une barrique de vin.*

BARRIQUE *de vin, d'eau-de-vie*, se dit d'une quantité de ces liqueurs, qui revient à deux cent cinquante-deux pintes de Paris.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *barike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BARRIS; *voyez* PONGO.

BARROIEMENT; vieux mot qui

Digitized by Google

ſignifioit autrefois un délai de procédures.

BARROIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois défenſe, fin de non-recevoir.

BARROIR ; ſubſtantif maſculin, & terme de Tonneliers, qui ſe dit d'un inſtrument fait en forme de longue tarrière, dont la mèche eſt étroite & amorcée par le bout.

BARROIS ; *voyez* BAR.

BARROISE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois femme débauchée.

BARROTÉ ; adjectif & terme de Marine, qui ſe dit d'un Navire, dont le fond de cale eſt rempli juſqu'aux barots.

BARROW. ; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province de Leinſter. Elle forme le Havre de Waterford, à ſon embouchure dans la mer d'Irlande.

BARROYER ; vieux terme de Palais, qui ſignifioit autrefois fréquenter le Barreau.

BARRURE ; ſubſtantif féminin, & terme de Luthier. Barre du corps d'un Luth.

BARRUT ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Luſace, ſur les frontières de la Marche de Brandebourg. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

BARS ; nom propre. Petite ville de la haute Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, ſur la rivière de Gran.

BARSAC ; nom propre. Petite ville de France, dans le Bourdelois, ſur la Garonne, à ſix lieues, ſud-eſt, de Bordeaux.

BARSANIENS ; (les) Hérétiques du ſixième ſiècle. Ils ſoutenoient toutes les erreurs des Théodoſiens, & des Diſciples de Gaïan, Evêque d'Alexandrie.

BARSANUPHIENS ; (les) quelques-uns ont donné ce nom aux Barſaniens ; mais il paroît que c'eſt ſans fondement

BARSE ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom aux boîtes d'étain, dans leſquelles on apporte le thé de la Chine.

BARSE, eſt auſſi le nom d'une Rivière de France, en Champagne. Elle a ſa ſource près de Vandœuvre, & ſon embouchure dans la Seine, près de Troyes, après un cours de ſix ou ſept lieues.

BARSEUIL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois berceau d'enfant.

BARSIKET ; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Tranſoxane, aux environs de la ville de Schaſch.

BARSIR ; nom propre. Ville de Perſe, en Aſie, dans la Province de Kerman, à deux lieues de Sirgian.

BART ; vieux mot qui ſignifioit autrefois moëllon, pavé.

BARTAVELLE ; *voyez* PERDRIX ROUGE.

BARTE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois buiſſon, bouquet de bois.

BARTEN ; nom propre. Ville de Pruſſe, au Cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle eſt chef-lieu. On la trouve entre Gerdawen & Raſtembourg.

BARTENSTEIN ; nom propre. Petite ville de Pruſſe, ſur la rivière d'Alle, dans le Bartenland

BARTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois échanger, faire un troc.

BARTHE ; (la) nom propre. Bourg de France, & chef-lieu de la vallée de Neſtes, en Gaſcogne, à trois lieues, oueſt-nord-oueſt, de Saint-Bertrand de Comminges.

BARTHELEMI ; nom propre d'un des douze Apôtres de Jeſus-Chriſt. On croit communément qu'il porta l'Evangile aux Indes, en Perſe,

Digitized by Google

dans l'Arabie-Heureuſe, & dans l'Abiſſinie où il eſt particulièrement révéré. On dit auſſi qu'Aſtiage, frère de Polémon, Roi d'Arménie, fit écorcher vif cet Apôtre ; mais tout cela eſt fort incertain.

On donne le nom de S. Barthelemi à une petite île d'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle de S. Martin.

On appelle auſſi S. Barthelemi cette fatale journée du mois d'Août de 1572, où la vengeance & le fanatiſme, le poignard à la main, enſanglantèrent la France, ſous prétexte de venger la Religion, par le maſſacre des Huguenots. Catherine de Médicis, les Guiſes, le Chancelier de Birague, &c. furent les Auteurs principaux du complot abominable qui arma la moitié des François pour aſſaſſiner l'autre moitié. Le fameux Amiral de Coligni fut la première victime de leur fureur. Le Virgile de la France peint dans le ſecond chant de la Henriade, cette malheureuſe journée avec les couleurs qui conviennent au ſujet.

BARTHELEMITES ; (les) Religieux Arméniens établis à Gènes, ainſi appelés d'une Egliſe dédiée à S. Barthelemi, qu'on leur bâtit dans cette ville, quand ils y vinrent d'Orient, au commencement du quatorzième ſiècle. Ils ſont qualifiés de Moines Arméniens, de l'Ordre de S. Baſile, dans une Bulle de 1640, donnée par le Pape Urbain VIII.

On a auſſi donné le nom de *Barthelemites*, à certains Prêtres Séculiers, répandus dans l'Empire, & qui reconnoiſſent pour leur Fondateur Barthelemi Hobzauzer. Ils vivent en commun, & ſont gouvernés par un premier Préſident, & des Préſidens-Diocéſains. Ils ont pour objet de former des Eccléſiaſtiques. Les Préſidens-Diocéſains ſont ſoumis aux Evêques, & ils ont ſous eux les Doyens-Ruraux. Ces Prêtres s'engagent par vœux à ſe ſecourir mutuellement les uns les autres ; de ſorte qu'un Curé Barthelemite, riche, fait part de ſon revenu à un autre Curé Barthelemite, dont le bénéfice ne ſuffiroit pas pour ſon entretien, & pour celui du Prêtre qui eſt ordinairement avec lui.

BARTOLE ; nom propre. Fameux Juriſconſulte d'Italie, qui floriſſoit au quatorzième ſiècle. Il enſeigna le Droit dans les principales Univerſités de cette Région, avec une telle réputation qu'on venoit de toutes parts pour l'entendre. Il mourut à Pérouſe en 1356.

BARTSCH ; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui a ſa ſource dans la Seigneurie de Wartemberg, & ſon embouchure dans l'Oder, au-deſſous de Glogau qu'elle arroſe.

BARTZE ; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Pomeranie, ſur les bords de laquelle on croit que les Lombards ont eu leurs premières habitations.

BARUCH ; nom propre. Fils de Nerie, & petit-fils de Maaſias de la Tribu de Juda. Il fut Prophète & diſciple de Jérémie, dont il écrivit les prophéties.

BARULES ; (les) Hérétiques qui renouvellèrent au douzième ſiècle les erreurs d'Origène, ſur la création & le péché des Ames. *Voyez* ORIGÈNE.

BARUSSES ; nom propre de cinq Îles que Ptolémée place dans la mer des Indes. On croit que ce ſont les Philippines.

BARUTH ; ſubſtantif maſculin. Meſure des Indes, contenant dix-ſept

Digitized by Google

gantans de poivre, dont chacun pèſe environ trois livres, poids de marc.

BARUTH, eſt auſſi le nom moderne de l'ancienne Beryta, ville maritime de Syrie, à vingt milles de Seyde, & dont les habitans eurent autrefois droit de Bourgeoiſie à Rome.

BARUTINES; (ſoies) terme de Commerce, qui ſe dit de certaines ſoies qu'on tire de Perſe, & dont on fait un commerce aſſez conſidérable à Amſterdam.

BARWICK; nom propre. Ville forte d'Angleterre, dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twede.

BARZIC; vieux mot qui ſignifioit autrefois chanteur.

BARZISTAN; ſubſtantif maſculin. Les Turcs donnent ce nom au marché qui ſe tient à l'Armée, pour vendre aux Troupes des ſabres & autres armes.

BARZOD; nom propre. Ville de la haute Hongrie, ſur la rivière d'Hernath, entre Caſſovie & Agria. C'eſt le chef-lieu d'un Comté de même nom.

BAS; ſubſtantif maſculin. Vêtement fait de laine, de fil, ou de ſoie, qui ſe tricote à l'aiguille ou au métier, & dont on ſe ſert pour couvrir le pied & la jambe.

BAS; (Île de) nom propre. Petite île de France, en Bretagne, à une lieue & demie, nord, de Saint-Pol-de-Léon. On y a bâti un fort pour défendre la rade de Roſcof.

BAS, eſt auſſi le nom d'une ville, autrefois épiſcopale d'Eſpagne, dans la Catalogne. C'eſt aujourd'hui un bourg, avec titre de Vicomté. Il eſt dans les Pyrénées.

BAS, ASSE; adjectif. Qui eſt peu élevé. *Les Soldats de cette Compagnie ſont de baſſe taille. Ce fauteuil eſt bien bas.*

BAS, ſe dit de ce qui eſt ſitué dans un lieu moins élevé, qu'une choſe de même genre à laquelle on le compare. *Ce clocher eſt bas; ces arbres ſont bas.*

On dit dans le même ſens, *la baſſe Normandie, la baſſe Bretagne, la baſſe Alſace, le bas Languedoc, &c.* parce que ces Pays ſont dans des lieux plus bas que ceux d'où viennent les rivières qui les arroſent.

On dit, en parlant de marées, *qu'elles ſont plus baſſes en certains temps que dans d'autres;* pour dire, que le flux de la mer ne monte pas ſi haut en certains temps que dans d'autres.

On dit auſſi, *qu'il y a baſſe marée;* pour dire, que la mer s'eſt retirée.

On appelle *baſſe enceinte*, en termes de Fortifications, la fauſſe braie; & *places baſſes*, les caſemates & les flancs qui ſervent à défendre le foſſé.

BAS, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qui eſt vil, abject, mépriſable. *C'étoit une action bien baſſe. Il n'a que des vues baſſes. N'ayez jamais des ſentimens ſi bas.*

BAS, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, qui manque de courage, de grandeur d'ame. *Ils ont tous le cœur bas dans cette famille.*

BAS, ſe dit de ce qui eſt inférieur & moindre en dignité. Ainſi l'on appelle *bas Officiers*, les Maréchaux de Logis & Brigadiers de Cavalerie, de même que les Sergens & Caporaux d'Infanterie.

On appelle dans le même ſens *baſſes Claſſes*, celles par où les Ecoliers commencent.

BAS, ſe dit de ce qui eſt de valeur & de

Digitized by Google

de prix inférieur. *On n'y fabrique que des monnoies de bas argent. J'ai toujours les basſes cartes.*

On dit d'une choſe, *qu'elle eſt à bas prix*, quand elle eſt à un prix modique. *Les vins furent à bas prix pendant l'automne dernier.*

On appelle *mots bas*, *expreſſion baſſe*, un mot & une expreſſion qui ne ſont uſités que parmi le peuple.

Style bas, ſe dit, dans le même ſens, d'un ſtyle rempli de mots & de phraſes populaires, indignes du ſujet traité.

Bas Empire, ſe dit du temps qui commence à Valérien, époque de la décadence de l'Empire Romain. *Ce ſont des médailles du bas Empire.*

On appelle *baſſe latinité*, le langage des Auteurs latins des derniers temps, où le Peuple parloit encore la langue latine.

On donne le nom de *Maîtres des baſſes œuvres*, aux Cureurs de retrait.

Faire main baſſe, ſe dit, en termes de l'Art Militaire & figurément, pour l'action de paſſer au fil de l'épée. *On fit main baſſe ſur la garniſon.*

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il a la vue baſſe*; pour dire, qu'il ne diſtingue pas les objets pour peu qu'ils ſoient éloignés.

On dit auſſi, *que quelqu'un a la voix baſſe*, quand il ne peut ſe faire entendre que de près.

BAS, ſignifie, en termes de Muſique, la même choſe que grave, & il eſt oppoſé à haut ou aigu. On dit dans ce ſens, *qu'une corde d'inſtrument eſt trop baſſe*; pour dire, qu'elle n'eſt pas montée à un ton aſſez haut.

On appelle *Meſſe baſſe*, une Meſſe qu'un Prêtre dit ſans chanter.

Parler d'un ton bas, ſe dit au propre & au figuré. *Au propre*, il ſignifie parler d'un ton peu élevé; & l'on dit au figuré, *qu'on a fait parler quelqu'un d'un ton plus bas*; pour dire, qu'on a abaiſſé ſa fierté, qu'on l'a mortifié.

On dit auſſi figurément de quelqu'un, *qu'il a l'oreille baſſe*; pour dire, qu'il a reçu quelque mortification, qu'il eſt humilié.

On dit figurément, proverbialement & familièrement, de quelqu'un à qui l'argent commence à manquer, *que les eaux ſont baſſes chez lui; qu'il eſt bien bas; qu'il eſt bas percé.*

On dit auſſi figurément & familièrement, *que le temps eſt bas*; pour dire, qu'il y a beaucoup de nuages en l'air, & qu'il va pleuvoir.

On dit de même, *que le Carême eſt bas*; pour dire, qu'il vient de bonne heure.

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un, *qu'il a le cœur haut & la fortune baſſe*; pour dire, qu'il a plus de courage & d'honneur que de fortune.

BAS, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſignifie la partie inférieure d'une choſe. *Il eſt au bas de la montagne. Il faut retrancher une partie du bas de cette robe.*

On dit, en termes de Marine, *les hauts & les bas d'un vaiſſeau*; par *les hauts*, on entend les parties qui ſont ſur le pont d'en haut, & par *les bas*, celles qui ſont deſſous.

On dit du vin, *qu'il eſt au bas*; pour dire, qu'il n'y en a preſque plus dans le tonneau.

On dit, dans le ſens figuré, *qu'il*

Digitized by Google

y a du haut & du bas dans l'esprit de quelqu'un, dans ses actions, dans son caractère; pour dire, qu'il n'y a point de stabilité dans son esprit, dans ses manières, dans son caractère.

On dit aussi figurément, *qu'un homme d'honneur ne doit rien faire de bas;* pour dire, qu'il ne doit faire aucune action répréhensible.

BAS, s'emploie adverbialement en différentes phrases.

On dit, *mettre chapeau bas;* pour dire, se découvrir la tête; & *être chapeau bas;* pour dire, avoir la tête découverte.

Mettre bas les armes, signifie poser les armes pour ne plus s'en servir. *La garnison mit bas les armes.*

Mettre bas, se dit des femelles de certains animaux qui font des petits. *Cette chienne a mis bas;* pour dire, qu'elle a fait ses petits.

On dit aussi d'un cerf, *qu'il a mis bas*, quand son bois est tombé.

Jouer argent bas, payer une chose argent bas, signifie jouer argent comptant, payer une chose argent comptant.

On dit, en termes de Marine, *mettre pavillon bas;* pour dire, baisser le pavillon.

Mettre bas le pavillon, se dit aussi, en termes de Marine, dans le sens figuré, & signifie céder, se rendre. *La frégate* la Topase, *obligea le Corsaire Turc à mettre pavillon bas.*

On dit d'un malade, *qu'il est bien bas, qu'il n'a pas encore été si bas;* pour dire, qu'il est très-mal.

On dit encore, dans le sens figuré, de quelqu'un qui est orgueilleux, insolent, *qu'on le tiendra bas;* pour dire, qu'on l'humiliera, & qu'on le tiendra dans la crainte & la soumission.

On dit aussi, *parler bas, chanter bas;* pour dire, parler, chanter d'un ton de voix peu élevé.

On dit de même d'un instrument de Musique, *qu'il est monté trop bas;* pour dire, que les sons qu'il rend, ne sont pas assez forts.

À BAS; expression adverbiale. *Il fut jetté à bas du toit. Il descendit à bas du théâtre.*

On dit d'un bâtiment, *qu'il faut le mettre à bas;* pour dire, qu'il faut l'abattre, le démolir.

On dit figurément, *qu'une maison, qu'une famille sont à bas;* pour dire, qu'elles sont ruinées.

On dit *à bas*, par forme de commandement, pour ordonner à quelqu'un de descendre de l'endroit élevé où il s'est placé.

EN BAS; expression adverbiale, qui se dit par opposition à en haut. *Madame est en bas.*

On dit *tirer en bas*, ou *tirer en en-bas;* pour dire, tirer vers le bas.

On dit, dans le sens figuré, *qu'on a traité quelqu'un du haut en bas;* pour dire, qu'on l'a humilié, & qu'on l'a traité avec fierté & autorité.

PAR BAS; expression adverbiale. *Il est logé dans cette maison, il y tient deux chambres par bas.*

On dit d'un Danseur, d'une Danseuse, *qu'ils dansent par haut & par bas;* pour dire, que tantôt ils s'élèvent bien haut, & que tantôt ils dansent terre à terre.

On dit d'un remède qui fait vomir & aller à la garde-robe, *qu'il fait aller par haut & par bas.*

Digitized by Google

LÀ-BAS ; expreſſion adverbiale. *Que faites-vous là-bas ?*

ICI-BAS ; autre expreſſion adverbiale. *Que vient-il chercher ici-bas ?*

ICI-BAS, ſe dit auſſi de la terre que nous habitons. *On a bien des maux ici bas ;* c'eſt-à-dire, ſur la terre.

À BASSE NOTE, eſt auſſi une expreſſion adverbiale, qui ſignifie ſans élever la voix. *Elle chante à baſſe note.*

Le monoſyllabe *bas* eſt long ; la première ſyllabe du féminin eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, doit quelquefois précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme quand on dit, le *bas Empire ;* quelquefois il doit le ſuivre, comme quand on dit, *faire main-baſſe ;* quelquefois enfin il le précède où il le ſuit, comme quand on dit, quelqu'un *d'une condition baſſe*, ou *d'une baſſe condition.*

BASAAL ; ſubſtantif maſculin. Arbre des Indes, qui croît dans les terres ſabloneuſes, ſur-tout aux environs de Cochin.

Il porte des amandes, qui ſont vermifuges, & la décoction de ſes feuilles dans de l'eau, avec un peu de gingembre, eſt ſalutaire contre les maux de gorge.

BASAG ; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une île de la mer des Indes, vers l'Arabie heureuſe.

BASALTE ; ſubſtantif maſculin. Pierre de touche, dont ſe ſervent les Orfévres pour l'épreuve des métaux. Quelques-uns ont mal à propos défini cette pierre un marbre noir : il vaut mieux dire, avec M. Pott, que c'eſt un ſchiſte d'un noir luiſant, dont le tiſſu aſſez fin, compoſé de couches ſemblables à celles de l'ardoiſe, ne fait point d'efferveſcence avec les acides, ne donne point d'étincelles avec l'acier, & ne ſe réduit point en chaux dans le feu. Cette pierre ſe trouve en Bohême, en Saxe, & en Siléſie.

BASAN ; nom propre. Royaume que conquit Moyſe, ſur Og, Roi des Amorrhéens. Il étoit ſitué au-delà du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manaſſé, & au nord des Tribus de Gad & de Ruben.

BASANE ; ſubſtantif féminin. Peau de mouton, préparée, qui ſert à couvrir des livres, des chaiſes, des fauteuils, des tabourets, des boîtes à poudre, *&c.*

Les *baſanes* ſe diſtinguent en *baſanes* tannées, *baſanes* coudrées, *baſanes* chipées, *baſanes* paſſées en meſquis, & *baſanes* aludes.

BASANES *tannées*, ſe dit de celles qui ont été étendues dans la foſſe au tan, pour y être tannées comme les peaux de veau, mais qu'on n'y a pas laiſſées ſi longtemps. Elles ſervent particulièrement à faire des talons de ſouliers & des tapiſſeries de cuir doré.

BASANES *coudrées*, ſe dit de celles qui n'ont été que rougies dans l'eau chaude avec le tan, après avoir été dépouillées de leur laine par le moyen de la chaux. On les emploie aux mêmes uſages que les précédentes.

BASANES *chipées*, ſe dit de celles qui ont reçu un apprêt particulier appelé *chipage.*

BASANES *paſſées en meſquis*, ſe dit de celles dont l'apprêt s'eſt fait avec le redon, au lieu de tan. Il s'en fabrique beaucoup de cette eſpèce à Lyon & dans le Limouſin.

BASANES *aludes*, ſe dit de celles qui s'apprêtent avec de l'eau d'alun. Elles ſont ordinairement teintes en vert & en violet, & ſont fort ve-

Digitized by Google

lues d'un côté. On ne s'en ſert guères que pour couvrir des livres & des porte-feuilles.

Les *baſanes* payent pour droits à l'entrée du Royaume vingt pour cent de leur valeur, ſuivant l'Arrêt du 10 Mai 1689.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazane*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASANÉ, ÉE; adjectif. Qui a le teint hâlé, noirâtre. *Tous ces Officiers ont le viſage baſané. C'eſt une peau baſanée.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une baſanée Dame*, mais *une Dame baſanée.*

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazané*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASANIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Vendeur de cuir & de ſouliers.

BASARA; nom propre. Ancienne ville de Galilée, à vingt ſtades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde.

BASARUCO; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie des Indes orientales, qui n'eſt compoſée que de mauvais étain. Six bons *baſarucos* ou ſept mauvais, (car il y en a de deux ſortes) valent quatre reys de Portugal.

BAS-BORD; (vaiſſeau de) terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau peu élevé, allant à voiles & à rames, & qui ne porte pas couverte. Tel eſt le brigantin.

BAS-BORDES ou BAS-BORDUIS; terme de Marine, qui déſigne la partie de l'équipage qui doit faire le quart de bas-bord.

BASCA ou BASCAMA; ancien bourg de la Tribu de Juda, où Jonathas Machabée fut tué.

BASCARA; nom propre. Ville du Bildulgérid, en Afrique. Son territoire abonde en grains, en fruits, & ſur-tout en excellentes dattes.

BASCON; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, à cinq quarts de lieues, nord-nord-oueſt, de Grenade.

BASCULE; ſubſtantif féminin. C'eſt en général un levier, dont le point d'appui ſe trouve entre la puiſſance & la réſiſtance. *Faites raccommoder cette baſcule.*

Bascule, ſe dit, en termes de Fortifications, d'un contre-poids qui ſert à lever & à baiſſer un pont-levis. *Cette baſcule eſt mal faite.*

Bascule, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'un levier, dont un bout donne ſur la roue de cheville de la ſonnerie d'une groſſe horloge, & l'autre tire un fil de fer ou de cuivre, pour faire lever le marteau.

Bascule, ſe dit d'un exercice où deux perſonnes, étant chacune ſur le bout d'un ais, mis en contre-poids, ſe font alternativement hauſſer & baiſſer.

On dit *qu'une choſe a fait la baſcule*, quand elle a fait un mouvement ſemblable à celui d'une baſcule. *En marchant ſur cette groſſe pièce de bois, il ne croyoit pas qu'elle feroit la baſcule.*

Les deux premières ſyllabes

Digitized by Google

ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *baskule*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASE; ſubſtantif féminin. *Fondamentum.* Terme d'Architecture. Il ſe dit de ce qui ſoutient le fût d'une colonne.

Les *baſes* ſont différentes, ſuivant les différens ordres d'Architecture. Il y a donc la *baſe* d'ordre dorique, celle d'ordre ïonique, *&c.*

BASE, ſe dit auſſi de la partie qui ſoutient le dé d'un piédeſtal. *On place mal la baſe de ce piédeſtal.*

BASE, ſe dit, en termes de Peinture, de la ſuperficie ſur laquelle une figure paroît aſſiſe ou ſoutenue.

Les figures, qui ne ſont pas cenſées peintes en l'air, comme des anges, des oiſeaux, ou qu'on ne ſuppoſe pas tomber de quelque hauteur, ni s'élever dans les airs, doivent toujours avoir de la baſe.

BASE D'UNE FIGURE, ſe dit, en termes de Géométrie, de la partie la plus baſſe de ſon circuit, celle qui eſt oppoſée au ſommet.

Dans un triangle, cependant, quoiqu'il ſoit permis de prendre pour baſe ou pour hipothénuſe le côté que l'on veut, on prend communément le côté oppoſé au plus grand angle. La baſe d'un triangle rectangle eſt oppoſée à un angle droit; celle d'un triangle obtuſangle, à un angle obtus; & celle d'un triangle acutangle, au plus grand des angles aigus.

BASE, ſe dit auſſi de la ſurface ſur laquelle on conçoit que certains corps ſolides ſont appuyés. Ainſi l'on dit, *la baſe d'un cône, d'un cylindre, &c.* & en termes de Fortifications, *la baſe du rempart, du parapet, &c.*

BASE DES SABORDS, ſe dit, en termes de Marine, du bordage qui eſt entre la préceinte & le bas des ſabords.

BASE DE LA TÊTE, ſe dit, en termes d'Anatomie, de la partie inférieure de la tête.

BASE DU CŒUR, ſe dit de la partie ſupérieure & large de ce viſcère, d'où partent quatre gros vaiſſeaux, deux artères, l'aorte & l'artère pulmonaire, & deux veines, la veine cave & la veine pulmonaire.

BASE DE L'OS HYOÏDE, ſe dit de la partie principale de cet os.

BASE DE L'OMOPLATE, ſe dit du grand côté de cet os.

BASE, ſe dit, en termes de Pharmacie, de ce qui compoſe le corps principal & la doſe la plus conſidérable d'une préparation médicinale. *La rhubarbe eſt la baſe de ce médicament.*

BASE, ſe dit auſſi du corps principal d'une compoſition quelconque. *Le ſoufre eſt la baſe de cet artifice.*

BASE, ſe dit dans le ſens figuré, & ſignifie appui, ſoutien. *La bonne foi eſt la baſe du commerce.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASENTELLE; nom propre. Ville d'Italie, dans la Calabre, où l'Empereur Othon II, ſurnommé le ſanguinaire, fut vaincu par les Grecs, & fait priſonnier.

BASEXT; nom propre. Célèbre Philoſophe Indien, qui enſeignoit que Dieu n'étoit autre choſe que la matière première. On conſerve à Ro-

Digitized by Google

me un recueil d'apophtegmes de ce Philoſophe.

BAS-FOND ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Fond où il y a peu d'eau, & où les navires peuvent échouer.

BASGAWD; vieux mot qui ſignifioit autrefois corbeille, panier.

BASIÈGE ; nom propre. Ville de France, en Languedoc, ſur la rivière de Lers, à quatre lieues, ſud-eſt, de Toulouſe.

BASIENTO ; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a ſa ſource dans la Baſilicate, qu'elle traverſe en entier de l'oueſt à l'eſt, & ſon embouchure dans le golfe de Tarente, entre celles des rivières de Bradano & de Salandrella.

BASILAIRE ; adjectif des deux genres, & terme d'Anatomie, qui ſe dit de différentes parties du corps conſidérées comme baſes. Ainſi l'on appelle

Apophyse basilaire, un grand alongement cunéiforme qu'on remarque à la partie antérieure de l'os occipital qui, par cette apophyſe, s'articule avec l'os ſphenoïde.

Artère basilaire, celle qui eſt formée par l'union des deux vertebrales ſur l'extrémité de l'apophyſe baſilaire de l'os occipital ; &

Vertèbre basilaire, la dernière vertèbre des lombes, parce qu'elle eſt la baſe où ſont poſées les vingt-trois vertèbres ſupérieures.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *ʒ*, & écrire, d'après la prononciation, *baʒilaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASILE; ſubſtantif maſculin, & terme de Menuiſerie, qui ſe dit de la pente ou inclinaiſon du fer d'un rabot ou autre outil ſemblable, ſervant à dreſſer le bois, & à former des moulures.

BASILE; (Ordre de S.) Ordre Religieux, le plus ancien de tous, ainſi appelé *de S. Baſile*, Evêque de Céſarée, où il naquit en 328.

BASILÉE; *voyez* Cybele, c'eſt la même choſe.

BASILIC ; ſubſtantif maſculin. Serpent fabuleux, dont on a fait cent contes abſurdes. Les uns ont dit qu'il tuoit de ſa vue : ceux-là qu'il faiſoit mourir les animaux par ſes ſifflemens, & ceux-ci qu'il empoiſonnoit par ſon haleine, *&c.* Aldrovande a fait graver un de ces prétendus animaux, qui eſt repréſenté avec huit pieds, un muſeau pointu, & ayant une couronne ſur la tête.

Basilic, eſt le nom d'une plante touffue, diviſée en pluſieurs petits rameaux velus, & qui s'élève à la hauteur d'environ un demi-pied. Ses feuilles reſſemblent à celles de la pariétaire; mais elles ſont plus petites, & répandent une odeur forte, aromatique & agréable. Ses fleurs de couleur blanche & purpurine, naiſſent aux ſommités des branches. Il leur ſuccède une capſule qui renferme des ſemences noires, oblongues & menues.

Cette plante, que l'on cultive dans les jardins, contient beaucoup d'huile exaltée & de ſel volatil. Elle eſt céphalique, emménagogue, diaphorétique, ſtomachique & ſternutatoire.

On diſtingue pluſieurs eſpèces de baſilics qui ſe cultivent auſſi dans les jardins ; mais ce ſont toutes des plantes aromatiques, ayant l'odeur plus ou moins agréable, & à peu près les mêmes propriétés.

Basilic sauvage, eſt auſſi une plante

Digitized by Google

à plusieurs tiges grêles, carrées, velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi ; ses feuilles ressemblent à celles de la majolaine sauvage, mais elles sont moins odoriférantes ; ses fleurs, de couleur purpurine, forment des anneaux touffus, autour des tiges & des branches ; il succède à chacune quatre semences oblongues, menues, & rougeâtres que renferme une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette plante donne, dans l'analyse chimique, de l'huile à demi exaltée, & du sel volatil & essentiel. Elle est astringente, dessicative, résolutive, digestive, & provoque les règles du sexe. On l'emploie en infusion, & pulvérisée. La poudre se donne aux personnes à la dose d'un demi gros, & aux animaux à la dose d'une demi-once.

Il y a encore d'autres *Basilics Sauvages ;* mais celui dont nous venons de parler, est le plus usité en Médecine.

BASILIC, s'est dit, en termes d'Artillerie, d'une grosse pièce de canon de dix pieds de longueur, qui pesoit environ 7200 livres, & portoit jusqu'à 48 liv. de balle. On ne fond plus aujourd'hui de ces pièces en France, où elles sont hors d'usage ; mais on en conserve dans quelques Arsenaux.

BASILIC, est aussi un des noms que les Philosophes hermétiques ont donnés à la matière du grand-œuvre parvenue au rouge parfait ; parce que, disent-ils, comme le basilic tue de sa vue ceux sur qui il la fixe, de même notre matière tue les métaux par le simple contact, & les change en argent ou en or.

Les deux premières syllabes sont brèves & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* en ʒ, le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *baʒilik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASILICATE ; (la) nom propre. Province d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a la Capitanate au nord, la Calabre citérieure au midi, les terres de Barri & d'Otrante, de même que le golfe de Tarente à l'Orient, & les Principautés ultétieure & citérieure à l'Occident. Sa longueur est d'environ soixante-six milles, & sa largeur de cinquante. On y recueille du blé, du vin, des olives, du coton, du safran, & quantité de cire & de miel.

BASILICON ; substantif masculin, & terme de Pharmacie. Excellent onguent suppuratif, dont voici la composition.

Prenez une demi-livre de cire jaune, autant de suif de mouton, de résine de pin & de poix navale : faites fondre le tout dans deux livres d'huile d'olive au bain-marie ; passez la matière fondue, & mêlez-y une demi-livre de térébenthine de Venise, votre onguent sera fait.

Il est détersif, vulnéraire, & s'applique sur les tumeurs & sur les plaies, comme un des meilleurs suppuratifs que l'on connoisse.

BASILIDIENS ; (les) Hérétiques du second siècle, ainsi appelés de *Basilide* leur chef, disciple de l'école des Gnostiques, dont Simon le Magicien fut le chef. Ils croyoient que Jesus-Christ n'avoit été homme qu'en apparence ; que son corps n'étoit qu'un fantôme, & que Simon le Cyrenéen avoit été crucifié

Digitized by Google

à ſa place. *Baſilide* ajoutoit à ces erreurs, que chaque homme avoit deux ames, dont l'une gouvernoit la raiſon, & l'autre les paſſions. Cette Secte avoit auſſi d'autres opinions qui lui étoient communes avec les Gnoſtiques. *Voyez* GNOSTIQUES.

BASILIEN, ENNE; ſubſtantif. Religieux ou Religieuſe de l'Ordre de S. Baſile.

BASILIENTO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, qui, après avoir arroſé la Baſilicate, ſe jette dans le golfe de Tarente, à deux lieues au-deſſous de Bernolde.

BASILIGOROD; nom propre. Ville de Ruſſie, dans la Tartarie, au confluent de la Sura & du Wolga.

BASILIMPHA; nom propre. Rivière de la Turquie d'Aſie, dans le Diarbekir. Elle ſe jette dans le Tigre au-deſſus de Turit.

BASILINDE; ſubſtantif féminin, & terme de Mythologie. Fête que les Tarentins célébroient en l'honneur de Vénus. Ce n'étoit autre choſe, ſelon Pollux, qu'un jeu des Grecs, ou celui que le ſort avoit fait Roi, commandoit quelque choſe aux autres.

BASILIPOTAMO; nom propre. Rivière de Grèce, en Morée, qui baigne Miſitra, & ſe jette dans le golfe de Caſtel-Rampani. C'eſt l'Eurotas des Anciens.

BASILIQUE; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à certaines Egliſes principales, telle que la *Baſilique* de S. Pierre à Rome.

BASILIQUE, s'eſt dit autrefois, chez les Romains, d'un bâtiment public & ſuperbe, où la Juſtice ſe rendoit à couvert.

BASILIQUE, eſt le nom qui fut donné dans l'Empire Grec, aux Officiers chargés de porter les ordres de l'Empereur.

BASILIQUE, ſe dit, en termes de Juriſprudence, d'une collection de Loix Romaines, commencée par les ordres de l'Empereur Baſile, & achevée ſous Léon le Philoſophe.

BASILIQUE, eſt, en termes d'Anatomie, le nom de la veine qui rapporte le ſang de l'avant-bras, & du bras dans la veine axillaire.

BASILIQUE, eſt auſſi un terme d'Aſtronomie, qui déſigne une étoile fixe de la première grandeur, dans la conſtellation du lion. *Voyez* LION.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bazilike*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASILISSE; adjectif féminin, & terme de Mythologie, ſous lequel Vénus étoit adorée à Tarente.

BASIN; ſubſtantif maſculin. Etoffe croiſée, dont la chaîne & la trame ſont de fil de coton. Quelquefois cependant la chaîne eſt de fil de chanvre. *Il s'eſt fait faire des veſtes de baſin.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazin*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASINGSTOOKE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, entre Londres & Salisburi.

BASIOGLOSSE; ſubſtantif maſculin. Terme d'Anatomie. Muſcle abaiſſeur de la langue. Les baſiogloſſes viennent de la baſe de l'os hyoïde, & de la partie voiſine de la grande corne de ce même os, & s'insèrent

Digitized by Google

s'insèrent aux parties latérales de la racine de la langue, pour la porter en arrière.

BASIOPHARYNGIEN; adjectif masculin substantivement pris, & terme d'Anatomie. Il se dit de deux petits muscles qui vont de la base de l'os hyoïde au pharynx. Ils servent à élever l'os hyoïde, & à le porter vers le pharynx.

BASIOTHIA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

BASIRI; nom propre. Riviere de Perse, dans la Province de Kirman. Elle se jette dans le golfe d'Ormus.

BAS-JUSTICIER; substantif masculin. Seigneur qui a droit de Basse-Justice. *Voyez* Justice.

BASKIRIE; nom propre. Contrée de la Tartarie Russienne, entre le Barabinskoi & le Duché de Bulgar. On y trouve du fer, du cristal & des pierres précieuses.

BASME; vieux mot qui signifioit autrefois baume.

BAS-MÉTIER; substantif masculin. Les Rubaniers-Passementiers donnent ce nom à un métier qui peut se poser sur les genoux, & sur lequel on fait quantité de petits ouvrages.

BASMOTHÉENS; (les) Hérétiques qui gardoient le Sabat, & dont il est parlé dans les Constitutions des Apôtres.

BASMULE; substantif masculin. Nom qui fut autrefois donné, sous les Empereurs Grecs, aux Cavaliers armés à la légère.

BASOCHE; substantif féminin. Juridiction des Clercs du Parlement de Paris, qui jugeoit autrefois souverainement toutes les contestations de Clerc à Clerc, tant en matière civile que criminelle.

Elle connoissoit aussi des causes où les Clercs étoient défendeurs contre les Marchands ou Artisans.

Le Chef de la *Basoche* se qualifie de Chancelier, & prenoit le titre de Roi, avant l'Edit que donna Henri III, qui défendit qu'aucun sujet du Royaume se qualifiât de Roi. Les autres Juges sont appelés *Maîtres des Requêtes*. Il y a aussi un Procureur Général, *&c.*

Les Arrêts qui émanent de cette Juridiction, s'expédient sous le titre suivant :

La Basoche *régnante en Triomphe & Titre d'honneur :* Salut. L'expédition est ainsi terminée : *fait audit Royaume, le* &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Bazoche*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASQUE; substantif féminin. Petite pièce du bas d'un pourpoint, ou d'un corps de juppe. *Cette basque est mal faite.*

Basques, se dit aussi des quatre pans du juste-au-corps. *Ces basques sont bien longues.*

Basques, se dit, en termes d'Architecture, des pièces de plomb taillées en forme de basques d'habits, & qui servent au revêtement des couvertures vers les arétiers.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *baske*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASQUES; (les) peuples d'une contrée de Gascogne, qui a pour bornes l'Adour, les frontières d'Espagne, l'Océan & le Béarn. Cette contrée se nomme le pays des *Basques*.

Digitized by Google

On dit proverbialement *marcher comme un baſque, courir comme un baſque*; pour dire, marcher fort vîte, courir très-vîte. Cette façon de parler vient de ce qu'on prétend que les Baſques ſont légers à la courſe.

BASQUIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois le Maître d'un bac.

BASQUINE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de robe fort ample.

BASQUINER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enſorceler.

BASRA; nom propre. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Hasbat, à trente mille pas de Salé.

BAS-RELIEF; ſubſtantif maſculin. Ouvrage de Sculpture attaché ſur un fond, & qui repréſente des hiſtoires, des ornemens, *&c.*

Félibien diſtingue trois ſortes de bas-reliefs. Dans les premiers, les figures du devant paroiſſent preſque de ronde boſſe. Dans les ſeconds, elles ne ſont qu'en demi-boſſes; & dans les troiſièmes, elles ont très-peu de relief: les figures des monnoies, des médailles, *&c.* ſont de cette dernière claſſe.

BASS; nom propre. Petite île d'Ecoſſe, dans le golfe d'Edimbourg. On y voit depuis le mois d'Avril, juſqu'en Septembre, une prodigieuſe quantité d'oies de mer.

BASSAC; il y a en France deux bourgs de ce nom; l'un en Saintonge, à une lieue, nord-nord-eſt, de Saintes, & l'autre dans l'Angoumois, ſur la Charente, à quatre lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, d'Angoulême. Il y a dans ce dernier une Abbaye d'hommes en commende, qui vaut au Titulaire 2500 liv. de rente.

BASSANELLO; nom propre. Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, à une lieue d'Orta. Ce fut là que le Conſul Romain Dolabella, défit autrefois les Toſcans & les Boiens.

BASSANGANTAR; nom propre d'une Rivière d'Afrique, en Nigritie.

BASSANO; nom propre. Petite ville d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat de Veniſe, ſur la rivière de Brente. C'eſt la patrie du fameux Peintre le Baſſan.

BASSAREUS; terme de Mythologie, & ſurnom ſous lequel Bacchus étoit honnoré, ſans qu'on ſache trop pourquoi.

BASSARIDES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Prêtreſſes de Bacchus, ainſi appelées de ce qu'on donnoit quelquefois à ce Dieu le nom de *Baſſareus.*

BASSE; ſubſtantif feminin, & terme de Muſique. C'eſt ainſi qu'on appelle la partie de *Muſique* où règne le ſon le plus grave & le plus bas. *Cette jeune Actrice chantoit la baſſe.*

On diſtingue pluſieurs ſortes de baſſes.

BASSE FONDAMENTALE, ſe dit du ſon qui règne toujours au-deſſous des autres parties, & qui forme, avec le tout, un accord parfait, ou celui de la ſeptième. Cette *baſſe* eſt ſoumiſe aux loix les plus étroites de la véritable harmonie. Elle doit procéder par des intervalles conſonans, & ſervir de fondement à tout l'édifice harmonique.

BASSE CONTINUE, eſt celle qui dure pendant toute la pièce, comme ſon nom le déſigne: cette baſſe règle l'harmonie, ſoutient les voix, & conſerve le ton.

BASSE FIGURÉE, ſe dit de celle qui, au lieu de s'arrêter ſur une ſeule note, en partage la valeur en pluſieurs au-

Digitized by Google

tres notes, ſous un même accord.

BASSE CONTRAINTE, ſe dit de celle qui revient la même au bout d'un certain nombre de meſures, tandis que les parties ſupérieures pourſuivent leur chant & leur harmonie, & les varient de diverſes manières.

BASSE CHIFFRÉE, ſe dit de celle dont les accords ſont indiqués par des chiffres placés au-deſſus des notes.

BASSE, ou BASSE CHANTANTE, ſe dit de la perſonne même qui chante la partie de la baſſe. *Ce Muſicien eſt une excellente baſſe.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BASSE-CONTRE; ſubſtantif féminin, & terme de Muſique, qui ſignifie la même choſe que *baſſe*. Il ſe dit de cette partie de la Muſique, & de la perſonne qui la chante. *Ce Muſicien chantoit la baſſe-contre. On le dit une baſſe-contre médiocre.* Voyez BASSE.

BASSE-COUR; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. C'eſt, dans un bâtiment conſtruit à la ville, une cour ſéparée de la cour principale, & deſtinées pour les écuries, les remiſes, *&c.*

BASSE COUR, ſe dit auſſi d'une cour qui ſert au ménage d'une Maiſon de campagne, & où ſont le preſſoir, le bucher, *&c.*

On dit proverbialemant & familièrement d'une nouvelle fauſſe & mal fondée, que *c'eſt une nouvelle de baſſe-cour.*

BASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE; ſubſtantif féminin. Inſtrument de Muſique, qui ne diffère guères de la flûte traverſière, qu'en ce qu'il eſt plus grand.

BASSE DE LA FLÛTE A BEC; ſubſtantif féminin. Inſtrument de Muſique, qui ne diffère qu'en grandeur de la flûte à bec.

BASSE DE VIOLE; ſubſtantif féminin. Inſtrument de Muſique à ſept cordes, dont la plus groſſe à vide, eſt à l'uniſſon du *la* du ravalement des clavecins.

BASSE DE VIOLON; ſubſtantif féminin. Inſtrument de Muſique à quatre cordes, qui ne diffère du violon qu'en ce qu'il eſt beaucoup plus grand, & qu'on le tient entre les jambes pour en jouer.

BASSÉE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce, qui ſe dit d'une meſure uſitée en Italie, pour les liquides.

BASSÉE; (la) nom propre. Ville de France, dans la Flandre-Vallonne, à quatre lieues & demie, ſud-oueſt, de Lille.

BASSE-ÉTOFFE; ſubſtantif féminin, & terme de Potier d'étain, qui ſe dit d'un mêlange de plomb & d'étain.

BASSE-LISSE; ſubſtantif féminin. Sorte de Tapiſſerie, dont le tiſſu eſt de ſoie & de laine. On y mêle quelquefois de l'or & de l'argent, qui ſervent à former des figures d'hommes, d'arbres, d'animaux, *&c.*

Les *Baſſes-liſſes* ne diffèrent des Hautes-liſſes, que par la manière de les travailler. Les métiers des baſſes-liſſes ſont poſés horiſontalement, & ceux des Hautes-liſſes ſont perpendiculaires.

BASSE-LISSIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui travaille aux Tapiſſeries de baſſe-liſſe.

BASSEMENT; adverbe. Avec baſſeſſe, d'une manière baſſe. *C'eſt agir bien baſſement.*

Ce mot n'a d'uſage que dans le ſens figuré.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne.

Digitized by Google

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *baſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BASSEMPOY; nom propre. Petite ville de France, en Gaſcogne, environ à deux lieues, nord-eſt, de Caſtel-Sarraſin.

BASSENTO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle ſe perd dans le Grati, au-deſſous de Coſenza. C'eſt ſous ſon canal que les Goths enterrèrent leur Roi Alaric.

BASSES; ſubſtantif féminin pluriel. Écueils cachés ſous l'eau, tels que des rochers ou bancs de ſable. *Ce Pilote connoît-t-il les baſſes qui ſont près de la rade?*

BASSESSE; ſubſtantif féminin. *Vilitas*. Ce mot, qui n'a point d'uſage au propre, ſe dit, dans le ſens figuré, de toute action, inclination, ou ſentiment vils, abjects, mépriſables & indignes d'une perſonne d'honneur. *Il y avoit bien de la baſſeſſe dans ce procédé. La lacheté eſt la moindre baſſeſſe dont on puiſſe l'accuſer.*

BASSESSE, ſe dit d'une naiſſance, d'une condition vile & obſcure. *On lui reprocha la baſſeſſe de ſon origine. Il a vécu dans la baſſeſſe.*

BASSESSE, ſe dit auſſi des expreſſions, du ſtyle d'un Auteur; pour dire, qu'ils ſont populaires. *Il n'a fait aucune attention à la baſſeſſe du ſtyle.*

Voyez *abjection*, pour les ſignifications relatives qui en diſtinguent *baſſeſſe*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *s* qui eſt oiſif, & écrire, *baſeſſe*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BASSES-VOILES; expreſſion de Marine, qui déſigne la grande voile & celle de miſène.

BASSET; ſubſtantif maſculin. Sorte de chien de chaſſe qui a ordinairement de longues oreilles & les jambes courtes & tortues.

BASSET, ſe dit auſſi familièrement de quelqu'un dont les jambes & les cuiſſes ſont trop courtes, relativement au reſte du corps.

BASSET; vieux mot qui ſignifioit autrefois, petite table.

BASSE-TAILLE; ſubſtantif féminin & terme de muſique. Il ſe dit également de la partie de baſſe qui ſe joue ou ſe chante, & de la perſonne qui chante cette partie.

Les rôles de Magiciens, de Tyrans, d'Amans haïs, ſont ordinairement chantés à l'Opera de Paris, par des Baſſes-tailles.

BASSE-TAILLE, ſe dit auſſi, en termes de Sculpture, d'une eſpèce de bas-relief dont les figures ne ſortent qu'en partie du fond auquel elles ſont attachées, à la différence des ouvrages de plein-relief & de ronde-boſſe. *Voyez* BAS-RELIEF.

BASSETTE; ſubſtantif féminin. Sorte de jeu des cartes, autrefois fort à la mode en France, mais que l'on y a depuis ſévèrement défendu, & qui ne s'y joue plus aujourd'hui.

Toutes les cartes étoient employées à ce jeu, & s'y tiroient deux à deux: la première étoit pour celui qui tenoit le jeu & qu'on appelloit *le Banquier*; la ſeconde étoit pour ceux qui jouoient contre lui, & que l'on nommoit *les pontes*. C'étoit une eſpèce de *Pharaon*. Voyez *ce mot*.

Digitized by Google

BASSEUR; vieux mot qui se disoit autrefois d'une chose de peu de valeur.

BASSICOT; substantif masculin. On appelle ainsi dans les carrières d'ardoise, une machine faite en forme d'auge, & qui sert à sortir les morceaux d'ardoise du fond de la carrière.

BASSIER; vieux mot, qui signifioit autrefois Pupille.

BASSIERS; substantif masculin pluriel, qui se dit en termes de rivière, d'un amas de sable faisant obstacle à la navigation.

BASSIGNI, nom propre. Contrée de France, en Champagne, qui a seize lieues de longueur & treize de largeur. Langres en est la Capitale. Le Bassigni est entre le Barrois, la Bourgogne & la Franche-Comté. On y a du blé, du vin, du bétail, des bois, du gibier & des eaux minérales. La Meuse, la Marne, l'Aube & d'autres rivières ont leurs sources dans ce pays.

BASSILE; substantif féminin. Plante dont parle Dioscoride. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles ressemblent à celles du pourpier.

BASSIN; substantif masculin. Grand plat rond ou ovale, qui sert à différens usages. *Ce bassin de porcelaine est superbe.*

BASSIN *de fruits, de groseilles, de framboises*, se dit d'un bassin où il y a des fruits, des groseilles, des framboises, &c. *Je vous enverrai un bassin de fraises.*

BASSIN *de confrairie*, se dit d'un bassin où l'on reçoit les offrandes d'une confrairie.

BASSIN *de Rotisseurs*, se dit d'un grand plat de cuivre jaune, où les Traiteurs, Rotisseurs, *&c.* exposent en vûe leur volaille, gibier, *&c.* quand ils les ont apprêtés, lardés & piqués.

BASSIN A BARBE, se dit d'un plat creux, échancré par un de ses côtés, & dont les Barbiers-Perruquiers se servent pour savonner le visage des personnes qu'ils rasent.

BASSIN, se dit, en termes de Miroitiers-Lunetiers, de divers bassins de cuivre, de fer, de métal composé, plus ou moins grands, & plus ou moins profonds, qui servent à ces ouvriers pour faire des verres convexes de différente grandeur.

BASSIN, se dit, en termes de Boulangers, d'une espèce de casserolle à queue, de tôle ou de fer-blanc, dont ces artisans se servent pour puiser de l'eau dans leur chaudière.

BASSIN DE CHAMBRE OU DE GARDE-ROBE, se dit d'un vaisseau destiné particulièrement à recevoir les excrémens d'un malade.

BASSIN, se dit, en termes de Chapeliers, d'une grande plaque ronde de fer ou de fonte que ces artisans placent sur un fourneau, & sur laquelle ils bâtissent leurs chapeaux.

BASSINS DE BALANCE, se dit de deux espèces de plats suspendus au bout des bras d'une balance, & dans lesquels on met les poids que l'on veut peser.

BASSIN OCULAIRE, se dit, en termes de Chirurgie, d'un instrument d'argent, qui est une petite soucoupe ovale très-commode dont on se sert pour laver l'œil.

BASSIN DE CUITE, se dit, dans les raffineries de sucre, d'un vase de cuivre de figure oblongue, contenant à peu près deux seaux, & qui sert à transporter la cuite dans le rafraîchissoir.

BASSIN D'EMPLI, se dit aussi, dans les raffineries de sucre, d'un vase de cuivre qui ne diffère du précédent que par son embouchure qu'il a en demi cercle. Il sert à faire les em-

Digitized by Google

plis & à transporter la cuite du rafraîchissoir dans les formes.

BASSIN A CLAIRÉE, se dit, encore dans les raffineries de sucre, d'un vase rond dont la figure est à peu près celle d'un seau, & qui sert à passer la clairée.

BASSIN, se dit, en termes d'architecture, d'un espace de quelque forme que ce soit, creusé en terre dans un jardin, & revêtu de pierre ou de plomb, pour recevoir l'eau d'un jet, ou pour servir de réservoir.

BASSIN DE FONTAINE, se dit d'un lieu fait en forme de bassin, pour y recevoir les eaux d'une fontaine.

BASSIN DE DÉCHARGE, se dit d'une pièce d'eau ou canal qui est dans le plus bas d'un jardin, & où se rendent toutes les eaux après le jeu des fontaines.

BASSIN DE PORT DE MER, se dit d'un espace bordé de gros murs de maçonnerie, où les vaisseaux jettent l'ancre.

BASSIN DE BAIN, s'est dit autrefois chez les anciens, d'un enfoncement carré long, qui étoit dans une salle de bain, & où l'on descendoit par dégrés pour se baigner.

BASSIN, se dit, en termes d'Anatomie, d'une grande cavité placée au bas de l'abdomen, formée par la réunion de plusieurs os, & destinée à contenir la vessie & les organes internes de la génération.

Le *Bassin* est toujours plus large ou plus grand dans les femmes, pour faire place à l'accroissement du fœtus. Les os, qui le composent, sont l'os sacrum, le coccyx & les os innominés ou des hanches.

BASSIN DES REINS, se dit aussi, en termes d'Anatomie, d'un grand sinus ou cellule membraneuse dans la partie concave des reins. On le nomme aussi bassinet. Les tuyaux membraneux y portent l'urine, qui passe de là dans l'uretère.

BASSIN, se dit, en termes de Fleuristes, d'une sorte de fleur basse de diverses couleurs, & qui se cultive dans les jardins. Elle veut du Soleil & de l'arrosement.

VENTE AU BASSIN, se dit à Amsterdam, d'une vente publique qui se fait par autorité de Justice. Elle est ainsi appelée, parce qu'on frappe sur un bassin de cuivre, pour avertir qu'on va adjuger les effets au dernier Enchérisseur.

On dit proverbialement & populairement, *que quelqu'un a craché au bassin*; pour dire, qu'il a contribué à quelque dépense. *On l'a bien obligé de cracher au bassin.*

On dit *aller au bassin*; pour dire, aller à la selle, à la garderobe.

On dit, dans le sens figuré, d'une belle plaine entourée de montagnes, & dont la forme approche de la rondeur, *que c'est un beau bassin.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier; mais elle est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *basin*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSINAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on levoit sur le sel & autres denrées, avec un bassin.

BASSINE, substantif féminin. *Pelvis.* Sorte de bassin large & profond, dont se servent les Confiseurs, les Apothicaires & les Chimistes. *Il faut préparer ce remède dans une bassine d'argent.*

BASSINE, se dit, en termes de Ciriers, d'un instrument de cuivre de forme presque ovale, dont ces Artisans se servent pour faire fondre la matière propre aux petites bougies.

Digitized by Google

BASSINE, ſe dit, en termes d'Épingliers-Aiguilletiers, d'une ſorte de poêlle profonde, où ces Artiſans remuent leurs aiguilles dans de l'eau de ſavon bouillante.

BASSINE, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de certains uſtenſiles où les ouvriers font tremper le papier & les cuirs.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BASSINÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BASSINER.

BASSINER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de chaufer avec une baſſinoire. *Il n'a pas voulu qu'on baſſinât ſon lit.*

BASSINER, exprime auſſi l'action de fomenter en mouillant légèrement avec une liqueur tiède ou chaude. *Baſſinez cette contuſion avec du vin.*

BASSINER, ſe dit, en termes de Jardinage, & ſignifie arroſer légèrement. *Il faut baſſiner ces melons.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Baſiner*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BASSINET; ſubſtantif maſculin. Petit morceau de fer creuſé, & qui ſert dans la platine d'une arme à feu, à recevoir l'amorce. *Il n'y a point d'amorce dans le baſſinet.*

BASSINET, ſe dit, en termes d'Orfèvres en groſſerie, d'une ſorte de baſſin qui ſurmonte le corps d'un chandelier ou de quelqu'autre pièce.

BASSINET, ſe dit, en termes d'Hydraulique, d'un petit retranchement cintré que l'on ménage ſur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau diſtribuée aux particuliers, par une ou pluſieurs auges de divers diamètres.

BASSINET, ſe dit auſſi d'un baſſin de jardin, qui eſt trop petit pour le lieu où il ſe trouve.

BASSINET, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'une cavité des reins. *Voyez* BASSIN DES REINS.

BASSINET, eſt encore le nom d'une ſorte de renoncule d'un jaune doré, qui croît dans les prés.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *Baſinet*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BASSINOIRE; ſubſtantif féminin. Baſſin ayant un couvercle percé de trous, & dont on ſe ſert ordinairement pour chauffer des lits. *Il lui fit préſent d'une baſſinoire d'argent.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *Baſinoire*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BASSON; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de muſique à vent & à anche, & qui eſt une baſſe de hautbois. *Ce Muſicien joue bien du baſſon.*

BASSON, ſe dit auſſi de quelqu'un qui joue de cet inſtrument. *C'eſt le meilleur baſſon qu'on ait vû à l'Opera.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *Baſon*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BASSORA; nom propre. Ville con-

Digitized by Google

ſidérable d'Aſie, ſur l'Euphrate, dans la Chaldée, à quinze lieues du golfe Perſique. Les Anglois & les Hollandois y font preſque tout le commerce d'Europe. On a là les meilleurs chevaux, & les plus beaux que l'on connoiſſe. On prétend qu'ils peuvent marcher trente heures ſans boire ni manger.

Cette ville appartient au Grand Seigneur.

BASSYE; vieux mot qui ſignifioit autrefois latrine, lieux ſecrets.

BAST; vieux mot, qui ſignifioit autrefois bâtard.

BASTABLES, (terres) On appelle ainſi des terres ſituées entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, ſans qu'il ait été décidé avant que ces royaumes fuſſent unis, auquel des deux elles appartenoient.

BASTAGAIRE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, dans l'empire, Grec un Officier chargé du ſoin de veiller aux bagages de l'Empereur.

BASTAGAIRE, s'eſt encore dit d'un Officier de l'Egliſe grèque, dont les fonctions conſiſtoient à porter l'image du Patron de l'Egliſe aux proceſſions.

BASTAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Choraſſan.

BASTANT, ANTE; participe actif & adjectif. Qui ſuffit. *Ces moyens étoient baſtans. Il vous donnoit des raiſons baſtantes.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BASTARDAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois naiſſance illégitime.

BASTARNES; (les) anciens peuples du Nord, dont on ne connoît guères que le nom.

BASTE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à l'as de trèfle, aux jeux de quadrille, d'hombre, &c. *Le baſte eſt un matador.*

BASTE, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville d'Afrique, que Procope place à ſix journées de Carthage.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BASTER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ſuffire. Il eſt encore uſité familièrement dans quelques phraſes, comme quand on dit, *baſte*, ou *baſte pour cela*; pour dire, paſſe, paſſe pour cela.

BASTERNE; ſubſtantif féminin. Sorte de char attelé de bœufs, qui étoit en uſage ſous les règnes antérieurs à celui de Charlemagne, & chez pluſieurs anciens peuples du Nord.

BASTI; nom propre d'une ancienne ville épiſcopale d'Eſpagne, qu'Ortélius croit avoir appartenue aux Baſtitains.

BASTIA; nom propre. Petite ville maritime de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de l'île de Corfou, à l'embouchure du Calamou.

BASTIA, eſt auſſi le nom d'une petite ville d'Italie, au Duché de Modene, dans une île que forme la rivière de Panaro.

BASTIDE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi en Provence une maiſon de plaiſance.

BASTIE; (la) nom propre. Ville maritime d'Italie, & capitale de l'île de Corſe. Elle eſt ſur la côte orientale, & ſon port eſt bon.

BASTIERE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de ſac où l'on mettoit des proviſions.

BASTILLE; ſubſtantif féminin. On appeloit ainſi autrefois un château fortifié de pluſieurs petites tours. Tel eſt le château de la Baſtille, bâti près de la porte S. Antoine à Paris, le ſeul que l'on ſache avoir conſervé ce nom. *On vient de le faire ſortir de la Baſtille, où il étoit priſonnier depuis dix ans.*

On

Digitized by Google

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ne branle pas plus que la baſtille*, quand il demeure à ſa place, quoiqu'on l'ait appelé pour aller ailleurs.

On ſe ſert de la même expreſſion proverbiale, pour dire d'une choſe, qu'elle eſt ferme & ſolide.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BASTILLÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique. Il ſe dit des pièces ayant des creneaux renverſés, qui regardent la pointe de l'écu.

JUGLAT, en Auvergne, d'azur à la bande d'argent, baſtillée de trois pièces, accoſtée de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

BASTILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, aſſiéger, mettre le ſiége devant une ville.

BASTIMENTOS; nom propre. Petites îles de l'Amérique ſeptentrionale, près de la terre-ferme, à l'embouchure de la baie de nombré de Dios. Elles ſont ſont pour la plûpart couvertes de bois.

BASTINGUE; ſubſtantif féminin, & terme de marine. Toiles ou étoffes matelaſſées que l'on tend autour du plat-bord des vaiſſeaux de guerre, pour cacher à l'ennemi ce qui ſe fait ſur le pont, & pour ſe mettre à couvert contre la mouſqueterie.

BASTINGUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BASTINGUER.

BASTINGUER; (ſe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de tendre des baſtingues. *Dès que l'Eſcadre ennemie parut, le triomphant ſe baſtingua.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je me *baſtingue*, la ſyllabe *tin* eſt longue.

BASTION; ſubſtantif maſculin. Groſſe maſſe de terre, ou ouvrage de fortification, un peu avancé hors du corps d'une place, ayant deux flancs & deux faces, & tenant des deux côtés à la courtine. *Ils furent repouſſés à l'attaque du baſtion.*

On diſtingue pluſieurs ſortes de *baſtions*.

BASTION PLEIN, ſe dit de celui qui eſt ſolide & rempli de terre.

BASTION VIDE, ſe dit de celui dont le rempart eſt mené parallèlement aux flancs & aux faces, de manière qu'il reſte un vide dans le milieu.

BASTIONS DOUBLES, ſe dit de ceux qui ſont l'un ſur l'autre, comme les baſtions bâtis ſur des collines.

BASTION SIMPLE, eſt celui dont les flancs ſont en ligne droite.

BASTION COMPOSÉ, eſt celui dans lequel les deux côtés du polygone intérieur ſont inégaux; ce qui fait que les gorges ſont auſſi inégales.

BASTION A FLANCS CONCAVES ET A ORILLONS, eſt celui dont les flancs couverts ſont diſpoſés en ligne courbe, & dont l'épaule eſt arrondie.

BASTION RÉGULIER, eſt celui qui a ſes faces, ſes flancs & ſes gorges, avec les proportions requiſes pour les fortifications régulières.

BASTION IRRÉGULIER, eſt celui qui a de l'inégalité dans ſes faces, ſes flancs ou ſes demi-gorges; de même que dans ſes angles du flanc & de l'épaule.

BASTION PLAT, ſe dit de celui qui eſt

Digitized by Google

construit sur une ligne droite, & dont, par conséquent, les deux demi-gorges ne font point d'angle.

BASTION DÉTACHÉ, se dit de celui qui ne communique à la place que par le moyen d'un pont.

BASTION COUPÉ, se dit de celui dont la pointe est retranchée, & qui au lieu de cette pointe, a un ou deux angles rentrans.

BASTION, se dit, en termes de Médecine, des parties du corps qui servent comme de rempart à d'autres: tel est le crâne qui défend la tête, & tel le thorax qui couvre le cœur & les poumons.

La première syllabe est longue, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BASTION DE FRANCE; nom propre. Place d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-est, de Bonne.

BASTOGNE; nom propre. Ville des Pays-Bas, au Comté de Chiny, à huit lieues de Luxembourg.

BASTONCEL; vieux mot qui signifioit autrefois petit bâton, housine.

BASTONNADE; substantif féminin. Coups de bâton. *Il a eu la bastonnade.*

La première syllabe est longue, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bastonade*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASTONNÉ; vieux mot qui signifioit autrefois armé, muni d'armes offensives.

BASTONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois jouer aux bâtons.

BASTUDE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une sorte de filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BÂSTURE; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de battre.

BAS-VENTRE; substantif masculin, & terme d'Anatomie. *Voyez* ABDOMEN, c'est la même chose.

BASVILLE; nom propre. Ville & Port d'Amérique, dans l'île de la Martinique, près du Fort Royal.

BASURURE; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, qui, selon Pierre Téxeira, a son embouchure dans le fleuve des Amazones, au-dessus de Rio-Negro.

BAT; substantif masculin. Queue de poisson. *Le poisson se mesure entre œil & bat*; c'est-à-dire, entre l'œil & la queue.

BAT, est aussi le nom d'une petite monnoie de Suisse, dont la valeur varie dans les différens cantons. Elle est d'argent & de cuivre. Le bat de Zurich, vaut environ deux sous de France.

BÂT; substantif masculin. Selle grossière, qui sert aux ânes, aux mulets & autres bêtes de somme. *Il faut raccommoder ce bât.*

On appelle *cheval de bât*, un cheval destiné à porter des fardeaux sur un bât.

Cheval de bât, se dit aussi, dans le sens figuré, d'un sot, d'un lourdaut. *Cet homme est un vrai cheval de bât.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui a quelque peine secrette, quelque chagrin caché: *vous ne savez pas où le bât le blesse.*

On dit proverbialement, figurément & populairement d'une chose qui sert à plusieurs usages ou à plusieurs personnes, que *c'est un bât à tous ânes.*

Digitized by Google

Ce monoſyllabe eſt long.

BATA; nom propre. Ville & Province d'Afrique, au royaume de Congo, dans la baſſe Ethiopie.

BATADEUR; ſubſtantif maſculin, & terme du jeu de Revertier. Il ſe dit des dames qui font ſurcaſe, ſur la même flèche où il y en a déjà d'accouplées. On les appelle batadeurs, parce qu'avec elles on bat les dames découvertes ſans ſe découvrir ſoi-même.

BATAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit d'un droit que les Seigneurs lèvent en quelques endroits ſur les chevaux de bât.

BATAIL; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un battant de cloche.

BATAILLE; ſubſtantif féminin. *Prælium.* Combat général de deux armées ennemies. *Il s'y livra une bataille ſanglante. Les ennemis nous préſentèrent la bataille.*

BATAILLE NAVALE, ſe dit du combat ſur mer de deux flottes ennemies.

CHAMP DE BATAILLE, ſe dit du lieu où deux armées en viennent aux mains. *Nous demeurâmes maîtres du champ de bataille.*

CORPS DE BATAILLE, ſe dit de cette partie de l'armée qui eſt entre deux aîles, & qu'on appeloit autrefois la *bataille.*

MARECHAL DE BATAILLE, SERGENT DE BATAILLE, s'eſt dit autrefois d'Officiers généraux dont les fonctions conſiſtoient à diſpoſer l'armée en *bataille.*

CHEVAL DE BATAILLE, ſe dit d'un cheval fort, adroit & vigoureux, que l'on conſerve pour les occaſions où il faut combattre.

CHEVAL DE BATAILLE, ſe dit, dans le ſens figuré, d'une choſe ſur laquelle quelqu'un compte plus que ſur aucune autre. *Il fait de cet argument ſon cheval de bataille.*

On dit figurément, de quelqu'un qui conteſte ou qui forme quelque entrepriſe dans des circonſtances & dans un lieu qui lui ſont avantageux, *qu'il a bien choiſi ſon champ de bataille.*

On dit auſſi figurément de quelqu'un qui a bien conteſté, qui s'eſt bien tourmenté, & qui a ſurmonté beaucoup d'obſtacles pour remplir ſon objet, *qu'il a bien livré des batailles pour arriver à ſon but.*

On dit encore figurément de quelqu'un qui, dans une diſpute, a eu l'avantage ſur une autre, *que le champ de bataille lui eſt reſté.*

BATAILLE, ſe dit, en termes de Peinture, d'un tableau repréſentant un combat ou des gens de guerre.

Le feu & l'action doivent faire le principal caractère de ces ſortes de pièces; c'eſt pourquoi une manière forte & vigoureuſe, une main libre & aiſée, un goût heurté, ſont préférables au beau fini & à un pinceau trop délicat & trop terminé. On appelle *Peintres de batailles*, ceux qui s'adonnent plus particulièrement à ces ſortes de ſujets. Courtois, dit le Bourguignon, Vander-Meulen, Parocel & Martin ſont ceux qui ont acquis le plus de réputation dans ce genre.

BATAILLE, ſe dit d'une ſorte de jeu des cartes auquel les enfans s'amuſent ordinairement.

BATAILLES, ſe dit, dans les groſſes forges, de la galerie qui règne autour de la charge & du haut de la cheminée.

Différences relatives entre *bataille & combat.*

La *bataille* eſt une action plus générale, & ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat*

Digitized by Google

ſemble être une action plus particulière, & ſouvent imprévue. Ainſi les actions, qui ſe ſont paſſées à Cannes, entre les Carthaginois & les Romains; à Pharſale, entre Céſar & Pompée, ſont des *batailles*. Mais l'action où les Horaces & les Curiaces décidèrent du ſort de Rome & d'Albe, celle du paſſage du Rhin, la défaite d'un convoi ou d'un parti, ſont des *combats*.

La *bataille* d'Almanza fut une action déciſive entre Philippe de France & Charles d'Autriche, dans la concurrence au trône d'Eſpagne. Le *combat* de Crémone fit voir quelque choſe d'aſſez rare; la valeur du ſoldat à l'épreuve de la ſurpriſe, les ennemis introduits au milieu d'une place, en enlever le commandant, ſans pouvoir s'en rendre maîtres, & des troupes ſe conduire ſans chef contre le plus habile de tous les Capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de ſe battre que n'en a le mot de *bataille*; mais celui-ci a des graces particulières, lorſqu'il n'eſt queſtion que de dénommer l'action; c'eſt pourquoi l'on ne parleroit pas mal en diſant qu'à la *bataille* de Fleurus le combat fut opiniâtre & fort chaud.

Les *batailles* ſe donnent, & ſeulement entre des armées d'hommes; on les gagne ou on les perd Les combats ſe donnent entre les hommes, & ſe font entre toutes les autres choſes qui cherchent, ou à ſe détruire ou à ſe ſurmonter; on en ſort victorieux, ou l'on y eſt vaincu.

La *bataille* donnée à Pavie fut fatale à la France qui la perdit, puiſque ſon Roi y fut fait priſonnier; mais elle ne fut pas heureuſe à Charles-Quint qui la gagna, parce qu'elle lui attira de puiſſans ennemis. Un Général, qui a eu occaſion de donner pluſieurs *combats*, & qui en eſt toujours ſorti victorieux, doit autant remercier la fortune, que ſe louer de ſa conduite; & celui qui n'en a point donné ſans être battu, ne doit pas rougir ſi ſon malheur n'a pas été l'effet de ſon imprudence. Il ſe fait dans le roman de la Princeſſe de Cleves un *combat* continuel entre le devoir & le penchant, où aucun d'eux ne triomphe, & où tous les deux ſuccombent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Les *ll* ſe prononcent mouillés.

BATAILLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui ſe dit d'une cloche dont l'émail diffère de celui du battant.

Bellegarde, d'azur à une cloche d'argent, *bataillée* de ſable.

BATAILLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe ſignifioit autrefois, au propre, donner bataille; mais il eſt vieilli, & n'a plus d'uſage dans ce ſens.

Batailler, ſignifie, dans le ſens figuré, conteſter avec chaleur, s'agiter, ſe tourmenter. *Ils n'ont ceſſé de batailler là-deſſus depuis huit jours. Ils bataillent encore ſur cette affaire.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je

Digitized by Google

bataille, la syllabe *tail* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *batalier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, qui ſe terminent par un *e* muet. De *batalier*, il faudroit faire je *bataille*.

BATAILLEUR; vieux mot. Il ſignifioit autrefois qui aime les batailles.

BATAILLEUREUSEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois vaillamment.

BATAILLIER, BATAILLEREUX; vieux mots qui ſignifioient autrefois valeureux.

BATAILLON; ſubſtantif maſculin. Corps d'Infanterie de ſix à ſept cens hommes aſſemblés en ordre pour combattre. *On écraſa le bataillon. On enfonça le bataillon.*

BATAILLON CARRÉ, ſe dit d'un bataillon dont les ſoldats ſont diſpoſés de manière que les rangs ſont égaux aux files; enſorte que les quatre côtés qui le terminent, contiennent le même nombre d'hommes.

On appelle *aîles d'un bataillon*, les extrémités des rangs: *centre*, le milieu du bataillon: *tête* ou *front du bataillon*, le premier rang; & *queue* ou *épaule du bataillon*, le dernier rang.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *batalion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BATALE; ſubſtantif maſculin. Les Anciens déſignoient ainſi un homme laſcif & efféminé, du nom d'un certain *Batale*, joueur de flûte, qui, le premier, parut en chauſſure de femme ſur le Théâtre, où il exerçoit ſon art d'une manière propre à inſpirer la molleſſe & la diſſolution.

BATAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Méſopotamie. C'eſt la patrie du fameux Mathématicien Mohammed-Ben-Giaber.

BATANÉE; (la) *Voyez* BASAN.

BATANOMES; ſubſtantif féminin pluriel. Toiles qui ſe vendent au Caire, & dont la pièce a ordinairement vingt-huit pieds de longueur.

BÂTARD, ARDE; adjectif & ſubſtantif. Qui eſt né hors de légitime mariage. *Un enfant bâtard. Une fille bâtarde.*

On diſtingue pluſieurs ſortes de *bâtards*. Ceux qui ſont nés de deux perſonnes libres, & qui pouvoient ſe marier enſemble, ſont appelés *bâtards ſimples*.

BÂTARDS ADULTÉRINS, ſe dit de ceux qui naiſſent d'une ou de deux perſonnes mariées. *Voyez* ADULTÉRIN.

BÂTARDS INCESTUEUX, ſe dit de ceux qui ſont nés d'un père & d'une mère auxquels le mariage eſt prohibé par les Canons, à cauſe du lien de parenté ou d'affinité par lequel ils ſont unis.

On qualifie de même les enfans des perſonnes conſacrées à Dieu par vœu de chaſteté.

Les *bâtards*, en général, ne ſont d'aucune famille, & n'ont point de parens. Ils ne ſuccèdent en France ni à leur père ni à leur mère,

Digitized by Google

si ce n'est en Dauphiné & en quelques autres Coutumes, où ils ont la succession de leur mère.

Cette disposition générale n'empêche pas qu'on n'ait, en quelque manière, laissé subsister les droits du sang entre le bâtard & ses père & mère. Il est admis à venger leur mort, & eux sont reçus à venger la sienne.

La succession d'un bâtard, qui meurt sans enfans légitimes, & sans avoir disposé de ses biens, appartient régulièrement au Roi. Cette succession appartiendroit cependant au Seigneur haut-justicier, si le bâtard étoit né & mort dans sa Seigneurie, & que ses biens y fussent situés.

Un père *bâtard* succède à son fils légitime, qui n'a point d'héritiers procréés de son corps.

Les *bâtards* sont capables de contracter toutes sortes d'engagemens, & de posséder toutes sortes d'Offices ou Dignités. Il faut néanmoins excepter les Bénéfices Ecclésiastiques, dont ils ne peuvent jouir sans dispense, ou sans avoir obtenu des lettres de légitimation.

Les *bâtards* ne peuvent pas recevoir de leurs pères & mères des legs universels ni des donations considérables; mais ils peuvent en recevoir de médiocres, & proportionnés aux facultés de ceux qui les font.

Le père des enfans bâtards leur doit des alimens jusqu'à ce qu'ils aient un établissement certain, qui les mette en état de gagner leur vie.

En France, les bâtards du Roi sont Princes, quand il s'en reconnoît le pere : ceux d'un Prince ou d'un Homme de qualité sont Gentilshommes; mais ceux d'un simple Gentilhomme ne sont que Roturiers.

BÂTARD, se dit, en termes de Fauconnerie, d'un oiseau qui tient de deux espèces, comme du sacre & du lanier.

LÉVRIER BÂTARD, se dit, en termes de Vénerie, d'un chien né de l'espèce des lévriers & de celle des mâtins.

BÂTARD DE DOGUE, se dit d'un chien né d'un dogue & d'une chienne d'une autre espèce.

BÂTARD, se dit, en termes de Jardinage, d'un arbre ou d'un fruit qui n'est pas de la véritable espèce dont il porte le nom. *Des mirabelles bâtardes.*

BÂTARD DE RACAGE, se dit, en termes de Marine, d'une corde qui sert à tenir & lier des raques & des bigots, dont l'ensemble se nomme *racage*. Voyez *ce mot.*

BÂTARDE ou BÂTARDELLE, se dit aussi, en termes de Marine, des galères qui ont l'extrémité de la poupe plate & élargie, en quoi elles diffèrent des galères subtiles, qui ont leur poupe aiguë à l'extrémité.

BÂTARDE, se dit encore, en termes de Marine, de la plus grande des voiles d'une galère, & dont on ne se sert que quand il y a peu de vent.

LETTRE BÂTARDE, se dit, en termes d'Ecriture, d'une sorte de lettre qui est entre la lettre ronde & la lettre Italienne.

LAINE BÂTARDE, se dit, en termes de Bonneterie, de la seconde sorte de laine qu'on lève de dessus le vigogne.

LARGEUR BÂTARDE., se dit, en termes de Draperies, de la largeur d'une pièce d'étoffe, quand elle n'est pas conforme aux statuts & aux ordonnances.

PORTE BÂTARDE, se dit, en termes

Digitized by Google

d'Architecture, d'une porte de maiſon qui n'eſt ni petite porte, ni porte cochère.

PLEURÉSIE BÂTARDE, ſe dit, en termes de Médecine, d'une fauſſe pleuréſie. *Voyez* PLEURÉSIE.

PÂTE BÂTARDE, ſe dit, en termes de Boulangers biſcuitiers, d'une pâte qui n'étant ni dure ni molle, ſe trouve approchée de ces deux qualités.

BÂTARDE, ſe dit, en termes de Raffineries de ſucre, d'une groſſe forme qui tient juſqu'à deux cens livres de matière.

BÂTARDES, ſe dit auſſi des ſucres produits par les ſirops des matières fines, deſquels on a rempli les formes appelées *bâtardes*.

BÂTARDE, ſe dit d'une ſeconde ſorte de dragée fondue au moule, & qui eſt entre la petite royale & la groſſe royale.

LIMES BÂTARDES, ſe dit, en termes de Bijoutiers, des limes dont on ſe ſert après s'être ſervi des rudes; & l'on appelle *demi-bâtardes*, celles qui tiennent le milieu entre les bâtardes & les douces.

On dit proverbialement & populairement, *l'hiver n'eſt point bâtard, s'il ne vient tôt, il vient tard.*

Les deux ſyllabes ſont longues, & la troiſième du féminin eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bâtarde race*, mais *une race bâtarde*.

BÂTARDEAU; ſubſtantif maſculin, & terme de Rivière. Sorte de digue faite de pieux, d'ais & de terre, pour détourner l'eau d'une rivière. *Il faut réparer ce bâtardeau.*

BÂTARDEAU, ſe dit auſſi d'une ſorte d'échaffaud, fait de planches qu'on élève ſur le bord d'un Navire, afin que l'eau n'entre pas ſur le pont, quand on couche le Navire pour le radouber.

BÂTARDEAU, ſe dit, en termes de Fortifications, d'un maſſif de maçonnerie qui traverſe toute la largeur du foſſé, & qui ſert à retenir l'eau, afin qu'elle ne s'écoule pas dans les endroits les plus bas du foſſé.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, *bâtardau*, *batardaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres & des *lettres oiſives*.

BATARDIÈRE; ſubſtantif féminin, & terme d'Agriculture. Plan d'arbres greffés qu'on élève dans les pépinières, & qu'on tranſplante dans des jardins ou des vergers. *Cette batardière eſt bien fournie.*

BÂTARDISE; ſubſtantif féminin. Etat de celui qui eſt bâtard.

DROIT DE BÂTARDISE, ſe dit, en Juriſprudence, du droit qu'ont nos Rois, & quelquefois les Seigneurs Hauts-Juſticiers, de recueillir la ſucceſſion des bâtards morts ſans héritiers légitimes, & ſans avoir diſpoſé de leurs biens par Teſtament ou autrement. *Voyez* BÂTARD.

La premiere ſyllabe eſt longue, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bâtardize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Digitized by Google

BATATE ; ſubſtantif féminin. Sorte de plante connue aujourd'hui dans toute la France, ſous le nom de *pomme de terre*. Elle s'élève depuis un demi-pied, juſqu'à deux pieds. Ses tiges ſont velues, tachetées, creuſes ; ſes feuilles lanugineuſes & découpées, & ſes fleurs communément gris de lin & monopétales : il leur ſuccède un fruit gros, à peu près comme une ceriſe, & qui renferme quantité de ſemences. Elle a des racines tubereuſes au nombre de vingt, trente ou quarante, ayant chacune beaucoup de reſſemblance, pour la forme, à un rognon de veau.

Les feuilles & les tiges de cette plante ſont réſolutives, & l'on mange ſes racines tubereuſes. Ces racines nourriſſent & humectent beaucoup. Elles adouciſſent les acrimonies de la poitrine ; mais elles engendrent des humeurs groſſières. Elles conviennent particulièrement aux bilieux, aux perſonnes qui ont les humeurs âcres & agitées, & à celles qui font beaucoup d'exercice.

Cet aliment eſt aujourd'hui très-commun, & il fait la plus forte partie de la nourriture des payſans qui habitent les montagnes des Voges & de Suiſſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BATAVES ; (les) Anciens peuples Maritimes de la Gaule-Belgique. Ils occupoient en partie la Hollande Méridionale, le Duché de Gueldres, & la ſeigneurie d'Utrecht.

BATAVE, ſe dit aujourd'hui, pour les Peuples de la Hollande, mais en poëſie ſeulement.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BATAVIA ; nom propre. Ville Maritime d'Aſie, dans l'île de Java, au Royaume de Bantam. Elle eſt bien fortifiée, & appartient aux Hollandois.

BATAVIA, eſt auſſi le nom d'une Rivière que les Hollandois ont découverte dans les terres auſtrales, & dont on ne connoît pas le cours.

BATAVIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Fleuriſte. Gros œillet rouge, fort clair, tirant ſur la couleur de roſe.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

BATAYOLES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine. Pièces de bois poſées debout, & qui ſervent à ſoutenir les filarets.

BATAYOLETTES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine. Pièces de bois poſées ſur les extrémités des batayoles, & qui ſervent ſur les Galères, à faire loge, & à élever la tente.

BATE ; ſubſtantif féminin. C'eſt, en termes de Fourbiſſeurs, la partie polie & luiſante d'un corps d'épée, ſur laquelle on monte la moulure.

BATE, ſe dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, de la partie élevée perpendiculairement ſur le fond d'une tabatière, & qui en forme la cuverte.

BATE, ſe dit, en termes d'Horlogers, du cercle d'une boîte de montre qui paroît dès qu'on a ouvert la lunette.

BATES, ſe dit, en termes de Potiers d'étain, des plaques d'étain deſtinées à faire des pièces de rapport.

BATE, eſt auſſi le nom d'une ville & d'une rivière d'Aſie, ſur la côte de Malabar. La rivière arroſe la ville, & elle a ſon embouchure dans le golfe qui eſt entre Baçaim & l'île de Bombaïm.

BÂTÉ, ÉE ;

Digitized by Google

BÂTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BÂTER.

On dit proverbialement & figurément, d'un ſot & d'un lourdeau, que *c'eſt un âne bâté.*

On dit encore proverbialement & figurément, qu'*il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*; pour dire, qu'une affaire eſt mieux gouvernée quand il n'y a qu'une perſonne qui s'en mêle, que quand il y en a pluſieurs.

BATEAU; ſubſtantif maſculin. Ce nom ſe donne à divers petits bâtimens, dont on ſe ſert ſur la mer & ſur les rivières, mais plus particuliérement ſur les rivières. Il y en a qui ne peuvent aller qu'à la voile, mais la plûpart vont à voiles & à rames.

BATEAU DELESTEUR, ſe dit d'un bateau qui ſert au deleſtage.

BATEAU PÊCHEUR, ſe dit d'un bateau qui ſert à la pêche.

BATEAU MAIRE, ſe dit d'un bateau deſtiné au tranſport des ſels.

BATEAU A EAU, ſe dit en Hollande de ceux qui ſont deſtinés à tranſporter de l'eau douce ou ſalée dont on les remplit juſqu'au pont, par un trou qui eſt deſſous.

BATEAU DE POSTE, ſe dit de certains bateaux étroits & plats qui vont très-vîte, & dont on ſe ſert ſur la Loire & ſur le Rhône.

BATEAUX DE SELLES, ſe dit de ceux qu'on voit à Paris, qui ſont longs, plats, & garnis de deux roues deſtinées à puiſer de l'eau pour l'uſage des Blanchiſſeuſes, ou autres qui ſe ſervent de ces bateaux.

BATEAU, ſe dit encore de divers petits bâtimens, tels que la *Chaloupe*, le *Paquebot*, la *Gondole*, le *Ponton*, &c. Nous parlons de chacun de ces bâteaux en ſon ordre.

PONT DE BATEAUX, ſe dit d'un pont fait avec des bateaux attachés les uns aux autres.

BATEAU DE SEL, DE BLÉ, DE BOIS, &c. ſe dit d'un *bateau* chargé de ſel, de blé, &c.

On appelle *ais de bateaux*, ceux qui proviennent du déchirement des vieux bateaux.

Les *bateaux* neufs payent pour droits à l'entrée & à la ſortie du Royaume, cinquante ſous par pièce.

BATEAU, ſe dit auſſi de la Menuiſerie d'un corps de caroſſe.

On dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui n'eſt pas encore remis des fatigues d'un voyage, ou du trouble que lui a cauſé quelque évènement fâcheux; qu'*il eſt encore tout étourdi du bateau.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *batau*, *bataus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BATECALO; nom propre. Royaume, ville, rivière & port de l'île de Ceylan. Le Royaume a vingt-une lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il eſt ſur la côte orientale de l'île, au nord des terres de Cottiari, à l'occident du Royaume de Candi, & au ſud du pays de Panua.

La ville capitale du Royaume, eſt ſur la rivière de ce nom, que l'on appelle auſſi *Paligam*.

Le port eſt à deux lieues de la ville, à l'embouchure de la rivière;

Digitized by Google

& la rivière a ſa ſource dans les forêts de Tammaquod, au Royaume de Candi, d'où elle vient arroſer celui de Batecalo.

BATEILLER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois combattre.

BATEILLEROUS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois belliqueux.

BATELAGE ; ſubſtantif maſculin. Métier ou tour de Bateleur. *Tout ce batelage m'a fort ennuyé.*

BATELAGE, ſe dit auſſi, en termes de Rivière, du droit que l'on paye pour être conduit dans un bateau. *Combien en coûte-t-il pour le batelage ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BATELÉE ; ſubſtantif fém. C'eſt au propre, la charge entière d'un bateau. *Il vient d'arriver une batelée de ſel.*

BATELÉE, ſe dit, dans le ſens figuré, & familièrement, d'une multitude de perſonnes raſſemblées. *Qui vous a envoyé cette batelée de femmes ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BATELET ; ſubſtantif maſculin. Petit bateau. *Prenons un batelet pour traverſer la Seine.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BATELEUR, EUSE ; ſubſtantif. Celui ou celle qui fait des tours de paſſe-paſſe. *Avez-vous vu ce bateleur, cette bateleuſe ?*

BATELEUR, ſe dit de tous ceux qui ſe donnent en ſpectacle dans les places publiques, tels que les charlatans, vendeurs d'orvietan, farceurs, danſeurs de corde, &c. *La Police fit défendre à ces bateleurs de continuer leurs farces.*

On dit de quelqu'un, *qu'il fait le bateleur*, quand il s'amuſe à faire des bouffonneries ou tours de ſoupleſſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, la troiſième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bateleuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BATELIER, IÈRE ; ſubſtantif. Celui ou celle qui fait métier de conduire un bateau. *Avez-vous payé le batelier ? La batelière étoit jolie.*

BATEMBURGIQUES ; ſubſtantif maſculin pluriel. Nom qu'on a donné à certains coureurs qui, conduits par un ſoldat ſéditieux, pillèrent au ſeizième ſiècle les Egliſes, renverſèrent les autels, & firent quantité d'autres dégats.

BATENBOURG ; nom propre. Ville des Provinces-unies, au Duché de Gueldres, ſur la Meuſe, entre Megen & Ravenſtein. C'eſt le chef-lieu d'une contrée appelée *Maeſen-Waal.*

BATENMOR ; nom propre. Ville d'Aſie que d'Herbelot place dans la province de Hegiaz.

BATEOR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois moulin à draps, à tan.

BÂTER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Action de mettre un bât ſur une bête de ſomme. *Il faut bâter ce mulet.*

La première ſyllabe eſt longue ; & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BATEUIL ; ſubſtantif maſculin, & terme de bâtiers. Partie du harnois

Digitized by Google

des bêtes de somme, qui leur bat sur la croupe.

BATEURE; vieux mot qui signifioit autrefois malheur, infortune.

BATEYS; vieux mot qui signifioit autrefois jurisdiction, ressort.

BATH; substantif masculin. Mesure des liquides chez les Hébreux. C'étoit la dixième partie du gomor.

Bath, est aussi le nom d'une ville épiscopale d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur l'Avon, à dix milles de Bristol. Elle est fameuse par ses bains d'eaux thermales qui ont des propriétés particulières contre la paralysie, les rhumatismes, les foiblesses de nerfs, & plusieurs autres maladies. Ces eaux sont très-fréquentées.

Bath, est encore le nom d'une rivière, au royaume de Fez. Elle a sa source au Mont-Atlas, & son embouchure dans l'ocean, au nord de Mahmore.

BATHA; nom propre. Ancienne ville d'Ethiopie, sur les frontières du Zanguebar.

Batha, est aussi le nom d'une ville de Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, & située sur le Danube, à l'embouchure de la rivière de Sarwitz, dans ce fleuve.

Il y a encore eu une ancienne ville de ce nom au Royaume de Tremecen, en Afrique, dans la Province de Beniarax, à trois lieues d'Oran. Elle a été ruinée par les Zenètes.

BATHIATES; (les) Appien place un ancien Peuple de ce nom dans l'Illyrie.

BATH-KOL, ou Fille de la voix; c'est le nom que les Auteurs Juifs donnent à la révélation que Dieu a faite de sa volonté au Peuple choisi, depuis que la prophétie verbale a cessé dans Israël; c'est-à-dire, depuis les prophètes Aggée, Zacharie & Malachie. C'est sur cette *fille de la voix* qu'ils fondent la plûpart de leurs traditions, & des usages de leur nation. Ils prétendent que Dieu les a révélés à leurs anciens, non par une prophétie articulée, ni par une inspiration sectette, mais par une révélation qu'ils appellent *la fille de la voix*.

Les Rabbins reconnoissent dans leur nation trois manières de prophéties. La première, par le moyen de l'urim & thummim qui faisoit entendre sa voix du fond du sanctuaire, ou du pectoral du grand Prêtre: la seconde, par l'esprit de prophétie qui inspira les Prophètes, tant avant la loi, que depuis Moïse; la troisième, par la *fille de la voix Bath-kol*.

La première a duré, selon eux, depuis la construction du tabernacle jusqu'à celle du temple; la seconde, depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de Malachie, le dernier des Prophètes, sous le second temple, quoique son usage le plus fréquent ait été sous le premier temple. La troisième commença après Malachie, & a subsisté jusqu'aujourd'hui dans leur nation.

BATHMONSTER; nom propre. Ville de Hongrie, sur le Danube, au Comté de Bath, vers les frontières de celui de Bodrog.

BATHOS; nom propre. Ancienne ville du Peloponèse, dans l'Arcadie, près du fleuve Alphée. Les Arcadiens disoient que c'étoit là où les Géans avoient combattu contre les Dieux. On y célébroit tous les trois ans les mystères des grandes Déesses, au bruit d'éclairs & de tonnerres artificiels.

BATHRON; substantif masculin.

Digitized by Google

Nom d'une machine inventée par Hippocrate, pour réduire les luxations. Elle n'eſt plus en uſage en Chirurgie.

BATHYRA; nom propre. Ville bâtie par Herode, au royaume de Baſan, pour mettre à couvert les Juifs revenant de Babylone, contre les Trachonites qui les attaquoient ſur leur route.

BATHYS; nom propre d'une rivière que Pline met dans la Colchide. Ptolémée place un port de ce nom dans l'Ethiopie.

BÂTI; ſubſtantif maſculin, & terme de Menuiſerie, qui ſe dit des montans, des battans & des traverſes d'une porte, d'un guichet de croiſée, ou d'une partie de lambris quand ils ſont aſſemblés.

BÂTI, ſe dit auſſi, en termes de Tailleurs, du gros fil qui a ſervi à bâtir un habit, une robe, un meuble, *&c.*

BÂTI, ſe dit, en termes d'Horlogerie, du chaſſis d'une machine à fendre les roues.

BÂTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BÂTIR.

On dit, dans le ſens figuré, d'un homme bien fait, qu'*il eſt bien bâti*; & l'on appelle *grand mal bâti*, un homme grand, mal fait ou mal adroit.

BATICALA; nom propre. Petit royaume des Indes, ſur la côte de Malabar, entre le royaume d'Onor, dont il eſt Tributaire, & celui de Canara. Le Voyageur Schouten dit qu'il n'y a de place remarquable dans ce Royaume, que la ville de Baticala, qui en eſt la Capitale.

BÂTIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait des bâts. Les *bâtiers* ſont à Paris, de la communauté des Selliers. *Allez dire au bâtier de venir raccommoder ces bâts.*

On dit proverbialement, figurément & populairement, d'un lourdaud & d'un ſot, que *c'eſt un vrai bâtier.*

BATIFOLÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BATIFOLER.

BATIFOLER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Badiner, ſe jouer comme font les enfans. *Ils n'ont fait que batifoler.* Ce verbe eſt du ſtyle familier.

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire avoir. *Ils ont batifolé.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BATILLEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois Guerrier, Soldat.

BATILLIÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fortifié.

BATIMENA; nom propre. Royaume des Indes ſur la côte de Malabar, vers les montagnes de Gate & le royaume de Cochin. On rapporte que la loi du Prince y oblige les femmes, quelles qu'elles ſoient, à ſe livrer à tout homme qui veut en jouir, ou celui qu'elles refuſent peut les tuer impunément. Il n'étoit guères poſſible d'imaginer quelque choſe de plus monſtrueux.

BÂTIMENT; ſubſtantif maſculin. *Ædificium.* Édifice conſtruit de pierres, de bois, de marbre, de fer, *&c.* Ce mot reçoit différentes épithètes eu égard à ſes divers uſages, à ſa forme & à ſa ſituation. Ainſi,

BÂTIMENS CIVILS ou PARTICULIERS, ſe dit de ceux qui ſervent de demeures aux grands & aux autres particuliers. Ceux qu'occupent les

Digitized by Google

grands prennent le nom d'hôtels, les autres s'appellent maiſons.

BÂTIMENS PUBLICS, ſe dit de ceux où ſe célebre le ſervice divin, où l'on rend la juſtice, ou qui ſont autrement deſtinés à l'uſage du public.

BÂTIMENS MILITAIRES, ſe dit de ceux qui ont rapport à la guerre, tels que les arſenaux, les baſtions, *&c.*

BÂTIMENS HYDRAULIQUES, ſe dit de ceux qui ſervent à l'élévation des eaux, & tels qu'on en voit à Marli ou à Paris, ſur le Pont neuf & le Pont Notre-Dame.

BÂTIMENT RUSTIQUE OU CHAMPÊTRE, ſe dit de ceux qui ſervent à la campagne à renfermer le bétail & les productions de la terre, telles que les foins, les grains, *&c.*

On dit qu'un *bâtiment eſt régulier*, quand ſon plan eſt carré ou de forme oblongue, pourvu que la ſymétrie ſoit obſervée dans les parties qui le compoſent.

On appelle *bâtiment irrégulier*, celui dont le plan n'eſt pas renfermé dans des lignes parallèles entre elles, ou celui qui n'a qu'une aîle à l'une de ſes extrémités, *&c.*

BÂTIMENT ISOLÉ, ſe dit de celui qui étant environné de rues, de jardins, *&c.* ne touche à aucun autre bâtiment.

BÂTIMENT FLANQUÉ OU ADOSSÉ, eſt celui qui touche à quelque autre grand édifice.

BÂTIMENT ENFONCÉ, eſt celui dont le ſol eſt plus bas que la rue, ou les maiſons adjacentes.

BÂTIMENT DE MER, ou ſimplement BÂTIMENT, ſe dit, en termes de Marine, de toutes ſortes de navires ou vaiſſeaux.

BÂTIMENT RAS, ſe dit auſſi, en termes de Marine, d'un bâtiment qui n'a point de pont.

BÂTIMENT DÉLICAT, ſe dit d'un vaiſſeau foible de bois.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

Le plurier ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Bâtimant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BATINA; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée place dans la Médie.

BÂTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme ravir. *Ædificare.* Action de conſtruire, d'élever, de faire un édifice. Ce verbe ſe dit également du particulier qui fait la dépenſe, & de l'architecte qui conduit le travail. *Alexandre a bâti pluſieurs villes. C'eſt un Architecte Italien qui a bâti cette égliſe. Il lui a fallu dix mille écus pour bâtir cette maiſon.*

BÂTIR, ſe dit, en termes de Tailleurs & Couturières, de l'action d'aſſembler & de faufiler avec de grands points d'aiguille, l'ouvrage pour le dreſſer. *Il faut bâtir cet habit, cette robe.*

BÂTIR, ſe dit, en termes de Chapeliers, de l'action de façonner le feutre ſur le baſſin, pour en former les quatre capades.

BÂTIR, ſignifie, dans le ſens figuré, fonder, établir. *Il a bâti toutes ſes eſpérances ſur cette affaire. Il ne falloit pas imaginer qu'il bâtiroit ſa fortune ſur ces chimères.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui s'occupe d'objets chimériques, qu'*il bâtit des châteaux en Eſpagne.*

Digitized by Google

On dit proverbialement, familièrement & figurément, qu'*un édifice est bâti de boue & de crachats*; pour dire, qu'il n'est pas solide, & que les matériaux en sont mauvais.

Les deux syllabes sont longues,
Le *r* final se fait toujours sentir.

La quantité prosodique des autres temps se trouve expliquée au mot VERBE.

BATISON; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de battre quelqu'un jusqu'à le tuer.

BÂTISSE; substantif féminin. L'état, l'entreprise d'un bâtiment quant à la maçonnerie. *Il a délivré mille écus à compte de la bâtisse.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est très-brève.

BÂTISSEUR; substantif masculin. Ce mot est du style familier, & désigne quelqu'un qui aime à faire bâtir. *Ce Gentilhomme est un grand bâtisseur.*

Remarquez que ce mot ne se dit ni de l'Architecte qui conduit un bâtiment, ni de l'ouvrier qui le construit.

BATISSOIR; substantif masculin, & terme de Tonneliers, qui se dit du cercle de fer dont ces Artisans se servent pour assembler les douves de leurs futailles.

BATISTE; substantif féminin. Sorte de toile très-blanche & très-fine, qui se fabrique particulièrement dans la Picardie, le Hainault, le Cambrésis, l'Artois & le Brabant.

On distingue trois sortes de batistes; les claires, les moins claires & les hollandées. Ces dernières sont les plus fortes, & approchent de la qualité des toiles de Hollande.

La pièce de batiste ayant quinze aunes de longueur, paye huit livres pour droits à l'entrée du royaume, suivant l'Arrêt du 22 Mars 1692.

Ces toiles n'ont l'entrée libre par mer que par le port de Rouen; & par terre, que par la ville de Lyon.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BATIZON; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de jetter quelqu'un dans l'eau.

BATMAN; nom propre. Ville d'Asie dans le Curdistan, sur une rivière du même nom, qui se perd dans le Tigre. Elle avoit un Prince particulier avant que Tamerlan subjuguât ces contrées.

BATMAN, est aussi le nom d'un poids de Turquie, qu'on distingue en grand & en petit. Le grand revient à vingt-deux livres & demie, poids de marc; & l'autre, à cinq livres dix onces.

BATMAN, est encore le nom d'un poids de Perse, qu'on distingue en *batman de chahi*, & en *batman de tauris*. Le premier revient à douze livres & demie, poids de marc; & l'autre, à six livres un quart.

BATMIZOMANES; (les) anciens peuples qu'Agatarchide place dans l'Arabie. On trouvoit, dit cet Auteur, trois îles dans leur pays: l'une consacrée à Isis, portoit le nom de cette Divinité; la seconde s'appeloit *Saccaba*, & la troisième, Salybo.

BATN-MARR; nom propre. Contrée de l'Arabie heureuse, sur la route d'Egypte à la Mèque, d'où elle n'est éloignée que d'une journée & demie.

BATOCHINE; nom propre. Île de la mer des Indes, & l'une des Moluques. Les Peuples en sont sauvages, & vivent errans, sans loix & sans habitations fixes.

BÂTON; substantif masculin. *Bacu-*

Digitized by Google

lum. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, & dont on ſe ſert ordinairement pour s'appuyer en marchant.

On fait ſouvent uſage du bâton, comme d'une arme offenſive & défenſive; mais ſelon nos préjugés & les loix prétendues du point d'honneur, il deshonore toujours celui contre lequel on s'en ſert. Auſſi les loix de France puniſſent-elles ſévérement quiconque outrage un autre par des coups de bâton.

BÂTON DE COMMANDEMENT, ſe dit d'un bâton que portent certains Officiers d'épée. *Il avoit un bâton d'Exempt.*

BÂTONS DE MARÉCHAL, ſe dit des deux bâtons fleurdeliſés, que les Maréchaux de France portent derrière leur écu, paſſés en ſautoir.

BÂTON DE MARÉCHAL, ſe dit, par extenſion, de la dignité de Maréchal de France.

On dit dans ce ſens, que *le Roi a donné à quelqu'un le bâton de Maréchal*, ou ſimplement *le bâton*; pour dire, qu'il l'a fait Maréchal de France.

BÂTON DE CHANTRE, ſe dit, d'une ſorte de bâton fort orné, & recouvert d'argent, avec lequel le Chantre d'une égliſe marche en chape dans le chœur pendant l'Office divin.

BÂTON DE PRIEUR, ſe dit, du bâton que quelqu'un porte derrière l'écu de ſes armoiries, en qualité de Prieur.

BÂTON DE LA CROIX, ſe dit, d'un bâton au haut duquel on met une croix pour la porter à la proceſſion.

BÂTON DE CONFRAIRIE, ſe dit, du bâton, par le moyen duquel on porte l'étendard d'une Confrairie.

BÂTON PASTORAL, ſe dit, de la croſſe même dont nos Evêques ſe ſervent & qu'ils portent à la main dans les jours de cérémonie.

BÂTON, ſe dit, en termes de Mythologie, & ſe diſtingue particuliérement en augural & en paſtoral.

Le bâton augural étoit une ſorte de croſſe dont ſe ſervoit l'augure, pour partager le Ciel dans ſes obſervations.

Le bâton paſtoral étoit ſemblable à celui qu'on voit dans les monumens anciens à la main des Faunes, des Sylvains & autres Dieux des bois & des forêts.

BÂTON DE JACOB, ſe dit, d'un inſtrument de Mathématique ſervant à meſurer la hauteur des Aſtres.

BÂTON A DEUX BOUTS, ſe dit, d'une ſorte d'arme offenſive, qui conſiſte en un bâton ferré par les deux extrémités.

BÂTON A MÈCHE, ſe dit, en termes de Marine, d'une mèche qui eſt toujours allumée ſur le château d'avant.

BÂTON DE GIROUETTE, ſe dit d'un petit matéreau où eſt plantée la verge de fer qui tient la girouette.

BÂTON DE FLAMME, ſe dit du bâton où la flamme eſt attachée au haut du mât.

BÂTON DE PAVILLON OU D'ENSEIGNE, ſe dit d'un petit mât ou matéreau ſervant à arborer le pavillon.

BÂTON DE VADEL OU DE GUIPON, ſe dit d'un long bâton où l'on attache des bouchons d'étoupes ou de pennes, & dont on ſe ſert pour goudronner ou brayer le navire.

BÂTON A ÉGRISER, ſe dit, en termes de Diamantaires, d'un morceau de bois tourné ſur lequel on cimente le diamant pour l'égriſer.

BÂTON, ſe dit, en termes de Formiers, d'un petit cylindre garni d'une peau de chien de mer, dont on ſe ſert pour frotter les formes & autres ouvrages.

Digitized by Google

BÂTON A DRESSER, se dit, en termes d'Orfèvre, d'un rouleau par le moyen duquel on met de niveau une plaque de métal mince.

BÂTON A GANTS, se dit, en termes de Gantiers, d'un morceau de bois fait en forme de fuseau long, dont ces artisans se servent dans la fabrique des gants.

BÂTON A CIMENTER, se dit, chez les Lapidaires, d'un morceau de bois dans lequel ils enchassent leurs cristaux & leurs pierres par le moyen d'un mastic.

BÂTON ROMPU, se dit, en termes de Serrurerie, d'un morceau de fer coudé en angle plus ou moins obtus, selon l'endroit où le morceau doit être appliqué.

BÂTON, se dit, en termes de Planeurs, d'un morceau de bois de tremble ou de tilleul, sur lequel ces ouvriers nettoient leurs marteaux.

BÂTON DE CROISURE, se dit, en termes de tapisserie, d'un bâton rond dont les Hautelissiers se servent pour croiser les fils de leurs chaînes.

BÂTON DE PREUVE, se dit, dans les raffineries de sucre, d'une sorte de bâton que le raffineur trempe dans la cuite pour faire l'essai de la matière. Ce bâton sert aussi à battre le sucre dans la chaudiere à cuite, quand il monte avant de prendre son bouillon.

BÂTON DE SEMPLE, se dit d'une partie du métier d'étoffe de soie. Le bâton de semple est rond; il a un pied & demi de longueur, & l'on y fixe avec un nœud coulant, les cordes de semple qu'on y a attachées les unes après les autres.

BÂTON DE RAME, se dit aussi d'une partie du métier d'étoffe de soie. Le bâton de rame a deux pieds de longueur; il est rond comme celui de semple, & l'on y attache les cordes de rame comme celles du semple au précédent.

BÂTON DE GAVASSINIÈRE, se dit de celui où l'on attache la gavassinière pour disposer la tireuse à travailler.

BÂTON, se dit de diverses compositions & préparations qui ont la figure d'un petit bâton. C'est ainsi qu'on dit, *un bâton de sucre d'orge, un bâton de reglisse, un bâton de cire d'Espagne*, &c.

BÂTON, se dit, en termes d'Architecture, d'une moulure usitée dans la base des colonnes.

BÂTON, se dit, en termes de l'art Héraldique, d'une sorte de bande fort courte, qui n'a qu'un tiers de la largeur ordinaire, & qui sert dans les armoiries à marquer la bâtardise.

BÂTON, se dit, en termes de Musique, d'une barre épaisse qui traverse verticalement une ou plusieurs lignes de la portée, & exprime ainsi la quantité de mesures qu'on doit compter en silence.

Le plus grand bâton marque un silence de quatre mesures, & va d'une ligne à la troisième, & le plus petit est de deux mesures, & va d'une ligne à l'autre.

Grand Bâton.

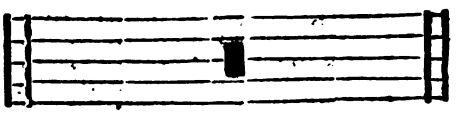

Petit Bâton.

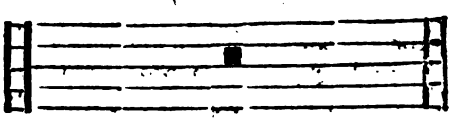

BÂTON DE MESURE, se dit aussi, en termes de Musique, d'un bâton fort court, & même d'un rouleau de papier

Digitized by Google

papier avec lequel le Maître de musique règle le mouvement, & marque la mesure & les temps dans un concert.

On dit proverbialement & familièrement, *bâton ferrat & non ferrat*; pour dire, toutes sortes d'armes. *Ils nous attaquèrent avec bâton ferrat & non ferrat.*

BÂTON DE VIEILLESSE, se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui sert d'appui à une autre d'un âge avancé, & qui la secoure dans tous ses besoins. *Son fils est son bâton de vieillesse.*

On appelle figurément, *tour du bâton*, ce que quelqu'un prend au-delà de ses droits. *Il tire deux mille francs de son emploi, sans le tour du bâton.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une garnison est sortie d'une place le bâton blanc à la main*; pour dire, qu'elle en est sortie sans armes & sans bagage.

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un est sorti d'une administration, d'un emploi avec le bâton blanc*, ou *le bâton blanc à la main*; pour dire, qu'il en est sorti gueux & ruiné.

On dit proverbialement & figurément, qu'*une personne tire au bâton*, ou *au court bâton, avec une autre*; pour dire, qu'elle conteste, qu'elle dispute avec elle sur quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait sauter le bâton à quelqu'un*; pour dire, qu'on lui a fait faire quelque chose malgré lui. Et qu'*on lui a fait faire quelque chose le bâton haut*; pour dire, qu'on l'a contraint par violence ou par force à faire quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, en parlant de quelqu'un qui ne doute pas de la réussite d'une affaire qu'il a entreprise, qu'*il est bien assuré de son bâton.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait une chose à bâtons rompus*; pour dire, qu'on l'a faite en plusieurs fois, à diverses reprises. *Il ne travaille qu'à bâtons rompus.*

BÂTON TRAÎNANT, A QUEUE; c'est le titre d'un Edit rendu par Edouard I, Roi d'Angleterre, contre quiconque s'engageoit à maltraiter ou outrager quelqu'autre; contre les violateurs de la paix, les ravisseurs, les incendiaires & les duellistes; contre les usurpateurs des terres, qui, pour opprimer les propriétaires véritables, transportoient ces terres usurpées aux grands Seigneurs; & enfin contre ceux qui vendoient à faux poids & à fausses mesures, & divers autres malfaiteurs. Les amendes, qui furent prononcées d'après cet Edit, qui s'exécuta à la rigueur, produisirent au Roi des sommes immenses.

On appela, *Juges à bâton traînant*, les Ministres préposés à l'exécution de cette loi.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BÂTONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BÂTONNER.

BÂTONNÉE; substantif féminin, & terme de Marine. On appelle, *bâtonnée d'eau*, sur les navires, la quantité d'eau qu'on puise à la pompe chaque fois que joue la brimballe.

BÂTONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Fustibus cædere.* Action de donner des coups de bâton. *Cette dame le fit bâtonner par ses gens.*

Digitized by Google

BÂTONNER, ſignifie, en termes de Palais, ſoûligner quelque endroit d'un acte, pour avertir le Juge, ou celui qui lira cet acte, de faire une attention particulière à l'endroit ſoûligné.

BÂTONNER, ſe dit, en termes de Chancellerie, de l'action de rayer, biffer, canceller. *On bâtonna les deux premiers articles.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bâtoner*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BÂTONNET; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit bâton amenuiſé par les deux bouts. Il ſert à un jeu d'enfans qui porte le même nom. *Ces enfans jouent au bâtonnet.*

BÂTONNIER; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au Palais, un ancien Avocat qui, pendant une année, préſide aux aſſemblées de ſes confrères. Il dreſſe le tableau des Avocats ſuivant le Palais, qui ont droit d'y travailler.

BÂTONNIER, ſe dit auſſi de celui qui eſt le gardien d'un bâton de Confrairie, & qui a droit de le porter à la proceſſion.

BATRACHARTA; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Babylonie.

BATRACHITE; ſubſtantif féminin. Pierre qu'on dit ſe trouver dans quelques grenouilles, & à laquelle on attribue de grandes vertus alexipharmaques.

BATRACHOMYOMACHIE; ſubſtantif féminin. Guerre des grenouilles & des rats. C'eſt le titre d'un poëme burleſque, dont on croit communément qu'Homère eſt l'auteur.

Le ſujet de cette guerre eſt la mort d'un jeune rat, qui, porté ſur le dos d'une grenouille pour en aller viſiter le palais où elle l'avoit invité, ſe laiſſa tomber de frayeur au milieu de l'étang, & s'y noya. Les rats ſoupçonnant la grenouille de perfidie, demandèrent une ſatisfaction, qui leur ayant été refuſée, leur fit déclarer la guerre & livrer bataille aux grenouilles. Celles ci auroient été exterminées, ſi les dieux, ſpectateurs du combat, n'avoient envoyé à leur ſecours des cancres qui arrêtèrent la fureur des rats.

BATSKA; nom propre. Grande contrée de Hongrie, entre le Danube & le Theiſſ.

BATTA; nom propre. Ville & province d'Afrique, au Royaume de Congo.

BATTAGE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Agriculture, qui ſe dit de l'action de battre les grains, & du temps qu'on y emploie. *Avez-vous payé le battage de votre blé?*

BATTAGE, ſe dit, dans les Manufactures de draps, d'une préparation qu'on donne aux laines avant de les employer, & qui conſiſte à les battre ſur une claie de corde.

BATTAGE, ſe dit, en termes de Salpêtriers, du temps que l'on emploie à battre la poudre dans le moulin.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bataje*, pour les raiſons données

Digitized by Google

en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BATTANT; ſubſtantif maſculin. Maſſe de fer, formant une eſpèce de marteau qui pend dans le milieu d'une cloche & qui la fait ſonner. *Le battant de cette cloche eſt trop petit.*

BATTANT, ſe dit de chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. *Ouvrez les deux battans de cette porte.*

BATTANT, ſe dit, en Architecture, des principales pièces de bois en hauteur, où s'aſſemblent les traverſes des portes & des croiſées de menuiſerie.

BATTANS FEUILLURES, ſe dit, en termes de Menuiſiers, de ceux qui ſe ferment ſur les dormans, par le moyen d'une feuillure.

BATTANS MENAU, ſe dit de ceux qui portent les eſpagnolettes dans les croiſées.

BATTANS A NOIX, ſe dit encore, en termes de Menuiſerie, de ceux dont la languette arrondie entre dans une feuillure pratiquée dans les dormans.

BATTANT, ſe dit, en termes de Serrurerie, d'un fer de loquet qui ſe lève & qui s'abaiſſe pour fermer une porte.

BATTANT, ſe dit, en termes de Paſſementiers, du châſſis qui porte le peigne pour frapper la trame.

BATTANT, ſe dit, en termes d'Hiſtoire naturelle, de chacune des deux parties d'une coquille bivalve, qui ſe joignent l'une contre l'autre pour enfermer l'animal.

BATTANT DE PAVILLON, ſe dit, en termes de Marine, du mouvement du pavillon dans toute ſa longueur.

BATTANT, s'emploie auſſi adjectivement. On dit, *un métier battant*, *une porte battante*; pour dire, un métier actuellement employé; une porte qui ſe referme d'elle-même.

BATTANT, s'emploie encore adverbialement dans cette phraſe: *un habit tout battant neuf*; pour dire, un habit neuf.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en termes de Jardiniers, une ſorte de maillet de bois plat & ferré, ayant ordinairement un long manche, & qui ſert à battre la terre pour l'aplanir. *Apportez une batte pour aplanir ce terrein.*

Cet outil eſt à l'uſage de différens ouvriers, & n'a pas chez tous la même forme, quoiqu'il ſoit toujours deſtiné à battre quelques matières.

BATTE, ſe dit, en termes de Bâtimens, d'un morceau de bois fait en forme de maſſue d'Hercules avec lequel on bat le plâtre.

BATTE, ſe dit, en termes de Carrereleurs, d'une règle de quatre ou cinq pieds de longueur, avec laquelle ils frappent & mettent leurs carreaux de niveau.

BATTE, ſe dit, en termes de Vanniers, d'un morceau de fer rond par un bout, & en forme de maſſe à l'autre extrémité, duquel ces artiſans ſe ſervent pour ſerrer les oſiers entre les montans.

BATTE, ſe dit, en termes de Tapiſſiers, d'une baguette dont ces arti-

Digitized by Google

ſans ſe ſervent pour écharpir la bourre & la laine.

BATTE, ſe dit, en termes de Blanchiſſeuſes, d'une pelle plate à manche court, dont elles frappent le linge pour en faire ſortir les ſaletés.

BATTE, en termes de Marbreurs de papier, eſt un bâton dont ces ouvriers ſe ſervent pour broyer & délayer la gomme adragant.

BATTE, ſe dit, en termes de Facteurs d'orgue, d'une forte règle de bois qui ſert à redreſſer les tables de plomb ſur l'établi, & à les plier ſur les mandrins.

BATTE, ſe dit, en termes de Rubanniers, d'un inſtrument de fer uni avec un manche de bois, & qui ſert pour la fabrique des peignes.

BATTE, ſe dit, en termes de jeu de Paume, de la partie antérieure du batoir qui frappe la balle.

BATTE, ſe dit, en termes de Potiers de terre, d'une ſorte de maillet plat & de figure quadrangulaire, avec lequel ces ouvriers travaillent le carreau.

BATTE, ſe dit, dans les Monnoies, d'une ſorte de ſabre de bois, carré par le bout, qui ſert à fouler, preſſer & frapper les ſables dont on fait les moules.

BATTE, ſe dit auſſi du ſabre de bois dont Arlequin ſe ſert à la Comédie Italienne.

BATTES, ſe dit, en termes de Manège, des parties d'une ſelle à piquer, élevées ſur les arçons pour rendre le cavalier plus ferme, & l'empêcher d'être ébranlé par les ſecouſſes du cheval.

BATTE A RECALER, ſe dit, en termes de Menuiſiers, d'un outil dont ils ſe ſervent pour recaler ou dreſſer les onglets des cadres.

BATTE A BEURRE, ſe dit d'un outil compoſé d'un long manche, ajuſté dans un rondin de bois, & qui ſert à battre la crême pour en faire du beurre.

BATTE A BŒUFS, ſe dit, en termes de Bouchers, d'un bâton rond avec lequel ils battent les bœufs & les veaux tués pour en attendrir la chair.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *e* qui eſt oiſif, & écrire, *bate*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTÉE; ſubſtantif féminin. Terme de Relieurs & de Marchands de Papier. C'eſt la portion d'un livre ou la quantité de papiers qu'on bat à la fois ſur la pierre à battre.

BATTÉE, ſe dit auſſi d'une portion de laine battue ſur la claie.

BATTELLEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Maçonnerie, qui ſe dit du dernier rang des tuiles doubles par où un toît s'égoutte.

BATTEMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Médecine, qui ſe dit des agitations & palpitations du cœur, des artères & du pouls.

Quelques Médecins diſent qu'un homme d'une conſtitution bien tempérée a ſoixante battemens de pouls par minute.

BATTEMENT, ſe dit, en termes d'Architecture, d'une barre qui cache l'endroit où les deux venteaux d'une porte ſe joignent.

BATTEMENT *d'épée*, ſe dit, en termes d'eſcrime, d'une attaque qui ſe fait en frappant avec la lame de ſon épée celle de ſon ennemi.

BATTEMENT *d'épée de tierce ſans dégager ſur les armes*, ſe dit de l'action de frapper un coup ſec du fort tranchant de ſon épée, ſur celui de l'épée de ſon ennemi, en faiſant

Digitized by Google

un mouvement en avant, comme quand on part ; & au même instant l'on alonge l'estocade de tierce sans quitter son épée.

BATTEMENT *d'épée de quarte sans dégager sur les armes*, se dit de l'action de frapper un coup sec du fort tranchant de son épée sur celui de l'épée de son ennemi ; & au même instant on alonge l'estocade de quarte ou de quarte-basse, sans quitter l'épée.

BATTEMENT, se dit, en termes de Musique, d'un des agrémens du chant, formé de plusieurs battemens du gosier dans le passage d'une note à celle qui est immédiatement au-dessus. C'est ce qu'on appelle encore *double cadence*.

BATTEMENS, se dit, en termes de Danse, des mouvemens en l'air que l'on fait d'une jambe, tandis que le corps est posé sur l'autre, & qui rendent la danse très-brillante, quand ils sont faits avec grace & légèreté.

BATTEMENS, se dit, en termes d'Horlogers, du coup que reçoit la coulisse, par ce qui forme la circonférence du balancier d'une montre, quand il décrit de grands arcs.

BATTEMENT *d'aîles*, se dit du mouvement des aîles des oiseaux.

BATTEMENT *de mains*, se dit de l'action de battre des mains en signe d'applaudissement.

Ce mot n'est guères usité que dans les cas particuliers que nous venons d'expliquer.

La première syllabe est brève, la seconde très brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *batemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BATTENS ; vieux mot qui signifioit autrefois contestation.

BATTE-QUEUE ; substantif féminin. Petit oiseau. *Voyez* BERGERONETTE, c'est la même chose.

BATTERGOA ; nom propre. Petit Royaume d'Asie, dans l'île des Célèbes.

BATTERIE ; substantif féminin. Querelle, où il y a des coups donnés. *Que faisiez-vous dans cette batterie ?*

BATTERIE, se dit, en termes de l'Art Militaire, de plusieurs pièces d'artillerie, disposées pour tirer contre l'ennemi.

BATTERIE, se dit aussi d'un lieu couvert d'un parapet, où les pièces d'artillerie sont placées pour les tirer.

BATTERIE ENTERRÉE, se dit de celle dont la plate-forme est au-dessous du rez-de-chaussée ou du niveau de la campagne. On pratique des ouvertures dans la terre pour servir d'embrasures.

BATTERIE CROISÉE, est celle qui est composée de deux batteries assez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent de manière que leurs coups se rencontrent en un même point à angles droits.

BATTERIE DU CHEMIN COUVERT, se dit de celles qu'on établit sur la partie supérieure du glacis pour battre en brèche, dès qu'on est maître du chemin couvert.

BATTERIES EN BARBE OU EN BARBETTE, se dit des plates-formes élevées aux angles flanqués des bastions & des

Digitized by Google

dehors, de manière que le canon raſe le parapet.

BATTERIES EN ROUAGE, ſe dit de celles qu'on emploie pour démonter l'artillerie de l'ennemi.

BATTERIES DIRECTES, ſe dit de celles qui battent à peu près perpendiculairement les côtés des ouvrages devant leſquels elles ſont placées.

BATTERIES DE REVERS OU MEURTRIERES, ſe dit de celles qui battent le derrière d'un ouvrage, & tirent en même-temps contre le dos de ceux qui le défendent.

BATTERIE EN ÉCHARPE OU DE BRICOLLE, ſe dit de celle dont les boulets ſe réfléchiſſent dans les environs de la partie contre laquelle on les tire, & qu'ils ne font qu'effleurer.

BATTERIE D'ENFILADE, ſe dit de celle qui découvre toute la longueur de quelqu'ouvrage de fortification, & dont le boulet peut emporter par le flanc tous ceux qui, rangés ſur une ligne, font face au parapet.

BATTERIES PAR CAMARADES, ſe dit de celles dont les pièces tirent toutes enſemble ſur une même ligne, & au même endroit.

BATTERIES A RICOCHET, ſe dit de celles dont les pièces ne ſont chargées que d'une petite quantité de poudre, mais ſuffiſante pour porter les boulets vers le commencement des faces attaquées, où ces boulets vont alors en roulant & en bondiſſant.

On appelle *grenouillère d'une batterie*, la partie du parapet depuis le niveau de la campagne juſqu'à l'ouverture des embraſures, dont les joues ſont les deux côtés de l'épaiſſeur de l'épaulement, qui terminent l'embraſure de part & d'autre.

On dit *qu'on a ruiné une batterie* quand on a démonté le canon de l'ennemi, ou qu'on en a abattu les défenſes.

BATTERIE DE MORTIER, ſe dit d'un lieu préparé pour tirer les mortiers ſur une place aſſiégée.

BATTERIE, ſe dit, en termes de Marine, d'une quantité de canons placés de l'avant à l'arrière, des deux côtés d'un vaiſſeau.

On appelle *batterie haute*, la batterie du pont d'en haut; & *batterie baſſe*, celle du premier pont.

BATTERIE TROP BASSE OU NOYÉE, ſe dit d'un vaiſſeau qui a ſon premier pont & ſes ſabords trop près de l'eau.

BATTERIE ET DEMIE, ſe dit d'une batterie avec la moitié d'une autre, parce que le vaiſſeau où cette batterie eſt placée, n'a qu'un pont & demi.

Mettre la batterie dehors, ſignifie mettre les canons aux ſabords; & *mettre les canons en dedans*, ſignifie les ôter des ſabords pour les remettre dans les vaiſſeaux.

BATTERIE, ſe dit de la manière de battre le tambour. *Il imita la batterie de l'Infanterie Françoiſe.*

BATTERIE, ſe dit auſſi d'une certaine manière de jouer de la guittarre. *Les batteries ſur la guittarre ſont un effet agréable.*

BATTERIE, ſe dit, en termes d'Arquebuſiers, d'une pièce d'acier qui couvre le baſſinet des armes à feu, & contre laquelle frappe la pierre qui eſt au chien.

BATTERIE, ſe dit, en termes de Boiſſellerie, du fond d'un tamis.

BATTERIE, ſe dit, dans les Manufactures de Papier, les Moulins à Poudre, & autres; de l'action des pilons dans les mortiers.

Digitized by Google

BATTERIE, ſe dit, en termes de Chapeliers, & de l'action de fouler & du lieu où l'on foule les chapeaux, & où ſont établis le fourneau, la chaudière & les fouloirs.

BATTERIE DE CUISINE, ſe dit des divers uſtenſiles dont on ſe ſert dans les cuiſines. La plûpart de ces uſtenſiles ſont ordinairement de cuivre parmi nous : ce qui eſt d'autant plus étrange, qu'il eſt prouvé, par les obſervations d'habiles Médecins, que rien n'eſt plus pernicieux, ni plus dangereux pour faire la cuiſine. Ils prétendent (& ils ont raiſon) que, quelque ſoin que l'on prenne, il n'eſt pas poſſible d'éviter qu'il ne ſe détache de ces uſtenſiles, quand on s'en ſert, des parcelles de vert de gris, leſquelles ſe mêlant aux alimens qu'on y prépare, en forment un poiſon plus ou moins fort : que ſi ce poiſon ne donne pas la mort ſur le champ, il cauſe dans la ſuite des maladies qui abrègent les jours.

C'eſt d'après ces conſidérations que le Collège de Santé de Suède repréſenta au Roi, le 13 Septembre 1753, qu'on ne pouvoit trop tôt ſubſtituer des uſtenſiles de fer à ceux de cuivre, d'autant que le fer eſt extrêmement ſalutaire au corps, que la rouille de ce métal ne peut cauſer aucun mal, & qu'on peut l'étamer comme on étame le cuivre, *&c.*

Le Roi, en conſéquence de ces repréſentations, fit expédier des Lettres-Patentes, le 2 Octobre de la même année, aux Conſeils de la Guerre & de l'Amirauté, portant ordre de ſupprimer à l'armée & ſur les vaiſſeaux, l'uſage des uſtenſiles de cuivre, & de leur en ſubſtituer de fer. La même Loi enjoint aux Conſeils des Mines & du Commerce, de prendre les précautions néceſſaires pour qu'il y ait une proviſion ſuffiſante d'uſtenſiles de fer étamé, & à juſte prix, afin que le Public puiſſe s'en fournir, *&c.*

Depuis la publication de ce Règlement, la plus grande partie du Nord ne fait plus uſage que d'uſtenſiles de fer. Si cet exemple étoit ſuivi dans toute l'Europe, on épargneroit la vie de bien des milliers de perſonnes qui périſſent avant le temps.

On dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui emploie de puiſſans moyens pour réuſſir dans une entrepriſe, *qu'il a une forte batterie, qu'il dreſſe de bonnes batteries.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, *changer de batterie ;* pour dire, ſe ſervir d'autres moyens que ceux dont on avoit d'abord fait uſage.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *baterie*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BATTEUR ; ſubſtantif maſculin. Celui qui aime à battre, à frapper. *Ce Seigneur de Paroiſſe eſt un batteur de Payſans.* Ce mot, dans ce ſens, eſt du ſtyle familier.

BATTEUR EN GRANGE, ſe dit d'un Ouvrier qui, après la moiſſon, fait ſortir le grain de la paille, avec un fléau dont il la bat.

BATTEUR DE PLÂTRE, ſe dit de celui qui écraſe le plâtre après qu'il eſt cuit.

BATTEUR DE SOUDE, ſe dit de celui qui, chez les Epiciers, pile la ſoude dans un mortier.

BATTEUR D'OR, ſe dit de celui qui réduit ſur le marbre, de l'or & de l'argent en feuilles très-minces, qu'on vend par livrets, & qui ſer-

Digitized by Google

vent à dorer & à argenter divers ouvrages.

On appelle encore *Batteur d'Or*, l'Ouvrier qui paſſe les filets d'or ſur le moulin, pour les aplatir.

BATTEUR D'ÉTAIN, ſe dit de celui qui, chez les Miroitiers, étend en feuilles très-minces, ſur un marbre, l'étain qu'on applique derrière les glaces.

BATTEUR DE PAVÉ, ſe dit d'un Fainéant, qui n'a d'autre occupation que de ſe promener dans les rues.

BATTEUR D'ESTRADE, ſe dit, en termes de l'Art Militaire, des Cavaliers que le Général envoie à la découverte.

BATTEUR, ſe dit auſſi d'un gros poiſſon d'Afrique, long d'environ quinze pieds, & qui, dit-on, ſe bat avec la baleine.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *bateur*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTITURES; ſubſtantif féminin pluriel. Ecailles qui ſe ſéparent des métaux quand on les bat.

BATTLE; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans la Province de Suſſex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 Octobre 1066, Guillaume, Duc de Normandie, ſur Harold, Roi d'Angleterre, qui y perdit la vie & la Couronne.

BATTOIR; ſubſtantif maſculin. Inſtrument de bois plat, en forme de groſſe palette, qui ſert à pluſieurs uſages, & particulièrement pour battre la leſſive.

BATTOIR, ſe dit, en termes du Jeu de Paume, d'une palette à long manche, avec laquelle on joue à la longue paume; & d'une palette à manche court, enduite de colle & de nerfs, recouverte de parchemin, & avec laquelle on joue à la courte paume.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batoir*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTOLOGIE; ſubſtantif féminin. Répétition ſuperflue d'une même choſe. *Ce diſcours eſt une battologie continuelle.*

Ovide raconte que quand Mercure vola les troupeaux du Roi Admète, que gardoit Apollon, ce Dieu en donna la plus belle vache au Berger Battus, pour l'engager à garder le ſecret. Mercure ſe métamorphoſa enſuite, & offrit à Battus une récompenſe plus forte que le premier don, s'il vouloit lui apprendre ce qu'il ſavoit ſur le vol fait à Apollon. Le Berger babillard, révéla tout le ſecret, & répéta même deux fois le nom de l'endroit où Mercure avoit caché le vol. Voilà l'origine du mot *battologie*.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *batolojie*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BATTORIE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. Les villes Anſéatiques donnent ce nom aux différens Comptoirs ou Magaſins qu'elles

Digitized by Google

qu'elles entretiennent chez l'Etranger. Ces Villes ont des Battories à Archangel, à Lisbonne, à Veniſe, *&c.*

BATTRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaiſon. *Verberare.* Frapper, donner des coups pour faire du mal. *Pourquoi battre cet enfant? Ne battez pas cet animal.*

BATTRE, ſe dit en pluſieurs phraſes, en termes de l'Art Militaire; ainſi:

BATTRE LES ENNEMIS, ſignifie vaincre, défaire des Troupes ennemies aſſemblées en corps.

On dit, *mener battant les Ennemis;* pour dire, les pourſuivre après les avoir mis en déroute.

BATTRE UNE VILLE EN RUINE, ſignifie, tirer de l'Artillerie ſur une Ville pour la ruiner.

BATTRE EN BRÈCHE, c'eſt tirer de l'Artillerie pour faire tomber une muraille, le revêtement d'un baſtion, ou de quelque autre ouvage, pour y livrer aſſaut.

BATTRE PAR CAMARADES, ſe dit de l'action de tirer pluſieurs pièces de canon à la fois, contre un même ouvrage.

BATTRE EN SALVE, ſe dit de l'action de tirer tout à la fois l'Artillerie d'une batterie, avec laquelle on bat en brèche.

BATTRE EN ROUAGE, ſe dit de l'action de prendre une batterie en flanc ou de revers, pour en démonter les pièces par des coups plongés ou tirés à ricochet.

BATTRE DE BRICOLLE, ſe dit de l'action de faire frapper le boulet à quelque endroit d'où il puiſſe ſe réfléchir & ſe porter contre la partie que l'on veut détruire.

BATTRE EN ÉCHARPE, ſe dit de l'action de battre un ouvrage ſous un angle de vingt degrés & au-deſſous.

BATTRE EN SAPE, ſe dit de l'action de battre un ouvrage par le pied de ſon revêtement.

BATTRE LA POUDRE, ſe dit de l'action de preſſer la poudre de huit ou dix coups de refouloir, pour éprouver le canon.

BATTRE LA CAISSE, LE TAMBOUR, c'eſt frapper ſur la caiſſe ou le tambour avec deux petites baguettes.

BATTRE LA DIANE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe au point du jour d'une certaine manière, pour éveiller les ſoldats d'un camp, d'une garniſon, ou les équipages ſur les vaiſſeaux.

BATTRE LA MARCHE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe, pour donner le ſignal de marcher.

BATTRE AUX CHAMPS, ſe dit de l'action de battre la caiſſe, pour avertir qu'on doit marcher.

BATTRE L'ASSEMBLÉE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe pour avertir un corps de troupes de s'aſſembler, & de ſe mettre ſous les armes.

BATTRE LA CHARGE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe pou, averrir les ſoldats de donner ſur l'ennemi.

BATTRE LA RETRAITE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe pour avertir les troupes qui ſont aux mains avec l'ennemi, de ſe battre en retraite. Il ſe dit auſſi pour avertir les ſoldats des garniſons de ſe retirer chez leurs hôtes, ou dans les caſernes.

BATTRE LA FRICASSÉE, ſe dit de l'action de battre la caiſſe pour avertir qu'on lève ou qu'on poſe le Drapeau, ou pour faire avancer un corps dans une bataille, ou pour l'en retirer.

BATTRE UN BAN, ſe dit de l'action de battre la caiſſe pour avertir qu'on veut publier quelque Ordonnance, ou recevoir quelque Officier, ou punir quelque ſoldat.

BATTRE LA CHAMADE, ſe dit de

Digitized by Google

l'action de battre la caiſſe dans une ville aſſiégée d'une certaine manière qui avertiſſe les aſſiégeans que l'on veut capituler.

BATTRE A LA FRANÇOISE, A L'ESPAGNOLE, *&c.* ſe dit de l'action de battre la caiſſe à la manière des François, des Eſpagnols, *&c.*

BATTRE L'ESTRADE, LA CAMPAGNE, ſe dit de l'action d'aller à la découverte, de courir deçà & de-là dans la campagne, pour avoir des nouvelles des ennemis.

BATTRE LA MESURE, ſe dit, en termes de Muſique, de l'action d'en diſtinguer les temps, par des mouvemens de la main ou du pied. Les meſures ſe battent à un, deux, trois ou qutre temps. Les degrés du mouvement dépendent du caractère de l'air énoncé par les chiffres, & quelquefois par les mots Italiens ou François qui ſont à la tête de l'air.

BATTRE, ſe dit, dans les Arts méchaniques, de différentes choſes ſur leſquelles on frappe fortement avec divers inſtrumens. Ainſi :

BATTRE L'OR, L'ARGENT, LE CUIVRE, ſe dit de l'action de réduire ces métaux en feuilles très-minces en les battant ſur le marbre.

BATTRE UNE TAPISSERIE, ſe dit de l'action de frapper deſſus avec des baguettes pour la nettoyer.

BATTRE, ſe dit, en termes de Cardeurs de laine, de l'action de préparer la laine pour être huilée, en la frappant ſur une claie avec des baguettes, afin d'en faire ſortir la pouſſière.

BATTRE, ſe dit, en termes de Filaſſiers, de l'action d'écraſer & d'adoucir la filaſſe à coups de maillet de bois.

BATTRE UNE ALLÉE, ſe dit de l'action d'en affermir la terre avec la batte, pour la recouvrir enſuite de ſable.

BATTRE LA TERRE, ſe dit à peu près dans le même ſens, de l'action de la frapper avec un maillet pour la rendre unie.

On dit auſſi que *la pluie a battu la terre ;* pour dire, que la pluie a rendu la terre plus ferme.

BATTRE, ſe dit, en termes de Potiers, de l'action d'étendre à ſa main un creuſet.

BATTRE MONNOIE, exprime l'action de faire & de marquer de la Monnoie, ce qui ſe dit, non-ſeulement des ouvriers qui la battent, mais encore des Princes qui la font battre. *L'Evêque de Bâle bat Monnoie.*

BATTRE LA CHAUDE, s'eſt dit, en termes de Monnoïage, de l'action de battre les lingots d'Or, d'Argent, *&c.* ſur l'enclume à grands coups de marteau, après qu'on les avoit retirés du moule. Cette opération n'a plus lieu depuis la découverte du Laminoir.

BATTRE EN GRANGE, ſe dit de l'action de faire ſortir le grain de la paille par le moyen d'un fléau dont on la bat.

BATTRE LE FUSIL, ſe dit de l'action de tirer du feu en frappant le fuſil contre une pierre.

BATTRE UN NOYER, ſe dit de l'action de toucher ſur un noyer avec une perche pour en faire tomber les noix.

BATTRE DES PIEUX, ſe dit de l'action d'enfoncer des pieux avec un mouton.

BATTRE DU TAN, ſe dit, en termes de Tanneurs, de l'action de concaſſer de l'écorce de chêne dans des mortiers, ou de la pulvériſer ſous les pilons d'un moulin.

BATTRE DU PAPIER, ſe dit, en ter-

Digitized by Google

mes de Papetiers, de l'action de le rendre uni en le battant sur la pierre avec un marteau pesant.

BATTRE, se dit, dans les Forges, de l'action de forger ou frapper avec le marteau.

On dit de même, *battre le fer à chaud, à froid, sur l'enclume*, &c. ce qui s'entend sans qu'il soit besoin d'explication.

On dit encore *battre devant*; pour exprimer l'action de l'ouvrier qui aide le Forgeron, en battant devant lui un morceau de fer sur l'enclume avec un gros marteau.

BATTRE LA LESSIVE, se dit, en termes de Blanchisseuses, de l'action de frapper sur le linge avec un battoir, pour en faire sortir les saletés.

BATTRE LE BEURRE, se dit de l'action d'agiter la crême avec une batte à beurre, pour en former du beurre.

BATTRE DU POIVRE, DU SUCRE, DE LA CANNELLE, DU PLÂTRE, &c. se dit de l'action de concasser, ou de pulvériser ces matières.

BATTRE UN LIVRE, se dit, en termes de Relieurs, de l'action de frapper à coups de marteau sur les feuilles d'un Livre pour les presser, afin que le papier en soit plus uni, & le volume moins épais, & que la relieure en soit mieux faite.

On dit chez les mêmes Ouvriers, *battre les cartons*; pour exprimer l'action d'en aplanir les inégalités sur la pierre à battre, quand ils sont attachés au volume: & *battre les ficelles*; pour exprimer l'action d'en aplatir les bouts, afin d'empêcher qu'elles ne fassent de l'élévation sous la couverture du Livre: & *battre les plats*; pour exprimer l'action d'effacer les inégalités d'un Livre en le battant sur le plat, après qu'il est marbré, & que la couleur est sèche.

BATTRE UNE DAME, signifie au jeu de Revertier, mettre une dame sur la flèche où étoit placée celle de son Adversaire.

BATTRE, signifie au jeu de Trictrac, amener les points de dés nécessaires, pour tomber de la flèche la plus voisine d'une de ses dames, sur une flèche de son Adversaire où il n'y ait qu'une dame. S'il y avoit deux dames sur la flèche de l'Adversaire, cela s'appelleroit *battre à faux*, & au lieu de gagner des points, l'on en perdroit.

Il y a à ce jeu diverses manières de *battre*: on dit *battre le coin, battre les deux coins*, &c. ce qui signifie, comme ci-dessus, amener les points de dés nécessaires pour tomber sur le coin de son Adversaire, &c.

BATTRE LES CARTES, exprime l'action de mêler les cartes.

BATTRE AU JEU, signifie avoir une supériorité de fortune sur celui contre qui on joue.

On dit de quelqu'un qu'*on l'a toujours mené battant*, quand on a continuellement gagné contre lui.

BATTRE LE FER, se dit, en termes d'Escrime, de l'action de faire souvent des armes.

BATTRE DES ŒUFS, signifie les brouiller, les mêler ensemble.

On dit d'une Rivière, qu'*elle bat les murs d'une Ville, le pied d'une montagne*, &c. pour dire, qu'elle les mouille, qu'elle passe tout auprès.

BATTRE LA FORÊT, LA PLAINE, signifie, en termes de Vénerie, parcourir la Forêt, la Plaine, en chassant.

On dit de quelqu'un qui va &

Digitized by Google

vient dans une Ville ſans occupation ſérieuſe, qu'*il ne fait que battre le pavé.*

On dit auſſi de quelqu'un, qu'*il a bien battu du pays ;* pour dire, qu'il a voyagé en beaucoup d'endroits.

BATTRE, ſe dit, en termes de Manège, où il a pluſieurs ſignifications. Ainſi, l'on dit qu'*un cheval bat la poudre* ou *la pouſſière*, quand il trépigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu.

On dit qu'*un cheval bat à la main ;* pour dire, qu'il lève le nez, qu'il n'a pas la tête ferme, & qu'il la branle à tout moment en ſecouant ſa bride. Dans cette phraſe & dans celles qui vont ſuivre, le verbe *battre*, eſt employé dans le ſens neutre.

On dit qu'*un cheval bat des flancs ;* pour dire, qu'il agite ſes flancs avec violence, ce qui eſt un ſigne de pluſieurs maladies.

On dit d'une perſonne, que *le cœur lui bat ;* pour dire, qu'elle a une ſorte de palpitation de cœur ; on dit de même d'un animal, pour dire, que ſon cœur ſe meut d'un mouvement continuel.

On dit d'un oiſeau, qu'*il bat de l'aîle ;* pour dire, qu'il trémouſſe de l'aîle.

On dit que *le fer d'un cheval bat ;* pour dire, qu'il loche, qu'il eſt près de tomber.

On dit que *le Soleil bat à plomb en quelque endroit ;* pour dire, qu'il y darde perpendiculairement ſes rayons.

On dit *que le tambour bat ;* pour dire, qu'on entend le ſon du tambour.

On dit auſſi, *marcher tambour battant ;* pour dire, marcher au ſon du tambour : & *ſortir tambour battant ;* pour dire, ſortir avec les honneurs de la guerre.

BATTRE DES MAINS, ſignifie applaudir. *Dès que cette Actrice paroît ſur le Théâtre, tout le Parterre bat des mains.*

BATTRE, eſt auſſi pronominal réciproque, & ſignifie combattre. *Les Dragons ſe battirent pendant ſix heures.*

SE BATTRE EN RETRAITE, ſignifie combattre en ſe retirant. *Les Ennemis ſe battirent en retraite, quand ils virent arriver le renfort.*

On dit, en termes de Vénerie, qu'*une bête ſe fait battre*, quand elle ſe fait chaſſer long-temps dans le même canton.

On dit auſſi, en termes de Fauconnerie, qu'*un oiſeau ſe bat à la perche*, quand il ſe tourmente & s'agite ſur la perche où il eſt attaché.

On dit proverbialement & familièrement, *battre quelqu'un comme plâtre, le battre comme un chien, le battre dos & ventre ;* pour dire, *battre quelqu'un exceſſivement.*

On dit auſſi proverbialement & familièrement, *à battre faut l'amour ;* pour dire, que les mauvais traitemens font ceſſer l'amour.

On dit figurément de quelqu'un *qu'il bat froid, qu'il a battu froid ;* pour exprimer qu'il a reçu avec froideur, ce qu'on lui a dit, ce qu'on lui a propoſé, ou quelque démarche que l'on a faite.

On dit auſſi, dans le ſens figuré & familièrement, *faire une choſe tambour battant ;* pour dire, la faire hardiment, au vu & ſu de tout le monde : & *mener quelqu'un tambour battant ;* pour dire, le traiter avec hauteur, ſans ménagement.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il bat en retraite*, quand il commence à s'éloi-

Digitized by Google

gner du monde, à ſe détacher de quelque engagement, ou ſimplement quand il ſort d'une compagnie.

On dit figurément, *battre une propoſition en ruine*; pour dire, l'attaquer de manière à la rendre inſoutenable, a en démontrer la nullité.

On dit de même, *battre quelqu'un en ruine*; pour dire, démontrer à quelqu'un ſon tort, & le mettre dans l'impoſſibilité de combattre les raiſons qu'on lui oppoſe.

On dit auſſi à quelqu'un ſur quelque objection ſolide qu'un autre lui fait: *il vous bat encore de ce moyen là.*

On dit encore figurément, *mener battant quelqu'un*; pour dire, lui oppoſer dans une diſpute, tant de raiſons les unes ſur les autres, qu'il lui eſt impoſſible d'y répondre.

On dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui fait depuis long-temps les mêmes études ou les mêmes exercices, *qu'il y a long-temps qu'il bat le fer.*

On dit auſſi, dans le ſens figuré, que *quelqu'un bat la campagne*; pour dire, qu'il s'éloigne par des digreſſions fréquentes, du ſujet traité dans un diſcours: ou pour dire, que la maladie l'a fait tomber dans le délire.

On dit encore figurément de quelqu'un, *qu'il bat bien du pays en peu de temps*; pour dire, qu'il parle beaucoup & de beaucoup de choſes à la fois.

On dit auſſi, dans le ſens figuré, de quelqu'un dont les affaires ſont mauvaiſes, *qu'il ne bat plus que d'une aile.*

On dit encore figurément de quelqu'un qui a peur, que *le pouls*, *le cœur lui bat.*

On dit proverbialement & figurément, *tant que l'ame me battra dans le corps*; pour dire, tant que je vivrai.

On dit proverbialement & figurément, *battre le chien devant le lion*; pour dire, faire une réprimande à quelqu'un en préſence d'une perſonne plus conſidérable, afin qu'elle ſe l'applique.

On dit, dans le même ſens, *battre le chien devant le loup*, en parlant de gens qui feignent d'être déſunis pour mieux tromper leur ennemi.

On dit auſſi proverbialement & figurément de quelqu'un qui a pris bien de la peine, & dont un autre a recueilli le fruit, *qu'il a battu les buiſſons, & qu'un autre a pris les oiſeaux*; ou *qu'il a battu le buiſſon, & qu'un autre a pris le lièvre.*

On dit encore proverbialement & figurément, en parlant des mouvemens qu'une perſonne ſe donne dans une affaire qui ne réuſſira pas, que *c'eſt battre l'eau.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut battre le fer tandis qu'il eſt chaud*; pour dire, qu'on ne doit pas diſcontinuer la pourſuite d'une affaire qui eſt en bon train.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui ſe tourmente, qui s'agite inutilement, *qu'il ſe bat à la perche. Voyez* ci-deſſus la ſignification de cette expreſſion dans ſon ſens propre.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un ſe bat de l'épée qui eſt chez le fourbiſſeur*; pour dire, qu'il s'inquiète de choſes qui ne le concernent pas.

Voyez au mot FRAPPER, les différences relatives qui en diſtinguent BATTRE.

Digitized by Google

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batre*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

Conjugaiſon & quantité proſodique des temps irréguliers du verbe *battre*.

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Je bats, tu bats, il bat.

Les deux premiers monoſyllabes ſont longs, le troiſième eſt bref.

Il faudroit ſupprimer le *t* des deux premières perſonnes qui eſt oiſif.

Le *s* & le *t* qui terminent ces perſonnes, ſont muets ou ſe font ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de ces lettres.

Les autres temps du verbe ſont reguliers, & ſe conjugent comme le verbe *fendre*. *Voyez* au mot VERBE, les règles pour la formation de ces temps, & leur quantité proſodique.

BATTU, UE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BATTRE.

On dit qu'*une perſonne a les yeux battus*; pour dire, qu'elle les a comme meurtris.

On dit d'un navire, *qu'il a été battu de l'orage, de la tempête*; pour dire qu'il a été tourmenté par l'orage, par la tempête.

On appelle *chemin battu*, un chemin fort fréquenté: & l'on dit, dans le ſens figuré, *que dans la plus grande partie des affaires, il vaut mieux ſuivre le chemin battu*; pour dire, qu'il vaut mieux les traiter de la manière la plus ordinaire & la plus commune.

On dit figurément, *qu'on a ſouvent eu les oreilles battues d'une affaire*; pour dire, qu'on en a ſouvent oüi parler.

On dit encore, dans le ſens figuré & familièrement, de quelqu'un qui eſt conſterné de pluſieurs évènemens fâcheux qu'il a ſucceſſivement éprouvés, & coup ſur coup, *qu'il eſt battu de l'oiſeau*.

On dit proverbialement & familièrement, *autant vaut bien battu que mal battu*; pour dire, qu'il y a telle entrepriſe qu'on ne doit point abandonner ſans en voir la fin, quelque préjudice que l'on ſoit en danger d'en recevoir.

BATTU, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & l'on dit, dans ce ſens, proverbialement & familièrement, *que les battus payeront l'amende*; pour dire, qu'on réprimandera encore ceux qui ont été maltraités.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la dernière eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un battu or*, mais *un or battu*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batu*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTUE; ſubſtantif féminin, & terme de Chaſſe. Aſſemblée de gens qui battent les bois avec grand bruit, pour en faire ſortir les loups, les renards, *&c.*

BATTUE, ſe dit auſſi, en termes de Pêche, du creux que le poiſſon fait dans la boue, où il s'enfonce pendant l'hiver.

FAIRE LA BATTUE, ſe dit, en termes de tirage de ſoie, d'une opération qui conſiſte à fouetter avec un ba-

Digitized by Google

lai dans la baſſine pleine d'eau chaude, les cocons, afin d'en démêler des brins, & d'en faire le tirage.

BATTURE; ſorte de dorure qui ſe fait avec du miel jaune, de l'eau de colle de Flandre & du vinaigre.

BATTURE, ſe dit, en termes de Marine, d'un endroit que la mer couvre, mais où il n'y a pas aſſez de profondeur pour que les vaiſſeaux puiſſent y paſſer ſans danger.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bature*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTUS; nom propre, & terme de Mythologie. Berger de Nélée, qui fut témoin du vol que fit Mercure à Apollon, & qui l'ayant révélé, comme nous l'avons dit au mot BATTOLOGIE, fut métamorphoſé en pierre de touche.

BATUECAS; (les) Peuples qui habitent une vallée de même nom, en Eſpagne, au royaume de Léon, entre Salamanque & Coria. Ils paſſent pour très-groſſiers.

BATUSABER; nom propre. Ville d'Aſie, au royaume de Johor, dont elle eſt capitale, vers l'extrémité méridionale de la preſqu'île de Malaca. Elle eſt ſituée ſur une rivière de même nom, environ à ſix lieues de la mer.

BATZ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'argent & de cuivre, qui a cours dans pluſieurs villes d'Allemagne, & qui vaut environ trois ſous de France.

BAU; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Solive qui ſe met avec pluſieurs autres d'un flanc à l'autre d'un navire, pour affermir les bordages, & ſoutenir les tillacs.

BAU DE DALE, ſe dit du dernier bau vers l'arrière.

BAU DE LOF, ſe dit du dernier bau, vers l'avant, ſur l'extrémité.

MAÎTRE BAU, ſe dit du plus long des baux, celui qui par conſéquent donne la plus grande largeur au vaiſſeau. On le poſe ſur le premier gabarit.

FAUX BAUX, ſe dit de pièces de bois ſemblables aux baux, & qui ſont placées à ſix pieds de diſtance l'une de l'autre ſous le tillac des grands vaiſſeaux pour fortifier le fond du bâtiment, & en former le faux pont.

BAVARD, ARDE; adjectif qui le plus ſouvent s'emploie ſubſtantivement. Qui parle ſans ceſſe & indiſcrètement. *Cette femme eſt bien bavarde. Que vous a dit ce bavard?* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BAVARDÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BAVARDER.

BAVARDER, verbe neutre de la première conjugaiſon; lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parler indiſcrètement, & avec excès. *Vous n'avez pas ceſſé de bavarder.*

Les temps compoſés de ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſe conjugent avec l'auxiliaire *avoir*. *Il a bavardé; elle auroit bavardé.*

BAVARDERIE; ſubſtantif féminin. Caractère de celui qui bavarde. *Il faut être d'une grande bavarderie pour raconter de pareilles choſes.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BAVAROIS; (les) Peuples qui habitent la Bavière. *Voyez* ce mot.

BAVAROISE; ſubſtantif féminin. Infuſion de thé où l'on met du ſirop de capillaire pour tenir lieu de ſucre. *Nous prîmes chacun une bavaroiſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont

Digitized by Google

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bavaroize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAVAY; nom propre. Ville jadis considérable, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village du Hainault, à quatre lieues de Mons.

BAUBE; vieux mot qui signifioit autrefois bégue.

BAUBI; substantif masculin, & terme de Vénerie. On donne ce nom aux chiens dressés au lièvre, au renard & au sanglier.

BAUBIGNY; nom propre. Bourg de France, en Poitou, près de Mauléon.

BAUBRAY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à une lieue, sud-sud-oueſt, de Conches.

BAUCEANT; vieux mot qui signifioit autrefois pavillon.

BAUCH; vieux mot qui signifioit autrefois sot, nigaud.

BAUCHAMPS; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à quatre lieues, oueſt, de Châteaugontier.

BAUCIS; nom propre, & terme de Mythologie. *Voyez* PHILÉMON.

BAUCO; nom propre. Bourg d'Italie, dans la campagne de Rome, entre Sora & Frosinone. On croit que c'est là où Milon tua Clodius.

BAUCROLLE; vieux mot qui signifioit autrefois banderolle.

BAUD; substantif masculin, & terme de Vénerie. Sorte de chien courant, qui vient de Barbarie, & qui chasse particulièrement le cerf.

BAUDELAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois coutelas.

BAUDEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois gayement.

BAUDEQUIN; substantif masculin. Ancienne petite monnoie, qui avoit cours en France, vers le commencement du quatorzième siècle, & qui valoit environ six deniers.

BAUDERIE; vieux mot qui signifioit autrefois joie.

BAUDET; substantif masculin. Les Scieurs de long donnent ce nom aux trétaux sur lesquels ils élèvent leurs bois pour en faire des planches.

BAUDET, signifie aussi, dans le sens propre, un âne. *Vous voilà monté sur un baudet.*

BAUDET, se dit, dans le sens figuré, & par mépris, de quelqu'un qui est stupide. *Cet homme est un vrai baudet.*

BAUDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAUDIR.

BAUDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme de Vénerie, qui signifie exciter les chiens du cor & de la voix. On *baudit* aussi les oiseaux.

BAUDIR, est aussi un vieux verbe qui signifioit autrefois se réjouir, & encore garantir.

BAUDOSE; substantif féminin. Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes, dont il est fait mention dans une vie manuscrite de Charlemagne.

BAUDOUR; vieux mot qui signifioit autrefois réjouissance.

BAUDRAND; (Michel-Antoine) nom propre. Géographe que nous citons quelquefois. Guillaume Samson l'a critiqué; & en effet, on remarque souvent des erreurs dans son Dictionnaire. Baudrand naquit en 1633, & mourut en 1700.

BAUDRE; vieux mot qui signifioit autrefois baudrier, courroie.

BAUDRÉE; vieux mot qui signifioit autrefois vieux morceau de cuir.

BAUDRES; nom propre. Bourg de France

Digitized by Google

France, en Berry, à deux lieues, nord, de Leuroux.

BAUDRIER ; ſubſtantif maſculin. Large bande de cuir ou d'étoffe, ordinairement enjolivée, qui pend en écharpe & ſert à porter l'épée. *Les Suiſſes portent le baudrier.*

BAUDROIE ; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer, dont la tête eſt plus groſſe que le corps, & qui a la bouche extrêmement fendue. Il ſe nourrit de poiſſon. Sa chair eſt molle & de mauvais goût.

BAUDROYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois corroyer.

BAUDROYEUR ; ſubſtantif maſculin. On donnoit autrefois ce nom aux artiſans qui corroyoient les cuirs de couleurs. Ils ſont maintenant de la Communauté des Corroyeurs, qui ſe qualifient, *Baudroyeurs, Corroyeurs.*

BAUDRUCHE ; ſubſtantif maſculin. Pellicule de boyau de bœuf, préparée à l'uſage des Batteurs d'or.

BAVE ; (la) nom propre. Rivière de France, en Querci. Elle a ſa ſource dans les montages voiſines de l'Auvergne, & ſon embouchure dans la Dordogne, à trois lieues & demie, nord-eſt, de Gramat, après un cours d'environ ſix lieues.

BAVE ; ſubſtantif féminin. Salive qui découle de la bouche.

Bave, ſe dit d'une ſorte d'écume que jettent certains animaux. *La bave d'un chien enragé.*

Bave, ſe dit de la liqueur gluante qui entoure le limaçon dans ſa coque.

Bave, s'eſt dit autrefois pour bavarderie, moquerie.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAVÉ ; participe paſſif indéclinable.

BAVEQUE ; ſubſtantif maſculin. Petit poiſſon, dont les pêcheurs de Provence amorcent leurs hameçons, pour prendre le congre, la raie, le chat & les chiens de mer.

BAVER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Jetter de la bave. *Elle bave comme un enfant.*

Baver, ſe dit d'une eau qui vient en décharge, ou d'un jet qui ne s'élève pas aſſez haut.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je bave*, la ſyllabe *ba* eſt longue.

BAVERELLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois, bavette.

BAVETTE ; ſubſtantif féminin. Petite pièce de toile que les petits enfans portent pardevant depuis le haut de la robe juſqu'à la ceinture. Elle ſert à empêcher que la ſalive qui découle ordinairement de leur bouche, ne gâte leur robe.

Bavette, ſe dit en termes de Boyaudiers, d'une ſorte de plaſtron compoſé de chiffons, que ces ouvriers ſuſpendent à leur cou, & qui deſcend en devant pour empêcher que leurs habits ne ſe gâtent.

Bavette, ſe dit en termes de Plombiers, d'une ſorte de plate-bande de plomb, qui couvre les bords des chêneaux.

Bavette, ſe dit encore des plaques de plomb qui ſe mettent au-deſſous des bourſeaux, ſervant d'ornemens ſur les couvertures d'ardoiſes.

On dit dans le ſens figuré, que *quelqu'un eſt encore à la bavette* ; pour dire, qu'il eſt encore trop

Digitized by Google

jeune pour prendre part aux choſes dont il eſt queſtion.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BAVEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois bavard.

BAVEUSE; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer ainſi appelé, parce qu'il ſe couvre d'une ſorte de bave qu'il jette. Il eſt moucheté, brun ſur le dos, & ſa chair eſt molle & gluante.

BAVEUX, EUSE; adjectif Qui bave. *Voilà une petite fille bien baveuſe.*

On dit d'une omelette, qu'*elle eſt baveuſe*, quand l'action du feu n'a durci qu'en partie les œufs qui la compoſent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

BAUFFRÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Soufflet.

BAUGE; ſubſtantif féminin. Lieu bourbeux où le ſanglier ſe retire & ſe couche pendant tout le jour. *Ce ſanglier étoit dans ſa bauge.*

BAUGE, ſe dit, d'un certain mortier dont on ſe ſert dans la conſtruction de quelques cabanes de payſans, & qui eſt compoſé de terre graſſe, mêlée de paille ou de foin haché.

BAUGE, ſe dit, d'une ſorte de droguet qui ſe fabrique en Bourgogne, avec du fil filé gros, & de la laine groſſière.

A BAUGE, eſt une expreſſion adverbiale & populaire, qui ſignifie en abondance. *On a de tout à bauge dans cette maiſon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAUGÉ; nom propre. Ville de France en Anjou, ſur le Coeſnon, environ à ſix lieues, eſt-nord-eſt, d'Angers.

BAUGÉ, eſt encore le nom d'une autre ville de France dans la Breſſe, à quatre lieues, oueſt-nord-oueſt, de Bourg en Breſſe. Elle fut autrefois Capitale de la Province.

BAUGERAIS; nom propre. Abbaye de France, en Touraine, ſur l'Indre, environ à neuf lieues, ſud-eſt, de Tours. Elle eſt en commende & de l'Ordre de Cîteaux. Le revenu annuel de l'Abbé eſt d'environ trois mille livres.

BAUGUE, ſubſtantif féminin. Herbe à feuilles étroites, qui croît dans les étangs ſalés. On l'emploie pour fumer les terres, & pour garnir des caiſſes d'emballage.

BAUGY; nom propre. Bourg de France, en Berry, à une lieue, oueſt, de Villequier. Il s'y tient huit foires par an.

BAVIERE; nom propre. État conſidérable & Duché d'Allemagne, faiſant partie du cercle de même nom. Il a environ cinquante lieues d'Occident en Orient, & trente-cinq du Midi au Septentrion. Il eſt arroſé par le Danube, l'Inn, l'Iſer & le Lech. Munich en eſt la ville capitale.

Le Cercle de Baviere, dont le Duc ou Electeur de Baviere, & l'Archevêque de Salzbourg ſont les Directeurs, eſt borné au nord par la Franconie & la Bohême; à l'Orient & au Midi, par le cercle d'Autriche; & à l'Occident, par la Souabe. Il faiſoit autrefois partie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y eſt ſain, & le terroir très-fertile en blé: il s'y trouve de bons pâturages, mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, auſſi-bien que des ſalines. Ce pays n'eſt pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le Cercle de Baviere renferme ſix Etats principaux; deux ſéculiers & quatre eccléſiaſtiques: ce ſont,

Digitized by Google

1°. les *Etats du Duc de Bavière*, ſavoir le Duché de Bavière au Midi du Danube, & le Palatinat de Bavière au nord. 2°. Le *Duché de Neubourg*, à l'oueſt du cercle de Bavière. 3°. *L'Archevêché de Salzbourg*, au ſud eſt, du même cercle. 4°. *L'Evêché de Freiſingen*, au milieu du Duché de Bavière. 5°. *L'Evêché de Ratisbonne*, & 6°. *L'Evêché de Paſſaw*, l'un & l'autre le long du Danube.

La maiſon de Bavière eſt la branche cadette de la maiſon Palatine du Rhin : elle ne poſſede la dignité d'Electeur que depuis 1621, que l'Empereur l'ôta au Palatin, pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu Empereur en 1742, après la mort de Charles VI, dernier Prince de l'ancienne maiſon d'Autriche, étoit le quatrième Electeur de ſa branche.

BAULLE; nom propre: Gros Bourg de France, dans l'Orléanois, ſur la Loire, environ à une lieue, nord-eſt, de Beaugency.

BAULLIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, danſer, ſauter.

BAULLIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois flotter, voltiger.

BAULT, BAUDE; vieux mots qui ſignifioient autrefois, joyeux, joyeuſe.

BAUME; ſubſtantif maſculin. Plante aromatique, mieux connue ſous le nom de *Menthe*. Voyez *ce mot*.

BAUME, ſe dit de pluſieurs ſubſtances huileuſes, odorantes & aromatiques, d'une conſiſtance liquide ou peu épaiſſe, qui découlent d'elles-mêmes de certains arbres, ou par des inciſions qu'on y fait. Les principaux baumes naturels, ſont le baume blanc ou de la Mèque, le baume d'ambre liquide, le baume de Judée, le baume du Pérou, le baume de tolu, le baume de copahu, le ſtyrax liquide & les térébenthines. *Voyez* MEQUE, AMBRE, JUDÉE, PÉROU, TOLU, COPAHU, STYRAX & TÉRÉBENTHINE.

On a donné dans la ſuite le nom de baume à des médicamens compoſés, qui avoient à peu près la même conſiſtance viſqueuſe, & auxquels on attribuoit les mêmes vertus; ils étoient faits pour ſuppléer à la rareté des baumes naturels; mais dans ces derniers temps on n'a point eu d'égard à la conſiſtance des médicamens auxquels on a donné le nom de baume, c'eſt ce qui fait que l'on a aujourd'hui dans la Pharmacie des baumes liquides ſpiritueux, des baumes liquides de la conſiſtance des huiles, des baumes épais; comme les onguens, des baumes ſolides comme les emplâtres : il ne s'en trouve plus qui aient bien véritablement la conſiſtance de baumes naturels.

Les baumes ſpiritueux ont pour baſe l'eſprit-de-vin & pluſieurs huiles eſſentielles : quelquefois on charge l'eſprit-de-vin de la teinture de pluſieurs ſubſtances avant de les mêler avec les huiles eſſentielles.

Les baumes qui ont la conſiſtance des huiles graſſes, ſont faits avec ces mêmes huiles, auxquelles on ajoute des matières odoriférantes qui changent peu leur conſiſtance.

Les baumes qui ont la conſiſtance d'onguent, ſont le plus ſouvent des onguens proprement dits; quelques-uns cependant ne ſont compoſés que de cire blanche ou d'huile épaiſſe de muſcade qu'on a mêlée avec des huiles eſſentielles; quelquefois ce ſont des graiſſes animales qu'on emploie pour excipiens des huiles eſſentielles; mais cela ne ſe pratique plus actuellement à cauſe qu'elles

Digitized by Google

ranciſſent avec trop de facilité.

Les baumes emplaſtiques doivent leur conſiſtance à des réſines ſéches, odoriférantes, à de la cire, *&c.* Ils ſont faits pour répandre de l'odeur, & ne s'emploient que comme parfums. On les enferme dans des boêtes d'ivoire ou d'argent, & on les porte dans la poche. On donne à ces baumes une conſiſtance ſolide, pour qu'ils ſoient plus commodes à porter ſur ſoi, & afin que leur odeur ſe diſſipe moins.

Pluſieurs baumes ſe prennent intérieurement, & les autres s'appliquent à l'extérieur.

Nous parlons des principaux baubaumes factices ſous les noms qui leur ſont propres.

ARBRE DE BAUME, ſe dit aux îles Antilles, d'un arbriſſeau qui porte des feuilles aſſez ſemblables à celles de la *ſauge*, mais plus épaiſſes, plus farineuſes & ſans odeur: on remarque ſur ces feuilles dix à douze petites graines rudes. Lorſqu'on arrache les feuilles, il ſort de leur queue quelques gouttes d'une liqueur jaune, ſans odeur, un peu amère & aſtringente. On conſerve cette liqueur précieuſement dans des fioles, & on en fait uſage pour les bleſſures, comme du *baume du Pérou*, dont il ne diffère guères que par l'odeur qui lui manque.

On dit proverbialement d'une choſe qui répand une bonne odeur, qu'*elle fleure comme baume.*

On dit auſſi dans le ſens figuré, en parlant d'une choſe qui paroît avantageuſe, *cela fleure comme baume.*

Le Dictionnaire de Trévoux dit avec le peuple & les ignorans, *cela flaire comme baume.* Il n'a pas vu que *flairer*, ne ſignifioit autre choſe que *ſentir par l'odorat*, & que c'eſt une ineptie de dire qu'une choſe avantageuſe ou *agréable comme de l'argent comptant*, pour me ſervir de ſes termes, a un odorat par lequel elle ſent.

On dit encore figurément, de quelqu'un dont l'honneur & la probité ſont bien établis, *que ſa réputation fleure comme baume.*

La même choſe ſe dit ironiquement & familièrement d'un malhonnête homme.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAUME; vieux mot qui ſignifioit autrefois, grotte, caverne.

BAUME LES NONES; nom propre. Ville de France en Franche-Comté, ſur le Doux, à cinq lieues, eſt-nord-eſt, de Beſançon. Il y a deux Abbayes de l'Ordre de S. Benoît, l'une d'hommes, qui eſt en Commende, vaut à l'abbé environ treize mille livres de rente; & l'autre, qui eſt de filles, jouit d'environ huit mille livres par an. La première ſe nomme *Baume les Moines*; & la ſeconde, *Baume les Dames.*

BAUMIER; ſubſtantif maſculin. Arbre à fleurs amentacées, mâles ou femelles, ſur des pieds différens; les fleurs mâles compoſées de huit étamines très-courtes, poſées ſur un nectar tubulé en forme de godet; chaque fleur placée ſous une écaille oblongue, plane, déchiquetée par ſes bords; les fleurs diſpoſées ſur un filet commun en forme de chaton alongé, tuilé, cylindrique; les fleurs femelles raſſemblées en un chaton ſemblable, compoſées d'un piſtil & d'un nectar de la forme de celui des mâles.

Son fruit eſt une capſule ovale, à deux loges, à deux valvules recourbées dans la maturité, contenant pluſieurs ſemences ovales qui ſont

Digitized by Google

couronnées d'une aigrette capillaire, que le vent emporte facilement.

Ses feuilles ſont très-grandes, ovales en forme de cœur oblong, crénelées, nues à leur baſe, les pétioles cylindriques.

Sa racine eſt ligneuſe & rameuſe.

L'arbre s'élève en peu de temps à une grande hauteur, & ſes boutons qui ſont très-gluans, répandent une odeur balſamique qu'on retrouve dans les jeunes tiges, & dans le bois qui eſt réſineux.

Le Baumier croît dans l'Amérique ſeptentrionale, & il réuſſit dans nos climats, en le mettant à l'abri des gelées dans une terre humide, à une expoſition chaude.

Sa réſine a une odeur d'*ambre gris*, elle eſt vulnéraire, aſtringente, nervine; celle qui découle naturellement de l'arbre, eſt préférée; elle eſt en larmes pâles; celle qu'on tire en faiſant des inciſions à l'écorce, eſt jaune, rouge ou brune, ſelon la partie où l'inciſion a été faite.

On ne s'en ſert pas intérieurement: on l'applique extérieurement en cataplaſmes.

BAUNES; il y a en France deux bourgs de ce nom dans le Maine.

BAVOCHÉ, ÉE; adjectif, & terme de Gravure & d'Imprimerie. Il ſe dit d'un contour, d'un trait de burin qui ne ſont pas nets & d'un caractère qui n'imprime pas nettement.

Bavoché, ſe dit auſſi, en termes de Peinture, d'un contour qui n'eſt pas couché nettement.

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

BAVOCHER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Doreurs en détrempe, par lequel on exprime l'effet des taches que fait l'aſſiette en coulant ſur le blanc deſtiné à ſervir de fond à la dorure.

Bavocher, ſe dit, en termes d'Imprimerie, de l'effet d'un caractère qui n'eſt pas net.

Les Graveurs diſent auſſi, *que la pointe bavoche*; pour dire, qu'elle n'enlève pas le vernis avec franchiſe, & que les tailles qui en ſortent ne ſont pas nettes.

BAVOCHURE; ſubſtantif féminin. Défaut de ce qui eſt bavoché. *Cette bavochure fait un mauvais effet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BAVOIS; ſubſtantif maſculin. Ancien terme de Monnoie, qui déſignoit le tableau contenant l'évaluation des droits ſeigneuriaux, ſuivant le prix courant des eſpèces.

BAVOLER; ſubſtantif maſculin, & terme de Fauconnerie. Il ſe dit du vol des perdrix & autres oiſeaux qui n'ont pas le vol élevé.

BAVOLET; ſubſtantif maſculin. Sorte de coëffure dont ſe ſervent particulièrement les villageoiſes qui habitent dans le voiſinage de la capitale. *On lui a chiffoné ſon bavolet.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BAUPTIZEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois baptême.

BAURDMANNETJES; ſubſtantif maſculin. Les Hollandois ont donné ce nom à un ſinge de Guinée, d'une jolie figure. Il a ordinairement deux pieds de hauteur, le poil très-noir, & une barbe blanche. On fait des bonnets avec ſa peau.

Digitized by Google

BAUSANT; vieux mot qui désignoit autrefois un cheval marqué de taches noires & blanches.

BAUSK; nom propre. Place importante de Curlande, sur les frontières de Pologne. C'est-là que Gustave Adolphe défit les Polonois le 7 Janvier 1626.

BAUTZEN; nom propre. Ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée, à quatre milles de Gorlitz. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

BAUX; (les) nom propre. Bourg & Baronie de France, en Provence, sur un rocher escarpé, à trois lieues, est-nord-est, d'Arles. On recueille de la bonne huile dans les environs.

BAXANA; arbre à fruit veneneux & à racine antivénéneuse. Il croît à Queyonne, près d'Ormutz. On dit que son fruit suffoque ceux qui en mangent, en quelque quantité que ce soit; & que son ombrage est mortel si l'on s'y tient pendant un quart d'heure: mais Ray regarde tout cela comme fabuleux.

BAYAPUA; substantif masculin. Serpent d'Afrique, très-bien peint. Son dos est couvert d'écailles rhomboïdes, blanches comme neige, & son ventre, d'un jaune cendré, est tacheté de points rouges dans toute sa longueur. Il se nourrir d'oiseaux & de grenouilles.

BAYARD; (le Chevalier) nom propre. Fameux Capitaine, qui servit sous les Rois Charles VIII, Louis XII & François I, & qui fut tué en Italie, à la retraite de Rebec, en 1524. Il laissa une fille naturelle, mère de Chastelard, à qui la Reine d'Ecosse fit trancher la tête.

Nous ne rapporterons qu'un seul des faits qui ont honoré ce héros; mais il suffira pour peindre son ame. Une mère & des filles désolées implorent sa protection dans une ville d'Italie, prise d'assaut; il sauve leur honneur & empêche le pillage de leur maison; la mère offre au Chevalier, qui n'étoit pas riche, deux mille pistoles, en reconnoissance de ce service; Bayard accepta les deux milles pistoles, mais ce fut pour les donner à l'instant aux deux filles de cette mère.

BAYART; substantif masculin, & terme de Rivière. Instrument avec lequel deux hommes portent différens fardeaux.

BAYÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BAYER.

BAYER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, signifie tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Que bayez-vous-là depuis deux heures?*

BAYER, signifie, dans le sens figuré, desirer quelque chose avec beaucoup d'avidité, & alors il doit être accompagné de la prépositon *après*. *Il a longtemps bayé après cette Charge.*

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *bayer aux corneilles*; pour dire, s'amuser niaisement à regarder en l'air.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliare *avoir*. *Il a bayé*, &c.

BAYERIE; vieux mot qui signifioit autrefois Bailliage.

BAYETTE; substantif féminin. Sorte de flanelle grossière & large.

BAYEUR, EUSE; substantif. Qui regarde avec avidité, comme ont coutume de faire les gens du peuple. *Voyez-vous ces bayeurs, ces bayeuses?*

BAYEUX; nom propre. Ville Epis-

Digitized by Google

copale & considérable de France, en Normandie, sur la rivière d'Aure, à quatre lieues & demie, oueſt-nord-oueſt, de Caën. On y compte environ dix mille ames.

BAYLE; (Pierre) nom propre. Philoſophe, Littérateur & Critique, né au Carlat, dans le Comté de Foix, en 1647, & mort en Hollande en 1706. On lui reproche, avec raiſon, une manière d'écrire lâche, diffuſe, incorrecte, & d'une familiarité qui dégénère quelquefois en baſſeſſe; ce qui n'a pas empêché que ſes écrits, & ſurtout ſon Dictionnaire ne fiſſent la plus grande fortune. Jurieu, implacable ennemi de Bayle, parce que, dit la chronique, Bayle étoit l'ami de Madame Jurieu, dénonça ce Dictionnaire au Conſiſtoire de l'Egliſe Walonne, pour fortifier l'accuſation d'athéïſme & d'impiété qu'il avoit formée contre l'Auteur: accuſation, au reſte, qui n'étoit pas ſans fondement; car Bayle s'eſt attaché à flétrir toutes les Religions, ſans en excepter la Chrétienne.

Le Parlement de Toulouſe fit à Bayle un honneur unique. Il déclara valable le teſtament de cet auteur, quoique la Loi en prononçât la nullité, comme étant fait par un Religionnaire fugitif.

BAYLUR; nom propre. Port du Royaume de Dancali, au fond d'un golfe, & près du détroit de Babelmandel.

BAYNEAU; vieux mot qui ſignifioit autrefois baliveau.

BAYON; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, ſur la Moſelle, à cinq lieues, ſud-ſud-eſt, de Nancy.

BAYONA; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Galice, à l'occident de Tuy, dans un pays fertile, & ſur une côte qui fournit d'excellens poiſſons.

BAYONNE; nom propre. Ville conſidérable de France, & capitale du pays de Labour, en Gaſcogne. C'eſt le ſiège d'un Evêché, d'une Sénéchauſſée, d'une Amirauté, &c. Elle eſt ſituée au confluent de la Nive & de l'Adour, à quatorze lieues, oueſt-nord-oueſt, de Pau. On y compte environ vingt mille ames.

Les Bayonnois font un commerce très conſidérable, particulièrement avec les Eſpagnols. Ils tirent par la mer les denrées qui conviennent à l'Arragon, à la Caſtille, &c. & les font porter ſur des mulets juſqu'à Sarragoſſe & Pampelune, où elles ſont enlevées par les conſommateurs des Provinces du voiſinage.

BAYONNOIS, OISE; ſubſtantif & adjectif. Qui eſt de Bayonne.

BAYSSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bêche.

BAZAC; ſubſtantif maſculin. Coton filé, très-beau & très-fin, qui vient de Jéruſalem. Il y a auſſi le demi & le moyen Bazac, mais qui ſont d'une qualité bien inférieure à celle du premier.

BAZADOIS; (le) nom propre. Contrée de France, en Gaſcogne, dont Bazas eſt la capitale. Elle a environ quatorze lieues de longueur & autant de largeur. Ses bornes ſont la Dordogne, au nord; le Condomois, au ſud & à l'eſt avec l'Agenois; le Bourdelois & les grandes landes à l'oueſt. On y recueille quantité de blés, de vins & de chanvre qui ſe vendent à Bordeaux.

BAZAR; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans l'Orient, aux Marchés publics.

Le plus beau Bazar que l'on connoiſſe, eſt celui de Tauris. On y compte plus de quinze mille bou-

Digitized by Google

tiques. On en remarque auſſi un très-beau à Iſpahan.

BAZAR, ſe dit encore, dans l'Orient, du lieu où l'on enferme les Eſclaves

BAZARIE; nom propre. Contrée d'Aſie, chez les Scythes. Quint-Curſe rapporte qu'Alexandre y tua un lion d'une énorme grandeur dont il avoit été attaqué.

BAZAS; nom propre. Ville Epiſcopale de France, & capitale du Bazadois, à onze lieues, ſud-eſt, de Bordeaux.

BAZDAD; nom propre. Ville & Château d'Aſie, à une journée de Neckſcheb.

BAZGENDGE; ſubſtantif féminin. Sorte de noix de gale rouge, dont les Turcs ſe ſervent pour teindre en écarlatte.

BAZIOTHIA; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda.

BAZOCHES; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, nord-nord-oueſt, de Fontenay.

BAZOGE; (la) nom propre. Bourg & Château de France, dans le Maine, à deux lieues, nord-oueſt, du Mans.

BAZOUGERS; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à deux lieûes & demie, ſud-eſt, de Laval.

BAZOUGES; nom propre de deux Bourgs de France, dans l'Anjou. L'un eſt à une demi-lieue de Châteaugontier, & l'autre ſur le Loir, à une lieue, oueſt-ſud-oueſt, de la Flèche.

BAZUNA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, entre les Caffres & le Zanguebar, à ſix journées de la ville de Carna. On la dit peuplée, & que ſes habitans ſe nourriſſent de ſerpens & de grenouilles.

BAZZO; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie de Billon, qui a cours en Allemagne, & qui revient à peu près à un ſou ſix deniers de France.

BDELLIUM; ſubſtantif maſculin. Sorte de gomme rougeâtre, qui découle d'un arbre épineux, qu'on nomme *Bdella*, & qui croît en Arabie & aux Indes. Les feuilles du bdella reſſemblent à celles du chêne, & ſon fruit, qui eſt d'aſſez bon goût, a la figure d'une figue ſauvage. La gomme nous eſt apportée du Levant en morceaux de diverſes groſſeurs. Il faut choiſir ceux qui ſont clairs, tranſparens & aromatiques.

Cette gomme donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup d'huile & de ſel volatil acide. Elle eſt digeſtive, ſudorifique, deſſicative, apéritive, provoque les règles & hâte l'accouchement. On l'emploie intérieurement & extérieurement.

Le *Bdellium* paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de ſa valeur, ſuivant l'Arrêt du 15 Août 1685.

BÉAL; vieux mot qui ſignifioit autrefois canal, foſſé creux.

BÉALT; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Brecknock, ſur la rivière de Wye. Ce fut là que Roger Stronghow tua, en 1282, Léolin, le dernier des Princes de Galles de la race des anciens Bretons.

BÉAN; nom propre. Quelques-uns croient que c'étoit une ville de la Terre-Sainte, au-delà du Jourdain; d'autres diſent que Béan étoit un homme dont les enfans maltraitèrent les Iſraélites.

BÉANCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bonheur.

BÉANT, ANTE;

Digitized by Google

BÉANT, ANTE; participe actif de l'ancien verbe *béer*, & qui ne s'emploie qu'adjectivement, pour désigner une grande ouverture. *Ces animaux ont la gueule béante.*

On qualifie, dans le sens figuré, *de gueule béante*, quelqu'un qui paroît très-avide de manger.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

BÉARN; nom propre. Province de France, dont Pau est la capitale. Elle a seize lieues de longueur & quinze de largeur. Ses bornes sont la Chaloſſe, le Turſan, & l'Armagnac au nord; les Pyrénées au sud, le Bigorre à l'orient, & la Navarre à l'occident.

Les principales productions du Pays sont le millet, le lin & le vin; & ces denrées forment, avec le bétail, les objets essentiels du commerce de la Province.

BÉARNOIS, OISE; adjectif & substantif. Qui est du Béarn, qui a rapport au Béarn. *Les Béarnois sont laborieux. Les filles Béarnoises sont agréables.*

BÉAT, ATE; substantif. Dévot, ou plutôt qui affecte de le paroître. *Vous ne savlez pas que cette femme étoit une béate. Défiez-vous de ce béat.*

BÉAT, se dit aussi, en termes de Joueurs, de quelqu'un qui se trouve exempt de jouer avec les autres, & qui a part au produit du jeu. *Nous jouâmes la collation, & il fut toujours béat.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BÉATIFICATION; substantif féminin. Acte par lequel le Pape déclare qu'une personne, qui n'est plus de ce monde, jouit du bonheur éternel dans les Cieux.

Il ne faut pas confondre l'Acte de béatification avec celui de canonisation. Le premier est une permission que le Pape accorde, de rendre un culte particulier dans certaines Communautés Religieuses, au Sujet proposé pour être canonisé; & le second est un acte où le Pape, en qualité de Juge, déclare Saint, le Sujet dont il a examiné la vie.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, la sixième brève, & la septième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *béatifikaſion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BÉATIFIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BÉATIFIER.

BÉATIFIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Inter beatos referre.* Mettre au nombre des Bienheureux. *Le Pape vient de le béatifier.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Digitized by Google

BÉATIFIQUE; (vision) phrase du style dogmatique, signifiant vision qui rend bienheureux. Ainsi, l'on appelle *vision béatifique*, celle dont nous devons jouir en la présence de Dieu.

BÉATILLES; substantif féminin pluriel. Petites viandes délicates, qui entrent dans la composition des pâtés, ragoûts, pôtages, &c. comme ris de veau, crêtes de coqs, foies gras, palais de bœuf, &c. *On nous servit une tourte de béatilles.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BÉATITUDE; substantif féminin. *Beatitudo.* Bonheur éternel. *On ne jouit de la béatitude que dans les Cieux.*

Ce mot n'a d'usage au pluriel, qu'en parlant des *huit Béatitudes* annoncées par Jesus-Christ dans S. Matthieu.

Voyez au mot FÉLICITÉ, les significations relatives qui en distinguent BÉATITUDE.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

BEAU ou BEL, au masculin, & BELLE, au féminin. Adjectif. *Pulcher, ra, um.* Qui a les traits, la forme & les couleurs convenables pour plaire à la vue. Il faut conclure de cette définition, que le *beau* n'est point absolu, & qu'il est relatif au caractère & à l'organisation de celui qui en juge. *Voilà une belle personne. Cet homme a la jambe belle. Il a de très-beaux yeux. Cette jeune fille a le teint beau.*

On dit d'un Pays où les personnes, & sur-tout les femmes, sont bien faites & agréables à la vue, *que le sang y est beau.*

BEAU, se dit des animaux bien proportionnés dans leur espèce. *Il m'a fait présent d'un beau chien. Je viens d'acheter une belle jument.*

BEAU, se dit aussi des choses inanimées, considérées dans leurs proportions. *Combien a coûté cette belle statue?*

BEAU, se dit des sons qu'on entend avec plaisir. *C'est une des belles voix de l'Opéra. C'étoit le plus bel accord qu'on pût entendre.*

BEAU, se dit de l'agréable constitution de l'air & du ciel. *Nous avons eu un beau jour pour faire notre voyage. Il fait une belle nuit.*

BEAU, se dit de la plûpart des choses qui plaisent & qui paroissent excellentes dans leur genre. *On fabrique de belles étoffes dans cette ville. Voilà un beau bouquet.*

BEAU, se dit, dans le même sens, de l'ame, de l'esprit & de ses opérations. *Cette jeune personne a une belle ame. Il fut un des beaux esprits de son siècle. Il y a de beaux vers dans ce Poëme. La pensée est très-belle.*

BEAU, signifie, par extension, honnête, bienséant. *Ce ne fut pas un beau procédé. Elle est toujours de la plus belle humeur.*

BEAU, signifie aussi bon, heureux, favorable, adroit. *Exemples.* Dans le sens de bon: *Ce ne sont pas là de belles raisons pour convaincre.*

Dans le sens d'heureux: *Ce Négociant fit un beau coup en achetant tous ces vins.*

Dans le sens de favorable: *L'occasion étoit trop belle pour n'en pas profiter.*

Dans le sens d'adroit: *Il joue au Billard & à la Paume, & il y fait souvent de beaux coups.*

BEAU, signifie quelquefois grand, dans son genre. Ainsi l'on dit, *que*

Digitized by Google

quelqu'un a vécu bel âge; qu'il fait une belle dépenſe; qu'on lui a donné une belle frayeur, &c. pour dire, qu'il a vécu un grand âge; qu'il fait une grande dépenſe; qu'on lui a donné une grande frayeur, *&c.*

Beau, ſe dit des choſes qui ſe font avec grace. Ainſi l'on dit de quelqu'un, *qu'il eſt beau danſeur, beau parleur, bel homme de cheval, qu'il a de belles armes;* pour dire, qu'il danſe, qu'il parle, qu'il monte à cheval, & qu'il fait bien des armes & avec grace.

On dit de quelqu'un, *qu'il eſt beau joueur*, quand il joue avec franchiſe, ſans humeur, & ſans faire d'incidens.

On appelle *beau chaſſeur*, en termes de Vénerie, un chien qui donne bien ſur les voies, & qui porte bien ſa queue en chaſſant.

On dit de quelqu'un, *qu'il eſt du bel air;* pour dire, qu'il a les manières des perſonnes qui vivent à la Cour.

On dit auſſi de quelqu'un, *qu'il fait le beau parleur, le beau fils;* pour dire, qu'il affecte de bien parler, de paroître beau.

On dit de quelqu'un, *qu'il voit le beau monde;* pour dire, qu'il voit les perſonnes les plus polies, & qui ſont au-deſſus du commun par leur rang ou leur naiſſance.

On dit, en termes de Joueurs, *donner beau jeu;* pour dire, donner des cartes favorables.

Donner beau jeu à quelqu'un, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, & ſignifie fournir à quelqu'un l'occaſion de faire ce qu'il déſire.

On dit de même, *avoir beau jeu;* pour dire, avoir l'occaſion favorable.

On dit encore, dans le ſens figuré, *mettre une affaire dans un beau jour;* pour dire, expliquer une affaire avec clarté & préciſion.

Beau, s'emploie quelquefois ironiquement, dans un ſens tout oppoſé à ſa propre ſignification, & ſe dit des perſonnes & des choſes. Ainſi l'on dit de quelqu'un qui s'eſt enivré, ou qu'une mauvaiſe conduite a dérangé dans ſes affaires, *qu'il s'eſt fait beau garçon.*

On dit de quelqu'un qui a fait quelque ſotiſe, *qu'il a fait une belle équipée.*

On dit d'un homme que l'on mépriſe, *que c'eſt un bel homme.*

Beau, ſe joint quelquefois à des termes injurieux, pour en augmenter l'énergie. Ainſi l'on dit de quelqu'un, *que c'eſt un beau gueux, un beau coquin, un beau vaurien, un beau fainéant.*

Beau, s'emploie auſſi par manière de redondance, comme dans ces phraſes: *Cette Dame partit une belle nuit avec ſon Amant. On vient de la déchirer à belles dents. On vouloit le vendre à beaux deniers comptans.*

On dit proverbialement & figurément, *la belle plume fait le bel oiſeau;* pour dire, qu'un bel habit ajoute à la beauté d'une perſonne.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, en parlant de quelqu'un avec qui l'on ne veut plus avoir de liaiſon, *qu'il fera beau temps quand on ira le voir.*

On dit encore proverbialement & familièrement, *à beau jeu, beau retour;* pour dire, que l'on s'eſt vengé, ou qu'on ſe vengera de quelque injure.

On dit proverbialement, figu-

Digitized by Google

rément & populairement, en parlant d'une choſe qui ne mérite aucune attention; *que c'eſt un beau venez-y voir.*

Il faut remarquer que *bel*, qui ſe diſoit autrefois pour *beau*, n'a plus d'uſage que devant les noms maſculins & au ſingulier, quand ils commencent par une voyelle ou par un *h* muet. *Un bel oiſeau, un bel homme.*

Exceptez de cette diſpoſition les noms *Charles le Bel*, & *Philippe le Bel*, auxquels cet adjectif eſt devenu propre.

Voyez JOLI, pour les différences relatives qui en diſtinguent BEAU.

L'adjectif *beau, belle*, doit quelquefois précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte; comme dans cette phraſe: *Il eſt dans le beau monde; c'eſt un beau joueur.* Quelquefois il le précède ou il le ſuit; comme quand on dit, *elle a une belle jambe*, ou *elle a la jambe belle.*

BEAU, BELLE, s'emploient auſſi ſubſtantivement. *Le beau plaît à tous les hommes. Il eſt difficile de rendre l'idée du beau. Chacun parle du beau, & perſonne ne ſait le définir. Vous faites la belle, à ce qui paroît. Il va de belle en belle.*

BEAU IDÉAL, ſe dit, en termes de Peinture, de l'accord de toutes les parties d'une figure ou de l'enſemble d'un tableau, avec les qualités requiſes pour la repréſentation exacte de la belle nature.

Les Peintres, les Sculpteurs, &c. doivent étudier le beau d'après les ſtatues, les bas-reliefs, & les autres ouvrages des Grecs & des Romains, parce que les Anciens ont particulièrement recherché ce que la nature ſembloit avoir de plus parfait.

On dit d'un portrait flatté, *qu'il reſſemble en beau à la perſonne qu'on a voulu peindre.*

On dit, *qu'il fait beau*; pour dire, que la conſtitution de l'air eſt agréable.

On dit auſſi, *qu'il fait beau dans quelqu'endroit*; pour dire, qu'on y eſt agréablement: *qu'il y fait beau danſer, &c.* pour dire, qu'on y danſe commodément.

On dit de même, *qu'il fait beau marcher*; pour dire, que le temps eſt propre pour marcher.

On dit, *il fait beau voir*; pour dire, il eſt agréable. *Il fait beau voir repréſenter Zaïre.*

Il fait beau voir, ſe dit auſſi ironiquement; comme dans cette phraſe: *Il fait beau voir un barbon en conter à une jeune fille*; pour dire, qu'un barbon eſt ridicule d'en conter, &c.

On dit, *il a beau chanter, vous avez beau rire, ils ont beau ſe vanter, &c.* pour dire, il chante, vous riez, ils ſe vantent inutilement.

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval porte beau*; pour dire, qu'il porte bien ſa tête.

Donner beau, ſe dit, en termes du Jeu de Paume, de l'action de préſenter la balle à ſon adverſaire, de manière qu'il puiſſe la prendre aiſément.

On dit de même, *donner beau ſur les deux toits*; pour dire, que l'on a envoyé la balle ſur les deux toits; ce qui l'a rendue facile à prendre.

Donner beau, ſe dit auſſi dans le ſens figuré, & ſignifie préſenter à quelqu'un l'occaſion favorable d'agir au gré de ſes déſirs.

On dit de même, *donner beau à ſes ennemis*; pour dire, leur fournir

Digitized by Google

des moyens, les mettre dans l'occaſion de nuire.

On dit proverbialement & familièrement, *que quelqu'un l'a beau, qu'il ne peut pas l'avoir plus beau;* pour dire, qu'il a une occaſion favorable, qu'il ne peut pas l'avoir plus favorable.

On dit de même, *prendre ſa belle;* pour dire, ſaiſir l'occaſion favorable.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, *vous me la baillez belle;* pour dire, vous vous moquez de moi.

BEL & BEAU, BIEN & BEAU; expreſſions adverbiales & populaires, qui ſignifient tout à fait, entièrement. *Il ſe mit à table bel & beau, comme s'il avoit été prié. Vous nous l'offrîtes bien & beau.*

DE PLUS BELLE; autre expreſſion adverbiale & familière, qui ſignifie tout de nouveau. *On croyoit que les ennemis ſe retiroient, mais le combat recommença de plus belle au coin du bois. Quand cette Dame parut, il ſe remit à chanter de plus belle.*

TOUT BEAU, eſt encore une expreſſion adverbiale & familière, qui ſignifie arrêtez. *Tout beau, Monſieur, n'allez pas plus loin.*

Le monoſyllabe *beau*, eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

La première ſyllabe de *belle* eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* du maſculin, & un *l* du féminin, qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e* du féminin, changer le *x* du pluriel maſculin en un *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bau, bèle, baus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BEAUCAIRE; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à quatre lieues, ſud-oueſt, d'Avignon, & ſur le Rhône, qui la ſépare de Taraſcon. Il s'y tient tous les ans au mois de Juillet une Foire conſidérable, & l'une des plus fameuſes de l'Europe.

BEAUCE; nom propre. Contrée de France, ſituée entre le Perche, l'Île de France, le Bléſois & l'Orléanois. Elle abonde en froment, ce qui l'a fait appeler *le grenier de Paris*; mais il n'y a ni prés, ni vignes, ni bois, ni montagnes, ni rivières, ni fontaines.

BEAUCOUP; adverbe de quantité. *Multùm.* Abondamment. *Il y a beaucoup de Marchandiſes ſur la place. On m'a dit que vous aviez beaucoup d'affaires ici.*

BEAUCOUP, s'emploie abſolument quand la choſe qu'on ſous-entend peut être ſaiſie aiſément. Ainſi l'on dit, *ce geſte diſoit beaucoup;* pour dire, ce geſte diſoit beaucoup de choſes.

Quand *beaucoup* ſuit ou précède un comparatif, il déſigne une augmentation conſidérable. *Il eſt beaucoup plus induſtrieux que je ne croyois.*

Remarquez que ſi *beaucoup* ſuit le comparatif, il veut être précédé de la particule *de: il eſt plus éloquent de beaucoup qu'on ne l'avoit dit.* Si au contraire cet adverbe précède le comparatif, il prend ou ne prend pas la particule *de*, & l'on peut également dire: *il eſt beaucoup plus adroit; & il eſt de beaucoup plus adroit.*

BEAUCOUP, s'emploie quelquefois

Digitized by Google

comme ſubſtantif, & il ſert alors à déſigner quelque choſe d'avantageux. *S'il conçoit les règles de l'Arithmétique, c'eſt beaucoup.*

BEAUCOUP, s'emploie auſſi comme adverbe de temps. *Nous reſtâmes beaucoup dans cette campagne;* c'eſt-à-dire, nous reſtâmes long temps, *&c.*

Il s'en faut beaucoup, ſignifie, qu'il y a une grande différence. *Il s'en falloit beaucoup que ce fruit valût l'autre.*

Il s'en faut de beaucoup, ſignifie que la quantité qui devroit y être, n'y eſt pas.

Remarquez que *beaucoup* ne s'emploie ſeul dans le ſens de *pluſieurs*, que quand il eſt précédé du pronom perſonnel ou de la particule *en.* On dit, *vous étiez beaucoup, il y en a beaucoup.* Mais ne croyez pas avec le Dictionnaire de Trévoux, qu'on puiſſe dire, *beaucoup s'imaginent*, &c. Il faut dire, *beaucoup de perſonnes, beaucoup de gens s'imaginent*, &c.

Voyez au mot PLUSIEURS, les ſignifications relatives qui en diſtinguent BEAUCOUP.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève.

Le *p* final eſt muet devant une conſonne, & à la fin d'une période; mais il ſe fait ſentir, ſi dans la phraſe, il précède une voyelle.

BEAU-FILS; ſubſtantif maſculin. Terme relatif & d'affinité. Il déſigne celui qui n'eſt fils que d'alliance par mariage; ainſi le fils d'une femme qui prend un ſecond mari, ou d'un homme qui prend une ſeconde femme, devient le beau-fils de ce ſecond mari, ou de cette ſeconde femme.

BEAUFORT; nom propre. Ville de France, en Anjou, près de l'Authion, & à quatre lieues d'Angers. Il s'y fait un commerce aſſez conſidérable de blé.

Il y a auſſi en Savoie une petite ville de même nom, à une lieue de Mouſtier.

BEAU-FRÈRE; ſubſtantif maſculin. Terme relatif & d'affinité qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frère ou la ſœur de l'autre. *C'eſt mon beau-frère, parce qu'il a épouſé ma ſœur, la ſœur de ma femme.*

BEAUGEAI; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à une lieue, eſt-nord-eſt, de Marennes.

BEAUGENCI; nom propre. Ville & Comté de France, dans l'Orléanois, ſur la Loire, environ à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, d'Orléans.

C'eſt-là où ſe tint en 1152, le fameux Concile qui déclara nul le Mariage de Louis le Jeune, avec la Reine Eléonore, que ce Prince avoit répudiée à cauſe du commerce qu'il la ſoupçonnoit d'avoir eu en Syrie avec le Prince d'Antioche & un jeune Turc nommé *Saladin.* Le prétexte ſur lequel le Concile prononça la nullité du Mariage, fut la parenté. Le célèbre Abbé Suger s'étoit oppoſé à une action ſi préjudiciable à l'Etat, & elle ne fut conſommée qu'après ſa mort. Eléonore ſe remaria ſix ſemaines après à Henri, Comte d'Anjou, & Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, comme l'avoit prévu l'Abbé Suger; & elle lui apporta en dot, la Guienne & le Poitou, que Louis lui avoit rendu.

La déciſion de ce Concile fut la ſource de pluſieurs guerres, & d'une infinité de malheurs qui depuis,

Digitized by Google

déſolèrent la France pendant pluſieurs ſiècles.

BEAUJEU ; nom propre. Ville de France, dans le Beaujolois, dont elle étoit autrefois la capitale. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ardière, à huit lieues, nord-nord-oueſt, de Lyon.

BEAUJOLOIS ; nom propre. Petite Province de France, dont Ville-Franche eſt la capitale. Elle a douze lieues de longueur, & ſept de largeur. Ses bornes ſont le Charolois & le Mâconnois au nord ; le Lyonnois au midi, la Saône à l'orient, & le Forêt à l'occident.

La Saône, la Loire, le Reins, l'Azergues & l'Ardière, arroſent cette Province, où l'on recueille en abondance, du vin, du blé, du chanvre & des fruits. On y a auſſi des pâturages, des bois & du gibier.

BEAULIEU ; nom propre. Ville & Baronnie de France, en Touraine, vis-à-vis de la ville de Loches, dont elle n'eſt ſéparée que par la rivière d'Indre. Elle appartint autrefois à la belle Agnès Sorel, maîtreſſe de Charles VII.

Il y a dans cette ville une Abbaye d'hommes en commende, qui vaut au Titulaire 4000 liv. de rentes.

Il y a en France diverſes autres Abbayes en commende, & pluſieurs Bourgs de même nom.

BEAUMARCHEZ ; nom propre. Ville de France, en Gaſcogne, au confluent des rivières de Bouès & d'Arros, & à trois lieues, ſud-ſud-eſt, de Nogaro.

BEAUMARISH ; nom propre. Ville d'Angleterre, capitale de l'île d'Angleſey, ſur le détroit de Menay, à trois milles de Bangor. Le port y eſt bon.

BEAUMÉNIL ; nom propre. Bourg & Baronnie de France, en Normandie, à deux lieues, ſud-eſt, de Bernay.

BEAUMONT ; nom propre. Ville & Comté de France, dans le Beauvoiſis, ſur l'Oiſe, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Senlis.

Il y a pluſieurs autres villes de ce nom. Une en Auvergne, à une lieue, ſud, de Clermont ; une autre en Gaſcogne, à neuf lieues, nord-oueſt, de Toulouſe : une troiſième en Normandie, ſur la rille, à deux lieues & demie, ſud-eſt, de Bernay : une quatrième dans le Maine, ſur la Sarte, à quatre lieues, ſud eſt, d'Alençon ; & une cinquième dans le Hainault, à trois lieues, ſud-eſt, de Maubeuge. Cette dernière a été cédée à la Maiſon d'Autriche, par les Traités de paix d'Utrecht & de Radſtadt.

Il y a encore en France différens bourgs du même nom.

BEAUNE ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, ſur la rivière de Bourjeoiſe, à huit lieues, ſud-oueſt, de Dijon. Les vins qu'on y recueille ont beaucoup de réputation, & ils le méritent.

Il y a un bourg de même nom dans le Gâtinois-Orléanois, à cinq lieues, ſud-oueſt, de Nemours.

BEAUNE, *Baron de Samblançay* ; (Jacques de) nom propre. Surintendant des Finances, ſous François I, qui ayant déplu à la Reine, mère de ce Prince, en fut perſécuté au point qu'elle parvint à le faire ſoupçonner de trahiſon, & à le faire pendre au gibet de Montfaucon. On ne dira pas que Samblançay fut jugé, puiſqu'il fut condamné par une Commiſſion, à la tête de laquelle étoit ſon ennemi mortel, le Chancelier Duprat, qui en avoit lui-même choiſi les autres Mem-

Digitized by Google

bres. Le Roi, quelques années après, fut convaincu de l'innocence de ſon Surintendant; il le publia bien, & en réhabilita la mémoire; mais Samblançay étoit pendu, & c'étoit une Commiſſion qui l'avoit fait pendre.

BEAU-PÈRE; ſubſtantif maſculin, & terme relatif. Il ſe dit de celui qui n'eſt père que d'alliance par mariage: ainſi l'homme qui épouſe une femme ayant des enfans d'un premier lit, devient beau-père de ces enfans; & celui dont la fille ou le fils ſe marient, devient beau-père de l'époux ou de l'épouſe qu'ils prennent. *C'eſt votre beau-père; il a épouſé votre mère. C'eſt mon beau-père, j'ai épouſé ſon fils, ſa fille.*

BEAUPORT; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, près de l'océan, & à trois lieues, eſt-ſud-eſt, de Treguier. Elle eſt en commende, & vaut 8000 liv. de rente au Titulaire.

BEAUPRÉ; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. C'eſt un des mâts du vaiſſeau. Il eſt le plus avancé ſur la proue, & il eſt couché ſur l'éperon.

BEAUPRÉ SUR POUPE, ſe dit, en termes de Marine, pour exprimer qu'un Navire ſe met le plus près qu'il peut de l'arrière d'un autre Navire.

PETIT-BEAUPRÉ, ſe dit du mât qui eſt arboré ſur la hune de beaupré.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le premier *e* qui eſt oiſif, & écrire, *baupré*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BEAUPRÉ; nom propre. Abbaye de France, en Beauvoiſis, à trois lieues, nord-eſt, de Beauvais. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 9000 liv. de rente.

BEAUPREAU; nom propre. Ville de France, en Anjou, ſur la rivière d'Evre, environ à ſept lieues, ſud-oueſt, d'Angers.

BEAUPUY DE GRANIAGUE; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, à deux lieues, eſt-nord-eſt, de Toulouſe.

BEAUQUESNES; nom propre. Bourg de France, en Picardie, environ à deux lieues, nord-nord-eſt, d'Amiens.

BEAUREGARD; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à quatre lieues & demie de Clermont.

BEAUREPAIRE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à cinq lieues, oueſt, de Mauléon.

BEAU-REVOIR; ſubſtantif maſculin, & terme de Chaſſe. Action du Limier qui étant ſur les voies, bande fort ſur la bête & ſur le trait.

BEAURIEUX; nom propre. Bourg de France, à cinq lieues, nord-oueſt, de Rheims.

BEAU-SIRE; terme injurieux, par lequel on déſignoit autrefois le mari dont la femme étoit infidèle.

BEAUSSAULT; nom propre. Bourg de France, en Normandie, ſur la rivière d'Arques, à deux lieues, ſud, de Neuf-Châtel.

BEAUTÉ; ſubſtantif féminin. *Pulchritudo.* Terme relatif. Sorte de manière d'être d'un ſujet qui tranſmet en nous des ſenſations agréables. Ce mot ſe dit proprement des perſonnes, & particulièrement du viſage. Mais ce qui eſt beauté pour les uns, ne l'eſt pas pour les autres. Une femme eſt une beauté aux îles Marianes, quand elle a les dents bien noires, & les cheveux blancs:

au

Digitized by Google

au Japon & à la Chine, il faut qu'elle ait le visage large, les yeux petits & couverts, le nez camus & large, & le ventre gros. En Perse on aime de gros sourcils qui se joignent. Ces sortes de beautés ne réussiroient sûrement pas à Paris; ni une belle Françoise dans ces contrées.

BEAUTÉ, se dit de chaque belle personne. *Connoissez-vous cette jeune beauté? Cette fille est du nombre des beautés de l'Opéra.*

BEAUTÉ ROMAINE, BEAUTÉ GRÈQUE, se dit des femmes dont la beauté se rapporte à l'idée que les Romains & les Grecs avoient de la beauté.

BEAUTÉ, se dit de tout ce qui touche agréablement les sens & l'esprit. *Il y a de grandes beautés dans ce Poëme. On admira la beauté de sa voix. Il vantoit la beauté de ses chevaux & de ses équipages.*

BEAUTÉ FUYANTES, ou PASSAGÈRES, se dit, en termes de Peinture, de certains traits fugitifs qui ne sont pas essentiellement attachés au sujet traité, & qu'il faut saisir dans le moment que la nature les présente: tels sont les impressions que causent sur le visage, la douleur, l'émotion, la surprise, & les autres affections de l'ame: tels encore ces effets de lumière produits par l'arrangement fortuit des nuages, ces feux du Ciel & cette foule de variétés que l'on peut sans cesse observer dans la nature.

Anacréon a personnifié la *beauté*. Il a feint que les graces avoient lié l'amour avec des chaînes de roses, & qu'elles l'avoient vendu à la beauté pour qu'il en fût l'esclave.

BEAUTÉ TRIOMPHANTE, se dit, en termes de Fleuristes, d'un œillet d'un rouge de sang sur un blanc de lait. Ses panaches sont déliés, & sa fleur est petite.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le premier *e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bauté*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BEAUVAIS; nom propre. Ville épiscopale de France, & capitale du Beauvoisis, sur la rivière de Terrain, à douze lieues, nord-nord-oueſt, de Paris. C'est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Election, *&c.* On y compte environ quinze mille ames.

Il y a en Saintonge un bourg de même nom, à six lieues, nord-est, de Saintes.

BEAUVOIR; nom propre. Ville & Marquisat de France, en Poitou, près de l'océan, vis-à-vis de l'île de Noirmoûtier.

Il y a aussi un bourg de ce nom en Normandie, à deux lieues, oueſt, de Gournay.

BEAUVOISIS; nom propre. Contrée de France, dont Beauvais est la capitale. Elle a quatorze lieues de longueur, & neuf de largeur. Ses bornes sont le Santerre & l'Amiénois au nord, l'île de France au midi, le Valois & le Noyonnois à l'orient, & la Normandie à l'occident. On y recueille beaucoup de blé & peu de vin. L'Oise & le Terrain en sont les rivières principales.

On fabrique dans ce pays des toiles, des dentelles, des tapisseries, *&c.* qui avec le blé, y forment les principaux objets du commerce.

BEBLINGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, au Duché de Wirtemberg, à un mille

Digitized by Google

& demi, ſud-oueſt, de Stutgard.

BEBRICIENS; (les) terme de Mythologie. Peuples dont parlent Strabon & Lucain. Ils vinrent de la Thrace s'établir dans la Bithynie, où, ſous prétexte de donner des jeux & des divertiſſemens publics, ils attiroient les curieux dans une forêt, & les maſſacroient. Pollux & les Argonautes tuèrent Amicus, fils de Neptune, & Roi de cette nation barbare, parce qu'il leur avoit voulu faire ſubir le même ſort.

BEBY; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à certaines toiles de coton qui ſe fabriquent à Alep & dans le voiſinage.

BEBZ; nom propre. Ville conſidérable de Pologne, dans la Ruſſie propre, & capitale d'un Palatinat de même nom.

BEBZOF; *Voyez* BENJOIN.

BEC; ſubſtantif maſculin. Partie des oiſeaux, qui leur tient lieu de bouche & de dents. *Les bécaſſes ont le bec long. Le faucon a le bec crochu.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui ſe défend bien, qu'*il a bec & ongle.*

On dit de même, qu'*une perſonne a bon bec;* pour dire, qu'elle parle vivement, hardiment & quelquefois avec malignité: & qu'*elle a le bec bien affilé;* pour dire, qu'elle parle avec facilité.

On dit encore de même, que *quelqu'un a le bec gelé;* pour dire, qu'il eſt interdit & ne dit mot: & *qu'il n'a que le bec;* pour dire, qu'il n'a que du babil.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrement, *ſe défendre du bec;* pour dire, ſe défendre de paroles: & *ſe prendre de bec avec quelqu'un;* pour dire, s'attaquer de paroles réciproquement.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a pris quelqu'un par le bec;* pour dire, qu'on a prouvé contre quelqu'un par ſes propres paroles: & *qu'on a donné un coup de bec;* pour dire, qu'on a donné une atteinte de médiſance.

On dit de même, *tenir quelqu'un le bec à l'eau;* pour dire, l'amuſer de promeſſes, de belles paroles: & *paſſer la plume par le bec à quelqu'un;* pour dire, le fruſtrer de quelque avantage qu'il avoit en vue.

On dit auſſi proverbialement, figurément & familièrent, *cauſer bec à bec;* pour dire, cauſer tête à tête: & *qu'on a fait le bec à quelqu'un;* pour dire, qu'on l'a averti de ce qu'il devoit dire.

On dit d'un accuſé, qui ne dit rien qui puiſſe lui nuire, *qu'il a bon bec:* & d'une femme qui fait la petite bouche, *qu'elle fait le petit bec.*

BEC *de lièvre*, ſe dit figurément d'une perſonne qui a la lèvre ſupérieure fendue.

BEC JAUNE; *Voyez* BEJAUNE.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier, & long au pluriel.

BEC; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi divers inſtrumens de Chirurgie, auxquels on ajoute un ſurnom ſuivant leur forme: tels ſont le *bec de cane*, le *bec de corbin*, le *bec de grue*, le *bec de lézard*, & le *bec de perroquet*, dont les Chirurgiens ſe ſervent pour tirer des bleſſures les balles & les autres corps étrangers qui peuvent y être engagés.

BEC DE CYGNE, ſe dit auſſi d'un inſtrument de chirurgie qui ſert à dilater une plaie, tandis qu'on en tire les corps étrangers avec quelqu'un des inſtrumens dont nous venons de parler. On fait uſage aujour-

Digitized by Google

d'hui du biſtouri préférablement au bec de cygne.

Bec, ſe dit de la pointe de pluſieurs choſes. *Le bec d'une tabatière. Le bec d'une plume. Le bec d'un alembic.*

Bec, ſe dit de certaines pointes de terre, qui ſe rencontrent au confluent de deux rivières. C'eſt ainſi qu'on appelle *bec d'ambez*, l'endroit où la Garonne & la Dordogne ſe rencontrent.

Becs, ſe dit, en termes de l'art Héraldique, des pendans du lambel.

BECABUNGA; ſubſtantif maſculin. Plante aquatique à tiges rondes, groſſes & répandues ſur l'eau. Ses feuilles aſſez larges, ſont épaiſſes, arrondies, crénelées, & d'un vert foncé. Elle a ſes fleurs de couleur bleue & diſpoſées en épi. Il ſuccède à chacune un fruit qui renferme des ſemences fort menues.

Cette plante contient beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile & de phlegme. Elle eſt déterſive, apéritive, vulnéraire & antiſcorbutique.

On en preſcrit le ſuc à l'homme à la doſe de quatre onces, ou ſeul, ou mêlé avec du petit lait; on emploie la plante dans les tiſanes, les apozèmes altérans, apéritifs & antiſcorbutiques, depuis une poignée juſqu'à quatre; on donne l'extrait juſqu'à un gros, & la conſerve faite avec la plante fleurie juſqu'à une once; on en tire une eau diſtillée; les feuilles pilées, cuites dans l'eau & appliquées extérieurement, ſont hémorroïdales; l'infuſion de cette plante a plus de vertus que ſa décoction. On la donne en boiſſon au cheval à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau, & l'extrait à une once.

BÉCARRE; ſubſtantif maſculin. Caractère de muſique en forme de petit carré, & qui, placé au-devant d'une note, marque que cette note ayant précédemment été baiſſée par un bémol, ou hauſſée par un dièſe, doit être remiſe à ſon élévation naturelle ou diatonique.

Bécarre, eſt auſſi adjectif de tout genre. On dira, *une telle note eſt bécarre.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *békare*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

BÉCASSE; ſubſtantif féminin. Oiſeau de paſſage, dont la groſſeur eſt à peu près celle de la perdrix. Son bec eſt droit, & a trois pouces de longueur. Son plumage eſt roux, noir & cendré ſur le dos, & gris ſous le ventre. Il a les pieds longs, déliés, & environ deux pieds d'envergure.

La *bécaſſe* contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. Elle eſt très-bonne à manger. On la rôtit ſans la vider, & on l'apprête de pluſieurs façons.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui s'eſt laiſſé ſurprendre à quelque tromperie, que *la bécaſſe eſt bridée.*

Bécasse de mer, ſe dit d'un oiſeau aquatique, plus grand que le canard, & dont le bec a quatre doigts de longueur. Il a la tête & le cou noirs, & la plus grande partie de ſon plumage en couleur de fumée: ſes jambes ſont groſſes, & il a trois doigts à chacun de ſes pieds, unis par une membrane.

Cet oiſeau contient beaucoup

Digitized by Google

d'huile & de ſel volatil. Il eſt bon à manger, & ſa chair a quelque reſſemblance avec celle de la bécaſſe ordinaire.

BÉCASSE DE MER, eſt auſſi le nom que divers Naturaliſtes ont donné à pluſieurs poiſſons de mer.

BÉCASSE ÉPINEUSE, ſe dit d'un coquillage du genre des pourpres, que M. d'Argenville place dans la claſſe des univalves. La coquille en eſt très-belle.

BÉCASSE, eſt le nom d'un outil dont ſe ſervent les Vanniers pour renverger leurs ouvrages de clôture.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *békaſe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BÉCASSEAU; ſubſtantif maſculin. C'eſt une ſorte de petite bécaſſe ou bécaſſine, dont la chair eſt très-délicate.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *s* & le ſecond *e* qui ſont oiſifs, & écrire, d'après la prononciation, *békaſau*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BÉCASSINE; ſubſtantif féminin. Oiſeau plus petit que la bécaſſe, & qui n'en différe guères par la figure & le plumage. Sa chair eſt encore plus eſtimée que celle de la bécaſſe. On diſtingue pluſieurs ſortes de bécaſſines, qui, ſans avoir le même goût, ſont toutes très-délicates à manger.

On dit proverbialement & figurément, *tirer la bécaſſine*; pour dire, tromper au jeu en cachant ſon adreſſe.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *békaſine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BECCARD; ſubſtantif maſculin. C'eſt la femelle du ſaumon. *Voyez* SAUMON.

BEC-COURBÉ; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique gros à peu près comme un pigeon. Il a les pieds plats, & les doigts joints par une membrane. La couleur en eſt bleuâtre, claire & lavée, ainſi que celle des jambes qu'il a élevées. Son bec noir, pointu & relevé par le bout a cinq pouces de longueur; ſa tête eſt d'un brun-noir, & le devant de ſon corps noir & blanc: une ligne blanche traverſe ſes ailes, & on lui donne ving-deux pouces d'envergure.

Sa graiſſe eſt réſolutive, émolliente & anodine.

Le Dictionnaire de Trévoux dit qu'il ne ſait pas que cet oiſeau ſe voie ailleurs qu'en Italie; mais s'il eût conſulté Linnæus, il auroit appris qu'on en voyoit auſſi en Suède & en Angleterre.

BEC CROCHU; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique connu à la Louiſianne, & ainſi appelé de la figure de ſon bec. Il a la groſſeur d'une poule; ſon plumage eſt gris

Digitized by Google

blanc, & il se nourrit d'écrevisses dont sa chair contracte la couleur & le goût.

BEC CROISÉ. *Voyez* LOXIA.

BEC D'ÂNE; substantif masculin, & terme de Serruriers. Sorte de burin à deux biseaux, qui sert à commencer l'ébauche des cannelures & mortoises qu'on pratique aux grosses barres. Ces Artisans se servent aussi de petits becs d'ânes déliés, pour refendre leurs clés.

BEC D'ÂNE, se dit aussi, en termes de Menuisiers, Charpentiers, & autres Ouvriers en bois, d'un outil d'acier, qui leur sert à former des mortoises dans le bois.

BEC DE CANNE; substantif masculin. Terme de Menuisiers, qui se dit d'un outil avec lequel ces Artisans dégagent le derrière des moulures.

BEC DE CANNE, se dit, en termes de Cloutiers, d'une sorte de clous avec lesquels on attache les paniers à pigeons.

BEC DE CORBIN; substantif masculin. Sorte de hallebarde que portent certains Officiers de la Maison du Roi, institués pour la garde de la Personne de Sa Majesté, & qu'on appelle les Gentilshommes à *Bec de corbin*.

Les fonctions de ces Officiers, consistent à marcher devant le Roi aux jours de Cérémonie, & à se tenir près de sa Personne dans un jour de bataille.

On appelle *Canne à bec de corbin*, un bâton dont la pomme est recourbée & terminée en pointe.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Marine, d'un crochet de fer avec lequel les Calfateurs tirent la vieille étoupe d'une couture.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes d'Arquebusiers, d'un ciseau emmanché comme le bec d'âne, & avec lequel ces Artisans nettoyent une mortoise, & sculptent des ornemens sur un bois de fusil.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Maréchallerie, d'un morceau de fer que l'on soude à l'un des fers de derrière, pour faire marcher le cheval sur le talon, & l'empêcher d'appuyer sur la pince, quand il est boiteux.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Chapeliers, d'une sorte de crochet de bois, qui fait partie de l'arçon des Chapeliers, & qui sert à faire voler l'étoffe sur la claie.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Jardinage, d'une figure faite en crochet, & qui entre dans la broderie des parterres.

BEC DE CUILLIER; substantif masculin, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi un petit prolongement osseux, placé à la partie supérieure, & un peu antérieure du fond de la caisse de l'oreille.

BEC DE GRUE ou GÉRANIUM; substantif masculin. Plante à plusieurs tiges noueuses, velues, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles, attachées aux branches par de longues queues, & découpées à peu près comme celles de la matricaire, ont une odeur de panais quand on les écrase. Ses fleurs, disposées en roses, sont composées chacune de cinq feuilles de couleur de pourpre, & il leur succède un fruit qui renferme cinq semences.

Cette plante, qui croît parmi les pierres & dans les lieux déserts, contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle est détersive, astringente, vulnéraire, & résout le sang caillé. On l'emploie intérieurement

Digitized by Google

en décoction, & extérieurement en cataplasmes.

BEC DE HACHE; substantif masculin. Oiseau de la Louisianne, ainsi appelé de la figure de son bec, qui est fait en taillant. Il a le plumage bleuâtre, & les pieds d'un beau rouge. On prétend qu'il ne se nourrit que de coquillages.

BEC DE L'ENTONNOIR; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Production très-mince de la substance des parois, de la cavité qu'on nomme *Entonnoir*, & qui s'épanouit autour de la glande pituitaire, après s'être un peu recourbée de derrière en devant, par son extrémité, vers cette glande.

BEC D'OYE. *Voyez* DAUPHIN.

BEC-FIGUE; substantif masculin. Petit oiseau très-délicat à manger, & qui n'est pas plus gros qu'une linotte. Son plumage est de couleur cendrée, & ressemble assez à la fauvette.

Les Bec-figues se nourrissent de figues & de raisins. Ils sont communs en Provence & en Languedoc; mais bien moins que dans l'île de Chypre, d'où l'on en envoie de toute part, marinés dans du vinaigre.

Ces oiseaux contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Ils se mangent rôtis, saupoudrés de croute de pain râpée & mêlée de sel. On ne les vide pas pour les mettre à la broche. Quelques-uns leur attribuent la propriété d'aiguiser la vûe de ceux qui en mangent.

BECHARU; substantif masculin. Oiseau aquatique de passage que les Anciens appeloient *Phœnicoptère*. *Voyez* FLAMAND

BÊCHE; substantif féminin. Outil de jardinage, composé d'un long manche de bois & d'un fer large, aplati & tranchant, avec lequel les Jardiniers labourent la terre.

Les *bêches* payent six sous par douzaine à l'entrée du Royaume, & cinq sous à la sortie.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BÊCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BECHER.

BECHELLOUIN; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à six lieues, sud-oueſt, de Rouen. Il y a une fameuse Abbaye en commende, qui vaut au Titulaire plus de soixante mille livres de rente.

BÊCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ligone terram fodere*. Labourer la terre avec une bêche. *Il faut faire bêcher les deux premières planches du jardin.*

On dit proverbialement d'une chose difficile, ou pour laquelle on a de la répugnance, *qu'on aimeroit mieux bêcher la terre, que de faire la chose dont il s'agit.*

La première syllabe est longue & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BECHEREL; nom propre. Ville de France, en Bretagne, à cinq lieues, nord-oueſt, de Rennes. On y recueille quantité de lin.

BECHET; substantif masculin. Sorte de chameau ayant deux bosses sur le dos. *Voyez* CHAMEAU.

BECHIN; nom propre Ville de Bohême dans le cercle de même nom, à l'occident de Sobieslow. Le Général Buquoi la prit & la brûla en 1619.

BÉCHIQUE; adjectif de tout genre, & terme de Médecine. On donne ce nom à tout remède qui calme la toux, facilite l'expectoration, adoucit l'acrimonie des humeurs,

Digitized by Google

relâche les fibres irritées de la gorge, & qui eſt particulièrement propre contre les maux de poitrine.

BÉCHIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Le Médecin vient de lui ordonner un béchique.*

BÉCHIRES; (les) Anciens Peuples d'Aſie, dont parlent Pline & Apollonius.

BECK; ſubſtantif maſculin. Poids avec lequel on pèſe les marchandiſes sèches en Angleterre. C'eſt ſeize livres d'Angleterre.

BECKEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne dans l'évêché de Munſter, près de Lipſtadt.

BECONGUILLE; *Voyez* IPECACUANHA.

BECQUÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique, qui ſe dit d'un oiſeau dont le bec eſt d'un autre émail que le corps.

GUIFFRAI VACHAT, en bugey, d'azur au griffon d'or becqué d'argent.

BECQUÉE; ſubſtantif féminin. Ce qu'un oiſeau prend avec le bec pour donner à ſes petits. *Ce moineau porte la becquée à ſes petits.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer *cqu* en *k*, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèkée*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BECQUETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BECQUETER.

BECQUETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner des coups de bec. *Cet oiſeau va vous becqueter.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réciproque, & ſignifie ſe battre à coups de bec, comme font les coqs, ou ſe careſſer avec le bec comme font les pigeons. *Avez-vous vu ces coqs, ces pigeons ſe becqueter?*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde très-brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *cqu* en *k*, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèketer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BECQUOYSEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois une ſorte d'arme ſemblable à un bec d'oiſeau.

BECSCIE; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique de la Louiſianne, dont le bec fort étroit eſt fait en forme de ſcie. Il ne ſe nourrit que d'une ſorte de poiſſon cruſtacée qu'on appelle *Chevrette*, & dont il briſe les écailles avec ſon bec. Cet oiſeau eſt bon à manger.

BECTACHIS; ſubſtantif maſculin. Sorte de religieux Turcs ainſi appelés de Haji Butak leur Fondateur, fameux chez les Muſulmans par les miracles & les prophéties qu'on lui attribue. Ces Religieux ſont vétus de blanc, ſe marient & ſont obligés par leur Inſtitut, de voyager dans les pays éloignés.

BEC TRANCHANT; ſubſtantif maſculin. Oiſeau aquatique qui eſt à peu près grand comme le canard. Il a la tête, le cou, le dos & la queue de couleur noire. Son ventre & ſa poitrine ſont blancs juſqu'au milieu de la gorge. Il a les jambes & les pieds noirs, de même que le bec qui eſt étroit & long de deux pouces. Cet oiſeau fait ſon nid à la pointe des rochers eſcarpés ſur les côtes de la mer.

BECUÏBA; on donne ce nom dans

Digitized by Google

le Brésil, à une sorte de noix brune, grosse comme une muscade, couverte d'une coque ligneuse, & qui renferme une amande huileuse qu'on met au rang des balsamiques.

BÉCUNE; subst. fém. Sorte de brochet de mer, vif, gourmand, vorace, & qui n'est pas moins dangereux que le requin. On trouve de ces poissons qui ont dix & douze pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée. On dit que la bécune est bonne à manger quand elle a les dents blanches; mais que si ses dents sont noires, sa chair est un poison mortel.

BEDA; on donne ce nom au Potosi, à une mine d'or & d'argent mêlée de fer.

BEDAINE; substantif féminin. Terme du style familier, qui signifie gros ventre. *Il a rempli sa bedaine.*

BEDARIDES; nom propre. Petite ville ou bourg du Comtat Venaissin, sur l'Ouèse, à deux lieues, nord-est, d'Avignon.

BEDARIEUX; nom propre. Ville de France, en Languedoc, sur la rivière d'Orbe, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, de Montpellier. On y fabrique des droguets & autres étoffes de laine.

BEDAS; (les) peuples d'Asie, qui vivent errans dans l'île de Ceylan.

BEDDE; nom propre. Bourg de France, en Berry, sur la Sinaize, à une demi-lieue de Château-Meillan.

BEDEAU; substantif masculin. Bas-Officier portant masse ou baguette, & servant aux Eglises ou aux Universités.

Les fonctions ordinaires des Bedeaux sont de marcher devant les principaux Officiers, & de leur faire faire place. *C'est un Bedeau de l'Université.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier; mais longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer le second *e* qui est oisif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *bedau*, *bedaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BÉDÉGAR. *Voyez* EGLANTIER.

BEDEL; vieux mot qui signifioit autrefois Bedeau, Sergent.

BEDER; nom propre. Ville d'Asie dans l'empire du Mogol, au royaume de Décan, & dans la province de Telenga, dont elle est Capitale.

BEDESE; nom propre. Rivière d'Italie qui a sa source dans l'Apennin & son embouchure dans le golfe de Venise, auprès de Ravennes.

BEDFORD; nom propre. Ville d'Angleterre, sur la rivière d'Ouse. Elle est Capitale d'une province de son nom, qui est située à l'Orient des Comtés de Cambridge & de Hartford.

BEDFORD, est aussi le nom d'une ville forte de France, dans le Sundtgaw, dont elle est Capitale. Elle est située aux pieds des Voges, sur la rivière de Savoureuse, à trois lieues, nord-nord-est, de Montbeliard.

BEDHAH; nom propre. Ville d'Asie, dans la Perse, à 15 lieues de Schiras.

BEDIER; vieux mot qui s'est dit autrefois pour ignorant.

BEDON; vieux mot qui signifioit autrefois tambour. On ne s'en sert plus que par plaisanterie & familièrement avec le mot *gros*. L'on dit de quelqu'un, *que c'est un gros bedon*; pour dire, qu'il est gros & gras.

BEDOUINS; (les) Peuples d'Arabie, qui vivent sous des tentes, dans

Digitized by Google

dans les déserts. Ils n'obéissent qu'aux Emirs, leurs Princes naturels, & ne possèdent aucune terre en propre. Leurs armes sont la hache, la lance & l'épée. Ils ne font aucun usage d'armes à feu. Toutes leurs occupations consistent à faire paître le bétail, & à voler les Voyageurs. Ils suivent l'Alcoran plus ou moins superstitieusement. On dit que ce peuple voleur est très-hospitalier, & qu'il fait le plus grand accueil aux étrangers; mais cela est-il vrai?

BÉE; adjectif qui ne se dit qu'avec le mot gueule, en parlant d'une futaille ou tonneau défoncé par un bout. *Un tonneau à gueule bée.*

BÉECLES; nom propre. Ville d'Angleterre au Comté de Suffolck, sur le Waveney.

BÉE-GUEULLE; vieux mot qui signifioit autrefois niais, sot.

BEELSEPHON; nom propre. Est-ce un lieu, est-ce une idole, est-ce l'un & l'autre ensemble? c'est ce qui n'est pas bien clair.

BEELZEBUB; nom propre. Divinité qui eut un Temple & un Oracle célèbres à Accaron. Le Nouveau Testament qualifie Beelzebub en plusieurs endroits, de Prince des Démons.

BÉEMSTER; nom propre. Contrée de la Hollande septentrionale, autrement Noort-Hollande. Ce fut autrefois un lac que l'industrie hollandoise a desséché, & dont elle a fait d'excellentes prairies, & un pays charmant.

BÉÉNEL; substantif masculin. Arbrisseau toujours vert, qui croît au Malabar. On dit que sa racine bouillie dans de l'huile de Sésame, est un bon liniment contre les maux de tête & les rhumatismes.

BÉER; nom propre. Ville de la Palestine, à quatre lieues de Jerusalem, vers Naplouse.

BÉER; vieux mot qui signifioit autrefois rendre heureux.

BEEROTH; nom propre. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Palestine, à sept milles de Jerusalem. Elle avoit appartenu aux Gabaonites.

BEESHA; sorte de Bambou qui croît au Malabar. On se sert de sa décoction dans la suppression des règles, & l'on en fait un gargarisme contre les maux de dents & les érosions des gencives.

BE-FA-SI; terme de Musique par lequel on distingue le ton de *si*. *L'air que vous venez d'entendre est en be-fa-si.*

BEFFLER; vieux verbe qui signifioit autrefois se jouer de quelqu'un, le tromper.

BEFFROI; substantif masculin. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, & où l'on sonne l'alarme. *J'entends la cloche du beffroi.*

BEFFROI, se dit aussi de la cloche, qui est dans le beffroi, & qui sert à sonner l'alarme.

BEFFROI, se dit encore de la charpente qui porte les cloches suspendues dans une tour ou un clocher.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *f* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *befroi*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BÉGAIEMENT; substantif masculin. Mauvaise articulation des mots. *Ce bégaiement lui est naturel.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui

ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bégaiemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BÉGARD; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, à quatre lieues, ſud-ſud-oueſt, de Tréguier. Elle eſt en commende, & vaut neuf mille livres de rente au Titulaire.

BEGAUX; vieux mot ſignifioit autrefois ignorant.

BEGAYE, EE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BEGAYER.

BEGAYER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Articuler mal les mots, les prononcer avec difficulté. *C'eſt dommage que cette jeune fille bégaye.*

On dit des enfans qui commencent à parler, qu'*ils ne font encore que bégayer.*

BEGAYER, ſignifie, en termes de manège, battre à la main, ce qui déſigne l'action du cheval quand il ſecoue la bride dont il ſe trouve incommodé.

BEGAYER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie raiſonner imparfaitement. *Les plus grands hommes bégayent quand ils veulent expliquer les myſtères de la Religion.*

BEGAYER, eſt auſſi verbe actif. *Cet Acteur a begayé ſon rôle.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité profodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

BEGBASAR; nom propre. Ville autrefois épiſcopale de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, ſur la rivière de Sangari. Paul Lucas dit qu'il s'y tient un marché conſidérable tous les Samedis.

BEGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Rouſſâtre.

BEG-ERI; nom propre. Petite île d'Irlande, près de Wexford, dans le golfe que la rivière de Slani forme à ſon embouchure.

BEGGIE; nom propre. Ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Tunis & à trente-quatre lieues de la ville de ce nom. Elle eſt fortifiée, & ſon territoire eſt ſinguliérement fertile en blé.

BEGHARDS, BEGUARDS, BEGUINS; (les) hérétiques qui parurent en Allemagne au quatorzième ſiècle. Ils prétendoient entre autres choſes, que l'homme pouvoit acquérir en cette vie un tel degré de perfection, qu'il ne lui fut pas poſſible de pécher ni de devenir plus parfait. Ils ajoutoient que ceux qui étoient parvenus à ce point, étoient diſpenſés de prier, de jeuner & de rendre aucun hommage au Sacrement de l'Euchariſtie. Ils enſeignoient auſſi que c'étoit un péché mortel d'embraſſer ſimplement une femme; mais que l'action de la chair avec elle n'en étoit pas un.

BEGHARDS, BEGUARDS, BEGUINS, s'eſt auſſi dit des Religieux du Tiers Ordre de S. François, ce qui occaſionna une équivoque au quatorzième ſiècle, & fit croire au peuple que ces Religieux étoient hérétiques. Le Pape, pour détruire cette opinion, déclara dans la Bulle qui condamna les *Beghards*, *&c.* que ces

Digitized by Google

hérétiques n'étoient pas de l'Ordre de S. François.

BEGLERBEG, ou BEGLIERBEY; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom chez les Turcs, au Gouverneur général d'une grande étendue de pays. C'eſt une ſorte de Viceroi qui a ſous lui les Beys ou Gouverneurs particuliers, & dont l'autorité s'étend ſur tout ce qui a rapport à la guerre, aux finances, à la juſtice & à la police. Ce qu'il y a de plus étrange dans le pouvoir exorbitant de ces Officiers, c'eſt qu'ils peuvent faire punir de mort dans tout l'Empire, ailleurs cependant qu'à Conſtantinople, quiconque leur eſt dénoncé comme coupable, & quoi qu'en diſe le Bacha ou Gouverneur du département, qui n'a que la liberté de ſe plaindre à la Porte de l'abus que le Beglerbeg peut faire de ſon autorité.

BEGNE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de panier.

BEGRAS; nom propre. Ville d'Aſie, en Syrie, aux pieds du mont Noir, entre Alexandrette & Antioche.

BÉGU, UË; adjectif, & terme de Manège. Il déſigne un cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait paſſé l'âge. *Il m'a vendu une jument béguë.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel & au féminin.

BÉGUDE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Hôtellerie, Cabaret.

BÈGUE; adjectif de tout genre. Qui prononce les mots avec difficulté, & répète pluſieurs fois la même ſyllabe avant d'articuler celle qui ſuit. *Ce jeune homme eſt bègue.*

BÈGUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Avez-vous ouï ce bègue?*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une bègue fille*, mais *une fille bègue.*

BÉGUEULE; ſubſtantif féminin. Terme d'injure & de mépris, qui ſe dit d'une femme ſotte, orgueilleuſe, impertinente. *Avez-vous remarqué les manières de cette béguеule?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BÉGUILL; ſubſtantif maſculin. Fruit de la groſſeur d'une pomme, avec une écorce rude & noueuſe, qui renferme une pulpe ſemblable au fruit de l'arbouſier.

BÉGUIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de coiffe de linge à l'uſage des enfans. On leur attache ſous le menton, par le moyen d'une petite bride.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *u*, donner au *g* le ſon qu'il a devant l'*a* & l'*o*, & écrire *bégin*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BÉGUINAGE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom, dans les Pays-Bas, au Couvent & à la Communauté des Béguines.

BÉGUINE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi les Filles d'une Congrégation ſéculière établie en pluſieurs endroits des Pays-Bas.

BÉGUINE, ſe dit, dans le ſtyle familier & par mépris, d'une dévote ſuperſtitieuſe & qui s'attache aux minuties. *Je ne conçois pas comment cette béguine a pu vous plaire.*

Digitized by Google

Béguine, s'eſt auſſi dit d'une femme de la Secte hérétique des Béguins, &c. *Voyez* Béghards.

BÉGUM ; ſubſtantif féminin. On donne ce nom, dans l'Empire du Mogol, à la principale des Femmes qui compoſent le Serrail d'un Homme de qualité. Elle doit être d'une naiſſance égale à celle de ſon mari.

Bégum, eſt auſſi, dans le même Empire, un titre d'honneur affecté aux Princeſſes.

BÉHAIGNON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bohémien.

BÉHAT ; nom propre. Rivière d'Aſie, dans l'Indouſtan. Elle a ſa ſource auprès de Caboul, & ſon embouchure dans l'Inde, au-deſſus de Moultan.

BEHBÉHAN ; nom propre. Ville de Perſe, dans la Province de Fars.

BÉHÉMOTH ; ſubſtantif maſculin. Animal extraordinaire par ſa force & ſa grandeur, & dont il eſt parlé dans Job.

Le ſavant Bochart a fait voir dans ſon *Hiéroʒoïque*, que cet animal étoit l'Hippopotame. *Voyez* ce mot.

BÉHEN ; ſubſtantif maſculin. Racine médicinale, qui nous vient d'Arabie & du mont Liban, où elle croît. On en diſtingue de deux ſortes : l'une eſt blanche, & l'autre rouge. On préfère la blanche. Il faut la choiſir groſſe, récente, difficile à rompre, & amère au goût. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Les Arabes en font grand cas pour ſes vertus cardiaques, aromatiques & alexipharmaques ; mais on en fait peu d'uſage aujourd'hui parmi nous.

BÉHIMA ; ſubſtantif féminin. Herbe qui croît en Afrique, au Royaume de Trémécen. Elle engraiſſe promptement le bétail, qui n'en mange cependant qu'autant qu'elle n'eſt pas en épi, parce qu'alors elle l'étrangleroit.

BÉHISTRE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois tempête.

BÉHORDÉIS ; vieux mot qui ſignifioit autrefois combat, courſe de lance.

BÉHORDER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois parler avec excès.

BÉHOURD, BÉHOURT ; vieux mots qui ſignifioient autrefois joûte, tournoi.

BÉHOURDER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois joûter.

BÉJA ; nom propre. Ville & Duché de Portugal, dans l'Alentéjo, à neuf lieues d'Evora, près du lac de Bexa.

BÉJANE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois niais, ſot.

BÉJAR DE MÉLÉNA ; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à neuf lieues de Gibraltar.

BÉJAUNE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Fauconnerie. Oiſeau jeune & niais, qui n'eſt pas encore affaité.

Béjaune, ſe dit auſſi figurément & familièrement, d'un jeune homme niais & ignorant. *Le Clerc de ce Procureur eſt encore un béjaune.*

Béjaune, ſignifie encore figurément & familièrement, ſottiſe, ignorance. *On lui fera voir ſon béjaune.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a fait payer à quelqu'un ſon béjaune* ; pour dire, qu'on lui a fait payer ſa bien-venue.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BEICHLINGEN ; nom propre. Ville & Comté d'Allemagne, au Cercle

Digitized by Google

de la haute Saxe, dans la Thuringe, entre le Duché de Weymar & le Comté de Mansfeld.

BEID-EL-OSSAR ou BEID-EL-SSAR; plante d'Egypte, dont parle Prosper Alpin. Elle croît aux environs d'Alexandrie, sur le Nil. En coupant ses feuilles, il en découle un suc laiteux, dans lequel on fait macérer les peaux des animaux, pour les dépouiller de leurs poils. Ce suc, pris intérieurement, est un venin; mais on s'en sert avec succès extérieurement dans les maladies cutanées. Les feuilles, broyées, sont bonnes à appliquer sur les tumeurs froides. Le fruit est entouré d'une sorte de coton plus doux que la soie, & dont on se sert pour faire des lits.

Les abeilles aiment beaucoup cette plante, & elles en tirent un très-bon miel.

BEIDHAD; nom propre. Ville de Perse, dans la Province de Fars, à seize lieues de Chiras.

BEIGE; substantif féminin. Sorte de serge qui se fabrique avec la laine, telle qu'on l'enlève de dessus les moutons. Cette étoffe doit être composée de trente-huit à quarante portées, & chaque portée de vingt fils.

BEIGNET; substantif masculin. Sorte de pâte qu'on frit à la poêle, avec du beurre, de l'huile ou du saindoux. On prépare des *beignets* de plusieurs sortes. Il y a les *beignets* au lait, les *beignets* au fromage, les *beignets* d'amandes, les *beignets* de pommes, *&c.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Il faudroit supprimer l'*i* qui est oisif, changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *beniet*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BEILLÉ; nom propre. Bourg & Comté de France, dans le Maine, environ à quatre lieues, est-nord-est, du Mans.

BEILSTEIN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, Capitale d'un Comté de même nom, dans la Vétéravie, entre Coblentz & Marpurg. Elle appartient à la Maison de Nassau.

Beilstein, est encore le nom d'une petite ville d'Allemagne, au Pays de Trèves, sur la Moselle, & à trois lieues de Mont-Roial. Elle appartient aux Comtes de Metternich.

BEIRA; nom propre. Province de Portugal, la plus étendue du Royaume. Elle a trente lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. Elle est bornée, au nord, par les Provinces de Tra-Los-montes, & d'entre Duero & Minho; au midi, par l'Estrémadure Portugaise; à l'orient, par l'Estrémadure Espagnole; & à l'occident, par la mer Atlantique. Elle abonde en blés, & en fruits de toutes espèces.

BEIZATH; substantif masculin. Sorte de monnoie d'or, qui fut autrefois en usage chez les Perses, & qui étoit du poids de quarante drachmes.

Beizath, est aussi le nom d'une ancienne mesure des Juifs, contenant la sixième partie du log.

BÉKIA; nom propre. Île d'Amérique, l'une des Antilles, au sud-oueſt, & à cinq lieues de celle de Saint-Vincent. Elle est remplie de vipères très-dangéreuses.

BEL. *Voyez* Beau.

BEL; nom propre. Idole que révéroient les Babyloniens. Quelques

uns croient que c'étoit Bélus, premier Roi de Babylone, à qui l'on décerna dans cette Ville, & dans toute la Chaldée, les honneurs divins après sa mort. Hérodote décrit le Temple de ce Dieu comme une merveille de ces temps reculés. Xerxès le pilla, & le détruisit au retour de sa malheureuse expédition d'Egypte.

Les Prêtres de *Bel* avoient persuadé aux habitans de Babylone, que ce Dieu honoroit de sa présence toute vierge Babylonienne, qui alloit pendant la nuit occuper un lit magnifique, préparé pour la recevoir dans le lieu du Temple le plus élevé. Toutes les nuits, *Bel* avoit une compagne nouvelle. On devine sans doute bien par qui la place du Dieu étoit remplie.

BELAINGE; vieux mot qui signifioit autrefois tiretaine.

BELALCAZAR; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rivière de Cuyar, à neuf lieues de Cordoue.

BELANDRE; substantif féminin. Petit bâtiment de transport, dont l'appareil de mâts & de voiles ressemble à celui d'un heu. Les plus grandes *belandres* portent environ quatre-vingts tonneaux, & l'on s'en sert sur les rivières, sur les canaux & dans les rades.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BÊLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif, exprimant le cri naturel des moutons, des brebis & des agneaux. *Des agneaux bêlans.*

On dit proverbialement, *mouton bêlant & bœuf saignant*; pour dire, que le bœuf & le mouton rôtis doivent être mangés moins cuits que d'autres viandes.

Les deux syllabes du masculin sont longues, ainsi que les deux premières du féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bêlante brebis*, mais *une brebis bêlante.*

BELATUCADRE; nom propre d'une Divinité, qui fut autrefois révérée en Angleterre, comme on le voit par diverses inscriptions trouvées dans le Cumberland. On ignore quel culte on lui rendoit.

BELBAIS; nom propre. Ville d'Egypte, sur le Nil, vis-à-vis de Damiette. C'est l'ancienne Peluse.

BELBINA; nom propre. Ancienne ville du Péloponèse, dans la Laconie, à l'orient de l'Eurotas.

Pline, Strabon & Scylax, parlent d'une île de même nom, située dans l'Archipel, vis-à-vis de Trésène.

BELBUCH; nom propre d'une des deux Divinités qu'honorèrent autrefois les Wandales. C'étoit leur bon génie : Zéombuch étoit le mauvais.

BELCAIRE; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, à cinq lieues, sud-sud-est, de Mirepoix.

BELCASTEL; nom propre. Bourg de France, en Rouergue, sur l'Aveyrou, à trois lieues & demie, est, de Villefranche.

BELCASTRO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure,

Digitized by Google

entre Catanzaro & Sainte-Severine.

BELCHITE; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume d'Arragon, ſur la rivière d'Almonazir, à ſix lieues de Sarragoſſe.

BELCHITE, ſe dit auſſi d'une ſorte de laine que les Négocians de Bayonne tirent d'Eſpagne.

BELCKLIS; nom propre. Bourg, ſur le Danube, au-deſſus de Belgrade, fameux par la bataille que le Prince Eugène y gagna contre les Turcs en 1697.

BÊLE; participe paſſif, indéclinable. *Voyez* BÊLER.

BELED; nom propre. Petite ville d'Aſie, dans la Méſopotamie, ſur le Tigre, au-deſſus de Moſul.

BÉLÉDIN; ſubſtantif maſculin. Les Négocians donnent ce nom à une ſorte de coton filé de médiocre qualité, & dont on fait peu d'uſage en France.

BÉLÉE; vieux mot qui ſignifioit autrefois belle.

BÉLÉLAC; ſubſtantif maſculin. Sorte de taffetas qui ſe fabrique à Bengale. Les Anglois en envoient beaucoup de Madras, aux îles Manilles.

BELEM; nom propre. Gros bourg de Portugal, ſur le Tage, à deux lieues au-deſſous de Lisbonne. On y voit un ſuperbe Couvent de Bernardins, où ſont les tombeaux de pluſieurs Rois & Infans de Portugal.

BÉLEMENT; ſubſtantif maſculin. Cri naturel des moutons, des brebis & des agneaux.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bélemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BELEMNITE; ſubſtantif féminin. Subſtance dure, pierreuſe, & de figure conique fort alongée. On n'eſt pas d'accord ſur l'origine & la nature de la *belemnite*. Les uns prétendent qu'elle eſt un minéral, & d'autres diſent que c'eſt une pétrification originaire du règne animal. Cette dernière opinion, établie ſavamment par M. Bourguet, paroît la mieux fondée.

On prétend que la *belemnite* pulvériſée, priſe intérieurement, a la propriété de diſſoudre la pierre & la gravelle; & qu'appliquée extérieurement ſur les plaies, elle les nettoye & les deſſèche.

BÉLEMOTH; nom propre. Ville de la Paleſtine, dans la Tribu d'Iſſachar, & qui fut, ſelon S. Epiphanes, la patrie du Prophète Oſée.

BELEN; nom propre. Divinité que révéroient les anciens Gaulois. On croit que c'étoit le Soleil.

BÊLER; verbe neutre de la première mière conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Il ſert à exprimer le cri naturel des moutons, brebis & agneaux. *On entend les brebis qui bêlent.*

Il ne faut pas croire avec le Dictionnaire de Trévoux, que *bêler* puiſſe ſe dire des enfans dans le ſens figuré.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *brebis qui bêle perd ſa goulée*; pour dire, qu'à table on ne doit pas trop s'amuſer à cauſer.

La première ſyllabe eſt lon-

Digitized by Google

gue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BELETTE; ſubſtantif féminin. Petit quadrupède, fin, ruſé, vif, agile, ſauvage, & d'une jolie figure. Il eſt d'une forme alongée, bas de jambes, & de couleur rouſſe, excepté qu'il a la gorge & le ventre blancs. Son muſeau eſt pointu, ſa queue courte, & il a les dents plus petites que celles du rat.

La *belette* cherche avec avidité les œufs de poule & de pigeons: elle ſe nourrit auſſi de ſerpens, de taupes, de rats, de chauve-ſouris, & d'oiſeaux quand elle peut en ſurprendre. On voit des belettes dont la robe devient blanche pendant l'hiver, comme celle de l'hermine, ce qui a fait croire à quelques Naturaliſtes, que ces deux animaux ne formoient qu'une eſpèce, en quoi ils ſe ſont trompés.

La *belette* met bas au printemps, & ſes portées ſont ordinairement de quatre ou cinq petits. On lui attribue pluſieurs propriétés médicinales.

Sa fiente, qui contient beaucoup de ſel & d'huile, eſt réſolutive, & s'emploie pour amollir les glandes.

On recommande ſon cerveau & ſon foie contre l'épilepſie, & ſon fiel mêlé avec de l'eau de fénouil, diſſipe les cataractes des yeux.

On donne ſes parties génitales pulvériſées contre la rétention d'urine, & la doſe de chaque remède eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme.

BELFAIT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſans reproche.

BELFART; nom propre. Ville Maritime & commerçante d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, à huit milles de Carrickfergus.

BELGARD, nom propre. Ville de la Poméranie Ultérieure, à trois milles de Colberg. Elle appartient au Roi de Pruſſe.

BELGES; (les) anciens peuples qui habitoient la Gaule Belgique.

Ce nom fut auſſi donné aux habitans de cette partie de l'Angleterre que les Romains appeloient *la ſeconde Bretagne*.

BELGIQUE; (la Gaule) les Romains donnèrent ce nom à cette partie des Gaules, qui étoit compriſe entre l'Océan, le Rhin, la Seine & la Marne. L'Empereur Octave, Ceſar-Auguſte, diviſa la Gaule Belgique en quatre parties, dont les bornes ont varié pluſieurs fois, & qui furent appelées première *Belgique*, ſeconde *Belgique*, *Germanie* ſupérieure, & *Germanie* inférieure.

BELGRADE; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. Elle eſt grande, forte, peuplée & commerçante.

Il y a une autre ville de même nom dans la Romanie, à ſix ou ſept lieues de Galata, ſur le Boſphore de Thrace.

BELGRADO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Frioul, entre Udine & Concordia. Elle appartient à la République de Veniſe.

BELGRADO, eſt auſſi le nom d'une rivière de la Turquie d'Europe dans la Romanie, qui a ſon embouchure dans l'Echartericon.

BÉLIAL; nom propre d'un Dieu des Sidoniens.

S. Paul entend parler de Satan par ce nom, quand il dit; *Quel accord*

Digitized by Google

cord y a-t-il entre Jesus-Christ & Bélial ?

S. Jérôme appelle les méchans, *enfans de Bélial.*

BELIC ; *voyez* GUEULES.

BELICE ; nom propre. Rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a sa source au village de Piana, & son embouchure dans la Méditerranée, au nord-oueſt de Sciacca.

BELICE DESTRO ; nom propre. Rivière d'Italie, en Sicile. Elle a sa source près du Château de Calatamaur, dans la vallée de Mazare, & son embouchure dans la Belice.

BELIE ; vieux mot qui signifioit autrefois le lieu où l'on nourrissoit des moutons.

BELIER ; substantif masculin. *Aries.* Animal quadrupède, le mâle de la brebis.

Le *belier* est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, & à un an la brebis peut produire ; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans, & que le belier en ait trois, avant de leur permettre de s'accoupler ; le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux est toujours foible & mal conditionné. Un belier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis ; on le choisit parmi les plus forts, & les plus beaux de son espèce : il faut qu'il ait des cornes, car il y a des beliers qui n'en ont pas, & ces beliers sans cornes sont, dans ces climats, moins vigoureux & moins propres à la propagation. Un beau & bon belier doit avoir la tête forte & grosse, le front large, les yeux gros & noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long & élevé, les reins & la croupe large, les testicules gros, & la queue longue : les meilleurs de tous sont les blancs, bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue, sur la tête, sur les oreilles, & jusque sur les yeux. *Voyez* AGNEAU & BREBIS.

BELIER, se dit, en termes de l'Art Militaire, & en parlant des guerres anciennes, d'une machine faite d'une longue poutre, armée à l'extrémité d'une tête de belier d'airain, & dont on faisoit usage pour battre & renverser les murailles des places assiégées.

BELIER, se dit, en termes d'Astronomie, du premier des douze signes du Zodiaque. Cette constellation est composée, selon le catalogue Britannique, de soixante-cinq étoiles.

La terminaison *ier*, de ce mot est diphtongue en poësie comme en prose.

BELIÈRE ; substantif féminin. Anneau qui est au-dedans d'une cloche pour en suspendre le battant.

BELIÈRE, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvres, de certains petits anneaux d'or ou d'argent qui servent à suspendre une pendeloque ou un pendant. Celle qui reçoit la pendeloque ou le pendant, est appelée *belière du talon*, & l'autre *belière du cliquet.*

BELIGRATZ ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Carniole, à trois milles de Laubach.

BELILLA ; substantif masculin. Arbrisseau qui croît aux Indes, & qui porte des baies. On dit la décoction de sa racine purgative & rafraîchissante. Cette même racine broyée à l'eau, s'applique sur les yeux pour en dissiper l'inflammation. Le suc des feuilles & du fruit de cet arbrisseau, enlève les taies & éclaircit la vue.

Digitized by Google

BELIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Tulipe rouge, gorge de pigeon & blanche.

BELIN, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit pour mouton.

BELINGE ; ſubſtantif féminin. Tiretaine compoſée de fil & de laine groſſière. On la fabrique en Picardie.

BELIRA ; nom propre. Rivière d'Eſpagne, dans la Catalogne. Elle a ſa ſource aux Pyrénées, & ſon embouchure dans la Segre près d'Urgel.

BELISAIRE ; nom propre d'un célèbre Général du ſixième ſiècle, qui fut l'appui du Trône de l'Empereur Juſtinien. C'eſt le même qui, après avoir vaincu les Perſes, & triomphé de Gilimer, Roi des Vandales, réunit l'Afrique à l'Empire, dont cette partie du monde étoit démembrée depuis plus de cent ans. Quelques-uns ont prétendu que ce grand Capitaine qui préféra à la Couronne des Goths qu'on lui avoit offerte, la réputation d'être ſujet fidèle, fut malgré cela ſoupçonné de trahiſon par Juſtinien, & que ce Prince le dépouilla de ſes biens, lui fit crever les yeux, & réduiſit ainſi ce Héros innocent, à la néceſſité de demander l'aumône. Cette ſituation attendriſſante, eſt celle qu'a choiſie M. Marmontel, de l'Académie Françoiſe, pour nous peindre cet illuſtre infortuné, par la bouche duquel cet aimable Auteur nous mène avec tant de graces à l'amour des Loix, de la Juſtice & de l'humanité.

BELISAME ; nom propre, & terme de Mythologie. Les Gaulois honoroient ſous ce nom, Minerve inventrice des Arts. Elle étoit repréſentée avec la figure, & dans la ſituation d'une femme qui médite.

BÉLÎTRE ; ſubſtantif maſculin. Gueux, homme de néant. *Que faiſiez-vous avec ce bélître ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BELKIN ; nom propre. Ville de la baſſe Egypte, à onze lieues de la grande Mahalle.

BELLAC ; nom propre. Ville de France, capitale de la baſſe Marche. Elle eſt ſituée ſur le Vincon, à ſept lieues & demie, nord-oueſt, de Limoges.

BELLAGINES ; ſubſtantif féminin pluriel. Dicéneus a donné ce nom aux Loix municipales des Goths, dont il a fait un recueil.

BELLAIGUE ; nom propre. Abbaye de France, en Auvergne, à dix lieues, nord-nord-oueſt, de Clermont. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 2500 liv. de rente.

BELLANDIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brélandier, joueur de profeſſion.

BELLANO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, ſur le lac de Come, & à huit lieues de la ville de ce nom.

BELLÂTRE ; ſubſtantif & adjectif maſculin ; Qui a un faux air de beauté. *Ne dites pas que cet Officier eſt beau, mais qu'il eſt bellâtre. C'eſt un bellâtre.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèlâtre*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BELLE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Partie du Pont d'en-

Digitized by Google

haut qui ſe trouve entre les haubans de Miſaine, & les grands haubans. Comme elle a ſon bordage & ſon plat bord moins élevés que le reſte de l'avant & de l'arrière, on la ferme pendant le combat avec des pavois & des garde-corps. C'eſt ordinairement par la belle, où le Pont eſt preſque à découvert, que l'ennemi vient à l'abordage.

BELLE, ſe dit, en termes de Rivière, d'une ſorte de perche qui ſert à ſoutenir les bannes ſur les bateaux.

BELLE DAME, ou BELLA DONA; ſubſtantif féminin. Plante ainſi appelée, parce qu'en Italie on en compoſe une eſſence de fard à l'uſage des Dames. Elle a pluſieurs tiges rondes, rameuſes, velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds. Ses feuilles oblongues, lanugineuſes, ont la figure de celles du ſolanum ordinaire, mais elles ſont beaucoup plus grandes & plus larges. Elle a les fleurs en cloches, découpées en cinq quartiers, rayées, un peu velues, & d'un pourpre noirâtre. Il leur ſuccède des fruits preſque ſphériques, mous, noirs, luiſans, ſemblables à un grain de raiſin, & pleins d'un ſuc vineux.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. C'eſt un violent narcotique vertigineux. Ses fruits mangés en certaine quantité, aſſoupiſſent & font mourir, ſi on ne leur oppoſe promptement pour contrepoiſon, les vomitifs & les acides.

Les mêmes fruits s'emploient extérieurement pour réſoudre les tumeurs. On fait prendre les feuilles en infuſion contre les cancers, à la doſe d'un gros pour les perſonnes & d'une demi-once à une once pour les animaux.

BELLE DE JOUR, ou EMEROCALE; ſubſtantif féminin. Plante qui eſt une eſpèce de lys. On la cultive dans les jardins pour la beauté de ſa fleur, qui eſt d'un jaune tirant ſur le rouge.

BELLE DE NUIT; *voyez* JALAP.

BELLE ÉTOILE; nom propre. Abbaye de France, en Normandie, à quatre lieues, eſt-ſud-eſt, de Vire. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 1800 liv. de rente.

BELLE-EUVRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pelleterie apprêtée.

BELLE FILLE; ſubſtantif féminin. Terme relatif & d'affinité. Il déſigne celle qui n'eſt fille que d'alliance par mariage: ainſi la fille d'une femme qui prend un ſecond mari, ou d'un homme qui prend une ſeconde femme, devient la belle-fille de ce ſecond mari, ou de cette ſeconde femme: il en eſt de même d'une femme à l'égard des père & mère de ſon mari. *Je ſuis ſa belle-fille; il a épouſé ma mère: elle a épouſé mon père: j'ai épouſé ſon fils.*

BELLE-FONTAINE; nom propre. Abbaye de France, en Anjou, ſur le Beuvron, à une lieue, ſud-eſt, de Beaupréau. Elle eſt en commende, & vaut 4000 liv. de rente au Titulaire.

BELLEGARDE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à treize lieues, oueſt-nord-oueſt, de Clermont.

BELLEGARDE, eſt encore le nom d'une autre ville de France, en Bourgogne, ſur la Saône, à ſept lieues & demie, ſud-ſud-eſt, de Dijon.

BELLEGARDE, ſe dit auſſi d'une ſorte de pêche qui mûrit en Septembre, & qui a beaucoup de rapport avec l'admirable jaune.

On donne le même nom à une ſorte de laitue pommée qui ne dif-

Digitized by Google

fère de la royale, qu'en ce qu'elle eſt moins crépée.

BELLE-ÎSLE ; nom propre. Île de France, ſur la côte de Bretagne, à cinq ou ſix lieues de la Terre-ferme, vis-à-vis de Blavet.

BELLEME ; nom propre. Ville de France, dans le Perche, à ſix lieues & demie, eſt-ſud-eſt, d'Alençon.

BELLEMENT ; adverbe du ſtyle familier, qui ſignifie paiſiblement, modérément, & dont on ne fait uſage que pour avertir une perſonne d'être plus modérée. *Bellement, je vous en prie, à quoi ſert tout ce bruit ?*

BELLE-MÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme relatif. Il ſe dit de celle qui n'eſt mère que d'alliance par Mariage. Ainſi, la femme qui épouſe un homme ayant des enfans d'un premier lit, devient belle-mère de ces enfans ; & celle dont la fille ou le fils ſe marient, devient belle-mère de l'époux ou de l'épouſe qu'ils prennent. *C'eſt votre belle-mère, elle a épouſé votre père. C'eſt ma belle-mère, j'ai épouſé ſon fils, ſa fille.*

BELLENAVE ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à deux lieues, nord-oueſt, d'Ébreuil, dans une contrée où abondent le blé, le vin, le bois & les pâturages.

BELLE-PERCHE ; nom propre. Abbaye de France, en Gaſcogne à huit lieues, nord-nord-oueſt, de Toulouſe. Elle eſt en commende, & vaut plus de douze mille livres de rente à celui qui en eſt pourvu.

BELLERIE. *Voyez* MYROBOLANS.

BELLE-ROCHE ; nom propre. Bourg de France, dans le Beaujolois, à ſix lieues, nord-eſt, de Roanne.

BELLÉROPHON ; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Glaucus, Roi de Corinthe, & petit-fils de Siſyphe. Ayant tué Bellerus, l'un des principaux habitans de Corinthe, il fut obligé de ſe refugier à Argos où regnoit Proétus qui lui fit l'accueil le plus favorable. Les Dieux avoient doué ce jeune Héros d'une ſageſſe égale à ſa valeur, & de l'heureux talent de plaire. Il vivoit tranquille chez Proétus, quand Sténobée, femme de ce Prince, conçut pour lui la plus vive paſſion : mais le Héros ayant refuſé d'y répondre, la Reine indignée, l'accuſa à ſon mari d'avoir voulu l'outrager. Proétus fut tranſporté de colère ; cependant, comme il craignit de violer les droits de l'hoſpitalité en ſe vengeant, il envoya Bellérophon à ſon beau-Père Jobate, Roi de Lycie, avec des lettres de recommandation concuës en termes équivoques dont ce Prince comprit bientôt le véritable ſens. Le Héros arrivé chez Jobate, fut chargé par ce Prince qui vouloit le perdre, d'aller combattre la chimère, monſtre de race divine, qui paſſoit pour invincible. Elle avoit la tête d'un lion, le milieu du corps d'une chevre, le reſte d'un dragon, & il ſortoit de ſa gueule & de ſes narines des torrens de flammes. Bellérophon auroit ſans doute ſuccombé, ſi les Dieux, protecteurs de l'innocence, ne l'euſſent ſecouru. Minerve alla prendre le cheval Pégaſe, le dreſſa elle-même au combat, & l'amena au Héros pour le mettre en état d'attaquer la chimère dont il triomphâ.

Jobate donna enſuite à Bellérophon la commiſſion de combattre les Solymes, nation belliqueuſe qui habitoit dans le voiſinage de la Lyrie. Le Héros les vainquit dans une bataille ſanglante, & revint chargé de leurs dépouilles. Mais

Digitized by Google

Jobate, toujours occupé du projet de faire périr Bellérophon, l'envoya contre les Amazones, ſi renommées pour leur valeur, qui étoient venues des rives du Thermodon conquerir une partie de l'Aſie; il remporta ſur ces héroïnes une victoire complette. Il revenoit triomphant, quand il ſe vit tout à coup attaqué par les plus braves des Lyciens, jaloux peut-être de la gloire qu'il s'étoit acquiſe; mais il les défit encore, & aucun n'échappa à ſa valeur. Jobate reconnoiſſant alors que Bellérophon étoit de la race des Dieux, lui fit épouſer ſa fille unique, & lui donna pour dot la moitié de ſes Etats.

BELLE-SŒUR; ſubſtantif féminin. Terme relatif & d'affinité, qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frère ou la ſœur de l'autre. *C'eſt ma belle-ſœur, parce que j'ai épouſé ſon frère, ſa ſœur.*

BELLESTA; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, ſur la rivière de Lers, à trois lieues & demie, ſud, de Mirepoix.

BELLEVAL; nom propre. Abbaye de France, en Champagne, à deux lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Stenay. Elle eſt en commende, & vaut environ neuf mille livres de rente au titulaire.

BELLEVAUX; nom propre. Abbaye de France, en Franche-Comté, à trois lieues & demie, nord-nord-eſt, de Beſançon. Elle eſt en commende, & vaut ſix mille livres de rente au titulaire.

BELLEUDRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pleutre, lourdaud.

BELLE-VILLE; nom propre. Ville de France, dans le Beaujolois, près de la Saône, à deux lieues, nord, de Villefranche. On y fabrique des mouſſelines & des toiles de diverſes qualités.

BELLEY; nom propre. Ville épiſcopale de France, & capitale du Bugey, ſituée à une lieue, oueſt, du Rhône, & à cinq lieues, ſud-ſud-oueſt, de Seiſſel.

BELLICULE; ſubſtantif maſculin. Sorte de coquillage comme le pétoncle ou limaçon de mer.

BELLIDASTRE; ſubſtantif maſculin. *Bellidaſtrum.* Plante qui ne diffère de la paquerette qu'à cauſe que ſes ſemences ſont garnies d'aigrettes, & que la couche de la fleur n'eſt pas faite en pyramide.

BELLIGÉRANT, ANTE; adjectif. Il ſe dit des Nations qui ſe font la guerre, & il s'emploie plus particulièrement au feminin. *On propoſa ce traité aux Puiſſances belligérantes.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *les belligérantes parties*, mais *les parties belligérantes.*

BELLIN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, ſur le Rhin, dans le Havellandt. L'Electeur de Brandebourg y défit les Suédois en 1676.

BELLINZONE; nom propre. Ville & bailliage de Suiſſe, aux piéds des Alpes, & ſur le bord du Teſin.

BELLIQUE, BELLIQUEUR; vieux mots qui ſignifioient autrefois guerrier.

BELLIQUEUX, EUSE; adjectif. Guerrier qui combat vaillamment. *Les Parthes furent un peuple belliqueux.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième lon-

Digitized by Google

gue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une belliqueuſe Nation*, mais *une Nation belliqueuſe*.

Le *x*, qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *bellikeus*, *bellikeuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BELLITZ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg, à ſix milles de Berlin.

BELLON; ſubſtantif maſculin. On appelle ainſi une maladie commune aux hommes & aux animaux dans les contrées infectées de l'odeur de la mine de plomb. Les ſymptômes de cette maladie ſont la langueur, la foibleſſe, la conſtipation, de grandes douleurs & des tiraillemens dans le ventre. Elle eſt ſouvent mortelle. Les meilleurs remèdes qu'on lui ait oppoſés juſqu'à préſent, ſont la crême & les criſtaux de tartre, donnés en petite doſe, mais deux ou trois fois par jour.

BELLONAIRES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Mythologie. On appeloit ainſi les Prêtres de Bellone, Déeſſe de la guerre. Ils prédiſoient la priſe des villes, le gain des batailles, *&c.* Quand on les initioit dans le Sacerdoce, ils ſe faiſoient des inciſions à la cuiſſe & aux bras, recevoient le ſang qui en couloit, & l'offroient en ſacrifice à leur cruelle Divinité.

BELLONE; nom propre & terme de Mythologie. Déeſſe de la guerre, fille de Phorcus Dieu marin & de Ceto; quelques-uns l'ont dite auſſi ſœur du Dieu Mars. On la repréſentoit armée d'un caſque & d'une cuiraſſe, ayant les cheveux épars & en déſordre. Elle préparoit le char & les chevaux de Mars quand il partoit pour la guerre, & elle tenoit en main une torche ardente ou un fouet ſanglant qu'elle faiſoit claquer avec grand bruit pour animer les guerriers dans les combats.

BELLOT, OTTE; adjectif, diminutif de beau, qui ne ſe dit que des enfans, & qui eſt du ſtyle familier. *Cette petite fille eſt toute bellote.*

BELLOU; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à ſix lieues, ſud-eſt, de Falaiſe. Il s'y tient chaque ſemaine un marché conſidérable.

BELLOVACES; (les) anciens peuples des Gaules, qui habitoient la ſeconde Belgique, aujourd'hui le Beauvoiſis.

BELLOYE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de bâton.

BELLOZANE; nom propre. Abbaye de France, en Normandie, à cinq lieues & demie, nord-nord-eſt, d'Andely. Elle eſt en commende & vaut trois mille livres de rente au Titulaire.

BELLUE; vieux mot qui ſignifioit autrefois habitant, voiſin des forêts.

BELLUNO; nom propre. Ville épiſcopale d'Italie, dans la marche Treviſane, ſur la Piave, à quinze milles de Feltri. Elle eſt Capitale du Bellunois, & appartient à la République de Veniſe.

BELLUNOIS; (le) nom propre d'un petit pays d'Italie, dans la marche Treviſane. Il appartient aux Vénitiens.

BELMONT; nom propre. Ville de

Digitized by Google

France, dans le Rouergue, ſur l'Alrance, environ à trois lieues, ſud-oueſt, de Vabres.

BELŒDER ou BELVEDER; ſubſtantif maſculin. Plante dont les tiges chargées de feuilles, forment comme une pyramide. Les fleurs de couleur jaune, naiſſent des aiſſelles des feuilles à l'extrémité des branches: elles ſont à cinq étamines, ſoutenues par un calice verdâtre, du fond duquel s'élève un piſtil qui devient dans la ſuite une petite ſemence brune, plate & arrondie. On cultive cette plante dans les jardins à cauſe de la beauté de ſon port.

BELOÈRE; ſubſtantif féminin. Plante des Indes, toujours verte. Ses feuilles pulvériſées purgent avec beaucoup plus de violence que ſes ſemences qui ſont auſſi purgatives.

BELOMANTIE; ſubſtantif féminin. Sorte de divination qui ſe faiſoit avec des flèches, & qui étoit fort uſitée dans l'Orient, pour prendre les augures, avant de commencer les expéditions militaires. Cette ſuperſtition ſe pratiquoit en écrivant ſur un certain nombre de flèches des choſes relatives au deſſein qu'on ſe propoſoit. On mêloit enſuite ces flèches enſemble, après quoi l'on en tiroit une au ſort: & ce qui étoit écrit ſur cette flèche, décidoit ſi l'entrepriſe qu'on avoit en vûe, ſeroit ſuivie ou abandonnée.

BEL OUTIL; ſubſtantif maſculin. Les Orfèvres & les Bijoutiers donnent ce nom à une ſorte de petite enclume, longue, étroite un peu convexe, portative, & dont l'uſage eſt à peu près le même que celui de la bigorne.

BELPHEGOR, ou BEELPHEGOR; nom propre. Divinité qu'adorèrent les Iſraëlites, ſéduits par les filles de Moab. Origènes a cru que Belphegor étoit le même que Priape. S. Jerôme paroît avoir adopté cette opinion; mais Dom Calmet a prétendu prouver qu'il n'y avoit aucune différence entre Belphegor & Adonis ou Oſiris. Quoiqu'il en ſoit, tous conviennent que Belphegor étoit une idole à laquelle on rendoit le culte le plus obſcène, & Maïmonides dit qu'on l'adoroit en découvrant ce que la pudeur défend de montrer.

BELT; nom propre de deux détroits de Dannemarck. L'un, appelé *le grand Belt*, forme la communication du Schagerrack avec la mer Baltique; & l'autre, appelé *le petit Belt*, eſt entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBET; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, à ſept milles au nord de Cavan.

BELTZKO; nom propre. Ville de Pologne, Capitale du Palatinat de même nom, entre Léopol & Zamoski.

BELUDE, BELUE; vieux mots qui ſignifioient autrefois bête féroce.

BELVEDER; ſubſtantif maſculin & non féminin, ni BELVEDERE, comme écrit le Dictionnaire de Trévoux. Lieu pratiqué au haut d'un logis, ou à l'extrémité d'un parc, d'un jardin, & d'où l'on découvre une grande étendue de pays. *J'ai fait conſtruire ce Belveder.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BELVÉDÈRE; nom propre. Ville Capitale d'une Province conſidérable de même nom, dans la Morée. C'eſt l'ancienne ville d'Elide ſur le Pénée.

Digitized by Google

& la Province eſt proprement la côte orientale du Peloponèſe.

BELVEZ ; nom propre. Bourg de France, en Perigord, à neuf lieues, ſud-eſt, de Périgueux.

BELUS ; nom propre. *Voyez* BEL.

BELUTEL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois écuelle.

BELUTES ; (les) Peuples voleurs & vagabonds, qui ſe tiennent vers Candahar, entre la Perſe & le Mogol.

BELUTTA ; ſubſtantif maſculin. Grand arbre qui croît au Malabar, & auquel Ray attribue pluſieurs propriétés médicinales. Ses feuilles bouillies dans du lait frais, & appliquées en cataplaſme ſur le ſommet de la tête, avec de l'huile de palmier, ont la propriété de réſoudre les humeurs viſqueuſes & pituiteuſes, & de les faire ſortir par le nez. La décoction des mêmes feuilles guèrit la toux. Le fruit de cet arbre eſt aſtringent, quand il eſt ſec ; & laxatif, quand il eſt frais & cuit dans du miel. Sa racine eſt ſudorifique, & ſon écorce pulvériſée guèrit la bleſſure qu'a faite le ſerpent.

BEM ; nom propre. Ville de Perſe, ſur les frontières de l'Inde, à trois journées de Multan.

BEMBEL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes hermétiques ont donné à leur Mercure.

BÈME ; ſubſtantif maſculin. Autel des Manichéens qui donnoient encore le même nom à la fête qu'ils célébroient pour honorer Manès, leur fondateur.

BÈME, eſt auſſi le nom que les Grecs donnent au ſanctuaire. L'Empereur étoit le ſeul laïc qui pût autrefois y entrer.

BEMILUCIUS ; terme de Mythologie, & ſurnom ſous lequel on reveroit en Bourgogne un Jupiter repréſenté jeune & ſans barbe.

BÉMOL ; ſubſtantif maſculin. Caractère de muſique, en forme de petit *b*, & qui, placé devant une note, la fait baiſſer d'*un* demi-ton.

BÉMOL, eſt auſſi adjectif de tout genre. On peut dire d'une note, qu'elle *eſt bémol*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BÉMOLISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BÉMOLISER.

BÉMOLISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Muſique, par lequel on exprime l'action de marquer une note d'un bémol, ou d'armer la clé par bémol. *Il bémoliſera ce mi. On doit bémoliſer la clé pour le ton de fa.*

BEN ; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Arabie qui s'élève à peu près comme le bouleau. Ses feuilles ſont petites & arrondies. Il porte un fruit de la groſſeur d'une noiſette, de figure oblongue, triangulaire, & couvert d'une écorce mince, tendre, unie, ſous laquelle on trouve une amande blanche, huileuſe, & d'un goût douceâtre.

Ce fruit pris intérieurement à la doſe d'une demi-drachme juſqu'à une drachme & demie, purge les humeurs bilieuſes & pituiteuſes ; mais on s'en ſert peu de cette manière. On l'applique extérieurement pour déterger, réſoudre, deſſecher. On en tire une huile par expreſſion, qui a la propriété de ne point rancir en vieilliſſant. Elle guérit la galle, les dartres, & polit la peau

Digitized by Google

peau. Les Parfumeurs en font grand cas pour tirer l'odeur des fleurs qu'elle ne peut altérer, d'autant qu'elle eſt elle-même ſans odeur.

L'huile de ben paye à l'entrée du Royaume cinquante ſous par quintal, ſuivant le tarif de 1664.

BENA; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, près de la rivière de Guinala, vers la haute Guinée. Les peuples y ſont idolâtres.

BENACAFIZ; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, ſur l'Ommirabi. Elle eſt déſerte depuis que les Portugais l'ont dévaſtée.

BENADE, vieux mot qui ſignifioit autrefois vanne.

BENAIST; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à trois lieues, eſt-nord-eſt, de Saumur.

BENARI. *Voyez* ORTOLAN.

BENAROU; nom propre. Ville de Perſe, ſur les frontières de la Province de Fars, & du Royaume de Lar.

BENASSAIS; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Poitiers.

BENATAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Salines, qui ſe dit de la fonction des Benatiers.

BENATE; ſubſtantif féminin, & terme de Salines, qui ſe dit d'une caiſſe d'oſier capable de contenir douze pains de ſel. On nomme auſſi *benate*, la quantité de ſel qui entre dans la caiſſe.

BÉNATIER; ſubſtantif maſculin, & terme de Salines. Ouvrier qui fait des benates. *Voyez* ce mot.

BENAVARI; nom propre. Petite ville d'Eſpagne, au Royaume d'Arragon, ſur les frontières de la Catalogne, à ſix lieues de Balbaſtro.

BENAUGES; nom propre. Comté de France, en Guyenne, dans le Bourdelois, au nord de la Garonne. Il a quatre lieues & demie de longueur, & à peu près autant de largeur. Les terres y ſont fertiles en blés, en vins & en fruits. La ville de Cadillac en eſt le chef-lieu.

BENDA; nom propre. Ville & pays de Turquie, dans l'Albanie, vers Croye.

BENDARMASSEN; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans l'île de Bornéo, avec un bon Port, à l'embouchure de la rivière de Saccandan.

BENDENA; nom propre. Ancienne Ville de l'Afrique propre, que Ptolémée place entre la ville de Tabraca & le fleuve Bagradas.

BENDER; nom propre. Ville de Turquie, dans la Beſſarabie, ſur le Nieſter. Elle eſt remarquable par le ſéjour qu'y fit Charles XII après la fatale journée de Pultawa, & par le ſiège étrange que ce Monarque y ſoutint dans ſa Maiſon, avec environ ſoixante hommes, contre une armée entière de Janiſſaires, qui l'attaqua avec du canon.

C'eſt auſſi dans cette Ville que fut envoyé priſonnier le Roi Staniſlas, par le Hoſpodar de Moldavie, qui le fit arrêter dans Yaſſi, quand il y paſſa pour aller joindre Charles XII, & engager ce Prince ſingulier à conſentir qu'il abdiquât la Couronne de Pologne, pour épargner le ſang des peuples.

BENDIDIES; adjectif pris ſubſtantivement, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célébrèrent autrefois dans le Pyrée, en l'honneur de Diane Bendis. Elles avoient

Digitized by Google

beaucoup de reſſemblance avec les Bacchanales.

BENDIMIR ; nom propre. Fleuve d'Aſie, qui coule dans la Perſe, & qui a ſon embouchure dans le golfe de Bengale.

BENDIS ; nom propre, & terme de Mythologie. Les peuples de Thrace & les Athéniens honorèrent autrefois Diâne ſous ce nom, & célébroient en ſon honneur des fêtes appelées *Bendidies*. *Voyez* ce mot.

BÉNÉ ; nom propre. Petite ville, château, & comté d'Italie, en Piémont, ſur les frontières du Mont-Ferrat, & à cinq milles de Quiérasque.

BÉNÉ-BARAH ; nom propre d'une ville de la Terre Sainte, dans la tribu de Dan.

BÉNÉDICITÉ ; ſubſtantif maſculin. Mot latin, que l'uſage a rendu françois, pour déſigner la prière qu'on fait avant le repas, & qui commence par ce mot. *Les Moines diſent le bénédicité.*

BENEDICTE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Pharmacie. Electuaire purgatif & qui opère doucement. Lémery ordonne la préparation de ce médicament de la manière ſuivante.

Prenez dix gros de turbith choiſi ; une once d'écorce de racines de petite eſule, ſix gros d'hermodatte, & autant de diagrede ; une demi-once de ſel gemme ; un gros & demi de ſpicanard, de gingembre, de girofle, de ſafran, de petit cardamome, de galanga, de macis, de ſemence d'ache, de carvi, de ſaxifrage & de ſéné ; pulvériſez ces drogues, & mêlez-les avec deux livres & demie de miel écumé, pour en compoſer un électuaire dont la doſe ſera depuis une drachme juſqu'à ſix.

Ce *bénédicte* purge la pituite & les ſéroſités de toutes les parties du corps ; il lève les obſtructions, & provoque les règles du ſexe.

BÉNÉDICTIN ; Religieux qui a fait vœu de vivre ſous la règle de S. Benoît. L'habillement d'un *Bénédictin* eſt compoſé d'une robe, d'un ſcapulaire & d'un capuce noir. Il a en outre pour le chœur & pour aller en ville, une ample chappe de ſerge noire à grandes manches, avec un capuchon qui ſe termine en pointe.

Les *Bénédictins* ſont qualifiés de Moines noirs dans le Droit-Canon.

BÉNÉDICTINE ; ſubſtantif féminin. Religieuſe qui ſuit la règle de S. Benoît. Son vêtement eſt compoſé d'un voile noir, d'une grande robe de ſerge de la même couleur, & d'une guimpe de toile blanche.

Il y a à Veniſe trois Monaſtères de Bénédictines, où l'on n'admet que des filles de nobles Vénitiens. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'en parlant à ces Religieuſes, on les qualifie d'illuſtriſſimes. On voit qu'il n'y a point de barrières que la vanité ne franchiſſe.

BÉNÉDICTION ; ſubſtantif féminin. *Benedictio*. Action de religion par laquelle un Prêtre bénit les perſonnes qui ſont dans une Egliſe, en faiſant ſur elles le ſigne de la croix. *On vient de donner la bénédiction.*

BÉNÉDICTION, ſe dit d'une cérémonie de religion, par laquelle un Evêque ou un Prêtre bénit une Chapelle, des Fonts, des Cloches, une Abbeſſe. *Nous aſſiſtâmes à la bénédiction des cloches.*

BÉNÉDICTION NUPTIALE, ſe dit de celle qu'un Prêtre donne aux nouveaux mariés. *Ils viennent de recevoir la bénédiction nuptiale.*

Digitized by Google

BÉNÉDICTION, se dit de l'action par laquelle un père & une mère beniſſent leurs enfans. *Avant de partir pour l'armée, il reçut la bénédiction de ſon père & de ſa mère.*

BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE, se dit du ſalut que donne le Pape au commencement de toutes ſes bulles.

BÉNÉDICTION, se dit dans le ſens de grace & faveur particulière du ciel. *Sa conduite lui a mérité les bénédictions céleſtes.*

BÉNÉDICTION, se dit pour abondance. C'eſt dans ce ſens que l'Ecriture dit que *celui qui ſeme avec épargne, recueillera peu; & que celui qui ſeme avec bénédiction, recueillera avec bénédiction.*

On appelle, dans le même ſens, *maiſon de bénédiction*, une maiſon où tout abonde.

Maiſon de bénédiction, se dit auſſi d'une maiſon vouée à la piété.

BÉNÉDICTION, se dit des vœux, des ſouhaits qu'on fait pour le bonheur ou en faveur de quelqu'un. *Les troupes donnèrent mille bénédictions à ce Général.*

On dit d'une perſonne que *ſa mémoire eſt en bénédiction*; pour dire, qu'on ne peut ſe la rappeler à l'eſprit ſans louer ſa ſageſſe, ſa vertu, ſes bienfaits, &c.

BÉNÉDICTION, se dit, parmi les Juifs, des préſens que les amis ſe font reſpectivement parmi eux. C'eſt ſans doute à cauſe que ces préſens ſont ordinairement accompagnés de bénédictions & de complimens.

VALLÉE DE BÉNÉDICTION, s'eſt dit d'un lieu ſitué dans la tribu de Juda, aux environs de la mer Morte & d'Engaddi. Ce nom lui vint de la victoire qu'y remporta le Roi Joſaphat, 892 ans avant l'Ere chrétienne, contre les troupes combinées des Ammonites, des Moabites & des Iduméens.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bénédikſion*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BÉNÉFICE; ſubſtantif maſculin. C'eſt, en général, un privilège accordé par le Prince ou par les Loix.

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE, se dit d'un privilège que les Loix accordent à un héritier, & qui conſiſte à l'admettre à la ſucceſſion du défunt, ſans l'obliger aux charges au-delà de la valeur des biens dont cette ſucceſſion eſt compoſée, pourvu qu'il en ait fait l'inventaire dans le temps déterminé par la Loi.

Ce Bénéfice fut introduit par l'Empereur Juſtinien, afin qu'un héritier pût ſe diſpenſer d'engager légèrement ſa fortune, en acceptant une ſucceſſion équivoque, & dont les créanciers ne paroiſſoient ordinairement qu'après qu'elle étoit acceptée.

Il faut obtenir à Paris, & dans la plûpart des autres Coutumes de France, des Lettres Royaux pour ſe rendre héritier par bénéfice d'inventaire; mais elles ne ſont pas néceſſaires en Pays de droit écrit, où il ſuffit de déclarer qu'on n'accepte une ſucceſſion qu'à ce titre.

BÉNÉFICE DE CESSION. *Voyez* CESSION.

Digitized by Google

Bénéfice de Discussion. *Voyez* Discussion.

Bénéfice de Division. *Voyez* Division.

Bénéfice d'Âge. *Voyez* Âge.

Bénefice, se dit, dans le droit canonique, d'un titre ou d'une dignité Ecclésiastique, accompagnée d'un certain revenu.

On divise d'abord les Bénéfices en séculiers & en réguliers.

Les *Bénéfices séculiers* sont affectés aux Ecclésiastiques, engagés dans les fonctions de la Cléricature, & qui ne le sont pas par vœu dans un Ordre religieux. Tels sont les Evêchés, les Cures, les Canonicats, *&c.*

On appelle *Bénéfices réguliers*, les Bénéfices affectés aux personnes qui ont fait profession dans quelque Ordre religieux. Tels sont les Abbayes régulières, les Prieurés conventuels, les Offices claustraux, *&c.*

Remarquez que tout Bénéfice est réputé séculier, s'il n'y a titre contraire.

Les Bénéfices se divisent aussi en Bénéfices sacerdotaux à charge d'ames, & en Bénéfices simples.

Les *Bénéfices sacerdotaux à charge d'ames*, sont ceux qui exigent la résidence du Bénéficier, qui ne peuvent être possédés que par des Prêtres, & dont les Titulaires ont juridiction sur les peuples confiés à leurs soins. Tels sont les Evêchés & les Cures.

Les *Bénéfices simples*, sont ceux dont les Titulaires n'ont ni charge d'ames, ni obligation d'aller au chœur, & ne sont point tenus de résider. Tels sont les Abbayes en commende, les Chapelles, *&c.*

On distingue encore les Bénéfices en compatibles & incompatibles.

Les *Bénéfices compatibles*, sont ceux dont tout Bénéficier séculier peut jouir, sans renoncer au Bénéfice dont il est déjà pourvu. Tels sont les Bénéfices simples.

J'ai dit tout Bénéficier séculier, parce qu'un Religieux ne peut posséder en même temps deux Bénéfices, même simples, sans une dispense spéciale.

Les *Bénéfices incompatibles*, sont ceux qui, exigeant résidence, ne peuvent être possédés en pluralité par une seule personne. Tels sont deux Evêchés, deux Cures, *&c.*

Quoiqu'on puisse rapporter les divers Bénéfices aux divisions que nous en avons faites, quelques-uns cependant reçoivent encore des qualifications particulières : ainsi,

Bénéfices Consistoriaux, se dit des grands Bénéfices ; comme les Evêchés, qui sont ainsi appelés, parce que le Pape n'en donne les provisions qu'après une délibération faite dans le Consistoire des Cardinaux.

En France on appelle *Bénéfices consistoriaux*, tous ceux dont le Roi a la nomination, selon le Concordat passé entre Léon X & François Premier.

Bénéfices Électifs, se dit de ceux qui sont conférés par la voie des suffrages & du choix.

Bénéfice Collatif, se dit de celui dont la nomination appartient au Collateur, qui le confère au sujet qu'il juge à propos, pourvu qu'il ait la capacité requise pour en jouir.

Bénéfice en Patronage, se dit de celui que le Collateur ne peut conférer que sur la présentation du

Digitized by Google

Patron. *Voyez* COLLATEUR & PATRON.

BÉNÉFICE EN COMMENDE, se dit d'un Bénéfice régulier accordé à un Ecclésiastique séculier, qui dispose des fruits de ce Bénéfice pendant sa vie.

BÉNÉFICE MANUEL, se dit de celui qui n'est donné que pour un temps à un Titulaire que l'on peut révoquer.

BÉNÉFICE A SIMPLE TONSURE, est celui qu'on peut posséder, quoiqu'on ne soit que tonsuré. Tel est une Chapelle, une Abbaye en commende, *&c.*

BÉNÉFICES SÉCULARISÉS, se dit de ceux qui n'étoient possédés que par des réguliers, & qui, par dispense du Pape, peuvent être possédés par des séculiers.

BÉNÉFICES VACANS *in Curia*, se dit de ceux dont les Titulaires meurent à Rome, ou dans l'espace de dix lieues alentour. Le Pape a droit de les conférer.

Il y a plusieurs irrégularités qui empêchent de posséder des Bénéfices, ou qui en privent ceux que l'on en a pourvus; tels sont la bâtardise, la bigamie, la mutilation, l'hérésie, la simonie, les crimes pour lesquels on peut être repris de Justice, *&c.*

Les étrangers ne peuvent posséder aucun Bénéfice en France, sans avoir obtenu auparavant des Lettres de naturalité.

Entre les règles que suit la Chancellerie Romaine dans la distribution des Bénéfices, il y en a trois que la Jurisprudence du Royaume a constamment admises.

La première est celle *de infirmis resignantibus*, qui prononce la peine de nullité contre la résignation d'un Bénéficier malade, s'il meurt avant qu'il se soit écoulé vingt jours depuis l'acte de résignation.

La seconde est celle *de publicandis resignationibus*, qui veut que la résignation & la provision d'un Bénéfice, soient nulles, si le résignant décède six mois après, sans que le résignataire ait pris possession.

La troisième est celle *de verisimili notitiâ obitûs*, qui exige qu'entre le jour du décès & celui de la provision obtenue en Cour de Rome, il se soit écoulé un temps suffisant, pour que du lieu où le Bénéficier est décédé, la vacance ait pu vraisemblablement être connue du Pape; sans cela on présume que le Bénéfice a été couru, c'est-à-dire, que l'on a envoyé à Rome du vivant du Titulaire; c'est ce qu'on appelle, en matière Bénéficiale, *course ambitieuse*, qui rend indigne du Bénéfice, suivant la règle *de non impetrando Beneficia viventium.*

Les fruits d'un Bénéfice se partagent, de droit commun, après la mort du Titulaire, entre le successeur au Bénéfice & les héritiers du défunt, à proportion du temps de jouissance, en commençant l'année au premier Janvier, si l'usage du lieu n'y est contraire.

BÉNÉFICE, se dit du lieu même où est située l'Eglise & le bien du Bénéfice. *Son Bénéfice est dans le village voisin.*

BÉNÉFICE, signifie aussi gain, profit, avantage. *Il a dix écus de bénéfice sur la bague qu'il vient de vous vendre.*

BÉNÉFICE, s'est dit autrefois des fonds de terre, qu'on donnoit pour récompense de services aux anciens militaires.

BÉNÉFICE DE NATURE, se dit, en termes de Médecine, des évacuations

extraordinaires par lesquels la nature se soulage.

Bénéfice de ventre, se dit aussi en Médecine, d'un dévoiement naturel, & qui n'est pas violent.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut prendre le bénéfice avec les charges*; pour dire, qu'on doit supporter les incommodités d'une chose quand on en a le profit.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une chose que l'on n'a point acquise ou obtenue sans dépense, sans peine, sans soins, *que ce n'est pas bénéfice sans charge.*

On dit proverbialement, figurément & familièremsnt de quelqu'un qui ne professe sa religion que pour favoriser des vues d'intérêt, *qu'il croit en Dieu par bénéfice d'inventaire.*

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent*; pour dire, que les graces ne sont pas toujours distribuées à ceux qui les méritent.

Voyez au mot Profit, les différences relatives qui en distinguent Bénéfice, *&c.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

BÉNÉFICIABLE; adjectif & terme de Mineralogie, qui se dit d'une mine dont on peut tirer du profit, du bénéfice, en l'exploitant.

BÉNÉFICIAIRE; adjectif & terme de Droit, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *héritier bénéficiaire*; pour dire, héritier par bénéfice d'inventaire.

L'*héritier bénéficiaire* en ligne collatérale, est exclu par l'héritier pur & simple en Pays Coutumier; mais il ne l'est pas en pays de Droit Ecrit, ni en ligne directe.

L'*héritier bénéficiaire* a l'administration des biens de la succession, mais en donnant caution, & à la charge d'en rendre compte aux Créanciers & aux Légataires qui ont hypothèque sur ses biens personnels, du jour qu'il a été déclaré héritier bénéficiaire.

Bénéficiaires, s'est dit chez les Romains, des Soldats que la République récompensoit des services qu'ils lui avoient rendus; de ceux qui étoient exempts de servir, après avoir fait leur temps, & de ceux qui servoient volontairement pour obtenir quelque avantage.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

BÉNÉFICIAL; ALE; adjectif & terme de Jurisprudence canonique, qu'on ne trouve usité qu'au féminin. Il désigne ce qui a rapport aux Bénéfices. *Jurisprudence bénéficiale. Une cause bénéficiale. Une question bénéficiale. Une matière bénéficiale. Des matières bénéficiales.* Voilà à peu près les phrases où cet adjectif est en usage.

BÉNÉFICIATURE; substantif féminin, & terme de Jurisprudence canonique. Il se dit de certains bénéfices amovibles qui ne se résignent pas, & qui peuvent vaquer par l'absence du Titulaire. Tels sont les bénéfices de Chantres, de Vicaires, de Chapelains, *&c.*

BÉNÉFICIÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Bénéficier.

BÉNÉFICIER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Minéralogie, qui signifie exploiter une mine avec profit & bénéfice.

Digitized by Google

Ils bénéficièrent dans l'exploitation de cette mine.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *J'ai bénéficié. Il auroit bénéficié*, &c.

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BÉNÉFICIER; substantif masculin. Titulaire d'un Bénéfice, qui possède un Bénéfice. *Connoissez-vous ce Bénéficier?*

BÉNEISON; vieux mot qui signifioit autrefois bénédiction.

BÉNEISTRE; vieux verbe qui signifioit autrefois bénir.

BENEL; vieux mot qui signifioit autrefois tombereau.

BENEST; nom propre. Bourg de France, en Poitou, sur la Charente, à cinq lieues, oueſt-nord-oueſt, de Confolant.

BENÊT; adjectif & substantif masculin. Niais, sot. *Personne n'est si benêt que lui. C'étoit un vrai benêt.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BÉNÉVENT; nom propre. Ville Archiépiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, au confluent du Sabato & du Calore. Les tremblemens de terre qui l'ont délabrée, & surtout celui de 1703, l'ont rendue déserte, ou peu s'en faut.

BÉNÉVENT, ou BÉNAVENTE, est aussi le nom d'une petite ville d'Espagne, dans la Province de Campos, sur l'Ezla, entre Léon & Zamora.

BÉNEVENT, ou BÉNAVENTE, est encore le nom d'une ville de Portugal, dans l'Estrémadure, sur le Tage, à neuf lieues au-dessus de Lisbonne, vis-à-vis d'Alanguer.

BÉNÉVENT, est enfin le nom d'une Abbaye de France, dans le Limousin. Elle est en commende, & vaut 10000 liv. de rente au Titulaire.

BENEVIS; vieux mot qui signifioit autrefois bail à rente.

BENEVISER; vieux terme de Coutume qui signifioit autrefois abonner.

BÉNÉVOLE; adjectif de tout genre, qui n'a d'usage qu'en badinant, & dans ces phrases: *Spectateur bénévole: Auditeur bénévole: Lecteur bénévole*; pour dire, un Spectateur, un Auditeur, un Lecteur qu'on croit être favorablement disposé.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

BÉNEURÉ; vieux mot qui signifioit autrefois bienheureux.

BÉNEURETÉ; vieux mot qui signifioit autrefois bonheur.

BENFELD; nom propre. Ville de France dans la basse Alsace, sur l'Ill, environ à quatre lieues, sud-sud-oueſt de Strasbourg.

BENGALE; nom propre. Ville capitale d'un Royaume d'Asie, dans l'Indoustan.

Ce Royaume eut autrefois ses Souverains, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une Province de l'Empire du Mogol, laquelle est bornée au nord, par les Royaumes de Narvar, Patna & Jesuat; à l'orient, par ceux de Tipra & d'Arracan; au midi, par le Golfe de son nom, & le Royaume d'Orixa, & à l'occident, par les Royaumes de Berar & de Malava.

Digitized by Google

Les Habitans y ſont voluptueux, & les femmes ſingulièrement débauchées. Il n'y a ſortes d'agaceries qu'elles n'emploient pour ſéduire les jeunes gens, & ſur-tout les étrangers; & comme elles ſont pour la plûpart, bien faites & bien ajuſtées, elles réuſſiſent aiſément dans leur objet.

Le Gange qui traverſe ce Royaume, y forme quantité d'îles agréables & fertiles.

Le *Bengale* paſſe pour une des plus riches Provinces du Mogol. On y recueille en abondance, du blé, du riz, du ſucre, du gingembre, du poivre long, du coton, de la ſoie, des fruits de toute eſpèce, & ſur-tout des ananas. On y fabrique des toiles ſuperbes, & des étoffes d'or & de ſoie qui paſſent en différens pays. On en tire auſſi des tapiſſeries, du borax, des diamans, *&c.* Les Hollandois qui font une partie du commerce de Bengale, y portent de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain, du mercure, du plomb, de l'écarlate, de la porcelaine, des miroirs, *&c.*

Quelques-uns prétendent que dAca eſt la capitale du Royaume de Bengale.

BENGALI; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont les feuilles reſſemblent, par l'odeur & la couleur, aux feuilles de choux. Son fruit qui eſt comme une pomme, eſt très-agréable au goût, mais dangereux, parce qu'il eſt froid.

BENGÈBRES; (les) peuples d'Arabie, errans & vagabonds, qui attaquent ſouvent les Caravannes de la Mèque.

BENGI-EIRI; ſubſtantif maſculin. Sorte de ricin Indien, toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ray dit que ſes feuilles pulvériſées & répandues ſur les ulcères, en enlèvent les chairs fongueuſes.

BENGUELA; nom propre. Ville & Royaume d'Afrique, ſur la côte occidentale, au midi de la Province d'Ohila. On trouve dans ce Royaume, l'animal appelé *Abada*, dont nous avons parlé. On y achète des dents d'élephans, & l'on y vend des fuſils.

BENI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BENIR.

BENI-ABDALA; nom propre. Ville d'Afrique au Royaume d'Alger, près de la rivière de Huet-Icer.

BENJAMIN; nom propre du dernier des enfans de Jacob & de ſa femme Rachel, qui mourut en le mettant au monde. Les deſcendans de Benjamin formèrent la Tribu de ce nom, l'une des douze d'Iſraël, & qui avoit celle d'Ephraïm au nord, celle de Juda au midi, & le Jourdain à l'orient.

BENJANS; (les) Indiens répandues dans l'Aſie, où ils font le commerce & la banque. Ils ſont de bonne foi, & le Négociant peut dépoſer en ſûreté ſon argent dans leurs caiſſes.

BENI-ARAX; nom propre. Ville conſidérable d'Afrique, au Royaume d'Alger, & capitale d'une contrée de même nom, qui a dix-ſept lieues de longueur, & neuf de largeur. Cette contrée abonde en blés, en miel, en fruits, en bétail & en pâturages. Tous les habitans en ſont Muſulmans.

BENI-AROZ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habat. Sa longueur eſt de ſept lieues, & ſa largeur de trois. Elle eſt très-fertile & peuplée de Bérébères.

BENI-BECIL; nom propre. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, entre la ville de Fez & Miquenez,

Digitized by Google

quenez, sur la rivière de Huet-Nija. On y recueille du lin & du chanvre en quantité.

BENIBESSERI; nom propre. Contrée d'Afrique, dans le Bildulgerid, au pied du Mont-Atlas. La principale richesse du pays consiste dans une mine de fer considérable qu'exploitent les habitans de ce pays. Ils vendent dans le voisinage le fer qu'ils façonnent.

BENI-BUHALUL; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz, sur le Mont-Atlas, à quatre lieues de Fez. On y recueille de l'orge, du chanvre, du lin, des olives & d'autres fruits.

BENI-BUZEYBET; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte trois mille hommes en état de porter les armes. Elle est couverte de noyers & de vignes qui produisent les meilleurs raisins secs de toute l'Afrique.

BENIÇON; vieux mot qui signifioit autrefois épousailles.

BENIGEBARE; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. Elle est peuplée de Zenetes braves & vaillans, qui ont su défendre leur liberté contre tous les Rois de l'Afrique. Ils ne sortent que très-peu de leur montagne, parce que le Roi de Fez fait pendre tous ceux qui sont surpris dans la plaine: mais les terres qu'ils cultivent fournissent abondamment à tous leurs besoins.

BÉNIGNEMENT; adverbe. *Benignè*. Avec bénignité, d'une manière bénigne. *Il parle bénignement à tout le monde.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne.

Le *g* se prononce mouillé.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Bénignemant*, pour les raisons données en parlant de ces *lettres*.

BENIGNITÉ; substantif féminin. *Benignitas*. Douceur, indulgence, humanité. *Ce Prince reçoit ses Sujets avec beaucoup de bénignité.*

Les quatre syllabes sont brèves.

Ce mot n'a point d'usage au pluriel.

Le *g* se prononce mouillé.

Différences relatives entre *bénignité*, *douceur* & *humanité*.

La *bénignité* est une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'ame, par rapport aux biens & aux plaisirs qu'on peut faire aux autres; ce qu'il y a de plus éloigné d'elle, est la malignité ou le secret plaisir de nuire. La *douceur* est une qualité qui se trouve particulièrement dans la tournure de l'esprit, par rapport à la manière de prendre les choses dans le commerce de la vie civile; ses contraires sont l'aigreur & l'emportement. *L'humanité* réside principalement dans le cœur; elle le rend tendre, fait qu'on s'accommode & qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relation d'amitié, d'affaires ou de dépendance: rien n'y est plus opposé que la cruauté & la dureté, ou un certain amour propre uniquement occupé de soi-même.

BENIGUALID; nom propre. Contrée d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte environ six mille hommes en état de porter les armes. Comme ce pays est coupé de montagnes, & que les habitans se-

Digitized by Google

roient difficiles à réduire, le Roi de Fez se contente d'en tirer un tribut modique ; & ils ne le lui payent qu'à la charge d'être maintenus dans le privilège de donner asyle aux criminels qui se retirent parmi eux.

BENIGUAMUD ; nom propre. Montagne d'Afrique, à trois lieues de la ville de Fez. On y compte vingt-cinq villages bien peuplés, & en état d'armer quatre mille hommes. La terre y est très fertile en blé, en vignes & en olives. On y fabrique quantité de savon.

BENIGUARID ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Tunis. Elle fait partie du Grand Atlas, & elle est peuplée de Bérébères, qui y vivent en liberté, au nombre de plus de vingt mille hommes en état de combattre. Elle abonde sur-tout, en orge & en palmiers.

BENIGUARITEN ; nom propre. Contrée d'Afrique, au Royaume de Fez, à sept lieues de la capitale. C'est ordinairement l'apanage des frères & des neveux du Roi de Fez. On y compte environ deux cens villages peuplés d'Arabes, qui viennent vendre à Fez le bétail qu'ils nourrissent, & le blé qu'ils recueillent en abondance sur leurs terres.

BENIGUAZEVAL ; nom propre d'une chaîne de montagnes de dix lieues de longueur, sur trois de largeur, dans la Province d'Errif, au Royaume de Fez. Elles abondent en vignes, en figuiers, en oliviers, en lin, en orge, en millet, *&c.* On y compte plus de cent vingt villages peuplés d'environ vingt-cinq mille hommes en état de porter les armes, & desquels le Roi de Fez tire annuellement vingt-cinq mille ducats. On remarque au sommet un volcan, d'où sortent des flammes de soufre.

BENI-GUERIAGEL ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y voit environ soixante & dix villages peuplés de plus de douze mille hommes en état de porter les armes. Cette montagne abonde en blé, en orge, en lin & en olives.

BENIGUERNID ; nom propre. Montagne d'Afrique, en Barbarie, qui s'étend jusqu'à une lieue de Tremecen. Elle est peuplée & fertile en blé, en fruits & en pâturages.

BENIGUERTENAX ; nom propre. Haute montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. On y compte trente-cinq gros villages, habités par des Bérébères de la Tribu des Zenetes ; & l'on y recueille du blé, de l'huile, du vin, des citrons, des oranges, & toutes sortes d'autres fruits. Il y a aussi des pâturages & quantité de bétail.

BENI-GUMI ; nom propre. Contrée d'Afrique, dans les Deserts de Numidie, sur la rivière de Guir. On y voit huit Châteaux & quinze Villages, & le peuple s'y nourrit de dattes qui abondent dans le pays.

BENI-HAMET ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur de deux. Elle est couverte de vignes, d'oliviers & de figuiers. Il s'y tient toutes les semaines un marché, où les Marchands de Fez vont acheter des raisins, de l'huile & des figues.

BENI-HASCEN ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habat. Les peuples y sont belliqueux, & au nombre de plus de quinze mille

Digitized by Google

hommes en état de combattre. On y recueille beaucoup de cire & de miel, & l'on y nourrit quantité de bétail.

BENI-HULUD; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, ſur le Mont-Atlas, à trois milles de Fez.

BENI-JECHFETEN; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. Elle eſt peuplée de Forgerons qui s'occupent à faire valoir les mines de fer qu'elle renferme. Le haut de la montagne eſt ſec & ſtérile; mais la partie inférieure eſt couverte de fruits, & particulièrement de pêches.

BENI-JOSEF; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte environ trois mille hommes en état de combattre. Sa longueur eſt de quatre lieues, & ſa largeur de trois. Elle eſt ſtérile, & l'on n'y recueille que du millet.

BENI-JUBAR; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la Province de Bugie. Elle a plus de dix lieues de longueur & preſque autant de largeur. On y recueille du blé, des fruits, & l'on y nourrit du bétail. Les habitans n'obéiſſent qu'au Chef qu'ils ſe choiſiſſent eux-mêmes.

BENI-MAGER; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la province de Duquela. Elle eſt peuplée de Bereberes, & abonde en blés, en olives & en pâturages.

BENI-MANSOR; nom propre de deux montagnes d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On compte, ſur chacune, environ trois mille hommes en état de porter les armes. Les hommes y ſont ivrognes, jaloux & cruels, & les femmes voluptueuſes.

BENI-MESGILDA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle abonde en huile, & l'on y fabrique quantité de ſavon. On y compte environ douze mille combattans, toujours en guerre avec les Arabes qui errent dans le voiſinage.

BENIN, BENIGNE; adjectif. *Benignus, a, um.* Doux, humain, indulgent. *Il a le caractère benin.*

BENIN, ſe dit ironiquement & par dériſion, d'une douceur & d'une indulgence déplacées. *Elle eſt heureuſe d'avoir un mari ſi benin.*

BENIN, ſe dit, dans le ſens figuré, & ſignifie favorable, propice. *Le Ciel benin favoriſera ſes vues. Les influences benignes de l'air.*

BENIN, ſe dit, en termes de Médecine, d'une maladie dont les ſymptômes ne ſont pas fâcheux, & d'un médicament qui purge doucement. *Sa petite vérole eſt bénigne. Ce purgatif eſt benin.*

Différences relatives entre *benin, doux, humain.*

Benin, marque l'inclination ou la diſpoſition à faire du bien: on dit d'un aſtre, qu'il eſt *benin;* on le dit auſſi des Princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un ſens ironique, lorſqu'ils ſouffrent les injures avec baſſeſſe. *Doux*, indique un caractère d'humeur qui rend très-ſociable & ne rebute perſonne: on s'en ſert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la ſociété, pour laquelle il ſemble qu'elles aient préciſément été faites. *Humain*, dénote une ſenſibilité ſympathiſante aux maux ou à l'état

Digitized by Google

d'autrui : on en fait un plus grand uſage en parlant des hommes qu'en parlant des femmes, parce qu'ils ſe trouvent dans de plus fréquentes occaſions de faire paroître leur *humanité*, ou leur inhumanité.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin ; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le *g* du féminin ſe prononce mouillé.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un benin aſtre*, mais *un aſtre benin*.

BENIN ; nom propre. Ville, rivière & Royaume d'Afrique, en Guinée. Ce Royaume a cent cinquante lieues d'orient en occident. On ignore ſon étendue du nord au midi. Le Roi eſt en état de mettre cent mille hommes ſous les armes. Son premier ſoin, en montant ſur le trône, eſt de faire pendre tous les Princes de ſon ſang, & quand il vient à mourir, ſes courtiſans demandent avec inſtance d'être envoyés avec lui pour le ſervir en l'autre monde. On immole enſuite un grand nombre d'eſclaves pour les accompagner dans leur voyage. Les filles ne s'habillent dans ce pays qu'après leur mariage ; deſorte qu'auparavant, on les voit aller nues dans les rues. Les hommes prennent autant de femmes qu'ils le jugent à propos ; & après la mort de leur mari, elles deviennent eſclaves du Roi, qui en fait des courtiſannes, avec leſquelles il partage le gain qu'elles font, en vendant leurs faveurs.

Les peuples de Benin reconnoiſſent bien un Dieu Créateur du ciel & de la terre, qu'ils diſent ſouverainement bon ; mais ce n'eſt point à lui qu'ils rendent leur culte ; c'eſt au diable, qu'il faut adoucir, diſent-ils, par des ſacrifices, afin qu'il ne leur faſſe point de mal.

Le pays abonde en coton & en fruits de toute eſpèce, comme oranges, limons, &c. On y a auſſi du poivre, mais plus petit qu'aux Indes, & en moindre quantité.

Les animaux, qui y ſont les plus communs, ſont les éléphans, les tigres, les léopards, les cerfs, les ſangliers, les ſinges, les lièvres, les ânes, les chèvres, les brebis, les ſerpens, les perroquets, les pigeons, les perdrix, les cigognes, les autruches, &c.

Les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui commercent dans ce Royaume. Ils y portent des draps d'or & d'argent, de l'écarlate, du velours rouge, de la toile, des étoffes de Harlem, des pendans d'oreilles de verre rouge, des miroirs dorés, des barres de fer, &c. & ils en ramènent des habits de coton rayés qu'ils débitent ſur la côte d'or, des pierres de jaſpe, des peaux de léopard, du poivre, du corail bleu, & des femmes eſclaves, mais point d'hommes : on aime apparemment mieux les tuer dans ce pays que les vendre.

BENINGANIO ; ſubſtantif maſculin. Fruit de la groſſeur du limon, rouge à l'intérieur & bon à manger. Il croît dans la baie de S. Auguſtin.

BENJOIN ; ſubſtantif maſculin. Subſtance réſineuſe, sèche, dure, fragile, inflammable & d'une odeur aromatique. Elle découle d'un gros & grand arbre, dont les feuilles reſſemblent à celles du citronnier, mais elles ſont plus petites & moins vertes. On le nomme Belzof. Il croît à Siam & dans les îles de Java & de Sumatra.

Digitized by Google

On nous apporte deux sortes de Benjoin. L'un est en larmes, & l'autre en masse. Le premier doit être net, clair, transparent, de couleur rougeâtre, & parsemé de taches blanches: on l'appelle Benjoin amigdaloïde; il faut le préférer à l'autre.

Cette résine donne, dans l'analyse chimique, un peu de terre avec beaucoup d'huile & de sel volatil. Elle est incisive, pénétrante, attenuante, bonne contre les maladies du poumon & pour résister à la gangrène.

Les Parfumeurs en font usage dans les parfums.

Dissoute dans l'esprit de vin, elle donne une teinture dont quelques goutes rendent trouble & laiteuse l'eau dans laquelle on les jette; ce qui a fait appeler cette teinture, *lait virginal*. Les Dames s'en servent comme d'un cosmétique.

Le Benjoin paye à l'entrée du Royaume six livres par quintal, ou vingt pour cent de sa valeur, s'il est tiré du Levant, suivant l'Arrêt du 15 Août 1685.

BENI-ORIEGAN; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle est couverte de vignes, de cèdres & d'oliviers: les hommes y sont ivrognes & jaloux, & les femmes libertines.

BENIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Benedicere*. Faire une action de religion, qui consiste de la part d'un Evêque, d'un Prêtre, *&c.* à donner la bénédiction en faisant le signe de la Croix. *L'Evêque a béni le peuple.*

BENIR, se dit aussi de la cérémonie ecclésiastique par laquelle on consacre quelque chose au culte divin. *L'Evêque doit bénir cette Eglise incessamment. On bénira les cierges.*

BENIR UN ABBÉ, UNE ABBESSE, se dit de l'action de réciter sur eux certaines prières, & de pratiquer certaines cérémonies par lesquelles on les installe dans leur dignité. *Cet Evêque doit bénir demain l'Abbesse de Fontevrault.*

BENIR DES ARMES, DES DRAPEAUX, UN LIT NUPTIAL, *&c.* se dit aussi de l'action de réciter quelques prières afin d'attirer la grace de Dieu sur des armes, des drapeaux, un lit nuptial, &c. *On vient de bénir les drapeaux de ce Régiment.*

BENIR, se dit de l'action des pères & des mères quand ils donnent la bénédiction à leurs enfans. *Jacob fut autrefois beni par son père Isaac.*

BENIR, signifie rendre heureux, faire prospérer: mais dans ce sens il ne se dit que de Dieu. *Dieu bénit toutes ses entreprises.*

BENIR, signifie louer avec un profond respect & une reconnoissance infinie. *Ces peuples béniſſoient le Prince qui les gouvernoit.*

BENIR, se dit aussi, en parlant des choses qui rappellent à l'esprit quelque agréable souvenir. *Je bénis cent fois le jour, l'instant où je la connus.*

On dit familièrement, en parlant à un pauvre, *Dieu vous béniſſe;* pour exprimer, qu'on n'a rien à lui donner.

On dit aussi familièrement à quelqu'un qui éternue, *Dieu vous béniſſe;* pour marquer qu'on lui souhaite du bien.

Ce verbe a deux participes, qui sont *beni, ie;* & *benit, ite*. Le premier, qui a les significations du verbe, est formé régulièrement, & l'autre est irrégulier. *Voyez* ce

Digitized by Google

dernier, pour les ſignifications qui lui ſont propres.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde, dont le *r* final ſe fait toujours ſentir, eſt longue.

On trouvera au mot VERBE, les règles pour la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BENI-RASIN; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle eſt très-fertile en blé, en huile & en vin. Les femmes y prennent ſoin des troupeaux & du labourage, tandis que les hommes s'occupent à la chaſſe.

BENI-SAYD; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet. Elle eſt couverte de pâturages, & renferme pluſieurs mines de fer auxquelles s'occupent les habitans.

BENISTRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois BENIR.

BENIT, ITE; adjectif & autre participe paſſif du verbe benir, qui ne ſe dit que des choſes ſur leſquelles l'Evêque ou le Prêtre a donné la bénédiction avec les cérémonies que l'Egliſe preſcrit. *Ce pain a été benit. C'eſt un cierge benit. Voilà de l'eau benite.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a donné à quelqu'un de l'eau benite de Cour;* quand on lui a fait de vaines promeſſes, des carreſſes trompeuſes, ou des complimens peu ſincères, comme ſont ordinairement ceux des gens de Cour.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

BENI-TELIT; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat. On y a beaucoup de blé, de vin, de cire & de miel.

BENI-TEUDI; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat, ſur la rivière d'Erguil, à dix lieues de Fez.

BENITIER; ſubſtantif maſculin. Vaſe qui ſert à mettre de l'eau benite. *C'étoit un benitier de porcelaine.*

La terminaiſon *ier* de ce mot, eſt une diphtongue en proſe comme en poëſie.

BENIVOLENCE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bienveillance.

BENI-YAZGA; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle abonde en blé, en vin, en olives & en pâturages. La laine des moutons y eſt de la plus grande fineſſe. On y voit trente-huit villages, dans leſquels on compte environ ſix mille hommes propres à porter les armes.

BENI-YEDI; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. On n'y a que des vignes & point de blé. Elle eſt peuplée de miſérables, qui n'ont d'autre métier que de voler ſur les chemins.

BENI-YERSO; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle abonde en vignes, en olives & en pâturages. On y compte plus de cinq mille hommes en état de porter les armes.

BENI-ZANTEN; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. On y compte environ trois mille hommes en état de porter les armes. Elle ne produit point de blé; mais

Digitized by Google

elle abonde en vignes, en arbres fruitiers & en pâturages.

BENI-ZARVAL; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle abonde en vin, en huile, en fruits & en pâturages. On y recueille auſſi du blé, & le peuple y vivroit commodément ſans les impôts exceſſifs dont le chargent les Seigneurs de Chécuan deſquels il eſt vaſſal.

BENI-ZENETE; nom propre. Montagne conſidérable d'Afrique, à dix-huit lieues de Tremecen, où l'on compte environ vingt mille combattans, toujours en guerre avec les Turcs ou les Arabes. Elle abonde en pâturages; mais elle ne produit point de blé.

BENI-ZEQUER; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat. Elle a huit lieues de longueur, & trois de largeur. On y compte environ quinze mille hommes en état de porter les armes. Le miel & la cire en font la principale richeſſe.

BENNAGE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un droit ſeigneurial ſur le vin vendu en certain temps de l'année.

BENNE; ſubſtantif féminin, & terme de Commerce. On appelle ainſi une voiture qui ſert de meſure à charbon en Flandre, en Lorraine, *&c.*

Benne, ſe dit auſſi d'un vaſe dans lequel on fait tranſporter par les bêtes de ſomme des blés, de la chaux, *&c.*

BENNET; ſubſtantif maſculin. Sorte de poiſſon du cap de Bonne-Eſpérance, du poids de ſix ou huit livres. Ses écailles ſont d'un pourpre luiſant, & ſemées de raies de couleur d'or; ſes yeux & ſa queue rouge, & ſes nageoires jaunes. Il eſt agréable au goût, & ſe digère facilement.

BENOÎT (S.) nom propre. Il fut un des premiers inſtituteurs de la vie monaſtique en Occident, & le fondateur de l'Ordre des Bénédictins. Il compoſa ſa règle ſur le mont Caſſin, où il mourut en 544. Il étoit né en Italie, dans le duché de Spolette, en 480.

Il y a eu quatorze Papes de ce nom, dont un (Benoît XII) fils d'un Boulanger, nommé Fournier, refuſa ſa nièce à pluſieurs grands Seigneurs qui la recherchoient en mariage, pour la donner au fils d'un Négociant de Toulouſe. Les jeunes époux étant allés ſaluer leur oncle à Avignon où il tenoit ſa Cour, il les accueillit gracieuſement, & les garda auprès de lui une quinzaine de jours. Il les congédia enſuite en leur donnant une ſomme aſſez modique, & en leur diſant: que leur oncle Fournier leur faiſoit ce petit préſent; qu'à l'égard du Pape, il n'avoit de parens & d'alliés que les pauvres & les malheureux.

BENOIT, OITE; vieux mots qui ſignifioient autrefois beni, benie.

BENOITE; ſubſtantif féminin. Plante dont les tiges déliées & rameuſes, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles ſont oblongues, velues comme celles de l'aigremoine, mais plus rudes, plus dures, & d'un vert plus obſcur. Elle a ſes fleurs de couleur jaune, & diſpoſées en roſe; ſa racine, qu'il faut cueillir au printemps, eſt fibreuſe & rouſâtre.

Cette plante, qui contient beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel, a l'odeur agréable & aromatique; le goût en eſt âcre & amer; elle eſt aſtringente, ſudorifique, cor-

Digitized by Google

diale, &, ſelon quelques-uns, fébrifuge.

On ſe ſert pour l'homme de l'herbe & de la racine cueillie au printemps ; la décoction de la racine fraîche, ſe donne à la doſe d'une once, & celle de l'herbe à la doſe d'une poignée bouillie dans une livre d'eau ; la doſe de la racine réduite en poudre, eſt d'un gros dans du vin chaud ; elle réſout le ſang coagulé, ce que produit auſſi le ſuc des feuilles, donné à la doſe de trois onces. On donne aux animaux la décoction de toute la plante à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau, & la poudre des racines à la doſe d'une demi-once.

BENOITIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois benitier.

BENON ; nom propre. Bourg de France au pays d'Aunis, environ à quatre lieues, eſt-nord-eſt, de la Rochelle.

BENOYER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois bénir.

BENQUET ; nom propre. Bourg de France, en Gaſcogne, à ſept lieues & demi, eſt-nord-eſt, de Dax.

BENSHEIM ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Mayence, entre Heidelberg & Francfort. Elle a été priſe & dévaſtée pluſieurs fois pendant les guerres civiles d'Allemagne.

BENTHEIM ; nom propre. Ville & château d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur une montagne au pied de laquelle paſſe la rivière de Wecht. Elle eſt Capitale d'un Comté de même nom.

BENTIVOGLIO ; nom propre. Petite ville & château d'Italie dans l'état de l'égliſe, à dix milles de Bologne. Elle ceſſa d'être conſidérable depuis que le Pape Jules II l'eut ruinée.

BENURÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois heureux.

Fin du troiſième Volume.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le troiſième Volume du *GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS*, qui par le ton & la manière, ne m'a pas paru inférieur aux deux qui l'ont précédé. Fait à Paris, ce 20 Décembre 1767.

CAPPERONNIER.

AVIS DU LIBRAIRE.

ON réitère que la ſouſcription propoſée pour le GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, ne ſera plus ouverte que juſqu'au premier Avril prochain. Les conditions ſont à la ſuite des Proſpectus *du premier & du ſecond Volumes. Le Libraire tiendra exactement ſes engagemens, comme il l'a fait à l'égard des Mémoires de l'Académie des Sciences, de ceux de l'Académie des Inſcriptions,* &c.

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 47, *col.* 2, *lig.* 15, & qui rendoit des oracles, *liſ.* les arbres de laquelle rendoient des Oracles

Pag. 61, *col.* 2, *lig.* 2, nom d'une emplâtre émolliente de Paul Eginette. Elle eſt compoſée, *liſ.* nom d'un emplâtre émollient de Paul Eginette. Il eſt compoſé.

Pag. 144, *col.* 2, *lig.* 20, on Eſpagne, *liſ.* en Eſpagne.

Digitized by Google

ERRATA.

Pag. 166, *col.* 2, *lig.* 8, Lettres latentes, *lif.* Lettres-Patentes.

Pag. 206, *col.* 2, *lig.* 10, Galicée, *lif.* Galilée.

Pag. 213, *col.* 1, *lig.* 33, ſubſtantif maſculin. *lif.* ſubſtantif maſculin, originairement grec, & qui ſignifie immortel.

Pag. 220, *col.* 1, *lig.* 34, après les mots *golfe de Comteſſe*; ajoutez, c'eſt la même que Xerxès eut l'extravagance de faire ouvrir, dans l'unique vue de faire une choſe extraordinaire, quand il paſſa dans la Grèce pour la ſubjuguer. *Voyez* XERXÈS.

Pag. 267, *col.* 1 *lig.* 5, ancienne ville, *&c.* ſupprimez ces mots & les ſuivans, juſqu'à AVANCIER, & *lif.* Voyez AVENCHE.

Pag. 304, *col.* 2, *lig.* 26, reconciation, *lif.* renonciation.

Pag. 532, *col.* 2, *lig.* 24, qui lui diſputoit, *lif.* que lui diſputoit.

Pag. 537, *col.* 2, *lig.* 27, battre la caiſſe pou, avertir, *lif.* battre la caiſſe pour avertir.

De l'Imprimerie de L. CH. D'HOURY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

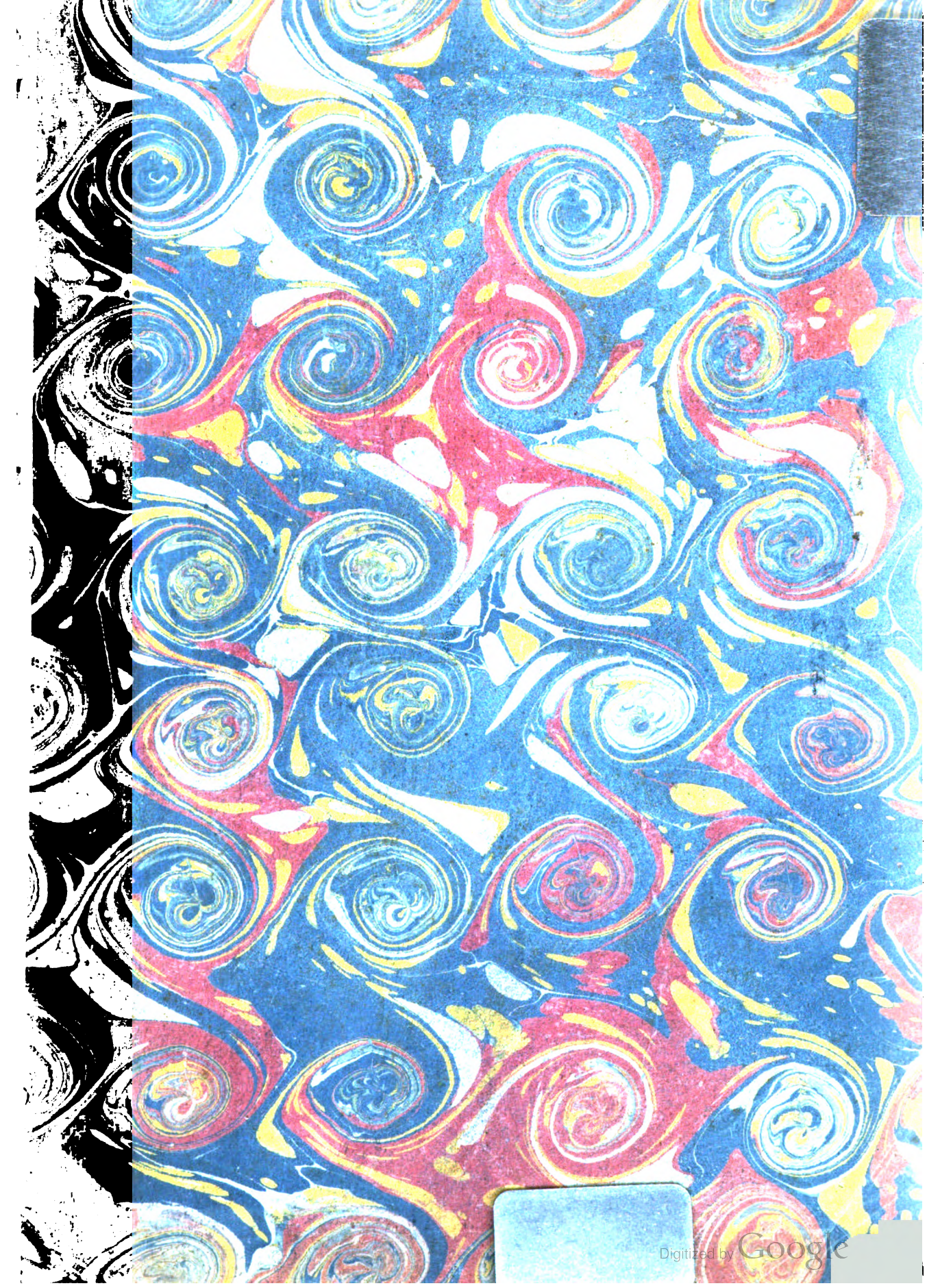
Digitized by Google

Digitized by Google